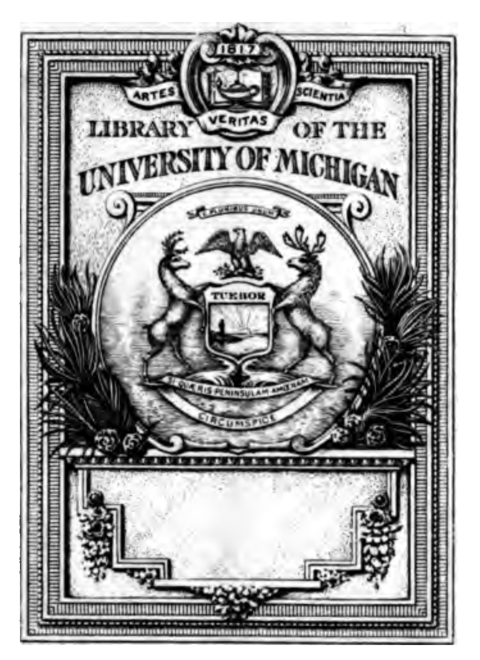

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

L'UNIVERS.

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS LES PEUPLES.

ÉGYPTE ANCIENNE.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 56.

ÉGYPTE

ANCIENNE,

PAR

M. CHAMPOLLION-FIGEAC,

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE, ETC.



PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, Nº 56.

M DCCC XXXIX.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 56.

ÉGYPTE

ANCIENNE,

PAR

M. CHAMPOLLION-FIGEAC,

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE, ETC.



PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, Nº 56.

M DCCC XXXIX.

L'UNIVERS,

OU

ISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS LES PEUPLES,

DE LEURS RELIGIONS, MOEURS, COUTUMES, ETC.

ÉGYPTE,

PAR M. CHAMPOLLION-FIGEAC,

CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

GYPTE est située au centre de l'an- continent; elle est arrosée par un lus grands fleuves connus: placée e l'*Asie et l'*Afrique, ce n'est pas quelque contradiction que la Géo- hie moderne l'attribue tantôt à , tantôt à l'autre de ces deux par- du monde; enfin, communiquant l'Europe par une mer facile et de d'étendue, elle sembla destinée, sa position naturelle, à devenir le eau de la civilisation, à en répandre remiers essais et les premiers bien- sur le reste de la terre.

out fut singulier ou mystérieux dans e contrée à jamais célèbre. Les nières pages des annales humaines entretiennent de ses immenses aux et de sa gloire; sa constitution ique était caractérisée par des phé- ènes particuliers, et le progrès des ces n'a pas affaibli de nos jours érêt puissant qu'ils ont toujours é.

s sources du fleuve auquel elle est able de son existence et de sa fer- , nous sont inconnues comme elles ent aux plus anciens observateurs de la nature; et ce fleuve mérite encore le culte divin qu'une philosophie reconnaissante lui décerna il y a plus de quatre mille ans. Il est toujours le père nourricier de l'Égypte, et les variations extraordinaires qui se manifestent périodiquement dans son état, exercèrent une grande influence sur les vues politiques et les établissements des premiers législateurs.

De plus grands phénomènes moraux se développèrent encore sur cette terre dès l'origine des sociétés humaines. Alors l'isolement des peuples les empêchait de se rencontrer et de se combattre. La vallée du Nil jouit très-longtemps du calme si nécessaire aux nations comme aux individus pour élaborer de grandes pensées, et fonder sur des bases solides la félicité publique ou domestique. Le pays fut observé avec une attention et une persévérance inépuisables; la connaissance des lois du climat inspira des règles de police qui participèrent de la constance de ces lois; une expérience réfléchie concourut sans cesse à les rendre plus complètes et plus parfaites, et la con-

stitution politique se proposa de soumettre à des règles certaines les mouvements mêmes de la volonté et de l'intelligence générales, à l'imitation de ces lois éternellement semblables qui soumettent chaque jour le sol de l'Égypte à l'action des mêmes phénomènes.

Les sages égyptiens s'attachèrent avec une rare prédilection à tout ce qui était en soi vrai, utile et durable. Le bonheur de tous était le but de leur étude de l'homme et de la nature, étude éclairée par la constance, fortifiée par la solitude: et ces sages comprirent heureusement que, pour arriver à ce noble but, ils devaient se faire à la fois rois et pontifes: ils devinèrent ainsi les véritables fondements de la société humaine, et celle qu'ils créèrent en Égypte eut une durée qu'aucune autre n'égala et n'égalera peut-être jamais, témoignage irrécusable de la puissance des lois habilement appropriées à l'esprit et aux mœurs du peuple qu'elles gouvernent, et aussi des lumières, du désintéressement et de la probité du législateur.

Notre esprit s'émeut profondément au spectacle de cette organisation morale et politique de l'ancienne Égypte, qui semble être sortie des mains du Créateur toute dotée des institutions les plus nécessaires à son existence et à son développement social: on ignore en effet ses origines, et aux époques les plus reculées auxquelles la critique historique a pu remonter, elle a retrouvé l'Égypte avec ses lois, ses mœurs, ses villes, ses rois et ses dieux; et en arrière de ces mêmes époques, il y avait encore des ruines d'époques plus anciennes.

A Thèbes, des portions ruinées de divers édifices permettent de reconnaître des restes de constructions antérieures, employés comme matériaux dans ces mêmes édifices qui existent aujourd'hui depuis trente-six siècles. Où remonte donc la véritable souche de ces générations successives de ruines? Il faut le craindre : les origines de l'Égypte sont peut-être dérobées pour toujours à notre légitime curiosité. Arriva-t-

elle par la voie si lente de l
et du progrès au point d'a
social où ses plus ancien
nous l'ont montrée? ou b
elle une science toute
autre peuple qui l'avait pré
cette voie de primitifs ess
nisation sociale? Que de jo
nées dans l'une et l'autre s
De telles difficultés n'émeu
vrai, que les esprits qui les
nent : on n'en trouvera l
que lorsqu'on aura fixé ave
l'époque où l'homme appa
terre et celle où il s'essaya à
avec une aptitude et des i
dont le degré et la force s
le secret du Créateur.

L'observation attentive
nous montre l'Égypte comr
ciété complétement réglée
à des lois éprouvées par u
expérience. Elle avait pour
litiques ses limites naturell
du pays avait été divisé en
régions, administrées par d
formes pour toutes; un f
mense, par son cours natu
des canaux habilement dir
tait sur tous les points la
fécondité; une religion, qui
dogmes les principes les plu
la morale, se manifestait au
vulgaire par un culte bien
la magnificence des temples
des cérémonies à frapper t
prits, à saisir toutes les im
chez une nation d'ailleurs e
ment religieuse et méditativ
vernement, après avoir été
devint monarchique par u
tion; la couronne fut dès l
taire de mâle en mâle, par
primogéniture; le frère su
frère mort sans enfants s
et à défaut de fils, la fille su
père, et celui qu'elle épous
mari de la reine sans êtr
nation était divisée en class
pas en castes; le pouvoir
modéré par l'influence de la
cerdotale, en qui se concen
plus importants priviléges,
lation des lois, l'administr

la culture des sciences, des es lettres, et les cérémonies igion : la classe des militaires t l'état, le peuple avait pour ı culture des terres, l'industrie ımerce. L'antiquité classique tière a fait et conservé à l'É- e renommée de sagesse qui fait que son gouvernement fut ement modéré et fondé sur intérêts du pays. Il subit ce- des révolutions intérieures nèrent successivement sur le ısieurs races de rois; il subit s invasions étrangères : le luxe vilisation devait y attirer des s moins policées. De vastes ents publics, les plus grandes *ions connues* de l'architecture, t *la* capitale et les principales l'Égypte; tous les arts avaient u à les embellir, la sculpture, ıre et l'emploi des métaux pré- lu verre et des plus riches L'Égypte exploitait des mines arrières, fabriquait les étoffes de laine et de coton nécessai- es habitants, et ne dédaigna pas ttre ou d'imiter les plus riches *de l'Inde*. Les guerres l'avaient n communication avec l'inté- e l'Afrique et les diverses nations sie; et malgré cette activité inté- de sa population et ses relat hors, l'Égypte ne par ions connu l'usage des mo t pas ux. Celui de l'écritu naies de l, et l'invention d e était gé- ble fut successi e cet art ad- née et poussée ement perfec- use, si extra jusqu'à l'idée si i simple aujo rdinaire d'abord, signes alp urd'hui pour nous, ter qu'auc habétiques. On peut ue un us n peuple ne fit de l'é- si varié; ge aussi fréquent, ni st cou ses édifices publics en ment erts, et leurs ruines nous écr encore, chaque jour, les ts des coutumes publiques e et des transactions privées habitants. nt là les véritables signes ca- ues d'une civilisation avan- e législation régulière, d'une nation pleinement constituée, d'un état sagement policé. Nous avons dû donner d'abord de l'ancienne Égypte cette idée générale qui préparera le lecteur et l'intéressera peut-être plus directement à l'étude des détails que nous allons présenter sur chacune des principales parties de notre sujet. Il embrassera l'histoire entière de l'É- gypte, considérée dans sa constitution physique et morale, dans ses princi- pales institutions, leur marche pro- gressive ou rétrograde, enfin dans son influence sur la civilisation moderne.

I. ÉTAT PHYSIQUE.

La vallée de l'Égypte n'est dans sa longueur que le tiers à peu près de la contrée que le Nil arrose dans son cours du midi au septentrion, où il se perd dans la Méditerranée; ce fleuve entre en Égypte quand il fran- chit la cataracte au-dessus d'Assouan et d'Éléphantine (voyez planche 3), sur sa rive droite, les terres fertiles sont bornées par des sables, les monts Arabiques et la mer Rouge; sur la rive gauche sont les déserts Li- byques et leurs Oasis. La tradition rap rte que le Nil séparait autrefois l' Asie d'avec l'Afrique; il est du moins certain que la portion de l'Égypte fé- condée par le Nil divise par sa riche végétation deux vastes contrées égale- ment stériles et inhabitables.

La longueur de la vallée de l'Égypte, qui se dirige du sud au nord et décline un peu à l'ouest, est de sept degrés et un cinquieme, qui forment exacte- ment la cinquantième partie de la cir- conférence de la terre, comme le di- saient les anciens. Deux chaînes de montagnes resserrent cette vallée au midi et sur près des trois quarts de son étendue; ensuite elle s'élargit su- bitement, et forme une grande plaine triangulaire, qui est traversée en diverses directions par les eaux du Nil divisé en plusieurs branches, mises en communication réciproque par de nombreux canaux.

L'Égypte est divisée en trois grandes régions : l'Égypte supérieure, Saïd ou

stitution politique se proposa de soumettre à des règles certaines les mouvements mêmes de la volonté et de l'intelligence générales, à l'imitation de ces lois éternellement semblables qui soumettent chaque jour le sol de l'Égypte à l'action des mêmes phénomènes.

Les sages égyptiens s'attachèrent avec une rare prédilection à tout ce qui était en soi vrai, utile et durable. Le bonheur de tous était le but de leur étude de l'homme et de la nature, étude éclairée par la constance, fortifiée par la solitude; et ces sages comprirent heureusement que, pour arriver à ce noble but, ils devaient se faire à la fois rois et pontifes; ils devinèrent ainsi les véritables fondements de la société humaine, et celle qu'ils créèrent en Égypte eut une durée qu'aucune autre n'égala et n'égalera peut-être jamais, témoignage irrécusable de la puissance des lois habilement appropriées à l'esprit et aux mœurs du peuple qu'elles gouvernent, et aussi des lumières, du désintéressement et de la probité du législateur.

Notre esprit s'émeut profondément au spectacle de cette organisation morale et politique de l'ancienne Égypte, qui semble être sortie des mains du Créateur toute dotée des institutions les plus nécessaires à son existence et à son développement social; on ignore en effet ses origines, et aux époques les plus reculées auxquelles la critique historique a pu remonter, elle a retrouvé l'Égypte avec ses lois, ses mœurs, ses villes, ses rois et ses dieux; et en arrière de ces mêmes époques, il y avait encore des ruines d'époques plus anciennes.

A Thèbes, des portions ruinées de divers édifices permettent de reconnaître des restes de constructions antérieures, employés comme matériaux dans ces mêmes édifices qui existent aujourd'hui depuis trente-six siècles. Où remonte donc la véritable souche de ces générations successives de ruines? Il faut le craindre : les origines de l'Égypte sont peut-être dérobées pour toujours à notre légitime curiosité. Arriva-t-elle par la voie si lente de l'expérience et du progrès au point d'avancement social où ses plus anciens ouvrages nous l'ont montrée? ou bien, reçut-elle une science toute faite d'un autre peuple qui l'avait précédée dans cette voie de primitifs essais d'organisation sociale? Que de jours et d'années dans l'une et l'autre supposition! De telles difficultés n'émeuvent, il est vrai, que les esprits qui les comprennent : on n'en trouvera la solution que lorsqu'on aura fixé avec certitude l'époque où l'homme apparut sur la terre et celle où il s'essaya à la société avec une aptitude et des inclinations dont le degré et la force sont encore le secret du Créateur.

L'observation attentive des faits nous montre l'Égypte comme une société complétement réglée et soumise à des lois éprouvées par une longue expérience. Elle avait pour limites politiques ses limites naturelles. Le sol du pays avait été divisé en plusieurs régions, administrées par des lois uniformes pour toutes; un fleuve immense, par son cours naturel ou par des canaux habilement dirigés, portait sur tous les points la vie et la fécondité; une religion, qui avait pour dogmes les principes les plus élevés de la morale, se manifestait aux yeux du vulgaire par un culte bien propre par la magnificence des temples et le luxe des cérémonies à frapper tous les esprits, à saisir toutes les imaginations chez une nation d'ailleurs essentiellement religieuse et méditative. Le gouvernement, après avoir été sacerdotal, devint monarchique par une révolution; la couronne fut dès lors héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture; le frère succédait au frère mort sans enfants survivants; et à défaut de fils, la fille succédait au père, et celui qu'elle épousait était le mari de la reine sans être roi. La nation était divisée en classes et non pas en castes; le pouvoir royal était modéré par l'influence de la classe sacerdotale, en qui se concentraient les plus importants priviléges, l'interprétation des lois, l'administration de l

justice, la culture des sciences, des arts et des lettres, et les cérémonies de la religion : la classe des militaires défendait l'état, le peuple avait pour son lot la culture des terres, l'industrie et le commerce. L'antiquité classique tout entière a fait et conservé à l'Égypte une renommée de sagesse qui fait supposer que son gouvernement fut habituellement modéré et fondé sur les vrais intérêts du pays. Il subit cependant des révolutions intérieures qui amenèrent successivement sur le trône plusieurs races de rois; il subit aussi des invasions étrangères: le luxe de sa civilisation devait y attirer des peuplades moins policées. De vastes monuments publics, les plus grandes productions connues de l'architecture, ornaient la capitale et les principales villes de l'Égypte; tous les arts avaient concouru à les embellir, la sculpture, la peinture et l'emploi des métaux précieux, du verre et des plus riches émaux. L'Égypte exploitait des mines et des carrières, fabriquait les étoffes de lin, de laine et de coton nécessaires à ses habitants, et ne dédaigna pas d'admettre ou d'imiter les plus riches tissus de l'*Inde*. Les guerres l'avaient mise en communication avec l'intérieur de l'Afrique et les diverses nations de l'Asie; et malgré cette activité intérieure de sa population et ses relations au dehors, l'Égypte ne paraît pas avoir connu l'usage des monnaies de métaux. Celui de l'écriture était général, et l'invention de cet art admirable fut successivement perfectionnée et poussée jusqu'à l'idée si heureuse, si extraordinaire d'abord, et si simple aujourd'hui pour nous, des signes alphabétiques. On peut ajouter qu'aucun peuple ne fit de l'écriture un usage aussi fréquent, ni aussi varié; ses édifices publics en étaient couverts, et leurs ruines nous restituent encore, chaque jour, les débris écrits des coutumes publiques de l'Égypte et des transactions privées entre ses habitants.

Ce sont là les véritables signes caractéristiques d'une civilisation avancée, d'une législation régulière, d'une nation pleinement constituée, d'un état sagement policé. Nous avons dû donner d'abord de l'ancienne Égypte cette idée générale qui préparera le lecteur et l'intéressera peut-être plus directement à l'étude des détails que nous allons présenter sur chacune des principales parties de notre sujet. Il embrassera l'histoire entière de l'Égypte, considérée dans sa constitution physique et morale, dans ses principales institutions, leur marche progressive ou rétrograde, enfin dans son influence sur la civilisation moderne.

I. ÉTAT PHYSIQUE.

La vallée de l'Égypte n'est dans sa longueur que le tiers à peu près de la contrée que le Nil arrose dans son cours du midi au septentrion, où il se perd dans la Méditerranée; ce fleuve entre en Égypte quand il franchit la cataracte au-dessus d'Assouan et d'Éléphantine (voyez planche 3), sur sa rive droite, les terres fertiles sont bornées par des sables, les monts Arabiques et la mer Rouge; sur la rive gauche sont les déserts Libyques et leurs Oasis. La tradition rapporte que le Nil séparait autrefois l'Asie d'avec l'Afrique; il est du moins certain que la portion de l'Égypte fécondée par le Nil divise par sa riche végétation deux vastes contrées également stériles et inhabitables.

La longueur de la vallée de l'Égypte, qui se dirige du sud au nord et décline un peu à l'ouest, est de sept degrés et un cinquième, qui forment exactement la cinquantième partie de la circonférence de la terre, comme le disaient les anciens. Deux chaînes de montagnes resserrent cette vallée au midi et sur près des trois quarts de son étendue; ensuite elle s'élargit subitement, et forme une grande plaine triangulaire, qui est traversée en diverses directions par les eaux du Nil divisé en plusieurs branches, mises en communication réciproque par de nombreux canaux.

L'Égypte est divisée en trois grandes régions: l'Égypte supérieure, Saïd ou

Thébaïde; l'Égypte moyenne ou Heptanomide; la Basse-Égypte ou le Delta: c'est à cause de sa forme triangulaire que la plaine située entre les deux branches extérieures du Nil, et qui est bornée au nord par la mer, doit ce nom de *Delta*, qui est celui d'une lettre de l'alphabet grec, dont la forme est en effet triangulaire. Plusieurs lacs, dont quelques-uns ont près de 20 lieues d'étendue, existent sur les bords de la mer et communiquent avec elle par des coupures qu'on a reconnues comme d'anciennes bouches du Nil. L'état des lieux a beaucoup changé en effet depuis la haute antiquité; les atterrissements du fleuve et de la mer ont agrandi et prolongé la base du Delta; mais une partie du terrain que les anciens Égyptiens défendaient par des digues, est aujourd'hui sous les eaux, et on attribue à des affaissements qui se sont opérés depuis les temps historiques, l'extension de plusieurs de ces lacs. Par des travaux récents, quelques-uns d'entre eux servent aujourd'hui à la navigation entre le Nil et le port d'Alexandrie.

Deux chaînes de montagnes encaissent toute la vallée de l'Égypte, le Delta excepté. Ces montagnes sont médiocrement élevées, incultes, et absolument nues depuis leur base jusqu'à leur sommet. De leur extrémité vers la Basse-Égypte jusqu'à quelques lieues avant la cataracte, elles sont l'une et l'autre de nature calcaire; au-delà, c'est un grès habituellement employé dans les édifices de la Thébaïde. Enfin vers Syène et Philæ (voy. pl. 4) se trouvent ces carrières de granit rose, si renommées par les grands monuments qui en ont été tirés, et d'où provient aussi l'obélisque de Louqsor, nouvellement transporté à Paris.

Ces deux chaînes ne sont pas également rapprochées, d'où il résulte que la vallée n'est point partout d'une largeur égale; cette largeur s'accroît à mesure qu'elle avance vers la mer. Dans la région granitique, il n'y a que la distance nécessaire pour le passage du fleuve, et une étroite lisière de terrain qui disparaît même parfois sous les eaux; entre les montagnes de largeur de la vallée n'est pa[s] d'une lieue; mais dans le pays le Saïd, le Nil prend mill[e] cents mètres de largeur pour des bandes sablonneuses bor[...] rives; sur celle de droite, le cultivé s'étend à près d'une lie[ue] celle de la rive gauche à plus lieues; la largeur moyenne de dans la Haute-Égypte appro[che] de trois lieues et demie.

La chaîne Arabique finit [...] ment au Caire, et par une très-escarpée. La chaîne Lib[ique] occidentale se termine au [...] un talus peu rapide; à la ha[uteur du] Caire, qui est sur l'autre rive elle jette vers l'intérieur de [...] un éperon qui forme la platefo[rme des] pyramides, et va en déclinant ouest se perdre dans les plaine[s sablon]neuses du Delta; c'est là qu'el[le forme] la vallée des lacs de natron[...] qu'on nomme le fleuve sans [eau ...] l'on ne trouve en effet, au gra[nd étonne]nement des voyageurs, qu'un[e quan]tité considérable de bois pétri[fié ...] coupure de cette même chaî[ne ...] le sol s'incline du côté oppos[é ... l'É]gypte, et qui s'élargit de plus en s'éloignant du Nil, est d'une vaste plaine qui form[e à elle] seule une province nommée le F[ayoum ...] l'un des plus grands rois de [...] donna son nom au lac situé [dans la] partie occidentale de cette p[rovince;] on verra plus bas pourquoi c[e lac est] célèbre dans l'antiquité.

On résumerait les notions s[ur ...] physique de l'Égypte en disan[t ...] est une vallée cultivée, une [...] terre végétale qui traverse les [...] Les vallées qui servent de [lit aux] grands fleuves, forment une [...] berceau dont les eaux occupent [...] L'opposé arrive en Égypte; s[a coupe] transversale est une courbe lég[èrement] convexe ayant dans sa part[ie supé]rieure une échancrure profo[nde qui] est le lit même du Nil dans [les basses] eaux. Il résulte de cette singuli[ère dispo]sition du terrain, que dès que [le Nil] s'élève tant soit peu au-dess[us ...]

ÆGYPTEN. EGYPTE. EGYPTEN.

Die Insel Philæ. Pl. 1

Lemaitre Sc.

Thébaïde; l'Égypte moyenne ou Heptanomide; la Basse-Égypte ou le Delta: c'est à cause de sa forme triangulaire que la plaine située entre les deux branches extérieures du Nil, et qui est bornée au nord par la mer, doit ce nom de *Delta*, qui est celui d'une lettre de l'alphabet grec, dont la forme est en effet triangulaire. Plusieurs lacs, dont quelques-uns ont près de 20 lieues d'étendue, existent sur les bords de la mer et communiquent avec elle par des coupures qu'on a reconnues comme d'anciennes bouches du Nil. L'état des lieux a beaucoup changé en effet depuis la haute antiquité; les atterrissements du fleuve et de la mer ont agrandi et prolongé la base du Delta; mais une partie du terrain que les anciens Égyptiens défendaient par des digues, est aujourd'hui sous les eaux, et on attribue à des affaissements qui se sont opérés depuis les temps historiques, l'extension de plusieurs de ces lacs. Par des travaux récents, quelques-uns d'entre eux servent aujourd'hui à la navigation entre le Nil et le port d'Alexandrie.

Deux chaînes de montagnes encaissent toute la vallée de l'Égypte, le Delta excepté. Ces montagnes sont médiocrement élevées, incultes, et absolument nues depuis leur base jusqu'à leur sommet. De leur extrémité vers la Basse-Égypte jusqu'à quelques lieues avant la cataracte, elles sont l'une et l'autre de nature calcaire; au-delà, c'est un grès habituellement employé dans les édifices de la Thébaïde. Enfin vers Syène et Philæ (voy. pl. 4) se trouvent ces carrières de granit rose, si renommées par les grands monuments qui en ont été tirés, et d'où provient aussi l'obélisque de Louqsor, nouvellement transporté à Paris.

Ces deux chaînes ne sont pas également rapprochées, d'où il résulte que la vallée n'est point partout d'une largeur égale; cette largeur s'accroît à mesure qu'elle avance vers la mer. Dans la région granitique, il n'y a que la distance nécessaire pour le passage du fleuve, et une étroite lisière de terrain qui disparaît même parfois sous les eaux; entre les montagnes de
largeur de la vallée n'est pa
d'une lieue; mais dans le pays
le Saïd, le Nil prend mille
cents mètres de largeur pour
des bandes sablonneuses bor
rives; sur celle de droite, le
cultivé s'étend à près d'une lie
celle de la rive gauche à plus
lieues; la largeur moyenne de
dans la Haute-Égypte appro
de trois lieues et demie.

La chaîne Arabique finit
ment au Caire, et par une
très-escarpée. La chaîne Lib
occidentale se termine au
un talus peu rapide; à la ha
Caire, qui est sur l'autre rive
elle jette vers l'intérieur de
un éperon qui forme la platefo
pyramides, et va en déclinant
ouest se perdre dans les plaine
neuses du Delta; c'est là qu'el
la vallée des lacs de natron
qu'on nomme le fleuve sans
l'on ne trouve en effet, au gra
nement des voyageurs, qu'un
tité considérable de bois pétri
coupure de cette même chaîn
le sol s'incline du côté oppos
gypte, et qui s'élargit de plus
en s'éloignant du Nil, est
d'une vaste plaine qui form
seule une province nommée le F
l'un des plus grands rois de
donna son nom au lac situé
partie occidentale de cette pr
on verra plus bas pourquoi ce
célèbre dans l'antiquité.

On résumerait les notions su
physique de l'Égypte en disant
est une vallée cultivée, une b
terre végétale qui traverse les
Les vallées qui servent de l
grands fleuves, forment une e
berceau dont les eaux occupent
L'opposé arrive en Égypte; sa
transversale est une courbe légè
convexe ayant dans sa parti
rieure une échancrure pro
est le lit même du Nil dans le
eaux. Il résulte de cette singul
sition du terrain, que dès qu
s'élève tant soit peu au-dess



Die Insel Philæ. Île de Philæ.

Lemaitre Sc

veau des berges, il peut submerger toute la partie convexe du terrain limitrophe, c'est-à-dire la totalité du pays cultivé. Aussi l'Égypte n'est que le lit du fleuve; ce qu'il n'arrose pas, c'est le désert, et ce désert, les eaux du ciel ne sauraient, comme celles du Nil, le rendre fertile. On explique par ce phénomène une ancienne fable religieuse des Égyptiens: Isis est l'épouse féconde d'Osiris, nom sacré du Nil; Nephthys est l'épouse stérile de Typhon, et ne pourrait engendrer que par un adultère avec Osiris : c'est-à-dire que le désert ne peut être fécondé que par le Nil. L'observation a donné le mot de cette énigme sacerdotale, de cette allégorie fondée sur un phénomène observé par l'antiquité et dont la véracité est aujourd'hui incontestable.

Quant à l'aspect pittoresque de l'Égypte, nous allons en emprunter les traits principaux à la relation d'un savant observateur, M. de Rozière, ingénieur en chef des mines, et membre de la commission d'Égypte.

« Les environs de Syène et de la cataracte présentent un aspect extrêmement pittoresque. Mais le reste de l'Égypte, le Delta surtout, est d'une monotonie dont on se fait difficilement l'idée, et qu'il serait peut-être impossible de rencontrer ailleurs...... Les champs du Delta offrent trois tableaux différents, suivant les trois saisons de l'année égyptienne; dès le milieu du printemps, les récoltes, déja enlevées, ne laissent voir qu'une terre grise et poudreuse, si profondément crevassée, qu'on oserait à peine la parcourir.

« A l'équinoxe d'automne, c'est une immense nappe d'eau rouge ou saumâtre, du sein de laquelle sortent des palmiers, des villages, et des digues étroites qui servent de communications; après la retraite des eaux, qui se soutiennent peu de temps dans ce degré d'élévation, et jusqu'à la fin de la saison, on n'aperçoit plus qu'un sol noir et fangeux.

« C'est pendant l'hiver que la nature déploie toute sa magnificence. Alors la fraîcheur, la force de la végétation nouvelle, l'abondance des productions qui couvrent la terre, surpassent tout ce qu'on admire dans nos pays les plus vantés. Durant cette heureuse saison, l'Égypte n'est, d'un bout à l'autre, qu'une magnifique prairie, un champ de fleurs ou un océan d'épis; fertilité que relève le contraste de l'aridité absolue qui l'environne : cette terre si déchue justifie encore les louanges que lui ont données jadis les voyageurs. Mais malgré toute la richesse du spectacle, la monotonie du site, il faut l'avouer, en diminue beaucoup le charme; l'ame éprouve un certain vide par le défaut de sensations renouvelées; et l'œil, d'abord ravi, s'égare bientôt avec indifférence sur ces plaines sans fin, qui, de tous côtés, jusqu'à perte de vue, présentent toujours les mêmes objets, les mêmes nuances, les mêmes accidents.

« Tout concourt à augmenter cet effet. Le ciel, non moins uniforme que la terre, n'offre qu'une voûte constamment pure, durant le jour plutôt blanche qu'azurée; l'atmosphère est pleine d'une lumière que l'œil a peine à supporter; et un soleil étincelant, dont rien ne tempère l'ardeur, embrase, tout le long du jour, cette immense plaine, presque découverte, car, c'est un trait du site de l'Égypte, d'être dénué d'ombrages, sans être pourtant dénué d'arbres.

« Telle qu'elle est, cependant, l'Égypte plaît encore aux étrangers, et enchante ses habitants. Elle possède, en effet, ce que les hommes prisent le plus dans leur pays: un sol fertile et un beau ciel. Sous ce climat heureux, où l'eau n'est jamais glacée, où la neige est un objet inconnu, où les arbres ne quittent leurs feuilles que pour en produire de nouvelles, la végétation n'est jamais suspendue; et le laboureur, comblé dans ses vœux, ne compterait qu'une saison constamment productive, si les circonstances du débordement du Nil ne limitaient la culture à une partie de l'année: aussi, quand les travaux des hommes suppléent aux inondations, la terre peut

donner jusqu'à deux ou trois récoltes dans un an. Aux avantages qu'elle tient de la nature, son antique civilisation ajoute, pour le voyageur éclairé, un charme particulier....

« Le Saïd étale une culture plus riche encore que la Basse-Égypte. Ce sont bien aussi ses immenses moissons dorées de blé, d'orge, de maïs, ses champs de fèves fleuries à perte de vue, ses plaines verdoyantes de trèfle, de lupins : on y voit de même ces champs de lin et de sésame qui fournissent l'huile du pays; le henné, dont les femmes se teignent les ongles en rouge de temps immémorial; son indigo, son coton herbacé, ses pieds de tabac, et ses pastèques rampantes, qui couvrent de leurs globes verts les plages sablonneuses. Si elle a de moins les rizières, qui demandent des terrains bas et noyés, les forêts de cannes à sucre y mûrissent parfaitement; le coton arbuste s'y plaît davantage; elle a de plus le carthame, dont la fleur rouge et précieuse se recueille avec des soins tout particuliers; le bamier, qui donne un fruit vert et gluant; surtout le dourah aux longues feuilles courbées en arc, aux tiges élevées, qui peuplent les terres exhaussées de la Thébaïde, et portent, dans leurs longues panicules, la nourriture principale du pays.

« Le Fayoum a ses champs de roses qui donnent l'essence la plus suave. Ici les lotus révérés des anciens, et qu'on ne trouve plus dans le Saïd, laissent épanouir à la surface des eaux pendant l'inondation ces brillantes fleurs roses, blanches ou d'un bleu céleste, si communes aussi dans les canaux et les terrains inondés de la Basse-Égypte. Le nopal ou raquette épineuse, avec ses feuilles d'un vert sombre, épaisses de plusieurs doigts, forme des clôtures semblables à de hautes murailles. On y voit l'olivier, qui a disparu du reste de l'Égypte ; la vigne et le saule, presque aussi rares.

« Ce qui frappe particulièrement la vue dans tous les champs de la Thébaïde, c'est le palmier-doum, arbre d'un port singulier : son tronc, haut de dix à douze pieds, se bifurque constamment, ainsi que ses branches peu nombreuses, courtes et inflexibles, qui portent à leur extrémité, en forme de registre, des tubercules assez gros, durs, ligneux, d'une forme irrégulière, d'une couleur et d'un goût de pain d'épice, avec de larges faisceaux de feuilles longues et rigides, étalées en éventail.

« La Thébaïde, riche surtout en monuments et en souvenirs anciens, semble vraiment un pays enchanté : c'est l'impression qu'elle produit jusque sur les esprits les moins cultivés. Vingt cités et beaucoup de lieux inhabités offrent au voyageur toujours surpris ces grands édifices antiques, chefs-d'œuvre de l'architecture, non seulement par leurs masses imposantes, leur caractère grave et religieux, mais par leur belle et simple ordonnance, par l'élégante et sage disposition des sculptures emblématiques qui les décorent, et par la richesse inconcevable de leurs ornements, qui ne sont jamais insignifiants.

« Thèbes, bouleversée par tant de révolutions, Thèbes, maintenant déserte, remplit encore d'étonnement ceux qui ont vu les antiques merveilles de Rome et d'Athènes. Thèbes, à l'aspect de laquelle nos armées, victorieuses de tant de pays célèbres dans les arts, s'arrêtèrent spontanément, en poussant un cri unanime de surprise et d'admiration; Thèbes, célébrée par Homère, et, de son temps, la première ville du monde, après vingt-quatre siècles de dévastation en est encore la plus étonnante! On se croit dans un songe, quand on contemple l'immensité de ses ruines, la grandeur, la majesté de ses édifices et les restes innombrables de son antique magnificence.....

« Ainsi, malgré sa misère et sa dégradation actuelle, l'Égypte retrace l'image d'un sort jadis brillant et prospère, et ce contraste, toujours présent, de ce qu'elle fut et de ce qu'elle est, bien qu'affligeant en lui-même, n'est pas sans un grand intérêt pour l'observateur. Il se demande pourquoi

cette antique prospérité a cessé; et trouvant la nature la même en toutes choses que par le passé, il voit dans la différence des institutions sociales la cause d'un si prodigieux changement; vaste et digne sujet de méditation pour ceux qui retracent l'histoire des peuples et pour ceux qui sont appelés à la tache si glorieuse et si difficile de les régir. »

II. LE NIL.

Il paraît que les anciens philosophes grecs avaient tiré du sanctuaire de l'Égypte l'opinion d'après laquelle l'*eau* était le principe de toutes choses, qu'elle existait antérieurement à l'organisation matérielle des autres parties du globe, et que ce principe de l'*humidité*, qui était la mère et la nourrice des êtres, fut appelé par les Grecs l'Océan et par les Égyptiens le Nil. Ce nom fut aussi celui du grand fleuve qui arrosait leur pays.

Ce fleuve fut en effet, de tout temps, pour la terre d'Égypte, le véritable principe créateur et conservateur; c'est au limon annuellement apporté par ses eaux que cette riche contrée doit son existence; c'est le Nil qui en maintient et en renouvelle l'inépuisable fécondité : aussi ce fleuve bienfaisant fut non-seulement surnommé le *très-saint*, le *père* et le *conservateur du pays*, mais il fut encore regardé comme un *dieu*, et eut en cette qualité un culte et des prêtres.

Les Égyptiens allaient jusqu'à considérer leur fleuve sacré comme une image sensible d'Ammon, leur divinité suprême; il n'était pour eux qu'une manifestation réelle de ce dieu qui, sous une forme visible, vivifiait et conservait l'Égypte; aussi les Grecs avaient appelé le Nil, le *Jupiter égyptien*.

Les philosophes égyptiens avaient imaginé dans le ciel des divisions semblables à celles de la terre; ils avaient donc un Nil céleste et un Nil terrestre. Leur grand dieu Cnouphis était considéré comme la source et le régulateur du Nil terrestre, et il est représenté sur un grand nombre de monuments, de forme humaine, assis sur son trône, étroitement enveloppé dans une tunique bleue; sur ce corps humain est placée une tête de bélier, dont la face est verte, et il tient dans ses mains un vase duquel s'épanchent les eaux célestes. Le dieu Nil céleste avait quelquefois à côté de ses représentations trois vases, qui étaient l'emblème de l'*inondation :* l'un de ces vases représentait l'eau que l'Égypte produit elle-même; le second, celle qui vient de l'Océan en Égypte, au temps de l'inondation; et le troisième, les eaux de pluie qui, à l'époque de la crue du Nil, tombent dans les parties méridionales de l'Éthiopie. Voilà ce que raconte Horapollon, celui qui a écrit un précis sur l'interprétation des hiéroglyphes.

Le Nil terrestre était représenté par un personnage de forme humaine, fort gras, et qui semble participer des deux sexes. Sa tête était surmontée d'un bouquet d'iris ou glaïeul, symbole du fleuve à l'époque de l'inondation. Il faisait, au nom des rois qu'il avait pris sous sa protection, des offrandes aux grands dieux de l'Égypte. On l'a en effet représenté portant sur une tablette tantôt quatre vases contenant l'eau sacrée, et séparés par un sceptre qui est l'emblème de la pureté, tantôt des pains, des fruits, des bouquets de fleurs et divers genres de comestibles, surmontés aussi du sceptre de la pureté. Il était ainsi représenté sur deux bas-reliefs qui ornaient deux côtés du dé sur lequel s'élevait en Égypte l'obélisque de granit qui vient d'être transporté à Paris. De pareilles représentations de ce dieu existent sur beaucoup d'autres monuments : les Égyptiens appelaient ce dieu en leur langue, *Hôpi-môu*, et ce nom signifie : celui qui a la faculté de *cacher* ou *retirer* ses eaux, après en avoir couvert le sol de l'Égypte pour le féconder.

Rien n'est plus célèbre en effet, et dès la plus haute antiquité, que les *inondations périodiques* du Nil, et l'incertitude qui existait alors sur le lieu où il prend *sa source* n'a pas

encore cessé, malgré des recherches presque non interrompues.

Cette question qui est d'une très-grande importance historique et géographique, est traitée dans les écrits du plus ancien des voyageurs grecs, dont les relations nous sont parvenues, et qu'on a surnommé, a cause de cette ancienneté, le pere de l'histoire; c'est Herodote, qui nous a transmis à la fois, sur ce fait, et son opinion et celle des prêtres égyptiens qu'il avait consultés. « Aucune des personnes, dit-il, avec lesquelles je m'en suis entretenu, soit parmi les Égyptiens, soit parmi les Libyens ou les Grecs, ne s'est donnee pour les connaître, si ce n'est un Égyptien chargé de tenir les registres des biens appartenants au temple de Neith à Saïs, et j'ai cru qu'il plaisantait quand il m'a assuré qu'il en avait une parfaite connaissance. » Ce que le prêtre de Saïs raconta à Hérodote n'était pas une plaisanterie, mais une absurdite; aussi Hérodote continua-t-il à s'enquérir des sources du fleuve. Il s'en informa surtout à Éléphantine, aux frontières mêmes de l'Égypte, où il se rendit, et il y apprit qu'on pouvait remonter le Nil pendant quatre mois de route, qu'il fallait ce temps-là pour se rendre d'Éléphantine au pays occupé par des *transfuges égyptiens*, et que la ville de Méroë, capitale de l'Éthiopie, est située au milieu même de cette distance. Hérodote avait aussi entendu dire par des Cyrénéens qu'ils avaient rencontré, en allant consulter l'oracle d'Ammon, Étéarque, roi des Ammonéens, lequel avait vu chez lui des Nasamons, peuplade libyenne, qui lui avaient dit que de jeunes aventuriers de leur pays, ayant entrepris de pénétrer plus loin qu'on ne l'avait fait dans un désert de la Libye, entrèrent dans ce désert en se dirigeant vers le couchant, trouvèrent enfin des arbres, en mangèrent les fruits, et furent aussitôt enlevés par des hommes d'une structure fort inférieure à la taille moyenne, parlant une langue inconnue aux voyageurs. Ces hommes de petite taille conduisirent les cinq jeunes Nasamons, à travers un pays coupé de grands marécages, dans une ville dont tous les habitants étaient noirs et de petite stature; auprès de cette ville, coulait un grand fleuve, du couchant à l'orient, et l'on y voyait des crocodiles.

Ainsi avant même l'époque d'Hérodote, qui vivait dans le Ve siècle antérieur à l'ère chrétienne, on s'occupait avec une active curiosité de la recherche des sources du Nil. Cette question s'était présentée à l'esprit de tous les observateurs, et au IIIe siècle avant la même ère, un des hommes les plus savants de l'antiquité, Ératosthènes, l'un des gardes de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, durant le règne de Ptolémée Évergète, profita des campagnes militaires de ce roi en Éthiopie pour se procurer des renseignements plus précis et plus complets sur les sources du Nil, et il donne les mesures de son cours au dessus de l'île et de la ville de Méroë vers les sources, au sud-ouest, et depuis Méroë jusqu'à la cataracte près de Syène vers l'Égypte, au nord. On n'en a presque pas appris davantage depuis cette époque, quoique deux mille ans nous séparent déja d'Ératosthènes.

Ce qui est peu connu, c'est que Néron fit faire par des Romains un voyage de découverte aux sources du Nil. Des témoins oculaires racontent avoir vu les deux centurions qui en étaient de retour, et qui disaient qu'après un très-long voyage, ils arrivèrent chez le roi des Éthiopiens, qui leur donna toute espèce de secours, et les recommanda aux rois voisins, ce qui leur permit de s'avancer encore plus avant, jusqu'à ce qu'enfin ils trouvèrent d'immenses marais qui ne leur permirent pas d'aller plus loin. Les habitants mêmes du pays n'en connaissaient pas l'issue, et les plantes qui y croissaient étaient si épaisses, qu'il était impossible de les traverser ni à pied ni dans de grandes barques. « Nous y remarquâmes, disaient ces centurions, deux grands rochers du milieu desquels le fleuve s'échappait avec impétuosité. » Mais sont-ce là les sources du Nil, ou bien la continua-

tion de son cours? C'est ce que ne décident pas les centurions de Néron.

Les géographes postérieurs à cette autre époque, soit grecs, soit latins, soit arabes ou orientaux, ont fourni bien peu de notions de plus sur le cours du Nil et ses affluents. Enfin au seizième siècle de l'ère chrétienne, les jésuites portugais en mission apostolique dans l'Abyssinie crurent et annoncèrent avec éclat qu'ils avaient découvert ses sources. Les incertitudes que l'antiquité avait laissées sur cette question, firent accueillir cette annonce avec empressément; mais notre savant d'Anville fit voir que les missionnaires portugais avaient pris pour le Nil une rivière qui se jette dans ce fleuve. Il est en effet reconnu qu'en s'éloignant de sa véritable source, le vrai Nil, qu'on appelle aussi le *fleuve Blanc*, reçoit par sa rive orientale, 1° le *fleuve Bleu*, 2° une seconde rivière plus au nord, nommée l'*Astaboras;* ce sont les sources de ce fleuve Bleu que les missionnaires prirent pour celles du véritable Nil. L'opinion commune fixe celles-ci dans le Gebel-el-Kamar ou les *montagnes de la Lune*, à plus de 800 lieues au midi de ses embouchures dans la Méditerranée.

On regarde comme assez positif que des voyageurs se sont rendus par eau de Timbouctou, grande ville de l'intérieur de l'Afrique, au Kaire en Égypte; et comme la première de ces deux villes est située dans le voisinage du Niger, on en a conclu, ou que ce grand fleuve, non moins célèbre que le Nil, était le Nil même, coulant de Timbouctou en Égypte, ou qu'une rivière encore inconnue établit entre ces deux fleuves une communication navigable. Mais c'est encore là un mystère comme les sources mêmes du Nil, et il faut espérer qu'il sera bientôt dévoilé, tant les savants et les voyageurs s'occupent avec suite et avec dévouement à le pénétrer.

Des Anglais et des Français ont exploré ces contrées et déja publié quelques relations qui jettent un jour nouveau sur certains points de ces grandes questions à la fois politiques et historiques. Une société s'est même formée à Paris pour encourager un voyage à la recherche des sources du Nil. Un Français, M. Cailliaud, s'en est beaucoup rapproché; il a reconnu l'Astaboras et le fleuve Bleu comme des affluents du fleuve Blanc ou le véritable Nil : mais la question est encore à résoudre. La société française a désigné pour ce voyage M. Linant, qui habite l'Égypte et qui est employé par le vice-roi d'Égypte; mais le congé dont il avait besoin pour son voyage d'exploration lui a été refusé par le vice-roi d'Égypte et son fils Ibrahim, qui savaient toute l'importance d'une telle entreprise. Durant son séjour en Égypte en 1828, Champollion le jeune la leur avait exposée, et ils s'étaient montrés très-sensibles à la gloire qui leur reviendrait de la protection qu'ils accorderaient aux voyageurs aux sources du Nil, et d'une découverte qui serait faite par leurs soins et sous leurs auspices. Tant de moyens sont mis en usage de divers côtés pour tenter cette entreprise, qu'on peut avec raison espérer de voir bientôt tous les doutes éclaircis, et tous les systèmes qu'ils ont fait naître depuis l'origine des sciences enfin éprouvés et jugés. Ainsi bientôt sur les sources de son fleuve sacré, comme sur la nature de ses écritures figurées, l'Égypte sera dépouillée de ses mystères.

Avant de parvenir aux frontières de l'Égypte, le Nil forme cinq cataractes; celle de Syène, à l'entrée méridionale de l'Égypte, est la sixième, ou la première en remontant le Nil depuis la Méditerranée. Cette cataracte a eu pendant long-temps une effrayante renommée. Après les cataractes du ciel qui s'ouvrirent pour produire le déluge universel, celles du Nil en Égypte étaient les plus connues, et ce qu'en disaient les voyageurs qui les avaient vues, ou qui du moins en avaient la prétention, n'était pas propre à calmer la terreur que l'idée qu'on s'était faite des cataractes répandait assez généralement, même dans l'antiquité, où l'on considérait la cataracte au-dessus

de Syène comme une chute prodigieuse, dont le fracas frappait de surdité les habitants du voisinage: Sénèque et Cicéron n'hésitaient pas à le croire, à le dire dans leurs écrits, et cette opinion servait de thême aux récits qui se débitaient encore, avec un succès marqué, au siècle même des plus brillantes productions de notre littérature. Devant le grand roi Louis XIV et ses contemporains, Paul Lucas, voyageur payé par la cour, racontait au public, de retour de son premier voyage au Levant, en 1704, qu'à quelques lieues de Syène le bruit de la cataracte se faisait déja entendre.

« Nous arrivâmes, ajoute-t-il, une heure avant le jour à ces chutes d'eau si fameuses. Elles tombent par plusieurs endroits d'une montagne de plus de deux cents pieds de haut. On me dit que les Barbarins y descendoient avec des radeaux, et j'en vis deux en ce moment qui s'y jetèrent de cette manière avec le Nil. Le seul endroit remarquable est une belle nappe d'eau large de 30 pieds qui forme en tombant une espèce d'arcade, par-dessous laquelle on pourroit passer sans se mouiller, et il y a apparence qu'on prenoit autrefois ce plaisir; on y voit en effet comme une petite plate-forme où il y a plusieurs niches pour s'asseoir... Quand j'eus contemplé assez de temps cet endroit où le fleuve se précipite de si haut, l'élévation et la commodité du lieu m'engagea à dessiner le cours du Nil, dont voici en petit la copie de la carte qu'on m'a fait l'honneur de présenter au roi. »

A ce récit en effet est jointe une prétendue carte du Nil, où ne sont pas oubliées les montagnes de 200 pieds de haut, formant les cataractes selon Paul Lucas, qui, du reste, avait acquis le privilége des plus incroyables inventions, par l'accueil que reçut sa première relation où il ne s'en est pas montré économe, lui qui avait déja vu, dans ses autres voyages, des géants escaladant les montagnes de la Thessalie comme les marches ordinaires d'un escalier, des hommes à une seule jambe qui ne laissaient pas que de courir très-vite, et enfin rencontré, vu et entretenu dan désert le philosophe hermétique colas Flamel, et sa femme Per couple, dit-il, encore très-vi ce couple, à la vérité, était mo puis plus de trois cents ans.

Mais des témoins désintéresses amis du vrai que du merveilleux vu et mesuré la cataracte de S notre planche nº 3 en donne une très-fidèle.

Sur les deux rives du fleuve s'él les deux culées d'une montagne versale que son cours a coupée que à pic pour y former son lit; est inégal, parsemé de pics de plus ou moins élevés, plus ou rapprochés, formant des écueils quelques-uns sont de grandes île pics s'élèvent au-dessus des ea barrent le Nil dans tous les sen rêté contre ces obstacles, le fle refoule, se relève et les franc forme ainsi une suite de petites des, dont chacune est haute d' mi-pied ou moins. L'espace est pli de tourbillons et de gouffr le bruit des eaux qui se brise entendu à quelque distance. C sage serait très-dangereux pour vigation, mais une espèce de est ménagé sur la rive gauche; d les grosses eaux, tous les écueils côté du fleuve sont couverts changent en canal navigable; da basses eaux, les barques remont courant à la cordelle et en serr côte; en le descendant, elles so traînées avec une grande rapidit

Voilà au vrai la fameuse cat de Syène, qui se réduit à qu cascades distribuées sur une ce étendue de terrain et dont l'ens donne à peine quelques pieds de aux eaux du Nil à son entrée en E

On ne peut s'empêcher de s'ét de l'existence d'un pareil obstac navigation du fleuve, quand on à ces preuves nombreuses d'un ministration attentive et pui dont le gouvernement de l'anc Égypte a laissé tant de traces e subsistantes. Ces écueils de Syè



Lemaître Sc.

Der Nilfall. Cataracte du Nil.

cuseraient sa prévoyance ; mais ils nous la révèlent plutôt, et on ne doit y voir qu'un moyen efficace de défense contre les invasions des peuplades éthiopiennes qui, plus d'une fois, attaquèrent l'Égypte, y établirent à force ouverte une domination temporaire, et qui l'auraient peut-être envahie pour toujours, si cette barrière naturelle, fortifiée encore par les secours de l'art, n'avait contribué à réprimer l'esprit de conquête de ces peuplades, et à les retenir dans les limites de leur territoire au midi de l'Égypte.

Après les cataractes, les notions les plus populaires sur le Nil sont celles de ses *inondations* ou *débordements* annuels et réguliers. Peu de phénomènes ont en effet plus vivement excité la curiosité des hommes ; M. de Rozières qui les a observés sur les lieux, ajoute : « C'était un spectacle bien digne d'admiration, de voir régulièrement chaque année, sous un ciel serein, sans aucun symptôme précurseur, sans cause apparente, et comme par un pouvoir surnaturel, les eaux d'un grand fleuve, jusque-là claires et limpides, changer subitement de couleur *à l'époque fixe* du solstice d'été, se convertir à la vue en un fleuve de sang, en même temps grossir, s'élever graduellement jusqu'à l'équinoxe d'automne, et couvrir toute la surface de la contrée ; puis, pendant un intervalle aussi régulièrement déterminé, décroître, se retirer peu à peu, et rentrer dans leur lit à l'époque où les autres fleuves commencent à déborder. »

Les anciens philosophes se sont occupés à rechercher les causes de ce débordement : ils en ont proposé plusieurs explications plus ou moins fondées ; on sait aujourd'hui que les pluies périodiques de l'Abyssinie, au midi du tropique du Cancer, sont la seule cause de ces inondations ; car il ne tombe presque pas de pluie en Égypte, très-rarement dans la basse, et c'est un phénomène quand on en voit dans la haute. Toute la végétation en Égypte est donc le résultat de l'inondation annuelle du Nil par les pluies du tropique. Ces pluies commencent dès le mois de mars. Cet effet ne se fait sentir sur le Nil en Égypte qu'à la fin de juin ; dès cette époque, le fleuve croît pendant trois mois, jusqu'à l'équinoxe d'automne ; il décroît alors durant les trois mois suivants, après lesquels il est rentré dans son lit, et il reprend son cours ordinaire.

Durant l'inondation, l'aspect de l'Égypte est merveilleux ; c'est comme une grande mer, du sein de laquelle sortent des villes, des édifices publics et des chaussées qui conservent les communications.

Mais l'effet de ce phénomène a eu pour l'Égypte une tout autre importance : les débordements du Nil ont créé au milieu d'un désert le sol nécessaire à l'un des plus célèbres empires qui aient jamais existé ; il a secondé la nature dans la formation même de ce sol, et toute la Basse-Égypte n'est que le résultat d'un atterrissement successif par le fleuve, qui a ajouté ainsi une contrée entière à la vallée de la Thébaïde en rejetant plus loin les bornes mêmes de la mer ; le Delta n'est ainsi qu'une dépouille de l'Abyssinie, transportée par le fleuve à près de trois cents lieues de distance. Les anciens disaient avec raison que la Basse-Égypte était un présent du Nil ; le sol cultivable de l'Égypte entière a aussi la même origine. C'est ce que les prêtres de l'Égypte disaient aux voyageurs grecs, assurant que, lorsque Menès, leur premier roi, monta sur le trône, la Basse-Égypte n'était qu'un marais s'étendant de la Méditerranée jusqu'au lac Mœris, ce qui fait une distance de sept jours de navigation. Hérodote ajoute à leur récit qu'au-dessus même de ce lac, et jusqu'à trois autres journées de navigation, le terrain n'est encore qu'une alluvion du Nil ; il remonte en effet à la première bifurcation du fleuve, à quarante lieues environ du rivage actuel de la mer en ligne droite.

Tout ce que disaient Hérodote et les prêtres égyptiens a été reconnu

vrai par les savants modernes, et l'exhaussement du sol du Delta égyptien est un des faits les plus importants sur lesquels la géologie puisse exercer ses théories. Ce qu'ils disaient relativement à Menès, n'est peut-être pas aussi exact ; les temps paraissent trop courts pour qu'une lente opération du fleuve ait pu, depuis Menès jusqu'à nos jours, c'est-à-dire dans un espace de près de sept mille ans, transformer les bas-fonds des bords de la mer en terre habitable et cultivée.

L'exhaussement est produit par les matières que le Nil détache des montagnes de l'Abyssinie, entraîne avec lui et abandonne successivement dans les diverses parties de son cours. Ces matières exhaussent le lit du fleuve, et le limon déposé sur les terres exhausse également celles qui en occupent les rives. Il y a équilibre dans les résultats de ces deux opérations. On a déduit d'une foule de considérations très-rationnelles, et d'observations faites sur les lieux, que l'exhaussement était de 57 pouces en mille ans, ce qui depuis le roi Menès donnerait un exhaussement de 33 pieds 1/4. Or il est constaté que des fouilles de quatorze à quinze mètres (de 40 à 45 pieds) faites dans le Delta n'ont traversé que des couches de terre végétale, entremêlées de couches de sable quartzeux, semblable à celui que le Nil charrie. Il faut donc supposer que l'amélioration des bas-fonds de la Basse-Égypte fut antérieure au roi Menès, qui avait été d'ailleurs précédé en Égypte par le gouvernement théocratique. Peut-être faut-il seulement attribuer à ce roi un système de canalisation qui concourut très-directement à cette amélioration ; mais il est utile, dans toutes ces questions, de s'efforcer de mettre d'accord les faits naturels avec les donnees historiques.

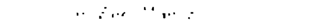
Du reste, l'eau du Nil a une réputation bien ancienne de salubrité, et les modernes la lui ont confirmée. Elle est très-legère, et d'une saveur très-agreable, ce qui a fait dire à un voyageur qu'elle est parmi les eaux ce que le vin de Champagne est parmi les
vins. Les Égyptiens disent a
si Mahomet en eût bu, il a
mandé à Dieu une vie étern
pouvoir en boire toujours. O
voie encore tous les jours à C
tinople, pour l'usage du gr
gneur et celui du sérail. L
chimique de cette eau a en e
firmé la bonne opinion que le
taux et même les voyageurs e
en donnent généralement.

On voit, par cette description
du Nil, tous les bienfaits qu'i
sur l'Égypte. Elle ne se for
n'existe que par lui ; si ses
ments cessaient, la disette
cruelle frapperait ses habitan
fleuve se desséchait, l'Égypt
raîtrait de la surface du glo
sol végétal qui la forme serai
stérile et en peu de temps reco
le désert : il ne resterait de
empire que le nom. Un illus
tugais, Albuquerque, voulut
l'Égypte au XV[e] siècle de no
et pour y parvenir, il songea
tourner le Nil avant qu'il att
cataracte de Syène : l'entrepr
hardie, mais supérieure à so
et l'Égypte échappa à la fure
vice-roi des Indes portugaise

III. LE FAYOUM ET LE LAC

On comprend tous les soin
gouvernement de l'Égypte
l'établissement des canaux, q
se rappelle que le sort du
pendait entièrement de l'in
du Nil ; si elle avait manq
lument, l'Égypte, si fécon
frappée de stérilité, et la fa
truisait la population. Il était
aussi que si elle était insuffi
y avait disette ; il en était d
si l'inondation était trop ab
ces résultats dépendaient ab
de la quantité des pluies d
sinie, et aucun moyen humai
vait les régler selon les be
pays. La sagesse du gouv
égyptien surmonta cependan
ficultés. Il avait compris
heure que les inondations du

ÆGYPTEN EGYPTE



venues à une hauteur convenable pouvaient seules assurer l'abondance qui garantissait aussi le repos des peuples. Ce gouvernement entreprit de prévenir le mal qui résultait également d'une crue insuffisante ou excessive, et pour assurer ces immenses résultats, il fit disposer un réservoir d'eau de soixante lieues carrées de surface : c'est le lac du Fayoum.

Nous avons déja dit qu'une coupure de la chaîne Libyque, située à une journée et demie au-dessus des pyramides de Sakkara, et large d'environ une lieue et demie, et qui s'élargit en s'enfonçant au couchant, conduit à une vaste plaine, au Fayoum, qui est un appendice de la vallée du Nil, *et qui* égalait en développement *l'étendue* de la Basse-Égypte. C'est là qu'existent les traces étendues de la plus vaste entreprise sociale qu'ait faite le génie de l'homme, je veux dire le lac Mœris. La province où il était situé formait sous les Grecs et les Romains, un *nome* appelé d'abord *Crocodilopolite* et ensuite *Arsinoïte*, et par les Égyptiens, avant les Grecs, *Piom*, et *Phaïom*, mot qui désigne un *lieu aqueux*, marécageux, et que les Arabes ont conservé dans le nom de *Fayoum* sous lequel cette province est encore désignée aujourd'hui.

La signification de ce nom permet de présumer que le sol du Fayoum fut d'abord occupé par un marais. Selon le rapport des anciens, le pharaon Mœris en aurait fait un lac ; si l'on admet qu'il fit creuser ce lac dans la partie occidentale de la province, comme il avait près de quarante lieues de tour et une assez grande profondeur, il s'ensuivrait que les Égyptiens en le creusant auraient enlevé plus de onze cents milliards de mètres cubes de terre ; ce qui ne peut pas être supposé : il faut donc admettre que le roi Mœris profita de la disposition naturelle du terrain pour y établir ce lac. Un canal, tiré du Nil et construit à travers les sables et les rochers, y conduisait les eaux du fleuve; vers le milieu du lac s'élevaient deux pyramides d'une grande hauteur, surmontées d'un colosse assis, et Hérodote en conclut que le lac avait été creusé de mains d'homme. Mais on a pu y bâtir les pyramides avant que le bas-fond fût occupé par les eaux dérivées du Nil. (Voy. la planche 23.)

L'importance de ce lac, qui n'avait pas moins de 60 lieues carrées, était immense pour l'Égypte : il régularisait les inondations et rendait sans effet sensible l'inégalité des pluies du tropique. Au moyen du canal tiré du Nil, le lac se remplissait lors de la crue des eaux, et s'élevait au niveau du plus haut débordement ; quand le Nil décroissait, le lac était fermé par des digues et des écluses, et conservait les eaux jusqu'au mois de décembre ; on ouvrait alors les digues, les eaux s'écoulaient par deux embouchures, et elles contribuaient à assurer la fertilité dans le Fayoum, le territoire de Memphis et une partie de l'Égypte moyenne. Il suppléait ainsi à un débordement insuffisant, et pouvait prévenir les effets d'une trop grande inondation en retenant les eaux comme un vaste réservoir. Ces grands intérêts étaient présents à l'esprit du roi qui ordonna ce vaste ouvrage d'utilité publique, et l'histoire a été reconnaissante en conservant au lac le nom de Mœris.

Ce prince, qui porta aussi le nom de Thutmosis dans les historiens grecs, régnait 1700 ans avant Jésus-Christ. Son nom est encore gravé sur quelques-uns des plus grands édifices de Thèbes, de la Nubie ; il reçut aussi les titres de bienfaiteur des mondes, serviteur du Soleil. L'obélisque qui est à Saint-Jean-de-Latran à Rome, avait été érigé en son honneur en Égypte ; il y a aussi dans le musée de Turin une statue de ce roi ; elle est de proportions colossales, et en granit noir à taches blanches. Les prêtres égyptiens parlèrent de lui à Hérodote, quoique ce prince fût mort alors depuis plus de mille ans. Mœris a mérité, par les immenses ouvrages exécutés sous son règne, notamment par le lac du Fayoum, dont nous avons essayé de donner une idée, la renommée que l'his-

toire lui a conservée jusqu'à nos jours.

Les eaux du lac du Fayoum, qu'on appelle aussi en arabe Birket-el-Karoun, ont un degré de salure très-considérable; trois mois après que l'eau du Nil y est arrivée, elle est six fois plus salée que celle de la mer, et cependant le lac n'est alimenté que par les eaux douces du Nil. Mais des efflorescences salines existent sur les berges du canal qui les conduit, et ces berges contiennent une quantité très-considérable de muriate de chaux; la base calcaire du terrain du lac a quelques veines de sel gemme; on trouve aussi ce même sel dans les environs du lac.

IV. FERTILITÉ DE L'ÉGYPTE.

On peut donner une idée de la fertilité de l'Égypte, en disant que la terre porte tous les mois et des fleurs et des fruits. On sème les blés en novembre, à mesure que les eaux du Nil se retirent; les narcisses, les violettes et les [illegible] fleurissent; on récolte les dattes et le fruit du sebestier. En décembre, les arbres perdent leur feuillage, mais les blés, les herbes, les fleurs couvrent partout la terre, et lui donnent l'aspect d'un nouveau printemps. En janvier, on sème [illegible] et autres grains, les fèves et le [illegible] [illegible]

mois de juillet amène la plantation du riz, du maïs, la récolte du lin et du coton, et l'abondance des raisins aux environs du Caire. Au mois d'août, c'est la troisième coupe du trèfle, la floraison du nénuphar et du jasmin; les palmiers et les vignes sont chargés de fruits mûrs, les melons sont déjà trop aqueux. La récolte des oranges, citrons, tamarins, olives et du riz, annonce le mois de septembre; enfin en octobre commencent des semailles, l'herbe s'élève assez haut pour cacher le bétail, et les acacias et autres arbustes épineux sont couverts de fleurs odorantes. Rien n'égale nulle part cette richesse et cette variété de végétation: que n'obtiendrait-on pas d'un tel pays, si l'industrie et la civilisation européennes pouvaient y répandre tous leurs bienfaits?

V. CLIMAT DE L'ÉGYPTE.

Le climat de l'Égypte est très-sain, et il a été reconnu par des recherches très-exactes, faites durant l'expédition française, que la mortalité parmi les Européens y était moindre que dans nos climats. C'est cependant en Égypte que la peste paraît avoir pris naissance et y être indigène. Elle se montre après la retraite des eaux de l'inondation. Nous ferons voir, en parlant des momies ou corps embaumés, comment les anciens Égyptiens se proposèrent de se préserver d'un tel fléau. Il y a cependant de très-mauvais vents en Égypte; les vents du nord soufflent en [illegible], le vent em[illegible] se manifeste, mais il [illegible] nomme *Kham*-[illegible] dans le désert, [illegible] l'atmosphère [illegible] pourpre la co[illegible] n'est plus élastique; une [illegible] règne par[illegible] aux [illegible] ardente, [illegible] Malheur [illegible] surprend [illegible] fléau, si [illegible] détruite [illegible] par l'analyse contre

d'Ammon : s'avançant à travers
es, dit Hérodote, et se trouvant
rès à moitié chemin, un vent
li, violent et tempêtueux, vint
ller pendant le temps qu'elle
rrêtée pour manger, et ce vent
e tels tourbillons de sable, que
entière fut engloutie et dispa-
ièrement. Le chameau, ce ro-
habitant du désert, redoute le
n, et quand ce vent souffle, il se
it à son influence meurtrière,
ant ses yeux constamment fer-
en enfonçant sa tête dans les
qui dessèchent moins son ha-
éja embrasée par la haute tem-
re et la réverbération du désert.

VI. OASIS.

donne le nom d'Oasis à des
s plus ou moins étendues de
qu'une source d'eau fertilise
ieu des sables; ce sont de vé-
s îles de verdure sur la plage
des déserts. Elles sont situées à
ent de la chaîne Libyque sur la
auche du Nil, et connues dès la
aute antiquité. Elles furent à la
époque des dépendances du ter-
de l'Égypte. L'histoire a en effet
vé la tradition d'une rébellion des
ts du territoire Libyque, dès les
rs temps de la monarchie égyp-
On ne parvient dans ces can-
olés qu'après plusieurs journées
rche dans le désert; quelques
urs modernes y ont pénétré, et
ssède aujourd'hui des notions
sur les principales Oasis de
e.
nom est tiré de l'ancienne lan-
yptienne où il signifiait *habita-*
t comme le dit un géographe
'étaient des régions habitées et
ées de vastes déserts; un autre
n grec trouvait qu'elles offraient
agréments pour mériter le nom
des bienheureux. La grande
es anciens est celle qu'on nomme
l'hui El-Khargéh, à la hauteur
es : elle est la plus méridionale
sis de l'Égypte. En s'avançant
Delta, on trouve celles de
Dakhel, Farâfréh, El-Behryéh, d'où l'on parvient, par une route au nord-ouest, à la plus célèbre des Oasis, nommée aujourd'hui de Syouah, et par les anciens *Oasis de Jupiter-Ammon*. C'est là en effet qu'existait le fameux oracle que toute l'antiquité alla consulter, et qui cessa de prédire et de parler, comme tous les autres, quand l'importance politique du pays où il était établi fut anéantie. On rapporte l'origine de l'oracle d'Ammon à une intervention supérieure, et on raconte qu'une colombe, partie du grand temple de Thèbes d'Égypte, alla désigner, avec évidence, le lieu où l'oracle devait être établi. Le temple d'Ammon, qui était la grande divinité de Thèbes, et que les Grecs ont assimilé à leur Jupiter, fut en effet construit dans la partie la plus fertile de l'Oasis. La statue du dieu était faite avec du bronze où l'on avait mêlé des émeraudes et autres pierres précieuses. Il était porté sur une barque d'or, comme les autres grands dieux de l'Égypte. Plus de cent prêtres étaient attachés au service du temple, et c'était par la bouche des plus anciens que le dieu Ammon rendait ses oracles, les plus célèbres de toute l'antiquité; Hercule, Persée, et une foule d'autres personnages illustres dans les traditions historiques de la Grèce, allèrent religieusement le consulter. Non loin du temple était une autre merveille; c'était une source nommée la *Fontaine du Soleil*: selon Hérodote, l'eau en était tiède le matin et froide à midi, tiède au coucher du soleil, et bouillante vers le milieu de la nuit. Alexandre-le-Grand voulut visiter et consulter cet oracle de Jupiter, l'auteur de sa race, disait-il; il descendit donc des environs de Memphis, dans la Basse-Égypte, auprès du lac Maréotis; il s'enfonça de là dans le désert avec les personnes qu'il avait désignées pour le voyage à l'Oasis d'Ammon. Les deux premiers jours, dit Quinte-Curce, la fatigue était supportable, quoiqu'on n'eût jamais vu de telles solitudes; mais dès qu'on fut avancé dans ces mers de sable, l'aspect de la terre ne frappait

yeux; pas un arbre, pas une
végétation; la provision d'eau,
ur les chameaux, était épuisée,
en avait pas dans ce sable brû-
oleil avait tout desséché; mais
it heureusement un peu de
on se désaltéra avec avidité,
recevant dans sa bouche l'eau
bait du ciel. On mit quatre
raverser ces vastes solitudes.
on approchait, une troupe de
vint servir de guide à l'ar-
lexandre; enfin il arriva à
Ammon, où il vit, au milieu
ces déserts, le temple en-
in bois épais, où des sources
ses entretenaient la fraîcheur
étation, et il visita aussi la
du Soleil, dont Hérodote
t connaître l'existence aux
n siècle auparavant. Alexan-
ulta l'oracle, qui déclara,
itation, qu'il était le fils de

oyageurs modernes ont re-
l'Oasis de Syouah les restes
les égyptiens, la fontaine in-
ite qu'Hérodote et Alexandre
bien connue, des tombeaux
ans le roc, des restes de momies
ires lieues de terrains fertiles,
ints à plusieurs villages. La
youah, qui donne aujourd'hui
à l'Oasis, en est le chef-lieu.
le est placée sur le sommet
ier; elle est divisée en deux
stinctes; dans l'une, celle qui
ient, habitent les gens ma-
femmes et les enfants; dans
l'occident, sur un sol plus
eufs et les garçons. Les rues
vertes et on circule dans la
ne maison à l'autre, comme
es dans une ruche; mais en
h, il faut avoir une lampe à la
a population de Syouah est
9,000 individus.
lieue et demie de cette ville,
ord est, existent, à Omm-
es ruines d'un grand temple
égyptien; il était formé de
ntes, dont la plus étendue
pieds de longueur, sur 300
ir. Une salle encore subsis-
tante est couverte par trois énormes pierres qui lui servent de plafond; elles ont chacune 26 pieds sur 33, et pèsent ainsi cent mille livres chaque; des sculptures subsistent encore et prouvent que le temple était dédié à la grande divinité de Thèbes, à Ammon-Ra, le Jupiter-Ammon des Grecs. Des inscriptions en caractères hiéroglyphiques accompagnaient les scènes religieuses figurées sur les bas-reliefs. Non loin de ces ruines, au sud-est, on retrouve dans un bois de palmiers la fontaine dont les eaux sont alternativement chaudes et froides dans l'espace de 12 heures. Voilà donc le véritable temple de Jupiter-Ammon et la fontaine du Soleil dont Hérodote a donné la description et qu'Alexandre-le-Grand alla visiter, après qu'il eut fait la conquête de l'Égypte. Cambyse avait voulu détruire ce temple; son armée périt à la traversée du désert. Alexandre s'y rendit pour honorer le dieu, et aussi, dit une tradition, parce qu'Hercule et Persée avaient fait ce voyage. L'Oasis d'Ammon fut célèbre dès la plus haute antiquité : c'était un temple dédié au grand dieu de l'Égypte, Ammon-Ra à tête de bélier, comme le montrent les sculptures du temple d'Omm-Beyda; quant à l'oracle, il est vraisemblable qu'il fut imaginé par les Grecs; et Cambyse, qui le méprisait, ne pensait, en occupant le pays des Ammoniens, qu'à en faire la conquête.

Autrefois réunies à l'Égypte, dont elles étaient des dépendances politiques, les Oasis en sont aujourd'hui séparées de fait, et ne conservent avec elle que des relations de commerce; les Oasis sont les stations, les lieux de rafraîchissement des caravanes qui partent chaque année de l'intérieur de l'Afrique, et traversent le grand désert pour se rendre en Égypte. Elles sont d'une ressource infinie pour la sûreté et le succès de ces voyages.

VII. LA MER ROUGE.

A l'orient du Nil, le sol de l'Égypte s'étend en désert montueux jusqu'aux

rivages de la mer Rouge, dont la côte a presque la même direction que le bassin du Nil. Ce désert était occupé autrefois par les Troglodytes ou habitants de grottes creusées dans le roc. L'extrémité de la mer Rouge est à la hauteur du Kaire; ces deux points ne sont éloignés que d'environ 25 lieues; il y a la même distance du bras occidental de la mer Rouge à la mer Méditerranée, car la mer Rouge se termine de ce côté par deux bras : c'est dans l'espace triangulaire renfermé entre ces deux bras que sont situés des lieux célèbres dans l'histoire sainte, le désert et le mont Sinaï, par le séjour de Moïse et des Israélites, et l'état des lieux offre encore des rapports frappants avec les indications et les relations de la Bible.

C'est à Memphis, à 25 lieues du bras droit de la mer Rouge, que se sont passés les grands événements où Moïse joue le principal rôle. Il entreprend, par l'ordre de Dieu, de délivrer les Hébreux de l'esclavage où ils vivent en Égypte depuis plusieurs siècles; il demande l'agrément du roi pour se rendre dans le désert, afin, lui dit-il, de *faire des sacrifices pour lesquels on immolait des animaux révérés par les Égyptiens.* Il se met en route suivi de son peuple, et après avoir emprunté aux Égyptiens, toujours sous le même prétexte de leurs sacrifices dans le désert, une grande quantité de vases d'or et d'argent, Moïse se rendit dans le désert de Sinaï; il ne prit pas le chemin le plus court; il conduisit les Hébreux, dit la Bible, par le chemin du désert qui est près de la mer Rouge. Il cachait ainsi au roi d'Égypte le véritable but de son entreprise, et il suivit, pendant trois jours entiers, le rivage de cette mer; le premier, ils arrivèrent à un lieu nommé Socoth, et qui n'est plus connu; le second, au fond du désert, entre la mer et des rochers inaccessibles, et cette position est encore reconnaissable à Byr-Soueys, où un coude de la mer se joint à la haute chaîne du mont Attaka et semble fermer le désert; le troisième jour, Dieu leur ordonna de revenir sur leurs pas et de camper devant Hahiroth; cette ville existe encore sous le nom de Hadjéroth. C'est à peu près vis-à-vis de ce lieu que les Israélites passèrent la mer Rouge à pied sec; c'est là que s'est formé en effet un ensablement qui a séparé cette mer du vaste bassin qui la borne au nord, et avant que cet ensablement fût complet, il a dû n'être qu'un bas-fonds guéable à marée basse. Moïse, qui avait long-temps habité les bords de la mer Rouge, ne devait pas ignorer cette particularité; il en profita pour sauver le peuple de Dieu des armes du Pharaon égyptien. Les Arabes Bédouins ont conservé jusqu'à nos jours la tradition du passage de la mer Rouge par Moïse, et ils donnent encore à quelques sources d'eau douce le nom de Fontaines de Moïse. On sait la suite de ce grand événement; les Israélites arrivèrent sains et saufs au désert de Sinaï et dressèrent leurs tentes vis-à-vis de la montagne. Moïse y monta pour parler à Dieu; il revint ensuite vers le peuple, en fit assembler les anciens; il leur exposa les ordres de Dieu, qui, descendu lui-même sur le Sinaï, au milieu des éclairs, du tonnerre et des feux, donna sa loi, dont Moïse présenta ensuite les tables au peuple en lui disant : Elles sont écrites de la main de Dieu. Toutes les descriptions de ces lieux mentionnés dans la Bible sont encore d'une complète exactitude; on y suit Moïse errant avec son peuple aux environs du Sinaï, essayant, sans succès, de passer en Syrie pour conquérir la terre de Chanaan, attendant dans le désert que le courage et l'obéissance vinssent à son peuple indiscipliné, et que les souvenirs et les regrets de l'Égypte fussent effacés par la mort de ceux des Israélites qui y étaient nés. Il voulait donner à son peuple des lois et un culte qui fussent la base et les garants de sa nationalité; il y travailla durant 38 ans, mais il mourut pendant sa seconde entreprise contre la Syrie, sans entrer dnas la terre promise, et il désigna Josué pour son successeur. Ainsi l'histoire des rois d'Égypte est intimement mêlée aux

narrations de la Bible, et nous aurons encore plusieurs fois l'occasion de faire voir qu'elles se prêtent un secours mutuel et concourent par leurs témoignages à la manifestation de la vérité de l'histoire générale.

Nous ne devons pas omettre de rappeler combien de tentatives ont été faites pour mettre la mer Méditerranée en communication avec la mer Rouge, au moyen d'un canal, et pour parvenir ainsi très-facilement de l'Europe méridionale dans l'Inde. Mais les eaux de la mer Rouge sont élevées de plus de 30 pieds au-dessus du niveau de celles de la Méditerranée. C'est cette différence de niveau qui empêcha et les rois d'Égypte et les rois de Perse qui la gouvernèrent, de terminer le canal commencé d'une mer à l'autre. Il paraît toutefois que les Ptolémées achevèrent ce canal, et Pline en donne la longueur, qui a été trouvée exacte par les modernes. Le calife Omar fit aussi rouvrir le canal, et il est prouvé que les Arabes y naviguèrent pendant plus d'un siècle. Enfin, durant l'expédition française en Égypte, on examina cette question qui est d'un si grand intérêt pour le commerce de l'Europe avec l'Asie et l'Inde; on chercha les traces de ce grand ouvrage des anciens, et ce fut l'empereur Napoléon, alors général en chef de l'armée d'Orient, qui les découvrit le premier dans le désert de Suèz; il fit, avec son escorte, quatre lieues dans le canal même, dont il reconnut ainsi la direction; mais il faillit périr par le retour précipité de la marée, car il s'égara durant cette reconnaissance. La nuit approchait; cependant il parvint heureusement à Hadjéroth : c'est le lieu même où Moïse avait campé avant de traverser la mer Rouge, et 3,300 ans avant Napoléon.

VIII. ANIMAUX PARTICULIERS A L'ÉGYPTE.

En faisant connaître ici quelques-uns des animaux qui sont particuliers à l'Égypte, nous ne les qualifierons pas tous de *monstres*, quoique un auteur ancien ait dit que l'Afrique en nourrissait beaucoup, et qu'elle était leur véritable patrie. Plus d'un moderne partagerait peut-être cette opinion, s'il n'était averti qu'on ne doit point considérer comme tels les animaux des climats lointains, par cela seul que ces animaux ne ressemblent pas aux types qui lui sont familiers, à ceux qu'il a l'habitude de voir autour de lui. Sa réserve doit même aller jusqu'à se garder de croire qu'il ne peut exister que dans ces types, des formes assorties, des proportions harmonieuses, des mouvements réguliers et gracieux, et des fonctions faciles et naturelles. La connaissance des animaux particuliers à l'Égypte prouvera à plusieurs égards l'exactitude de notre remarque.

Les espèces des *poissons* du Nil sont assez variées : les uns s'éloignent peu de son embouchure; ce sont des habitués de la mer, qui font de longues excursions dans les fleuves où ils cherchent une certaine profondeur et un fond qui remplit certaines conditions. Les autres sont répandus dans tout le cours du Nil, et ils en sont les véritables habitants; ils sont descendus en Égypte avec lui des régions plus méridionales. Le plus singulier de ces poissons est le *bichir*, qui tient à la fois du serpent par sa forme allongée et la nature de ses téguments; des cétacées, en ce qu'il est pourvu d'évents ou d'ouvertures dans le crâne par où l'eau s'échappe; enfin des quadrupèdes, par des extrémités analogues à leurs membres. Sa queue est courte, son abdomen est de grande dimension, et ses nageoires dorsales très-nombreuses. Il a environ deux pieds de longueur, et, vivant dans les lieux les plus profonds du fleuve, les pêcheurs le prennent très-rarement; il est carnassier; sa chair est blanche et savoureuse; la solidité de ses écailles ne permettant pas de l'entamer avec le couteau, on le fait d'abord cuire au four et on le retire ensuite de sa peau comme un manchon de son étui. Le *fahaka* est un autre poisson non moins singulier; quoique al-

;é, ayant la faculté de se remplir
:, *il* se gonfle en respirant à la
ace de l'eau; son ventre devient
volumineux, et, le poids du dos
nt à l'emporter, l'animal culbute
meure renversé sur le dos, ayant
arence d'un globe hérissé d'épi-
celles-ci servent à sa défense,
me au hérisson de terre. Le *fa-*
z vient en Égypte avec les eaux de
ndation; le débordement le jette
les terres, où le Nil l'abandonne
e retirant; toute la population des
pagnes attend ce moment avec
atience; elle ramasse les fahaka
: empressement et y trouve une
rriture abondante; les oiseaux les
erchent aussi; enfin les enfants
rouvent le sujet d'un divertisse-
nt très-désiré; ils les observent et
promènent sur les eaux, les lan-
t comme des billes de billard; après
nort de l'animal, ils gonflent et
nt sa peau à volonté; desséchés
s leur forme sphéroïde, les fahaka
la faculté de conserver l'air d nt
sont remplis et peuvent long-temps
vir de ballon après leur mort. On
que ce poisson a de la voix. Les
itants de l'Égypte connaissent aussi
ilure tremblant, qui est un pois-
électrique; les Arabes le nomment
d ou *raasch*, *le tonnerre*, n'igno-
t pas les propriétés électriques qui
dent ce poisson si remarquable. Ils
ient que la couche de graisse qu'on
uve sous sa peau, et qui est son
areil électrique, est un remede in-
lible contre beaucoup de maladies;
la brûle sur des brasiers et on ex-
e le malade au contact du gaz pro-
t par la combustion.

e système général des *oiseaux* de
ypte comprend des ordres et des
illes très-variés, tels que, parmi
oiseaux de proie, les vautours,
éperviers, les chouettes; parmi les
npeurs, les couas et les coucals;
ni les passereaux, l'hirondelle, la
ette, le merle, la fauvette, le
elet, l'alouette, le moineau, le
vreuil; parmi les passerigalles,
pigeons et les colombes; parmi les
assiers, le pluvier, le vanneau,
le héron, l'ibis blanc et l'ibis noir, le rhyncée du cap de Bonne-Espérance, les chevaliers; enfin parmi les palmipèdes, les hirondelles de mer, le cormoran et les canards.

Le Nil a de grandes *tortues* d'eau douce, comme tous les autres grands fleuves des pays chauds; on a trouvé, en effet, des *trionyx*, ou grande tortue du Nil, dans les rivières de la Géorgie, de la Caroline, du Sénégal, de la Perse et de l'Inde, et toutes ces tortues se ressemblent par des caractères essentiels. Les trionyx ont leur mâchoire garnie de véritables lèvres mobiles; elles tournent sur elles-mêmes en nageant, de sorte que lorsqu'elles sont à fleur d'eau, on voit alternativement leur dos et leur ventre. C'est ce que font aussi les cétacées qui allaitent leurs petits, et qui leur procurent ainsi le moyen de venir puiser à la surface de l'eau l'air nécessaire à leur respiration. Les trionyx du Nil ont jusqu'à 3 pieds de longueur.

Parmi les reptiles du Nil on distingue aussi le *tupinambis*, qui vit sur les bords du fleuve et y va chercher sa nourriture au fond des eaux. Ce lézard, de 3 à 4 pieds de longueur, jouit d'une très-bonne réputation parmi la population égyptienne; on ne l'appelle que *la sauvegarde*, *le sauveur*, *le monitor* : on prétend, en effet, que lorsque des hommes se trouvent, à leur insu, menacés par le crocodile, le tupinambis s'empresse de les avertir, par ses sifflements, de la présence du redoutable amphibie. Ces sifflements sont en effet des cris d'alarme, par lesquels le tupinambis exprime son propre effroi à la vue du crocodile, qui est pour lui un ennemi très-dangereux. Le *monitor* n'a point les pattes palmées comme les autres reptiles nageants; sa queue est comprimée latéralement et surmontée d'une crête longitudinale très-prononcée. Il y a aussi un tupinambis du désert; il ressemble à celui du Nil; seulement sa queue n'a point de crête et elle est presque exactement ronde; Hérodote désigne celui-ci sous le nom de crocodile terrestre, et les bateleurs du Kaire l'emploient assez ordinaire-

narrations de la Bible, et nous aurons encore plusieurs fois l'occasion de faire voir qu'elles se prêtent un secours mutuel et concourent par leurs témoignages à la manifestation de la vérité de l'histoire générale.

Nous ne devons pas omettre de rappeler combien de tentatives ont été faites pour mettre la mer Méditerranée en communication avec la mer Rouge, au moyen d'un canal, et pour parvenir ainsi très-facilement de l'Europe méridionale dans l'Inde. Mais les eaux de la mer Rouge sont élevées de plus de 30 pieds au-dessus du niveau de celles de la Méditerranée. C'est cette différence de niveau qui empêcha et les rois d'Égypte et les rois de Perse qui la gouvernèrent, de terminer le canal commencé d'une mer à l'autre. Il paraît toutefois que les Ptolémées achevèrent ce canal, et Pline en donne la longueur, qui a été trouvée exacte par les modernes. Le calife Omar fit aussi rouvrir le canal, et il est prouvé que les Arabes y naviguèrent pendant plus d'un siècle. Enfin, durant l'expédition française en Égypte, on examina cette question qui est d'un si grand intérêt pour le commerce de l'Europe avec l'Asie et l'Inde; on chercha les traces de ce grand ouvrage des anciens, et ce fut l'empereur Napoléon, alors général en chef de l'armée d'Orient, qui les découvrit le premier dans le désert de Suèz; il fit, avec son escorte, quatre lieues dans le canal même, dont il reconnut ainsi la direction; mais il faillit périr par le retour précipité de la marée, car il s'égara durant cette reconnaissance. La nuit approchait; cependant il parvint heureusement à Hadjéroth : c'est le lieu même où Moïse avait campé avant de traverser la mer Rouge, et 3,300 ans avant Napoléon.

VIII. ANIMAUX PARTICULIERS A L'ÉGYPTE.

En faisant connaître ici quelques-uns des animaux qui sont particuliers à l'Égypte, nous ne les qualifierons pas tous de *monstres*, quoique un auteur ancien ait dit que l'Afrique en nourrissait beaucoup, et qu'elle était leur véritable patrie. Plus d'un moderne partagerait peut-être cette opinion, s'il n'était averti qu'on ne doit point considérer comme tels les animaux des climats lointains, par cela seul que ces animaux ne ressemblent pas aux types qui lui sont familiers, à ceux qu'il a l'habitude de voir autour de lui. Sa réserve doit même aller jusqu'à se garder de croire qu'il ne peut exister que dans ces types, des formes assorties, des proportions harmonieuses, des mouvements réguliers et gracieux, et des fonctions faciles et naturelles. La connaissance des animaux particuliers à l'Égypte prouvera à plusieurs égards l'exactitude de notre remarque.

Les espèces des *poissons* du Nil sont assez variées : les uns s'éloignent peu de son embouchure; ce sont des habitués de la mer, qui font de longues excursions dans les fleuves où ils cherchent une certaine profondeur et un fond qui remplit certaines conditions. Les autres sont répandus dans tout le cours du Nil, et ils en sont les véritables habitants; ils sont descendus en Égypte avec lui des régions plus méridionales. Le plus singulier de ces poissons est le *bichir*, qui tient à la fois du serpent par sa forme allongée et la nature de ses téguments; des cétacées, en ce qu'il est pourvu d'évents ou d'ouvertures dans le crâne par où l'eau s'échappe; enfin des quadrupèdes, par des extrémités analogues à leurs membres. Sa queue est courte, son abdomen est de grande dimension, et ses nageoires dorsales très-nombreuses. Il a environ deux pieds de longueur, et, vivant dans les lieux les plus profonds du fleuve, les pêcheurs le prennent très-rarement; il est carnassier; sa chair est blanche et savoureuse; la solidité de ses écailles ne permettant pas de l'entamer avec le couteau, on le fait d'abord cuire au four et on le retire ensuite de sa peau comme un manchon de son étui. Le *fahaka* est un autre poisson non moins singulier; quoique al-

, ayant la faculté de se remplir , il se gonfle en respirant à la ce de l'eau; son ventre devient 'olumineux, et, le poids du dos ıt à l'emporter, l'animal culbute meure renversé sur le dos, ayant arence d'un globe hérissé d'épi- celles-ci servent à sa défense, ne au hérisson de terre. Le *fa-ı* vient en Égypte avec les eaux de ndation; le débordement le jette les terres, où le Nil l'abandonne e retirant; toute la population des pagnes attend ce moment avec itience; elle ramasse les fahaka : empressement et y trouve une rriture abondante; les oiseaux les ıerchent aussi; enfin les enfants rouvent le sujet d'un divertisse- nt très-désiré; ils les observent et promènent sur les eaux, les lan- t comme des billes de billard; après nort de l'animal, ils gonflent et ›nt sa peau à volonté; desséchés s leur forme sphéroïde, les fahaka la faculté de conserver l'air d nt sont remplis et peuvent long-temps vir de ballon après leur mort. On que ce poisson a de la voix. Les itants de l'Égypte connaissent aussi *ilure tremblant*, qui est un pois- : électrique; les Arabes le nomment *ıd* ou *raasch*, *le tonnerre*, n'igno- :t pas les propriétés électriques qui dent ce poisson si remarquable. Ils ient que la couche de graisse qu'on uve sous sa peau, et qui est son ›areil électrique, est un remède in- llible contre beaucoup de maladies; la brûle sur des brasiers et on ex- e le malade au contact du gaz pro- t par la combustion.

Le système général des *oiseaux* de gypte comprend des ordres et des illes très-variés, tels que, parmi oiseaux de proie, les vautours, éperviers, les chouettes; parmi les npeurs, les couas et les coucals; ni les passereaux, l'hirondelle, la ıette, le merle, la fauvette, le elet, l'alouette, le moineau, le vreuil; parmi les passerigalles, pigeons et les colombes; parmi les ıssiers, le pluvier, le vanneau, le héron, l'ibis blanc et l'ibis noir, le rhyncée du cap de Bonne-Espérance, les chevaliers; enfin parmi les palmipèdes, les hirondelles de mer, le cormoran et les canards.

Le Nil a de grandes *tortues* d'eau douce, comme tous les autres grands fleuves des pays chauds; on a trouvé, en effet, des *trionyx*, ou grande tortue du Nil, dans les rivières de la Géorgie, de la Caroline, du Sénégal, de la Perse et de l'Inde, et toutes ces tortues se ressemblent par des caractères essentiels. Les trionyx ont leur mâchoire garnie de véritables lèvres mobiles; elles tournent sur elles-mêmes en nageant, de sorte que lorsqu'elles sont à fleur d'eau, on voit alternativement leur dos et leur ventre. C'est ce que font aussi les cétacées qui allaitent leurs petits, et qui leur procurent ainsi le moyen de venir puiser à la surface de l'eau l'air nécessaire à leur respiration. Les trionyx du Nil ont jusqu'à 3 pieds de longueur.

Parmi les reptiles du Nil on distingue aussi le *tupinambis*, qui vit sur les bords du fleuve et y va chercher sa nourriture au fond des eaux. Ce lézard, de 3 à 4 pieds de longueur, jouit d'une très-bonne réputation parmi la population égyptienne; on ne l'appelle que *la sauvegarde*, *le sauveur*, *le monitor* : on prétend, en effet, que lorsque des hommes se trouvent, à leur insu, menacés par le crocodile, le tupinambis s'empresse de les avertir, par ses sifflements, de la présence du redoutable amphibie. Ces sifflements sont en effet des cris d'alarme, par lesquels le tupinambis exprime son propre effroi à la vue du crocodile, qui est pour lui un ennemi très-dangereux. Le *monitor* n'a point les pattes palmées comme les autres reptiles nageants; sa queue est comprimée latéralement et surmontée d'une crête longitudinale très-prononcée. Il y a aussi un tupinambis du désert; il ressemble à celui du Nil; seulement sa queue n'a point de crête et elle est presque exactement ronde; Hérodote désigne celui-ci sous le nom de crocodile terrestre, et les bateleurs du Kaire l'emploient assez ordinaire-

ment dans leurs parades publiques, après toutefois avoir arraché les dents à cet animal très-carnassier. En captivité, il refuse toute nourriture, et c'est par la violence qu'on parvient à lui en faire avaler.

Les espèces des *couleuvres* sont assez nombreuses en Égypte; on a donné la description des cinq principales; la plus jolie de toutes est la couleuvre à capuchon, remarquable par la disposition très-gracieuse de ses couleurs, la brièveté de sa queue et celle de son corps entier, qui ne dépasse guère un pied. Une grande tache noirâtre, qui couvre le dessus de sa tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, et qui figure un capuchon, a fait donner à cette couleuvre le nom qu'elle porte. Le *scythale* des Pyramides, qui ressemble beaucoup à la vipère, a comme elle des crochets venimeux; il parvient rarement à une longueur de deux pieds; il est très-redouté au Kaire et dans les environs des Pyramides; c'est contre lui surtout qu'on invoque la science et le pouvoir surnaturel des *psylles*, dont nous parlerons tout à l'heure. La *vipère céraste*, ou cornue, n'est pas moins redoutable; au-dessus de chacun de ses deux yeux naît une petite éminence ou petite corne, de 2 à 3 lignes de hauteur, s'inclinant un peu en arrière; c'est de là que le céraste a tiré son nom. La *vipère hajé* est également très-connue des habitants de l'Égypte; elle n'a pas moins de cinq pieds de longueur, et trois pouces de tour. Cette vipère a la faculté d'élargir en manière de disque la partie la plus antérieure de son corps, en le redressant et paraissant marcher sur le reste. Dès qu'on l'approche, elle dresse sa tête pour veiller à sa défense; sa morsure est très-dangereuse; la plus petite quantité de venin, placée par incision dans la cuisse d'un pigeon, détermine chez lui des vomissements abondants, de violentes convulsions, et il meurt au bout d'un quart d'heure. Cette vipère est très-répandue en Égypte, dans les fossés, et plus souvent dans les champs; les cultivateurs connaissent le danger d'une pareille rencontre, mais ils savent aussi qu'il n'y en a pas en n'en approchant pas à une certaine distance; la vipère se contente de les suivre du regard, après avoir dressé sa tête. Les bateleurs du Kaire parviennent cependant à apprivoiser ce redoutable reptile; après lui avoir arraché les crochets venimeux, ils le dressent à un grand nombre de tours qui charment la population de l'Égypte et charmeraient aussi sans doute celle de l'Occident. La vipère hajé se *change en bâton*, contrefait le mort, etc. Pour en faire un bâton, le bateleur crache dans la gueule du serpent, le contraint à la fermer, lui appuie la main sur la tête, et aussitôt le serpent devient roide et immobile; il semble tombé en catalepsie, et ne se réveille que lorsque les bateleurs saisissent sa queue et la roulent fortement dans leurs mains. Ceci rappelle tout ce que l'antiquité nous a dit des *psylles*, ou individus qui ont le don de charmer les serpents et de guérir leurs morsures.

Plusieurs auteurs ont attesté la vérité de leur science sur ce point; il paraît que les psylles d'Égypte étaient les plus célèbres; ils y formaient une corporation qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Les psylles actuels affirment que tout homme qui ne descendrait pas d'un psylle de pure race psylle, tenterait en vain d'exercer leur profession (car c'en est une, parce qu'ils sont habituellement appelés pour purger les habitations des serpents qui s'y introduisent très-fréquemment). On chasse les couleuvres comme on chasse les souris de nos demeures, sans en être effrayé, quand on les rencontre dans les chambres, ou sur les lits et autres meubles. On appelle un psylle pour se défaire des serpents dangereux. Les psylles figurent, en Égypte, dans les fêtes et promenades religieuses, et en sont un des plus curieux ornements : ils portent l'émotion du peuple au plus haut degré d'énergie. Dans les principales rues du Kaire, les psylles y paraissent presque nus, affectant des manières d'insensés, et portant des besaces assez vastes, afin d'y rassembler un plus grand nombre

de serpents. Ils se font un mérite d'avoir de ces animaux enlacés autour d'eux, enveloppant leur cou, leurs bras et toutes les autres parties de leur corps. Pour exciter davantage l'intérêt des spectateurs, ils se font piquer et déchirer la poitrine et le ventre par les serpents, et réagissent avec une sorte de fureur sur eux, affectant de les manger tout crus. Dans les jours ordinaires, les plus pauvres d'entre les psylles se dévouent au métier de bateleur dans les carrefours et lieux très-fréquentés : ils emploient les serpents de toutes les façons, variant tous leurs tours, au moyen desquels ils espèrent exciter une extrême surprise, et jusqu'à de vifs sentiments de terreur. Le serpent qu'ils préfèrent est la couleuvre *hajé*. Les gens riches qui craignent les serpents s'adressent aux psylles pour en préserver leurs maisons : mais c'est le plus petit nombre qui agit ainsi par prévoyance, les psylles étant peu nombreux, et très-exigeants quant à leur salaire. Le spirituel Denon raconte qu'étant un jour chez le général en chef Bonaparte, au Kaire, on y introduisit des psylles, et on leur fit plusieurs questions relativement au mystère de leur secte et à la relation qu'elle a avec les serpents, auxquels ils paraissaient commander ; ils montraient plus d'audace que d'intelligence dans leurs réponses. On en vint à l'expérience : Pouvez-vous connaître, leur dit le général, s'il y a des serpents dans ce palais ? et, s'il y en a, pouvez-vous les obliger de sortir de leur retraite ? Ils répondirent par une affirmation sur les deux questions : on les mit à l'épreuve, ils se répandirent dans les appartements ; un moment après, ils déclarèrent qu'il y avait un serpent. Ils recommencèrent leur recherche, pour découvrir où il était : ils prirent quelques convulsions en passant devant une jarre placée à l'angle d'une des chambres du palais, et indiquèrent que l'animal était là ; effectivement on le trouva : ce fut un vrai tour d'adresse, et les spectateurs convinrent que ces psylles étaient fort avisés. Il paraît qu'ils placent leur confiance dans un appel qui imite le cri d'amour du serpent. L'habileté consiste à en bien contrefaire la voix, par un sifflement tantôt sonore comme le mâle, tantôt plus étouffé comme celui de la femelle, et ce n'est effectivement qu'à cette condition que le serpent peut entrer en émoi, et se déterminer à quitter sa retraite.

Avec de jolis serpents, il y a aussi en Égypte de jolis lézards. Ces animaux sont en général de forme élégante, parés de couleurs très-vives, et d'une extrême agilité ; ils ont quelque intelligence et sont d'un naturel doux et timide. Mais, s'ils se défendent, ils montrent à la fois du courage et de l'adresse. Une fois accouplés, les deux individus restent ensemble pendant toute la saison ; le mâle se bat avec acharnement pour conserver sa femelle.

Le plus connu, à juste titre, de tous les lézards d'Égypte, est le *crocodile*. Sa férocité, sa structure monstrueuse, sa taille de 30 à 40 pieds, l'ont toujours fait remarquer ; les anciens observèrent ses habitudes, et la relation qu'en a écrite le père de l'histoire, Hérodote, est encore vraie en ses points principaux. « Je vais parler, dit-il, des mœurs du crocodile. Pendant les quatre mois d'hiver, ces animaux ne prennent aucune nourriture. Le crocodile, quoique quadrupède, vit également à terre et dans l'eau ; mais il pond toujours ses œufs sur le sable, où ils éclosent. Il passe la majeure partie du jour à sec, et la nuit tout entière dans le fleuve, dont l'eau a une température plus chaude que n'est alors celle de l'air et de la rosée. De tous les animaux que nous connaissons, le crocodile est celui sans doute dont l'accroissement est le plus extraordinaire. Ses œufs ne sont pas beaucoup plus grands que ceux d'une oie, et il en sort par conséquent un animal proportionné ; cependant cet animal en grandissant atteint jusqu'à 17 coudées de longueur, et quelquefois davantage. Il a les yeux d'un cochon, les dents saillantes en dehors,

et très-grandes dans la proportion de son corps. Il est le seul de tous les animaux qui n'ait point de langue, le seul aussi dont la mâchoire inférieure ne soit pas mobile, et qui fasse au contraire retomber la mâchoire supérieure sur l'inférieure. Il a des ongles extrêmement forts, et une peau écailleuse qui est impénétrable sur le dos. Il voit mal dans l'eau, mais, en plein air, sa vue est très-perçante. Comme il se nourrit particulièrement dans le Nil, il a toujours l'intérieur de la gueule tapissé d'insectes qui lui sucent le sang. Toutes les espèces d'animaux terrestres ou d'oiseaux le fuient; le trochilus, seul, vit en paix avec lui, parce que ce petit oiseau lui rend un grand service: toutes les fois que le crocodile sort de l'eau pour aller sur la terre, et qu'il s'étend, la gueule entr'ouverte (ce qu'il a coutume de faire en se tournant vers le vent du midi), le trochilus s'y glisse et avale tous les insectes qui s'y trouvent: le crocodile, reconnaissant, ne lui fait aucun mal.

« Il y a plusieurs manières de chasser ces animaux; voici celle qui paraît la plus remarquable. Après avoir attaché à un hameçon le dos d'un porc, et l'avoir jeté au milieu du fleuve, les chasseurs se placent sur la rive, et frappent un petit cochon qu'ils ont apporté avec eux. Le crocodile, entendant les cris de l'animal, se dirige vers le lieu d'où vient la voix, et, rencontrant dans son chemin l'appât qui a été tendu, l'avale avec l'hameçon. Alors les chasseurs le tirent à eux, et lorsque le crocodile arrive sur la terre, un d'entre eux, avant tout, s'avance et enduit les yeux de l'animal d'argile délayée qu'il a préparée; avec cette précaution, on vient facilement à bout du reste; autrement, il en coûterait beaucoup de peine. »

Voilà ce qui se disait en Égypte sur le crocodile, du temps d'Hérodote. Les observateurs modernes ont rectifié, en certains points, une telle narration. Ainsi, dans le cas où, au commencement des choses, le crocodile passait quatre mois sans prendre de nourriture, comme on l'a raconté aussi des crocodiles de l'Amérique, il mange, aujourd'hui durant toute l'année. Il y avait autrefois des crocodiles dans la Basse comme dans la Haute-Égypte. Au contraire, on remonte, de nos jours, cent lieues du Nil, depuis son embouchure, sans en apercevoir: il paraît que c'est l'élévation de la température qui retient le crocodile dans la Haute-Égypte. Il est habituellement cruel, farouche, inquiet, audacieux, prudent et rusé. Il guette les femmes qui viennent puiser de l'eau au Nil, et les enlève s'il le peut. Un Albanais dormant dans sa tente, près du Nil, fut saisi par une jambe et entraîné dans le Nil. Ceci se passa près d'Esnéh en 1820. Le crocodile vit dans l'air, mais il préfère l'eau, pour laquelle il est plus particulièrement organisé. C'est la chaleur solaire qui fait éclore ses œufs; M. Cailliaud, dans son voyage en Nubie, recueillit des œufs de crocodile, les déposa dans sa barque, qui, un matin, fut envahie par autant de petits crocodiles; ils étaient éclos bien naturellement. Les tupinambis, dont nous avons déja parlé, et l'ichneumon, détruisent un grand nombre d'œufs de crocodile. Lorsqu'ils se rendent, dans le jour, en troupes, sur les rives du Nil, l'un d'eux fait le guet, en appliquant l'oreille sur le sol, afin d'entendre le moindre bruit. A l'égard de sa langue, la vérité est qu'il en a une, mais peu épaisse, et engagée dans des téguments. Il est vrai aussi que la mâchoire inférieure n'est presque pas mobile, et c'est la mâchoire supérieure qui joue sur elle; mais la mâchoire supérieure ne forme qu'un seul tout avec sa tête entière. C'est de cette manière que les anciens ont, en effet, représenté le mouvement de la mâchoire supérieure du crocodile, notamment sur les médailles romaines de la colonie de Nîmes. La dureté de la peau du crocodile est aussi une vérité incontestable; les balles de calibre, tirées à une distance moyenne, glissent sur ses écailles, et le réveillent à peine, s'il est endormi. C'est un petit pluvier qui nettoie sa gueule des innombrables insectes qui

assiégent, et dont le défaut de langue mobile ne lui permettrait pas de se débarrasser. Enfin, on a apporté en France plusieurs momies de crocodiles très-artistement embaumés. Quand le mâle approche la femelle, il la tourne sur le dos, et s'il oublie, ou s'il est empêché de la retourner, quand il la quitte, elle ne peut changer sa position par ses seuls efforts, et devient ainsi la proie des chasseurs. On porte à cinq le nombre des espèces de crocodiles qui vivent dans le Nil.

Parmi les autres animaux dont il nous est venu d'Égypte un grand nombre de momies, on doit surtout remarquer l'*ibis*, dont les Égyptiens connurent deux espèces, le blanc et le noir, qui vivent d'insectes, de vers aquatiques, et même de poissons. Les anciens ont attribué la sépulture que les Égyptiens accordaient à l'ibis, à leur reconnaissance fondée sur ce que l'ibis détruisait les serpents. Il est connu aujourd'hui que l'ibis ne fait point la guerre à ces reptiles. Les ibis ne nichent point en Égypte, et ils y arrivent dès que le Nil commence à croître; ils disparaissent avec l'inondation. L'ibis était consacré au grand dieu Thôth, l'inventeur des sciences et des lettres, et il est figuré très-fréquemment sur les monuments antiques. On attribue aussi à cet oiseau l'invention des clysteres; on raconte que lorsqu'il est malade, il s'injecte de l'eau dans l'anus, au moyen de son bec et de son cou, qui sont fort longs. Les ibis se voient en Nubie, où les voyageurs les ont plusieurs fois observés; on les trouve également dans toute l'Afrique.

Les *chauve-souris* sont très-abondantes en Égypte, il y en a huit genres distincts; elles habitent l'intérieur des temples abandonnés, les tombeaux et les autres édifices ruinés. Les unes poursuivent leur proie dans les airs, les autres la saisissent sur les arbres. Celle qu'on appelle la *roussette* n'a presque pas de queue, et on a observé que sa face ressemblait à celle du chien; on trouve les roussettes en grand nombre, surtout dans les chambres de la grande pyramide. On sait que les roussettes sont susceptibles d'éducation; qu'elles s'attachent aux personnes qui en prennent soin; on les accoutume aussi à être caressées par tout le monde; elles lèchent comme les chiens, et en ont toute la familiarité. D'autres fois, elles témoignent une affection particulière pour leurs maîtres, en mordant ou en égratignant les personnes qu'elles ne connaissent pas. On est, toutefois, peu disposé à élever des roussettes, à cause de leur odeur et de celle de leurs urines. L'*ichneumon* est aussi un animal assez timide pour être susceptible d'éducation; on en achète de jeunes, qui font la chasse aux rats et aux souris dans les maisons. Il devient doux et caressant en domesticité; il distingue la voix de son maître, et le suit presque aussi fidèlement qu'un chien. Il mange dans le lieu le plus retiré et le plus obscur, et il ne faut alors l'approcher qu'avec beaucoup de précautions. Il lape en buvant, et lève une jambe de derriere en pissant; il a à la fois des habitudes du chien et des grands carnassiers. Il vit de rats, de serpents, d'oiseaux et d'œufs. Lorsque l'inondation le pousse vers les villages, il y détruit les poules et les pigeons; mais le renard lui fait la guerre, et surtout le lézard nommé tupinambis, tres-friand aussi des œufs de crocodile, mais plus adroit et plus agile que l'ichneumon. Les anciens ont dit que, pour attaquer un serpent, l'ichneumon se roule dans la vase, qu'il la fait sécher au soleil, pour s'en faire une espèce de cuirasse, qu'il préserve son museau en repliant sa queue autour, et qu'ainsi armé, il se jette sur les plus grands serpents.

Quant aux grands quadrupèdes, on trouve aussi en Égypte la célèbre *hyène* d'Orient; elle y vit dans les lieux les plus reculés, et sur la lisière du désert; les terrains déchirés lui servent aussi d'asile. Elle inspire peu de terreur, et n'attaque que les troupeaux ou les animaux isolés. Le *schakal* est le loup d'Égypte; il est également très-rusé, très-hardi, et vit des proies qu'il se procure par tous les moyens

connus. On peut dire qu'en général, les animaux d'Égypte ont moins de férocité qu'en d'autres climats; le crocodile même y est plus timide.

L'hippopotame habite les régions plus méridionales du Nil; il ravage les récoltes, mais n'attaque pas l'homme. On le repousse dans le Nil avec des feux allumés et beaucoup de bruit.

Si, à cette nomenclature des animaux les plus remarquables parmi ceux qui se trouvent en Égypte, on voulait ajouter la liste de ceux qui furent connus par les anciens Égyptiens, et qui sont figurés par la peinture ou par la sculpture dans leurs monuments, il faudrait nommer les principaux animaux de l'Afrique et de l'Asie, des oiseaux, surtout des quadrupèdes. On a trouvé un tombeau très-antique entièrement peint de figures d'oiseaux différents, au nombre de plus de cent, et tout autant de quadrupèdes, en partie étrangers à l'Égypte, entre autres, une espèce de congoro, l'éléphant, et un ours brun mené par des bateleurs, en compagnie d'un singe. On voit aussi sur les monuments sculptés, des singes de l'intérieur de l'Afrique, des perroquets au plus riche plumage, des éléphants, et même la girafe, figurés parmi les tributs payés par les peuples vaincus. Il paraît également certain que les anciens rois d'Égypte emmenaient avec eux à la guerre un lion apprivoisé, qui les secondait et les gardait dans le combat. On a parlé aussi en d'autres temps de quelques lions apprivoisés; Méhémet-Ali, vice-roi actuel d'Égypte, en a un dans son palais, et assis habituellement auprès de lui.

Parmi les *végétaux* observés en Égypte, les uns y sont indigènes, d'autres y arrivent par les vents ou par le Nil. Entre les arbres particuliers à la Haute-Égypte, il faut compter le *palmier*, le *doum* et le *sayal*. L'*acacia nilotica* est un des arbres qui appartiennent à la Haute et à la Basse-Égypte; d'autres ne viennent que par la culture, et tels sont le sycomore et le tamarinier, originaires de l'intérieur de l'Afrique, le cordia myxa, l'acacia lebbeek et le cassia fistula, originaires de l'Inde. Dans la Basse-Égypte, facilement inondée, croissent les roseaux, deux espèces de nymphæa ou lotus, et enfin le *papyrus*, autrefois très-commun, aujourd'hui très-rare dans cette contrée. Il y a quelques végétaux dans le désert. On sème dans les terres arrosées le trèfle et plusieurs autres plantes de la classe des légumineuses; on cultive le riz, le froment, les fèves, l'orge, le blé, la laitue, les lupins, la gesse, les pois chiches, les lentilles et le blé de Turquie; le pavot, le tabac et le chanvre y sont abondants; on n'y connaît ni le seigle ni l'avoine. La canne à sucre, le coton et l'indigo y viennent très-bien. Il n'y a en Égypte que du blé barbu, et on en a retrouvé dans des tombeaux, où il était déposé dès la plus haute antiquité.

De toutes les plantes d'Égypte, le *papyrus*, ou *byblos*, fut une des plus utiles dans les temps de la prospérité de cet empire. Il servait de papier dans l'Orient, dans l'empire romain, et la France même jusqu'au XIe siècle. Le papyrus, très-rare aujourd'hui, croissait dans les lacs et dans les marais; il s'élevait à dix pieds de haut environ; sa tige porte au sommet une chevelure qui n'est d'aucun usage. Pour faire du papyrus à écrire avec cette tige, on retranchait les deux extrémités, on coupait la tige en deux parties égales dans sa longueur, et on séparait successivement, avec une pointe, les tuniques, au nombre de vingt environ, qui forment cette tige, dont le diamètre est de deux ou trois pouces. La blancheur des tuniques croissait à mesure qu'on approchait du centre. On les étendait séparément; chacune d'elles formant une feuille, et après diverses préparations, on collait deux feuilles l'une sur l'autre, mais placées de manière que leurs fibres se croisassent; la feuille prenait par-là une suffisante consistance. On battait, pressait et polissait chaque feuille, et avec plusieurs, collées à la suite l'une de l'autre, on faisait des pièces de papier de toutes longueurs. On enduisait ensuite ce

uile de cèdre, comme très-
e préserver de la corruption.
le, écrites sur papyrus d'É-
s chartes de rois de France,
ırs et de papes; des livres en
n latin, qui remontent aux
temps de la monarchie fran-
is l'antiquité de ces monu-
·its ne peut entrer en consi-
ı côté des papyrus égyptiens
s en Égypte, dans des jarres
hermétiquement scellées, et
lans les tombeaux. Ces papy-
de toute nature; il y a des
ı livres de prières pour les
es registres de comptabilité,
ıes lettres, des dossiers de
et surtout des contrats passés
ırticuliers pour achats et ven-
autres conventions civiles.
s-uns de ces contrats en carac-
yptiens remontent même aux
ıtérieurs à Moïse, et n'ont pas
ıt moins de 3500 ans d'anti-
ls sont bien conservés, graces
ıbrité des lieux où ils ont été
, et vraisemblablement aussi
ıne préparation de cette espèce
er, dont aucun de nos papiers
ıes n'égalera jamais la solidité
ırée. Les anciens se servirent
ieurs sortes de papyrus; le plus
le plus beau était le papyrus
et papyrus *augustus* sous les
ıs; venait ensuite le papyrus
que, servant aux écritures et
·es qui intéressaient la religion;
ıela plus tard *livius*, pour flatter
a femme d'Auguste. Ces déno-
ıns varièrent dans la suite, quand
iqua du papyrus à Rome et en
s villes de l'ancien monde, là où
·e du sol favorisait la végétation
e plante aquatique. L'Égypte en
cependant plus que toute autre
:. Saint Jérôme dit que, de son
l'usage du papyrus était géné-
ssi on avait grévé cette pro-
ı et cette industrie d'impôts
nt considérables, que Cassio-
:licita, par une épître bien con-
e genre humain tout entier sur
nution opérée par Théodoric,
tarif de l'impôt existant sur
une production aussi utile. L'invention des papiers de coton et de chiffes a fait négliger la culture du papyrus; on ne le trouve presque plus en Égypte. Du reste, on peut voir au musée égyptien du Louvre et à la Bibliothèque royale de beaux manuscrits sur papyrus d'Égypte et de toutes les époques.

Pour compléter ce qui vient d'être dit dans ce paragraphe relativement aux productions naturelles de l'Égypte, il est nécessaire de rappeler avec quel soin les anciens Égyptiens les étudièrent, et le fréquent usage qu'ils en firent dans leurs institutions publiques. Les animaux et les végétaux les plus connus en Égypte furent en effet consacrés à des divinités diverses, et employés comme symboles religieux ou ornements sacrés dans les temples et les cérémonies du culte. Le nombre des êtres divins était considérable dans la croyance égyptienne; ils représentaient individuellement les diverses qualités du grand dieu qui les renferme toutes; on consacra donc à chacun de ces êtres divins l'animal à qui les Égyptiens attribuaient de posséder essentiellement ces mêmes qualités; chaque animal était donc un symbole religieux, et il est employé comme tel dans les représentations nombreuses qui nous restent du culte égyptien. C'est pour cela qu'il nous est parvenu un si grand nombre de figures, en toutes manières, représentant les mêmes animaux, tels que le bélier, le schakal, le chat, le singe, le crocodile, l'épervier, l'ibis, le taureau, le scarabée, le bœuf, le vautour, diverses espèces de serpents, quelques insectes et quelques arbres, arbustes et plantes. Pour faire comprendre les motifs du choix de chacun de ces symboles, nous citerons quelques exemples des idées qui guidèrent ces prêtres et philosophes de l'Égypte. Ils consacrèrent le cynocéphale (espèce de singe) à la lune, parce que le cynocéphale, nourri dans les temples, était privé de la vue pendant les conjonctions du soleil avec la lune; l'épervier était le symbole du dieu soleil, parce que cet

oiseau avait la faculté de fixer ses yeux sur cet astre; le scarabée était aussi consacré au soleil, parce que le scarabée a 30 doigts comme le mois solaire a 30 jours; le vautour était aussi l'emblême de la déesse-mère, parce qu'il n'y avait que des femelles parmi cette espèce d'oiseau ; l'ibis était consacré à la lune, parce que cet oiseau s'occupe de ses œufs pendant la durée de la croissance et de la décroissance de la lune. L'ibis représentait le grand Hermès ou Thôth, particulièrement adoré en Égypte, parce que cet oiseau marche avec mesure et gravité, que son pas était un étalon métrique, et qu'il avait inventé la science des nombres. On disait aussi qu'une espèce de cynocéphale connaissait la valeur des lettres ; il était en conséquence le symbole du dieu Thôth, l'inventeur des sciences ; on figure, en effet, cet animal tenant dans ses pattes une tablette d'écrivain. Le bélier fut le symbole de la prééminence, d'Ammon-Ra, le grand dieu de l'Égypte, parce que sa principale force est dans sa belle tête et qu'il est toujours placé en avant du troupeau pour le conduire. Le chat, le crocodile, des serpents étaient aussi des emblêmes d'autres dieux de l'Égypte. Chacun de ces animaux était nourri avec beaucoup de soin, et selon ses goûts, dans le temple consacré au dieu dont il était l'emblême, et soigneusement mis en momie après sa mort. S. Clément d'Alexandrie rapporte que les temples égyptiens étaient de magnifiques édifices, resplendissants d'or, d'argent et des pierres précieuses de l'Inde et de l'Ethiopie : « Les sanctuaires, ajoute-t-il, sont ombragés par des voiles tissus d'or ; mais si vous avancez dans le fond du temple et que vous cherchiez la *statue*, un employé du temple s'avance d'un air grave en chantant un hymne en langue égyptienne, et soulève un peu le voile, comme pour vous montrer le dieu ; que voyez-vous alors? un chat, un crocodile, un serpent indigène, ou quelque autre animal dangereux ! Le dieu des Égyptiens paraît !... C'est une bête sauvage, se vautrant sur un tapis de pourpre ! » Tous les sanctuaires de l'Égypte renfermaient en effet un animal vivant; ce n'était pas l'animal qu'on adorait, mais la divinité dont il était le *symbole vivant et consacré*. Les exclamations de saint Clément sont donc sans objet. Les Égyptiens pensèrent qu'il était plus digne de leurs dieux, de les adorer dans des symboles animés de leur souffle créateur, que dans de vains simulacres de matières inertes ; ils croyaient d'ailleurs que l'intelligence des animaux les liait de parenté avec les dieux et les hommes.

IX. POPULATION.

L'opinion selon laquelle l'ancienne population de l'Égypte appartenait à la race nègre africaine, est une erreur qui a long-temps été adoptée comme une vérité. Les voyageurs au Levant, depuis la renaissance des lettres, peu capables d'apprécier avec exactitude les notions que les monuments de l'Égypte fournissaient sur cette question importante, ont contribué à propager cette fausse idée, et les géographes n'ont guère manqué de la reproduire, même de notre temps. Une grave autorité s'était aussi déclarée pour cette opinion, et avait, pour ainsi dire, rendu cette erreur populaire. Tel fut l'effet de ce que le célèbre Volney publia sur les diverses races d'hommes qu'il avait observées en Égypte. Il dit dans son *Voyage*, qui est dans toutes les bibliothèques, que les *Coptes* sont les descendants des anciens Égyptiens; que les Coptes ont le visage bouffi, l'œil gonflé, le nez écrasé, et la lèvre grosse comme les mulâtres ; qu'ils ressemblent au sphinx des pyramides, lequel est une tête de nègre très-caractérisée, et il en conclut « que les an- « ciens Égyptiens étaient de vrais « nègres de l'espèce de tous les naturels « d'Afrique. » A l'appui de son opinion, Volney invoque celle d'Hérodote qui, à propos des habitants de la Colchide, rappelle que les Égyptiens avaient la peau noire et les cheveux crépus. Mais ces deux qualités physi-

ques ne suffisent pas pour caractériser la race nègre, et la conclusion de Volney, relative à l'origine nègre de l'ancienne population égyptienne, est évidemment forcée et inadmissible. Les faits observés la contredisent très-directement.

Il est, en effet, reconnu aujourd'hui, que les habitants de l'Afrique appartiennent à trois races, dans tous les temps très-distinctes l'une de l'autre : 1° les *Nègres* proprement dits, au centre et à l'occident ; 2° les *Cafres*, sur la côte orientale, qui ont un angle facial moins obtus que celui des nègres, et le nez élevé, mais les lèvres épaisses et les cheveux crépus ; 3° les *Maures*, semblables par la taille, la physionomie et les cheveux, aux nations les mieux constituées de l'Europe et de l'Asie occidentale, et n'en différant que par la couleur de la peau qui est *brunie* par le climat. C'est à cette dernière race qu'appartenait l'ancienne population de l'Égypte, c'est-à-dire à la race *blanche*. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les figures humaines représentant des Égyptiens sur les monuments, et surtout le grand nombre de momies qui ont été ouvertes ; à la couleur près de la peau, qui a été noircie par la chaleur du climat, ce sont les mêmes hommes que ceux de l'Europe et de l'Asie occidentale ; les cheveux *crépus* et *lanugineux* sont les véritables caractères de la race nègre ; or, les Égyptiens avaient des cheveux longs et de la même nature que ceux de la race blanche d'occident. Le docteur Larrey fit de curieuses recherches sur cette question, en Égypte même ; il dépouilla un grand nombre de momies, en étudia les crânes, en reconnut les principaux caractères, chercha à les retrouver dans les races diverses vivant en Égypte, et y réussit : les *Abyssins* lui parurent les réunir tous, à l'exclusion surtout de la race nègre. L'Abyssin a les yeux grands, le regard agréable, l'angle interne en est incliné ; les pommettes sont saillantes ; les joues forment avec les angles prononcés de la mâchoire et de la bouche un triangle régulier ; les lèvres sont *épaisses*, sans être *renversées* comme chez les nègres ; les dents sont belles, peu avancées ; enfin, le teint est seulement cuivré : tels sont les Abyssins observés par M. Larrey, et qui sont plus généralement connus sous le nom de *Berbers* ou *Barabras*, habitants actuels de la Nubie. M. Cailliaud, qui les a vus dans leur pays, nous les dépeint comme des hommes laborieux, sobres, d'un tempérament sec ; au-dessus de la Basse-Nubie, ils sont plus robustes, leurs membres mieux proportionnés ; leurs cheveux sont à demi crépus, courts et bouclés, ou bien tressés comme les anciens Égyptiens et habituellement huilés ; les Berbers sont, au Kaire, ce que les Suisses sont à Paris ; leur fidélité les fait employer dans les charges de confiance. Voilà, selon les meilleurs observateurs, le type et les descendants de l'ancienne race égyptienne ; telle est aussi l'opinion de Champollion jeune, qui a étudié à la fois, sur les lieux, et les anciens et les modernes habitants de l'Égypte. « Les premières tribus qui « peuplèrent l'Égypte, dit-il, c'est-à-« dire la vallée du Nil, entre la cata-« racte de Syene et la mer, vinrent de « l'Abyssinie ou du Sennaar. Les an-« ciens Égyptiens appartenaient à une « race d'hommes tout-à-fait semblables « aux *Kennous* ou *Barabras*, habi-« tants actuels de la Nubie. On ne re-« trouve, ajoute-t-il, dans les *Coptes* « de l'Égypte aucun des traits ca-« ractéristiques de l'ancienne popula-« tion égyptienne. Les Coptes sont le « résultat du mélange confus de toutes « les nations qui, successivement, ont « dominé sur l'Égypte. On a tort de « vouloir retrouver chez eux les traits « principaux de la vieille race. » Et ce fut après son retour de la Nubie, que Champollion le jeune consigna cette opinion dans le mémoire historique sur l'Égypte, qu'il écrivit pour le pacha, et qu'il lui remit à Alexandrie en 1829.

Cette opinion est conforme en tout aux rapports de l'histoire. Diodore de Sicile nous a conservé une tradition absolument analogue à cette opinion

qui est fondée sur l'observation des faits. « Les Éthiopiens, écrit Diodore, affirment que l'Égypte est une de leurs colonies; le sol lui-même y est amené par le cours et les dépôts du Nil; il y a des ressemblances frappantes entre les usages et les lois des deux pays; on y donne aux rois le titre de dieux; les funérailles sont l'objet de beaucoup de soins; les écritures en usage en Éthiopie sont celles mêmes de l'Égypte, et la connaissance des caractères sacrés, réservée aux prêtres seuls en Égypte, était familière à tous en Éthiopie. Il y avait, dans les deux pays, des colléges de prêtres organisés de la même manière, et ceux qui étaient consacrés au service des dieux, pratiquant les mêmes règles de sainteté et de pureté, étaient également rasés et habillés de même; les rois avaient aussi le même costume, et un aspic ornait leur diadème. Les Éthiopiens ajoutaient beaucoup d'autres considérations pour prouver leur antériorité relativement à l'Égypte, et démontrer que cette contrée est une de leurs colonies. »

L'état physique des lieux témoigne en faveur de cette prétention des Éthiopiens. Il est certain qu'à une époque dont l'ancienneté échappe à tous les calculs raisonnables, le Nil était arrêté par la montagne granitique à travers laquelle il s'est ouvert, ou bien il lui a été ouvert par un accident quelconque, le passage qui forme aujourd'hui la cataracte de Syène. A cette même époque, la mer Rouge était jointe à la Méditerranée; alors il n'y avait pas d'Égypte. Le Nil gagnait la Méditerranée à travers le désert Libyque, et une mer de sable, monument d'un état physique antérieur changé aussi par l'effet des révolutions naturelles, occupait l'étroit espace qui s'étend entre les bords de la mer Rouge à l'est, et les chaînes de montagnes parallèles à l'ouest. Le fleuve trouva enfin un libre passage dans sa direction vers le nord, et la vallée, de quelques lieues de largeur, encaissée entre les monts Arabiques et les monts Libyques depuis Syène jusqu'à Memphis, offrit aux eaux un large lit de sable inculte, et d'une pente régulière; il y déposa son limon, et il en sortit l'un des plus florissants empires de l'univers. Au-dessous de Memphis, ses atterrissements créèrent une seconde contrée, égale à la surface même de la vallée primitive; aucun homme, sans doute, ne fut témoin de cet autre miracle opéré par le Nil: mais l'état physique des lieux et une tradition constante en rendent un éclatant témoignage. La Basse-Égypte fut ajoutée à la Haute; la mer Rouge, par des atterrissements successifs, se sépara de la Méditerranée; et l'état actuel de cette portion de la région du Nil devint dès lors un état normal auquel il ne manquait que la présence de l'homme.

Il y descendit de l'Éthiopie avec le fleuve miraculeux qui forma d'abord l'Égypte et qui est encore, après des milliers d'années, la cause unique et nécessaire de son existence et de ses prospérités. L'antiquité des Éthiopiens, de leur empire de Méroé, l'antique civilisation des plateaux d'Axum et de Gondar qui en était issue, et au fond de ce tableau pittoresque des conquêtes de l'intelligence humaine, l'Inde aussi vieille que l'Égypte, sont dans les souvenirs de l'histoire comme ces fossiles nombreux, découverts dans des régions diverses, et qui ne témoignent que des catastrophes qui les bouleversèrent.

Il reste encore en Éthiopie des traces manifestes des origines égyptiennes. Les Barabras y arrangent leurs cheveux comme les monuments de l'Égypte nous montrent que les simples particuliers égyptiens arrangeaient les leurs, et de belles perruques antiques, tirées des tombeaux, ne sont pas autrement agencées. Ils font encore usage de sandales tissues de feuilles de palmier, en tout semblables à celles qu'on découvre dans les sépultures égyptiennes. La plupart des animaux sacrés selon la religion égyptienne sont étrangers à l'Égypte proprement dite, et existent encore dans la Nubie; tels sont les ibis, blancs ou noirs, que tous les voyageurs y ont retrouvés,



Dessins Champollion. Lemaitre Sc.

Bekannte Völker der Aegypter. *Peuples connus des Égyptiens.* Нар... ...ые Египтянамъ.

de nègres, différant entre elles par les traits principaux que les voyageurs modernes ont aussi indiqués comme des dissemblances, soit à l'égard du teint qui fait les nègres noirs ou les nègres cuivrés, soit à l'égard d'autres formes non moins caractéristiques. D'autres guerres avaient poussé les Égyptiens en Arabie et contre le grand empire d'Assyrie; les Arabes, les Assyriens, les Mèdes, doivent donc se trouver figurés sur les monuments égyptiens; ils y sont en effet. Les Indiens y paraissent non moins fréquemment, parce que l'Égypte guerroya avec les Indiens et sur terre et sur mer. Elle connut aussi les *Ioniens*, et par conséquent la race grecque; on les retrouve, en effet, dans des peintures de simple ornement, exactement tels que les plus anciens vases grecs nous les font connaître, avec l'antique chlamyde, le carquois sur l'épaule, l'arc d'une main et la massue de l'autre, ou bien la lyre en main, dans des scènes domestiques. Enfin, la race blonde de l'Europe fut également connue, et figurée par les Égyptiens des temps antérieurs à la guerre de Troie, et leur costume n'annonçait pas, pour ces temps reculés et chez les Européens, de grands pas dans la carrière de la civilisation : ils étaient encore couverts de peaux avec le poil, et tatoués pour toute parure.

Telle était la science ethnographique de l'Égypte, dans les temps primitifs de l'histoire écrite, et pour une époque certaine, intermédiaire entre Abraham et Moïse. Ce sont les tombeaux royaux de cette époque qui ont fourni les éléments de cette curieuse et importante observation; il est juste d'en laisser parler celui qui l'a faite, et qui nous en a expliqué toute l'importance pour l'histoire. Champollion le jeune raconte ainsi ce qu'il a vu :

« Dans la vallée proprement dite de Biban-el-Molouk, nous avons admiré, comme tous les voyageurs qui nous ont précédés, l'étonnante fraîcheur des peintures et la finesse des sculptures de plusieurs tombeaux. J'y ai fait dessiner la série de *peuples* figurée dans des bas-reliefs. J'avais cru d'abord, d'après les copies de ces bas-reliefs publiées en Angleterre, que ces peuples, de race bien différente, conduits par le dieu Horus, tenant le bâton pastoral, étaient les nations soumises au sceptre des Pharaons; l'étude des légendes m'a fait connaître que ce tableau a une signification plus générale. Il appartient à la 3e heure du jour, celle où le soleil commence à faire sentir toute l'ardeur de ses rayons, et réchauffe toutes les contrées habitées de notre hémisphère. On a voulu y représenter, d'après la légende même, *les habitants de l'Égypte et ceux des contrées étrangères*. Nous avons donc ici sous les yeux l'image des diverses *races d'hommes* connues des Égyptiens, et nous apprenons en même temps les grandes divisions géographiques ou *ethnographiques* établies à cette époque reculée.

« Les hommes guidés par le pasteur des peuples, Horus, appartiennent à quatre familles bien distinctes. Le premier (n° 1 de notre *planche*), le plus voisin du dieu, est *de couleur rouge sombre*, taille bien proportionnée, physionomie douce, nez légèrement aquilin, longue chevelure nattée, vêtu de blanc; les légendes désignent cette espèce sous le nom de *Rot-en-ne-rôme*, la race des hommes, les hommes par excellence, c'est-à-dire les Égyptiens.

« Il ne peut y avoir aucune incertitude sur la race de celui qui vient après (n° 2 de notre *planche*); il appartient à la race des *nègres*, qui sont désignés sous le nom général de NAHASI.

« Le suivant présente un aspect bien différent : (n° 3 de la *planche*) peau couleur de chair tirant sur le jaune, ou teint basané, nez fortement aquilin, barbe noire, abondante et terminée en pointe, court vêtement de couleurs variées; ceux-ci portent le nom de NAMOU.

« Enfin, le dernier (n° 6 de la *planche*) a la teinte de peau que nous nommons couleur de chair, ou peau blanche de la nuance la plus délicate, le nez droit ou légèrement voussé, les yeux bleus, barbe blonde ou rousse,

e habitants du pays, et qui ne
sent en Égypte qu'avec l'inonda-
du Nil ; ils la quittent quand le
est rentré dans son lit. On
sous la tête des momies un
ycle en bois, prenant le contour
tête, et posant sur un pied de
es pouces, pour la relever. L'u-
le ce meuble est inconnu dans
te moderne ; il est commun en
, et M. Cailliaud en a rapporté
t neufs, comme objets de compa-
. L'ancien goût égyptien, les
paux caractères du style habi-
nent employé dans la fabrique
eubles de petites proportions, se
quent encore dans les meubles,
jets de parure, armes et autres
iles des habitants de la Nubie.
outumes changent bien rare-
dans des pays où la population
abituellement isolée et vit bien
e l'influence des idées nouvelles
la perfection graduelle des arts.
uence réciproque de l'Éthiopie et
gypte, dans l'antiquité, ne peut
être contestée ; les faits que nous
ns de citer corroborent les tradi-
de l'histoire : la population de
pte y est descendue de l'Éthiopie
le Nil ; la Haute-Égypte a été, en
, bien plus tôt habitable que la
, qui fut long-temps inondée,
après que le Nil et la mer ne s'y
ntrèrent plus ; une population ve-
le l'Asie n'aurait pu pénétrer dans
lée du Nil qu'à travers ces mers
s marais, également impratica-
our les hommes, à ces époques
es.

voit par la figure d'homme, N° 1
tre *première planche*, comment
gyptiens se représentaient eux-
s sur leurs monuments, et il est
sible de retrouver sur cette fi-
aucun des traits qui caractérisent
e nègre. L'angle facial est beau,
aits sont réguliers, les lèvres
ncées mais bien jointes, et le
des habitudes du corps telles qu'on
connaît dans les individus de la
blanche. Cette même figure de
ptien est répétée un million de
ans des monuments de tout ordre, de proportions colossales comme de très-petites dimensions ; ce sont toujours les mêmes caractères et la même physionomie. Le teint des Égyptiens était bruni par le climat ; cette particularité a été exprimée dans les monuments, en donnant à la face des figures d'homme une teinte rougeâtre, et à celle de femme, qui paraît avoir été moins brune, une teinte jaunâtre. Ces deux teintes pouvaient assez exactement indiquer la nuance générale du teint des deux sexes de la population égyptienne. On a ouvert un grand nombre de momies dans divers pays, et on n'a reconnu, dans l'examen d'aucun de ces nombreux corps égyptiens, de caractères physiques de la race nègre ; et cependant ces corps sont conservés, pour la plupart, en entier ; la peau est intacte, les cheveux, parfois artistement arrangés, sont à leur place, et adhèrent à la tête avec une solidité surprenante. On voit sur notre *seconde planche* deux têtes de momies exactement figurées : l'angle facial très-prononcé, le nez long et arqué, les cheveux longs et non laineux, éloignent toute idée d'origine africaine, et sont ici un témoignage de plus en faveur des traditions historiques que nous avons déja rapportées.

Les Egyptiens connurent très-bien la race nègre, et ils l'ont figurée dans leurs monuments avec une rare exactitude. Notre *première planche* ne contient que des figures tirées de ces mêmes monuments. C'est dans les tombeaux des rois, à Biban-el-Molouk, près de Thèbes, qu'on retrouve la représentation des diverses races d'hommes qui furent connues des Égyptiens. Il faut conclure de l'exactitude de ces représentations, qui remontent au moins au XVIe siècle avant l'ère chrétienne, qu'à cette époque l'Égypte connaissait très-bien l'ancien continent, les races diverses qui habitaient l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et les peuples principaux de ces deux dernières contrées. De longues guerres avaient mis en contact l'Égypte avec l'intérieur de l'Afrique ; aussi distingue-t-on sur les monuments égyptiens plusieurs espèces

de nègres, différant entre elles par les traits principaux que les voyageurs modernes ont aussi indiqués comme des dissemblances, soit à l'égard du teint qui fait les nègres noirs ou les nègres cuivrés, soit à l'égard d'autres formes non moins caractéristiques. D'autres guerres avaient poussé les Égyptiens en Arabie et contre le grand empire d'Assyrie; les Arabes, les Assyriens, les Mèdes, doivent donc se trouver figurés sur les monuments égyptiens; ils y sont en effet. Les Indiens y paraissent non moins fréquemment, parce que l'Égypte guerroya avec les Indiens et sur terre et sur mer. Elle connut aussi les *Ioniens*, et par conséquent la race grecque; on les retrouve, en effet, dans des peintures de simple ornement, exactement tels que les plus anciens vases grecs nous les font connaître, avec l'antique chlamyde, le carquois sur l'épaule, l'arc d'une main et la massue de l'autre, ou bien la lyre en main, dans des scènes domestiques. Enfin, la race blonde de l'Europe fut également connue, et figurée par les Égyptiens des temps antérieurs à la guerre de Troie, et leur costume n'annonçait pas, pour ces temps reculés et chez les Européens, de grands pas dans la carrière de la civilisation : ils étaient encore couverts de peaux avec le poil, et tatoués pour toute parure.

Telle était la science ethnographique de l'Égypte, dans les temps primitifs de l'histoire écrite, et pour une époque certaine, intermédiaire entre Abraham et Moïse. Ce sont les tombeaux royaux de cette époque qui ont fourni les éléments de cette curieuse et importante observation; il est juste d'en laisser parler celui qui l'a faite, et qui nous en a expliqué toute l'importance pour l'histoire. Champollion le jeune raconte ainsi ce qu'il a vu :

« Dans la vallée proprement dite de Biban-el-Molouk, nous avons admiré, comme tous les voyageurs qui nous ont précédés, l'étonnante fraîcheur des peintures et la finesse des sculptures de plusieurs tombeaux. J'y ai fait dessiner la série de *peuples* figurée dans des bas-reliefs. J'avais cru d'abord, d'après les copies de ces bas-reliefs publiées en Angleterre, que ces peuples, de race bien différente, conduits par le dieu Horus, tenant le bâton pastoral, étaient les nations soumises au sceptre des Pharaons; l'étude des légendes m'a fait connaître que ce tableau a une signification plus générale. Il appartient à la 3[e] heure du jour, celle où le soleil commence à faire sentir toute l'ardeur de ses rayons, et réchauffe toutes les contrées habitées de notre hémisphère. On a voulu y représenter, d'après la légende même, *les habitants de l'Égypte et ceux des contrées étrangères*. Nous avons donc ici sous les yeux l'image des diverses *races d'hommes* connues des Égyptiens, et nous apprenons en même temps les grandes divisions géographiques ou *ethnographiques* établies à cette époque reculée.

« Les hommes guidés par le pasteur des peuples, Horus, appartiennent à quatre familles bien distinctes. Le premier (n° 1 de notre *planche*), le plus voisin du dieu, est *de couleur rouge sombre*, taille bien proportionnée, physionomie douce, nez légèrement aquilin, longue chevelure nattée, vêtu de blanc; les légendes désignent cette espèce sous le nom de *Rot-en-ne-rôme*, la race des hommes, les hommes par excellence, c'est-à-dire les Égyptiens.

« Il ne peut y avoir aucune incertitude sur la race de celui qui vient après (n° 2 de notre *planche*); il appartient à la race des *nègres*, qui sont désignés sous le nom général de NAHASI.

« Le suivant présente un aspect bien différent : (n° 3 de la *planche*) peau couleur de chair tirant sur le jaune, ou teint basané, nez fortement aquilin, barbe noire, abondante et terminée en pointe, court vêtement de couleurs variées; ceux-ci portent le nom de NAMOU.

« Enfin, le dernier (n° 6 de la *planche*) a la teinte de peau que nous nommons couleur de chair, ou peau blanche de la nuance la plus délicate, le nez droit ou légèrement voussé, les yeux bleus, barbe blonde ou rousse,

taille haute et très-élancée, vêtu de peau de bœuf conservant encore son poil, véritable sauvage tatoué sur diverses parties du corps ; on les nomme TAMHOU.

« Je me hâtai de chercher le tableau correspondant à celui-ci dans les autres tombes royales, et, en le retrouvant en effet dans plusieurs, les variations que j'y observai me convainquirent pleinement qu'on a voulu figurer ici *les habitants des quatre parties du monde*, selon l'ancien système égyptien, savoir : 1° *les habitants de l'Égypte*, qui, à elle seule, formait une partie du monde, d'après le très-modeste usage des vieux peuples ; 2° les habitants propres de l'*Afrique*, les nègres ; 3° les *Asiatiques* ; 4° enfin (et j'ai honte de le dire, puisque notre race est la dernière et la plus sauvage de la série) les *Européens* qui, à ces époques reculées, il faut être juste, ne faisaient pas une trop belle figure dans ce monde. Il faut entendre ici tous les peuples de race blonde et à peau blanche, habitant non-seulement l'*Europe*, mais encore l'*Asie*, leur point de départ.

« Cette manière de considérer ces tableaux est d'autant plus la véritable que, dans les autres tombes, les mêmes noms génériques reparaissent et constamment dans le même ordre. On y trouve aussi les Égyptiens et les Africains représentés de la même manière, ce qui ne pouvait être autrement : mais les *Namou* (les Asiatiques) et les *Tamhou* (les races européennes) offrent d'importantes et curieuses variantes.

« Au lieu de l'Arabe ou du Juif (n° 3), si simplement vêtu, figuré dans un tombeau, l'Asie a pour représentants dans d'autres tombeaux (ceux de *Rhamsès-Meïamoun*, etc.) trois individus toujours à teint basané, nez aquilin, œil noir et barbe touffue, mais costumés avec une rare magnificence. Dans l'un, ce sont évidemment des *Assyriens* : leur costume, jusque dans les plus petits détails, est parfaitement semblable à celui des personnages gravés sur les cylindres assyriens ; dans l'autre, les peuples *Mèdes*, ou habitants primitifs de quelque partie de la Perse, leur physionomie et costume se retrouvant en effet, trait pour trait, sur les monuments dits *persépolitains* (n° 4 de la *planche*). On représentait donc l'Asie par l'un des peuples qui l'habitaient, indifféremment. Il en est de même de nos bons vieux ancêtres les *Tamhou* (n° 6 de la *planche*) ; leur costume est quelquefois différent ; leurs têtes sont plus ou moins chevelues et chargées d'ornements diversifiés ; leur vêtement sauvage varie un peu dans sa forme ; mais leur teint blanc, leurs yeux et leur barbe conservent tout le caractère d'une race à part. J'ai fait copier et colorier cette curieuse série ethnographique. Je ne m'attendais certainement pas, en arrivant à Biban-el-Molouk, d'y trouver des sculptures qui pourront servir de vignettes à l'histoire des habitants primitifs de l'Europe, si on a jamais le courage de l'entreprendre. Leur vue a toutefois quelque chose de flatteur et de consolant, puisqu'elle nous fait bien apprécier le chemin que nous avons parcouru depuis. » La figure n° 5 est celle d'un Grec ou Ionien.

L'origine de la race égyptienne une fois déterminée, continuons à l'observer dans sa migration sur les rives inférieures du Nil, et, s'il est possible, voyons comment elle s'établit et se constitue dans ses nouvelles demeures ; comment de simple colonie, elle s'élève au rang de première nation du monde, par sa sagesse comme par sa constitution sociale.

L'état de la civilisation de l'Éthiopie, au moment où une colonie en sortit pour aller habiter au nord de la cataracte actuelle de Syène, nous étant inconnu, on ne saurait dire avec quelque certitude si les Éthiopiens, parvenus en Égypte, eurent à subir les divers degrés d'épreuves et de progrès que les philosophes modernes supposent inévitables pour des peuples qui se sont formés loin des préceptes et des exemples d'une civilisation antérieure, voisine ou éloignée. L'idée seule de quitter la terre qui la nourrit, pour

de nègres, différant entre elles par les traits principaux que les voyageurs modernes ont aussi indiqués comme des dissemblances, soit à l'égard du teint qui fait les nègres noirs ou les nègres cuivrés, soit à l'égard d'autres formes non moins caractéristiques. D'autres guerres avaient poussé les Égyptiens en Arabie et contre le grand empire d'Assyrie ; les Arabes, les Assyriens, les Mèdes, doivent donc se trouver figurés sur les monuments égyptiens; ils y sont en effet. Les Indiens y paraissent non moins fréquemment, parce que l'Égypte guerroya avec les Indiens et sur terre et sur mer. Elle connut aussi les *Ioniens*, et par conséquent la race grecque; on les retrouve, en effet, dans des peintures de simple ornement, exactement tels que les plus anciens vases grecs nous les font connaître, avec l'antique chlamyde, le carquois sur l'épaule, l'arc d'une main et la massue de l'autre, ou bien la lyre en main, dans des scènes domestiques. Enfin, la race blonde de l'Europe fut également connue, et figurée par les Égyptiens des temps antérieurs à la guerre de Troie, et leur costume n'annonçait pas, pour ces temps reculés et chez les Européens, de grands pas dans la carrière de la civilisation : ils étaient encore couverts de peaux avec le poil, et tatoués pour toute parure.

Telle était la science ethnographique de l'Égypte, dans les temps primitifs de l'histoire écrite, et pour une époque certaine, intermédiaire entre Abraham et Moïse. Ce sont les tombeaux royaux de cette époque qui ont fourni les éléments de cette curieuse et importante observation; il est juste d'en laisser parler celui qui l'a faite, et qui nous en a expliqué toute l'importance pour l'histoire. Champollion le jeune raconte ainsi ce qu'il a vu :

« Dans la vallée proprement dite de Biban-el-Molouk, nous avons admiré, comme tous les voyageurs qui nous ont précédés, l'étonnante fraîcheur des peintures et la finesse des sculptures de plusieurs tombeaux. J'y ai fait dessiner la série de *peuples* figurée dans des bas-reliefs. J'avais cru d'abord, d'après les copies de ces bas-reliefs publiées en Angleterre, que ces peuples, de race bien différente, conduits par le dieu Horus, tenant le bâton pastoral, étaient les nations soumises au sceptre des Pharaons; l'étude des légendes m'a fait connaître que ce tableau a une signification plus générale. Il appartient à la 3[e] heure du jour, celle où le soleil commence à faire sentir toute l'ardeur de ses rayons, et réchauffe toutes les contrées habitées de notre hémisphère. On a voulu y représenter, d'après la légende même, *les habitants de l'Égypte et ceux des contrées étrangères*. Nous avons donc ici sous les yeux l'image des diverses *races d'hommes* connues des Égyptiens, et nous apprenons en même temps les grandes divisions géographiques ou *ethnographiques* établies à cette époque reculée.

« Les hommes guidés par le pasteur des peuples, Horus, appartiennent à quatre familles bien distinctes. Le premier (n° 1 de notre *planche*), le plus voisin du dieu, est *de couleur rouge sombre*, taille bien proportionnée, physionomie douce, nez légèrement aquilin, longue chevelure nattée, vêtu de blanc; les légendes désignent cette espèce sous le nom de *Rot-en-ne-rôme*, la race des hommes, les hommes par excellence, c'est-à-dire les Égyptiens.

« Il ne peut y avoir aucune incertitude sur la race de celui qui vient après (n° 2 de notre *planche*); il appartient à la race des *nègres*, qui sont désignés sous le nom général de NAHASI.

« Le suivant présente un aspect bien différent : (n° 3 de la *planche*) peau couleur de chair tirant sur le jaune, ou teint basané, nez fortement aquilin, barbe noire, abondante et terminée en pointe, court vêtement de couleurs variées ; ceux-ci portent le nom de NAMOU.

« Enfin, le dernier (n° 6 de la *planche*) a la teinte de peau que nous nommons couleur de chair, ou peau blanche de la nuance la plus délicate, le nez droit ou légèrement voussé, les yeux bleus, barbe blonde ou rousse,

le haute et très-élancée, vêtu de
u de bœuf conservant encore son
l, véritable sauvage tatoué sur
erses parties du corps ; on les
mme TAMHOU.

« Je me hâtai de chercher le tableau
rrespondant à celui-ci dans les au-
s tombes royales, et, en le retrou-
at en effet dans plusieurs, les varia-
ns que j'y observai me convainqui-
it pleinement qu'on a voulu figurer
les habitants des quatre parties
monde, selon l'ancien système
ptien, savoir : 1° *les habitants de*
gypte, qui, à elle seule, formait
partie du monde, d'après le très-
deste usage des vieux peuples ; 2° les
itants propres de l'*Afrique*, les
res ; 3° les *Asiatiques ;* 4° enfin
j'ai honte de le dire, puisque no-
race est la dernière et la plus sau-
e de la série) les *Européens* qui,
es époques reculées, il faut être
e, ne faisaient pas une trop belle
re dans ce monde. Il faut entendre
ous les peuples de race blonde et à
blanche, habitant non-seulement
urope, mais encore l'*Asie*, leur
it de départ.

Cette manière de considérer ces
eaux est d'autant plus la véritable
, dans les autres tombes, les mê-
noms génériques reparaissent et
stamment dans le même ordre. On
ouve aussi les Égyptiens et les
icains représentés de la même ma-
e, ce qui ne pouvait être autre-
it : mais les *Namou* (les Asia-
es) et les *Tamhou* (les races
péennes) offrent d'importantes
urieuses variantes.

Au lieu de l'Arabe ou du Juif (n° 3),
mplement vêtu, figuré dans un tom-
i, l'Asie a pour représentants dans
tres tombeaux (ceux de *Rhamsès-*
amoun, etc.) trois individus tou-
s à teint basané, nez aquilin, œil
et barbe touffue, mais costumés
une rare magnificence. Dans l'un,
ont évidemment des *Assyriens :*
costume, jusque dans les plus pe-
létails, est parfaitement semblable
ui des personnages gravés sur les
idres assyriens ; dans l'autre, les
peuples *Mèdes*, ou habitants primitifs de quelque partie de la Perse, leur physionomie et costume se retrouvant en effet, trait pour trait, sur les monuments dits *persépolitains* (n° 4 de la *planche*). On représentait donc l'Asie par l'un des peuples qui l'habitaient, indifféremment. Il en est de même de nos bons vieux ancêtres les *Tamhou* (n° 6 de la *planche*) ; leur costume est quelquefois différent ; leurs têtes sont plus ou moins chevelues et chargées d'ornements diversifiés ; leur vêtement sauvage varie un peu dans sa forme ; mais leur teint blanc, leurs yeux et leur barbe conservent tout le caractère d'une race à part. J'ai fait copier et colorier cette curieuse série ethnographique. Je ne m'attendais certainement pas, en arrivant à Biban-el-Molouk, d'y trouver des sculptures qui pourrent servir de vignettes à l'histoire des habitants primitifs de l'Europe, si on a jamais le courage de l'entreprendre. Leur vue a toutefois quelque chose de flatteur et de consolant, puisqu'elle nous fait bien apprécier le chemin que nous avons parcouru depuis. » La figure n° 5 est celle d'un Grec ou Ionien.

L'origine de la race égyptienne une fois déterminée, continuons à l'observer dans sa migration sur les rives inférieures du Nil, et, s'il est possible, voyons comment elle s'établit et se constitue dans ses nouvelles demeures ; comment de simple colonie, elle s'élève au rang de première nation du monde, par sa sagesse comme par sa constitution sociale.

L'état de la civilisation de l'Éthiopie, au moment où une colonie en sortit pour aller habiter au nord de la cataracte actuelle de Syène, nous étant inconnu, on ne saurait dire avec quelque certitude si les Éthiopiens, parvenus en Égypte, eurent à subir les divers degrés d'épreuves et de progrès que les philosophes modernes supposent inévitables pour des peuples qui se sont formés loin des préceptes et des exemples d'une civilisation antérieure, voisine ou éloignée. L'idée seule de quitter la terre qui la nourrit, pour

aller en chercher une autre, suppose qu'une population a déja échappé à l'état de nature, à l'usage unique des productions spontanées de la terre, à l'état de simple chasseur ou de pêcheur qui sait ajouter à l'insuffisance de ces productions. Les premiers habitants de l'Égypte étaient au moins déja formés en tribus nomades, sans demeure fixe il est vrai, et tels que sont encore les Arabes Bédouins; mais l'esprit d'association avait déja pénétré dans ces peuplades vagabondes; l'esprit de famille se manifestait aussi dans toutes leurs coutumes: il y en eut de générales pour toute la tribu, de particulières pour son chef et son protecteur: c'est le commencement d'une organisation régulière, une première idée d'intérêts généraux et de justice. La suite des siècles développa ces germes précieux; les familles, en se fixant isolément sur les bords fertiles du Nil, y implantèrent sans y penser la tribu tout entière; une terre prodigue de biens, presque sans peine et sans travail, l'y attacha pour jamais; des demeures permanentes s'élevèrent, leur voisinage en fit des bourgades et des villages; le progrès de cette civilisation, d'abord agricole et dotée ensuite de tout le luxe des arts, en fit enfin des cités grandes et puissantes. C'est dans la Haute-Égypte qu'on jeta les fondements des premières; les points les plus anciennement habités furent les territoires de Louqsor et de Karhac à Thèbes, ensuite ceux où s'élevèrent plus tard les villes d'Esné, Efou et les autres villes du Saïd, au-dessus de Dendera. La population continua de descendre à mesure qu'elle fut surabondante dans les régions supérieures. Elle s'arrêta d'abord dans l'Égypte moyenne, et s'établit enfin dans la Basse-Égypte, à mesure que l'exhaussement du sol, la végétation et l'établissement des canaux principaux en desséchèrent le sol, assainirent le climat et la rendirent habitable. L'agriculture, qui assurait les produits nécessaires à la subsistance des habitants du pays, était leur seule occupation; l'idée de commerce n'était pas encore venue à leur esprit, aucune n(publique ne l'avait provoquée, tre les particuliers, il ne po avoir qu'un commerce d'échar rement accidentel et mom(L'empire de quelques règles s par l'effet de leur utilité génér fut le premier germe d'une légi nationale, et, après une premiè d'ordre public, il est très-vrais ble que toutes les autres se su rent avec rapidité; que cette p tion, que d'abord aucun lien cc n'unissait étroitement, s'agglon plus en plus, mit ses intérêts e mun, et forma enfin, par une co nauté de vues et d'entreprise nation qui, se donnant ou acc de bon gré une langue, une foi gouvernement, des lois, une re l'écriture, les arts utiles et les arts, s'assura par sa sagesse la possession de tous ces avantag remplit enfin le monde entier durable renommée.

Les commencements de ces g institutions nous sont inco comme ceux de la nation mê leur fut redevable de toutes se pérités. L'histoire écrite nous servé quelques souvenirs dont l lité pourrait être suspectée; le gnage des monuments encore s tants est pour nous d'un autre et il ne saurait être légitimem(firmé ou mis en doute, si l prétation de ces documents si a tiques ne s'écarte pas dans s(pressions des règles de la critique historique, et n'en ti des conséquences dont la sim corrobore l'évidence.

C'est d'après ces moyens ép que nous allons exposer les n qu'il nous est possible de réunir les principales institutions pul de l'Égypte: les monuments éc au moyen des relations écrit(les anciens, et les recherches par les savants modernes, d nous servir de guides: nous di non pas comment furent les au commencement de l'empire tien, mais comment elles étai

que la plus reculée à laquelle il
a été permis de parvenir par les
uments contemporains de chaque
, et dont l'antériorité relative de
l'autre forme une échelle ré-
ade des temps historiques, qui
être remontée avec certitude de-
le règne d'Auguste, qui réduisit
ire égyptien à une préfecture ro-
e, jusqu'au vingt-troisième siècle
le règne de ce prince. Nous
ons savoir comment l'Égypte était
: de riches et nombreuses popu-
s se partageaient l'Asie, et celle
Inde n'était inférieure à aucune
; les annales du grand empire
syrie nomment pour ces mêmes
ues, Belus, Ninus et ensuite Sémi-
s; les Hébreux nomment aussi
aham à la dixième génération après
déluge, et à plus de trois mille
après Adam. Enfin, peu après ces
es temps, des peuplades encore
ares tombent comme un fléau dé-
teur, des régions hyperboréennes,
a civilisation égyptienne, détrui-
ses ouvrages et arrêtent sa mar-
pendant trois siècles. Quand le
eut cessé, les débris de l'indus-
antérieure furent amassés reli-
sement, et les anciennes institu-
rétablies avec la nationalité
tienne, par le courage et le génie
ois égyptiens. On peut donc, par
diverses données historiques et
umentales, savoir ce qu'était l'É-
e comme nation, bien des siècles
t que les peuples de l'Occident ap-
ssent dans les annales humaines :
est un phénomène digne de la plus
use attention, que l'Égypte pos-
nt à ces époques si reculées toutes
nstitutions civiles, religieuses et
aires, indispensables à la prospé-
l'un grand peuple, et toutes les jouis-
es que le luxe des arts peut ajou-
la possession des avantages qu'as-
nt l'autorité des lois civiles et
gieuses, la culture des sciences et
entiment pr[illegible] la dignité et
a destin[illegible]mme.

ne put échapper au désavantage des modifications successives auxquelles la condamnèrent son inexpérience ou des ambitions heureuses; car on trouve aussi à l'origine des sociétés, des hommes entreprenants, plus soucieux d'assurer leur domination que de travailler au bonheur de leurs semblables. Le despotisme d'un seul, secondé par des intérêts qui le firent tout-puissant, fut la première loi que l'Égypte connut. Faut-il conclure de ce fait, dont toute l'antiquité rend témoignage, que le caractère de la population égyptienne la portait à souffrir cette servitude, et lui appliquer une opinion d'Aristote et de Platon, d'après laquelle la forme du gouvernement qui pesa dans les premiers temps sur l'Égypte, n'aurait été que la conséquence de la mollesse des mœurs et de la pusillanimité des esprits? On ne saurait répondre avec trop de réserve à une telle question, et il est naturel de penser que la colonie venue de l'Éthiopie en Égypte, quelque peu nombreuse qu'elle pût être, n'y descendit pas sans un chef, sans se soumettre au moins à la direction d'un *ancien*, autorité alors toute-puissante. L'habitude put donc porter la population égyptienne à accepter une forme de gouvernement sur laquelle on ne l'appela vraisemblablement pas à délibérer, et qui ne lui parut pas mauvaise, puisque son inexpérience ne lui en révélait pas de meilleure.

Cet état de choses ne fut pas de longue durée. Il y eut du despotisme au commencement de l'existence sociale de chaque nation, et il est vrai de dire que, relativement à leur avancement intellectuel, ce régime n'avait pas tout l'odieux que ce mot comporte dans l'opinion des sociétés modernes qui prétendent à la jouissance légale de tous les biens que la culture de l'esprit leur a révélés. La théocratie, ou gouvernement des prêtres, fut le premier que les Égyptiens connurent; et il faut encore donner à ce mot prêtres l'acception qu'il avait dans ces temps reculés, où les ministres de la religion étaient aussi les ministres de la science, de sorte qu'ils réunissaient en eux les

aller en chercher une autre, suppose qu'une population a déja échappé à l'état de nature, à l'usage unique des productions spontanées de la terre, à l'état de simple chasseur ou de pêcheur qui sait ajouter à l'insuffisance de ces productions. Les premiers habitants de l'Égypte étaient au moins déja formés en tribus nomades, sans demeure fixe il est vrai, et tels que sont encore les Arabes Bédouins; mais l'esprit d'association avait déja pénétré dans ces peuplades vagabondes; l'esprit de famille se manifestait aussi dans toutes leurs coutumes : il y en eut de générales pour toute la tribu, de particulières pour son chef et son protecteur: c'est le commencement d'une organisation régulière, une première idée d'intérêts généraux et de justice. La suite des siècles développa ces germes précieux; les familles, en se fixant isolément sur les bords fertiles du Nil, y implantèrent sans y penser la tribu tout entière; une terre prodigue de biens, presque sans peine et sans travail, l'y attacha pour jamais; des demeures permanentes s'élevèrent, leur voisinage en fit des bourgades et des villages; le progrès de cette civilisation, d'abord agricole et dotée ensuite de tout le luxe des arts, en fit enfin des cités grandes et puissantes. C'est dans la Haute-Égypte qu'on jeta les fondements des premières; les points les plus anciennement habités furent les territoires de Louqsor et de Karhac à Thèbes, ensuite ceux où s'élevèrent plus tard les villes d'Esné, Efou et les autres villes du Saïd, au-dessus de Dendera. La population continua de descendre à mesure qu'elle fut surabondante dans les régions supérieures. Elle s'arrêta d'abord dans l'Égypte moyenne, et s'établit enfin dans la Basse-Égypte, à mesure que l'exhaussement du sol, la végétation et l'établissement des canaux principaux en desséchèrent le sol, assainirent le climat et la rendirent habitable. L'agriculture, qui assurait les produits nécessaires à la subsistance des habitants du pays, était leur seule occupation; l'idée de commerce n'était pas encore venue à leur esprit, aucune nécessité publique ne l'avait provoquée, et, entre les particuliers, il ne pouvait y avoir qu'un commerce d'échange purement accidentel et momentané. L'empire de quelques règles s'établit par l'effet de leur utilité générale; ce fut le premier germe d'une législation nationale, et, après une première idée d'ordre public, il est très-vraisemblable que toutes les autres se succédèrent avec rapidité; que cette population, que d'abord aucun lien commun n'unissait étroitement, s'aggloméra de plus en plus, mit ses intérêts en commun, et forma enfin, par une communauté de vues et d'entreprises une nation qui, se donnant ou acceptant de bon gré une langue, une forme de gouvernement, des lois, une religion, l'écriture, les arts utiles et les beaux-arts, s'assura par sa sagesse la longue possession de tous ces avantages, et remplit enfin le monde entier d'une durable renommée.

Les commencements de ces grandes institutions nous sont inconnus, comme ceux de la nation même qui leur fut redevable de toutes ses prospérités. L'histoire écrite nous a conservé quelques souvenirs dont la fidélité pourrait être suspectée; le témoignage des monuments encore subsistants est pour nous d'un autre poids, et il ne saurait être légitimement infirmé ou mis en doute, si l'interprétation de ces documents si authentiques ne s'écarte pas dans ses expressions des règles de la saine critique historique, et n'en tire que des conséquences dont la simplicité corrobore l'évidence.

C'est d'après ces moyens éprouvés que nous allons exposer les notions qu'il nous est possible de réunir ici sur les principales institutions publiques de l'Égypte: les monuments éclaircis au moyen des relations écrites par les anciens, et les recherches faites par les savants modernes, doivent nous servir de guides: nous dirons, non pas comment furent les choses au commencement de l'empire égyptien, mais comment elles étaient à

l'époque la plus reculée à laquelle il nous a été permis de parvenir par les monuments contemporains de chaque siècle, et dont l'antériorité relative de l'un à l'autre forme une échelle rétrograde des temps historiques, qui peut être remontée avec certitude depuis le règne d'Auguste, qui réduisit l'empire égyptien à une préfecture romaine, jusqu'au vingt-troisième siècle avant le règne de ce prince. Nous pouvons savoir comment l'Égypte était alors : de riches et nombreuses populations se partageaient l'Asie, et celle de l'Inde n'était inférieure à aucune autre; les annales du grand empire d'Assyrie nomment pour ces mêmes époques, Belus, Ninus et ensuite Sémiramis; les Hébreux nomment aussi Abraham à la dixième génération après leur déluge, et à plus de trois mille ans après Adam. Enfin, peu après ces mêmes temps, des peuplades encore barbares tombent comme un fléau dévastateur, des régions hyperboréennes, sur la civilisation égyptienne, détruisent ses ouvrages et arrêtent sa marche pendant trois siècles. Quand le fléau eut cessé, les débris de l'industrie antérieure furent amassés religieusement, et les anciennes institutions rétablies avec la nationalité égyptienne, par le courage et le génie des rois égyptiens. On peut donc, par ces diverses données historiques et monumentales, savoir ce qu'était l'Égypte comme nation, bien des siècles avant que les peuples de l'Occident apparaissent dans les annales humaines : et c'est un phénomène digne de la plus sérieuse attention, que l'Égypte possédant à ces époques si reculées toutes les institutions civiles, religieuses et militaires, indispensables à la prospérité d'un grand peuple, et toutes les jouissances que le luxe des arts peut ajouter à la possession des avantages qu'assurent l'autorité des lois civiles et religieuses, la culture des sciences et le sentiment profond de la dignité et de la destination de l'homme.

X. GOUVERNEMENT.

L'organisation sociale de l'Égypte ne put échapper au désavantage des modifications successives auxquelles la condamnèrent son inexpérience ou des ambitions heureuses; car on trouve aussi à l'origine des sociétés, des hommes entreprenants, plus soucieux d'assurer leur domination que de travailler au bonheur de leurs semblables. Le despotisme d'un seul, secondé par des intérêts qui le firent tout-puissant, fut la première loi que l'Égypte connut. Faut-il conclure de ce fait, dont toute l'antiquité rend témoignage, que le caractère de la population égyptienne la portait à souffrir cette servitude, et lui appliquer une opinion d'Aristote et de Platon, d'après laquelle la forme du gouvernement qui pesa dans les premiers temps sur l'Égypte, n'aurait été que la conséquence de la mollesse des mœurs et de la pusillanimité des esprits? On ne saurait répondre avec trop de réserve à une telle question, et il est naturel de penser que la colonie venue de l'Éthiopie en Égypte, quelque peu nombreuse qu'elle pût être, n'y descendit pas sans un chef, sans se soumettre au moins à la direction d'un *ancien*, autorité alors toute-puissante. L'habitude put donc porter la population égyptienne à accepter une forme de gouvernement sur laquelle on ne l'appela vraisemblablement pas à délibérer, et qui ne lui parut pas mauvaise, puisque son inexpérience ne lui en révélait pas de meilleure.

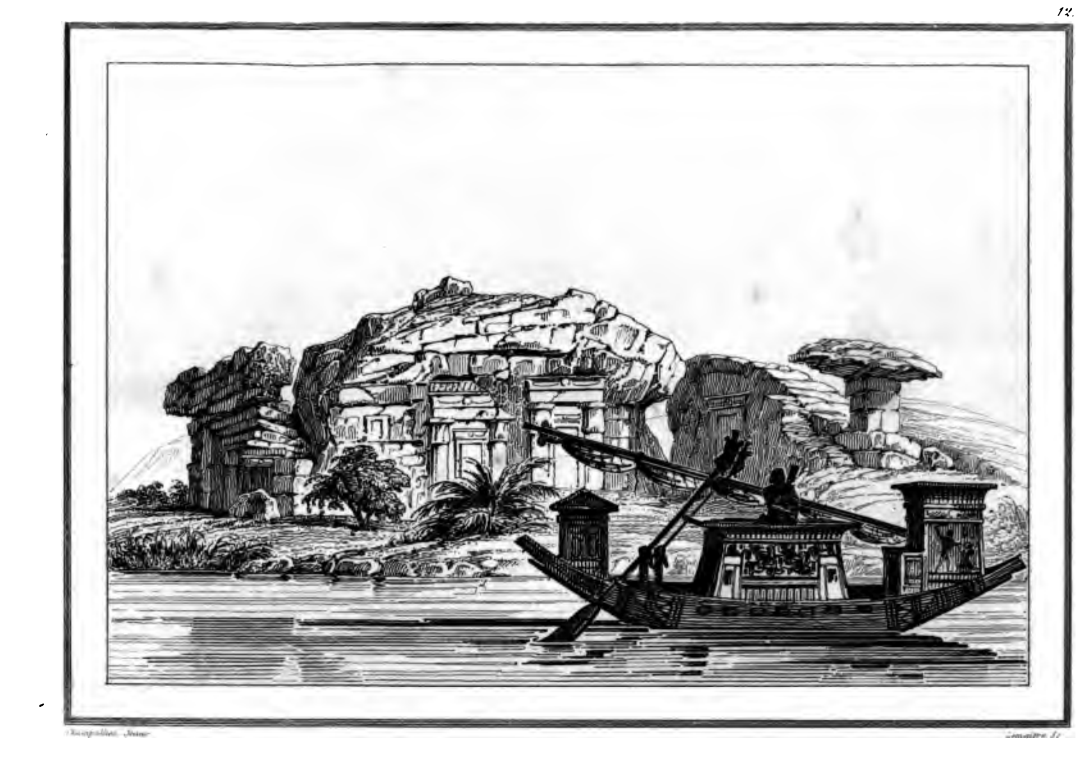
Cet état de choses ne fut pas de longue durée. Il y eut du despotisme au commencement de l'existence sociale de chaque nation, et il est vrai de dire que, relativement à leur avancement intellectuel, ce régime n'avait pas tout l'odieux que ce mot comporte dans l'opinion des sociétés modernes qui prétendent à la jouissance légale de tous les biens que la culture de l'esprit leur a révélés. La théocratie, où gouvernement des prêtres, fut le premier que les Égyptiens connurent; et il faut encore donner à ce mot prêtres l'acception qu'il avait dans ces temps reculés, où les ministres de la religion étaient aussi les ministres de la science, de sorte qu'ils réunissaient en eux les

deux plus nobles missions dont l'homme puisse être investi, le culte de Dieu et celui de l'intelligence. Du reste, en fait de despotisme (et nous ajoutons ces réflexions pour rassurer les lecteurs trop prompts à s'alarmer sur la condition sociale des premiers Égyptiens), il y a du despotisme de tant de façons, que les Égyptiens durent en accepter une comme condition nécessaire : il y a en effet, dans le gouvernement théocratique, chance de despotisme religieux ; dans la monarchie, chance de despotisme militaire ; dans l'aristocratie ou olygarchie, chance de despotisme nobiliaire; dans la république, chance de despotisme populaire : partout chance d'oppression. Le bien relatif sera là où ces chances sont les moindres, et tel est le gouvernement monarchique tempéré. C'est donc une heureuse invention que la constitution qui répartit l'autorité législative à trois pouvoirs, système qui ne diffère de la république que par l'hérédité du pouvoir exécutif, combinaison entrevue par les anciens, mais plus facile à imaginer, disait Tacite, qu'à réaliser. Toutefois l'obéissance passive dut être la grande vertu publique de la nation égyptienne sous le gouvernement théocratique. L'administration était sous la direction du grand-prêtre qui, au nom de Dieu même, transmettait ses ordres dans tous les cantons du pays. Le gouvernement des premiers kalifes sur les Arabes était aussi une théocratie, mais plus parfaite que celle de la primitive Égypte : ici le gouvernement pouvait être sans contradiction injuste, oppresseur et ennemi de tout progrès ; on ne sait pas s'il se montra ainsi. La nature de l'homme, alors que rien ne ralentissait l'ardeur de ses passions, semble le faire craindre : ce que la tradition a conservé des formes et de l'action de ce gouvernement nous montre ce pouvoir habile à s'établir et à se fortifier par les institutions les plus favorables à ses vues. Ainsi il divisa d'abord la nation égyptienne en trois classes distinctes : les prêtres, les militaires et le peuple; le peuple seul travaillait, et le fruit de toutes ses peines appartenait au gouvernement. Il en employait une partie à solder les militaires, qui contenaient le peuple dans le devoir, et il disposait du surplus à son gré : les deux classes privilégiées maintenaient ainsi la troisième dans l'esclavage. Du reste, ces malheurs ne frappèrent pas l'Égypte toute seule ; l'Inde et la Perse en Orient, les Gaules dans l'Occident, subirent aussi le joug théocratique ; et pour l'Égypte, ce ne fut même qu'une coutume importée de l'Éthiopie où, selon Diodore de Sicile, les prêtres disposaient de la vie même des rois.

Mais les progrès que le temps réalise inévitablement partout, amenèrent en Égypte un notable changement dans cet état de choses. La rivalité naquit entre les deux premières classes : les militaires se lassèrent d'obéir aveuglément aux prêtres ; une révolution éclata, un chef militaire se saisit du pouvoir, établit le gouvernement royal et son hérédité pour ses descendants ; il changea ainsi et améliora, on peut le dire, l'état social de l'Égypte, et consacra les progrès qu'elle avait faits par la succession des siècles. Ce chef se nommait Menaï ou Ménès : il est inscrit comme le premier roi dans les listes des dynasties égyptiennes de Manéthon, et sur un grand nombre d'édifices égyptiens encore subsistants ; dont quelques-uns, classés par leur date parmi les plus anciens monuments de l'Égypte, corroborent par leur autorité celle qui est propre à ces listes connues et adoptées par toute l'antiquité savante. Cette grande révolution politique en Égypte eut, sur l'état général de la nation, une influence dont nous devons rappeler les principaux effets.

Du despotisme sacerdotal qui commandait, au nom du ciel, une obéissance entière, les Égyptiens passèrent sous l'autorité d'une monarchie civile tempérée, qui les rendit libres, sages et heureux. Le chef de l'état était roi, et son pouvoir passait, dans l'ordre de primogéniture, à ses enfants mâles, à ses filles s'il n'avait pas de garçons, enfin à ses frères et

12.



Champollion, Steinbrüche zu Silsilis. *Carrières de Silsilis.* Lemaître, Каменоломни Сильсилискія.



sœurs si sa descendance directe
uait entièrement : on ne pouvait
ir plus fermement et garantir
plus de certitude le principe de
dité de la couronne royale. Cette
té n'était point absolue ; elle fut
rée par l'influence et le concours
classe sacerdotale, qui ne fut
ntièrement éloignée du gouver-
nt, quoique réduite cependant à
ile naturel, celui de diriger l'ad-
ration des choses sacrées, d'in-
e les peuples par les préceptes
morale et la pratique des arts.
nserva de plus les magistratures
; mais chez un peuple éminem-
religieux, les ministres des dieux
nt exercer toujours un grand
e sur l'état, sur la marche et
ogrès de la nation qu'ils avaient
temps gouvernée ; et les lois du
ne se dépouillèrent jamais de
pect religieux dont la première
de gouvernement les avait
ndément empreintes. Le pouvoir
au fut contraint de s'entendre
le pouvoir déchu, et le sceptre
d'admettre encore au partage de
orité le sceptre sacerdotal. Thèbes,
ieu du gouvernement théocra-
, *devint* aussi le siége du gou-
ment civil ; cependant Ménès, le
er roi, jeta les fondements de
his, qui devint la rivale de
s, une seconde capitale de l'É-
et une ville fortifiée. Le fils de
poursuivit l'exécution des idées
père ; et c'est de cette ville nou-
ue sortit la famille de rois qui
la troisième dynastie de ceux
gypte ; les pyramides de Dehs-
et de Sakkara furent construites
eur sépulture, et à cette même
qui en fait les plus anciens
nents du génie de l'homme, dans
nde connu. (Voy. *planche* 10.)
t sous le gouvernement royal
Égypte prit tout son développe-
intellectuel ; elle montra, di-
es anciens, une grande sagacité
l'étude de la nature et une
pénétration dans l'invention
ts. Les sciences comme les arts
fectionnèrent, leur culture s'a-
méliora ; les connaissances les plus utiles à la prospérité publique furent particulièrement recherchées, encouragées ; l'administration de la cité se completta par leur progrès successif ; elles concoururent au perfectionnement de toutes les institutions civiles : ce que les nations modernes ont découvert par de longs efforts, l'Égypte l'avait découvert aussi, en avait fait les plus utiles applications à sa propre félicité ; et devenue forte et puissante dans tous les arts de la civilisation, elle s'engagea avec succès dans de grandes entreprises militaires, dont l'histoire a conservé quelques souvenirs. Elle fut, par l'effet même de ces progrès, soumise à cette diversité de fortunes dont toutes les grandes nations ont dû subir la commune loi, et l'Égypte n'en fut pas même préservée par cette sagesse profonde dont l'antiquité sacrée et l'antiquité profane lui ont assuré l'honorable renommée, et dont nous allons reconnaître les traces dans un tableau très-sommaire de ses institutions publiques. Celles-ci remontent à une si haute antiquité, qu'il devient impossible d'indiquer l'ancienneté relative de chacune de ces institutions ; les historiens grecs l'ignoraient eux-mêmes, ou ne pensèrent peut-être pas à s'en enquérir : à leur exemple, nous rappelons les faits dont le souvenir est conservé dans les annales qu'ils nous ont transmises, ou dans les monuments nouvellement interprétés par la critique moderne.

XI. ÉTAT POLITIQUE DE LA NATION.

Bien des recherches ont été faites pour parvenir à la détermination de la quantité d'hommes qui existait en Égypte à l'époque de sa prospérité ; on a fait entrer, comme une donnée importante dans cette recherche, les immenses travaux exécutés par la nation égyptienne, ses vastes édifices sur terre, ses souterrains, plus vastes encore, creusés dans le flanc des montagnes. (V. *planche* 12). Aucun peuple ne peut, sur ce point, rivaliser avec l'Égypte ; il est juste, toutefois, de faire remar-

[illegible] que le temps est aussi une autre donnée non moins importante dans la recherche proposée. Les grands monuments construits en Égypte, comme les grandes excavations, portent avec eux le témoignage écrit de travaux successivement exécutés durant de longues années, et même pendant plusieurs règnes; et cette succession d'années a dû produire les ouvrages qu'aurait exécutés, en moins de temps, une population plus nombreuse, employée simultanément à ces travaux. Quoi qu'il en soit, celle de l'ancienne Égypte ne paraît pas s'être élevée au-delà d'un terme moyen entre six et sept millions.

Après la révolution qui substitua le gouvernement des rois à celui des prêtres, la division en classes diverses continua de subsister. Cette division était la base fondamentale de la constitution égyptienne, et la royauté en était le sommet. On peut réduire à quatre le nombre réel de ces classes: les prêtres, les militaires, les agriculteurs et les commerçants. Les bergers, ou gardiens de troupeaux, dont parle Hérodote, devaient être au service des agriculteurs; les interprètes appartenaient à la classe sacerdotale ou à celle des commerçants, et les marins à l'armée: le surplus de la population était esclave. Elle était assez également répandue sur la surface cultivée de l'Égypte. La loi attachait les enfants à la profession de leur père, ils ne pouvaient pas la quitter; et il est vraisemblable que la force d'activité de chaque classe était portée et maintenue au point reconnu nécessaire à l'intérêt général, à la prospérité de l'état et à celle des familles: l'histoire dit que cette prospérité, fondée sur ces bases, fut d'une longue durée. Le royaume était divisé en préfectures ou *nomes*, et l'administration religieuse, civile et militaire, y était exercée par des fonctionnaires dont la hiérarchie bien réglée assurait la complète exécution des lois. Il y en avait pour l'établissement des impôts; ils étaient régulièrement répartis, et on ne peut guère douter qu'il ait existé dans chaque nome un terrier ou cadastre authentique qui servait à rendre ces impôts plus équitables. Les produits servaient à l'entretien de la famille royale, des prêtres et de l'armée: c'étaient, si l'on veut, les consommateurs; les deux autres classes seules, les agriculteurs et les commerçants étaient les producteurs: cela est vrai pour l'Égypte, cela est vrai partout; et partout aussi l'apologue des membres et l'estomac servit à redresser les conclusions trop tôt tirées de ce simple rapprochement. On affirme aussi, et avec une vraisemblance qui a pour elle quelques traditions anciennes, que des assemblées politiques et solennelles étaient convoquées par le roi ou par la loi, soit dans des circonstances extraordinaires, soit pour régulariser le taux et la nature des impôts, soit enfin lorsque les changements de règne, et surtout les changements de dynastie, les rendaient nécessaires. Chaque nome envoyait un nombre de députés à l'assemblée générale de ceux de la nation, et c'est dans le *labyrinthe* qu'elle se réunissait.

Cet édifice célèbre a été vu par Hérodote; il subsistait encore au temps de Strabon: il nous semble rappeler, par sa forme et sa distribution, une des plus importantes institutions politiques de l'antiquité; et c'est sous ce rapport qu'un vif intérêt doit s'attacher à la description qu'Hérodote donne du *labyrinthe*, en ces termes:

« J'ai vu ce monument, dit-il, que j'ai trouvé supérieur à sa réputation; je crois même qu'en réunissant tous les bâtiments construits, tous les ouvrages exécutés par les Grecs, on resterait encore au-dessous de cet édifice, et pour le travail et pour la dépense, quoique le temple d'Éphèse et celui de Samos soient justement célèbres; les pyramides mêmes étaient certainement alors des monuments qui surpassaient leur renommée; chacune d'elles pouvait être comparée à ce que les Grecs ont produit de plus grand, et cependant le labyrinthe l'emporte sur elles. On y voit, dans l'intérieur, douze *aulæ* recouvertes d'un toit, et

dont les portes sont opposées alternativement les unes aux autres. Six de ces *aulæ* sont exposées au nord, et six au midi; elles sont contiguës et renfermées dans une enceinte formée par un mur extérieur; les chambres que renferment les bâtiments du labyrinthe sont toutes doubles, les unes souterraines, les autres élevées sur ces premières; elles sont au nombre de trois mille, quinze cents à chaque étage. Nous avons parcouru celles qui sont au-dessus du sol, et nous en parlons d'après ce que nous avons vu; mais pour celles qui sont au-dessous, nous n'en savons que ce que l'on nous en a dit, les gardiens n'ayant voulu, pour rien au monde, consentir à nous les montrer; elles renferment, disent-ils, les tombeaux des rois qui ont anciennement fait bâtir le labyrinthe, et ceux des crocodiles sacrés; ainsi nous ne pouvons rapporter sur ces chambres que ce que nous avons entendu dire. Quant à celles de l'étage supérieur, nous n'avons rien vu de plus grand parmi les ouvrages sortis de la main des hommes : la variété infinie des communications et des galeries rentrant les unes dans les autres, que l'on traverse pour arriver aux *aulæ*, cause mille surprises à ceux qui parcourent ces lieux, en passant tantôt d'une des *aulæ* dans des chambres qui les environnnent, tantôt de ces chambres dans des portiques, ou de ces portiques dans d'autres *aulæ*. Les plafonds sont partout en pierre, comme les murailles, et ces murailles sont chargées d'une foule de figures sculptées en creux; chacune de ces *aulæ* est ornée d'un péristyle exécuté en pierres blanches parfaitement assemblées; à l'angle qui termine le labyrinthe, on voit une pyramide de quarante orgyes de haut, décorée de grandes figures sculptées en relief : on communique à cette pyramide par un chemin pratiqué sous terre. »

Voilà ce qu'a vu Hérodote du labyrinthe, et l'impression que ce vaste édifice produisit sur son esprit. Strabon n'en parle pas en termes moins élogieux; il dit que le labyrinthe est un *palais* composé d'autres *palais*, et ce dernier mot donne le sens des *aulæ* d'Hérodote. Il y avait, ajoute Strabon, autant de ces palais qu'il y avait *jadis* de nomes. C'était un ouvrage admirable, puisque chaque chambre était couverte par une seule pierre, et les cryptes ou couloirs l'étaient aussi par des pierres portant, sur toute leur longueur, d'un mur à l'autre. Aussi, en montant sur le haut de l'édifice, on avait sous les yeux une vaste plaine en pierres. Les dimensions de l'ensemble sont estimées à 650 pieds de côté. Enfin, comme complément des données relatives à la forme et à la destination du labyrinthe, Strabon ajoute ce qu'il avait appris, que le nombre des palais égalait celui des nomes ou provinces de l'Égypte, parce qu'il était d'usage que les députés vinssent s'y réunir, chacun envoyant ses prêtres et ses prêtresses pour faire des sacrifices et pour juger les affaires importantes.

A ces rapports de l'antiquité grecque se lient directement les notions recueillies de nos jours sur les grandes *Panégyries* égyptiennes, assemblées à la fois politiques et religieuses, présidées d'ordinaire par le roi ou l'un des princes ses fils, et dont la célébration est mentionnée sur des monuments encore subsistants, comme un des devoirs les plus essentiels de la royauté. On conclut donc de tout ce qui précède, qu'il y avait dans l'ancien nome Arsinoïte, où était le lac Mœris, contrée plus connue aujourd'hui sous la dénomination d'*El-Fayoum*, un vaste édifice formé de la réunion de douze palais composés d'un très-grand nombre d'appartements; que cet édifice était entièrement construit et couvert en pierres assemblées avec une grande perfection; que ces palais étaient adossés ou contigus, sans se communiquer; qu'ils étaient dans une grande enceinte formée de murailles et ornée de colonnes; que l'accès de ces palais était très-difficile, à cause de la multitude de galeries et de couloirs se croisant dans tous les sens, qui y conduisaient; et que, privé du secours d'un conduc-

teur, un étranger s'y égarait infailliblement. L'ensemble de ce monument frappa d'étonnement et d'admiration tous les Grecs qui le virent, et ils déclaraient que tous les monuments de la Grèce réunis n'égalaient pas celui-là. Cet édifice se nommait le *Labyrinthe;* le nombre des palais fixé à 12 fait supposer qu'à l'époque où il fut édifié, l'Égypte n'était divisée qu'en 12 nomes, nombre qui fut ensuite accru successivement et porté jusqu'à 36. L'époque indiquée par le nom du fondateur, selon Manéthon, appuie cette dernière conjecture; ce fut, d'après cet historien, le roi *Labarys* qui éleva ce merveilleux palais: ce prince était le quatrième roi de la douzième dynastie; d'après les époques connues de l'histoire des Pharaons, le règne de Labarys et la fondation du labyrinthe remontaient à trois mille cinq cents ans avant l'ère chrétienne; et selon les listes du même Manéthon, Sésostris, à qui la division en 36 nomes est attribuée, est postérieur de dix-neuf cents ans à Labarys. Cet intervalle de temps entre ces deux princes aurait donc suffi aux progrès de la civilisation égyptienne, qui rendirent nécessaire sa division en provinces moins étendues et conséquemment plus nombreuses. Par une singularité digne de remarque, le labyrinthe était construit dans une province en dehors de la vallée de l'Égypte; elle était centrale pour tous les nomes; elle en avait un nombre égal au nord et au midi, et, des douze palais, six regardaient aussi au nord, et les six autres au midi. Sur un des côtés du labyrinthe, s'élevait la pyramide qui ornait le tombeau de son fondateur.

Si le labyrinthe fut destiné aux assemblées nationales de l'Égypte, à réunir, dans des occasions solennelles et d'un grand intérêt pour l'état, les députés sacerdotaux, civils et militaires des nomes du royaume, il faut convenir qu'on ne pouvait imaginer une construction plus dignement et plus convenablement appropriée à sa destination. Il était tout-à-fait conçu dans l'esprit général des institutions égyptiennes, qui laissaient si peu libres de leurs mouvements, et les classes, et les corporations, et les individus. Le sacerdoce tout entier se retrouvait dans ces occasions mémorables; et ces réunions du corps sacerdotal étaient comme de grandes cérémonies religieuses, où l'Égypte tout entière venait s'incliner au même instant devant la divinité; peut-être était-ce là le lieu du conclave pour l'élection du grand-prêtre-roi; pour l'intronisation et le sacre du nouveau roi, quand, après Ménès, ce roi ne fut plus le grand-prêtre; comme le fut plus tard le grand temple de Phtha à Memphis sous les Ptolémées, sans doute à l'imitation des Pharaons, qui abandonnèrent le labyrinthe. Dans les mêmes circonstances et dans ce même lieu, les grandes mesures d'administration, les grands intérêts de la guerre et de la paix, l'examen des ressources publiques, de leur variation et de ses causes, leur emploi au développement des plus utiles établissements publics, à des entreprises militaires dans lesquelles il pouvait entrer, quoiqu'offensives, plus de prévisions de sûreté que d'esprit de conquête, tous ces grands intérêts de l'Égypte pouvaient être traités dans ces assemblées formées de tous les pouvoirs de l'état, le roi, l'église et l'armée.

On s'expliquerait ainsi ces limites légales mises à l'exercice de l'autorité royale, que l'antiquité mentionne particulièrement parmi les sages institutions publiques de l'Égypte. — Le labyrinthe de Cnosse fut construit sur le plan de celui des Égyptiens, mais les Grecs n'en firent, en l'imitant, qu'une fabuleuse monstruosité, comme de tant d'autres institutions orientales, qu'ils ne cherchèrent même pas à comprendre.

XII. LOIS

Un assez grand nombre de règles sociales sont citées par les écrivains de l'antiquité comme lois de l'ancienne Égypte, et à leur suffrage il faut ajouter celui de Bossuet, qui a dit que l'Égypte était la source de toute bonne police. L'examen de ces diverses règles, relativement à l'Égypte, exigerait, pour

parvenir à quelque certitude historique sur leur réalité, beaucoup de temps et présenterait de grandes difficultés. Les auteurs anciens qui en parlent n'ont pas assez distingué les époques de ces lois, et les gouvernements différents sous lesquels celles de ces lois qui existèrent réellement, furent rendues. Pour ne citer qu'un seul exemple de cette confusion des temps, il suffira de rappeler la loi contre les faux monnayeurs, mise par Diodore de Sicile au nombre des lois générales de l'Égypte, à côté et au même rang que les plus anciennes ; et cependant l'usage des métaux monnayés ne commença en Égypte qu'avec la domination des Perses. Hérodote dit que Darius, fils d'Hystaspe, fut le premier prince qui fit battre de la monnaie de l'or le plus pur, et qu'Aryandès, gouverneur de l'Égypte pour les Perses, ayant usurpé une des prérogatives royales, en faisant frapper de la monnaie d'argent, Darius le fit condamner à mort. L'opinion commune est que la monnaie de Darius, ou les *dariques*, fut la première monnaie introduite légalement en Égypte, par la conquête des Perses : il paraît que jusque-là l'Égypte, pour ses relations intérieures, n'usait que d'une monnaie de convention, et pour l'étranger, qu'elle comptait en anneaux d'or ou d'argent d'un poids déterminé ou vérifié. Les monuments rendent témoignage de ces faits : les peuples vaincus paient les tributs en anneaux de métaux ; dans une autre scène, on pèse quelques-uns de ces anneaux pour les donner en échange d'autres objets. Enfin, il paraît qu'il y avait aussi des masses d'or ayant une autre forme que celle de l'anneau, par exemple, la forme d'une grenouille, d'un veau, d'un bœuf, et qu'il était passé en usage d'estimer tel objet trois bœufs, tel autre trois veaux, tel autre enfin trois grenouilles, ce qui, pour l'Égyptien, représentait un poids connu de ce métal. Sans examiner si cet usage de l'Égypte ne pourrait pas être utile à l'interprétation de certaines traditions homériques, nous reviendrons à notre observation relative à la monnaie, qui ne fut pas introduite en Égypte avant l'administration des Perses (525 avant J.-C.). Cependant Diodore de Sicile donne comme une loi égyptienne, celle qui prescrivait de couper les deux mains à celui qui faisait de la fausse monnaie. La distinction des époques dans les lois est donc un point essentiel de l'étude de cette partie des institutions égyptiennes ; ne pouvant l'entreprendre dans ce résumé, nous nous bornerons à rappeler ici les principales lois égyptiennes dont l'antiquité a conservé le souvenir.

Le parjure était puni de mort ; le serment étant admis par la législation égyptienne dans beaucoup de circonstances graves, il fallait en assurer autant qu'on le pouvait la vérité à l'égard de Dieu et des hommes. — C'était un devoir pour tous les citoyens de prévenir les crimes, d'en poursuivre la punition, et celui qui, voyant un homme en danger, ne volait pas à son secours, était assimilé à l'homicide et puni comme tel. — L'homme devait défendre son semblable contre un assaillant, le garantir de sa fureur ; s'il prouvait qu'il ne l'avait pas pu, il n'en devait pas moins découvrir le coupable et le poursuivre en justice. Il y avait dans cette loi l'idée de l'offense faite par l'effet de chaque crime ou de chaque délit, à la société tout entière, et de l'intérêt qu'il y a pour chaque citoyen que ce crime ou ce délit soit puni : l'exercice du droit de poursuite au nom des lois était donc mis au nombre des devoirs et déféré à tous les citoyens. — Ils avaient tous la faculté d'accuser et de poursuivre ; le témoin d'un crime qui ne remplissait pas ce devoir était battu de verges et privé de nourriture durant trois jours ; et l'accusateur convaincu de calomnie subissait la peine réservée à l'accusé s'il avait été déclaré coupable. — Les Égyptiens étaient convaincus que la punition des coupables et la protection des opprimés étaient les plus sûrs garants de la sécurité individuelle et du bonheur public : enfin, un coupable qui avait échappé à l'accusation durant sa vie,

ne pouvait se soustraire à celle qui l'attendait à l'entrée même du tombeau : une voix qui l'accusait avec vérité, le faisait priver des honneurs de la sépulture.

Cette sévérité fait supposer, et l'histoire ne dit rien de contraire à notre conjecture, que les Égyptiens ne connurent point cet usage de notre Occident, celui qui admettait les compositions pour les offenses; ils ne voulurent pas que le crime pût être effacé par un traité avec la victime. La rigueur des châtiments et la certitude de ne pouvoir s'y soustraire menaçaient sans cesse les penchants nuisibles à la société. Le guerrier devait réparer par une action d'éclat une faute de désobéissance ou l'oubli des lois de l'honneur. Les attentats contre les femmes étaient punis de la mutilation ; la femme infidèle était enlaidie par l'amputation du nez, son complice était frappé de verges. On arrachait la langue à celui qui révélait aux ennemis les secrets de l'état; on coupait la main à celui qui falsifiait les poids, les mesures, le sceau des princes ou celui des particuliers, à l'écrivain qui supposait des pièces ou qui altérait les copies qu'il en dél'vrait : et, une idée domine dans ces dernières lois, celle d'empêcher que le coupable ne commette deux fois le même crime. Les physiologistes de nos jours diront peut-être que les Égyptiens avaient aussi observé et reconnu l'influence des penchants.

La société égyptienne avait connu le parricide, et la loi le punissait par les tortures et le bûcher. Les parents qui tuaient un de leurs enfants étaient obligés de tenir son cadavre embrassé, pendant trois jours et trois nuits; la loi ne leur infligeait pas la mort, pour avoir ôté la vie à l'être à qui ils l'avaient donnée. L'homicide était aussi puni de mort. Les lois pénales et criminelles étaient égales pour l'homme et pour la femme; les femmes enceintes, convaincues d'un crime capital, n'étaient jugées et condamnées qu'après l'accouchement, afin que l'enfant, innocent, fût soustrait a l'infam[illegible] le la mère.

On attribue au roi Bocchoris, de la vingt-quatrième dynastie, au huitième siècle avant l'ère chrétienne, immédiatement avant l'invasion des Éthiopiens, diverses lois relatives au commerce. Une dette était nulle, si le débiteur affirmait par un serment solennel qu'il ne devait rien au créancier qui n'était nanti d'aucun titre. Dans aucun compte, l'intérêt dû ne pouvait dépasser le capital. Les biens du débiteur étaient engagés pour ses dettes, mais jamais sa personne : la loi reconnaissait que la personne d'un citoyen ne cessait jamais d'appartenir à l'état, qui ne devait pas en être privé, et elle ne voulait pas qu'un particulier, par colère ou par avarice, ravît à la cité un membre qui avait envers elle des devoirs à remplir. Hérodote attribue à un autre roi du siècle de Bocchoris une autre loi relative au commerce ; elle autorisait les Égyptiens à emprunter en mettant en gage la momie de leurs pères. Le prêteur était en même temps mis en possession du tombeau de la famille de l'emprunteur; c'est à cette condition seulement qu'il pouvait en effet avoir à sa disposition les momies données en gage, ne pouvant certainement pas les déplacer du lieu où elles étaient déposées. Celui qui ne payait pas sa dette, était privé des honneurs de la sépulture de famille, et en privait aussi ceux de ses enfants qui mouraient durant cet engagement sacré.

C'est au roi éthiopien Sabbacon, successeur de Bocchoris, qu'il avait détrôné, retenu captif et fait brûler vivant, qu'on attribue quelques modifications dans les lois criminelles de l'Égypte. Hérodote dit que ce Sabbacon, si cruel envers Bocchoris, abolit la peine de mort, et imposa pour châtiment aux coupables qui l'avaient méritée, les travaux publics, notamment la construction des digues et l'exhaussement du sol des villes par des terrassements.

Parmi les autres lois de l'ancienne Égypte, on doit citer encore celle qui dispensait les fils de nourrir leurs parents, et qui en faisait une obligation pour les filles. La circoncision était

née, et cette loi n'était qu'une
:iption d'hygiène publique. Tout
du était tenu de donner par écrit
es ans au magistrat de la contrée
habitait, son nom, l'indication
profession et de l'industrie qui
ovait à sa subsistance; la même
nissait de mort celui qui ne fai-
oint sa déclaration ou ne pouvait
indiquer ses moyens légitimes
tence. C'est Amasis qui porta
loi, et peut-être ne fut-elle pas
elque corrélation avec une des
ngulières lois égyptiennes, pour
ciétés actuelles du moins, celle
dérait le vol. Diodore de Sicile,
fet, dit que ceux qui voulaient
s la profession de voleur se fai-
t inscrire chez le chef reconnu
es de cette classe, et lui rap-
ent tout le fruit de leur indus-
Ceux qui avaient été volés en
nt, chez ce même chef, une dé-
on écrite, en y ajoutant une des-
n circonstanciée des objets qu'ils
aient, et l'indication du temps
lieu où ils leur avaient été en-
. Sur ces renseignements, les
s étant reconnus, leur valeur
fixée, et le propriétaire en aban-
it le quart à la société des vo-
Bien des commentaires ont été
ur ce singulier règlement; et en
tant sa réalité, il n'y faudrait
tre voir qu'une de ces transac-
de l'ordre social avec les pas-
humaines, comme il s'en voit
ans les sociétés modernes. Quel-
hilosophes ont nié un tel acte
a législation de l'Égypte, et se
lemandé comment on procédait
ard des voleurs non autorisés, et
x qui, s'étant fait inscrire, ne
ient pas un compte fidèle de
rapines. On oppose aussi, et avec
de succès peut-être, cette au-
i déja citée, d'après laquelle,
e année, tout citoyen de l'É-
devait faire connaître ses mo-
d'existence au gouverneur de
ovince qu'il habitait; ceux qui
geaient de faire cette déclaration
it punis de mort : la loi les pré-
it vivant d'illégitimes industries,
et c'est la même peine qu'on prononçait contre ceux qui étaient reconnus coupables de ce dernier crime. Il est vrai que la loi sur les déclarations est attribuée par Hérodote au Pharaon Amasis, et l'origine de cette loi serait des temps modernes de l'histoire de l'Égypte, du VI[e] siècle avant l'ère chrétienne; et à cette époque, que suivit de près l'invasion des Perses, les étrangers étaient déja répandus dans toutes les parties du royaume. Cette loi, que Solon transporta à Athènes, et qui prévenait la mendicité, pouvait, jusqu'à un certain point, diminuer aussi le nombre des voleurs, et affaiblir, par sa rigueur, l'effet d'une tolérance (si la loi primitive existait encore) que les sociétés modernes, fondées sur la propriété, n'ont pas été tentées d'imiter : du reste, ce ne serait qu'après avoir exactement déterminé en quoi consistait le droit de propriété selon la loi de l'Égypte, divisée en classes investies ou de priviléges ou de servitudes, que l'esprit de cette loi singulière pourrait être justement apprécié de nos jours.

Diodore de Sicile mentionne encore plusieurs autres lois égyptiennes, mais toujours sans distinguer les temps où elles furent en vigueur, et sans s'occuper à discerner l'influence qu'exercèrent sur la législation égyptienne l'invasion et les coutumes des Perses et des Grecs quand ils furent maîtres de l'Égypte. C'est à ces mêmes époques qu'il faudra rapporter certaines lois inconnues à la primitive Égypte. C'est sous les Grecs que le mariage fut permis entre le frère et la sœur; l'histoire des rois Ptolémées en offre de fréquents exemples : on n'en trouve aucun dans les temps antérieurs. La dissolution du mariage paraît aussi avoir été, durant cette même période, très-facilement autorisée par les lois. La société conjugale avait ainsi l'apparence d'une polygamie; et cette circonstance nous explique pourquoi dans les monuments qui nous restent du temps de la domination des Grecs et de ceux des Romains en Égypte, les filiations des individus sont plus ordinairement

exprimées par les noms de la mère que par ceux du père. Dans les temps antérieurs, pour ceux de l'Égypte vivant sous ses propres lois, il n'existe aucune trace de pareils usages. Les monuments historiques (et ils sont en très-grand nombre) n'attribuent à aucun roi plusieurs épouses à la fois; on en connaît deux à plusieurs de ces princes, notamment à Sésostris, qui vécut et régna longtemps; il eut vingt-trois enfants mâles, et cette circonstance donne quelque probabilité à l'opinion d'après laquelle les enfants nés hors de mariage, même d'une femme esclave, étaient, en Égypte, considérés comme légitimes. Ce fut le treizième de ces enfants qui succéda à Sésostris : ce treizième enfant, dans l'ordre de primogéniture, était fils de la seconde femme; et l'on peut encore conclure de cette autre circonstance, rapprochée du respect des Égyptiens pour le droit d'aînesse, qu'aucun des enfants de la première femme de Sésostris n'existait plus quand ce grand prince mourut. Les droits étaient pleinement réservés aux enfants de la première femme : le règne du roi Thoutmosis III, ou Mœris, en fournit une nouvelle preuve.

Le roi Thoutmosis I[er] mourut, laissant un fils et une fille. Ce fut le fils qui lui succéda selon la loi de l'état, et il prit le nom de Thoutmosis II; celui-ci étant mort sans enfants, sa sœur monta sur le trône, se maria, eut un fils de ce premier mariage, devint veuve, et en contracta un second. Mais ce fut l'enfant du premier lit qui succéda à sa mère sous le nom de Thoutmosis III ou Mœris; le second mari avait été le tuteur de la minorité du jeune roi; devenu majeur, le roi fit effacer des monuments publics le nom de ce tuteur, second mari de la reine, et n'y laissa subsister que celui du premier mari, qui était son père.

Ces faits historiques sont certains, et remontent au 18[e] siècle avant l'ère chrétienne; ils nous révèlent la loi égyptienne qui réglait l'état des familles, et qui devait, par la sagesse de ses dispositions, et tous les germes dre public qu'elle renfermait, commune à toutes les familles des diverses classes de la nati serait donc bien téméraire d'afl encore que la polygamie était risée. On convient qu'elle était e sément prohibée dans la classe dotale : on ne saurait prouver qu(prohibition ne s'appliquait pas ment à toutes les autres. La mo mie semble donc avoir été la con générale des familles égyptienne en avait été autrement dans la let la loi, les princes et les prêtres sonnages les plus influents de l devaient, par l'empire tout-puiss: l'exemple donné de si haut, co la loi par les mœurs. Du reste, des femmes, que rien ne perm supposer placées dans une con d'infériorité civile à l'égard des mes, est encore une considé: puissante à l'appui de cette op

L'histoire a noté quelques m cations essentielles introduites d législation égyptienne, entre a l'abolition de la peine de mort pa bacon, le chef de la dynastie pienne, qui s'établit en Égypte] conquête, environ 700 ans avant Ce roi substitua à cette peine cel travaux à perpétuité : il disait (société trouvait dans le fruit du t du condamné une compensation une partie du dommage qu'elle en reçu, et que le châtiment, par : rée, n'en était ni moins dur, ni i effrayant.

Plus anciennement, la légis égyptienne avait été détruite de en comble; la supériorité des arm du nombre avait livré l'Égypte peuplade de Barbares; l'histoire nommés *Pasteurs* et *Hyksos*. I rent ses maîtres pendant près de siècles, et ce fut d'un de ces étrangers que Joseph, fils de Ja fut le premier ministre. La Bib conte les faits principaux de so ministration, et cette narratio féconde en notions intéressante l'état de l'Égypte près de deux ans avant l'ère chrétienne. Une fa



Thierkreis. *Zodiaque Circulaire.* Кругльй Зодіякъ.

ce pays; les greniers royaux
: remplis des blés provenant
iquième des récoltes que l'état
ait sur toutes les terres; celles
ipartenaient aux prêtres et aux
s en étaient seules exceptées.
uple de l'Égypte s'adressa au
r ministre Joseph, qui lui fit
: ses blés en réserve, et tout l'or
n retira, il le déposa dans le tré-
yal. Une nouvelle distribution
fut bientôt nécessaire; Joseph
da en échange les troupeaux que
ient les Égyptiens; tous les
x, les brebis, les bœufs, les
i furent livrés. La famine con-
t l'année suivante, et le peuple
sant de nouveau à Joseph, lui
: « Nous vous avons donné notre
os troupeaux, il ne nous reste
e notre corps et nos terres;
ourrons donc sous vos yeux?
-nous comme esclaves du roi,
ez aussi nos terres; vous nous
ez ensuite de la semence pour
iver et pour empêcher qu'elles
changent en désert. » Joseph
de nouveau du blé et acheta
les terres, que chacun vendait
par la famine; il accepta aussi les
nes, et il leur dit : « Vous et vos
appartenez tous au Pharaon; il
nnera la semence, vous lui livre-
nquième des récoltes; le surplus
stera pour l'ensemencement et
ourriture; » et les terres et les
es sacerdotales furent seules
es de cette loi générale qui ré-
a population égyptienne en ser-
et fit du sol de l'Égypte la pro-
le fief des souverains; et du
in lui-même un seigneur féodal
nt ses hommes corps et biens,
ttachant tous par une loi com-
u servage et à la glèbe : telle fut
e pendant le reste du règne des
steurs.

: ici le lieu d'examiner une opi-
éja très-ancienne, qui attribue
yptiens un usage ou une loi
trocité spéciale ne saurait être
ée avec la sagesse et l'humanité
égislation générale de l'antique
. Il s'agit des sacrifices humains, et nous croyons pouvoir nier avec certitude l'existence d'une telle pratique en Égypte dès qu'elle forma une société régulièrement policée, dès qu'elle eut un gouvernement et des lois. Nous pouvons avancer aussi que cette même opinion n'a pris quelque consistance que dans des temps très-modernes, relativement à l'époque où on suppose l'usage des sacrifices humains; et des croyances nouvelles ont pu chercher à l'accréditer, afin de frapper plus sûrement les croyances anciennes d'une juste réprobation. Selon les écrivains anciens, il n'existe sur ce sujet que des ouï-dire. Ainsi Plutarque, ou l'auteur moins ancien encore, peut-être, du traité d'Isis et d'Osiris; rapporte (d'après Manéthon, dit-il) qu'en Égypte, à certains jours, à Eléthya en Thébaïde (aujourd'hui El-Kab), on brûlait vifs des hommes qu'on appelait typhoniens, et qu'on jetait leurs cendres au vent. Diodore de Sicile rapporte aussi comme un ouï-dire que, *anciennement*, les rois d'Égypte sacrifiaient sur le tombeau d'Osiris des hommes de la couleur de Typhon, c'est-à-dire roux; et comme il y avait plus d'étrangers que d'Égyptiens de cette couleur, c'était les étrangers que cette coutume atteignait plus particulièrement. D'autres écrivains postérieurs ont commenté et amplifié ces dires : un savant moderne était même si vivement frappé d'horreur pour une telle pratique, et en était si préoccupé, qu'il ne voyait plus dans les monuments égyptiens les plus inoffensifs, les zodiaques par exemple (*pl.* 11), que des signes de crimes et d'abomination, des coutelas et des victimes. Mais il n'existe en réalité aucun témoignage imposant en faveur d'une telle opinion, et des faits d'une certitude incontestable la contredisent. Ces faits sont de diverses natures : d'abord la sagesse générale de la législation égyptienne, si unanimement proclamée par les philosophes de la Grèce; ensuite, les garanties exprimées dans les lois égyptiennes en faveur même des esclaves, puisque celui qui tuait volontairement un homme, libre ou esclave, était puni de mort. Hérodote

n'a rien appris en Egypte sur ces sortes de sacrifices, et il y a recueilli des notions tout-à-fait contraires; il traite d'absurdes les Grecs qui racontent qu'Hercule étant allé en Égypte, les habitants voulurent le sacrifier en grande pompe, mais qu'arrivé auprès de l'autel et au moment où les prières commençaient, Hercule, usant de ses forces, massacra tous les assistants. « Ce récit, ajoute Hérodote, prouve clairement que les Grecs n'ont aucune idée du *caractère* et des *institutions* des Égyptiens. En effet, on a vu qu'il ne leur est permis de sacrifier aucun animal, à l'exception des bœufs, des veaux, des moutons, lorsqu'ils sont purs, et des oies: comment donc auraient-ils pu vouloir sacrifier des hommes? » Rien de plus concluant que ce passage contre la supposition des sacrifices humains; Hercule et sa fable n'y sont pour rien, c'est l'opinion d'Hérodote qui est tout: de son temps donc, et malgré les nombreuses informations qu'il a prises sur l'histoire et les mœurs de l'ancienne Égypte, il n'y a pas rencontré le moindre souvenir relatif à un usage aussi remarquable, aussi frappant pour un observateur du caractère d'Hérodote. On ajoute que ce fut le roi Amasis qui fit cesser ces sacrifices: or, le roi Amasis vécut cent ans avant le voyage d'Hérodote en Égypte; Hérodote raconte fort en détail les événements du règne d'Amasis, il mentionne quelques lois qu'il porta, et il ne parle en aucune manière de celle par laquelle Amasis aurait prohibé les sacrifices humains: Hérodote est donc, par ses paroles comme par son silence, une autorité contraire aux dire recueillis par Diodore et par Plutarque. Il est vrai aussi que d'autres attribuent la loi contre les sacrifices humains à un autre roi nommé Amosis, et des écrivains inattentifs peuvent avoir fait quelque confusion entre deux princes dont les noms sont à peu près semblables, mais qui appartiennent à deux époques de l'histoire égyptienne bien éloignées l'une de l'autre. Amosis ou Ahmos fut en effet le premier roi de la dix-huitième dynastie égyptienne,

et Amasis fut l'avant-derni
vingt-sixième dynastie; Am
1800 ans avant l'ère chrétien
sis 1200 ans après lui. La
des époques est donc ici un
ration importante, et si de
autorités attribuaient à An
lition d'une coutume inh
faudrait en attribuer aussi
tion en Égypte, à la peupla
et inculte qui envahit cet
deux mille ans et plus a
chrétienne, qui répandit s
toutes les calamités d'un
brutale et destructive de t
et de toute civilisation, qui
enfin à abolir les production
celles de l'intelligence, la rel
loix, par l'incendie et la m
Amosis qui délivra l'Égypte
qui rétablit l'ancien ordre
le culte national et les lois
s'il eut à abolir les sacrifice
c'est que les Barbares qu'il
y avaient introduits: ce n'es
à la législation, à la sagesse
qu'on doit imputer d'avoir j
que cette législation exista,
prescrit les sacrifices hum
ne parlons pas de l'Égypte
lisée: il n'y avait pas encor
alors, et à la période de
tous les peuples se sont r
mais aux yeux de la morale,
rance les a absous de leurs

On n'a pas manqué de che
les monuments égyptiens de
des preuves d'un usage qu
point, et on a même cru
trouvé. Mais c'est donner u
sion trop directe à des co
évidemment symboliques, e
terprétation, au surplus,
que de plusieurs suppositio
ment gratuites. On voit s
les monuments historiques u
tien frappant d'un coup de
la main droite, un groupe
de physionomies et de co
verses, dont il a réuni les che
sa main gauche. Voilà, a-t-o
représentation de sacrifice h
groupe de prisonniers égorgé
fice sur l'autel des dieux d

oi après sa victoire. Les prison-
insi groupés, ont une physiono-
llement prononcée dans les bas-
peints des temples de l'Égypte,
r distingue facilement les peu-
rers qui en ont fourni les types;
econnaît l'Africain, l'Asiatique,
n, l'Arabe, etc.; chaque in-
est là le symbole de la contrée
abita, et l'ensemble du tableau
ue l'expression figurée de la
ête de ces contrées par le roi
ieur. Ce roi n'est pas un sacrifi-
:, et le sacrificateur n'était pas
le d'abattre d'un seul coup vingt
d'hommes à la fois.
e autre scène, scupltée à Médi-
labou, à Thèbes, a été aussi l'ob-
'une interprétation analogue, mais
ement hasardée: c'est une céré-
ie religieuse relative à l'intronisa-
du Pharaon Rhamsès-Méiamoun.
x autels sont surmontés de deux
ignes sacrées; deux prêtres, re-
naissables à leur tête rasée, et
ux encore à leur titre inscrit à côté
x, sont devant le grand-pontife,
i préside à la Panégyrie et tient
main le sceptre insigne de ses
rtes fonctions: ces deux prêtres se
ournent pour prendre ses ordres,
dant qu'un autre prêtre donne la
rté à quatre oiseaux qui s'envolent.
a voulu voir aussi dans cette scène
sacrifices humains, en prenant le
tre du grand-prêtre pour un glaive,
deux prêtres pour deux victimes,
s oiseaux pour l'emblème des ames
s'échappaient du corps des deux
heureux égorgés par une barbare
rstition. Mais une inscription qui
partie de la scène en explique le vé-
le sujet; elle nous apprend que le
d-prêtre, président de la Pané-
, dit: Donnez l'essor aux quatre
Amset, Sis, Soumauts et Kebh-
; dirigez-vous vers le midi, le
, l'occident et l'orient, et dites
ieux de ces contrées que Horus,
Isis et d'Osiris, s'est coiffé de la
nne royale, et que le roi Rham-
est aussi coiffé de la couronne
. Cette scène n'est donc encore
tableau symbolique et religieux relatif à l'intronisation, au couronnement et au sacre d'un roi d'Égypte: on ne trouvera donc là, qu'à l'aide de gratuites interprétations, des preuves authentiques de sacrifices humains en Égypte. Il ne faut donc plus répéter une supposition traditionnelle, démentie par les faits de l'histoire.

A ces indications diverses sur la législation égyptienne, générale ou particulière, on en pourrait ajouter d'autres tirées d'auteurs de tous les âges de la littérature, qui ont attribué aux Égyptiens des lois et des règlements plus ou moins spéciaux et relatifs à la police intérieure des cités, ou aux intérêts généraux de l'état. Mais ici encore la distinction des époques deviendrait de plus en plus nécessaire, et nous aurons bientôt l'occasion de faire remarquer les innovations que des puissances nouvelles introduisirent dans la législation générale de l'Égypte. Arrêtons-nous un instant aux formes qu'elle adopta pour l'administration de la justice.

La classe des prêtres fournissait les juges; cela devait être: là étaient la science et l'autorité qui la sanctifiait. On ne peut douter que les petits intérêts ne trouvassent facilement des juges secondaires dans chaque nome; mais il ne nous est parvenu aucun renseignement sur ce point important des institutions égyptiennes. C'est de Thèbes, de Memphis et d'Héliopolis qu'on tirait les personnages revêtus des magistratures les plus élevées: on a demandé pourquoi ce privilége pour ces trois villes. La réponse aurait pu être facilement trouvée: parce que dans ces mêmes villes existaient les trois principaux colléges sacerdotaux, et que c'est là que devaient se trouver les hommes essentiellement revêtus de cette rare considération que donnent le savoir et les vertus, et qui ajoute tant d'autorité à l'autorité même des lois. On fixe à dix le nombre des juges tirés de chaque collége sacerdotal. Selon les mêmes historiens, un tribunal suprême, siégeant à Thèbes, capitale du royaume, était composé de ces trente magistrats; nous ne pensons pas qu'ils fussent pris parmi les prêtres

d'ordres différents. Le caractère éminemment hiérarchique de toutes les institutions égyptiennes permet plutôt de supposer que les tribunaux de divers degrés étaient composés de prêtres de divers ordres; les prêtres du premier ordre devaient donc aller siéger au grand tribunal de Thèbes. En se formant, il désignait son président, et d'ordinaire cet honneur était déféré à celui d'entre les magistrats qui était le plus âgé. Une chaîne d'or passée à son cou, et à laquelle était attachée une image en pierre précieuse de la déesse *Saté* (*la vérité*, figure assise, ou debout, d'une déesse caractérisée par une plume qui surmonte sa tête), était la marque de sa prééminence dans le tribunal.

L'histoire ajoute que le président élu appelait et désignait lui-même, pour le remplacer comme juge, un autre prêtre tiré du même collége d'où il était lui-même sorti. C'est donc à 31 qu'était fixé le nombre des membres de ce tribunal supérieur; et aux soins que le corps sacerdotal se donnait pour répandre l'enseignement dans tous les nomes, on peut croire que l'Égypte ne manqua jamais d'hommes capables d'occuper ses magistratures de divers degrés. Les hiérogrammates, prêtres chargés des affaires temporelles des temples et de l'état, devaient posséder l'écriture sacrée, la cosmographie, la géographie, le système solaire, lunaire et planétaire, la chorographie de l'Égypte et la topographie du Nil : un rouleau de papyrus et une palette de scribe, garnie d'encre et de plumes de roseau, étaient les insignes qui les faisaient reconnaître. On a poussé un peu loin, ce nous semble, à propos du grand tribunal des trente à Thèbes, les suppositions dans l'explication des motifs qui firent préférer ce nombre à tout autre; on a dit, en effet, que le code des lois égyptiennes, rédigé par Thôth Trismégiste, contenait dix livres; que chaque magistrat était spécialement adonné à l'étude d'un seul, et que le tribunal des trente renfermait ainsi trois magistrats possédant à fond le même livre, et tirés de trois

colléges différents. Cette idé
analogue à tant d'autres qu
bien certainement la sage ex
de l'Égypte; mais il n'y a au
livre de Trismégiste qu'une
sur laquelle toutes les traditi
raissent s'accorder. C'est qu
déposé sur une table placée d
président, et qu'il était at
ment consulté par le tribunal
geait en robes blanches, et
pression bien moderne est la
tion des paroles des anciens,
apprennent que les magistrat
tiens étaient revêtus d'une rol
che de lin. Leur costume ne
être, dans les diverses juridicti
celui qui était particulier à l'o
prêtres d'où les juges étaient ti
juges étaient entretenus par
la classe sacerdotale avait, il
sa portion des revenus publics
pourvoir à ses propres dépen
celles des temples et du culte
Mais en Égypte aussi la just
nait du roi, et il défrayait ceu
rendaient en son nom : du r
juraient, en acceptant ces fo
de désobéir au roi, s'il leur o
une action injuste. Le peuple
vénérait les prêtres magistrats
qu'il leur était permis de vo
nu. » C'est-à-dire que les juge
facilement auprès du roi tirai
privilége une considération q
levait encore aux yeux de la m

On a conservé quelques s
de la forme de la procédure de
tribunaux égyptiens. L'objet d
mande était exposé par écrit;
saire répondait par le même
la réplique était accordée à t
également par écrit : les juges
taient ensuite les livres de Th
décidaient le point en litige,
qu'ils avaient prononcé, le prés
sait connaître leur jugement
nant la figure de *Saté* ou d
rité vers celui des deux plaid
avait gain de cause. Il n'y av
ni avocat, ni plaidoiries de
tribunaux de l'Égypte : ceux
dressaient aux magistrats, le
par écrit : des hommes de lo

instruits rédigeaient sans urs placets ; mais les juges nt à l'influence des paroles éductions des orateurs ha- tanier les passions humaines. lte de tout ce qui précède égislation égyptienne proté- s les intérêts sociaux, pu- ree discernement et modéra- délits et les crimes ; la ré- outait encore à la sévérité humaines, en montrant au les châtiments que lui ré- lans une autre vie la justice

t obligé d'avouer que les in- s qui existent sur l'ensemble s des lois égyptiennes se ma- aussi dans les résultats de de leurs variations par l'effet hois des étrangers à main , de leurs établissements tem- s d'abord, et définitifs quelques plus tard.

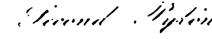
ne subsiste, en effet, aucune certaine des modifications ou innovations introduites dans les les coutumes et l'administration Égypte, par les rois d'origine grecque qui envahirent la contrée IIe siècle avant l'ère chrétienne, y maintinrent pendant 44 ans. st un peu plus instruit sur quel- particularités du régime intro- par l'effet de la conquête de l'É- par Alexandre-le-Grand, en 332 J.-C., et de la possession de s par les rois grecs ses succes- mais, comme on va le voir par es exemples, et comme le prou- ns les témoignages de l'his- l'ensemble des institutions na- s fut respecté par la domina- recque ; quelques règles nou- rendues nécessaires par les s intimes des deux peuples les mêmes cités, y furent troduites. Ainsi, il était ré- une loi que tout contrat qui as enregistré sur un registre un officier public, était sans ; il en était de même d'un assé sans caution ; tout acte produit en justice, était aussitôt lacéré ; dans certains cas, et les contrats passés entre des Égyptiens et des Grecs étant rédigés dans les deux langues, c'est le contrat égyptien qui faisait foi ; le contrat grec seul était sans effet. La prescription était aussi une loi de l'état ; la revendication devait être exercée dans le délai de deux à trois années ; un héritier paraissant en justice, devait prouver sa filiation ; sa prise de possession de l'héritage paternel était soumise à l'enregistrement légal sous peine d'amende ; de fréquentes amnisties étaient accordées par les Ptolémées après des troubles dans le royaumes ; enfin, il paraît que ces princes autorisèrent devant les tribunaux, du moins dans les causes où des Grecs étaient intéressés, le ministère des avocats et l'usage des plaidoyers. Voici le sommaire d'un procès jugé à Thèbes au mois de décembre de l'an 117 avant l'ère chrétienne : c'est tout à la fois un exemple des plus anciens procès entre particuliers, et un exposé des formes de procédure établies en Égypte sous les Ptolémées. C'est un papyrus grec du musée de Turin (publié par M. Payron) qui nous fournit ces curieux renseignements.

C'est devant le tribunal de Thèbes, la capitale du royaume, que l'affaire est portée ; il est présidé par Héraclide, l'un des commandants des gardes-du-corps du roi, préfet du nome de la banlieue et surintendant des contributions du nome : il est donc à la fois officier militaire, civil et financier. Avec lui siégent deux autres commandants des gardes, Polémon et Héraclide, qui est en même temps gymnasiarque ; Apollonius et Hermogène, des *Amis* du roi (titre de cour) ; Pancrate, officier de cour du second ordre, un autre militaire, Paniscus habitant du pays, et plusieurs autres. La date est le 22 du mois d'athyr de l'an 34 du règne de Ptolémée Évergète II. Hermias, fils de Ptolémée, l'un des commandants de la station militaire d'Ombos, cite en justice Horus, fils d'Arsiési, et autres cholchytes, pour avoir, durant son absence de Thèbes,

occupé une maison qu'il possède dans cette ville (on en donne les confins). Le plaignant expose comment il a plusieurs fois, depuis quelques années, mais en vain, demandé justice contre les occupants; il énumère les suppliques qu'il a présentées tantôt à l'un, tantôt à l'autre magistrat, et il ajoute que, soit par l'adresse de ses adversaires, soit par les devoirs de sa charge militaire, il a été empêché jusque-là d'en venir à un jugement définitif; il récapitule ses droits de propriété sur sa maison, et cette récapitulation occupe deux colonnes et demie du manuscrit. On voit déja que ce procès ressemble beaucoup à ceux des temps modernes.

Suivent les moyens présentés par Philocles et Dinon, avocats des deux parties plaidantes; ces moyens sont exprimés à la troisième personne, et ne contiennent que le résumé des prétentions respectives, sans ornements oratoires. Chacun des avocats produit les titres d'acquisition ou de possession favorables à son client, et d'autres actes légaux relatifs à la cause, rapporte leurs dates et celles de leurs clauses qui sont utiles à la discussion; ils concluent ensuite, en se fondant sur des textes de diverses lois, soit générales, soit municipales. Philocles, avocat d'Hermias, cherche en même temps à avilir la corporation des cholchytes, et, invoquant une loi et quelques rescrits auxquels ils auraient contrevenu en exerçant leur profession de cholchyte (qui avait pour objet une partie de l'embaumement des morts) dans le voisinage des temples, ce qui était formellement défendu par les lois. Dinon recommande au contraire cette corporation, en expliquant la nature, l'utilité de ses fonctions, en ajoutant qu'elle a une place marquée dans certaines cérémonies publiques; enfin, en citant une loi contraire à la première. Dinon oppose enfin à Hermias l'inobservation des règles consacrées par la hiérarchie judiciaire; il invoque aussi la longue possession de son client, en énumère les années, et à l'occasion de ce procès, il fournit à la critique quelque[s] sur diverses solennités publi[ques] plusieurs magistrats et leurs [...] sur les divers ordres de l'état [...] tres circonstances non moin[s] santes pour l'histoire. A la [...] colonne, le juge résume les [...] opposés, et par son jugement [...] tient le cholchyte Horus dan[s] session de la maison revend[iquée par] Hermias: ce fut donc le Gre[c qui per]dit son procès.

Un autre document non [moins cu]rieux est également très-ut[ile pour] nous faire connaître une part[ie de l'or]ganisation administrative de [l'Égypte] sous les Grecs. C'est une [supplique] adressée au même Ptolém[ée Éver]gete II, au règne duquel se [rapporte] le procès déja mentionné, sup[plique dans] laquelle les prêtres d'Isis [...] (V. PL. 5 et 6.) se plaignent [de vexa]tions sur lesquelles ils s'exp[riment en] ces termes: « Au roi Ptolé[mée et à la] reine Cléopâtre sa sœur, à [la reine] Cléopâtre sa femme, dieux é[vergètes,] salut. Nous, les prêtres d'Isi[s adorée] à l'Abaton et à Philœ, dée[sse très-]grande, considérant que les s[tratèges,] les épistates, les thébarques, [les of]fiers royaux, les épistates [...] chargés de garder le pays, t[ous les of]ficiers publics qui viennent [...] les troupes qui les accompagn[ent et le] reste de leur suite, nous con[traignent] de leur fournir de l'argent, e[t qu'il ré]sulte de tels abus que le p[...] appauvri, et que nous couro[ns les ris]ques de n'avoir plus de qu[oi subvenir] aux dépenses, réglées par l[a loi, des] sacrifices et des libations qu[i se font] pour la conservation de vous [et de vos] enfants; nous vous supplio[ns, dieux] très-grands, de charger, s'il v[ous plaît,] Numinius, votre parent et [épistolo]graphe, d'écrire à Lochus, [votre pa]rent et stratège de la Thébaï[de, de ne] point exercer à notre égar[d de telles] vexations, ni de permettre à [personne] de le fa re; de nous donner [...] les arrêtés et autorisations [...] dans lesquelles nous vous [prions de] consigner la permission d'e[riger une] stèle où nous inscrirons la bie[nfaisance]

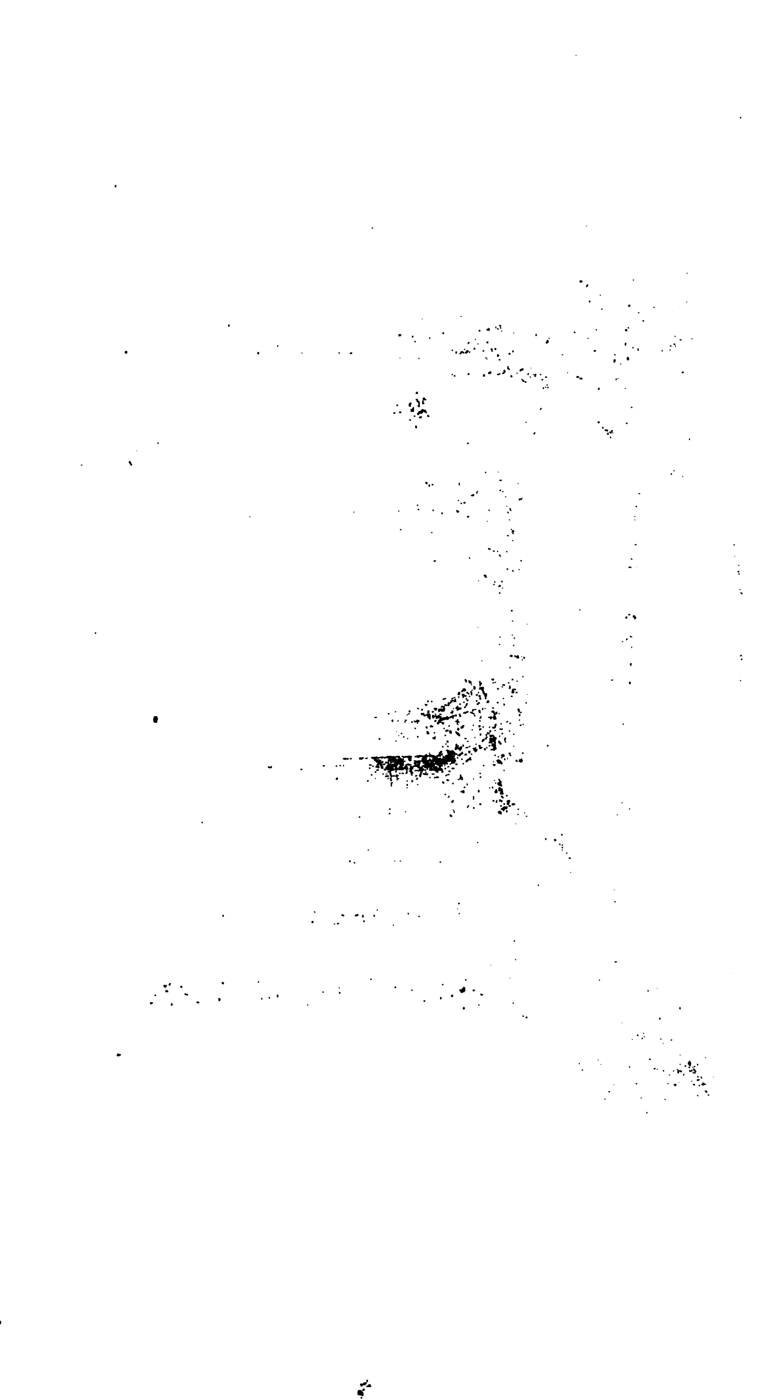


Zweiter Eingang. *Second Pylone* Второй Пилонъ.

2 L. 2 Eg.



Saulenhalle des grossen Tempels



s aurez montrée à notre égard occasion, afin que cette stèle éternellement la mémoire de que vous nous aurez accorla étant fait, nous serons, le temple, en ceci comme nous nes en d'autres choses, vos gés. Soyez heureux. »

supplique, gravée en grec sur en granit, a été découverte te en 1815; la traduction qu'on lire a été publiée par M. Len 1823. Il explique en même es attributions des divers fonces désignés dans l'inscription, nsidère le stratège comme le dant civil d'un nome, celui us les autres officiers relevaient; istates étaient vraisemblableles inspecteurs des finances; les ues, chargés de hautes fonctions s Thèbes, soit dans son nome; ffiers royaux étaient aussi des supérieurs, ils pouvaient exercer nction dans deux provinces à la les épistates du corps commis arde des frontières égyptiennes a Nubie, étaient chargés de la tabilité et de l'administration de ps. C'est ainsi qu'un seul monuauthentique fournit instantat plus de notions certaines que le pénibles recherches. Les hiss, ceux de la Grèce, n'ont pas urs pris la peine d'indiquer le d'administration que les rois introduisirent en Égypte. Cette que nous l'apprend : on y voit que deux autres fonctionnaires ys, Numénius et Lochus, sont *rents* du roi, c'est-à-dire en porla qualification : celle de parent e celle d'*ami*, que nous avons encontrée, était en effet, à la des Ptolémées, un titre honoricommun à tous les fonctionnaires ang déterminé dans la hiérarchie que.

voit dans les deux textes qui ent d'être cités les titres de urs fonctionnaires d'ordres difs. De ces titres, les uns désint des magistratures, les autres t purement honorifiques, et, en ce dernier point, le protocole des Ptolémées n'a pu encore être égalé dans les cours modernes : les courtisans pourraient y puiser l'idée de quelques innovations heureuses, utiles du moins à leurs intérêts. Le roi et la reine étaient qualifiés de *dieux;* le roi donnait à la reine le titre de *sœur*, leurs enfants étaient *princes*. Parmi les personnages attachés au service du souverain ou du palais, les uns avaient le titre de *parents* du roi, d'autres étaient du nombre des *premiers amis*, d'autres ensuite, des *amis* seulement; il y avait auprès du roi, des troupes d'élite appelées *gardes-du-corps*, et, parmi les grands fonctionnaires, on comptait les *commandants des gardes*, le *grand-veneur*, l'*épistolographe*, ou secrétaire du cabinet. Avec cette profusion de titres, les *décorations* ne pouvaient pas être oubliées; le roi décernait donc à ses principaux officiers une *agrafe* ou un *collier* d'honneur : ceux qui avaient le titre de *parents* le recevaient de droit; les monuments ont conservé les noms de quelques-uns de ces officiers décorés, et ces noms sont tous d'origine grecque. Les magistratures de tout ordre étaient, en général, déférées à des Grecs. Quoique les formes de l'administration fussent un mélange d'anciennes coutumes égyptiennes et de coutumes grecques introduites par la conquête, on trouve cependant des Égyptiens admis par les Ptolémées à des emplois publics, civils ou militaires; le mélange des usages des deux nations pouvant rendre ce mélange d'employés fort utile, si même il n'était nécessaire. Une seule ville fut toute grecque, celle de Ptolémaïs, fondée par les Ptolémées. Son administration municipale fut calquée sur celle même des villes de la Grèce, Corinthe, Rhodes, etc. Il y avait un sénat, et un prytane comme premier magistrat.

Après les Ptolémées vinrent les Romains : Jules-César et Antoine acceptèrent l'affectueuse alliance de Cléopâtre et respectèrent sa couronne. Auguste dédaigna cette faveur et lui ravit ses états : elle se donna la mort,

et le royaume d'Égypte fut inscrit dans la liste des provinces romaines : les centurions de César commandèrent, l'épée à la main, dans le palais des Pharaons. Le nouveau vainqueur introduisit dans la législation égyptienne de nouvelles modifications. Auguste ajouta, pour ainsi dire, l'Égypte à ses domaines, en la déclarant province impériale. Un préfet en eut l'administration supérieure, mais ce préfet ne pouvait être ni sénateur ni patricien de marque. Il fallait à la politique de l'empereur un instrument plus docile et que sa main pût briser en un instant. L'Égypte eût été redoutable, soumise à l'autorité d'un homme puissant par son nom, son crédit ou sa capacité. Auguste, ni ses premiers successeurs ne s'y trompèrent nullement, et des changements très-fréquents, des punitions sévères jusqu'à la mort, pour des fautes légères, avertirent les préfets de l'instabilité et des dangers de leur titre. Pour l'Égypte elle-même, la succession des préfets ne fut qu'une nouvelle dynastie de monarques; le pouvoir d'un seul était la base du nouveau comme de l'ancien gouvernement. Auguste respecta tous les autres usages civils ou religieux des Égyptiens, il les abandonna au temps; il ordonna toutefois deux choses importantes, et qui révélaient hautement le secret de ses vues : la première, qu'un noble égyptien ne pouvait aller à Rome, ni être admis dans le sénat; la seconde, qu'un sénateur romain ou un chevalier distingué ne pouvait se rendre en Égypte sans l'agrément de l'empereur. Le préfet, véritable vice-roi temporaire, donnait ses ordres aux gouverneurs des nomes, et plusieurs légions gardaient les frontières méridionales et l'intérieur du pays. L'administration s'occupa de réparer les désordres des derniers règnes des Ptolémées : des temples ruinés furent rétablis en l'honneur des mêmes divinités égyptiennes. On comprit bientôt que l'Égypte devait être la nourrice de Rome; on tourna tous les soins vers ce grand but, et il fut atteint avec un plein succès. Le mélange de la population romaine avec les popul grecque, égyptienne, juive, nubienne, était comme l'emblè vant des fortunes si diverses q gypte avait déja subies. L'inf romaine la poussa vers sa déca elle partagea les destins de l'e Ainsi la décadence de l'Égypte blie s'accomplit à mesure qu' vit arracher par les vainqueurs gers ses lois, ses coutumes et s gion : elle n'exista plus quand e perdu les primitives institution nous avons tâché de réunir ici qu uns des traits les plus remarqua

XIII. ÉTAT DE LA FAMILLE RO

On peut dire, avec toute vé l'égard de l'Égypte, que le roi premier sujet de la loi, et pou ministration des affaires publiqu pour les objets qui dépendent, p ailleurs, de sa volonté personnel Égypte, la loi voulait pour le r le roi ne pouvait que selon la loi. le service du palais était déféré personnes tirées des diverses cl et les premiers emplois apparte aux fils des prêtres du premier A vingt ans, ils joignaient à l' tion la plus soignée la connaissa la pratique des plus utiles pré de la morale et de la justice; leu sence continuelle auprès du roi pour but d'empêcher qu'il s'en é dans sa conduite et dans l'exerc pouvoir. L'emploi de toutes les l de la journée du roi était minut ment réglé par la loi : la pre heure après le lever était do l'ouverture des dépêches relativ affaires publiques. Le roi se r ensuite au temple, revêtu d' magnifiques et des signes de l'au royale; après les cérémonies, le g prêtre tirait du rituel un précep ligieux, dont il développait, dev roi et l'auditoire, le sens et les cations : il y trouvait une oc journalière de rappeler au prin devoirs essentiels de la royauté e Dieu et envers son peuple. Le re la journée était de même emplo

prescription de la loi, qui avait 'heure du bain, celle des repas, lité et la quantité des mets et ı qui devaient y être servis, le et la durée du repos. La loi con- ; ainsi la volonté du monarque; rdait sans doute un peu de sa ; il y trouvait aussi un préser- ontre les mauvais conseils et les ises passions, contre la colère, ice et les remords qui les suivent. le tradition que les rois de l'É- furent respectés et chéris. La , affectionnée à des princes fi- ıx lois du pays, et occupés sans u bonheur de leurs sujets, mê- rs noms dans toutes ses prières ; les sacrifices. La prospérité de re égyptien, ses conquêtes en t en Afrique, les vastes monu- dont les cités étaient ornées, nds travaux d'utilité publique ris et exécutés au profit de alture et du commerce, la ferti- ns pareille du sol et la variété productions, la perfection et le ıême de son industrie, tout ré- n Égypte une administration ac- éclairée, patriotique, attentive s les intérêts nationaux, ne pui- que dans ces intérêts toutes les ations de son zèle, et trouvant ıs honorable récompense dans ccès même. De tels bienfaits ne as des ingrats; ce n'est pas à de tres que des rois furent honnis ; peuples. L'amour et le respect gyptiens pour leurs souverains ouvent cités comme exemple par ire. A la mort du roi, le peuple prenait le deuil; les temples t fermés, et les cérémonies in- opues pendant 72 jours ; des s funèbres étaient faites sans in- ıtion par des personnes des deux , la tête couverte de cendres, imple corde pour ceinture, et enant de viande, de raisin, de fro- et de vin. En attendant, on pré- la momie du roi et son cercueil. lai expiré, on exposait publique- la momie royale à l'entrée de ombeau, et là chacun pouvait ac- le roi de ses fautes avec une en-tière liberté : la loi donnait au peuple ce privilége. Le prêtre prononçait aussi l'éloge du mort, rappelait ses services et ses vertus, et si les applaudissements de l'assemblée témoignaient en sa faveur, le tribunal des 42 jurés décidait et le roi recevait les honneurs de la sépulture; le mécontentement et l'opposition du peuple en ont privé, dit-on, quelques princes dont les mauvaises actions reçurent ainsi un châtiment bien mérité. La crainte d'un tel jugement était très-propre à retenir les princes dans les voies de la justice et de la vertu. On voit encore en Égypte des témoignages assez significatifs d'un tel usage; les noms de quelques souverains sont soigneusement effacés des monuments qu'ils firent élever durant leur règne; ils sont martelés avec attention jusque dans leurs tombeaux.

Les sépultures royales existent en assez grand nombre en Égypte : les tombeaux des rois des XVIIIe, XIXe et XXe dynasties, originaires de Thèbes, se voient encore dans la vallée de Biban-el-Molouk, qui est une dépendance de cette ancienne capitale. Voici la description de ces tombeaux, tels que Champollion le jeune les a vus au mois de mai 1829 :

« La vallée de Biban-el-Molouk, anciennement *Bib-an-Ourou, hypogées des rois*, était la *nécropole royale*, et on avait choisi un lieu parfaitement convenable à cette triste destination, une vallée aride, encaissée par de très-hauts rochers coupés à pic, ou par des montagnes en pleine décomposition, offrant presque toutes de larges fentes occasionées soit par l'extrême chaleur, soit par des éboulements intérieurs, et dont les croupes sont parsemées de bandes noires, comme si elles eussent été brûlées en partie; aucun animal vivant ne fréquente cette vallée de mort : je ne compte point les mouches, les renards, les loups et les hyènes, parce que c'est notre séjour dans les tombeaux et l'odeur de notre cuisine qui avaient attiré ces quatre espèces affamées.

« En entrant dans la partie la plus

reculée de cette vallée, par une ouverture étroite, évidemment faite de main d'homme et offrant encore quelques légers restes de sculptures égyptiennes, on voit bientôt au pied des montagnes, ou sur les pentes, des portes carrées, encombrées pour la plupart, et dont il faut approcher pour apercevoir la décoration : ces portes, qui se ressemblent toutes, donnent entrée dans les *tombeaux des rois*. Chaque tombeau a la sienne, car jadis aucun ne communiquait avec l'autre ; ils étaient tous isolés : ce sont les chercheurs de trésors, anciens ou modernes, qui ont établi quelques communications forcées.

« Il me tardait, en arrivant à Biban-el-Molouk, de m'assurer que ces tombeaux, au nombre de 16 (je ne parle ici que des tombeaux conservant des sculptures et les noms des rois pour qui ils furent creusés), étaient bien, comme je l'avais déduit d'avance de plusieurs considérations, ceux de rois appartenant *tous à des dynasties thébaines*, c'est-à-dire à des princes dont la *famille était originaire de Thèbes*. L'examen rapide que je fis alors de ces excavations avant de monter à la seconde cataracte, et le séjour de plusieurs mois que j'y ai fait à mon retour, m'ont pleinement convaincu que ces hypogées ont renfermé les corps des rois des XVIIIe, XIXe et XXe dynasties, qui sont en effet toutes trois des dynasties *diospolitaines* ou *thébaines*.

« On n'a suivi aucun ordre, ni de dynastie, ni de succession, dans le choix de l'emplacement des diverses tombes royales : chacun a fait creuser la sienne sur le point où il croyait rencontrer une veine de pierre convenable à sa sépulture et à l'immensité de l'excavation projetée. Il est difficile de se défendre d'une certaine surprise lorsque, après avoir passé sous une porte assez simple, on entre dans de grandes galeries ou corridors, couverts de sculptures parfaitement soignées, conservant en grande partie l'éclat des plus vives couleurs, et conduisant successivement à des salles soutenues par des piliers encore plus riches de décorations, jusqu'à ce qu'on arrive à la salle principale, celle que les Égyptiens nommaient la *salle dorée*, plus vaste que toutes les autres, et au milieu de laquelle reposait la momie du roi dans un énorme sarcophage de granit. La vue de ces tombeaux donne seule une idée exacte de l'étendue de ces excavations et du travail immense qu'elles ont coûté pour les exécuter au pic et au ciseau. Les vallées sont presque toutes encombrées de collines formées par les petits éclats de pierre provenant des effrayants travaux exécutés dans le sein de la montagne. Plusieurs mois m'ont à peine suffi pour rédiger une notice un peu détaillée des innombrables bas-reliefs qu'ils tombeaux renferment et pour copier les inscriptions les plus intéressantes. Je donnerai cependant une idée générale de ces monuments par la description rapide et très-succincte de l'un d'entre eux, celui du Pharaon Rhamsès, fils et successeur de Meïamoun. La décoration des tombeaux royaux était systématisée, et ce que l'on trouve dans l'un reparaît dans presque tous les autres, à quelques exceptions près, comme je le dirai plus bas.

« Le bandeau de la porte d'entrée est orné d'un bas-relief (le même sur toutes les premières portes des tombeaux royaux) qui n'est au fond que la *préface* ou plutôt le *résumé* de toute la décoration des tombes pharaoniques. C'est un disque jaune, au milieu duquel est le soleil à tête de bélier, c'est-à-dire le soleil couchant entrant dans l'hémisphère inférieur, et adoré par le roi à genoux : à droite du disque, c'est-à-dire à l'orient, est la déesse Nephthys, et à la gauche (occident) la déesse Isis occupant les deux extrémités de la course du soleil dans l'hémisphère supérieur : à côté du soleil et dans le disque, on a sculpté un grand scarabée qui est ici, comme ailleurs, le symbole de la régénération ou des renaissances successives : le roi est agenouillé sur la montagne céleste sur laquelle portent aussi les pieds des deux déesses.

e sens général de cette composi-
se rapporte au roi défunt : pen-
sa vie, semblable au soleil dans
urse de l'orient à l'occident, le
vait être le vivificateur, l'illu-
eur de l'Égypte et la source de
les biens physiques et moraux
aires à ses habitants ; le Pharaon
fut donc encore naturellement
ré au soleil se couchant et des-
it vers le ténébreux hémisphère
ur qu'il doit parcourir pour re-
de nouveau à l'orient et rendre
nière et la vie au monde supé-
celui que nous habitons), de la
manière que le roi défunt devait
re aussi, soit pour continuer ses
migrations, soit pour habiter le
e céleste et être absorbé dans
d'Ammon, le père universel.
ans le tableau décrit est toujours
égende dont suit la traduction
le. Voici ce qui dit Osiris, sei-
de l'Amenti (région occidentale
e par les morts) : « Je t'ai ac-
lé une demeure dans la montagne
rée de l'occident, comme aux
tres dieux grands (les rois ses pré-
esseurs); à toi Osirien, roi sei-
ur du monde, Rhamsès, etc.,
ore vivant. » Cette dernière ex-
on prouverait, s'il en était be-
que les tombeaux des Pharaons,
ges immenses, et qui exigeaient
vail fort long, étaient commen-
e *leur vivant*, et que l'un des
ers soins de tout roi égyptien
conformément à l'esprit bien
de cette singulière nation, de
per incessamment de l'exécution
onument sépulcral qui devait être
ernier asile.
'est ce que démontre encore mieux
mier bas-relief qu'on trouve tou-
à la gauche en entrant dans tous
mbeaux. Ce tableau avait évi-
ent pour but de rassurer le roi
t sur le fâcheux augure qui sem-
résulter pour lui du creusement
tombe au moment où il était
de vie et de santé : ce tableau
re en effet le Pharaon en costume
, se présentant au dieu Phré à
d'épervier, c'est-à-dire au soleil
dans tout l'éclat de sa course (à l'heure de midi), lequel adresse à son représentant sur la terre ces paroles consolantes. Voici ce que dit Phré, dieu grand, seigneur du ciel : « Nous t'accordons une longue série de jours « pour régner sur le monde et exercer « les attributions royales d'Horus sur « la terre. » Au plafond de ce premier corridor du tombeau, on lit également de magnifiques promesses faites au roi pour cette vie terrestre, et le détail des priviléges qui lui sont réservés dans les régions célestes ; il semble qu'on ait placé ici ces légendes, comme pour rendre plus douce la pente toujours trop rapide qui conduit à la salle du sarcophage.

« Immédiatement après ce tableau, sorte de précaution oratoire assez délicate, on aborde plus franchement la question par un tableau symbolique, le disque du soleil criocéphale, parti de l'orient, et avançant vers la frontière de l'occident, qui est marqué par un crocodile, emblème des ténèbres, et dans lesquelles le dieu et le roi vont entrer chacun à sa manière.

« Une petite salle, qui succède ordinairement à ce premier corridor, contient les images sculptées et peintes des 75 parèdres du soleil, précédées ou suivies d'un immense tableau dans lequel on voit successivement l'image abrégée de 75 zones et de leurs habitants dont il sera parlé plus loin.

« A ces tableaux généraux et d'ensemble succède le développement des détails : les parois des corridors et salles qui suivent (presque toujours les parois les plus voisines de l'orient) sont couvertes d'une longue série de tableaux représentant la marche du soleil dans l'hémisphère supérieur (image du roi pendant sa vie), et sur les parois opposées, on a figuré la marche du soleil dans l'hémisphère inférieur (image du roi après sa mort). Plusieurs autres salles succèdent à ce corridor ; elles sont également ornées de peintures et de sculptures. La salle qui précède celle du sarcophage, en général consacrée aux quatre génies de l'amenti, contient, dans les tombeaux les plus

complets, la comparution du roi devant le tribunal des 42 juges divins qui doivent décider du sort de son ame, tribunal dont ne fut qu'une simple image celui qui, sur la terre, accordait ou refusait aux rois les honneurs de la sépulture. Une paroi entière de cette salle, dans le tombeau de Rhamsès V, offre les images de ces 42 assesseurs d'Osiris, mêlées aux justifications que le roi est censé présenter, ou faire présenter en son nom, à ces juges sévères, lesquels paraissent être chargés, chacun, de faire la recherche d'un crime ou péché particulier, et de le punir dans l'ame soumise à leur juridiction. Ce grand texte, divisé par conséquent en 42 versets ou colonnes, n'est, à proprement parler, qu'une *confession négative*, comme on peut en juger par les exemples qui suivent :

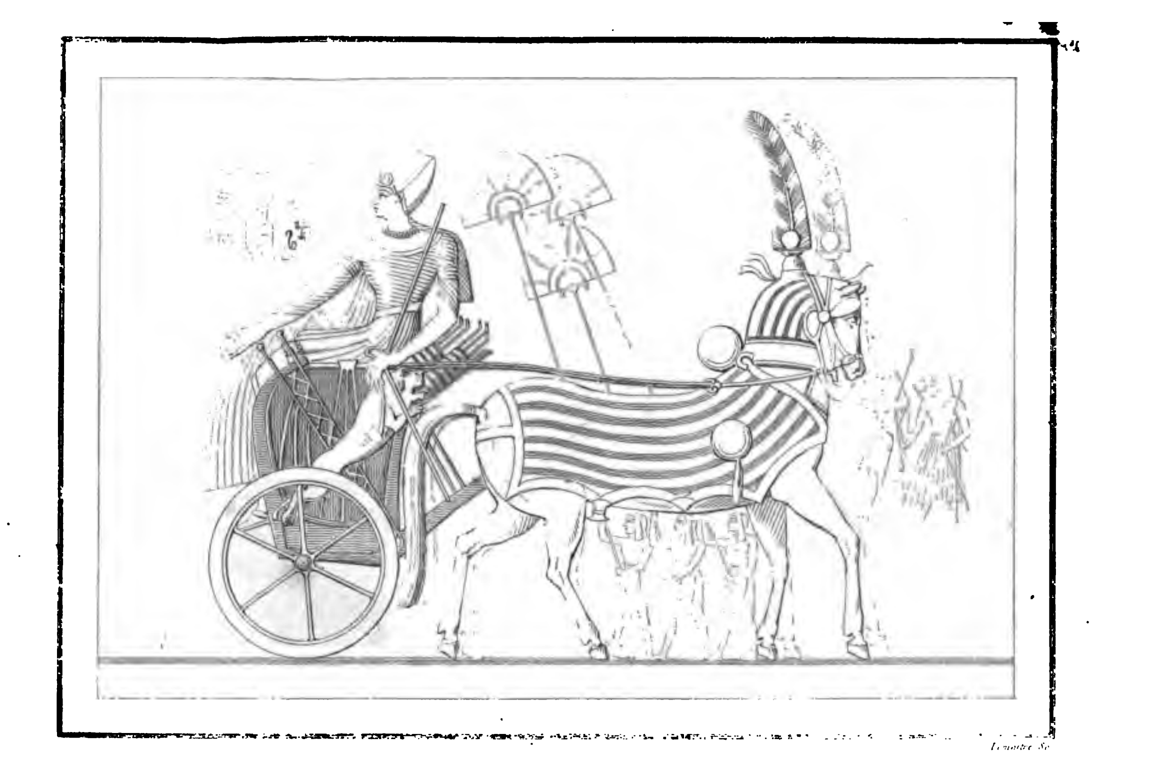
« O dieu (tel) ! *le roi*, soleil modé-
« rateur de justice, approuvé d'Ammon,
« n'a point commis de méchancetés, n'a
« point blasphémé, ne s'est point enivré,
« n'a point été paresseux, n'a point en-
« levé les biens voués aux dieux, n'a
« point dit de mensonges, n'a point été
« libertin, ne s'est point souillé par des
« impuretés, n'a point secoué la tête
« en entendant des paroles de vérité,
« n'a point inutilement allongé ses
« paroles, n'a pas eu à dévorer son
« cœur (c'est-à-dire à se repentir de
« quelque mauvaise action). »

« On voyait enfin, à côté de ce texte curieux, dans le tombeau de *Rhamsès Meïamoun*, des images plus curieuses encore, celles des péchés capitaux : il n'en reste plus que trois de bien conservés, ce sont *la luxure*, *la paresse* et *la voracité*, figurés sous forme humaine, avec les têtes symboliques de *bouc*, de *tortue* et de *crocodile*.

« La grande salle du tombeau de Rhamsès V, celle qui renfermait le sarcophage, et la dernière de toutes, surpasse aussi les autres en grandeur et en magnificence. Le plafond, creusé en berceau et d'une très-belle coupe, a conservé toute sa peinture : la fraîcheur en est telle, qu'il faut être habitué aux miracles de conservation des monuments de l'Égypte, pour se persuader que ces frêles couleurs
sisté à plus de trente siècles. I
rois de cette vaste salle sont cou
du soubassement au plafond,
bleaux sculptés et peints comn
le reste du tombeau, et charg
milliers d'hiéroglyphes forman
gendes explicatives; le soleil est
le sujet de ces bas-reliefs, d
grand nombre contiennent auss
des formes emblématiques,
système cosmogonique et les pı
de la physique générale des Égy
Une longue étude peut seule
le sens entier de ces compositio
j'ai toutes copiées moi-même, e
scrivant en même temps tous
tes qui les accompagnent. C
mysticisme le plus raffiné; m
a certainement, sous ces app
emblématiques, de vieilles veri
nous croyons très-jeunes.

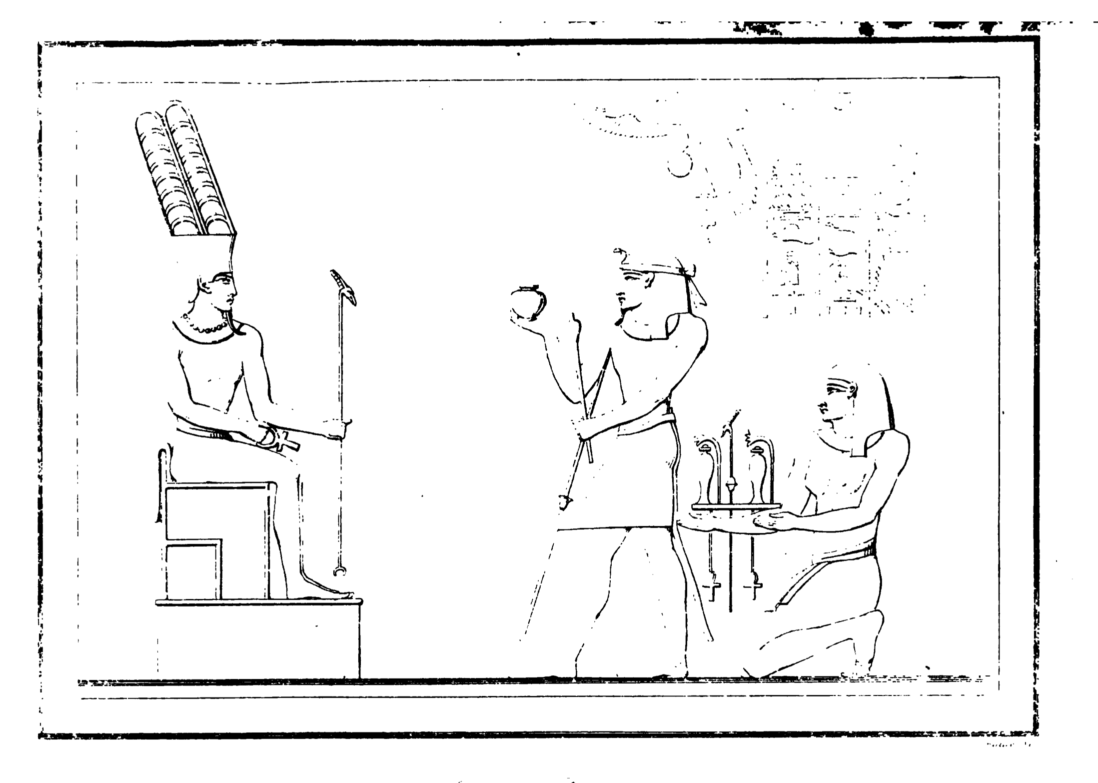
« J'ai omis, dans cette desc
aussi rapide que possible, d'un
tombeaux royaux, de parler d
reliefs dont sont couverts les
qui soutiennent les diverses sa
sont des adorations aux divin
l'Égypte et principalement à ce
président aux destinées des
Phtha-Sokharis, Atmou, la
E reochar, *Osiris* et *Anubis*

« Tous les autres tombeaux d
de Thèbes, situés dans la vallée
ban-el-Molouk et dans la va
l'ouest, sont décorés, soit de
talité, soit seulement d'une par
tableaux que je viens d'indiq
selon que ces tombeaux sont
moins vastes et surtout plus ou
achevés. Les uns, en effet, se
nent à la première salle, char
grande salle sépulcrale; d'aut
deux salles seulement; quelqu
enfin ne sont qu'un petit réduit
à la hâte, grossièrement peint,
lequel on a déposé le sarcoph
re, à peine ébauché. Cela
avec évidence, qu'à son avénem
trône, le premier soin d'un r
de choisir le lieu de sa sépu
d'y faire travailler jusqu'à sa
elle les souterrains, les travaux
et le tombeau demeurait

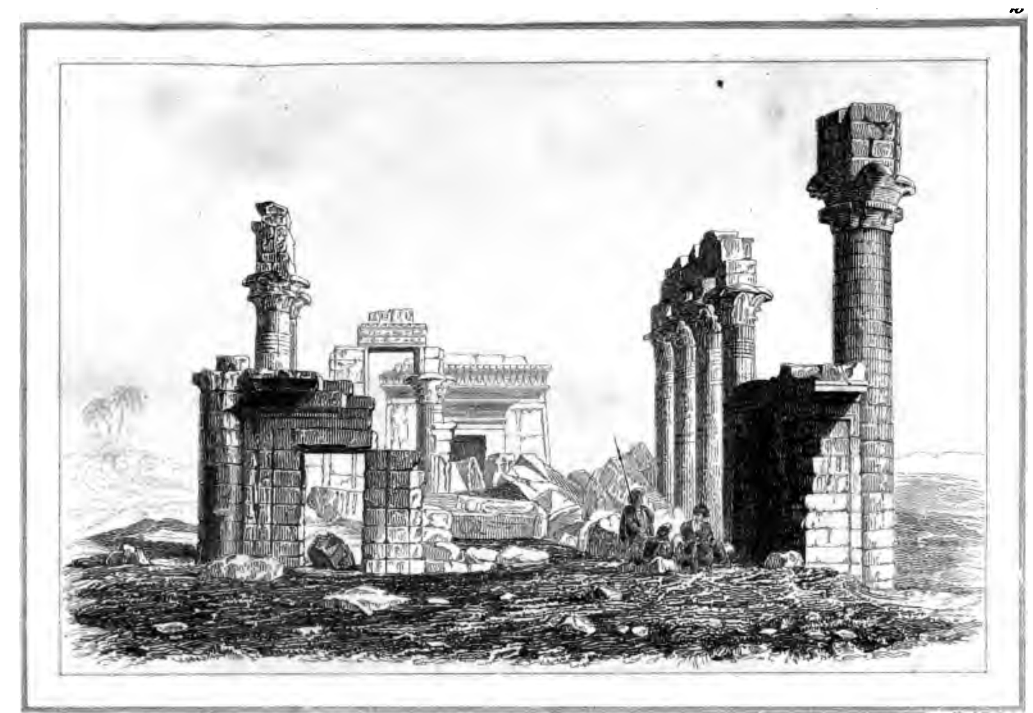


Lemaitre Sc.

König in seinem Wagen   Roi sur son Char.   Царь на Колесницѣ.



Königliche Gaben — *Offrandes Royales.* — Приношенія Царя



Tempel von Hermonthis | Temple d'Hermonthis | Храмъ Гермонтискій

peut donc juger de la durée
ie d'un roi par l'état plus ou
ıvancé de l'excavation destinée
ulture. Les tombeaux des prin-
régnèrent le plus long-temps,
ssi les plus étendus et les plus
eusement ornés. On remarque
ombeau deRhamsès-Meïamoun,
ıtures dont le sujet n'a rien de
re, et entre autres, les travaux
ıisine, les meubles les plus élé-
t les plus variés (voyez *plan-*
), un arsenal complet où se
des armes de toute espèce et les
nes des légions égyptiennes; les
s et les canges royales avec tou-
ırs décorations; enfin, des mu-
ıs, notamment des joueurs de
à 21 cordes. (Voyez *planche*
C'est aussi dans la peinture des
eaux qu'on a recueilli de pré-
es données astronomiques, très-
à l'histoire des sciences et à
des institutions publiques en
ıte. »

ı connaîtra par les sujets figurés
nos planches 13, 15 et 16, les cos-
es des rois égyptiens dans leurs
rses fonctions publiques. Sur la
che 13, le Pharaon armé en guerre,
ête casquée, son armure recou-
e d'une tunique d'étoffe rayée,
ortant un riche collier, est assis
son char, attelé de deux che-
richement caparaçonnés, la
ornée de plumes d'autruche et
ıus par des soldats. Des ombrel-
préservent la tête du roi de l'ar-
r du soleil. Dans la planche 16,
oi combat contre des Indiens; sa
te taille est le symbole de la puis-
e; il foule aux pieds ses ennemis;
erviteur élève aussi le flabellum à la
teur de sa tête; le vautour, emblème
a protection divine, plane au-des-
du roi, et tient dans ses griffes le
bole de la victoire. Au-dessous de
e scène principale, une file de fi-
s nous montre les divers ordres de
pes employées par les Égyptiens,
s armes particulières à chaque
s. Le sujet de la planche 15 est
offrande faite au grand dieu de
es assis sur son trône. Ces di-
verses représentations témoignent en même temps de l'avancement des arts en Égypte. Le luxe des tombeaux ne cédait en rien à celui des palais; de grands ouvrages d'art les décoraient; l'or était prodigué dans la préparation des momies royales; on en a trouvé dont tous les doigts des mains et des pieds, la face et peut-être la tête entière étaient enfermés dans des étuis d'or massif ayant la forme de ces diverses parties du corps; des momies étaient même entièrement dorées et chargées de bijoux; nos musées abondent en colliers, bagues et autres joyaux en or et en pierres précieuses, recueillis dans les tombeaux : ceux des rois, qui devaient être les plus riches, ont été aussi les plus maltraités. Les vainqueurs des Pharaons trouvèrent un riche butin dans leurs sépultures.

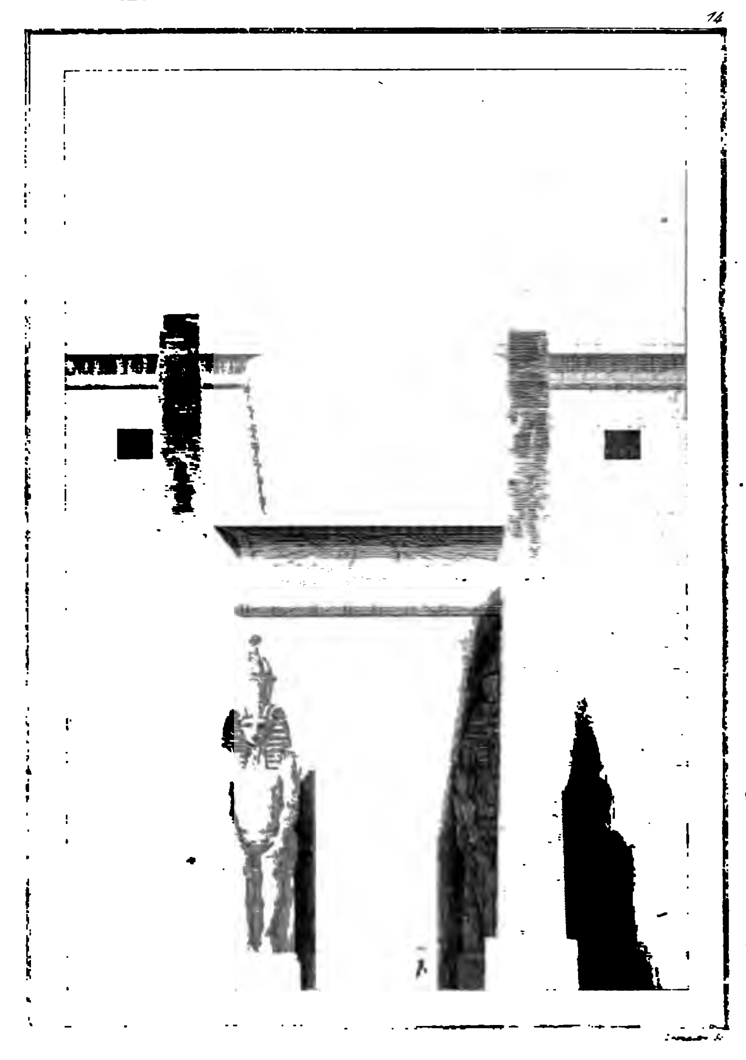
Plusieurs monuments égyptiens nous ont transmis les opinions et les pratiques de l'Égypte relatives à la naissance et à l'éducation de ses rois. Étant assimilés à ses dieux, ils ne pouvaient naître et grandir que par l'assistance divine. C'est par suite de cette croyance, qu'à côté des grands temples où une triade était adorée, on en construisit un de bien moindre étendue, qui était l'image de la demeure céleste où la déesse, second personnage de cette triade, avait enfanté le jeune enfant qui la complétait, et ce jeune enfant n'était que la représentation du roi qui faisait élever l'édifice : ce petit temple était appelé *Mammisi*, lieu de l'accouchement; et c'est ainsi que dans celui qui est à côté du grand temple d'Edfou, la naissance et l'éducation de Ptolémée-Évergète II sont associées à celles du jeune Har-Sont-Thô, qui est le fils du dieu Har-Hat et de la déesse Halt-Hôr, et qui forme avec son père et sa mère la triade adorée dans ce grand temple. Dans le mammisi d'Hermonthis, c'est la naissance et l'enfance de Cæsarion, fils de Cléopâtre et de Jules-César, assimilées à celles de Harphré, fils du dieu Mandou et de la déesse Ritho, triade adorée à Hermonthis. Enfin à Louqsor on

voit une suite de scènes relatives à l'origine du roi Aménophis, fondateur de ce palais : le dieu Thôth vient annoncer à l'épouse de Thouthmosis IV, qu'Ammon lui a accordé un fils ; cette reine, dont l'état de grossesse est visiblement exprimé, est conduite par Chnouphis et Hathôr (Vénus) vers la chambre d'enfantement (le *mammisi*) ; elle met au monde le roi qui fut Aménophis ; des femmes soutiennent la gisante, et des génies divins, rangés sous le lit, élèvent l'emblème de la vie vers le nouveau-né ; la reine nourrit ensuite le jeune prince ; le nourrisson est présenté par le dieu Nil aux grandes divinités de Thèbes ; Ammon-Ra caresse le royal enfant en signe de protection, et l'investit de la royauté ; en même temps, les déesses protectrices de la Haute et de la Basse-Égypte lui offrent la couronne, emblème de sa future domination sur les deux contrées ; Thôth choisit lui-même le prénom royal qu'Aménophis-Memnon doit à jamais illustrer. A ces marques de la protection divine, qui n'étaient d'ailleurs figurées sur les monuments que lorsque l'enfant était devenu roi, on ajoutait tous les soins d'une éducation civile, militaire et religieuse. On instruisait les jeunes princes dans les préceptes et les cérémonies de la religion, dans les lettres et les arts ; la tradition attribue à quelques rois la composition d'ouvrages relatifs à certaines parties des sciences ; enfin, les exercices gymnastiques complétaient l'éducation physique et morale des princes.

Des dignités de divers ordres leur étaient réservées par la loi de l'état ; ils étaient revêtus d'un costume particulier ; le pédum, et un éventail formé d'une longue plume d'autruche attachée à une poignée très-élégante, étaient leurs insignes ostensibles. Quant à leurs dignités, le fils aîné de Sésostris avait le titre de porte-éventail à la gauche du roi, secrétaire royal, commandant en chef de l'armée ; le second fils était aussi porte-éventail à la gauche du roi et secrétaire royal, commandant en chef de la garde royale ; le troisième gnait à ces mêmes titres de éventail et de secrétaire roya de commandant en chef de l lerie, c'est-à-dire des chars. (mes qualifications furent aus nées à d'autres princes ; elles sent avoir appartenu à tou générations royales, ainsi qu sieurs titres sacerdotaux ou tels que ceux de prophète (cl prêtres) de divers dieux, de prêtre d'Ammon, et de chef s des diverses fonctions civiles. présidait ainsi, par les mem sa famille, à toutes les bran l'administration publique ; il et gouvernait en même temps ; disait-on peut-être, l'unité par pouvoir monarchique, et un de sa durée ; élément impuiss tefois : Alexandre succéda en à trente-une dynasties de rois

Le prince désigné par l'o primogéniture parvenait au paternel ; c'était la religion q sacrait son avénement, et l tion royale lui était donnée dieux mêmes. On voit dans le I séum de Thèbes l'institution sostris ; il est en présence d plus grandes divinités de l'I elles l'investissent des pouvoirs et lui en remettent les insign mon-Ra, assisté de la déesse livre à Sésostris la faux de b arme redoutable, type primit *harpé* des mythes grecs, et en temps, le fouet et le pédu blèmes de la direction et de l ration. Ammon-Ra dit au roi : « la faux de bataille pour cont nations étrangères, et tran tête des impurs ; prends le fou pédum, pour diriger la terre d (l'Égypte). »

La reine assistait au sacre près de lui ; elle figurait auss du monarque dans d'autres c nies publiques. Les scènes dom fournissent d'autres preuves c honorable des femmes en I compagnes habituelles de l'hor partageant avec lui les soins et



Die Obelisken von Luxor *Obélisques de Luxor* Обелиски Луксорские

lestiques; également protégées
oi et l'opinion, et soustraites,
commun assentiment, à cette
de condition, si injustement
dans l'Orient ancien et mo-
l'Égypte flétrit un tel usage
agesse et son équité; et un
suffit pour révéler toute la
té de son état social. La con-
ciale des femmes s'améliora
imultanément avec la civili-
a barbarie seule les fit es-
l y a deux ou trois siècles,
tait publiquement en France
question, si les femmes sont
me espèce que les hommes;
aves docteurs ne décidaient
r l'affirmative. Aujourd'hui,
aire, on se demanderait, avec
raison sans doute, si ces
octeurs étaient des hommes.
des premiers devoirs de la
, celui dont l'accomplissement
plus agréable aux dieux et aux
, c'était la fondation d'édifices
, ornés de colosses et d'obé-
voy. *pl.* 14, entrée du palais
sor), et témoignant à la fois
été du prince et de celle dé
n. D'innombrables bas-reliefs,
et peints, en étaient la dé-
principale; elle avait pour
offrande du monument à la
laquelle il était destiné. Le
ait lui-même cette offrande,
res dieux recevaient aussi ses
ges; et ils s'en montraient re-
ants en dotant, à leur tour,
es dons les plus précieux et
utiles. Dans ces offrandes,
on est habituellement protégé
autre divinité, qui le conduit
seigneur des dieux. A Louq-
est à Ammon que Sésostris
a son grand édifice; le dieu
« Mon fils bien-aimé, seigneur
de, mon cœur se réjouit en
lant ta bonne œuvre; tu m'as
édifice, je te fais le don d'une
à passer dans la royauté tem-
» Les autres dieux s'associaient
mier bienfait, et y ajoutaient
graces non moins précieuses:
que le roi vient d'élever sera
aussi durable que le ciel; le roi aura une longue suite de jours sur le trône d'Égypte; il dominera sur toutes les contrées; Thôth inscrit à son nom toutes les attributions royales du soleil; le midi et le nord, l'orient et l'occident lui sont soumis; son règne sur le monde sera joyeux; on lui livre les Barbares du midi et ceux du nord à fouler sous ses sandales; toutes les bonnes portes qui seront devant lui seront ouvertes; de grandes victoires lui sont accordées dans toute les parties du monde, et son nom s'imprimera profondément dans le cœur des Barbares. Les dieux et les déesses prennent soin du salut du roi; la dame du palais céleste lève sa main droite sur la tête du monarque, elle la couvre d'un casque en lui disant: « J'ai préparé pour toi le diadème du soleil; que ce casque demeure sur ta corne (ton front), où je l'ai placé. »

La reine, les fils et les filles du roi prenaient part à toutes les cérémonies, et leur rang et leur place y étaient assignés. A la foule des dieux que le roi devait honorer, il ajoutait religieusement ses propres ancêtres; son père et sa mère recevaient les premiers hommages, et les aïeux, quelquefois en grand nombre, étaient rangés et nommés après eux dans l'ordre rétrograde des générations; le roi brûlait l'encens, disent les inscriptions, en l'honneur des pères de ses pères et des mères de ses mères. Cet usage, qui se rattachait à une idée profondément morale et profondément gravée dans l'esprit de la nation égyptienne, le respect des vieillards et le culte des ancêtres, ne fut pas aboli par l'influence des étrangers conquérants de l'Égypte; et l'un des petits édifices des environs de Thèbes nous montre Ptolémée Évergète II accomplissant diverses cérémonies religieuses en présence de personnages des deux sexes, revêtus des insignes de certaines divinités. Les légendes écrites auprès de ces personnages nous apprennent que ces honneurs sont décernés aux rois et aux reines de la famille des Ptolémées, ancêtres en ligne directe d'Évergète II.

Le premier bas-relief, à gauche, représente en effet Ptolémée Philadelphe [illegible] en [illegible], assis sur un trône [illegible] se trouve la reine Ar[illegible], femme de Philadelphe, coiffée [illegible] des déesses Mouth et [illegible]. Évergète II lève ses [illegible] en [illegible] devant les deux époux, [illegible] père de ses pères, [illegible] mère de ses mères, Ars[illegible]. Les mêmes hommages, l'en[illegible] sont adressés par le [illegible] ses autres ancêtres admis [illegible] les dieux.

[illegible] usages des Ptolémées n'étaient [illegible] des usages antérieu[illegible] sous les Pharaons. [illegible] Rhamesseum de Thèbes, [illegible] une panégyrie: les [illegible] ses ancêtres y assistent par leur [illegible] sont figurés par une suite de [illegible] rangées par ordre de règne: [illegible], le premier roi de l'Égypte, [illegible] le premier rang: après lui [illegible] un autre très-ancien roi: [illegible] ensuite ceux de la XVIII[illegible] dynastie, représentant les neuf géné[illegible] antérieures à Sésostris, et Sé[illegible] lui-même. De même, à Me[illegible]-Habou, Rhamsès-Méïamoun ce[illegible] une cérémonie en présence de [illegible]: neuf statuettes, rangées [illegible], rappellent leurs [illegible] et leur existence. Ces statues ou [illegible] des ancêtres royaux [illegible] aussi portées sur des [illegible] dans les cérémonies religieuses. [illegible] accomplissement était un des [illegible] des rois.

[illegible] guerre était entreprise, [illegible] des dieux était invoquée [illegible] cérémonies publiques, et le [illegible] le commandement de l'ar[illegible] entrait en campagne: les [illegible] de diverses armes prenaient [illegible] ordre de marche, sur huit ou dix [illegible] de hauteur. Un trompette et un corps d'hoplites précédaient un char d'où s'élevait un mât, surmonté d'une tête de bélier ornée du disque solaire: c'était le symbole du dieu Ammon-Ra guidant l'armée à l'ennemi. Le roi, monté sur son char de guerre, suivait le dieu; il était escorté [illegible]

archers de la garde et suiv[illegible] officiers attachés à sa person[illegible] que l'ennemi était atteint, o[illegible] vrait la bataille: la protectio[illegible] donnait la victoire au roi d[illegible] qui, aussitôt après, harang[illegible] chefs de ses troupes qui lui pré[illegible] les prisonniers de marque [illegible] l'ennemi, et chaque corps d'a[illegible] sait le dénombrement écrit d[illegible] droites et autres membres co[illegible] ennemis morts sur le champ de [illegible] Les soldats égyptiens étaien[illegible] de casques, d'arcs, de carq[illegible] haches de bataille et de lanc[illegible] partie de l'armée, en ordre [illegible] taille et composée de fantas[illegible] samment armés ou hoplites, [illegible] la première: les troupes légère[illegible] sur les flancs: les chars d[illegible] formaient la dernière ligne. [illegible] était au centre. Dans les con[illegible] mer, les troupes, rangées s[illegible] vage, soutenaient et secondaie[illegible] rine: les vaisseaux manœuvr[illegible] même temps à la voile et à [illegible] Le roi commandait les tro[illegible] terre, il était au milieu d'elles [illegible] son char était avec les bagage[illegible] la victoire, il poursuivait l'[illegible] passait les rivières sur des p[illegible] les monuments nous montre[illegible] distinctement, il s'approchait d[illegible] et des forteresses, ordonnait l'e[illegible] les enlevait et les détruisait; [illegible] tait les propositions des envo[illegible] nemis, dictait les traités et i[illegible] les tributs, qui consistaient [illegible] taux précieux, en production[illegible] et utiles, en instruments de guer[illegible] animaux vivants particuliers a[illegible] subjugués, et qui étaient inco[illegible] Égypte. Le roi réunissait ens[illegible] tour de lui les chefs supéri[illegible] l'armée, et leur adressait une [illegible] tion: « Livrez-vous à la joie, s[illegible] il, qu'elle s'élève jusqu'au c[illegible] étrangers sont renversés par m[illegible] la terreur de mon nom est [illegible] leurs cœurs en ont été rempli[illegible] suis présenté devant eux com[illegible] lion; je les ai poursuivis, sem[illegible] un épervier; j'ai anéanti leur[illegible] criminelles; j'ai franchi leurs f[illegible]

endié leurs forteresses; je suis 'Egypte ce qu'a ete le dieu u: j'ai vaincu les Barbares; Ra etait à ma droite comme a iche: son esprit a inspiré mes ions; il a prepare la perte de nemis; Amon-Ra, mon père, iie le monde entier sous mes et je suis sur le trône à tou- L'ordre de rentrer en Egypte it la harangue.

née marchait par divisions; le r son char, le fouet en main. ait lui-même ses chevaux, ri- t caparaçonnés; des groupes nniers enchaînés le précédaient; ciers étendaient au-dessus de sa larges ombrelles. Il rentrait à ans la ville royale de Thèbes; onnes de prisonniers, pris parmi erses peuplades vaincues, le nt; il allait d'abord au temple graces aux dieux de ses vic- et leur faire hommage des cap-

our solennel du triomphe arri- suite : tous les grands de l'état at y assister, réunis au peuple, élébrer les victoires du souve- de l'armée. On se rendait en cortége, du palais du roi, au d'Amon-Ra. Un corps de mu- composé de flûtes, de trom- , de tambours et de choristes, : la marche; les parents et les rs du roi, des pontifes et des nnaires publics de divers ordres ent la première partie du cor- 'enait ensuite, seul, le fils aîné , ou l'héritier présomptif de la ne, brûlant de l'encens devant queur : celui-ci était porté dans os, ou châsse richement déco- ar douze chefs militaires, dont e était ornée de plumes d'au- . Le monarque, décoré de toutes rques de son autorité supérieure, ssis dans la châsse, sur un trône t, que couvraient de leurs ailes ages d'or de la Justice et de la ; un sphinx, symbole de la sa- unie à la force, et un lion, em- du courage, étaient figurés de- uprès du trône. Des officiers, à pied, élevaient autour de la châsse les flabellum et les eventails ordinaires; de jeunes enfants de la caste sacerdotale marchaient auprès du roi, portant son sceptre, l'etui de son arc et ses autres armes et insignes.

A la suite du roi venaient les autres princes de la famille royale, les hauts fonctionnaires du sacerdoce, et les principaux chefs militaires rangés sur deux lignes. Des militaires portaient les socles et les gradins de la châsse, et un peloton de soldats fermait la marche; la foule etait partout.

Parvenu devant le temple, le roi y entrait à pied, allait faire des libations sur l'autel et brûler l'encens en l'honneur du dieu. On se rendait ensuite à l'entrée du temple, où restait le cortége. Des prêtres, portant les statues des rois ancêtres du triomphateur, marchaient les premiers; d'autres pontifes les suivaient avec les enseignes sacrées, les vases, les tables de proposition et les ustensiles des sacrifices solennels; un autre pontife lisait les invocations prescrites par le rituel pour l'instant où la lumiere du dieu allait franchir le seuil du temple; le symbole vivant d'Amon-Ra, un taureau blanc, suivait immediatement; un prêtre l'encensait, et le roi, coiffé du simple diadème de la région inférieure, précédait le dieu, dont la statue était portée par 22 prêtres sur un riche palanquin environné de flabellum, d'éventails et de rameaux fleuris.

Quand le dieu était rentré dans le sanctuaire, le roi, coiffé du pschent, symbole de son autorité sur les deux régions de l'Égypte, allait lui rendre de nouvelles actions de grace, précédé de la musique, des cœurs religieux et du corps sacerdotal, et accompagné de tous les officiers de sa maison; il coupait, avec une faucille d'or, une gerbe de blé, dont il faisait l'offrande; il reprenait le casque militaire, et retournait au palais avec tout le cortége. La reine assistait à toutes les cérémonies.

Le palais, qui n'était pas séparé d'un des principaux temples, était

composé de plusieurs corps de logis, de cours et de pavillons, de grands et de petits appartements. Les façades principales étaient percées de belles fenêtres, décorées avec beaucoup de goût; l'édifice, entièrement construit en pierres, s'élevait de trois étages: au premier, les fenêtres étaient ornées de balcons; des Barbares, en état de prisonniers, sculptés en saillie, formaient les consoles qui supportaient la plate-forme. L'intérieur des appartements était orné de scènes domestiques sculptées en relief sur les parois des murs; la peinture ajoutait à l'effet de ces compositions.

C'était là une véritable habitation de famille; le roi y vivait familièrement avec sa femme et ses enfants; ils jouaient en sa présence, même avec lui, et la majesté royale s'effaçait sous les inspirations de la tendresse paternelle. Le roi dînait en famille ou seul; il était servi par les dames du palais. Au luxe et à l'élégance du mobilier, à la somptuosité de l'habitation, on mêlait habituellement les plus gracieuses productions de la nature; des vases de fleurs ornaient les salons, des guirlandes de verdure se mariaient à de riches décorations. Des jardins, ornés de pièces d'eau et de berceaux de vignes ou d'arbustes, d'arbres rares et de larges allées, étaient des dépendances des palais et des grandes habitations. Le jeu des échecs ou un jeu très-analogue, composé d'une table et de pièces nombreuses, de deux couleurs différentes et mobiles, était au nombre des distractions que le roi prenait dans son palais; les reines y jouaient aussi. Quand le roi sortait, s'il ne montait pas sur son char, il était porté dans un palanquin, ou dans une voiture qui consistait en une chambre très-bien décorée, à porte à deux vantaux, et placée sur un traîneau. Il y avait dans l'habitation royale des chiens, des chats, des singes qui lui appartenaient, et des nains, destinés, dès 1,500 ans et plus avant l'ère chrétienne, à divertir les seigneurs égyptiens et leur société, comme le faisaie ans après, les nains appar barons féodaux de notre E compagnies de musiciens, d et de danseuses, étaient a ses dans le palais du roi varier les divertissements. fêtes religieuses et des étaient fréquemment célé le palais, d'après les indic sitives du rituel : la loi a à la fois les plaisirs et les monarque.

C'est des monuments e sistants en Égypte que son notions variées sur l'état dition des familles royale plus approfondie de ces n numents étendra et com mêmes notions sur la vie et toutes les productions l'Égypte en rendront témoi toutes les époques de so tant ces usages étaient emp les mœurs publiques, tant criptions des lois étaient et affermies par leur reli servation. Le système géné stitutions publiques était lié dans ses diverses par ment implanté dans le sol du pays, que les influenc que la conquête y introdu rent rien contre les vieille de la nation, et qu'elle fut cessité de les respecter. Au dire que les monuments des Ptolémées expliquent tude les temps des Phara relation des cérémonies célé le couronnement de ces r s'appliquerait très-conven en changeant les noms, au anciennes dynasties. Le ri tien n'avait pas cessé d'ê gueur. En rappelant donc principaux énoncés dans inscription de Rosette, historique du premier ord la fois en langue grecque, et en signes démotiques et hi ques égyptiens, nous re des données certaines sur le des rois avec la classe sa

osons des notions authenti-
un des points le plus im-
et les plus curieux à la fois
anisation sociale de l'antique
l'esprit des nations se révèle
ans leurs protocoles que dans
treprises : le calme habituel
ptiens, source de toute sa-
ut les rendre nécessairement
ux et complimenteurs.
les Pharaons, c'est à Thèbes
roi était sacré et couronné
eligion ; sous les Ptolémées,
lexandrie devint la nouvelle
royale, Memphis en fut la
religieuse, et c'est dans le
emple de Phtha qu'avait lieu
rande solennité. Tout le sa-
de l'Égypte s'y était réuni
s de mars de l'an 196 avant
hrétienne, pour le couronne-
t l'intronisation de Ptolémée-
e qui, ayant succédé à son
ilométor, décédé depuis neuf
nait d'atteindre sa majorité et
dès lors être couronné et
par lui-même l'autorité
Les prêtres, après lui avoir
couronne royale sur la tête,
rnèrent aussi de grands hon-
t ils en énumèrent les motifs
décret qu'ils ont eux-mêmes
En rappelant textuellement
cipaux de ces motifs, nous
is les actes qui, dans l'opinion
s sacerdotal, méritèrent le
reconnaissance, et on voit à
res un roi d'Égypte pouvait
lier la bienveillance d'une
ssi puissante : c'est comme
né des opinions qu'elle avait
ite le plus accréditées dans
n. On lit ce qui suit dans
laration, et la variété des
historiques qu'elle renferme
era pas au lecteur attentif :
IX, le 10 du mois de méchir,
es et les prophètes, ceux qui
lans le sanctuaire pour habil-
eux, les ptérophores, les hié-
ates, et tous les autres prêtres
ous les temples situés dans
s'étaient rendus à Memphis,
a roi, pour la solennité de la
prise de possession de cette couronne, dont Ptolémée toujours vivant, le bien-aimé de Phtha, dieu Épiphane, prince très-gracieux, a hérité de son père, se trouvant réunis dans le temple de Memphis, ont prononcé, ce même jour, le décret suivant :

« Considérant que le roi Ptolémée toujours vivant, le bien-aimé de Phtha, dieu Épiphane, très-gracieux, fils du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux philopatores, a fait toutes sortes de bien et aux temples, et à ceux qui y font leur demeure, et, en général, à tous ceux qui sont sous sa domination ; qu'étant dieu, né d'un dieu et d'une déesse, comme Horus, le fils d'Isis et d'Osiris, le vengeur d'Osiris son père, et jaloux de signaler généreusement son zèle pour les choses qui concernent les dieux, il a consacré au service des temples, de grands revenus, tant en argent qu'en blé, et a fait de grandes dépenses pour ramener la tranquillité en Égypte, et y élever des temples ;

« Qu'il n'a négligé aucun des moyens qui étaient en son pouvoir pour faire des actes d'humanité ; qu'afin que dans son royaume le peuple et en général tous les citoyens fussent dans l'abondance, il a supprimé tout-à-fait quelques-uns des tributs et des impositions établis en Égypte, et a diminué le poids des autres ; que de plus, il a remis tout ce qui lui était dû des redevances royales, tant par ses sujets, habitants de l'Égypte, que par ceux de ses autres royaumes, quoique ces redevances fussent un objet considérable par leur quantité ; qu'il a renvoyé absous, ceux qui avaient été emprisonnés et mis en jugement depuis longtemps ;

« Qu'il a ordonné que les revenus des temples et les redevances qu'on leur payait chaque année, tant en blé qu'en argent, ainsi que les parts réservées aux dieux sur les vignobles, les vergers, et sur toutes les autres choses auxquelles ils avaient droit du temps de son père, continueraient à se percevoir dans le pays ;

« Qu'il a dispensé ceux qui appartien-

nent aux tribus sacerdotales, de faire tous les ans le voyage par eau à Alexandrie;

« Qu'il a ordonné que les citoyens qui avaient quitté les rebelles armés, et ceux dont les sentiments avaient été, dans les temps de trouble, opposés au gouvernement et étaient rentrés dans le devoir, fussent maintenus en possession de leurs propriétés;

« Qu'étant entré dans Memphis, en vengeur de son père et de sa propre couronne, il a puni, comme ils le méritaient, les chefs de ceux qui s'étaient révoltés sous son père, et avaient dévasté le pays et dépouillé les temples;

« Qu'il a fait beaucoup de dons à Apis, à Mnévis et aux autres animaux sacrés de l'Égypte;

« Qu'il a fait faire de magnifiques ouvrages au temple d'Apis, et a fourni pour ces travaux une grande quantité d'or et d'argent et de pierres précieuses; qu'il a élevé et des temples et des chapelles et des autels, et qu'il a fait les réparations nécessaires à ceux qui en avaient besoin, ayant le zèle d'un dieu bienfaisant pour tout ce qui concerne la divinité; que, s'étant informé de l'état où se trouvaient les choses les plus précieuses renfermées dans les temples, il les a renouvelées dans son royaume autant qu'il était nécessaire; en récompense de quoi, les dieux lui ont donné la santé, la victoire, et les autres biens;.... la couronne devant lui demeurer ainsi qu'à ses enfants, jusqu'à la postérité la plus reculée:

« Il a donc plu aux prêtres de tous les temples du pays, de décréter que tous les honneurs appartenant au roi Ptolémée toujours vivant, le bien-aimé de Phtha, dieu Épiphane très-gracieux, ainsi que ceux qui sont dus à son père et à sa mère, les dieux philopatores, et ceux qui sont dus à ses aïeux, fussent considérablement augmentés; que la statue du roi Ptolémée, toujours vivant, soit érigée dans chaque temple, et posée dans le lieu le plus apparent, laquelle sera appelée la statue de Ptolémée, ven-

geur de l'Égypte; près d
tue, sera placé le dieu p
temple, qui lui présenter
la victoire, et tout sera di
manière la plus convenab
prêtres fassent trois fois
service religieux auprès de
qu'ils les parent des orn
crés, et qu'ils aient soin
dre, dans les grandes solen
les honneurs qui doiven
l'usage, être rendus aux au
qu'il soit consacré au ro
une statue et une chapelle
le plus saint des temples,
chapelle soit placée dans le
avec toutes les autres, et q
grandes solennités où l'on
de faire sortir des sanctuai
pelles, on fasse sortir aussi c
Épiphane très-gracieux; et
cette chapelle puisse mieu
tinguée des autres, mai
dans la suite des temps,
au-dessus les dix couronn
roi, lesquelles porteront su
tie antérieure un aspic, à
de ces couronnes à figures
sont sur les autres chape
milieu de ces couronnes,
l'ornement royal appelé *ps*
lui que le roi portait lorsq
Memphis, dans le temple
observer les cérémonies lé
crites pour la prise de po
la couronne; qu'on attache
gone environnant les dix
apposées à la chapelle do
de parler, des phylactères
cette inscription: « C'est ici
du roi, de ce roi qui a renc
la région d'en haut et la r
bas; » qu'il soit célébré u
tenu une grande assemblé
rie) en l'honneur du toujo
du bien-aimé de Phtha, d
lémée, dieu Épiphane trè
tous les ans; cette fête aur
tout le pays, tant de la Hau
Basse-Égypte, et durera ci
commencer du premier jou
de thôth, pendant lesquels c
ront les sacrifices, les libati
tes les autres cérémonies d'

ɔs couronnes ; ils seront appelés
res du dieu Épiphane-Eucha-
rès-gracieux), et ils ajouteront
aux autres qu'ils empruntent
x au service desquels ils sont
ısacrés ;
afin qu'il soit connu pourquoi
te on glorifie et l'on honore,
il est juste, le dieu Épiphane,
cieux monarque, le présent
sera gravé sur une stèle de
lure en caractères sacrés et en
es grecs ; et cette stèle sera
lans chacun des temples du
2e et du 3e ordre, existant dans
royaume. »
t à Memphis, dans le temple
ha, que ce décret fut rendu, et
ris de ce célèbre édifice existent
; ils ont été vus par les voya-
français en 1828, et leurs recher-
sont même étendues jusqu'à re-
trela carrière d'où furent tirés les
aux de ce temple : c'est de la mon-
de Thorra, sur la rive orientale
', et en face même de l'ancien
ement de Memphis. La matière
beau calcaire blanc ; des ins-
ns à l'entrée de l'excavation
ent que l'ouverture des plus
remonte au règne d'Ahmosis,
de la XVIIIe dynastie. Une
scription indique expressément
tion des pierres pour la cons-
du temple de Phtha. Un im-
ois de dattiers couvre l'empla-
de Memphis. Passé le village
réchéin, qui est à un quart
dans les terres, on s'aperçoit
ule le sol antique d'une grande
ıx blocs de granit dispersés
plaine, et à ceux qui déchi-
terrain et se font encore jour
s les sables qui ne tarderont
s recouvrir pour jamais. En-
llage et celui de Mit-Rahinèh,
t deux longues collines paral-
oulements d'une enceinte im-
construite en briques crues
celle de Saïs, et renfermant
principaux édifices sacrés de
s. C'est dans l'intérieur de
ceinte qu'existe le grand co-
humé il y a quelques années

C'est un magnifique morceau de sculpture égyptienne. Le colosse, dont une partie des jambes a disparu, n'a pas moins de 34 pieds et demi de long. Il est tombé la face contre terre, ce qui a conservé le visage parfaitement intact. Sa physionomie suffit pour le faire reconnaître comme une statue de Sésostris.

C'est au nord du colosse qu'exista un temple de Vénus (Hathôr), construit en calcaire blanc, et hors de la grande enceinte, du côté de l'orient. Les fouilles faites par Champollion le jeune ont constaté dans cet endroit même l'existence d'un temple orné de colonnes-pilastres accouplées, en granit rose, et ce temple était dédié à Phtha et à Hathôr (Vulcain et Vénus), les deux grandes divinités de Memphis.

Ce fut des prêtres mêmes du temple de Phtha à Memphis qu'Hérodote recueillit une grande partie des notions qu'il a transmises sur l'Égypte, et c'est par ses relations écrites que l'on peut se convaincre combien la religion égyptienne et les usages du pays concouraient à multiplier les fêtes publiques, à donner plus d'éclat à leur célébration.

D'ailleurs, la vie des peuples anciens était tout extérieure : de là l'obligation pour les gouvernements de multiplier les fêtes publiques, qui étaient politiques et religieuses tout à la fois, parceque la religion était alors une partie très-intime de leurs constitutions sociales. Ce qui vient d'être dit de quelques cérémonies égyptiennes prouve que, dans ce pays, cette partie influente des institutions publiques n'était pas négligée, et les antiques pratiques ne cessèrent qu'avec l'indépendance de l'état. Les Ptolémées, qui s'occupèrent constamment à se concilier l'opinion des Égyptiens, ne portèrent aucune atteinte à leurs habitudes, respectèrent le culte national et ne diminuèrent en rien l'éclat de ses pompeuses cérémonies. Il nous reste un monument curieux des soins attentifs que la nouvelle dynastie donnait à la célébration des fêtes, et du luxe inouï qu'elle y faisait déployer.

Il s'agit de la fête célébrée à Alexandrie en l'an 284 avant le christianisme, à l'occasion de l'association au trône de Ptolémée-Philadelphe, que Ptolémée-Soter, son père, chef de la dynastie nouvelle, trouva bon de faire couronner de son vivant. Rien n'a jamais égalé la magnificence de cette fête, dont le récit a été recueilli dans l'histoire d'Alexandrie par Callixène de Rhodes.

Après une minutieuse description d'un pavillon royal, construit pour cette fête, et où l'or et l'argent, les pierres précieuses, les dépouilles des animaux les plus rares, les plus riches tissus de la Perse et de l'Inde étaient mêlés avec profusion aux meubles les plus brillants, et faits des plus riches matières, Callixène décrit la marche du cortége, en tête duquel étaient les bannières des diverses corporations admises à cette cérémonie. Des personnages de la religion grecque y figuraient dans l'ordre de leur hiérarchie, parce que cette fête fut toute grecque, et que le mythe de Bacchus en fournit les principaux sujets. Ces personnages étaient en grand nombre sur de vastes chars, et y figuraient les scènes principales de l'histoire du dieu. Ses prêtres, ses prêtresses y remplissaient leurs diverses fonctions.

Après cette partie du cortége, s'avançait un autre char à quatre roues, large de huit coudées, traîné par soixante hommes, et portant assise la figure de la ville de Nisa, haute de huit coudées; elle était revêtue d'une tunique jaune, brochée en or, par-dessus laquelle était un surtout de Laconie. Par l'effet d'un mécanisme, cette figure se levait sans que personne y touchât; elle versait alors du lait d'une coupe et se rasseyait. Elle tenait de la main gauche un thyrse, autour duquel on avait roulé des bandelettes; sa tête était couronnée de lierre et de raisins en or enrichis de pierreries.

Après elle, un autre char à quatre roues, long de vingt coudées et large de seize, était roulé par trois cents hommes. On y avait construit un pressoir plein de raisins. S
tyres les foulaient, en c
son de la flûte la chanson
Silène y présidait, et le vi
lait tout le long du chemi

Après cette division, ma
qui portait en pompe les
tensiles d'or, savoir : qua
en or, semblables à ceux
et autour desquels courai
de pampre; d'autres, con
tre métrètes, deux d'ouv
rinthe : il y avait à leur p
rieure de très-belles figure
et d'autres en demi-bos
col qu'à la panse des vase
avec le plus grand soin.

On portait aussi en po
grands trépieds d'or, un
où l'on serrait la vaissel
buffet avait dix coudées de
gradins. Il était enrichi
précieuses et présentait s
dins nombre de figures de
mes de haut, travaillées
coup d'art; deux calices c
de cristal doré; deux
d'or, hautes de quatre co
autres moindres; dix urn
de trois coudées, et vingt-
mazonomes.

A leur suite, marchaien
enfants, vêtus de tunique
les uns couronnés de lie
tres de pin. Deux cent cin
tre eux portaient des co
quatre cents des conge
trois cent vingt autres p
psyctères d'or, d'autres
d'argent. Après eux, les
fants portaient, pour le se
des pots, dont vingt é
cinquante d'argent et tr
émaux de toutes les co
les vins ayant été mêlés c
nes et les tonneaux, ceux
dans le stade en goûtère
dération.

Il ne faut pas passer
ce grand char à quatre
de vingt-deux coudées, l
torze, traîné par cinq cen
On voyait dessus un ant
rement profond, fait de

en rouge. De cet antre s'en-
nt, le long de la marche, des
ns, des ramiers, des tourterelles,
à leurs pattes des rubans at-
s, afin que les spectateurs pus-
les saisir au vol. Deux sources
illissaient aussi, l'une de lait,
e de vin. Toutes les nymphes
ntouraient ce char avaient des
nnes d'or. On y voyait aussi
ès avec un caducée d'or et les
s les plus riches.

autre chariot passa avec tout
reil de Bacchus à son retour
Indes. Ce dieu était mené en
e, haut de douze coudées, assis
n éléphant, et vêtu d'une robe
ourpre, avec une couronne de
: et de pampre en or, tenant en
: un thyrse d'or. Il avait une
ure dorée. Devant lui et sur le
le l'éléphant était assis un petit
e de cinq coudées, couronné de
hes de pin d'or; de la main
e, il semblait donner un signal
une corne de chèvre en or. L'é-
nt avait tout son harnais en or
ne guirlande de lierre en or au-
du cou. A sa suite, marchaient
cents petites filles, vêtues de
nes de pourpre et ceintes d'une
: en or : celles qui étaient en
au nombre de cent vingt, avaient
ouronnes de pin en or : elles
t suivies de cent-vingt Satyres
de toutes pièces, les unes en
t, les autres en bronze.

rière eux s'avançaient cinq ban-
'ânes, montés par des Silènes
Satyres couronnés. De ces ânes,
s avaient des fronteaux et des
s en or, d'autres en argent.
ait fait partir après eux vingt-
chars, attelés d'éléphants ;
te autres, attelés de deux boucs;
autres, attelés de snaks; sept
d'oryx et quinze de bubales.
rait en outre huit attelages de
utruches, sept de deux ânes-
t quatre d'ânes sauvages. Sur
es chars étaient montés des
s, en tuniques, en larges cha-
et en habits de cochers. A
'eux étaient montés d'autres
enfants plus jeunes, armés de petits boucliers et de thyrses munis d'une lance. Ils étaient tous couverts d'habits de drap d'or.

On fit suivre des chars attelés de deux chameaux : il y avait de chaque côté trois de ces chars de file, après lesquels marchaient des chariots attelés de mulets : ces derniers chariots portaient les tentes des nations étrangères. On voyait aussi placées dessus, des femmes indiennes qui y étaient assises avec d'autres mises comme des captives. Quelques-uns des chameaux portaient trois cents mines d'encens; d'autres, deux cents livres de safran, de casia, de cinnamome, d'iris et d'autres aromates. Près d'eux étaient les Éthiopiens portant les présents, savoir : les uns six cents dents d'éléphants, les autres, deux mille troncs d'ébène ; d'autres, soixante cratères d'or et d'argent, et des paillettes d'or. Ils étaient suivis de deux chasseurs ayant des javelots d'or, et menant des chiens au nombre de deux mille quatre cents : ces chiens étaient, les uns de l'Inde, les autres de l'Hyrcanie, ou molosses, ou d'autres races. Passèrent ensuite cent cinquante hommes portant des arbres d'où pendaient toutes sortes de bêtes sauvages et d'oiseaux ; on vit porter dans des cages, des perroquets, des paons, des pintades, des faisans et nombre d'autres oiseaux d'Éthiopie.

Après avoir parlé de beaucoup d'autres choses et fait le détail des troupeaux d'animaux, Callixène ajoute cent trente moutons d'Éthiopie, trois cents d'Arabie, vingt de Négrepont, vingt-six bœufs tout blancs des Indes, huit d'Éthiopie, un grand ours blanc, quatorze léopards, seize panthères, quatre lynx, trois oursons, une girafe et un rhinocéros d'Éthiopie.

Un autre char était suivi de femmes richement vêtues et magnifiquement parées : elles portaient les noms des villes, soit de l'Ionie, soit de celles des Grecs qui habitaient l'Asie et les îles, et qui avaient été rangées sous la domination des Perses. Elles avaient toutes des couronnes d'or.

De tout ce grand nombre de choses

qui se trouvèrent à cette pompeuse cérémonie, Callixène n'a voulu parler que de ce qui était en or et en argent; car il y avait encore beaucoup d'objets dignes d'être vus et d'être rapportés; nombre de bêtes féroces et de chevaux, vingt-quatre très-grands lions; en outre, plusieurs chars à quatre roues, qui portaient les images des rois et même celles des dieux.

Après cela, marchait un chœur de six cents hommes, parmi lesquels trois cents cytharistes sonnaient de leur instrument en accord; ils avaient leurs cythares toutes garnies d'or en placage, et des couronnes de même métal. Après eux, passèrent deux mille taureaux d'une seule et même couleur, ayant les cornes dorées, des fronteaux d'or, et au milieu des cornes, des couronnes, des colliers, des égides devant le fanon: tout cela était d'or.

Après cela, il passa sept palmiers hauts de huit coudées, un caducée, une foudre, l'un et l'autre de quarante coudées, et un temple; le tout d'or. Ce temple avait quarante coudées de tour; outre cela, chacune des deux ailes était de huit coudées. On vit aussi à cette pompe nombre de figures dorées, dont plusieurs avaient douze coudées; des bêtes féroces qui les surpassaient en grandeur, et des aigles de vingt coudées. Trois mille deux cents couronnes d'or faisaient partie de ce cortége. Il y avait une autre couronne d'or de quatre-vingts coudées de tour, enrichie de pierreries et consacrée aux mystères ou aux cérémonies religieuses: c'était la couronne qui embrassait l'entrée du temple de Bérénice. En outre, on portait une égide qui était aussi d'or, et il passa nombre de couronnes d'or portées par des jeunes filles richement habillées. Une de ces couronnes avait deux coudées d'élévation et seize coudées de circonférence. N'omettons pas une cuirasse d'or de deux coudées, une couronne de chêne enrichie de pierreries, vingt boucliers d'argent, soixante-quatre armures complètes; deux bottes d'or de trois coudées; douze bassins d'or, des coupes sans nombre, trente-six pots à verser le vin grands acciptres, douze urnes quante corbeilles à présenter le diverses tables, cinq buffets à ser vaisselles d'or, une corne toute d trente coudées: or, tous ces va ustensiles d'or doivent être ex de ceux qui furent portés par le tège même de Bacchus.

Ensuite, marchaient quatre chariots portant l'argenterie, portant la vaisselle d'or, et huit chargés d'aromates: enfin, tout parties de cette marche pom étaient accompagnées de cavale d'infanterie magnifiquement ar L'infanterie était au nombre de quante-sept mille six cents hom et la cavalerie de vingt-trois mille cents.

Ce ne fut pas dans cette occ seulement que se montra la p sion des richesses en Égypte; là c partout ailleurs, le gouverneme pouvait être riche que dans une portion analogue à la richesse du et à celle de ses habitants. Cette portion existait en effet en Égypt luxe sans frein s'y montrait de t parts; dans les jeux publics, Pto Soter reçut vingt couronnes d'or reine Bérénice vingt-trois; ces ronnes étaient portées sur des d'or, et la dépense en fut esti plus de cinq cent mille francs. I mée Philadelphe reçut aussi dan occasion semblable vingt cour d'or, et l'on vit sur deux chars une de ces couronnes ayant 6 co ou près de dix pieds de diamètre couronnes de cinq coudées, et si core de quatre coudées chacun ces récits, l'antiquité se demanda quel autre pays que l'Égypte on vait trouver un tel faste et les tr capables de l'entretenir; ce n' disait-elle, ni à Persépolis, ni à l lone, ni dans les régions arrosée le Pactole; le Nil seul roulait e vement de l'or, et comme le disa poëte, il était le véritable Jupit l'Égypte.

Un gouvernement stable et constitué pour le pays, la longu

mêmes préceptes d'administra-
; l'expérience avait consacrés,
en des canaux, la fertilité ex-
aire du sol, telles étaient les
plus certaines de l'abondance
:, du bien-être de la popula-
la richesse et de la force de
t l'on peut croire que le dé-
nt aux intérêts du pays, leur
on assidue, et l'application
e à leur prospérité, qui animè-
génération en génération les
es égyptiens et les agents prin-
e leur autorité, furent vive-
cités par les éclatants témoi-
e reconnaissance que toutes les
de la nation leur décernaient
Le langage varié des arts en
ait la relation sur tous les
publics: chaque prince y voyait
es actions écrites de son vi-
la magnificence du monument
nme une garantie de la perpé-
ces souvenirs; et ce temple,
; que décorait la représentation
euse des actions mémorables
d'Égypte, pouvaient être pour
esseurs ce que l'histoire d'A-
r Homère fut pour Alexandre:
orçait d'imiter de telles actions
riter de tels historiens.
avait peut-être une intention
lans les manifestations si mul-
des flatteries de la caste sacer-
nvers les souverains: on con-
sans doute la magique influence
es accordés au devoir, et l'on
au bien par toutes les voies
s à la pauvre humanité: il est
qu'en Égypte, la chose publique
i suprême degré la chose de
térieure et supérieure à toutes
es de chacun.
en ce sens que le soin qu'on
ait pour multiplier les monu-
ublics, prenait sa source dans
êt réellement national, dans un
nt très-patriotique. La nation
ait dans les mêmes pages où elle
t ses bons et sages monarques.
uments de Thèbes, ceux de l'É-
itière en rendent témoignage à
des Pharaons; les Ptolémées
t garde d'aflaib.ir un tel usage:

leurs actions furent inscrites sur des stèles placées dans les édifices publics des pays soumis à leur autorité, et aux exemples déja cités, nous en ajoutons un nouveau tiré d'un monument qui existait autrefois à Adulis, en Éthiopie. C'est à la gloire du roi Ptolémée Évergète Ier que ce monument était consacré. Voici la traduction de ce qui a été conservé de son texte: « Le grand roi Ptolémée, fils du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux Adelphes, petit-fils du roi Ptolémée et de la reine Bérénice, dieux Sôtères, descendant par son père d'Hercule, fils de Jupiter, et par sa mère, de Dionysus, fils de Jupiter, ayant reçu de son père la couronne d'Égypte, de Libye, de Syrie, de Phœnicie, de Cypre, de Lycie, de Carie et des Cyclades, et conduit en Asie une armée nombreuse en infanterie, en cavalerie, en forces navales et en éléphants du pays des Troglodytes ou de l'Éthiopie, pris par son père ou par lui-même dans ces contrées, conduits en Égypte, et dressés ensuite pour la guerre: il s'est emparé de toutes les contrées voisines de l'Euphrate, de la Cilicie, de la Pamphylie, de l'Ionie, de l'Hellespont, de la Thrace, des troupes et des richesses de ces contrées, des éléphants indiens qui s'y trouvaient, des rois qui les gouvernaient, et ayant traversé ce fleuve, il a soumis la Mésopotamie, la Babylonie, la Susiane, la Perse, la Médie et tout le reste du pays jusqu'à la Bactriane; ayant recouvré les dieux et les choses sacrées enlevées d'Égypte par les Perses, il les a renvoyées en Égypte avec d'autres trésors pris dans ces divers lieux.» (Le reste de l'inscription est perdu).

Ainsi, les actions mémorables des rois étaient, après les bienfaits des dieux, les sujets les plus ordinaires des monuments nationaux en Égypte; cet usage remonte à ses plus anciens temps historiques, et c'est ainsi qu'on retrouve, à Ouadi-Halfa, près de la seconde cataracte, en Nubie, sur une stèle du roi Osortasen de la XVIe dynastie, la représentation des vic-

toires du roi dans la Nubie : le dieu Mandou, une des grandes divinités, conduit et livre au roi tous les peuples de cette contrée, avec le nom de chacun d'eux, inscrit dans une espèce de bouclier attaché à la figure, agenouillée et liée, qui représente chacun de ces peuples, dont le nom, ou plutôt celui du canton qu'ils habitaient, tels que Schanisk, Osaou, Schoât, Kôs, etc., ne se retrouveraient que dans des écrivains remontant, comme le monument de Ouadi-Halfa, à plus de deux mille ans avant l'ère chrétienne.

Au Rhamesséion de Thèbes, on a rappelé aussi les grandes actions guerrières de Sésostris, qui vécut cinq siècles après Osortasen.

Les tableaux militaires relatifs à ses conquêtes couvrent les faces des deux massifs du pylone sur la première cour du palais; ils sont visibles en assez grande partie, parce que l'éboulement des portions supérieures du pylone a eu lieu du côté opposé. Ces scènes militaires offrent la plus grande analogie avec celles qui sont sculptées dans l'intérieur du temple d'*Ibsamboul* et sur *le pylone de Louqsor*, qui font partie du Rhamesséion ou Rhamséion oriental de Thèbes. Les inscriptions sont semblables, et tous ces bas-reliefs se rapportent évidemment à une même campagne contre les peuples asiatiques, qu'on ne peut, d'après leur physionomie et d'après leur costume, chercher ailleurs que dans cette vaste contrée sise entre le Tigre et l'Euphrate d'un côté, l'Oxus et l'Indus de l'autre, contrée que nous appelons assez vaguement la Perse. Les Égyptiens désignèrent ces peuples ennemis sous la dénomination de *la plaie de Schéto*, de la même manière que l'Éthiopie est toujours appelée *la mauvaise race de Kousch*, et il paraît assez certain que c'est de peuples du nord-est de la Perse, des Bactriens ou Scythes-Bactriens qu'il s'agit ici.

On a sculpté sur le massif de droite la réception des ambassadeurs scytho-bactriens dans le camp du roi; ils sont admis en la présence de Rhamsès qui leur adresse des reprocl soldats, dispersés dans le ca reposent ou préparent leurs et donnent des soins aux baga avant du camp, deux Égypti ministrent la bastonnade à d sonniers ennemis, afin, port gende hiéroglyphique, de le dire ce que fait *la plaie de* Au bas du tableau, est l'arm tienne en marche, et à l'une trémités se voit un engageme les chars des deux nations. L gauche de ce massif offre l'ima série de forteresses desquelles des Égyptiens emmenant des les légendes sculptées sur les chacune d'elles donnent leur apprennent que Rhamsès-le-G a prises de vive force, la VIII de son règne.

Il manque près de la mo massif de droite du pylone : reste offre les débris d'un va relief représentant une gra taille, toujours contre les Sch y a représenté l'un des principa bactriens, nommé *Schirops Schiropasiro*, blessé et gisan bord du fleuve, vers lequel s aussi, fuyant devant le vainqu allié, le chef de la mauvaise *pays de Schirbech* ou *Schilb* côté de la bataille est un tablea phal : Rhamsès-le-Grand, deb hache sur l'épaule, saisit de s gauche la chevelure d'un gro captifs, au-dessus desquels « Les chefs des contrées du « du nord conduits en captivit « majesté. »

Les sculptures du massif de d deuxième pylône ou mur sont le d'une bataille livrée sur le bo fleuve, dans le voisinage d'une v ceignent deux branches de ce et sur les murailles de laquelle *la ville forte Watsch* ou *Bat* première lettre est douteuse l'extrémité actuelle du tablea gauche du spectateur, l'on voi Rhamsès sur son char lancé a au milieu du champ de bataille de morts et de mourants. Il c

èches contre la masse des enne-
n pleine déroute; derrière le char,
; terrain que le héros vient de
r, sont entassés les cadavres des
ıs , sur lesquels s'abattent les
ux d'un chef ennemi nommé *To-
ri*, blessé d'une flèche à l'épaule
nbant sur l'avant de son char
Sous les pieds des coursiers du
;isent, dans diverses positions,
rps de *Torokato*, *chef des sol-
lu pays de Nakbésou*, et ceux
ısieurs autres guerriers de dis-
on. Le grand chef bactrien,
opasiro, se retire sur le bord du
; les flèches du roi ont déjà at-
Tiotouro et *Simaïrrosi* fuyant
a plaine et se dirigeant du côté
ville. D'autres chefs se réfugient
e fleuve, dans lequel se précipi-
es chevaux du chef *Krobschatosi*,
et qu'ils entraînent avec eux.
ːurs enfin, tels que *Thotâro* et
rima, *frère* (allié) *de la plaie
héto* (des Bactriens), sont allés
ir en face de la ville, sur la rive
ːuve, que d'autres, tels que le
ien *Sipaphéro*, ont été assez
ux pour traverser, secourus et
illis sur la rive opposée par une
immense accourue pour connaître
ıltat de la bataille. C'est au mi-
le tout ce peuple amoncelé qu'on
oit un groupe donnant des secours
essés à un chef que l'on vient de
ːr du fleuve où il s'est noyé; on
nt *suspendu par les pieds la tête
ıs*, et on s'efforce de lui faire
re l'eau qui le suffoque, afin de
ppeler à la vie. Sa longue cheve-
semble ruisseler, et le traitement
roduira aucun effet, si l'on en
par la physionomie et le mouve-
; de l'assistance. On lit au-dessus
groupe : « Le chef de la mauvaise
e du pays des *Schirbesch*, qui
st éloigné de ses guerriers en
ant le roi du côté du fleuve. »
ıfin, au milieu de la foule sortie
ville par *un pont* jeté sur l'une des
ches du fleuve, on remarque des
ıtômes d'un prochain changement
l'état des esprits : un individu
ıse un discours à ceux qui l'en-
tourent; sa harangue a pour but d'encourager ses compatriotes à se soumettre au joug de Rhamsès-le-Grand.

Ainsi, après les dieux, les rois obtenaient les premiers honneurs déférés par la voix publique; et après les bas-reliefs où leur courage et leur piété étaient célébrés à l'envi dans toutes les cités, il n'était pas d'ouvrage d'art plus favorable à l'intention de longue durée qui présidait à la construction de ces édifices, il n'en était pas de plus flatteur non plus pour les rois, que leurs effigies colossales, érigées dans les cours principales des grands temples, et formant une partie essentielle de leur décoration. Ces immenses ouvrages, d'un effet si grandiose encore, après avoir subi les offenses des hommes et les coups meurtriers des siècles, n'étaient pas rares dans les grandes villes, et les fondateurs des grands édifices de l'Égypte n'oublièrent pas d'y ériger leurs portraits; chaque portion de ces monuments, agrandis successivement, renfermait le colosse du souverain qui avait ordonné ces travaux. Le Memnonium de Thèbes en fournit la preuve et l'exemple.

« Que l'on se figure, dit Champollion le jeune, un espace d'environ 1,800 pieds de longueur, nivelé par les dépôts successifs de l'inondation, couvert de longues herbes, mais dont la surface déchirée sur une multitude de points, laisse encore apercevoir des débris d'architraves, des portions de colosses, des fûts de colonnes et des fragments d'énormes bas-reliefs que le limon du fleuve n'a pas enfouis encore ni dérobés pour toujours à la curiosité des voyageurs. Là, ont existé plus de dix-huit colosses dont les moindres avaient vingt pieds de hauteur; tous ces monolithes, de diverses matières, ont été brisés, et l'on rencontre leurs membres énormes dispersés çà et là, les uns au niveau du sol, d'autres au fond d'excavations exécutées par les fouilleurs modernes. Sur ces restes mutilés, on lit les noms d'un grand nombre de peuples asiatiques dont on voyait les chefs captifs

entourant la base de ces colosses représentant leur vainqueur, le Pharaon Aménophis, le 3e du nom, celui même que les Grecs ont voulu confondre avec le Memnon de leurs mythes héroïques.

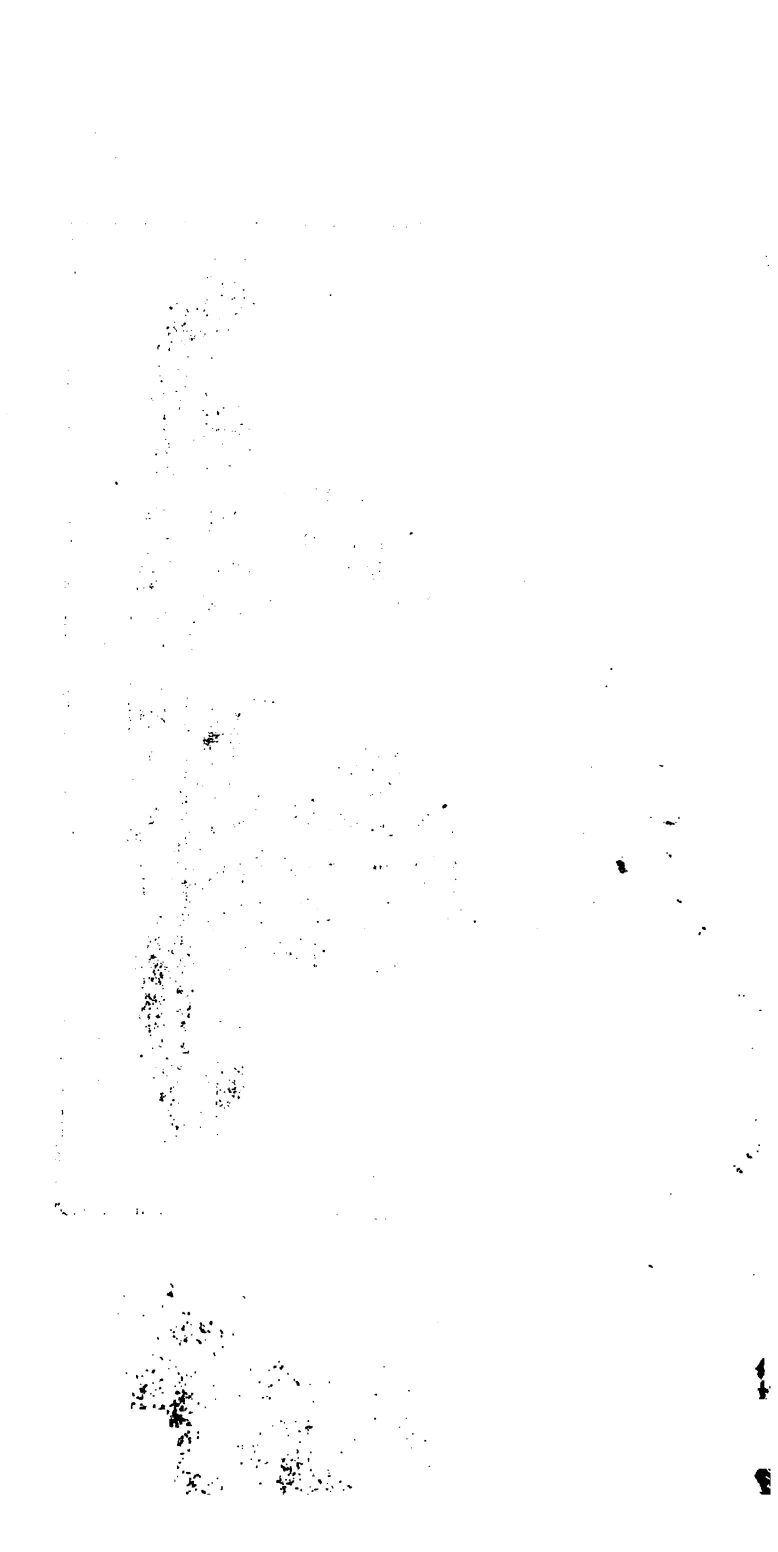
« C'est vers l'extrémité des ruines et du côté du fleuve que s'élèvent encore, en dominant la plaine de Thèbes, les deux fameux colosses, d'environ 60 pieds de hauteur, dont l'un, celui du nord, jouit d'une si grande célébrité sous le nom de *colosse de Memnon* (voyez planche 8.) Formés chacun d'un seul bloc de grès-brèche, transportés des carrières de la Thébaïde supérieure, et placés sur d'immenses bases de la même matière, ils représentent tous deux un Pharaon assis, les mains étendues sur les genoux, dans une attitude de repos. J'ai vainement cherché à motiver à mes yeux l'étrange erreur du respectable et spirituel Denon, qui a voulu prendre ces statues pour celles de deux princesses égyptiennes. Les inscriptions hiéroglyphiques encore subsistantes, telles que celles qui couvrent le dossier du trône du colosse du sud et les côtés des deux bases, ne laissent aucun doute sur le rang et la nature du personnage dont ces merveilleux monolithes reproduisaient les traits et perpétuaient la mémoire. L'inscription du dossier porte textuellement : « L'Aroëris puissant, le modérateur des modérateurs, etc., le roi soleil, seigneur de vérité (ou de justice), le fils du soleil, le seigneur des diadèmes, Aménothph, modérateur de la région pure, le bien-aimé d'Amon-Ra, etc., l'Horus resplendissant, celui qui a agrandi la demeure...... (lacune) à toujours, a érigé ces constructions en l'honneur de son père Ammon ; il lui a dédié cette statue colossale de pierre dure, etc. » Et sur les côtés des bases on lit en grands hiéroglyphes de plus d'un pied de proportion, exécutés, surtout ceux du colosse du nord, avec une perfection et une élégance au-dessus de tout éloge, la légende ou devise particulière, le prénom et le nom propre du roi que les colosses représentent : « Le seigneur souverain de la région supérieure et de la région inférieure, le réformateur des mœurs, celui qui tient le monde en repos, l'Horus qui, grand par sa force, a frappé les Barbares, le roi soleil, seigneur de vérité, le fils du soleil, Aménothph, modérateur de la region pure, chéri d'Amon-Ra, roi des dieux. »

« Ce sont là les titres et les noms du troisième Aménophis de la dix-huitième dynastie, lequel occupait le trône des Pharaons vers l'an 1680 avant l'ère chrétienne. Ainsi se trouve complétement justifiée l'assertion que Pausanias met dans la bouche des Thébains de son temps, lesquels soutenaient que ce colosse n'était nullement l'image du Memnon des Grecs, mais bien celle d'un homme du pays, nommé *Ph-Aménoph*.

« Ces deux colosses décoraient, suivant toute apparence, la façade extérieure du principal pylone de l'Aménophion ; et malgré l'état de dégradation où la barbarie et le fanatisme ont réduit ces antiques monuments, on peut juger de l'élégance, du soin extrême et de la recherche qu'on avait mis dans leur exécution, par celles des figures accessoires formant la décoration de la partie antérieure du trône de chaque colosse. Ce sont des figures de femmes debout, sculptées dans la masse même de chaque monolithe, et n'ayant pas moins de 15 pieds de haut. La magnificence de leur coiffure et les riches détails de leur costume sont parfaitement en rapport avec le rang des personnages dont elles rappelent le souvenir. Les inscriptions hiéroglyphiques gravées sur ces statues, formant en quelque sorte les pieds antérieurs du trône de chaque statue d'Aménophis, nous apprennent que la figure de gauche représente une reine égyptienne, la mère du roi, nommée *Tmau-Hem-Va*, et la figure de droite, la reine épouse du même Pharaon, *Taia*, dont le nom était déja donné par une foule de monuments. Je connaissais aussi le nom de la femme de Thoutmosis IV



Colosse. *Colossi*



Tmau-Hem-Va, mère d'Aménophis-Memnon, par les bas-reliefs du palais de Louqsor.

« Sur un autre point des ruines de l'Aménophion, du côté de la montagne Libyque, à la limite du désert, et un peu à droite de l'axe passant entre les deux colosses, existent deux blocs de grès-brèche, d'environ trente pieds de long chacun, et présentant la forme de deux énormes stèles. Leur surface visible est ornée de tableaux et de magnifiques inscriptions formées chacune de 24 à 25 lignes d'hiéroglyphes du plus beau style, exécutés de relief dans le creux, et il est infiniment probablé que ces portions qu'on aperçoit aujourd'hui sont les dossiers des siéges de deux groupes colossals renversés et enfouis la face contre terre.

« Enfin à Ibsamboul, le grand temple creusé dans le roc, excavation merveilleuse au plus haut degré, est annoncé par quatre colosses, n'ayant pas moins de 61 pieds de hauteur quoique assis, admirables portraits de Rhamsès Sésostris, où la perfection du travail répond au grandiose de la composition. »

C'est à propos de ces singuliers monuments, dont les artistes grecs ou romains essayèrent rarement de reproduire dans leurs ouvrages les grandes dimensions, que nous devons présenter quelques détails particuliers sur le plus célèbre des colosses égyptiens, sur la *statue parlante de Memnon*.

On vient de voir (à la page 70) la description des deux colosses de l'Aménophion ou Memnonium de Thèbes, dont celui du nord fut cette statue parlante; c'est le moins grand, en perspective, des deux figures, dont notre planche 8 a reproduit les formes, et on distingue les assises de pierres qui composent toute la partie supérieure de son corps. On n'a pas pu représenter sur ses jambes les nombreuses inscriptions grecques ou latines qui les couvrent et qui témoignent de la réalité des sons harmonieux que faisait entendre cette statue dès qu'elle était frappée par les premiers rayons du soleil. Ces données merveilleuses réveillent sans peine dans notre esprit les souvenirs de Memnon et de l'Aurore : les anciens, qui avaient bien autant d'esprit que nous, ne se firent faute d'imaginer et de commenter un tel rapprochement. Homère fait figurer à la guerre de Troie un Memnon avec dix mille Éthiopiens, comme auxiliaire de Priam, son oncle. Achille vengea sur ce Memnon la mort de son ami Antiloque. Jupiter apaisa la douleur de l'Aurore, mère du héros mort, en en perpétuant le souvenir par les combats commémoratifs que se livraient tous les ans sur son tombeau, dans la Troade, les oiseaux memnonides qu'il créa tout exprès; enfin les Éthiopiens élevèrent aussi à leur roi, dans le Haute-Égypte, une statue devenue célèbre par les sons mélodieux qu'elle rendait au lever de l'aurore, et les accents lugubres et plaintifs qu'elle exhalait le soir, dès qu'elle était enveloppée par les ombres et par la nuit.

Voilà les circonstances principales des récits que font les historiens et surtout les poètes de l'antiquité. Un autre genre de données plus concluantes que ces récits poétiques et mythiques, se tire des témoignages de deux écrivains un peu plus graves, de Strabon et de Pausanias, qui étudièrent à Thèbes même la statue de Memnon. « J'y ai vu, dit ce dernier auteur, une statue colossale assise, qui représente le soleil, quoiqu'on lui donne généralement le nom de Memnon....... Mais les Thébains ne veulent pas que cette statue soit Memnon, et ils y voient Phaménoph, qui était de leur pays...» Cambyse l'ayant fait briser, la moitié supérieure du corps est étendue à terre, l'autre moitié est restée en place et rend chaque jour au lever du soleil un son que je ne puis mieux comparer qu'à celui que produit une corde de cythare ou de lyre qui se rompt. » Enfin les inscriptions latines et grecques, dont les jambes de la statue sont encore couvertes, sont

de véritables dépositions publiques, faites par des témoins désintéressés, de la réalité d'un phénomène merveilleux, qui a fait qualifier de *vocale* cette célèbre statue. Dans ces inscriptions, au nombre de soixante-douze, nouvellement réunies, publiées, traduites et expliquées par M. Letronne, des individus sans qualités connues, et des tribuns, des centurions ou des décurions militaires, des fonctionnaires publics de divers ordres, des préfets et autres magistrats de l'Égypte, l'empereur Hadrien et Sabine sa femme, déclarent unanimement avoir entendu la statue de Memnon rendre des sons au lever du soleil : ils indiquent ordinairement le jour et l'heure de ce fait, et comme pour corroborer ces témoignages en faveur d'une sorte de miracle, quelques témoins déclarent d'abord n'avoir rien entendu un jour, et enfin avoir distinctement constaté le fait à une seconde ou troisième observation; d'autres au contraire certifient avoir entendu Memnon plusieurs fois. La singularité de ce phénomène explique facilement l'enthousiasme qu'il inspirait, les voyages à Thèbes dont il était le principal motif, et les efforts, quelquefois malheureux, du génie des voyageurs qui entreprenaient de retracer en vers grecs ou latins le souvenir des faveurs que Memnon leur avait accordées en daignant se faire entendre et les satisfaire.

Les plus anciennes de ces inscriptions se distinguaient par leur simplicité : « A. Instuleius Tenax, primipilaire de la XIIe légion, fulminée, et Caïus Valerius Priscus, centurion de la XXIIe légion, et Lucius Quintius Viator, décurion; nous avons entendu Memnon, l'an XI de Néron, notre empereur, le 12 des calendes d'avril, à 1 heure (le 15 mars de l'an 64 de J.-C.). — Titus Julius Lupus, préfet de l'Égypte; j'ai entendu Memnon, à la première heure, heureusement (l'an 71 de J.-C.). — L. Junius Calvinus, préfet du canton de Bérénice; j'ai entendu Memnon avec Municia Rustica, ma femme, les calendes d'avril, à la deuxième heure, l'an IV de notre empereur Vespasien Auguste (le 1er avril de l'an 73 de J.-C.). — Un Gaulois est au nombre de ces témoins : Marcus Anicius Verus, fils de Julien, inscrit dans la tribu Voltinia, natif de Vienne (capitale de l'ancienne Allobrogie),... de la IIIe légion cyrénaïque; j'ai entendu Memnon, en l'an 3 (du règne de Vespasien) le 4 des ides de novembre; en l'an 4, le 7 des calendes de janvier, le 18 des calendes de février, le 4 des nones et le 5 des ides de ce même mois; le 15, le 13 et le 12 des calendes de mars, le 7 des ides de mars, le 8 des ides d'avril, le 7 des ides de mai, le 4 des nones de juin; et le 7 des ides du même mois de juin, deux fois (quatorze fois en tout, dont deux fois le même jour, durant les années 72 et 73 de J.-C.). — Il entrait une idée religieuse dans ces sortes de visites à ces statues de Memnon; et à l'imitation d'autres *proscynèmes*, ou actes d'adoration faits à diverses divinités de l'Égypte, et dont les monuments conservent encore les traces écrites, ceux qui allaient entendre la statue de Memnon, mentionnaient parfois, dans leur inscription, qu'ils s'étaient souvenus de telle personne qui leur était chère; ils l'associaient ainsi à leur pieuse visite, et aux faveurs qu'ils devaient obtenir des dieux. Cette idée religieuse paraît s'être introduite successivement, et elle domine de plus en plus dans les inscriptions du Memnon, à mesure qu'elles sont moins anciennes; bientôt la visite fut accompagnée de sacrifices et de libations, et les dévots ne s'exprimèrent presque plus qu'en vers latins ou grecs, dont la composition révèle d'ordinaire plus de dévotion au dieu que de bon goût. Le 14 mars de l'an 95, sous le règne de Domitien, le préfet de l'Égypte, Titus Pétronius Secundus, a entendu Memnon à la première heure et *l'a honoré des vers grecs ci-dessous écrits*. L'inscription latine du préfet est en effet suivie de deux vers grecs qui signifient :
« Tu viens de te faire entendre (car
« ce n'est ô Memnon, qu'une partie de

-même qui est assise en ce lieu), ppé des rayons brûlants des feux fils de Latone.» «La parenthèse ssez mal placée, ajoute M. Lee; mais les vers grecs n'en sont noins fort passables pour être rage d'un préfet romain.» Sous le d'Hadrien, un autre fonction- s'exprimait ainsi en 13 vers : « Funisulanus Charisius, ège d'Hermonthis, natif de Lais, accompagné de son épouse, a, t'a entendu, ô Memnon, ren- in son, au moment où ta mère lue honore ton corps des gouttes a rosée. Charisius, t'ayant fait acrifice et de pieuses libations, nté ces vers à ta gloire: — « Dès n enfance, j'ai appris qu'Argo, les chênes de Jupiter Dodonéen uient été doués de la parole: mais es le seul que j'aie pu voir de s yeux résonner et faire enten- une certaine voix.» — Chari- gravé pieusement ces vers pour ui lui as parlé et l'as salué ami- ent.» La visite que l'empereur en fit à Memnon, accompagné impératrice Sabine et de ses paux officiers, est un événement tant dans l'histoire de la statue te; et cet événement porta e toute limite et l'étendue des ptions gravées sur le colosse et iase ridicule des expressions : oment où Hadrien, qui visitait les merveilles de l'Égypte, par- nfin en la présence de Memnon, ava sur la statue son nom seul, osses lettres, *l'empereur Ha-* comme témoignage de sa visite; te fut abandonné à la verve des ; et ils n'y firent faute. Parmi eux tingua une poétesse, Julia Bal- d'une effrayante fécondité, et dans ses vers, n'oublia pas sa use généalogie. « Mes pieux an- res, dit-elle dans des vers tracés e colosse, le savant Balbillus et chus te saluèrent jadis (ô Mem- ; Balbillus naquit d'une mère ng royal, d'Acmé, et le père de ère était le roi Antiochus. C'est que je tiens ce noble sang qui coule dans mes veines; passants, jetez les yeux sur ces lignes, qui sont de moi, Balbilla.»

La petite-fille du roi Antiochus était donc un des poètes de la cour d'Hadrien et de Sabine en Égypte, et les pièces qu'elle composa au sujet de la visite faite à Memnon par l'empereur, nous montrent combien s'était généralisé dans l'opinion publique le culte dont la statue de Memnon était devenue l'objet, après avoir été d'abord celui d'une simple curiosité. « Vers de Julia Balbilla, lorsque l'auguste Hadrien entendit Memnon: » tel est le titre qui précède la pièce suivante de 12 vers grecs, tracés sur le haut de la jambe gauche du colosse :

« J'avais appris que l'Égyptien Memnon, échauffé par les rayons du soleil, faisait entendre une voix sortie de la pierre thébaine. Ayant aperçu Hadrien, le roi du monde, avant le lever du soleil, il lui dit *bonjour*, comme il pouvait le faire. Mais lorsque le Titan, traversant les airs avec ses blancs coursiers, occupait la seconde mesure des heures marquée par l'ombre du cadran, Memnon rendit de nouveau un son aigu, comme celui d'un instrument de cuivre qui est frappé; et, plein de joie (de la présence de l'empereur), il rendit pour la troisième fois un son. L'empereur Hadrien salua Memnon autant de fois, et Balbilla a écrit ces vers composés par elle-même, qui montrent tout ce qu'elle a vu distinctement et entendu. Il a été évident pour tous que les dieux le chérissent.»

Une autre pièce de vers de notre poétesse prouve que l'impératrice Sabine entendit aussi Memnon, et Balbilla en dressa aussi en 6 vers grecs le poétique procès-verbal. Un jour pourtant le colosse ne se montra pas très-courtois envers Sabine, il demeura muet; le lendemain il la satisfit, et Balbilla chanta ainsi en 8 vers ces graves événements: « Hier, n'ayant pas entendu Memnon, nous l'avons supplié de n'être pas une seconde fois défavorable (car les traits de l'impératrice s'étaient enflammés de courroux), et de

faire entendre un son divin, de peur que le roi lui-même ne s'irritât, et qu'une longue tristesse ne s'emparât de sa vénérable épouse. Aussi, Memnon, craignant le courroux de ce prince immortel, a fait entendre tout-à-coup une douce voix, et a témoigné qu'il se plaisait en la compagnie des dieux. » Le séjour d'Hadrien en Égypte en l'an 130 de l'ère chrétienne est un des faits les plus importants de l'histoire de cette contrée dans le second siècle de notre ère; il n'est pas étonnant que les fêtes et les cérémonies dont il fut l'occasion aient attiré sur ses traces et échauffé les poètes. Après les temps d'Hadrien, la renommée de Memnon ne decrut point, ni le nombre des témoignages de la vénération publique dont sa statue était l'objet. Sous le règne d'Antonin, au mois de mai de l'an 150 de notre ère, un autre dévot écrivit sur un des côtés du piédestal : « Ta mère, la déesse Aurore aux doigts de rose, ô célèbre Memnon, t'a rendu vocal pour moi qui désirais t'entendre. La douzième année de l'illustre Antonin, deux fois, ô être divin, j'ai entendu ta voix, lorsque le soleil quittait les flots majestueux de l'Océan. Jadis, le fils de Saturne, Jupiter, te fit roi de l'Orient; maintenant tu n'es plus qu'une pierre, et c'est de cette pierre que sort ta voix. Gemellus a écrit ces vers à son tour, étant venu ici avec sa chère épouse Rufilla et ses enfants. » Une femme s'exprimait ainsi : « Cæcilia Trebulla, ayant entendu une seconde fois Memnon, (a écrit ces vers): Auparavant Memnon, fils de l'Aurore et de Tithon, nous a seulement fait entendre sa voix ; maintenant il nous a salués comme connaissances et amis. La nature, créatrice de toutes choses, a-t-elle donc donné à la pierre le sentiment et la voix? » La fille de cette Trebulla faisait aussi des vers grecs, entendit Memnon et lui fit dire dans une inscription de 6 vers ce qui suit : « Cambyse m'a brisée, moi, cette pierre que voici, représentant l'image d'un roi d'Orient. *Jadis*, je possédais une voix plaintive qui déplorait les malheurs de Memnon. Depuis longtemps, Cambyse me l'a enl[evée;] tenant, mes plaintes ne so[nt que] des sons inarticulés et dén[ués de] sens, triste reste de ma f[orce pas]sée. » L'influence complèt[e des idées] grecques sur la prétendue [statue de] Memnon de Thèbes se mon[tre tout] entier dans une dernière i[nscription,] l'une des plus remarqual[bles par la] pensée et l'expression, et q[ui a pour] auteur le poète Asclépiod[ote, admi]rateur de l'empereur e[t ...] « Apprends, dit-il, ô Thét[is, qui] résides dans la mer, que M[emnon res]pire encore, et que, récha[uffé par le] flambeau maternel, il élèv[e sa voix] sonore, au pied des monta[gnes liby]ques de l'Égypte, là où le [Nil, dans] son cours, divise Thèbes [aux cent] portes; tandis que ton Ac[hille,] insatiable de combats, rest[e] muet dans les champs des [Troyens] comme en Thessalie. » L'id[ée de l'Au]rore saluée par son fils do[mine dans] les vers d'Asclépiodote: Men[non parle,] et Achille est muet dans so[n tombeau] près des murs d'Ilium; c'[est la puis]sance de l'Aurore opposée [à celle de] Thétis; il ne s'offre donc [là] que des idées toutes grecq[ues. À l'é]poque où il composait [ses vers,] toute tradition égyptienne [...] de sujet ; le colosse de T[hèbes était] décidément la statue de Me[mnon, fils] de l'Aurore, saluant sa m[ère d'une] voix harmonieuse, tous les [matins au] lever du soleil : voilà ce qu'[attestent] unanimement dans leurs insc[riptions, en] prose ou en vers, grecques [ou latines,] les personnages dont nous [venons de] rapporter textuellement les [témoigna]ges. Il est temps de rétab[lir, après] tant de religieuses et poéti[ques attes]tations, la vérité de l'histoi[re sur] l'origine de la statue vocal[e de Mem]non, si elle parla et com[ment elle] parla.

Aménophis III, de la X[VIIIe dy]nastie égyptienne, occupai[t le trône] d'Égypte, vers l'an 1680 [avant l'ère] chrétienne. Il fit élever à [Thèbes un] vaste édifice; sur ses ruin[es encore] subsistantes, on voit souv[ent répété] le nom de ce prince, illust

victoires sur les nations de
selon l'usage, les statues du
r, de dimensions colossales,
décorer la partie principale de
il en fit placer deux, d'un seul
grès-brèche et de 60 pieds de
, vers l'extrémité de l'édifice
du fleuve, et dans un lieu où
lon toute apparence, le prin-
lons du palais, qui porta le
ménophion, tiré de celui du
noph, ou Ph-Aménoph, dont
es firent Aménophis, Phamé-
Phaménoth.

es deux colosses, l'un est au
l'autre au nord de l'axe de l'é-
c'est celui du nord qui est de-
les des temps on pourrait dire
es, la statue de Memnon. Tant
ua la domination égyptienne,
e d'Aménophis conserva son
vanité grecque n'entreprit rien
au profit de Memnon; dans
phion, existaient le culte et
les du roi Aménophis, et non
s du fils de l'Aurore des Grecs,
ir les Égyptiens n'admirent ce
tranger au droit de cité, ni
es cérémonies religieuses; l'É-
nême n'existait déjà plus, et
é des successeurs d'Alexandre
sque près de s'éteindre, que la
oale ne portait pas encore le
Memnon. Elle ne fut donc,
l'invasion de Cambyse, qu'un
le ouvrage rappelant le nom
re d'un grand roi, et concou-
rnement du vaste et opulent
nt ce roi était le fondateur.

mps de Cambyse, Thèbes fut
par les Perses, les temples
nversés et les tombes royales
Les monuments subsistants
eur des anciens rois ne furent
gnés : est-ce à cette époque
tres pour l'Égypte des Pha-
e doit être rapportée la mu-
lu colosse de Memnon? Une
écrite autoriserait à le croire,
e tradition est tardive et ne
e pas avec quelques faits plus
s qu'elle. Lorsqu'on parla à
à Thèbes même, des ravages
rse, on imputa hautement au
monarque persan la destruction des monuments de cette vaste cité, mais quant au colosse, on dit à Strabon qu'il avait été brisé par un tremblement de terre, et les chronologistes disent en effet qu'à une année, qui est la 27e avant l'ère chrétienne, Thèbes avait été dévastée par un violent tremblement de terre. A l'époque où Strabon visita l'Égypte, quinze ou vingt ans après ce grand phénomène, il vit les deux colosses de l'Aménophium de Thèbes, et il en parle ainsi : « Des deux colosses monolithes, l'un est entier, l'autre est brisé par le milieu; la moitié supérieure est tombée par l'effet, dit-on, d'un tremblement de terre : » et ce passage de Strabon, où le colosse n'est pas encore mêlé à la légende mythologique de Memnon, est le premier renseignement que l'histoire écrite nous fournit sur la mutilation du colosse; cette mutilation était en effet contemporaine de ce témoignage, et l'on conçoit sans difficulté l'effet du tremblement de terre sur ce monolithe, quand on sait que la brèche dont il est formé, a quelquefois des fissures qui se propagent dans les blocs à de grandes profondeurs, et qu'une fissure pareille a pu favoriser les effets des secousses du tremblement de terre et la séparation de la masse du colosse en deux portions, dont le haut fut détaché et jeté à terre. L'inclinaison même de la cassure qui, par derrière s'élève jusqu'à la moitié du dos, et par devant jusqu'au-dessus des cuisses seulement, indique avec quelle facilité la partie supérieure a dû glisser comme par une pente naturelle et se séparer du reste de la statue. De pareilles fissures se retrouvent dans des monuments non moins considérables; il y en a une dans l'obélisque de Lougsor transporté à Paris : de la base, elle se prolonge jusqu'à quinze pieds de hauteur, et elle existait quand le bloc fut taillé en obélisque. Dans le magnifique sarcophage en basalte vert, rapporté d'Égypte par Champollion le jeune et déposé au Musée, une fissure a séparé la cuve en deux parties; aucune fracture ne suppose le moindre effort, et

la partie détachée s'adapte au sarcophage mieux même que ne le ferait une pièce taillée tout exprès.

Cent quarante ans après Strabon, un autre voyageur grec, Pausanias, vit aussi renversée à terre la partie supérieure du colosse, le reste étant en place comme au temps de Strabon. A l'époque de ce dernier, peu d'années avant l'ère chrétienne, on parlait déja du son que rendait le colosse du nord dès le lever du soleil; moins de cinquante années avant, on n'en parlait pas du tout, du moins on n'en avait rien dit à Diodore de Sicile, qui ne nous en a rien transmis non plus; moins encore du temps d'Hérodote; et c'est aux temps de Néron que commence la grande renommée de la statue parlante de Memnon à Thèbes. On a vu dans quelles emphatiques paroles s'expriment les principales inscriptions gravées sur le colosse même; aucun écrivain de l'époque ne se dispensa dès lors de parler de la grande merveille de l'Égypte : Juvénal, Dion Chrysostôme, Lucien, Pausanias, Ptolémée, qui étaient allés en Égypte, Pline, Tacite, Denys le Périégète, qui écrivaient loin de cette contrée, tous disaient à leurs lecteurs que l'impression des rayons du soleil tirait des sons de la statue de pierre de Memnon. L'empereur Hadrien en avait été plusieurs fois le témoin ; sous le règne des Antonins, la renommée du prodige ne fit que s'accroître ; elle durait encore, mais elle s'éteignit tout à coup sous Septime-Sévère, qui fit restaurer le colosse.

Deux faits sont essentiellement remarquables dans toute cette merveilleuse histoire; la statue mutilée, réduite à sa partie inférieure, assise sur un trône, et d'une seule pierre, rend ces sons admirables qui charmaient à un si haut degré tous les voyageurs en Thébaïde; et la statue restaurée dans son ancien état, complétée par la reconstruction de sa partie supérieure, devient aussitôt muette. La voix et les hommages qu'elle excitait cessent dès le règne de Septime-Sévère, à qui la restauration du colosse est attribuée.

On voit par notre planche 8 restauration consiste en cin de pierres qui rétablissen d'Aménophis dans ses ancie portions.

Les faits historiques qui r clairement de ce qui précède se résumer ainsi : 1° deux firent partie de la décoratioi gnifique édifice que le roi A fit élever à Thèbes; 2° ces selon l'usage, représentaiei lui-même et portent encore : 3° ils subirent, comme tou tres monuments de l'Égypte, du temps et des invasions ét: 4° un tremblement de terre avant l'ère chrétienne, brisa deux colosses qui est plac nord, et en détacha la par rieure; 5° quelques années était bruit dans le pays des rendait au lever du soleil de la statue restée en plac socle qui la portait; 6° dès de Néron, ce bruit était ment répandu et annonçait i veille qui attirait les curieux condition; 7° dès cette mé que, la statue parlante fut c comme étant une figure de : fils de Tithon et de l'Au saluait sa mère de sa voix leuse, tous les jours au lev leil ; 8° à l'intérêt qu'exc merveille, il se mêla bient ractère religieux envers d'Homère, le demi-dieu d'Hé roi de l'Orient; l'admiratioi nisa et lui offrit des libatioi sacrifices; 9° la statue mu restaurée par Septime-Sévè voix merveilleuse ne se fit tendre; le prodige et les ch sèrent aussitôt.

Ce fut l'époque fatale à oracles antiques, et l'emper lut en vain opposer les mi Memnon à ceux du christiar statue restaurée devait poss voix bien plus harmonieuse de véritables oracles : on dét merveilles, parce qu'on en ig nature. Les observations f

nous ont suffisamment ex-
s causes de ce phénomène,
ut pas être révoqué en doute.
nstaté que les granits et les
produisent souvent un son
du jour, et quant à la sta-
hèbes, les rayons du soleil,
: Rozières, venant à frapper
e, ils séchaient l'humidité
e dont les fortes rosées de la
ent couvert sa surface, et ils
it ensuite de dissiper celle
mêmes surfaces dépolies s'é-
npregnées. Il résulta de la
é de cette action que des
i des plaques de cette brèche
; éclatant tout à coup, cette
ubite causait dans la pierre ri-
peu élastique un ébranlement,
ation rapide, qui produisait
rticulier que faisait entendre
au lever du soleil. Elle est
tte depuis seize siècles. « Je ne
rivait de Thèbes même Cham-
jeune au mois de juin 1829,
pas la réalité des harmonieux
ue tant de témoins affirment
nent avoir entendu moduler
merveilleux colosse, aussitôt
; frappé des premiers rayons
Je dirai seulement que, plu-
s, assis, au lever de l'aurore,
mmenses genoux de Memnon,
cord musical sorti de sa bou-
venu distraire mon atten-
mélancolique tableau que je
ais, la plaine de Thèbes, où
s membres épars de cette
villes royales. »
ses quartiers, situé sur la
che du Nil, du côté des
, s'appelait dès la plus haute
, *les Memnonia*, mot d'ori-
tienne, qui a la signification
s sépultures; c'est là qu'exis-
édifices religieux et commé-
des rois divinisés, les tem-
Médinet-Habou, le Rhames-
l'Aménophium, et dans ce
emple, on voyait encore du
s rois grecs, des prêtres du
nophis divinisé. Ce nom de
a dut frapper les Grecs, na-
nt lestes à adopter les rap-
prochements où leur vanité devait trouver son compte; l'idée de leur Memnon se présenta sans hésitation, et vraisemblablement dès l'établissement des Ptolémées en Égypte. Les édifices des Memnonia furent attribués au héros homérique, et le colosse merveilleux de l'Aménophium ne pouvait plus être que la statue de Memnon : les Thébains n'avaient pas oublié qu'elle était une image de leur ancien roi Aménophis, et Pausanias raconte qu'ils l'en avertirent expressément quand il la visita. Voilà comment une oiseuse prétention de la vanité grecque a fait à l'un des nombreux colosses que l'Égypte éleva en l'honneur de ses rois, une renommée qui paraît devoir subsister encore long-temps, surtout depuis que M. Letronne, par ses ingénieuses recherches, l'a rattachée à l'histoire de l'établissement du christianisme en Égypte.

En érigeant de tels monuments, construits de telles matières et de telles proportions, les Égyptiens se faisaient par leur pensée une lointaine postérité, à laquelle ils avaient la confiance de transmettre ces monuments de leur génie, de leur sagesse et de leur grandeur. Cet espoir n'a pas été déçu, et le souvenir de l'antique Égypte est présent dans le monde entier : l'Europe savante renouvelle en Égypte les philosophiques pélerinages de l'ancienne Grèce, et ses ruines historiées sont encore instructives pour nous, comme le furent pour les Grecs ses prêtres et ses archives. Il y avait des idées d'ordre, d'utilité et de durée, dans toutes les institutions de l'Égypte; après le culte des dieux venait celui des bons rois; d'innombrables monuments célébraient les services qu'ils avaient rendus au pays et la gloire qu'ils y avaient acquise; après ces statues colossales, les obélisques étaient les plus remarquables de ces monuments royaux.

Les *obélisques* sont une invention égyptienne, particulière à l'Égypte, et les ouvrages les plus simples de l'architecture de ce pays célèbre. Tous les obélisques égyptiens sont d'une

la partie détachée s'adapte au sarcophage mieux même que ne le ferait une pièce taillée tout exprès.

Cent quarante ans après Strabon, un autre voyageur grec, Pausanias, vit aussi renversée à terre la partie supérieure du colosse, le reste étant en place comme au temps de Strabon. A l'époque de ce dernier, peu d'années avant l'ère chrétienne, on parlait déja du son que rendait le colosse du nord dès le lever du soleil; moins de cinquante années avant, on n'en parlait pas du tout, du moins on n'en avait rien dit à Diodore de Sicile, qui ne nous en a rien transmis non plus; moins encore du temps d'Hérodote; et c'est aux temps de Néron que commence la grande renommée de la statue parlante de Memnon à Thèbes. On a vu dans quelles emphatiques paroles s'expriment les principales inscriptions gravées sur le colosse même; aucun écrivain de l'époque ne se dispensa dès lors de parler de la grande merveille de l'Égypte : Juvénal, Dion Chrysostôme, Lucien, Pausanias, Ptolémée, qui étaient allés en Égypte, Pline, Tacite, Denys le Périégète, qui écrivaient loin de cette contrée, tous disaient à leurs lecteurs que l'impression des rayons du soleil tirait des sons de la statue de pierre de Memnon. L'empereur Hadrien en avait été plusieurs fois le témoin ; sous le règne des Antonins, la renommée du prodige ne fit que s'accroître ; elle durait encore, mais elle s'éteignit tout à coup sous Septime-Sévère, qui fit restaurer le colosse.

Deux faits sont essentiellement remarquables dans toute cette merveilleuse histoire; la statue mutilée, réduite à sa partie inférieure, assise sur un trône, et d'une seule pierre, rend ces sons admirables qui charmaient à un si haut degré tous les voyageurs en Thébaïde; et la statue restaurée dans son ancien état, complétée par la reconstruction de sa partie supérieure, devient aussitôt muette. La voix et les hommages qu'elle excitait cessent dès le règne de Septime-Sévère, à qui la restauration du colosse est attribuée. On voit par notre planche 8 que restauration consiste en cinq as de pierres qui rétablissent l'e: d'Aménophis dans ses anciennes portions.

Les faits historiques qui resso: clairement de ce qui précède, peu se résumer ainsi : 1° deux col firent partie de la décoration du gnifique édifice que le roi Amén fit élever à Thèbes; 2° ces colos selon l'usage, représentaient c lui-même et portent encore son r 3° ils subirent, comme tous les tres monuments de l'Égypte, les e du temps et des invasions étrang 4° un tremblement de terre, l'a avant l'ère chrétienne, brisa celu deux colosses qui est placé ve nord, et en détacha la partie s rieure; 5° quelques années aprè était bruit dans le pays des sons rendait au lever du soleil la p de la statue restée en place, c socle qui la portait; 6° dès le r de Néron, ce bruit était géné ment répandu et annonçait une veille qui attirait les curieux de t condition; 7° dès cette même que, la statue parlante fut consi comme étant une figure de Mem fils de Tithon et de l'Aurore, saluait sa mère de sa voix mi leuse, tous les jours au lever du leil ; 8° à l'intérêt qu'excita merveille, il se mêla bientôt un ractère religieux envers le h d'Homère, le demi-dieu d'Hésiod roi de l'Orient; l'admiration le nisa et lui offrit des libations et sacrifices; 9° la statue mutilée restaurée par Septime-Sévère, voix merveilleuse ne se fit plus tendre; le prodige et les chants sèrent aussitôt.

Ce fut l'époque fatale à bien oracles antiques, et l'empereur lut en vain opposer les miracle Memnon à ceux du christianisme statue restaurée devait posséder voix bien plus harmonieuse, re de véritables oracles : on détruisi merveilles, parce qu'on en ignor nature. Les observations faites

ıx nous ont suffisamment ex- les causes de ce phénomène, peut pas être révoqué en doute. constaté que les granits et les s produisent souvent un son er du jour, et quant à la sta- Thèbes, les rayons du soleil, de Rozières, venant à frapper osse, ils séchaient l'humidité ınte dont les fortes rosées de la raient couvert sa surface, et ils ient ensuite de dissiper celle es mêmes surfaces dépolies s'é- imprégnées. Il résulta de la uité de cette action que des ou des plaques de cette brèche et éclatant tout à coup, cette e subite causait dans la pierre ri- un peu élastique un ébranlement, ibration rapide, qui produisait particulier que faisait entendre ue au lever du soleil. Elle est ıuette depuis seize siècles. « Je ne s, écrivait de Thèbes même Cham- ı le jeune au mois de juin 1829, ıie pas la réalité des harmonieux s que tant de témoins affirment mement avoir entendu moduler e merveilleux colosse, aussitôt tait frappé des premiers rayons eil. Je dirai seulement que, plu- fois, assis, au lever de l'aurore, s immenses genoux de Memnon, accord musical sorti de sa bou- est venu distraire mon atten- u mélancolique tableau que je nplais, la plaine de Thèbes, où les membres épars de cette des villes royales. »

de ses quartiers, situé sur la gauche du Nil, du côté des aux, s'appelait dès la plus haute ité, *les Memnonia*, mot d'ori- gyptienne, qui a la signification ı des sépultures; c'est là qu'exis- es édifices religieux et commé- ifs des rois divinisés, les tem- le Médinet-Habou, le Rhames- et l'Aménophium, et dans ce r temple, on voyait encore du des rois grecs, des prêtres du ménophis divinisé. Ce nom de onia dut frapper les Grecs, na- ment lestes à adopter les rapprochements où leur vanité devait trouver son compte; l'idée de leur Memnon se présenta sans hésitation, et vraisemblablement dès l'établissement des Ptolémées en Égypte. Les édifices des Memnonia furent attribués au héros homérique, et le colosse merveilleux de l'Aménophium ne pouvait plus être que la statue de Memnon: les Thébains n'avaient pas oublié qu'elle était une image de leur ancien roi Aménophis, et Pausanias raconte qu'ils l'en avertirent expressément quand il la visita. Voilà comment une oiseuse prétention de la vanité grecque a fait à l'un des nombreux colosses que l'Égypte éleva en l'honneur de ses rois, une renommée qui paraît devoir subsister encore long-temps, surtout depuis que M. Letronne, par ses ingénieuses recherches, l'a rattachée à l'histoire de l'établissement du christianisme en Égypte.

En érigeant de tels monuments, construits de telles matières et de telles proportions, les Égyptiens se faisaient par leur pensée une lointaine postérité, à laquelle ils avaient la confiance de transmettre ces monuments de leur génie, de leur sagesse et de leur grandeur. Cet espoir n'a pas été déçu, et le souvenir de l'antique Égypte est présent dans le monde entier: l'Europe savante renouvelle en Égypte les philosophiques pélerinages de l'ancienne Grèce, et ses ruines historiées sont encore instructives pour nous, comme le furent pour les Grecs ses prêtres et ses archives. Il y avait des idées d'ordre, d'utilité et de durée, dans toutes les institutions de l'Égypte; après le culte des dieux venait celui des bons rois; d'innombrables monuments célébraient les services qu'ils avaient rendus au pays et la gloire qu'ils y avaient acquise; après ces statues colossales, les obélisques étaient les plus remarquables de ces monuments royaux.

Les *obélisques* sont une invention égyptienne, particulière à l'Égypte, et les ouvrages les plus simples de l'architecture de ce pays célèbre. Tous les obélisques égyptiens sont d'une

seule pierre ou monolithes, de granit rose, tirés des carrières de Syène, dans la Haute-Égypte, et leur forme est celle d'un long prisme, de forme quadrangulaire, se rétrécissant insensiblement de la base au sommet et se terminant en pyramide. Il est impossible de dire à quelle époque le premier obélisque fut élevé; la tradition historique attribue des monuments de ce genre aux plus anciens rois; mais aucun des obélisques n'est antérieur à l'avénement de la XVIIIe dynastie égyptienne, qui date de l'an 1822 avant l'ère chrétienne. Il existe des obélisques de l'époque de plusieurs des princes de cette XVIIIe dynastie et de leurs successeurs. La plupart des rois égyptiens en érigèrent. La fureur de Cambyse détruisit un grand nombre d'obélisques dans les principales villes, à Thèbes particulièrement. On dit aussi que, frappé de la magnificence et de la majesté d'un des obélisques élevés par le roi Rhamsès dans cette vaste cité, le farouche conquérant fit arrêter un incendie qui menaçait cet obélisque. Les historiens disent que le roi qui le fit élever, pour garantir la conservation de ce précieux ouvrage et s'assurer des soins de l'architecte et des ouvriers employés à le dresser, avait fait attacher son fils au sommet de l'obélisque.

Si les rois grecs, successeurs d'Alexandre en Égypte, les Ptolémées, n'exécutèrent pas de nouveaux obélisques, ils ornèrent avec les anciens les villes qu'ils fondèrent ou qu'ils agrandirent.

Quand l'Égypte fut réduite au rang de province romaine, Auguste comprit combien ses dépouilles si monumentales pouvaient répandre d'éclat sur la *ville éternelle*, et il fit transporter à Rome les deux obélisques d'Héliopolis. Caïus Caligula en demanda un troisième, et, au rapport de Pline, la mer n'avait jamais porté un vaisseau d'aussi colossales dimensions, que celui qui fut construit pour cette entreprise. D'autres empereurs imitèrent l'exemple d'Auguste; onze obélisques entiers, et les fragments de plusieurs autres subsistent encore à Rome; on en trouve aussi à Velletri, Bénévent, Florence, Catane, Arles; Constantin et Théodose en ornèrent l'hippodrôme et le palais impérial de Constantinople. Des préfets romains en Égypte y firent faire des obélisques où leurs louanges étaient écrites en caractères hiéroglyphiques et les envoyèrent à Rome, où on les voit encore.

Le mot français *obélisque*, qu'on a familièrement remplacé par celui d'aiguille, est le latin *obeliscus*, diminutif du grec *obelos*, broche. Le mot obélisque signifie donc *petite broche*, *brochette*, et l'on attribue aux Grecs d'Alexandrie, hommes d'un esprit caustique et malin, d'avoir donné cette singulière dénomination à ces masses colossales de granit; il y en a de plus de cent pieds de longueur.

Tant qu'on ignora la véritable destination des obélisques, l'esprit de système ne s'épargna pas pour la deviner au moyen des plus arbitraires étymologies de ce simple mot grec. On les supposa consacrés au soleil. On y vit aussi des colonnes ou autels des dieux, des doigts ou des rayons du soleil, des gnomons, ou des symboles du cours de cet astre.

Les obélisques sont des monuments essentiellement historiques, placés au frontispice des temples et des palais, annonçant par leurs inscriptions le motif de la fondation de ces édifices, leur destination et leur dédicace à une ou plusieurs des divinités du pays; les inscriptions des obélisques donnent les détails des constructions, le nom et la filiation, des princes qui les élevèrent; ils indiquent les accroissements ou les embellissements exécutés par les soins de chacun d'eux, et par là, l'époque relative de chaque partie de l'édifice; enfin, les obélisques eux-mêmes sont mentionnés dans ces inscriptions parmi les autres actes de la piété des Pharaons.

On voit par notre planche 14 comment les Égyptiens employèrent les obélisques; toujours accouplés, ils n'eurent jamais l'idée d'en placer un

u milieu d'un vaste espace où il s'éclipser. Deux obélisques s'é- nt en avant du pylone ou entrée pale d'un temple : ils annon- majestueusement l'édifice et t les premiers insignes de la du prince qui l'avait construit onneur des dieux de la contrée. préciserons davantage les notions ielles, relatives aux obélisques, is ajouterons infailliblement à itérêt, en les appliquant spécia- à la description de l'obélisque iqsor, si heureusement trans- à Paris et destiné à l'ornement le nos places publiques.

illage de Louqsor est une portion rritoire de Thèbes, sur la rive du Nil. Des ruines étendues y it le voyageur, et c'est vers xtrémité nord que se présente e pittoresque du palais, figurée son état primitif sur notre plan- t. C'est un pylone, composé de massifs pyramidaux entre les- une porte est ménagée ; celle du de Louqsor n'a pas moins de ante-deux pieds de hauteur; elle rmontée d'une corniche élégante; lones ont dix-huit pieds de plus ation et quatre-vingt-douze pieds idue de chaque côté de cette .

avant du pylone étaient quatre es colossales, chacune d'environ nte pieds de hauteur et d'un seul et en avant des colosses les iques de granit rose.

s sujets sculptés en bas-reliefs pylone sont d'un très grand in- historique. L'immense surface iacun de ces deux massifs est rte de sculptures d'un très-bon sujets tous militaires et de plu- s centaines de personnages. C'est Rhamsès-le-Grand (Sésostris), sur son trône au milieu de son , où il reçoit les chefs militaires s envoyés étrangers ; on y voit tails du camp, les bagages, ten- ourgons, etc., etc.; en dehors, ée égyptienne est rangée en ba- , les chars de guerre à l'avant, à re et sur les flancs; au centre, les fantassins régulièrement formés en carrés. Sur le massif de gauche sont figurés une bataille sanglante, la défaite des ennemis, leur poursuite, le passage d'un fleuve, la prise d'une ville, et on amène ensuite les prisonniers, etc.

Ces deux tableaux ont environ cinquante pieds chacun; ils sont précédés par les deux obélisques qui frappent d'abord l'esprit du voyageur; on peut se faire une idée, quoique b en faible, de leur effet dans l'ensemble de ces immenses constructions, par la vue restaurée de la façade du monument telle qu'elle était aux temps de la splendeur de l'Égypte. (Voy. *pl.* 14.)

Une carrière de granit rose de la plus belle qualité, située à Syène, vers la frontière méridionale de l'Égypte, à la première cataracte, a fourni la matière des deux obélisques. Ils sont tous deux d'un seul morceau ou monolithes. Les surfaces ont reçu un poli parfait et brillant; les arêtes sont vives et bien dressées, mais les faces de l'obélisque ne sont point exactement planes. Elles ont à l'extérieur une convexité de quinze lignes, et si régulièrement exécutée, qu'on ne saurait y voir qu'une preuve de la science de l'architecte.

On peut diviser l'obélisque en deux parties : 1° le prisme quadrangulaire ou fût, comprenant toute la partie du monument depuis sa base jusqu'au *pyramidion ;* 2° le *pyramidion*, qui est la portion taillée en forme de pyramide et qui surmonte le prisme ou fût.

Les dimensions générales de l'obélisque ont été reconnues comme il suit :

	pieds.	pouc.	lig.
Hauteur totale de l'obélisque..............	70	3	5
Plus grande largeur *à la base* (*face* nord)...	7	6	3
Plus grande largeur *à la base du pyramidion* (*faces* est *et* ouest)	5	4	4

Le poids total du monolithe est évalué à 220,528 kilogrammes (4457 quintaux), et avec le revêtement en bois pour le transport, le poids du

monument arrive à 5000 quintaux.

L'obélisque était posé sur un dé carré, en granit, dont la surface a été trouvée, par les fouilles, à 3^{m} 80^{c} au-dessous du sol actuel, et qui a été mis à découvert jusqu'à une profondeur de 1^{m} 60^{c}. On a reconnu que ce dé a été dégradé par la nature, et il n'offre quant à l'extérieur qu'une croûte friable et scoriée. Les faces sud et nord étaient autrefois ornées de quatre cynocéphales en relief; les faces ouest et est étaient aussi occupées par un autre sujet sculpté.

Le dé en granit était posé sur des constructions en pierres de grès, et la conservation du monument dans son état primitif jusqu'à nos jours en montre suffisamment la solidité. Tous les grands édifices égyptiens encore subsistants sont construits avec le même grès; on le tirait des carrières de Silsilis, dont l'exploitation est historiquement prouvée pour des temps bien antérieurs à Sésostris.

Les quatre faces de l'obélisque sont couvertes d'inscriptions en caractères hiéroglyphiques. Un léger examen suffit pour faire voir que, sur chacune d'elles, les signes sont rangés symétriquement pour composer trois colonnes perpendiculaires, bien distinctes, et formant ainsi trois inscriptions, trois phrases sur chaque face. Cette distinction est encore plus tranchée par la manière dont chaque colonne a été exécutée; sur toutes les faces, les caractères de l'inscription du milieu sont sculptés en bas-relief dans le creux, à une profondeur de plus de cinq pouces, et parfaitement polis; les hiéroglyphes des deux colonnes latérales ont une profondeur moitié moindre, et sont seulement piqués à la pointe. L'œil est satisfait d'une opposition qu'il saisit facilement et qui, par la variété des tons et des reflets, prévient toute confusion dans l'ordre et l'expression de ces signes nombreux, admirable tableau sculpté avec la dernière précision, et dans lequel chaque signe joint à la beauté et au fini du travail la plus grande pureté de dessin. Le nombre total des signes sculptés sur l'obélisque s'élève à 1600; ce sont autant de portraits fidèles des objets figurés, et l'on comprend que cette fidélité, cette science complète d'une iconographie qui pouvait embrasser tous les objets de l'univers matériel, était dans les inscriptions égyptiennes une condition essentielle et fondamentale, puisque chacun de ces signes avait un sens propre, absolu, et que toute incertitude sur la nature de l'objet figuré l'aurait privé aussitôt de son expression comme signe d'écriture et aurait jeté de la confusion dans l'ordre et l'exposition graphique des idées. Cette condition essentielle de l'écriture sacrée égyptienne explique la perfection des sculptures hiéroglyphiques, et l'examen de celles de l'obélisque de Louqsor, exécutées sur une roche aussi dure, aussi solide, on pourrait dire inaltérable, composée d'au moins trois substances cristallisées, intimement adhérentes, et également rebelles au ciseau, doit nous donner une haute idée de l'art, des artistes et des procédés mécaniques auxquels nous sommes redevables d'un pareil monument.

Ses inscriptions nous en font connaître l'objet et la destination; la piété du prince illustre qui éleva le palais de Louqsor s'y révélait dès l'approche de cet édifice à la fois civil et religieux, et les deux obélisques y sont expressément figurés et mentionnés, ainsi que la vaste et somptueuse construction dont ils décoraient le frontispice.

Quant au texte des inscriptions, on peut diviser l'ensemble de celles de chaque face de l'obélisque, en trois parties:

1° Immédiatement au-dessous du pyramidion, *le bas-relief des offrandes* qui occupe *toute la largeur* de chaque face.

2° En tête de chaque colonne d'hiéroglyphes, un encadrement surmonté de la figure de l'épervier symbolique avec la coiffure royale, et terminé en franges à sa partie inférieure; on peut donner à cet encadrement le nom de *bannière royale;* il renferme les titres honorifiques et variés des princes nommés dans les obé-

lisques, et on le trouve figuré isolément à côté des rois égyptiens, dans des représentations de cérémonies religieuses ou civiles.

2° L'*inscription* proprement dite, dont les signes, divisés en trois colonnes parallèles, et écrits les uns au-dessous des autres isolément ou par groupes, forment trois inscriptions verticales qui se lisent de haut en bas.

En général, un obélisque dont les quatre faces ne portent qu'une inscription médiale chacune, ne mentionne que le souverain qui le dédia; quand il y a *trois inscriptions*, c'est un roi postérieur à celui-ci qui a fait ajouter les deux inscriptions latérales.

Quelques groupes de signes sont enfermés dans un encadrement dont les contours sont uniformes et réguliers. Ces encadrements se nomment *cartouches* et méritent une attention toute particulière, les cartouches donnant à tous les monuments où il s'en trouve une haute importance historique.

On entend par cartouche, des groupes de signes hiéroglyphiques renfermés dans de petits encadrements composés de deux lignes verticales ou horizontales, arrondies par le haut et par le bas, et posés sur une base rectangulaire.

On trouve enfermés dans les cartouches : 1° les noms propres des *divinités*, ou *dieux-dynastes*, qui furent considérées comme ayant gouverné l'Égypte et le monde terrestre à l'origine des choses; 2° les noms propres et les prénoms royaux des rois et des reines qui régnèrent en Égypte, soit nationaux, soit étrangers.

Les cartouches de l'obélisque de Paris rappellent les noms et les actions des deux rois; mais l'équité de l'histoire peut faire la part à chacun d'eux. C'est Rhamsès II qui fit extraire l'obélisque des carrières de Syène, qui le fit transporter à Thèbes, qui le destina à la décoration d'un grand édifice qu'il est difficile de désigner aujourd'hui.

Il est certain que cet obélisque devait consacrer par quatre inscriptions et transmettre jusqu'à nous le souvenir de la gloire et de la piété de Rhamsès II; trois de ces inscriptions furent seules terminées. Comment ces chants de victoire furent-ils interrompus? La mort surprit Rhamsès II au milieu de ses trophées.

Rhamsès III ou Sésostris lui succéda; il édifia ou termina le Rhamesséion de Louqsor, adopta les obélisques commencés par son prédécesseur, employa à y rappeler sa propre gloire, toute la place que Rhamsès II laissait inoccupée, c'est-à-dire trois faces entières de l'obélisque qui est encore à Louqsor, une face entière de l'obélisque de Paris, et sur chacune des trois autres faces terminées, comme sur la seule que le nom de Rhamsès occupait sur l'autre, la place nécessaire aux deux inscriptions latérales qui subsistent sur toutes les faces également.

Sur l'obélisque de Paris les travaux des deux rois sont ainsi distribués :

Faces	*nord*, *sud*, *est*,	Rhamsès II, l'inscription médiale; Rhamsès III, les 2 inscriptions latérales.

Face *ouest*, Rhamsès III, les 3 inscriptions.

De plus, Rhamsès III fit dresser cet obélisque et graver son nom sous le plan de la base, et sur toutes les parties du piédestal où ce nom pouvait être placé comme ornement ou comme renseignement historique.

Enfin, et pour multiplier encore ces renseignements pour une postérité qui devait s'étendre jusqu'à la génération présente, et qu'il était dans la destinée de la France de perpétuer par sa munificence, Sésostris fit écrire sur la face nord du monolithe laissé à Louqsor, que lui, seigneur de la région d'en haut et de la région d'en bas (la Haute et la Basse-Égypte), Germe (fils) des dieux et des déesses, *Seigneur du monde*, SOLEIL GARDIEN DE LA VÉRITÉ, APPROUVÉ PAR PHRÉ, *a fait ces travaux* (le Rhamesséion de Louqsor) *pour son père Amon-Ra, et* qu'il *a érigé* CES DEUX GRANDS OBÉLISQUES EN PIERRE devant le Rhamesséion de la ville d'Ammon (Thèbes).

Sésostris termina donc ce grand ouvrage commencé par son prédécesseur;

et ce concours de deux rois à l'achèvement de ces admirables monuments fournit, pour leur histoire, des notions chronologiques assez précises.

Le règne de Rhamsès II, qui fit commencer ces obélisques, remonte à l'an 1580 avant l'ère chrétienne; il n'existe pas de monuments avec des dates postérieures à la quatorzième année de ce règne, qui finit bientôt après; ce fut donc vers l'an 1570 que ces obélisques furent entrepris par Rhamsès II, après qu'il eut châtié les *impurs* en Afrique et en Asie, comme le disent ses inscriptions.

Sésostris succéda à son frère vers l'an 1565; il édifia ou continua le palais de Louqsor, et un tel ouvrage exigea bien des années; sur les bas-reliefs du pylone, qui est le frontispice même du palais (*pl.* 14), Sésostris fit sculpter en grand sa campagne contre les Asiatiques, et les inscriptions lui donnent pour date la cinquième année du règne de ce roi; les obélisques ne furent élevés qu'après ce pylone; on peut donc les supposer, dès l'an 1550, à la place où ils ont bravé, pendant près de 3,400 ans, le temps et les hommes.

Qu'il nous soit permis de dire que leur destin est bien changé: monuments nationaux et sacrés sur les rives du Nil, ils ne seront plus, sur celles de la Seine, que des aiguilles de granit dont l'antiquité, l'origine et la magnificence peuvent concourir à l'éclat que les prodiges des arts répandent sur une civilisation éclairée.

Les inscriptions célèbrent à la fois la gloire des deux rois, leurs victoires, leur piété, et rappellent spécialement que ce sont eux qui ont élevé ces magnifiques édifices en l'honneur du grand dieu de Thèbes, auquel ils les ont consacrés: c'était là la véritable destination des obélisques, monuments singuliers, dont l'invention tout égyptienne a pour caractère propre une grandeur colossale et une éternelle durée.

Les inscriptions hiéroglyphiques concernent les deux rois qui ont concouru à l'élévation de l'obélisque, et il nous suffira ici, pour donner une idée du contenu des inscriptions de ce genre, de mentionner celles qui rappellent Rhamsès III, Sésostris. Toute la face ouest de l'obélisque lui appartient, étant demeurée vide par la mort de Rhamsès II.

Dans le *bas-relief des offrandes* de la face qui regardait l'ouest, Sésostris, coiffé du pschent complet, symbole de son autorité sur la Haute et sur la Basse-Égypte, et surmonté du globe ailé du soleil, fait au grand dieu éponyme de Thèbes, à Amon-Ra, l'offrande du vin.

Aux louanges d'usage, la *colonne médiale* ajoute que Sésostris est le fils préféré du roi des dieux, celui qui, sur son trône, domine sur le monde entier. On mentionne le palais qu'il a fait élever dans l'ôph du midi (la partie méridionale de Thèbes). Le titre de *bienfaisant* lui est donné dans l'inscription de *droite*, qui ajoute: « Ton nom est aussi stable que le « ciel; la durée de ta vie est égale à « la durée du disque solaire. » Sésostris porte, dans la *bannière* de l'inscription de *gauche*, le titre de chéri de la déesse de la vérité, et, avec d'autres louanges très-ordinaires dans le protocole royal égyptien, cette inscription proclame Rhamsès III « l'engendré du roi des dieux pour prendre possession du monde entier. » Les trois colonnes de cette face sont uniformément terminées par le cartouche nom propre du roi, le fils du Soleil, le chéri d'Ammon Rhamsès.

A la FACE SUD, la *bannière* et l'*inscription* de la colonne de *droite* proclament Sésostris « l'Aroéris puissant, « ami de la vérité, roi modérateur, « très-aimable comme Thmou, étant « un chef né d'Ammon, et son nom « étant le plus illustre de tous. » Sur la colonne de *gauche*, on lit dans la *bannière*: « L'Aroéris, roi vivant « des régions d'en haut et d'en bas, « enfant d'Ammon; » l'*inscription* donne à Sésostris le titre de roi directeur, mentionne ses ouvrages, et ajoute qu'il est « grand par ses victoires, fils « préféré du soleil dans sa royale de-

« meure, le roi (ses prénoms et nom « propre), celui qui réjouit Thèbes, « comme le firmament du ciel, par « des ouvrages considérables pour « toujours. »

A la Face Est, la *bannière* de la *colonne de gauche* est remarquable par le grand nombre de signes qui composent sa légende, qui signifie : « L'Aroéris puissant, le grand des « vainqueurs, combattant sur sa « force. » L'*inscription* nomme Sésostris grand conculcateur, le seigneur des victoires, qui a dirigé la contrée entière, et qui est très-aimable. Enfin, la *bannière* qui surmonte l'inscription de *droite* annonce que Sésostris est « l'Aroéris fort, puissant dans les « grandes panégyries (assemblées ci-« viles ou religieuses), l'ami du « monde, et le roi modérateur. » L'inscription ajoute, comme pour combler la mesure des éloges, qu'il est aussi « le prince des grands, jouissant « du pouvoir royal comme Thmou, « et que les chefs des habitants de la « terre entière sont tous sous ses san-« dales. »

Les inscriptions latérales de la face nord n'expriment pas de moins magnifiques éloges : dans celle de gauche, la bannière qualifie le roi de Aroéris puissant, gardien des vigilants, et l'inscription rappelle sa force et ses victoires, ainsi que sa gloire dans la terre entière. Dans la colonne de droite, c'est le fils chéri de la vérité ; c'est un second dieu Mandou, dont il est le fils ; et le monde entier a tremblé par ses exploits.

Le dé et toutes les parties du soubassement portent uniformément le nom de Sésostris : combien l'antique renommée de ce roi qui date aujourd'hui de trois mille quatre cents ans, n'ajoute-t-elle pas de merveilleux intérêt à un tel monument ! Ce prince, en effet, illustra son nom et son règne par les éminents services qu'il rendit à son pays dans les camps comme dans la cité ; il fut à la fois grand conquérant et sage législateur ; il connut la véritable gloire, fondée sur le respect que la victoire impose aux ennemis, et sur l'amour que la prospérité de la patrie inspire aux citoyens ; il l'enrichit de la dépouille de vingt peuples rivaux ou jaloux ; il ajouta à toutes les merveilles de l'Égypte et de la Nubie, d'autres monuments non moins dignes de ce nom. Il voulut aussi, par des soins presque minutieux, s'assurer la gloire d'avoir érigé les deux obélisques de Louqsor, comme s'ils devaient, par leur inaltérable solidité, réaliser les promesses surhumaines que les prêtres de l'Égypte lui firent au nom de leurs dieux, qui ne sont déjà plus. Les obélisques de Sésostris leur survivent depuis quinze siècles, et, par une ovation nouvelle, la civilisation moderne rajeunit à jamais et la gloire de Sésostris et l'antique illustration de l'Égypte. La France s'y emploie avec succès en les associant à sa propre renommée, et il entre sans doute dans l'accomplissement de ce devoir un juste sentiment de reconnaissance, car les sciences, source première de nos prospérités, nous sont aussi, comme la lumière, arrivées de l'Orient.

Ce n'est pas moins un spectacle des plus surprenants, et par cela même bien digne de notre époque, qui est celle des plus extraordinaires coïncidences, que ce monument inaltérable d'une gloire qui semble défier le temps, et l'envie plus cruelle que lui, s'élevant sur une des places de la capitale de la France, c'est-à-dire sur les cendres à jamais refroidies des générations gauloises, romaines, grecques et égyptiennes.

Que d'histoire entre Sésostris et nous, et c'est le génie des arts qui a jalonné cet espace par ses merveilles ! Les armes d'Achille avaient servi à plusieurs générations de héros, pourquoi le même monument ne servirait-il pas à plusieurs triomphes ? Qu'il me soit permis de le répéter ici : aura-t-on bien tout fait, quand l'obélisque de Sésostris sera convenablement dressé sur une de nos places publiques, et doit-il suffire à la satisfaction du gouvernement de l'y montrer comme une difficulté vaincue, comme

un tour de force très-périlleux de notre mécanique moderne, qui aura l'immense mérite d'avoir élevé sur un piédestal une pierre du poids de quelques milliers de quintaux? et ne viendra-t-il à l'esprit ou au cœur d'aucune des personnes dont la voix a quelque autorité dans les conseils du prince ou dans ceux de la nation, que cette pierre peut être animée par d'illustres souvenirs, consacrée par un sentiment religieux et national à la mémoire des enfants de la France morts pour sa gloire dans ce même désert d'où l'obélisque vient d'être arraché? Tout le monde comprendrait très-clairement cette pieuse résolution de la France, qui, au prix du sang de ses enfants, ayant délivré d'une mortelle oppression et relevé à jamais l'antique renommée de l'Égypte, en consacrerait les reliques sur les bords de la Seine aux mânes de ses héros abandonnés sur les rives du Nil.

Qu'une loi ordonne que l'obélisque sera élevé en mémoire de L'EXPÉDITION FRANÇAISE EN ÉGYPTE, car elle est la plus mémorable entreprise des temps modernes, par son objet, ses moyens, l'illustration des noms qui s'y rattachent, et par ses nombreux résultats, les uns déja si utiles à la prospérité de la France, au progrès des peuples du Levant vers la civilisation, et les autres d'un si haut intérêt pour la véracité des annales de la philosophie humaine.

Une inscription simple, précise, et très-intelligible pour tous, dirait :

A L'ARMÉE D'ORIENT
QUI OCCUPA
L'ÉGYPTE ET LA SYRIE
EN 1798, 1799, 1800 et 1801.
LOI DU . . . .

L'armée d'Orient grava ses vœux patriotiques pour la France sur les rochers de Syène, à la frontière extrême de l'Égypte vers le midi. A son tour la France manifesterait enfin sa gratitude envers ces phalanges savantes et guerrières qui portèrent son nom jusqu'aux confins de la Nubie, et en maintinrent héroïquement l'honneur et la renommée.

Puissent d'honorables suffrages donner un jour quelque valeur à un vœu sans intérêt, et qui, réalisé, acquitterait une dette sacrée pour la France tant qu'elle restera fidèle à sa propre gloire!

Celle de l'empire égyptien, comme sa puissance, se révèlent ici par la splendeur du trône et les magnificences de la royauté. Tant d'éclat ne pouvait procéder que d'un ordre parfait, et un tel ordre dans un grand état suppose un pouvoir respecté au dehors, intelligent au dedans, passionné pour le bien public, en dirigeant toutes les sources vers l'utilité commune; profondément imbu de cet esprit de modération qui est le secret de la véritable puissance et le signe d'une raison éclairée; imprimant dans tous les cœurs un amour ardent pour le pays et un ferme éloignement pour les étrangers; enfin, assez probe, ou assez heureux, pour avoir amené une nation nombreuse, active et réfléchie, vivant dans l'abondance du nécessaire et dans les profusions d'un luxe perfectionné, éminemment morale, religieuse jusqu'à la superstition, adonnée avec une égale ponctualité à ses plaisirs et à ses devoirs, chérissant ses lois, ses princes et ses magistrats, plus exigeante peut-être pour ces vertus mêmes, à cette fusion complète des existences individuelles en une puissante nationalité, et pour lui avoir inspiré cette habitude de confiance et de soumission qui sont l'ordre même, et, chez les peuples civilisés, un témoignage manifeste de l'affection réciproque des princes et des citoyens.

Telle fut l'Égypte dix-huit cents ans avant l'ère chrétienne; les monuments nous l'apprennent; on n'a exposé jusqu'ici que les résultats les plus certains tirés des tableaux historiques dont ces monuments sont décorés. Au spectacle de tant de sagesse, unie à tant de puissance, l'imagination s'élance curieusement vers ces temps primitifs de l'histoire, et y recueille avec orgueil et respect ces preuves nom-

breuses de l'antiquité de la sagesse humaine; et nous demandons à Dieu et aux hommes de nous dévoiler les mystères de son origine, de ses expériences, de son perfectionnement.

La nation égyptienne n'était pas seule au monde dans ces temps si reculés pour nous : à la même époque, de grands empires se partageaient les terres et les mers de l'Orient; tous, mais diversement, civilisés.

En Afrique, les souvenirs de l'empire de Méroé remontent au-delà de cette époque; et si l'Égypte fut une émanation de la civilisation éthiopienne, elle ne fut point infidèle aux devoirs de la reconnaissance, et parvenue au plus haut période de sa splendeur, elle confondit sa gloire avec ses origines; les monuments de style égyptien et de la domination royale égyptienne jalonnent encore en Éthiopie un espace de quatre cents lieues, en remontant le Nil au midi de la cataracte de Syène. Dans le sanctuaire de Semné, au sud de la seconde cataracte, le roi Osortasen, le troisième de la XVIIe dynastie égyptienne, est adoré comme un dieu. Les noms d'Amosis, le sixième roi de la même dynastie, et le prédécesseur immédiat de la XVIIIe, sont inscrits dans les bas-reliefs religieux du même temple. Ce fut Thouthmosis III, le Mœris de cette même XVIIIe dynastie, qui consacra ce temple au dieu Nil et au roi Osortasen, l'un de ses ancêtres divinisé. Ce même Thouthmosis éleva d'autres édifices royaux et sacrés à Contra-Semné, à Amada, autres lieux de la Nubie; et ces témoignages historiques nous disent assez l'état avancé de l'Éthiopie et de l'Égypte dans une civilisation analogue, qui fit Thèbes d'abord rivale et ensuite héritière de Méroé.

Dans l'Asie orientale, l'empire chinois en était déjà alors, et depuis plusieurs siècles, à cette civilisation d'adultes, qui n'était pas prédestinée à la virilité, et la Chine n'était vraisemblablement pas inconnue à l'Égypte; quelques débris de l'industrie chinoise ont été recueillis sur le sol de Thèbes, dans des fouilles profondes; des personnages, indubitablement chinois de physionomie et de costume, se retrouvent peints par des Égyptiens au nombre des peuples étrangers représentés dans un des plus anciens tombeaux de la même ville; enfin, les certitudes historiques dans les annales de la Chine remontent à plus de six siècles au-delà des temps de la restauration de la monarchie égyptienne, après la fin des Pasteurs.

Dès le règne de la XVIIIe dynastie, les Égyptiens combattent sur terre et sur mer contre des peuples indiens; les armes et l'attirail militaire sont semblables des deux côtés; les bois et les métaux, artistement travaillés, s'y montrent sous mille formes diverses; les chevaux et d'autres animaux y sont dans la domesticité de l'homme; des chars de guerre, de riches costumes, des villes fortifiées, des ponts jetés sur des rivières dans le pays où la victoire a conduit l'armée et la flotte du Pharaon, annoncent dans le pays occupé par ces Indiens toutes les ressources d'une civilisation non moins avancée que celle de l'Égypte, et on ne saurait refuser à l'Inde les temps historiques révélés par ces rapprochements.

A Babylone, les règnes de Bélus et de Ninus étaient déjà anciens; Sémiramis était morte depuis plus d'un siècle; depuis le même temps les merveilles de Babylone, ses riches palais, ses innombrables canaux, ses ponts et ses quais, annonçaient la splendeur de l'empire; cette reine illustre avait élevé de vastes édifices dans la Médie, dans l'Assyrie, étendu sa puissance au-delà des sources du Tigre, et fondé dans la Grande-Arménie, à cent cinquante lieues de Babylone, cette ville de *Semiramacerte* (la ville de Sémiramis), dont l'existence a paru fabuleuse malgré les rapports des écrivains grecs et orientaux, jusqu'au moment où des découvertes toutes récentes, faites sous les auspices de la France, ont fait retrouver sur les bords du lac de Van les ruines étendues de cette ville, de ses châteaux, et les vastes syringes qui furent creusées dans les flancs de la montagne, et qui sont

encore tapissées de nombreuses inscriptions en caractères cunéiformes comme ceux des inscriptions de Babylone, et en style assyrien. C'est là encore un synchronisme très-significatif pour la civilisation égyptienne, comme aussi de celle de Babylone, qui eut, bien des siècles après, les Chaldéens et les Perses pour héritiers de sa splendeur et de sa puissance.

Les villes de la Syrie se confédéraient du temps de Moïse; leur fondation, leur puissance remontaient à des époques antérieures; les courtiers universels du commerce de l'Orient, les Phéniciens, les avaient fondées, enrichies et agrandies; ils fréquentaient toutes les régions alors connues, les côtes de l'Égypte sur la mer Rouge et la Méditerranée; des manuscrits phéniciens ont été trouvés mêlés avec des papyrus de l'Égypte.

Ainsi, pendant que l'Égypte renaissait à son ancien état avec sa XVIIIe dynastie, et couvrait de nouveau le sol de ses villes de monuments où se déployait à l'envi le luxe de tous les arts; autour d'elle, de près et de loin, le même avancement de l'intelligence humaine, dirigé et soutenu par la pratique des arts, se montrait dans les habitudes sociales, dans les coutumes de paix et de guerre de plusieurs des nations de l'Afrique et de l'Asie; en même temps se montraient aussi les premiers rois hellènes dans notre Europe; en tous ces lieux divers à la fois le génie de l'homme accomplit par sa culture sa divine destinée; l'or et la puissance se montrent partout, mais à l'Égypte seule le privilége de la sagesse dans les lois, et comme l'a dit Bossuet, «les exemples de toute bonne police;» réalisés en effet par la combinaison en un pouvoir unique d'influences diverses, rivales, mais réciproquement restrictives, et forcément dirigées par la puissance de l'habitude, l'influence de l'opinion et l'effet des franchises réservées aux castes populaires, vers le bien général, le culte des dieux et la dignité humaine.

Rien de pareil n'exista dans les civilisations contemporaines.

A Méroé, la théocratie avec ses ombrageuses exigences, et autour d'elle, des peuplades de pasteurs indomptées et vagabondes.

En Chine, l'égalité civile ouvrant à tous, par la voie des lettres, par la promotion et le mariage, l'accès aux premières charges de l'état et la participation à un pouvoir essentiellement despotique par sa vétusté, de sa nature imperfectible.

Dans l'Inde, l'inertie flegmatique des masses les précipitant dans cet éternel et contemplatif repos auquel un pouvoir mi-parti civil et religieux les condamnait pour son propre avantage.

A Babylone, la tyrannie du roi et celle des satrapes s'appropriant avec une ardeur rivale une domination hiérarchiquement tyrannique, essentiellement féodale, de laquelle dépendaient, corps et biens, et les provinces, et les cités, et les individus.

A Tyr, à Sidon, au contraire, la démocratie commerçante, des rois marchands, et des marchands pour rois; population à qui le tarif des bénéfices tenait lieu d'esprit national; qui, animée d'un patriotisme de comptoir, fondait de nouvelles cités ou créait des rois nouveaux sous les inspirations du monopole, et que les satisfactions insatiables du lucre pouvaient seules éloigner de l'émeute et des séditions: misérable clientelle pour tout gouvernement sage et prudent, et qui sait que l'homme, nativement doué de sentiments plus impérieux que l'abjecte passion des intérêts, cherche ailleurs que dans les races carthaginoises les inspirations du patriotisme et les liens des devoirs civiques.

A l'Égypte donc appartient légitimement cette renommée de science et de sagesse que lui fit unanimement l'antiquité classique tout entière; elle est confirmée par l'idée sommaire que nous venons de donner de ses institutions sociales, des droits et des devoirs qu'elle avait faits à la royauté.

XIV. DE LA CLASSE SACERDOTALE.

On sait déjà, nous l'avons dit, que

la caste sacerdotale était, à proprement parler, la partie instruite et savante de la nation. Elle était spécialement vouée à l'étude des sciences et au progrès des arts; elle était chargée en outre des cérémonies du culte, de l'administration de la justice, de l'établissement et de la levée des impôts, invariablement fixés d'après la nature et l'étendue de chaque portion de terrain mesurée d'avance; enfin, de toutes les branches de l'administration civile.

Souveraine dans la primitive organisation de l'Égypte, en passant au second rang, lorsqu'une révolution l'obligea de céder le premier au roi créé par la caste militaire, elle conserva néanmoins la plus grande partie de son influence, et, sans doute, parce que cette influence avait été fondée, dès l'origine, sur de vastes possessions territoriales et sur de grands priviléges. La caste sacerdotale était constituée en effet sur le principe qui, dans toute organisation sociale, porte avec lui, et lui seul, des éléments immuables de solidité et de durée, sur la propriété territoriale. Durant le règne des pasteurs, et de la XVIIe dynastie des Pharaons, une famine ravagea l'Égypte. Ce fut pendant le ministère de Joseph, et l'on peut croire à une famine dans le pays le plus fertile, mais où la certitude des récoltes reposait sur la régularité des inondations du fleuve, et l'entretien régulier des canaux, en un mot, sur les soins attentifs et expérimentés de l'administration publique, puisque cette administration et le gouvernement du pays appartenaient à une horde de barbares conquérants, incapables de prévoyance et ignorants de tout précepte d'ordre social. L'histoire biblique de cette famine nous apprend que Joseph acheta avec ses blés de réserve toutes les propriétés particulières et fit ainsi le roi maître de toutes les terres de l'Égypte, excepté, dit la Bible, les terres des prêtres, qui leur avaient été données par le roi; et les prêtres, ajoute l'historien, furent dispensés de l'obligation de vendre leurs terres pour vivre, parce que le roi leur faisait distribuer du bled tiré des greniers publics. Il est donc certain, par cette curieuse et antique relation, que, avant l'invasion des pasteurs, ou hyk-shos, c'est-à-dire, plus de deux mille ans avant l'ère chrétienne, la caste sacerdotale était dotée de propriétés territoriales; ce ne furent pas les pasteurs qui imaginèrent ce moyen de conservation et de perpétuité propre en Égypte au premier corps de l'état, ils respectèrent seulement un usage consacré par les lois et par le temps; ils le respectèrent dans les conjonctures les plus favorables à leur esprit de conquête, et l'influence de la caste sacerdotale explique suffisamment les ménagements qui lui furent alors accordés. Un autre privilége paraît avoir été dès l'origine concédé en même temps à la caste sacerdotale; ses propriétés étaient exemptes d'impôt; toutes les terres d'Égypte, selon l'histoire précitée, furent taxées, au profit du fisc royal, au cinquième de leur produit, excepté encore les terres sacerdotales, qui furent libres de tout impôt sous les rois pasteurs. Elles l'étaient auparavant sans doute; et nous tirons notre pensée de l'uniformité des institutions égyptiennes pour toutes les époques, car il en était ainsi du temps de l'annaliste que nous consultons: « Depuis ce temps (depuis Joseph) jusqu'à ce jour, dit Moïse, deux siècles après Joseph, on paya au roi dans toute l'Égypte le cinquième du produit des terres, et ceci est comme passé en loi; excepté les terres sacerdotales, qui sont affranchies de cet impôt. » Les temples, c'est-à-dire la caste sacerdotale, jouissaient donc en Égypte de cette perpétuité de possession et de revenus qui, s'ils s'élèvent à un taux considérable, sont un moyen certain d'autorité et d'influence, moyen dangereux pour l'ordre public, la conservation des familles, la prospérité de l'état, et contre lequel tant d'utiles exemples, consignés dans l'histoire ancienne et moderne, ont consacré une résistance nécessaire. La splendeur des temples et la pompe

des cérémonies religieuses prouvent assez que le sacerdoce en Égypte posséda de grandes richesses ; et il est certain que le produit des terres n'en fut pas la source unique.

Il nous est parvenu des registres originaux des recettes faites dans les temples, et ce n'est pas sans preuves qu'on peut affirmer que ces recettes comprenaient des produits autres que les revenus des domaines sacerdotaux; des redevances diverses étaient payées en nature aux temples de l'Égypte; la piété des citoyens ne pouvait pas rester stérile, et là où les métaux monnoyés n'existaient pas, les produits de la terre ou de l'industrie devaient être les seules valeurs habituellement en circulation : les métaux précieux débités au poids n'étaient qu'une sorte de ces mêmes valeurs. Ces registres de recettes pour les temples consistaient en feuillets de papyrus arrangés ou en rouleaux, ou en registre de plusieurs feuillets sur lesquels on écrivait sur le recto et sur le verso. Ces registres portaient sur le premier feuillet le protocole entier du roi régnant, et l'année de son règne; les articles de recettes y étaient ensuite inscrits jour par jour jusqu'à la fin du registre, et un scribe du temple était commis à la tenue de ce registre. Les objets reçus y étaient inscrits à mesure qu'ils étaient déposés, et le nombre en était indiqué en chiffre à l'extrémité de la ligne; on additionnait les diverses recettes par mois et par années. Ces registres étaient écrits en écriture hiératique ou sacerdotale; le plus complet des manuscrits hiératiques de ce genre est du règne du Pharaon Rhamsès V, le dernier roi de la dix-huitième dynastie, qui vivait au XVe siècle avant l'ère chrétienne. Ce registre consiste en trois fragments formant ensemble cinq pages à peu près entières, et ce registre appelé, *des recettes sacrées*, était tenu par un scribe nommé Thoutmès; le protocole du manuscrit annonce qu'il est de l'an douze, et le premier article porte la date du 16 du mois de paophis, « sous la divine providence du roi du peuple obéissant, seigneur du monde, soleil stabiliteur de la région inférieure, approuvé par Phtha, fils divin du soleil, seigneur des contrées, RHAMSÈS chéri d'Ammon, divin président, » titres officiels de Rhamsès V, qui est aussi l'un des rois Rhamsès de Manéthon; et c'est dans ce même registre qu'on trouve mentionné parmi les contribuables, un individu appartenant à la demeure du roi divin, c'est-à-dire un habitant du palais bâti par un autre roi à Thèbes. Un autre de ces registres de comptabilité, tenu par le scribe Mandoumès, est presque sans lacunes pour cinq mois consécutifs; il y a aussi parmi les personnes qui ont payé leur tribut, un nommé Natdi-Amoun, homme appartenant à la demeure du roi Rhamsès Mëiamoun; les officiers du palais n'étaient donc pas exempts des redevances perçues au profit des temples. Un autre papyrus en rouleau, presque complet, renferme un compte très-détaillé d'objets reçus ou livrés par les prêtres chargés du culte du Pharaon Rhamsès X; et ici il y a analogie entre ce registre et les autres pièces comptables relatives aux finances des temples, le culte des rois étant assimilé à celui des dieux, et les recettes et dépenses faisant également partie de la comptabilité des temples où leur culte était établi. Enfin on trouve, sur un autre registre, l'addition en un total des recettes faites pendant six années de suite, qui faisaient la durée entière d'un règne, et l'on voit par ces divers détails, d'abord toute la régularité apportée dans cette partie de l'administration publique, et combien elle devait être considérable, puisqu'il en subsiste encore tant de traces écrites après un laps de temps de plus de trois mille ans.

Un autre document, non moins authentique que ces registres, et qui est d'une époque intermédiaire, nous avertit de la continuation de ces pratiques administratives de la vieille Égypte, en ce qui concerne les temples et la religion de l'état, et ajoute encore d'utiles notions à celles qui viennent d'être exposées.

texte de l'inscription de Rosette donne, en effet, sur l'état légal caste sacerdotale et l'administra-'es temples, une foule de renseiints du plus haut intérêt. Outre revenus propres, les temples aient encore, sur les autres pro-territoriales, des taxes en blé argent sur les terres laboura-t des taxes en nature sur la vi-les prairies. On ne peut énu-au juste les diverses sources de ts sur lesquels reposait la ri-des temples; mais les prêtres habituellement les rois d'avoir par leur autorité à ce que les des temples fussent maintenus le pays selon les anciennes lois, doit comprendre sans peine que s étaient d'autant plus sacerdo-u'elles étaient plus anciennes, à plus empreintes de la primitive ice de la caste. Les temples per-it donc des droits sur les cho-sur les personnes; la dévotion ois, influencée par les prêtres, inquait pas d'y ajouter encore es dons fréquents et considéra-c'est encore les prêtres qui nous ennent par leurs louanges en eur des rois qui ont fait beau-le dons aux dieux de l'Égypte, nimaux sacrés, leur symbole vi-qui ont pourvu magnifiquement s funérailles, aux frais des sacri-des solennités qui se célébraient es temples; qui ont élevé des tem-u des chapelles, agrandi, décoré, i d'or et de pierres précieuses qui existaient déja; et c'est pour ces bienfaits que les dieux ac-ent aux rois, par la bouche des s, la santé, la victoire, la force s les autres biens qu'ils pouvaient r.

aut mettre aussi au nombre des is des temples perçus par les vi-, les redevances établies sur les : il résulte de diverses données ntiques, que, dans la Thébaïde, omies qui n'avaient pas un tom-particulier, étaient déposées in tombeau commun à toute une ou à tout un quartier, si la ville était considérable; que sur le cercueil de ces momies, plus ou moins richement traitées, étaient écrits, comme on le voit sur tous les cercueils connus, le nom et la filiation du défunt. Dans les bas temps on attachait même au cercueil une tablette en bois où ce nom et cette filiation étaient également écrits. Ainsi arrangées, ces momies étaient mises en chantier dans les tombeaux creusés dans la montagne, et où l'on voit encore de ces momies empilées par milliers; les prêtres avaient la propriété et la police de ces funéraires habitations, et toutes les momies qui y étaient déposées payaient chaque année un droit fixe, dont le produit tendait continuellement à s'accroître. Il existe des contrats qui rendent témoignage de ce fait, et qui nous apprennent encore que les prêtres vendaient pour un certain nombre d'années les droits à percevoir dans divers tombeaux, à une espèce de fermier général qui sous-traitait avec d'autres fermiers pour un ou plusieurs tombeaux en particulier; et dans un contrat, on trouve la liste nominative des momies qui, dans chaque tombeau, payaient annuellement ce droit de gîte. C'est ainsi que les vivants et les morts concouraient également à enrichir les temples et au maintien de la puissance sacerdotale, dotée à la fois par la loi, par la piété des rois et des citoyens.

Il est à remarquer, cependant, que le fisc royal percevait alors sur les temples des impositions de plus d'un genre, et ce droit n'était, peut-être, dans l'intention du législateur, qu'un moyen de modérer, au gré de l'autorité publique, l'accroissement des richesses d'une caste toujours puissante par son influence morale; la bienfaisance des princes; et la raison d'état prescrivant sans doute, selon les temps, ou de rigoureuses perceptions, ou des remises entières ou partielles.

Il résulte en effet de diverses données historiques, tirées de monuments authentiques, et notamment de l'inscription de Rosette, que les temples, entre autres contributions au fisc royal,

lui livraient chaque année une certaine quantité de toiles de byssus, et il arriva qu'à l'occasion de son couronnement, Ptolémée Épiphane fit aux temples de l'Égypte la remise non-seulement des toiles qu'ils étaient en retard de fournir depuis huit ans, mais encore celle des indemnités que le fisc pouvait réclamer pour une portion de ces toiles qui, ayant été fournies, se trouvaient inférieures à l'échantillon : et ceci est une donnée curieuse, en ce qu'elle autorise à croire qu'il y avait dans ces temples des manufactures de toiles de byssus, et peut-être encore d'autres objets dont la consommation, comme celle de ces toiles, était considérable dans la caste sacerdotale. Les temples payaient aussi au fisc une contribution annuelle en blé et une autre en argent; Ptolémée Épiphane leur en fait aussi la remise pour les huit premières années de son règne, quoique ce qui était dû formât, dit l'inscription, une valeur considérable. La ligne suivante de ce précieux monument nous apprend que les terres sacrées payaient aussi annuellement au trésor royal une *artabe* pour chaque *aroure* de ces terres, et une *amphore* de vin pour chaque *aroure* de vigne, ce qui est évalué à un peu plus de six anciens boisseaux de blé, ou autres grains, pour un *journal* de terre labourable, et à environ trente-six de nos anciennes pintes de Paris pour un *journal* de vigne.

Deux autres obligations, imposées au profit de la couronne sur la caste sacerdotale, paraissaient un peu étranges, et feront juger avec certitude du degré de supériorité auquel la classe militaire, d'où était tirée la famille royale, était parvenue à l'égard de la caste sacerdotale, primitivement en possession d'une si haute prééminence sur tous les autres ordres de l'état. Pour l'initiation aux mystères, chaque prêtre payait un tribut au roi.

Nous lisons en effet dans l'inscription de Rosette que Ptolémée Épiphane abaissa au taux anciennement en usage, et tel qu'il était établi à la première année du règne de son père, le droit que les prêtres payaient pour être initiés aux mystères. Cette initiation n'était vraisemblablement que l'avancement successif des néophytes dans les divers degrés de la hiérarchie sacerdotale, d'où il faudrait induire plusieurs faits également remarquables, savoir : que l'avancement dans l'ordre sacerdotal et la promotion aux fonctions supérieures étaient réglés par une loi de l'état; que l'autorité royale intervenait dans l'exécution de cette loi, et que le fisc percevait un droit sur les promotions : singulière organisation qui a précédé de deux mille ans le régime actuel de certaines classes sacerdotales qui tiennent aussi leur pouvoir et leur promotion de l'autorité civile, en reçoivent une dotation pécuniaire, et la faculté de posséder des propriétés territoriales qui sont soumises à la loi générale des contributions publiques.

L'autre coutume singulière que nous avons à signaler est l'obligation où étaient tous ceux qui appartenaient aux tribus sacerdotales, de faire tous les ans un voyage par eau à Alexandrie. Le nom de cette ville pourrait faire supposer que cette obligation imposée aux membres de tout rang de la caste sacerdotale était une innovation introduite par les Ptolémées, en mémoire peut-être d'Alexandre, fondateur de la monarchie grecque en Égypte; mais on ne saurait où trouver la preuve d'une telle innovation ou de toute autre de cette importance faite en Égypte par les Ptolémées. A l'exemple d'Alexandre, ils respectèrent, ils continuèrent les anciens usages de ce pays; et si sous les Ptolémées les prêtres étaient tenus de faire tous les ans un voyage par eau à Alexandrie, c'était sans doute par suite d'une ancienne loi qui obligeait les membres du corps sacerdotal à se rendre une fois par an dans les capitales du royaume, Thèbes, Memphis et ensuite Alexandrie; là était le grand-prêtre, le centre de l'union et de la discipline religieuse, l'autorité qui jugeait, qui conseillait, la source des promotions, des récompenses et des faveurs. L'his-

toire ne donne aucune explication des motifs de la loi qui ordonnait ces voyages annuels à une caste très-nombreuse; toute autre conjecture sur ce sujet serait oiseuse; il en résulte seulement une preuve de plus de l'autorité des lois civiles sur la classe si puissante des prêtres de l'Égypte, et, on peut le dire, du perfectionnement successif des formes d'un gouvernement qui avait su concilier en des points très-importants l'autorité et l'obéissance, l'usage de certains priviléges avec l'accomplissement d'impérieux devoirs; habile enchaînement de franchises spéciales à chaque caste et d'une commune dépendance de l'autorité des lois, qui savait à la fois soumettre irrésistiblement à leur empire le sceptre, l'épée, la mitre et la charrue.

Tel était l'état de la caste sacerdotale égyptienne, considérée dans les bases essentielles de sa constitution, dans celles sur lesquelles reposaient réellement son existence, son pouvoir et l'autorité que doivent donner dans un pays très-civilisé, à l'un des premiers ordres de l'état, la richesse fondée sur des revenus certains et de grandes possessions territoriales. Il nous reste à considérer cet ordre dans son état moral, dans sa hiérarchie et ses fonctions diverses, dans ses autres devoirs comme dans ses autres priviléges.

On a vu par les détails des principales cérémonies religieuses dont la loi faisait un devoir aux monarques égyptiens dans les circonstance marquantes de leur vie, combien l'autorité sacerdotale était mêlée à l'autorite royale, et aux époques les plus connues de l'histoire de l'Égypte, aucun signe ne se manifeste visiblement qui nous révèle la décadence de cette caste puissante. Ce qu'Hérodote a vu, ce que Diodore de Sicile a raconté d'après les écrivains qui l'avaient précédé, nous la montrent partout présente, avant le monopole des sciences et des principales branches de l'administration de l'état, de grands revenus et de grandes propriétés incommutables comme leur autorité. Dans les bas-reliefs historiques, les Ptolémées et les empereurs romains se montrent dans des cérémonies publiques pareilles à celles où les monuments contemporains des plus anciens Pharaons connus nous montrent ces mêmes Pharaons s'inclinant devant la majesté divine personnifiée par les prêtres de divers ordres; et jusqu'aux derniers temps de la monarchie égyptienne, le monarque appelé au trône par sa naissance fut intronisé et sacré à Memphis, dans une assemblée générale de l'ordre sacerdotal, convoquée pour la proclamation du nouveau roi. Dans tous les temps aussi de la monarchie, les rois ne cessèrent de travailler à l'édification, à l'agrandissement ou à l'ornement des monuments religieux, et en cela ils ne faisaient que souscrire à une influence toujours puissante par elle-même et surtout par l'opinion du pays. On sait en effet la persistance de la nation égyptienne dans ses croyances religieuses; les persécutions des Perses, la tolérance du culte grec et du culte romain en concurrence avec le culte égyptien, qui ne cessa pas d'être la religion dominante, rien n'altéra l'esprit religieux de l'Égypte, sa foi aux dieux de ses ancêtres. La présence des légions romaines n'empêchait pas que de fréquentes séditions naquissent à la plus légère insulte faite par le vainqueur aux dieux et aux autres objets du culte national égyptien: la caste sacerdotale tira donc de la dévotion publique une force d'influence et une autorité qui ne pouvaient succomber qu'avec la monarchie et la nationalité de l'Égypte. La royauté comme le sacerdoce furent redevables de leur longue durée au même système social, celui de la propriété à toujours substitué à une classe de citoyens et non pas à une famille; ils étaient l'un et l'autre implantés profondément dans le sol national, le temps favorisait également leur croissance; la monarchie et la prêtrise devaient durer autant que le sol, et même toujours, si un déluge, ou une invasion armée non moins calamiteuse, ne ve-

naient le ravager ou le détruire. Il a eu aussi ses mauvais jours.

Ainsi constituée sur la possession territoriale, la caste sacerdotale tout entière était comme une famille possédant un vaste héritage, transmissible, selon des conditions connues, à ses divers membres de génération en génération. C'est ce droit d'héritage de la terre qui rendait obligatoire l'hérédité des fonctions, parce que la nature de ces fonctions déterminait la part cohéréditaire afférente à chaque membre de la famille : c'est sur ce principe fondamental que repose toute la constitution de la caste sacerdotale égyptienne.

Les prêtres se mariaient donc, et leurs enfants mâles étaient prêtres. La multiplicité des lieux de dévotion, leurs riches dotations et la fertilité de l'Égypte, expliquent sans difficultés comment un si grand nombre de prêtres pouvait vivre dans l'aisance ; et à ces dotations, à ces professions, il faut ajouter encore les subventions qu'ils recevaient du trésor royal pour les nombreuses fonctions salariées qui étaient réservées à leur caste et qui embrassaient toutes les branches de l'administration publique non spécialement militaires. Ainsi l'existence des familles sacerdotales était assurée à perpétuité par la possibilité de la transmission d'une part de l'héritage commun, proportionnée au nombre des membres de la famille ; la même condition leur était aussi garantie, le rang hiérarchique était de même héréditaire ; il n'y avait donc que des chances de promotion pour les familles comme pour les individus, espèce de tontine d'honneur et de fortune, garantie de toutes les mauvaises chances par la loi d'une indissoluble association.

Le grand-prêtre, le chef suprême de l'ordre, était, après le roi, le premier fonctionnaire de l'état. On montra à Hérodote la série chronologique des statues des grands-prêtres ; elles étaient déposées dans le temple à côté de la suite des statues royales. Les fils des principaux titulaires de l'ordre sacerdotal vivaient avec les enfants du monarque, et remplissaient ainsi auprès du roi lui-même les fonctions les plus relevées dans le service du palais. L'alliance des rois et des prêtres était intime comme celle de la royauté avec le sacerdoce : pouvoir un autrefois, et qu'une révolution avait divisé en deux parties intimement adhérentes pour leur commune utilité, mais que des intérêts rivaux devaient empêcher de jamais se confondre.

L'organisation symétrique du culte public multiplia, au gré d'une population essentiellement religieuse, les temples et les lieux sacrés ; l'habitation des morts était aussi de ce nombre ; enfin la déification et le culte des rois, soit de leur vivant, soit après leur décès, ouvraient de vastes carrières où les prêtres de tout rang trouvaient un emploi assuré. Tout porte à croire qu'on multipliait ou qu'on restreignait ces emplois dans une juste proportion avec les ressources de chaque temple ; quand les prêtres de Memphis établissent dans les principaux temples un service religieux en l'honneur du roi Ptolémée Épiphane qui vient de se montrer si bienfaisant envers les dieux, ils pourvoient en même temps aux dépenses du culte de ce dieu nouveau, à celles des sacrifices et des libations qu'il occasionnera. Le service journalier des dieux exigeait d'ailleurs beaucoup de monde, et la diversité des emplois explique la diversité des classes de prêtres qui composaient l'ordre en général. Comme dans tous les pays sans doute, et surtout dans les corporations religieuses, la capacité se faisait jour des rangs infimes jusqu'aux premiers emplois ; ainsi le voulait l'intérêt de l'association ; la loi de l'héridité des charges n'en souffrait aucune atteinte ; là, comme ailleurs, des familles s'éteignaient sans descendance, et ouvraient ainsi une voie certaine à des promotions successives. La diversité des fonctions attribuées à la classe sacerdotale était un moyen de plus de classer les personnes selon leur mérite, et le hasard de la naissance devait aussi, dans cette antique société, faire

réserver pour les pauvres d'esprit les honneurs du martyre, ou les plus humbles emplois. Ceux-ci n'étaient sans doute ni les prêtres savants enseignant dans les écoles des temples les sciences, les arts, les lettres, la musique, le dessin, la cosmogonie, la physique, l'histoire naturelle, la religion et la morale; ni des prêtres administrateurs des finances, chargés de la répartition et de la levée des impôts; ni des prêtres administrateurs de la justice, interprétant des lois, et jugeant au nom du roi toutes les contestations civiles et criminelles. Les membres de la caste sacerdotale étaient donc dans le plus intime rapport avec tous les intérêts individuels, et les intermédiaires inévitables entre Dieu et les hommes, entre le roi et les citoyens. Leur concours aux affaires publiques n'était pas moins constant ni moins nécessaire; l'esprit religieux de la nation mêlait à toutes ses actions l'invocation des dieux; dans la paix et dans la guerre, dans la famille et dans la cité, à la retraite des eaux de l'inondation, à l'ouverture des sillons pour la semence des grains, à la récolte des fruits de la terre, les dieux apparaissaient par les prêtres, dirigeaient les décisions les plus importantes, ou sanctifiaient, par des témoignages de leur satisfaction, la possession des fruits dont ils avaient reçu les prémices en offrandes. Les prêtres scribes des temples écrivaient les annales nationales, les livres sacrés, les rituels funéraires plus ou moins étendus que la piété des familles déposait dans le cercueil des parents morts; on écrivait beaucoup en Égypte, et si les prêtres avaient presque seuls le monopole de cet art admirable, ce monopole devait être considérable et lucratif, le grand nombre de signes de l'écriture hiératique, employée dans la plupart des cas, devant rendre bien peu communs hors de la classe savante l'usage et la pratique de l'écriture.

Les prêtres professaient aussi la médecine et la chirurgie; chaque médecin devait s'adonner à l'étude d'un genre de maladie; c'était un moyen de la mieux connaître, et de la guérir s'il était possible. Quoique non prescrite par les lois, cette spécialité n'est pas étrangère aux sociétés modernes, et les plus belles réputations médicales sont, en général, fondées sur ces spécialités. Puisqu'elles étaient de règle en Égypte, il faudrait voir dans cette loi une nouvelle preuve de cet esprit de prévoyance, ou de régularisme si l'on veut, qui avait fait trouver en Égypte des prescriptions immuables pour les nécessités les plus mobiles des sociétés humaines. Avec la sévérité du régime imposé à la nation tout entière, il est possible toutefois qu'il y eût en Égypte plus de constance, plus d'uniformité dans la série annuelle des faits physiques et physiologiques, dans l'état, conséquemment, de la santé publique, et qu'elle fût ainsi à l'abri de ces importations pestilentielles qui rendent si variable l'état annuel de nos populations dans nos contrées, que rien ne préserve d'un mélange universel et d'une communauté réelle de biens et de maux. La variété et l'influence proportionnelle des maladies pouvaient donc être approximativement connues en Égypte, et l'administration sacerdotale, qui avait sous sa main le collége de médecine, pouvait régler chaque année le nombre des médecins à admettre et leur répartition dans les divers services : l'activité et la convenance parfaite des mesures de police et de salubrité pouvaient donner aussi à ces déterminations une suffisante certitude.

Personne n'a contesté aux Égyptiens le talent d'observation et une aptitude particulière à la recherche des faits naturels : aucune nation n'a connu son pays comme le collége des prêtres savants connaissait l'Égypte, et nulle part l'administration publique ne fut plus attentive à réaliser dans l'intérêt général les conseils et les prescriptions qui ressortaient de cette connaissance. Il est vrai que l'uniformité annuelle des principaux phénomènes physiques rendait à la fois cette étude plus facile,

et l'expérience des conseils plus certaine. Cette immense et merveilleuse inondation du Nil, revenant tous les ans le même jour, laissant pendant le même espace de temps l'Égypte sous les eaux, inculte et stérile, et sa population vagabonde sur une mer de quelques mois; la retraite des eaux donnant au pays une surface nouvelle et à la race humaine qui l'habitait une activité que rien n'arrêtera plus que le retour inévitable du même phénomène; cette régularité, cette prédestination providentielle, imprimaient infailliblement au caractère de la nation, des habitudes d'ordre et de prévoyance qui prennent rarement au cœur de nos populations mobiles et légères, impatientes de tout frein social, ambitieuses d'indépendance et considérant le travail comme une obligation ignoble, et réalisant les avantages de la liberté dans les torpeurs de la paresse et la licence des dissipations. L'Égypte s'observait attentivement, et n'observait qu'elle-même pour son propre avantage, renouvelant chaque année ses observations, les contrôlant pour leur succession périodique, essayant des remèdes à des maux bien constatés, et parvenant ainsi à une série de préceptes d'une utilité incontestable consacrés par cette observation et l'expérience.

De tous ces préceptes, de toutes ces créations protectrices fruit si précieux de cette sollicitude attentive qui caractérisa, dans les temps de sa splendeur, l'administration publique de l'Égypte, il en est une que nous devons particulièrement remarquer, à cause de son importance sans égale, et qui révèle aussi, par son objet comme par ses moyens, cette constante alliance de la science avec la religion, enseignées l'une et l'autre dans les temples, l'une et l'autre dans les attributions de la caste sacerdotale. Je veux parler des *momies*, de la momification des corps morts, institution à la fois politique et religieuse, et, en résumé, précepte d'hygiène publique, sanctionné par l'autorité divine, sanctifié par le concours de la religion.

Après la retraite des eaux du Nil, la terre est couverte du limon qu'il y a déposé, et de la dépouille des animaux de toute espèce que l'inondation a submergés. L'élévation de la température, après la retraite du Nil, dessèche très-vite ce limon, et les matières animales, après un long séjour dans l'eau, tombent promptement en putréfaction; l'air en est corrompu, et la peste frappe et moissonne la population imprévoyante. Ordinairement les pestes les plus meurtrières suivent les plus fortes inondations; les eaux s'élèvent en effet davantage dans les terres, atteignent les cimetières sur des hauteurs où le volume du fleuve l'a fait parvenir; il y a donc plus d'inondation, plus de matières animales en putréfaction, plus de peste et plus de mortalité. Voilà ce que nous apprennent les observations faites en Égypte à des époques diverses, mais toutes postérieures aux premiers siècles de l'ère chrétienne. L'Égypte primitive, et il n'y en a pas d'antérieure aux inondations périodiques du Nil, dut subir les mêmes lois, jusqu'à ce que la cause originelle des épidémies annuelles s'étant révélée par l'observation à l'administration publique du pays, elle y opposa une grande mesure; elle tarit la source de cette meurtrière pestilence, en prévenant la putréfaction des matières animales, en prescrivant leur embaumement avec des matières diverses très-abondantes dans le pays; et associant habilement ce précepte prophylactique à des idées de patrie et de famille, elle créa ce respect, ce culte des ancêtres, qui fut aussi une des croyances les plus salutaires et les plus morales de la sage Égypte. Elle fut délivrée du fléau de la peste. Toute l'antiquité rend témoignage de la salubrité perpétuelle de l'Égypte, et nulle relation des épidémies qui ravagèrent l'ancien monde ne nomme l'Égypte comme en ayant éprouvé les cruels effets. Délivrée par la momification des putréfactions animales, il lui restait et son climat sans pluie et sans nuage, et les plus saines produc-

tions, et l'eau la plus salubre de l'univers.

L'histoire des pestes et des épidémies observées depuis le sixième siècle de l'ère chrétienne jusqu'à la fin du dix-huitième, est unanime sur un point : toutes les pestes, les véritables pestes qui ont affligé l'Orient et l'Occident, sont venues d'Égypte; l'Égypte est le pays natal de la peste; chaque année elle en éprouve les cruelles atteintes; cependant la peste fut inconnue à l'antique Égypte, durant une longue série de siècles. Que s'est-il donc passé en Égypte dans ce long intervalle, pour qu'à tant de bien ait succédé un si meurtrier fléau, depuis le sixième siècle de notre ère? C'est depuis ce même siècle que l'usage et l'obligation de momifier les morts ont cessé : les Pères du désert qui prêchèrent le christianisme sur les bords du Nil, et saint Antoine surtout, qui mourut en 356, défendirent à grands cris aux nouveaux chrétiens, et sous les peines de la damnation éternelle, d'imiter les païens, leurs ancêtres, qui embaumaient les cadavres de leurs parents, et les entouraient de signes et d'ornements diaboliques; on écouta, on suivit ces pieuses et ignorantes prédications répétées pendant un siècle : on ne fit plus de momies, et l'année 543 est la date de la première peste à bubon que l'Égypte donna au monde; elle ravagea l'Europe pendant un demi-siècle, et tous les ans, après la retraite des eaux de l'inondation, l'Égypte en éprouve les effets plus ou moins meurtriers, plus ou moins contagieux pour les nations voisines; et il n'y a jamais de peste dans la Haute-Égypte, dans la partie du pays la plus chaude cependant, parce que le Nil, encaissé dans la vallée, n'inonde pas les terres riveraines, ne submerge pas d'animaux, ne laisse pas après lui, en se retirant, de germes d'un homicide fléau.

C'est au docteur Pariset qu'appartient l'ingénieuse opinion dont on vient de lire les motifs : il a expliqué, je crois, l'origine de la momification en Égypte, et recueilli de précieuses notions sur l'histoire de la cruelle épidémie si commune dans le levant : souhaitons avec lui que Mohamed Ali, éclairé par les conseils de notre savant philantrope, applique sa volonté toute puissante à la destruction de ce fléau, et imite en cela l'antique prévoyance des Pharaons : l'Europe serait reconnaissante d'un tel bienfait, et la France serait heureuse de l'avoir inspiré.

C'est aussi dans les sanctuaires que les sciences exactes étaient spécialement étudiées, perfectionnées, et qu'on en recherchait attentivement les applications d'une utilité générale. Les astronomes étaient aussi des prêtres; et les vastes plates-formes des temples servirent d'observatoires. Il est certain, en effet, que les Égyptiens observèrent assidûment l'ordre des phénomènes célestes, et le connurent avec toute la précision qu'exigent les usages communs de la société. L'explication de l'inégale durée des jours, des phases de la lune, des éclipses, celle des mouvements apparents des planètes, enfin l'étude de tous les principes fondamentaux de l'astronomie, composaient une science réelle, qu'on s'attacha surtout à consacrer à l'utilité publique. Elle fut mêlée intimement avec la religion, et elle fournit au gouvernement, dans ce pays où les phénomènes physiques se renouvelaient annuellement avec une merveilleuse périodicité, plus d'un bon précepte pour une administration éclairée et prévoyante. La suite des observations leur fit connaître que le lever des mêmes astres cessait, après l'intervalle de plusieurs siècles, de correspondre aux mêmes saisons, et ils avaient remarqué ce déplacement. Ils avaient divisé le ciel en constellations : leurs noms et leurs figures avaient des rapports certains avec le climat de l'Égypte. L'institution du zodiaque fut leur ouvrage, et elle remonte à des époques antérieures à l'an deux mille cinq cent avant l'ère chrétienne. Le calendrier civil était réglé alors et le cycle sothique établi. L'année était composée de 365 jours, divisés en 12 mois de 30 jours chacun, suivis de cinq jours épagomènes ou

complémentaires. Alors aussi existait la semaine, ou période de sept jours, l'un des plus antiques vestiges de la civilisation, période d'une certitude sans égale, et qui ayant pour unique élément *le jour*, permet de remonter sans interruption, sans confusion ni erreur, d'aujourd'hui au premier soleil que vit la race humaine. On croit que le nombre des jours de la semaine fut tiré du nombre des planètes alors connues, et qu'on donna aux jours de la semaine les noms de ces mêmes astres. Il est certain du moins que l'antiquité classique nous a conservé cette période ainsi constituée; et si l'on se demande pourquoi cette apparence d'arbitraire, ou ce signe d'ignorance peut-être, qui se manifeste dans l'ordre actuel des jours de la semaine, qui ne sont pas rangés dans l'ordre des planètes selon la durée de leurs révolutions, c'est à l'Égypte que nous demanderons la solution de ce singulier problème; et nous apprendrons que de notre temps, comme dans ceux de toute l'antiquité, le premier jour de la semaine était celui de la lune, lundi, le deuxième était celui de Mars, le troisième de Mercure, le quatrième de Jupiter, le cinquième de Vénus, le sixième de Saturne, et le septième du soleil, ou le jour de Dieu; tandis que l'ordre astronomique des planètes fut tout autre : la lune, Mercure, Vénus, le soleil, Mars, Jupiter et Saturne, c'est-à-dire, pour les dénominations des jours de la semaine, si elles étaient analogues, lundi, mercredi, vendredi, dimanche (jour du soleil ou de Dieu), mardi, jeudi et samedi. Un auteur ancien, Dion Cassius, nous a donné la clef de cette énigme, et appris que les Egyptiens avaient divisé le jour en quatre parties; que chacune d'elles était sous la protection d'une de ces planètes, et que chaque jour prit le nom de la planète qui en protégeait la première partie. Ainsi, le premier jour fut celui de la lune, parce que les quatre parties de ce jour étaient consacrées aux quatre planètes, *la lune*, Mercure, Vénus et le soleil; le jour suivant était dédié aux quatre planètes

Mars, Jupiter, Saturne, et
en continuant d'en suivre la sé
troisième jour était nécessai
celui de Mercure, puisque
nète de *Mercure* était la premi
quatre qui, dans l'ordre de ces
appartenaient à ce jour, et a
suite, jusqu'à la fin de la se
Les sept jours de cette périod
saient tout juste le tableau des s
nètes après quatre roulements
cutifs ; et il est à observer
arriverait au même ordre dans
nominations des jours de la se
et au même épuisement inté
tableau des planètes, 24 fois rép
affectant une planète à chaque
du jour divisé en 24 parties au
6, selon une autre opinion anc
il faudrait seulement opérer da
dre rétrograde des sept planèt
viennent d'être nommées. C'es
sur cet ordre que repose un des
le plus universellement répandu
maine, et peut être le seul da
sociétés modernes, qui ait pour l
si haute sanction d'antiquité et
rée. L'Egypte est donc arrivée
nous, et c'est elle qui règle enco
sa religieuse autorité une de no
cipales institutions publiques, l
sion civile du temps la plus u
celle qui a prévalu sur tous les
mes proposés par la science, o
l'autorité de l'église ou de
Mais on sait que la haute an
de l'astronomie pratique en l
avait été révélée par des faits cert
l'expression la moins équivoque
tains monuments, autres même
zodiaques d'Esnéh et de Dendér
11), incontestablement sculptés
la domination romaine en Égypt
comme monuments composés
des événements contemporains
construction des édifices où ils
placés, soit, ainsi que le veulent
tres opinions, comme copies d'a
types semblables, remontant à u
tiquité exprimée par le thème as
mique qui s'y trouve figuré, et
temps avait détruit. Il est inc
sable de rappeler que ces opini
l'antiquité des types antérieu

zodiaques actuels, et de leur expression chronologique, s'accréditèrent difficilement, malgré la science profonde de l'illustre Fourier, dont l'esprit supérieur et l'habileté de critique devaient cependant recommander les jugements. L'antiquité extraordinaire de la civilisation égyptienne était encore une opinion trop nouvelle, elle dérangeait aussi trop d'avis contraires bruyamment énoncés avec plus ou moins de conviction, pour qu'elle se pût établir sans contradicteurs, et il ne lui en manqua point. Mais de nouvelles recherches devaient les confondre, et on n'en trouve presque plus aujourd'hui que contre ceux qui refuseraient à l'Égypte autant de science et autant de siècles qu'il plaît à ses partisans de lui en accorder.

Nous ne signalons pas ici une versatilité de plus dans les opinions de notre temps, mais un progrès, et il est aujourd'hui permis d'exposer, de démontrer, de soutenir au sein même des académies, la science et l'antiquité de l'Égypte, les grandes actions de ses rois, les grands travaux de ses artistes, les grandes découvertes de ses astronomes. L'un des plus savants de notre époque, M. Biot, a porté au-delà de toute prévision la révélation des notions astronomiques dont on ne peut refuser aux Égyptiens la parfaite connaissance; et il confirme ainsi ce que Fourier avait publié, que les antiquités astronomiques observées en Égypte faisaient remonter l'institution de la sphère égyptienne, fruit d'observations antérieures, au 25e siècle avant l'ère chrétienne; qu'ils en avaient ensuite observé les déplacements, et que des monuments subsistants portent des témoignages évidents de cette observation. Avec les formules établies par les géomètres pour représenter les mouvements planétaires, pour en reproduire les phénomènes et pour reconstruire l'état des cieux pour une antiquité quelconque, M. Biot, interprétant les représentations astronomiques dont Champollion le jeune a recueilli les dessins dans les tableaux historiques ou religieux qui décorent des temples ou des tombeaux en Haute-Égypte, a reconnu qu'en l'année julienne 3285 avant l'ère chrétienne, les Égyptiens avaient déterminé dans le ciel la vraie position de l'équinoxe vernal, du solstice d'été et de l'équinoxe d'automne; de plus, que 1505 ans plus tard, en 1780 avant la même ère, ils avaient reconnu que ces points primitifs s'étaient considérablement déplacés; enfin, que les Égyptiens ont exprimé ces deux états du ciel sur leurs monuments. M. Biot emploie en ces curieuses recherches celles par lesquelles Champollion le jeune, dans son Mémoire sur la notation graphique des divisions civiles et astronomiques du temps, avait prouvé par les monuments que l'année vague égyptienne, composée de 12 mois de 30 jours et de 5 jours épagomènes, s'écrivait depuis la plus haute antiquité sur les monuments par des signes qui la partageaient en trois saisons, la végétation, la récolte et l'inondation. A chacun des douze mois était attaché un personnage divin qui y présidait: parmi eux, Champollion faisait reconnaître les emblèmes des deux solstices et de l'équinoxe vernal; et M. Biot a fait voir que la répartition de ces emblèmes s'accordait très-exactement avec les phases correspondantes de l'année solaire vraie, dans les trente ou quarante siècles qui ont précédé notre ère. Toutefois, l'année vague était plus courte que cette année vraie; la notation écrite de la première ne coïncidait plus avec l'état réel de la seconde; la différence s'accroissait tous les jours jusqu'à ce qu'elle eût amené une nouvelle coïncidence entre les phases écrites et les phases réelles. Ceci arrivait après un intervalle de 1505 ans juliens. Ces coïncidences appartiennent aux années 275, 1780 et 3285 avant l'ère chrétienne; M. Biot a reconnu celle de l'an 1780 comme figurée au Rhamesseum de Thèbes, différente, comme elle doit l'être, de celle de l'an 3285; distinction bien intentionnelle, conséquemment observée, et qui donne à la plus ancienne le caractère d'expression primitive, et

permet de rapporter à la même époque l'institution originelle du calendrier civil dont l'Égypte aura ainsi conservé l'usage pendant quatre mille ans.

Ceci est bien l'œuvre des membres de la caste sacerdotale chargés de l'observation du ciel, et les recherches du savant astronome moderne tendraient à prouver que les anciens remplirent dignement leur office. C'est à eux aussi que d'autres savants, nos contemporains, ont attribué les noms et les figures des constellations, déterminés par leurs rapports avec le climat de l'Égypte, et ayant pour objet d'annoncer l'ordre des saisons par les levers de ces constellations, au commencement de la nuit. Mais l'on ignore si les Égyptiens ont acquis, par leurs propres observations, les connaissances antérieures que suppose cette division du ciel, ou s'ils les ont reçues des autres nations de l'Asie; le défaut de monuments d'une antiquité certaine et recueillis dans cette vaste contrée rend très-difficile la solution de cette question. Mais l'histoire écrite de l'observation du ciel par les anciens Asiatiques conserve néanmoins quelques traits dignes d'une sérieuse considération. Les astronomes de l'école d'Alexandrie ont assis leurs théories sur leurs propres observations qu'ils comparèrent avec celles de leurs devanciers en Asie. Ils citent de celles-ci un certain nombre qui sont autant de faits consignés dans les antiques annales des sciences, d'où les Grecs les tirèrent; et l'usage qu'en firent sans hésitation Hipparque et Ptolémée donne à ces observations relatées toute l'autorité qui est propre aux faits historiques les plus avérés. Il est vrai que la plus ancienne observation citée dans l'Almageste, ou Grande Composition rédigée par Ptolémée, est celle de l'éclipse de lune du 19/20 mars de l'an 721 avant l'ère chrétienne; observation faite à Babylone par un astronome dont on n'a pas conservé le nom. D'autres phénomènes lunaires, observés aussi à Babylone, sont employés par Ptolémée dans le même ouvrage; mais la date des deux plus anciens est encore postérieure de 12 et de 18 mois à celle de l'éclipse précitée; il ne nous est donc parvenu de l'Asie, par les Grecs, que des notions qui ne remontent pas au-delà du VIIIe siècle avant l'ère chrétienne. Mais les annales de la Haute-Asie nous sont inconnues; la puissance des grands empires qui occupaient cette vaste contrée semblera toujours inséparable de la pratique des sciences et des arts de la civilisation. Il n'y pas de supportable division du temps pour les usages civils sans une astronomie fondée sur quelques théorèmes de géométrie; et l'usage de quelques instruments élémentaires leur put suffire pour des observations d'éclipses. Les prêtres de Bélus, selon Diodore, observaient assidûment les astres du haut des tours de Babylone; ils avaient réuni une série d'observations embrassant une série de siècles; et Ptolémée ajoute que des listes d'éclipses avaient été apportées de Babylone en Égypte. Pourquoi donc Callisthènes, arrivé dans cette vaste cité avec Alexandre, n'aurait-il pas pu connaître les registres de ces observations, et envoyer à son oncle Aristote, comme le dit Simplicius, d'après Porphyre, un état de ces éclipses de soleil et de lune observées par les prêtres chaldéens, pendant les 1903 ans qui avaient précédé la conquête d'Alexandre? La simultanéité de la civilisation de Thèbes et de Babylone, les invasions militaires de l'Égypte en Asie dès le XVIIIe siècle avant l'ère chrétienne, celles qui avaient eu lieu plus anciennement encore sans doute, puisque cette civilisation simultanée des deux empires, bien antérieure à cette dernière époque, avait dû créer aussi antérieurement cette rivalité d'intérêts et de prépondérance qui ne cessa que par l'asservissement commun des deux empires sous l'épée romaine; toutes ces circonstances, disons-nous, et la facilité des communications par les routes de mer, ne permettent guère de supposer en Assyrie une science de l'observation des astres qui aurait

gnorée en Égypte. L'époque de itution originelle du calendrier en Égypte, assignée par M. Biot, se d'ailleurs, et avec une juste ncité pour les prêtres babylo-, cette science bien ancienne les membres de la caste sacer-égyptienne, à qui cette partie nseignement et de la pratique ience était attribuée.

dore de Sicile rapporte ce qui Les prêtres exercent les enfants l'étude de l'arithmétique et de la trie; car les inondations du Nil sent chaque année les limites des de nombreuses contestations nt entre les voisins, et c'est géométrie qu'on les vide. L'a-étique sert aussi et pour les usa-iciaux, et pour les spéculations géométrie. Elle est surtout très-ceux qui cultivent l'*astrologie*, es Égyptiens, comme d'autres s, observent aussi les lois et vement des astres, et conser-une série d'observations qui re-nt à un nombre incroyable d'an-cette étude étant cultivée chez les plus anciens temps. Ils aussi soigneusement décrit les ements, la marche et la station lanètes, et l'influence bonne ou aise de chacune d'elles sur la ance des êtres, et ils en tirent nt des prédictions sur les événe-s de la vie des hommes. »

rphyre a su que les prêtres égyp-employaient les nuits, partie à des ions, et partie à l'observation stres. Strabon a vu à Héliopolis ste édifice qui était l'habitation prêtres adonnés spécialement à e de la philosophie et de l'astro-e; et Diodore ajoute à ce qui être rapporté, que les prêtres iens prédisaient l'avenir tant par ience des choses sacrées que par les astres. Clément d'Alexandrie, vait vu la fin des institutions aniques en Égypte, place dans e des prêtres, et avant le scribe ; le prêtre qui a les fonctions scope. Il tenait dans ses mains, suivant Bésis, une horloge, et un phénix symbole de l'astrologie, et qui portait toujours, pendus à son bec, les livres astrologiques de Thoth, au nombre de quatre : le premier traitant de l'ordre des étoiles errantes et apparentes; le second des conjonctions et de l'illumination du soleil et de la lune; les deux autres du lever de ces deux astres. Enfin, il paraîtrait, par un rapport de Chœrémon dans Porphyre, que le *prêtre horoscope* était placé bien au-dessus de la foule des autres prêtres, soit pastophores, soit néochores, ceux-ci n'étant pas soumis à de si nombreuses ou à de si complètes purifications.

Il résulterait donc de tous ces rapports, que les anciens Égyptiens, détournant une science vraie de ses applications rationnelles et logiques, auraient fait, comme tant d'autres peuples anciens et modernes, de l'astrologie avec les principes de l'astronomie; et cette erreur remonte en effet à une très-haute antiquité, selon les rapports de quelques écrivains assez renommés, et les recherches plus récentes d'un de nos plus habiles critiques, M. Letronne. Nous rappelons ici sommairement ces diverses notions.

Toutes les traditions de l'antiquité placent le berceau de l'astrologie dans la Chaldée et en Égypte, et l'on peut remarquer en passant que ce fait bien avéré est une nouvelle preuve des communications qui existèrent entre ces deux contrées. Quant à l'Égypte, adonnée très-anciennement à la pratique de l'astrologie, Cicéron nous dit formellement que les Égyptiens sont considérés comme connaissant, depuis un grand nombre de siècles, cette science des Chaldéens, qui, fondée sur l'observation journalière des astres, prédit l'avenir et la destinée des hommes. Hérodote avait dit avant Cicéron : « Les Égyptiens sont les auteurs de plusieurs inventions, telles que celle de déterminer, d'après le jour où un homme est né, quels événements il rencontrera dans sa vie, comment il mourra, et quels seront son caractère et son esprit. » C'est à

deux Égyptiens, célèbres sous ce rapport dans l'antiquité grecque et romaine, et nommés Pétosiris et Nécepso, qu'on attribua les ouvrages fondamentaux de la doctrine astrologique égyptienne. Mais l'époque où ces deux savants vécurent et composèrent leurs écrits est fort douteuse : d'une part, on les fait du siècle de Sésostris; de l'autre on confond Nécepso avec le roi d'Égypte de la 26[e] dynastie, qui porta le même nom; mais il est positif que Ptolémée et Proclus regardaient ces deux astrologues comme très-anciens, et que ni Pline, ni aucun autre écrivain, latin ou grec, n'a mis en doute l'authenticité de leurs ouvrages: nouvelle preuve de l'origine égyptienne des écrits qui portent leurs noms et de la doctrine qu'ils renferment, et dans laquelle dominent le thème natal du monde et la théorie des décans. Le fond réel de la science est la croyance à l'influence des astres et le moyen de tirer des pronostics, sur un homme, des circonstances de sa nativité, et du lieu des planètes à ce moment. Il y avait donc de l'astronomie dans l'astrologie; mais celle-ci avait un but qui lui était propre et qui s'éloignait entièrement de l'astronomie. Eudoxe, qui alla en Égypte, y apprit la doctrine astrologique; mais en l'expliquant aux Grecs, il eut le soin de les avertir qu'elle ne méritait aucune créance; aussi Vitruve assure-t-il que les astronomes grecs, Hipparque entre autres, ne firent aucun usage de l'astrologie, pas même, on peut le dire, ceux qui vécurent après Alexandre. On regarde donc comme certain que cette fausse science, fille insensée d'une mère sage, comme la nommait Kepler, n'avait pénétré ni dans la religion, ni dans les usages de la Grèce libre; et cette assertion n'exclut point par sa généralité les individus qui purent isolément se délecter aux miracles de la doctrine égyptienne. Les moyens dont elle usait étaient en rapport avec les progrès réels de l'astronomie, et on savait, dans des temps postérieurs à l'empire égyptien, user de calculs, sinon fort difficiles, du moins très-compliqués, et se fonder sur l'usage de tables astronomiques, dont on n'accorde pas aisément la connaissance ni aux Chaldéens, ni aux Égyptiens. Il résulterait de ces données diverses, que, si la croyance à l'influence des astres est extrêmement ancienne en Égypte, on doit croire aussi que les combinaisons infinies et les calculs très-longs qui servaient aux astrologues pour dresser leurs thèmes, n'ont pu être exécutés qu'avec le secours d'une astronomie perfectionnée; et si l'antiquité de l'astrologie égyptienne doit dépendre ainsi de l'antiquité des connaissances astronomiques dans la même contrée, on a vu plus haut l'opinion de quelques savants modernes sur ce point important.

Quoi qu'il en soit, l'antiquité classique parle des membres de la classe sacerdotale qui s'adonnaient à l'étude de *l'astrologie*, assertion qui, pour les temps les plus anciens de l'histoire de l'Égypte, me semble devoir s'entendre seulement et de l'étude des astres et de celle des phénomènes naturels, avec la méthode des pronostics qui en étaient déduits, étude qui n'avait en elle-même rien d'absurde, qui fût pratiquée par de très-bons esprits, tels que Thalès et Pythagore, et à leur exemple par Eudoxe, Euctémon, Callippe, Méton, Hipparque, et tant d'autres, qui reconnurent, par des observations, l'influence que le lever et le coucher des astres exerçaient sur les changements de l'atmosphère et des saisons, et transmirent à leur postérité les résultats de leurs recherches dans des *parapegmes*, ou catalogues de ces phénomènes naturels. Ces anciens astrologues égyptiens pratiquaient-ils aussi les *nativités*, ou la prédiction de la destinée d'un individu, d'après l'époque des astres au moment de sa naissance? Hérodote l'assure pour son temps. Nous connaissons donc, par la réunion de ces témoignages divers, les fonctions des membres de la classe sacerdotale à qui était attribuée l'étude des cieux et des mouvements des astres, et la science de l'application des résultats de cette

tude aux besoins réels, ou aux préjugés de la société contemporaine.

Il en fut ainsi jusqu'à l'époque de l'influence romaine en Égypte. Dès le premier siècle de l'ère chrétienne, de savants astronomes écrivaient contre les astrologues et s'efforçaient de montrer la vanité de leur prétendue science; mais ces attaques l'accréditèrent peut-être, car bientôt l'empire romain tout entier crut à l'astrologie, et ajouta avec une sorte d'ardeur à la doctrine fulgurale des Étrusques la doctrine astrologique des Égyptiens. Elle séduisit des esprits très-élevés; un illustre Romain, Nigidius Figulus, ami de Cicéron, était fort adonné à l'art divinatoire et croyait à la fois à la possibilité de prédire l'avenir et par l'observation des météores et par l'inspection des entrailles des victimes; Lucius Tarrutius, autre ami de l'orateur, pratiquait avec confiance et autorité la divination par les astres et dressait les nativités avec des tables de phénomènes célestes rédigées selon le style égyptien. Si nous voulions dire de quels noms célèbres l'histoire de cette opinion fut illustrée, nous citerions Marc-Antoine, ayant pour conseiller intime un astrologue égyptien, choisi par Cléopâtre, qui lui inspirait ses prophéties et ses divinations; Auguste, qui fit dresser son thème natal par Théogène; Tibère et ses successeurs, dont un porta la croyance jusqu'à faire mettre à mort un personnage à qui un astrologue avait prédit l'élévation à l'empire. Vespasien et Domitien se dirigèrent par les plus savants dans cette science supposée, et le docte Hadrien lui-même se disait en état de prédire, dès les calendes de janvier, ce qui devait lui arriver jusqu'au 31 décembre : et cette science était traditionnellement parvenue à Rome du plus profond des anciens temples de l'Égypte. Elle était encore en grande vogue en France, il n'y a pas plus de deux siècles.

Tel a été le succès de la science fondée par les Égyptiens Pétosiris et Nécepso, qui eurent pour successeurs toutes les générations des prêtres astrologues attachés aux principaux temples de l'Égypte, et qui, gardiens fidèles des principes qui leur avaient été enseignés, les transmirent en effet à leurs descendants et jusqu'à nous, comme l'indiquent deux monuments que nous devons citer ici.

Le premier, conservé par les écrivains de la science, est le thème natal de l'univers; il indique les domiciles des planètes au moment même de la création du monde : la Lune était dans le signe du Cancer; le Soleil dans le Lion; Mercure dans la Vierge; Vénus dans la Balance; Mars dans le Scorpion; Jupiter dans le Sagittaire; Saturne dans le Capricorne. Le sage Antonin fit inscrire en ces signes ce thème natal de l'univers sur les monnaies qui furent frappées la huitième année de son règne en Égypte, et l'empereur romain consacrait, accréditait par son exemple la science des genethliaques dans le pays même où elle avait pris naissance.

D'autres monuments du règne de ce même prince appartiennent aussi à cette science illusoire et nous présentent un exemple plus développé de ces mêmes thèmes : ce sont deux papyrus écrits en grec et trouvés en Égypte. Les premières lignes du texte d'un de ces papyrus contiennent un préambule qui est l'histoire même de la science. L'astrologue qui a écrit ce thème natal invoque en effet ce qu'il a vu dans beaucoup de livres des anciens sages, particulièrement des Chaldéens, de Pétosiris, et surtout du roi Néchous, qui avaient été eux-mêmes instruits par leur seigneur Hermès, et par Asclépius, le même que Imouth, le fils d'Héphaïstus (Phtha). Venait ensuite le thème natal, daté de la première heure du 18e jour du mois égyptien Tybi, de la première année de l'empereur Antonin; mais le reste du manuscrit est perdu. On peut y suppléer par un autre papyrus mieux conservé, portant sur la même page deux colonnes d'écriture, de la même date, et ainsi conçu : « L'an premier d'Antonin César, notre seigneur, le 8 du mois d'Hadrien, selon

les Hellènes, (c'est-à-dire, les Grecs d'Alexandrie), et selon les anciens (les Égyptiens), le 18 du mois de Tybi, à la première heure du jour commençant. » Le texte dit ensuite :

Le Soleil dans le Sagittaire, 13 degrés 23 minutes, dans la maison de Jupiter, sur les confins de Vénus.

La Lune dans le Verseau, 3 degrés 6 minutes, à l'orient, dans la maison de Saturne, sur les confins de Mercure.

Saturne dans le Verseau, ... degrés 8 minutes, dans son deuxième firmament propre, dans les confins de Mercure.

Jupiter dans le Bélier, 2 degrés 44 minutes, dans le deuxième firmament, dans la maison de Mars, le point supérieur du Soleil, le point inférieur de Saturne, sur les confins de Vénus.

Mars à l'extrémité du Capricorne, 30 degrés, point de minutes, dans le dixième firmament, la maison de Saturne, son propre point supérieur, le point inférieur de Jupiter, et ses propres confins.

Vénus dans le Sagittaire, 2 degrés 51 minutes, ... à l'orient, dans la maison de Jupiter, et les confins (du Soleil ?).

Mercure dans le Sagittaire, 15 degrés 2 minutes, dans Vespérus, la maison de Jupiter, et les confins de Vénus.

L'horoscope dans le Sagittaire, 15 degrés, la maison de Jupiter, et les confins de Vénus.

La conjonction dans les Gémeaux, 10 degrés, la maison de Mercure et les confins de Mercure.

Le milieu du ciel dans la Vierge, 8 degrés, la maison de Mercure, le point supérieur de Mercure, le point inférieur de Mercure, les confins de Vénus.

L'hypogée dans les Poissons, ... degrés, la maison de Jupiter, le point supérieur de Vénus, le point inférieur de Mercure, les confins de Vénus.

Le premier sort de la fortune est dans le Capricorne, 19 degrés, la maison de Saturne, le point supérieur de Mars, le point inférieur de Jupiter et les confins de Vénus.

Le second sort de la fortune est dans le Cancer, 11 degrés, la maison de la Lune, le point supérieur de Jupiter, le point inférieur de Mars, les confins de Vénus. »

Le signe dominant de la nativité est donc l'astre de Vénus. »

Voilà un thème natal, ou genethliaque régulièrement formulé par un homme expert en la science des nativités; on les dressait encore de même en France au XVIe siècle. Cette partie des sciences occultes était aussi considérée comme originaire de l'Égypte; la chimie et l'alchimie tiraient même leur nom, selon les adeptes, de celui de cette contrée, nommée *Chémé*, ou *Chimi*, dans les livres coptes; les Chaldéens, Pétorisis, Néchous, Hermès et Asclépius ont conservé jusqu'à nos jours leur antique renommée; l'un de nos deux papyrus astrologiques les nomme formellement; d'autres autorités, et les écrivains anciens surtout, appellent Nécepso celui que le papyrus désigne par Néchous : l'un et l'autre noms ont été portés par des rois égyptiens de la XXVIe dynastie. Le papyrus désigne aussi le premier par le titre de roi; mais il est très-vraisemblable, d'après l'épithète *d'anciens* que leur donne Ptolémée, que ce sont deux astrologues d'une époque bien antérieure au VIIe siècle avant l'ère chrétienne, et telle était l'opinion de Cicéron, bien justifiée par les faits historiques ci-après rappelés.

Cette opération divinatoire et prophétique à laquelle nos deux papyrus donnent tout le caractère d'un fait historique, et qu'ils nous présentent comme le résultat d'une croyance à l'astrologie judiciaire, généralement répandue et dominante en Égypte, n'est point unique dans les annales contemporaines de Rome, et elle fut accréditée par l'adhésion publique des plus savants hommes de l'empire. Tacite raconte gravement les miracles qui s'opérèrent à Alexandrie d'Égypte pendant le séjour de Vespasien, ceux même que l'empereur opérait lui-même

par la grâce de Sérapis ; il guérissait les aveugles et les éclopés. Plus tard, le mage Arnuphis évoquait les démons et faisait pleuvoir à volonté. Le christianisme ne détruisit pas entièrement cette superstition; Origène affirmait la certitude des préceptes et de l'usage de la magie, non pas de celle d'Épicure et d'Aristote, disait-il, mais l'art qui se pratiquait de son temps; il reconnaît la puissance de certains mots égyptiens pour opérer sur une classe de démons, et celle de certains mots persans pour agir sur une autre classe de ces génies indomptés. Il avoue toutefois que les gens instruits possèdent seuls ces secrets de la science, et que cette science est une partie de cette théologie cachée qui élève les esprits vers le créateur de l'univers. La possession par les démons était aussi en grande vogue alors, et saint Jérôme raconte l'aventure d'une jeune possédée, subitement saisie de fureur parce qu'un jeune homme de Gaza, qui en était épris, avait enfoui sous le seuil de la porte de son amante une plaque de métal sur laquelle il avait gravé des signes qu'il avait appris des prêtres égyptiens de Memphis. Saint Jérôme ajoute que saint Hilarion délivra la jeune fille du démon, avec lequel il eut préalablement un long colloque.

Tout ceci était la suite des opinions égyptiennes et chaldéennes, dont l'existence est historiquement prouvée dès une très-haute antiquité. On voit en effet en Égypte, dès la XVIIe dynastie égyptienne, près de deux mille ans avant Jésus-Christ, le roi, effrayé par ses songes, faire appeler les devins et les sages de l'Égypte, pour en avoir l'interprétation; ce fut l'Hébreu Joseph qui la lui donna, les sages égyptiens n'ayant pu le faire. Ceci est raconté dans le plus ancien livre qui parle de l'Égypte, dans la Genèse, et se rapporte au temps des rois pasteurs. Quelques siècles plus tard, après la restauration de la monarchie nationale égyptienne, à l'époque de la sortie des Hébreux de l'Égypte sous la conduite de Moïse, l'art des devins, des magiciens et des astrologues, joue un grand rôle dans l'histoire de ces mémorables événements. Moïse et Aaron, étant en la présence du Pharaon, dit la Bible, Aaron jeta sa verge devant le roi et ses serviteurs, et elle fut changée en serpent. Le Pharaon fit venir les sages d'Égypte et les magiciens, qui firent la même chose, par les enchantements du pays et par les secrets de leur art, car chacun d'eux ayant jeté sa verge, elles furent changées en serpents; il est vrai que la verge d'Aaron dévora les verges des Égyptiens.

Dans une autre circonstance, Aaron éleva sa verge et frappa l'eau du fleuve devant le roi et ses serviteurs, et l'eau fut changée en sang; les poissons moururent, le fleuve se corrompit, il y eut du sang dans toute l'Égypte; mais les magiciens d'Égypte firent la même chose avec leurs enchantements, et le peuple ne trouva de l'eau pour boire qu'en creusant la terre le long du fleuve. Quand ensuite Aaron, étendant sa main sur les eaux d'Égypte, en fit sortir des grenouilles de toute part, les magiciens du roi opérèrent encore le même prodige par leurs enchantements; ils rivalisaient victorieusement avec la puissance surnaturelle de Moïse et d'Aaron; ils échouèrent néanmoins quand ils voulurent, en frappant la poussière de la terre, la changer en moucherons, comme venaient de le faire les chefs du peuple hébreu.

Des monuments *contemporains* de cette relation et des faits dont elle a retracé les circonstances extraordinaires, subsistent encore en Égypte et rendent le même témoignage au sujet du crédit dont jouirent, en Orient, dès la haute antiquité, les plus oiseuses spéculations de l'esprit et les plus fausses applications des préceptes les plus vrais, des observations les plus certaines qu'il ait été donné à l'homme de faire dans le vaste domaine de la nature. Dans ces mêmes monuments, l'astronomie et l'astrologie sont intimement mêlées avec les représentations psychologiques et à l'expression des idées qui composaient la philosophie du temps et se manifestaient par la langue des symboles. C'est dans les tom-

beaux des rois à Thèbes que sont conservés ces précieux documents; l'ame du roi défunt, assimilée au soleil, accomplit sa double destinée sur la terre et dans les cieux, comme l'astre lui-même parcourt successivement les deux hémisphères, l'hémisphère supérieur, ou lumineux, et l'hémisphère inférieur, qui fut aussi en Égypte celui des ténèbres. A ce premier tableau d'expressions toutes métaphysiques, il en succède un second où dominent les signes les plus apparents de l'astronomie et de l'astrologie. Ce tableau, dressé sur un plan régulier, parce que la science en dirigea la composition, est peint sur les plafonds des tombeaux, et occupe toute la longueur d'un corridor et de deux salles contiguës. Voici, textuellement, la description d'une de ces importantes représentations, les plus anciennes de ce genre que la science ait jusqu'ici recueillies, et telles que Champollion le jeune les a vues dans le tombeau d'un des Pharaons Rhamsès, dans la vallée de Biban-el-Molouk à Thèbes :

« Le ciel, sous la forme d'une femme dont le corps est parsemé d'étoiles, enveloppe de trois côtés cette immense composition : le torse se prolonge sur toute la longueur du tableau, dont il couvre la partie supérieure; sa tête est à l'occident; ses bras et ses pieds limitent la longueur du tableau, divisé en deux bandes égales : celle d'en haut représente l'hémisphère supérieur et le cours du soleil dans les douze heures du jour; celle d'en bas, l'hémisphère inférieur, la marche du soleil pendant les douze heures de la nuit.

« A l'orient, c'est-à-dire vers le point sexuel du grand corps céleste (de la déesse Ciel), est figurée la naissance du soleil; il sort du sein de sa divine mère *Néith*, sous la forme d'un petit enfant portant le doigt à sa bouche, et renfermé dans un disque rouge : le dieu *Méui* (l'Hercule égyptien, la raison divine), debout dans la barque destinée aux voyages du jeune dieu, élève les bras pour l'y placer lui-même; après que le soleil enfant a reçu les soins de deux déesses nourrices, la barque part et navigue sur l'*océan céleste*, l'æther, qui coule comme un fleuve de *l'orient à l'occident*, où il forme un vaste bassin, dans lequel aboutit une branche du fleuve traversant l'*hémisphère inférieur, d'occident en orient*.

« Chaque heure du jour est indiquée sur le corps du ciel par un disque rouge, et dans le tableau par douze barques ou *bari* dans lesquelles paraît le dieu Soleil naviguant sur l'Océan céleste avec un cortége qui change à chaque heure, et qui l'accompagne sur *les deux rives*.

« A la première heure, au moment où le vaisseau se met en mouvement, les esprits de l'Orient présentent leurs hommages au dieu debout dans son naos, qui est élevé au milieu de la bari; l'équipage se compose de la déesse *Sori*, qui donne l'impulsion à la proue; du dieu *Sev* (Saturne), à la tête de lièvre, tenant une longue perche pour sonder le fleuve, et dont il ne fait usage qu'à partir de la huitième heure, c'est-à-dire lorsqu'on approche des parages de l'Occident; le réïs ou commandant est Horus, ayant en sous-ordre le dieu Haké-Oëris, le Phaëton et le compagnon fidèle du soleil; le pilote manœuvrant le gouvernail est un hiéracocéphale nommé *Haôu;* plus la déesse Neb-Wa (la dame de la barque), dont j'ignore les fonctions spéciales; enfin le dieu gardien supérieur des tropiques. On a représenté sur les bords du fleuve, les dieux ou les esprits qui président à chacune des heures du jour; ils adorent le soleil à son passage, ou récitent tous les noms mystiques par lesquels on le distinguait. A la seconde heure paraissent les ames des rois, ayant à leur tête le défunt Rhamsès V, allant au-devant de la bari du dieu pour adorer sa lumière : aux quatrième, cinquième et sixième heures, le même Pharaon prend part aux travaux des dieux qui font la guerre au grand Apophis, caché dans les eaux de l'Océan. Dans les septième et huitième heures, le vaisseau céleste

les demeures des bienheureux, ombragés par des arbres de ites espèces, sous lesquels se ient les dieux et les ames pures. : dieu approche de l'Occident : iturne) sonde le fleuve incesit, et des dieux échelonnés sur e dirigent la barque avec pré- ; elle contourne le grand bassin st, et reparaît dans la bande su- : du tableau, c'est-à-dire dans phère inférieur, sur le fleuve, remonte d'occident en orient. lans toute cette navigation des eures de nuit, comme il arrive pour les barques qui remontent la *bari* du soleil est toujours la corde par un grand nombre es subalternes, dont le nomrie à chaque heure différente. nd cortége du dieu et l'équipage iparu, il ne reste plus que le debout et inerte à l'entrée du enfermant le dieu, auquel la Thméï (la vérité et la justice), iside à l'enfer ou à la région ine, semble adresser des consola-

s légendes hiéroglyphiques plar chaque personnage et au comment de toutes les scènes indiles noms et les sujets, en faisant tre l'heure du jour ou de la nuit ielle se rapportent ces scènes liques.

ais, sur ces mêmes plafonds et iors de cette composition, exises textes hiéroglyphiques d'un ; plus grand peut-être, quoique même sujet. Ce sont des *tables nstellations et de leurs influenur toutes les heures de chaque le l'année ;* elles sont ainsi con-

IS DE Tôbi, la dernière moitié. *on* domine et influe sur l'oreille :.

ure 1re, la constellation d'*Orion*) sur le bras gauche.

ure 2e, la constellation de *Sirius* sur le cœur.

ure 3e, le commencement de la lation *des deux étoiles* (les gé- ?), sur le cœur.

« Heure 4e, les constellations *des deux étoiles* (influent) sur l'oreille gauche.

« Heure 5e, les étoiles *du fleuve* (influent) sur le cœur.

« Heure 6e, la tête (ou le commencement) *du lion* (influe) sur le cœur.

« Heure 7e, *la flèche* (influe) sur l'œil droit.

« Heure 8e, *les longues étoiles*, — sur le cœur.

« Heure 9e, les serviteurs des parties antérieures (du quadrupède), *Menté* (le lion marin?) (influent) sur le bras gauche.

« Heure 10e, le quadrupède *Menté* (le lion marin?), — sur l'œil gauche.

« Heure 11e, les serviteurs du *Menté*, — sur le bras gauche.

« Heure 12e, *le pied de la truie* (influe) sur le bras gauche.

« Nous avons donc ici une *table des influences*, analogue à celle qu'on avait gravée sur le fameux *cercle doré* du monument d'Osymandyas, et qui donnait, comme le dit Diodore de Sicile, les heures du lever des constellations *avec les influences de chacune d'elles*. Cela démontrera sans réplique, comme l'a affirmé M. Letronne, que l'*astrologie* remonte, en Égypte, jusqu'aux temps les plus reculés ; cette question, par le fait, est décidée sans retour.

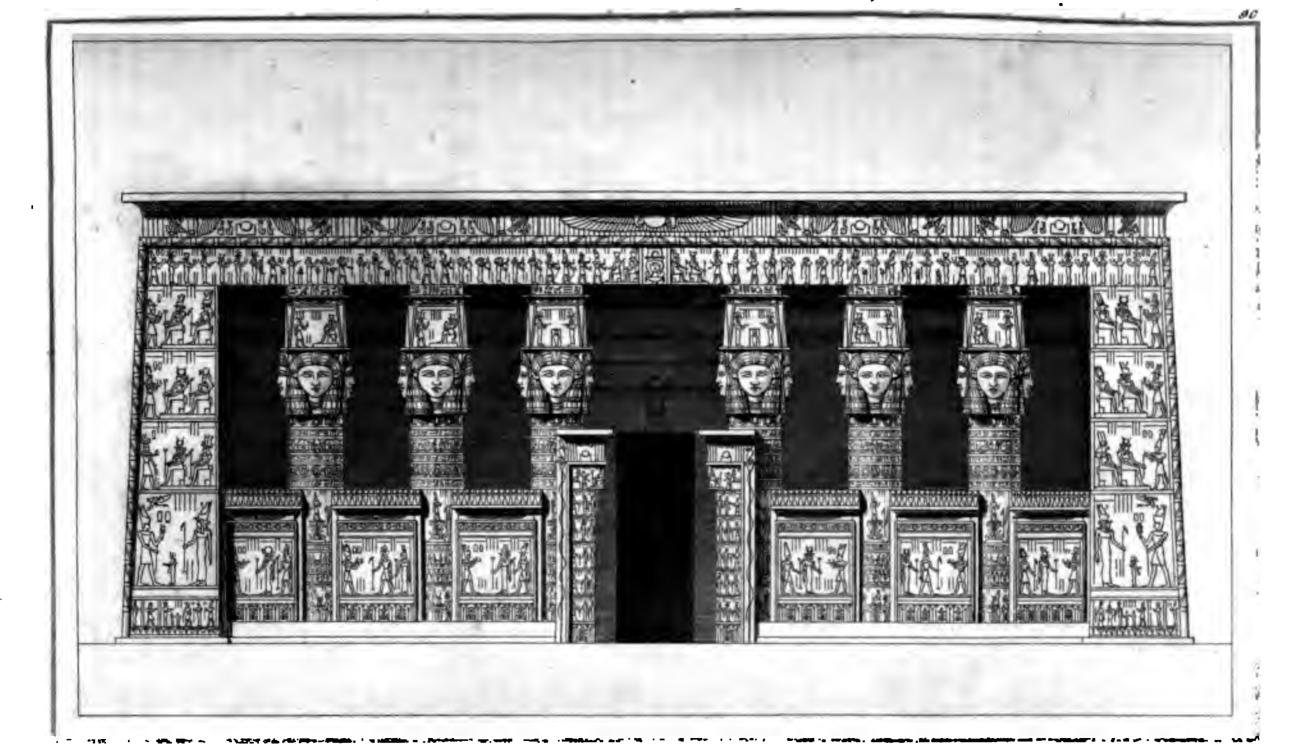
« La traduction que je viens de donner d'une des vingt-quatre tables qui composent la série des levers, est certaine dans les passages où j'ai introduit les noms actuels des constellations de notre planisphère ; n'ayant pas eu le temps de pousser plus loin mon travail de concordance, j'ai été obligé de donner partout ailleurs le mot à mot du texte hiéroglyphique.

« J'ai dû recueillir, et je l'ai fait avec un soin religieux, ces restes précieux de l'*astronomie antique*, science qui devait être nécessairement liée à l'*astrologie*, dans un pays où la religion fut la base immuable de toute l'organisation sociale. Dans un pareil système politique, toutes les sciences devaient avoir deux parties distinctes : *la partie des faits observés*, qui con-

[illegible] seule nos sciences actuelles ; *la partie spéculative*, qui liait la science à la croyance religieuse, lien nécessaire, indispensable même en Égypte, où la religion, pour être forte et pour l'être toujours, avait voulu renfermer l'univers entier et son étude dans son domaine sans borne ; ce qui a son bon et son mauvais côté, comme toutes les conceptions humaines. »

On peut voir une nouvelle preuve du mélange intime de la science avec les idées religieuses, dans l'usage qui existait encore en Égypte du temps des empereurs, de mettre l'homme et les diverses portions de son corps sous l'influence et la protection des planètes ou des dieux. Le papyrus, en écriture hiératique, trouvé dans la momie de Pétaménoph, fils d'un archonte de Thèbes, sous Trajan, est un curieux exemple de ces pratiques superstitieuses que les sociétés modernes n'ont pas dédaigné d'imiter et de propager dans les tableaux fantastiques qui décorent ordinairement les almanachs populaires, comme si l'on réservait à dessein pour les livres les plus répandus, un choix attentif des plus misérables erreurs de la science et de l'imagination des hommes. On lit donc dans le manuscrit de Pétaménoph, que sa chevelure appartient au Nil céleste, sa tête au dieu Soleil, ses yeux à la Vénus égyptienne, ses oreilles au dieu Macédo, gardien des tropiques, la tempe gauche à l'esprit vivant dans le soleil, la droite à l'esprit d'Amon, le nez à Anubis dans la demeure de Sackem, les lèvres au même Anubis, les dents à la déesse Selk, la barbe au dieu Macédo, le cou à Isis, les bras à Osiris, les genoux à Néïth, dame de Saïs, les coudes au dieu seigneur de Ghel, le dos à Sischò, les [illegible] sexuelles à Osiris ou à la [illegible] [illegible] au dieu Bal-[illegible] jambes à Netphé, et les doigts aux déesses et aux divinités gou-[illegible] de l'univers [illegible] êtres créés, et [illegible] pour être propre à ex-[illegible] bien des choses, n'en était pas moins extravà[illegible] comme toutes les autres par[illegible] l'astrologie.

Les zodiaques découverts en [illegible] portent avec eux, dans leur co[illegible] tion, les preuves de l'influence [illegible] art chimérique, déviation ir[illegible] nelle des préceptes élémentai[illegible] l'astronomie. Notre planche [illegible] une réduction soignée du zo[illegible] circulaire de Dendérah. Au p[illegible] aspect, on n'aperçoit qu'un n[illegible] de figures diverses entourées d'i[illegible] tions en caractères sacrés : une [illegible] attention fera remarquer d'ab[illegible] cercle extérieur, occupé par u[illegible] scription tracée en caractères [illegible] ordre, et coupée à des distances [illegible] par des figures à tête de femme d[illegible] ou à tête d'épervier accroupies, [illegible] de leurs bras également élevés [illegible] tiennent un médaillon entiè[illegible] garni de signes de toute esp[illegible] l'on étudie ce médaillon, où l'on [illegible] figurer le ciel, on reconnaît bi[illegible] un peu au-dessous du centre [illegible] disque, vers la gauche, un lion [illegible] d'une femme et marchant sur [illegible] pent : c'est réellement le signe d[illegible] dans ce zodiaque. Derrière le [illegible] du lion marche une femme p[illegible] dans sa main gauche une tige [illegible] c'est la Vierge. Après elle, on re[illegible] successivement, en allant de d[illegible] gauche, la Balance avec ses de[illegible] teaux, le Scorpion, le Sagittaire, [illegible] forme d'un centaure ailé ; le Capri[illegible] moitié chèvre et moitié poisso[illegible] homme répandant l'eau contenu[illegible] deux vases qu'il tient dans ses n[illegible] c'est le Verseau ; les Poissons u[illegible] un triangle, et le signe figurati[illegible] un bélier, un taureau, deux [illegible] humaines marchant ensemble, [illegible] Gémeaux ; enfin le Cancer, qui l[illegible] immédiatement. Voilà bien les [illegible] signes du zodiaque ; et pour [illegible] naître l'ordre dans lequel ils son[illegible] gés, en un mot quel était le p[illegible] des douze signes dans l'ordre [illegible] monument, il suffit de faire att[illegible] que le Cancer est placé immédiat[illegible] *au-dessus* de la tête du lion ; q[illegible] les douze signes forment, no[illegible]

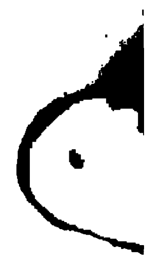


Lemaitre direxit

Temple de Denderah

Bryant Sc

Attaque d'une forteresse.



Porticus und Thierkreis.

le sans commencement ni
s une spirale qui indique clai-
que le Lion est le premier si-
s le système de ce zodiaque;
les autres viennent après dans
re ordinaire; et la vérité de
ervation est prouvée par l'état
que rectangulaire du même
Dendérah, où les signes étant
n procession, le Lion y est
premier de tous. En dedans
ors de la spirale que forment
signes, se trouvent un cer-
bre de figures qui représen-
incipales constellations extra-
s, et l'on a généralement
dans l'animal monstrueux,
debout, qui occupe à peu près
du disque, une ancienne
tation de la grande Ourse;
que, près d'elle, se trouve-
ice du pôle septentrional. On
là que les formes sous les-
constellations extra-zodiaca-
gurées dans ce zodiaque sont
entes des figures des zodia-
siens et modernes, et que les
sont tirées de la mythologie
e.

remarquer aussi cette sé-
odique de figures qui occu-
ulièrement la circonférence
e et appuient leurs pieds sur
même qui la décrit. Ces figu-
cipales, dont quelques-unes
ompagnées de signes acces-
ont au nombre de trente-six;
les *décans* dépendants, par
le trois, de chacun des douze
zodiaque; et les groupes de
iéroglyphiques qui les avoisi-
oupes tous également termi-
une étoile qui est le signe dé-
if grammatical de l'espèce de
pes, ne sont que les noms
de chacun de ces décans,
is, Chachnoumis, Ouaré, etc.;
reconnu dans ces inscriptions
mêmes qui sont assignés
ns du zodiaque par les an-
rivains sur l'astrologie. En
points, le zodiaque rectangu-
portique du temple de Dendé-
emblable au zodiaque circu-
laire reproduit sur notre planche 11.

Il n'en est pas de même des zodiaques d'Esnéh, ville au midi de Thèbes; et si la composition générale et géométrique de ces monuments présente partout une ressemblance réelle, on y observe néanmoins des différences de détails très-sensibles, et d'une importance majeure pour l'intelligence certaine de ces monuments comparés entre eux, et pour l'appréciation exacte de l'expression particulière du thème spécial figuré sur chacun d'eux. Ainsi, dans les zodiaques de Dendérah, le signe du Lion est le premier, et marche en tête de tous les autres; c'est le signe de la Vierge dans les zodiaques d'Esnéh. L'ordre relatif des signes est le même dans tous ces monuments; mais s'ils représentaient tous un état réel du ciel, un thème réellement astronomique, il en résulterait qu'à Esnéh c'est l'état du ciel quand le soleil était dans la Vierge au solstice d'été, et à Dendérah, ce même état quand ce solstice était dans le Lion. Il y aurait une science tout entière dans cette différence d'un signe, puisqu'il faudrait en conclure 1° que les Égyptiens avaient observé le déplacement insensible des signes par la rétrogradation des points équinoxiaux, en d'autres termes, la précession des équinoxes; 2° que cette rétrogradation étant aujourd'hui connue et estimée à 72 années par degré de signe du zodiaque, ou à 2160 ans pour un signe entier, si le zodiaque d'Esnéh exprimait le solstice au même degré dans la Vierge que le zodiaque de Dendérah l'exprimait dans le Lion, il y aurait une différence d'un signe entier ou de ces 2160 ans entre le thème astronomique figuré dans chacun de ces deux zodiaques, et celui d'Esnéh serait plus ancien de ce même nombre d'années que celui de Dendérah. A son tour, le zodiaque de Dendérah exprimerait un ordre de phénomènes solaires antérieur à l'époque où, pour le calendrier moderne, le solstice d'été rétrograda dans le Cancer, le Bélier devenant ainsi le signe de l'équinoxe du printemps. Ce

fut bien des siècles avant l'ère chrétienne que le solstice d'été passa du Lion dans le Cancer; le Lion, premier signe du zodiaque de Dendérah, aurait donc été le signe solsticial d'été durant les 2160 ans antérieurs à ces siècles; et plus anciennement encore, la Vierge, premier signe du zodiaque d'Esnéh, aurait été le signe solsticial pendant les 2160 ans précédents, dès que le Soleil aurait abandonné la Balance : et voilà comment, en admettant ces explications comme exactes, on a trouvé tant d'antiquité et tant de siècles écrits dans les zodiaques de l'Égypte.

Mais on a refusé d'abord aux prêtres astronomes de Thèbes la connaissance des lois de cette rétrogradation des points équinoxiaux, ou de la précession des équinoxes, qu'il faudrait leur accorder pour que les données précédentes fussent douées de quelque exactitude, pour que la différence dans l'ordre des mêmes signes dans ces deux zodiaques pût être considérée comme l'expression de résultats astronomiques réellement observés et constatés par la science. Aujourd'hui qu'on paraît accorder aux Égyptiens la connaissance des lois les plus importantes de la marche des corps célestes (*supra*, page 97), faut-il aussi admettre ces données et lire les zodiaques comme des thèmes réguliers où serait écrit l'état successif du ciel, réel et bien observé, à plus de deux mille ans d'intervalle? L'époque incontestable où les deux tableaux ont été sculptés et où furent édifiés les monuments mêmes dont ils font partie, ôterait à une opinion affirmative sur cette question une grande partie de la véracité qu'elle pourrait tirer de toute considération scientifique; les temples d'Esnéh et de Dendérah, où les zodiaques ne sont qu'une faible portion de leur décoration, sont en effet du dernier période de la puisssance égyptienne, et tous deux de l'époque romaine : voici ce qu'en dit Champollion le jeune, après avoir étudié à fond ces deux célèbres édifices. Il vit d'abord Dendérah :

« Le 16 novembre 1828, nc
vâmes enfin le soir à *Dend*
faisait un clair de lune magni
nous n'étions qu'à une heure
tance des temples : pouvions-
sister à la tentation? Souper
sur-le-champ furent l'affaire
stant : seuls et sans guides,
més jusqu'aux dents, nous p
travers champs, présumant
temples étaient en ligne droit
tre maasch. Nous marchâme
chantant les airs variés des op
plus nouveaux, pendant une
demie sans rien trouver. On d
enfin un homme; nous l'ap
mais il s'enfuit à toutes jamb
prenant pour des Bédouins,
billés à l'orientale et couve
grand bernous blanc à capuch
ressemblions, pour l'Égyptien
tribu de Bédouins, tandis qu
ropéen nous eût pris, sans b
pour un chapitre de chartre
armés. On m'amena le fuyar
plaçant entre quatre de nous
ordonnai de nous conduire a
ples. Ce pauvre diable, peu
d'abord, nous mit dans la bo
et finit par marcher de bonne
maigre, sec, noir, couvert d
haillons, c'était une *momie amb*
mais il nous guida fort bien
le traitâmes de même. Les
nous apparurent enfin. Je n'
pas de décrire l'impression q
fit le grand propylon et surtou
tique du grand temple. On p
le mesurer, mais en donner u
c'est impossible. C'est la gra
majesté réunies au plus haut
Nous y restâmes deux heures e
courant les grandes salles av
pauvre fallot, et cherchant à
inscriptions extérieures au cla
lune. On ne rentra au maas
trois heures du matin pour r
aux temples à sept heures.
que nous passâmes toute la jo
17. Ce qui était magnifique à
de la lune, l'était encore plus
les rayons du soleil nous fir
tinguer tous les détails. Je
lors que j'avais sous les yeux

d'architecture, couvert de
s de détail du plus mauvais
n déplaise à personne, les
de Dendérah sont détesta-
a ne pouvait être autrement :
in temps de décadence. La
'était déjà corrompue. tar-
chitecture, moins sujette à
squ'elle est *un art c[illegible]*.
enue digne des dieux
de l'admiration de tous les
i les époques de la
partie la plus ancienne est
extérieure, à l'extrémité
ou sont figurés. de
ssales, *Cléopâtre* et son
e-Cæsar. Les bas-reliefs
ont du temps de
, ainsi que les
ıterales du *naos*.
ıuelques petites portion
l'époque de
tout entier couvert
periales de *Tib*
aude et de
ntérieur du naos. ains
chambres et les
r la terrasse du temple
un seul cartouche
vides et rien
ntes les sculpt
comme celles
temple,
et ne peuvent
les temps de
les ressemb
qui est de ce
étant de
temple de
le grand tem
e de *Hathôr*
ntrent les m
il est couvert
d'Isis, comme
n d'Égypte. Le
rt des im
et *Traja*
a été dé
Antonin-le-p
s recueil
positifs
lu grand
été

diaque.
ferente.
voyageur franç
arrivame
tres-gracieu
province
d'Esne:
provincie
surtout
interval
rang des colonne
que notre
un chame
secour

...
autres
... ou atta-
...rieurs dans
...ribes des vic-
...rquer d'un grand

de l'époque de *Domitien*, tous ceux des parois de droite et de gauche du pronaos portent les images et les légendes de *Septime Sévère*, et de GÉTA, que son frère Caracalla eut la barbarie d'assassiner, en même temps qu'il fit proscrire son nom dans tout l'empire; il paraît que cette proscription du tyran fut exécutée à la lettre jusqu'au fond de la Thébaïde, car les cartouches noms-propres de l'empereur *Géta* sont tous *martelés* avec soin ; mais ils ne l'ont pas été au point de m'empêcher de lire très-clairement le nom de ce malheureux prince : l'EMPEREUR CÉSAR-GÉTA *le directeur*.

« Ainsi donc, l'antiquité du pronaos d'Esnéh est incontestablement fixée ; sa construction ne remonte pas au-delà de l'empereur Claude; ses sculptures descendent jusqu'à *Caracalla*, et du nombre de celles-ci est le fameux zodiaque dont on a tant parlé. »

Si donc ces zodiaques, évidemment sculptés et édifiés par les Égyptiens du temps de la domination romaine, représentaient un état du ciel tel qu'on a voulu l'y reconnaître d'après l'ordre apparent des signes du zodiaque, la Vierge étant le signe chef dans l'un, le Lion dans l'autre, et cette substitution du Lion à la Vierge procédant de l'intention de représenter dans ces tableaux le phénomène que l'astronomie moderne nomme la précession des équinoxes, qui aurait été connu des anciens, on est obligé de supposer que ces mêmes tableaux, sculptés au premier et au second siècle de l'ère chrétienne, sont des copies de monuments d'une plus haute antiquité, qui fut contemporaine des siècles brillants de Thèbes et de Memphis. Il y aura des personnes que cette supposition satisfera peut-être ; mais avec la loi des précessions on composera des zodiaques pour une époque d'une antiquité ou d'un avenir sans limites; les astronomes de Thèbes, en les faisant aussi savants que l'exige l'interprétation supposée de nos zodiaques, purent composer de ces thèmes pour les temps bien antérieurs à leur siècle ; bien d'autres considéra-

tions encore tendent à am
l'importance scientifique et ar
gique de ces monuments, qui n'
pas pour cela moins importa
leur sujet, leur patrie et leur vé
époque ; enfin on ne peut se sou
à la nécessité d'admettre da
composition l'influence des opin
trologiques alors dominantes da
l'empire romain, où elles avaient
portées de la patrie même de ces
ques. La présence des décans
zodiaque de Dendérah caractéri
tes les compositions analogues ;
étaient, on pourrait dire, vulga
Égypte, car des cercueils de m
de personnages peu considéra
sont ornés. Dans le cercueil d
ménoph, qui est à la Biblic
royale, est peint un zodiaqu
mençant aussi par le signe du
celui du Cancer est tiré de la se
placé au-dessus; et il se trouve
Cancer était le signe où le s
trouvait au mois de janvier de
de notre ère, qui est le mois
naissance de Pétaménoph. Un
zodiaque, commençant aussi
Lion, est peint dans le cercuei
jeune Sensaos, sœur du mêm
ménoph, et morte à peu d
d'intervalle de son frère. L'en
de la composition des zodiaqu
présence des décans, la singula
la dissection des figures, qui es
rente dans les monuments d'u
que très-rapprochée, comme
ceux d'Esnéh et de Dendérah,
est semblable dans des ouvrage
époque comparativement plu
gnée, comme le zodiaque de De
et ceux qu'on voit dans les mom
famille de Pétaménoph ; l'usa
gaire de ces compositions sculp
peintes ; enfin l'époque des plus
de ces zodiaques, époque qui f
de la prospérité générale de l'a
gie dans le monde romain, no
tent à croire qu'on ne peut mé
tre dans ces compositions l'ir
de cette fausse science, dont la
que remontait à une haute a
en Égypte et paraît avoir été
pation spéciale de certains mem

...sacerdotale, toutes les scien-
...nt le privilége de cette caste
...le qui formait le premier ordre
...é et s'était intimement immis-
... droits et aux devoirs de la

...l'importance même de cette
...la variété de ses attributions
...titude des notions recueillies
... par l'antiquité classique,
...eront encore long-temps à
...connaisse complétement sa
...tion politique : les Grecs, qui
...upèrent bien anciennement,
...sacerdoce une idée fort mince
...ent à l'autorité de la classe
...le égyptienne ; en Grèce, le
...es temples était la seule oc-
...des prêtres ; en Égypte, ils
... corps de l'état, gouvernant,
...i dire, les rois et les peu-
...om des dieux, et ayant le
... de l'administration de la
...le la culture des sciences et
...nseignement. Aussi trouve-
...membres de cette caste par-
...s tous les rangs de la société
...e, et reconnaît-on dans les
...s des plus intimes fonc-
...s que, par quelques points, ils
...ent, ou par les titres, ou par
...e, à la religion et à ses
... On retrouve dans quelques
...s anciens les qualifications
...ux diverses classes des prê-
...ment d'Alexandrie désigne,
...semblablement dans l'ordre
...e la préséance, le chanteur,
...e, ou observateur des as-
...érogrammate, le stoliste et
...te. Plus anciennement, l'In-
...de Rosette nomme les pon-
...prophètes, les stolistes, les
...ès, les hiérogrammates et
... prêtres de tout ordre em-
...s des titres divers dans toute
...Enfin, en consultant les mo-
...source inépuisable de docu-
... peut le dire, vierges encore,
...cerdotale s'offre à nous avec
...ations infinies dans tous les
..., n'en dédaignant aucun, est
...artout, au moyen d'une vaste
... qui descend par d'innom-

brables degrés de la toute-puissance du grand pontife à l'humble profession de portier des temples et des palais, peut-être même de leurs serviteurs. Une nomenclature de ces fonctions nombreuses, malgré qu'elle fût fort variée, serait bien aride sans doute malgré sa nouveauté ; nous la hasarderons toutefois pour ce dernier motif, et à cause de l'authenticité des sources d'où nous la puisons, c'est-à-dire des monuments mêmes.

Chaque divinité avait ses prêtres comme ses temples particuliers ; il est vraisemblable que les prêtres gardaient entre eux le rang même que la religion donnait aux dieux qu'ils desservaient, et le culte de la grande divinité de Thèbes, d'Ammon, roi des dieux, étant le plus répandu, les monuments relatifs à ses prêtres devaient être les plus nombreux ; ses temples devaient être les mieux dotés, ils étaient élevés dans la capitale de l'empire. C'est pour ces motifs qu'on retrouve donc assez fréquemment des serviteurs d'Ammon, et de tous les degrés, rappelés dans les inscriptions égyptiennes. Avec les prêtres d'Ammon, elles nomment aussi des prêtres des autres dieux d'Hap-môu (le Nil), d'Osiris, de Phtha, d'Horus, de Thoth, et des déesses Néith, Thméi, Bubastis, Soüan ou Lucine.

Les monuments nous désignent aussi les grands-prêtres attachés au culte des rois, et à la fois à celui d'un dieu et d'un roi ; des rois revêtus du titre de grand-prêtre d'une divinité ; enfin, les pères-prêtres ou prophètes ;

Les hiérogrammates ou scribes sacrés, chargés de l'administration des revenus sacrés, tirant leur titre du dieu honoré dans le temple où ils étaient placés : il y avait aussi les hiérogrammates des villes.

Les archi-prophètes, les prophètes, les prophètes de Hathôr et autres dieux ou déesses ;

Les gardiens des temples, ou attachés aux temples ; les supérieurs dans les divers rangs ;

Les sphraghistes ou scribes des victimes, chargés de marquer d'un grand

de l'époque de *Domitien*, tous ceux des parois de droite et de gauche du pronaos portent les images et les légendes de *Septime Sévère*, et de GÉTA, que son frère Caracalla eut la barbarie d'assassiner, en même temps qu'il fit proscrire son nom dans tout l'empire; il paraît que cette proscription du tyran fut exécutée à la lettre jusqu'au fond de la Thébaïde, car les cartouches noms-propres de l'empereur *Géta* sont tous *martelés* avec soin; mais ils ne l'ont pas été au point de m'empêcher de lire très-clairement le nom de ce malheureux prince : l'EMPEREUR CÉSAR-GÉTA *le directeur*.

« Ainsi donc, l'antiquité du pronaos d'Esnéh est incontestablement fixée; sa construction ne remonte pas au-delà de l'empereur Claude; ses sculptures descendent jusqu'à *Caracalla*, et du nombre de celles-ci est le fameux zodiaque dont on a tant parlé. »

Si donc ces zodiaques, évidemment sculptés et édifiés par les Égyptiens du temps de la domination romaine, représentaient un état du ciel tel qu'on a voulu l'y reconnaître d'après l'ordre apparent des signes du zodiaque, la Vierge étant le signe chef dans l'un, le Lion dans l'autre, et cette substitution du Lion à la Vierge procédant de l'intention de représenter dans ces tableaux le phénomène que l'astronomie moderne nomme la précession des équinoxes, qui aurait été connu des anciens, on est obligé de supposer que ces mêmes tableaux, sculptés au premier et au second siècle de l'ère chrétienne, sont des copies de monuments d'une plus haute antiquité, qui fut contemporaine des siècles brillants de Thèbes et de Memphis. Il y aura des personnes que cette supposition satisfera peut-être; mais avec la loi des précessions on composera des zodiaques pour une époque d'une antiquité ou d'un avenir sans limites; les astronomes de Thèbes, en les faisant aussi savants que l'exige l'interprétation supposée de nos zodiaques, purent composer de ces thèmes pour les temps bien antérieurs à leur siècle; bien d'autres considéra-

tions encore tendent à am
l'importance scientifique et ar
gique de ces monuments, qui n'
pas pour cela moins importa
leur sujet, leur patrie et leur v
époque; enfin on ne peut se so
à la nécessité d'admettre da
composition l'influence des opi
trologiques alors dominantes da
l'empire romain, où elles avaien
portées de la patrie même de ce
ques. La présence des décans
zodiaque de Dendérah caractér
tes les compositions analogues;
étaient, on pourrait dire, vulg
Égypte, car des cercueils de n
de personnages peu considéra
sont ornés. Dans le cercueil d
ménoph, qui est à la Bibli
royale, est peint un zodiaqu
mençant aussi par le signe du
celui du Cancer est tiré de la s
placé au-dessus; et il se trouv
Cancer était le signe où le s
trouvait au mois de janvier de
de notre ère, qui est le moi
naissance de Pétaménoph. U
zodiaque, commençant aussi
Lion, est peint dans le cercue
jeune Sensaos, sœur du mêm
ménoph, et morte à peu d
d'intervalle de son frère. L'e
de la composition des zodiaq
présence des décans, la singul
la dissection des figures, qui e
rente dans les monuments d'u
que très-rapprochée, comme
ceux d'Esnéh et de Dendérah
est semblable dans des ouvrag
époque comparativement plu
gnée, comme le zodiaque de De
et ceux qu'on voit dans les mon
famille de Pétaménoph; l'us
gaire de ces compositions scul
peintes; enfin l'époque des plus
de ces zodiaques, époque qui
de la prospérité générale de l'
gie dans le monde romain, n
tent à croire qu'on ne peut m
tre dans ces compositions l'i
de cette fausse science, dont l
que remontait à une haute a
en Égypte et paraît avoir ét
pation spéciale de certains men

s sacerdotale, toutes les scien-
nt le privilége de cette caste
te qui formait le premier ordre
t et s'était intimement immis-
: droits et aux devoirs de la
.

l'importance même de cette
la variété de ses attributions
ititude des notions recueillies
s par l'antiquité classique,
useront encore long-temps à
on connaisse complétement sa
tion politique : les Grecs, qui
upèrent bien anciennement,
u sacerdoce une idée fort mince
ent à l'autorité de la classe
le égyptienne; en Grèce, le
les temples était la seule oc-
des prêtres; en Égypte, ils
i corps de l'état, gouvernant,
si dire, les rois et les peu-
nom des dieux, et avant le
: de l'administration de la
le la culture des sciences et
nseignement. Aussi trouve-
nembres de cette caste par-
is tous les rangs de la société
e, et reconnaît-on dans les
ns des plus intimes fonc-
s que, par quelques points, ils
ent, ou par les titres, ou par
e, à la religion et à ses
. On retrouve dans quelques
s anciens les qualifications
ux diverses classes des prê-
ment d'Alexandrie désigne,
semblablement dans l'ordre
e la préséance, le chanteur,
e, ou observateur des as-
érogrammate, le stoliste et
te. Plus anciennement, l'In-
de Rosette nomme les pon-
prophètes, les stolistes, les
es, les hiérogrammates et
prêtres de tout ordre em-
s des titres divers dans toute
Enfin, en consultant les mo-
source inépuisable de docu-
n peut le dire, vierges encore,
cerdotale s'offre à nous avec
cations infinies dans tous les
, n'en dédaignant aucun, est
artout, au moyen d'une vaste
qui descend par d'innom-
brables degrés de la toute-puissance du grand pontife à l'humble profession de portier des temples et des palais, peut-être même de leurs serviteurs. Une nomenclature de ces fonctions nombreuses, malgré qu'elle fût fort variée, serait bien aride sans doute malgré sa nouveauté; nous la hasarderons toutefois pour ce dernier motif, et à cause de l'authenticité des sources d'où nous la puisons, c'est-à-dire des monuments mêmes.

Chaque divinité avait ses prêtres comme ses temples particuliers; il est vraisemblable que les prêtres gardaient entre eux le rang même que la religion donnait aux dieux qu'ils desservaient, et le culte de la grande divinité de Thèbes, d'Ammon, roi des dieux, étant le plus répandu, les monuments relatifs à ses prêtres devaient être les plus nombreux; ses temples devaient être les mieux dotés, ils étaient élevés dans la capitale de l'empire. C'est pour ces motifs qu'on retrouve donc assez fréquemment des serviteurs d'Ammon, et de tous les degrés, rappelés dans les inscriptions égyptiennes. Avec les prêtres d'Ammon, elles nomment aussi des prêtres des autres dieux d'Hap-môu (le Nil), d'Osiris, de Phtha, d'Horus, de Thoth, et des déesses Néith, Thméi, Bubastis, Souan ou Lucine.

Les monuments nous désignent aussi les grands-prêtres attachés au culte des rois, et à la fois à celui d'un dieu et d'un roi; des rois revêtus du titre de grand-prêtre d'une divinité; enfin, les pères-prêtres ou prophètes;

Les hiérogrammates ou scribes sacrés, chargés de l'administration des revenus sacrés, tirant leur titre du dieu honoré dans le temple où ils étaient placés : il y avait aussi les hiérogrammates des villes.

Les archi-prophètes, les prophètes, les prophètes de Hathôr et autres dieux ou déesses;

Les gardiens des temples, ou attachés aux temples; les supérieurs dans les divers rangs;

Les sphraghistes ou scribes des victimes, chargés de marquer d'un grand

sceau les victimes propres aux sacrifices ;

Les prêtres des villes, comme l'était Soutimés, dont le cercueil est au Musée de Paris, et qui se qualifiait de prêtre de Thèbes, chargé des offrandes faites à Ammon, à Mouthis-Neith, à Khons et à tous les autres dieux des régions supérieures et inférieures, et qui était en même temps hiérogrammate et scribe des temples de Thèbes;

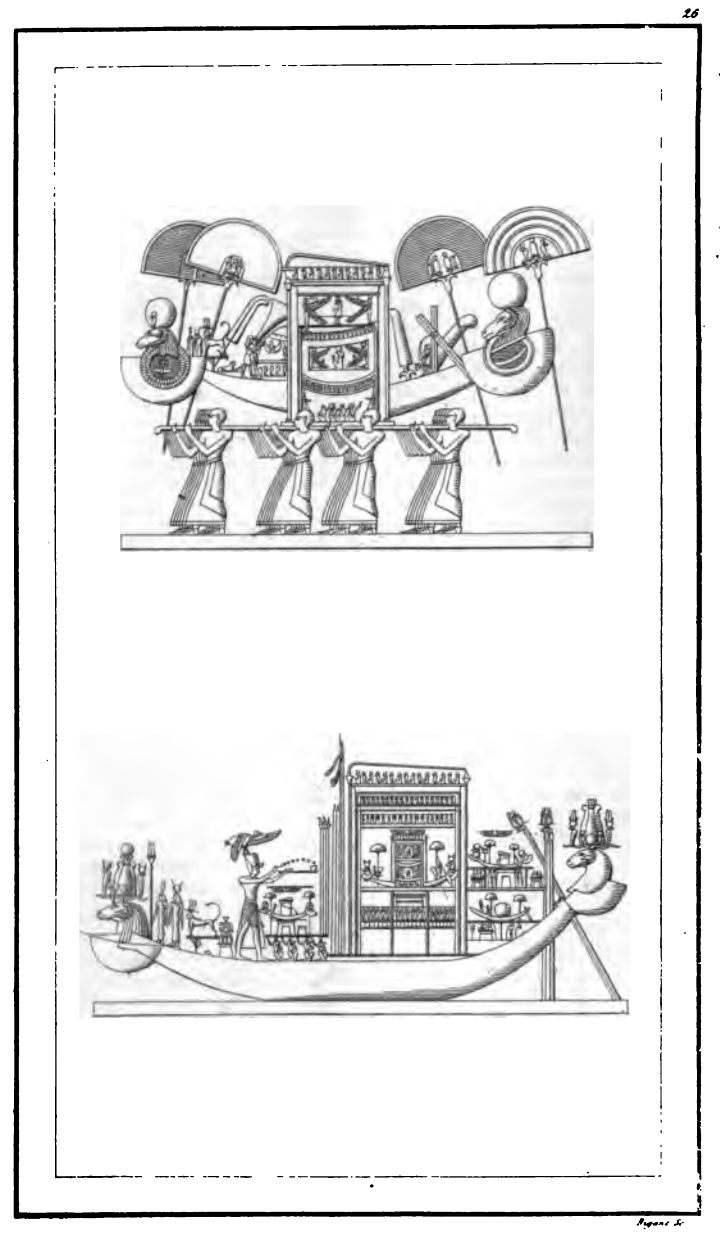
Les hiéracophores, les prêtres royaux; ceux qui étaient chargés de présenter les offrandes funéraires; les libanophores, ou prêtres chargés d'offrir l'encens aux dieux; les spondistes, ou chargés des libations; les surveillants des temples; les fonctionnaires inférieurs attachés à leur service; les porteurs de flabellum ou flabellifères, pour les dieux, les portiers, les décorateurs, les chanteurs, les inspecteurs. Enfin les Taricheutes, les Paraschistes et les Cholchytes étaient les membres des rangs inférieurs de cette caste toute-puissante et employés à l'embaumement des morts : les premiers préparaient les corps avec le natron, ou les enveloppaient de bandelettes ; les seconds étaient les *inciseurs*, ou chargés d'ouvrir les flancs pour extraire les entrailles, et les troisièmes avaient des fonctions relatives aussi à l'embaumement, mais peut-être plus relevées que celles des deux autres sortes de prêtres.

Plusieurs fonctions sacerdotales pouvaient être conférées à la même personne; et un monument funéraire montre un Égyptien, nommé Khonsoumosis, qui réunissait les titres de prêtre d'Ammon dans Oph (la partie méridionale de Thèbes), d'hiérogrammate du temple de la déesse Mouthis-Bouto, et de membre du collége des hiérogrammates de Thèbes.

Si l'on se fait une idée de cet ensemble de titres et d'emplois, leur nombre et leur variété, qui n'avaient très-vraisemblablement pas échappé à cette action symétrique qui organisa toutes les autres institutions égyptiennes, et qui était plus nécessaire peut-être encore dans la plus considérable de toutes, nous font co l'idée d'un corps semblable à ceux qui existèrent autrefoi notre Occident, et qui, domina dant des siècles toutes les ri implantés à la fois dans le sol pinion du pays, assez riches p redoutables aux grands et seco aux petits, se rattachaient d'u aux puissances du ciel et de l et, de l'autre, régissaient em ment les populations contemp par une habile dispersion da les rangs sociaux d'adhérents fi intéressés, ayant, aux avant l'association, une part propor à leurs services et à leurs mér conservant dans plusieurs em avantages et les priviléges part à la caste puissante où ils d'ordinaire inaperçus. Le ca cerdotal était empreint sur t individus introduits dans l'ord serviteurs n'étaient point mais en servant les prêtres il cipaient à tous leurs privilége

Les costumes étaient variés e en tout point comme la hiérar avec des obligations générales sées à tous les membres de la il y avait encore les coutumes jonctions particulières à chaqu de prêtre. Nous avons donc à i les prescriptions communes à sacerdotale tout entière, et cel spéciales aux divers ordres, se à distinguer chacun d'eux de autres.

Comme prescription généra prêtres égyptiens, on doit me premier rang celle d'être entiè rasés et épilés; c'était un devoi rieux pour eux de prendre ce s les trois jours; Hérodote l'affir sitivement, et l'on sait par c écrivains anciens que Eudoxe, fréquenter les prêtres égyptien raser la barbe et les sourcils, en était encore de même sous mains, puisque l'empereur Co se fit aussi raser la tête, afin ter aux pompes Isiaques et d'y le simulacre d'Anubis. Il entra cette prescription une idée de



Heilige Barken. *Barques Sacrées.* Священные корабли

té et de propreté corporelles que aient exiger le commerce des prê- ec les dieux et l'administration oses sacrées. Dans les monu- égyptiens de toutes les époques, nnaît en effet les prêtres de tout à leur tête entièrement rasée et voyez *planche* 26, les prêtres t la *bari* du dieu Amon, à).

rconcision était prescrite à tous ptiens, aux prêtres comme aux citoyens.

nitation de l'Égypte, le sacerdoce it aussi prescrit ces mêmes règles ses membres; un insecte mort peau ou dans les habillements être juif l'exposait à des peines . La propreté, et le choix des pour le vêtement de certaines ou de certains individus, fut ous les temps, parmi les nations les degrés d'avancement, un très-expressif de supériorité. pte ne négligea pas ce moyen nnocent d'influence sur les mas- es prêtres, d'ailleurs exempts ute difformité corporelle, ne ient être habillés que de robes ; l'usage des étoffes de laine était défendu. On a cherché les secrets d'une telle loi, et les tions tirées des plus occultes s de la physique ou de la religion pas été épargnées; la laine, le e crin proviennent, a-t-on dit, source impure; le lin naît de la immortelle. La vérité est que sus de lin procuraient des vête- très-fins, très-légers, d'une eur éclatante, propres à toutes sons, et qui n'engendraient au- ssence immonde. Ces vêtements nt être les plus recherchés; ceux usaient étaient donc distingués foule à laquelle étaient réser- es étoffes communes et grossiè- n somme, la loi relative à l'ha- ent des prêtres leur prescrivait vêtus plus proprement et plus nent que ne l'était la masse de ulation égyptienne, et si ce fut cret politique en Égypte, il a été nent deviné dans d'autres temps et dans tous les autres pays. Les anciens disent qu'il résultait de ce costume éclatant de blancheur, de la gravité habituelle de la physionomie, de la démarche et des paroles des prêtres, un extérieur imposant que complétait le repos forcé des bras et des mains habituellement cachés dans les plis des vêtements : les monuments confirment cette observation faite par les anciens. A la tête entièrement rasée et à la forme des tuniques de lin, on reconnaît donc facilement les figures des prêtres dans les tableaux égyptiens, et ce n'est que par une erreur bien excusable aujourd'hui, que quelques auteurs ont avancé autrefois que les diverses classes de prêtres étaient distinguées par la diversité des coiffures. Ces auteurs auraient été plus près de la vérité en parlant de quelque diversité dans le costume, diversité consistant en quelques insignes caractéristiques des rangs dans les mêmes fonctions, et surtout de la divinité dont le prêtre desservait le culte. Les prêtres portaient en effet, suspendues à leur cou, des figures des dieux ou des déesses; ils avaient dans leurs mains des enseignes sacrées et d'autres emblèmes religieux. La palette du scribe, le *kasch* ou roseau taillé, un papyrus roulé ou déroulé, désignent d'ordinaire un prêtre hiérogrammate, ou scribe sacré; c'est aux prêtres de cet ordre qu'était réservée l'administration des choses sacrées, et l'on m'excusera peut-être de dire en passant que l'habitude de poser sa plume sur le haut de l'oreille droite n'est pas une invention du génie bureaucratique moderne : il y a trois mille ans qu'on a peint dans les monuments de Thèbes des scribes de divers ordres paperassant librement de leurs deux mains au moyen de ce secours emprunté à leurs oreilles. Le *schenti* était leur habillement habituel, courte tunique que l'on a réservée vraisemblablement pour l'intérieur; la *calasiris*, plus longue et plus ample, couvrait le schenti. Une peau de panthère jetée sur la tunique de lin caractérise spécialement les prêtres d'Osiris; elle était l'insigne

de cette classe de prêtres. D'autres se distinguaient par des pectoraux en forme de petit naos, renfermant le scarabée sacré, ou des images de divinités, la bari symbolique, les emblèmes de la vie, de la stabilité, et des figures d'animaux sacrés. De riches colliers à plusieurs rangs ajoutaient à l'éclat du costume des prêtres, des bagues ornaient leurs doigts, et leurs pieds étaient couverts et défendus par des chaussures en papyrus, ou bien en palmier, nommées *tabtebs*, ayant la forme de la plante des pieds et se terminant par de longues pointes recourbées, et attachées sur le cou-de-pied.

Les prêtres employaient dans toutes les cérémonies du culte divers ustensiles et instruments en matières variées, et nos musées renferment presque tous ceux dont les monuments nous montrent la figure. Les parfums offerts aux dieux étaient brûlés dans un *amschir*, ou encensoir en bronze, formé d'une coupe posée sur une main sortant d'une tige de lotus. Une tête d'épervier, ou d'un autre animal sacré, termine la poignée; le manche des amschirs était quelquefois en bois sculpté. Des coffrets de même matière, incrustés en ivoire ou en bois de couleurs variées, renfermaient les parfums; des cuillers en ivoire, en bois, en serpentine, en terre émaillée ou en pâte d'émail, servaient à les en extraire, et ces cuillers n'étaient point de formes muettes ou insignifiantes : l'imagination et la piété des Égyptiens animaient tout ce qu'elles produisaient; ces cuillers à parfums imitaient donc des bouquets, des boutons, des feuilles, des fleurs ou une corbeille de lotus; une femme cueillant les tiges de cette plante sacrée; et des animaux de divers ordres, tels que le chien, l'oie, ou une gazelle oryx. Les fouilles faites en Égypte nous ont aussi fait recouvrer quelques-uns des grands sceaux en bois qui servaient à marquer les bœufs-mondes reconnus propres à être offerts en sacrifice, sceaux dont se servaient les prêtres sphraghistes ou scribes des victimes. De plus petits sceaux en terre émaillée vaient à marquer les victimes de petite taille, telles que les oies veaux, etc. Des couteaux de fice, des tables et des vases à lil en pierres dures ou tendres, en terre cuite, mais également de sculptures ou de peinture voient aussi dans nos collection y remarque des autels de matiè de formes variées; enfin, des va crés en bronze ou en substanc turelles, espèce de grand seau à et destiné à porter l'eau du Nil les cérémonies religieuses.

Ces seaux, grands ou petits. d'ordinaire très-ornés. Le *Musée tien* du Louvre en possède u bronze, remarquable à la fois dimension et par les sculptures il est couvert. La panse est occup un tableau représentant un scribe d'Ammon et d'Osiris, n Chapochomis, fils de Psamméti recevant les honneurs funèbre lui sont rendus par son fils Pé prêtre d'Ammon, lequel offre l' à son père, lui fait une libation, cite pour lui une prière qui est à côté de cette scène en plusieurs d'écriture hiéroglyphique. Sur tres vans sacrés, le tableau repr seulement le personnage auque appartenu, rendant ses devoirs gieux aux divinités qui étaient particulier de ses dévotions.

A ces détails sur l'état social de la sacerdotale égyptienne et sur qu parties de ses priviléges, de ses d ou de ses fonctions nombreuses riées, il faudra ajouter encore, en présenter une idée moins i plète, tout ce qu'on sait sur les ques intimes du culte, des cérén et des sacrifices; le lecteur n pas privé de ces notions; l'ord sujets adopté pour cet écrit a qué leur place un peu plus loin la section relative à la religion tienne en général.

Il ne nous reste donc qu'à dir ques mots sur une question s agitée parmi les savants et qui semble aujourd'hui décidée par

ıge des monuments. Selon le
t d'Hérodote, il n'y eut point
pte de prêtresses; ainsi les fem-
' étaient exclues du sacerdoce.
ioins les cérémonies isiaques et
d'Isis, introduits dans le monde
ı, admettaient les femmes comme
ses, et quelques monuments de
onfirment cette première indica-
l est vrai qu'elle est recueillie
l'Égypte; mais l'inscription de
e, qui est toute de formule égyp-
, nomme expressément des fem-
rêtresses, telles que Pyrrha,
nplit les fonctions d'athlophore
eine Bérénice-Évergète; Aréia,
ore d'Aninoé Phitopator; en-
rène, prêtresse de la même
ırsinoé. D'autres actes du règne
agides en Égypte fournissent
tions absolument semblables et
ent des prêtresses des diverses
qui jouirent après leur mort
nneurs divins.

ı-t-on que l'inscription de Ro-
st de l'Égypte grecque et d'une
assez postérieure à Hérodote?
rs nous invoquerons les monu-
qui sont à la fois d'origine
enne pure et bien antérieurs aux
de l'historien grec. Telle est
èle du Musée royal du Louvre,
roi Thouthmosis III, de la
[e] dynastie, est suivi de la
sse Mouthétis, sa sœur ou sa
ui est qualifiée de *prêtresse* des
s Mouthis et Hathor, et qui fait
orations à la première de ces
livinités. Dans plusieurs autres
nents du même musée, les fem-
t les filles des prêtres portent
tres religieux qui pouvaient être
ıe chose de plus qu'une simple
cation sociale. Il fallait aussi que
es des prêtres eussent quelque
ıx privilèges de la caste à laquelle
appartenaient irrévocablement,
déesses avaient besoin aussi de
sses de divers ordres pour leur
e. Aussi voit-on que dans un ta-
funéraire Ténési, fille du prêtre
leil Osoroéris, prend la qualité
vante d'Amon-Ra, que sa mère,
e de ce prêtre, portait aussi. Dans un manuscrit également funéraire, on lit les prières pour Thaouaisis, autre servante d'Amon-Ra, titre religieux commun peut-être aux femmes et aux filles des prêtres, en attendant que, comme la fille ou la sœur du roi Thouthmosis, elles fussent employées effectivement au culte d'une déesse, qu'elles entrassent réellement dans le sacerdoce et obtinssent le titre et le rang de prêtresse. Ainsi, en la question présente, il est difficile d'accorder le témoignage des monuments antérieurs et postérieurs à Hérodote, avec l'assertion si positive de cet historien, d'après laquelle le sacerdoce en Égypte aurait été interdit aux femmes : les faits ici énumérés autorisent à croire le contraire. On sait aussi que, dans les familles royales et sacerdotales, les filles étaient vouées dès leur bas âge au culte des divinités; les reines prenaient le titre d'*épouses d'Ammon*, et la sépulture de plusieurs de ces reines ainsi qualifiées existe encore dans une vallée de Thèbes, non loin du Rhamesseum occidental. On est donc fortement induit à adopter une opinion contraire à celle d'Hérodote, et à croire que les femmes ne furent pas exclues du sacerdoce, qu'elles y parcouraient à divers titres une hiérarchie de fonctions variées qui les élevaient au rang et aux fonctions de prêtresses, soit des déesses, soit des reines divinisées.

Les dispositions générales de la constitution de la classe sacerdotale furent sans doute obligatoires pour les prêtresses, comme elles l'étaient pour les prêtres; l'objet que les statuts avaient principalement en vue, c'était la considération nécessaire à cette caste, véritable ordre religieux dans ses fonctions extérieures, mais réellement corps politique par son concours nécessaire dans les affaires principales de l'état, par son influence inévitable même dans les plus minimes, et surtout par sa constitution territoriale. La loi voulait lui faire cette considération en lui prescrivant la pratique de toutes les vertus; la piété envers les dieux et la patrie, l'accomplissement régulier de tous les devoirs religieux, la fidélité à

la loi et au prince, la bonne administration des affaires publiques, la science, la frugalité, la modestie, la retraite et la bienfaisance.

Ce que l'histoire rapporte de ces prêtres, Hérodote, qui a vécu familièrement avec eux pendant que l'Égypte était sous la domination des Perses, le confirme par son témoignage formel. « Du reste, ajoute-t-il, les prêtres jouissent, en retour de leurs nombreuses obligations, de beaucoup d'avantages. Ils n'ont aucun soin domestique, ni aucune dépense à faire; les mets consacrés leur servent de nourriture, et chaque jour on leur présente en abondance de la chair de bœuf et des oies. On leur fournit en outre du vin de raisin; mais il ne leur est pas permis de manger du poisson. Les Égyptiens ne sèment jamais des fèves dans leurs champs, et si quelques-unes y croissent naturellement, ils ne doivent les manger ni crues, même ni cuites; les prêtres ne peuvent en supporter la vue, et ils les considèrent comme un légume impur. »

Hérodote confirme aussi l'existence des divers colléges de prêtres, chaque divinité ayant le sien, qui était régi par un prêtre-chef ou grand-prêtre de collége, dignité également héréditaire comme tous les degrés du sacerdoce, sans en excepter le pontife suprême, chef de la hiérarchie religieuse, dont le centre était dans la capitale de l'empire et dans le temple de sa grande divinité, le temple d'Ammon à Thèbes. Ce pontife suprême était traité par sa caste à l'égal des rois, et le même temple, où l'autorité publique déposait la série chronologique des statues des souverains, recélait aussi la série chronologique des statues des grands-prêtres. Hécatée de Milet, qui visita l'Égypte avant Hérodote, se vantait devant les prêtres d'Ammon de sa généalogie qu'il attachait à un dieu par son seizième ancêtre; les prêtres se moquèrent de son origine divine à la seizième génération, en lui montrant plus de trois cents générations successives d'hommes, représentées par autant de statues de grands-prêtres déposées dans le temple par chaque pontife de son vivant. Plus tard, ils montrèrent 341 de ces statues à Hérodote, et en les lui comptant l'une après l'autre, commençant par l'image du grand-prêtre dernier mort, ils lui firent remarquer que chacun de ces personnages avait succédé à son père jusqu'au plus ancien.

Sans nous arrêter à discuter cette série de 341 générations d'hommes, dont la durée est estimée dans le récit d'Hérodote à 11,340 années, et pendant laquelle, disaient les Égyptiens à l'historien grec, le soleil s'était levé deux fois au point où il se couche d'ordinaire, et s'était couché deux fois au point où il se lève (phénomène bien ou mal observé, bien ou mal énoncé par les prêtres, bien ou mal compris par le voyageur, et que tant de savants modernes ont vainement tenté d'expliquer plausiblement), nous ferons remarquer, par occasion, et dans l'intérêt des recherches nouvelles que le rapport merveilleux des prêtres égyptiens ne manquera pas d'exciter encore, que l'estimation de la durée de ces générations, à raison de trois pour un siècle, est éminemment erronée, et qu'Hérodote, à qui elle paraît appartenir, a mal à propos appliqué à l'Orient une règle qui n'était bonne que pour la population de la Grèce et des autres contrées de l'Occident, là où généralement les hommes se marient vers l'âge de trente ans; et comme il en était autrement en Égypte, où la puberté et les mariages étaient bien plus hâtifs, l'estimation de la durée des 341 générations est exagérée dans Hérodote, et ce sera dans un intervalle moindre que celui de 11,340 années que se seront manifestés les phénomènes solaires, vraisemblablement inexplicables, qu'on a si inutilement cherché et qu'on cherchera encore à expliquer, d'après la relation d'Hérodote, peut-être même d'après l'élément nouveau que notre observation fournit à l'examen de cette antique tradition. Et pour ne rien omettre de ce qui peut être utile à cet examen,

peut-être à jamais oiseux et stérile, nous ajouterons que nos recherches sur des générations réellement historiques, certaines et nombreuses des monarques égyptiens, ont porté à 28 ans au plus la durée des générations humaines pour l'Égypte, ce qui donnerait au calcul d'Hérodote une exagération de près de 1800 ans. Mais il est peut-être plus raisonnable de ne voir dans ces chiffres et ces générations qu'un de ces nombres, en quelque sorte religieux, consacrés, du moins par la cosmogonie et les chroniques nationales, comme tels autres que la tradition nous a conservés, l'ancienne chronique entre autres qui, supputant les temps connus de l'Égypte, fixe la durée du règne des dieux et des rois à 36,525 ans, et ce nombre consiste exactement la durée de 25 périodes sothiaques de 1461 années chacune, temps de la révolution des deux années solaires, la vague et la fixe, et après lequel les deux années recommençaient le même jour. Si donc une idée semblable était entrée dans la supputation des 341 générations d'hommes dont les prêtres d'Égypte parlèrent si haut à Hécatée comme à Hérodote, on ne pourrait aujourd'hui la retrouver ni avec les nombres d'Hérodote, tels qu'ils nous sont parvenus, ni en portant la somme à 26 ans de plus, comme l'exigent les éléments mêmes de son calcul; et la plus grande approximation entre le nombre exprimé des générations et le nombre des périodes de 1461 ans, donnera les deux nombres 10,230 ans, somme de 341 générations à 30 années pour chacune, et 10,227 ans, somme de sept périodes de 1461 années.

Quelque oiseuses et stériles aussi que puissent être ces indications, il reste le fait principal que nous avons recueilli du récit d'Hérodote, qui a vu dans le temple d'Ammon à Thèbes le lieu où étaient conservées les statues colossales en bois, des grands-prêtres chefs de la hiérarchie sacerdotale en Égypte. Ces statues devaient recevoir au moins les mêmes honneurs que celles des ancêtres des autres familles considérables qui conservaient fidèlement les images de leurs aïeux. Érigées et consacrées au nom des lois, celles des grands-prêtres, placées à côté de celles des rois, étaient également d'imposants accessoires des annales publiques; on réunissait ainsi à l'effigie des rois la relation de leurs bonnes actions, car les prêtres étaient à la fois les dépositaires des archives et les écrivains des annales qui en étaient extraites. On sait ce que le judicieux Hérodote pensait de l'esprit et du caractère des Égyptiens, appliqués à la recherche des faits relatifs à leur propre histoire; « ils sont très-soigneux, dit-il, de conserver le souvenir des événements, et ils me paraissent de tous les peuples que j'ai connus, les plus instruits en faits historiques. »

Après cette dernière assertion d'Hérodote, qui a tant et tant questionné les prêtres égyptiens et sur leur propre histoire et sur celle des peuples étrangers à l'Égypte, on ne sera pas surpris qu'un si bon esprit, frappé à la fois de leur science et de l'antiquité de leurs annales, les ait aussi interrogés sur les faits les plus anciens et les plus mémorables de l'histoire de la Grèce. « J'ai cru, dit-il encore, devoir demander aux prêtres égyptiens leur opinion sur ce que les Grecs racontent de la guerre de Troie, et s'ils le regardent comme vrai ou comme controuvé. » Ils lui répondirent et sur le rapt d'Hélène et sur la prise de Troie, et sur le voyage de Ménélas en Égypte, des choses si positives et à la fois si conformes à l'ordre ordinaire des choses humaines, qu'Hérodote n'hésita pas à donner la préférence à la relation historique des prêtres sur la relation merveilleuse d'Homère; « il me semble, ajoute-t-il, qu'Homère n'a pas ignoré ces faits; mais comme ils ne s'accommodaient pas heureusement avec le plan de son épopée, il a adopté une autre version, en laissant apercevoir cependant qu'il était instruit de la narration égyptienne; » et cette réflexion si sensée est une preuve de plus de cette appli-

cation constante d'Hérodote à la recherche attentive de la vérité. Au souvenir des brillants et poétiques récits d'Homère, qui sont présents à l'esprit de tous nos lecteurs, ajoutons ici l'histoire de la destruction de Troie d'après les annales égyptiennes, et telle qu'Hérodote nous l'a transmise.

Pâris enleva Hélène de Sparte, et voulut la conduire à Troie; mais des vents contraires qui s'élevèrent pendant qu'il traversait la mer Égée le jetèrent dans celle d'Égypte. Ces vents ne s'étant pas calmés, ils le forcèrent d'aborder à la côte, et d'entrer dans le Nil par la bouche de Canope pour débarquer aux Tarrichées. Il y avait alors sur le rivage, comme il y exista de tout temps, un temple consacré à Hercule, avec droit d'asile. Un esclave, quel que fût son maître, qui s'y réfugiait et consentait à se donner au dieu en se laissant imprimer sur le corps une marque sacrée, y était à l'abri de toute poursuite; et ce droit d'asile, comme le temple, existaient encore du temps d'Hérodote.

Quelques domestiques de Pâris, instruits de ce privilége, abandonnèrent leur maître, et se réfugièrent dans le temple. Là, assis en suppliants, ils se déclarèrent les accusateurs de Pâris; et, dans le dessein de lui nuire, racontèrent en détail ce qui s'était passé à l'égard d'Hélène, et l'injure qu'il avait faite à Ménélas. Leur accusation et leurs plaintes furent entendues du prêtre du temple, chargé de la garde de la bouche de Canope, et dont le nom était Thonis. Informé de ces faits, le prêtre envoie, en toute diligence, un exprès pour informer le roi de l'arrivée d'un étranger, Troyen d'origine, qui vient de commettre en Grèce un grand forfait. Il a séduit la femme de son hôte et l'emmène avec lui; ses vaisseaux portent de grandes richesses: les vents l'ont forcé d'aborder en Egypte; doit-on le laisser tranquillement se rembarquer, ou bien lui reprendre tout ce qu'il emporte? Le roi répondit: « Emparez-vous de cet étranger accusé d'une si cruelle injure envers son hôte, et amenez-le devant moi, afin que je sache de lui-même ce qu'il peut alléguer en sa faveur? »

Thonis ayant reçu ces ordres, fit arrêter Pâris et retint ses vaisseaux; il le mena ensuite, avec Hélène, à Memphis, où l'on conduisit aussi toutes les richesses trouvées sur les vaisseaux, et même les domestiques qui s'étaient réfugiés dans le temple. Lorsque tous furent rendus à Memphis, le roi demanda à Pâris qui il était et d'où il venait. Le prince déclara, sans difficulté, sa naissance, le nom de sa patrie, et son voyage. Mais le roi ayant voulu savoir ensuite où il avait pris Hélène, il commença à hésiter dans ses réponses et à s'écarter de la vérité. Alors on fit paraître les suppliants d'Hercule, qui donnèrent tous les détails du crime. Enfin, le roi prononça ces paroles: « Si je ne me considérais pas comme mon premier devoir de ne jamais faire périr aucun des étrangers que les vents forcent d'aborder dans mes états, je vengerais sur toi, ô le plus scélérat des hommes! l'injure que tu as faite aux Grecs en commettant, au sein de l'hospitalité, un forfait aussi impie; je te punirais, toi qui, non content d'avoir profané le lit de ton hôte, lui dérobes sa femme séduite par tes ruses, et fuis encore, insatiable dans tes crimes, chargé des dépouilles de la maison qui t'a reçu. Cependant, comme avant tout il m'importe de n'avoir pas à me reprocher la mort d'un de mes hôtes, je me bornerai à t'empêcher d'emmener plus loin cette femme; et les richesses dont tu t'es emparé, je les garderai pour le Grec qui t'a donné l'hospitalité, et je les lui remettrai dès qu'il viendra lui-même les reprendre. Quant à toi, et à ceux qui montent tes vaisseaux, je vous donne trois jours pour sortir de mes états et gagner la haute mer. Si vous n'obéissez, je vous trairerai comme mes ennemis. » Pâris obéit au roi, et quitta l'Égypte; Hélène y fut retenue avec ses richesses.

Mais les Grecs, comme les prêtres égyptiens déclaraient le savoir d'après

une tradition venant de Ménélas lui-même, les Grecs, à la suite du rapt d'Hélène, assemblèrent une armée qui arriva dans la Teucride pour soutenir Ménélas; cette armée, après être débarquée, établit son camp, envoya des députés à Troie; Ménélas lui-même fut du nombre. Cette députation, reçue dans l'enceinte des murs de la ville, réclama Hélène, ainsi que toutes les richesses que Pâris avait dérobées et emportées avec lui, et demanda, en outre, vengeance de l'injure faite aux Grecs; mais les Troyens répondirent alors ce qu'ils ont *toujours soutenu depuis*, soit sous la foi du serment, soit dans leurs discours ordinaires, que ni Hélène, ni les richesses demandées ne se trouvaient en leur pouvoir; que ces trésors, et Hélène elle-même, étaient en Égypte, et qu'il serait injuste de les rendre responsables d'objets que le roi d'Égypte tenait en sa possession. Mais les Grecs, ajoutent les Égyptiens, ayant pris cette réponse pour une raillerie, firent le siége de la ville, finirent par la prendre; et après s'en être rendus les maîtres, comme ils n'y trouvèrent pas Hélène, forcés alors d'ajouter foi aux premières paroles des Troyens, ils renvoyèrent Ménélas en Égypte.

Ménélas s'y rendit donc; et après avoir remonté le Nil, il arriva dans Memphis, où il se fit connaître; il fut traité avec les plus grands honneurs, comme un hôte distingué, et on lui remit, avec Hélène qui n'avait point eu à se plaindre de son séjour en Égypte, les richesses qui lui appartenaient.

Les Égyptiens disaient ensuite que Ménélas, malgré tant de services, se rendit coupable d'un sacrilége, et que, poursuivi par les Égyptiens, il remonta précipitamment sur ses vaisseaux et s'enfuit en Libye. Les prêtres égyptiens ne savaient pas ce que Ménélas devint après cette fuite, mais ils assurèrent que tout ce qu'ils venaient de raconter au sujet des trésors d'Hélène, ils le savaient d'une manière certaine, soit par les recherches qu'ils avaient faites, soit comme des événements qui avaient eu lieu dans leur propre pays.

Et pourquoi auraient-ils ignoré les Grecs, Troie et le bruit de la destruction de l'empire de Priam, quand à cette même époque la renommée des Égyptiens, de leurs armes, de leur civilisation, avait pénétré dans toutes les parties de l'Asie; quand leur puissance, assez révélée par leurs richesses et la magnificence de leurs monuments, était si intéressée à fréquenter tout le bassin oriental de la mer intérieure et l'Archipel, qui n'en est qu'un appendice. L'active mais discrète curiosité des Égyptiens leur avait appris les nations voisines, leur puissance et leurs intérêts, et jusqu'à leur physionomie? Dans les tableaux emblématiques qui décorent les tombeaux de leurs rois, ils ont habituellement représenté, avec une bien remarquable précision, les habitants de l'Égypte et ceux des contrées voisines; le dieu Horus, le pasteur des peuples, marche à leur tête; les Occidentaux y figurent après les Asiatiques, et les Ioniens y sont nominativement mentionnés.

C'est un Ionien que représente la figure 6 de notre planche 11; c'est une famille absolument grecque de physionomie et de costume que reproduit une précieuse peinture, encore existante dans un des tombeaux de Beni-Hassan, où l'on voit une femme, couverte d'une tunique, poussant devant elle un âne qui porte deux jeunes enfants dans des paniers, et sous la protection d'un homme habillé de la chlamyde grecque, et tenant d'une main l'antique lyre grecque à trois cordes, et de l'autre un bâton. Tout ceci est grec, puisqu'il est écrit au-dessus, en signes alphabétiques, *Iouni*, Ioniens; et ces figures de Grecs, peintes exactement par les Égyptiens, remontent incontestablement à plus de quatre cents ans au-delà du temps des aventures d'Hélène et des malheurs de la famille de Priam.

Hérodote savait sans doute aussi bien que nous les antiquités de la Grèce et celles de l'Égypte; on ne doit pas être surpris de la confiance qu'il

accorde à la narration égyptienne; et cherchant jusque dans Homère les faits les plus propres à la justifier, il rappelle que ce poëte convient que Pâris, forcé par les vents d'errer en divers lieux, aborda avec Hélène à Sidon, en Phénicie, limitrophe de l'Égypte; qu'il en emporta des toiles peintes de diverses couleurs, précieux ouvrages des femmes de cette industrieuse cité; qu'Hélène possédait plusieurs remèdes utiles que lui avait appris la femme du prêtre Thonis, de Canope, le même dont les Égyptiens disaient le nom à Hérodote; enfin que Ménélas avouait à Télémaque que les dieux l'avaient retenu long-temps en Égypte. Dans tous ces passages, dit Hérodote, Homère manifeste qu'il avait connaissance des courses de Pâris et de son débarquement en Égypte; et si, continuait-il, Hélène avait été en effet dans Troie quand les Grecs menaçaient la ville, certainement elle leur aurait été rendue avec ou sans le consentement de Pâris; car comment croire Priam et ses parents assez insensés pour mettre en danger leur existence, celle de leur famille et de la ville entière, afin de favoriser les crimes de Pâris? Après même une telle résolution, si elle avait été prise d'abord, auraient-ils persisté quand tant d'illustres Troyens, tant d'enfants même de Priam succombaient sous le fer des Grecs? Comment aussi expliquer la détermination d'Hector, héritier de l'empire, se sacrifiant à la défense d'un frère coupable et auteur de tant de maux? Les Troyens eux-mêmes s'y seraient unanimement soustraits en rendant Hélène, s'ils l'avaient pu; mais elle avait été retenue en Égypte, et l'obstination des Grecs à ne pas le croire ne put être que l'ouvrage des dieux; ils voulaient manifester aux hommes que les grands crimes attirent toujours les grandes vengeances. D'après ces précieuses traditions historiques, Hérodote aurait donc recueilli en Égypte l'histoire de Troie; et Homère, qui l'avait aussi connue, en avait composé une épopée : son génie en créa tout le merveilleux, et en fit un ouvrage peut-être sans mod[illegible] certainement sans rival. Du re[illegible] faudrait nier tous les rapports [illegible] gypte avec la Grèce dans les [illegible] primitifs de ses annales, et les [illegible] eux-mêmes les ont assez recon[illegible] proclamés, pour refuser aux [illegible] égyptiens toute notion certai[illegible] l'histoire des Grecs, leurs élèv[illegible] Grecs eux-mêmes nous ont [illegible] qu'Homère vit et connut l'Égy[illegible] conféra avec ses prêtres, dépos[illegible] des sciences et des archives hum[illegible] Mille fois Hérodote révèle le[illegible] prunts de toute nature que leur [illegible] les Grecs.

Au contraire, dit encore Hér[illegible] les Égyptiens n'ont adopté aucu[illegible] institutions des Grecs; et s'il e[illegible] Chemmis, dans le nome de T[illegible] un temple consacré à Persée, [illegible] Danaé, et en l'honneur de ce [illegible] des jeux gymniques, c'est par[illegible] Persée descendait de Danaüs [illegible] Lyncée, habitants de Chemm[illegible] qui avaient autrefois passé en [illegible] Les prêtres égyptiens connais[illegible] très-bien l'histoire des premier[illegible] losophes de la Grèce, et des [illegible] tions sur leur séjour et sur leu[illegible] cherches en Égypte y étaient so[illegible] sement conservées. Ces prêtres [illegible] maient que c'est à eux-mêmes qu'O[illegible] avait emprunté les mystères qu[illegible] stitua en l'honneur de Bacchus [illegible] Cérès, qui n'étaient que l'Osi[illegible] l'Isis de l'Égypte, et que sa fab[illegible] enfers n'était qu'une parodie d[illegible] rémonies funéraires qu'il avait v[illegible] tiquer par les Égyptiens. Il s'en [illegible] vait même parmi eux qui affirn[illegible] qu'Orphée et Amphion étaient n[illegible] le bord du Nil. Les vers d'H[illegible] abondent en idées égyptienne[illegible] vesties. Pythagore apprit en [illegible] tout ce qu'il parvint à savoir[illegible] sut beaucoup de choses très-pos[illegible] et quelques-unes qui l'étaient [illegible] moins. Ses préceptes sur les [illegible] cipes de la philosophie naturel[illegible] doctrine des nombres, ses my[illegible] sur la science, sur la morale, s[illegible] rigine du monde, ses symboles [illegible] énigmes, tout est égyptien da[illegible]

e des prêtres de l'Égypte, si dis-
ué d'ailleurs, et si chéri par ses
tres, dont le plus illustre fut l'ar-
rophète Sonchès. Solon, Thalès de
t apprirent d'eux aussi tout ce
s enseignèrent à la Grèce. Nous
aissons les maîtres égyptiens du di-
laton; Proclus nomme comme tels
séïth, Ochaaps d'Héliopolis, Éty-
de Sébennytus : l'histoire nomme
e Sechnouphis d'Héliopolis. On
ra à Strabon le collége où Eu-
et Platon avaient étudié à Hélio-
et je ne sais quel prêtre de
de ces villes savantes lui répétait
nefois : « O Platon! Platon! vous
les Grecs, vous n'êtes que des
nts! »
doxe reçut aussi à Héliopolis les
s du prêtre Conuphis; et bien
es Grecs s'instruisirent à la
école : Eudoxe et Platon étaient
nsemble en Égypte; on montra
abon la maison qu'ils avaient
ie, et on lui dit que ces deux
ophes avaient passé jusqu'à treize
s dans cette ville célèbre par
ollége sacerdotal; qu'ils y avaient
dans le commerce habituel des
es; qu'à force de temps et de
nances, ils obtinrent enfin de
ctes ministres de la science et
divinité, très-instruits en astro-
e, mais d'habitude très-mysté-
et peu communicatifs, la con-
nce de quelques théorèmes; mais
es prêtres leur cachèrent la plus
e partie de ce qu'ils savaient,
ment la méthode des intercala-
qui donnaient à l'année civile
urée égale à la révolution so-
intercalation ignorée des Grecs,
Strabon, ainsi que bien d'au-
hoses, jusqu'à ce que des astro-
s (modernes au siècle du voya-
l'eussent connue au moyen des
tions en langue grecque des mé-
s rédigés par les prêtres égyp-
mémoires où les astronomes
ent encore de son temps, ainsi
ans les écrits des Chaldéens. Pla-
: Eudoxe furent donc redevables
e persévérance que leur donnait
dent désir de savoir, des communications qu'ils arrachèrent à la réserve habituelle des prêtres égyptiens. Ils ne révélaient pas leurs mystères à toute sorte de personnes, dit Clément d'Alexandrie; ils ne portaient pas les choses divines à la connaissance des profanes, mais seulement des personnages destinés au trône, et de ceux d'entre les prêtres qui étaient les plus distingués par la naissance, l'éducation ou la science. Et Fourier, dans cet écrit si justement admiré, où Fontane trouvait, avec tant de raison, la grace d'Athènes réunie à la sagesse de l'Égypte, a résumé toutes ces pensées de l'antiquité sur la puissance du sacerdoce dans l'Égypte, quand il a dit que sa religion, unie à l'étude des phénomènes naturels, était en même temps intellectuelle et physique, qu'elle ne révélait qu'à quelques esprits sages les principes abstraits de la morale, et les offrait à tous sous des formes sensibles. La Grèce ne comprit peut-être pas complétement ces deux parties de cet admirable système, si approprié à l'insuffisance ordinaire de l'intelligence humaine, et qui, par la forme ou par le fond, inspire invinciblement aux esprits de tout ordre les pratiques ou les convictions, les actions et les pensées les plus utiles à l'ordre social et au bonheur de l'homme.

De tous les élèves des doctrines égyptiennes, le plus célèbre est Moïse, le législateur des Hébreux. On connaît les merveilles de sa naissance et de son éducation. Protégé par la fille du roi d'Égypte, élevé dans le palais du souverain, au sein des magnificences d'un grand empire, «il fut instruit dans toute la sagesse des Égyptiens, et devint puissant en paroles et en œuvres.» Les autorités ne manquent pas sur la véracité de l'histoire de Moïse, même dans l'antiquité profane. Strabon le considère comme un prêtre égyptien qui, voulant bannir les animaux vivants des cérémonies religieuses, essaya de changer les formes du culte public. Justin disait que Moïse avait reçu de la nature les plus rares qualités, et, comme son ancêtre Joseph, le don d'ex-

pliquer les songes et de faire des prodiges, étant également instruit dans la science humaine et les secrets des dieux. On prête à Manéthon un jugement fort sévère sur Moïse : on lui fait dire qu'une populace lépreuse et misérable, condamnée aux plus vils comme aux plus pénibles travaux, à creuser des canaux, à élever des chaussées, fut enfermée dans l'enceinte d'Aouaris, construite quelques siècles avant par les Pasteurs, et que, désireux de se soustraire à un honteux esclavage, ils élurent pour chef un prêtre d'Héliopolis, nommé Osarsiph, qui leur donna un culte nouveau, et, changeant de nom, prit celui de Moïse. Diodore de Sicile rangea néanmoins le législateur des Hébreux parmi les hommes d'une prudence consommée, d'un courage à toute épreuve, et qui, chef d'une peuplade étrangère à l'Égypte, où elle était esclave, l'en fit sortir, la conduisit dans le désert voisin, lui donna des lois, secondé par le concours des hommes les plus capables, qu'il institua à la fois prêtres et magistrats, conservant pour lui-même l'autorité suprême, dont il était digne par sa science, comme par son caractère. Lorsque l'âge était venu, il avait, en effet, étudié dans les colléges sacerdotaux de l'Égypte, et des maîtres les plus distingués, dit Clément d'Alexandrie, l'arithmétique et la géométrie, le rhythme et l'harmonie, la médecine et la musique. Moïse s'adonna en outre à l'étude de cette partie de la science qui s'exprime par des symboles et les signes hiéroglyphiques, ce qui ne peut laisser dans l'esprit d'autre idée que la connaissance de la partie symbolique de l'écriture sacrée des Égyptiens; et saint Justin, martyr, autorise en effet cette interprétation des paroles de Clément d'Alexandrie, qui écrivit deux siècles après Justin. Celui-ci, dans ses Questions aux orthodoxes, se demande « Pourquoi Moïse, s'il a été instruit dans toute la science égyptienne, ne s'est pas adonné à l'astronomie, à la géométrie, à l'astrologie et aux autres études analogues; à quoi il fait cette réponse : Moïse ne s'occupa qu science la plus élevée, car l'a: mie, l'astrologie et la géométr sèrent chez les Égyptiens po études vulgaires et peu relevé attachait, au contraire, un grai aux études hiéroglyphiques, q enseignait dans les sanctuaire: au premier venu du vulgaire, des gens choisis et excellents. » il était de tradition écrite dans quité, que Moïse avait reçu ur cation toute royale, qu'il fut à prophète, législateur, militaire tique et philosophe, tout ce « nécessaire pour être roi, dis anciens; et l'on sait avec quel tages il lutta plus tard de mer et de miracles contre les *sages enchanteurs* du Pharaon, de voulait obtenir la délivrance frères d'Israël. Il battit les Ég avec leurs propres sciences, et nommée est restée attachée à u plus mémorables époques de l'h des nations orientales.

Tous ces hommes illustres de quité, qui influèrent si direct sur leur siècle et sur leur pays struisirent en Égypte; ils sont l'ordre des progrès de la philos les glorieux intermédiaires en premiers instituteurs de l'hom ceux qui, dans les temps mod ont abaissé par d'immortels ef les dernières barrières devant l ligence humaine. L'Europe ci profite encore des connaissance l'Égypte transmit à tant de n anciennes, et dont la caste sacer fut si long-temps la dépositaire et toute-puissante.

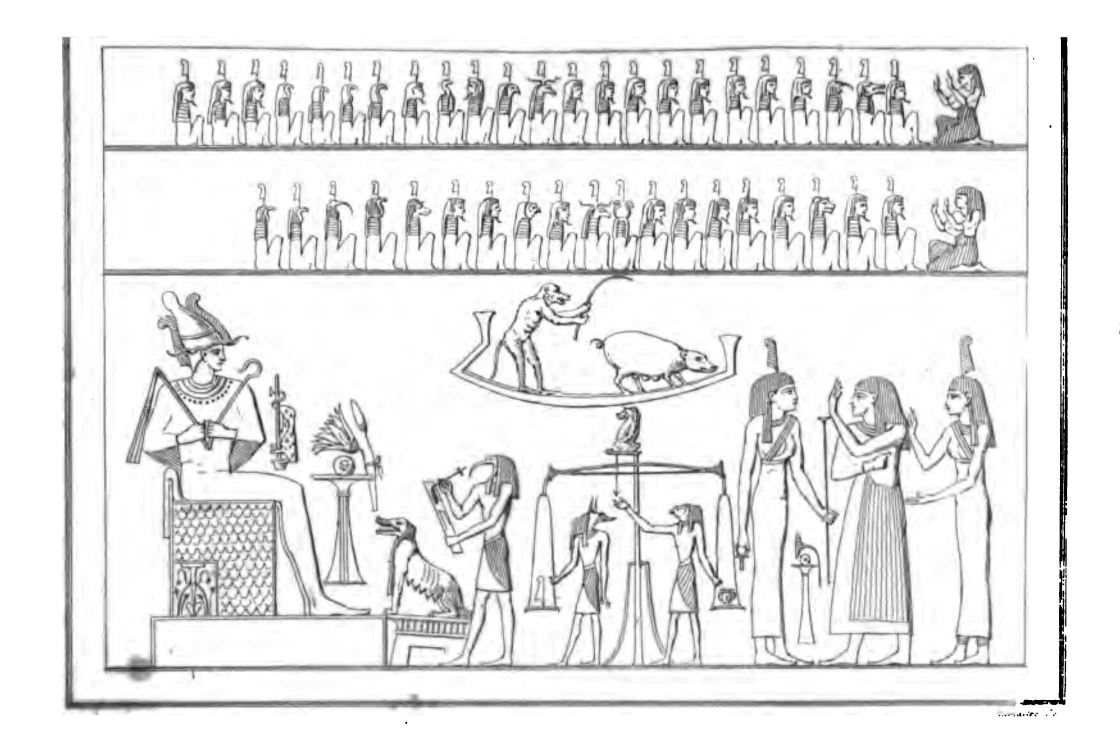
S'il était en effet nécessaire c ter quelques considérations nou à tous les faits qui nous ré hautement cette puissance infi la caste sacerdotale en Égypt constante influence sur les mœu les lois, sur les coutumes pub ou les habitudes domestiques, précieux appui qu'en retirait l rité royale pour maintenir les ples dans l'amour de l'ordre et l' sance, il nous suffirait de ra

Alphabet Égyptien de Champollion le Jeune

S. Grecs	Signes Démotiques	Signes Hiéroglyfiques.
Α		
Β		
Γ		
Δ		
Ε		
Ζ		
Θ		
Η		
Ι		
Κ		
Λ		
Μ		
Ν		
Ξ		
Ο		
Π		
Ρ		
Σ		
Σ		
Τ		
Υ		
Φ		
Χ		
Ψ		
Ω		
ΤΟ —	ΔΟ	

Aegyptisches Alphabet.

Египетская азбука.



Seelengericht. — Jugement de l'Ame. — Душевный приговоръ

tte même caste avait de longue
préparé et habitué la population
e influence, sans doute par la
ie des plus rares vertus et par
'usion des biens les plus utiles
mme policé, mais surtout en
nant dans tous les esprits, en
élant oralement aux plus sages,
exprimant sous des formes sen-
aux yeux des plus bornés, les
tes d'une morale épurée, source
; les dogmes salutaires et con-
, et qui proclamait l'unité de
l'immortalité de l'ame, les
et les récompenses d'une autre

: croyance qui mêlait sans cesse
: avec le ciel, et l'homme avec
ans les mystères d'une religion
puisait à la fois les plus utiles
es d'hygiène publique, et la rè-
nobles actions et des vertueuses
:, était empreinte dans tous les
écrite dans tous les livres, expri-
urativement sur les monuments
. On ne pourrait, sans errer,
:er à l'Égypte ces sublimes ré-
de sa longue étude de l'homme
'univers. Ce fut en Égypte, dit
ivain chrétien du premier siè-
r'Homère et Platon apprirent
me de l'unité de Dieu; et un
savant père grec ajoute que
dogme, celui de l'immortalité
ie, a passé de l'Égypte chez les
que Platon l'apprit de Pytha-
:t beaucoup d'autres de Platon.
nsmigrations successives de l'a-
arée de l'homme qu'elle a animé
terre, idée propre à l'Égypte
primitives institutions, ne fut
tableau des épreuves que cette
émanation avait à subir afin
er à l'infinie perfection, qui de-
re le but constant de ses ver-
efforts. La prévoyance qui ca-
sa la population égyptienne nous
mis le tableau complet de ces
es redoutables, dans le *rituel* des
nies imposantes que prescri-
code des lois religieuses pour
gues et difficiles épreuves.
ableau est généralement connu
nom de *Rituel funéraire;* les

copies originales n'en sont point rares, mais il n'en existe qu'un très-petit nombre de complètes. Écrites en signes hiéroglyphiques ou en signes hiératiques, ces copies sont également reconnaissables à une suite de scènes qui sont peintes au haut des colonnes ou pages du manuscrit, et qui nous montrent un personnage de forme humaine comparaissant successivement en la présence d'un assez grand nombre de divinités auxquelles il fait des offrandres ou adresse des supplications. On voit parfois, mêlé avec les pages d'écriture, un tableau d'agriculture, où le même personnage laboure, sème et moissonne dans des scènes variées; enfin la deuxième partie du livre est terminée par un autre grand tableau, où un assez grand nombre de personnages occupent la scène : c'est la représentation du jugement même de l'ame, c'est le sujet reproduit sur notre *planche* 20.

Ce rituel funéraire, quand il est complet, est composé de trois parties; on en connaît plusieurs exemplaires, tous en rouleau, et qui n'ont pas moins de 30 à 40 pieds de longueur, sur un à deux pieds de hauteur. Le titre général de l'ouvrage est celui-ci: *Livre des Manifestations à la Lumière.* Dans les temps de la splendeur de l'empire égyptien, on en plaçait auprès de chaque corps embaumé une copie plus ou moins complète, plus ou moins soignée, selon la qualité du personnage, soit la première et la deuxième subdivision, soit la deuxième et la troisième, ou enfin quelques chapitres seulement, ce qui arriva surtout dans les momies les moins anciennes. Cet ouvrage religieux, qu'on peut assimiler à nos livres de prières appelés *Heures*, et dont on met aussi un exemplaire dans la bière chrétienne, est un recueil très-étendu des formules relatives à l'embaumement, au transport des morts dans les hypogées, et il contient une foule de prières adressées a toutes les divinités qui pouvaient décider du sort de l'ame, soit dans l'enfer, où elle était jugée, soit dans les régions mystiques qu'elle

devait habiter avant de recommencer le cours de ses transmigrations. Un des rituels en caractères hiéroglyphiques, du Musée royal du Louvre, est un extrait des diverses parties du *Livre des Manifestations à la Lumière;* il est orné de peintures coloriées avec beaucoup de soin, et il appartient à la momie d'un prêtre grammate, ou secrétaire de justice, nommé Névoten.

La grande scène initiale représente ce magistrat, vêtu de blanc, suivi de sa mère Amenhem-hèb, et de sa sœur Hnisannoub, faisant les offrandes au dieu Osiris, assis sur un trône dans un naos richement décoré. Le texte qui suit ce tableau religieux est extrait de la première partie du rituel, et contient les prières relatives au transport de la momie du défunt dans l'hypogée de sa famille, cérémonie retracée avec détail dans la longue vignette placée au-dessus du texte. On voit, au centre de cette composition, la momie de Névoten, étendue sur le lit funèbre placé dans une barque portée sur un traîneau que tirent quatre bœufs. La mère du défunt, Amenhem-hèb, les cheveux épars et la tunique souillée en signe de deuil, pleure sur la momie de son fils. Deux femmes, figurant les déesses Nephthys et Isis, vêtues de rouge, veillent à la tête et aux pieds du mort. A côté de la barque funèbre est un prêtre d'Osiris, reconnaissable à la peau de panthère qui le couvre, ainsi qu'à l'encensoir et au vase à libation qu'il porte dans ses mains. Quatre hommes conduisent sur un second traîneau un grand coffre noir, en forme de naos, renfermant les vases funéraires qui contiennent les viscères et les intestins du défunt, embaumés séparément.

Le dieu Anubis, à tête de schacal, prend possession de ce coffre funéraire que suivent immédiatement les parentes du mort, échevelées, vêtues de tuniques souillées de cendre ou de poussière. A la suite de ces femmes qui se lamentent, comme l'indique la position de leurs bras, viennent les parents ou les amis de Névoten, en habit de deuil, et tenant ton dans leurs mains. I nière partie de cette curie près d'un amas d'offranc genres, on remarque la funt disant le dernier ad mie de son fils. Le pr accomplit les dernières cé la momie dressée devan l'hypogée, ou catacombe (La porte en est ouverte, nateur a tracé au-dessous l de l'hypogée. Un long esc à une porte peinte en jau entrée dans une premièr voient un autel et un f seconde porte conduit à qui communique à la g dans laquelle est une est la momie du mort. Une rallèle à cette grande sall les coffrets et les offrande

Dans les quinze petit peintes qui suivent, on vo vêtu de blanc, adorer su les génies des huit région les génies de l'Orient, les crés Bennou et Ghengh d'Atmou sous la forme le dieu Phtha dans son divers animaux et emblè Les autres vignettes sont divinités qui président à ment des corps. Au-desso vignette est placé le texte porte directement. Dans manuscrit, le défunt Né Osiris, suivi d'Anubis et rèdres; il se présente ens suppliant dans le palais de sont les images des quarant des morts. Plus loin il a dans un naos au milieu d devant le dieu est la b peser la conduite des ame d'autruche, emblème de et le Cerbère égyptien. Le voten est ensuite admis d de la vérité, où est l'arche du soleil. Il navigue bientô accompagné de sa femme hèb, dans un vaisseau à autre tableau représente contemplant le vaisseau s

. Le texte qui suit immédiate- ; cette scène est relatif aux divi- qui président à la conservation ivers membres du corps humain. duction d'un texte analogue est age 105 ci-dessus.

autre manuscrit hiéroglyphique que l'extrait des trois parties du rituel funéraire, orné de pein- relatives aux divers textes. On arque successivement le défunt oumosis, prêtre d'Ammon dans hiérogrammate du temple de la Mouthis-Bouto, membre du des hiérogrammates de Thèbes, une libation et offrant l'encens à Phré-Atmou, seigneur du temple; à Osiris Pethempamen- surnommé Onnofris, modéra- es vivants; à Isis, grand'mère , et à Nephthys, déesse adelphe, portent les légendes hiérogly- s tracées au-dessus des person- le la première scène; Khonsou- adorant les emblèmes de la re des morts; le même person- labourant et coupant la mois- ns les Champs-Élysées, au mi- s ames pures; le défunt sup- à l'entrée de leur palais, dont es sont ouvertes, les quarante- ges des ames dans l'Amenthi; , présentant des offrandes de huit des gardiens du palais , à têtes de rat et d'uræus ; le même, adorant les quatre es morts, précédés des attri- siris, le thyrse, la peau de et la coupe; le même, arri- assin mystique de feu liquide, ords duquel sont quatre cyno-

nière scène représente la mo- honsoumosis, couchée sur le re, au-dessous duquel sont e vases funéraires. L'ame du lane au-dessus du corps em- Plus haut sont les déesses Isis hys devant une table chargée les funéraires.

oisième manuscrit, mais en s hiératiques, est un rituel fu- peu près complet, écrit par belle main, orné de tableaux et de vignettes dessinés en noir, avec une finesse et une pureté de trait admirables. Ce rouleau est de l'espèce de papyrus nommée royale, la plus précieuse de toutes; aussi est-il beaucoup moins foncé, et a-t-il conservé plus de souplesse que les autres rouleaux découverts jusqu'ici dans les catacombes égyptiennes.

Un autre manuscrit hiératique n'est qu'une feuille de papyrus contenant les premières formules de la prière pour les morts, intitulée : *Tascho-Mah-Snau*, par laquelle on supplie « Hathôr, déesse de la contrée occi- « dentale, de faire prospérer le nom « de Soter, fils de Baphor, le jour et « la nuit; d'assurer à ce défunt une « place dans la demeure céleste, afin « que son nom germe dans le ciel par « le dieu Phré (le soleil), et dans le « monde physique par le dieu Sèv « (Saturne); de faire enfin que ce « nom soit agréable à Osiris, seigneur « de l'occident, et à toutes les puis- « sances de l'Amenthès, maintenant « et à toujours. » Ce manuscrit est de l'époque romaine en Égypte.

D'autres papyrus, également funéraires, abondent en *tableaux symboliques*, dans lesquels sont figurés les formes emblématiques et les attributs de différentes divinités, et principalement ceux du soleil et d'Osiris. On y remarque 1° le défunt adressant une prière au dieu de la lumière venant du ciel, dont les yeux illuminent le monde matériel et dissipent les ténèbres de la nuit, etc. : dans le tableau qui suit cette prière, on a figuré des ames et des hommes adorant un disque lumineux; 2° prière à Phré, dieu grand, manifesté dans les deux firmaments, et symboles des deux formes de cette divinité; 3° prière aux dieux Phré et Thôth, autre symbole de Phré; 4° prière à la déesse Netphé, la grand'mère des dieux, pour qu'elle accorde à l'Égyptien Amenhem la contemplation du disque de la lumière dans toute sa splendeur; le tableau représente la déesse Netphté, dont le corps couvert d'étoiles se recourbe comme pour circonscrire l'espace; c'est

le ciel personnifié : le dieu Sôou, l'une des formes de Knèph ou le Démiurge, placé entre l'orient et l'occident, personnifiés sous l'apparence de deux femmes, élève, dans l'espace circonscrit par le ciel (Netphé), le vaisseau du soleil, dont il semble ainsi déterminer le cours; 5° prières à Osiris, seigneur de la région de stabilité. Les emblèmes de ce dieu, ainsi que Thôth ibiocéphale, sont renfermés dans un cercle formé par le serpent qui se mord la queue, emblème de l'éternité; 6° prière à toutes les divinités qui président aux régions habitées par les ames, représentées symboliquement dans le grand tableau suivant; 7° à 10° courtes invocations aux dieux Osiris, Nofré-Atmou, et à la vache sacrée d'Hathôr.

Enfin, un autre manuscrit hiéroglyphique, colorié, est entièrement formé de tableaux symboliques relatifs au système psychologique des Égyptiens. On y a représenté les divers états de l'ame, ainsi que les divinités qui présidaient à ses transmigrations. Ce papyrus appartenait à la momie d'une femme nommée Tetchonsis.

Malgré l'analogie des sujets de ces manuscrits, on remarque toutefois quelques diversités dans le nombre et l'ordre des scènes, diversités déterminées très-vraisemblablement par celle des qualités ou du rang du personnage pour lequel le manuscrit fut dessiné, et les plus complets comme les plus beaux appartenaient nécessairement aux membres de la caste sacerdotale, à la classe spécialement chargée du service des dieux et des choses sacrées. Ce qu'il y a d'uniforme dans tous les rituels, c'est la scène finale de la seconde subdivision de l'ouvrage, qui est aussi celle de la fin de la vie, uniforme aussi pour tous, et telle qu'elle est représentée sur notre *pl.* 20.

Après les divers pèlerinages de l'ame du défunt dans les régions nombreuses qu'elle doit visiter, elle arrive enfin dans l'*Amenthi*, l'enfer, où elle va subir son jugement. La scène qui le représente offre à nos regards la partie la plus curieuse de la croyan gieuse des Égyptiens. L'hiéı mate, dans la composition de singulier, a su donner un co idées les plus métaphysiques, y trouvons la preuve évident dogme de l'immortalité de l' celui des récompenses et des dans une autre vie furent les ments principaux de la relig anciens Égyptiens. Il est nat effet de retrouver ces grands p de la morale chez un peuple d tiquité tout entière a célébr gesse. L'Écriture sainte elle-m dédaigne pas de la rappeler qu'elle condamne en même te formes matérielles sous lesque gypte trouva bon de voiler s trines.

Cette scène se trouve d'ord la fin de la seconde section d funéraire entier, mais sert de sion à tous les rituels abrég présente la *Psychostasie*, c'e le jugement que, selon les d égyptiennes, devait subir l'a morts en quittant le corps dans la région inférieure de l *thi*, où l'on examinait sévère où l'on *pesait* ses actions durai sur la terre. L'édifice où la passe est le prétoire même menthi, le palais du juge supr ames. On distingue à gauch scène le dieu lui-même assis trône. Il est caractérisé par u fure particulière, formée de tie supérieure du *pschent* (u royale), ceinte d'un large dia unie au disque du soleil et au de bouc, emblèmes de la lumiè la faculté génératrice. Le di dans ses mains un fouet et u tre recourbé en forme de soit pour exprimer le pouvoi ter le mouvement des choses ralentir, soit par allusion de la région infernale à laq dieu préside, c'est-à-dire l'A qui attire les ames de tous les et qu'on croyait les relancer monde; ce dieu est Osiris, di bienfaisant, seigneur de la v

médiateur éternel, président gion inférieure, et roi divin. retrouvons donc là le souve- l'enfer égyptien, Osiris, divi- Hérodote, Diodore de Sicile et ie regardaient unanimement le type primitif du Dionysos ıus des Grecs et des Romains. n de ces classiques est pleine- ıfirmée par le groupe emblé- placé en face du dieu et dans lle même. Un grand nombre us montrent clairement dans e un vase d'où sort un thyrse, st liée par des bandelettes une panthère. Ainsi ces principaux s de Bacchus sont constam- gurés auprès d'Osiris, et on ut l'origine égyptienne de la grecque, le culte égyptien ns aucun doute antérieur au ic. Toutefois les Grecs adop- ivinité égyptienne, en restrei- singulièrement les attribu- le même Phtha, le ministre it du dieu supérieur et orga- du monde physique, devint ient le forgeron Héphaïstos, . Osiris, le principe humide de, ne fut ainsi pour les Grecs, ins dans la croyance populaire, ıventeur de la vigne, le dieu et le pin fut ajouté au thyrse. nt la sainte habitation du dieu ıenthi est un autel chargé d'of- , telles que des pains, des vian- verses, des grenades et des le lotus ; et ce lotus est le sym- ı monde matériel.

oisinage du séjour du suprême l'Amenthi est annoncé par un al sur lequel se repose un ani- onstrueux, mais dont les formes i déterminées, qu'on ne peut y naître un hippopotame mélangé codile : c'est le cerbère égyptien. 'est l'hippopotame femelle, qui, les tableaux astronomiques de s et d'Esnéh, occupe dans le tême la place que les Grecs ont e à la grande Ourse. Cette con- ion était nommé le *Chien de* n par les Égyptiens, et sa pré- dans l'Amenthi (l'enfer) ne laisse pas douter que cet animal ne soit le type du chien Cerbère, qui, selon les mythes grecs, gardait l'en- trée du palais d'Adès. La légende égyp- tienne le nomme Oms, et le qualifie de recteur de la région inférieure.

A l'autre extrémité de cette scène (à droite), on remarque un groupe de trois personnages, c'est-à-dire une femme qui, la tête surmontée d'une plume, présente une personne vêtue à la manière ordinaire des Égyptiennes, à une déesse caractérisée par un sceptre et par l'emblème de la vie céleste (la croix ansée) qu'elle tient dans sa main droite. C'est l'ame d'une défunte sous les formes corporelles, conduite par les deux déesses *Vérité* et *Justice* devant le grand juge des morts.

Thméï, fille du Soleil, fut la compagne habituelle d'Osiris dans l'Amenthi ; elle représente le personnage analogue à la Perséphonè des Grecs et à la Proserpine des Latins ; ses fonctions sont de recevoir les ames des morts à l'entrée de l'Amenthi, et elle semble les rassurer et exciter leur confiance, pendant qu'on examine leur conduite sur la terre. Elle est en outre la présidente des quarante-deux juges, ou plutôt quarante-deux jurés votants qui ont le droit d'assister au jugement des ames, aux assises infernales, et qui occupent, sur deux lignes, le haut de la scène.

L'antiquité grecque parle de ces juges auxquels les Égyptiens soumettaient les personnes de toutes les classes de la nation avant de permettre que leur dépouille mortelle fût déposée dans le tombeau des ancêtres. Certains juges inexorables examinaient en présence du peuple la conduite tenue par le mort avec ses concitoyens, et ils refusaient à son corps une place dans la catacombe, s'il n'avait pas religieusement rempli ses devoirs envers les dieux et envers les hommes. Cette coutume, éminemment morale, produisait d'autant plus d'effet sur les mœurs publiques, qu'elle s'appliquait aux rois mêmes. Les sculptures des temples et des palais qu'on voit encore dans les ruines de Thebes, constatent

suffisamment que les noms de quelques Pharaons furent proscrits par ces mêmes juges suprêmes.

Ainsi les Égyptiens imitaient sur la terre, à l'égard du corps, ce qu'ils croyaient, selon leurs doctrines religieuses, être pratiqué à l'égard des ames dans l'enfer, l'Amenthi, où elles passaient après leur séparation du corps. La dernière scène des papyrus représente donc cette épreuve finale, la plus complète de toutes, puisqu'elle exige de l'ame un compte général des motifs de ses actions, et en tout la plus redoutable, puisque les juges sont les dieux mêmes, les êtres supérieurs, ceux à qui tout est connu jusqu'aux plus secrètes pensées.

Dans cette scène finale, l'ame du défunt, figurée, pour lever toute incertitude et comme dans sa présentation à Thméï, sous les formes corporelles mêmes dont il fût revêtu durant son séjour sur la terre, se voit de nouveau représentée à genoux, les bras élevés, en attitude suppliante, devant les images des quarante-deux juges de l'Amenthi, rangées sur deux files, ce qui a rendu nécessaire la répétition de la figure de l'ame, sur le sort de laquelle ces juges doivent prononcer la sentence. Les têtes de ces quarante-deux juges sont assez variées; les unes ont la forme humaine, d'autres la tête de divers animaux, tels que crocodile, aspic, bélier, épervier, ibis, schakal, hippopotame, lion et cynocéphale. Cette diversité de têtes provenait de la nécessité de caractériser un à un ces divers juges figurés hiératiquement, ayant d'ailleurs des fonctions diverses; leurs quarante-deux noms propres se lisent dans les rituels funèbres complets, auprès de la scène du jugement, avec l'indication précise de la région céleste à laquelle chacun d'eux présidait. Diodore de Sicile parle de ces quarante-deux génies en décrivant des bas-reliefs du tombeau d'Osymandias, sur lesquels était figuré le jugement de l'ame de ce conquérant; et dans d'autres manuscrits, ces juges sont figurés assis devant Thméï, leur présidente.

Cette déesse, fille du S
la figure est si fréquente
numents, parce qu'elle éta
comme la protectrice de
la directrice du pouvoir r
prise par les Grecs pour
la Junon des Latins. Ma
Égyptiens, Thméï était l'e
la vérité; de là elle fut d
mière née du dieu de la l
on lui attribua la suprême
des régions infernales, où
rences mondaines s'évano
tous les projets humains di
pour faire place aux éternel
Elle devait donc diriger e
opérations des juges de l'A
son image, celle de la vé
se trouver appendue au co
poitrine des juges composa
nal qui, sur la terre, décid
importants intérêts des fa
rité et *justice* sont deux i
tiellement connexes dans l
ral; un seul et même mo
l'une et l'autre dans l'anci
des Égyptiens, et le plus
plus ordinaire des titres
les Pharaons sur leurs obé
sans doute celui d'*ami*
ami de la vérité, c'est-à-
justice.

En présence de ces qu
juges, d'autres divinités fai
mêmes l'examen de la co
l'ame avait tenue sur la te
tions étaient rigoureuse
dans la balance de l'Ame
instrument, qui décidera
l'ame, est placé au-dessou
Le fût ou colonne qui le s
surmonté d'un cynocéph
image symbolique de l'un
tres du dieu Thoth, appel
vement Api (nombre, q
Hap (jugement, sentenc
comme on le voit, relatif
tions du génie qui préside
des actions de l'ame sur la
fernale dont la garde lui
mise.

Deux autres personnag
bout auprès des bassins de
et pèsent les bonnes et le

s du défunt. La figure à droite,
xamine attentivement le fil ou
b au moyen duquel les Égyptiens
nt coutume d'estimer le poids
f des deux bassins de l'instru-
, est le dieu Horus, le fils chéri
is et d'Isis, bien reconnaissable à
: d'épervier, de même que par son
l'ordinaire écrit au-dessus de lui.
sonnage de gauche, à la tête de
il, ou de loup d'Égypte, est le
Anubis, fils d'Osiris et de Neph-
s fonctions spéciales de ces deux
étaient de peser les actions des
en présence des juges de l'A-
i. Les mauvaises sont symboli-
nt figurées par un vase d'argile
dans le bassin de droite, et les
s dans le bassin de gauche, par
etite figure de Thmeï, ou de sa
seulement, c'est-à-dire par le
le même de la justice et de la

avant de l'instrument redoutable
it une autre divinité, dont la
stature annonce la dignité; car,
les tableaux symboliques des
iens, la hauteur des figures est
ue toujours en raison du rang
rsonnage figuré, toutes les fois
ins que l'espace ne s'oppose pas
atique de cette règle. L'hiéro-
ate a représenté ici le dieu Thoth
ence et la sagesse divines per-
ées), l'inventeur des lettres et
ier législateur des Égyptiens.
Osiris revêtit des formes hu-
pour introduire la vie civile
monde, Thoth, le Mercure
ptiens, fut son fidèle compa-
comme l'ame de ses conseils.
nes traditions religieuses ajou-
l'il n'abandonna jamais Osiris,
rsque ce dieu établit sa de-
ans l'Amenthi pour juger les
e Mercure égyptien est carac-
r sa tête d'ibis, oiseau qui,
riture sacrée égyptienne, est
le du cœur et de l'intelligence.
dans sa main un calam, et
ur une tablette le résultat de
dans la balance de l'Amen-
œuvres du défunt. Thoth porte
at à la connaissance du juge

suprême des ames, Osiris, dont la bouche doit prononcer la sentence définitive. Considéré selon ces fonctions dans l'enfer égyptien, Thoth correspond exactement au Mercure Psychopompe des Grecs.

Tel est le sens de la scène figurée dans la deuxième partie des papyrus; elle rend ainsi sensible aux yeux toute la doctrine psychologique des Égyptiens, c'est-à-dire l'ame du défunt qui entre dans l'Amenthi, et qui se trouve en présence de la vérité; ses ministres, les quarante-deux juges, sont chargés d'examiner les motifs de ses actions; ces mêmes actions sont pesées par certains dieux; la sagesse divine (Thoth) écrit le résultat de cette pesée; la bonté de Dieu, figurée par l'être bienfaisant par excellence, Osiris, récompense l'ame fidèle à ses devoirs en l'appelant dans un monde meilleur, ou bien il la punit de ses fautes en la rejetant sur la terre pour y subir de nouvelles épreuves et y endurer de nouvelles peines sous une nouvelle forme corporelle, jusqu'à ce qu'elle se présente pure de toute faute au tribunal de l'Amenthi. Ici l'ame a été reconnue coupable de gloutonnerie, et elle est renvoyée sur la terre sous la forme d'une truie.

On trouve dans cette scène allégorique toute la représentation de l'enfer des Grecs et des Romains. Orphée, et les autres très-anciens instituteurs du culte des Grecs, furent les disciples des prêtres égyptiens; il n'est donc pas surprenant que le palais d'Adès ne soit en grande partie autre chose que la copie de l'Amenthi égyptien. Osiris est devenu en occident Adès, ou Pluton; Thmeï, Proserpine; Oms, le Cerbère; Thoth, le Mercure Psychopompe; enfin Horus, Api et Anubi, semblent être les types originaux de Minos, Éaque et Rhadamante : et de tels rapprochements font comprendre quels précieux renseignements sur les origines de la religion des Grecs et des Romains, peut fournir l'étude approfondie des monuments de tout genre qui nous restent de l'antique Égypte.

L'expression figurée de cette même croyance au sujet du jugement de l'ame des morts, par les symboles qui pouvaient la rappeler directement à l'esprit de tous, était multipliée avec une attentive persévérance: fondement de la morale publique, elle était reproduite sur les monuments publics par le concours de tous les arts. Le tableau qui la représente entrait dans le système de décoration religieuse des grands édifices. On la retrouvait ainsi et dans les livres et dans les temples de l'Égypte, tant que dura l'influence des institutions nationales; les rois et les citoyens comparaissaient devant le même tribunal. Ce même tableau religieux existe encore, en effet, parmi les bas-reliefs peints du petit temple qui s'élève derrière l'Aménophion, sur la rive occidentale de Thèbes : il fut dédié aux deux déesses Hathôr et Thméï, vers l'an 200 avant l'ère chrétienne, comme le disent les dédicaces, qui nomment le roi Ptolémée-Épiphane et la reine Cléopâtre sa femme. Champollion le jeune a vu et décrit ce monument; il a déterminé l'époque de sa fondation, un peu antérieure au règne d'Épiphane; il a donné à la fois le nom du prince qui le dédia, et celui des divinités auxquelles il fut consacré : il a reconnu que le naos du temple est divisé en trois salles ou sanctuaires contigus; que le sanctuaire principal, celui du milieu, est décoré de tableaux d'offrandes adressées à tous les dieux adorés dans le temple, et que celui de droite est spécialement réservé à la déesse Hathôr.

« Le sanctuaire de gauche, ajoute le voyageur, est consacré à la déesse Thméï, qui fut la Dicé et l'Alété des mythes égyptiens; aussi, tous les tableaux qui décorent cette chapelle se rapportent-ils aux importantes fonctions que remplissait cette divinité dans l'Amenthi, les régions occidentales ou l'enfer des Égyptiens.

« Les deux souverains de ce lieu terrible, où les ames étaient jugées, Osiris et Isis reçoivent d'abord les hommages de Ptolémée et d'Arsinoé, dieux Philopatores; et l'on a sculpté

sur la paroi de gauche la
de la psychostasie. Ce
relief représente la sall
(Oskh), ou le prétoire d
avec les décorations con
grand-juge Osiris occup
la salle; au pied de son
le lotus, emblème du mo
surmonté de l'image de s
fants, génies directeurs
points cardinaux.

« Les quarante-deux
seurs d'Osiris sont aussi
deux lignes, la tête surn
plume d'autruche, symbo
tice : debout sur un socl
du trône, le Cerbère égypt
composé de trois natures
crocodile, le lion et l'h
ouvre sa large gueule et
ames coupables : son no
enement, signifie la dé
l'occident ou de l'enfer.
du tribunal paraît la dé
dédoublée, c'est-à-dire
fois, à cause de sa doubl
de déesse de la justice et
la vérité; la première for
Thméï, rectrice de l'Ament
présente l'ame d'un Égypt
formes corporelles, à la s
de la déesse (la justice),
légende : Thméï, qui rés
menthi, où elle pèse les c
balance : aucun méchant n
Dans le voisinage de celu
bir l'épreuve, ont lit les m
« Arrivée d'une ame dans
Plus loin, s'élève la balan
les dieux Horus, fils d
d'épervier, et Anubis, fils
tête des chakal, placent
sins de la balance, l'un
prévenu, l'autre une plum
de justice : entre le fata
qui doit décider du sort
le trône d'Osiris, on a
Thoth ibiocéphale, Th
fois grand, le seigneur
(Hermopolis Magna), le
divines paroles, le secrét
tice des autres dieux gr
salle de justice et de vér
fier divin écrit le résultat

elle vient d'être soumis le cœur Égyptien défunt, et va présenter rapport au souverain juge. »

... est donc encore ici, dans le sanc- ... de la déesse Thméï, la représenta- ... de la *psychostasie*, telle qu'elle ... ans la deuxième partie de tous ... tuels funéraires.

... utres scènes d'un ordre sembla- ... non moins significatives à l'é- ... des dogmes psychologiques en- ... s et reçus chez les Égyptiens, ... nt encore comme décorations ... ses de monuments comptés ... les plus anciens de ceux qui cou- ... si pompeusement le sol égyp- ... et ces diverses scènes sont ... le complément, et, s'il en ... besoin, l'interprétation intelli- ... tous, de celle du jugement de ... pour ses bonnes ou ses mau- ... actions sur la terre. Ces scènes ... antes nous montrent la série ... âtiments terribles et variés que ... ient dans l'autre vie les ames ... ables et indignes de pardon; et à ... le ce tableau des sévères effets ... véritable justice, est placé celui ... félicités, sans cesse renaissantes, ... même justice a réservées aux ... pures de toute souillure, et qui ... t élevées à cette perfection en ... t avec ardeur et persévérance la ... u devoir et de la vertu. C'est ... s catacombes royales de Biban- ... ouk, où reposent les restes des ... e la 18[e], de la 19[e] et de la 20[e] ... ie, que sont conservées ces pré- ... représentations. On y décrit, ... e série innombrable de figures, ... che emblématique du dieu So- ... ns l'hémisphère supérieur et ... ux, et successivement dans l'hé- ... re inférieur, qui est celui des ... s éternelles. Les nombreux ta- ... relatifs à la marche du dieu au- ... de l'horizon et dans l'hémi- ... lumineux, sont partagés en ... éries, annoncées chacune par ... e battant de porte, sculpté, ... par un énorme serpent; ce ... portes des douze heures du

... u battant de la première porte, celle du lever, on a figuré les vingt-quatre heures du jour astronomique sous forme humaine, une étoile sur la tête, et marchant vers le fond du tombeau, comme pour marquer la direction de la course du dieu, et indiquer celle qu'il faut suivre dans l'étude de ces tableaux qui offrent un intérêt d'autant plus piquant, que, dans chacune des douze heures du jour, on a tracé l'image détaillée de la barque du dieu, naviguant dans le fleuve céleste sur le *fluide primordial* ou l'*Æther*, le principe de toutes les choses physiques selon la vieille philosophie égyptienne, avec la figure des dieux qui l'assistent successivement; et de plus, la représentation des *demeures célestes* qu'il parcourt, et les scènes mythiques propres à chacune des heures du jour. Ainsi, à la troisième heure, le dieu Soleil arrive dans la zône céleste où se décide le sort des ames, relativement aux corps qu'elles doivent habiter dans leurs nouvelles transmigrations; on y voit le dieu Atmou assis sur son tribunal, pesant à sa balance les ames humaines qui se présentent successivement : l'une d'elles vient d'être condamnée; on la voit ramenée sur terre dans une *bari* qui s'avance vers la porte gardée par Anubis, et conduite à grands coups de verges par des cynocéphales, emblèmes de la justice céleste; le coupable est sous la forme d'une énorme truie, au-dessus de laquelle on a gravé, en grands caractères, *gourmandise* ou *gloutonnerie*, sans doute le péché capital du délinquant, quelque glouton de l'époque.

Le dieu visite, à la cinquième heure, *les Champs-Élysées* de la mythologie égyptienne, habités par les *ames bienheureuses* se reposant des peines de leurs transmigrations sur la terre : elles portent sur leur tête la plume d'autruche, emblème de leur conduite juste et vertueuse. On les voit présenter des offrandes aux dieux; ou bien, sous l'inspection du *seigneur de la joie du cœur*, elles cueillent les fruits des arbres célestes de ce paradis. Plus loin, d'autres tiennent en main

des faucilles : ce sont les ames qui cultivent les champs de la vérité; leur légende porte : « Elles font des libations de l'eau et des offrandes des « grains des campagnes de gloire; elles « tiennent une faucille et moissonnent « les champs qui sont leur partage; « le dieu Soleil leur dit : Prenez vos « faucilles, moissonnez vos grains, « emportez-les dans vos demeures, « jouissez-en et les présentez aux dieux « en offrande pure. » Ailleurs, enfin, on les voit se baigner, nager, sauter et folâtrer dans un grand bassin que remplit l'eau céleste et primordiale, le tout sous l'inspection du dieu *Nil-Céleste*, le vieil *Océan* des mythes égyptiens.

La marche du soleil dans l'*hémisphère inférieur*, celui des ténèbres, pendant les douze heures de nuit, c'est-à-dire la contre-partie des scènes précédentes, se trouve sculptée sur les parois des tombeaux royaux, opposées à celles dont on vient de donner une idée très-succincte. Là le dieu, assez constamment peint en *noir* de la tête aux pieds, parcourt les 75 cercles ou zônes auxquels président autant de personnages divins de toute forme et armés de glaives. Ces cercles sont habités par les *ames coupables* qui subissent divers supplices. C'est véritablement là le type primordial de l'*Enfer* du Dante, car la variété des tourments a de quoi surprendre; et on ne doit pas s'étonner que quelques voyageurs, effrayés de ces scènes de carnage, aient cru y trouver la preuve de l'usage des sacrifices humains dans l'ancienne Égypte; mais les légendes lèvent toute espèce d'incertitude à cet égard.

Les *ames coupables* sont punies d'une manière différente dans la plupart des zônes infernales que visite le dieu Soleil : on a figuré ces esprits impurs, et persévérant dans le crime, presque toujours sous la forme humaine, quelquefois aussi sous la forme symbolique de la *grue*, ou celle de l'*épervier à tête humaine* entièrement peint en *noir*, pour indiquer à la fois et leur nature perverse et leur dans l'abîme des ténèbres. Les sont fortement liées à des potea les gardiens de la zône, brand leurs glaives, leur reprochent l mes qu'elles ont commis sur la D'autres sont suspendues la t bas; celles-ci, les mains liées poitrine et la tête coupée, ma en longues files; queques-une mains liées derrière le dos, tr sur la terre leur cœur sorti d poitrine; dans de grandes chaud on fait bouillir des ames viv soit sous la forme humaine, soi celle d'oiseau, ou seulement leurs et leurs cœurs. Il y a des ames dans la chaudière avec l'emblè bonheur et du repos céleste (l tail), auxquels elles avaient perd leurs droits. A chaque zône et des suppliciés, on lit toujours leu damnation et la peine qu'ils subi « Ces ames ennemies, y est-i « ne voient point notre dieu lo « lance les rayons de son disque « n'habitent plus dans le mond « restre, et elles n'entendent p « voix du Dieu grand lorsqu'il tr « leurs zônes; » tandis qu'on contraire, à côté de la représen des ames heureuses, sur les opposées : « Elles ont trouvé gra « yeux du Dieu grand; elles ha « les demeures de gloire, cell « l'on vit de la vie céleste; les « qu'elles ont abandonnés repos « à toujours dans leurs tomb « tandis qu'elles jouiront de la pré « du Dieu suprême. »

Cette double série de tableaux que Champollion le jeune les cueillis dans ses dessins, et qués dans ses Lettres, nous offre le *système psychologique ég* dans ses deux points les plus i tants et les plus moraux, *les r penses et les peines;* c'est un ir gable témoignage en faveur de ce que les anciens ont dit de la trine égyptienne *sur l'immortal l'ame*, et le but positif de la vi maine. L'Égypte symbolisa ai *double destinée des ames* par la

ture de la course du soleil dans les deux hémisphères.

L'antiquité classique connut et conserva la tradition égyptienne relative au jugement de l'ame séparée du corps qu'elle anime; et cette antiquité fit plus encore à l'égard d'une partie de cette tradition, *la pesée des ames*, elle se l'appropria et l'introduisit dans ses propres croyances. La *psychostasie* figure dans les écrits des Grecs, dans ceux des Latins, et sur leurs monuments. Homère décrit Jupiter sur le sommet du mont Gargare, déployant ses balances d'or pour y peser les destinées des guerriers troyens et celles des Grecs valeureux; il saisit le milieu des balances, qu'il élève, et le jour fatal aux Grecs est arrivé : leur destin penche vers la terre, et celui des Troyens vers les cieux. C'est dans ces mêmes balances que Jupiter place ensuite les destinées fatales d'Achille et d'Hector; le destin cruel d'Hector emporte la balance, et le héros descend dans les enfers. Virgile imita cette belle image dans la description du combat d'Ænée contre Turnus. Une belle patère étrusque représente un sujet analogue, et le nom d'Achille se lit à côté d'un des deux bassins de la balance, chargés de deux figures humaines. Sur un vase grec on a peint le combat d'Achille contre Memnon, et au-dessus des combattants, Hermès, le Thoth des Grecs, pèse dans une balance les ames des héros, en présence de Thétis et de l'Aurore. Enfin, Plutarque rapporte que tel était le sujet de la *Psychostasie* d'Eschyle; et Milton ne dédaigna pas d'imiter cette riche fiction, reste difforme d'une grande pensée et d'un dogme sublime, désormais consacré par l'assentiment des siècles, la conscience publique et l'ordre nécessaire de l'univers.

Ce tableau très-expressif des terribles châtiments réservés aux ames coupables, dément assez hautement l'assertion de ceux qui, parmi les savants des temps modernes, ont avancé qu'il n'y avait pas, dans l'enfer égyptien, de peines physiques infligées aux condamnés; la preuve du contraire est écrite sur plusieurs monuments du premier ordre. Il y avait dans l'Amenthi des Égyptiens, le séjour des bienheureux et celui des coupables. Ces idées, d'origine égyptienne, passèrent chez tous les peuples policés de l'antiquité; elles n'ont pas encore vieilli, et il est évident que l'idée de peines et de récompenses éternelles fut inséparable de celle de l'immortalité de l'ame. Personne n'a refusé aux sages de l'Égypte la priorité de la connaissance de ce dogme; Isis et Osiris, dit Hérodote, règnent dans l'enfer des Égyptiens; ce peuple est le premier qui ait dit que l'ame de l'homme est immortelle; ils croient qu'en quittant le corps de l'homme, elle passe dans celui d'un autre animal, successivement dans le corps des êtres animés de toute espèce, terrestres, marins ou aériens; de là elle occupe de nouveau le corps d'un homme, et ces transmigrations s'opèrent dans un intervalle de trois mille ans. C'est à trois épreuves semblables que l'ame aurait été soumise successivement, idée recueillie aussi par Platon, qui savait que l'ame qui, après ces trois épreuves, restait innocente, retournait aux dieux, d'où elle émanait; les ames coupables, au contraire, animaient d'autres corps durant des myriades d'années avant de rentrer dans le sein de la divinité. Pindare ne semble-t-il pas avoir eu présente la pensée de ce séjour de joie et de plaisirs pour les ames pures, qui est décrit à une de nos pages précédentes, lorsqu'il rappelle, dans ses vers, que les ames qui sortent pures de ces trois épreuves, parviennent aux demeures de Saturne et aux îles des bienheureux que rafraîchissent les vents de l'Océan, où brillent des fleurs qui ont l'éclat de l'or, qui naissent de la terre, ornent les arbres ou s'élèvent du sein des eaux, et dont les habitants de ces lieux fortunés se font des couronnes et des colliers? Pindare imite ici l'inépuisable modèle des poètes, Homère dans son Odyssée; et comme pour conserver à cette opinion son origine égyptienne, c'est dans la bouche de l'égyptien Protée

qu'Homère met ces paroles, adressées à Ménélas: « Votre destin n'est pas de connaître la mort; les dieux vous transporteront dans les Champs-Élysées, où les heureux jouissent à jamais d'une vie fortunée; la neige, les pluies, les longs hivers n'attristent point ces lieux; sans cesse l'Océan leur envoie les douces haleines du zéphyr, qui porte aux hommes une agréable fraîcheur. » Homère consignait ainsi une opinion égyptienne dans ses immortels écrits : « Il y a des Grecs, ajoute Hérodote, qui se sont approprié cette opinion, les uns plus tôt, les autres plus tard; je connais même leurs noms, mais je ne veux pas les écrire dans mon récit. » Le même historien rend le même témoignage sur l'origine égyptienne de la métempsychose; on n'en parla parmi les philosophes grecs qu'aux temps de Phérécyde et de Pythagore : c'est à ce dernier que la propagation de cette idée parmi les Grecs est attribuée, ainsi que celle de l'immortalité de l'ame à Thalès; et cependant on entrevoit cette opinion très-distinctement dans les poëmes d'Homère. Dès le début, il parle des ames nombreuses de héros qu'Achille a envoyées aux enfers; leurs corps étaient livrés aux chiens et aux vautours. Et à la fin de l'Odyssée, il décrit la belle prairie habitée par les ames des défunts, demeure toutefois peu attrayante dans l'esprit des Grecs, puisque Achille aurait préféré le sort d'un misérable villageois sur la terre au titre de roi de toutes ces ames dans les enfers. L'opinion sur l'état de l'ame, après l'extinction de la vie du corps, était incertaine encore chez les Grecs à ces époques reculées de leur histoire. Ce fut l'Égypte qui les instruisit ; elle leur communiqua la science qu'elle avait reçue des dieux mêmes.

D'après l'histoire sacrée de l'Égypte, ce fut Thoth, le premier Hermès, le Trismégiste, ou trois fois très-grand, qui écrivit tous les livres par l'ordre du Dieu suprême. Ce premier Thoth fut l'Hermès céleste, ou l'intelligence divine personnifiée, le seul des êtres divins qui, dès l'origine
comprit l'essence de ce D
Il avait, selon les myth
l'Égypte, consigné ces ha
sances dans des livres (
inconnus jusqu'à ce que
eût créé les ames, et pa
nivers matériel ainsi qu
maine. Le premier Herm
ces livres *en langue et*
divines ou sacrées; mais
taclysme, lorsque le mc
fut réorganisé et reçut
existence, le Créateur, pre
hommes qui vivaient sa
sans lois, voulut, en l
l'intelligence et une direct
leur tracer la voie qui c
mener dans son sein do
émanés. Ce fut alors qu
tèrent sur la terre Isis et
la mission spéciale fut de
pèce humaine. Ces deux é
pour associé et pour cor
Thoth, nommé aussi *Th*
Grecs, qui fut le second
n'était toutefois qu'une ir
premier, ou l'Hermès c
festé sur la terre.

Tout ce que tentèrent
pour tirer les humains c
vage, fut ou suggéré ou
Thoth, et c'est à ce sec
que les Égyptiens se cro
vables de toutes leurs ins
ciales. Les hommes éta
réduits, comme les ani
manifester leurs sensati
des cris confus et sans lia
leur apprit une langue a
imposant des noms à tou
il donna à chaque indivi
de communiquer ses pe
s'approprier celles des a
plus, il enseigna à les fix
nière durable, en inven
l'écriture; il organisa l'
établit la religion, et ré
monies du culte; il fit c
hommes l'astronomie et l
nombres, la géométrie,
poids et des mesures. No
satisfaire à tous les beso
ciété humaine par ces im

utiles créations, le second Hermès s'occupa aussi de tout ce qui pouvait contribuer à embellir la vie : il inventa la musique, fabriqua la lyre, à laquelle il ne donna que trois cordes, et institua les exercices gymnastiques. C'est ce même dieu, enfin, qui fit connaître aux hommes l'architecture, la sculpture, la peinture et tous les arts utiles. Voilà ce qu'en ont dit Platon, Plutarque et bien d'autres écrivains.

Ils ajoutent que la langue et l'écriture inventées par Thoth, et communiquées aux hommes par cette divinité bienfaisante, différaient de la langue et de l'écriture des dieux, dont s'était servi le premier Hermès pour rédiger ses livres. L'écriture employée par le second Hermès est appelée *hiérographique* par Manéthon, parce qu'elle servit d'abord à écrire les livres sacrés, dont ce dieu confia la garde à la caste sacerdotale, qui lui devait, dit-on, son organisation et toutes les connaissances dont elle fut la dépositaire et la dispensatrice. Il paraît même que cet instituteur des hommes réserva, pour cette caste seule, un certain ordre de notions, entre autres celle de la véritable longueur de l'année. Les prêtres égyptiens reconnaissaient ce dieu pour l'auteur des livres sacrés que chacun d'eux devait posséder à fond, en totalité ou en partie, selon l'ordre de ses fonctions et son rang dans la hiérarchie. Ces livres de Thoth, au nombre de quarante-deux, renfermaient toutes les règles, tous les préceptes et tous les documents relatifs à la religion, au culte, au gouvernement, à la cosmographie, à la géographie, à tous les arts et à toutes les sciences; en un mot, ces livres sacrés dont nous indiquerons les sujets, formaient une véritable *Encyclopédie égyptienne*.

Les deux Thoth étaient les auteurs de tous ces ouvrages, le second surtout, chargé plus particulièrement du gouvernement de la terre et de la police des hommes. Il rassemblait dans lui-même toutes les sciences divines et humaines; aussi les prêtres égyptiens lui attribuèrent-ils religieusement toutes les découvertes utiles faites par les membres de la caste sacerdotale, Thoth étant pour elle, à la fois, et son instituteur et sa propre image, sa personnification dans les mythes sacrés; Thoth était reconnu pour l'arbitre souverain du *cœur* et de l'*intelligence* humaine, et le même mot égyptien exprimait en même temps les idées *cœur, intellect* ou *intelligence*. Dans les livres sacrés, le premier Thoth, l'Hermès trois fois très-grand, est qualifié de père et directeur de toutes choses, et d'historiographe des dieux, et ces titres sont pleinement justifiés par les attributions particulières de cet être divin selon les mythes nationaux déja relatés. C'est ce même dieu qui prépara la matière dont furent formés les corps de la race humaine; et il promit alors (prescience trompeuse!) de rendre ces nouveaux êtres fort doux, et de leur inspirer la prudence, la tempérance, l'obéissance et l'amour de la vérité. Osiris et Isis révélèrent aux hommes les livres de Thoth qui devaient régler leur vie intellectuelle et physique; ce Thoth est l'intelligence divine personnifiée dans cet être puissant, et le dieu supérieur ne le nomme que : *Ame de mon ame, et intelligence sacrée de mon intelligence*, en un mot, celui qui connaît tout. Il délégua au second Thoth, qui était son incarnation, le gouvernement de la terre, celui de la lune, et un ministère supérieur dans les enfers.

Ce second Thoth fut pour les Égyptiens l'auteur de tous les livres connus; on lui en attribua un très-grand nombre. Il y eut réellement en Égypte des bibliothèques et des archives considérables. Dans le magnifique édifice appelé par l'antiquité grecque le tombeau d'Osymandyas, il y avait une bibliothèque de livres sacrés, et sur sa porte on avait écrit *remède de l'ame*. Au Rhamesséïon de Thèbes, qui a tant d'analogie avec le prétendu tombeau d'Osymandyas, décrit par Diodore de Sicile, d'après Hécatée, Champollion le jeune a aussi reconnu, après le promenoir, la salle des li-

vres ou la bibliothèque. La porte qui conduit d'une de ces deux pièces dans l'autre, et dont les ornements en relief ont été stuqués et dorés, porte l'annonce évidente de la destination donnée à la deuxième de ces deux salles. Au bas des jambages, et immédiatement au-dessus de la dédicace, sont sculptées deux divinités, la face tournée vers l'ouverture de la porte, et regardant la seconde salle, qui était par conséquent sous leur juridiction. Ces deux divinités sont, à gauche, le dieu des sciences et des arts, l'inventeur des lettres, Thoth à tête d'ibis, et à droite la déesse Saf, compagne de Thoth, portant le titre remarquable de Dame des Lettres et présidente de la bibliothèque (mot à mot la salle des livres). De plus, le dieu est suivi d'un de ses Parèdres, qu'à sa légende et à un grand œil qu'il porte sur la tête, on reconnaît pour le sens de la vue personnifié, tandis que le Parèdre de la déesse est le sens de l'ouïe, caractérisé par une grande oreille tracée également au-dessus de sa tête, et par le mot *solem* (l'ouïe) sculpté dans sa légende; il tient de plus en main tous les instruments de l'écriture, comme pour écrire tout ce qu'il entend. Est-il possible, ajoute notre voyageur, de mieux annoncer, que par de tels bas-reliefs, l'entrée d'une bibliothèque?

Les livres étaient si abondants en Egypte, que le nombre des ouvrages attribués à Hermès est porté par Iamblique à vingt mille, par Manéthon à un nombre encore supérieur, et Hermès c'est la caste savante et la science même, selon les idées égyptiennes. Les livres sacrés étaient les plus recherchés, et l'on considérait comme tels ceux qui traitaient de la nature, de la hiérarchie et du culte des dieux: un roi nommé Suphis, celui auquel on attribue la grande pyramide, était l'auteur d'un de ces traités. On considérait aussi comme sacrés les livres historiques renfermant les annales de la nation, les grandes actions des rois et des citoyens illustres; ces livres étaient déposés dans les archives des temples; Manéthon déclare

qu'il prit ces livres pour g
la rédaction de son ouvr
nous est parvenu des fragm
naux en écriture sacrée, s
tes authentiques des rois
relations des événements c
gne, qui remontent aux
Moïse et au-delà. Les livres
contenaient toute la scie
des Égyptiens, ils étaient
vénération; Artaxercès, ma
gypte, en amassa un gran
dans les temples, d'où il l
et les prêtres les rachetère
nuque du roi, pour beaucou

Cependant, tous les l
d'Hermès n'étaient pas éga
nérés en Égypte. Les uns,
comme les plus anciens et r
les préceptes divins les plus
étaient l'objet constant de l
prêtres chargés d'en lire cl
quelque chapitre au roi et a
et d'autres, moins anciens, d
moins fréquente et moin
étaient des commentaires c
des précédents, et traitaient
res moins relevées, de sujet
portée des vulgaires intelli

Clément d'Alexandrie ra
qui suit: « Les Égyptien
une philosophie particuliè
pays; c'est dans leurs céré
ligieuses surtout qu'on s'en
on y voit d'abord, marcha
mier, le chanteur, portant u
musical; il est obligé de sa
des livres d'Hermès, l'un
les hymnes en l'honneur d
l'autre les règles de vie pou
Après le chanteur vient l'h
il porte dans ses mains une
une palme. Il faut qu'il ai
dans son esprit les *quatre*
traitent des astres, l'un c
errants, l'autre de la conj
soleil et de la lune, les derni
lever. Vient ensuite le pré
grammate, reconnaissable a
qui ornent sa tête; il a dans
un livre et une palette garn
cre et des joncs nécessaires p
L'hiérogrammate doit pos
connaissances qu'on appelle

phiques (ou interprétatives des anciens livres) et qui comprennent la cosmographie, la géographie, les phases du soleil et de la lune, celles des cinq planètes, la chorographie de l'Égypte, le cours du Nil et ses phénomènes, l'état des possessions des temples et des lieux qui en dépendent, les mesures et tout ce qui est utile à l'usage des temples. Le stoliste vient ensuite, portant la coudée, emblême de la justice, et le vase de purification. Celui-ci sait tout ce qui concerne l'art d'enseigner et l'art de marquer du sceau sacré les jeunes victimes. *Dix* livres sont relatifs au culte des dieux et aux préceptes de la religion ; ils traitent des sacrifices, des prémices, des hymnes, des prières, des pompes religieuses et autres sujets analogues. Après tous les prêtres marche le prophète, portant le seau sacré, suivi de ceux qui portent des pains; comme le supérieur des autres prêtres, le prophète apprend les *dix* livres qu'on appelle *sacerdotaux*, où est contenu ce qui concerne les lois et l'administration de l'état et de la cité, les dieux et la règle de l'*ordre* sacerdotal. Il y a en tout *quarante-deux* livres principaux d'Hermès, dont trente-six, où est exposée toute la philosophie des Égyptiens, sont appris par des prêtres des classes qui viennent d'être désignées ; les six autres livres sont étudiés par les pastophores, comme appartenant à l'art de guérir, et ces livres parlent en effet de la construction du corps humain, de ses maladies, des instruments et des médicaments, des yeux, enfin des maladies des femmes. »

Au témoignage de Clément d'Alexandrie, bien moderne par rapport à l'époque où la caste sacerdotale égyptienne était dans toute sa puissance, se joignent, pour accréditer ces précieux renseignements sur la littérature sacrée de l'antique Égypte, d'autres témoignages plus anciens et non moins imposants. Platon a su que de très-anciens poëmes égyptiens étaient des hymnes en l'honneur d'Isis, et toute l'antiquité classique affirme que c'était une coutume générale et très-ancienne aussi en Égypte, de célébrer, par la poésie lyrique, chantée dans les cérémonies publiques et dans les repas de famille, les louanges des dieux et les belles actions des hommes. Clément d'Alexandrie mentionne les compositions de ce genre comme faisant partie de deux des principaux ouvrages d'Hermès : les bons exemples laissés par les anciens rois y étaient consignés pour l'instruction de leurs successeurs, et cette instruction procédait de ces exemples mêmes rappelés tous les jours à la mémoire et à la vénération des hommes. Diodore de Sicile avait remarqué que les poëmes en l'honneur de Sésostris différaient quelquefois, pour les faits, des annales des prêtres. Il n'est pas rare de trouver dans les tableaux historiques, dont les monuments de l'Égypte sont décorés, des scènes où des chanteurs accompagnent leurs paroles avec le son de divers instruments : les louanges des dieux et celles des bons rois devaient être constamment dans la bouche d'un peuple religieux et soumis, comme elles étaient déja dans tous ses livres.

Outre le titre de ceux qu'a indiqués Clément d'Alexandrie, d'autres écrivains de l'antiquité en désignent encore bien d'autres qui traitaient de la physique, de la nature des choses, de la connaissance de soi-même, et de divers sujets philosophiques exposés et discutés dans des discours à Tat, à Ammon, à Asclépius, d'Isis à Horus, et autres titres recueillis par des auteurs grecs ou latins ; livres dont il nous est parvenu des fragments qui révèlent de trop évidentes interpolations au milieu de quelques restes trop rares de leurs primitifs préceptes et de leur rédaction originelle.

Après les livres sacrés, les ouvrages de Thoth, on a nommé des hommes comme auteurs de quelques écrits utiles ou remarquables. Un roi Ammon, selon Justin Martyr, écrivit un traité sur Dieu ; un prophète nommé Bitys avait découvert dans le temple de Saïs un exposé de la doctrine de Thoth sur l'ascension des ames à Dieu,

écrite en hiéroglyphes ; il l'interpréta et offrit son ouvrage à un roi nommé Ammon, ainsi qu'un autre ouvrage sur le *bien*. L'hiérogrammate Épéis était l'auteur d'un commentaire sur les symboles égyptiens, qui fut traduit en grec par Arius d'Héracléopolis. Nous avons déja parlé de l'ouvrage du roi Suphis ; un autre roi, Athothis, second roi de la première dynastie, fondateur des palais de Memphis, composa des écrits d'anatomie : on attribue aussi des livres sur l'astronomie et sur l'astrologie au roi Néchos ou Néchepso, et à un Pétosiris dont on ne connaît pas l'époque. Galien et Aëtius citent un remède contre la pierre, tiré des ouvrages de médecine de Néchepso. Pline mentionne quelques données relatives aux planètes, recueillies des mêmes écrivains Néchepso et Pétosiris ; et Servius ne craint pas d'affirmer qu'ils avaient fait de bonnes observations sur la nature de certains météores. Suidas attribue au même, ou à un autre Pétosiris, des commentaires sur les dieux et les mystères des Égyptiens. On nomma plus tard deux géographes égyptiens, Cynchrus et Blantasus ; Apollonius de Rhodes affirme que les Égyptiens connaissaient la terre, le nom et la distance des lieux hors de l'Égypte. Quant à leurs annales nationales, elles étaient soigneusement écrites dans les registres des temples ; Hérodote a vu, de ses propres yeux, les registres sur papyrus où elles étaient consignées ; Diodore les mentionne souvent ; Manéthon les prit pour guide dans son histoire d'Égypte, et Théophraste parle sciemment de l'histoire des rois d'Égypte, qu'il a parfaitement connue. Apulée indique des livres sur des sujets religieux, qui n'étaient pas communiqués aux profanes ; Ammien Marcellin, l'ouvrage secret où l'on avait particulièrement noté l'âge du bœuf Apis ; Achillès-Tatius, l'autre ouvrage où un prêtre était chargé spécialement d'étudier et de prévoir le retour du phénix d'Éthiopie en Égypte, c'est-à-dire le retour du commencement de la période sothiaque ; et Damascius, des livres théo-

logiques. L'empereur Al[...] vère parcourut l'Égypte, [...] des temples tous les livres [...] qu'il y trouva, et les fit dé[...] le tombeau d'Alexandre à [...] afin qu'on ne pût, à l'aven[...] le contenu de ces ouvrage[...] connaissait la renommée de [...] dans l'art de guérir, et l'[...] remèdes était réglé par la [...] infraction funeste au malad[...] le médecin à la mort. La [...] aussi la composition des r[...] consistaient en mixtions ; e[...] nommé *Ambrès*, contenai[...] des diagnostics et des pr[...] médecine. Aélien nous a [...] renommée de l'Égyptien I[...] la mémoire était célèbre da[...] pour les services qu'il lui a[...] par sa science profonde en [...] et le succès avec lequel il [...] battu et arrêté de meurtri[...] mies. L'art de traiter les mé[...] tes les substances propres [...] arts utiles fut porté très-loin [...] une science aujourd'hui [...] tionnée, la chimie, a pri[...] de celui même que l'Égypte [...] anciennement (*chémi* o[...] Enfin Dioclétien, abusant [...] toire en Égypte, y fit re[...] brûler tous les anciens livre[...] qui traitaient de l'or et d[...] afin d'appauvrir les Égypti[...] pauvres, ils lui fussent pl[...]

On connaît encore, par [...] patriarche d'Antioche, u[...] d'Apollonidès, surnommé O[...] sous le titre de Sémenouthi [...] tien corrompu), le *livre d*[...] tait des dieux de l'Égypte [...] ne peut douter qu'outre l[...] tions orales que Platon reç[...] tres égyptiens, il n'ait a[...] d'eux de voir de ses pr[...] leurs livres philosophique[...] naux ; les hiérogrammates [...] et Secnuphis, ses institute[...] lui montrer ces précieux [...] comme on croit que, ava[...] le prêtre Pérénis avait mont[...] à Pythagore, et primitive[...] mius à Orphée. Il est certa[...]

obtint des prêtres égyptiens beau-
p plus de communications que la
part des autres philosophes grecs;
fait profondément instruit de leurs
rines cosmogoniques et psychologi-
; et parce qu'on les lui avait com-
iquées comme des secrets, que le
aire même des hommes instruits
indigne de connaître, Platon les
erva dans son esprit comme des
tères sacrés, s'abstint de les con-
er en corps de doctrine écrit, en
a avec réserve, et ne les rappela
ses ouvrages que par des phrases
matiques et parfois inintelligibles
tout autre que pour lui-même.
isse toutefois à entendre, il s'en
ique même assez clairement, que
doctrines égyptiennes dominent
ses écrits. S'il se propose pour
de ses méditations l'ordre de
ivers, il veut s'y livrer d'après
nion de ceux qui l'introduisirent
cette étude par des signes figu-
indispensables pour pénétrer de
secrets. Et ces opinions égyp-
nes, si Platon s'imposa la réserve
ne pas les écrire, du moins il en
la souvent à ses disciples, à ses
s; et ce qu'en a conservé Aris-
dans ses ouvrages, et qui est
orme aux doctrines de Platon,
e assez généralement pour avoir
recueilli par Aristote, de la bouche
on divin maître.

e tous les écrivains de l'ancienne
pte, le dieu Thoth fut et devait
le plus fécond; une pieuse défé-
e lui attribuait toutes les décou-
es utiles; aussi le nombre des
s qui ont été mentionnés sous
nom par l'antiquité classique, est-
ès-considérable; les uns sur des
s graves et d'une haute philoso-
, d'autres sur des matières oi-
s, les sciences occultes, et l'art
divination. Deux ouvrages do-
nt cependant cette liste des pro-
ons attribuées à Thoth ou Her-
et ils sont dignes, par leur ob-
le la réputation de sagesse supé-
e et de divine inspiration dont
a joui dans tous les temps et
les pays de l'antiquité. L'un de ces ouvrages est intitulé, *Pimander*, et l'autre *Asclépius*. Le premier traite de la puissance et de la sagesse de Dieu; le second de Dieu, de l'homme, et de l'univers. Un autre ouvrage d'Asclépius, les Définitions, est adressé au roi Ammon, et l'auteur s'y déclare le disciple de Thoth.

Rien n'est plus connu dans l'ancienne littérature que les écrits réunis sous la dénomination commune de *Livres hermétiques*; ils sont écrits en grec pour la plupart, on ne sait quand, et moins encore par qui. Ceux qui les écrivirent en cette langue déclarent les avoir traduits de textes antiques en écritures sacrées égyptiennes. Il est certain qu'un examen attentif y fait reconnaître des idées étrangères au monde égyptien, qui sont nées de sectes diverses dans des temps postérieurs à celui de la splendeur pharaonique, et qui furent ainsi interpolées dans l'antique texte, comme pour leur donner quelque crédit à la faveur de cette origine supposée. Mais il ne faut pas, pour ces interpolations avérées, rejeter entièrement ces livres hermétiques; Champollion le jeune les a étudiés à fond, et il a déclaré publiquement, malgré les jugements hardis ou hasardés qu'en ont portés quelques critiques modernes, que ces livres renferment réellement une masse de traditions purement égyptiennes, et constamment d'accord avec les monuments les plus authentiques de l'Égypte.

Parmi les fragments qui nous sont parvenus, on remarque celui d'un discours d'Hermès, adressé à Thoth : « Il est difficile à la pensée, lui dit-il, de concevoir Dieu, et à la langue d'en parler. On ne peut décrire par des moyens matériels une chose immatérielle; et ce qui est éternel ne s'allie que très-difficilement avec ce qui est sujet au temps. L'un passe, l'autre existe toujours. L'un est une perception de l'esprit, l'autre est une réalité.... Ce qui peut être connu par les yeux et par les sens, comme les corps visibles, peut être exprimé par le langage; ce qui est incorporel, invisible,

immatériel, sans forme, ne peut être connu par nos sens : je comprends donc, ô Thoth, je comprends que Dieu est ineffable. »

« La mort, dit-il ailleurs, est pour certains hommes un mal qui les frappe d'une profonde terreur. C'est de l'ignorance. La mort arrive par la débilité et la dissolution des membres du corps ; le corps meurt, parce qu'il ne peut plus porter l'être : ce qu'on appelle mort, c'est seulement la destruction des membres et des sens du corps (l'être, l'ame ne meurt pas). »

« La vérité, dit-il encore, c'est ce qui est éternel et immuable ; la vérité est le premier des biens ; la vérité n'est pas et ne peut pas être sur la terre : il se peut que Dieu ait donné à quelques hommes, avec la faculté de penser aux choses divines, celle de penser aussi à la vérité ; mais rien n'est la vérité sur la terre, parce que toute chose y est une matière, revêtue d'une forme corporelle sujette au changement, à l'altération, à la corruption, à de nouvelles combinaisons. L'homme n'est pas la vérité, parce qu'il n'y a de vrai que ce qui a tiré son essence de soi-même, et qui reste ce qu'il est. Ce qui change, au point de ne pas être reconnu, comment cela serait-il la vérité ? La vérité est donc ce qui est immatériel, qui n'est point enfermé dans une enveloppe corporelle, qui est sans couleur et sans figure, exempt de changement et d'altération ; ce qui est éternel. Toute chose qui périt est mensonge ; la terre n'est que corruption et génération ; toute génération procède d'une corruption ; les choses de la terre ne sont que des apparences et des imitations de la vérité, ce que la peinture est à la réalité. Les choses de la terre ne sont pas la vérité. »

Dans ce sommaire de pensées, plus développées dans le texte des fragments, la forme de ce texte n'est pas conservée ; elle est la même dans tous les écrits hermétiques dont il nous est parvenu quelques portions, et elle est remarquable, puisque introduite dans la Grèce par les philosophes élèves de l'Égypte, et employée dans les livres par leurs disciples, on l'a honorée en la mettant sous la protection d'un nom à jamais illustre dans les annales de la science et de la vertu, celui de Socrate. La *méthode socratique*, ou de l'enseignement par le dialogue, est ainsi un autre bienfait émané de la science égyptienne.

On retrouve cette même forme de dialogue dans un autre écrit qui est considéré par les critiques modernes comme le plus ancien et le plus authentique des premiers livres philosophiques de l'Égypte. On a vu, plus haut, le jugement qu'en a porté Champollion le jeune, et qui s'applique surtout, dans son intention, au *Pimander* d'Hermès Trismégiste. Cet ouvrage, souvent publié, et dont il existe plusieurs manuscrits grecs à la Bibliothèque royale, passe pour avoir été traduit ou au moins imité de l'égyptien, et pour conserver, plus sûrement que tout autre fragment, les traces des doctrines psychologiques et cosmologiques égyptiennes. Pimander a aussi la forme d'un dialogue qui a lieu entre Pimander et Thoth ; et comme le mot *Pimander* signifie l'*Intelligence suprême*, et que Thoth est aussi une autre Intelligence, manifestée aux hommes, c'est donc un dialogue entre l'Intelligence divine et l'Intelligence humaine, la première révélant à la seconde, pour le salut du genre humain, l'origine de l'ame, sa destinée, ses devoirs, les peines ou les récompenses qui lui sont réservées. Nous essaierons de donner une idée du contenu de ce dialogue. C'est Thoth qui raconte lui-même sa conversation avec Primander.

« Comme je réfléchissais un jour sur la nature des choses, élevant mon entendement vers les cieux, et mes sens corporels assoupis, comme il arrive dans le profond sommeil aux hommes fatigués par le travail ou la satiété, il me sembla voir un être d'une stature démesurée, qui, m'appelant de mon nom, m'interpella en ces termes : « Que désires-tu voir et entendre ? ô Thoth ! que souhaites-tu

rendre et de connaître? » Je lui ndai : « Qui es-tu? — Je suis, lit-il, Pimander, la Pensée de la nce divine; dis-moi ce que tu es, je serai en tout à ton aide. » le désire, lui dis-je, apprendre la e des choses qui sont, et cone Dieu. » Il me répondit : «Explimoi bien tes désirs, et je t'insi sur toutes choses. » M'ayant parlé, il changea de forme : et inement il me révéla tout. vais alors devant les yeux un acle prodigieux; tout s'était conen lumière, aspect merveilleuseagréable et séduisant; j'étais de ravissement. Peu après, une e effroyable, qui se terminait en es replis, et se revêtait d'une e humide, s'agitait avec un fracas le. Une fumée s'en échappait bruit; une voix sortait de ce ; elle me semblait être la voix de nière, et le Verbe sortit de cette de la lumière.

e Verbe était porté sur un prinumide, et il en sortit le feu pur ger qui, s'élevant, se perdit dans irs. L'air léger, semblable à l'Esoccupe le milieu entre l'eau et ı; et la terre et les eaux étaient nent mêlées ensemble, que la e de la terre, enveloppée par ux, n'apparaissait en aucun point. furent toutes deux agitées par rbe de l'Esprit, parce qu'il était au-dessus d'elles; et dans ce nt Pimander me dit : « As-tu compris ce que signifie ce spec' — Je le connaîtrai, » lui dis-je. uta : « Cette lumière, c'est moi : s l'intelligence, je suis ton Dieu, suis bien plus ancien que le prinhumide qui s'échappe de l'ombre. is le germe de la pensée, le e resplendissant, le fils de Dieu. e dirai donc : Pense que ce qui et entend ainsi en toi, c'est le e du maître, c'est la Pensée, qui Dieu le père; ils ne sont aucuneséparés, et leur union, c'est la *Thoth Trismégiste :* Je te rends s. *Pimander :* Médite d'abord sur mière, et arrive à la connaître.

« Quand ces choses furent dites, je le priai long-temps pour qu'il tournât vers moi sa figure. Dès qu'il l'eût fait, j'aperçois aussitôt dans ma Pensée une lumière environnée de puissances innombrables, brillant sans limites, le feu contenu dans un espace par une force invincible, et se maintenant au-dessus de sa propre base.

« Je vis toutes ces choses par l'effet du Verbe de Pimander, qui, me trouvant plongé dans la stupeur, m'adressa de nouveau la parole ainsi : « Tu as vu en ta Pensée la première forme prévaloir sur le principe infini, et autres choses semblables. » Je lui demandai d'où émanent les éléments de la nature? « De la volonté de Dieu, me dit-il, laquelle s'étant saisie de sa perfection, en a orné tous les autres éléments et les semences viables qu'il a créées; car l'intelligence c'est Dieu, possédant la double fécondité des deux sexes, qui est la vie et la lumière de son intelligence; il créa avec son Verbe une autre intelligence opérante; il est aussi Dieu Feu et Esprit Dieu. Il a ensuite formé sept agents, qui contiennent dans les cercles le monde matériel, et leur action se nomme le Destin. Le Verbe de Dieu s'est ensuite réuni, se séparant des éléments agités par un simple effet de la nature, et s'est uni à l'intelligence opérante, car il était de même essence. Dès lors les éléments de la nature sont restés déclinants sans raison, pour qu'ils fussent simplement de la matière.

« L'intelligence opérante et le Verbe renfermant en eux les cercles et tournant avec une grande vélocité, cette machine se meut dès son commencement jusqu'à la fin, sans avoir ni commencement ni fin; car elle commence toujours au point où elle finit. C'est de l'ensemble de ces cercles, l'intelligence l'a voulu ainsi, qu'ont été tirés, des éléments inférieurs, les animaux privés de raison, car elle ne leur en a pas donné. L'air porte les êtres ailés; l'eau, ceux qui nagent. L'eau et la terre diffèrent entre elles de la manière que l'Intelligence l'avait pres-

crit. La terre a ensuite engendré les animaux qui étaient en elle, les quadrupèdes, les serpents, les animaux sauvages et les animaux domestiques; mais l'Intelligence, père de tout, qui est la vie et la lumière, a procréé l'homme semblable à elle-même, et l'a accueilli comme son fils; car il était beau et était le portrait de son père. Dieu s'étant complu dans l'image de lui-même, concéda à l'homme la faculté d'user de son ouvrage. Mais l'homme, ayant vu dans son père le créateur de toutes choses, voulut aussi créer, et il se précipita de la contemplation de son père dans la sphère de la génération. Tout étant soumis à son pouvoir, il considéra les attributions des sept agents. Ceux-ci se plaisant à favoriser l'intelligence humaine, lui communiquèrent leur pouvoir. Dès qu'il eut ainsi connu leur essence et sa propre nature, il désira de pénétrer dans les cercles et d'en rompre la circonférence, s'attribuant la force de celui qui domine sur le feu lui-même. Et celui qui avait eu tout pouvoir sur les animaux mortels et privés de raison, s'éleva, sortit du sein de l'harmonie, pénétra et rompit la puissance des cercles, et montra la nature comme une des belles formes de Dieu.... L'homme se prit d'amour pour elle. Il en naquit une forme d'être privé de raison.... Mais de tous les animaux terrestres, l'homme seul est doué d'une double existence; mortel par son corps, immortel par son être même. Immortel, tout lui est soumis; les autres êtres vivants subissent la loi des destins. L'homme fut donc une harmonie supérieure, et pour l'avoir voulu pénétrer, il est tombé dans l'esclavage... Comme l'homme, tous les autres animaux sont détruits; mais Dieu dit : Vous à qui une part d'intelligence est concédée, connaissez votre propre nature et considérez votre immortalité. L'amour de la portion corporelle de vous-même sera cause de votre mort. Après ces paroles la Providence, selon les lois des destinées et de l'harmonie des mondes, composa les mélanges d'éléments divers, et constitua les espèces qui toutes devaient se propager selon leurs propres caractères.

« Celui donc qui se connaît lui-même, a conquis le bien supérieur à son essence; celui qui se laissa tromper par l'amour du corps, fut jeté dans les ténèbres de la mort.... Dieu, qui est l'intelligence, a voulu que chaque homme qui participe à cette intelligence se considérât en lui-même. » « Tous les hommes, dit Thoth, ne possèdent donc pas cette intelligence? —Tu penses juste, répond Pimander, et je suis moi-même l'intelligence pour les hommes bons, purs, pieux, saints; ma présence leur est en aide, et aussitôt ils connaissent tout, et le Père est pour eux propice et miséricordieux. C'est pourquoi ils célèbrent ses louanges par des hymnes; abandonnant le corps à sa mort, et repoussant les illusions des sens qu'ils savent être mortelles. L'intelligence est pour eux comme une sentinelle qui les garantit des entreprises et des embûches du corps, et se ferme les voies de leur séduction. Au contraire, je m'éloigne des ignorants, des méchants, des envieux, des homicides et des impies; je les livre au démon vengeur, qui aime les coupables et les punit par le feu. » Thoth dès lors demande à savoir ce qui arrivera après l'ascension de l'ame vers le Père. — « Le corps matériel perd sa forme, qui se détruit avec le temps; les sens, qui ont été animés, retournent à leur source, et reprendront un jour leurs fonctions; mais ils perdent leurs passions et leurs désirs, et l'esprit remonte vers les cieux pour se voir en harmonie; il laisse dans la première zône la faculté d'accroître et de décroître; dans la seconde, la puissance du mal et les fraudes de l'oisiveté; dans la troisième, les déceptions de la concupiscence; dans la quatrième, l'insatiable ambition; dans la cinquième, l'arrogance, l'audace et la témérité; dans la sixième, le goût improbe des richesses mal acquises; et dans la septième, le mensonge. Et l'esprit, ainsi purifié par l'effet de ces harmonies, retourne à l'état si désiré, ayant un mérite et une force qui lui sont propres, et il habite enfin

ceux qui célèbrent les louanges du . Ils sont dès lors placés parmi ouvoirs, et à ce titre ils jouissent Dieu. Tel est le suprême bien de à qui il a été donné de savoir, ils nent Dieu. » « Ayant parlé ainsi, nder retourna parmi les pouvoirs s, et moi je me mis à conseiller hommes la piété et la science. O mes! vivez sobrement, abste-vous de gloutonnerie. Pourquoi précipitez-vous vers la mort, puis-vous êtes capables d'obtenir l'im-alité? Fuyez les ténèbres de l'i-nce, retirez-vous de la lumière re, échappez à la corruption, ac-z l'immortalité! Conducteur et de la race humaine, je lui mon-les voies du salut, et je remplirai oreilles des préceptes de la sa-e. »

travers cet ensemble de mots langue bien moderne employée rimer des idées très-vraisembla-ent fort anciennes, le lecteur t-il puisé une notion précise des ions renfermées dans ces débris, -être bien informes, des antiques s de l'Hermès Trismégiste, qui, ces noms grecs, représente dans toire des opinions humaines, celles primitifs philosophes de l'Égypte? l'oserait l'espérer, et dans ce cas, us sera permis de répéter aujour-i ce que le grand-prêtre de Cérès t à Anacharsis, au sujet de la osophie de Pythagore. « L'obscu-et les inconséquences que trouve ecteur en parcourant ces écrits, iennent des ténèbres dont seront ours enveloppées les questions s traitent; de la diversité des ptions dans lesquelles sont pris mots qui composent la langue phi-phique; des couleurs dont les pre-rs interprètes de la nature revêti-leurs dogmes; de la diversité des hodes introduites dans les éco- » Toutes les idées égyptiennes èrent dans la Grèce, où elles ne èrent pas stériles. L'esprit prodi-x et l'active imagination des Grecs loitèrent avec une incessante acti-ce domaine des idées; le nombre des philosophes y fut grand, sans compter les sophistes : aussi le grand-prêtre de Cérès disait-il encore : « O mon fils! quelles étranges lumières ont apportées sur la terre ces hommes célèbres qui prétendent s'être asservi la nature! et que l'étude de la philosophie serait humiliante, si, après avoir commencé par le doute, elle devait se terminer par de semblables paradoxes. »

Finissons cet exposé sommaire et imparfait des dogmes psychologiques égyptiens, par un trait d'une sublime invention. C'est parmi les ames sorties victorieuses de toutes les épreuves, parmi les ames les plus pures, que Dieu choisissait l'ame des rois. Si elles remplissaient dignement cette nouvelle et difficile mission, en rendant les peuples heureux et en étant pieux envers les dieux et envers les hommes, ces ames rentraient heureuses dans le sein de la divinité, et voyaient Dieu pour l'éternité. Ce précepte de morale royale et populaire tout à la fois aidait les sujets dans leur respect pour le monarque, et plaçait les devoirs du prince dans son plus cher intérêt. Les prêtres lui rappelaient fréquemment l'un et l'autre, et cette éducation des princes, en harmonie avec leur croyance religieuse, pouvait être aussi fructueuse que toute autre idée tirée des considérations de l'orgueil ou du pouvoir. Le grand-prêtre, qui rappelait au roi avec succès ses futures béatitudes, était à la fois le maître du prince et de l'état : s'il était honnête homme, il méritait de jouir du bonheur qu'il promettait.

D'après cet exposé des droits et des devoirs de la caste sacerdotale en Égypte, y eut-il jamais au monde une autre association d'hommes qui égalât son crédit, sa puissance, et capable, au même degré qu'elle, du bien et du mal? Non, jamais : et celle-ci n'a été maudite que par ceux qui, je ne sais sous quelles modernes influences, l'ont considérée comme l'ennemie de la science et des hommes.

On est conduit par tout ce qui démontre la haute influence de la caste sacerdo-

tale, à penser que les prêtres des dieux, des temples et des rois, devaient être honorés par de pompeuses funérailles. Les monuments recueillis en Égypte sont d'accord avec cette présomption. Les plus riches cercueils, en bois peint comme en matières dures, sont des cercueils de prêtres, et leurs momies sont d'ordinaire enrichies de dorures ou d'objets en or massif, plus abondants quand le prêtre appartenait à une classe plus élevée. On remarque au Musée du Louvre les riches cercueils de deux momies mâles; ils ont appartenu à deux prêtres de Thèbes : le corps embaumé de chacun d'eux était enfermé dans un double cercueil, et il n'est pas rare d'en trouver jusqu'à trois, enfermés successivement l'un dans l'autre, et tous les trois couverts de peintures religieuses parfaitement conservées et accompagnées d'un très-grand nombre d'inscriptions hiéroglyphiques. Nous donnerons une idée de la magnificence de ces sépultures par la description, mais sommaire, de quatre cercueils sacerdotaux du Louvre; ils sont tous les quatre en bois peint.

Le premier cercueil avait renfermé la momie d'un prêtre de Thèbes, chargé des offrandes faites à Ammon, à Mouthis-Neïth, à Khons et à tous les autres dieux des régions supérieures et inférieures, hiérogrammate, scribe des temples de Thèbes, nommé Soutimès. Le couvercle de ce cercueil offre l'image du défunt ayant les bras croisés sur sa poitrine. Les peintures qui le couvrent, et qui sont d'une finesse très-remarquable, représentent ce personnage, adorant successivement les dieux Phré (le soleil), Chnouphis, Osiris assisté d'Isis ou de Nephthys; divers animaux sacrés, et le dieu Osiris se levant de son lit funèbre. Sur les pieds sont figurées les déesses Isis et Nephthys, pleurant la mort de leur divin frère Osiris. Toutes les parois extérieures et intérieures de ce magnifique cercueil sont couvertes de scènes peintes, dans lesquelles le défunt adore successivement la plupart des divinités égyptiennes, dessinées en pied, ou sous la forme mystique de sphinx décorés d'insignes variés.

Le second cercueil de la momie de l'hiérogrammate Soutimès renfermait jadis le précédent; les peintures qui décorent cette caisse sont exécutées avec plus de soin et de recherche que celles du premier cercueil. On y remarque également le défunt adressant ses supplications aux dieux Phré, à Chnouphis assisté de Neïth, à Osiris, à Isis veuve, et à Nephthys, déplorant la mort d'Osiris. Les inscriptions contiennent le nom et les titres de Soutimès, et une prière qu'il est censé adresser à la grande ame du monde céleste.

Un cartonnage de toile peint servait de couvercle intérieur au second cercueil de la momie de l'hiérogrammate Soutimès. Le scarabée du soleil décore la poitrine du défunt. Au-dessous est la déesse Netphé (Rhéa, mère d'Osiris), les ailes déployées et tenant l'emblème de la vie. A droite et à gauche, l'hiérogrammate adresse ses prières à divers dieux et déesses. Les deux colonnes verticales d'hiéroglyphes contiennent le nom et les titres de Soutimès, et se terminent par des invocations à la déesse Netphé.

Le premier cercueil de la momie d'un autre hiérogrammate de Thèbes est celui du nommé Poéris. Sur le côté gauche du cercueil sont les scènes suivantes : 1° Le dieu Sôou, soutenant le ciel par le secours du dieu Chnouphis, l'ame du monde; à leurs pieds est le dieu Sèv (Saturne), couché, et dont les chairs sont de couleur verte; 2° le défunt Poéris, adorant les quatre génies des morts; au pied du cercueil la déesse Isis portant les emblèmes de la vie, de la stabilité et du bonheur. Sur le côté droit, 1° Osiris, assis sur son trône et assisté de la déesse de l'occident, reçoit de son fils Horus, accompagné du dieu Thoth, l'œil symbolique gauche; 2° le défunt Poéris, adorant les quatre génies des morts. Vers la tête du cercueil on a peint la déesse Nephthys Ptérophore. Le fond du coffre est occupé par une magnifique figure en pied de la déesse Isis.

second cercueil de la momie de grammate prêtre d'Ammon Poé- t sans couvercle. A l'extérieur, la tête, est peinte la déesse hys, entre deux symboles de lent. Côté droit du cercueil : s et Nephthys, adorant Osiris teur ; 2° le défunt Poéris, à la d'un palais, contemple la scène présentation de l'œil mystique, ar les dieux Horus et Thôth à , assisté de la déesse Amenti et a Héki ; 3° le défunt adore le oleil, Phré, dans sa bari ou vais- ystique remorqué par des scha- ; quatre divinités secondaires : navigue sur le caractère *ciel* u-dessus d'un serpent, em- du cours des planètes ; 4° Isis thys, adorant leur frère Osiris ; léesse Netphé, au pied de l'ar- stique, nourrissant de son fruit lu défunt Poéris, et lui versant uvage divin. Côté gauche du cercueil : 1° Isis, Osiris et hys ; 2° scène déja écrite, n° 1 mier cercueil (Soou) ; 3° le ju- it de l'ame du défunt Poéris, le- st figuré non loin de la balance, it sur sa main ses yeux et sa e, comme pour attester la pureté s regards et de ses discours ; 4° unt adorant la vache mystique déesse Hathôr, sortant d'une agne sur le flanc de laquelle est te de l'hypogée qui devait rece- la momie du défunt.

e musée royal possède aussi : cartonnage de toile peint, ayant nu la momie d'un Thébain, em- dans la maison royale, nommé f, et qualifié de prêtre d'Ammon. nasque est doré. Au centre du r est une image de la déesse ei (la justice) ; au-dessous, le sca- e du Ier Hermès déployant ses ornées d'émaux. A droite et à he sont les emblèmes de la déesse hé (Rhéa) et du dieu Sèv (Sa- e). — 1er registre : le dieu Thôth, e d'ibis, présente le défunt Pétof, té de la déesse Amenti, au dieu assis sur son trône. — Dans registre sont peintes 17 ensei- gnes sacrées. — 3° registre : l'Égypte supérieure et l'Égypte inférieure per- sonnifiées, adorant Osiris Sarapis, le dieu de l'inondation. — 4° registre : le jeune dieu Horus et son Épervier sacré. — 5° registre : la déesse Selk étendant ses ailes sur les pieds de la momie.

2° Un autre cartonnage provenant de la momie d'un prêtre d'Ammon, nommé Afomouthis. Au-dessus du collier, richement peint, est 1° l'Éper- vier criocéphale du dieu Chnouphis, la tête surmontée du disque lunaire ; 2° une scène représentant le 2° Hermès, Thôth, conduisant le défunt à Osiris assisté d'Isis et des quatre Génies des morts ; 3° l'Épervier du dieu Phré (le Soleil), les ailes éployées ; 4° les dées- ses Isis et Nephthys ptérophores ; 5° les Éperviers du 1er Hermès, affrontés ; 6° sur les pieds de la momie, les scha- cals gardiens des deux hémisphères.

3° Des scarabées funéraires avec des noms de personnages de divers grades de la caste sacerdotale.

4° Des images funéraires d'individus du même ordre ; lesdites images en bois, terre émaillée, porcelaine, terre cuite ou serpentine, et rappelant par leurs inscriptions les titres variés des personnes défuntes pour lesquelles ces images furent faites, et ces images étaient renfermées dans des coffres pla- cés à côté des momies dans les tom- beaux. Enfin, il existe aussi, provenant des tombeaux de la caste sacerdotale, des vases funéraires contenant les par- ties intérieures des corps, séparées de la momie et embaumées. On compren- dra qu'en Égypte, comme dans tous les pays, toute la pompe des funérail- les était surtout déployée pour la caste qui dispensait sur la terre les bienfaits du ciel et les gages de la pro- tection divine.

Telle fut la caste sacerdotale en Égypte. Elle posséda à la fois les hon- neurs, le pouvoir et la richesse. A côté d'elle la loi de l'état avait placé la caste militaire : essayons d'en faire connaî- tre l'antique constitution.

§ XV. DES MILITAIRES.

Tous les historiens de l'antiquité donnent à la classe ou caste militaire le second rang dans l'organisation sociale de l'Égypte, et les monuments comme les écrivains déposent de sa puissance, et de son concours aux affaires comme à la défense de l'état.

L'existence de cette caste puissante remonte aux premiers temps des établissements civils de l'Égypte; sous le gouvernement théocratique, elle était aussi le second ordre de l'état; elle devint le premier quand les soldats, las d'obéir à un prêtre-roi, choisirent dans leurs rangs le plus illustre d'entre eux, l'élevèrent sur le pavois, et faisant succéder, dans l'exercice de l'autorité suprême, des hommes aux dieux, fondèrent les dynasties de rois, et reconnurent Ménès comme chef du nouveau système de gouvernement. Ce fut alors que la théocratie vit réduire son autorité jusque-là, souveraine, en une influence presque aussi puissante, et qui, dans ses limites légales, lui laissait encore, même en ne les dépassant pas, un pouvoir illimité pour faire le bien. On a vu plus haut quelle fut, après cette révolution militaire, la nouvelle position de l'ordre sacerdotal; il la conserva jusqu'aux derniers jours de la puissance égyptienne.

La constitution politique de la caste militaire reposait sur les mêmes bases que celle de l'ordre des prêtres; avec d'autres devoirs, elle avait été dotée des mêmes droits, elle tenait au sol par la propriété. Elle était une portion considérable de la nation; chargée de la défense de l'état, elle veillait à sa sûreté pendant que les prêtres instruisaient les peuples, invoquaient les dieux, et que la caste industrieuse secondant la fertilité du sol, et pratiquant tous les arts utiles, assurait la subsistance de tous, et fournissait à tous les besoins de la vie, à tous les desirs d'une civilisation avancée.

L'idée de troupes nationales ou troupes soldées n'était pas venue à l'esprit des sages de l'Égypte; il n'y avait pas en ces régions de populat tante, sans feu ni lieu, inert néante, à laquelle il ne restâ ressource que celle de vendr son pays; la loi avait donc service militaire, comme un à une classe de la nation, qu' pourvue d'une dotation ter héréditaire comme son office. I tiens pensaient qu'il était rai de remettre la défense de l'ét qui possédaient quelque cho avaient intérêt de protéger.

On ignore d'après quelles produits de la dotation de c étaient annuellement répartis chefs de divers grades et le de diverses armes. La traditi rise à penser que la portion par chaque soldat n'était pa sous de six de nos arpent aroures); mais c'était plutôt tion de sa famille et la sienne de paix que sa solde en t guerre. Une portion du re blic était expressément affe dépenses de l'armée; les ter taires étaient affranchies de t position.

Au temps d'Hérodote, ces étaient connus sous deux d tions différentes : les Cala les Hermotybies, suivant les nomes de l'Égypte d'où ils é rés. Peut-être trouvera-t-on jour, de ces dénominations, leure explication que celle qu' notre historien. Il a recueilli l clature des nomes qu'habit Hermotybies, dont le nombre jusqu'à cent soixante mille; siries, qui résidaient dans nomes, fournissaient jusq cent cinquante mille homme possessions étaient aussi b considérables que celles des Ces nombres d'hommes indi Hérodote sont ceux des sold tiens, quand la population de l'Égypte était dans un é prospère; car l'armée, par s tution, était soumise à tous vantages des variations in dans l'état de toutes les pop

nombres donnés par Hérodote, et le total indique une armée de cent dix mille hommes, ne ... peut-être qu'aux temps de l'historien. A cette époque, ... avait subi d'affreuses invasions, celles des Éthiopiens et celles ...es; les prospérités de l'Égypte ... sensiblement décliné, et les ... de sa décadence approchaient. ... de sa splendeur, sous ses rois ...-huitième dynastie, la population militaire, proportionnelle à celle ...ypte entière, devait être bien ...sidérable, et par l'effet naturel de l'institution militaire. Aussi ...portait-il plus qu'au double du ...donné par Hérodote, celui des ...ous les rois dont les tombeaux ... encore à Thèbes. L'Égypte, ...s environnée de nations in... barbares, dut avoir, pour sa ... sur toutes ses frontières, de ... établissements militaires. La ... de ses guerres furent défen... tribus nomades, les nations ... attirées par ses richesses et ... de l'Égypte, la menaçaient ...ment; et plusieurs fois elle ...issante pour leur résister. ...ait garder sa frontière d'É...ar ses forces réunies à Élé..., celles d'Arabie par les gar... Daphné, qui défendaient l'É...tre les Arabes et les Syriens, ...e la Libye des Grecs, par ses ...éunies à Maréa. Péluse était ... place considérable et la clef ...te à l'orient; enfin, des camps ...s subsistaient aussi sur divers ... l'Égypte. Le service, dans ...ns militaires ou dans les gar... villes frontières, était tem...t successivement déféré aux ...rps de l'armée; ce service ...t fixé à deux années, et il ...lus le roi Psammétichus, que ...es stationnées à Éléphantine ...nt en Éthiopie et s'y fixèrent, ...lles étaient dans cette garni...is trois ans, et que le roi ...igé de les faire relever.

... aussi que cette émigration ...lus noble motif. Psammétichus Ier s'était particulièrement allié avec les Ioniens et les Cariens; il permit aux commerçants de ces deux nations grecques établies en Asie, de se fixer en Égypte; il leur concéda des terres, et prit à sa solde un corps très-considérable de leurs troupes. La caste militaire égyptienne vit dans cette mesure une violation flagrante de ses priviléges, s'irrita de ce que le roi confiait à des étrangers encore barbares la défense de la terre sacrée; et l'irritation de cette caste fut portée à son comble quand elle vit les premiers postes de l'armée occupés par ces Grecs. Cent mille soldats quittèrent spontanément la garnison où le roi les avait à dessein relégués, et ils allèrent former un établissement au-delà des cataractes.

Plus de vingt siècles avant l'ère chrétienne, des barbares venus de l'Orient fondirent comme un torrent sur l'Égypte, se jetèrent dans Aouara, campement fortifié, non loin des lacs amers vers la mer Rouge, et s'y maintinrent pendant près de trois siècles. Un blocus qui dura plusieurs années et les efforts successifs de deux rois illustres furent nécessaires pour les chasser de cette place de guerre.

Aux environs de Thèbes, dans la plaine rocailleuse qui s'étend vers la chaîne libyque, existe encore une enceinte d'une grande étendue, assise sur des monticules factices, et entourée de larges fortifications. Ce fut aussi un établissement militaire, un camp permanent occupé par les troupes de la garnison de Thèbes et la garde des Pharaons.

Cent Hermotybies et cent Calasiries composaient cette garde, chaque jour sans doute; et tous les corps de l'armée étaient à tour de rôle chargés de fournir cette garde pendant une année, afin que tous, sans exception, pussent profiter des avantages que présentait le service auprès de la famille royale. Ceux qui le faisaient recevaient, en effet, outre leur part dans le produit de la dotation territoriale, cinq livres de pain, deux de viande et deux mesures de vin chaque jour. On se

proposait par ces largesses de porter le soldat à se marier, afin de maintenir au taux désiré la population de la caste militaire.

On porte à un taux moyen de 180 mille hommes la force ordinaire de l'armée égyptienne en temps de paix, mais on ignore les détails et les proportions de sa composition. Si l'on interroge les sources les plus authentiques, c'est-à-dire les monuments contemporains des anciennes époques de l'histoire égyptienne, on distinguera facilement les diverses espèces de troupes qui composaient ces armées. D'abord les combattants en char, nécessairement en moindre proportion que les autres armes. Chaque char à deux roues, ouvert par le fond et attelé de deux chevaux, était monté par un combattant armé de flèches ou de haches ; il avait à sa gauche, debout à côté de lui, un cocher chargé de gouverner les chevaux. Le surplus de l'armée était formé de fantassins ; les uns, les soldats de ligne, étaient armés d'une cuirasse, d'un bouclier, d'une lance ou d'une hache et de l'épée ; les autres étaient des troupes légères, composées de compagnies d'archers, de frondeurs et d'autres soldats portant la hache ou la faux de bataille (voy. *pl.* 16).

Les troupes se mouvaient selon des manœuvres régulières, marchaient ou manœuvraient par légion ou par compagnie, et les évolutions s'exécutaient au son du tambour ou de la trompette.

Le roi était le chef suprême de l'armée ; il déléguait à ses fils, à des princes de sa race ou aux fils des familles les plus marquantes, le commandement des différents corps ou des différentes divisions des forces nationales. Comme partout ailleurs, la hiérarchie de l'autorité procédait de celle des grades. Des rois guerriers commandèrent eux-mêmes de lointaines expéditions, et prirent, par leur présence, une part active à toutes les circonstances comme à toutes les fatigues de la guerre. Montés sur un char, excortés par leur garde et par les principaux officiers, armés de pied en cap, ils lançaient des flèches contre l ou le frappaient de la hache taille. On les vit au milieu de encourager l'armée par leur e et concourir ainsi à la conqu victoire. Un lion apprivoisé et pour les combats, suivait o ment ou précédait le char du r

Il n'y eut point de troupes lerie proprement dite : cette est tirée du témoignage unan monuments et des tableaux mi L'usage de monter et de gu chevaux n'était pas inconnu, n'était pas employé dans l'arı a remarqué dans deux ou tr reliefs historiques, un homm sur un cheval qui court à tou bes. Mais dans un de ces bas l'homme à cheval est un courr tant en toute hâte une lettre q dans sa main ; et dans l'au relief, la physionomie de l monté est celle d'un étranger q che son salut dans la vitesse cheval, sans harnais, sur leque jeté. Ainsi les bas-reliefs hist observés jusqu'ici en Égypte sont en fort grand nombre et ques diverses, prouvent que l pes de cavalerie furent inconn l'Égypte, et n'entrèrent pas composition de son armée.

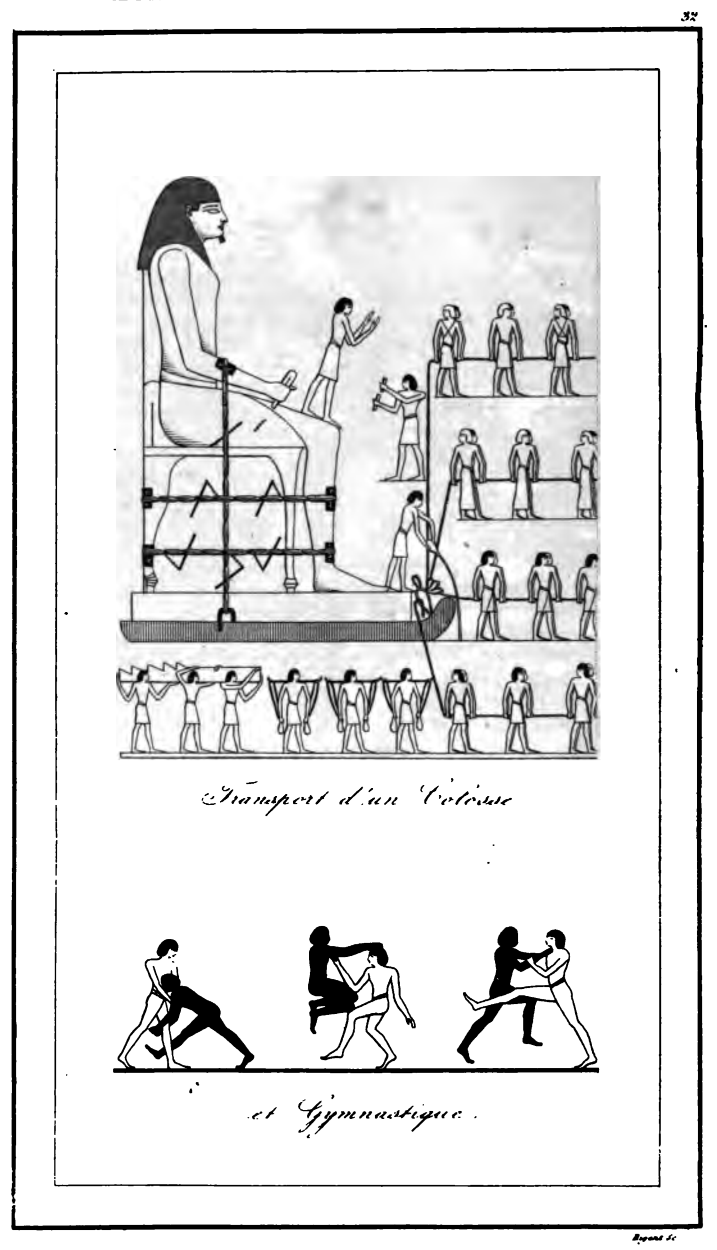
Toutefois, une tradition an révérée semblerait contredire ment cette conclusion tirée d numents. Cette tradition r au temps de Moïse. Il raconte, pitre XIV de l'Exode, la mar Israélites à leur sortie d'Égyp passage de la mer Rouge. Auss le Pharaon fut informé que les I avaient pris la fuite, dit la I attelle son char de guerre et suivre par tout son peuple ; i six cents chariots choisis et t chars de l'Égypte, et les ch eux tous. Jusqu'ici la tradit conforme aux monuments ; ma que aussitôt le texte sacré dit Égyptiens se trouvèrent bient du camp d'Israël, sur le bord mer, et toute la cavalerie et l riots du Pharaon, avec toute

König auf dem Schlachtfelde

Roi sur le champ de bataille

Царь на мѣстѣ сраженія





Transport eines Coloss Gymnastik. Перевозъ великана и гимнастикъ.

'arrêtèrent à Pihahiroth.» Plus ieu doit être glorifié dans Pha-lans son char et dans sa cavale-ıfin, poursuivant les Israélites fond de la mer, qu'ils viennent 'erser à pied sec, le Pharaon s'y avec toute sa cavalerie, ses s et ses chevaux, qui furent en-is par les flots, et y périrent tous. :e mention si souvent répétée cavalerie égyptienne n'infirme ant pas l'autorité des monu-; et en se tenant plus près des originaux, on y trouverait men-; plutôt des cavaliers que de la 'ie; les mots du verset 23 disent Égyptiens suivirent les Hébreux, èrent après eux, tous les chevaux ıraon, son char et ses cavaliers, -dire les hommes montés sur les e guerre. Avec cette modification acception des mots, la tradition jue ne sera plus contredite par numents qui, soit antérieurs, stérieurs à Moïse, rendent con-ent le même témoignage contre des corps de cavalerie dans l'ar-ptienne. Aussi, dans leur can-'actions de graces, les Hébreux ent-ils que des chars du Pharaon, comme une pierre, au fond x.

irera la même conséquence des ; assez positives, et des mêmes qui nous sont parvenues au su-'éducation de la caste militaire. les exercices variés qui font le cette éducation, et qui sont sur de nombreux monuments, etrouve aucune idée de l'équi-Tous ces exercices se font à t sont dirigés selon les précep-la gymnastique la plus perfec-:. Rien n'est plus varié que les :t les attitudes des lutteurs, nt, se défendant, reculant et ıt tour à tour, se baissant, ou ;és, se relevant, et triomphant versaire par la force, la ruse resse. Dans ces exercices, les s étaient nus; une large cein-›utenait et favorisait leurs ef-'oy. *pl.* 32). Les exercices mili-proprement dits n'étaient pas moins variés; l'éducation du soldat était longue et sérieuse, et depuis le *tête à droite*, jusqu'à la petite guerre, il en parcourait tous les degrés sous l'autorité d'une discipline sévère. Du reste, il en prenait de bonne heure le goût et les habitudes : tous les mâles de la caste militaire étaient de vérita-bles enfants de troupe; la loi leur défendait toute autre profession.

Les grandes pages historiques dont les surfaces des monuments égyptiens sont ornées, nous enseignent aussi tous les détails des camps. Une palis sade en formait l'enceinte; un peloton de fantassins en gardait l'entrée; la tente du roi ou du chef était au point opposé à l'entrée; de petites tentes, destinées aux officiers principaux, étaient dressées près de la première; le lion apprivoisé du roi était tout au-près, accroupi, les deux pattes de de-vant liées ensemble, et surveillé par un gardien armé d'un long bâton. Les chevaux et les ânes sans harnais étaient symétriquement rangés du côté de l'entrée; les fourrages leur étaient distribués, soit à terre, soit dans des mangeoires; les chars, en files réguliè-res, étaient dans la partie opposée. Dans les intervalles libres, on plaçait les ba-gages et les harnais, ceux des chevaux pour les atteler aux chars; ceux des ânes, comme pour des bêtes de char-ge, consistaient en un bât, auquel sont attachés deux paniers ou autres usten-siles propres au transport des vivres et des liquides.

Sur la droite du camp étaient les hommes valides, se livrant aux exer-cices ou aux amusements que conseil-lait la règle ou le loisir; les recrues sont instruites dans les manœuvres; les *anciens* jouent, joûtent ou se querellent; plus loin l'ordonnance mi-litaire est mise à exécution, et un in-subordonné subit la peine à laquelle il a été condamné; des officiers en char ou à pied inspectent partout et don-nent des ordres qui sont écoutés avec attention, et exécutés vraisemblable-ment de même.

Sur la gauche du camp étaient les hôpitaux et les ambulances; les che-

vaux et les ânes malades y étaient réunis; des vétérinaires les soignaient et les pansaient; enfin, on voit à l'angle droit de ce même côté, les soldats malades auxquels l'infirmier administre une potion qu'ils boivent avec empressement. Les exercices des chars et les manœuvres des corps de fantassins se passaient autour de la palissade en dehors du camp.

C'est à ces deux espèces d'armes seulement qu'il nous paraît que les Égyptiens se bornèrent dans la composition de leur armée. Toutefois les corps de fantassins furent variés, et si nous nous en rapportons au témoignage des monuments, nous y reconnaissons: 1° des soldats portant un bouclier qui couvre leur corps de la ceinture à la tête, armés d'une lance dans la main droite, d'une courte hache dans la gauche, et couverts d'une courte tunique, ceux-ci marchent en colonne serrée et formaient le gros de l'armée; 2° des soldats composant sans nul doute les troupes légères, portant de la main gauche un petit bouclier rond, de la droite la *harpé*, ou sabre recourbé garni d'un manche; leur tête était couverte d'un casque en cuir ou en métal diversement orné à son sommet; 3° les archers proprement dits, habillés de longues tuniques, portaient un arc triangulaire de grande dimension et un énorme carquois sur l'épaule.

Dans les marches de l'armée, les chars de guerre étaient à l'avant, à l'arrière et sur les flancs; au centre, les fantassins pesamment armés, protégés par leur grand bouclier; et les troupes légères à l'avant-garde et sur tous les points menacés.

Un chef militaire a fait orner son tombeau de tous les instruments de sa profession; ce tombeau a été étudié par des voyageurs modernes, qui ont eu la satisfaction d'y reconnaître un arsenal antique tout entier: plusieurs faisceaux de longues piques, des casques de formes différentes et diversement ornés d'inscrustations en métaux ou en matières précieuses; des poignards longs et droits dans leur fourreau et non moins ornés; des carquois de plusieurs substances solides en fo gaînes, et fermés avec un co orné d'une tête de lion doré fouets, des cravaches de con formes assez différentes; enl belles côtes de mailles en métau tis. Ces curieux objets militaire dans ce tombeau représenter nul doute des objets d'armei l'usage de l'armée dans l' Égypte.

Chaque corps avait aussi s seigne, et c'est dans ce même t qu'on a retrouvé plusieurs type signaux égyptiens; ils étaient l'extrémité d'une grande ham par son élévation, les rendait à tous les yeux. Les enseignes comme on devait le penser, emp à la religion. Les unes cons dans la coiffure même et les i caractéristiques des divinités re tées sous forme humaine, tel Ammon, Phtha, Osiris ou Isi tres substituaient aux traits h du dieu ou de la déesse, la têt nimal qui était son emblême tel que l'épervier, le lion, et q fois même la figure complèt symbole, comme l'ibis et le s

Avec les ressources d'une po militaire aussi nombreuse, et le tionnement successif qu'elle dans l'art de la guerre, par et par la pratique, l'Égypte éta point aussi avancée qu'ait pu l'êt autre nation ancienne ou m tant que l'usage des armes à inconnu; et ceux qui, d'apr opinion irréfléchie, disent et r que la nation égyptienne ne fut p rière, parce qu'ayant plutôt ét domination par des colonies des conquêtes, elle n'eut pas tage d'aguerrir ses soldats par tailles; ceux-là n'ont point ét monuments où sont retracés nombre infini d'actions les fai taires de l'antique histoire de l' Nous avons déja dit qu'enviro peuplades nombreuses, elle d habituellement sous les armes p fendre ses richesses et sa civi contre leurs entreprises, et qu

Armes. Homme à cheval.



vaux et les ânes malades y étaient réunis; des vétérinaires les soignaient et les pansaient; enfin, on voit à l'angle droit de ce même côté, les soldats malades auxquels l'infirmier administre une potion qu'ils boivent avec empressement. Les exercices des chars et les manœuvres des corps de fantassins se passaient autour de la palissade en dehors du camp.

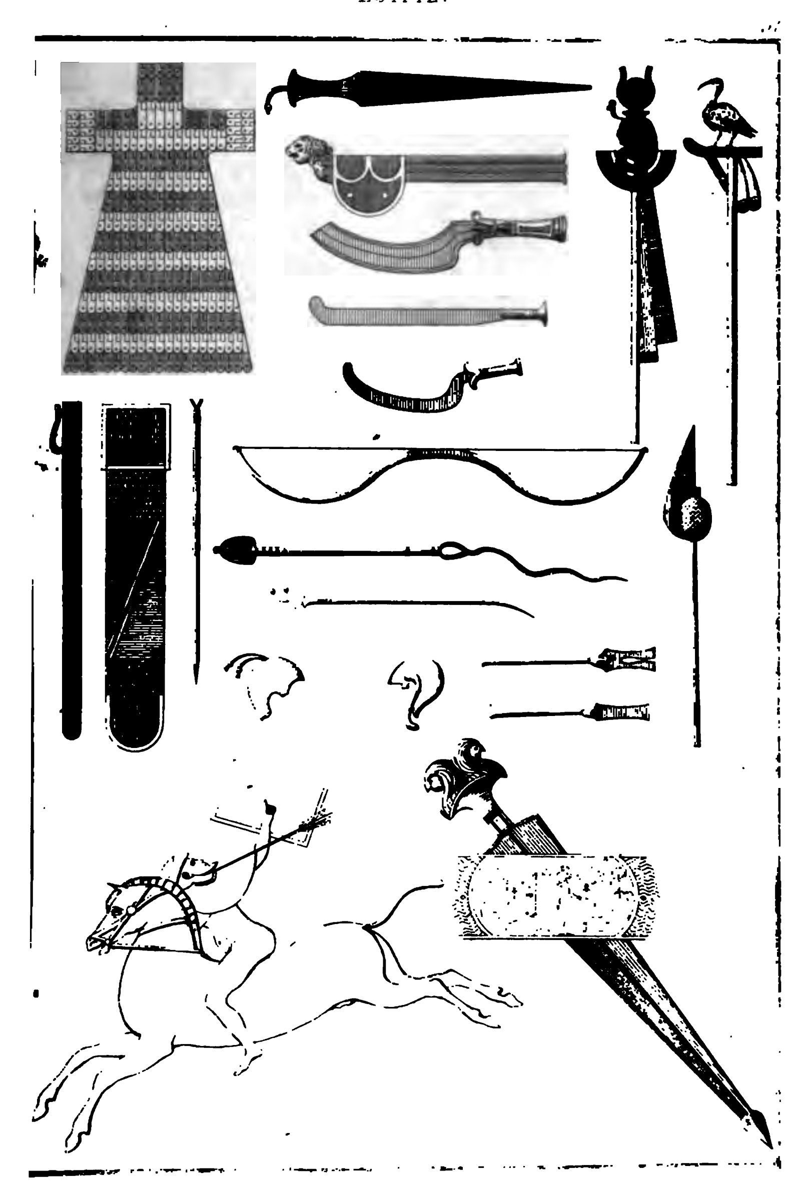
C'est à ces deux espèces d'armes seulement qu'il nous paraît que les Égyptiens se bornèrent dans la composition de leur armée. Toutefois les corps de fantassins furent variés, et si nous nous en rapportons au témoignage des monuments, nous y reconnaissons: 1° des soldats portant un bouclier qui couvre leur corps de la ceinture à la tête, armés d'une lance dans la main droite, d'une courte hache dans la gauche, et couverts d'une courte tunique, ceux-ci marchent en colonne serrée et formaient le gros de l'armée; 2° des soldats composant sans nul doute les troupes légères, portant de la main gauche un petit bouclier rond, de la droite la *harpé,* ou sabre recourbé garni d'un manche; leur tête était couverte d'un casque en cuir ou en métal diversement orné à son sommet; 3° les archers proprement dits, habillés de longues tuniques, portaient un arc triangulaire de grande dimension et un énorme carquois sur l'épaule.

Dans les marches de l'armée, les chars de guerre étaient à l'avant, à l'arrière et sur les flancs; au centre, les fantassins pesamment armés, protégés par leur grand bouclier; et les troupes légères à l'avant-garde et sur tous les points menacés.

Un chef militaire a fait orner son tombeau de tous les instruments de sa profession; ce tombeau a été étudié par des voyageurs modernes, qui ont eu la satisfaction d'y reconnaître un arsenal antique tout entier: plusieurs faisceaux de longues piques, des casques de formes différentes et diversement ornés d'inscrustations en métaux ou en matières précieuses; des poignards longs et droits dans leur fourreau et non moins ornés; des carquois de plusieurs substances solides en f
gaînes, et fermés avec un c
orné d'une tête de lion dor
fouets, des cravaches de co
formes assez différentes; er
belles côtes de mailles en métau
tis. Ces curieux objets militair
dans ce tombeau représente
nul doute des objets d'arme
l'usage de l'armée dans l
Égypte.

Chaque corps avait aussi
seigne, et c'est dans ce même
qu'on a retrouvé plusieurs typ
signaux égyptiens; ils étaient
l'extrémité d'une grande han
par son élévation, les rendait
à tous les yeux. Les enseignes
comme on devait le penser, em
à la religion. Les unes con
dans la coiffure même et les
caractéristiques des divinités r
tées sous forme humaine, te
Ammon, Phtha, Osiris ou Isi
tres substituaient aux traits
du dieu ou de la déesse, la têt
nimal qui était son emblême
tel que l'épervier, le lion, et
fois même la figure complè
symbole, comme l'ibis et le

Avec les ressources d'une po
militaire aussi nombreuse, et l
tionnement successif qu'elle
dans l'art de la guerre, par
et par la pratique, l'Égypte ét
point aussi avancée qu'ait pu l'ê
autre nation ancienne ou m
tant que l'usage des armes à
inconnu; et ceux qui, d'ap
opinion irréfléchie, disent et
que la nation égyptienne ne fut
rière, parce qu'ayant plutôt é
domination par des colonies
des conquêtes, elle n'eut pas
tage d'aguerrir ses soldats pa
tailles; ceux-là n'ont point ét
monuments où sont retracés
nombre infini d'actions les fa
taires de l'antique histoire de l
Nous avons déja dit qu'envir
peuplades nombreuses, elle
habituellement sous les armes
fendre ses richesses et sa civ
contre leurs entreprises, et q



Armes. Homme à cheval.

Armes. Homme à cheval.





Sésostris Vainqueur.



de poursuivre les conséquences
ictoires pour se garantir contre
'elles invasions, elle porta ses
rès-loin au-delà des frontières
ypte, vers l'est et le midi. Ses
combattaient en rase campa-
ns les bois et les défilés, pas-
les rivières, assiégeaient les
les forteresses, les réduisaient
ortue et le bélier, ou par l'es-
et elles ajoutaient à leur force
ur courage le secours de ma-
liverses, offensives et défensi-
dont quelques-unes lançaient
it, et à une grande distance,
in nombre à la fois de flèches
velots.

s ces détails il serait peut-être
d'en ajouter quelques autres,
ins minutieux, et déduits de
ı attentif des scènes militaires
monuments nous présentent
infiniment varié; cette nomen-
aurait sans doute son mérite
gique : mais il nous est permis
r que l'intérêt et la satisfaction
urs seront plus sûrement exci-
des descriptions exactes de
le de ces scènes éminemment
ies dont on a décoré les grands
nts de l'Égypte; de ces com-
s immenses qui méritent à tant
la dénomination de tableaux
ues, d'œuvres de la sculpture
, parce qu'ils sont pleins de
t de ce désordre sublime qui
raînent si fort à la lecture des
de l'Iliade. On l'a déja remar-
aque groupe de ces vastes
tions, considéré à part, sera
ainement défectueux dans quel-
ints relatifs à la perspective,
proportions, comparativement
ies voisines; mais ces défauts
il sont rachetés, et au-delà,
et des masses; c'est, on peut
comme les plus beaux vases
ints, représentant des com-
ii pèchent aussi, si péché il y
es mêmes rapports que les bas-
gyptiens.

cènes de cet ordre ont été ob-
ur tous les grands monuments
pte; elle appartiennent à des
époques diverses, et l'on peut classer parmi les plus modernes, la commémoraison des campagnes du roi Sésonchis, sculptées sur une partie du palais de Karnac à Thèbes. On y voit ce roi, traînant enchaînés aux pieds de la trinité thébaine, les chefs de plus de trente nations vaincues, parmi lesquelles figure très-distinctement *Ioudahamalek*, le royaume de Juda ou des Juifs personnifié; et la Bible rapporte, au chapitre 14 du III° livre des Rois, que le pharaon Sésonchis, nommé Scheschonk par les Égyptiens, et par la Bible Sèsac ou Schéschôk, prit Jérusalem dans la 5° année du règne de Roboam : c'est cette même victoire de Sésonchis qui est représentée dans les bas-reliefs de Karnac; et d'après la fidélité de physionomie que les Égyptiens apportaient dans la représentation des peuples étrangers, cette figure du royaume de Juda peut être considérée comme un type de la physionomie du peuple juif au X° siècle avant l'ère chrétienne, et peut-être comme un portrait de Roboam lui-même.

Sésostris régnait six siècles avant le vainqueur de Juda; les vastes parois de la grande salle du temple d'Ibsamboul sont couvertes des représentations qui rendent témoignage des nombreuses victoires de ce prince illustre, en Asie et en Afrique; en voici un abrégé pris sur une partie de ce grand temple (ou spéos, temple creusé dans la montagne) :

1er tableau. Rhamsès-le-Grand est sur son char, les chevaux sont lancés au grand galop; il est suivi de trois de ses fils montés aussi sur des chars de guerre; il met en fuite une armée assyrienne et assiége une place forte.

2°. Le roi à pied, venant de terrasser un chef ennemi, et en perçant un second d'un coup de lance. Ce groupe est d'un dessin et d'une composition admirables.

3°. Le roi est assis au milieu des chefs de l'armée; on vient lui annoncer que les ennemis s'avancent pour l'attaquer. On prépare le char du roi, et des serviteurs modèrent l'ardeur des chevaux, qui sont dessinés, ici comme

ailleurs, dans la perfection. Plus loin se voit l'attaque des ennemis, montés sur des chars de guerre et combattant sans ordre une ligne de chars égyptiens méthodiquement rangés. Cette partie du tableau est pleine de mouvement et d'action : c'est comparable à la plus belle bataille peinte sur les vases grecs, que ces tableaux nous rappellent involontairement.

4e. Le triomphe du roi et sa rentrée solennelle (à Thèbes, sans doute), debout sur un char superbe, traîné par des chevaux marchant au pas et richement caparaçonnés. Devant le char, sont deux rangs de prisonniers africains, les uns de race nègre et les autres de race barabra, formant des groupes parfaitement dessinés, pleins d'effet et de mouvement.

5e et 6e. Le roi faisant hommage de captifs de diverses nations aux dieux de Thèbes et à ceux d'Ibsamboul.

Des monuments de la gloire du père de Sésostris existent aussi dans un autre lieu de la Nubie. Champollion le jeune, qui l'a explorée au mois de janvier 1828, en donne la description en ces termes :

« Près de Kalabschi est l'intéressant monument de Bet-Oually, qui nous a pris les journées des 28, 29, 30 et 31 janvier jusqu'à midi. Là mes yeux se sont consolés des sculptures barbares du temple de Kalabschi, qu'on a faites riches parce qu'on ne savait plus les faire belles, en contemplant les bas-reliefs historiques qui décorent ce spéos, d'un fort beau style et dont nous avons des copies complètes. Ces tableaux sont relatifs aux campagnes contre les Arabes et des peuples africains, les Kouschi (les Éthiopiens), et les Schari qui sont probablement les Bischari d'aujourd'hui; campagnes de Sésostris dans sa jeunesse et du vivant de son père, comme le dit expressément Diodore de Sicile qui, à cette époque, lui fait soumettre en effet les Arabes et presque toute la Libye.

« Le roi Rhamsès, père de Sésostris, est assis sur son trône dans un naos, et son fils, en costume de prince, lui présente un groupe de prisonniers arabes asiatiques. Plus loin, le pharaon est représenté comme vainqueur, frappant lui-même un homme de cette nation, en même temps que le prince (Sésostris) lui présente les chefs militaires et une foule de prisonniers. Le roi, sur son char, poursuit les Arabes, et son fils frappe de sa hache les portes d'une ville assiégée; le roi foule aux pieds les Arabes vaincus, dont une longue file lui sont amenés captifs par le prince son fils : tels sont les tableaux historiques décorant la paroi de gauche de ce qui formait la salle principale du monument, en supposant que cette portion du spéos ait jamais été couverte.

« La paroi de droite présente les détails de la campagne contre les Éthiopiens, les Bischari et des Nègres. Dans le premier tableau, d'une grande étendue, on voit les Barbares en pleine déroute, se réfugiant dans leurs forêts, sur les montagnes, ou dans les marécages. Ce second tableau, qui couvre le reste de cette paroi, représente le roi assis dans un naos et accueillant, avec un geste de la main, son fils aîné (Sésostris), qui lui présente, 1° un prince éthiopien nommé Aménémoph fils de Poëri, soutenu par deux de ses enfants, dont l'un lui offre une coupe comme pour lui donner la force d'arriver au pied du trône du père de son vainqueur; 2° des chefs militaires égyptiens; 3° des tables et des buffets couverts de chaînes d'or et avec elles des peaux de panthère; des sachets renfermant de l'or en poudre, des troncs de bois d'ébène, des dents d'éléphant, des plumes d'autruche, des faisceaux d'arcs et de flèches, des meubles précieux et toutes sortes de butin pris sur l'ennemi ou imposé par la conquête; 4° à la suite de ces richesses, marchent quelques Bischaris prisonniers, hommes et femmes, l'une de celles-ci portant deux enfants sur ses épaules et dans une espèce de couffe, suivent des individus conduisant au roi des animaux vivants, les plus cu-

ux de l'intérieur de l'Afrique, le a, la panthère, l'autruche, des ges et la girafe, parfaitement des- és, etc., etc. On reconnaîtra là, père, la campagne de Sésostris tre les Éthiopiens, lesquels il força, on Diodore de Sicile encore, de ver à l'Égypte un tribut annuel en en ébène et en dents d'éléphant. s autres sculptures du spéos sont tes religieuses, et de nombreuses criptions contemporaines de ces cieuses représentations militaires accompagnent et en expliquent les ets.»

Le spéos de Silsilis, commencé par roi Horus, de la XVIII[e] dynastie, fournit plusieurs autres exemples. te belle excavation devait être d'a- d un temple dédié à Ammon- , ensuite au dieu Nil, divinité du , et au dieu Sevek (Saturne à tête crocodile), divinité principale du ne Ombite, auquel appartenait Sil- s. C'est dans cette intention qu'ont exécutés, sous le règne d'Horus, sculptures et les inscriptions de la te principale, tous les bas-reliefs sanctuaire, et quelques-uns de ceux décorent une longue et belle ga- e transversale qui précède ce sanc- ire.

Cette galerie, très-étendue, forme véritable musée historique. Une ses parois est tapissée dans toute longueur de deux rangées de gran- stèles ou de bas-reliefs sculptés le roc, et, pour la plupart, d'é- ues diverses; des monuments sem- bles décorent les intervalles des portes qui donnent entrée dans urieux muséum.

Les plus anciens bas-reliefs, ceux roi Horus, occupent une portion la paroi ouest : le Pharaon y est résenté debout, la hache d'armes l'épaule, recevant d'Ammon-Ra nblème de la vie divine et le don subjuguer le nord et de vaincre le li. Au-dessous sont des Éthiopiens, uns renversés, d'autres levant des ins suppliantes devant un chef ptien qui leur reproche, dans la nde, d'avoir fermé leur cœur à la prudence et de n'avoir pas écouté lorsqu'on leur disait : « Voici que le lion s'approche de la terre d'Éthiopie (Kousch). » Ce lion-là était le roi Horus qui fit la conquête de l'Éthiopie et dont le triomphe est retracé sur les bas-reliefs suivants.

Le roi vainqueur est porté par des chefs militaires sur un riche palanquin, accompagné de flabellifères. Des serviteurs préparent le chemin que le cortége doit parcourir; à la suite du Pharaon viennent des guerriers conduisant des chefs captifs; d'autres soldats, le bouclier sur l'épaule, sont en marche, précédés d'un trompette; un groupe de fonctionnaires égyptiens, sacerdotaux et civils, reçoit le roi et lui rend des hommages.

La légende hiéroglyphique de ce tableau exprime ce qui suit : « Le dieu gracieux revient (en Égypte), porté par les chefs de tous les pays (les Nomes); son arc est dans sa main comme celui de Mandou, le divin seigneur de l'Égypte; c'est le roi directeur des vigilants, qui conduit (captifs) les chefs de la terre de Kousch (l'Éthiopie), race perverse; ce roi directeur des mondes, approuvé par Phré, fils du soleil et de sa race, le serviteur d'Ammon, Hôrus, le vivificateur. Le nom de sa majesté s'est fait connaître dans la terre d'Éthiopie que le roi a châtiée conformément aux paroles que lui avait adressées son père Ammon. »

Un autre bas-relief représente la conduite, par les soldats, des prisonniers du commun en fort grand nombre; leur légende exprime les paroles suivantes qu'ils sont censés prononcer dans leur humiliation : « O toi vengeur! roi de la terre de Kémé (l'Égypte), soleil de Niphaïat (les peuples libyens), ton nom est grand dans la terre de Kousch (l'Éthiopie), dont tu as foulé les signes royaux sous tes pieds! »

Mais c'est à Thèbes, la ville des merveilles, que ces tableaux militaires sont surtout exécutés sur de vastes proportions. Au Memnonium, ou plutôt au Rhamesséum, élevé par

Rhamsès-Sésostris, au grand dieu de Thèbes Ammon-Ra, les tableaux militaires, relatifs aux conquêtes du roi, couvrent les faces des deux massifs du pylone sur la première cour du palais; ils sont visibles en assez grande partie, parce que l'éboulement des portions supérieurs du pylone a eu lieu du côté opposé. Ces scènes militaires offrent la plus grande analogie avec celles qui sont sculptées dans l'intérieur du temple d'Ibsamboul et sur le pylone de Louqsor, qui font partie du Rhamesséum oriental de Thèbes. Les inscriptions sont semblables, et tous ces bas-reliefs se rapportent évidemment à une même campagne contre des peuples asiatiques qu'on ne peut, d'après leur physionomie et d'après leur costume, chercher ailleurs que dans cette vaste contrée sise entre le Tigre et l'Euphrate d'un côté, l'Oxus et l'Indus de l'autre, contrée que nous appelons assez vaguement la Perse. Cette nation, ou plutôt le pays qu'elle habitait, se nommait *Chto*, *Chéto*, *Schéto* ou *Schto*. Les Égyptiens désignèrent ces peuples ennemis sous la dénomination de *la plaie de Schéto*, de la même manière que l'Éthiopie est toujours appelée *la mauvaise race de Kousch*, et tout porte à croire fermement que c'est de peuples du nord-est de la Perse, des Bactriens, ou Scythes-Bactriens, qu'il s'agit ici.

On a sculpté sur le massif de droite la réception des ambassadeurs scytho-bactriens dans le camp du roi; ils sont admis en la présence de Rhamsès, qui leur adresse des reproches; les soldats, dispersés dans le camp, se reposent ou préparent leurs armes, et donnent des soins aux bagages; en avant du camp, deux Égyptiens administrent la bastonnade à deux prisonniers ennemis, afin, porte la légende hiéroglyphique, de leur faire dire ce que fait la plaie de Schéto. Au bas du tableau, est l'armée égyptienne en marche, et à l'une des extrémités se voit un engagement entre les chars des deux nations.

La partie gauche de ce massif offre l'image d'une série de forteresses, desquelles sortent des Égyptiens emmenant des captifs : les légendes sculptées sur les murs de chacune d'elles donnent leur nom, et apprennent que Rhamsès-le-Grand les a prises de vive force, la huitième année de son règne.

Près de là on trouve un grand tableau de guerre, mais qui se partage en deux parties principales : dans une vaste plaine, le roi Rhamsès vient de vaincre les Schéto, qu'il a mis en pleine déroute. Deux princes sont à la poursuite de l'ennemi; ces fils du roi se nomment Mandouhi Schopsh et Schathemkémé : c'étaient le 4e et le 5e des enfants de Rhamsès. Les vaincus sont encore des peuples de Schéto (des Bactriens?); ils se dirigent vers une ville placée à l'extrémité droite du tableau, où s'ouvre une nouvelle scène. Quatre autres fils du conquérant, les 7e, 8e, 9e et 10e de ses enfants, appelés Méïamoun, Amenhemwa, Noubtei et Setpanré, sont établis sous les murs de la place; les assiégés opposent une vigoureuse résistance; mais déja les Égyptiens ont dressé les échelles, et les murailles vont être escaladées. Une fracture a malheureusement fait disparaître la première partie du nom de la ville assiégée : il finissait par.... *apouro*.

Quelquefois les représentations des hauts faits militaires des rois égyptiens s'exprimaient emblématiquement; c'était comme des trophées élevés à leur gloire, et pour ainsi dire consacrés par la religion. Aussi dans le vaste édifice de Medinet-Habou, qui est à la fois un temple et un palais, on remarque dans l'intérieur de la petite cour deux massifs de pylones ornés, ainsi que les constructions qui les unissent au grand pavillon, de frises anaglyphiques portant la légende du fondateur Rhamsès-Méïamoun, et de bas-reliefs d'un grand intérêt, parce qu'ils ont trait aux conquêtes de ce Pharaon.

La face antérieure du massif de droite est presque entièrement occupée par une figure colossale du conqué-

t levant sa hache d'armes sur un
upe de prisonniers barbus dont sa
in gauche saisit les chevelures; le
u Amon-Ra, d'une stature tout
si colossale, présente au vainqueur
harpé divine en disant : « Prends
te arme, mon fils chéri, et frappe
chefs des contrées étrangères ! »
Le soubassement de ce vaste tableau
composé des chefs des peuples
mis par Rhamsès-Méïamoun, age-
illés, les bras attachés derrière le
par des liens qui, terminés par
houppe de papyrus ou une fleur de
s, indiquent si le personnage est
Asiatique ou un Africain.
es chefs captifs, dont les costumes
es physionomies sont très-variés,
ent, avec toute vérité, les traits
isage et les vêtements particuliers
acune des nations qu'ils représen-
: des légendes hiéroglyphiques
nent successivement le nom de
ue peuple. Deux ont entièrement
aru ; celles qui subsistent, au
bre de cinq, annoncent :

Le chef du pays de Kouschi, mauvaise race (l'Éthiopie),
Le chef du pays de Térosis,
Le chef du pays de Toroao, } en Afrique;

Le chef du pays de Robou,
Le chef du pays de Moschausch, } en Asie.

Un tableau et un soubassement ana-
ues décorent la face antérieure du
sif de gauche; mais ici tous les
tifs sont des chefs asiatiques : on
a rangés dans l'ordre suivant :

Le chef de la mauvaise race du pays Schéto ou Chéta;

Le chef de la mauvaise race du pays umôr;

Le grand du pays de Fekkaro;

Le grand du pays de Schairotana, trée maritime;

Le grand du pays de Scha..... (le te est détruit).

Le grand du pays de Touirscha, trée maritime;

Le grand du pays de Pa..... (le reste est détruit).

Sur l'épaisseur du massif de gauche, Rhamsès-Méïamoun casqué, le carquois sur l'épaule, conduit des groupes de prisonniers de guerre aux pieds d'Amon-Ra. Le dieu dit au conquérant : « Va! empare-toi des contrées; soumets leurs places fortes, et amène leurs chefs en esclavage. »

Un peu plus loin s'offre le premier pylone du grand et magnifique palais du même Pharaon Rhamsès-Méïamoun. Tout y prend des proportions colossales. Les faces extérieures des deux énormes massifs du premier pylone, entièrement couvertes de sculptures, rappellent les exploits du fondateur de l'édifice, non-seulement par des tableaux d'un sens vague et général, mais encore par les images et les noms des peuples vaincus, par celles du conquérant et de la divinité protectrice qui lui donne la victoire. On voit sur le massif de gauche, le dieu Phtah-Socharis livrant à Rhamsès-Méïamoun treize contrées asiatiques, dont les noms, conservés pour la plupart, ont été sculptés dans des cartels servant comme de boucliers aux peuples enchaînés. Une longue inscription, dont les onze premières lignes sont assez bien conservées, nous apprend que ces conquêtes eurent lieu dans la douzième année du règne de ce Pharaon.

Dans le grand tableau du massif de droite, le dieu Amon-Ra, sous la forme de Phré hiéracocéphale, donne la harpé au belliqueux Rhamsès pour frapper vingt-neuf peuples du nord ou du midi; dix-neuf noms de contrées ou de villes subsistent encore : le reste a été détruit pour appuyer contre le pylone des masures modernes. Le roi des dieux adresse à Méïamoun un long discours; voici le contenu des dix premières colonnes : « Amon-Ra a « dit : Mon fils, mon germe chéri, « maître du monde, soleil gardien de « justice, ami d'Ammon, toute force « t'appartient sur la terre entière; les « nations du septentrion et du midi « sont abattues sous tes pieds; je te

« livre les chefs des contrées méridio-
« nales ; conduis-les en captivité, et
« leurs enfants à leur suite ; dispose
« de tous les biens existant dans leur
« pays : laisse respirer ceux d'entre eux
« qui voudront se soumettre, et punis
« ceux dont le cœur est contre toi.
« Je t'ai livré aussi le Nord.... (lacune);
« la Terre-Rouge (l'Arabie) est sous tes
« sandales, etc., etc. »

Une grande stèle, mais très-fruste, constate que ces conquêtes eurent lieu la onzième année du règne du roi.

C'est à la même année du règne de Rhamsès-Méïamoun que se rapportent les sculptures des massifs du premier pylone du côté de la cour. Il s'agit ici d'une campagne contre les peuples asiatiques nommés Moschausch.

Au fond de cette première cour s'élève un second pylone, décoré de figures colossales sculptées, comme partout ailleurs, de relief dans le creux; celles-ci rappellent les triomphes de Rhamsès-Méïamoun, dans la neuvième année de son règne. Le roi, la tête surmontée des insignes du fils aîné d'Ammon, entre dans le temple d'Amon-Ra et de la déesse Mouth, conduisant trois colonnes de prisonniers de guerre, imberbes et enchaînés dans diverses positions : ces nations, appartenant à une même race, sont nommées Schakalascha, Taônaou et Pourosato. Plusieurs voyageurs, examinant les physionomies et le costume de ces captifs, ont cru reconnaître en eux des peuples hindous. Sur le massif de droite de ce pylone, existait une énorme inscription, aujourd'hui détruite aux trois quarts par des fractures et des excavations. On voit, par ce qui en subsiste encore, qu'elle était relative à l'expédition contre les Schakalascha, les Fekkaro, les Pourosato, les Taônou et les Ouschascha. Il y est aussi question des contrées d'Aumôr et d'Oreksa, ainsi que d'une bataille navale.

Une magnifique porte en granit rose unit les deux massifs du second pylone. Des tableaux d'adoration aux diverses formes d'Amon-Ra et de Phtha en décorent les jambages, au bas desquels on lit deux inscriptions dédicatoires attestant que Rhamsès-Méïamoun a consacré cette grande porte en belle pierre de granit à son père Amon-Ra, et qu'enfin les battants ont été si richement ornés de métaux précieux, qu'Ammon lui-même se réjouit en les contemplant.

On se trouve, après avoir franchi cette porte, dans la seconde cour du palais, où la grandeur pharaonique se montre dans tout son éclat : la vue seule peut donner une idée du majestueux effet de ce péristyle, soutenu à l'est et à l'ouest par d'énormes colonnades, au nord par des piliers contre lesquels s'appuient des cariatides, et derrière lesquels se montre une seconde colonnade. Tout est chargé de sculptures revêtues de couleurs très-brillantes encore : et c'est là qu'il faut envoyer, pour les convertir, les ennemis systématiques de l'architecture peinte.

Les parois des quatre galeries de cette cour conservent toutes leurs décorations : de grands et vastes tableaux sculptés et peints appellent de toute part la curiosité des voyageurs. L'œil se repose sur le bel azur des plafonds ornés d'étoiles de couleur jaune doré ; mais l'importance et la variété des scènes reproduites par le ciseau absorbent bientôt toute l'attention.

Quatre tableaux, formant le registre inférieur de la galerie de l'est, côté gauche, et une partie de la galerie sud, retracent les principales circonstances d'une guerre de Rhamsès-Méïamoun contre des peuples asiatiques nommés Robou, teint clair, nez aquilin, longue barbe, couverts d'une grande tunique et d'un surtout transversalement rayé bleu et blanc : ce costume est tout-à-fait analogue à celui des Assyriens et des Mèdes figurés sur les cylindres dits babyloniens ou persépolitains.

1er tableau. Grande bataille : le héros égyptien, debout sur un char lancé au galop, décoche des flèches contre une foule d'ennemis fuyant dans le plus grand désordre. On aperçoit sur le premier plan les chefs égyptiens montés sur des chars, et leurs soldats entremêlés à des alliés,

Fekkaro, massacrant les Robou ouvantés, ou les liant comme prisonniers de guerre. Ce tableau seul ntient plus de cent figures en pied, ns compter les chevaux.

2e tableau. Les princes et les chefs l'armée égyptienne conduisent au victorieux quatre colonnes de sonniers : des scribes comptent et registrent le nombre des mains droiet des parties génitales coupées Robou morts sur le champ de balle. L'inscription porte textuellent : « Conduite des prisonniers en présence de sa majesté ; ceux-ci sont u nombre de mille ; mains coupées, rois mille ; phallus, trois mille. » Pharaon, aux pieds duquel on dée ces trophées, paisiblement assis son char, dont les chevaux sont reus par des officiers, adresse une ocution à ses guerriers ; il les félie de leur victoire, et prodigue fort vement les plus grands éloges à sa opre personne.

En dehors de ce curieux tableau ste une longue inscription malheusement fort endommagée, et reive à cette campagne, qui date de 5e du règne de Rhamsès-Méïaoun.

3e tableau. Le vainqueur, le fouet main et guidant ses chevaux, reurne ensuite en Égypte ; des grous de prisonniers enchaînés précènt son char ; des officiers étendent -dessus de la tête du Pharaon de ges ombrelles ; le premier plan est cupé par l'armée égyptienne divisée pelotons marchant régulièrement ligne et au pas, selon les règles de tactique moderne.

Enfin Rhamsès rentre triomphant ns Thèbes (4e tableau) ; il se prénte à pied, traînant à sa suite trois lonnes de prisonniers, devant le mple d'Amon-Ra et de la déesse outh ; le roi harangue les divinités en reçoit en réponse les assurances plus flatteuses.

A côté de ces faits d'un intérêt géral, retracés dans ces vastes comsitions militaires, se trouvent eximées des circonstances d'une moindre importance, mais non pas moins utiles pour l'histoire. Ainsi, la femme et la famille entière du roi vainqueur assistaient à son triomphe ; la critique a retiré de ces représentations les noms et l'ordre de succession de ces enfants, et des données de ce genre ont servi à éclaircir avec certitude plus d'un doute sur le rang des princes qui composèrent les nombreuses dynasties égyptiennes.

Ainsi, sur la paroi du fond de la galerie de l'ouest de la même cour, galerie formée par une double rangée de piliers cariatides et de colonnes, 24 grands bas-reliefs retracent les hommages pieux du roi envers les dieux, ou les bienfaits que les grandes divinités de Thèbes prodiguent au Pharaon victorieux. Une série de figures en pied ornent le soubassement de cette galerie et méritent une attention particulière.

Les légendes hiéroglyphiques inscrites à côté de ces personnages revêtus du riche costume des princes égyptiens, dont ils tiennent en main les insignes caractéristiques, constatent qu'on a représenté ici les enfants de Rhamsès-Méïamoun par ordre de primogéniture. On a seulement fait deux groupes distincts des enfants mâles et des princesses. Les princes, dont les noms et les titres ont été sculptés à côté de leurs images, sont au nombre de huit, savoir :

1. Rhamsès-Amonmai, basilico-grammate commandant des troupes ;
2. Rhamsès-Amonhischopsch, basilico-grammate commandant de cavalerie.
3. Rhamsès-Mandouchischopsch, basilico-grammate commandant de cavalerie ;
4. Phréhipefhbour, haut fonctionnaire dans l'administration royale ;
5. Mandouschopsch, *idem ;*
6. Rhamsès-Maithmou, prophète des dieux Phré et Athmou ;
7. Rhamsès-Amonhischopsch, sans autre qualification que celle de prince ;
8. Rhamsès-Méïamoun, *idem.*

Les trois premiers, après la mort de leur père Rhamsès-Méïamoun,

étant successivement montés sur le trône des Pharaons, leurs légendes ont dû être surchargées pour recevoir les cartouches prénoms ou noms propres de ces princes parvenus au souverain pouvoir. Il faut remarquer aussi, à propos de cette liste intéressante, qu'à cette époque le nom de Rhamsès était devenu en quelque sorte le nom même de la famille, et que le conquérant avait concentré dans les membres de sa maison les postes les plus importants de l'armée, de l'administration civile et du sacerdoce. Les noms propres des filles du roi n'ont jamais été sculptés.

Enfin, la muraille nord de la même partie du palais de Médinet-Habou est couverte de tableaux sculptés et peints, qui suffiraient presque pour nous faire connaître dans leurs principaux détails les éléments essentiels des institutions militaires de l'Égypte, et sur terre et sur mer. La description de ces belles sculptures nous en apprendra bien plus à ce sujet que de minutieuses et méthodiques relations.

Deux campagnes du même Rhamsès-Méïamoun y sont figurées : la première est contre des peuplades nommées les Maschausch et les Robou. Dans le premier tableau, l'armée égyptienne se met en marche, trompettes en tête, et conduite par le char où reposent les insignes d'Ammon, la divinité protectrice. Le sujet du deuxième tableau est une bataille sanglante : les Maschausch prennent la fuite ; le roi et les quatre princes égyptiens en font un horrible carnage. On voit, sur le tableau suivant, Rhamsès-Méïamoun debout sur un trône, haranguant cinq rangs de chefs et de guerriers égyptiens qui conduisent une foule d'ennemis prisonniers, et ces chefs font une réponse au roi. En tête de chaque corps d'armée, on fait le dénombrement des mains droites coupées aux ennemis morts sur le champ de bataille, ainsi que celui de leurs phallus, sorte d'hommage rendu à la bravoure des vaincus. L'inscription porte à 2,535 le nombre de ces trophées sur autant d'ennemis courageux et vaillants.

La seconde campagne e
taillée : elle eut lieu contr
karo, les Schakalascha et aut
de même race, à physionom

1er tableau. Le roi Rha
moun, en costume civil, l
chefs de la caste militaire
devant lui, ainsi que les por
des différents corps; plu
soldats debout écoutent l
souverain qui les appelle
pour punir les ennemis (
les chefs répondent à l'
en invoquant les victoires
protestent de leur dévo
prince qui obéit aux paro
Ra. La trompette sonne,
sont ouverts ; les soldats
pelotons et sans armes
dans le plus grand ordr
leurs chefs, on leur distr
ques, des arcs, des carq
ches de bataille, des lan
les armes alors en usage.

2e tableau. Le roi, tê
cheveux nattés, tient les
chevaux et marche à l'
partie de l'armée égypt
cède en ordre de bataille
fantassins pesamment ar
tes : sur le flanc s'avanc
tons les troupes légères
armes; les guerriers m
chars ferment la marc
inscriptions de ce bas-r
le roi au germe de Mand
pour soumettre la terre
lois; ses fantassins, à
et ses cavaliers ou chars
viers rapides.

3e tableau. Défaite
et de leurs alliés. Les fa
tiens les mettent en fuit
points du champ de ba
moun, secondé par ses ch
en fait un horrible carn
chefs ennemis résistent
tés sur des chars traînés
chevaux, soit par quatr
milieu de la mêlée et à
mités, plusieurs chariot
des bœufs et remplis d
d'enfants, sont défendus
karo ; des soldats égypt

uisent en esclavage.
près cette première
égyptienne se met en
dans l'ordre le plus
plus régulier, pour
onde fois l'ennemi;
ays difficiles infestés
s : sur le flanc de
taqué par deux lions,
l'un et combat con-

roi et ses soldats
bord de la mer au
tte égytienne en est
avec la flotte des
e avec celle de leurs
nas, reconnaissables
més de deux cornes.
ptiens manœuvrent
et à l'aviron : des
ssent les hunes, et
rnée d'une tête de
re fekkarien a coulé,
se trouve resserrée
ptienne et le rivage,
Rhamsès-Méïamoun
lancent une grêle de
seaux ennemis. Leur
douteuse, la flotte
e les prisonniers à
urs. En arrière et
aon on a représenté
re et les nombreux
à sa personne. Ce
ferme plusieurs cen-

rivage est couvert
tiens conduisant di-
s de Schairotanas et
onniers ; les vain-
vers le roi, arrêté
e son armée devant
mmée Mogadiro. Là
brement des mains
aon, du haut d'une
lle repose son bras
un coussin, haran-
principaux chefs de
rmine son discours
narquables : «Amon-
droite comme à ma
prit a inspiré mes
mon-Ra lui-même,
te de mes ennemis,

« a placé le monde entier dans mes « mains. » Les princes et les chefs répondent au Pharaon qu'il est un soleil appelé à soumettre tous les peuples du monde, et que l'Égypte se réjouit d'une victoire remportée par le bras du fils d'Ammon, assis sur le trône de son père.

7e tableau. Retour du Pharaon vainqueur à Thèbes après sa double campagne contre les Robou et les Fekkaro : on voit les principaux chefs de ces nations conduits par Rhamsès devant le temple de la grande triade thébaine, Amon-Ra, Mouth et Chons. Le texte des discours que sont censés prononcer les divers acteurs de cette scène à la fois triomphale et religieuse subsiste encore en grande partie. En voici la traduction :

« Paroles des chefs du pays de Fek-« karo et du pays de Robou qui sont « en la puissance de S. M., et qui glo-« rifient le dieu bienfaisant, le sei-« gneur du monde, soleil gardien de « justice, amï d'Ammon : Ta vigilance « n'a point de bornes ; tu règnes « comme un puissant soleil sur l'É-« gypte ; grande est ta force ; ton « courage est semblable à celui de « Boré (le griffon) ; nos souffles t'ap-« partiennent, ainsi que notre vie, qui « est en ton pouvoir à toujours. »

« Paroles du roi seigneur du mon-« de, etc., à son père Amon-Ra, le roi « des dieux : Tu me l'as ordonné ; j'ai « poursuivi les barbares ; j'ai com-« battu toutes les parties de la terre ; « le monde s'est arrêté devant « moi ;...... mes bras ont forcé les « chefs de la terre, d'après le com-« mandement sorti de ta bouche. »

« Paroles d'Amon-Ra, seigneur du « ciel, modérateur des dieux : Que « ton retour soit joyeux ! tu as pour-« suivi les neuf arcs (les barbares) ; « tu as renversé tous les chefs ; tu as « percé les cœurs des étrangers et « rendu libre le souffle des narines de « tous ceux qui.... (lacune). Ma bou-« che t'approuve. »

Ces tableaux retracent les principales circonstances de deux campagnes du conquérant égyptien dans la XIe

année de son règne; ils arrivent jusqu'au second pylone du palais : de ce point jusqu'au premier pylone, les sculptures n'abondent pas moins; mais plusieurs tableaux sont enfouis sous des collines de décombres. On peut distinguer deux bas-reliefs faisant partie d'une troisième campagne du roi contre des peuples asiatiques, avec les légendes en très-mauvais état. L'un représente Rhamsès-Meïamoun combattant à pied, couvert d'un large bouclier, et poussant l'ennemi vers une forteresse assise sur une hauteur. Dans le second tableau, le roi, à la tête de ses chars, écrase ses adversaires en avant d'une place dont une partie de l'armée égyptienne pousse le siége avec vigueur ; des soldats coupent des arbres et s'approchent des fossés, couverts par des mantelets ; d'autres, après les avoir franchis, attaquent à coups de hache la porte de la ville ; plusieurs, enfin, ont dressé des échelles contre la muraille et montent à l'assaut, leurs boucliers rejetés sur leurs épaules.

Sur le revers du premier pylone, existe encore un tableau relatif à une campagne contre la grande nation de Skhéta ou Chéto : le roi, debout sur son char, prend une flèche dans son carquois fixé sur l'épaule, et la décoche contre une forteresse remplie de barbares. Les soldats égyptiens et les officiers attachés à la personne du roi marchent à sa suite, rangés sur quatre files parallèles.

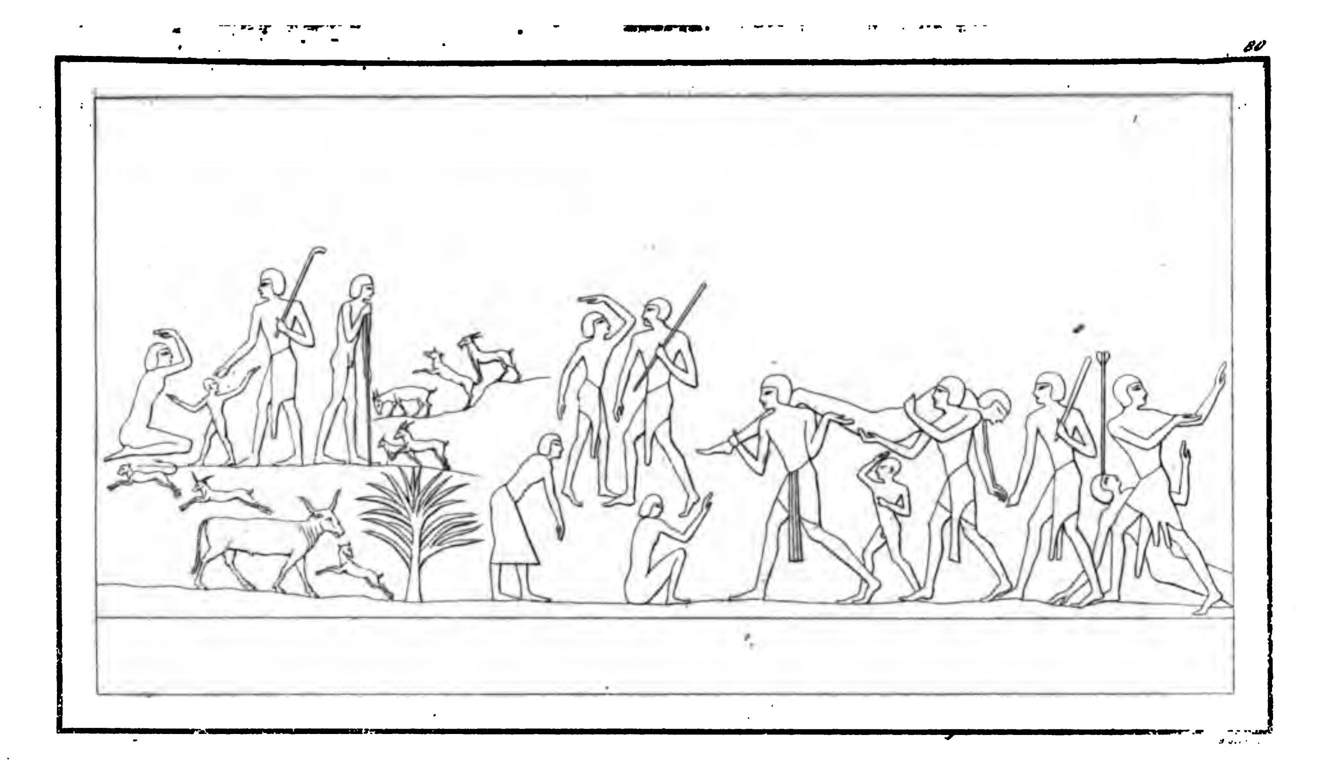
Ces grandes sculptures méritent bien le titre d'historiques, par le nombre considérable de noms de peuples et de nations asiatiques ou africaines qu'on peut y recueillir, et qui ouvrent un nouveau champ de recherches à la géographie comparée ; ce sont de précieux éléments pour la reconstruction du tableau ethnographique du monde dans la plus antique période de son histoire, et il paraît possible de rapprocher ces noms égyptiens de peuples avec ceux que nous ont transmis les géographes grecs, et ceux que contiennent les textes hébreux et les mémoires originaux des nations asiatiques.

On peut y recueillir aussi d
plus modernes et qui n'en
moins utiles à l'histoire, qu
souvent les faits que nous rév
monuments. C'est ainsi qu'au
situé au nord d'Esneh, et sur les
res duquel se trouvent success
les noms de Ptolémée Évergèt
sa femme Bérénice, de Philo
des empereurs Hadrien, An
Vérus, le soubassement exté
la partie gauche est occupé p
bleau représentant une série d
où sont figurés les peuples vai
Ptolémée Évergète Ier, selo
apparence. Chacune des figu
attaché à sa poitrine un bou
lequel le nom de sa nation e
et on lit très-distinctement,
liste des peuples que le vain
vante d'avoir soumis, les
l'Arménie, de la Perse, de la T
de la Macédoine; peut-être a
conquêtes furent-elles faites
empereur romain.

Il est toutefois indispensabl
remarquer à ce sujet, que le
militaires relatives aux gue
Ptolémées ou des empereurs
sont d'une extrême rareté
monuments de l'Égypte; au co
les scènes religieuses du mên
y sont fort communes : l'an
tuel égyptien avait jusque-là
toute son autorité, et l'acco
ment des devoirs envers Di
pour le roi d'Égypte la plu
nelle comme la plus importan
obligations.

Ces tableaux si multipliés
pagnes de l'armée égyptienne
nécessairement une grande
l'état militaire de l'Égypte. On
à 180 mille hommes de toute
les forces de cette nation ha
ment sur pied ; mais cet état
successivement augmenté qu
gypte entreprit des conquête
quefois très-lointaines, et qu
rent un très-grand développe
moyens militaires, sous le
Sésostris, par exemple.

Son nom est un des plus f
dans les légendes historiques



Guerrier mourant.

surtout dans les bas-reliefs qui
ntent des siéges, des combats,
cutions, des marches militaires,
ssages de fleuves. Il pénétra
s pays éloignés de l'Égypte, et
sur d'autres tableaux, l'objet
nmages de peuples vaincus ou
, dont la couleur et le costume
ien de commun avec les Égyp-
gurés sur ces mêmes reliefs;
ra dans l'intérieur de l'Afrique,
e voit dans de riches sculptures
it en présent des productions
à cette région, telles que des
, des autruches, et diverses
de singes et de gazelles.
prêtres dirent à Hérodote que
is fut le premier roi d'Égypte
embarquant sur une flotte com-
de vaisseaux longs, partit du
rabique, et soumit les peuples
it les côtes de la mer Érythrée.
utaient, qu'en poursuivant sa
il parvint à une mer où il lui
possible de naviguer à cause des
ds, et qu'il se vit forcé de re-
n arrière. De retour en Égypte
e expédition maritime, il se mit
te d'une armée nombreuse, et
invasion sur le continent, sou-
it par la force des armes toutes
tions qu'il trouva sur son che-
Dans le cours de ses conquêtes,
les fois qu'il avait eu à se me-
contre des peuples valeureux et
ttant avec énergie pour leur li-
il faisait élever sur leur terri-
quand il s'en était rendu maître,
lonnes portant une inscription
ntenait seulement son nom, celui
patrie, et le détail des forces
vait été obligé d'employer pour
ttre cette contrée.
stris traversa ainsi tout le con-
; passant ensuite de l'Asie en
e, il soumit les Scythes et les
s. Le pays habité par ces peu-
t, dans l'opinion d'Hérodote,
nt le plus éloigné que l'armée
nne atteignit, puisqu'on y voit
, dit-il, des colonnes élevées par
rmée, et que l'on n'en trouve
-delà. A partir de ce point, Sé-
revint sur ses pas, et arriva
aux bords du Phase. De ces colonnes militaires élevées par Sésostris dans les diverses contrées qu'il soumit, la plupart ne subsistaient plus du temps d'Hérodote. « Cependant, dit l'histo-
« rien, j'en ai vu moi-même dans la
« Syrie Palestine, sur lesquelles était
« gravée l''inscription dont j'ai parlé. »
On voit aussi, ajoute-t-il, dans l'Ionie, deux figures de Sésostris sculptées en pierre; l'une sur le chemin qui va d'Éphèse à Phocée, et l'autre sur celui de Sardes à Smyrne. Chacune représente un homme de la grandeur de quatre coudées et demie, tenant une lance dans sa main droite et un arc dans la gauche, avec le reste de l'habillement répondant à cette armure, c'est-à-dire moitié éthiopien, moitié égyptien; et on voit sur la poitrine de chaque figure, allant d'une épaule à l'autre, cette inscription en caractères égyptiens : «C'est moi que ces puissantes épaules ont rendu maître de ce pays. »

Les témoignages de l'historien grec au sujet des victoires de Sésostris en Orient et dans l'Europe même avaient soulevé beaucoup de doutes, et le scepticisme moderne, par paresse ou par vanité, ne voyait dans ces narrations que la suite d'un orgueilleux mensonge de la part des prêtres égyptiens abusant de la crédulité d'Hérodote. Il paraîtrait aujourd'hui que des voyageurs de notre temps auraient vu aussi dans la Syrie Palestine quelques-unes des colonnes commémoratives du passage et des victoires de ce grand roi. Un voyageur anglais a découvert le premier, à Nahhar-el-Kelb, en Syrie, non loin de Beyrouth (l'ancienne Berythus), une inscription qu'il dit être *bilingue*, tracée à la fois en hiéroglyphes égyptiens et en caractères cunéiformes, et contenant le cartouche royal de Sésostris. Plus récemment encore, un officier de l'armée française, M. C. Callier, capitaine d'état-major, a revu ce même monument de Beyrouth, et c'est d'après une note dont je dois la communication à son obligeance, qu'on en trouvera ici une idée plus exacte.

A trois heures environ au nord de Béryte, en allant vers Tripoli, la route coupe un contre-fort de roche calcaire qui s'étend jusqu'à la mer, et au pied duquel coule l'ancien Lycus, nommé aussi par les Arabes, Nahr-el-Kelb, *Fleuve du chien*. Le rocher, taillé pour faire place à la route, a été ensuite aplani avec soin sur le côté, et des bas-reliefs encadrés y ont été sculptés. Ces tableaux sont de deux à deux au nombre de six; d'autres sont complétement isolés, et le style de la sculpture comme le caractère des inscriptions leur donnent évidemment deux origines et deux époques. Les plus anciens sont de style égyptien, et pour le travail et pour le sujet : ils occupent les places les plus commodes et les surfaces les mieux polies. Leur sculpture est au simple trait, et quoique très-dégradés, on y reconnaît les types essentiels des représentations égyptiennes Dans un tableau, le Pharaon offre des prisonniers au dieu Ammon; dans un autre, le roi paraît châtier des rebelles ou des coupables. Dans l'une de ces représentations, plusieurs caractères hiéroglyphiques se distinguent facilement, séparés entre eux par des espaces oblitérés par le temps; enfin, parmi les caractères visibles, on remarque le commencement du cartouche de Sésostris., comme l'a assuré à M Callier un artiste qui a travaillé plusieurs années en Égypte. Il nous faudra donc bientôt croire aux campagnes lointaines et aux mémorables victoires de Sésostris dans l'ancien monde; victoires qui élevèrent l'Égypte au plus haut degré de sa puissance politique et de sa splendeur intérieure.

Si les rapports de l'histoire ne nous trompent pas, Sésostris comptait au nombre des contrées qui lui étaient soumises, ou tributaires de l'Égypte, la Nubie entière, l'Abyssinie, le Sennaar, une foule de contrées du midi de l'Afrique, toutes les peuplades errantes dans les déserts de l'orient et de l'occident du Nil, la Syrie, l'Arabie où les plus anciens rois d'Égypte possédèrent des établissements dont on a reconnu les traces à Djebel-el-Mokateb, el-Magara et Sebouth-el-Kadim, où paraissent avoir existé des usines pour le cuivre; les royaumes de Babylone et de Ninive, une grande partie de l'Asie mineure, l'île de Chypre, plusieurs îles de l'Archipel, et les pays qu'on nomma ensuite la Perse : rien n'égala jamais tant de puissance et tant de splendeur.

Sésostris avait ramené une foule innombrable de captifs de tous les pays qu'il avait subjugués. Il les occupa à de grands ouvrages d'utilité publique; ils tirèrent des carrières les immenses matériaux employés par son ordre dans la construction du temple de Phtha; ils creusèrent une grande quantité de canaux destinés par la prévoyance du roi à porter sur tous les points habités l'eau potable du Nil. C'est ainsi que les plus utiles améliorations intérieures et une prospérité universelle légitimèrent, en quelque sorte, les fruits glorieux de la victoire.

Ils avaient contribué à établir des communications régulières entre l'empire égyptien et celui de l'Inde son contemporain. Le commerce entre les deux pays avait alors une grande activité : la découverte fréquente, dans les vieux tombeaux égyptiens, de toiles et d'étoffes de fabrique indienne, de meubles en bois des Indes, et de pierres dures taillées, venant certainement du même pays, ne laissent aucun doute sur l'état prospère des relations commerciales entre l'Inde et l'Égypte, à cette époque où les peuples européens et la plupart des nations asiatiques étaient encore opprimées par la barbarie; et c'est ainsi que Thèbes et Memphis se montrent comme les premiers centres du commerce, avant que Babylone, Tyr, Sidon et Alexandrie, héritassent successivement de ce beau privilége. Les triomphes des armées égyptiennes assurèrent à leur pays tous ces avantages. Qu'on ne répète donc pas que l'Egypte ne fut pas guerrière; son sol est couvert d'indestructibles trophées. Germanicus, parcourant les bords du Nil, visita les vénerables débris de la grandeur de

ue Thèbes, et il interrogea
is âgés parmi les prêtres, sur le
u des inscriptions hiéroglyphi-
ont ces débris étaient couverts;
prêtres lui répondirent qu'on y
des notions sur l'état ancien de
te, sur ses forces militaires et
venus; que ces notions se rap-
ent particulièrement à l'époque
roi Rhamsès fit la conquête de la
de l'Éthiopie, de la Syrie et de
; qu'il y avait alors sept cent
hommes en âge de porter les
, et qu'à leur tête ce roi avait
é chez les Mèdes, les Perses,
a Bactriane, la Scythie, en Ar-
, en Cappadoce, et avait soumis
is la terre et les mers. Des monu-
encore debout nous tiennent
d'hui un semblable langage. De
prêtres égyptiens nous rediraient
mes paroles que celles que Ger-
us entendit sur les ruines de
s, et que Tacite nous a fidèle-
conservées.
es notions générales, tirées des
militaires de l'Égypte, il nous
à ajouter quelques détails pro-
compléter, du moins autant
us le permettent les faits isolés
us sont parvenus, ce qu'il est
le de bien savoir aujourd'hui
s institutions militaires de cette
e nation.
roi, chef de l'armée de terre et
r, s'en réservait le commande-
supérieur, et déléguait à de
s officiers celui des divisions, des
ces et des places d'armes. On a
is haut, pag. 157, les titres et
ons militaires des trois fils du Pha-
Rhamsès-Méïamoun, et à la p. 143
ades accordés aux fils de Sésos-
Les autres chefs militaires, fai-
e service auprès du roi, étaient
s des *oeris*, et leur tête était
d'une plume d'autruche. Les of-
s de divers grades étaient recon-
certains signes extérieurs. On y
a des décorations honorifiques,
des titres qui l'étaient également,
i étaient ceux de cousin, de pa-
u d'ami du roi.
aque province ou nome était sous
l'autorité d'un commandant militaire: les inscriptions grecques du temps des Ptolémées et des Romains mentionnent les noms et les qualités de quelques-uns de ces hauts fonctionnaires royaux; et si l'on voulait réunir des notions certaines sur la répartition des garnisons militaires dans l'Égypte des Pharaons et dans l'Égypte des Lagides, on pourrait avec succès prendre pour guide l'état de ces répartitions consigné dans le précieux opuscule latin connu sous le titre de Notice des dignités de l'empire romain. L'état physique de l'Égypte n'admettait pas de variations sensibles dans son système de défense, tant que le système des armes ne changea point. Au midi, on gardait Éléphantine, Syène et les îles voisines; à l'est, Péluse et Daphné; à l'ouest, Maréa et autres points vers la chaîne libyque.

L'Égypte eut des possessions au-delà de Syène et de la première cataracte. Plusieurs monuments élevés par les anciens Pharaons y subsistent encore, et des inscriptions votives ou dédicatoires prouvent, sans nul doute, que l'autorité militaire y était confiée par les Pharaons, à des princes même du pays et aux enfants de ses familles les plus distinguées.

On n'a trouvé, en effet, sur les monuments de la Nubie, que des noms de princes éthiopiens et nubiens, comme gouverneurs de ces pays. La Nubie était donc si intimement incorporée à l'Égypte, que les Pharaons confiaient à des personnages nubiens le commandement des troupes dans leur propre pays.

On voit, en effet, à Ibsamboul, sur les rochers, une stèle sculptée, dans laquelle le nommé Maï, qui porte le titre de commandant des troupes en Nubie, et qui est né dans la contrée de Ouaou, l'un des cantons de la même contrée, célèbre les louanges de Rhamsès-le-Grand sur un ton très-emphatique. D'autres stèles désignent divers autres princes éthiopiens comme employés militaires de Sésostris en Nubie.

Une des excavations de Maschakith,

dans la même contrée, est une chapelle dédiée à la déesse Anoukè (Vesta) et aux autres dieux protecteurs de la Nubie, par un prince éthiopien, nommé Pohi, qui était gouverneur de la province pendant le règne du même Sésostris : il supplie la déesse pour que ce conquérant foule les Libyens et les Nomades sous ses sandales, à toujours.

Dans un autre tableau, sculpté sur les rochers d'Ibsamboul, un autre prince éthiopien présente au même roi Sésostris l'emblème de la victoire, et on y lit la légende suivante : Le royal fils d'Éthiopie a dit : Ton père Amon-Ra t'a doté, ô Rhamsès, d'une vie stable et pure ; qu'il t'accorde de longs jours pour gouverner le monde et pour contenir les Libyens, à toujours.

Ibrim, l'ancienne Primis des géographes grecs, en Nubie, est remarquable par un certain nombre de spéos ou excavations faites de main d'homme dans le rocher. Champollion le jeune, qui les a vues, en donne la description suivante :

Le second spéos, sculpté et peint, appartient au règne de Mœris, dont la statue, assise entre celles du dieu seigneur d'Ibrim et de la déesse Saté (Junon) dame de Nubie, occupe la niche du fond. Cette chapelle, aux dieux du pays, a été creusée par les soins d'un prince nommé Nahi, grand personnage, portant dans toutes les légendes le titre de gouverneur des terres méridionales, ce qui comprenait la Nubie entre les deux cataractes. Ce qui reste d'un grand tableau sculpté sur la paroi de droite, nous montre ce prince debout, devant le roi assis sur un trône, et accompagné de plusieurs autres fonctionnaires publics, présentant au souverain, à ce que dit l'inscription hiéroglyphique (malheureusement très-courte) qui accompagne ce tableau, les revenus et tributs en or, en argent, en grains, etc., provenant des terres méridionales dont il avait le gouvernement. Sur la porte du spéos est inscrite la dédicace que le prince a faite du monument.

Le troisième spéos d'Ibrim e
règne suivant, d'Aménophis II,
cesseur de Mœris, sous lequel le
res du midi étaient administrée
un autre prince, nommé Osorsaté
la paroi de droite, ce roi Aménop
est représenté assis, et deux pri
parmi lesquels Osorsaté occupe le
mier rang, présentent au Pharao
tributs des terres méridionales
productions naturelles du pays, y
pris des lions, des levriers et des
cals vivants, comme porte l'inscri
gravée au-dessus du tableau, lac
spécifiait le nombre de chacun
objets offerts, comme, par exem
40 levriers et 10 schacals viv
l'état de dégradation du texte n'
permis d'en tirer autre chose q
faits généraux. Au fond du spé
statue du roi Aménophis le repré
assis entre les dieux d'Ibrim.

Le plus récent de ces spéos, le
trième, est encore un monume
même genre et du règne de Séso
Rhamsès-le-Grand. C'est aussi un
verneur de la Nubie qui l'a fait cr
en l'honneur des dieux d'Ibrim,
mès à tête d'épervier et la d
Saté, à la gloire du Pharaon do
statue est assise au milieu des
divinités locales, dans le fon
spéos. Mais, à cette époque, les t
du midi étaient gouvernées pa
prince éthiopien, dont on retrouv
monuments à Ibsamboul et à Ghir
Ce personnage est figuré dans le
d'Ibrim, rendant ses respectueux
mages à Sésostris, et à la tête de
les fonctionnaires publics de son
vernement, parmi lesquels on co
deux hiérogrammates, plus le g
mate des troupes, le grammat
terres, l'intendant des biens, et
tres scribes sans désignation plus
ticulière ; et il est à remarque
l'honneur de la galanterie égypti
que la femme du prince éthi
Satnouï se présente devant Sés
immédiatement après son mar
avant les autres fonctionnaires.
montre, aussi bien que mille a
faits pareils, combien la civilis
égyptienne différait essentiellemen

le l'Orient, et se rapprochait de re.

r a aussi sur les rochers qu'on ; de Philœ à Syène, un grand re d'inscriptions commémorati-'actes relatifs à des militaires. roit des sculptures représentant inces éthiopiens rendant hom-ı Sésostris, ou à son grand-père; scription mentionnant une vic-emportée sur les Libyens, par Thouthmosis Ier, l'an VII de gne, et le 8 du mois de phamè-une autre inscription du suc-r de ce roi, d'Aménophis III ion), et en quatorze lignes, rap-que ce Pharaon venait de sou-les Éthiopiens, l'an ve de son et que, passant dans ce lieu, il u une panégyrie.

des spéos de Silsilis est encore emarquable par l'ensemble des militaires dont il est orné, et onte aux premiers temps de IIIe dynastie égyptienne. C'est aux narrations de Champollion e que la description qui suit est ntée :

plus important des monuments ilis est un grand spéos, ou édi-eusé dans la montagne, et plus ier encore par la variété des s des bas-reliefs qui le décorent. belle excavation a été commen-ıs Horus de la XVIIIe dynastie; voulait faire un temple dédié à n-Ra d'abord, et ensuite au dieu vinité du lieu, et au dieu Sevek ne à tête de crocodile), divinité ale du nome Ombite, auquel enait Silsilis. C'est dans cette on qu'ont été exécutés, sous le d'Horus, les sculptures et ins-ns de la porte principale, tous s-reliefs du sanctuaire, et quel-ns des bas-reliefs qui décorent ıngue et belle galerie transver-ıi précède le sanctuaire.

e galerie, très-étendue, forme itable musée historique. Une de rois est tapissée, dans toute sa ur, de deux rangées de grandes ou de bas-reliefs sculptés sur un t, pour la plupart, d'époques diverses; des monuments semblables décorent les intervalles des cinq portes qui donnent entrée dans ce curieux muséum.

Les plus anciens bas-reliefs, ceux du roi Horus, occupent une portion de la paroi ouest : le Pharaon y est représenté debout, la hache d'armes sur l'épaule, recevant d'Ammon-Ra l'emblème de la vie divine, et le don de subjuguer le nord et de vaincre le midi. Au-dessous sont des Éthiopiens, les uns renversés, d'autres levant des mains suppliantes devant un chef égyptien qui leur reproche, dans la légende, d'avoir fermé leur cœur à la prudence et de n'avoir pas écouté lorsqu'on leur disait : « Voici que le lion s'approche de la terre d'Éthiopie (Kousch). » Ce lion-là était le roi Horus qui fit la conquête de l'Éthiopie, et dont le triomphe est retracé sur les bas-reliefs suivants.

Le roi vainqueur est porté par des chefs militaires sur un riche palanquin, accompagné de flabellifères. Des serviteurs préparent le chemin que le cortége doit parcourir ; à la suite du Pharaon viennent des guerriers conduisant des chefs captifs ; d'autres soldats, le bouclier sur l'épaule, sont en marche, précédés d'un trompette; un groupe de fonctionnaires égyptiens, sacerdotaux et civils, reçoit le roi et lui rend des hommages.

La légende hiéroglyphique de ce tableau exprime ce qui suit : « Le dieu gracieux revient (en Égypte), porté par les chefs de tous les pays (les nomes); son arc est dans sa main comme celui de Mandou, le divin seigneur de l'Égypte ; c'est le roi directeur des vigilants, qui conduit (captifs) les chefs de la terre de Kousch (l'Éthiopie), race perverse; ce roi, directeur des mondes, approuvé par Phré, fils du soleil et de sa race, le serviteur d'Ammon, Horus, le vivificateur. Le nom de sa majesté s'est fait connaître dans la terre d'Éthiopie que le roi a châtiée conformément aux paroles que lui avait adressées son père Ammon. »

Un autre bas-relief représente la conduite, par les soldats, des prison-

niers du commun en fort grand nombre ; leur légende exprime les paroles qu'ils sont censés prononcer dans leur humiliation : « O toi vengeur ! roi de la terre de Kémé (l'Égypte), soleil des Niphaïat (les peuples libyens), ton nom est grand dans la terre de Kousch (l'Éthiopie), dont tu as foulé les signes royaux sous tes pieds ! »

Enfin, nous indiquerons encore les monuments de Beit-Oually, en Nubie, comme formant un tableau complet des circonstances et des suites d'une campagne militaire, de ses résultats pour l'Égypte et pour le pays subjugué, et comme un témoignage de la sagesse des Pharaons dans l'usage de la victoire, dont aucune pratique barbare ne ternissait l'éclat, le prince ne cessant d'être inspiré dans ses résolutions par la prudence de ses conseils et l'intérêt bien compris de son pays, qu'il n'oubliait pas d'enrichir des productions des provinces conquises. Nous avons déjà décrit ces sculptures de Beit-Oually (pag. 152). Nous devons ajouter que les bas-reliefs sont des plus remarquables par leur exécution, et qu'ils donnent une idée vraie de la perfection de ce genre de travail en Égypte ; dans ces scènes variées, les physionomies varient aussi selon les circonstances qui dominent le sujet représenté.

Mais ce n'est pas dans les temples seulement que l'historien doit chercher des données positives sur la caste militaire en Égypte ; comme pour toutes les autres parties de ses annales, pour celle-ci les tombeaux récèlent des documents plus précieux et plus complets que n'auraient pu l'être les plus minutieuses narrations écrites. Des tableaux sculptés et peints parlent plus vivement à l'esprit que les phrases les plus parfaites, et ce ne sera pas sans obtenir, nous l'espérons, l'approbation des lecteurs, que nous aurons préféré jusqu'ici la simple description de ces tableaux si expressifs, à des déductions nécessairement incomplètes dans leurs détails. L'Égypte, elle-même, a tracé pour nos yeux ce que nous désirons d'apprendre : laissons-la donc nous

dire, elle-même, par ses t
qu'elle fit durant des siè
une persévérance dans se
qui proclame bien haut to
tude de la science qui les

Beni-Hassan, plus au
Kaire, a dans son voisinag
nombre de grottes décoré
res d'une parfaite conserva
relatives à la vie civile,
métiers, et, ce qui est plu
caste militaire. Les deux l
plus reculés au nord surp
les autres par leur étendu
perfection de leur décorati
deux est le tombeau d'un
nistrateur des terres or
l'Heptanomide, nommé N
IXe siècle avant l'ère chré

Les peintures qui décor
pogée, dit Champollion le
de véritables gouaches d
et d'une beauté de dessin
quables ; les animaux, q
oiseaux et poissons, y sont
tant de finesse et de vérité
semblent à nos beaux ouvra
re naturelle. C'est dans ce
gée qu'existe un tableau du
térêt : il représente quinze
hommes, femmes ou enfa
un des fils de Néhôthph, et
ce chef par un scribe royal,
même temps une feuille
sur laquelle sont relatés la
prise, et le nombre de c
était de trente-sept. Ces ca
et d'une physionomie to
lière, à nez aquilin pour
étaient blancs comparati
Égyptiens, puisqu'on a
chairs en jaune roux pou
que nous nommons la coul
Les hommes et les femmes
lés d'étoffes très-riches, p
tout celles des femmes) con
les tuniques des dames grec
vases grecs du vieux style :
la coiffure et la chaussure
captives peintes à Béni-H
semblent à celles des dam
des vieux vases, et on voit
d'une d'elles l'ornement
connu sous le nom de *gre*

en rouge, bleu et noir, et tracé verticalement.

Les hommes captifs, à barbe pointue, sont armés d'arcs et de lances, et l'un d'entre eux tient en main une lyre grecque de vieux style aussi. Sont-ce des Grecs? Je le crois fermement, mais des Grecs ioniens, ou un peuple d'Asie-Mineure, voisin des colonies ioniennes et participant de leurs mœurs et de leurs habitudes : n'est-ce pas une chose bien curieuse que des Grecs du IX[e] siècle avant J.-C., peints avec fidélité par des mains égyptiennes? J'ai fait copier ce long tableau en couleur avec une exactitude toute particulière : pas un coup de pinceau qui ne soit dans l'original.

Il paraît aussi, par plusieurs monuments d'un autre genre, que comme les autres citoyens de l'Égypte, les militaires accomplissaient les devoirs ordonnés par la religion : on les reconnaît dans les cérémonies publiques : ils exigèrent les mêmes soins pour leur sépulture, et des proscynema, faits en leur nom ou par eux-mêmes, se trouvent dans divers lieux de dévotion, habituellement honorés ou visités par les fidèles durant les prospérités du culte égyptien. L'île de Beghé, voisine de celle de Philæ, était un de ces lieux saints et sacrés, et le but de pieux pèlerinages; il y subsiste encore une vingtaine d'inscriptions attestant que des personnages de considération y sont venus faire leurs dévotions, et parmi eux est nommé un basilico-grammate, commandant des troupes sous Aménophis III ou Memnon. En Égypte, les sentiments religieux étaient une des conditions essentielles du véritable patriotisme.

Nos musées renferment des armes de toute espèce, semblables à celles que les monuments nous font connaître : arcs en bois, garnis d'une corde de boyau; flèches et javelines en bois, barbelées, armées de pointes en os ou en bronze, et celles de chasse, en jonc, armées en silex; sabres, poignards, hache recourbée, masse, etc., etc., ainsi que des tambours, des flûtes droites ou traversières, et autres instruments à l'usage des troupes. Récemment encore on a découvert un char tout entier en bois, démonté, mais qu'il eût été facile de reconstruire. Destiné au musée du Louvre, ce morceau précieux lui a été soustrait par l'infidélité d'un intermédiaire en Égypte.

Plutarque dit que les anneaux des membres de la caste militaire avaient pour cachet la figure du scarabée, et Horus Apollo en donnait cette raison : que le scarabée désignait l'homme parce qu'il n'y a pas de femelle dans cette espèce d'animal. Rien n'est plus commun, en effet, que les scarabées en toute matière, montés ou non montés en bague, et portant gravés, sur leur partie plate, les sujets les plus variés. On y distingue la figure du scarabée même, des armes diverses, et même des hommes en armes.

Il y avait aussi des emblèmes consacrés à l'usage de la caste militaire : le vautour et l'épervier étaient celui de la victoire. C'était une opinion commune en Égypte, que le vautour, en temps de guerre, marquait et circonscrivait, sept jours d'avance, le lieu où l'on devait combattre. On ajoutait que le même oiseau présageait la défaite d'une des deux armées, en se tournant du côté de celle qui devait être vaincue et souffrir la plus grande perte; c'est pourquoi les anciens rois, dit la tradition, avaient coutume d'envoyer des inspecteurs pour examiner et leur rapporter de quel côté du terrain occupé par les combattants le vautour se tournait. Ce qui est certain, c'est que, dans toutes les représentations de combats recueillies sur les monuments égyptiens, le roi combattant sur son char ou bien à pied, est accompagné du vautour, qui plane au-dessus de sa tête; son vol est dirigé vers les ennemis, et il tient dans ses serres l'emblème de la victoire (voyez *pl.* 6).

Il en était de même dans les combats sur mer : la même protection et les mêmes présages accompagnaient le roi. Des monuments authentiques nous montrent la flotte égyptienne

combattant celle d'un ennemi non moins avancé dans l'art naval. Les navires sont conduits à la rame et à la voile : ceux des deux partis s'approchent le plus possible; les soldats rivaux s'attaquent et combattent d'un bord à l'autre; des cordages armés de crocs sont lancés pour saisir l'embarcation ennemie; on monte à l'abordage; l'équipage et les troupes sont égorgés ou faits prisonniers; dans la mêlée, quelques navires sont renversés, et ils sont submergés avec les hommes qui les montent. La forme et l'armement de ces navires ne permettent pas de supposer qu'ils fussent propres à des navigations de long cours; mais les mers d'Égypte n'étaient pas très-difficiles; des vents périodiques dirigeaient le navigateur le long des côtes de la mer Rouge; et du détroit qui l'unit à l'Océan indien, sa distance n'était pas considérable jusqu'à la presqu'île en deçà du Gange. Aussi a-t-on reconnu pour des Indiens, à leurs physionomies, le peuple auquel les Égyptiens livrent un combat sur mer.

Le combat figuré sur le monument de Médinet-Habou appartient au règne de Rhamsès-Méïamoun qui remonte au XV[e] siècle avant l'ère vulgaire. Il nous reste encore d'autres preuves de l'antiquité de l'emploi d'une marine régulière en Égypte comme force de l'état; et nous indiquerons comme une des plus curieuses et des plus importantes pour l'histoire, un hypogée creusé dans la chaîne Arabique, au voisinage de la ville d'Éléthya, et qui fut le tombeau d'un grand personnage nommé Ahmosis, fils des Obschné, et chef des nautoniers. Une grande inscription de plus de trente colonnes est gravée dans ce tombeau, et le défunt, qui s'adresse à tous ceux qui la liront, leur fait sa propre histoire, dont voici les traits principaux : après avoir exposé qu'un de ses ancêtres tenait un rang distingué parmi les serviteurs d'un des anciens rois de la XVI[e] dynastie, il annonce qu'il est entré lui-même dans la carrière navale, dans les jours du roi Ahmosis, le dernier de la XVII[e] dynastie; qu'il est allé rejoindre le roi à Tanis; qu'il a pris part aux guerres de ce temps, où il a servi sur l'eau; qu'il a ensuite combattu dans le midi, où il a fait des prisonniers de sa main; que dans les guerres qui eurent lieu la sixième année du règne du même Pharaon, il a pris un riche butin sur les ennemis, qu'il a suivi le roi Ahmosis lorsqu'il s'est rendu par eau dans l'Éthiopie pour lui imposer des tribus; qu'il se distingua aussi dans cette guerre; et qu'enfin, il a commandé des bâtiments sous le règne du roi Thouthmosis I[er], après quoi il mourut.

C'est là sans aucun doute le tombeau d'un des officiers de la marine qui combattirent sous le roi Ahmosis contre les Hykshos à l'époque où ils furent enfin expulsés de l'Égypte, qui vit le succès couronner ses efforts et ceux de ses princes, et reçut de Thouthmosis I[er], qui rétablit l'ancien ordre de choses en Égypte, la récompense que méritaient plusieurs siècles de bons services rendus à l'état par ses ancêtres et par lui-même. Nous trouvons, de plus, dans le reste de l'inscription funéraire du marin Ahmosis, un témoignage contemporain de la restauration de la monarchie égyptienne par l'établissement de la XVIII[e] dynastie, un peu plus de 1800 ans avant l'ère vulgaire, les faits relatés dans l'inscription s'accordant avec les fragments qui nous restent des récits des mêmes événements par l'historien Manéthon. C'est ainsi que chaque monument vient à son tour concourir à étendre les certitudes de l'histoire égyptienne, depuis les derniers règnes de la XVII[e] dynastie.

Ajoutons, enfin, que la gloire militaire des Pharaons était célébrée par tous les arts à la fois, et tandis que la sculpture et la peinture ornaient les monuments publics des représentations multipliées de leurs grandes actions guerrières, l'éloquence les célébrait de son côté dans le style le plus élevé et en des termes très-propres à exciter l'amour et la reconnaissance des peuples. Il nous est parvenu un de ces

iques, à peu près complet, et
a obtenu quelque célébrité.
rouleau de papyrus possédé
Sallier, d'Aix en Provence, et
mpollion le jeune, qui le vit
annonça au monde savant en
es :
reconnu dans un paquet de
égyptiens non funéraires, 1° un
nuscrit en fort mauvais état,
paru contenir des thèmes as-
ies en belle écriture hiérati-
deux rouleaux contenant des
l'odes ou litanies à la louange
araon ; 3° un rouleau dont les
s pages manquent, mais qui
les louanges et les récits des
de Rhamsès-Sésostris, tout-
style biblique, c'est-à-dire
forme d'une ode dialoguée
dieux et le roi.
manuscrit est de la plus haute
ce, et le peu de temps que
é à son examen m'a convaincu
t un vrai trésor historique.
iré les noms d'environ douze
vaincues, parmi lesquelles sont
nent nommés les Ioniens,
; les Lyciens, *Louka* ou *Louki;*
Éthiopiens, les Arabes, etc.
arlé de leurs chefs emmenés
vité, et des impositions que
ont supportées. J'ai relevé
n tous ces noms de peuples
qui, étant parfaitement lisi-
écriture hiératique, serviront
reconnaître ces mêmes noms
glyphes sur les monuments de
et à les rétablir s'ils sont effa-
xistence de ce manuscrit est
mmense, et il porte la date de
, au mois de paoni, du règne
ès-le-Grand. »

retour d'Égypte, le voyageur
revit à Aix cette précieuse
historique, et la revit avec un
intérêt, ayant reconnu ce
xte du manuscrit hiératique,
caractères hiéroglyphiqes sur
extérieure sud d'un des palais
es, toutefois fort mutilé dans
s passages.
recueilli à Aix, de la bouche de
llion, l'énoncé du plan de cet
antique poëme historique en prose.

« Les Schéto (ou Scythes) s'exhortent à attaquer les Égyptiens; dénombrement de leurs chefs et des diverses nations leurs alliées dans cette guerre; un grand nombre de peuples de l'Asie occidentale y sont dénommés, et particulièrement ceux de l'Asie mineure, tels que les Lyciens et les Ioniens. — Dénombrement des forces égyptiennes. Le roi les harangue pour les exciter au combat : c'est Rhamsès lui-même qui rappelle cette circonstance et le discours qu'il prononça : « Et moi, dit « le texte, j'adressai mes paroles à mes « fantassins ainsi qu'aux cavaliers, di- « sant : Préparez-vous, préparez vos « cœurs, ô mes fantassins, ô mes cava- « liers ; » et les guerriers répondirent à sa majesté, dont la vie soit heureuse, à leur bon seigneur, dont la vie soit heureuse; et ils promettent de se montrer dignes de l'Égypte le jour de la bataille; ils supplient le roi de les abandonner à leur ardeur, et ils s'écrient, en terminant leur discours : Donne la liberté au souffle de nos bouches ! — Le roi reprend ensuite la parole, et après quelques nouvelles exhortations, il met l'armée en marche et s'approche contre la plaie de Schéto. — C'était la sixième rencontre ; et le roi, semblable à un dieu, se précipite sur eux et en fait un grand carnage. — Au milieu de l'action, le roi ne cesse d'exciter ses combattants ; enfin la victoire se déclare pour Sésostris; elle est complète.—Sésostris annonce à ses troupes qu'il vient de serrer la main du chef ennemi, et arrête le massacre des vaincus. — Récit du combat. — Les troupes de toute arme célèbrent la gloire du roi, et lui déferent les titres les plus pompeux. — Le chef des vaincus vient haranguer Sésostris; réponse du roi ; nouvelle harangue à l'armée; humble soumission de la mauvaise race de Schéto. » Tout annonce que cette mémorable bataille fut livrée sur les bords de l'Oxus et qu'elle fut suivie de la prise de Bactres, principal établissement des Scythes, et l'une des plus anciennes villes du monde.

On sait avec quelle attention l'É-

…nze aroures de terre labourable …cordées à chaque individu de la caste …r les rois ses prédécesseurs et choi…s parmi les meilleures terres. Mais …u de temps après, l'Égypte ayant été …taquée par une armée nombreuse …ssyriens, aucun soldat ne voulut …armer. La classe des artisans, des …rchands et des ouvriers, se rangea …tour du roi : la protection des dieux …t son secours, et l'Égypte ne fut …int envahie : son salut fut ainsi l'ou…age de ceux que la loi ne chargeait …s de sa défense.

… fait peut déjà faire pressentir la …cadence d'une antique et puissante …stitution. On y rapporte, plus haut, …migration des garnisons du midi de …Égypte, sous le règne de Psamméti…us, parce que ce roi ne les avait pas …levées … époque prescrite par la …nstitution de la caste. La décadence …ait donc alors plus avancée, et elle …ourra prouver qu'une institution mi…taire, telle que celle qui fut créée en …Égypte, n'assurera jamais à l'État …'un patriotisme conditionnel, qu'un …évouement préalablement soldé. Du …ste, l'histoire est là avec ses dépo…tions pour éclairer les recherches du …hilosophe sur les avantages ou les in…nvénients des priviléges héréditai…s, des corporations incommutables, …opriétaires territoriaux, et nous au…ons peut-être fourni quelques don…ées … solution de cette question, par …s faits sommairement réunis ici sur …ne des plus anciennes institutions de …e genre, la caste militaire égyp…tienne.

…ous reste à parler du peuple, qui … une caste à laquelle on … ses droits et ses …oirs ; … compris d'avance … par… …rs diminuent et les se… …ssent pour chaque caste, … plus bas placée sur … institutions publiques : … ailleurs, la caste po… … dernière des trois en Égypte.

XVI. DE LA CLASSE POPULAIRE.

;e la portion de la population
ıi n'appartenait ni à la caste sa-
ıle, ni à la caste militaire, com-
en Égypte le troisième ordre de
la caste populaire. L'agricul-
l'industrie et le commerce lui
spécialement attribués par les
ents généraux et par un usage
tifièrent le temps et l'habitude.
ple néanmoins exerçait une au-
›olitique dans deux des occasions
importantes pour l'état, à l'élec-
à la mort des rois. L'élection
pratiquée qu'aux plus anciens
de la monarchie; pour les épo-
ostérieures, tout au plus aux
ments de dynastie; et à cet
les rapports de l'histoire nous
t dans une profonde incertitude.
ıtraire, l'autorité populaire à la
les rois s'exerça aussi long-
que dura l'antique constitution
ıpire égyptien. Après l'expira-
ı temps prescrit pour la durée
il public, la momie royale était
en grande pompe à l'entrée du
ıu; elle y restait exposée aux re-
u aux malédictions du peuple as-
:; chacun avait la liberté de repro-
autement au roi mort ses fautes
nauvaises actions. Un prêtre ve-
ısuite prononcer le panégyrique
ıce, rappeler ses services et ses
ts. L'assemblée prononçait alors
gement sans appel; des applau-
ıents nombreux accordés au pa-
que absolvaient le roi de tout
he, et les suffrages du peuple
pagnaient sa dépouille dans le
réparé pour son éternelle de-
i la désapprobation populaire
ait la mémoire du roi, il était
le funérailles pompeuses, et l'au-
du juge s'étendait jusqu'au droit
'e effacer des monuments et des
s nationales le nom du roi frap-
ces solennelles condamnations.
temps après la mort de Ménès,
eur de la monarchie égyptienne,
moire fut proscrite, à cause du
luxe qu'il avait introduit dans
bitations domestiques. Sa gloire
et sa renommée s'affaiblirent dans l'opinion; une imprécation contre son nom fut tracée en caractères sacrés dans le sanctuaire même du temple d'Ammon à Thèbes. Ce ne fut pas le peuple qui porta ce jugement contre le roi; mais il le confirma par une tacite adhésion. Il nous reste d'ailleurs des preuves plus concluantes de l'autorité redoutable que la constitution avait déférée à la caste populaire en Égypte, et des témoignages de l'usage qu'elle ne manqua pas d'en faire à l'égard de ceux de ses souverains qui, oubliant ou méprisant leurs devoirs, s'étaient justement attiré l'animadversion publique.

« C'est dans la vallée de Biban-el-Molouk, à Thèbes, dit Champollion le jeune, que sont les tombeaux des rois de la XVIIIe et de la XIXe dynastie. J'y ai visité ces princes dans leurs demeures funéraires; ces appartements y sont couverts de sculptures et de peintures, pour la plupart d'une étonnante fraîcheur; mais j'y ai vu un tombeau de roi, *martelé* d'un bout à l'autre, excepté dans les parties où se trouvaient sculptées les images de la reine sa mère et celles de sa femme, qu'on a religieusement respectées, ainsi que leurs légendes. C'est, sans aucun doute, le tombeau d'un roi condamné après sa mort. » Le même voyageur a vu, dans la vallée d'El-Assassif, territoire de Thèbes, un édifice où une légende royale a été systématiquement martelée dans une foule de bas-reliefs de ce temple, et il a reconnu que cette légende fut celle d'un Aménenthé, tuteur du roi Mœris pendant sa minorité, et en qualité de mari de la sœur du roi, appelée par son âge à précéder son frère sur le trône de leur père; et que, parvenu à sa majorité, Mœris, à qui la mémoire et l'autorité de son tuteur étaient odieuses, fit effacer son nom des monuments publics, avec le concours de l'autorité, qu'on invoquait dans ces solennelles circonstances. De notre temps, il y a de cela plus de 3500 ans.

On voit aussi au musée de Turin une statue en très-beau grès rougeâtre,

d'environ quinze pieds de hauteur; c'est celle d'un Pharaon debout, dont le nom se lit sur l'agrafe de la ceinture qui lui serre sa tunique sur les reins. Il tient de la main gauche une grande enseigne sacrée, et son nom est encore gravé en beaux hiéroglyphes sur le bâton de cette enseigne; il se lit jusqu'à sept fois sur les diverses parties de ce même colosse. Une autre statue du même roi est au musée britannique; un second colosse, semblable à celui de Turin, a été acheté à Rome et transporté au musée égyptien du Louvre; c'est toujours le nom de ce même Pharaon qui se trouve répété sur les statues de Londres et de Paris. On l'a remarqué aussi sur les différentes portions du palais de Karnac à Thèbes; on le retrouve enfin sur le bel obélisque de la porte du Peuple à Rome : ce nom est celui du Pharaon Mandouëi, de la XVIII[e] dynastie égyptienne; mais partout où ce nom existe, soit sur les images de ce roi, soit sur les édifices qu'il éleva, ce nom est soigneusement *martelé*, effacé, quoiqu'il soit exprimé par la figure même du dieu *Mandou*, dont le Pharaon portait le nom. La suppression systématique du nom de ce roi sur tous les monuments publics ne peut être expliquée que comme l'effet d'un de ces jugements sévères portés par le peuple égyptien contre ses méchants rois, au moment de leur mort. Sur le palais de Louqsor, le nom du roi éthiopien Sabaco a été également proscrit et martelé; celui de Taraka, autre Éthiopien, fut également martelé à Medinet-Habou. Sous la domination romaine, cet usage subsistait encore, et l'autorité qui avait succédé à celle du peuple, succéda aussi à ses attributions dans le jugement du mérite des princes. Ce n'était plus, il est vrai, l'intérêt national qui s'exprimait dans ces solennelles circonstances : les passions de l'empereur remplaçaient les doléances du peuple. On lisait sur le temple d'Esnéh les noms des empereurs Septime-Sévère et Géta; Caracalla fit assassiner son frère Géta; sa mémoire et son nom furent proscrits par l'autorité impériale dans toute l'étendue de l'empire; cette proscri les atteignit jusqu'au fond de la baïde : les cartouches contenant le propre de Géta sur le temple d'E sont aussi régulièrement mar L'autorité morale du peuple égy sur la renommée de ses rois ne rait donc être mise en doute, et être peut-on dire que quelque sa se révélait dans cette institution tique, parce que tous les citoyen jugeant et maudissant le roi sur le seuil de son tombeau, ét appelés à exercer sur le roi vi sans l'embarrasser, une influenc ne pouvait être dédaignée.

On ne saurait dire à quelle ép des annales de l'Égypte se rat cette singulière institution politi ni par quelle voie la caste popu réussit à conquérir ces privilèges

Le gouvernement théocratiqu poussait de sa nature la conce d'un pareil avantage; le prêtre tout dans cet ordre de choses, peuple n'avait à montrer que piété et de l'obéissance. Ce priv indiquerait donc un temps où de constances critiques auraient le sacerdoce égyptien à octroye peuple cette part morale dans le faires publiques; et comme l'his n'a conservé le souvenir d'aucune entre l'autorité théocratique et autre autorité rivale, si ce n'est où Ménès força la tiare à s'aba devant l'épée, époque où le gouv ment, de sacerdotal qu'il était, d inopinément civil et militaire, i permis de conjecturer que Ménès, consolider les immenses résulta sa périlleuse entreprise, s'allia le peuple, en se livrant à lui apr mort ainsi que tous les rois ses cesseurs, et s'en fit un utile auxil au moyen d'une concession toute velle qui investissait la caste popu d'une intervention puissante, pr peut-être à la garantir des mauv passions des rois et des mauvais cor de leurs ministres. S'il en était a ce ne serait qu'un exemple de plus, ancien à la vérité, de la bienveill attentive des barons de tous les

s pauvres communes quand ils besoin d'elles pour lutter avec contre la couronnne. Quoi qu'il , le droit attribué à la caste po-, de juger les actes des rois, de ner leur mémoire, et l'inévita-t de ces jugements, ne sau-être mis en doute : toutefois e a trop négligé les preuves urait pu recueillir pour l'utilité , de l'ancienneté et de l'effica-cette singulière institution po-le la vieille Égypte.

ertilité extraordinaire de la n climat bienfaisant, de bon- que l'expérience avait élabo- que le temps sanctionna; une stration active et bienveillante se occupée à établir et à con-l'ordre public dans les champs dans les cités; l'influence iné-de la religion sur un peuple lement pieux, d'un caractère t qu'Hérodote considère comme religieux des hommes, permet-penser qu'en Égypte la classe ire fut heureuse, et que, occupée ieuse, modérée dans ses mœurs s ses vœux, elle trouva dans vail les sources d'une aisance gé-et qui fut de longue durée. milles y étaient habituellement uses; on voit dans les monu-les plus simples, peints sur un u de bois ou sculptés sur une pierre calcaire, et représentant oirs funèbres rendus aux chefs amille par tous ses enfants, que mbre pour les deux sexes s'é-huit à douze et parfois au-delà; luxe de ces monuments désigne milles plus distinguées et des supérieures, ils rendent à l'é-e ces familles le même témoi-quant au grand nombre des s qui appartenaient à chacune; leaux sculptés à Thèbes nous it la liste de neuf descendants de Rhamsès-Méiamoun, et d'un e encore plus considérable de L'ancienne société égyptienne en ce point essentiel de l'état ciétés modernes.

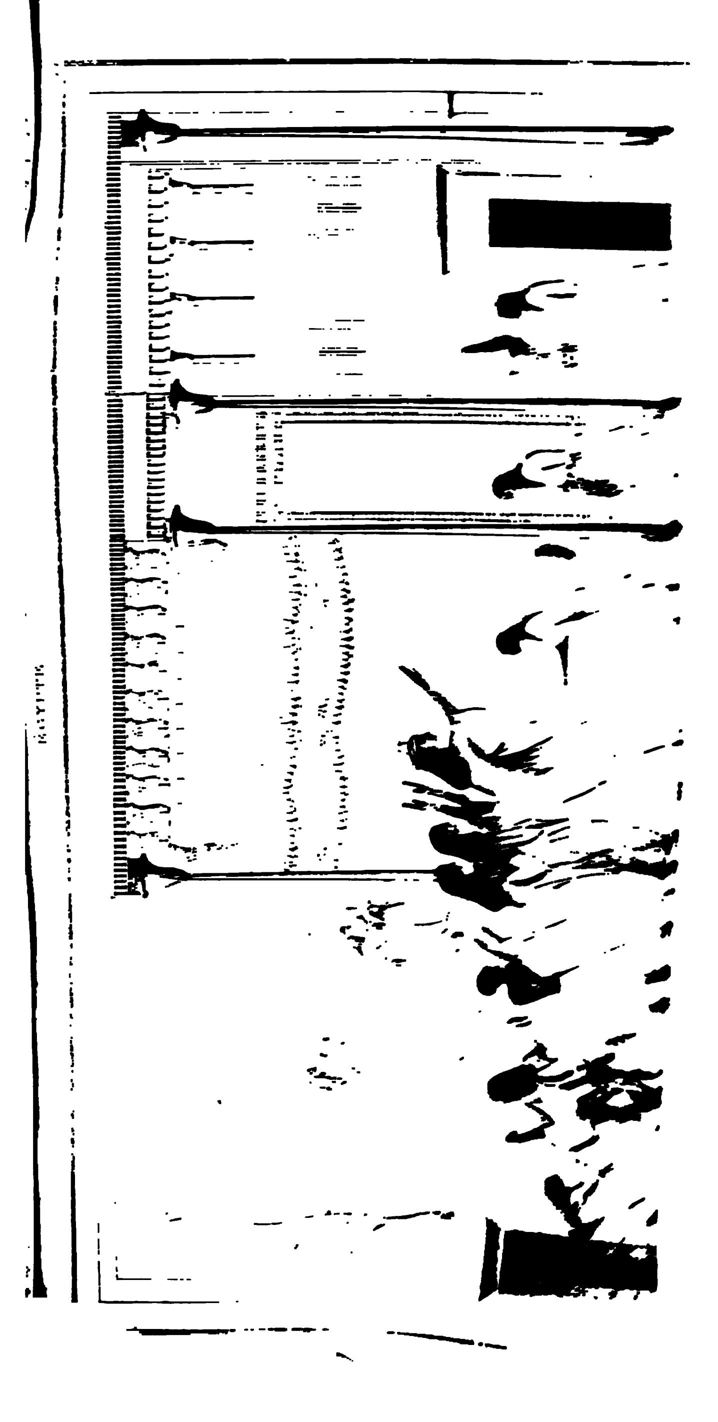
classe populaire avait générale-ment pour vêtement une courte tuni-que de lin, nommée Calasiris, serrée par une ceinture au-dessus des han-ches, ayant parfois de courtes manches et garnies de franges par le bas. La chaussure était en papyrus ou en cuir, mais elle était vraisemblablement ré-servée aux classes supérieures. La tête était habituellement découverte; la chevelure était frisée ou nattée; un manteau de laine était parfois jeté sur la tunique, et ils le quittaient à l'entrée des temples. Les femmes portaient avec la tunique d'amples vêtements en lin ou en coton, à larges manches, unis ou rayés, blancs ou de couleur unie; leur chevelure était artistement soignée; leur tête, leurs oreilles et leurs mains étaient ornées de bandeaux, de boucles et d'anneaux. Une chaussure légère enveloppait leurs pieds; elles sortaient le visage découvert, accompagnées de quelques femmes de service, qu'elles avaient en assez grand nombre dans leur maison. Habillées aussi avec d'am-ples robes d'étoffes rayées, les suivan-tes avaient leurs cheveux tressés et tombant sur leurs épaules; elles por-taient de plus un large tablier de même étoffe que leur robe, point de bijoux ni autres parures, et se tenaient dans une situation très-respectueuse en pré-sence de la dame de la maison. Les filles sorties de l'âge de l'enfance étaient habillées comme leur mère, à l'exception des ornements de la tête; et les enfants des deux sexes n'avaient pour tout habillement ou parure, durant les sept à huit premières années, que des boucles d'oreilles.

La race était belle, d'une haute taille, un peu grêle en général, et vivant long-temps, comme le prou-vent celles des inscriptions funéraires où l'âge des défunts dépasse quatre-vingts ans. Du reste, toutes les ex-ceptions à ces données générales se rencontraient dans la population égyp-tienne comme dans toutes les autres: nous ne réunissons ici que les traits principaux de sa constitution physique, d'après les monuments d'accord avec les récits de l'histoire. Du reste, Hé-rodote, qui a vu l'Égypte avant sa

décadence entière, assure qu'après les Libyens, les Égyptiens étaient en général les plus sains des hommes. Le grand nombre de momies d'hommes ou de femmes, qui ont été ouvertes, corrobore ces divers témoignages.

L'intérieur des familles dénote des mœurs douces et des habitudes d'affection. On voit un de ces intérieurs peints dans un des tombeaux de Gournah. Une mère de famille rentre chez elle avec ses trois filles d'âges différents, suivies d'un vieux serviteur et d'une servante d'un âge mûr. Après avoir traversé une première pièce, elles se trouvent dans la seconde, qui en précède plusieurs autres; trois jeunes femmes de service viennent au devant d'elle, et lui présentent respectueusement des fruits et des rafraîchissements; dans l'antichambre, une des trois filles se désaltère, pressée par la soif, tandis que la servante distribue des fleurs et des joujoux à une petite fille et à un petit garçon sans vêtements, accourus vers la porte à la rencontre de leur mère. L'autorité paternelle fut toute-puissante en Égypte par les mœurs plutôt que par les lois : la vieillesse était vénérée; lorsque des jeunes gens rencontraient un vieillard, ils lui cédaient le chemin et se rangeaient de côté. De tels sentiments ne révèlent-ils pas une culture attentive des affections de l'ame? Les habitudes qu'elles imprimaient se réalisaient surtout dans l'intérieur des familles. Ce que nous en savons à l'égard des Égyptiens nous montre cet intérieur en possession de tous les biens qui peuvent faire croire au bonheur, charmer l'homme fidèle à ses devoirs sociaux, et le consoler parfois des peines qu'ils peuvent engendrer.

Les habitations particulières étaient vastes et à plusieurs étages. Les chambres qui les composaient avaient des destinations analogues aux usages modernes. On voit, d'une part, de grands approvisionnements de comestibles variés, empilés sur des tablettes; d'un autre côté, le sol est couvert par une natte tressée en joncs de couleurs diverses; de petites fenêtres grillées éclairent les pièces du rez-de-chau et au premier étage, habitation la nuit, on ne voit, comme on serve aujourd'hui dans toutes les d'Égypte, que de très-petites cro Les couleurs de la peinture qui fournit ces détails indiquent qu fenêtres étaient à deux vantaux nis de carreaux en verres de co Un grenier ouvert sur les côtés e terrasse découverte terminaie bâtiment. Un jardin était une d dance des maisons de cet ordre arbres fruitiers en plein vent, e mi lesquels on distingue le gre et le citronnier; des arbres d'agr de forme pyramidale, des bosqu verdure et des berceaux en vign faisaient une possession à la fois et agréable. Ces vignes étaient lièrement arrosées; on venda pour cueillir les raisins que la co mation journalière avait épargn raisin coupé était transporté av paniers dans une cuve placée deux palmiers; le raisin y était i diatement foulé par des homm se soutenaient à une corde t d'un palmier à l'autre. On emp aussi du raisin pour l'approvisi ment de la maison; on prenai du nombre de paniers; on inf une bastonnade au domestique qu rant les vendanges, n'avait p sobre et fidèle. Il y avait dans l son des pièces destinées à serrer sortes de provisions en fruit, pains et gâteaux; en poisson, v et gibier salés. Les viandes fr de bœuf, de chèvre et de mo étaient d'un usage général. La de porc était proscrite; cet anima considéré comme immonde, au dit Hérodote, que si un Ég touche en passant un de ces ani même seulement par ses vêten il court sur-le-champ vers le fle s'y plonge. Aussi était-il inter gardiens de porcs d'entrer da temples, et ces hommes, rejetés des rangs les plus infimes de ciété, ne trouvaient à se marier vec les filles de leurs pareils. L diction religieuse de la viande d



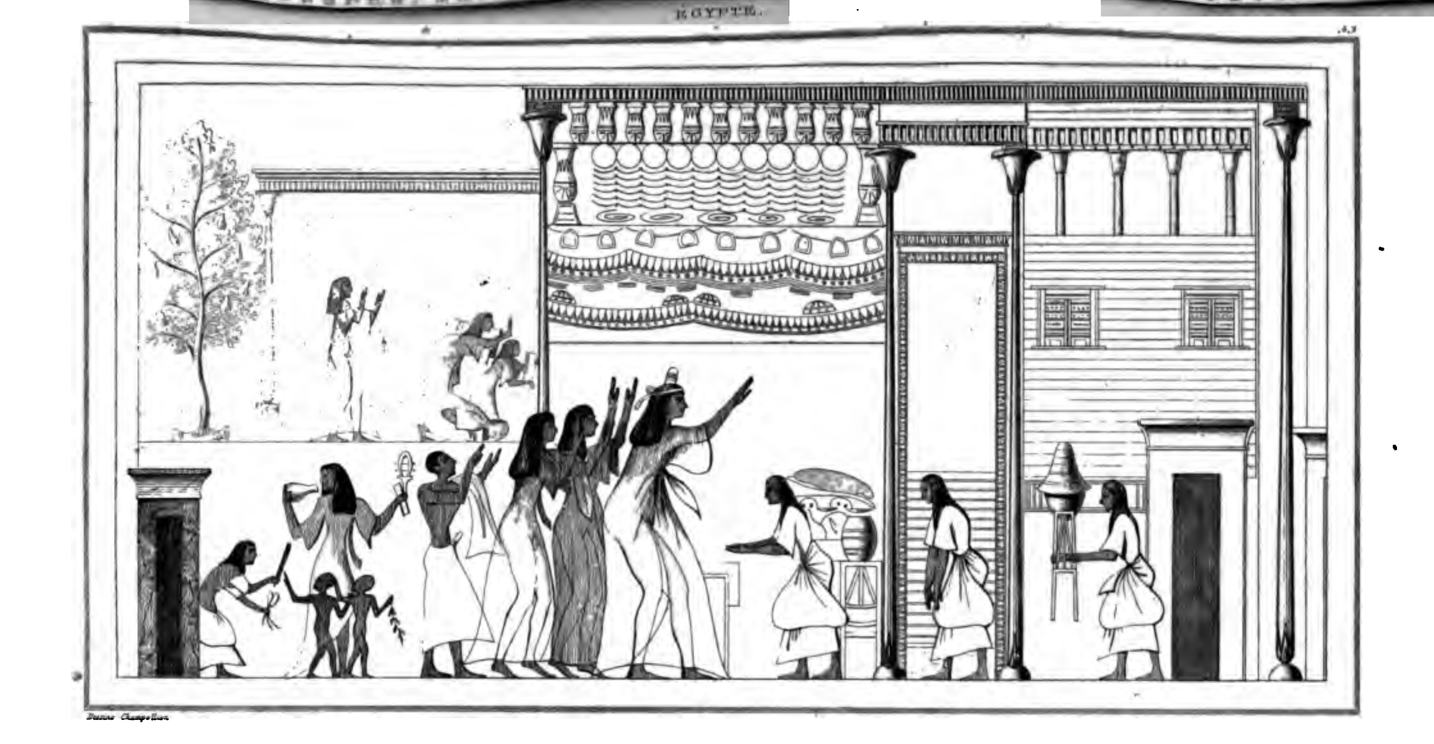
nesure diététique et sanitaire
pandue en Orient, et ce ne
les Égyptiens seuls qui, pour
ion, auraient refusé de baiser
sur la bouche, ou de se ser-
ou couteau, de sa broche ou
marmite : de tels scrupules
it encore de nos jours; des
s utiles seulement en Orient
encore en Occident de sym-
eligieux, et témoignent de
fidelité à un culte particulier,
pays qui les respecte tous.
des fèves était aussi expressé-
fendu; on n'en semait point,
ants qui pouvaient naître par
étaient soigneusement arra-
e légume était déclaré impur.
e rapporte que les Égyptiens
it leurs repas hors de leurs
; mais il ne reste sur les mo-
s connus aucune preuve d'un
e.
ourriture ordinaire de la popu-
ntière était le pain fait avec la
lu grain qu'Hérodote nomme
et qui est le *doura*, espèce de
un usage encore général dans
e moderne. Hérodote ajoute
pains faits de sorgho étaient
Cyllètes; il nous est parvenu
s-uns de ces pains, recueillis,
tant d'autres objets, dans les
ix; ils sont d'espèces et de for-
férentes; on en voit des figures
ins variées sur les monuments.
es viandes et les poissons, le
plusieurs sortes de fruits en-
aussi dans la nourriture habi-
es Égyptiens; de ce nombre
le raisin, la grenade, les dattes,
, la banane, plusieurs espèces
ons et de pastèques, l'oignon
autres légumes dont le climat
ait la culture. On voit aussi
s musées quelques-unes de ces
ions, qui nous sont parvenues,
avoir séjourné bien des siècles
s sépultures; on y remarque le
a palmier doum, les myroba-
bélanites, les raisins de Damas
orinthe, le fruit du lotos qui,
Homère, faisait oublier leur
aux étrangers qui en goûtaient,
le citron et la grenade, le mimusops
el engi, originaire de l'Inde; le ricin
qui fournissait une huile à brûler; les
dattes du palmier ordinaire; le fruit
de l'acacia hétérocarpe; le blé com-
mun; la figue du sycomore, et parmi
les autres productions d'un emploi fré-
quent dans les usages domestiques,
la cire, la gomme résine, le vernis,
composé avec la résine du cèdre, le
baume funéraire, qui est un mélange
d'asphalte ou bitume de Judée avec
des substances aromatiques, analo-
gues au gingembre et à l'amomum;
la gomme arabique conservant encore
toutes ses propriétés; enfin le beurre
de muscade ou cinnamomum des an-
ciens. Le feu et l'eau étaient aussi,
comme de notre temps, les grands
agents pour la composition des mets
variés, produits de l'art culinaire en
Égypte. Ses artistes, qui semblent s'ê-
tre attachés à ne rien omettre dans
leurs ouvrages de ce qui se faisait dans
leur pays, n'ont pas dédaigné la re-
présentation des détails intérieurs des
cuisines, et du service des repas selon
les formes reçues dans les classes aux-
quelles la richesse, ou au moins une
grande aisance, permettait de recher-
cher toutes les commodités et toutes
les satisfactions que procurent la va-
riété des mets, le luxe du mobilier, et
des serviteurs habiles et nombreux.

Du temps d'Hérodote, une sorte de
vin tiré de l'orge était la boisson ordi-
naire des Égyptiens; l'historien ajoute
qu'il n'y avait pas de vignes en Égypte.
Les monuments démentent cette der-
nière assertion d'Hérodote; non seu-
lement l'offrande du vin aux divinités
est très-fréquemment figurée dans les
représentations religieuses, ce qui
prouve que le vin n'était pas fort rare,
mais encore on retrouve très-fréquem-
ment, parmi les travaux des champs et
ceux de la récolte, la culture de la
vigne, la vendange et la fabrication
du vin, qu'on enferme ensuite dans de
grandes jarres qui sont bien bouchées
et rangées dans des caves. On voit aussi
sur les monuments la fabrication du
vin cuit; le raisin est déposé dans un
grand vase placé sur un fourneau al-

décadence entière, assure qu'après les Libyens, les Égyptiens étaient en général les plus sains des hommes. Le grand nombre de momies d'hommes ou de femmes, qui ont été ouvertes, corrobore ces divers témoignages.

L'intérieur des familles dénote des mœurs douces et des habitudes d'affection. On voit un de ces intérieurs peints dans un des tombeaux de Gournah. Une mère de famille rentre chez elle avec ses trois filles d'âges différents, suivies d'un vieux serviteur et d'une servante d'un âge mûr. Après avoir traversé une première pièce, elles se trouvent dans la seconde, qui en précède plusieurs autres; trois jeunes femmes de service viennent au devant d'elle, et lui présentent respectueusement des fruits et des rafraîchissements; dans l'antichambre, une des trois filles se désaltère, pressée par la soif, tandis que la servante distribue des fleurs et des joujoux à une petite fille et à un petit garçon sans vêtements, accourus vers la porte à la rencontre de leur mère. L'autorité paternelle fut toute-puissante en Égypte par les mœurs plutôt que par les lois : la vieillesse était vénérée; lorsque des jeunes gens rencontraient un vieillard, ils lui cédaient le chemin et se rangeaient de côté. De tels sentiments ne révèlent-ils pas une culture attentive des affections de l'ame? Les habitudes qu'elles imprimaient se réalisaient surtout dans l'intérieur des familles. Ce que nous en savons à l'égard des Égyptiens nous montre cet intérieur en possession de tous les biens qui peuvent faire croire au bonheur, charmer l'homme fidèle à ses devoirs sociaux, et le consoler parfois des peines qu'ils peuvent engendrer.

Les habitations particulières étaient vastes et à plusieurs étages. Les chambres qui les composaient avaient des destinations analogues aux usages modernes. On voit, d'une part, de grands approvisionnements de comestibles variés, empilés sur des tablettes; d'un autre côté, le sol est couvert par une natte tressée en joncs de couleurs diverses; de petites fenêtres grillées éclairent les pièces du rez-de-chaussée; et au premier étage, habitation pour la nuit, on ne voit, comme on l'observe aujourd'hui dans toutes les villes d'Égypte, que de très-petites croisées. Les couleurs de la peinture qui nous fournit ces détails indiquent que ces fenêtres étaient à deux vantaux, garnis de carreaux en verres de couleur. Un grenier ouvert sur les côtés et une terrasse découverte terminaient ce bâtiment. Un jardin était une dépendance des maisons de cet ordre; des arbres fruitiers en plein vent, et parmi lesquels on distingue le grenadier et le citronnier; des arbres d'agrément de forme pyramidale, des bosquets de verdure et des berceaux en vigne, en faisaient une possession à la fois utile et agréable. Ces vignes étaient régulièrement arrosées; on vendangeait pour cueillir les raisins que la consommation journalière avait épargnés; le raisin coupé était transporté avec des paniers dans une cuve placée entre deux palmiers; le raisin y était immédiatement foulé par des hommes qui se soutenaient à une corde tendue d'un palmier à l'autre. On emportait aussi du raisin pour l'approvisionnement de la maison; on prenait note du nombre de paniers; on infligeait une bastonnade au domestique qui, durant les vendanges, n'avait pas été sobre et fidèle. Il y avait dans la maison des pièces destinées à serrer toutes sortes de provisions en fruit, vin, pains et gâteaux; en poisson, volaille et gibier salés. Les viandes fraîches de bœuf, de chèvre et de mouton, étaient d'un usage général. La viande de porc était proscrite; cet animal était considéré comme immonde, au point, dit Hérodote, que si un Égyptien touche en passant un de ces animaux, même seulement par ses vêtements, il court sur-le-champ vers le fleuve et s'y plonge. Aussi était-il interdit aux gardiens de porcs d'entrer dans les temples, et ces hommes, rejetés même des rangs les plus infimes de la société, ne trouvaient à se marier qu'avec les filles de leurs pareils. L'interdiction religieuse de la viande de porc



Dessiné Champollion

Intérieur d'une Maison

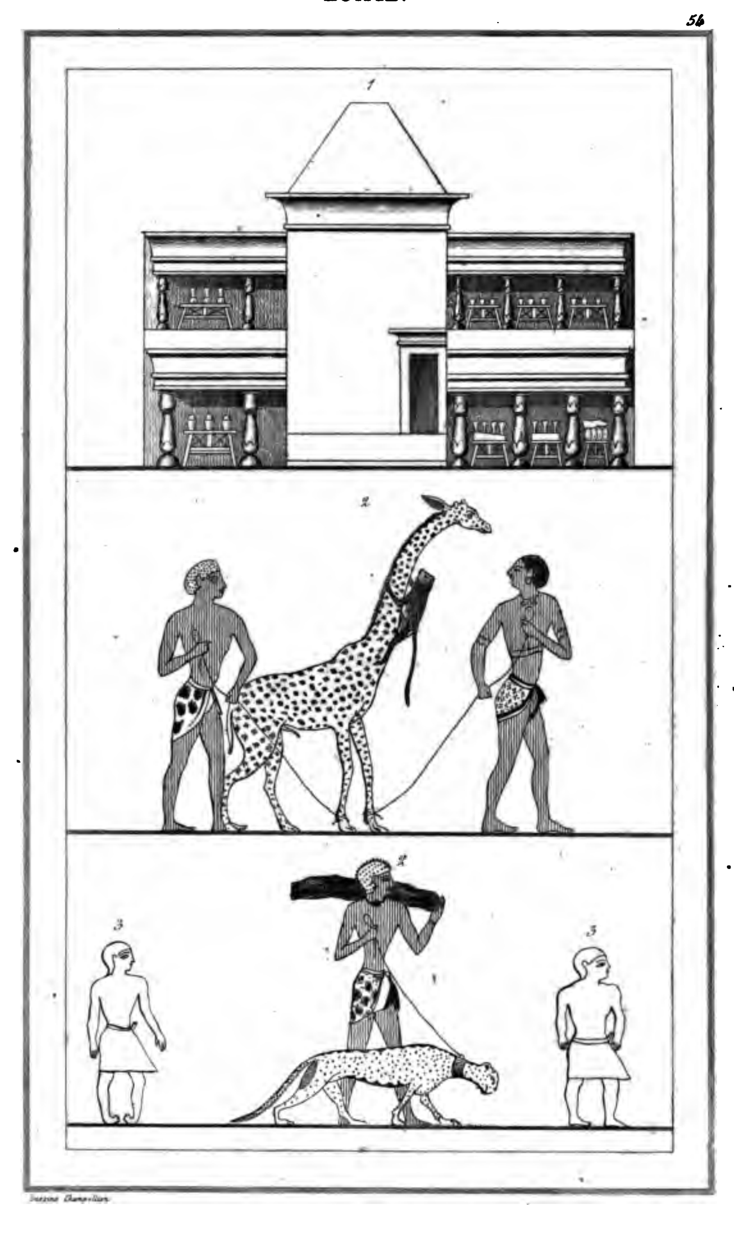
nesure diététique et sanitaire
pandue en Orient, et ce ne
les Égyptiens seuls qui, pour
ion, auraient refusé de baiser
sur la bouche, ou de se ser-
on couteau, de sa broche ou
marmite : de tels scrupules
nt encore de nos jours; des
s utiles seulement en Orient
encore en Occident de sym-
ligieux, et témoignent de
fidelité à un culte particulier,
pays qui les respecte tous.
des fèves était aussi expressé-
fendu; on n'en semait point,
ants qui pouvaient naître par
étaient soigneusement arra-
 légume était déclaré impur.
e rapporte que les Égyptiens
t leurs repas hors de leurs
; mais il ne reste sur les mo-
s connus aucune preuve d'un
e.
urriture ordinaire de la popu-
ntière était le pain fait avec la
u grain qu'Hérodote nomme
et qui est le *doura*, espèce de
un usage encore général dans
 moderne. Hérodote ajoute
pains faits de sorgho étaient
Cyllètes; il nous est parvenu
s-uns de ces pains, recueillis,
tant d'autres objets, dans les
ux; ils sont d'espèces et de for-
férentes; on en voit des figures
ins variées sur les monuments.
es viandes et les poissons, le
plusieurs sortes de fruits en-
aussi dans la nourriture habi-
es Égyptiens; de ce nombre
e raisin, la grenade, les dattes,
, la banane, plusieurs espèces
ns et de pastèques, l'oignon
utres légumes dont le climat
ait la culture. On voit aussi
s musées quelques-unes de ces
ions, qui nous sont parvenues,
voir séjourné bien des siècles
s sépultures; on y remarque le
t palmier doum, les myroba-
bélanites, les raisins de Damas
orinthe, le fruit du lotos qui,
Homère, faisait oublier leur
ux étrangers qui en goûtaient,
le citron et la grenade, le mimusops
el engi, originaire de l'Inde; le ricin qui fournissait une huile à brûler; les dattes du palmier ordinaire; le fruit de l'acacia hétérocarpe; le blé commun; la figue du sycomore, et parmi les autres productions d'un emploi fréquent dans les usages domestiques, la cire, la gomme résine, le vernis, composé avec la résine du cèdre, le baume funéraire, qui est un mélange d'asphalte ou bitume de Judée avec des substances aromatiques, analogues au gingembre et à l'amomum; la gomme arabique conservant encore toutes ses propriétés; enfin le beurre de muscade ou cinnamomum des anciens. Le feu et l'eau étaient aussi, comme de notre temps, les grands agents pour la composition des mets variés, produits de l'art culinaire en Égypte. Ses artistes, qui semblent s'être attachés à ne rien omettre dans leurs ouvrages de ce qui se faisait dans leur pays, n'ont pas dédaigné la représentation des détails intérieurs des cuisines, et du service des repas selon les formes reçues dans les classes auxquelles la richesse, ou au moins une grande aisance, permettait de rechercher toutes les commodités et toutes les satisfactions que procurent la variété des mets, le luxe du mobilier, et des serviteurs habiles et nombreux.

Du temps d'Hérodote, une sorte de vin tiré de l'orge était la boisson ordinaire des Égyptiens; l'historien ajoute qu'il n'y avait pas de vignes en Égypte. Les monuments démentent cette dernière assertion d'Hérodote; non seulement l'offrande du vin aux divinités est très-fréquemment figurée dans les représentations religieuses, ce qui prouve que le vin n'était pas fort rare, mais encore on retrouve très-fréquemment, parmi les travaux des champs et ceux de la récolte, la culture de la vigne, la vendange et la fabrication du vin, qu'on enferme ensuite dans de grandes jarres qui sont bien bouchées et rangées dans des caves. On voit aussi sur les monuments la fabrication du vin cuit; le raisin est déposé dans un grand vase placé sur un fourneau al-

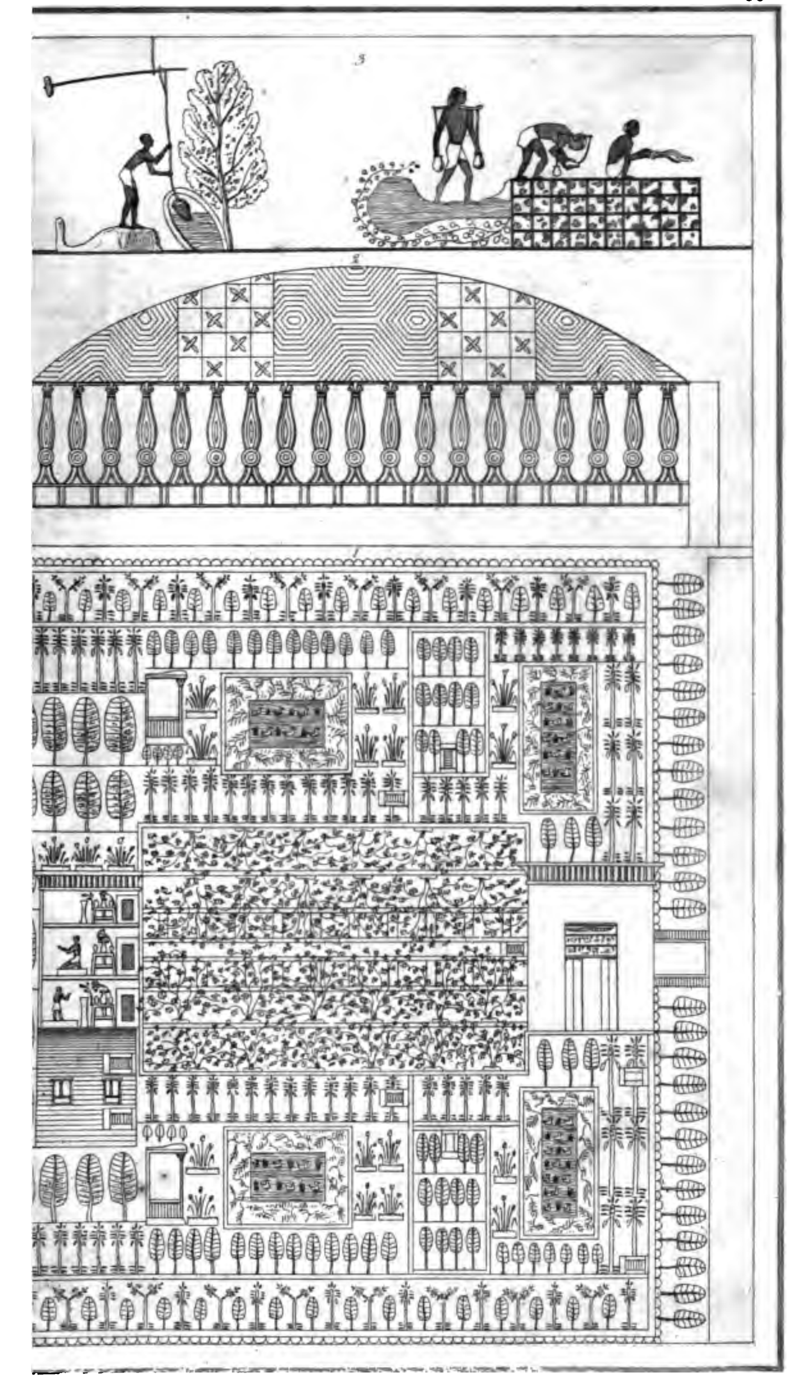
lumé; lorsqu'il a suffisamment bouilli, le moût et son marc sont mis dans une toile, d'où le vin clarifié s'échappe dans des vases, au moyen d'une forte torsion donnée à cette toile avec des leviers mus à force de bras d'hommes. Il est très-vraisemblable que la bière de grains était d'un usage plus ordinaire dans la classe laborieuse; il en était là comme dans toutes les autres sociétés assez policées pour être divisées en classes de condition inégale; la meilleure ou la plus agréable nourriture était et devait être non pas un droit, mais un privilége pour la fortune.

Du reste, l'eau du Nil était d'un usage universel, et si les anciens divinisèrent le fleuve comme le créateur et le père nourricier de l'Égypte, ils ne lui devaient pas moins de gratitude pour les qualités essentiellement bienfaisantes de ses eaux. Cette précieuse propriété était connue de tous dès la plus haute antiquité; Hérodote avait appris que lorsque le grand roi, celui de Perse, se mettait en campagne, on amenait pour lui, outre les approvisionnements en viandes et en grains nécessaires à sa consommation personnelle, l'eau même dont il aurait besoin pour toute la campagne; que cette eau était tirée du Choaspe, qui traverse la ville de Suze; que c'était la seule dont le roi fît usage, et qu'un grand nombre de chariots à quatre roues, tirés par des mulets, portaient dans des flacons d'argent cette eau, qu'on avait fait bouillir auparavant. On ignore si les Pharaons, dans leurs voyages ou leurs guerres hors de l'Égypte et loin du Nil, faisaient apporter avec eux leur approvisionnement d'eau de leur fleuve sacré; ce qui est certain, c'est la juste renommée dont cette eau n'a pas cessé de jouir depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours. Les voyageurs anciens et modernes sont unanimes sur ce point; et tous nos contemporains y ajoutent leur suffrage d'une expression non équivoque. L'analyse chimique a donné les raisons d'un tel phénomène, et a fait reconnaître que l'eau du Nil est d'une grande pureté; qu'elle par[…] bonne pour la préparation des a[…] et même pour les arts chimi[…] elle peut remplacer l'eau de pl[…] le pays est privé, et l'eau […] difficile à obtenir en grande […] dans un pays où les combusti[…] rares. Elle est surtout bienfa[…] salutaire pour l'espèce huma[…] est peut-être la plus saine de t[…] eaux de la terre; et sans lui […] les vertus surnaturelles dont […] gue tradition, à peine éteinte, […] sans hésitation, d'unanimes […] lui sont accordées par ceux, s[…] gers, soit naturels, qui en […] usage dans toutes les saisons […] croira sans peine qu'il en […] Constantinople un approvisio[…] pour l'usage du grand-seigneu[…] de sa famille.

Les anciens Égyptiens ne […] rent pas de chercher le m[…] rendre toujours potable cett[…] nécessaire, et que les effets d[…] dation rendent, pendant trois […] l'année, trouble, rougeâtre, […] à force d'être chargée de limon […] lement dégoûtante, toutefois […] goût qu'à la vue. Ils y parvin[…] découvrirent que pour clarifier […] à toutes les époques de l'année […] sait de frotter avec des amande[…] broyées, les bords ou les par[…] rieurcs du vase où l'eau est c[…] C'est le même procédé que l[…] tiens de nos jours emploient a[…] effet, et avec un succès cons[…] quelques milliers d'années. R[…] plus commun dans les représ[…] des usages antiques de l'Égy[…] d'y voir, dans l'intérieur des […] tions, comme au milieu des […] dans les jardins, aussi bien […] les lieux de travail, des jarres […] d'eau, posées sur des trépieds […] dans les coins les plus abrités […] bitations, à l'ombre d'un ar[…] la campagne ou en plein air, ra[…] par des serviteurs qui agitent […] tour avec des éventails. On […] douter, au surplus, que les […] n'aient devancé les modernes […] précaution si indispensable p[…]



1. Maison. 2. Tributs. 3. Nains.



1. Jardin. 2. Kiosk. 3. Arrosage

provisionnement d'eau dans les villes situées à quelque distance des bords du Nil, au moyen de quelqu'une de ses branches ou de ses canaux : l'inondation était régularisée en effet de telle sorte que le fleuve, soit par son élévation, soit par des canaux, allât remplir les citernes destinées à cet approvisionnement usuel; et si l'on se souvient de la forme singulière de la vallée du Nil, sa superficie étant semblable à celle d'un dos d'âne, dont le fleuve occupe le point le plus élevé, on voit dès lors avec quelle facilité, et presque sans travail dans un terrain limoneux, les eaux du Nil pouvaient être conduites dans les lieux habités les plus éloignés des limites où parvient l'inondation, et comment ce fleuve, répandant ses bienfaits sur toute l'Égypte, fécondant son sol, pourvoyant avec largesse à l'une des plus impérieuses nécessités pour la vie des hommes, ce fleuve célèbre mérita les autels et le culte qui lui furent décernés par la reconnaissance d'une nation illustre et puissante.

Tous ses monuments nous révèlent cette puissance par le luxe des habitations particulières, et celui du mobilier dont elles étaient garnies. Outre l'intérieur déja décrit plus haut (*pl.* 53), on voit dans un autre tableau peint la façade d'une de ces habitations (*pl.* 54) : c'est un pavillon fort élevé, flanqué à droite et à gauche de deux corps de bâtiment, composés de deux galeries l'une au-dessus de l'autre, soutenues par des piliers à chapiteaux, qui en font des salles à jour dans toute leur hauteur; des tables chargées de fruits, des trépieds garnis de jarres d'eau, y sont symétriquement placés. Ces galeries, ouvertes sur le devant, pouvaient servir de salle à manger; et c'est peut-être ce qui aura fait dire à Hérodote, comme on l'a vu plus haut, que les Égyptiens prenaient leurs repas en public.

Si nous insistons sur ces détails domestiques, que le lecteur nous le pardonne; c'est la partie la plus nouvelle de l'histoire ancienne de l'Égypte. Il n'y a pas long-temps encore qu'un des écrivains les plus distingués de l'Allemagne, M. de Heeren, disait à ce sujet : « Si l'historien s'enquiert des bas-reliefs historiques ou ethnographiques, et des scènes domestiques où sont peintes les représentations des mœurs et des usages de la nation, il demande précisément les objets *qui sont le moins éclaircis.* » Les détails dans lesquels nous entrons sur cette partie de l'état civil de la nation égyptienne satisfont donc à un vœu généralement exprimé, remplissent une lacune généralement remarquée; et ce sont les matériaux recueillis avec un admirable discernement dans l'Égypte entière par Champollion le jeune, qui servent à enrichir l'histoire de ces faits, réellement nationaux à l'égard de chaque peuple ancien ou moderne, les plus propres aussi à nous faire apprécier l'intelligence, la raison et le goût de chacun d'eux, non moins décisifs enfin que des batailles et des conquêtes.

Un vaste jardin était une dépendance ordinaire d'une habitation égyptienne complète (*pl.* 55). Il était carré; une palissade en bois formait sa clôture; un côté longeait le Nil, ou un de ses canaux, et une rangée d'arbres taillés en cônes s'élevait entre le Nil et la palissade. L'entrée était de ce côté, et une double rangée de palmiers et d'arbres de forme pyramidale ombrageait une large allée qui régnait sur les quatre faces. Le milieu était occupé par une vaste tonne en treilles, et le reste du sol par des carrés garnis d'arbres et de fleurs, par quatre pièces d'eau régulièrement disposées, qu'habitaient aussi des oiseaux aquatiques; par un petit pavillon à jour, espèce de siége ombragé; enfin, au fond du jardin, entre le berceau de vignes et la grande allée, était un kiosque à plusieurs chambres, la première fermée et éclairée par des balcons à balustres; les trois autres, qui étaient à jour, renfermaient des fruits, de l'eau et des offrandes. Quelquefois ces kiosques étaient construits en rotonde à balustres surmontés d'une voûte surbaissée.

Des peintures à fresque décoraient l'intérieur des habitations; leur composition, toute d'ornement, était ex-

trêmement variée; les couleurs les plus brillantes, habilement mariées, formaient des dessins d'une variété infinie, et que le goût moderne adoptera sans répugnance.

Les meubles en bois communs, en bois rares et exotiques, en métaux ornés de dorures ou ciselés (*pl.* 23 et 57); les étoffes unies, brochées, brodées, teintes et peintes, en lin, en coton ou en soie, produits des manufactures nationales ou étrangères, contribuaient à l'agrément des maisons égyptiennes et aux commodités de la vie intérieure. Les lits, garnis de matelas, avaient extérieurement la forme d'un lion, d'un schacal, d'un taureau ou d'un sphinx debout sur leurs quatre pieds; la tête du quadrupède, plus élevée, servait de dossier pour le chevet, et l'imitation minutieuse de ses divers membres donnait l'occasion d'ajouter au bois, outre les couleurs, l'or et l'émail. On fabriquait avec le même soin les marche-pieds, les lits de repos à dossier et à chevet, les divans, les canapés, les armoires à deux portes, les buffets, tablettes, cassettes et coffrets, et tous les objets de cette nature nécessaires au service de la famille. Les fauteuils à bras, garnis et recouverts de riches étoffes, étaient aussi ornés de sculptures très-variées, religieuses ou historiques: des figures des pasteurs vaincus soutenaient le siége en symbole de leur servitude. Un tabouret était semblable pour l'étoffe et les ornements au fauteuil dont il était l'accessoire. A des siéges pliants en bois, les pieds avaient la forme du cou et de la tête du cygne. D'autres fauteuils étaient en bois de cèdre, incrustés d'ivoire et d'ébène, et les siéges en jonc solidement tressé. Des guéridons, des tables rondes, des tables de jeu, des boîtes de toute grandeur répondaient par leur matière et leur belle exécution à l'éclat du reste du mobilier. Des nattes et des tapis en couleurs vives et variées, et quelquefois historiées, ou bien des peaux d'animaux sauvages préparées, couvraient l'aire des appartements ou des portions les plus habitées; et des vases en or, en matières précieuses, en métaux dorés (*pl.* 44), ornés d'é[...] de pierres fines, d'une élégance [...] variété de formes que les peint[...] nous les ont conservées peuven[...] révéler à notre esprit, après [...] chefs-d'œuvre de l'art des Gre[...] plétaient le mobilier d'une [...] égyptienne; et d'après elle on [...] ger de la magnificence des pal[...]

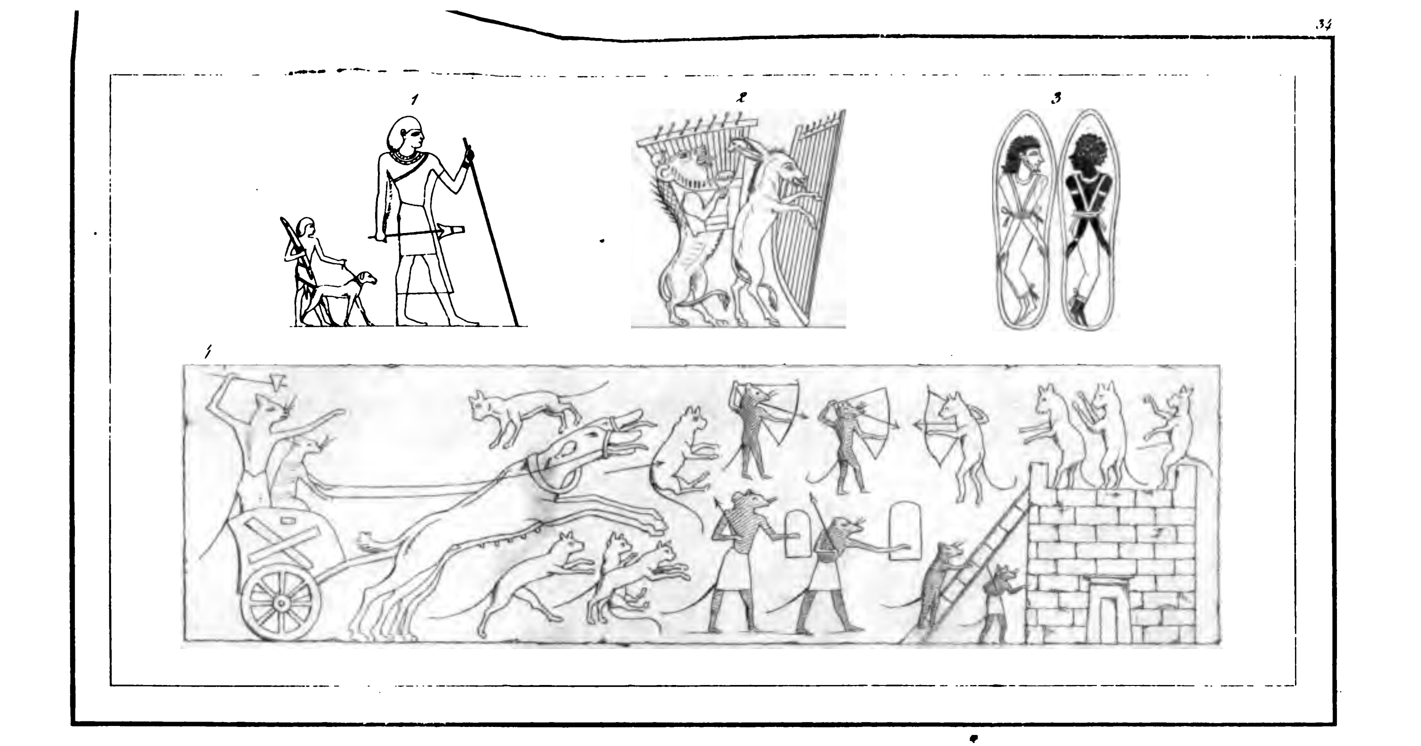
Sans doute ce luxe et cette [...] ficence étaient inconnus au lab[...] à l'artisan, à la majorité de la [...] tion: mais à l'égard de l'Égypte [...] de quelques autres contrées, p[...] cette opposition soit moins s[...] considérée surtout dans ses r[...] avec les besoins réels de l'homn[...] tout ce qui peut être propice à s[...] riture, à sa santé, ajouter à son e[...] les choses qui flattent ses goûts, [...] à son esprit et lui aident à reco[...] et à soutenir sa propre dignité [...] faut pas oublier qu'un très-hau[...] loppement du luxe dans les cla[...] périeures ne dénonce pas t[...] une grande misère dans les cla[...] férieures; que s'il peut en êt[...] dans les pays dont les fortunes [...] posent que sur les capitaux et [...] duits de l'industrie, où en un jou[...] l'effet d'un seul événement la [...] se joue si cruellement de s[...] habituels favoris, et semble [...] pour eux de la même main le[...] taux et les palais; il en est tou[...] ment dans les contrées où la [...] publique et celle des citoyens s[...] dées sur les bienfaits périodiqu[...] terre; et aucune ne fut jamais [...] gulièrement prodigue de ses bi[...] la terre d'Égypte. Cette fécondi[...] pareille, l'excellence du clima[...] gré l'ardeur du désert voisin, [...] giène publique à laquelle les [...] tions de l'expérience avaient i[...] une grande autorité, et ce que [...] fits de l'industrie ou du commer[...] taient à tous ces biens essentiel[...] autorisent à considérer la pop[...] égyptienne comme ayant été gé[...] ment pourvue du nécessaire, et c[...] de ses classes comme étant en [...] sion, selon sa place sur l'échelle [...] chesses, de toutes les commodit[...]

Dessiné Champollion

Bagard Sc.

Meubles et Vases.

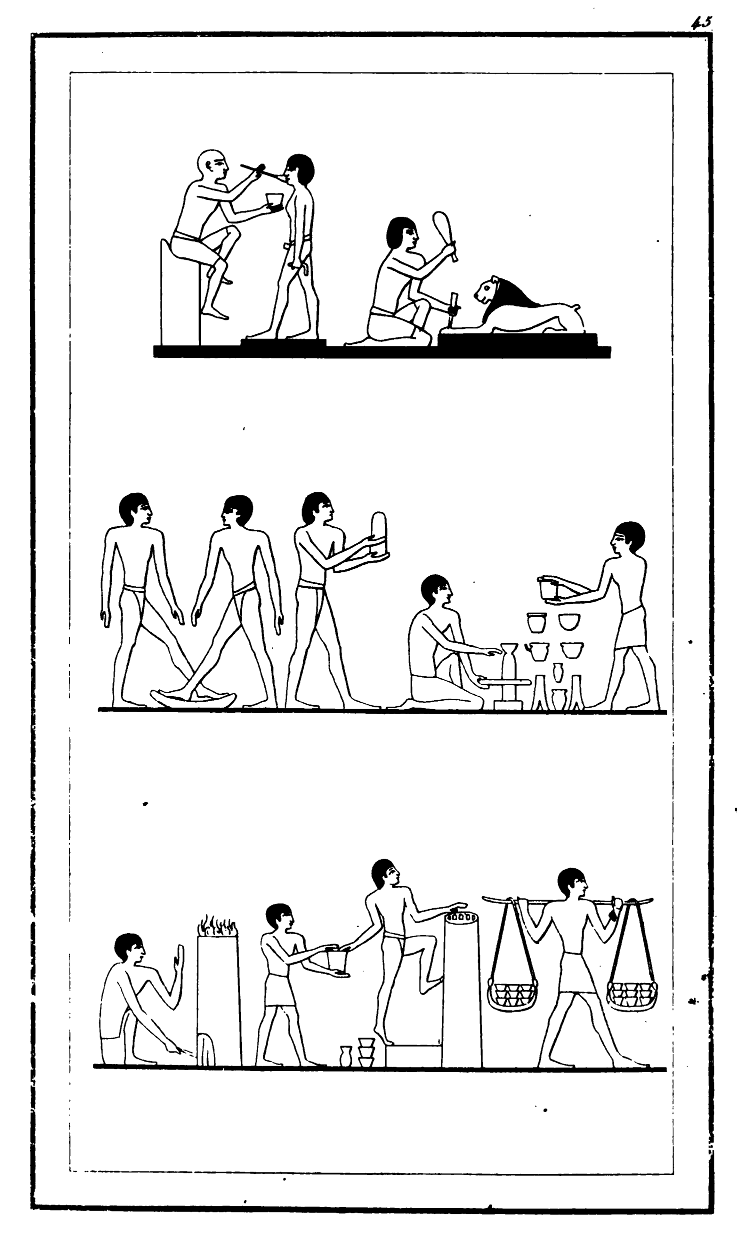




Caricatures Historiques.

Historische Caricaturen.

Hausgeräthe. Meubles. Домашнія вещи.



Arts et Métiers.

Gewerbe.



Arts et Métiers.

Künste und Gewerbe.

tous les agréments de la vie. Les palais avaient un superflu qu'ils déversaient sur de nobles industries qui honoraient aussi le génie de l'homme, et la maison du laboureur ne manquait jamais du nécessaire; l'argile plus ou moins façonnée ou émaillée y remplaçait la porcelaine peinte pour le service de la table du riche; mais ceci n'intéresse pas de très-près le régime général d'une nation, ses mérites ou sa puissance, et nous savons ce qu'a fait le peuple égyptien avec ses assiettes de terre vernissée, ses corbeilles de jonc, sa simple tunique de lin et sa chaussure de papyrus.

Pour compléter ce curieux tableau des usages domestiques et de la vie intérieure des Égyptiens, nous croyons à propos de présenter, comme en étant la plus précise description, une liste abrégée des meubles, ustensiles, objets d'habillement ou de parure, qui, tirés des tombeaux et provenant des fouilles faites dans divers lieux antiques de l'Égypte, se montrent à nous comme des révélateurs naïfs des plus intimes usages de la plus illustre des nations anciennes. Les faits nombreux et importants qui résultent de tels monuments sont les seuls à l'abri des incertitudes ou des passions de l'histoire: la variété des matières, soigneusement indiquées, n'étonnera pas moins que la variété même des objets énumérés. On s'y fera aussi une idée de l'étonnante perfection de l'industrie égyptienne, qui savait mettre ces matières en œuvre bien des siècles avant le temps que notre Europe assigne avec tant de confiance aux plus utiles ou aux plus rares inventions dans les arts; et nous n'indiquons dans cette nomenclature, véritablement historique au plus haut degré, que les objets que nous avons eus sous les yeux.

Objets d'habillement. — Tunique en toile de coton très-fine, avec des ourlets et des reprises selon l'usage moderne. — Toile de lin. Grande pièce de toile, ayant pu servir de manteau, terminée, aux deux extrémités, par des franges en cordelettes. — Idem. Pièce de toile frangée à effilés, ayant servi au même usage que la précédente. — Cuir maroquiné. Bandelettes et ornements, avec des sujets frappés sur gomme jaunâtre et représentant plusieurs noms de Pharaons. — Feuille de palmier ou jonc. Chaussures nommées Tabtebs en langue égyptienne, espèce d'espardilles en feuilles de palmier tressées, arrondies par le bout, imitant la forme de la plante des pieds, avec les restes des cordons destinés à les fixer. — Tabtebs terminés en pointe. Deux paires sont faites avec des feuilles de palmier teintes en rouge. — Tabtebs terminés par de longues pointes qui, se recourbant sur le coude-pied, servaient de défense naturelle aux orteils. — Feuille de palmier ou jonc. Tabtebs, avec ou sans pointe, ayant un quartier et les parties latérales de l'empeigne. — Cuir ou cuir maroquiné rouge. Sandales d'enfant. — Gomme odorante et cuir maroquiné vert; cuir maroquiné rouge. Soulier d'enfant avec quartier et empeigne. — Cuir peint. Soulier de femme avec ornements peints en jaune. — Cuir maroquiné pourpre. Paire de pantoufles doublées en maroquin rose, rosettes dorées sur le coude-pied et entre-semelles de papyrus. — Cuir. Sandales d'homme. — Gomme odorante et cuir. Sandales de diverses grandeurs. — Une paire de demi-bas à jour. Sabot en bois avec une bride en fer.

Ustensiles de toilette. — Bronze et bois. Miroirs en métal poli, avec manche en bois imitant une fleur de lotus. — Bronze. Miroirs de métal, dont le manche représente, soit une femme la tête surmontée d'une fleur de lotus, soit la déesse Hathôr (Vénus) tenant une colombe dans sa main gauche. — Bois. Peignes simples. L'un d'eux est orné d'une gazelle agenouillée. — Grands et petits peignes doubles. — Perruques en cheveux, volumineuses, tressées et nattées. — Diverses portions de chevelures, parmi lesquelles on remarque plusieurs tresses parfaitement conservées. — Ivoire ou os. Épingles à cheveux, terminées en forme de grenade ou par un uræus dressé. — Bois. Épingles à cheveux plus communes. — Bronze. Épingle

ordinaire conservant des restes de dorure. — Petit panier renfermant de petites olives en terre glaise enfilées et groupées de manière à imiter une masse de cheveux. — Serpentine et albâtre oriental. Vases à collyre, de grandeurs diverses, destinés à renfermer de l'antimoine en poudre, ou toute autre préparation analogue au surmé des Orientaux. — Terre émaillée, bois dur, serpentine et albâtre. Étuis à collyre de diverses formes, ou composés de plusieurs canons de roseaux réunis par une bandelette de toile. — Bois, hématite et bronze. Styles pour l'application du collyre sur le prolongement de l'angle externe des yeux. — Basalte et albâtre. Molettes et pierres à broyer le surmé ou autres cosmétiques. — Bronze. Instruments pour la préparation des collyres et autres cosmétiques. — Terre émaillée, émail et albâtre oriental de diverses nuances. Vases unguentaires destinés à contenir des huiles, onguents ou parfums liquides. — Albâtre et brèche. Petites amphores et vases ansés de diverses formes. — Terre émaillée, émail et albâtre oriental. Vases balsamaires avec ou sans oreilles (masdj), et de formes variées. — Terre émaillée, émail, albâtre et bronze. Vases ampulloïdes, ou ampoules destinées à contenir des parfums liquides, ou des huiles parfumées; parfois avec une inscription hiéroglyphique. — Terre émaillée et albâtre. Vases en forme de gourdes, avec ou sans anses. Il y en a dont le goulot est formé par une fleur de lotus, et les anses par deux singes accroupis, avec des inscriptions hiéroglyphiques sur la panse, telles que celles-ci : Que le dieu Phtha accorde d'heureuses années au possesseur de ce vase! Que le dieu Ammon et la déesse Mouthis accordent d'heureuses années! Que le dieu Phtha et la déesse Koht accordent d'heureuses années! etc. — Albâtre oriental et terre émaillée. Vases de formes diverses, ayant servi à contenir différents genres de cosmétiques. Il y en a avec des légendes royales. — Verres et émaux de couleur. Petits flacons et vases destinés au même usage que les précédents, mais remarquables par la variété des verres de couleur entremêlés dont ils sont formés. — Terre émaillée, albâtre et lapis. Petites coupes et tasses de formes variées, et petits ustensiles à transvaser ou à préparer des parfums liquides.

Bijoux et objets de parure. — *Ornements d'oreilles.* — Coquilles fixées à un cordon, et ayant servi d'ornements d'oreilles. — Or. Boucles d'oreilles terminées par des têtes de bœuf, de lion ou de gazelle. — Argent et bronze. Boucles d'oreilles, dont une est terminée par une tête de bœuf. — Boucles et pendants d'oreilles en or, verre doré, or et saphir d'eau, bronze doré et verres de couleur. — Pendants d'oreille en bois, terre émaillée, émaux ou verres de couleur. — Ornements d'oreilles formés de grains de verroterie ou de cornaline, d'anneaux d'ivoire et de petites grenades en terre émaillée verte. — Ornements d'oreilles formés d'un cordon passé dans divers amulettes en terre émaillée, et représentant le poisson latus, une grenouille, une espèce de chenille, des scarabées ou des têtes symboliques de la déesse Hathôr. — Ornements d'oreilles formés de fleurs variées en terre émaillée. — Ornements d'oreilles en terre émaillée, cornaline et lapis, représentant des grenouilles, le poisson latus, des scarabées, une sauterelle, une mouche, des cygnes, des cynocéphales, un lion, des hippopotames, des gazelles, un lièvre, des chats, un hérisson, des têtes humaines, ou des têtes symboliques de la déesse Hathôr.

Colliers. — Collier formé de coquillages naturels. — Bois. Olives striées et peintes en rouge, provenant d'un collier. — Colliers formés d'annelets d'ivoire ou entremêlés de grains de cornaline. — Colliers ou portions de colliers formés de lentilles, petits disques, grains ou olives et demi-olives en terre émaillée. — Colliers ou portions de colliers formés de petits disques en terre émaillée ou en émail de diverses couleurs, alternés ou entremêlés. — Autre formé de scarabées portant gravés sous leur base des ornements variés ou des

symboles. — Autres formés de petits chats, d'un petit naos renfermant l'image de la déesse Bubastis, de petits yeux symboliques en terre émaillée, ou de plaques carrées portant le nom hiéroglyphique d'Osiris. — Terre émaillée. Lentilles, disques, annelets, cylindres et amulettes provenant de colliers. — Autres formés de globules en terre émaillée, montés en or. — En grains d'émail vert pomme ou bleu céleste. — De grains et d'olives en pâte d'émail, en émaux et en verre de couleur. — Grains, olives, perles et autres pièces en émail mosaïque, provenant de colliers, et très-remarquables sous le rapport du travail et de la variété des couleurs. — Colliers formés de pièces de corail pâle; — ou en grains et cylindres de spath vert; — ou en prime d'améthyste; — ou en cornalines, d'une forme variée, et entremêlées d'amulettes de diverses manières. — Grains, olives et perles en jaspe, agate, chalcédoine, lapis, grenat, sardonyx, granit, etc., provenant de colliers. — Autre collier formé de perles hexagones en argent massif; — formé d'une baguette de bronze plaquée en argent, et dans laquelle sont passées des sonnettes en argent, ou des amulettes en bois ou en cornaline; — composé de petites pièces en argent représentant des yeux symboliques entremêlés de perles d'argent doré et de petits amulettes en terre émaillée; — formé de plusieurs centaines d'annelets en argent de 2 lignes et demie de diamètre sur un tiers de ligne d'épaisseur, passés dans une tresse de cheveux; — en argent, composé d'amulettes représentant la partie supérieure du coquillage nommé porcelaine; — imitation en or du coquillage nommé porcelaine. — Pièce en or imitant la partie supérieure du même coquillage, et yeux symboliques en cornaline. — Colliers et portions de colliers formés de petites pièces d'or en forme d'olives, d'annelets, de perles, perles à jour, sauterelles, grenades, etc., etc., entremêlées de petits amulettes en cornaline ou de scarabées montés en or. — Collier complet à trois rangs : le premier formé d'olives en or; le second de vases à libations, de fleurs de lotus, de lézards et de poissons latus, alternés et également en or; le troisième rang est composé de grains d'agate, avec une plaque représentant la tête du bélier symbolique. — Collier en or formé d'une double chaîne en gourmette, garni d'un fermoir à trois chaînettes, portant une fleur de lotus et deux poissons binni. — Collier en or de même travail, mais plus finement exécuté; dans la chaîne est passée une bélière à laquelle on a suspendu une plaque représentant des deux côtés un épervier vu de face et travaillé à grains. — Or. Fermoir d'un collier à six rangs. — Or. Fermoir d'un collier orné de deux chaînons terminés par deux poissons latus. — Émail. Franges de fermoirs de colliers. — Or. Fleur de lotus, jadis incrustée d'émaux, provenant d'un collier. — Œil en lapis monté en or, provenant d'un collier.

Anneaux et bagues. — Bague avec chaton carré en bois doré. — Émail et terre émaillée. Anneaux portant au chaton des images de divinités en relief, telles que Atmou, Phtha, Horus, Hathôr, etc. — Bagues portant au chaton des images en relief de divers animaux sacrés, des fleurs de lotus; des yeux symboliques; des figures d'uræus, de nilomètre, de divinités ou des légendes hiéroglyphiques. — Bagues avec chaton, ornées de sujets variés travaillés à jour. — Doubles bagues portant au chaton des bustes en relief de Neïth, d'Isis et du dieu Khons. — Bagues à chaton carré avec inscriptions exprimant un souhait d'heureuses années. — Bronze. Bagues portant des inscriptions hiéroglyphiques ou des images de divinités gravées en creux sur le chaton. — Bague en fer. — Argent massif. Bagues à chatons ovales portant des inscriptions pieuses ou des noms de rois. — Argent. Bagues portant des têtes symboliques. — Electrum. Chaton de bague avec inscription hiéroglyphique. — Or. Anneau travaillé à jour et orné d'amulettes en matière dure, enchâssés dans le métal. — Or massif. Bagues à chatons portant les

noms, les titres et les symboles de plusieurs divinités. — Doubles bagues à doubles chatons offrant l'image d'une jeune fille adorant successivement Osiris, Isis et Nephtys. Ces bagues sont des bijoux funéraires provenant des momies. — Or. Doubles bagues portant sur leurs chatons les images de dieux gravées en creux. — Bagues à chatons décorées d'ornements incrustés en émaux de couleur. Il y a sur un chaton deux petits chevaux de plein relief et d'un travail très-fin. — Bague à triple anneau avec un chaton orné d'une demi-olive en cornaline. — Or. Anneaux portant au chaton des yeux symboliques en cornaline, un scarabée, ou une grenouille, soit en pâte d'émail, soit en terre émaillée. — Serpent roulé en spirale pour servir de bague. — Bague à triple anneau portant en chaton les bustes en relief d'Osiris, d'Isis et de Nephtys. — Idem. Bagues à chatons ronds ou carrés sans gravure. — Lapis. Bague à chaton carré sans gravure.

Bracelets. — Bracelets tressés en feuilles de palmier; en corne ou en écaille; en ivoire de diverses grandeurs; en bronze; en papillon doré; en fer; fragments de bracelets en argent; en feuilles d'or, ornés de deux yeux symboliques. — Or. Bracelet d'enfant décoré d'ornements gravés en relief. — Bracelets en or combiné avec de petits anneaux de beaux lapis; en or décoré de bouquets de lotus des deux espèces, et d'un lion assis, travaillés à jour, et dont tous les détails intérieurs étaient incrustés de lapis et de pierres ou d'émaux de diverses couleurs; en or d'un travail analogue à celui du précédent, orné d'un griffon et de bouquets de lotus; en or massif, formés chacun de deux serpents entortillés et affrontés.

Bijoux de formes variées. — Argent. Petit étui avec couvercle à bélière. — Plaque d'or. La vache symbolique de la déesse Hathôr, nourrissant un enfant. Bijou funéraire. — Argent. Petite égide à la tête de lionne. — Plaque d'or. Une femme vêtue de la calasiris, adorant la déesse Hathôr Boucéphale. — Argent doré. Figurines représentant un dieu. — Argent. Bijou représentant un petit contre-poids de collier, terminé par une tête de déesse. — Or. Un lion en repos. — Plomb, étain et bronze. Petits éperviers, les ailes éployées. — Or. Deux grappes de raisin, de travail égyptien. — Argent. Un petit aigle. — Or. Battants de porte d'un petit naos, décorés d'une figure de femme debout, portant des fleurs et des offrandes.

Ustensiles domestiques. — *Vases.* — Bois. Forme de vase à anse en bois. — Terre cuite. Petits vases de formes diverses, enduits d'un vernis de couleur, peints ou non vernissés. — Terre cuite peinte. Bardaques d'une forme encore usitée en Égypte. — Grands vases d'une forme analogue à celle des bardaques, avec cols plus ou moins évasés. Ornements peints en bleu. — Terre cuite peinte. Grands vases en forme de pomme de pin, décorés d'ornements ou de fleurons de couleur bleue, rouge ou noire. — Idem. Vases à deux anses, ornés de palmettes et feuillages tracés en noir. — Grandes amphores en terre cuite. — Vases à huile, avec couverte en jonc natté. — Vases domestiques de formes variées en serpentine, calcaire blanc, granit-brèche et granitelle. — Albâtre oriental. Grand vase balsamaire à anses, avec couvercle. — Idem. Vases en forme de cornet, et du genre nommé cadus par les anciens Romains. — Bronze. Vases de diverses formes et autres ustensiles domestiques. — Vase en verre blanc, orné de cordons. — Coupes en terre émaillée bleue, ou bleu perse, ornées d'étoiles, de bouquets de lotus, ou de poissons binni tracés en noir. — Coupes en albâtre oriental. — Coupes en bronze, d'un métal très-remarquable par la bonté de son alliage, et le son pur et prolongé que rendent ces coupes lorsqu'elles sont frappées. Le pourtour est quelquefois décoré d'une inscription hiéroglyphique. — Coupe en or, dont le fond est orné de poissons binni se jouant parmi des fleurs de lotus. Sur le pourtour, une inscription hiéroglyphique. — Grands bassins en al-

bâtre oriental.— Bassin en verre blanc, avec le panier qui le renfermait dans un tombeau de Thèbes, où il a été trouvé.— Albâtre oriental. Cassolettes à puiser des liquides, imitant la forme du poisson latus. — Patères et simpulum en bronze.

Meubles. — Bois dur. Fauteuil à pieds de lion, avec dossier orné de marqueteries en ébène et en ivoire d'hippopotame. Le siége était formé par un treillis en cordelettes qui existe encore en partie. — Bois. Dossier de fauteuil, avec scène d'adoration peinte. — Bois. Tabouret dont le siége est recouvert en jonc natté. — Coffrets décorés d'ornements peints de diverses couleurs, couvercle à charnière, avec inscription hiéroglyphique. — Paniers de formes variées en jonc ou en feuilles de palmier. — Paniers de formes variées, tressés en jonc coloré.— Nattes en jonc et autres objets de vannerie.

Instruments et produits des arts et métiers. — *Armes*.— Arcs en bois, conservant quelques débris de la corde à boyau.— Flèches de chasse, jonc, armées de fragments de silex : quelques-unes sont barbelées. — Os et bronze. Pointes de flèches et de javelines, triangulaires ou en forme de carreau.

Instruments de musique. — Tambour à timbre et à double peau tendue au moyen de lanières de cuir, sur une caisse en bois, de forme bombée, et composée de petites douves. — Tympanum très-analogue à nos tambours de basque. — Tambour en forme de demi-poire avec les restes de la peau dont il était recouvert. — Manches de sistres, ornés de la tête symbolique de la déesse Hathôr. — Une harpe à cordes nombreuses, recouverte de maroquin vert, décorée en-dessous de fleurs de lotus découpées à jour. — Sambuca ou petite harpe portative à quatre cordes. Débris d'un instrument semblable. — Roseau percé en forme de flûte.

Tissus. — Une poignée de fil teint au henné. — Écheveau de fil très-fin. — Morceaux de toile de lin, avec franges de diverses espèces.— Vingt échantillons de toiles de lin égyptiennes antiques. — Tissu quadrillé remplissant l'effet du tissu moderne nommé Louisine. — Tissu du même genre, un peu plus fin. — Tissus rayés par l'ourdissage. — Tissu de lin d'une grande réduction, à lisière rayée bleue. — Toile de lin avec frange très-fournie à la lisière, formée par un broché lié dans cette lisière et produisant l'effet d'une bordure cannelée. — Tissu rayé par l'ourdissage, dont la trame est entièrement recouverte par la chaîne. — Toile peu fournie en chaîne, teinte au henné. — Toile de lin avec un chef rouge de l'Inde. — Tissu très-fin, présumé coton, de la réduction de la turquoise. — Autre plus fin que le précédent. — Vingt échantillons de toiles égyptiennes de coton, de laine, etc. — Mousselines variant de finesse. — Tissu imitant la mousseline des Indes. — Tissu peluché, raffiné par la chaîne sur fond toile. — Tissu broché, produisant le travail des Gobelins, par la réunion des deux fils travaillant isolément dans la toile. — Turquoise brochée dans le principe des Gobelins, avec quelques parties de broderies au petit point. Les caractères brochés sur ce tissu forment le prénom et le nom propre d'un Pharaon.

Objets relatifs aux jeux et aux amusements de l'enfance. — Bois. Une poupée ou mannequin, bras mobiles; sur la tête existent encore des cheveux implantés. — Ivoire. Une très-petite poupée. — Idem. Un forgeron, à bras mobiles, d'un travail grossier. — Cuir. Paumes formées de sections de sphère en cuir, cousues et bourrelées de bâle d'une plante céréale. —Bois. Paume à compartiments peints en bleu et en rouge. — Un osselet en ivoire. — Bois. Sabots auxquels on imprimait un mouvement de rotation par le moyen d'un fouet. — Latrunculi, ou petits cônes en terre émaillée bleue, ayant servi de pions et de pièces pour un jeu analogue à nos jeux de dames ou d'échecs ; très-petits modèles en bois de tous les instruments d'agriculture.

L'étude des monuments originaux

nous apprend avec certitude à qualifier chacun de ces objets si nombreux et si variés, et nous en montre l'usage. On les reconnaît aussi dans les tableaux qu'un personnage distingué a fait peindre dans son tombeau, dès la plus haute antiquité égyptienne, et où il s'est occupé à faire figurer tous les détails de la vie intérieure d'une famille nombreuse et puissante. On y retrouve toutes les parties du service, tel qu'il était admis ou exigé par les usages de l'époque, soit pour l'ordre et la bonne tenue de la maison, soit pour la représentation nécessaire au rang de ce riche citoyen, ou en rapport avec sa fortune.

Sa famille se composait de sa femme légitime et de ses sept enfants, dont quatre sont des fils; d'une autre femme et de son fils: enfin de la nourrice et de la fille de la nourrice : ces douze personnages étaient tous également de la famille, et ils étaient rangés auprès de son chef dans l'ordre de préséance où nous venons de les désigner; ils sont présents dans les scènes qui représentent les usages de la maison de la ville et ceux de la maison des champs.

Au service de la première nous trouvons attachés trois prêtres et quatre jeunes clercs, chargés du service religieux intérieur, chaque particulier pouvant établir chez lui des chapelles pour les dieux du pays et de la contrée, à la condition de pourvoir aux dépenses du culte et des cérémonies. Après eux viennent les grammates, ou secrétaires, soit pour les choses religieuses, soit pour les affaires civiles. Le valet de chambre, domestique de confiance, est auprès du maître; venaient ensuite l'intendant de la maison, portant un bâton courbé pour marque de son autorité; la ménagère, appelée la gardienne des vivres ou des offrandes, et qui avait deux filles; l'homme chargé du soin des siéges, et le porte-siége du maître; le vannier et sa femme, à qui était laissé le soin des nombreux ustensiles et meubles en vannerie; les jardiniers et le [illegible]-ordres; l'intendant de la maison rurale et sa femme; les conducteurs de bœufs, de veaux, de chèvres, et les porteurs de lièvres, de hérissons, etc.; le surveillant des chemins aboutissant à la maison du chef; les portiers; les pêcheurs et les chasseurs; les employés au sacrifice domestique des bœufs et autres animaux. Ces emplois étaient très-subdivisés en fonctions spéciales; toutes celles qui viennent d'être indiquées sont relatives à l'intérieur de l'habitation.

Dans ce qui est de l'extérieur, on peut classer le blanchissage du linge, qui employait sept personnes, y compris le chef de la lingerie; viennent ensuite le scieur de bois, le menuisier, le potier de terre, les bûcherons, occupés à fendre le bois; les charpentiers, les constructeurs de barques; les porteurs de la litière du maître, et ceux qui conduisent le traîneau; les mariniers et rameurs pour les voyages sur le Nil, sous les ordres d'un chef de tout le service du voyage; un officier de navigation, le directeur pour le mât et le timonier-chef du gouvernail; le maître, sa femme et ses enfants y étaient dans une large chambre qui occupait le pont, et qui était éclairée par des fenêtres garnies de verres de couleur; quelquefois le voyage exigeait plusieurs canges, à cause des nombreux serviteurs : tel aujourd'hui un kiaja-bey voyage sur le Nil, suivi de son harem et de la plupart des officiers de sa maison. Au nombre des serviteurs nécessaires étaient aussi tous ceux qu'exigeait la boulangerie; les femmes occupées à filer le lin, à démêler les écheveaux, à les dévider, à tordre le fil au fuseau et à ourdir la toile au métier, sous les ordres du chef du tissage. Une foule de serviteurs subalternes attachés à chaque partie du service intérieur et extérieur de la maison de ville se voient aussi dans les scènes où ces détails sont figurés.

La maison de campagne avait également un nombreux domestique; à la suite du jardinier étaient les garçons chargés de cueillir et de conserver les fruits, tels que les ananas, les figues,

et les approvisionnements en légumes rangés dans les serres pour l'hiver: le berger en chef et les pâtres s'occupaient d'une partie très-importante de la propriété rurale, l'éducation des bestiaux étant en grande vogue et très-développée en Egypte; aussi voit-on dans la liste des serviteurs non seulement le médecin vétérinaire, mais les valets de ferme chargés spécialement du soin de certains animaux; un pour les chèvres, un autre pour les oies et les canards, un troisième pour les moutons; et sous les ordres du chef des bouviers, ceux qui dirigeaient la race bovine, mission très-importante, car il paraît que le combat des taureaux entrait dans leur éducation ou comme moyen d'améliorer la race, ou comme spectacle donné au maître de la maison; c'est le chef des bouviers qui préparait les taureaux à cet exercice. Les chefs de chacun de ces services venaient prendre directement les ordres de leur maître, ayant leur main droite posée sur l'épaule gauche, et leur autre bras pendant, en signe de respect; il en était de même du gardien et du conducteur des ânes et de ceux des bouvillons. Des chiens d'espèces diverses appartenaient à la maison, et ils avaient aussi leurs gardiens, qui les soignaient en santé et en maladie.

Il vient d'être dit que l'éducation des bestiaux était une des grandes richesses agricoles de l'Égypte; les capitaux de cette espèce étaient considérables dans ce pays : ce ne pouvait pas être pour une vaine ostentation; mais cette industrie dut être plus fructueuse dans la basse Égypte, vaste plaine entièrement arrosée par le Nil, que dans l'Égypte supérieure, vallée étroite où la terre féconde ne pouvait pas être en grande partie destinée à des pâturages. Aussi est-ce dans un hypogée des environs des pyramides que se trouve un tableau qui est un témoignage authentique de nos assertions. On y voit un Égyptien faisant l'inspection de ses troupeaux; il est debout, couvert de sa calasyris serrée par une ceinture; une écharpe est jetée de son épaule gauche sur le côté droit; il s'appuie sur une longue canne; à ses pieds est un jeune chacal mâle, apprivoisé et portant un collier; un serviteur ombrage la tête du maître au moyen d'une double bannière de toile. Le troupeau défile en sa présence; un gardien ou berger pousse devant lui le troupeau de chaque espèce de bétail, et au-dessus de chaque troupeau, le nombre des têtes est soigneusement indiqué par des chiffres, qui sont en grande évidence. La marche est ouverte par les ânes et les ânesses; un ânon est en tête, et leur nombre est de 860; le berger qui les surveille porte au bout d'un bâton appuyé sur son épaule la dépouille d'un de ces animaux mort aux pâturages. Viennent ensuite les brebis et les béliers, au nombre de 974; un berger de ce troupeau porte dans un panier la tête d'un animal sans cornes, et qui ressemblerait plutôt à un loup qu'à un bélier. La race bovine vient ensuite; on y compte 834 bœufs et 220 vaches ou veaux. Les chèvres mâles et femelles ferment la marche; leur nombre est porté à 2234. Dans un autre tombeau on voit que le nombre des ânes appartenant à un riche habitant de la moyenne Égypte était de 1304, et celui des vaches de 830. Il paraîtrait aussi, d'après d'autres renseignements, que les bœufs des fermes royales étaient d'une espèce supérieure et des individus de choix. On a remarqué dans les peintures d'un autre tombeau, qui paraît avoir été celui d'une grande famille de Memphis, des serviteurs faisant l'offrande au défunt des principales productions de ses domaines, telles que des dattes, des figues, des ananas; des veaux, des oies, des gazelles; des fruits et des fleurs : parmi ces serviteurs, il y en a plusieurs qui conduisent en laisse des bœufs de haute taille, blancs et rouges, blancs et noirs, ayant un collier terminé par un ornement en forme de fleur de lotus, et deux de ces bœufs portent sur leur cuisse gauche une grande marque, de forme carrée, de couleur noire,

nous apprend avec certitude à qualifier chacun de ces objets si nombreux et si variés, et nous en montre l'usage. On les reconnaît aussi dans les tableaux qu'un personnage distingué a fait peindre dans son tombeau, dès la plus haute antiquité égyptienne, et où il s'est occupé à faire figurer tous les détails de la vie intérieure d'une famille nombreuse et puissante. On y retrouve toutes les parties du service, tel qu'il était admis ou exigé par les usages de l'époque, soit pour l'ordre et la bonne tenue de la maison, soit pour la représentation nécessaire au rang de ce riche citoyen, ou en rapport avec sa fortune.

Sa famille se composait de sa femme légitime et de ses sept enfants, dont quatre sont des fils; d'une autre femme et de son fils; enfin de la nourrice et de la fille de la nourrice : ces douze personnages étaient tous également de la famille, et ils étaient rangés auprès de son chef dans l'ordre de préséance où nous venons de les désigner; ils sont présents dans les scènes qui représentent les usages de la maison de la ville et ceux de la maison des champs.

Au service de la première nous trouvons attachés trois prêtres et quatre jeunes clercs, chargés du service religieux intérieur, chaque particulier pouvant établir chez lui des chapelles pour les dieux du pays et de la contrée, à la condition de pourvoir aux dépenses du culte et des cérémonies. Après eux viennent les grammates, ou secrétaires, soit pour les choses religieuses, soit pour les affaires civiles. Le valet de chambre, domestique de confiance, est auprès du maître; venaient ensuite l'intendant de la maison, portant un bâton courbé pour marque de son autorité; la ménagère, appelée la gardienne des vivres ou des offrandes, et qui avait deux filles; l'homme chargé du soin des siéges, et le porte-siége du maître; le vannier et sa femme, à qui était laissé le soin des nombreux ustensiles et meubles en vannerie; les jardiniers et leurs sous-ordres; l'intendant de la maison rurale et sa femme; les conducteurs de bœufs, de veaux, de chèvres, et les porteurs de lièvres, de hérissons, etc.; le surveillant des chemins aboutissant à la maison du chef; les portiers; les pêcheurs et les chasseurs; les employés au sacrifice domestique des bœufs et autres animaux. Ces emplois étaient très-subdivisés en fonctions spéciales; toutes celles qui viennent d'être indiquées sont relatives à l'intérieur de l'habitation.

Dans ce qui est de l'extérieur, on peut classer le blanchissage du linge, qui employait sept personnes, y compris le chef de la lingerie; viennent ensuite le scieur de bois, le menuisier, le potier de terre, les bûcherons, occupés à fendre le bois; les charpentiers, les constructeurs de barques; les porteurs de la litière du maître, et ceux qui conduisent le traîneau; les mariniers et rameurs pour les voyages sur le Nil, sous les ordres d'un chef de tout le service du voyage; un officier de navigation, le directeur pour le mât et le timonier-chef du gouvernail; le maître, sa femme et ses enfants y étaient dans une large chambre qui occupait le pont, et qui était éclairée par des fenêtres garnies de verres de couleur; quelquefois le voyage exigeait plusieurs canges, à cause des nombreux serviteurs : tel aujourd'hui un kiaja-bey voyage sur le Nil, suivi de son harem et de la plupart des officiers de sa maison. Au nombre des serviteurs nécessaires étaient aussi tous ceux qu'exigeait la boulangerie; les femmes occupées à filer le lin, à démêler les écheveaux, à les dévider, à tordre le fil au fuseau et à ourdir la toile au métier, sous les ordres du chef du tissage. Une foule de serviteurs subalternes attachés à chaque partie du service intérieur et extérieur de la maison de ville se voient aussi dans les scènes où ces détails sont figurés.

La maison de campagne avait également un nombreux domestique; à la suite du jardinier étaient les garçons chargés de cueillir et de conserver les fruits, tels que les ananas, les figues,

et les approvisionnements en légumes rangés dans les serres pour l'hiver: le berger en chef et les pâtres s'occupaient d'une partie très-importante de la propriété rurale, l'éducation des bestiaux étant en grande vogue et très-développée en Egypte; aussi voit-on dans la liste des serviteurs non seulement le médecin vétérinaire, mais les valets de ferme chargés spécialement du soin de certains animaux; un pour les chèvres, un autre pour les oies et les canards, un troisième pour les moutons; et sous les ordres du chef des bouviers, ceux qui dirigeaient la race bovine, mission très-importante, car il paraît que le combat des taureaux entrait dans leur éducation ou comme moyen d'améliorer la race, ou comme spectacle donné au maître de la maison; c'est le chef des bouviers qui préparait les taureaux à cet exercice. Les chefs de chacun de ces services venaient prendre directement les ordres de leur maître, ayant leur main droite posée sur l'épaule gauche, et leur autre bras pendant, en signe de respect; il en était de même du gardien et du conducteur des ânes et de ceux des bouvillons. Des chiens d'espèces diverses appartenaient à la maison, et ils avaient aussi leurs gardiens, qui les soignaient en santé et en maladie.

Il vient d'être dit que l'éducation des bestiaux était une des grandes richesses agricoles de l'Égypte; les capitaux de cette espèce étaient considérables dans ce pays: ce ne pouvait pas être pour une vaine ostentation; mais cette industrie dut être plus fructueuse dans la basse Égypte, vaste plaine entièrement arrosée par le Nil, que dans l'Égypte supérieure, vallée étroite où la terre féconde ne pouvait pas être en grande partie destinée à des pâturages. Aussi est-ce dans un hypogée des environs des pyramides que se trouve un tableau qui est un témoignage authentique de nos assertions. On y voit un Égyptien faisant l'inspection de ses troupeaux; il est debout, couvert de sa calasyris serrée par une ceinture; une écharpe est jetée de son épaule gauche sur le côté droit; il s'appuie sur une longue canne; à ses pieds est un jeune chacal mâle, apprivoisé et portant un collier; un serviteur ombrage la tête du maître au moyen d'une double bannière de toile. Le troupeau défile en sa présence; un gardien ou berger pousse devant lui le troupeau de chaque espèce de bétail, et au-dessus de chaque troupeau, le nombre des têtes est soigneusement indiqué par des chiffres, qui sont en grande évidence. La marche est ouverte par les ânes et les ânesses; un ânon est en tête, et leur nombre est de 860; le berger qui les surveille porte au bout d'un bâton appuyé sur son épaule la dépouille d'un de ces animaux mort aux pâturages. Viennent ensuite les brebis et les béliers, au nombre de 974; un berger de ce troupeau porte dans un panier la tête d'un animal sans cornes, et qui ressemblerait plutôt à un loup qu'à un bélier. La race bovine vient ensuite; on y compte 834 bœufs et 220 vaches ou veaux. Les chèvres mâles et femelles ferment la marche; leur nombre est porté à 2234. Dans un autre tombeau on voit que le nombre des ânes appartenant à un riche habitant de la moyenne Égypte était de 1304, et celui des vaches de 830. Il paraîtrait aussi, d'après d'autres renseignements, que les bœufs des fermes royales étaient d'une espèce supérieure et des individus de choix. On a remarqué dans les peintures d'un autre tombeau, qui paraît avoir été celui d'une grande famille de Memphis, des serviteurs faisant l'offrande au défunt des principales productions de ses domaines, telles que des dattes, des figues, des ananas; des veaux, des oies, des gazelles; des fruits et des fleurs: parmi ces serviteurs, il y en a plusieurs qui conduisent en laisse des bœufs de haute taille, blancs et rouges, blancs et noirs, ayant un collier terminé par un ornement en forme de fleur de lotus, et deux de ces bœufs portent sur leur cuisse gauche une grande marque, de forme carrée, de couleur noire,

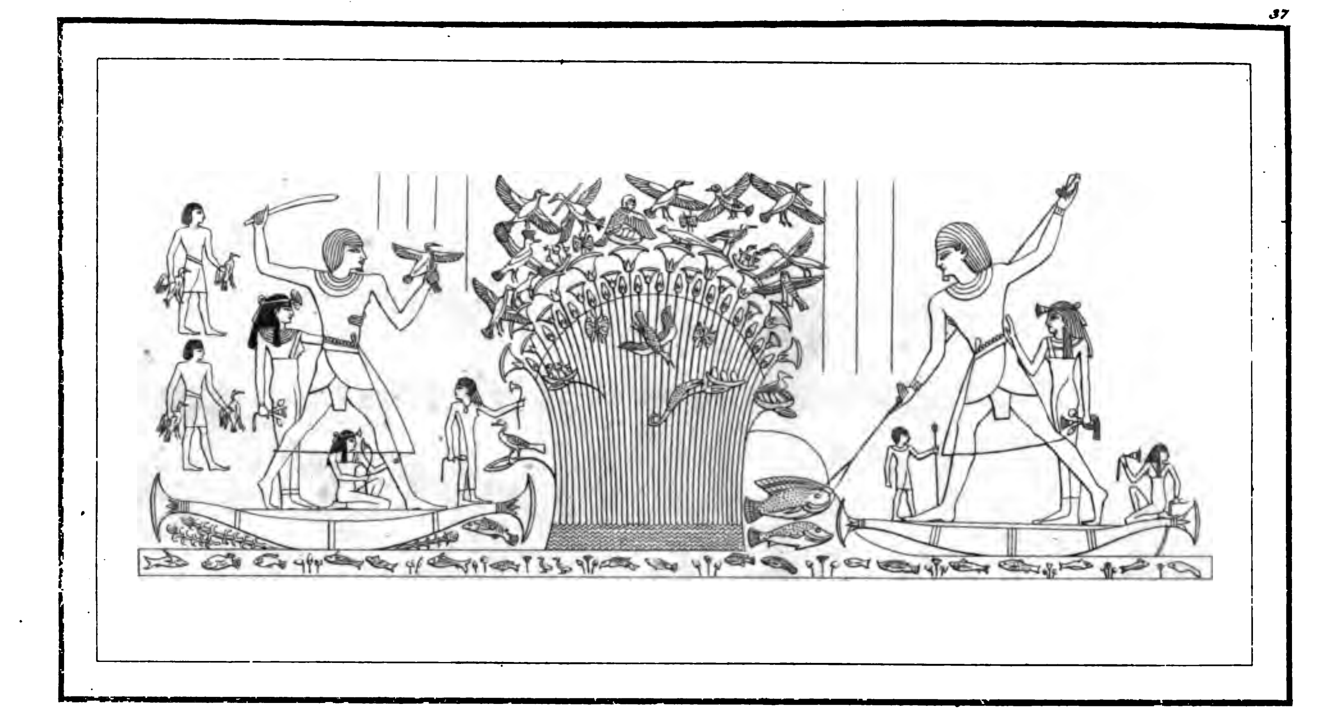
et on lit dans un : *Maison royale*, *n*° 43 ; et dans l'autre, avec les mêmes indications, le n° 86, chiffres qui indiquent vraisemblablement le nombre des bœufs de chacune des deux couleurs combinées ; d'où résulte encore la preuve que les grandes maisons faisaient marquer de leur nom et d'un chiffre chaque tête de gros bétail qui leur appartenait.

Dans toutes ces représentations, le maître de la maison se reconnaît à la longue canne qu'il tient à la main, ou sur laquelle il s'appuie pour se reposer ; ce qui a fait dire à un novice interprète des symboles de l'antique Égypte, que le bâton y figurait comme le plus ingénieux emblême de l'autorité et du gouvernement, et il ne trouve pas tout-à-fait bon que les sociétés modernes aient adopté des signes et des moyens un peu moins significatifs. Quoi qu'il en soit, nous pouvons ranger des cannes égyptiennes, plus ou moins élégantes, en bois étrangers pour la plupart, et portant des inscriptions où se trouvent des noms propres et des dates, parmi les objets antiques qui donnent à nos collections un intérêt si varié et si puissant.

D'autres scènes civiles, peintes dans les tombeaux, nous portent à croire que le chef de famille était revêtu d'une grande autorité dans sa maison, et qu'il avait sur tous ses serviteurs le droit de haute et basse justice. Nous avons mentionné déja des employés infidèles qui, au temps de la vendange (*pl.* 38), prosternés à terre sur leurs genoux et leurs mains, reçoivent en présence de leur maître des remontrances et la bastonnade ; ailleurs, le chef des bergers dénonce un des gardiens des vaches ; il s'agit d'un veau ; l'accusé se défend ; des membres épars d'un bouvillon sont exhibés comme pièces de conviction, et le gardien reçoit encore la bastonnade en présence de son maître, qui a prononcé contre lui.

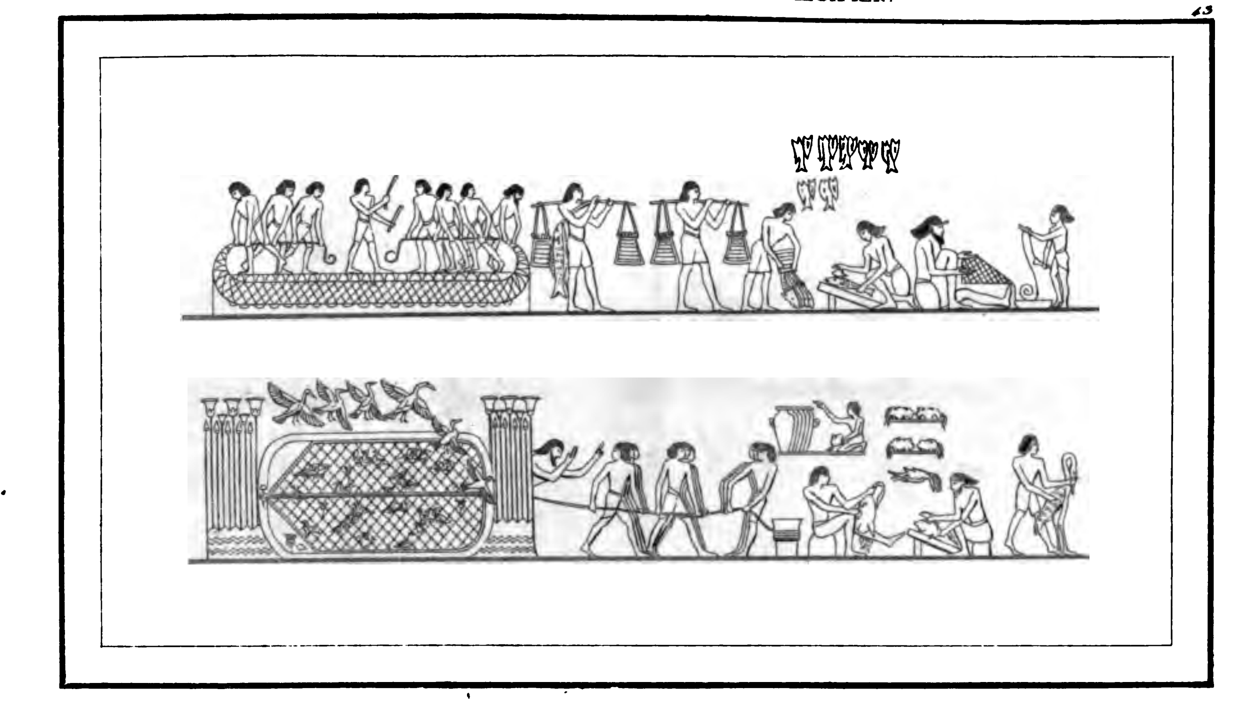
A ces détails si curieux de l'intérieur des maisons égyptiennes, pour une époque antérieure de dix siècles aux poëmes d'Homère, nous aurions encore beaucoup à ajouter, si nous devions dire tout ce que les monuments nous apprennent à la fois et sur les occupations et sur les amusements des habitants des bords du Nil septentrional ; la chasse et la pêche étaient pour eux des distractions d'un usage général (*pl.* 37 et 43). On chassait aux oiseaux et aux quadrupèdes ; des levriers couraient l'autruche et la gazelle, la flèche atteignait le quadrupède du désert, le filet enlaçait le volatile aquatique ; et les peintures de ces scènes si riches de détails inconnus (*pl.* 58) nous montrent en même temps les diverses espèces d'animaux recherchés ou pris par les chasseurs ; les espèces, diverses aussi, de chiens employés à les poursuivre ; ainsi que toutes les ressources de la pêche à la ligne, à la cordelle, au filet et au trident. La préparation de tous ces comestibles, résultats de l'industrieuse activité de l'homme, est le sujet d'une partie de ces riches décorations (*pl.* 38 et 43) ; et, comme pour assurer aux curieuses recherches des temps futurs une entière satisfaction, les Égyptiens n'oublièrent pas les scènes joyeuses qui animaient des délassements plus bruyants : des musiciennes jouant de la harpe, montée de cordes nombreuses, de la lyre, du théorbe et de la double flûte, exécutent des chants accompagnés de ces instruments ; des danseuses, couronnées de fleurs et de guirlandes de verdure, figurent des scènes animées au bruit du tambour de basque ; d'autres montrent leur habileté dans le jeu des balles, la saltation et les tours de force ou d'agilité ; enfin, des hommes, accroupis devant des tables basses, jouent aux dames ou aux échecs avec des pièces nombreuses, mobiles, et de couleurs différentes : et ceci fut peint long-temps avant les célèbres inventions de Palamède durant le siége de Troie (*pl.* 59).

Qu'aucun doute ne s'élève dans l'esprit du lecteur sur l'antiquité et l'avancement de la civilisation égyptienne, telle que la révèlent aux siècles modernes les ouvrages des siècles primitifs de l'histoire ! L'examen nous conseille

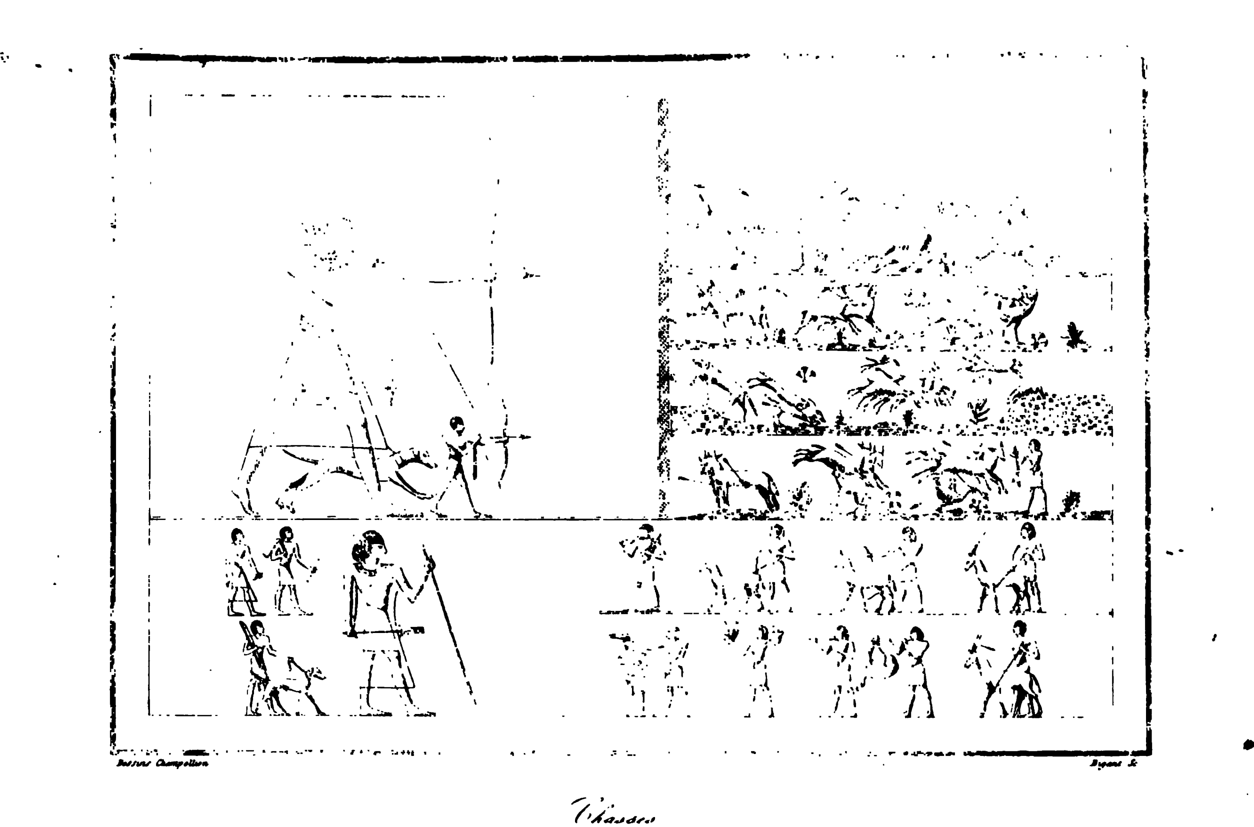


Pêche et Chasse aux oiseaux aquatiques

Fischfang und Iagd auf Wasservögel.



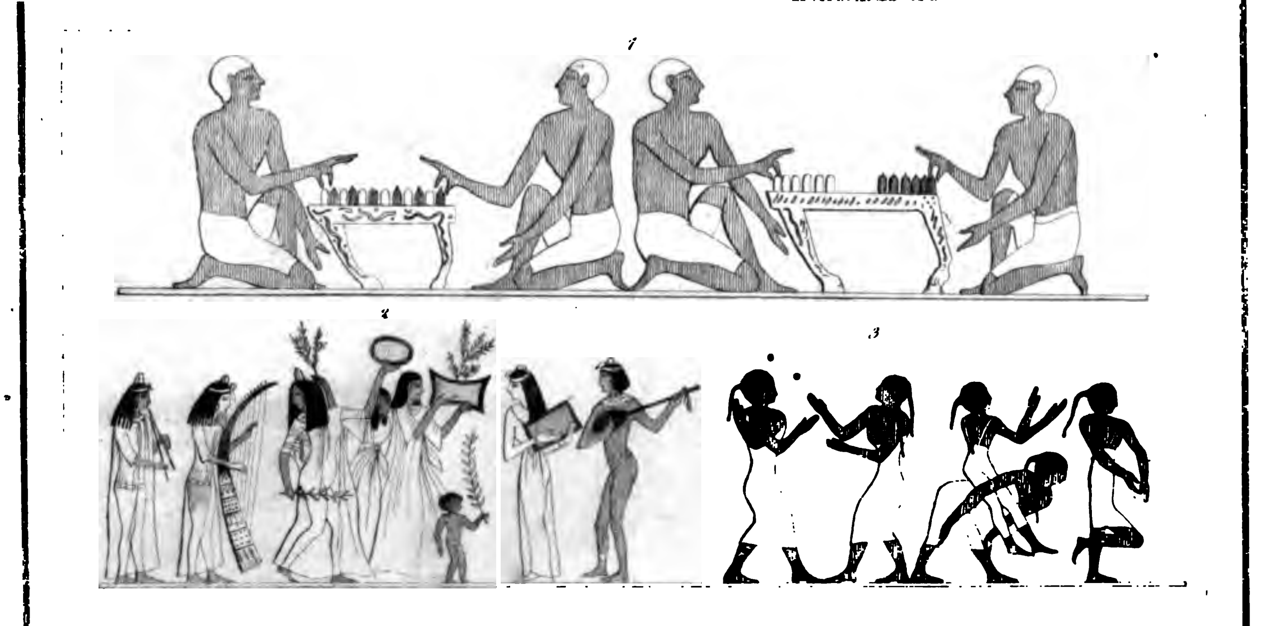
Chasse et Pêche. Iagd und Fischfang.

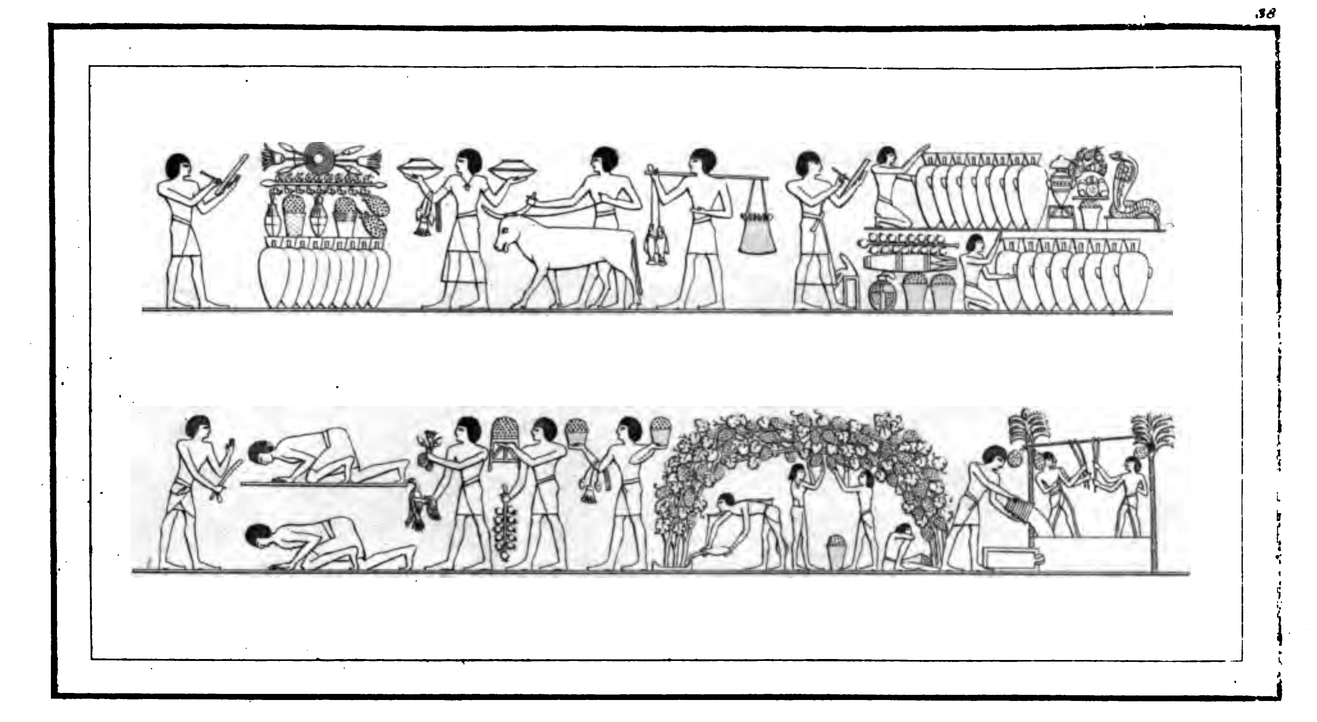


Dessins Champollion — Bigant Sc.

Chasses




1
2
3



Fabrication du Vin.

Bereitung des Weins.

Bigant Sc.

Agriculture.

Хлѣбопашество

, et les dépositions de l'antiquité
[que tout entière nous ont laissé
morable exemple d'une telle con-
. Il n'y a rien de monstrueux
chétif dans les créations succes-
du génie égyptien; tout son se-
ce fut le temps. Ce secret est
à l'usage des sociétés modernes;
ioins de supposer que la nature,
ne dérogation qui seule serait
ionstruosité, aurait jeté l'intel-
e de la population égyptienne
.n moule plus exigu qu'elle ne l'a
our les populations européennes,
reconnaître que l'Égypte a pu, par
n constante et naturelle de la gé-
on des siècles, arriver à la géné-
des idées qui l'avaient mise en
ssion de la connaissance ration-
de l'univers, et l'avaient portée
ger l'application de cette science
à félicité publique. Que ne ferait
ie des nations modernes les plus
ées, qui serait pendant mille ans
i de toute perturbation naturelle
ciale! Et ces mille ans de paix
ianquèrent certainement pas à
ote : on n'est embarrassé qu'à
d de la véritable place chrono-
ie de cette période de bonheur
cette portion de l'espèce hu-
:.

de ces détails de mœurs, nous
ns notre attention sur l'état de
culture, de l'industrie et du com-
: de l'ancienne Égypte, nous la
erons également instruite, expé-
itée, et le temps, si propice en
es observations, fut encore ici
éritable maître.

l'a déja dit, l'Égypte c'est la
: du Nil, le lit même du fleuve,
de plus, ni rien de moins que le
n qu'il occupe chaque année à
[que de sa plus grande élévation.
i ses eaux n'arrivent pas, il n'y
s de végétation; c'est le désert,
nculte et incapable de fécondité,
i même les eaux du ciel viendraient
éer à celles du fleuve.

aque année, après l'inondation
dique du Nil (inondation dont le
mum porte le volume du fleuve à
fois au-delà de ce qu'il est lors-
qu'il commence à croître), le sol reste couvert d'une couche plus ou moins épaisse de limon. La couleur de ce dépôt fécond, d'abord noire, se change en brun jaunâtre par l'effet de la dessiccation à l'air; déposé, comme l'argile, par couches horizontales, il en a tous les autres caractères. Ce limon a été soumis aux analyses chimiques; on y a reconnu que les quantités de silice et d'alumine diminuent en raison de sa plus grande distance du Nil; il perd en chemin tout le sable qui s'y trouve mêlé, et ce n'est plus, sur les points les plus éloignés, que de l'argile presque pure.

Ce limon renferme tous les principes qui servent à la végétation; les cultivateurs l'ont toujours regardé comme un engrais suffisant dans les terres; ils le transportent encore sur celles qui leur paraissent en avoir besoin, et les observations de la physique corroborent en ce point cette très-ancienne pratique agricole.

Le tableau de la fécondité extraordinaire de l'Égypte a été exposé aux yeux de nos lecteurs (§ I et IV, pag. 3 à 11), tel qu'il a été composé par les observateurs les plus attentifs. Il nous reste à dire quelques mots des travaux périodiques par lesquels l'homme aidait au plus grand développement de ces germes inépuisables.

Les plus utiles, les plus considérables de ces travaux étaient, sans nul doute, ces canaux nombreux, et leurs dérivations plus nombreuses encore, qui sillonnaient les terres cultivables de l'Égypte. Les uns arrêtaient par leurs berges élevées les envahissements du désert, d'autres, par les épaisses végétations de roseaux qui croissent naturellement sur leurs bords. C'est à ces canaux que les dérivations si multipliées venaient se rattacher; et des lacs, existants sur les points les plus opposés, recevaient les eaux qui n'étaient point employées à l'irrigation, ou dissipées par l'évaporation. Lorsque le fleuve avait rempli ces canaux, et qu'il commençait à baisser, on élevait à leur tête un barrage qui retenait les eaux; on fermait également

Bigant Sc

Ackerbau. Agriculture. Хлѣбопашество.



et les dépositions de l'antiquité
ue tout entière nous ont laissé
morable exemple d'une telle con-
Il n'y a rien de monstrueux
chétif dans les créations succes-
lu génie égyptien; tout son se-
ce fut le temps. Ce secret est
l'usage des sociétés modernes;
oins de supposer que la nature,
ne dérogation qui seule serait
onstruosité, aurait jeté l'intel-
de la population égyptienne
n moule plus exigu qu'elle ne l'a
ur les populations européennes,
reconnaître que l'Égypte a pu, par
n constante et naturelle de la gé-
on des siècles, arriver à la géné-
des idées qui l'avaient mise en
sion de la connaissance ration-
le l'univers, et l'avaient portée
er l'application de cette science
félicité publique. Que ne ferait
e des nations modernes les plus
es, qui serait pendant mille ans
i de toute perturbation naturelle
ciale! Et ces mille ans de paix
anquèrent certainement pas à
te : on n'est embarrassé qu'à
l de la véritable place chrono-
e de cette période de bonheur
cette portion de l'espèce hu-

de ces détails de mœurs, nous
s notre attention sur l'état de
ulture, de l'industrie et du com-
de l'ancienne Égypte, nous la
erons également instruite, expé-
tée, et le temps, si propice en
s observations, fut encore ici
éritable maître.
l'a déja dit, l'Égypte c'est la
du Nil, le lit même du fleuve,
le plus, ni rien de moins que le
n qu'il occupe chaque année à
ue de sa plus grande élévation.
ses eaux n'arrivent pas, il n'y
s de végétation; c'est le désert,
nculte et incapable de fécondité,
l même les eaux du ciel viendraient
er à celles du fleuve.
ique année, après l'inondation
lique du Nil (inondation dont le
num porte le volume du fleuve à
fois au-delà de ce qu'il est lors-
qu'il commence à croître), le sol reste couvert d'une couche plus ou moins épaisse de limon. La couleur de ce dépôt fécond, d'abord noire, se change en brun jaunâtre par l'effet de la dessiccation à l'air; déposé, comme l'argile, par couches horizontales, il en a tous les autres caractères. Ce limon a été soumis aux analyses chimiques; on y a reconnu que les quantités de silice et d'alumine diminuent en raison de sa plus grande distance du Nil; il perd en chemin tout le sable qui s'y trouve mêlé, et ce n'est plus, sur les points les plus éloignés, que de l'argile presque pure.

Ce limon renferme tous les principes qui servent à la végétation; les cultivateurs l'ont toujours regardé comme un engrais suffisant dans les terres; ils le transportent encore sur celles qui leur paraissent en avoir besoin, et les observations de la physique corróborent en ce point cette très-ancienne pratique agricole.

Le tableau de la fécondité extraordinaire de l'Égypte a été exposé aux yeux de nos lecteurs (§ I et IV, pag. 8 à 11), tel qu'il a été composé par les observateurs les plus attentifs. Il nous reste à dire quelques mots des travaux périodiques par lesquels l'homme aidait au plus grand développement de ces germes inépuisables.

Les plus utiles, les plus considérables de ces travaux étaient, sans nul doute, ces canaux nombreux, et leurs dérivations plus nombreuses encore, qui sillonnaient les terres cultivables de l'Égypte. Les uns arrêtaient par leurs berges élevées les envahissements du désert, d'autres, par les épaisses végétations de roseaux qui croissent naturellement sur leurs bords. C'est à ces canaux que les dérivations si multipliées venaient se rattacher; et des lacs, existants sur les points les plus opposés, recevaient les eaux qui n'étaient point employées à l'irrigation, ou dissipées par l'évaporation. Lorsque le fleuve avait rempli ces canaux, et qu'il commençait à baisser, on élevait à leur tête un barrage qui retenait les eaux; on fermait également

les ouvertures pratiquées pour l'écoulement sur le sol inférieur. On conservait ainsi les eaux nécessaires à l'arrosement des terres après l'inondation; elles étaient réservées d'une année à l'autre dans l'intérieur du pays, et les bienfaits du Nil y répandaient perpétuellement l'abondance et la vie. La fécondité de l'Égypte dépendait de l'entretien et de la bonne disposition des canaux; l'administration publique en faisait l'objet essentiel d'une surveillance non interrompue. Des postes militaires gardaient les ouvrages construits à la prise d'eau de chaque canal, ainsi que les digues principales. L'inscription de Rosette, au nombre des actions de Ptolémée Épiphane qui servent de motif aux honneurs extraordinaires qui lui sont décernés par ce décret de l'ordre sacerdotal, rappelle que dans la huitième année du règne de ce roi, le Nil ayant fait une crue extraordinaire, il a fortifié les bouches des canaux, en y employant des sommes très-considérables, et qu'il y a établi des postes d'infanterie et de cavalerie pour les garder : cela se passait en l'année 196 avant l'ère chrétienne, à l'époque même du siége de la ville de Lycopolis, qui s'était révoltée. Dans l'ancienne croyance égyptienne, tout ce qui se rapportait à l'état périodique du Nil était sacré comme le fleuve lui-même. La religion intervenait dans les principales circonstances, et consacrait, par l'assistance des dieux, les faits physiques les plus indépendants de la volonté des hommes. On a appelé la clef du Nil le symbole même de la vie divine. Enfin toute l'antiquité classique est remplie des souvenirs du culte du Nil, père nourricier de l'Égypte.

Les Égyptiens, en effet, considéraient le Nil comme une manifestation réelle d'Ammon-Chnouphis, leur divinité suprême, qui, sous une forme visible, vivifiait et conservait l'Égypte. Homère disait que ce fleuve tirait son origine de Jupiter. Les Grecs, pénétrés des doctrines égyptiennes, ont appelé le Nil le Jupiter-égyptien, et les Égyptiens le nommaient le Très-Saint, le père et le conservateur du pays. Enfin ce fleuve fut un dieu qui eut ses prêtres et son culte, et du temps de Néron encore, les habitants de Busiris élevaient une statue en l'honneur du préfet romain Balbillus, parce que, par les graces et les bienfaits de ce gouverneur, l'Égypte jouissait, plus que jamais, de l'inondation juste et exacte du fleuve-dieu. On sait aussi quelles fêtes, quelles réjouissances animent chaque année parmi la population actuelle de l'Égypte, la rupture des digues qui ferment les canaux : comme dans la plus haute antiquité, la crainte de la stérilité et l'espérance d'abondantes récoltes s'y renouvellent avec les commencements de l'inondation.

Lorsque le Nil était rentré dans son lit, le travail de la culture commençait. « Chacun, dit Hérodote, vient alors jeter les semences dans ses terres et y lâche ensuite des animaux; la semence est ainsi retournée et enterrée, et il n'y a plus qu'à attendre la moisson. Les Égyptiens, particulièrement ceux qui habitent au-dessous de Memphis, sont ceux qui recueillent avec le moins de travail les fruits les plus abondants : ils n'ont point à creuser inutilement les sillons avec la charrue, ils n'ont ni la fatigue de retourner la terre, ni celle de la bêcher. Ils ne sont assujettis à aucun des travaux auxquels les autres hommes sont condamnés pour récolter, le fleuve se répandant de lui-même dans les champs, et se retirant après les avoir arrosés. » Les tableaux des scènes agricoles, si multipliés dans les représentations égyptiennes, confirment généralement ces rapports d'Hérodote (*pl.* 31); on y voit sans équivoque et selon ce qu'exigeait la nature d'un sol meuble et léger comme l'était le limon du Nil, qu'on lui donnait un premier labour à la charrue, à laquelle deux bœufs ou deux vaches étaient attelés au moyen d'un collier, et non pas d'un joug, comme dans d'autres pays. Un laboureur dirigeait les bœufs avec un bâton, un autre tenait les bras de la charrue. Quelquefois on y employait des hommes, au nombre de trois ou quatre,

tirant paisiblement à force de bras la corde à l'extrémité de laquelle était liée la charrue. Celle-ci est ordinairement en bois dur, le sol n'exigeant que rarement que le soc fût armé de métal. Il en était de même de la houe et de la bêche, qu'on employait dans des travaux de mains d'homme moins considérables que le labourage des champs. On jetait ensuite la semence sur le sol ainsi préparé, et au lieu de la couvrir par un second labourage, on conduisait sur le sol ensemencé des troupeaux d'animaux domestiques, afin de faire fouler la terre et les grains ensemencés. Hérodote dit que cette opération se faisait à l'aide de pourceaux; mais n'auraient-ils pas dévoré les grains plutôt que de les enterrer? Les monuments n'indiquent comme employés à cette portion de l'ensemencement des terres que les chèvres et les moutons : on voit des chèvres occupées à ce travail dans les peintures des tombeaux de Giseh et de Koum-el-Hamar. Dans celles de Beni-Hassan, et au milieu des autres représentations des travaux agricoles, on remarque trois hommes armés de corbasch qui frappent un troupeau de béliers et de moutons, en les poussant devant eux; de l'autre côté de ce même tableau, trois autres hommes frappent également les moutons et les poussent dans une direction opposée : il faut voir ici l'intention de mettre les moutons en mouvement, de les agiter sur le terrain circonscrit où les gardiens les contiennent, afin, soit de piétiner ce terrain frais et léger, pour tenir lieu d'un léger labourage et y ensemencer quelques grains particuliers, soit pour enterrer les grains déja semés sur cette terre. Nulle part l'on n'a vu les porcs employés à cette opération, malgré l'opinion d'Hérodote répétée par Pline l'ancien; et Diodore de Sicile est plus près de la vérité, lorsqu'il dit qu'on faisait fouler les semences sous les pieds des bestiaux qu'on y avait lâchés. Le grain foulé par ces animaux avait été répandu méthodiquement sur la terre labourée; un ou plusieurs semeurs suivaient la charrue; une poche ou un sac était pendu à leur main gauche ou à leur cou, et de la main droite ils lançaient les semences à la volée. Les chevaux, les ânes et les bœufs étaient également employés aux travaux de l'agriculture, et il est à présumer que pour mettre une seconde récolte, dans la même année, sur la même terre, qui était moins meuble qu'immédiatement après l'inondation, on employait pour le second labourage une charrue dont le soc en bois était garni de métal : on a cru en reconnaître d'ainsi construites sur les monuments. Les chars à deux roues, traînés par des bœufs ou des chevaux, étaient employés aux travaux agricoles, et cet équipage rural était convenablement construit pour le sol de la contrée.

Peu de mois après les semailles, arrivait celui de la récolte des blés; des moissonneurs les coupaient par poignées au-dessous de l'épi (*pl.* 31); derrière eux les femmes et les enfants ramassaient ces épis et les mettaient dans des sacs; des vases rafraîchissants, remplis d'eau et placés sur des trépieds non loin des moissonneurs, servaient à les désaltérer pendant leur travail; ces vases, d'argile poreuse, sont encore en usage en Égypte. Celui qu'on y appelle *qouleh*, ou bardaque, est le plus connu; il est léger, portatif et d'une forme élégante, d'un usage commode, et on le trouve partout. Ses parois minces et d'un tissu poreux permettent à l'eau de transsuder d'une manière imperceptible; aussi la surface extérieure est-elle toujours couverte d'une couche humide qui se renouvelle sans cesse aux dépens de l'eau renfermée dans le vase, et c'est par cette continuité d'évaporation que la température de l'eau intérieure s'abaisse très-sensiblement. L'eau du Nil, qui a 23 degrés de température au coucher du soleil, descend dans la bardaque, pendant la durée de la nuit, à 13 degrés, celle du fleuve étant la même, et la quantité primitive de l'eau du vase s'étant réduite à moins de moitié. Cela arrive en rase campagne, près du Nil et dans un courant pres-

que permanent. On n'obtiendrait donc pas le même résultat dans l'intérieur des maisons; mais on le recherche par quelques moyens artificiels. Les anciens Egyptiens y employaient des éventails très-solide, qu'ils agitaient avec force près des vases; par là ils renouvelaient continuellement l'air, favorisaient l'évaporation et accéléraient le refroidissement.

Notre planche 31, en regard de la page 125, représente le labourage de la terre à la houe, et à la charrue tirée par deux hommes au moyen d'une cordelle; deux autres laboureurs aident à cette opération : l'un appuie fortement sur la charrue, afin que le soc entre plus avant dans la terre; l'autre la dirige d'une main et porte dans l'autre le sac où la semence est contenue. On doit remarquer qu'il n'y a aucune différence de costume entre les quatre personnages qui concourent à cette opération, que les deux derniers ne portent aucune marque d'autorité, et ne paraissent pouvoir exciter l'ardeur des deux premiers que par la parole. On ne peut point voir ici des serfs attachés à la glèbe, et employés à la place des animaux, à la cultiver au gré de son seigneur. En Égypte il y avait si peu de fatigue à couper et à ouvrir la terre déposée par l'inondation, que le laboureur tirant la charrue ne nous paraît pas réduit à une condition pire que nos manouvriers attelés à une petite charrette, ou pliant sous le poids d'insupportables fardeaux. Pour l'Égypte agricole, comme pour les exploitions rurales des temps modernes, tous les bras étaient utiles, et employés avec une réserve que la fertilité du sol et le concours des phénomènes naturels dépouillent de toute espèce de mérite philanthropique.

La même planche 31 représente aussi le labourage par la charrue à laquelle des bœufs sont attelés : le semeur jette le grain dans le sillon qu'il vient de tracer; toutefois, selon la place que le dessin lui donne, on pourrait, s'il n'y avait point un défaut de perspective, y voir le second labourage de la terre, lequel a pour objet réel de couvrir les semences, en renversant sur elles la berge du sillon où le semeur les a répandues, et cette opération dans le second ensemencement de la même terre dans la même année devait tenir lieu du foulage par des moutons ou des chèvres, qui suffisait dans le premier, si voisin de la retraite des eaux.

On reconnaît dans la première, à gauche, des scènes du registre inférieur de la même planche, la moisson du blé au-dessous de l'épi, et l'usage des bardaques, tel qu'il vient d'être mentionné. On y retrouve aussi la forme de la faucille égyptienne, moins arrondie que celle de nos contrées, et plus rapprochée de la forme de nos faux. La scène suivante inspirerait quelques réflexions, comparée avec la première; les gerbes que des hommes lient ou transportent sur les épaules, sont formées de brins bien plus longs que ne le serait la paille du blé coupé près de l'épi. Ces longues gerbes sont formées de tiges de lin; on ne le coupait pas, on l'arrachait; lié en gerbes, il était ensuite égrené au moyen d'un peigne qui détachait la graine en ménageant la tige. L'ouvrier qui procède à cette opération appuie un pied sur le talon du peigne, et consolide ainsi sa machine qui seconde efficacement son travail.

Le dernier sujet de notre planche nous représente l'inventaire de ces récoltes en blés : le propriétaire le fait mesurer au boisseau, et un scribe, accroupi sur un monceau de ce grain, en écrit le compte. On trouve ailleurs cette même scène, un peu moins abrégée; elle mérite encore quelques détails.

L'antiquité classique a rappelé quelques traits des mœurs nationales de l'Égypte, qui prouvent combien l'agriculture y fut honorée. Dans des cérémonies consacrées, les rois, dirigeant la charrue de leur main, ouvraient eux-mêmes le premier sillon de la nouvelle année rurale.

Dans ces encouragements publics, la religion apporta aussi le tribut de son influence. Le paradis promis aux

et aux justes était comme un délicieux, planté d'arbres cé-, où les saisons se succédaient 'ordre le plus régulier; où le Nil l, comme celui de la terre, ré-it périodiquement les bienfaits eaux divines, et dans les plus proportions; où les plus riches es couvraient, sans interruption, amps d'une culture qui ne coû-is de sueurs, et où les fleurs de r la plus suave occupaient le n délaissé par les fruits du goût s exquis. Les ames placées dans u de prédilection l'habitaient 'autorité du *Seigneur de la joie ur*, c'est-à-dire de la cons ence eproche. Elles cueillaien libre-ces fleurs et ces fruits. Ces ps étaient le séjour et la récom- des hommes vertueux. C'étaient hamps de la vérité, et ceux qui abitaient ornaient leurs têtes de me qui en était l'emblème. Parmi mes bienheureuses, les unes te-it en main la faucille propre à cou- moisson, et d'autres présentaient ffrandes aux dieux; ces scènes sont ent répétées dans les tombeaux, et ncées par ces paroles: «Les ames res font des libations de l'eau, et s offrandes des grains des campa-es de gloire; elles tiennent une icille et moissonnent les champs i sont leur partage; le dieu soleil ir dit: Prenez vos faucilles, mois-nnez la récolte; emportez la ré-lte dans vos demeures, jouissez-, et la présentez aux dieux en frande pure.»

ans le *Livre de la manifestation a lumière*, ou *Rituel funéraire* . pag. 123, 1re colonne), on retrouve i des scènes d'agriculture parmi eintures religieuses dont cet ou-e est orné; mais dans l'ordre réel es mêmes scènes, la culture des nps ne se voit qu'après les cérémo-d'embaumement de la momie du nt, et qu'après qu'elle a été dé-e dans la chambre sépulcrale. L'au-vie a donc commencé pour lui, son ame, sous les formes humai-de son corps, qui accomplit ses nouvelles obligations, et les champs qu'on cultive sont aussi ceux de la vérité: elle a été admise avec ces ames pures, dans les champs élysées.

Les champs en culture y sont sillonnés de canaux tirés du fleuve de l'eau primordiale; des arbres s'élèvent sur le sol. Les ames, sans distinction de sexe, s'y livrent aux mêmes travaux: elles labourent avec la charrue, tirée par deux vaches, qu'elles excitent avec un fouet; successivement elles sèment le grain, le coupent, lorsqu'il est mûr, avec une faux, le font fouler par des vaches, qu'elles dirigent attentivement, et font, immédiatement après, l'offrande des prémices de cette récolte sur un autel placé devant le dieu Nil, qui est assis sur son trône. On trouvera dans toutes ces représentations une preuve nouvelle des analogies nombreuses qui existaient dans les croyances égyptiennes entre l'ordre des choses divines et les choses humaines, l'organisation du ciel et celle de la terre. On en trouvera d'autres encore dans le tableau des préceptes religieux de l'ancienne Égypte, et des symboles qu'elle adopta pour les faire connaître aux yeux, en même temps qu'elle s'efforçait de les inculquer dans les esprits.

Du reste, les pratiques des anciens pour purifier, serrer et conserver les grains, différaient peu de celles des modernes: on le vannait, en le laissant tomber au travers d'un courant d'air qui emportait le sable et la poussière; on l'enfermait ensuite dans des sacs pour le transporter au grenier, où il était soit entassé, soit déposé dans des coffres plus ou moins vastes. Si l'on s'en rapporte à des peintures nouvellement découvertes en Égypte, l'usage de silos n'y aurait pas été inconnu. On y voit, en effet, que le blé, porté par des hommes, est versé dans de vastes récipients rangés ou taillés sur une même ligne, tous de forme conique, et qui paraissent pouvoir être fermés par le haut dès qu'ils ont été remplis. Une ouverture en forme de petite fenêtre carrée était pratiquée vers le milieu de leur hauteur, et servait, soit à vider la partie

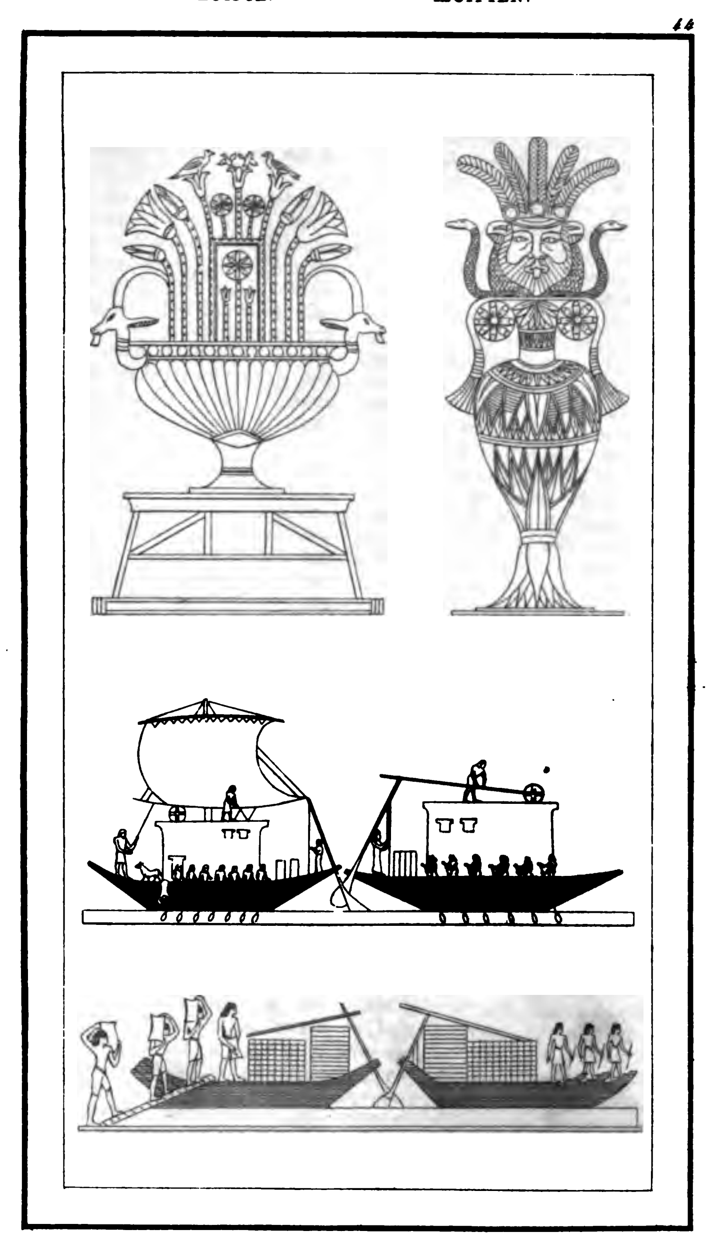
supérieure du grain, soit à l'aérer lorsqu'il n'était pas plein.

La fécondité de l'Égypte et le commerce de ses grains, qu'elle transportait au loin (*pl.* 44), lui avaient nécessairement fait chercher et découvrir les moyens de les conserver sains et frais pendant des mois et des années. Il paraît aussi qu'on enfermait de même le blé dans son épi et sans être battu; des peintures représentent bien clairement cet usage.

La culture du lin n'était ni moins abondante ni moins étendue en Égypte que celle des céréales. Les écrivains arabes du moyen âge en ont décrit la récolte en ces termes : On arrache le lin, brin à brin, quand il est devenu jaune et qu'il conserve encore de l'humidité; on l'arrache le matin, puis on l'étend, par couches légères, sur différentes lignes, l'étalant sur la terre afin qu'il sèche. Au bout de quatre ou cinq jours, on le lie par petites poignées de la grosseur de ce qu'un homme peut embrasser avec ses deux mains réunies, ou de ce qu'on peut lier avec un bout de corde long d'une coudée ou tant soit peu plus. On le frotte ensuite entre les deux mains, pour faire tomber les feuilles; puis on l'expose au soleil sur des racines, en serrant les bottes l'une contre l'autre. Si on ajoute à ce passage arabe, dont le texte est emprunté aux notes de M. le baron de Sacy, à la suite de sa traduction française d'Abdallatif, ce qui a été déja dit sur l'usage d'égrener le lin au moyen d'un peigne, l'auteur arabe aura décrit les procédés mêmes des Égyptiens, tels qu'ils sont fréquemment représentés dans les peintures des tombeaux, notamment dans ceux de Beni-Hassan. Le lin récolté était déposé dans des couffes dont on chargeait les ânes; il était ensuite teillé, peigné, filé, tissé, pour produire cette grande quantité de toile de lin dont l'abondance en Égypte était aussi une branche importante de commerce, favorisée par l'abondance même de cette production, par la finesse et la blancheur auxquelles ...mener, et par l'habileté ...travaillaient pour

l'usage de toutes les classes, et s... lement pour les familles roya... sacerdotales.

Une autre substance, le byss... raît avoir été, pour l'ancienne É... un autre objet de grande cons... tion. C'est avec des bandelettes d... matière que les momies étaient... loppées, selon Hérodote, et on... ployait habituellement dans l'h... ment. Bien des écrivains, après... dote, parlent diversement de... substance, et ils ont jeté des ... sur sa nature et sur sa patrie : l... ont considéré le byssus comm... espèce de lin, plus blanc et plu... que le lin ordinaire; d'autres, ... une espèce de laine; enfin on le... originaire de l'Inde et transpla... Égypte. On s'accorde assez à ... naître que cette espèce de lin... produite par un arbre. La partie... que de l'Égypte supérieure, dit... engendre des arbres qui porte... laine que les uns appellent Gos... et les autres Xylon. On trouvai... dans l'Inde, dit Hérodote, un... sauvage qui avait pour fruit une... de laine supérieure, par sa be... ses qualités, à celle que donne... moutons; et c'est avec cette lai... les Indiens fabriquaient leurs... ments. Le rapprochement de to... passages montre assez claireme... le byssus des anciens n'était pa... chose que le coton; que cet arb... cultivé en Égypte; et S. Jérôme... qu'il y était en grand nombre. ... donc le coton qu'il faut reco... dans tous les passages des anci... latifs à l'usage du byssus en É... L'inscription de Rosette fait m... de cette matière, et rappelle un f... portant, quand elle nous appre... les temples de l'Égypte renfer... des fabriques de toile de byss... qu'ils étaient tenus chaque an... une redevance de ces toiles en... fisc royal; et quoique le mon... qui rapporte ce fait curieux ... monte qu'au temps des Ptolé... comme la domination grecque ne... gea rien à l'organisation intérieu... temples, on peut conjecturer ave...



Vases et Barques. Vasen und Barken.

ance, que l'existence des fa-
le toile de byssus dans les
sacerdotales était bien plus
encore. La substance et l'é-
en était faite furent dans
pas connues en Égypte dès la
e antiquité.
ie le Pharaon eut entendu Jo-
satisfait de ses avis, voulut
gner sa gratitude, il lui donna
nement de l'Égypte, lui re-
neau royal, et le fit revêtir
nique de byssus; aussi Clé-
Alexandrie a-t-il assuré que
fut connu en Égypte dès les
Sémiramis, qui fut à peu
mporaine de Joseph. On peut
reculer encore la fabrication
des étoffes de byssus en
ses relations politiques, son
avec la Syrie et l'Inde, la
nce réciproque des produc-
rés à tous ces pays, par l'in-
re des Phéniciens, qui en
s intrépides courtiers, font
ablement remonter l'usage
de byssus aux premiers
l'histoire du commerce en
ur l'Égypte, ses momies de
époques sont enveloppées de
de bandelettes de coton, gé-
it reconnu pour une des es-
byssus des anciens : il fut un
ne grande importance pour
ire, l'industrie et le com-
l'ancienne Égypte. Moïse
bernacle de tissus égyptiens;
te Isaïe prédisant à la classe
le égyptienne de prochains
, s'écrie : « Ils seront réduits
e, ceux qui cardent le coton
et les tisserands de tissus
Le travail de ces ouvriers se
des peintures antiques, et
ers en ce genre étaient très-
en Égypte. La barbarie des
les priva de ces avantages :
nement actuel y a ramené
prospérité en renouvelant
nes plantations de coton : on
l'ancienne Égypte tout en-
établissant ses anciennes ins-
Le gouvernement des Pha-
avait découvert et rendu
fécondes toutes les sources de la prospérité publique.

Au nombre des productions naturelles employées habituellement à la nourriture des hommes, il faut ajouter celles qui sont désignées par Hérodote comme particulières aux habitants des contrées marécageuses de l'Égypte. Pour se procurer leur nourriture, dit-il, ils ont recours à divers genres d'industrie : lorsque le fleuve, gonflé, se déborde et couvre les champs voisins, il croît dans ses eaux une grande quantité d'une espèce de lis que les Égyptiens appellent Lotus (le *nymphæa lotus* des botanistes modernes). Ils moissonnent ces plantes et les font sécher au soleil; ils réunissent la graine et en forment une pâte avec laquelle ils fabriquent un pain qu'ils font cuire. La racine du lotus était également bonne à manger, et assez douce au goût; une autre variété de lis produisait des graines de la grosseur d'un noyau d'olive, bonnes à manger fraîches ou séchées; la tige du papyrus était aussi une nourriture usuelle : pour la rendre plus délicate, on la cuisait au four; enfin, le poisson, vidé et seulement séché au soleil, était la plus habituelle nourriture des habitants des parties du territoire égyptien les plus humides.

Les légumes entraient particulièrement dans le régime nutritif des enfants, en général très-nombreux dans toutes les familles, par l'effet de la loi qui, sans distinction des femmes légitimes de celles qui ne l'étaient pas, considérait comme frères aux mêmes droits tous les enfants du même père. Les Égyptiens, selon Diodore de Sicile, les nourrissaient sans faire de dépense et avec une incroyable facilité, en leur donnant des aliments cuits très-simples, tels que les rejetons du papyrus, qui pouvaient être rôtis au feu ou sous le cendre, ou bien les racines et les tiges de plusieurs plantes marécageuses, soit crues, soit bouillies ou rôties; et si l'on ajoute à l'économie d'un tel régime, le concours d'une économie encore plus complète au sujet de l'habillement et de la chaus-

sure, dont les enfants se passaient fort bien dans un climat aussi favorable, on sera porté à croire à ce que Diodore ajoute à ces premiers renseignements, c'est-à-dire, que la nourriture et l'habillement d'un enfant ne coûtait pas, pour toute son enfance, plus de 18 à 20 fr. de notre monnaie. On comprend aussi, par ces faits avérés, la grande population de l'ancienne Égypte, et comment elle put élever ou creuser en aussi grand nombre ses prodigieux monuments.

Plusieurs auteurs anciens ont expressément distingué diverses qualités de vins produits par le sol égyptien. Le vin maréotique, récolté dans le voisinage du lac Maréotis, près d'Alexandrie (ce qui faisait aussi donner à cette espèce de vin le nom d'Alexandrin), provenait, selon Athénée, d'un excellent raisin, et il était blanc, léger, parfumé et diurétique. Le même auteur n'accorde pas de moindres éloges aux vins de la Thébaïde, notamment à ceux de Coptos; il ajoute aussi que le vin de chacune des diverses parties de l'Égypte avait ses qualités particulières et un goût assez prononcé pour les faire distinguer les uns des autres. Ces témoignages sur la culture de la vigne dans toute l'Égypte, sur l'abondance et la variété de ses produits, sont tirés d'un écrivain grec postérieur de six siècles à Hérodote qui assurait que les Égyptiens n'avaient pas de vignes. Il est vrai que cette assertion d'Hérodote peut ne regarder que les habitants de la partie ensemencée de l'Égypte, car c'est d'eux qu'il parle expressément dans le chapitre où il affirme qu'il n'y a pas de vignes, et c'est par cette explication de cette même assertion que les paroles d'Hérodote ne se trouveront plus en contradiction manifeste avec les monuments les plus authentiques, et, sans nul doute, antérieurs de bien des siècles au temps où l'écrivain grec visita l'Égypte, comme le sont ceux d'Éléthya, Beni-Hassan, Gizèh et Thèbes. Il n'est pas rare, en effet, de retrouver dans les monuments de l'Égypte les preuves incontestables de la culture de la vigne, et des tableaux représen[t]
tes les opérations pratiquées p[...]
la récolte du vin : le raisin e[...]
par les vendangeurs, déposé [...]
paniers, transporté dans de[...]
et est foulé par des homme[...]
clair est tiré de cette cuve et [...]
des vaisseaux de bois, d'où i[...]
suite déposé dans des amphor[...]

Le vin qui reste dans le ma[...]
sin en est extrait par divers [...]
par la torsion ou par la pressi[...]
à bras d'homme soit à levie[...]
amphores où le vin est ré[...]
ensuite soigneusement bouché[...]
gées dans la partie basse de [...]
tion, celle qui est le plus à [...]
l'atteinte de la chaleur. Ces [...]
eux-mêmes sont une preuve [...]
tence de la vigne dans toutes [...]
ties de l'Égypte; le vin est [...]
mentionné dans les inscriptio[...]
glyphiques; on y en distingue [...]
plusieurs qualités: il nous pa[...]
avoir été d'un usage général d[...]
cienne Égypte.

Plusieurs espèces de bière[...]
tres liqueurs fermentées, et [...]
Nil, étaient aussi une boisson [...]
sellement adoptée.

Une assez grande variété [...]
ajoutait encore à la variété de [...]
riture; le figuier et autres ar[...]
logues croissaient sur le sol é[...]
les terrains marécageux d[...]
aussi leurs productions parti[...]
les espèces de melons et de p[...]
y étaient diversifiées, et les [...]
des hypogées en donnent de[...]
assez exactes, pour reconn[...]
productions placées sur les ta[...]
frandes religieuses, ou sur [...]
domestique. L'ail et l'oignon [...]
ont presque de la célébrité; d[...]
l'histoire a consacré leur agr[...]
veur. La Bible raconte que l[...]
lites, dans le désert, dégoût[...]
manne, leur unique nourritu[...]
murèrent tout haut, se plai[...]
n'avoir plus de viande à ma[...]
regrettant avec douleur le [...]
dont ils se nourrissaient g[...]
Égypte, et surtout les pastè[...]
concombres, les poireaux,

on de cette contrée; privés de
nits de la terre du Nil, leur vie
languissante, ne voyant que
devant leurs yeux. Hérodote et
ont conservé une vieille tradi-
bien incertaine tant elle est
, d'après laquelle la seule dé-
des raves, ail et oignons con-
s par les ouvriers qui construi-
la pyramide de Chéops, se
élevée à six cents talents d'ar-
plus de huit millions de notre
e. Ceci ne prouve que l'anti-
e l'usage de ces fruits comme
ure des peuples égyptiens; on
reste, que l'ail et l'oignon
beaucoup de leur saveur âcre
gréable à mesure qu'ils crois-
s des climats d'une température
levée. Les Européens d'Égypte
as pour ces deux productions
ement qu'elles inspirent dans
trées; leur goût est en effet
oins importun.
paraît pas que les Égyptiens
nnu le riz; les écrivains anciens
nment les lentilles de Peluse,
nt pas du riz d'Égypte. Théo-
mentionne le riz de l'Inde, et
conjecturer qu'il n'a été in-
en Égypte, où sa culture est
hui générale, qu'au temps des
qui favorisèrent l'introduction
tes étrangères.
ste, on peut considérer comme
les aux temps primitifs de l'É-
ivilisée ce qui s'y passe au-
i sur le terrain cultivable, l'u-
é des phénomènes naturels
igé l'uniformité des pratiques
, et les anciens Égyptiens
restés en rien au-dessous des
s pour la connaissance et l'ex-
n de leur pays. Alors comme
hui les dépôts limoneux du
uisaient les plantes propres aux
et aux terrains humides, tan-
le sol du désert s'était ré-
s plantes à tiges dures et li-
, armées d'épines, et à fleurs
rès incolores; néanmoins l'É-
'était pas tout à fait de l'Afri-
es productions végétales étaient
alogues à celles de la Syrie et
des îles de la Méditerranée, qu'à celles de la Guinée ou même de l'Abyssinie. En Égypte, le froid ne suspend pas la végétation, la défoliation des arbres n'a lieu qu'en décembre et janvier, et la verdure renaît en février ou mars : c'est un hiver semblable à un long printemps. L'acacia, les sycomores, les cassiers et d'autres arbres touffus ornaient les jardins et donnaient beaucoup d'ombre, et le dattier était d'une grande utilité jusque dans ses derniers filaments : son fruit sain et nourrissant était un aliment agréable; son bois poreux et léger se prêtait facilement au travail du menuisier et du charpentier; ses débris fournissaient un bon combustible; avec ses feuilles on faisait des paniers, des couffes et des nattes; et avec le réseau de ses feuilles de bons cordages peu coûteux. Le dattier croissait également dans les sables du désert et dans le limon du Nil. Un grand nombre de plantes y croissent aussi spontanément, sans être particulières à l'Égypte; le Nil et les vents les y ont apportées de la Barbarie, de la Syrie, de l'Arabie, de la Nubie et de l'Inde, et leur végétation annuelle y a confondu les plantes étrangères avec les espèces primitivement indigènes. Quelques-unes ont presque disparu, et le papyrus, autrefois si abondant, est aujourd'hui très-rare, et reste en Abyssinie, d'où il ne descend plus avec le Nil. Le *papyrus*, comme les *nymphæa* et le *pistia* ont existé en Égypte avant que le riz et la canne à sucre y fussent transportés de l'Inde. Les roseaux et les joncs fournissaient autrefois comme aujourd'hui ces belles nattes qui sont devenues un objet de commerce. Nous avons parlé des vastes pâturages de la basse Égypte et de l'Heptanomide; il est très-vraisemblable qu'ils consistaient surtout en prairies artificielles; car alors, comme aujourd'hui, les dépôts du Nil auraient produit plus de roseaux et de plantes coriaces et epineuses que d'herbes propres à la nourriture des bestiaux; la paille des divers grains cultivés servait au même usage; enfin, les tiges vertes

des pois, des lupins, des gesses, des haricots, pouvaient ajouter à cette espèce de ressource dans un pays où l'éducation des bestiaux était une partie très-importante de l'agriculture.

La race des chevaux y était fort belle, semblable à celle qui vient aujourd'hui du Dongola; Salomon s'approvisionnait de chevaux dans les riches haras de l'Égypte. Mais un fait très-digne de remarque, c'est qu'on ne trouve sur aucun monument la figure ni la mention du chameau; habitant de l'Arabie, ce précieux animal paraît avoir été inconnu aux anciens Égyptiens pour leur service.

Nous ne devons pas omettre de rappeler ici un des moyens qui, avec les produits de l'agriculture, contribuèrent le plus à assurer à l'habitant de l'Égypte une nourriture excellente et dont l'abondance garantissait le bas prix; nous voulons parler des poulets produits par l'incubation artificielle. Cette méthode singulière, qui fait encore l'admiration des voyageurs modernes, et qui n'a été introduite dans aucun pays d'Europe, fut connue et pratiquée par les anciens Égyptiens. Comme ceux d'aujourd'hui, ils faisaient éclore les poulets par le moyen des fours. Diodore de Sicile en parle comme d'un art depuis longtemps en usage parmi eux; Pline a dit à peu près la même chose que Diodore; Aristote a décrit, le premier, cette singulière opération, et l'empereur Hadrien, qui la vit encore en vigueur à l'époque de son voyage en Égypte, ne manqua pas de la mentionner dans sa lettre relative aux mœurs et usages de cette contrée. Ainsi avant Aristote, du temps d'Hadrien, et de nos jours encore, les fours à poulets ont été connus des Égyptiens. Les auteurs qui ont consigné dans leurs écrits quelques données sur ce procédé remarquable, paraissent s'accorder sur un point fort contestable, lorsqu'ils disent qu'on n'y employait que la chaleur du fumier. Mais un second passage de Pline lui-même est bien plus instructif; les œufs, dit-il, étaient mis sur de la paille dans une étuve dont la température était entretenue à l'aide feu modéré, jusqu'au moment poulets venaient à éclore, et, pe tout ce temps, un ouvrier s'oc jour et nuit à les retourner. C sage de Pline est la meilleure sition sommaire de ce qui se pr encore aujourd'hui. Le bâtime un carré long, coupé à l'intéri dans toute sa longueur par un dor qui sépare deux rangées de pièces, au nombre de douze au Chaque pièce est à deux étag plus bas est le couvoir; au-des chauffoir; une ouverture au mil son plancher répandait la chaleu le couvoir. Des hommes sont éle père en fils à la conduite des fo poulets. Les œufs apportés son crits avec le nom du proprié on les place ensuite dans le co sur un tas de paille hachée; on e jusqu'à trois l'un sur l'autre: co tement rempli, un couvoir en co quatre à cinq mille. Le chauffo ensuite garni de braise allumée, venant de diverses matières ou bustibles, notamment de fumie de paille hachée, ce qui a pu i en erreur ceux qui ont dit que bation s'opérait par la chale fumier; méthode que Hadrien n cru devoir se permettre d'ind *pudet dicere*. On renouvelle cette deux fois par jour; on retourne remue plusieurs fois les œufs pe les dix premiers jours; on co de les soigner durant un égal valle. Le vingtième jour on com à trouver quelques poussins; l suivant, ils sont éclos en très nombre: on aide à ceux qui ne pe briser leurs coquilles. Les plus sont placés dans le corridor q échauffé par le voisinage des les plus forts sont réunis dan chambre, pour être délivrés au priétaires des œufs, qui ont l'a moins utile d'élever ces poulet le secours des poules, et au mo soins qui sont indispensables po liser le résultat de l'incubatio même. Ils sont confiés à des fe expérimentées, qui ne se ch

: trois ou quatre cents poulets
ois; elles les gardent quinze à
jours, soigneusement nourris,
sur un terrain sec, et préservés
it de l'humidité des nuits. Ces
reux produits sont ensuite ven-
Le P. Sicard, qui a voyagé en
e dans le siècle dernier, a re-
ı qu'il y existait alors près de
: cents fours à poulets, dont cha-
ournissait deux cent quarante
têtes, ce qui portait à cent mil-
le poulets ceux que les fours pro-
ent chaque année en Égypte.
l on les vend, on ne les compte
n les mesure au boisseau comme
ains : il y en a toujours quel-
ıns d'étouffés, mais on s'épar-
nsi la peine de les classer et de
récier selon leur grosseur. On
ı poulets les deux tiers des œufs
a reçus.

on voulait remonter à l'origine
e méthode, et en expliquer la
e, on ne devrait pas oublier de
marquer deux choses essentiel-
première, combien il était utile
ltiplier une nourriture aussi
ue celle que fournit la viande
ille, et la seconde, que, sans
néthode artificielle, cet avan-
ırait manqué à l'Égypte, puis-
t constant que dans la saison
poules commencent à couver,
r de l'atmosphère les pousse
société des mâles et leur fait
nner leurs œufs. L'étude atten-
pays avait dû faire remarquer
u'il suffisait de la chaleur du
our faire couver les œufs d'au-
t de crocodile abandonnés dans
t ou sur le rivage du Nil. En-
oies, les canards, et peut-être
'autres oiseaux domestiques,
également multipliés par ces
ions artificielles : on a fait jus-
l'inutiles efforts pour l'intro-
ans nos climats.

aurions à indiquer encore quel-
ıt es pratiques particulières à
e; mais il suffit à notre plan,
ire apprécier ces procédés, de
r que sur ces pratiques agricoles
omiques était fondée cette fé-
condité extraordinaire de l'Égypte, et que le Nil, dont les eaux étaient habilement dirigées au moyen d'un système d'arrosement longtemps étudié, et conduit à une incontestable perfection locale, était, en effet, le créateur, le père nourricier et la providence de cette contrée.

Les produits de la terre étaient aussi variés qu'ils étaient abondants; et l'*industrie* égyptienne sut les approprier aux besoins de toutes les classes. Cette industrie, si l'on considère la diversité de ses résultats, ne fut point resserrée dans les étroites limites où végète celle de l'Égypte moderne; l'ancienne possédait tous les arts de première nécessité, confectionnait tous les objets d'un usage universel ou de consommation journalière, fabriquait les plus communes comme les plus riches étoffes, servant à couvrir le fellah, à habiller les familles riches ou puissantes, à orner leurs demeures, à satisfaire leurs goûts, et le commerce exportait dans des contrées voisines ou lointaines la plupart de ces produits, sources de grands bénéfices, réalisés par les ventes ou les échanges.

Nous avons déjà donné plus haut une nomenclature qui suffira pour justifier ce qui vient d'être dit : des vases de toutes formes et de toutes matières pourvoyaient largement aux usages domestiques, à la décoration des palais, au service des prêtres et des dieux. Les fabriques de toiles de coton, de lin ou de laine, grossières pour un emploi plus commun, ou d'une finesse égale à celle des plus parfaits ouvrages de l'Inde en ce genre, brochées ou brodées, blanches, teintes ou peintes, pouvaient abondamment fournir à toutes les classes de la société, et les pays étrangers se faisaient pour cet objet encore les tributaires de l'Égypte. Les étoffes babyloniennes, *peintes avec l'aiguille*, comme le disaient les anciens, furent célèbres dès la plus haute antiquité historique. La rivalité contemporaine des étoffes égyptiennes n'est pas moins remarquée par les historiens, et ils distinguaient les toiles peintes de couleurs diverses fabriquées

à Babylonne, des toiles tissées de couleurs non moins riches et non moins variées fabriquées en Égypte. Amasis envoya en présent aux Lacédémoniens une cotte d'armes (ou un ornement de poitrine), ouvrage remarquable d'étoffe de lin, dont le tissu représentait de nombreux dessins de figures diverses. Elle était relevée de broderies d'or et de franges de coton; et ce qu'il y avait de plus merveilleux encore dans ce travail, c'est que chacun des fils qui formaient le tissu de l'étoffe, quoique très-fin, était composé de trois cent soixante brins, tous visibles. Il n'existait qu'un second chef-d'œuvre semblable, celui que le même Amasis avait consacré à Minerve, dans le temple de Linde. Tel est le récit d'Hérodote.

Cette abondante production de tissus, et la richesse des costumes reproduits sur plusieurs de nos planches (voy. *pl.* 24 et 25), prouvent aussi que l'art du teinturier devait être aussi perfectionné en Égypte que celui du tisserand. L'Égypte possédait les principales substances colorantes; elle rivalisait en ce point avec Tyr, Babylone et l'Inde, et l'on sait que les principaux commerçants tyriens avaient un établissement à Memphis.

Pline parle avec admiration d'un procédé singulier employé par les Égyptiens pour peindre sur les tissus, et, avec son goût habituel pour l'antithèse, il dit que ce n'est pas avec des couleurs qu'ils peignent de cette manière, mais avec des drogues qui détruisent les couleurs : l'étoffe est plongée dans le liquide chaud; elle en est retirée d'une seule couleur, et bientôt elle se trouve ornée de plusieurs. Nous pensons qu'il s'agit ici d'un procédé qui fut de tout temps connu dans l'Inde, qui est communément mis en pratique par l'industrie européenne, et qui est connu sous le nom de dessins réservés. On imprime en effet ce dessin même sur l'étoffe en un mastic inattaquable par une teinture liquide chaude ou froide, et d'une couleur quelconque; l'étoffe plongée dans cette teinture en sort d'une seule couleur, et elle se trouve ornée de plusieurs dès qu'un lav l'étoffe dans un autre liquide coı a détruit le mastic qui préser cette teinture le fond primitif toffe, ou même d'autres dessin: lablement imprimés. Dans to procédés, l'Égypte employait av cès les moyens perfectionnés (du teinturier, éclairé par les plu expériences de la chimie appli la connaissance des plantes et d taux colorants.

L'idée de ces pratiques usuell fectionnées par la véritable s amènerait à l'examen d'une q très-importante pour l'histoi connaissances humaines et ce découvertes qui appartiennent ment aux anciens, ou auxquel modernes peuvent prétendre a évidente raison. L'examen d'u question offrira toujours à la foi, dans un de ses côtés du d'inextricables difficultés. Les des écrivains de l'antiquité, qui nent les procédés des arts, tent en effet trop d'incertitud critique, pour qu'elle puisse terminer le sens avec cette étymologique et traditionnelle permet à personne de dout tel mot indique en effet tel p des arts techniques, ou tel pro l'industrie chimique ou man rière. En un autre côté tout e titude; c'est celui qui ne conce les faits matériels et d'une inco ble évidence. Tout ce que nou trent au grand jour les mon égyptiens est vrai pour l'Égy ne saurait lui être contesté. I vants et des voyageurs moder soigneusement cherché à conn qui lui appartient dans la théor pratique des arts utiles à la c tion, et leurs observations, q résumons dans cet écrit, et q corroborées par le témoigna monuments originaux que nou eus sous les yeux, nous donne idée avantageuse de la haute exp de l'Égypte en ce point, à des é très-reculées de l'histoire de l trie humaine.

1

2

3

5

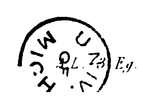
4

Trachten *Costumes.* Одѣянія.

Trachten. Costumes. Одѣянія.

1 2 3 4 5

Verschiedene Capitäle. *Divers Chapiteaux.* Разные Капиталы Подпоровъ



ypte avait élevé de grands mo-
ts d'architecture plusieurs siè-
ant la venue d'Abraham. Des
es les démolirent; et, au XIX[e]
avant l'ère chrétienne, délivrée
e soldatesque meurtrière aux arts
lois, elle rebâtit de nouveaux
s à ses dieux; elle y employa
bris des anciens édifices, et on
encore ces débris à leur place
es masses des monuments nou-
qui datent aujourd'hui de trente-
iecles. La sculpture et la peinture
nt ces édifices, et le luxe des
nes et du mobilier sacré répon-
leur magnificence. Les pierres
métaux précieux, les étoffes de
dont le travail avait augmenté
e la valeur, étaient employés
la pompe des cérémonies, ou-
avec art et ornés avec goût. Les
ix communs et toutes les pro-
ons utiles étaient en même temps
opriés à tous les besoins, et se-
ient, comme d'actifs auxiliaires,
forts de toutes les classes. On n'en
a douter à l'exposé sommaire des
recueillis et décrits par les plus
s observateurs, dont nous résu-
ici les attentives recherches, qui
mbrassé à la fois l'Égypte souter-
qui renfermait les plus précieux
ignements, et la surface du sol
ert des débris de semblables témoi-
es.

est dans les hypogées qu'on trouve
nétaux mis en œuvre, des pein-
dont les couleurs sont dues à des
s métalliques, des frittes, des
s, des émaux colorés par ces
es oxides. Les étrangers qui ont
rné en Égypte à une époque très-
ée faisaient usage des métaux
s s'étaient procurés dans ce pays.
ham donne à Rebecca une bague
s bracelets d'or; Joseph reçoit de
aon un anneau et un collier d'or,
it mettre sa coupe d'argent dans
c de blé de son frère Benjamin.
Israélites, lors de leur sortie d'É-
e, emportèrent frauduleusement,
le désert, d'immenses richesses
unṭées aux Égyptiens. L'or, l'ar-
, le cuivre, les pierres précieuses,
les étoffes teintes en pourpre, en écar-
late, en cramoisi, la laine, ou poil de
chèvre ou de chameau, le lin, le bys-
sus, les substances tinctoriales et aro-
matiques, sont mentionnés dans les
écrits de la même époque. Les Israéli-
tes, qui s'étaient instruits dans les
arts de l'Égypte, mettent en œuvre
tous ces matériaux, et exécutent tous
les ouvrages qu'exigeait le nouveau
culte qui leur est imposé par Moïse, et
qui demandait le concours des sculp-
teurs, fondeurs, menuisiers, charpen-
tiers, orfèvres, brodeurs, parfumeurs,
graveurs en pierres fines, etc., etc.;
Moïse lui-même fait la dissolution du
veau d'or. La même industrie se re-
trouve encore sous Salomon, par suite
de nouvelles communications avec les
Égyptiens, et le plan du temple du
vrai Dieu n'est que l'exacte copie de
chacun des grands temples de l'Égypte.
Cette même tradition des arts passa
successivement dans la Grèce et chez
les Romains; et si ceux-ci, qui, parmi
les peuples de l'antiquité, sont entrés
les derniers à la civilisation par la
voie des sciences et des arts, ont su,
comme on n'en peut douter, raffiner
l'or par le plomb, le mettre en feuilles,
dorer les métaux à l'aide du mercure
retiré du cinabre, dorer le marbre et
le bois au moyen du blanc d'œuf, sou-
der l'or avec un borax artificiel, souder
les autres métaux les uns par les au-
tres, étamer le cuivre, composer le
bronze, préparer la litharge, le mi-
nium, la céruse, la potée d'étain et le
vert de gris; employer dans leurs pein-
tures des couleurs soit terreuses, soit
métalliques; l'antique Égypte leur en
avait donné le précepte et l'exemple.
Elle leur avait appris aussi à apprécier
les riches tissus dont se paraient ses
dieux et ses rois. L'Égypte savait de
même se procurer les produits moins
recherchés, mais non moins utiles à
l'économie publique ou domestique;
elle fabriquait aussi les noirs de fumée,
de lie et d'ivoire, la colle forte avec le
cuir de bœuf; elle teignait en pourpre
les moutons en vie, blanchissait la laine
par la vapeur du soufre; savait encore
que si une lampe allumée, qu'on plonge

dans une cuve ou dans un lieu souterrain, venait à s'y éteindre, il était dangereux d'y entrer.

L'art de l'émailleur était certainement pratiqué par les anciens habitants de Thèbes, à la même époque que les arts du potier de terre, du verrier, du peintre, du sculpteur, du batteur d'or, du doreur, du statuaire en pierre et en métaux, du constructeur de barques, du graveur, du stucateur, du fabricant de papyrus et des cuirs teints et maroquinés, du tisserand et du teinturier. On trouve partout les produits de l'art de l'émailleur, et la porcelaine blanche ou colorée portée au plus haut degré de perfection; à la finesse de la matière se joignait aussi l'élégance des formes. Sèvres a reproduit plusieurs de ces modèles égyptiens (voy. *pl.* 44), et le suffrage public a consacré d'avance le jugement que nous en portons ici. Rien n'est plus commun non plus, dans les ruines égyptiennes, que des poteries émaillées de diverses couleurs, le verre et les pâtes de verre colorées et non colorées. Un beau et grand plateau de verre blanc orne notre musée du Louvre. Le stuc, composé vraisemblablement comme le nôtre, de plâtre et de colle forte, ou, comme celui des Romains, de marbre blanc et de chaux, n'est pas rare dans les anciens monuments. Un mastic fort dur est aussi appliqué en relief, et doré ensuite comme ornement de meubles divers; des sculptures qui devaient être dorées étaient couvertes d'une toile très-fine et d'une couche de plâtre, sur lequel l'or était appliqué et se retrouve encore. Les momies d'hommes offrent les ornements peints, sculptés, coloriés ou dorés, les plus diversifiés; et les membres des êtres embaumés sont parfois couverts ou enveloppés de feuilles d'or; des statues de bois ou de bronze sont dorées. Des caisses de momies sont aussi ornées de sujets exécutés en mosaïque de pierres ou d'émaux de couleur. Les faïences et les porcelaines émaillées prouvent suffisamment d'ailleurs que les Égyptiens travaillaient facilement l'étain et le cobalt. L'étain se trouva dans le butin

que les Israélites firent sur le
nites; Homère parle de l'ét
quant au cobalt, l'illustre Da
trouva dans neuf échantillons
bleu transparent des fabriqu
tiennes. Le bleu de cobalt est
leur très-fréquente sur les s
égyptiennes, et la chimie m
constaté que, par l'effet d'un
d'une grande puissance, le
les autres couleurs à base mé
qui couvrent les sculptures
nes, ont pénétré le grès et le
plus d'une ligne de profonde

Il est donc hors de doute
de faire et de traiter le verre
fut porté en Égypte à un
degré de perfection. Les I
recousaient aussi le verre av
de fer, et le soudaient avec l
ils employaient le verre et
l'embellissement des temple
palais, qui étaient pavés de
brillants du plus vif éclat. I
avait ouvert cette voie au gé
tien, en plaçant à profusion, à
de l'Égypte, le sable du dése
trate, et les cendres de kali
première dont le verre est
On ne doit pas être surpris s
verroterie, et tous les objets
de fantaisie qu'il était possibl
briquer, se retrouvent en tr
quantité dans les ruines de
Toutefois, on appliqua ces
sances, fruit d'une longue ex
à de plus nobles usages, et
croit l'antiquité classique, l'E
rait excité à un haut degré
ment et l'admiration de la G
Rome, par des productions r
merveilleuses de l'art de
verre et les émaux. Strabo
qu'on fabriquait, de temps
rial, à Thèbes, au moyen de
tenus secrets, des verres tr
très-transparents, dont la co
tait l'hyacinthe, le saphir, le
le cyanus, et que Sesostris
couler, en verre de coule
raude, une statue, qu'on di
avoir existé à Constantinople
temps de Théodose; Appie
aussi qu'un colosse de mêm

yait dans le labyrinthe d'Égypte. r fabriquait encore du faux jayet la scorie des métaux, et ils onnurent les oxides, notamment du fer, du cuivre, du plomb et de n, sans lesquels ils n'auraient pu ir à faire les verres et les émaux és, à incruster les pierres pré- s; aussi les ouvrages en verre fils compris par Auguste, avec et le froment, dans la liste des its que l'Égypte devait payer à comme tribut. Pline dit avoir images d'Auguste et quatre élé- de pierre obsidienne donnés par pereur, comme ouvrages mer- t, au temple de la Concorde; me statue de Ménélas en verre nitant le jayet, enlevée du tem- éliopolis par un gouverneur ro- fut renvoyée en Égypte par de Tibère. Nos musées abon- bijoux en or, en argent et nétaux, sur lesquels les émaux ppliqués par l'industrie égyp-

ombre de ses produits, sans ite les plus célèbres, il faut ıdre les vases murrhins artifi- L'antiquité les distingue très- s vases murrhins naturels que irait de la Perse, et dont les ux furent payés plusieurs cen- e mille francs; il est vrai qu'on a dignes d'être consacrés aux les six premiers qui y furent provenaient du trésor de Mi- , et on les déposa dans le temple ter au capitole. Auguste, après te d'Antoine et de Cléopâtre, d'Alexandrie un de ces vases, aussi destiné au service des Il résulte des recherches soi- et érudites de M. de Rozière, natière murrhine était le spath L'industrie égyptienne imita ment cette matière, et la fabri- des vases murrhins occupait à plusieurs manufactures. Ar- mentionne expressément dans iple; les fragments de matières s coloriées abondent dans les gyptiennes; des vases imitant fluor et d'autres matières mi- nérales, ornent la plupart de nos musées. Le luxe romain fit peu de cas de ces petits meubles, devenus fort communs dans l'empire par l'activité des fabriques thébaines; mais il paraît que bien antérieurement à la domination romaine en Égypte, les vases murrhins de Thèbes, et surtout la verroterie de Coptos, étaient expédiés par la mer Rouge, et qu'ils étaient recherchés souvent par les peuplades de l'Arabie et de la côte d'Afrique.

L'usage du bronze pour les ustensiles et les armes y était général : d'où l'Égypte tirait-elle cette quantité de cuivre? Cette question mériterait un long examen; un fait résulte cependant de quelques monuments : une stèle trouvée à El-Magara, en Arabie, une inscription gravée sur un rocher dans le même lieu, et une autre inscription sur un rocher de Sabout-et Kadin, dans la même contrée, prouvent que dans les 31e, 42e et 44e années du quatrième roi de la XVIIe dynastie, vers l'an 1950 avant l'ère chrétienne, les riches mines de cuivre de ces deux localités étaient en pleine exploitation sous l'autorité des Pharaons.

Homère énumère les présents qu'Hélène et Ménélas reçurent du roi et de la reine d'Égypte : ce fut une corbeille, deux cuvettes et deux trépieds en argent; une quenouille d'or, et une autre corbeille en argent dont les anses étaient en or..

Homère et son siècle croyaient donc à la splendeur de Thèbes, à la haute fortune de l'Égypte. Les monuments antérieurs à Homère, encore subsistants, justifient assez son admiration; lui et ses contemporains connaissaient, sans nul doute, les merveilles du royaume des Pharaons, sa terre si prodigue de bien, son agriculture si féconde, son industrie si puissante et si variée, et les prodiges de tous les arts réunis en elle à ceux de la nature. Homère avait vu ce sublime spectacle, et l'Égypte, sous les rois de sa vingtième dynastie, inondée de gloire et de prospérité; et, à la vue de tant de calme et de bonheur dans l'Égypte monarchique, le souvenir des



agitations auxquelles l'Ionie et la Grèce avaient été livrées par tant d'ambitions rivales, lui inspira peut-être ce précepte qu'il met dans la bouche du prudent Ulysse : « Ce n'est pas une bonne chose que le gouvernement de plusieurs; qu'il n'y ait qu'un seul chef, qu'un seul roi. » Dans les pays que le divin Homère connaissait le mieux, les monarchies venaient de finir en même temps que les siècles héroïques, si propices au génie de la poésie; esprit observateur, Homère ne put se soustraire à des rapprochements, affligeants, peut-être, pour lui-même, mais d'une grande utilité pour ses ouvrages, dans lesquels il dota la Grèce qui survécut à la guerre de Troie, de connaissances variées qu'elle n'estima qu'après que ses vers les lui eurent révélées. Ce n'était pas en effet dans la Grèce contemporaine qu'Homère avait pu voir, comme il le vit en Égypte, des institutions politiques heureusement appropriées à l'état des lieux, et propices également au prince et aux sujets; une croyance unique donnant à une population nombreuse les espérances d'une autre vie; la pompe des cérémonies ajoutant à l'éclat du culte de la Divinité; les rois inclinant leur front couronné devant ses emblèmes sacrés; des lois protectrices assurant le maintien de l'ordre et la tranquillité sur tous les points d'un vaste empire; les premières classes de la société donnant l'exemple de la soumission, et la foule les imitant avec empressement; des villes florissantes succédant à l'aridité du désert; les arts portés à un très-haut degré de perfection; une architecture savante dans l'art de la disposition des plans et la science des proportions, et des monuments que n'a égalés aucun autre ouvrage des hommes, s'élevant de toutes parts; le sol du pays étudié, et son étendue mesurée; les phénomènes célestes observés, leurs lois les plus utiles découvertes et connues, leur théorie fixée par une série de connaissances positives, et l'écriture d'un usage général dans toutes les classes.

Bien d'autres merveilles encore durent frapper l'esprit singulier d'un tel homme, surtout les produits r quables des arts, encore si ra son temps chez les Grecs. Au d'Homère, l'Égypte depuis bie siècles exécutait des ouvrages que encore inconnus en Europe; sur les bords du Nil, des antiques ont une courbure ho tale dont la concavité est t du côté de l'eau. Cette espè voûte horizontale renferme un principe de solidité, puisque u ainsi construit oppose une plus résistance à la poussée des terr quelque élevées qu'elles soien quais en soutiennent la pressio s'ébranler : ces résultats sup que les extrémités de l'arc son mêmes les points d'appui de la L'expérience des siècles est ici l leure preuve de sa solidité, donne une idée d'autant plus a geuse des constructions égypti que, malgré l'avancement de no naissances, l'exécution de ces horizontales offre, en Europe, d grandes difficultés.

On a dit très-haut que les a Égyptiens ignorèrent l'art de truire les voûtes : on n'en a v aucun de leurs nombreux monu et l'on a cru pouvoir en conclur ne les connurent pas. D'abor reconnu des voûtes à vousso peu de portée, il est vrai, dan ques constructions de la Th de plus, supposant même q voûtes ne sont pas des époq plus anciennes, au lieu de con cette circonstance comme une négative, il eût peut-être été saire d'envisager la question s point de vue plus particulier. part, en effet, on ne trouve de ques dont les proportions soie grandes que celles des monum d'Égypte, et cependant des p et des plates-formes d'une vas face y ont été établis sans le s des voûtes. En Europe, au con on trouve des voûtes partout que aucune des construction péennes, si l'on en excepte un n'approche de l'étendue des



Tempel   Tempel

ments de l'Égypte. Si donc l'on conçoit bien l'état des arts dans ces deux contrées célèbres, on trouvera la cause de cette différence, qui a droit de surprendre, et l'on verra que l'Égypte n'eut point de voûtes, parce que sa méthode d'exploiter les carrières lui fournissait des pièces de grès ou de granit de cent pieds en longueur, et que l'Europe au contraire a dû s'en servir, parce qu'elle ne peut extraire et mettre en œuvre que des matériaux dont le volume est beaucoup moins considérable. Ainsi donc l'usage des voûtes est pour l'Europe une perfection qui prouve son infériorité sous ce rapport; c'est une industrie née de la nécessité.

Si nous considérons ensuite l'architecture égyptienne dans ses procédés matériels, nous y trouverons aussi quelques règles différentes de celles qu'emploie l'Europe, puisqu'elle eut d'autres moyens. L'architecture égyptienne naquit en Égypte; c'est le premier fait que son étude a démontré. Chaque peuple imita la nature qu'il eut sous ses yeux : les Égyptiens firent leurs chapiteaux avec les feuilles du palmier, et les Grecs y substituèrent les feuilles de l'acanthe; l'Europe a imité la Grèce, et n'a point égalé sa perfection. Dans l'architecture grecque, comme dans l'architecture moderne, l'architrave repose immédiatement sur le chapiteau; dans l'architecture égyptienne, au contraire, un dé carré, placé au centre du chapiteau, supporte l'architrave, parce que les Égyptiens avaient senti que cette partie de l'entablement, qui a toujours une apparence de pesanteur, ne pouvait pas, sans manquer à toute convenance, poser sur des chapiteaux composés de feuilles, de fleurs et d'ornements délicats. Il résulte de ce principe véritablement égyptien, que les chapiteaux se trouvant éloignés de l'architrave, les grandes lignes, qui sont toujours une source de beautés dans l'architecture, n'éprouvent aucune interruption, et c'est là le caractère éminent de l'architecture égyptienne. Toutes les colonnes de l'Égypte diminuent de la base au chapiteau d'une manière uniforme; c'est cette diminution régulière qu'imitent les belles colonnes doriques élevées en Grèce dans le plus beau siècle de son architecture, et des monuments égyptiens d'une très-haute antiquité nous montrent encore en place le type parfait de cette même colonne dorique des Grecs. Des constructions de plus de quatre cents pieds de longueur, sur plus de quarante pieds de hauteur, ne présentent pas le plus petit dérangement dans les nombreuses assises de pierres qui les composent; l'œil ne voit sur ces vastes surfaces que des lignes parfaitement droites et des plans parfaitement dressés; les monuments grecs et romains sont tous ruinés, et les monuments de l'Europe ne résistent point à quelques siècles.

Ni les uns ni les autres ne peuvent être comparés à un temple égyptien sous le rapport des ornements et de leur savante distribution : leur profusion n'est remarquable qu'en Égypte, et le mur de circonvallation d'un seul de ses temples est décoré de cinquante mille pieds carrés de sculptures religieuses ou symboliques.

Nulle part non plus la mécanique n'a produit de si grands résultats; tous les ouvrages des Égyptiens prouvent cette vérité : elle est encore mieux démontrée par les obélisques de cent pieds de hauteur, par les statues de cinquante-cinq et de soixante pieds de proportion; et chacune de ces merveilles d'un art rarement aussi puissant, est d'un seul morceau de granit transporté de Syène à Thèbes, que séparent plus de 40 lieues, et jusqu'à Alexandrie.

On peut donc, sans s'exposer à des contradictions fondées, et d'après les faits qui viennent d'être sommairement exposés, considérer l'Égypte dans sa splendeur civile, agricole et industrielle, comme le type antique de la civilisation créée, agrandie et perfectionnée par la culture de l'intelligence, l'amour de l'ordre, le respect des dieux, la sagesse des institutions politiques, la puissance des lois, des arts, des sciences et de toutes les connaissances qui honorent l'esprit humain. Ce qui

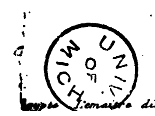
nous reste à dire de l'une des principales sources de sa prospérité, de son *commerce*, rendra également témoignage en sa faveur.

Pour connaître le plus exactement qu'il est possible de le faire, après tant de siècles et de révolutions, l'état du commerce en Égypte, on ne peut se dispenser de rechercher ce qu'il était dans les contrées limitrophes dont la civilisation, égale à celle de l'Égypte, ne saurait être mise en doute. Ainsi, les produits de l'Inde sont désignés dès les premières pages de l'histoire écrite comme objets de jouissance et de luxe chez les peuples dont elle indique l'avancement social; les tissus de laine ou de soie, et les pelleteries provenant de la Chine ou de l'Asie supérieure, les aromates et l'encens, produits de l'Arabie, sont aussi mentionnés dès la plus ancienne époque des annales indiennes. Dans le vaste empire d'Assyrie, les parfums, l'ivoire, les bois précieux, les perles, les diamants, les épices et les étoffes de l'Inde, ses tapis et les plus beaux ouvrages de ses riches manufactures, ornent les palais de Sémiramis et de la somptueuse Babylone. De vastes espaces séparaient ces populations; mais des jalons commerciaux rapprochaient les distances; des entrepôts invitaient à les parcourir, et la Bible nous dit que Joseph fut vendu à des Ismaélites qui venaient de Galaad, sur les bords du Jourdain, et transportaient en Égypte, sur leurs chameaux, du parfum, de la résine et de la myrrhe. Ainsi, l'Inde, l'Assyrie et l'Arabie, s'enrichissaient par l'agriculture, l'industrie et le commerce; l'Égypte, non moins féconde en produits variés, non moins industrieuse, non moins empressée d'échanger ses productions naturelles contre celles qui étaient étrangères à son sol, ne dut pas rester spectatrice inerte de tant d'avantages. L'Éthiopie et Méroé n'étaient ni moins avancés ni moins avides des avantages que la civilisation retire du commerce, et bientôt l'Éthiopie et l'Égypte se lièrent par des relations qui durent s'étendre sur les côtes et sur les terres intérieures de l'Afrique. La guerre et la conquête facilitèrent cette extension en révélant les meilleures routes; l'Égypte fournissait du blé à tous les peuples ses voisins qui en manquaient, et qui durent rechercher avec soin un moyen d'échanger avec l'Égypte leurs propres produits, des métaux divers, les aromates surtout, dont il se faisait en Égypte une si grande consommation pour le service des dieux, pour l'usage des vivants, et pour les honneurs à rendre aux morts. La pratique de la mer, quelque bornée qu'on la suppose, dut bientôt seconder toutes ces entreprises; les distances n'étaient pas considérables, et le désert était sans danger, au moyen des entrepôts et des comptoirs où les caravanes trouvaient toujours sûreté et assistance; et si le commerce de mer est inséparable de la piraterie, sur terre la probité qui résulte de l'intérêt mutuel protégeait les transactions, et peut-être qu'alors, comme au temps de l'historien arabe Makrisi, on trouvait souvent déposées sur la route du golfe Arabique en Égypte, des cargaisons entières d'épices, qui y restaient intactes jusqu'à ce que les possesseurs vinssent les retirer. Il est vrai que l'Égypte et la partie de l'Afrique située dans son voisinage, manquent de bois propres à la construction des vaisseaux de mer; mais les forêts de la Syrie devaient y pourvoir, et l'Égypte ne manqua jamais de moyens d'échange pour se procurer chez les peuples limitrophes les matières qui lui étaient utiles; Tyr et Sidon n'avaient pu garder à leur seul usage l'art et les moyens de construire des embarcations, et la Méditerranée, la mer Rouge et le Nil furent sans nul doute fréquentés par la marine égyptienne à des époques contemporaines du haut degré de prospérité du commerce et de l'industrie de l'Assyrie et de l'Inde.

L'état des constructions navales égyptiennes ne se révèle pas comme très-perfectionné dans les bas-reliefs dont des combats sur mer sont le sujet (voyez *pl.* 49); mais si les rapports de l'histoire ne permettent pas de

49

Combat Naval.



Lemaitre dir.

Bigant Sc.

ter que les Egyptiens furent réelle-
ıt navigateurs, parcoururent la mer
ıge, et eurent des relations suivies
: les peuples des côtes méridionales
l'Afrique, et avec les Indes orien-
s; que Sésostris avait fait cons-
ire une flotte de 400 voiles avec
ıelle il subjugua toutes les provin-
maritimes et toutes les îles de
te mer Érythrée, jusqu'aux Indes;
: ce fut alors pour la première fois
: de grands vaisseaux parurent sur
te mer; que ces expéditions mari-
ıes ne se réduisirent pas à de simples
ursions; qu'elles n'avaient pas pour
jet des conquêtes, mais des établisse-
nts durables; que les tributs imposés
: peuples de l'Afrique méridionale,
l'Inde et de l'Arabie, font supposer
e ces relations étaient entretenues
ec vigilance; que les peuples du
di de l'Afrique fournissaient à l'É-
pte l'or, l'ébène, l'ivoire, les dents
éléphant, des dents et des peaux
ıippopotame, ainsi que des animaux
res et curieux; l'Arabie, l'or, l'ar-
nt, le fer, le cuivre, la myrrhe et
ncens, l'Inde, des pierres précieu-
s, diverses matières minérales, et
s riches étoffes, enfin, que le roi
écos fit entreprendre un voyage au-
ur du monde, et qu'après trois ans
: navigation, ses vaisseaux, partis
: la mer Rouge, entrèrent dans l'O-
an, suivant toujours les côtes qui
aient sur leur droite, et que tournant
Libye, ils vinrent surgir dans les
orts de la Méditerranée : si tous ces
étails sont fidèlement exposés par l'his-
ire, il faudra accorder à l'art nauti-
ue en Égypte un peu plus de perfec-
onnement, un peu plus de puissance
u'on ne lui en attribue d'ordinaire;
t c'est un fait assez concluant dans la
iscussion présente, que celui qui a
té recueilli par Champollion le jeune
ans le musée de Turin, où, mettant
n ordre un grand nombre de papy-
us royaux, c'est-à-dire, portant des
ates tirées des règnes des anciens
ois, il a vu sur un de ces manuscrits,
ui est du temps de Sésostris, et sur
ne grande page sans écriture, le des-
in d'un grand vaisseau armé de grandes voiles, ayant tous ses agrès et des mousses qui manœuvrent sur les mâts.

Les colonies égyptiennes qui se rendirent en Grèce, avant et après les temps de Sésostris, ne purent y être transportées que par de grandes embarcations propres à tenir la mer avec quelque sûreté.

Du reste, la position géographique de l'Égypte et la variété de ses produits n'en faisaient-ils pas l'un des pays les plus commerçants du globe, et ce commerce ne fut-il pas pour elle l'un des plus ardents besoins de la civilisation? Sans lui, qu'aurait servi son abondance extraordinaire en grains, et comment serait-elle parvenue à donner à toutes ses institutions, à ses établissements nationaux, cet aspect de grandeur et de richesse qui les caractérisait? Il lui fallait pour y parvenir une fort habile industrie, et un commerce non moins actif, non moins habile, au dedans et au dehors.

La solennité des panégyries, qui duraient plusieurs jours, ne put manquer de favoriser ces deux branches de prospérité; de grandes masses de population y étaient attirées de diverses provinces, et de pareilles réunions d'hommes ne pouvaient pas avoir lieu sans qu'il se fît des transactions commerciales. Il est vrai que les Égyptiens avaient un éloignement marqué pour les étrangers, et ils avaient cela de commun avec tous les peuples dont la croyance religieuse a réglé, par de sévères prescriptions, le régime diététique et alimentaire; mais cet éloignement n'excluant pas absolument les relations de toute nature, les caravanes du midi se rendirent à Thèbes, celles de la Syrie à Memphis, et les étrangers, comme aujourd'hui les négociants chrétiens chez les musulmans non moins intolérants que les vieux Égyptiens, devaient posséder dans ces villes des établissements plus ou moins isolés, où, comme les Européens dans leurs fondoukis de la Barbarie, ils pouvaient pratiquer leurs coutumes nationales, cuire leur pain, enterrer leurs morts, et prier selon leur foi. Du reste, l'É-

gypte, ouverte sur la Méditerranée au nord, devait se défier des arrivages maritimes, tant qu'elle ne se crut point par sa marine sur un pied respectable de défense. Nous avons déjà dit qu'elle se fit, au sud, des cataractes du Nil à Syène, un rempart puissant contre les descentes des Éthiopiens, qui, néanmoins réussirent plusieurs fois à troubler et à occuper l'Égypte.

Thèbes, capitale religieuse et politique de l'Égypte, était donc aussi sa ville commerciale la plus riche et la plus fréquentée; elle était un point central entre la Méditerranée, la mer Rouge et l'Éthiopie, et, par cette position, l'entrepôt nécessaire de tous les arrivages de ces diverses contrées. C'est dans cette cité toute royale, le centre du commerce de l'Orient, que toute espèce de richesses, dit Homère, se trouvaient entassées, et les caravanes qui s'y rendaient la mettaient en relation tout à la fois avec les contrées voisines du Niger et avec la puissante Carthage.

Hérodote donne des détails circonstanciés sur la route commerciale de Thèbes à Carthage, et l'antiquité des échanges commerciaux porte à croire à l'antiquité de cette grande voie africaine. De la capitale de l'Égypte, elle se dirigeait au nord-ouest, vers l'Oasis d'Ammon et vers la grande Syrte par Augéla, d'où une autre route conduisait, par le sud-ouest, dans le pays des Garamantes; c'est par là que les caravanes, parties de Thèbes, pouvaient rencontrer celles des Nasamouns et des Lotophages. Une autre route, également indiquée par Hérodote, se dirigeait, de l'est à l'ouest, de Thèbes vers les colonnes d'Hercule et le cap Soloès, et touchait ainsi à l'Océan; et, quelque opinion qu'on se fasse sur l'exacte direction de ces routes, on ne pourra que reconnaître la réalité de cette grande communication entre la vieille Thèbes et la vieille Carthage, la Carthage des Chananéens, qui fut contemporaine du successeur de Moïse, et qui recevait ainsi, par la voie de terre, les produits de l'Inde, de l'Arabie, de l'Égypte et de l'Afrique intérieure et méridionale; et ce grand mouvement des peuples fabricants ou commissionnaires tirait de son objet et de ses bénéfices une activité éminemment favorable aux bonnes rencontres du hasard; aussi d'habiles critiques n'hésitent-ils pas aujourd'hui à affirmer que les Nasamouns poussèrent jusqu'au fleuve Joliba ou Niger, secondés, comme ils pouvaient l'être, par le service du chameau dans ces mêmes contrées.

Deux autres routes commerciales conduisaient de Thèbes en Éthiopie et à Méroé; l'une était établie sur les rives mêmes du Nil, et l'autre au travers du désert de Nubie. Les voies dirigées vers le golfe Arabique n'étaient pas moins fréquentées; il y en avait une qui partait d'Edfou; une autre de Thèbes, se dirigeant sur Cosséir; et, dès que les Pharaons eurent des vaisseaux dans la mer Rouge, les communications les plus courtes durent s'établir entre les côtes de cette mer et la ville de Thèbes.

D'un autre côté, Memphis et la basse Égypte communiquèrent facilement avec toute la côte de la Méditerranée, et le canal des deux mers les liait avec la mer Rouge.

Une route très-connue, surtout depuis Memphis, conduisait en Phénicie, où d'autres routes s'ouvraient vers l'Arménie et le Caucase, vers Babylone par Palmyre et Thapsaque sur l'Euphrate; et, de Babylone et de Suze, on communiquait avec l'Inde, qui était en rapport avec la Bactriane, laquelle touchait à son tour à d'autres peuples commerçants: c'est par eux que se faisaient les échanges entre l'Orient et le midi de l'Asie, d'où les routes se repliaient sur l'Égypte par la Syrie et la Phénicie; et l'Égypte ne dut point entrer sans quelques avantages, ni sans étendre ses connaissances industrielles et géographiques, dans cette grande communauté d'intérêts commerciaux.

Nous considérons ici les temps de la grande splendeur de l'Égypte. Durant ce long période, et tant que subsistèrent sans mélange et sans relâchement ses institutions nationales et même ses

préjugés, il ne s'opéra pas de grands changements dans ses coutumes commerciales; mais l'invasion des Éthiopiens leur porta le premier coup, et la décadence fut manifeste lorsque Amasis, usurpateur et guerrier, eût ouvert l'Égypte aux étrangers. Ils y formèrent de vastes établissements, des espèces de colonies, protégées par leurs propres dieux et leurs propres lois. Les avantages du commerce d'entrepôt tombèrent dès lors en partage entre les Égyptiens et les étrangers, à la faveur de nouvelles lois, et cette révolution fut complète par l'invasion des Perses. L'Égypte y perdit son caractère national, et fut livrée à l'active influence de la caste des interprètes, composée des courtiers du commerce, des trafiquants de tous les pays, parlant alors, comme aujourd'hui, toutes les langues, et introduisant à la fois dans l'Égypte les marchandises et les idées importées de l'étranger. L'Égypte était à la fois égyptienne, grecque et asiatique; toute unité s'y trouvait abolie; les troupes étaient recrutées parmi les mercenaires; le trône était gardé par des auxiliaires européens, et des guerres continuelles semblaient être le résultat nécessaire de leur concours solde. Les étrangers étaient dès lors les maîtres en Égypte; aussi, quand les Perses accourent pour l'occuper, une seule bataille et le siége de Memphis, pendant dix jours, suffirent pour leur livrer l'empire des Pharaons. Tout fut sédition et guerre intestine durant la domination des Perses; la religion animait contre eux ce qui restait dans les cœurs encore de l'antique patriotisme, et de cruelles représailles anéantissaient peu à peu l'ancienne caste sacerdotale. Alexandre chassa les Perses, laissa respirer l'Égypte, et, en fondant Alexandrie, ouvrit au commerce du monde des routes nouvelles, sans que l'Égypte cessât d'en être le plus riche entrepôt.

L'Égypte avait ainsi conquis par son propre génie tous les avantages qu'assurent à la civilisation une agriculture perfectionnée, une industrie éclairée par les conseils de la science, et un commerce immense, protégé par la bonne foi publique et la prévoyance des règlements. Les lois avaient prohibé l'usure, et réglé les bases des plus importantes transactions. L'Égypte était, pour l'univers d'alors, le centre nécessaire des opérations commerciales, à titre de grand entrepôt; elle en réalisait sans risque les premiers bénéfices, et ces bénéfices furent dans ce pays, où le génie patient de la nation et la sagesse des lois étaient déjà des germes si féconds de prospérité, le véhicule actif d'une civilisation qui se manifesta par la puissance des arts, les prodigalités d'un luxe recherché, et par la jouissance commune des avantages les plus désirables pour les nations policées.

La guerre fut aussi quelquefois l'auxiliaire du commerce; elles avaient l'un et l'autre ouvert à l'Égypte, et au monde de son époque, ces routes diverses et lointaines que sillonnaient en sens opposés toutes les productions de l'ancien monde, et qui souvent étaient le fruit de la victoire. On les reconnaît dans les listes des tributs, listes dressées en vue de la gloire du triomphateur, et aussi des intérêts nationaux attentifs à l'examen de ceux de ces produits qui étaient particuliers aux contrées soumises, et dont l'importation pouvait être pour l'Égypte une conquête agricole ou industrielle. Avec les animaux extraordinaires ou les animaux utiles, on transportait aussi les plantes et les arbres qui devaient l'être, et ces guerres prenaient ainsi l'aspect et avaient l'effet réel d'une conquête de la civilisation sur la barbarie.

Tel était l'ordre d'idées sociales auquel l'Égypte s'était élevée dès le dix-huitième siècle avant l'ère chrétienne, et il nous en reste d'admirables et d'imposants témoignages, notamment dans un des tombeaux de Gournah, territoire de la vieille Thèbes.

Ce tombeau est situé à mi-côte de la montagne, derrière le Rhamesséion, et, comme tous les tombeaux de la même région, il est creusé dans le roc. Il se compose d'une grande salle en parallélogramme, et d'un long cor-

ridor; les parois des deux pièces sont peintes et non pas sculptées : ces peintures ont dépéri, mais il reste encore dans la première salle un tableau historique du premier ordre, et qui suffirait seul pour la gloire de l'Égypte.

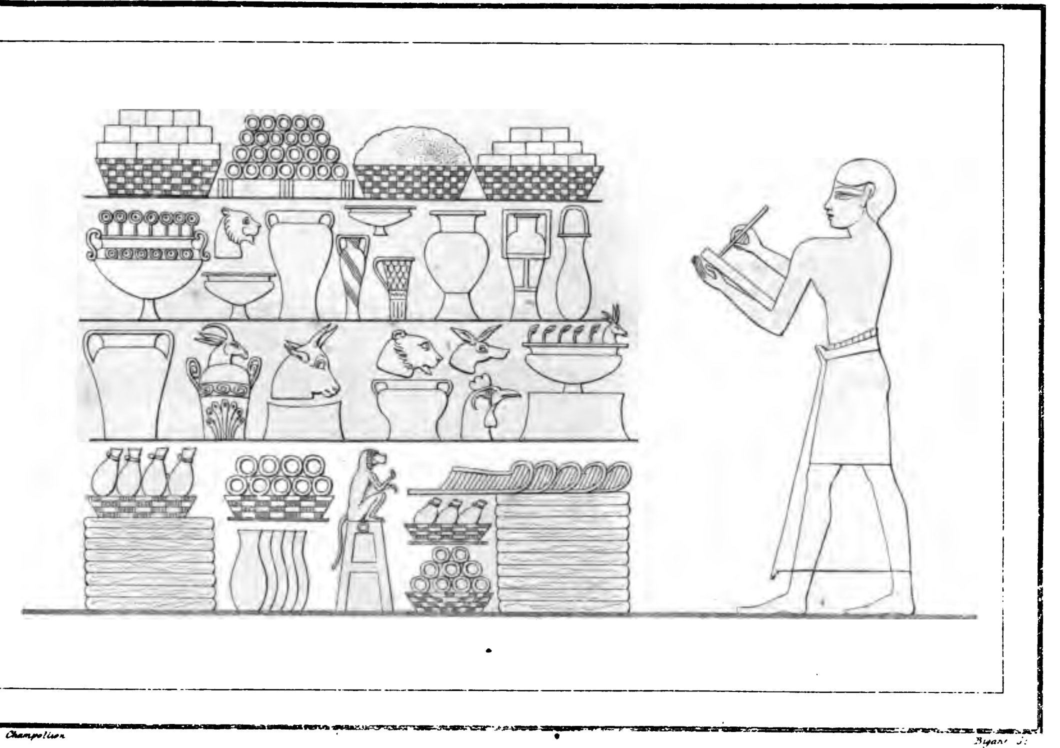
Un personnage est peint en grand à l'une des extrémités de cette première salle; c'est le défunt, dont une inscription, aujourd'hui en très-mauvais état, rappelait le nom, les titres et les services sous le règne du Pharaon Thouthmosis III ou Mœris, dont le nom se lit dans cette inscription, et se trouve souvent répété dans les autres légendes de ce tombeau. Devant le personnage, une grande scène histoque se déroule sur cinq registres superposés, où près de cent personnes remplissent des rôles divers.

En présence du défunt, sont debout un certain nombre de scribes, dont cinq sont occupés à enregister les faits représentés dans les cinq parties principales d'un vaste tableau. Dans la première, la plus élevée, les scribes enregistrent deux obélisques en granit rose, deux corbeilles d'anneaux d'or, deux corbeilles et deux monceaux de cornalines, une corbeille de grenats, une corbeille de sacs de poudre d'or; ces objets précieux sont exposés devant les scribes. Viennent ensuite quinze individus, de race nègre et de race barabra, qui ajoutent à ces premières richesses d'autres corbeilles de cornalines, des chapelets de corail ou de grains de cornaline arrondis, des peaux de panthère, des dents d'éléphant, des pièces de bois d'ébène; qui amènent vivants des cynocéphales, une antilope à cornes recourbées, et une panthère; qui apportent des œufs et des plumes d'autruche, et dans une couffe soigneusement suspendue par des cordes à une barre de bois portée par deux hommes, *un arbre* avec ses racines enveloppées de terre, et tout garni de ses feuilles. C'est ici l'introduction en Égypte, sous le règne de Mœris, d'un arbre exotique, inconnu sans doute jusque-là sur les rives du Nil.

Dans la seconde partie ou second registre de ce tableau, les scribes enregistrent deux corbeilles rem[illegible] lingots d'argent, une autre [illegible] d'une matière bleu de ciel (pe[illegible] de l'indigo), une corbeille d'a[illegible] d'argent, et une série de vase[illegible] gent ou d'or, émaillés ou en ém[illegible] des formes les plus riches et l[illegible] variées (voyez notre *pl.* 61). ensuite une file d'étrangers, a[illegible] bre de seize, de couleur b[illegible] sans barbe et à longs cheve[illegible] reins couverts d'une large cein[illegible] tissu, ornée de dessins très- et portant des brodequins non élégants et non moins diversifi[illegible] apportent en offrande ou en tri[illegible] vases riches et variés comme c[illegible] se voient auprès des scribes, plus des colliers en grains de c[illegible] et une dent d'éléphant.

Au troisième registre, les inscrivent de nouveau des d'autruche, des masses d'ébè[illegible] cynocéphale privé, des corbeill[illegible] neaux et de lingots d'or, de [illegible] poudre d'or, des dents d'élépha[illegible] peaux de panthère, et une corb[illegible] globules de couleur rouge foncé étrangers, de deux races diffé[illegible] mais toutes deux de l'Afriqu[illegible] Nègres et des Barabras, alter[illegible] couverts pour la plupart d'une pagne, qui est un morceau d[illegible] d'animal avec son poil, apport[illegible] suite les uns des autres, d[illegible] beilles remplies d'anneaux, de ou de poudre de métaux pr[illegible] de plumes et d'œufs d'autruc[illegible] massues et des pièces de bois d[illegible] des dents d'éléphant et des p[illegible] panthère et d'autres animau[illegible] amènent des singes et des a[illegible] de tout âge et d'espèces diffé[illegible] une panthère, une girafe cond[illegible] des hommes qui la gouvern[illegible] moyen de deux cordes nouée[illegible] deux pieds antérieurs, et un singe grimpe sur le long cou d[illegible] quadrupède. Enfin un troup[illegible] bœufs, et une meute de chiens d[illegible] ayant chacun un collier, termi[illegible] tableau.

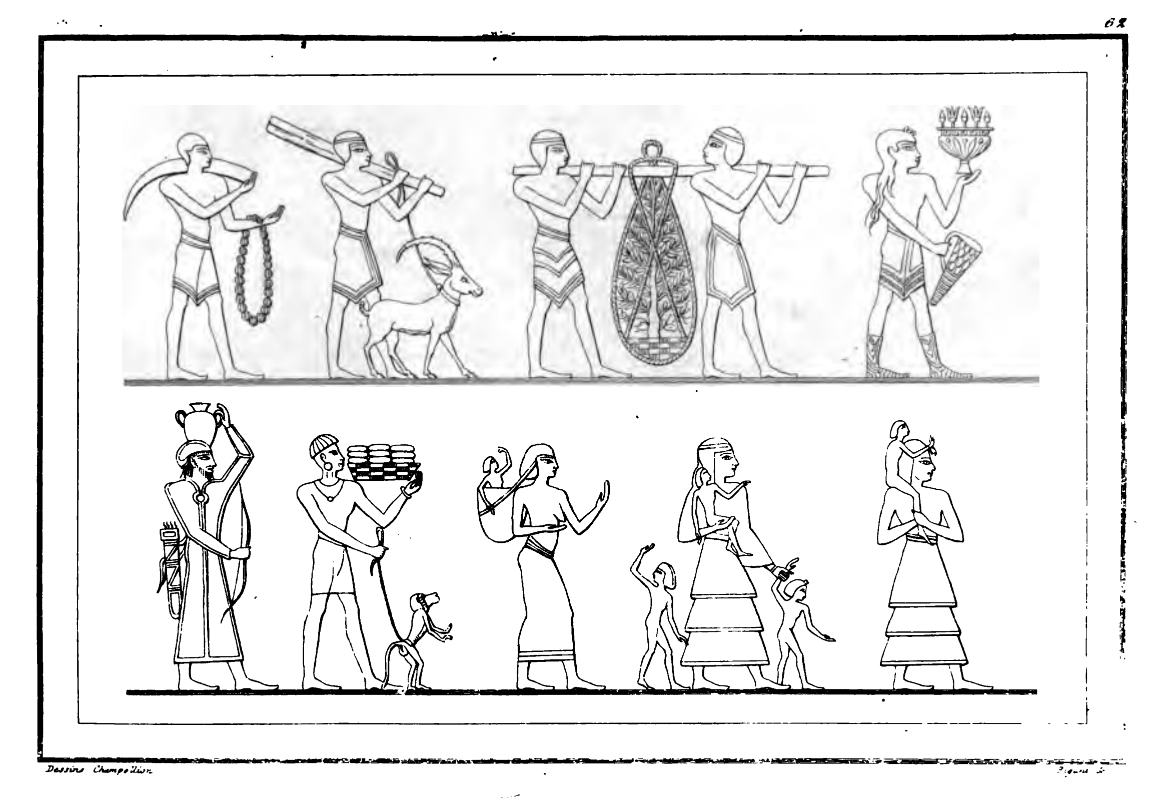
Au quatrième registre est u[illegible] nouvelle. On voit encore dev[illegible]



Dessiné Champollion — Bigant Sc.

Scribe enregistrant les Tributs.

pte Lemaitre dir



Dessiné Champollion

Bigant Sc.

Tributs des Peuples

scribes, un grand nombre de personnages offrant des vases en métaux précieux ; ces métaux aussi sous diverses formes, et de plus, des masses de cuivre ajoutées aux lingots d'or et d'argent: mais c'est une race nouvelle d'hommes, qui n'est plus des climats de l'Afrique; elle est blanche, vêtue de longues robes blanches, dont les bords sont ornés d'un liséré de couleur, et les manches étroites; un tarbouch ou bonnet blanc retient étroitement leurs cheveux, et leur barbe est longue et pointue. Ils apportent aussi devant les scribes, entre autres productions, des dents d'éléphant, des arcs, des carquois, des flèches, des massues, et des bottes de joncs de longueurs différentes. Ils mènent avec eux un char de guerre richement orné, des chevaux de belle race; enfin, un ours et un éléphant.

La cinquième scène est entièrement occupée par une file de personnages étrangers, conduits isolément ou en groupes par des soldats égyptiens, et l'on doit y reconnaître des prisonniers de diverses nations, comme l'indiquent la diversité de la couleur des individus, qui sont basanés ou blancs, et la diversité des costumes. Après ces groupes de soldats on voit plusieurs femmes basanées, emmenées avec leurs petits enfants qu'elles portent sur leur dos, assis dans une couffe attachée à leurs épaules et à leur tête, ou qu'elles conduisent par la main. Des jeunes filles de la même couleur marchent après les femmes; viennent ensu te deux groupes d'hommes de race blanche, couverts d'une longue tunique blanche, et apres eux des enfants encore conduits ou portés par des femmes vêtues d'amples tuniques à longues manches et à triple rang de falbala (voy. *pl.* 61 et 62).

Deux scènes agricoles occupaient dans la même salle la partie de la paroi correspondante à celle qui porte le riche tableau dont nous venons de retracer une esquisse. Tout ce qui s'y voit nous révèle donc une étude très-variée des productions de la nature, et un avancement remarquable dans celles de l'industrie de l'homme, qui était déjà capable de satisfaire, par la pratique perfectionnée de tous les arts, à toutes les exigences d'une civilisation et d'une condition sociale très-analogues à celles de nos temps modernes; affectant le même goût pour les mêmes jouissances, et les satisfaisant par des moyens semblables, les métaux précieux, les animaux rares ou utiles, la pompe des cérémonies publiques, les plaisirs nobles par leurs moyens et par leur objet, et par l'effet de cette conviction plus noble encore, qui élève les prodiges des arts, dans l'estime générale, au-dessus de toutes les productions de la nature.

Telle était l'Égypte au XVIII[e] siècle avant l'ère chrétienne. Des rapports si singuliers avec notre Europe, et dans ce qui dépend le plus de la volonté et des inclinations naturelles de l'homme, sont un fait historique d'une haute valeur. Pendant trente-six siècles, sur les bords du Nil, de l'Ilissus, du Tibre et de la Seine, qui se sont réciproquement étrangers, les lois générales, les principes des mœurs, comme les besoins du luxe, qu'engendre une civilisation perfectionnée, se sont manifestés par des signes semblables. Serait-ce donc là l'inévitable destinée d'une portion de l'espèce humaine et les bornes de sa perfectibilité intellectuelle?

Pour résumer, à l'égard de l'Égypte, en un tableau succinct, éloquent et fidèle, l'énumération déjà detaillée des causes de tant de durables prospérités, qu'il nous soit permis d'emprunter les paroles remarquables de l'un des hommes éminents dans la science, qui étudièrent le plus l'Égypte, de l'illustre Fourier, qui a retracé en ces termes l'état général et les époques principales de la civilisation égyptienne :

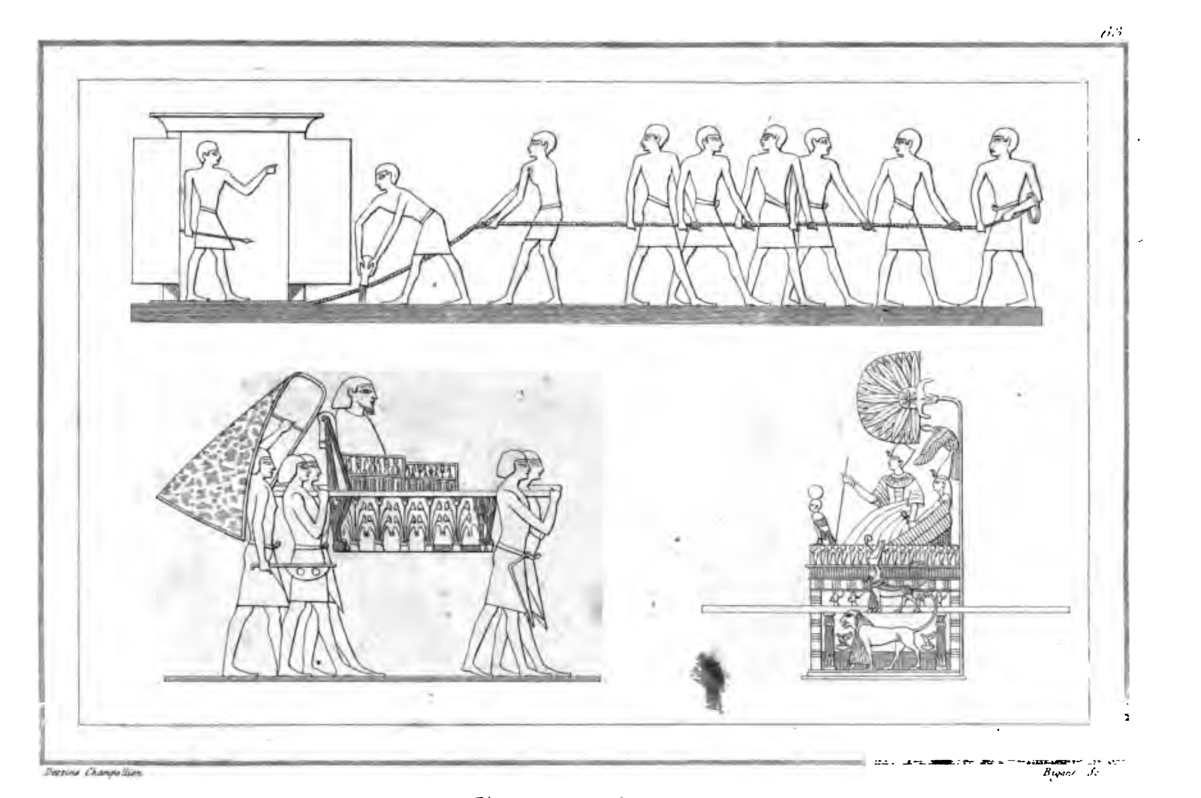
« La haute antiquité des arts à Thèbes et à Memphis, dit-il, est attestée par le livre des Hébreux. Ces peuples arabes, dont les ancêtres avaient fait un long séjour en Égypte, conservèrent aussi avec beaucoup de soin l'histoire de leur origine, et nous avons aujourd'hui plusieurs copies de leurs annales sacrées qui étaient déposées dans les temples. La seule diversité des textes

suffirait pour rendre incertaine la chronologie des temps qui précédèrent les voyages des Hébreux en Égypte ; mais les époques subséquentes sont mieux connues, et il n'y a aucun doute que l'on ne puisse déduire de leurs annales une partie importante de l'histoire de l'Égypte. Par exemple, elles nous font connaître quel était l'état de la société civile et des arts, lorsque les premiers Hébreux arrivèrent à Memphis, et surtout lorsqu'ils entreprirent de s'établir en Palestine ; elles nous apprennent que, plus de vingt siècles avant l'ère chrétienne, l'Égypte était soumise à un gouvernement fixe qui subsistait depuis longtemps, et était fondé sur le respect des mœurs et sur les principes d'une monarchie régulière. Il est évident que les Hébreux sortant de ce pays durent conserver plusieurs des arts qui étaient d'un usage général. Quoique leur condition les séparât et leur donnât des mœurs fort différentes, un grand nombre d'entre eux participaient aux connaissances communes ; c'est ce que l'on voit clairement dans l'énumération des arts et des préceptes qu'exigèrent la construction du tabernacle et l'établissement de la loi hébraïque. Il est très-important de comparer, sous ce point de vue, les arts que les Juifs connaissaient alors, avec ceux dont il subsiste encore tant de vestiges sur les bords du Nil. On retrouve en effet dans les descriptions de l'Exode les éléments de l'architecture égyptienne, l'ordonnance du plan, les proportions numériques des parties, l'emploi des colonnes avec leurs bases et leurs chapiteaux, et les principes de la décoration des édifices. On y remarque aussi l'usage de divers métaux, l'art des tissus et des broderies en or, celui de teindre les peaux et les étoffes de couleurs vives et variées ; enfin, l'art de polir et de graver les pierres précieuses, art qui en suppose plusieurs autres, et qui était perfectionné en Égypte et en Asie longtemps avant que Cécrops eût paru dans l'Attique.

« Les mêmes conséquences sont confirmées par l'étude des monuments ; elle nous montre que les arts dont on vient de parler florissaient dans l[...] mière capitale de l'Égypte ; o[...] trouve sur toutes les parties des [...] ples, dans les habitations des [...] dans leurs sépultures et dans cell[...] particuliers. Il est manifeste [...] nation possédait alors des conna[...] ces fort étendues, et qu'elle s'appl[...] depuis plusieurs siècles aux gran[...] vrages d'architecture et de scu[...] Ainsi l'époque intermédiaire qu[...] avons déduite des monuments [...] nomiques (2500 ans avant J. C. [...] corde avec les antiquités de Thè[...] les annales des Hébreux.

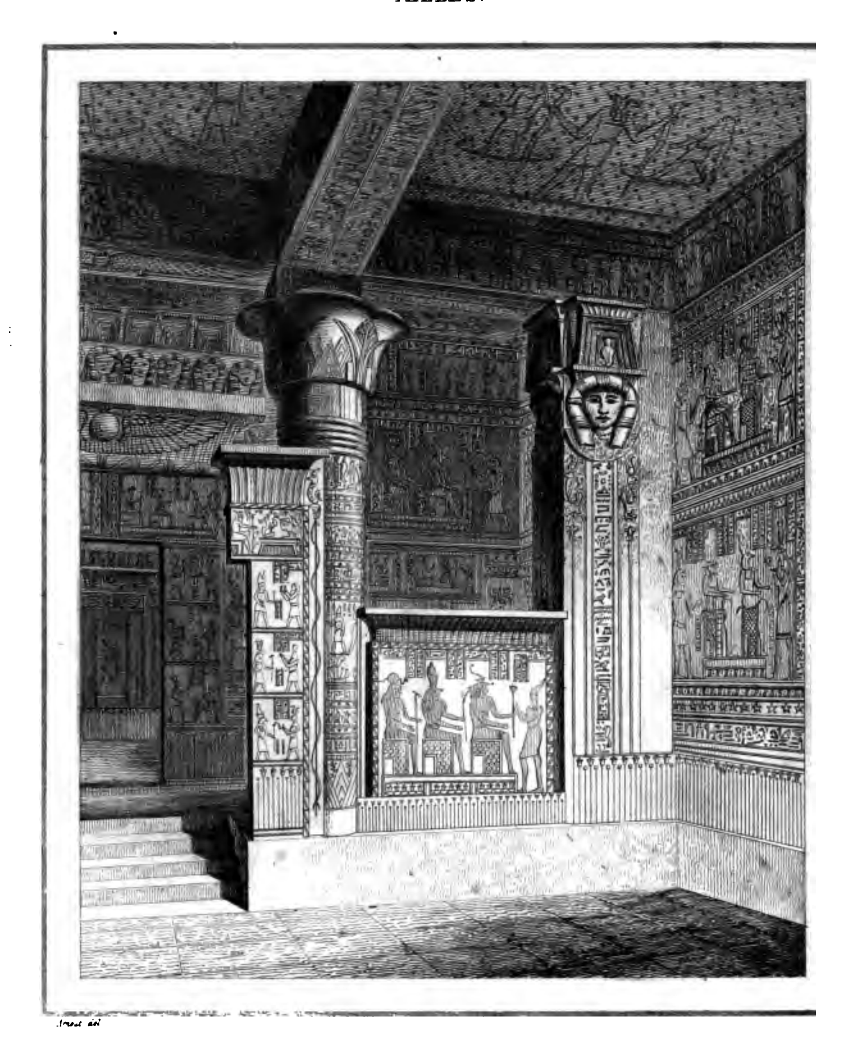
« Non-seulement elle est une [...] quence nécessaire de la perfecti[...] arts physiques, mais elle résulte [...] de l'état général de la civilisati[...] des progrès que les Égyptiens a[...] faits dans la science du gouverne[...] enfin, elle dérive des chroniques [...] tiennes, de l'opinion de la Grèce [...] tout le corps de l'histoire des a[...] peuples. Les Égyptiens possédai[...] principes des lois et des mœur[...] éléments des sciences et ceux d[...] les arts, c'est-à-dire tout ce q[...] connaissances humaines ont d[...] important et de plus difficile à [...] vrir. Les notions fondamentales [...] du temps et du génie, peuvent êt[...] appréciées depuis qu'un long usa[...] a rendues familières : la plupa[...] hommes réservent leur admi[...] pour les découvertes récentes.

« En général, tous les ouvra[...] l'Égypte ont un caractère comm[...] annoncent le même principe et le [...] génie. Les bas-reliefs dont les su[...] des édifices sont couvertes rep[...] tent des offrandes et des cérém[...] graves et pompeuses, où les mag[...] et le peuple qui les suit font hon[...] aux dieux des fruits de la terre [...] productions dues au travail de l'h[...] à son industrie, aux beaux-arts [...] commerce. Les sculptures rap[...] les combats, les siéges et les vic[...] elles font connaître l'espèce des a[...] les chars et les instruments de g[...] elles montrent la puissance du [...] que, l'infortune des captifs, les [...] ches triomphales et les honneu[...]



Dessiné Champollion. Bryant Sc.

Palanquins et Voitures.



Arnout del.

Intérieur du Temple de l'Ouest.

EDFOU. EDFU.



Petit Temple. Kleiner Tempel.

[illegible] réservées aux ... [illegible]. Les sciences [illegible] ... [illegible]

[illegible]

... qui a précédé [illegible] ... la Grèce. [illegible] ... politique [illegible] ... a plusieurs [illegible] ... nations [illegible] ... sujet n'est [illegible] ... que cette [illegible] ... les Égyptiens [illegible] ... a reçu la plu[illegible] ... possédait les connaissances ... qui servent [illegible] ment à ... traçait [illegible]

... a rendu son territoire plus salubre, plus fertile et même plus étendu, et en a développé les avantages avec un art admirable. L'Égypte a donné à son architecture un caractère sublime, et [illegible] les procédés sans [illegible] la sculpture et la peinture [illegible] n'ont pu faire aucun progrès; elle [illegible] à ses dieux la poésie et la [illegible] et toutes les nations lui doi[illegible] le témoignage de Platon, [illegible] l'arithmétique et les vérités [illegible] de la géométrie et de [illegible]

[illegible] sont figurés, en [illegible] ... [illegible] pl. 38 et 44 ... 21, 25, 32 et 3[illegible] ... 33, 44 ... pl. 37, 47 ... 31 ... la pl. 51; ... les pl. 16, 49 et [illegible] ... les pl. [illegible] et 26.

On trouvera dans une des sections [illegible] toutes les notions relatives [illegible] à la monnaie, aux poids et aux mesures, autres institutions [illegible] dans l'état [illegible] et qui [illegible] à l'Égypte.

La [illegible] et l'écriture forment [illegible] ... l'écriture des anciens Égyptiens.

§ XVII. [illegible]

L'origine de la langue égyptienne

est inconnue; on la trouve employée sous des formes régulières dans les plus anciens monuments de l'Égypte et de la Nubie, et si elle est descendue, avec la population, des régions supérieures du Nil, ce serait dans ces régions antiques qu'il faudrait en chercher le berceau. La science a fait de vains efforts pour le découvrir, et l'on ignorera peut-être toujours les origines de la langue égyptienne. On ne saurait même s'éclairer avec quelque certitude par des analogies évidentes entre les formes et les mots de cet idiome et ceux de toute autre langue de l'Asie ou de l'Afrique; au milieu d'elles la langue égyptienne est seule et comme isolée, sans origine et sans descendance, mais montrant sur d'immenses monuments la haute antiquité de son existence dans la longue vallée du Nil. Elle y fut en usage pendant toute la durée de l'empire égyptien, et malgré les invasions successives et violentes des Perses, des Grecs et des Romains; et nous ne mentionnons pas les invasions des Éthiopiens, parce que les monuments élevés par les princes éthiopiens et en Égypte et en Éthiopie, indiquent, par les inscriptions dont ils sont couverts, que la langue égyptienne, comme les autres institutions de l'Égypte, fut commune aux deux contrées. Les monuments écrits subsistant depuis Naga et le mont Barcal, à deux cents lieues au midi des frontières de l'Égypte, jusqu'aux ruines d'Alexandrie, s'expliquent par cette même langue, et tous ceux qui l'ont étudiée à fond se sont réunis dans cette opinion, qu'elle est une langue mère qui n'a de rapports avec aucune autre. Les anciennes relations des Assyriens, des Hébreux et Arabes avec l'Égypte expliquent suffisamment pourquoi quelques mots des langues de ces peuples se trouvent dans l'égyptien, et réciproquement pourquoi des mots de la langue égyptienne se sont introduits dans l'idiome de ces mêmes peuples. Il est à remarquer seulement, en ceci, que le peuple le plus civilisé a dû exercer la plus grande influence, et qu'en conséquence les mots qui se trouvent à la fois dans l'égyptien et dans l'hébreu, on peut même dire dans le syriaque, le chaldéen et le samaritain, dialectes de la riche famille arabe, furent vraisemblablement introduits dans l'hébreu par l'effet des rapports des Israélites avec l'Égypte, et des institutions de Moïse, élève des sciences égyptiennes. Il en fut de même à l'égard des autres nations qui fréquentèrent l'Égypte à des époques diverses, antérieurement à l'ère chrétienne : aussi les écrivains de l'antiquité grecque ont-ils mentionné dans leurs ouvrages un certain nombre de mots de la langue égyptienne, dont l'acception par eux indiquée se trouve en général exacte.

Il vient d'être dit que des inscriptions de toutes les époques de la monarchie égyptienne, soit pharaonique, éthiopienne ou persane, soit grecque ou romaine, prouvent, sans nul doute, le constant usage du même idiome national en Égypte. Dans une foule de contrats réglant les affaires civiles entre particuliers, ou d'écrits assez variés par leur sujet, et dont les uns remontent au delà du temps de Moïse, et dont les autres sont contemporains des empereurs romains, le même idiome est employé. Devant les tribunaux, aux temps de la domination grecque, le contrat écrit en langue égyptienne avait seul de l'autorité en justice, et l'expédition de ce contrat traduit en grec ne suffisait pas pour soutenir un droit. Du temps même des Romains, les prières dévotes enfermées dans les cercueils avec les momies étaient écrites aussi en langue égyptienne; et tous ces faits sont démontrés par les manuscrits sur papyrus conservés dans nos musées. Les écrivains anciens joignent leur témoignage à celui des monuments; Plutarque rapporte que Cleopâtre, la dernière reine d'Égypte, répondait sans interprète aux étrangers, tandis que quelques-uns des rois ses prédécesseurs s'étaient mis très-peu en peine de savoir la langue égyptienne. Origène parle deux fois de cette langue comme d'un idiome vivant de son temps. Les soldats romains

élevèrent à l'empereur Gordien III, sur les frontières de la Perse, un tombeau sur lequel ils gravèrent une inscription en langue égyptienne et en quatre autres idiomes, afin que le sujet de cette inscription pût être connu par tous les étrangers. On rapporte au second siècle de l'ère chrétienne un ouvrage égyptien qui contient la philosophie des Gnostiques. C'est au cinquième siècle qu'on fixe l'époque de la traduction en langue égyptienne des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Saint Jérôme a fait plusieurs fois mention de la langue égyptienne dans ses écrits; il rapporte que saint Paul, ermite, était également instruit dans les langues grecque et égyptienne; que saint Antoine ne parlait que l'égyptien; que le prêtre Chronius et le moine Isaac servirent quelquefois d'interprètes a ce saint, et qu'il avait écrit en égyptien plusieurs lettres adressées à des monasteres de la Haute-Egypte, où l'on dit qu'elles furent longtemps conservées, et un savant moderne a publié deux fragments de ces mêmes lettres. Des faits non moins concluants que ceux-ci, en faveur de l'existence de la langue égyptienne, se produisent de siècle en siècle dans les écrits de l'Égypte chrétienne; et, jusqu'à l'invasion des musulmans en Égypte, il fut d'un usage général, soit de réciter simultanément les litanies et autres prières dans les deux langues grecque et égyptienne, soit, dans la célébration des offices, de lire en grec les leçons de l'Écriture et de les expliquer aux fidèles en langue égyptienne. Il existe un grand nombre de manuscrits ascétiques ou théologiques en cette même langue; la plupart ont été publiés. Tous les livres théologiques aujourd'hui en usage parmi les chrétiens égyptiens sont écrits dans les deux idiomes égyptien et arabe. L'église chrétienne d'Égypte nous a conservé cette langue jusqu'au milieu du XVIIe siècle; et le P. Vansleb, voyageant à cette époque dans le Levant, par l'ordre de Louis XIV, a vu le prêtre chrétien qui, le dernier de tous, a eu quelque usage de la langue égyptienne. Bien peu d'idiomes ont eu comme elle une durée constante de quatre mille ans au moins.

Il résulte naturellement de ce qui vient d'être dit, que nous considérons la langue vulgairement nommée *copte* comme identique avec la langue *égyptienne*. Nul doute, en effet, ne pouvait en ce point s'élever dans l'esprit des hommes sensés après les preuves évidentes qu'ont réunies, en faveur de cette identité, l'abbé Renaudot, Jablonski, l'abbé Barthélemy, et, de nos jours, MM. S. de Sacy et Ét. Quatremère. Une masse nouvelle de témoignages semblables résulte des travaux de Champollion le jeune sur les monuments existants de l'ancienne Égypte, et du très-grand nombre d'exemples employés dans sa *Grammaire égyptienne*. Les textes antiques en caractères hiéroglyphiques y étant transcrits signe par signe, d'après son alphabet, en caractères coptes, ils produisent une foule de mots et de phrases régulières de la langue copte qui, se trouvant ainsi exister sur les plus anciens monuments de l'Égypte, ne peut être que la langue égyptienne elle-même; et non-seulement les mots et les phrases prouvent avec toute évidence cette identité et cette unité de deux idiomes qui n'ont de différent que le nom, mais elles ressortent surtout des éléments mêmes du langage, de ses plus intimes parties constituantes, des articles, des pronoms, des prépositions, etc., qui sont écrits dans la langue copte en signes de l'alphabet grec, comme ils sont écrits, de toute antiquité, en signes sacrés dans la langue égyptienne des monuments. Il serait superflu de chercher sur ce point de plus manifestes témoignages. La langue copte est donc la langue égyptienne; c'est toujours le même idiome à toutes les époques de son existence. Mais cette existence se divise en deux périodes inégales, pendant lesquelles on usa successivement de deux écritures différentes pour écrire cette même langue : d'abord des signes antiques et primitifs nommés *hiéroglyphes*, et ensuite des signes mêmes de l'alphabet

grec, augmenté de quelques signes de l'ancien alphabet populaire égyptien; de sorte que la langue copte n'est plus autre chose que la langue égyptienne même, écrite avec les signes grecs au lieu de l'être avec les signes hiéroglyphiques. La langue allemande, écrite avec les caractères gothiques ou avec les caractères romains, n'en est pas moins toujours la langue allemande.

La constitution grammaticale de la langue égyptienne était propre à la préserver de la corruption et de la décadence; mais elle ne pouvait prévenir absolument l'introduction, dans l'idiome écrit et parlé, des mots tirés de la langue des peuples étrangers fréquentés par les Égyptiens; et c'est un des caractères de la langue égyptienne à sa seconde période, que d'accepter des mots exotiques composés de toutes pièces, radical, préposition et désinence, et de les employer sans les soumettre à ses propres règles. Les mots grecs surtout s'y introduisirent sous l'influence de l'autorité grecque; les termes de l'administration nouvelle furent acceptés avec le pouvoir qu'ils désignaient; les noms des mois macédoniens furent employés dans les dates de quelques dédicaces de temples élevés durant le règne des Ptolémées. Un mot grec est écrit en caractères égyptiens dans la partie intermédiaire du monument de Rosette. Avec la religion chrétienne se répandirent une foule d'idées nouvelles, pour lesquelles il fallut des mots nouveaux, et ce fut la langue des prédicateurs de la foi chrétienne qui dut les fournir. Ces mêmes mots et une foule d'autres s'introduisirent dans les traductions égyptiennes des nouveaux livres religieux qui étaient écrits en grec, soit parce que la langue égyptienne n'avait pas de mot pour exprimer une idée semblable, soit parce que le traducteur n'entendant pas complétement le mot grec, ou ne voulant pas prendre le temps d'en chercher l'expression absolue, transcrivait ce mot grec dans sa version égyptienne. Il arriva donc à la langue égyptienne de subir une double influence grecque, d'abord lorsqu'elle adopta par nécessité un grand nombre de locutions grecques, et ensuite lorsque les signes de l'alphabet grec furent substitués à ses signes hiéroglyphiques. Ce sont ces deux influences réunies qui peuvent servir à constater l'état présent de la langue copte, qui n'en sera pas moins la langue égyptienne, écrite avec les lettres de l'alphabet grec et ayant adopté un certain nombre de mots de la langue grecque, sans presque perdre, d'aucun de ces mots grecs, les équivalents égyptiens; de sorte que, en définitive, les dénominations de langue égyptienne et de langue copte n'indiquent que deux époques, l'une primitive et l'autre secondaire, d'un seul et même idiome.

La haute antiquité de son origine et de son usage sur des monuments publics excite la plus vive curiosité, et l'esprit doit se complaire à rechercher et à reconnaître le procédé employé par le génie humain, dans ces temps considérés comme primitifs, pour la formation du langage, et comment la pensée sut se produire oralement par des signes systématiquement ordonnés; comment enfin se manifestèrent ces deux créations jusque-là inouïes, cette première logique de la langue, cette première grammaire de la pensée, sublimes révélations de l'intelligence humaine dans sa toute-puissance.

Exposons sommairement les faits généraux de la constitution de la langue égyptienne, telle qu'elle est connue dans la primitive antiquité.

La langue égyptienne est monosyllabique dans ses mots *primitifs*. Ce principe ne souffre absolument aucune exception; et l'on peut dire avec certitude que tout mot de plus d'une syllabe est un mot *dérivé* ou bien un mot *composé*.

De ces mots *primitifs* ou *racines* se forment, par *dérivation* ou par *composition*, une foule de mots employés pour présenter, sous divers aspects qui les modifient, *l'idée* dont le primitif est, par convention, le signe représentatif.

Les *dérivés* naissent de la racine

d'après des règles uniformes et constantes.

Ces règles sont fixes et limitées; chacune d'elles apporte une modification différente à l'idée que représente la racine; et chaque racine subit un nombre plus ou moins grand de ces *modifications*, selon que l'idée dont elle est le signe peut s'y prêter plus ou moins.

Des mots formés de la racine par dérivation deviennent eux-mêmes *primitifs*, relativement à d'autres mots auxquels ils donnent naissance d'après les mêmes principes; on peut les appeler *racines secondaires*.

L'union de deux ou de plusieurs racines primitives ou secondaires forme les mots *composés*.

Les mots composés se partagent en deux classes distinctes : 1° ceux qui sont formés par la combinaison de deux racines primitives ou secondaires indifféremment; 2° ceux qui résultent de la réunion d'une racine quelconque à un certain nombre d'autres racines qui entrent constamment dans la formation des *mots composés*, en modifiant d'une manière uniforme les idées exprimées par les racines avec lesquelles on les combine.

Des mots composés, des deux classes, peuvent être considérés comme *primitifs* par rapport à plusieurs autres mots qui *en dérivent*, d'après les principes communs aux racines primitives et secondaires. On peut considérer tous ces mots composés comme des *racines composées*.

Les dérivés des racines primitives, secondaires et *composées*, forment des *mots composés* en se combinant entre eux indifféremment.

Ces principes généraux sont puisés dans la nature même de la langue égyptienne. Ils donnent une idée claire et précise de la marche qu'on a suivie dans la combinaison des éléments qui la composent.

Le sens d'un mot-racine monosyllabique employé d'après ces principes, et modifié dans ses expressions autant que le permet l'idée dont il est le signe, peut subir quarante-deux transformations exprimant autant de modifications régulières de cette idée-racine.

Le sens de chaque monosyllabe ou mot primitif est en effet changé par l'addition d'autres monosyllabes, signes constants des genres, des nombres, des personnes, des modes et des temps. Ces marques distinctives, qui font successivement passer le radical à l'état de nom commun, de nom abstrait, de nom d'action, d'adjectif privatif, d'adjectif intensitif, de participe, de verbe actif, négatif et transitif, se placent toujours en augmentant, et les modifications grammaticales ne s'opèrent que fort rarement par le moyen des désinences ou des terminaisons.

La langue égyptienne se prête avec une admirable facilité à la formation des mots composés, et joint à cet avantage celui d'une extrême clarté, les formes et les mots déterminatifs y étant très-multipliés.

La construction ou *syntaxe* est dans l'ordre logique comme dans la langue française, en tenant compte toutefois des monosyllabes qui établissent les rapports des mots de la proposition entre eux, et qui sont soumis aux règles que nous venons d'indiquer.

Cette langue a un certain nombre de mots communs à l'hébreu et à l'arabe; ils sont dus aux rapports suivis qui ont toujours existé entre ces peuples dès les plus anciennes époques; mais la grande masse des mots et toute la grammaire diffèrent essentiellement de ces deux autres idiomes et de leurs analogues.

On doit faire remarquer aussi que la langue égyptienne renferme un grand nombre de mots formés par onomatopée.

Nous ne pouvons nous dispenser de présenter ici quelques traits saillants de la langue égyptienne; ils nous paraissent propres d'abord à prouver l'originalité de cet idiome, et ensuite à expliquer quelques-uns de ses plus curieux procédés : ce sont là des éléments essentiels de l'étude philosophique d'une langue.

Comme toutes celles qui sont primitives, la langue égyptienne procède

par *imitation*, en attachant un son plutôt qu'un autre à l'expression d'une idée donnée, comme si ce son était imitatif de l'idée même. Ainsi, dans l'Égypte, le nom de la plupart des animaux n'est que l'imitation approximative, selon notre oreille, du cri propre à chaque animal. Elle nommait donc l'âne *iô*, le lion *mouï*, le bœuf *éhé*, la grenouille *crour*, le chat *chaou*, le porc *rir*, la huppe *pétépép*, le serpent *hfo*, *hof*.

De même, des objets inanimés ou des manières d'être physiques ne furent pas oralement représentés par des sons arbitraires; il y avait encore *imitation* dans *sensen*, signifiant sonner, rendre un son; *thophtheph*, cracher; *ouodjouedj*, mâcher; *kim*, frapper; *kemkem*, sistre, instrument de percussion; *kremrem*, bruit; *kradjradj*, grincer les dents; *teltel*, tomber goutte à goutte; *schkelkil*, sonnette; *omk*, avaler; *rodjredj*, frotter, polir; *kherkher*, ronfler; *nef*, *nifé*, souffler.

Mais ces moyens d'*imitation* furent bientôt épuisés dans la langue égyptienne; on chercha alors des *similitudes*, et, par le choix de sons doux, rapides, durs, on rappelait des objets dont les qualités physiques paraissaient analogues à ces mêmes sons; c'est ainsi qu'on exprimait en égyptien par *sousou* un instant très-rapide; par *ouô*, voix; par *chouchou*, flatter, louer, caresser; par *bridj*, éclair; par *cherchôr*, détruire; par *lali*, *loulai*, se réjouir.

Enfin, on en vint aux *assimilations*, toutes tirées de l'ordre *physique* seul, quand il fallut exprimer les idées *abstraites* et les objets *intellectuels*. En voici de curieux exemples fournis par un seul mot, *hèt*, qui signifie *cœur*, et par suite *esprit*, *intelligence*, comprenant l'idée de la plupart des qualifications morales, et s'exprimant par les modifications grammaticales de ce mot radical *hèt*. Les Égyptiens disent donc *hètchèm*, qui signifie à la lettre petit cœur, et exprime l'idée craintif, lâche; *harchihèt*, cœur pesant ou bien lent de cœur, c'est-à-dire patient; *ssaci-hèt*, cœur haut ou haut de cœur, orgueilleux; *ssab-hèt*, cœur débile ou débile de cœur, timide; *hèt-nascht*, cœur dur, inclément; *hèt-snaou*, ayant deux cœurs, indécis; *tam-hèt*, cœur fermé, fermé de cœur, obstiné; *ouôm-hèt*, mangeant son cœur, repentant; *athèt* ou *at-hèt*, sans cœur, insensé. Et avec ces mêmes mots qualificatifs, par la simple addition du monosyllabe *mèt*, qui signifie attribution, on formait les noms abstraits *mèt-hèt-schem*, l'attribution d'avoir le cœur petit, c'est-à-dire la patience, la longanimité.

Enfin, une foule de verbes égyptiens se sont formés de ce même mot *hèt*, cœur, pour exprimer par des similitudes, tirées de l'ordre physique, des actions ou des manières d'être purement intellectuelles; en voici quelques exemples : *Ei-hèt*, qui signifie proprement sentir venir son cœur, exprime les idées rêver, réfléchir; *thôt-hèt*, mêler le cœur, tempérer, persuader; *ka-hèt*, placer son cœur, se confier; *ti-hèt*, donner son cœur, observer, examiner; *djem-hèt*, trouver de cœur, savoir; *meh-hèt*, remplir le cœur, satisfaire, contenter. On voit par ces exemples quelle variété d'idées expriment les modifications grammaticales du mot radical *hèt*, cœur. Il en est de même d'une foule d'autres mots primitifs, et c'est ainsi que de *tot*, main, on a fait *titot*, donner la main, aider; *hitot*, jeter la main, commencer. D'autres mots d'acception physique ont aussi servi à exprimer des idées métaphysiques; *apdjir*, étymologiquement, rechercheur de mouches, c'est-à-dire avare; *djerbal*, œil pointu, impudent; *djacebal*, œil levé, audacieux : *balhèt*, cœur dans l'œil, ingénu, naïf; *elekscha*, retirer le nez, se moquer; *naschtmakh*, cou dur, obstiné.

Tous ces mots nous révèlent les véritables procédés de formation de la langue égyptienne, et en même temps son originalité, faits d'un haut intérêt à l'égard de nos modernes idiomes, qui sont de dernière formation, semblables en cela aux roches venues après les grandes révolutions de la terre, et qui sont formées d'irrégulières agglomérations des restes dispersés des roches primitives.

reste, on remarque, dès une haute antiquité, quelque diffé- dans la manière de prononcer même langue égyptienne dans les ntes provinces du pays ; ces nces furent constatées, et ser- caractériser trois dialectes prin- , le thébain, ou de la haute , le memphitique, ou de la ne et de la basse Égypte, et le nourique, ou du Fayyoum, l'an- provincede Baschmour; les deux rs sont communément nom- r les modernes dialectes *sa di* et *ri*. Le plus ancien des trois d'a- est le saïdi que ou thébain, qui fond même de la langue égyp- . Le memphitique vint après, rès-anciennement sans nul doute. alecte baschmourique tenait à la *lu* memphitique et du thébain, 'ayyoum, nommé Baschmour, est rovince intermédiaire à l'égard 'ovinces de Thèbes et de Mem- Ces dialectes étaient caractérisés uelques permutations de con- s de l'un à l'autre; le *p* thébain ait *ph* dans le memphitique; *k* nébain étaient *ch* et *th* en mem- ue; *r* de l'un et de l'autre de- t *l* dans le dialecte de Basch- ; les voyelles, vagues de leur e, se permutaient avec plus de é encore. On verra plus bas com- une seule écriture représ nta ce- nt ces trois manières différentes nographier un mot, et c'est ainsi chaque observation nouvelle l'É- nous montre une preuve de plus ntelligence laborieuse qui présida tes ses institutions.

lle fut cette langue à son époque *itive;* à l'époque *secondaire*, 1 elle se nomma *langue copte*, l'Égypte devenue chrétienne, elle encore la même, mais elle avait s un grand nombre de mots grecs abes, et quelques mots latins, oyés concurremment avec les mots iens exprimant les mêmes idées, nt l'introduction était l'effet des et intimes rapports qui s'établi- entre cette nation et ses domina- successifs, les Grecs, les Romains et les Arabes. Mais la grammaire de cette langue ne subit pas de notable changement; de sorte que la phrase d'un manuscrit copte des derniers siècles sera logiquement construite comme le fut la phrase correspondante sur un monument des temps antérieurs à Sésostris. Il n'y aura de différents que les mots étrangers qui se seront introduits dans cette phrase copte, et qui sont les synonymes exacts de mots égyptiens restes néanmoins dans le langage.

Du reste, il existe des grammaires de l'idiome copte, composées soit par des Coptes mêmes, soit par des savants d'Europe, et des dictionnaires ou plutôt des nomenclatures de mots dont l'ordre a été déterminé par la nature de l'écriture figurée de l'ancienne Égypte, antérieure à l'alphabet copte; et aux ouvrages indiqués plus haut, comme écrits en copte, nous n'avons à ajouter qu'une collection d'hymnes chrétiennes en strophes et en vers rimés, et un recueil de Recettes médicales contre les maladies les plus communes en Égypte, recueil déjà mentionné dans ce précis.

A l'ancienne Égypte aussi nous pouvons attribuer la culture de la langue en ce qui pouvait s'approprier et servir aux dons de l'esprit, comme à l'expression des passions de l'âme. Une chanson rustique est écrite dans un tableau à la suite d'une scène peinte d'agriculture, et dans cette chanson, comme dans les strophes chrétiennes, c'est toujours la langue égyptienne qui se montre dans les deux époques que nous avons déjà signalées, et dans les productions d'une second période, avec l'empreinte non équivoque des influences qu'elle avait subies.

Ce fut plus qu'une influence, ce fut une révolution réelle par ses effets, à la fois politique et religieuse, que la langue égyptienne eut à éprouver, quand, au système des signes par lesquels elle s'était exprimée pendant toute la durée de sa longue prospérité, on substitua un système graphique tout nouveau, quand l'écriture hiéroglyphique fut remplacée par l'alphabet copte. Une science ha-

bile et profonde inventa ce moyen puissant d'élever entre l'ancienne et la nouvelle Égypte cette impénétrable barrière de l'ignorance des temps anciens, afin que les opinions, les souvenirs et la gloire en fussent complétement effacés dans l'esprit des nouveaux citoyens. Les nombreux témoignages écrits qui en subsistaient dans tous les lieux étaient pour eux illisibles : aussi, peu de nations ont été plus complétement étrangères à leurs propres origines, à leur primitive illustration. La destruction, d'autorité impériale, des livres qui renfermaient l'histoire et les doctrines des ancêtres, et l'introduction d'un alphabet nouveau, qui fit perdre complétement la connaissance de l'ancien, opérèrent cette monstruosité politique, et il a fallu quinze siècles pour en faire cesser, dans l'intérêt des sciences, les effets trop longtemps destructeurs.

Ce grand fait de l'histoire de l'Égypte peut être considéré sous deux aspects principaux : 1° l'état ancien du système graphique ou des *écritures* usitées dans l'ancienne Égypte; 2° la cause, l'époque et l'effet de l'introduction du nouveau.

L'exposé, même très-sommaire, des règles de l'ancien système graphique égyptien intéressera à un très-haut degré par la singularité de sa théorie, qui est absolument étrangère à nos idées comme à nos pratiques usuelles. Rien n'est plus commun, dans les sociétés modernes, que l'usage de l'écriture composée d'un très-petit nombre de signes suffisants pour représenter aux yeux et rappeler à l'esprit tous les *sons* de la langue, et, par leurs combinaisons diverses, tous ses *mots*, toutes ses *phrases* et toutes les *idées* de ceux qui la parlent; mais rien n'est plus rare que l'examen analytique de l'origine, de la formation et des règles de cette écriture, et que l'appréciation du laps de temps et des efforts inouïs de l'intelligence humaine pour arriver à cette théorie si simple, si exacte de l'écriture *alphabétique*, institution d'une utilité sans égale, l'auxiliaire indispensable de la civilisation, et qui fut, à l'exclusion de toute autre, le plus fidèle courtier de l'intelligence. Du reste, ce qui va être dit de l'invention et du premier usage de l'écriture chez les Égyptiens, s'appliquera directement à tous les peuples qui furent inventeurs aussi des mêmes choses; car, en de telles matières, l'esprit humain est incapable de deux bonnes inventions à la fois.

L'ancienne écriture égyptienne est généralement connue sous le nom d'*écriture hiéroglyphique*, composée de *signes* nommés *hiéroglyphes*, et qui sont en effet, comme le dit l'étymologie, des *caractères sacrés sculptés*. Ces signes n'ont pas une expression uniforme, et les différences, qui les divisent en trois classes, indiquent très-vraisemblablement l'origine et le perfectionnement successif du système graphique tel qu'il est aujourd'hui constitué. Ce qui s'est passé presque sous nos yeux, parmi les peuples du nouveau monde, nous révèle plus vraisemblablement encore ce qui se passa dans l'ancien, et en Égypte comme ailleurs, quand l'idée d'écrire se révéla à l'homme.

a. Les objets matériels frappèrent ses regards; il reconnut leurs formes, et quand il voulut conserver ou transmettre le souvenir d'un de ces objets, il en traça la figure, et ce tracé fut un caractère d'écriture, caractere purement *figuratif*, peignant directement l'objet et non pas indirectement l'*idée* de ce même objet, toutefois sans indication de temps ni de lieu; c'est à ce point que sont parvenus et que se sont arrêtés les peuples de l'Océanie.

b. L'insuffisance de ce premier moyen dut se faire sentir bientôt; en traçant la figure d'un homme, on n'indiquait pas un individu en particulier; il en était de même des figures des lieux. Le besoin de distinctions individuelles créa l'usage d'une autre sorte de signes dont chacun devint particulier à un homme ou à un lieu : ces signes furent pris ou des qualités physiques des individus ou d'assimilations à des objets matériels; et comme ces signes n'etaient plus proprement figura-

ls ne furent que des symboles, les nomma pour cette raison ca- s tropiques ou symboliques, si- uxiliaires des caracteres figura- t employés simultanément avec C'est là que sont arrivés les ains, et ils ne sont pas allés au Il nous est parvenu des listes idus et des listes de noms de n écriture mexicaine; chaque in- est désigné par une tête hu- , signe figuratif, et auprès de sa ; est tracé un objet choisi ou a nature ou dans l'industrie hu- , et qui était un signe symboli- le sorte que l'on voit clairement s individus s'appelaient le Ser- le Loup, la Tortue, la Table, le , et les villes, dont un carré était ne figuratif, et un serpent, un ou le signe symbolique, se nom- t la ville du Serpent, la ville du n, etc.

Dè la représentation de ces objets ques à l'expression des idées mé- iques, le pas à faire était im- : les peuples de l'ancien monde chirent; ils exprimèrent par des écrits les idées dieu, ame, et des passions humaines; mais ces furent arbitraires et conven- ls en quelque sorte, quoique ti- analogies plus ou moins vraies le monde physique et le monde ; le lion fut pris comme l'expres- e l'idée force. Cette nouvelle es- e signes, nommés énigmatiques ités aux deux premieres classes, uratifs et les symboliques, fu- n entés et employés par les Égyp- t par les Chinois, et le système ure qui résultait de ces trois nts était entierement idéogra- , c'est-à-dire composé de signes primaient directement l'idée des , et non pas les sons des mots signaient ces mêmes objets. Ce d'écriture était aussi une pein- puisque la fidélité de leur ex- on dépendait de la fidélité du de chacun d'eux, qui devait être rtrait.

Le système d'écriture pouvait suf- ux usages du peuple qui, l'ayant imaginé, en possédait complétement la théorie et la pratique, mais seulement tant qu'il n'eut pas besoin de rendre son écriture intelligible à des sociétés ou à des individus étrangers. Mais dès que ce besoin se fut manifesté et qu'il fallut seulement écrire le nom d'un seul individu étranger à ce peuple, les signes figuratifs, symboliques ou tropiques, ne suffisaient plus, parce que le nom de l'individu étranger, n'ayant aucun sens dans la langue du peuple qui voulait l'écrire et ne lui présentant ainsi aucune *idée*, ce nom ne pouvait pas être écrit par des signes qui n'exprimaient que les idées.

On s'arrêta donc, on ne sait comment, aux *sons* qui formaient ce même nom, et on comprit en même temps de quelle utilité seraient des signes qui exprimeraient ces mêmes sons : nouveau et dernier progrès dans l'art graphique, et qui en fut le plus ingénieux perfectionnement, si régulièrement favorisé par la nature des langues de ce temps-la, qui étaient généralement formées de mots et de racines d'une seule syllabe. On introduisit donc dans l'usage les signes des sons, signes généralement nommés *phonétiques*, et dont le choix ne fut pas difficile, puisqu'on n'eût qu'à choisir dans les signes figurés, pour chaque syllabe à exprimer phonétiquement, le signe représentant un objet dont le nom dans la langue parlee était cette syllabe même : ainsi le disque du soleil exprima la syllabe *re*, parce que cette syllabe était le nom même du soleil, et ainsi de suite. Les Chinois arrivèrent à ce procédé *syllabique*, et ils l'ont conservé sans progres jusqu'à nos jours, pour écrire les noms et les mots etrangers à leur langue. Les Égyptiens parvinrent par cette même voie a un véritable système *alphabétique*, et l'introduisirent dans leur système d'écriture sans changer la nature de leurs signes figurés.

Nous allons dire en quoi consistaient le systeme ancien de l'écriture égyptienne, la diversité de ses éléments, leur mode de combinaison, et les modifications, dans la forme des signes seulement, que le temps et les besoins sociaux y

firent introduire. Nous prions aussi le lecteur attentif d'éviter toute confusion des deux idées, si différentes d'ailleurs, que représentent ces deux mots *écriture* et *langue*; dans la langue le mot parlé était le signe direct de l'idée, et dans l'écriture le mot phonétique écrit n'était que le signe direct du mot parlé, et ainsi le signe indirect de l'idée.

Dans le système d'écriture hiéroglyphique des Égyptiens on doit principalement considérer deux choses :

A. La forme matérielle des signes qui constitue trois espèces de caractères nommés

1 Hiéroglyphiques (*),
2 Hiératiques,
3 Démotiques.

B. La valeur ou expression particulière de chaque signe, laquelle constitue trois espèces de signes, qui sont

Figuratifs,
Symboliques,
Phonétiques.

A. 1. L'écriture *hiéroglyphique* proprement dite est celle qui se compose de signes représentant des objets du monde physique, animaux, plantes, figures de géométrie, etc., etc., dont le tracé est ou simplement linéaire, ou bien entièrement terminé, et même colorié, selon l'importance du monument qui porte l'inscription, ou selon l'habileté du sculpteur. Le nombre de ces signes différents est d'envron huit cents.

A. 2. L'écriture *hiératique* est une véritable *tachygraphie* de la précédente. Les signes de l'écriture hiéroglyphique ne pouvant être convenablement tracés qu'avec la connaissance du dessin, et cette connaissance ne pouvant être universelle, on créa en faveur de ceux qui ne l'avaient point, un système d'écriture abrégé, dont les signes pouvaient être facilement ...cutés; mais ce système ne fut po... ...bitraire, chaque signe *hiératiq*... ... qu'un abrégé d'un signe *hiéro*... ...e; au

(*) Soigneusement des... ...lp... et coloriés, ou simplement ... houettes.

lieu de la figure entière du lion ... par exemple, on exprima la sil... de la partie postérieure, et cet... du lion conservait dans l'écri... même valeur que sa figure ... Ainsi l'écriture *hiératique* éta... posée du *même nombre* de sig... l'écriture *hiéroglyphique*, do... était une abréviation à l'égar... forme des signes seulement, ... abrégé des signes avait la mêm... que les signes entiers.

A. 3. L'écriture *démotique* ... pulaire, ou épistolographique) s... posait des mêmes signes que l'é... *hiératique*; c'était aussi une a... tion des signes *hiéroglyphiq*... conservant encore la même ... seulement, le *nombre* des car... de l'écriture démotique, emplo... les usages ordinaires de la vie ... *moindre*.

On voit donc que *les trois* ... d'écriture usitées simultaném... Égypte n'en formaient réel... qu'*une seule* en théorie, et que ... la pratique seulement, on avait ... une tachygraphie des signes pri... imitation fidèle des objets natu... produits par le dessin ou par l... ture. Ces trois sortes d'écriture ... d'un usage général; toutefois, ... mière, l'écriture hiéroglyphique ... seule employée pour les mon... publics; mais les plus humbl... vriers s'en servaient pour le... communs usages, comme on ... par les ustensiles et les instr... des plus vulgaires professions, ... soit dit en passant, contredit tan... sertions hasardées sur les pré... mystères de cette écriture, d... prêtres égyptiens avaient fait un ... d'ignorance et d'oppression p... population égyptienne. La de... espèce, l'écriture hiératique ou ... dotale, était plus particulièrem... l'usage des prêtres, qui l'em... dans tout ce qui dépen... tributions religieu... ...

ent d'Alexandrie dit que, parmi
gyptiens, ceux qui reçoivent de
ruction, apprennent d'abord l'écri-
démotique, ensuite l'écriture hié-
ue, et ensuite l'écriture hiérogly-
e : c'est l'ordre inverse de leur
tion, mais l'ordre direct quant à
lité de leur étude. On trouve sou-
es trois écritures employées à la
ans le même manuscrit.

ant à l'*expression* ou valeur gra-
e des signes, la théorie n'en est
oins certaine que leur classifica-
matérielle.

1. Les signes *figuratifs* expriment
simplement l'idée de l'objet dont
produisent les formes : l'idée d'un
l, d'un lion, d'un obélisque,
stèle, d'une couronne, d'une
elle, etc., etc., est exprimée gra-
ement par la figure même de
m de ces objets : le sens de ces
tères ne peut présenter aucune in-
ude.

2. Les signes *symboliques*, ou
ques, ou énigmatiques, expri-
it une idée *métaphysique* par l'i-
d'un objet *physique* dont les
és avaient une analogie, vraie
les Égyptiens, directe ou indi-
, prochaine ou éloignée, selon eux
e, avec l'idée à exprimer. Cette
de caractère paraît avoir été par-
èrement inventée et recherchée
les idées abstraites, qui étaient
omaine de la religion, ou de la
ance royale si intimement liée
le système religieux. L'*abeille*
le signe symbolique de l'idée roi ;
bras élevés, de l'idée offrir et
ide ; *un vase d'où l'eau s'épand*,
ation, etc., etc.

3. Les signes *phonétiques* expri-
it les sons de la langue parlée, et
nt, dans l'écriture égyptienne, les
es fonctions que les lettres de
abet dans la nôtre.

écriture hiéroglyphique diffère
essentiellement de l'écriture gé-
ement usitée de notre temps, en
int capital qu'elle employait à la
dans le même texte, dans la même
se et quelquefois dans le même
les trois sortes de caractères *figuratifs*, *symboliques* et *phonétiques*, tandis que nos écritures modernes, semblables en cela aux écritures des autres peuples de l'antiquité classique, n'emploient que les caractères *phonétiques*, c'est-à-dire alphabétiques, à l'exclusion de tous les autres.

Il n'en résultait néanmoins aucune confusion, la science de cette écriture étant générale dans le pays ; et en supposant cette phrase, *Dieu a créé les hommes*, l'écriture hiéroglyphique s'exprimait très-clairement : 1° le mot *Dieu* par le caractère *symbolique* de l'idée Dieu ; 2° *a créé* par les signes *phonétiques* représentatifs des lettres qui formaient le mot égyptien *créer*, précédé ou suivi des signes phonétiques *grammaticaux*, qui marquent que le mot radical *créer* était à la troisième personne masculine du prétérit de l'indicatif de ce verbe ; 3° *les hommes*, soit en écrivant phonétiquement ces deux mots selon les règles de la grammaire, soit en traçant le signe figuratif *homme* suivi de trois points, signe grammatical du pluriel ; et il n'y avait point d'équivoque dans l'expression de ces signes, 1° parce que le premier, qui était *symbolique*, n'avait une valeur ni comme signe figuratif ni comme signe phonétique, 2° parce que le signe figuratif *homme*, qui termine la phrase, n'avait que ce même sens figuratif, 3° parce que les signes phonétiques intermédiaires exprimaient des sons qui formaient le mot indispensable à la clarté de la proposition ; et malgré cette différence de signes, l'Égyptien qui lisait cette phrase écrite la prononçait comme si elle avait été entièrement écrite en signes alphabétiques.

La théorie de l'enseignement du système graphique égyptien n'offrait pas plus de difficultés : l'élève, averti de la nature des signes *figuratifs*, n'avait aucun effort d'intelligence à faire pour en retenir le sens. La science des signes *symboliques* était une affaire de nomenclature, il devait la mettre dans sa mémoire, et apprendre successivement la raison de ces assimilations de certaines figures à certaines idées : la connaissance de la nomenclature suf-

fisait même au plus grand nombre.

Quant aux signes *phonétiques* ou alphabétiques, voici comment procéda l'Égypte pour les déterminer. Habituée à une écriture idéographique, peignant les idées et non les sons de la langue, elle ne pouvait s'élever du premier bond à la simplicité tout arbitraire de nos alphabets. Obligée de combiner la forme des nouveaux signes avec ceux dont elle avait déjà consacré l'usage par une longue pratique, elle ne renonça pas à la figure des objets naturels, elle en continua l'emploi, et décida seulement, après avoir analysé les syllabes de son langage et en avoir décomposé les sons jusqu'aux plus simples éléments, qui sont les lettres, que la figure d'un objet dont le *nom* dans la langue parlée commencerait par la voix *A*, serait, dans l'écriture, le caractère A; que la figure d'un objet dont le *nom*, dans la langue parlée, commencerait par l'articulation *b*, serait, dans l'écriture, le caractère *B*, et ainsi de suite. Dans l'écriture phonétique, l'aigle, qui se nommait *Ahom* en égyptien, devint donc la lettre A; une cassolette, *Berbe*, la lettre B; une main, *Tot*, le T et le D: une hache, *Kelebin*, le *K* et le *C* dur; un lion couché, *Labo*, le L; une chouette, *Mouladj*, le M; une bouche *Rô*, le R, etc., etc. Il résulta ainsi de ce premier principe, non pas que *tous* les objets dont le nom commençait par R, devinrent le signe graphique de cette lettre (il en serait né trop de confusion), mais que *quelques-uns* de ces objets seulement, les plus connus, les plus ordinaires, ceux dont la forme était le plus sûrement déterminée, et pouvait être le plus facilement transcrite, furent affectés d'autorité à représenter le son R, et ainsi des autres. Il y eut donc un certain nombre de signes *homophones*, ou exprimant le même son, dans l'alphabet écrit des Égyptiens, et cela était nécessaire dans une sorte d'écriture où la combinaison et l'arrangement matériel des signes étaient soumis à des règles dictées par la convenance de la décoration des monuments, dans un pays surtout où les murs de tous les édifices publics étaient couverts d'inscriptions servant d'explication aux tableaux sculptés qui rappelaient les grandes actions des rois ou les bienfaits des dieux du pays. Du reste, le nombre des hieroglyphes phonetiques ne s'élevait guère au delà de deux cents, et quelques-uns des alphabets européens ne contiennent pas un bien moindre nombre de sons ou de lettres. Toutefois, c'est cette espèce de caractère qui domine dans tous les textes hiéroglyphiques; ils s'y trouvent dans la proportion des deux tiers, le surplus appartenant par portions à peu près égales aux caractères figuratifs et aux caractères symboliques.

On comprend par là toute l'importance, pour les sciences historiques, de la découverte de l'alphabet des hiéroglyphes égyptiens. En disant comment on a réussi à la faire, on dira aussi toute sa certitude.

On ne parvient à connaître une langue ou une écriture qu'on *ignore* qu'avec le secours d'un interprète; c'est un homme, ou un livre, ou un écrit quelconque. Cet interprète de l'ancienne Égypte fut trouvé en Égypte même par la France : c'est la célèbre inscription de Rosette, pierre de quelques pieds de hauteur et sur laquelle furent gravées trois inscriptions à la suite l'une de l'autre; la première, tronquée par le haut, en caractères *hiéroglyphiques*, la deuxième en caractères *démotiques*, et la troisième en *grec*. On sait par cette dernière qu'elle est la traduction même de ce qui précède : voila donc l'interprète des hiéroglyphes égyptiens, qui manquait à l'erudition moderne. Cette traduction *grecque* d'un texte *égyptien* devait ouvrir une voie nouvelle. L'inscription de Rosette fut publiée et reçue avec empressement; mais ce ne fut qu'après vingt ans et vingt essais sans résultats que la lumière jaillit enfin de ce monument, et pour l'en tirer, il fallut s'arrêter aux données suivantes après avoir épuisé toutes les autres : 1° le texte grec prouve que l'inscription est un décret des prêtres de l'Égypte en l'hon-

le Ptolémée Épiphane (*Suprà*, 1); 2° ce décret contient plufois le nom de ce roi et plusieurs noms propres; 3° on a pu traet écrire en égyptien toutes les exprimées dans le texte grec; es *noms propres grecs* n'exprimucune idée en égyptien, ils n'ont e traduits; il a donc fallu *écrire* ractères égyptiens les *sons* que nt ces noms propres dans le 4° il doit donc y avoir dans l'insn égyptienne de Rosette des hiéroglyphiques exprimant ces il pourrait donc aussi y avoir l'écriture hiéroglyphique des *siphonétiques*, ou exprimant les t non pas les idées; 5° le texte ien présente un groupe de signes glyphiques, distingué par un encant elliptique qui l'entoure: ce e est répété plusieurs fois dans te égyptien; le nom propre du tolemée était aussi répété plufois dans le texte grec: le groupe oglyphes encadré peut donc être le le Ptolémée, et, dans cette supon, les signes ainsi groupés écrice nom en hiéroglyphes, ces sont *alphabétiques*, et le prest un P, le second un T, etc. déjà plusieurs des hiéroglyphes étiques retrouvés, et il ne reste compléter cet alphabet si dé-° Bien des obstacles s'y opposent : le groupe encadré dans une , ou *cartouche*, est le nom olémée, ou bien il ne l'est pas: e premier cas, il est nécessaire uver la vérité de ce premier résulphabétique, sur d'autres noms es écrits à la fois en hiéroglyphes grec, et dans lesquels se retrououtes les lettres déjà reconnues, pposées l'être, par le nom de née. L'inscription grecque de te contient plusieurs autres noms es vers son commencement; mais te hiéroglyphique étant tronqué e point, nous sommes privés moyen de comparaison. Il n'y donc rien de rigoureusement cerusque-là dans le résultat de tant herches, et le temps seul pouvait mettre fin à tant d'incertitudes : il ne refusa pas ce grand bienfait aux lettres et à l'histoire. 6° L'infortuné Belzoni découvrit à Philae un cippe portant une inscription grecque, et un petit obélisque portant aussi une inscription hiéroglyphique: on reconnut que le cippe et l'obélisque formaient un seul et même monument; ce point capital fut publiquement constaté : l'inscription grecque nommait aussi un roi Ptolémée, une reine Cléopâtre, et l'on remarquait dans l'inscription hiéroglyphique, au lieu même où devait se trouver le nom du roi Ptolémée, le *même groupe encadré* que, dans l'inscription de Rosette, on avait supposé être le mot *Ptolémée*: ce premier résultat tiré de l'inscription de Rosette était donc pleinement confirmé; on avait donc avec certitude le nom du roi grec Ptolémée écrit en hiéroglyphes; dès lors le groupe d'hiéroglyphes encadrés qui, sur l'obélisque, suivait le nom de ce roi, ne pouvait être que le nom de la reine *Cléopâtre*, et le premier signe du mot Ptolémée, P, se trouva être en effet le cinquième de celui de Cléopâtre; le deuxième de l'un, le T, le septième de l'autre; le quatrième du premier, le L, était bien le deuxième du second : le nombre des signes reconnus s'accrut donc de tous ceux qui composaient le nom de Cléopâtre, et on eût la moitié de l'alphabet. Et une fois que les groupes d'hiéroglyphes encadrés, ou cartouches, eurent été reconnus pour des noms de rois et de reines ainsi distingués par l'étiquette, et ces cartouches étant nombreux sur les monuments, l'alphabet fut sans peine complété, et la découverte la plus désirée et la plus inespérée depuis la renaissance des lettres était enfin accomplie. Tel fut le résultat des recherches de Champollion le jeune; la suite de ses investigations analytiques et la persévérance qui les caractérisa ont fait le reste: les mystères de l'ancienne Égypte ont été ainsi dévoilés; les applaudissements du monde savant ont été la récompense d'un dévoûment qui ne se dementit pas un seul instant pendant vingt-cinq années, et une mort

soudaine et prématurée en a consacré les immortels résultats.

Il nous resterait à exposer les principes généraux de la *grammaire de cette écriture*, si l'on peut ainsi parler, ou du moins à indiquer ici quelques-uns de ses procédés les plus singuliers, comme étant tout à fait étrangers à nos procédés graphiques si simples, si analogues à nos habitudes sociales qui n'admettent que peu d'inscriptions sur nos monuments publics et qui les excluent de leur décoration; mais cette Grammaire est déja publiée, et il nous sera permis de nous borner à l'indiquer au lecteur.

Nous pourrions aussi considérer l'influence du procédé phonétique égyptien sur la création et l'introduction parmi les peuples de l'antiquité seco.daire, de l'usage de l'alphabet pour leur écriture, et comment ces alphabets, tels que nous les connaissons, pourraient, d'après leur constitution particulière et différente, être classés généalogiquement, si on peut le dire, en alphabets de seconde et de troisième formation, et tous les alphabets de l'Europe ancienne et moderne sont de cette troisième classe; mais cet examen d'un intérêt général dans l'étude critique de la philosophie des langues et de l'écriture, ne se rattache pas assez particulièrement au sujet de notre Précis, et nous n'ajouterons plus que quelques mots sur l'antiquité de l'usage de l'écriture en Égypte.

L'antiquité grecque et romaine, Platon, Tacite, Pline, Plutarque, Diodore de Sicile et Varron font honneur à l'Égypte de l'invention de l'écriture alphabetique. La critique moderne a reconnu par l'étude des monuments, qu'aucun peuple de l'ancien monde ne pouvait à cet égard infirmer ce jugement consacré par l'autorité des siècles; l'examen des plus anciens alphabets connus prouverait peut-être aussi, quant à leur constitution même, l'imitation d'un type primitif qu'on n'a encore retrouvé que dans l'antique Égypte, et il y aurait là quelques données importantes pour l'histoire des origines de quelques peuples morts ou vivants. On peut donc assurer q gypte arriva très-anciennement a plément réel de son système g que, à l'alphabet. Mais les cau l'époque de ce perfectionnemen morable nous sont absolument nues : est-il le résultat des effo la philosophie égyptienne?... n' qu'une transmission faite à l'I par un peuple qui l'aurait pr dans les voies de la civilisation?.. prit se confond dans l'examen de questions, où se manifestent un tiquité incontestablement supéri tous les temps historiques de l dent, et un perfectionnement d tème graphique pour l'écritur système grammatical pour la la que les principes de l'idéologi derne n'ont ni dépassé ni prévu sultat bien singulier de l'autori faits les plus avérés! quand on truisit les pyramides de Memphi anciens règnes des premières d ties, l'usage de l'écriture éta connu, on n'en trouve aucune sur les pyramides royales; et au X siècle avant l'ère chrétienne, au de la XVI[e] dynastie, le systèm phique tout entier était employé orner les monuments publics co porains, d'inscriptions histoiq religieuses; et alors déjà le sy graphique est le même que po siècles des Sésostris, des Ptol et des Césars, et le système gra tical du langage a les mêmes cipes généraux qu'aux temps d mites chrétiens de la Thébaïd sait donc tout sur la civilisation tienne, à l'exception de son o et de ses commencements. La l n'a retrouvé dans les sables du que la magnificence des Pharao temps lui a ravi leur berceau.

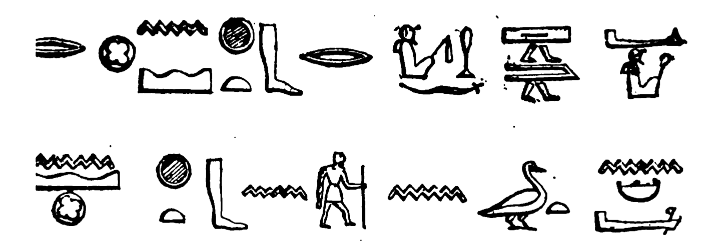
Un dernier mot sur l'écritur roglyphique en démontrera to perfection, pour l'Égypte du n eu égard aux trois dialectes de s gue : le même signe graphique mait le son du L et du R; un signe, le son du P et du Ph; un enfin, T et Th; l'inscription p donc être également lue selon

alectes de la langue égyptienne, aient précisément caractérisés permutation réciproque de ces lettres. Un phénomène d'une rande portée encore existe à de l'écriture chinoise; la même est *lue* par des peuples qui pares idiomes différents : c'est le de toute écriture idéographique; st *une*, mais les mots qui l'ext diffèrent selon la nature des s: le signe figuratif *arbre* don tous l'idée d'un arbre; mais *dée* sera exprimée, et ce *signe* au moyen d'un *mot* qui diffé- ans chaque pays.

a déjà vu sur la planche 22 l'al- égyptien tel qu'il fut découvert éau mois de septembre 1822, par pollion le jeune; il fut tiré spé- ent des monuments de l'époque e et de l'époque romaine; appli- suite aux inscriptions du temps araons, cet alphabet s'accrut ertain nombre des signes de nature, et enfin il a été publié t en 1836, dans la *Grammaire enne*, des pages 35 à 46, et tel déterminé l'étude attentive des nents de toutes les époques, n Égypte même, soit dans les ions formées en Europe.

e planche 22 représente à la fois cet alphabet en caractères *hiérogly- phiques*, tels qu'on les retrouve sur des monuments de tout ordre et dans la première partie de l'inscription de Rosette; et en caractères *démotiques* ou populaires, qui étaient employés dans les contrats civils, les lettres, les affaires domestiques, les actes administratifs d'un intérêt général, comme on en voit tant d'exemples dans les nombreux manuscrits sur papyrus recueillis en Égypte, sur des stèles funéraires, des inscriptions vulgaires, enfin dans la partie intermédiaire de l'inscription de Rosette, et son texte grec nomme ce caractère *enchorial* ou du pays. Ces signes démotiques donnent aussi l'idée de la forme des signes *hiératiques* ou sacerdotaux, d'où les démotiques avaient tiré leur origine. Enfin on voit par la colonne de gauche de notre planche, à quelle lettre de l'alphabet grec répond phonétiquement chaque signe démotique et chaque signe hiéroglyphique; à la différence près des formes, ces signes s'employaient comme s'emploient les lettres de notre alphabet.

Pour ne rien laisser à désirer, nous citerons ici deux lignes d'une inscription en caractères hiéroglyphiques, d'une haute antiquité, et dont voici l'explication graphique et grammaticale.



e inscription doit être lue *de à gauche;* nous avons déjà dit oute inscription en caractères lyphiques se lit en commençant côté vers lequel regardent les 'hommes ou d'animaux qui font de l'inscription.

e-ci se compose de huit groupes de signes séparés les uns des autres, et de quatre signes isolés qui sont quatre particules nécessaires pour la construction de la phrase.

Le premier groupe est composé de deux signes; l'un est la figure même du dieu Chons, reconnaissable à ses insignes particuliers; cette figure est

le sujet de la proposition, et signifie : *je, le dieu Chons;* le signe au-dessus est phonétique, et se lit *ti* ou *éiti*, qui signifie *donne, accorde.*

Le deuxième groupe est également phonétique, et se lit *sche-m* (ou *schehem*), qui signifie *aller.*

Dans le troisième groupe le pronom est exprimé phonétiquement, et il est suivi de la figure d'un roi; ce groupe se lit *pephhont, sa majesté.*

Le signe isolé qui suit, le 4ᵉ, est la lettre L, article *au.*

Le groupe d'après, nº 5, est terminé, à gauche, par deux signes qui avertissent que les quatre qui les précèdent forment le nom d'un pays : ces quatre signes sont en effet les lettres des sons *B, sch, t, n*, et se lisent *Baschten.*

Le signe nº 6 est le même que le quatrième, et il a ici le sens du mot *pour.*

Le groupe suivant est phonétique, et se lit *nohem,* avec le sens de *délivrer.*

Le groupe nº 8, tout phonétique, se compose des lettres *T. S.;* la première est l'article féminin, et la deuxième, le signe S, l'abréviation de *Si*, fils, et ici *fille*, comme l'exige l'article féminin.

Le signe suivant est la tettre N, qui se prononce *an,* et qui est notre article *de* dans la langue égyptienne.

L'homme debout avec une canne à la main est le signe figuratif de l'idée *chef.*

Le signe N est déjà expliqué, *de;* ainsi que le groupe final qui est le même que le cinquième de notre texte.

Cette inscription se lit donc mot à mot : *Je, dieu Chons, accorde aller Sa Majesté au pays de Baschtan pour délivrer la fille du chef du pays de Baschtan;* c'est-à-dire : « Je consens à ce que Sa Majesté (le roi d'Égypte) se rende dans le pays de Baschtan, pour délivrer (ou pour épouser) la fille du chef de Baschtan, » et c'est le dieu Chons qui parle ainsi dans le texte (ligne 15ᵉ) d'une stèle historique qui existe dans les ruines du sud-est de Karnak, à Thèbes, stèle copiée par Champollion le jeune, et dont la traduction existe dans ses notes.

Tel fut l'état de l'écriture sacrée en Égypte pendant une longue succession de règnes et d'événements, qui n'apportèrent, dans cet État, aucune variation notable. Ce n'est pas cependant que l'Égypte ignorât l'existence des langues et des systèmes d'écriture particuliers à d'autres peuples, et qui différaient entièrement de ceux qu'elle avait adoptés : et quoiqu'il ne nous soit pas donné de connaître complétement les usages, en ces graves matières, des nations civilisées contemporaines de la haute splendeur de l'Égypte, quelques faits avérés suffisent toutefois pour nous démontrer ces différences. Le patriarche Joseph ne parla d'abord à ses frères que par le secours d'un interprète qui connaissait à la fois la langue de Jacob et celle des Égyptiens. La variété des écritures devait être connue aussi bien que la variété des idiomes; deux papyrus écrits en phénicien ont été trouvés parmi des papyrus égyptiens dans un tombeau de la Thébaïde; et l'on n'a pas appris que les invasions éthiopiennes aient, à cet égard, rien introduit de nouveau en Égypte. Sous les Perses, l'écriture et la langue des monuments et celles des contrats particuliers furent les mêmes que du temps des pharaons; les Perses y laissèrent cependant quelques traces d'écriture en caractères cunéiformes. Durant la domination des Grecs, les usages égyptiens ne subirent en ce point aucune modification, la langue égyptienne pour la population indigène, la langue grecque pour les Grecs; l'écriture hiéroglyphique pour les monuments, l'écriture hiératique pour les choses sacrées; la démotique pour les contrats, et pour ceux-ci une antigraphie ou seconde expédition en langue grecque (la langue du gouvernement), et avec ces deux circonstances assez remarquables, savoir : 1º que ces contrats étaient soumis au droit d'enregistrement, et que l'enregistrement était inscrit en langue grecque sur le contrat conçu en langue égyptienne; 2º que, devant les tribunaux, le contrat en langue égyptienne avait seul de l'authenticité, même à l'égard des nationaux grecs. On devine aisément com-

bien de tels usages durent contribuer à étendre réciproquement parmi les deux populations la connaissance simultanée des deux langues. Le décret connu sous le nom de pierre Rosette, fut à la fois rédigé en égyptien et en grec, et publié en écriture hiéroglyphique, en écriture démotique, et en écriture grecque.

Durant la domination romaine, les anciens usages égyptiens furent conservés; la langue grecque continua d'être celle du gouvernement; les inscriptions des monuments publics furent tracées en caractères hiéroglyphiques; les contrats particuliers continuèrent d'être écrits en caractères démotiques, parmi les Égyptiens. Il nous est parvenu de modestes stèles funéraires, où cette écriture populaire se retrouve encore; et ces vieilles institutions de l'Égypte devaient durer jusqu'au temps marqué pour la fin des anciennes croyances dans l'ancien monde, et pour la substitution du christianisme à toutes les philosophies antérieures qui semblèrent se prêter, presque sans combat, à voir se résumer en une doctrine nouvelle et dominante, tout ce qu'il y avait eu en elles-mêmes de vrai, de bon et d'utile.

C'est en effet à l'établissement du christianisme parmi les Égyptiens, qu'on rapporte généralement la substitution de l'alphabet copte aux anciennes écritures égyptiennes: opération aussi simple dans son action, que profonde et efficace dans ses effets; car la langue égyptienne, écrite jusque-là au moyen des caractères hiéroglyphiques, hiératiques ou démotiques, fort nombreux, et d'expressions diverses, soit figurative, soit idéographique ou alphabétique, et représentant les uns les idées mêmes, les autres les mots signes des idées, ne fut plus écrite qu'avec une série de trente et un signes, d'une expression identique, tous représentant alphabétiquement les voix et les articulations propres à composer les syllabes et les mots de la langue parlée, et de ces trente et un signes, vingt-quatre sont ceux mêmes qui composent l'alphabet grec, et les sept autres ont autant de signes de l'ancien alphabet démotique égyptien, introduits dans nouveau pour exprimer les sons opres à la langue égyptienne qui, onnus dans la langue des Grecs, ne ıvaient pas se trouver dans leur al-bet. Tel est l'alphabet copte qui fut stitué aux anciennes écritures égyptnes pour écrire la langue égypte, opération semblable à celle qurait aujourd'hui pour objet d'écr la langue française avec les cares grecs ou tous autres: ce serai d'autres signes alphabétiques, mais serait toujours la même langue nçaise.

L'que et la cause de la substitution ce nouvel alphabet à l'ancien, sont néralement rapportées à l'introdun du christianisme en Égypte; il serait plus exact de dire que ce fut à son iuence, dès qu'il fut devenu dominai C'est l'évangéliste saint Marc qui est nsidéré comme l'apôtre de l'Église dlexandrie, que saint Pierre aurait désné à cet effet, et qui y serait mort vs le temps de Néron. Cette première éque du christianisme en Égypte fut ns influence sur les anciennes instutions nationales; le temps seul pvait les oblitérer insensiblement; et ous trouvons, en effet, jusqu'en l'an 1, les monuments publics ornés des ıbleaux et de l'écriture de l'ancienne ıligion. Les noms de Caracalla et de éta sont inscrits sur ces tableaux.

A cette même époque, un Démétrius, le onzième uccesseur de saint Marc, était pourvu e l'évêché d'Alexandrie; vint ensuite Doclétien, qui traita les chrétiens de tele sorte, que l'ère de son règne fut pur eux l'ère des martyrs; et ce n'est pas dans de telles circonstances que l'Église chrétienne pouvait être dans la nécessité de faire écrire sa liturgie dans une écriture plus expéditive que ne l'était l'écriture égyptienne démotique. C'est de cette même écriture que la généralité des savants pense que les soldats de Gordien se servirent dans l'inscription en plusieurs langues dont ils firent décorer le tombeau de cet empereur; cir-

constance qui date aussi du troisième siècle, et qui, soit dit en passant, infirme hautement l'opinion des critiques qui, tels que Lacroze et le P. Georgi, font remonter l'usage de l'alphabet copte jusqu'au règne du Pharaon Psammetichus; ou bien tels qu le P. Bonjour, D. Montfaucon, J. blonski, Valperga et Schow, qui le ra portent aux règnes d'Alexandre ou c Ptolémées, ou plus généralement à temps antérieur à l'ère chrétien Mais le docte Zoéga, malgré tant d' torités contraires, n'a pas hésité à clarer que l'alphabet copte ne lu raissait pas avoir été adopté, au plu avant le troisième siècle de l'ère tienne. Ajoutons que, dans l' de Philæ, on adorait encore Isis et iris dans la seconde moitié du ème siècle chrétien. Enfin, il rest assez d'incertitudes, dans l'esprit d meilleurs critiques, sur l'époque da version copte de l'Ancien et du uveau Testament, pour qu'on ne pu e tirer, de ces opinions diverses, au ne donnée précise, et utile à la qu ion présente. Le savant Michaëli a résumé toutes ces opinions, dont l unes tendent à démontrer des rapp rts patents entre la version copte et version latine, et dont les autre la trouvent plus conforme au grec es Septante; et il existe peu de man scrits coptes de ces textes sacrés, dan les divers dialectes coptes, qui parai ent antérieurs au septième siècle: les plus anciens sont écrits sur papyrus; les autres sur peau de gazelle, ur vélin, ou sur papier. On connaît ussi en langue et en caractères copte, et des inscriptions funéraires, e un assez grand nombre de lettres missives écrites sur des fragments de poterie recueillis dans les ruines des anciennes villes égyptiennes; mais bien peu de ces débris portent des dates; et la plus ancienne qu'on y ait retrouvée jusqu'ici est de l'an 945 de l'ère chrétienne. Il est remarquable toutefois que cette inscription copte chrétienne porte une double date, dont l'une est tirée de l'ère de Dioclétien ou des martyrs, et l'autre de l'ère de Mahomet ou *de l'hégire*, *l'an de Dioclétien* 662, *et du Sarrazin* 334); il est vrai aussi qu'à l'époque de cette inscription, déposée sur la tombe d'une chrétienne, les Arabes gouvernaient l'Égypte depuis trois siècles révolus. Les Coptes conservèrent leur alphabet longtemps encore après, comme le prouvent des manuscrits coptes qui ne sont pas antérieurs au seizième siècle de notre ère, époque qui fut, comme nous l'avons déjà dit, celle où la littérature copte jeta ses dernières lueurs, et qui vit finir, sans espoir de retour, la langue et tous les systèmes d'écriture successivement usités en Égypte, dont nous avons essayé de donner ici une idée sans doute trop sommaire; mais nous avions aussi quelques mots à dire sur d'autres institutions de l'Égypte des pharaons.

§ XVIII. SYSTÈME NUMÉRIQUE. SYSTÈME MÉTRIQUE. MONNAIE. CALENDRIER.

Ce que nous avons appris par les monuments, au sujet du système numérique des anciens Égyptiens, nous prouve que leur arithmétique n'était pas plus perfectionnée que celle des Grecs; ils ignorèrent l'admirable fonction du zéro, et pour les signes-chiffres, la valeur de position : ingénieux et féconds procédés au moyen desquels, avec neuf chiffres dont la valeur augmente en progression décuple à mesure qu'on les avance vers la gauche, nous pouvons, dans le système moderne venu des Indiens par les Arabes, exprimer commodément les nombres les plus considérables.

Il ne nous est parvenu aucune notion écrite sur l'arithmétique des Égyptiens; les signes de nombre une fois reconnus, on a recueilli tout ce qu'on a trouvé écrit en chiffres sur les monuments, et on en a tiré des données nécessairement incomplètes, en ce sens qu'on ne doit pas croire que les Égyptiens ignorèrent une partie quelconque de la science des nombres, parce qu'on n'en trouve pas d'application sur leurs monuments. On sait en combien de circonstances la connaissance de la géométrie était nécessaire à leur ci-

Texte Hiéroglyphique de l'Inscription de Rosette.

N.

vilisation; on voit aussi leurs monuments exactement orientés, et sur les magnifiques créations de leur architecture, tous les secours qu'ils surent tirer de cette science: on ne peut donc leur refuser d'avoir possédé des règles dont il nous reste de si nombreuses applications. Voici, dans leurs limites réelles, les résultats tirés de l'étude des monuments, et un résumé de ce qui se trouve plus au long exposé dans le IX[e] chapitre de la Grammaire égyptienne de mon frère, sur les mots et les signes qui ont servi à la numération chez les Égyptiens.

Remarquons d'abord, à ce sujet, que les nations modernes sont tombées dès longtemps dans une contradiction manifeste: le système graphique de tous les mots de leur langue est alphabétique, et les signes des mots de la numération sont entièrement idéographiques; ces signes étaient aussi idéographiques chez les Égyptiens, mais du moins ils se trouvaient en cela dans une parfaite analogie avec leur écriture nationale.

Les numératifs ou noms de nombre se divisaient aussi en ordinaux et cardinaux; ceux-ci exprimant la quantité des objets, et ceux-là déterminant leur ordre relatif.

Chacune des trois subdivisions du système général d'écriture avait aussi sa série de signes de nombre.

L'écriture hiéroglyphique avait un signe particulier pour chacun des nombres un, dix, cent, mille, et dix mille; ils étaient écrits autant de fois que l'exigeait la somme à exprimer; on figurait jusqu'à neuf fois le signe de l'unité pour exprimer l'idée 9; neuf fois le signe de la dizaine pour exprimer 90; neuf fois le signe cent pour figurer le nombre 900, et ainsi de suite pour les autres chiffres (voyez notre planche 66, n° A).

L'écriture hiératique procédait d'une autre manière; elle avait un signe particulier pour chacun des nombres un, deux, trois, quatre, et neuf; au contraire, les nombres 5, 6, 7 et 8, s'exprimaient au moyen des chiffres combinés 3 et 2, 3 et 3, 3 et 4, 4 et 4; le signe dix était également spécial, et il était ensuite modifié par l'adjonction des chiffres des unités pour former des caractères qui offraient l'expression des idées deux fois dix, trois fois dix, quatre fois dix, etc.; un signe particulier signifiait cent; et, par une combinaison très-analogue à celle des dizaines, ce même signe exprimait les nombres 200, 300, etc., jusqu'à 900; le signe spécial du nombre *mille* était soumis à la même règle, et figurait sans équivoque les multiples de mille par les neuf premières unités; ensuite un signe particulier disait dix mille, et, en le répétant neuf fois, on arrivait à exprimer l'idée 90 mille; enfin, pour les quantités supérieures, on les exprimait facilement par une combinaison systématique des signes des centaines et des mille avec celui de la myriade, et ces chiffres combin[illegible] lisaient: *cent fois mille* ou *cent mille*, *cent fois dix mille* ou *un million*, *cent fois vingt mille* ou *deux millions*, etc.

Dans l'écriture démotique, ou populaire, le système de numération était le même que pour l'écriture hiératique, et les signes-chiffres presque semblables aussi. Ces chiffres étaient employés à la numération de toutes sortes d'objets, à l'exception formelle des dates pour les quantièmes du mois.

Il est digne de remarque, en effet, que ce quantième fut exprimé par des chiffres particuliers pour les nombres un, deux, trois et quatre; et pour les nombres 5, 6, 7 et 8, on s'attacha à reproduire, par la combinaison de ces chiffres, les groupes hiéroglyphiques qui représentaient ces mêmes nombres. Le signe du nombre 9 était également spécial. Enfin, pour les dates composées de dizaines et d'unités, les signes 20 et 30 avaient aussi une forme particulière, et leur tracé était un groupe qui se décomposait en 10, 3 et 2, pour dire 15; en 20, 3 et 3 pour dire 26, et ainsi de suite jusqu'à 30 figuré par un chiffre spécial (voyez la même planche 66, n° B).

Les contrats, les manuscrits, et notamment les registres de comptabilité des temples, ont fourni les éléments

de ces notions sur le système numérique des Égyptiens ; on y trouve aussi des exemples nombreux de l'emploi de ces chiffres dans des sommes exprimées par les unités, les dizaines, les centaines, les mille et les myriades. C'est l'épreuve certaine des théories qui viennent d'être exposées.

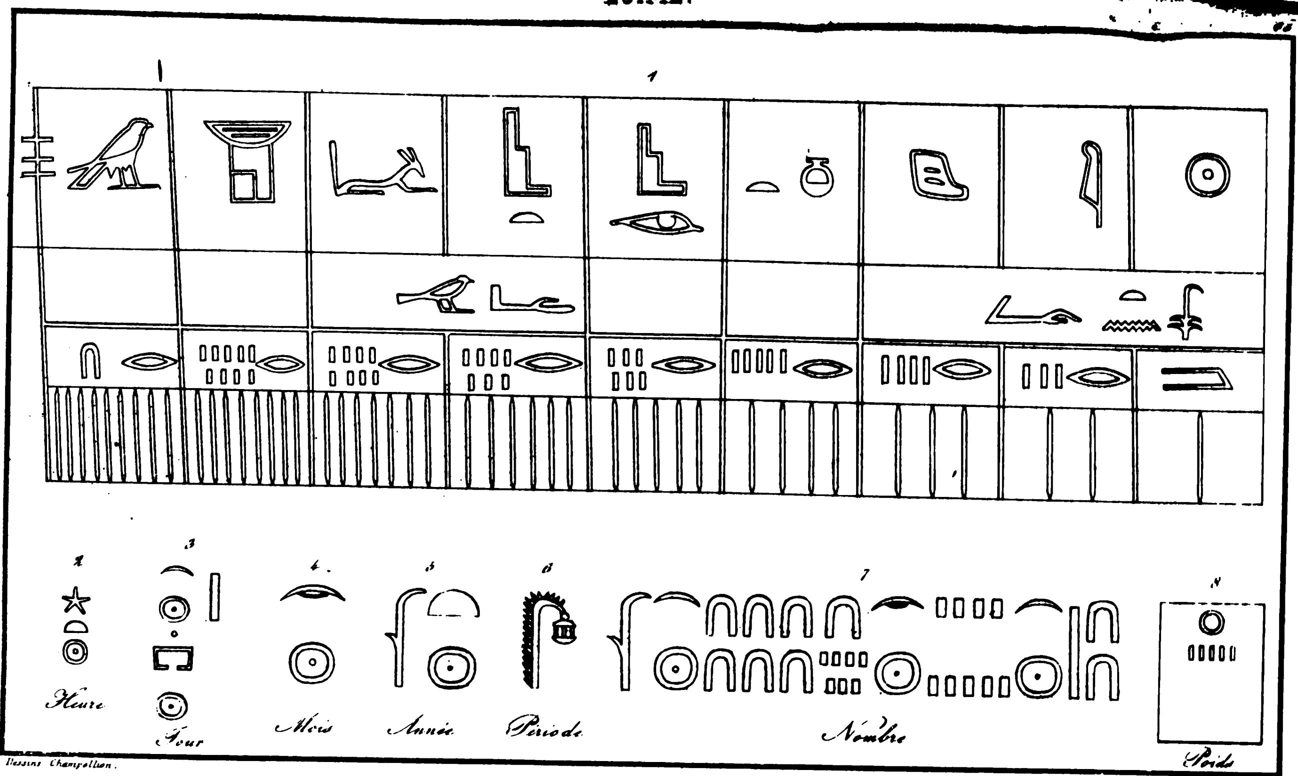
Quant aux numératifs *ordinaux*, ils étaient écrits au moyen des signes des nombres cardinaux, qui étaient précédés d'un caractère complexe placé au-dessus de ce signe cardinal. Il en était de même pour exprimer les nombres fractionnaires, et on a aussi des exemples d'additions composées à la fois de nombres entiers et de fractions. On [illegible] pas d'exemple écrit des autres [illegible] l'arithmétique, telles que la [illegible], la division, la [illegible] n ne connaît pas [illegible] exprimer di- [illegible] érieur à la [illegible] prendre les [illegible] pour les limite[illegible] ens dans l'a[illegible] ments peuven[illegible] vantage. Conclu[illegible] ce qui vient d'être [illegible] tème numérique des [illegible] des rapports intimes avec [illegible] les Grecs adoptèrent ensuite, [illegible] les théories durent être appliquées par des procédés analogues.

L'intérêt réel, historique, archéologique des notions qui précèdent, se réalise essentiellement dans leur application à la recherche des dates qui se trouvent très-fréquemment sur les monuments égyptiens : chaque date est un fait de grande considération, et très-fécond en résultats utiles à la certitude historique ; nous avons tâché de réunir sur nos deux planches numérotées 65 et 66, les moyens et les exemples les plus propres à les faire reconnaître, et à les traduire exactement en supputations modernes.

Système métrique. On est porté à croire, d'après l'autorité que quelques savants modernes ont imprimée à leur opinion, que longtemps avant le siècle d'Alexandre quelques peuples de l'antiquité firent avec succès des observations astronomiques, les employèrent dans la description de la terre, et déterminèrent avec exactitude la situation de quelques points principaux du globe. Les résultats de leurs observations furent exprimés en mesures authentiques : il faut donc supposer qu'alors déjà ces mesures étaient systématiquement déterminées, et furent des divisions astronomiques du degré terrestre. Les mêmes mesures eurent des rapports précis avec les divisions du temps ; et si on a entrevu dans les rapports comparés de l'antique littérature, une division commune du ciel, de la terre, de l'année et du jour en 720 parties, d'après d'autres aperçus l'unité aurait été divisée d'abord en *trois* grandes parties, puis en douze, en trente-six, et finalement en trois cent soixante. Ce qu'il y a de certain, c'est l'association habituelle de trois divinités dans le même culte, dans le même temple ; l'union religieuse des trinités locales, assimilation régulière à la trinité primitive ; enfin la division de l'année civile en trois saisons, comme l'année agricole et l'état de la surface du sol qui changeait sensiblement d'aspect tous les quatre mois.

On a remarqué avec toute raison qu'un goût naturel, que l'état constamment normal du gouvernement et des lois, fortifié par sa régularité même, portait les Égyptiens vers la stricte pratique des choses exactes ; qu'ils attribuèrent à Thôth, le plus savant des dieux, l'invention des poids et des mesures ; et que le mesurage des accroissements périodiques du Nil, et la reconnaissance des limites des terres annuellement confondues par l'inondation, avaient rendu nécessaires la connaissance et l'emploi de ces mesures dès les premières idées de la propriété, dès les premiers labours donnés au sol de l'Égypte ; et, comme toutes ses autres institutions, le temps et le progrès naturel des sciences durent perfectionner aussi son système métrique.

Il comprenait à la fois les mesures itinéraires ou de longueur ; celles de superficie, ou agraires, divisées ou



Coudée. Signes des Dates. Poids

A. Signes Numériques.

	1. 2. 3.
	10. 11. 12.
	20. 33.
	100. 200. 222.
	1,000. 2,000 112,000
	10,000 20,000 50,314

B. Dates des 30 jours du mois.

Hiératiques	Démotiques	Valeur
		1
		2
		3
		4
		5
		6
		7
		8
		9
		10
		11
		12
		13
		14
		15
		16
		17
		18
		19
		20
		21
		22
		23
		24
		25
		26
		27
		28
		29
		30

C. Tableau des Mois.

	Thôth		Pachôns
	Paophi		Paôni
	Hathôr		Epiphi
	Choïak		Mésori
	Tobi		
	Mechir		
	Phamenôth		
	Pharmouthi		

Jours Epagomènes

	1er

Dessiné Champollion. Bigant Sc.

Signes Numériques, Mois, Dates.

pliées selon que l'usage [illegible] ssivement exact, et toujours re[illegible] vement à un étalon [illegible] qui était rattaché [illegible] tion astronomi[illegible] d'où le degré [illegible] à ce degré [illegible] fet les schoenes [illegible] s, les aroures [illegible] s, les orgyes [illegible] coudées [illegible] dimension [illegible] osaient [illegible] maître [illegible] érature [illegible] et les [illegible] ttribuées [illegible] mer tou[illegible] les: et [illegible] ner [illegible] nsidération [illegible] x, c'est [illegible] me égyptienne [illegible] usuelle [illegible] culièrement [illegible] les autres [illegible] assure [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] écrivains [illegible] mesure était une [illegible] qu'ils ont [illegible] mesures [illegible] le nom de [illegible] ils s'accordent à dire que [illegible] était divisée en six [illegible]

[illegible] plusieurs d'originaux de cette [illegible] dimension [illegible] assure pour [illegible] millimètres [illegible] [illegible] aussi [illegible] au sont [illegible]

On trouvera sur notre planche [illegible] la figure d'une portion de la coudée contenant exactement les deux premiers doigts, formant les deux premiers palmes [illegible] On reconnaît facilement que la forme de la coudée était parfaitement appropriée à son usage [illegible] [illegible] C'est comme une règle ayant deux millimètres d'épaisseur et le double de largeur [illegible] est divisée en deux parties [illegible] deux était [illegible] chacune des deux portant une inscription [illegible] [illegible]

[illegible] général de la coudée nous montre cette règle divisée en [illegible] on voit les vingt-quatre ou les vingt-huit doigts [illegible] trois bandes longitudinales [illegible] qui correspondent aux [illegible] doigts, en allant de gauche à droite [illegible] dans la bande la plus éloignée [illegible] inscrit [illegible] le nom des [illegible] divinités auxquelles chacune de ces divisions était consacrée [illegible] le premier est le soleil [illegible] le dernier [illegible] Dans la bande intermédiaire, on a écrit les principales divisions de la coudée; les premiers signes, en allant de gauche à droite, sont les lettres S T N [illegible] [illegible] le signe suivant, un [illegible] jusqu'au coude, est le signe figuratif de la coudée elle-même; de sorte que ce groupe doit se lire [illegible] D'autres groupes indiquent les subdivisions de la coudée, et successivement un doigt, deux doigts, trois doigts, quatre doigts ou le palme, ensuite le pied, etc. Enfin, on trouve dans la troisième bande, les doigts et leurs subdivisions en fractions de doigt. [illegible] premier, à gauche, est divisé [illegible]

multipliées selon que l'usage l'avait successivement exigé, et toujours respectivement à un étalon primitif, dont l'origine était rattachée à une grande opération astronomique ou géodésique, d'où le degré avait été déduit. C'est à ce degré que l'on rapportait en effet les schœnes, les milles, les stades, les aroures, les plèthres, les cannes, les oryges, les pas, les pieds, et les coudées, types divers et d'inégales dimensions, nous a-t-on dit, qui composaient ce système. Mais il faut reconnaître qu'on n'a trouvé que dans la littérature occidentale ces noms, ces mots, et les acceptions qui leur ont été attribuées; il serait difficile de les ramener tous à des origines égyptiennes; et, afin de ne pas nous détourner du plan de notre travail et de la considération des monuments originaux, c'est de la coudée, principale mesure égyptienne, comme étant la plus usuelle, que nous parlerons ici particulièrement. Comme à l'égard de toutes les autres mesures égyptiennes, il existe une foule de passages sur la coudée, sa longueur et ses divisions, ces passages ont été diversement expliqués, et peut-être un peu trop au gré des divers systèmes généraux sur les mesures égyptiennes, nouvellement publiés avec une égale masse d'érudition, avec un semblable dévouement à la recherche naïve de la vérité. Il nous est parvenu des coudées égyptiennes intactes, originales, en bois ou en pierre, divisées, graduées, signées, authentiques: un seul de ces monuments nous en dit plus que tous les passages des anciens ensemble; et les notions que nous allons en déduire seront à la fois certaines et complètes.

Les écrivains de l'antiquité paraissent avoir établi une différence entre la *coudée* qu'ils qualifient de *royale*, et d'autres mesures auxquelles ils donnent aussi le nom de coudée; mais, en général, ils s'accordent à dire que la coudée royale était divisée en six *palmes*, et chaque palme en quatre *doigts*. Cette coudée se composait donc de vingt-quatre doigts. Il nous en est parvenu plusieurs d'originales de cette même dimension; et l'examen attentif qui en a été fait, leur assigne pour longueur exacte 444 millimètres, dont le *palme* était la sixième partie, et le *doigt* la vingt-quatrième. Il y a aussi des coudées de sept palmes, qui sont ainsi plus longues d'un sixième que celle qui vient d'être indiquée.

On trouvera, sur notre planche 65 au nº 1, la figure d'une portion de la coudée, contenant exactement les neuf premiers doigts, formant les deux premiers palmes, plus un doigt. On reconnaît facilement que la forme de la coudée était parfaitement appropriée à son usage. Celle que nous reproduisons est en bois dur, dit de Méroé. C'est comme une règle ayant deux millimètres d'épaisseur et le double de largeur, et dont la partie supérieure est divisée en deux parties, l'une des deux étant coupée en biseau, mais chacune des deux portant une inscription hiéroglyphique, où se trouvent parfois des noms et des dates.

L'aspect général de la coudée nous montre cette règle divisée en parties égales, qui sont les vingt-quatre ou les vingt-huit doigts, et en trois bandes longitudinales. Aux cases qui correspondent aux quinze premiers doigts, en allant de gauche à droite, et dans la bande la plus éloignée, on a inscrit la figure ou le nom des quinze divinités auxquelles chacune de ces divisions était consacrée; la première est le soleil, et la dernière Thôth. Dans la bande intermédiaire, on a écrit les principales divisions de la coudée; les premiers signes, en allant de gauche à droite, sont les lettres S T N (*souten,* roi, royal); le signe suivant, un bras plié jusqu'au coude, est le signe figuratif de la coudée elle-même; de sorte que ce groupe doit se lire *coudée royale.* D'autres groupes indiquent les subdivisions de la coudée, et successivement un doigt, deux doigts, trois doigts, quatre doigts ou le palme; ensuite le pied, etc. Enfin, on trouve dans la troisième bande, les doigts et leurs subdivisions en fractions de doigt; le premier, à gauche, est divisé en

moitié de doigt, et le signe qui est au-dessus est un M, lettre initiale du mot *méti*, qui signifie *moitié*. Les autres divisions croissent successivement du tiers au seizième de doigt, et le signe qui surmonte ces chiffres est un R, initiale de *re*, monosyllabe qui fait passer le nombre que ce signe ou que ce mot précède, à l'état de dénominateur d'une fraction.

Voilà les traits principaux à observer dans une coudée. On en voit dans les musées de Paris, de Turin, et ailleurs ; elles sont uniformément construites, soit qu'elles soient de bois, et épaisses comme celle dont nous venons de parler, soit qu'elles soient en matières calcaires, et, dans ce cas, quatre fois plus larges qu'elles ne sont épaisses. Sur toutes celles qui nous sont parvenues, et qui toutes ont été recueillies dans des tombeaux, on voit des inscriptions funéraires sur le côté opposé à celui qui porte les divisions métriques, quelquefois aussi sur les tranches; et une de ces inscriptions offre le nom du roi Horus, de la dix-huitième dynastie, ce qui prouve que cette mesure était en usage plus de 1600 ans avant l'ère chrétienne.

Toutes ces notions nous amènent à reconnaître, d'après les recherches les plus récentes, que la coudée égyptienne de six palmes était égale à 444 de nos millimètres ; sur cet *étalon* très-authentique, on peut se procurer des données qui ne le seront pas moins sur les autres mesures égyptiennes qui n'étaient que des multiples ou des fractions de cette même coudée.

Quant aux *poids* en usage en Égypte, la seule notion certaine que nous puissions en donner ici, est tirée d'un poids antique, en basalte vert, dont la figure, de la grandeur de la moitié de l'original, se trouve sous le n° 8, de notre planche 65 ; ce poids, très-régulièrement taillé, pèse exactement 62 gram. $\frac{1}{2}$; on voit qu'il est marqué du nombre cinq; il représente donc cinq fois une unité, qui était réglée à 12 gram. $\frac{1}{2}$, et qui devait aussi avoir de nombreux multiples : dans un État riche et puissant comme l'était l'Egypte, où les productions les plus précieuses étaient abondantes, où le commerce de tout l'Orient était centralisé, les unités de compte devaient être fortes, le système numérique et le système métrique devaient être capables de représenter de très-grandes quantités : les pays pauvres et les petits États ne peuvent pas même avoir l'idée des myriades de myriades; ils ont des petits poids et des petites monnaies.

A l'égard de la *monnaie*, nous avons déjà dit que l'Égypte n'eut pas l'idée d'un système monétaire légal, ni peut-être même le besoin; et il en sera ainsi pour toute nation qui, ne faisant de commerce qu'avec elle-même, ou bien avec des alliés dont les intérêts ne seront pas différents des siens, n'éprouvera pas la nécessité d'un signe d'échange généralement reconnu comme ayant la valeur intrinsèque à lui assignée par l'autorité qui le met en circulation. Il lui suffit, en réalité, d'un signe d'échange dont la valeur arbitraire ne sera contestée par aucun des individus auxquels ce signe sera présenté pour cette valeur. Les billets de banque donnent l'idée de ce signe monétaire conventionnel; et il n'y a peut-être pas de matière dont la minime valeur soit plus au-dessous de la somme que représente chacun de ces billets, frêle morceau de papier, qui ne vaudrait pas matériellement un centime, si les lettres historiées dont il est orné cessaient d'être l'expression d'un engagement public, hypothéqué sur des tonnes d'or existantes réellement dans un dépôt inviolable. Dès que, en Égypte, l'état de la société eut fait succéder aux échanges de gré à gré, la vente et l'achat de toutes sortes de choses vénales, par le moyen d'une sorte particulière de ces marchandises, sorte utile et nécessaire à tous, au gouvernement comme aux citoyens, dont la valeur invariable n'était contestée par personne, avec laquelle on se procurait de suite tout ce qui était nécessaire à la vie, et qu'en conséquence tous voulaient *acheter* au moyen des produits soit de la terre, soit des arts, il y eut alors en Égypte

une monnaie légale. Toutefois elle ne consista qu'en une monnaie de convention, nécessaire au petit commerce; on croit qu'une classe de ces nombreux produits de l'industrie égyptienne, qu'on appelle *scarabées*, parce qu'ils ont la forme de cet animal, et sur lesquels on lit les noms des Pharaons, servit, à cet effet, de petite monnaie. Mais, pour les transactions considérables, on se servait d'anneaux d'or pur, d'un poids et d'un diamètre déterminés; on se servait aussi d'anneaux d'argent à un titre et à un poids également réglés par l'autorité publique: on n'a rien découvert en Égypte qui donnât l'idée des monnaies en usage chez d'autres nations de l'antiquité, ou chez les peuples modernes.

Tel fut, à cet égard, l'état de l'Égypte tant que durèrent ses institutions nationales. Conquise par les Perses, Darius, fils d'Hystaspe, y mit en circulation des monnaies de l'or le plus pur, et elles y eurent cours légal, ainsi que dans les autres parties de l'empire des Perses; on les appelait *dariques*, du nom du roi qui les avait fait frapper. A son exemple, Aryandès, gouverneur de l'Égypte, fit des monnaies d'argent qu'on appela *aryandiques;* et, pour ce fait, accusé d'usurpation des droits royaux, il fut mis à mort. La monnaie d'Alexandre succéda à celle des rois persans; celles des villes et des rois de la Grèce, de l'Italie et de la Sicile, ne durent pas y être inconnues; les Ptolémées frappèrent des monnaies particulières à l'Égypte, mais ils ne s'écartèrent pas du système monétaire des rois grecs et de ceux de Syrie. Il nous est parvenu des pièces frappées à l'effigie des rois et des reines de la famille des Ptolémées, en or, en argent et en bronze, et de plusieurs dimensions. Celles des premiers successeurs d'Alexandre sont remarquables par la pureté du métal et la perfection de l'art : pour les dernières pièces de cette race, le métal et l'art sont tous deux de mauvais aloi; elles portent l'effigie du prince, et au revers une date tirée de l'année de son règne; ces revers ne sont point diversifiés, et, sans ces dates, ils seraient inutiles à l'histoire.

La domination romaine en Égypte, y introduisit le système monétaire romain; la langue grecque y fut conservée pour les légendes. On frappa, en Égypte, la monnaie romaine égyptienne, à l'effigie de l'empereur, comme dans le reste de l'empire, mais avec des dates et des revers tirés des coutumes égyptiennes; et on ajouta, à la série des monnaies générales de l'Égypte, une série de pièces frappées pour chacun de ses nomes ou provinces. Sous Tibère et sous Néron, on commença d'abaisser le titre des monnaies d'argent; sous Antonin, ce titre s'altéra de plus en plus; sous Marc-Aurèle et sous Commode, l'alliage fut encore plus fort; on n'employa bientôt plus que le potin, ou argent à très-bas titre; enfin, les monnaies de cuivre prirent insensiblement le dessus à mesure que la décadence de l'empire s'accroissait; et l'on n'en connaît pas d'un autre métal depuis Aurélien jusqu'à Dioclétien. Ce dernier empereur ajouta à ses autres actes de rigueur envers l'Égypte, la suppression de son atelier monétaire: on y frappa cependant encore quelques monnaies semblables à celles du reste de l'empire; mais la légende était latine, et, en ce point encore, la nationalité de l'Égypte fut abolie à la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne. Les Romains n'y firent point frapper de monnaie d'or; la collection des pièces en argent, en potin ou en bronze, est fort nombreuse; et la variété des dates et des revers les rend très-utiles pour les recherches historiques. Depuis les Romains, l'Égypte a connu toute sorte de monnaies, parce qu'elle a connu toute sorte de maîtres. Ses monnaies nationales, en métaux divers, remontent au grand Alexandre, et finissent avec Dioclétien : on dit que la belle reine de Palmyre, Zénobie, s'attribua momentanément, en Égypte, le partage de l'autorité impériale monétaire.

Quant au *calendrier*, on sait, d'après son usage même dans les sociétés modernes, par quelle importance et quelle utilité est caractérisé ce simple tableau de la division légale du temps pour les usages civils. On pensa à un calendrier en Égypte, dès qu'on y pensa à quelque civilisation ; mais il ne reste point de traces authentiques de son institution première. Il est vraisemblable qu'elle manqua d'une base certaine, puisque l'exactitude du calendrier dépend de la certitude avec laquelle on est parvenu, par des procédés très-compliqués, à déterminer la longueur réelle de l'année solaire, dont le calendrier ne doit représenter qu'une division exacte en parties ou périodes d'une durée également fixe. Il ne nous est parvenu sur l'Égypte qu'une vague notion sur une année civile de 360 jours seulement, et sur une addition de cinq jours complémentaires, qui aurait été faite à ce premier nombre dès les plus anciens temps de l'histoire de l'Égypte; de sorte que l'usage d'une année de 365 jours est attribué à ce pays dès la plus haute antiquité.

Cette année était divisée en 12 mois de 30 jours chacun, suivis de 5 jours complémentaires ou *épagomènes ;* mais cette période de 365 jours était réellement plus courte que la durée de l'année solaire, à peu près d'un quart de jour. Il en résultait que cette période rétrogradait sur la révolution solaire à peu près d'un jour tous les 4 ans, d'un mois tous les 120 ans, et d'une année de 365 jours tous les 1460 ans. Une telle institution aurait donc été erronée dans ses éléments, et il en aurait pu résulter de graves perturbations dans les affaires générales, les pratiques du culte et les usages publics. De plus, elle ferait supposer que les Égyptiens furent peu avancés dans la physique générale, et ne possédèrent pas les pratiques fondamentales de l'étude du ciel, et la plus nécessaire aux intérêts d'une nation civilisée.

Mais l'antiquité classique a de quoi nous rassurer sur ce point. Strabon disait que les prêtres de Thèbes passaient pour être très-versés dans l'astronomie et dans la philosophie. C'est d'eux, ajoutait-il, que vient l'usage de régler le temps, non d'après la révolution de la lune, mais d'après celle du soleil; ils ajoutent aux 12 mois de 30 jours chacun, cinq jours tous les ans ; et comme il reste encore, pour compléter la durée de l'année, une certaine portion de jour, ils en forment une période composée d'un nombre rond de jours et d'années suffisants pour que les parties excédantes étant ajoutées, soient absorbées en un jour entier. Le même écrivain rapporte aussi que Platon et Eudoxe passèrent plusieurs années à Héliopolis dans le commerce des prêtres de cette ville, qui s'adonnaient particulièrement à l'étude de la philosophie et de l'astronomie ; que ces deux voyageurs grecs obtinrent de ces prêtres, fort peu communicatifs d'ailleurs, la connaissance de quelques théorèmes; mais que ces prêtres laissèrent ignorer à Platon et à Eudoxe, qu'ils ajoutaient aux 365 jours de l'année la portion du jour et de la nuit nécessaire pour la compléter, et que c'est par suite de cette réserve que les Grecs ignorèrent cette intercalation, jusqu'à ce que les astronomes plus modernes la connussent au moyen des traductions en langue grecque des livres égyptiens, où l'on puisait encore du temps de Strabon, ainsi que dans les écrits des Chaldéens.

On voit donc par ces témoignages formels, et malgré le silence d'Hipparque, d'Ératosthènes et de Ptolémée, au sujet des secours qu'ils ont trouvés dans les écrits des Égyptiens, que les prêtres astronomes d'Héliopolis et de Thèbes connaissaient la véritable longueur de l'année solaire de 365 jours et un peu moins d'un quart de jour ; et sur d'autres témoignages non moins irrécusables, que le calendrier, tel qu'il fut institué en Égypte, et tel qu'il y fut en usage pendant une longue série de siècles, ne donnait à l'année civile que 365 jours juste, sans aucune intercalation.

Toutefois il n'y a pas lieu ici d'accuser l'Égypte d'ignorance; les traditions

historiques, au contraire, nous portent à croire que les Égyptiens firent réellement connaître à la Grèce le quart de jour qui complète à peu près la révolution annuelle du soleil, quoiqu'ils n'en tinssent pas compte dans leur calendrier civil. On sait qu'il y avait en Égypte des colléges de prêtres spécialement attachés à l'étude des astres, et que Pythagore et les philosophes des générations suivantes étaient allés s'instruire parmi eux. Les écrivains grecs attestent que ces prêtres observaient régulièrement les solstices, dont la connaissance leur indiquait assez exactement le commencement de la crue du Nil. Hérodote n'hésite pas à assurer qu'ils savaient très-bien que la durée de leur année civile était plus courte que celle de l'année solaire, et qu'après un certain nombre de révolutions, ces deux années inégales recommençaient le même jour.

Nous devons donc nous représenter les sages de l'Égypte comme ayant des notions exactes sur la durée de l'année solaire, et néanmoins comme ne l'ayant pas introduite dans l'institution du calendrier civil en usage dans l'empire égyptien ; ce calendrier sciemment irrégulier ne comptait que 365 jours complets, et rétrogradait ainsi presque d'un quart de jour chaque année sur la révolution solaire.

Ce fut ce calendrier qui fut seul en usage dans toute l'Égypte, dès les plus anciens temps. auxquels ses annales peuvent remonter, et malgré les vicissitudes qui troublèrent à diverses époques l'ordre établi et les coutumes nationales de l'Égypte. L'usage de ce calendrier fut du nombre des institutions publiques que la politiqne d'Alexandre ordonna de respecter; la puissance romaine se contenta de le modifier, mais en même temps elle l'adopta dans tous les actes de son administration qui intéressaient spécialement l'Égypte.

Ce calendrier de 365 jours ne représentait qu'une année *vague*, et elle était ainsi appelée, parce qu'elle rétrogradait à chaque période sur la marche du soleil. Les mois qui composaient cette année se nommèrent : 1[er], Thoth; 2, Paôphi ; 3, Athyr ; 4, Choïak ; 5, Tybi ; 6, Méchir; 7, Phaménoth ; 8, Pharmouthi ; 9, Pachôm ; 10, Payni ; 11, Epiphi ; 12, Mésori ; et ils étaient suivis des cinq *jours célestes*, ou jours épagomènes, désignés seulement par leur ordre numérique 1[er], 2[e], 3[e], 4[e] et 5[e].

Nous avons reproduit sur notre planche 66, n° C, la série des signes au moyen desquels ces noms des mois sont exprimés dans les inscriptions hiéroglyphiques. On doit remarquer d'abord que ces 12 noms se divisent en trois séries dont chacune est caractérisée par un signe particulier, surmonté de la figure du croissant de la lune renversé, et tracé 1, 2, 3 ou 4 fois. Ces trois séries qui représentent les 12 mois, nous prouvent que l'année égyptienne était partagée en trois saisons seulement, et ces trois signes de série indiquent en effet, le premier, la saison des plantes ou de la *végétation ;* le second, la saison des *récoltes ;* et le troisième, la saison de l'*inondation*. Un croissant au-dessus du premier signe dénote le premier mois de la saison de la végétation, ou le mois de thoth ; un croissant suivi du signe du nombre 4, désigne le quatrième mois de la même saison, ou le mois de choïak, et il en est ainsi des trois saisons et des douze mois. Les jours épagomènes sont aussi indiqués par un groupe dans lequel entrent les idées *ciel et soleil*, et les nombres 1, 2, 3, 4, 5 exprimés par autant de chiffres déterminés, donnent aussi le quantième de chacun de ces jours.

Telle fut la notation graphique des noms des mois et des jours complémentaires du calendrier égyptien, découverte par Champollion le jeune qui la rendit publique en 1828.

Ce n'est pas ici le lieu de remonter à l'origine de cette division de l'année égyptienne en trois parties seulement, de 120 jours chacune ; mais on ne peut omettre de faire remarquer que la périodicité du débordement annuel du Nil, et sa durée, partagent de la même

manière l'année agricole. Au solstice d'été, le fleuve se gonfle, croît successivement, se déborde, s'abaisse ensuite, et se retire; on sème en octobre, et la germination s'opère ainsi 120 jours après le solstice; c'est la durée de la saison de l'*inondation*. Après le même espace donné à la saison de la *végétation*, la *récolte* commence en mars, et une autre période de 120 jours ramène l'année au solstice où elle a commencé. La religion avait aussi consacré le calendrier civil; les noms des mois étaient ceux de douze divinités; chaque jour et chaque partie de jour étaient également mis sous une protection spéciale. C'est aussi par l'influence de ces mêmes idées que l'on explique le long usage d'un calendrier civil aussi imparfait; et un auteur ancien affirme que l'usage de cette année vague fut religieusement conservé par les Égyptiens, vu que, par l'effet de la rétrogradation annuelle, le commencement de l'année arrivant un jour plus tard tous les quatre ans, ce commencement se trouvait ainsi, dans une série connue d'années, tomber dans toutes les saisons; toutes les fêtes religieuses attachées aux divers jours de l'année mobile y tombaient aussi successivement, et les sanctifiaient tous. Il paraît, enfin, que le collége des prêtres persista invariablement dans l'usage de cette espèce d'année, puisqu'il obligeait chaque roi, à son avénement, à s'engager, par un serment solennel, de maintenir l'année ainsi fixée, et de ne jamais y intercaler ni de jour, ni de mois; en un mot, de la maintenir telle qu'elle avait été réglée par les anciens.

La rétrogradation de l'année civile ou vague sur l'année solaire, a donné naissance à une période très-connue, des astronomes et des chronologistes, sous le nom de période *sothique*, ou *cynique*, ou de 1460 ans; et ces noms sont tirés de ceux de l'étoile de Sirius, qui est la principale de la constellation du *chien* (*cynos*), qu'on a nommée aussi *sothis*, et qui était, pour les Égyptiens, l'*étoile d'Isis*.

Or, pendant plus de trois mille ans avant l'ère chrétienne, et quelques siècles après, cette belle étoile s'est levée le même jour fixe, en Égypte (parallèle moyen), un peu avant le soleil (lever héliaque), et ce jour a été le 20 juillet de notre calendrier julien; et, s'il est vrai, d'après certaines traditions, que les Égyptiens considérèrent ce lever héliaque de l'étoile Sirius comme ayant présidé à l'origine du monde, et comme servant de signe dominateur dans l'organisation astrologique de l'univers, ils durent naturellement donner à ses phases une singulière attention. Mais, ce qui est plus certain encore, c'est que l'apparition matinale de cette étoile d'Isis, un peu avant le soleil, était religieusement liée, en Égypte, avec le premier jour du mois de thoth, qui était aussi le premier jour de l'année; et Champollion le jeune a recueilli de cette importante liaison, du lever de Sirius et du commencement de l'année, des témoignages que nous rapportons ici textuellement.

« Je l'ai observée, dit-il, dans le tableau astronomique sculpté au plafond de la salle du Rhamesséum (à Thèbes), appelée le Promenoir, et qui date de la dix-huitième dynastie. Là, Sirius, ou Sothis, est désigné au-dessus du mois de thoth, sous la forme d'une femme coiffée de longues plumes, et portant le nom d'Isis-Thoth, accompagné, comme déterminatif, d'une étoile sculptée; c'est le nom égyptien de Sirius dans tous les monuments. Au plafond du tombeau de Ménephtha I[er], plus ancien encore que le Rhamesséum, quoique pareillement de la dix-huitième dynastie, la déesse Thoth porte en même temps le nom d'*étoile d'Isis*, que toute l'antiquité nous atteste avoir été la désignation de Sirius chez les Égyptiens. Une autre preuve de cette relation se trouve encore dans la présence du même nom de Thoth, accompagné d'une étoile, au-dessus de la vache couchée dans une barque avec une grande étoile entre les cornes, qui se voit dans les tableaux astronomiques d'Ombos, de Dendérah et d'Esneh. Sur le zodiaque rectangulaire de Den-

dérah, la déesse qui est figurée en pied est appelée *Isis-Thoth;* la vache couchée est désignée par le même nom écrit à côté d'elle, et sur le zodiaque du petit temple au nord d'Esneh, la déesse et la vache avec le nom de Thoth, se trouvent ensemble dans un même bateau. Il n'est pas un monument astronomique égyptien qui ne confirme cette relation de l'étoile Isis avec le premier mois de l'année. »

Ce lever héliaque de Sirius, Sothis ou Isis-Thoth, était, en effet, un événement en Égypte; il arrivait d'abord que cet astre cessait, pendant un mois et demi environ, d'être visible sur l'horizon, parce qu'il se levait et se couchait pendant le jour. On commençait ensuite à l'apercevoir à l'orient, un peu avant le lever du soleil, et les jours suivants il se montrait de plus en plus sur l'horizon avant la fin de la nuit. Ces premières apparitions de l'étoile d'Isis avaient lieu quelques jours après le solstice d'été, et elles concouraient exactement avec les premières crues du Nil. Cette étoile, par son lever, concourait donc avec le plus grand phénomène naturel de l'Égypte, l'inondation; et l'on comprend qu'il dut être observé tous les ans avec une inquiète exactitude. Ces observations firent bientôt connaître que ce lever ayant eu lieu, par exemple, le premier jour de l'année, le premier du mois de thoth, il n'était visible, quatre années plus tard, que le deuxième jour du même mois; quatre ans plus tard encore, que le 3, et qu'après 120 années, cette même apparition de Sothis n'arrivait plus que le premier jour du second mois de l'année. On connut ainsi la cause véritable de ce retard apparent, dès qu'on eut remarqué que l'année réglée par le calendrier civil ne renfermait que 365 jours, tandis que le lever héliaque de l'étoile n'arrivait qu'après 365 jours et $\frac{1}{4}$. On apprécia ainsi les causes de cette rétrogradation de l'étoile d'Isis sur le calendrier; on détermina ainsi deux espèces d'années, l'une de 365 jours et $\frac{1}{4}$, qui fut appelée *fixe*, et l'autre de 365 jours seulement, nommée *vague*, puisque son premier jour arrivait successivement dans toutes les saisons de l'année; on apprécia aussi cette rétrogradation, qui était d'un mois tous les 120 ans, et d'une année entière de 365 jours après 1460 années fixes. On trouva ainsi une période qui ramenait le premier jour de l'année vague au lever héliaque de l'étoile, ou à une année naturelle; alors le premier jour du premier thoth de l'année fixe correspondait au premier jour de l'année vague; les deux années avaient un point initial commun à toutes deux; et comme ce point initial était le lever héliaque de cette étoile Sothis, on appela *période sothiaque* la série des 1460 années fixes et des 1461 années vagues après lesquelles les deux années recommençaient au même instant; car 1460 années de 365 jours et $\frac{1}{4}$ renferment exactement le même nombre de jours que 1461 années de 365 jours; il y en a 533,265 dans chacune des deux séries.

Nous venons d'indiquer l'origine et la composition d'une période célèbre dans l'antiquité et dans les ouvrages modernes, période incontestablement connue des prêtres de Thèbes et d'Héliopolis, puisqu'elle n'est autre chose que la connaissance de l'année de 365 jours et $\frac{1}{4}$, dans ses rapports avec le calendrier civil de l'Égypte; et à l'égard de cette année fixe, les témoignages d'Hérodote, de Strabon, et de Diodore de Sicile, déjà cités, ne sauraient être plus formels. Platon s'exprime en termes plus honorables encore pour les prêtres de l'Égypte: ils considéraient les astres comme les instruments du temps, et cherchaient la division et la mesure de toutes ses parties dans l'observation du ciel. Il paraît aussi qu'ils connaissaient une période lunaire fort courte, composée de 25 années civiles qui formaient 309 lunaisons; ils avaient aussi établi la période de sept jours, et une autre période de trente ans ou des grandes panégyries, plus religieuse peut-être que physique ou astronomique. Les prêtres égyptiens connaissaient donc à la fois l'année vague ou *sacrée*, et

l'année fixe ou agricole, qui dépendait du retour périodique des équinoxes et des solstices.

La coïncidence du premier jour de l'année vague avec le premier jour de l'année fixe, coïncidence qui n'arrivait qu'après 1461 années vagues, fut une époque mémorable dans les annales égyptiennes; et si la science a pu déterminer le jour fixe, dans l'année julienne proleptique, où cette coïncidence, ce renouvellement des deux années a pu avoir lieu une seule fois, on a pu en déduire facilement tous les renouvellements précédents. C'est ce qui est arrivé en effet; on pouvait, il est vrai, déduire de ce qui a été exposé plus haut (sur la coïncidence, pendant une suite de siècles bien plus longue que la durée d'une période sothiaque, du lever de Sothis avec le 20 juillet julien), que bien certainement ce même 20 juillet avait été aussi un jour de coïncidence du 1er thoth vague avec le 1er thoth fixe; mais les traditions écrites ne rendent pas même cette déduction nécessaire: Censorin, qui écrivait au troisième siècle de l'ère chrétienne, nous a dit de cette période sothiaque tout ce qu'il fallait pour la connaître exactement. Son origine, dit-il, se compte à partir de l'époque où le premier jour du mois de thoth vague coïncide avec le lever héliaque de Sirius, lever qui, pour l'Égypte, arrive ordinairement le 20 juillet. Censorin ne nous apprend pas en même temps à quelle époque remontent l'observation, la théorie et la conséquence de cette coïncidence, mais il nous instruit que la dernière a eu lieu le 20 juillet de l'année 139 de l'ère chrétienne. Ce fut donc là un renouvellement de la période sothiaque; ce renouvellement s'opéra le 20 juillet 139, et il suit que le précédent remontait au même jour de l'an 1322 avant Jésus-Christ. Ce renouvellement est, en effet, expressément mentionné par l'astronome Théon d'Alexandrie, comme un fait conservé par l'histoire. On peut encore remonter à un renouvellement antérieur, et qui sera de l'année 2782; enfin, à un antérieur encore, celui de l'année 4242, si les supputations égyptiennes paraissent jamais l'exiger.

Voilà donc les véritables éléments de la période sothiaque; leur détermination était du plus haut intérêt pour les lumières indispensables à l'histoire; car l'élément de cette période est une année entièrement conforme à notre année julienne; de sorte qu'un jour de cette période est, pour l'histoire, un jour du calendrier julien supposé en usage dans ces temps reculés; enfin, c'est à l'aide de cette même période que les innombrables dates historiques, exprimées selon le calendrier de l'année vague, sont rapportées à leur concordance avec l'année julienne, et sont ainsi revêtues d'une expression intelligible dans le style moderne et les supputations générales de l'histoire.

On a en effet dressé des tables de concordance des deux sortes d'années pendant toute la durée d'une période, et rédigé des méthodes pour traduire immédiatement, en style julien, les dates exprimées selon le calendrier vague des Égyptiens. Le jour initial de ces tables est un 20 juillet répondant à un 1er thoth vague et à un 1er thoth fixe; et comme la rétrogradation annuelle n'était que d'un quart de jour, il en résultait que le 1er thoth vague correspondait, pendant quatre ans, à ce 1er thoth fixe et au 20 juillet; mais, dès la cinquième année, il y avait un jour complet de retard; en conséquence, cette cinquième année vague commençait avec le 19 juillet et avec le cinquième jour épagomène fixe, et, de rétrogradation en rétrogradation, tous les jours de l'année fixe s'épuisaient par le cours entier de ce cycle, et le jour du renouvellement de la période arrivait. L'astronomie et l'histoire ont retiré de ces notions, très-sommaires ici, de grandes lumières et de grands services; mais la période sothiaque n'a jamais été employée comme ère chronologique.

Le calendrier vague subsista en Égypte durant un temps immémorial, et l'année, dont il était l'image, fut réellement adoptée pour établir une

ère célèbre, fréquemment nommée et employée comme ère chronologique, soit dans l'histoire des sciences, soit dans celle des hommes. Ce fut l'ère de Nabonassar, dont le premier jour fut le 1er thoth vague qui correspondit au 26 février julien de l'année 747 avant Jésus-Christ. Les anciens astronomes l'avaient adoptée, et l'un de ceux des temps modernes (Bouilliaud) n'a pas hésité à en faire usage dans ses écrits, vraisemblablement parce que l'année égyptienne vague, qui règle cette ère, étant composée d'un nombre fixe de jours sans fractions, les calculs en devenaient plus faciles, et aussi, peut-être, parce qu'en se servant du calendrier vague égyptien, comme l'avaient fait Ptolémée et ses devanciers, il lui était plus facile d'apprécier en jours l'intervalle qui séparait ses propres observations de celles des astronomes grecs qu'il étudiait. Sous les rois grecs d'Égypte, quoique d'origine macédonienne, le calendrier national fut conservé dans son intégrité : ainsi l'avait ordonné Alexandre.

Auguste en décida autrement. Après avoir corrigé les irrégularités de son calendrier, par les conseils et la science de Sosigène d'Alexandrie, Rome l'imposa à l'Égypte même, et un ordre du fils adoptif de César arrêta tout court la marche paisible de l'année vulgaire en Égypte, et, de vague qu'elle était, cette année devint fixe au moyen d'une année de trois cent soixante-six jours tous les quatre ans, provenant de l'addition d'un sixième épagomène aux cinq épagomènes de l'antique année civile de l'Égypte. Après l'occupation d'Alexandrie, Auguste abolit donc l'usage de l'année vague, et ordonna que cette année fixe fût la seule admise dans les affaires publiques. A l'époque où cette institution, si nouvelle pour l'Égypte, fut établie, le 1er thoth de l'année vague répondait au 29 août du calendrier julien, et, comme toute rétrogradation fut arrêtée par l'introduction du jour bissextile dans le calendrier égyptien, le premier jour de la nouvelle année fixe égyptienne se trouva immuablement attaché à ce 29 août romain ; de plus, les deux années étant composées d'un nombre égal de jours, la concordance des jours des deux calendriers romain et égyptien fut aussi invariablement établie ; le 1er thoth répondait au 29 août, le 2e au 30, le 3e au 31, le 4e au 1er septembre, et ainsi de suite, sauf l'exception temporaire qui résultait du bissextile romain et du sixième épagomène égyptien. Cette grande réforme s'opéra quand le 1er thoth vague répondait au 29 août, et les tables de concordance des deux années vague et fixe montrent que le 29 août julien répondait au 1er thoth vague dans les années 25, 24, 23 et 22 avant l'ère chrétienne ; ce fut aussi le temps où le génie d'Auguste asservit l'Égypte à l'autorité des armes romaines. Ces faits sont contemporains, et l'Égypte vaincue dut se prêter à consacrer cette innovation anti-nationale par une seconde non moins obséquieuse. L'époque de ces ordonnances romaines devint l'origine d'une ère chronologique, qui fût nommée l'ère d'Auguste. Dès cette époque l'année fixe, réglée par les rescrits impériaux, se trouve employée dans une foule d'actes publics ou privés ; elle le fut surtout à Alexandrie. Il est vrai que le reste de l'Égypte peut offrir quelques rares exemples de l'emploi de l'année vague, que les astronomes, il est vrai, n'abandonnèrent jamais, comme on le voit par les précieux ouvrages de Ptolémée et de Théon ; mais l'église chrétienne d'Égypte adopta l'année fixe, et tel est encore aujourd'hui le calendrier légal parmi les Coptes ; c'est encore celui qu'on retrouve dans le texte des conciles d'Orient ; enfin, le précieux manuscrit chronologique, connu sous le nom d'Hémérologe de Florence, a fidèlement représenté le tableau complet de la concordance du jour de ce calendrier de l'année fixe égyptienne avec le calendrier romain, et avec celui de plusieurs autres nations de l'Orient, des Syriens, des Tyriens, etc., qui avaient aussi, en ces anciennes coutumes, subi le joug de la volonté romaine. Du reste, ce n'est qu'en Égypte qu'on trouve l'exemple de la durée, presque

infinie, d'un établissement tel que le calendrier national. Il subsiste encore, et les recherches de nos savants contemporains, fondées sur des faits astronomiques recueillis par Champollion le jeune dans les tombeaux des vieux rois de Thèbes, en font remonter l'institution régulière à l'an 3285 avant l'ère chrétienne; il y a aujourd'hui plus de cinq mille ans.

Les monuments originaux qui servent de preuve à cette opinion remontent jusqu'au dix-huitième siècle avant cette même ère; les phases de l'année vague sont notées, écrites sur ces monuments. Ces notes, recueillies et publiées par le savant Français que je viens de nommer, sont, de l'avis de nos astronomes, les plus anciennes traces de division civile du temps et de numération qui nous soient parvenues des époques antiques. M. Biot en a developpé la théorie et les conséquences dans un ouvrage spécial; il y a reconnu la simplicité de la notation de l'année vague égyptienne sur ces monuments, simplicité telle, qu'elle n'a exigé que des yeux et de l'intelligence pour être établie; que sa contexture et la série des idées qu'elle exprime, se rapportant toutes aux phases du Nil, montrent qu'elle est propre à l'Égypte, et qu'elle n'y a pas été importée de quelque autre pays, où elle aurait été usitée antérieurement; que cette notation était alors l'expression naïve, mais exacte pourtant et numérique, de la succession et de la durée des phénomènes que le débordement périodique du Nil amenait pour l'agriculture; que cette notation, constamment fidèle pendant tous les siècles qui l'ont employée, l'est aujourd'hui encore; et le savant géomètre, dont nous rapportons ici les propres paroles, en a conclu que, dans cet intervalle de cinq mille ans, le gonflement du Nil s'est opéré constamment à la même époque de l'année solaire, et qu'il a amené une masse moyenne d'eau sensiblement égale, par les mêmes périodes d'accroissement et de diminution, puisque le débordement a duré et dure encore le même temps.

Il nous reste aussi quelques débris du calendrier des fêtes religieuses de l'Égypte; le grand temple d'Esneh nous en offre un exemple, et on y lit encore l'ordre des principales fêtes célébrées dans ce magnifique édifice, en l'honneur de ses trois principales divinités, qui étaient Chnouphis, Néïth et le jeune Haké. Il y est dit que le 23 du mois d'athyr on célébrait la fête de la déesse Tnébouaou, le 25 du même mois celle de la déesse Menhi (formes de Neïth), et le 30 celle d'Isis, tertiaire de la même Néïth. Le 1er du mois de choïak, on tenait une panégyrie (assemblée religieuse) en l'honneur du jeune dieu Haké, et dans ce même jour la panégyrie de Chnouphis. Un autre article du calendrier sacré, sculpté sur l'une des colonnes du pronaos, porte ce qui suit : A la néoménie de choïak, panégyries et offrandes dans le temple de Chnouphis, seigneur d'Esneh. On étale tous les ornements sacrés; on offre du pain, du vin et autres liqueurs, des bœufs et des oies; on présente des collyres et des parfums au dieu Chnouphis et à la déesse sa compagne; ensuite, le lait à Chnouphis. Quant aux autres dieux du temple, on offre une oie à la déesse Menhi, une oie à la déesse Néïth, une oie à Osiris, une oie à Khem et à Thoth, une oie aux dieux Phré, Atmou, Thoré, ainsi qu'aux autres dieux adorés dans le temple; on présente ensuite des semences, des fleurs et des épis de blé, au seigneur Chnouphis, souverain d'Esneh, et on l'invoque en ces termes, etc., etc. Le texte de cette prière solennelle est un précieux document de l'histoire mythologique de l'Égypte.

Au palais de Médinet-Habou, on trouve sur la muraille extérieure, au côté sud, sculpté en grandes lignes verticales, le calendrier sacré en usage dans cette magnifique habitation royale de Rhamsès-Meïamoun. Avec des fouilles, notre dernier voyageur français fit mettre à découvert toute la portion de ce calendrier sculpté, qui contient les mois de thoth, paôphi, athyr, choïak et tybi, et vers l'extrémité du palais se voit aussi un article à la date du mois de pachôm, le neuvième de l'année. Ce

précieux calendrier offre le tableau de toutes les fêtes de l'année, mois par mois; et, à la suite de l'indication de chaque fête, on a énuméré synoptiquement la quantité et l'espèce des offrandes présentées dans chaque cérémonie. On y lit : *mois de thoth*, néoménie (nouvelle lune, plus ordinairement le 1er jour du mois), manifestation de l'étoile sothis; l'image d'Amon-Ra, roi des dieux, sort processionnellement du sanctuaire, accompagnée par le roi Rhamsès, ainsi que par les images de tous les autres dieux du temple. = *Mois de paôphi*, le 19, jour de la principale panégyrie d'Amon-Ra, qui se célèbre pompeusement dans Oph (le palais de Karnac); l'image d'Amon-Ra sort du sanctuaire, ainsi que celles de tous ses dieux synthrônes; le roi Rhamsès l'accompagne dans la panégyrie de ce jour. = *Mois d'altyr*, le 26, panégyrie de Phtath-Socharis; le roi accompagne l'image du dieu gardien du Rhamesseum de Meïamoun (le palais de Médinet-Habou) de Thèbes dans la panégyrie de ce jour, et cette panégyrie continuait encore le 27 et le 28 de ce même mois. On se fait une idée de ces cérémonies, à la fois civiles et religieuses, par la représentation de celle-ci, qui est le sujet des grands bas-reliefs supérieurs des galeries de l'est et du sud de la seconde cour du palais de Médinet-Habou.

Nous ajouterons, pour terminer ce qui nous restait à dire sur ce sujet, qu'on a recueilli en Égypte assez de renseignements pour restituer tout entier son calendrier civil et religieux; tableau imposant et légal des devoirs imposés, pour honorer les dieux, aux prêtres et aux citoyens d'un pays où la croyance religieuse était aussi une loi de l'État.

Nous avons réuni sur les planches 65 et 66 tous les exemples d'expressions graphiques nécessaires pour la connaissance des mesures, du calendrier et des dates, et tous ces éléments sont d'un usage général et constant dans l'étude de toute sorte de monuments, les mesures et les dates étant des notions du premier ordre dans la recherche des faits de l'histoire.

Le sujet nº 1 de la planche 65 représente les neuf premiers doigts de la coudée égyptienne, c'est-à-dire, deux palmes et un doigt de la grandeur de l'original; mais il ne faut pas oublier que ces coudées en bois ou en pierre, trouvées dans les tombeaux, n'étant que des simulacres de ces mesures, et non pas des étalons absolus, on ne doit pas y chercher une longueur exacte du type légal, ni une scrupuleuse division de toutes ses parties. On remarquera donc seulement l'ensemble de cet instrument et ses principales parties; mais l'uniformité de tous les simulacres connus, sauf quelque différence dans le texte de leurs inscriptions funéraires, nous autorise à croire qu'ils représentent exactement la forme générale des mesures usuelles.

La religion nationale se montrait partout en Égypte, et toutes les divisions et subdivisions des mesures publiques étaient placées sous l'invocation d'une divinité : ainsi on voit sur le modèle que nous reproduisons (nº 1, *pl.* 65) que chaque doigt de la coudée porte, dans la ligne supérieure, le nom ou le symbole d'un dieu; le 1er, de droite à gauche, est le soleil; le 2e, Thmeï ou la justice; le 5e, Osiris; le 6e, Isis; le 7e Anubis, etc.

Dans la ligne au-dessous est la désignation d'abord de la mesure elle même, *coudée royale*, et de ses principales parties.

Les chiffres et les traits perpendiculaires qui sont plus au-dessous, indiquent la division en doigts; et, de plus, les subdivisions du doigt lui-même, de droite à gauche, en moitié, en tiers, en quart, en 5e, 6e, 7e, 8e, 9e et 10e de doigt, subdivision qui est portée jusqu'à la 16e partie du doigt dans les coudées originales. Tous ces détails de la coudée portent sur notre planche 65 le nº 1.

Par les chiffres suivants, on désigne tous les signes d'écriture nécessaires pour exprimer les divisions du temps et les dates; le signe figuratif du soleil se trouve dans tous, parce que la division du temps était fondée sur la marche de cet astre, qui fait aussi le

jour et la nuit; le n° 2 est le signe de l'*heure*, et de l'heure de la nuit, particulièrement caractérisée par l'étoile; le signe n° 3 signifie un soleil, c'est-à-dire, un jour; le n° 4, caractérisé par le croissant lunaire renversé, exprime l'idée *mois*; le signe du soleil précédé de la branche du palmier, arbre qui, selon Horapollon, poussait *chaque année* une de ses branches, exprime l'idée *année*; le signe n° 6 est le sceptre des panégyries, auquel est suspendu le simulacre d'une grande salle hypostyle, où se tenaient les grandes assemblées politiques et religieuses, à des époques déterminées, et qu'on appelait panégyries : ce sceptre est extérieurement dentelé, et chaque cran y indique une année; le groupe qui porte le n° 7 est un exemple de l'emploi des signes précédents; ils sont tirés d'une stèle funéraire, et indiquent la durée exacte de la vie du défunt, qui vécut : années, 77; mois, 9; jours, 20.

Les chiffres de cette date sont en écriture hiéroglyphique. Le tableau complet des signes de cette écriture, suffisants pour exprimer, par de faciles combinaisons, tous les nombres, depuis un jusqu'à un million, et au delà, est exposé sur notre planche 66 (tableau A). Le tableau B présente les chiffres hiératiques et les chiffres démotiques. La connaissance de ces trois classes de chiffres est indispensable pour l'étude fructueuse des monuments égyptiens; car il y a peu d'inscriptions dans lesquelles on ne trouve ou des nombres ou des dates, qui sont exprimés sur les monuments de la sculpture, en chiffres hiéroglyphiques (tableau A); sur les manuscrits provenant des temples, en chiffres hiératiques (tableau B); et sur tous les contrats, lettres et autres écrits des particuliers, en chiffres démotiques (même tableau B). On voit que ce système numérique n'était pas arrivé à la perfection du système des modernes, quoique certains signes aient des formes semblables, et la lecture de ces signes était aussi embarrassée que leur expression graphique. La série des chiffres hiératiques abonde en singularités de cet ordre; on y lit en effet, de droite à gauche, *un, deux, trois, quatre, trois-deux* (cinq), *trois-trois* (six), *trois-quatre* (sept), *quatre-quatre* (huit), *neuf, dix, dix-un* (onze), *dix-deux* (douze), *dix-trois* (treize), *dix-quatre* (quatorze), *dix-trois-deux* (quinze), *dix-trois-trois* (seize), *dix-quatre-trois* (dix-sept), *dix-quatre-quatre* (dix-huit), *dix-neuf* (dix-neuf), *dix-dix* (vingt), *double-dix-un* (vingt et un), *double-dix-deux* (vingt-deux), *double-dix-trois* (vingt-trois), *double-dix-deux-deux* (vingt-quatre), *double-dix-trois-deux* (vingt-cinq), *double-dix-trois-trois* (vingt-six), *double-dix-quatre-trois* (vingt-sept), *double-dix-quatre-quatre* (vingt-huit), *double-dix-neuf* (vingt-neuf), *trente*.

A l'exception de quelques variétés de forme dans les signes, le système démotique se produit par les mêmes combinaisons. On trouve de ce dernier système graphique numérique un très-grand nombre d'exemples dans les contrats très-fréquemment découverts en Égypte, et dont les dates, exprimées au moyen de ces chiffres, sont d'un intérêt supérieur pour l'histoire; et ce grave motif est plus que suffisant pour assurer à cet exposé, malgré la minutie des détails, l'attention bienveillante du lecteur.

Elle sera attirée non moins vivement sans doute par le tableau C des signes hiéroglyphiques destinés à désigner chacun des douze mois de l'année; ils sont répartis en trois saisons : la première est celle de la *végétation*, figurée par un sol planté d'arbres et de fleurs. Ce signe de saison est surmonté du croissant lunaire renversé, répété jusqu'à trois fois, ou bien accompagné des chiffres exprimant les nombres I, II, III, IIII, ce qui fait lire les signes : première lune (ou premier mois) de la végétation, seconde lune, etc. Cette notation des mois est uniforme pour chacune des deux autres saisons, et le cinquième groupe de notre tableau se lira, d'après le même principe : première lune ou premier mois de la saison des *récoltes*; enfin, le neuvième groupe, où le signe figuratif de l'eau est trois fois répété, se lira également pre

rieur à tous les éléments, par lui-même immatériel, incorporel, incréé, indivisible, invisible, et tout par lui-même et en lui-même, et qui, comprenant tout en lui, communiquait à tout; et la doctrine symbolique, ajoute le philosophe que nous citons, nous enseigne que par le grand nombre des divinités elle ne montra qu'un seul dieu, et, par la variété des pouvoirs émanés de lui, l'unité de son pouvoir. C'est ainsi que parlaient les philosophes égyptiens eux-mêmes, et qu'ils s'exprimaient dans leurs livres sacrés.

Un tel témoignage a une tout autre autorité que les plaisanteries des satiriques anciens ou modernes; et l'étude récente des ouvrages mêmes des Égyptiens, les tableaux religieux qui couvrent leurs monuments, et les textes écrits qui en donnent l'interprétation, ont ratifié enfin l'opinion des personnes de bonne foi que n'offense pas l'antiquité de la raison humaine, et qui ne réservent pas orgueilleusement pour leur siècle et pour leurs amis, les révélations de l'esprit et les plus nobles inspirations de l'âme.

Quelques mots peuvent suffire pour donner une idée vraie et complète de la religion égyptienne : c'était un *monothéisme* pur, se manifestant extérieurement par un *polythéisme symbolique*, c'est-à-dire, un seul dieu dont toutes les qualités et les attributions étaient personnifiées en autant d'agents actifs ou divinités obéissantes.

Dans cette religion antique, comme dans toutes celles de l'ancien monde, on remarque trois points principaux, savoir : le *dogme*, ou la morale; la *hiérarchie*, indiquant le rang et l'autorité des agents; enfin le *culte*, ou la forme de ces agents, et les cérémonies sacrées pratiquées en public ou dans le secret du sanctuaire.

Le premier point, à l'égard des Égyptiens, est clairement établi par les faits et l'opinion des hommes les plus distingués, et il est très-vrai que les Égyptiens s'étaient élevés, par leur pensée et la longue observation de la nature, à l'idée de l'unité de Dieu, de l'immortalité de l'âme, et d'une autre vie qui serait celle des peines ou des récompenses.

Le second point peut se résumer par ces paroles de Champollion le jeune, écrites en la contemplation des monuments mêmes qui avaient si vivement éclairé son esprit dans la recherche studieuse des traces de la philosophie égyptienne.

« C'est dans le temple de Kalabschi, en Nubie (qu'il visitait le 27 janvier 1829), que j'ai découvert une nouvelle génération de dieux, et qui complète le cercle des formes d'Amon, point de départ et point de réunion de toutes les essences divines. Amon-Ra, l'*être suprême* et primordial, étant son propre père, est qualifié de mari de sa mère (la déesse Mouth), sa portion féminine renfermée en sa propre essence à la fois mâle et femelle, Ἀρσενόθελυς : tous les autres dieux égyptiens ne sont que des *formes* de ces deux principes constituants, considérés sous différents rapports pris isolément. Ce ne sont que de pures abstractions du *grand être*. Ces formes secondaires, tertiaires, etc., établissent une chaîne non interrompue qui descend des cieux, et se matérialise jusqu'aux incarnations sur la terre, et sous forme humaine. La dernière de ces incarnations est celle d'*Horus*, et cet anneau extrême de la chaîne divine forme, sous le nom d'Horammon, l'Ω des dieux, dont Amon-Horus (le grand Amon, esprit actif et générateur) est l'A. Le point de départ de la mythologie égyptienne est une *triade* formée *des trois parties d'Amon-Ra*, savoir : Amon (le mâle et le père), Mouth (la femelle et la mère), et Khons (le fils enfant). Cette triade s'étant manifestée sur la terre, se résout en Osiris, Isis et Horus. Mais la parité n'est pas complète, puisque Osiris et Isis sont frères. C'est à Kalabschi que j'ai enfin trouvé la triade finale, celle dont les trois membres se fondent exactement dans trois membres de la triade initiale : Horus y porte en effet le titre de mari de la mère; et le fils qu'il a eu de sa mère, et qui se nomme *Malouli* (le *Mandouli*

supposer qu'au XXI[e] siècle avant l'ère chrétienne ce système de notation fût nouveau ou récemment introduit. Plusieurs monuments témoignent en faveur d'une opinion toute contraire à une telle supposition; mais l'époque de ces monuments, bien certainement antérieurs à la XVII[e] dynastie, reste encore incertaine, ou se perd dans les ténèbres des temps primitifs. »

Nous abrégeons ici l'analyse de ce grand travail sur le calendrier égyptien; ce que nous venons d'en dire suffira à l'ensemble de notre plan. N'oublions pas, toutefois, d'ajouter ces mémorables paroles d'un de nos plus habiles astronomes, M. Biot, qui a dit : « La notation de l'année vague que Champollion le jeune nous fait connaître est peut-être le plus ancien monument de temps et de numération qui soit resté dans la mémoire des hommes. » C'est donc toujours l'Égypte qui fut la primitive école de la science et celle de toute civilisation.

§ XIX. RELIGION.

En écrivant ces premières lignes sur une des plus importantes institutions de l'antique Égypte, nous nous rappelons, sans le vouloir, ces paroles tirées d'un des anciens livres philosophiques égyptiens, attribués à Hermès : « O Égypte, Égypte, y est-il dit, « un temps viendra où, au lieu d'une « religion pure et d'un culte pur, tu « n'auras plus que des fables ridicules, « incroyables à la postérité, et qu'il ne « te restera plus que des mots gravés « sur la pierre, seuls monuments qui « attesteront ta piété. »

Le temps et les malheurs qui frappèrent l'Égypte réalisèrent aussi cette fatale prophétie, et les peuples lettrés que l'Égypte éduqua, se chargèrent à l'envi de lui prêter les plus ridicules croyances, les plus monstrueuses pratiques.

Selon quelques écrivains grecs ou romains, l'adoration des animaux et de certaines productions de la terre était un des préceptes de la religion égyptienne. Les premiers voyageurs grecs, témoins des cérémonies du culte, n'en comprirent pas l'expression emblématique, et n'en virent que la partie matérielle. D'après le rapport de quelques-unes de ces mêmes cérémonies avec les phénomènes célestes, ils jugèrent que cette religion était toute astronomique, et cherchèrent à interpréter par ce moyen tous les mythes sacrés, même les plus opposés dans leurs sources et dans leur motif réel; des suppositions astronomiques, il n'y avait qu'un pas aux rêveries astrologiques, et on ne se fit faute d'en doter la sagesse égyptienne. Les monuments publics de l'Égypte démentaient hautement toutes ces suppositions, mais les voyageurs étrangers en ignoraient le langage et l'interprétation; les suppositions les moins fondées, les moins raisonnables s'accréditèrent ainsi, répétées par quelques écrivains de l'antiquité, et ceux des temps modernes ont encore ajouté à toutes ces erreurs par des suppositions nouvelles, non moins hasardées que celles dont ils se faisaient les bénévoles plagiaires.

C'est sur de si incertains témoignages que les anciens philosophes égyptiens, instituteurs d'une des plus illustres nations qui aient jamais existé, ont été déclarés ignorants de la divinité, enfoncés dans les ténèbres du polythéisme, n'adorant que des agents matériels, en un mot, aveugles, impies, et athées pour tout dire.

Quelques philosophes cependant, plus disposés à bien voir, animés de quelque impartialité, et plus capables de sérieuses études, approchèrent peu à peu de la vérité, et furent ainsi récompensés de la fatigue de leurs veilles. Porphyre osa affirmer que les Égyptiens ne connaissaient autrefois qu'un seul dieu; Hérodote avait dit aussi que les Thébains avaient l'idée d'un dieu unique qui n'avait pas eu de commencement, et qui était immortel; Iamblique, très-curieux scrutateur de la philosophie des anciens siècles, savait, d'après les Égyptiens eux-mêmes, qu'ils adoraient un dieu maître et créateur de l'univers, supé-

rieur à tous les éléments, par lui-même immatériel, incorporel, incréé, indivisible, invisible, et tout par lui-même et en lui-même, et qui, comprenant tout en lui, communiquait à tout; et la doctrine symbolique, ajoute le philosophe que nous citons, nous enseigne que par le grand nombre des divinités elle ne montra qu'un seul dieu, et, par la variété des pouvoirs émanés de lui, l'unité de son pouvoir. C'est ainsi que parlaient les philosophes égyptiens eux-mêmes, et qu'ils s'exprimaient dans leurs livres sacrés.

Un tel témoignage a une tout autre autorité que les plaisanteries des satiriques anciens ou modernes; et l'étude récente des ouvrages mêmes des Égyptiens, les tableaux religieux qui couvrent leurs monuments, et les textes écrits qui en donnent l'interprétation, ont ratifié enfin l'opinion des personnes de bonne foi que n'offense pas l'antiquité de la raison humaine, et qui ne réservent pas orgueilleusement pour leur siècle et pour leurs amis, les révélations de l'esprit et les plus nobles inspirations de l'âme.

Quelques mots peuvent suffire pour donner une idée vraie et complète de la religion égyptienne : c'était un *monothéisme* pur, se manifestant extérieurement par un *polythéisme symbolique*, c'est-à-dire, un seul dieu dont toutes les qualités et les attributions étaient personnifiées en autant d'agents actifs ou divinités obéissantes.

Dans cette religion antique, comme dans toutes celles de l'ancien monde, on remarque trois points principaux, savoir : le *dogme*, ou la morale; la *hiérarchie*, indiquant le rang et l'autorité des agents; enfin le *culte*, ou la forme de ces agents, et les cérémonies sacrées pratiquées en public ou dans le secret du sanctuaire.

Le premier point, à l'égard des Égyptiens, est clairement établi par les faits et l'opinion des hommes les plus distingués, et il est très-vrai que les Égyptiens s'étaient élevés, par leur pensée et la longue observation de la nature, à l'idée de l'unité de Dieu, de l'immortalité de l'âme, et d'une autre vie qui serait celle des peines ou des récompenses.

Le second point peut se résumer par ces paroles de Champollion le jeune, écrites en la contemplation des monuments mêmes qui avaient si vivement éclairé son esprit dans la recherche studieuse des traces de la philosophie égyptienne.

« C'est dans le temple de Kalabschi, en Nubie (qu'il visitait le 27 janvier 1829), que j'ai découvert une nouvelle génération de dieux, et qui complète le cercle des formes d'Amon, point de départ et point de réunion de toutes les essences divines. Amon-Ra, l'*être suprême* et primordial, étant son propre père, est qualifié de mari de sa mère (la déesse Mouth), sa portion féminine renfermée en sa propre essence à la fois mâle et femelle, Αρσενόθελυς : tous les autres dieux égyptiens ne sont que des *formes* de ces deux principes constituants, considérés sous différents rapports pris isolément. Ce ne sont que de pures abstractions du *grand être*. Ces formes secondaires, tertiaires, etc., établissent une chaîne non interrompue qui descend des cieux, et se matérialise jusqu'aux incarnations sur la terre, et sous forme humaine. La dernière de ces incarnations est celle d'*Horus*, et cet anneau extrême de la chaîne divine forme, sous le nom d'Horammon, l'Ω des dieux, dont Amon-Horus (le grand Amon, esprit actif et générateur) est l'A. Le point de départ de la mythologie égyptienne est une *triade* formée *des trois parties d'Amon-Ra*, savoir : Amon (le mâle et le père), Mouth (la femelle et la mère), et Khons (le fils enfant). Cette triade s'étant manifestée sur la terre, se résout en Osiris, Isis et Horus. Mais la parité n'est pas complète, puisque Osiris et Isis sont frères. C'est à Kalabschi que j'ai enfin trouvé la triade finale, celle dont les trois membres se fondent exactement dans trois membres de la triade initiale : Horus y porte en effet le titre de mari de la mère; et le fils qu'il a eu de sa mère, et qui se nomme *Malouli* (le *Mandouli*

dans les Proscynéma grecs), est le dieu principal de Kalabschi, et cinquante bas-reliefs nous donnent sa généalogie. Ainsi la triade finale se formait d'Horus, de sa mère Isis et de leur fils Malouli, personnages qui rentrent exactement dans la triade initiale, Amon, sa mère Mout et leur fils Khons. Aussi *Malouli* était-il adoré à Kalabschi sous une forme pareille à celle de Khons, sous le même costume, et orné des mêmes insignes; seulement, le jeune dieu porte ici de plus le titre de Seigneur de Talmis, c'est-à-dire de Kalabschi, que les géographes grecs appellent en effet *Talmis*, nom qui se retrouve d'ailleurs dans les inscriptions des temples.»

Ainsi l'ensemble du système de la hiérarchie religieuse égyptienne était composé d'une série de triades, diversifiées sans être isolées, s'enchaînant les unes aux autres par des alliances collatérales attentivement constituées, et chaque temple de l'Égypte était spécialement consacré à une de ces triades.

Chaque nome ou province avait sa triade; et celle qui était adorée dans le temple de la capitale d'un nome, était aussi l'objet du culte public dans tous les temples des autres lieux du même nome; chaque nome ayant ainsi, on pourrait dire, un culte particulier voué à trois portions distinctes de l'être divin, lesquelles avaient leurs noms et leurs formes spéciales.

Quelquefois un grand édifice était consacré, divisé conventionnellement en deux portions, à deux triades en même temps; ainsi le grand temple d'Ombos, dont les ruines ont encore un aspect très-imposant, était occupé par deux triades, et chacune d'elles résidait dans une moitié de l'édifice divisé longitudinalement. De ces deux triades, l'une est composée des divinités Sevek-Ra (la forme primordiale de Saturne, Kronos), à tête de crocodile, de Hathôr, la Vénus égyptienne, et de leur fils Khons-Hôr; l'autre comprend Aroëris, la déesse Tsonénoufré et leur fils Pnevtho.

D'autres divinités étaient en même temps adorées dans un même temple pour des motifs particuliers: c'étaient des divinités synthrônes auxquelles on adressait des prières et des offrandes après avoir fait ce qui était dû à la Triade.

Par une déférence toute politique, la divinité principale d'un nome était adorée comme divinité synthrône dans le nome le plus voisin. Des règles fixes et conformes avaient établi ces préséances, et elles sont assez certaines pour aider l'archéologue à reconnaître, aux tableaux religieux qui subsistent encore dans les ruines des édifices, quelles divinités y furent adorées en première ou en deuxième ligne.

Ainsi, au petit temple de Thèbes situé derrière l'Aménophium, et dans un lieu solitaire dénué de toute végétation, les tableaux qui ornent le bandeau de la porte du propylon, représentent Ptolémée Soter II[e] faisant des offrandes, du côté droit, à la déesse Hathôr (Vénus) et à la grande triade de Thèbes, Amon Ra, Mouth et Chons, du côté gauche, à la déesse Thmé ou Théméï (la vérité ou la justice, Thémis) et à une triade formée du dieu hiéracocéphale Mandou, de son épouse Ritho et de leur fils Harphré. Ces trois divinités, celles qu'on adorait principalement à Hermonthis, occupent la partie du bandeau dirigée vers cette capitale de nome.

Ces courts détails suffisent, lorsqu'on est un peu familiarisé avec le système de décoration des monuments égyptiens, pour déterminer avec certitude, 1° à quelles divinités fut spécialement dédié le temple auquel ce propylon donne entrée; 2° et quelles divinités y jouissent du rang de synthrônes; et il devient ici de toute évidence qu'on adorait spécialement dans ce temple le principe de beauté confondu et identifié avec le principe de vérité, de justice, ou, en termes mythologiques, que cet édifice était consacré à la déesse Hathôr, identifiée avec la déesse Thméï. Ce sont, en effet, ces deux déesses qui reçoivent les premiers hommages de Soter II[e]; et comme l'é-

difice faisait partie de Thèbes et avoisinait le nome d'Hermonthis, on y offrait aussi, d'après une règle de saine politique, des sacrifices en l'honneur de la triade thébaine et de la triade hermonthite. La suite de la description de l'intérieur de ce temple n'est pas étrangère à notre sujet : elle nous montre en réalité des faits et des coutumes religieuses dont la description, plutôt qu'un exposé détaillé, peut être agréable au lecteur.

Les adorations pieuses figurées sur le propylon de ce temple sont répétées sur la porte du temple proprement dit, qui s'ouvre par un petit péristyle que soutiennent des colonnes à chapiteaux ornés de fleurs de lotus et de houpes de papyrus combinées ; les colonnes et les parois n'ont jamais été décorées de sculptures. Il n'en est point ainsi du pronaos, qui est formé de deux colonnes et de deux piliers ornés de têtes symboliques de la déesse Hathôr, à laquelle ce temple fut consacré. Les tableaux qui couvrent le fût des colonnes représentent des offrandes faites à cette déesse et à sa seconde forme Thmeï, ainsi qu'aux dieux Amon-Ra, Mandou, Tmouth, et plusieurs formes tertiaires de la déesse Hathôr, adorée par le roi Ptolémée-Épiphane, sous le règne duquel a été faite la dédicace du monument, comme le prouve la grande inscription hiéroglyphique sculptée sur toute la longueur de la frise du pronaos, et dont voici la traduction qui n'est que la formule ordinairement adoptée pour les dédicaces des temples.

(Partie de droite.) *Première ligne.* « Le roi (dieu Épiphane que Phtah-Thoré a éprouvé, image vivante d'Amon-Ra), le chéri des dieux et des déesses mères, le bien-aimé d'Amon-Ra, a fait exécuter cet édifice en l'honneur d'Amon-Ra, etc., pour être vivifié à toujours. »

(Partie de gauche.) *Première ligne.* « Le fils du soleil (Ptolémée toujours vivant, dieu aimé de Phtah), chéri des dieux et des déesses mères, bien-aimé d'Hathôr, a fait exécuter cet édifice en l'honneur de sa mère, la rectrice de l'Occident, pour être vivifié à toujours. »

La reine Cléopâtre est aussi associée à cette dédicace, dans la suite de cette inscription.

Ces textes justifient entièrement ce que nous venons de dire, d'après les sculptures du propylon, relativement aux divinités honorées dans ce temple.

Les bas-reliefs encore existants sur les parois de droite et de gauche du pronaos, ainsi que sur la façade formant le fond de ce même pronaos, appartiennent tous au règne d'Épiphane. Tous se rapportent aux déesses Hathôr et Thmeï, ainsi qu'aux grandes divinités de Thèbes et d'Hermontis.

On a divisé le naos en trois salles contiguës ; ce sont trois véritables sanctuaires : celui du milieu, ou le principal, entièrement sculpté, contient des tableaux d'offrandes à tous les dieux adorés dans le temple, les deux triades précitées, et principalement aux déesses Hathôr et Thmeï, qui paraissent dans presque toutes les dédicaces du sanctuaire, inscrites sur les frises de droite et de gauche au nom de Ptolémée-Philopator.

« L'Horus, soutien de l'Égypte, celui qui a embelli les temples comme Thôth deux fois grand, le seigneur des panégyries comme Phtah, le chef semblable au soleil, le germe des dieux fondateurs, l'éprouvé par Phtah, etc. ; le fils du soleil, Ptolémée toujours vivant, bien-aimé d'Isis, l'ami de son père (Philopator), a fait cette construction en l'honneur de sa mère Hathôr, la rectrice de l'Occident. »

C'est à la déesse Hathôr qu'appartenait plus spécialement le sanctuaire de droite ; cette grande divinité y est représentée sous les formes variées, recevant les hommages des rois Philopator et Épiphane ; les dédicaces des frises sont faites au nom de ce dernier.

Le sanctuaire de gauche fut consacré à la déesse Thmeï, la Dicè et l'Alétè des mythes égyptiens ; aussi, tous les tableaux qui décorent cette chapelle, se rapportent-ils aux importantes fonctions que remplissait cette divinité

dans l'Amenthi, les régions occidentales ou l'enfer des Égyptiens.

Le grand et magnifique temple d'Edfou était consacré à une autre triade composée, 1° du dieu Har-Hat, la science et la lumière célestes personnifiées; 2° de la déesse Hathôr ou Vénus; 3° de leur fils Harsont-Tho (l'Horus soutien du monde, qui est à peu près Éros ou Amour des mythes de la Grèce). Ces trois divinités sont figurées dans les tableaux sculptés à Edfou, avec des qualifications, des titres et sous des formes qui jettent un grand jour sur plusieurs parties importantes du système théogonique égyptien. On y voit aussi, représentés sur quatorze bas-reliefs dans l'intérieur du pronaos, le dieu Har-Hat identifié avec le soleil, ainsi que son lever et son coucher comme cet astre, et ses formes symboliques à chacune des douze heures du jour : et cet ensemble de représentations à la fois mythologiques et symboliques, doit être d'un grand secours pour la connaissance de la petite portion de la religion égyptienne à laquelle il se mêlait quelques idées astronomiques.

Le grand temple d'Esnéh était dédié à l'une des plus grandes formes de la divinité, à Chnouphis, qualifié des titres NEV-EN-THO-SNÉ, *seigneur du pays d'Esnéh, esprit créateur de l'univers, principe vital des essences divines, soutien de tous les mondes*, etc. A ce dieu sont associés la déesse Néith représentée sous des formes diverses et sous les noms variés de *Menhi, Tnébouaou*, etc., et le jeune Hâké, représenté sous la forme d'un enfant; ce qui complète la triade adorée à Esnéh. C'était à ces trois personnages qu'étaient consacrées les principales fêtes et panégyries célébrées annuellement à Esnéh.

Le temple de Dakkèh, l'ancienne Pselcis, en Nubie, présente un double intérêt sous le rapport mythologique; il donne des matériaux infiniment précieux pour comprendre la nature et les attributions de l'être divin que les Égyptiens adoraient sous le nom de Thôth (l'Hermès deux fois grand); une série de bas-reliefs offre, en quelque sorte, toutes les *transfigurations* de ce dieu. On l'y trouve d'abord (ce qui devait être) en liaison avec *Har-Hat* (le grand Hermès Trismégiste), sa forme primordiale, et dont lui, Thôth, n'est que la *dernière transformation*, c'est-à-dire, son incarnation sur la terre à la suite d'*Amon-Ra* et de *Mouth* incarnés en Osiris et en Isis. Thôth remonte jusqu'à l'*Hermès céleste* (Har-Hat), la sagesse divine, l'esprit de dieu, en passant par les formes : 1° de *Pahitnoufi* (celui dont le cœur est bon); 2° d'*Arihosnofri* ou *Arihosnoufi* (celui qui produit les chants harmonieux); 3° de *Meui* (la pensée ou la raison) : sous chacun de ces noms Thôth a une forme et des insignes particuliers, et les images de ces diverses transformations du second Hermès couvrent les parois du temple de Dakkèh. On y voit aussi ce Thôth (le Mercure égyptien) armé du *caducée*, c'est-à-dire, le sceptre ordinaire des dieux, entouré de deux serpents et d'un scorpion.

A Beit-Oually, les sculptures du spéos sont en grande partie religieuses. Ce monument était consacré au grand dieu Amon-Ra et à sa forme secondaire Chnouphis. Le premier de ces dieux déclare plusieurs fois, dans ses légendes, avoir donné toutes les mers et toutes les terres existantes à son fils chéri, « le Seigneur du monde (Soleil gardien de justice), Rhamsès (II[e]). » Dans le sanctuaire, ce pharaon est représenté suçant le lait des déesses Anouké et Isis. « Moi qui suis ta mère, la dame d'Éléphantine, dit la première, je te reçois sur mes genoux, et te présente mon sein pour que tu y prennes ta nourriture, ô Rhamsès! » « Et moi, ta mère Isis, dit l'autre déesse, moi, la dame de Nubie, je t'accorde les périodes des panégyries (celles de trente ans) que tu suces avec mon lait et qui s'écouleront en une vie pure. »

Nous avons déjà rappelé une liste des dons et des grâces accordés par plusieurs divinités à un roi qu'elles déclaraient prendre sous leur protection spéciale.

On trouve dans quelques temples des tableaux représentant des dieux secondaires venant adorer le grand être Amon-Ra, en compagnie même des rois. Ainsi au Rhamesseum de Thèbes, dans une pièce voisine de la salle hypostyle, et qui était dans la partie privée de ce palais, destinée à l'habitation de la race royale, on reconnaît le sanctuaire spécial du grand dieu de Thèbes. Les bas-reliefs sculptés sur les parois, à la droite et à la gauche de la porte, représentent quatre grandes barques ou *bari* sacrées, portant un petit naos sur lequel un voile semble jeté, comme pour dérober à tous les regards le personnage qu'il renferme. Ces *bari* sont portées sur les épaules par vingt-quatre ou dix-huit prêtres, selon l'importance du maître de la *bari*. Les insignes qui décorent la proue et la poupe des deux premières barques sont les têtes symboliques de la déesse Mouth et du dieu Chons, l'épouse et le fils d'Amon-Ra; enfin, la troisième et la quatrième portent les têtes d'un roi et d'une reine, coiffées des marques de leur dignité. Ces tableaux, comme l'apprennent les légendes hiéroglyphiques, représentent les deux divinités et le couple royal venant rendre hommage au *père des dieux*, *Amon-Ra*, qui établit sa demeure dans le palais de Rhamsès le Grand. Les paroles que prononce chacun des visiteurs ne laissent d'ailleurs aucun doute à cet égard : « Je viens, « dit la déesse Mouth, rendre hommage « au roi des dieux, Amon-Ra, modé« rateur de l'Égypte, afin qu'il accorde « de longues années à son fils qui le « chérit, le roi Rhamsès. »

« Nous venons vers toi, dit le dieu « Chons, pour servir Ta Majesté, ô « Amon-Ra, roi des dieux! Accorde « une vie stable et pure à ton fils qui « t'aime, le Seigneur du monde. »

Le roi Rhamsès dit seulement : « Je « viens à mon père Amon-Ra, à la « suite des dieux qu'il admet en sa pré« sence à toujours. »

Mais la reine Nofré-Ari, surnommée ici Ahmosis (engendrée de la lune), exprime ses vœux plus positivement; l'inscription porte : « Voici ce que dit « la déesse épouse, la royale mère, la « royale épouse, la puissante dame du « monde, Ahmosis-Nofré-Ari : Je viens « pour rendre hommage à mon père « Amon, roi des dieux; mon cœur est « joyeux de tes affections (c'est-à-dire, « de l'amour que tu me portes); je suis « dans l'allégresse en contemplant tes « bienfaits. O toi, qui établis le siége « de ta puissance dans la demeure de « ton fils le Seigneur du monde, Rham« sès, accorde-lui une vie stable et « pure; que ses années se comptent par « périodes de panégyries! »

Il existe encore aux environs de Médinet-Habou, à Thèbes, un édifice de petites proportions et qui n'a pas été terminé. La dédicace annonce expressément que le *roi Ptolémée Évergète II*, *et sa sœur la reine Cléopâtre*, ont construit cet édifice, et l'ont consacré *à leur père*, le dieu *Thôth*, ou Hermès Ibiocéphale.

C'est le seul des temples encore existants en Égypte qui soit spécialement dédié au dieu protecteur des sciences, à l'inventeur de l'écriture et de tous les arts utiles, en un mot à l'organisateur de la société humaine. On retrouve son image dans la plupart des tableaux qui décorent les parois de la seconde salle, et surtout celles du sanctuaire. On l'y invoquait sous son nom ordinaire de *Thôth*, que suivent constamment soit le titre SOTEM qui exprime la suprême direction des choses sacrées, soit la qualification *Hoen-Hib*, c'est-à-dire, *qui a une face d'Ibis*, oiseau sacré, dont toutes les figures du dieu, sculptées dans ce temple, empruntent la tête, ornée de coiffures variées.

On rendait aussi dans ce temple un culte très-particulier à *Nohémouo* ou *Nahamouo*, déesse que caractérisent le vautour, emblème de la maternité, formant sa coiffure, et l'image d'un petit propylon s'élevant au-dessus de la coiffure symbolique. Les légendes tracées à côté des nombreuses représentations de cette compagne du dieu *Thôth*, qui, d'après son nom même, paraît avoir présidé à la *conservation des germes*, l'assimilent à la déesse

étendu que l'exposé de la religion d'un peuple éclairé, donnera, nous l'espérons, une idée suffisante de l'objet réel des temples égyptiens, tous consacrés à une triade, différente dans chacun; et ces trois dieux, le père, la mère et leur fils, n'étaient que la personnification, à des degrés différents dans la hiérarchie, des trois agents immédiats du grand être, qui occupaient le premier degré de l'échelle des puissances et des générations; car l'ordre hiérarchique était fondamentalement réglé et déterminé par l'ordre généalogique.

Il y avait donc des triades pour toutes les régions du monde. En ce point, le ciel et la terre avaient reçu une organisation identique, et l'autorité comme le rang diminuaient à mesure que le dieu s'occupait plus directement des affaires terrestres. Osiris, Isis, Horus, formaient la triade à laquelle était commise la conservation de l'ordre dans le monde sublunaire; ils étaient, en quelque sorte, le dernier anneau de cette grande chaîne théogonique qui embrassait l'univers entier, et qui, de triade en triade, remontait à Amon-Ra, le grand être, le père des dieux, le créateur de toutes choses. Osiris, Isis et leur fils Horus, devaient donc être plus habituellement l'objet de l'adoration et des prières des hommes; ils étaient en Égypte comme les dieux populaires; leurs noms ont dû l'être aussi; et les foules incultes qui s'introduisirent, des diverses parties de l'ancien monde, dans les cités égyptiennes, ne purent y apprendre que les noms et les idées religieuses répandus parmi la population égyptienne qu'ils purent fréquenter, et ce fut toujours celle du dernier rang. On voit donc pourquoi les noms de ces trois divinités du dernier ordre sont parvenus jusqu'à nous, comme étant les plus connus populairement, et ont été répétés d'âge en âge par l'antiquité classique, qui ne s'éleva pas, dans ses incomplètes remarques sur la religion égyptienne, au delà de ces noms et de ces pratiques populaires. Il n'en est pas moins certain que Osiris, Isis, Horus, qui étaient, on pourrait dire, les dieux les plus à la portée de l'ignorance et de la misère humaine, et quoique occupant presque la dernière place du système religieux, n'y perdaient rien en puissance ni en dignité; Horus enfin devenait à son tour le chef d'une triade, c'est-à-dire, qu'il en faisait partie comme père, Isis comme mère, Malouli comme fils, et, par cet extrême anneau de la chaîne des êtres divins, Horus, qui n'était que la dernière incarnation d'Amon, le grand être, se rattachait à cette puissance suprême et rentrait en elle-même, pour que ce même être fût tout en lui-même, le commencement et la fin.

C'était comme pour retracer le mythe de la personnification de la triade, qu'on élevait, à côté de chaque temple, un autre petit édifice, auquel on a donné le nom de *Mammisi*. Des petits temples de ce genre existent à Hermonthis, à Philæ, à Ombos; et il devait en subsister un semblable auprès de chaque grand temple, pour l'histoire mythologique de la triade qu'on y adorait. A Hermonthis, par exemple, le *mammisi* qui a été construit sous le règne de la dernière Cléopâtre, fille de Ptolémée-Aulétès, est une commémoraison de la grossesse de cette reine, et de son heureuse délivrance de Ptolémée-Cæsarion, fils de Jules-César. La triade de ce temple était composée du dieu Mandou, de la déesse Ritho, et de leur fils Harphré; les trois personnages royaux se substituent symboliquement aux trois divinités dans les scènes figurées sur les bas-reliefs de l'édifice.

La cella du temple est en effet divisée en deux parties : une grande pièce (la principale), et une toute petite, tenant lieu ou la place du sanctuaire. On n'entre dans celle-ci que par une petite porte; vers l'angle de droite, toute la paroi du mur de fond de cette petite pièce (laquelle est appelée *le lieu de l'accouchement*, dans les inscriptions hiéroglyphiques) est occupée par un bas-relief représentant la déesse Ritho, femme du dieu Mandou, accouchant du dieu *Harphré*. La gisante est soutenue et servie par diverses déesses du premier ordre; l'*accoucheuse di-*

vine tire l'enfant du sein de la mère; la *nourrice divine* tend les mains pour le recevoir, assistée d'une *berceuse*. Le père de tous les dieux, Ammon, (Amon-Ra), assiste au travail, accompagné de la déesse Soven, l'Ilithya, la Lucine égyptienne, protectrice des accouchements. Enfin, la reine Cléopâtre est censée assister à ces couches divines, dont les siennes ne seront ou plutôt n'ont été qu'une imitation. L'autre paroi de la chambre de l'accouchée représente l'allaitement et l'éducation du jeune dieu nouveau-né; et sur les parois latérales sont figurées *les* 12 *heures du jour et les* 12 *heures de la nuit*, sous la forme de femmes ayant un disque étoilé sur la tête. Le tableau astronomique du plafond pourrait bien n'être que le thème natal de cet Harphré, ou mieux encore celui de Cæsarion, nouvel Harphré.

En sortant de la petite chambre pour entrer dans la grande, on voit un vaste bas-relief sculpté, sur la paroi, à gauche de cette principale pièce; il représente la déesse Ritho, relevant de couche, soutenue encore par la Lucine égyptienne Soven, et présentée à l'assemblée des dieux; le père divin, Amon-Ra, lui donne affectueusement la main comme pour la féliciter de son heureuse délivrance, et les autres dieux partagent la joie de leur chef. Le reste de cette salle est décoré de tableaux dans lesquels le jeune Harphré est successivement présenté à Ammon, à *Mandou* son père, aux dieux *Phré*, Phtah, Sev (Saturne), etc., qui l'accueillent en lui remettant leurs insignes caractéristiques, comme se démettant, en faveur de l'enfant, de tout leur pouvoir et de leurs attributions particulières : et Ptolémée-Cæsarion, à face enfantine, assiste à toutes ces présentations de son image, le dieu Harphré, dont il est le représentant sur la terre. Tout cela est de la flatterie sacerdotale, mais tout à fait dans le génie de l'ancienne Égypte, qui assimilait ses rois à ses dieux. Du reste, toutes les dédicaces et inscriptions intérieures et extérieures du temple d'Hermonthis, sont faites au nom de ce Ptolémée-Cæsarion et de sa mère Cléopâtre. Il n'y a donc point de doute sur le motif de sa construction. Il est vrai que les colonnes de l'espèce de pronaos qui le précède n'ont point toutes été sculptées; le travail est demeuré imparfait, et cela tient peut-être au motif même de la dédicace du temple : Auguste et ses successeurs, qui ont terminé tant de temples commencés par les Lagides, ne pouvaient être très-empressés d'achever celui-ci, monument de la naissance du fils même de Jules-César, roi enfant dont ils ne respectèrent guère les droits.

A Ombos, le grand temple était consacré à deux triades; le petit temple était aussi un double *mammisi*, où sont représentées la naissance de Kons-Hôr, fils de Serak-Ra et d'Hathôr; et celle de Pnevtho, fils de Aroëri et de la déesse Tsonénoufré. On trouve aussi, dans l'existence de ces monuments, la preuve presque superflue du maintien de l'ancien culte égyptien sous les dominations étrangères en Égypte. Si l'on cherchait un très-ancien exemple d'un mammisi, on le trouverait au palais de Louqsor, où, dans deux des salles de ce vaste édifice élevé par le roi Aménophis-Memnon, de la XVIIIe dynastie, on remarque une série de bas-reliefs relatifs à la personne même du fondateur, et à sa naissance. On y a successivement représenté : le dieu Thôth annonçant à la reine *Tmauhemva*, femme du pharaon *Thouthmosis* IVe, qu'Ammon générateur lui a accordé un fils. — La même reine, dont l'état de grossesse est visiblement exprimé, conduite par Chnouphis et Hathôr (Vénus) vers la chambre d'enfantement (le *mammisi*); cette même princesse, placée sur un lit, mettant au monde le roi *Aménophis*; des femmes soutiennent la gisante, et des génies divins, rangés sous le lit, élèvent l'emblème de la vie vers le nouveau-né. — La reine nourrissant le jeune prince. — Le dieu Nil peint en *bleu* (le temps des basses eaux), et le dieu Nil peint en *rouge* (le temps de l'inondation), présentant le petit Aménophis, ainsi que le petit dieu Harka et autres en-

fants divins, aux grandes divinités de Thèbes. — Le royal enfant dans les bras d'Amon-Ra, qui le caresse. — Le jeune roi institué par Amon-Ra; les déesses protectrices de la haute et de la basse Égypte lui offrant les couronnes, emblèmes de la domination sur les deux pays, et Thôth lui choisissant son grand nom, c'est-à-dire son prénom royal, *Soleil Seigneur de justice et de vérité*, qui, sur les monuments, le distingue de tous les autres *Aménophis*.

Ce qui vient d'être exposé suffira, nous l'espérons, pour donner au lecteur une idée générale de la *hiérarchie* divine dans la constitution religieuse de l'Égypte. Nous avons dit brièvement sa pensée sur le GRAND ÊTRE qu'elle nommait Ammon ou Amon-Ra, et la personnification des attributions de cet être *primordial*, en autant d'autres dieux qui n'étaient que ses agents. Il serait difficile d'énumérer ici les fonctions des principales divinités égyptiennes, et d'exposer les effets de leur concours à l'organisation générale et à l'ordre régulier de l'univers; nous avons donné dans un précédent paragraphe (page 134), quelques notions sur les deux Thôth ou les deux Hermès, promoteurs et protecteurs de toutes les voies particulières à l'intelligence et à l'industrie humaines; nous ajoutons ici quelques courtes notions sur des divinités principales dont les attributions bien connues nous montrent avec évidence l'origine égyptienne de quelques opinions mythologiques de la Grèce.

Selon les Égyptiens, la déesse Bouto fut la compagne du grand Être et la nourrice des dieux. Elle fut connue et étudiée par les plus anciens philosophes instituteurs de la Grèce.

Cette déesse, l'emblème de l'antique *Nuit* ou des ténèbres primitives, source féconde d'où sortirent une foule d'êtres vivants, fut considérée par les Égyptiens, ainsi que dans la cosmogonie des Grecs et de la plupart des peuples orientaux, comme cette obscurité première qui, enveloppant le monde avant que la main toute-puissante du Démiurge eût créé la lumière et ordonné l'univers, renfermait dans son sein les germes de tous les êtres à venir. Aussi, les vers des Orphiques, vénérables débris de la plus ancienne théologie des Grecs, et qui contiennent des doctrines conformes, sur presque tous les points, à celles des Égyptiens, donnent-ils à la déesse *Nyx* (*la Nuit* primitive), les titres de *première née*, *commencement de toute habitation des dieux*, et celui de *génératrice des dieux*; titres qui répondent exactement aux qualifications *grande déesse mère des dieux*, et *génératrice des dieux grands*, données à *Bouto* dans les légendes hiéroglyphiques.

On donnait avec raison le surnom de MÈRE DES DIEUX à la déesse *Bouto* puisque, unie au dieu *Phtha*, elle avait enfanté *Phrè* ou le *Soleil*, desquels naquirent ensuite tous les autres dieux. *Hélios* ou le *dieu Soleil* des Grecs, passait aussi pour fils de la déesse *Nyx* (la Nuit).

Bouto était aussi, selon la croyance des Égyptiens, la nourrice de certains dieux. On disait qu'Isis avait confié à cette divinité ses deux enfants *Horus* et *Bubastis*; et ce précieux dépôt fut caché dans l'île de *Chemmis* située dans le lac voisin de la ville de Bouto, île que la déesse rendit flottante pour dérober les deux jumeaux aux poursuites et aux recherches de Typhon.

L'une des déesses du premier ordre en Égypte, se nommait Nèith; elle était aussi le type d'une des principales divinités grecques. On sait, en effet, que le grand dieu qui, en Égypte, porta les noms d'*Amon*, *Amon-Ré*, *Cnèph* ou *Chnouphis*, fut, comme on a pu le voir, le principe générateur *mâle* de l'univers; et les Égyptiens symbolisèrent, dans le personnage de *Nèith*, le principe générateur *femelle* de la nature entière.

Ces deux principes, étroitement unis, ne formaient qu'un seul tout dans l'être premier qui organisa le monde. De là vient que les Égyptiens considéraient *Nèith* comme un être à

la fois *mâle et femelle*, et que le nom propre de cette divinité exprimait en langue égyptienne, comme nous l'apprend Plutarque, l'idée : *Je suis venue de moi-même.*

La déesse *Nèith* occupait la *partie supérieure du ciel*. Inséparable du *Démiurge*, elle participa à la création de l'univers, et présidait à la génération des espèces : c'est la force qui meut tout.

Le culte de cette divinité, général dans toute l'Égypte, comme les monuments le prouvent, était spécialement en honneur dans la ville principale de la basse Égypte, à Saïs, où résidait un collége de prêtres. Le temple de la déesse portait l'inscription fameuse : *Je suis tout ce qui a été, tout ce qui est, et tout ce qui sera. Nul n'a soulevé le voile qui me couvre. Le fruit que j'ai enfanté est le Soleil.* Il serait difficile de donner une idée plus grande et plus religieuse de la divinité créatrice.

Nèith était le type de la force morale et de la force physique. Elle présidait à la sagesse, à la philosophie, et à l'art de la guerre; c'est pour cela que les Grecs crurent reconnaître, dans la *Nèith* de Saïs, leur *Athénè*, la *Minerve* des Latins, divinité également protectrice à la fois et des sages et des guerriers.

Selon les débris de la doctrine égyptienne, épars dans les écrits des derniers Platoniciens et dans les livres Hermétiques, la déesse *Nèith*, ou la Minerve égyptienne, ne formait qu'un seul tout avec le Démiurge Amoun, à l'époque même qui précéda la création des âmes et celle du monde physique. C'est en la considérant dans cet état d'absorption en l'Être premier, que les Égyptiens qualifièrent *Nèith* de divinité à la fois mâle et femelle. Le monde étant composé de parties mâles et de parties femelles, il fallait bien que leurs principes existassent dans le dieu qui en fut l'auteur. Aussi, lorsque le moment de créer les âmes et le monde arriva, Dieu, suivant les Égyptiens, *sourit, ordonna que la nature fût, et, à l'instant, il procéda de sa voix un être femelle parfaitement beau* (c'était la nature, le principe femelle, *Nèith*), *et le Père de toutes choses la rendit féconde.* On retrouve dans cette naissance de *Nèith*, émanation d'Ammon, la naissance même de l'Athénè des Grecs, sortie du cerveau de Zeus.

Sous le nom de Phtha, les Égyptiens connurent aussi un personnage d'un ordre supérieur, un *ouvrier divin*, où les Grecs puisèrent aussi l'idée d'un de leurs anciens dieux.

Phtha occupait la troisième place dans la nombreuse série des divinités de l'Égypte; les Grecs, en l'assimilant à leur Héphaistos, le Vulcain des Romains, ont singulièrement rabaissé et son rang et son importance; ils ont réduit les hautes fonctions de ce grand être cosmogonique à celles d'un simple ouvrier.

Telle ne fut point l'opinion des Égyptiens sur leur *Phtha;* selon leurs mythes sacrés, la puissance démiurgique, l'esprit de l'univers, Cnèph ou Chnouphis, avait produit un œuf de sa bouche, et il en était sorti un dieu qui portait le nom de *Phtha*. Cet œuf était la matière dont se compose le monde visible; il contenait l'*agent*, l'*ouvrier* qui devait en coordonner et en régulariser les diverses parties; et *Phtha* est l'esprit créateur *actif*, l'intelligence divine qui, dès l'origine des choses, entra en action pour accomplir l'univers, en toute vérité et avec un art suprême.

Les Égyptiens, qui voulaient rattacher l'histoire de la terre à celle des cieux, disaient que *Phtha* avait été le premier de leurs dynastes, mais que la durée de son règne ne saurait être fixée. Les pharaons lui avaient consacré leur ville royale, Memphis, la seconde capitale de l'empire; ainsi, les quatre principales villes de l'Égypte, *Thèbes, Memphis, Saïs* et *Héliopolis*, étaient chacune sous la protection spéciale de l'une des quatre grandes divinités, *Amon-Chnouphis, Phtha, Nèith* et *Phré*. Le magnifique temple de *Phtha* à Memphis, où se faisait l'inauguration des rois, a été décrit, en par-

tie, par Hérodote et par Strabon; les plus illustres d'entre les pharaons le décorèrent de portiques et de colosses.

L'être auquel on attribuait l'organisation du monde, devait nécessairement le connaître à fond, ainsi que les lois et les conditions de son bien-être et de son existence: aussi les prêtres égyptiens regardaient-ils *Phtha* comme l'inventeur de la philosophie; bien différents, en cela, des Grecs, qui ne citaient de leur Hephaistos que des œuvres matérielles et purement mécaniques.

Quant au *culte* proprement dit, aux cérémonies religieuses qui se pratiquaient à l'intérieur et à l'extérieur des temples, on peut croire, d'après l'étendue et la magnificence des édifices religieux, le grand nombre et la richesse de proportion et de matière des représentations figurées du grand dieu et des autres êtres divins, que cette magnificence et cette richesse ont été rarement égalées. Du reste, ce culte était essentiellement favorable au progrès des arts, sinon pour la perfection des formes trop assujetties à des types consacrés, au moins pour toute la partie technique et matérielle, dont la puissance se révèle incontestablement par la parfaite exécution des plus bizarres compositions reproduites à l'infini dans les matières les plus dures, les plus rares comme les plus communes.

Cette multiplicité de représentations des êtres divins provenait, en Égypte, d'abord de la multiplicité de ces êtres mêmes, et surtout de ce que le même personnage se reproduisait par un triple type. Nous devons, sur ce sujet, entrer dans quelques détails qui pourront d'abord suffire à l'exposition de notre sujet, et de plus à l'explication de la plupart de nos planches; enfin, à reconnaître, dans nos collections archéologiques, la représentation de ces mêmes êtres divins.

La même divinité, chez les Égyptiens, était donc représentée sous trois formes différentes: 1° la forme [illegible]

maine pure, avec les attribu[…] ciaux au dieu; 2° le corps h[…] avec la tête de l'animal spéci[…] consacré à ce dieu; 3° cet […] même avec les attributs spéci[…] dieu qu'il représentait, et pa[…] les qualités qui constituaient l[…] tère de cet animal avaient, s[…] Égyptiens, quelque rapport a[…] fonctions de ce dieu.

Ces notions s'appliquent, s[…] ception, à toutes les figures […] trouvent exprimées sur les bas[…] et les peintures, et qui sont […] dans les musées publics.

Les signes caractéristiques de[…] divinité se voient sur leur t[…] forment sa coiffure. Le visa[…] nez sont parfois teints d'une […] consacrée pour chaque divini[…] rien n'était laissé à l'arbitraire […] tiste. Ces représentations éta[…] réglées, par la loi ou par l[…] dans tous leurs détails, cette […] mité constante est d'un trè[…] secours pour l'étude de la […] égyptienne dans ses formes fi[…] Les mêmes attributs indique[…] jours la même divinité, et l'[…] des attributs, celle des perso[…] divins, selon les idées et les cr[…] égyptiennes.

Le nombre considérable d[…] sonnages du Panthéon égyptien […] que émanant tous d'un premi[…] a multiplié aussi le nombre e[…] riété des attributs, et compliqu[…] l'étude de ces personnages; mais […] les divinités principales, celles […] mier ordre étaient aussi le[…] honorées, et devaient être plu[…] nairement figurées, il en résu[…] leur représentation fut aussi […] nombreuse: elle est aussi la pl[…] quente. Il nous suffira donc […] quer ici les caractères et les at[…] de la plupart de ces divinités p[…] pales.

Comme caractères généraux […] muns à toutes les divinités, nous […] gnons, 1° la croix ansée (ou T […] monté d'un anneau), symbole […] vie divine, que chaque dieu tient […] main; 2° le sceptre de [illegible] autre

tie, par Hérodote et par Strabon; les plus illustres d'entre les pharaons le décorèrent de portiques et de colosses.

L'être auquel on attribuait l'organisation du monde, devait nécessairement le connaître à fond, ainsi que les lois et les conditions de son bien-être et de son existence; aussi les prêtres égyptiens regardaient-ils *Phtha* comme l'inventeur de la philosophie; bien différents, en cela, des Grecs, qui ne citaient de leur Héphaistos que des œuvres matérielles et purement mécaniques.

Quant au *culte* proprement dit, aux cérémonies religieuses qui se pratiquaient à l'intérieur et à l'extérieur des temples, on peut croire, d'après l'étendue et la magnificence des édifices religieux, le grand nombre et la richesse de proportion et de matière des représentations figurées du grand dieu et des autres êtres divins, que cette magnificence et cette richesse ont été rarement égalées. Du reste, ce culte était essentiellement favorable au progrès des arts, sinon pour la perfection des formes trop assujetties à des types consacrés, au moins pour toute la partie technique et matérielle, dont la puissance se révèle incontestablement par la parfaite exécution des plus bizarres compositions reproduites à l'infini dans les matières les plus dures, les plus rares comme les plus communes.

Cette multiplicité de représentations des êtres divins provenait, en Égypte, d'abord de la multiplicité de ces êtres mêmes, et surtout de ce que le même personnage se reproduisait par un triple type. Nous devons, sur ce sujet, entrer dans quelques détails qui pourront d'abord suffire à l'exposition de notre sujet, et de plus à l'explication de la plupart de nos planches; enfin, à reconnaître, dans nos collections archéologiques, la représentation de ces mêmes êtres divins.

La même divinité, chez les Égyptiens, était donc représentée sous trois formes différentes: 1° la forme humaine pure, avec les attributs spé ciaux au dieu; 2° le corps humain avec la tête de l'animal spécialemer consacré à ce dieu; 3° cet anim même avec les attributs spéciaux a dieu qu'il représentait, et parce qu les qualités qui constituaient le carac tère de cet animal avaient, selon le Égyptiens, quelque rapport avec le fonctions de ce dieu.

Ces notions s'appliquent, sans ex ception, à toutes les figures qui s trouvent exprimées sur les bas-relie et les peintures, et qui sont réunie dans les musées publics.

Les signes caractéristiques de chaqu divinité se voient sur leur tête, e forment sa coiffure. Le visage et l nez sont parfois teints d'une couleu consacrée pour chaque divinité; ca rien n'était laissé à l'arbitraire de l'ar tiste. Ces représentations étant ains réglées, par la loi ou par l'usage dans tous leurs détails, cette unifor mité constante est d'un très-gran secours pour l'étude de la religio égyptienne dans ses formes figurée: Les mêmes attributs indiquent tou jours la même divinité, et l'allianc des attributs, celle des personnage divins, selon les idées et les croyance égyptiennes.

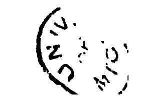
Le nombre considérable des per sonnages du Panthéon égyptien, quo que émanant tous d'un premier être a multiplié aussi le nombre et la va riété des attributs, et compliqué ain l'étude de ces personnages; mais comm les divinités principales, celles du pre mier ordre étaient aussi les plu honorées, et devaient être plus ord nairement figurées, il en résulte qu leur représentation fut aussi la plu nombreuse; elle est aussi la plus fré quente. Il nous suffira donc d'indi quer ici les caractères et les attribut de la plupart de ces divinités princi pales.

Comme caractères généraux com muns à toutes les divinités, nous ind quons, 1° la croix ansée (ou T sur monté d'un anneau), symbole de l vie divine, que chaque dieu tient d'un main; 2° le sceptre de l'autre; et c

1 2 3 4 5 6 7

8 9 10 11 12 13 14

Coiffures divines — Kopfschmuck der Gottheiten.



sceptre, ou bâton long, est terminé en haut par une tête de coucoupha pour les divinités mâles (symbole de la bienfaisance), et par un pommeau évasé pour les divinités femelles. De plus, la figure humaine d'un dieu a un appendice au menton, en forme de barbe tressée, et les déesses n'en ont jamais. Enfin, dans certaines actions, les divinités occupées à une fonction particulière, ont quitté ces deux premiers attributs, la croix ansée et le sceptre; mais on les reconnaît à leur coiffure spéciale. Voici donc l'énumération des principales coiffures :

I. *Divinités égyptiennes, caractérisées par leurs coiffures.*

1º *Dieux de forme humaine* pure, portant sur leur tête :

Deux longues plumes droites, le nu peint en bleu; c'est Ammon, le créateur du monde (*pl.* 33, nº 1); et avec un caractère de plus : Ammon générateur (Mendès, Pan);

Un bonnet serrant fortement la tête; visage vert; le corps en gaîne, appuyé contre une colonne à plusieurs chapiteaux, et dans les mains le nilomètre: Phtha (Hèphaïstos, Vulcain);

Tête nue, ou avec le même bonnet; corps d'enfant trapu et difforme, marchant, ou debout sur un crocodile; colorés en vert ou en jaune : Phtha-Sokharis enfant, Vulcain;

Deux plumes recourbées sur la tête, avec deux longues cornes; le fléau avec ou sans le crochet ou pedum dans les mains: le même Phtha-Sokharis;

Deux cornes de bouc, coiffure blanche, visage vert; deux serpents uræus dressés sur les cornes; un disque au milieu, et deux plumes droites surmontant le tout (nº 3) : Souk (Succhus, Cronos, Saturne);

Une seule plume recourbée par le haut; coiffure rayée; visage vert : Djom ou Gom (Hercule);

Deux plumes séparées et droites; coiffure noire, visage vert, le corps couvert d'une longue robe rayée : le même Djom ou Gom;

Bonnet serré, noir ou bleu, le croissant de la lune avec un disque au milieu; une mèche tressée pendante sur l'oreille; visage vert, le corps en gaîne (nº 2): Pooh (le dieu Lunus);

Idem, avec le sceptre, le nilomètre et la croix ansée dans ses mains jointes (le même dieu Lunus);

Idem, assis dans une barque et adoré par des singes cynocéphales: le même dieu Pooh (Lunus);

Idem, retenant de ses deux mains un disque rouge sur sa tête, et ayant près de lui des oiseaux à tête humaine: le même Pooh (Lunus), directeur des âmes, qui sont représentées par ces oiseaux;

La mitre flanquée de deux appendices recourbés par le haut, le fléau et le crochet dans les mains, corps en gaîne : Osiris (roi de l'Amenthi, ou enfer égyptien);

Le pschent entier (coiffure royale), avec le lituus et le sceptre à la main (nº 5) : le Mars égyptien;

Corps humain monstrueux par l'exagération des traits de la figure et le volume du ventre; Typhon, le mauvais génie;

2º *Déesses de forme humaine* pure, portant sur leur tête :

La dépouille d'une pintade, et le pschent complet (nº 8); le nu en jaune: Nèith (l'Athénè ou Minerve égyptienne);

Le même pschent sans la dépouille de la pintade; à droite une tête de vautour, symbole de la maternité, et couverte de la partie inférieure du pschent; à gauche, une tête de lion (la force), portant les deux plumes droites; des ailes étendues, et les signes des deux sexes : Nèith, génératrice (Physis, la Nature, Minerve);

Une plume seule, recourbée par le haut, coiffure bleue, le nu jaune, avec ou sans ailes (nº 9): Thmé (la justice et la vérité);

Une espèce d'autel évasé vers le haut: Nephthis;

La mitre du pschent en jaune, flanquée de deux cornes, le nu peint en rouge: Anouké (Anucis, Estia, Vesta);

Deux grandes cornes, un disque au milieu, avec ou sans l'uræus sur le front (nº 13) : Isis, sœur et femme d'Osiris;

Un diadème, surmonté de feuilles de couleurs variées; le nu peint en jaune (nº 12): Tpé (Uranie, la déesse du Ciel);

Diverses coiffures; le corps démesurément allongé horizontalement, orné de cinq disques ou d'étoiles, les bras et les jambes pendant perpendiculairement: la même Tpé (Uranie ou le Ciel);

Épervier avec une coiffure symbolique; la déesse ayant dans les mains des bandelettes ou lacs (nº 10): Hathôr (Aphrodite, Vénus);

La depouille de la pintade, surmontée de la figure d'une porte de temple, avec des fleurs bleues qui rayonnent autour: la même Hathôr;

Deux cornes, un disque rouge au milieu, et montrant d'une main un bourrelet pendu à son cou : la même Hathôr;

La partie inférieure du pschent ornée d'un lituus; carnation verte (nº 14): Bouto (Letô, Latone, les ténèbres primordiales);

Idem, avec deux crocodiles qui vont prendre son sein: Bouto, nourrice des dieux;

Un trône: Isis.

II. *Divinités de forme humaine, à tête d'animal.*

1º *Dieux*. TÊTE de bélier, bleue, surmontée du disque et de deux plumes: Ammon, Amon-Ré (Jupiter-Ammon);

Tête de bélier, verte; deux longues cornes; le disque et le serpent uræus: Chnouphis (Ammon-Chnouphis);

— de bélier, avec deux longues cornes, et dans les mains un vase penché d'où l'eau s'échappe: Chnouphis-Nilus (Jupiter-Nilus, le dieu Nil);

— de chacal: Anubis, ministre de l'Amenthi ou enfer égyptien;

— d'hippopotame, ventre volumineux: Typhon, génie du mal;

— de crocodile, avec ou sans deux cornes de bouc, surmontées de deux uræus et de deux plumes, avec ou sans disque: Souk (Succhus, Cronos, Saturne);

— d'épervier, avec la mitre du pschent, orné de deux appendices rayés: Phtha-Sokharis;

Tête d'épervier, avec la partie inférieure du pschent sur la main : le même Phtha-Sokharis;

Idem, sans ornement: Horus, fils d'Isis et d'Osiris;

Idem, coiffée du pschent orné du lituus: Horus-Arsiesi;

Idem, ornée du croissant lunaire, un disque au milieu, avec ou sans le serpent uræus; le tout peint en jaune: Pooh-Hiéracocéphale (le dieu Lunus); quelquefois aussi la tête d'épervier est double, et le corps porté sur deux crocodiles;

Idem, surmontée d'un grand disque rouge, avec ou sans l'uræus: Phré (Hélios, le soleil);

Idem, avec le disque d'où sortait l'uræus, et deux plumes droites: Mandou-Ré (Mandoulis);

Idem, et de ses mains répandant l'eau contenue dans un vase : Thôth trois fois grand (Hermès trismégiste, le premier Hermès);

Tête d'ibis; deux cornes longues; deux uræus; la mitre du pschent très-ornée: Thôth deux fois grand (le deuxième Hermès);

Idem, avec le croissant lunaire et le disque au milieu: le même Thôth deux fois grand, en rapport avec Pooh ou Lunus;

Idem, sans ornement, et dans les mains du dieu un sceptre terminé par une plume panachée: Thôth deux fois grand, seigneur de la région inférieure;

Idem, sans ornement, d'une main une tablette, et de l'autre un style ou roseau: Thôth Psychopompe (le deuxième Hermès écrivant le résultat de la pesée des âmes dans l'Amenthi, ou enfer égyptien);

Tête de vanneau: le dieu Bennô;

— de scarabée ailé, dressé sur les pattes de derrière: Thoré, une des formes de Phtha;

— de nilomètre, surmontée de deux longues cornes, du disque et de deux plumes; dans les mains le fouet et le crochet; Phtha stabiliteur.

2º *Déesses de forme humaine, à tête d'animal:*

Tête de lionne: Tafné ou Tafnet;

Lemaitre Sc.

Sphinx und Widder — *Sphinx et Béliers.* — Сфинксъ и Овены



Tête de vache; le disque rouge et deux plumes recourbées entre les cornes : Hathôr (Aphrodite, Vénus);

— de vautour, avec un diadème ou longues bandelettes, un arc et une flèche dans les mains : l'Ilythia égyptienne, accélératrice des accouchements.

III. *Animaux symboliques, représentant les dieux mêmes qui portent quelquefois leur tête :*

Serpent barbu avec deux jambes humaines : Chnouphis; c'est ce qu'on nomme l'Agathodémon (ou bon génie);

Uræus, la tête ornée de la partie inférieure du pschent et du lituus;

Taureau avec un disque sur la tête : Apis;

Chacal sur un autel, avec ou sans fouet : Anubis;

Bélier richement caparaçonné, la tête ornée du disque et des deux plumes droites d'Ammon : Amon-Ra;

Idem, avec le disque seul : Chnouphis;

Cynocéphale, une tablette de scribe à la main : Thôth deux fois grand (le deuxième Hermès);

Cynocéphale avec le croissant de la lune et un disque peint en jaune : Pooh (le dieu Lunus);

Scarabée à tête de bélier ornée du disque et de deux agathodémons sur ses cornes, auxquelles deux croix ansées sont appendues : Chnouphis-Nilus;

Vautour coiffé de la mitre du pschent, ornée, et portant une palme dans chacune de ses serres : Néith;

Ibis blanc sur une enseigne : Thôth deux fois grand (le second Hermès);

Épervier sans ornements : Horus;

Épervier, le disque et un uræus sur sa tête : Phré (le soleil);

Épervier, le disque rouge sur sa tête, avec deux uræus, une palme et une croix ansée : Thôth trismégiste (le premier Hermès);

Épervier, sa tête ornée du pschent avec beaucoup d'accessoires : Phtha-Sokharis;

Vanneau avec des aigrettes : Bennô;

Épervier dans un carré : Hathôr (Vénus égyptienne);

Vache avec un disque sur la tête : Hathôr;

Sphynx mâle (barbu), le disque rouge et l'uræus sur la tête : Phré (le soleil);

Disque rouge ailé, duquel sortent quelquefois des rayons de lumière, avec ou sans les deux croix ansées, deux palmes et deux uræus : Thôth trismégiste (le premier Hermès);

Disque jaune dans une barque, avec ou sans cynocéphales : Pooh (le dieu Lunus).

Les exemples qui viennent d'être cités suffiront pour donner une idée générale de la représentation des divinités égyptiennes sous les trois formes ci-dessus indiquées, et pour instruire le lecteur sur les principales circonstances extérieures d'une des plus antiques religions nationales.

Dans son étude, on ne doit jamais oublier cette triple manière de représenter les divinités; et c'est par là que cette multiplicité apparente des représentations se réduit déjà de beaucoup au moyen de cette synonymie; et nous devons ajouter, en finissant, au sujet du *sphinx* (*pl.* 19), qu'il paraît avoir été l'emblème de toutes les divinités, et même des rois et des reines de l'Égypte. Il n'y a néanmoins aucune confusion à redouter pour les dieux symbolisés sous la forme du sphinx, puisque la coiffure et les emblèmes qui caractérisent spécialement chacun d'eux, caractérisent aussi cet être fantastique; et que, à l'égard des rois et des reines, le cartouche ou encadrement elliptique qui renferme leur nom, est toujours placé à côté de ce sphinx mâle ou femelle.

Nous bornons ici notre résumé sur la principale des institutions de l'ancienne Égypte, celle qui pénétra le plus profondément dans l'esprit et le cœur de la population : avantage social du premier ordre; car cette croyance fut le lien intime entre toutes les classes de la nation, qui, y trouvant toutes leur honneur et leurs avantages, ne s'en détachèrent jamais; et ce lien politique et national avait ramené à l'unité tous les devoirs, tous les

droits, et tous les intérêts d'un grand peuple.

Nous ne pouvons pas omettre cependant, en parlant de la religion égyptienne, de rappeler qu'en Égypte plus que dans aucune des sociétés modernes, la croyance et le culte étaient mêlés à la vie intime de l'homme. La religion dirigeait ses actions avec une autorité absolue; elle s'emparait de l'individu à sa naissance, et ne l'abandonnait plus même après sa mort. Elle lui assurait d'honorables funérailles selon sa condition, et un lieu de repos où ses cendres devaient être pour toujours à l'abri de l'insulte, soit dans la sépulture des familles, soit dans les sépultures publiques. Enfin elle prescrivait pour tous l'usage des pratiques découvertes par l'industrie pour la conservation presque éternelle des corps humains, dernier et attentif hommage à la dignité de l'espèce.

On est redevable à cette coutume égyptienne de l'innombrable quantité de corps humains embaumés qui nous sont parvenus si parfaitement conservés, et auxquels on a donné le nom de *momies*. Nous allons en dire sommairement ce qui, de ce sujet presque populaire, doit le plus intéresser le lecteur.

Hérodote parle en termes très-précis des usages de l'Égypte dans les deuils et les funérailles. Quand le chef de la famille mourait, toutes ses femmes se couvraient le front de boue, et se répandaient, échevelées, dans la ville. Les hommes suivaient le même usage à l'égard des femmes.

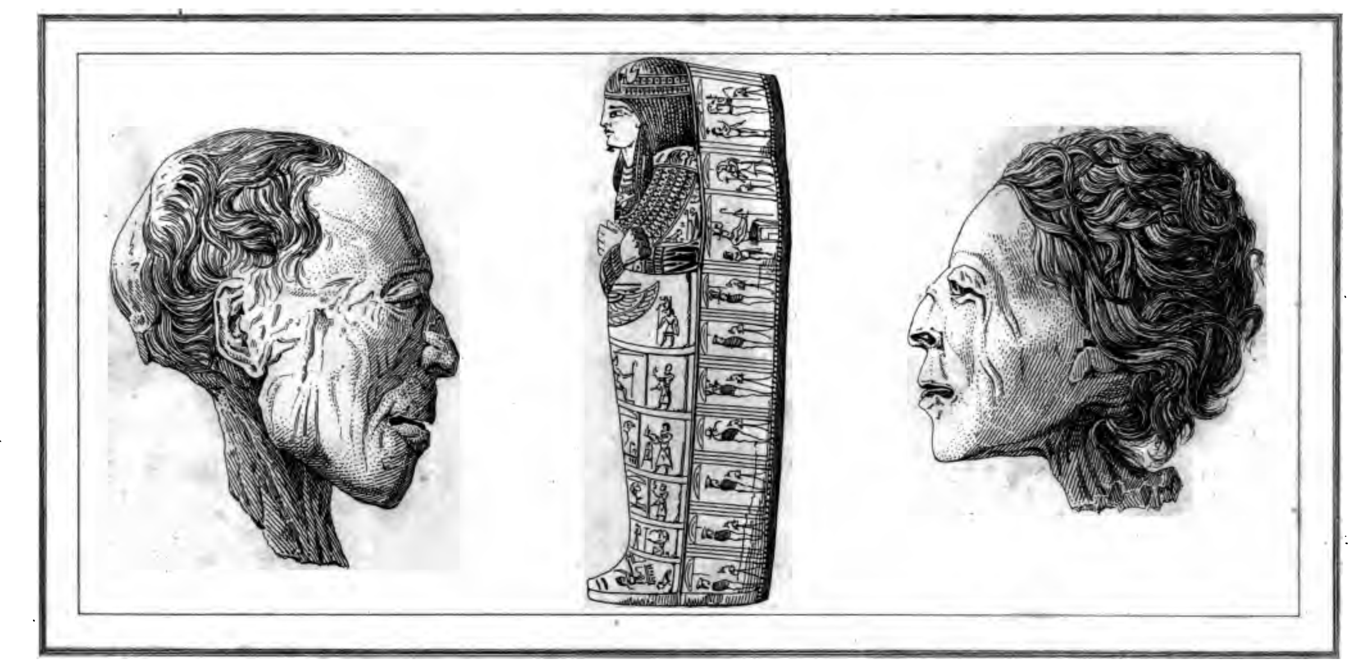
Après ces premières manifestations de la douleur, le corps du mort était immédiatement livré aux embaumeurs, classe inférieure de l'ordre sacerdotal, prêtres nommés *Taricheutes* et *Cholchytes*, dont l'embaumement des morts était la fonction spéciale. La famille convenait avec eux du prix de cette préparation, lequel dépendait de la simplicité ou de la magnificence de l'embaumement qui était désigné. Il y en avait en effet de plusieurs classes. La plus commune se bornait à purger avec des drogues de vil prix l'intérieur du ventre, à faire dessécher le corps entier en le laissant, pendant soixante-dix jours, plonger dans le natron, à l'ensevelir ensuite dans un linceul de toile grossière, plus grossièrement cousue, et de le déposer en cet état dans les catacombes publiques. On étendait quelquefois le mort sur une planche de sycomore, enveloppée aussi dans la toile.

Si l'individu pouvait faire quelque dépense, on employait l'huile de cèdre pour nettoyer l'intérieur; on desséchait le corps avec le natron; les membres, chacun à part, ou bien le corps entier, étaient entouré de bandelettes de coton imbibées de la même huile, ou de toute autre substance conservatrice, et le corps était ensuite enfermé dans un cercueil plus ou moins orné de peintures. Le nom du mort, celui de sa mère, et sa profession, étaient écrits habituellement sur le devant de ce cercueil qui était de bois.

On peut se faire une idée de la variété de ces pratiques, en pensant à tout ce que la piété, la tendresse ou la vanité purent imaginer pour les décorations de cette dernière demeure de l'homme, et à tous les degrés qu'il fut possible de parcourir, depuis la toile d'emballage du pauvre, jusqu'au magnifique sarcophage royal en granit ou en basalte. J'ai ouvert un grand nombre de momies, et étudié les objets d'art que les tombeaux nous ont conservés; je puis donc compléter ces notions sur les embaumements en Égypte, en résumant à la fois et les récits laissés par les anciens écrivains, et mes propres observations.

La première opération des embaumeurs consistait à extraire le cerveau par les narines au moyen d'un instrument recourbé; la cavité de la tête était ensuite remplie par injection de bitume liquide et très-pur, qui s'endurcissait en se refroidissant. On a tiré de quelques têtes de momies la coiffe du cerveau parfaitement conservée.

On faisait aussi l'extraction des yeux, et on les remplaçait par des yeux en émail.



Lemaitre Del. et Sc.

Sarg und Köpfe von Mumien. Têtes et Cercueil de Momies. Головы и гробницы мумій.

La chevelure était conservée (voy. *pl.* 2), et on en a vu dans toute sa longueur, quelquefois tressée, d'autres fois frisée, et dans un ordre qui révélait la main du coiffeur.

Au moyen d'une pierre tranchante, on faisait une incision dans le flanc gauche, à la hauteur des iles; par cette ouverture, on extrayait les intestins et les viscères. Les cavités de l'abdomen et de l'estomac étaient soigneusement lavées avec des décoctions de vin de palmier ou d'aromates, et essuyées avec des aromates pilés; on les remplissait ensuite avec de la myrrhe et autres parfums, même de la sciure de bois odoriférant, et on y mêlait des bijoux et des figurines religieuses en métaux précieux ou communes, en pierres dures ou en porcelaine.

Le corps ainsi préparé intérieurement, était déposé dans le natron, substance très-commune en Égypte dans tous les temps, et on l'y laissait pendant soixante-dix jours; la chair et les muscles y étaient complétement dévorés, et il ne restait plus de ce corps que la peau collée sur les os. Tel est l'état des momies dépouillées qu'on voit dans quelques cabinets.

Souvent, au lieu de dessécher ainsi le corps, on injectait dans toutes ses veines, par des procédés très-compliqués et très-coûteux, une liqueur chimiquement composée, qui avait la propriété de conserver le corps, et de laisser à ses membres presque toute leur élasticité naturelle.

En attendant, on soumettait les intestins et les principaux viscères du mort à une préparation de bitume bouillant; on enveloppait séparément le cerveau, le cœur, le foie, dans un linge, et on les déposait dans quatre vases, qu'on remplissait de la même substance rendue liquide par le feu. Ces quatre vases sont ceux qu'on nomme vulgairement *canopes*. Ils étaient faits de toute matière, depuis l'argile cuite jusqu'à l'albâtre oriental rubané, et au granit. Ils sont de forme conique renversée, et les quatre couvercles sont surmontés de quatre têtes différentes, savoir : d'homme, de chacal, d'épervier et de cynocéphale, qui sont celles des quatre génies de l'Amenthi, ou enfer égyptien, nommés Amset, Hapi, Soumaoutf et Kebhsniv.

Après les soixante-dix jours d'immersion dans le natron, le corps était enseveli. On enveloppait chaque doigt isolément de bandelettes étroites; la main ensuite, et le bras séparément. La même opération avait lieu pour chacun des autres membres, et pour la tête plus soigneusement encore. La toile la plus fine, quelquefois une très-belle mousseline, était celle qui touchait immédiatement la peau. Plusieurs couches successives couvraient la figure, et leur adhésion est telle que, enlevées en masse, ces couches ont pu servir de creux pour y couler du platre et avoir ainsi le portrait du défunt.

On enveloppait ensuite le corps entier dans toute sa longueur, et on rétablissait, avec des linges artistement disposés sous les bandelettes, les formes primitives de chaque membre, que l'action du natron avait entièrement détruites. Quelquefois la dernière enveloppe, artistement cousue, et ayant l'aspect d'un pantalon collant et d'un gilet à manches très-serré, donnait à la momie l'apparence d'une personne ainsi vêtue.

On a remarqué dans des momies de cet ordre, que les ongles de leurs pieds et de leurs mains avaient été dorés; on a trouvé des plaques d'or sur les yeux et la bouche, la tête entièrement dorée aussi; enfin les corps des personnes royales étaient complétement dorés, ou même enfermés dans une première enveloppe en or, espèce d'étui au repoussé, qui reproduisait en relief et leur portrait et toutes leurs formes corporelles.

Avant d'employer les bandelettes qui enveloppaient le corps entier, on donnait aux bras une position réglée par l'usage et la loi : on croisait les mains des femmes sur leur ventre; les bras des hommes restaient pendants sur les côtés; quelquefois la main gauche était placée sur l'épaule droite; ce bras faisait ainsi écharpe sur la poitrine.

On a trouvé sur ces mêmes corps et au-dessous de toutes les bandelettes, ou sous leurs diverses couches, les bagues aux doigts des momies et les colliers à leur cou, des bijoux variés, des figurines, des objets d'affection, de petits meubles, des pièces d'étoffes diverses; enfin des manuscrits placés soit sur les côtés, soit entre les jambes, et enveloppés, comme le mort, de bitume et de bandelettes.

Il paraît aussi, par l'état de quelques momies, qu'après ces préparations, on les plongeait tout habillées dans une cuve de bitume bouillant, qui les pénétrait jusqu'à la moelle des os, et, une fois refroidies, elles n'étaient plus qu'une masse de bitume durci, inaltérable en quelque sorte.

Ainsi enveloppée de langes et d'un linceul retenu par des bandelettes en croix, la momie, où toute apparence de cadavre et de préparation avait disparu, était placée dans un cercueil en bois, en granit, en basalte, ou autres matières. Ce cercueil était orné de peintures et de sculptures; pour les personnages considérables, le premier cercueil était enfermé dans un second, et le second dans un troisième, tous également ornés de sujets religieux, répétition orthodoxe des scènes du grand rituel funéraire, où l'on voit l'âme du défunt faire sa visite et ses offrandes à toutes les divinités dont elle doit implorer la protection.

C'est dans l'intérieur de ces mêmes cercueils qu'on a recueilli aussi des manuscrits, parties plus ou moins complètes de ce grand manuscrit funéraire, de ce *livre de manifestation à la lumière*, dont les exemplaires sont nombreux dans les cabinets de l'Europe, parce que ce livre de prières faisait partie du mobilier funéraire des Égyptiens.

On a trouvé aussi dans ces cercueils des bijoux de toute espèce, des objets de parure, de volumineuses perruques, de grosses tresses de longs cheveux, des chaussures, des instruments de diverses professions, et avec les momies des scribes sacrés la palette à plusieurs godets, les calams et le canif pour les tailler; enfin la coudée du marchand ou du géomètre, et avec des momies d'enfants des joujoux de toute sorte.

Les parents et les amis accompagnaient religieusement le mort dans sa dernière demeure; ils se procuraient des figurines de dimensions et de matières diverses, précieuses si le mort était un personnage considérable : ces figurines, en argile, en porcelaine, en bois ou en matières dures, étaient faites, le plus possible, à la ressemblance du défunt; son nom était inséré dans la prière funèbre inscrite sur ces figurines, et tous ceux qui accompagnaient la momie déposaient ces figurines dans un coffre funéraire qui était placé vers la tête du cercueil; les quatre vases *canopes* l'étaient deux à deux sur les côtés.

On plaçait aussi dans les tombeaux des *stèles funéraires*, dalle mise de champ et cintrée par le haut, où étaient représentés, sculptés et peints, sur pierre dure ou tendre, ou sur bois, les parents du défunt lui offrant les présents funèbres, lui rendant leurs derniers devoirs, et une inscription expliquait complétement ce tableau, et donnait les noms des morts et des vivants qui y étaient figurés. Le défunt est assis; les parents sont debout ou à genoux, faisant leurs offrandes. Sur notre planche 67, une de ces stèles est reproduite, mais c'est une stèle royale, et à deux registres : sur le premier, celui de dessus, sont deux couples royaux assis; à la droite, c'est le roi Aménoftep et la reine Ahmos-Nofrè-Atari, la tête surmontée de deux longues plumes; à la gauche sont deux rois, Thouthmosis Ier et Mœris; au-dessous Thouthmosis IV avec un jeune fils; et en face à genoux une Nofrè-Atari, en acte d'adoration de ces trois rois de la XVIIIe dynastie.

La momie était déposée dans le tombeau de la famille ou bien dans le tombeau public. En haute Égypte, ces tombeaux étaient creusés dans le flanc de la montagne libyque; on y retrouve encore de ces catacombes générales où les momies sont déposées, symétriquement arrangées en chantier, et leur nombre est encore in-

Appareil funéraire







Dessiné Champollion. Lith.

Stèle Royale funéraire.

croyable, malgré les ravages commis par les Arabes qui viennent habiter ces tombeaux, et qui, de temps immémorial, se servent de ces momies pour les besoins du ménage, combustible plus économique que le bois à brûler qui manque dans ce pays. Dans la basse Égypte, le sol est foré de puits très-profonds, qui conduisent à des chambres creusées dans le roc, et où la population de la basse Égypte déposait ses morts; l'orifice du puits était ensuite soigneusement bouché, afin de le préserver des suites de l'inondation. Les pyramides (voy. *pl.* 10) n'étaient que des montagnes factices dans lesquelles on déposait les cadavres des rois.

Les grands personnages de l'ordre sacerdotal, les princes, les rois et les reines, étaient déposés dans de riches sarcophages en granit ou en basalte, ornés sur toutes leurs faces, intérieures et extérieures, de scènes religieuses analogues à celles du rituel. On peut voir au musée du Louvre le sarcophage, en granit rose, du roi Rhamsès-Méïamoun, le chef de la dix-neuvième dynastie égyptienne, qui régna au quinzième siècle avant l'ère chrétienne. Cette couche funèbre du pharaon est creusée dans un seul morceau de granit rose de quinze pieds de long, sur huit de hauteur et six de largeur. Les officiers du bâtiment qui est allé chercher l'obélisque à Louqsor, en ont rapporté, de Thèbes à Paris, le sarcophage de la reine Amasis, morte peu d'années avant l'invasion de Cambyse.

On trouve, du temps des Grecs, un usage singulier, et l'on manque d'autorité pour lui donner une origine égyptienne. Il est certain que dans les temps où les institutions nationales florissaient en Égypte, les catacombes publiques recevaient les momies des personnes qui ne possédaient pas une sépulture de famille; il en était de même du temps des Grecs; mais il paraît certain aussi que, durant leur domination, le dépôt d'une momie dans ces tombeaux publics n'était réellement que la location d'une place pour laquelle les parents du mort payaient une contribution annuelle à l'État, et que l'État vendait ce produit à des fermiers, qui cédaient à leur tour à des sous-fermiers tout ou partie de leur concession générale. Le respect religieux des ancêtres, qui était profondément empreint dans les mœurs égyptiennes, prévenait toute opposition à l'idée et à la gestion d'un tel impôt. C'est par suite d'une conviction également religieuse qu'un étranger, trouvé mort par l'effet d'un accident, recevait de pompeuses funérailles aux dépens du lieu où il était découvert. On sait aussi que la momie du père pouvait être donnée en gage par son fils; mais il était noté d'infamie s'il ne la retirait pas. Enfin, on montrait dans les repas le simulacre en bois peint des ancêtres morts; c'était encore un moyen de les honorer, bien plutôt qu'une occasion pour les convives de s'exciter à boire et à manger, parce qu'ils devaient aussi mourir.

On voit des momies humaines dans tous les cabinets; on reconnaît celles des hommes à un appendice, en forme de barbe tressée, qui est attaché au menton; il n'y en a pas aux momies de femmes. Les momies d'enfants sont rares, et celles de diverses espèces d'animaux, très-communes. Il ne faut pas oublier que ces animaux étaient des emblèmes des dieux (*supra*, page 259); que ces animaux étaient nourris vivants dans le temple, et embaumés après leur mort. L'ibis était consacré à Thôth, et l'on trouve à Hermopolis (la ville d'Hermès ou Thôth) des momies d'ibis par milliers, comme on trouve ailleurs des momies de chats, de crocodiles, d'ichneumons, d'éperviers, de poissons, de serpents, de bœufs, de béliers; témoignages irrécusables en faveur des notions plus haut exposées sur le symbolisme de ces êtres animés, opposé à toute idée d'adoration directe, dans les préceptes du culte dont les animaux furent l'objet en Égypte.

On verra sur notre planche 69 un appareil funéraire presque complet; la momie est placée sur un lit, les quatre vases canopes sont auprès, et le dieu Anubis semble prendre possession de ce nouvel habitant de l'Amenthi. La pl. 71

donne une idée topographique de la vallée de Biban-el-Molouk a Thèbes, vallée étroite, inculte et inhabitée, où sont situés les tombeaux des rois, creusés des deux côtés dans le versant de la montagne; la planche 68 est une vue de cette même montagne où la place et l'entrée des tombeaux sont indiquées; la planche 70 contient le plan d'un de ces tombeaux, qui n'est pas un des plus anciens, et au-dessus est reproduit un passage du rituel funéraire, composé d'une bande de scènes représentant l'âme d'une défunte, en tunique blanche, faisant ses offrandes aux divinités que le rituel lui ordonnait de se rendre propices; au-dessous de la scène sont les colonnes verticales d'écriture hiéroglyphique, ayant à peu près dix pouces de hauteur dans l'original, et contenaut les diverses prières que l'âme suppliante devait prononcer; enfin, la planche 72 est l'entrée d'un tombeau creusé dans la montagne de Beni-Hassan, entrée qui est décorée de colonnes d'ordre dorique pur, antérieures de plusieurs siècles à l'usage de ces colonnes dans la Grèce.

On a vu sur notre planche 20 la scène du jugement de l'âme; tel était le but final de la morale religieuse en Égypte, tel était aussi l'objet essentiel de la plus puissante de toutes ses institutions nationales, de celle qui pénétra le plus tous les esprits de l'essence même de son objet, et qui, par là, commanda le plus aux princes et aux peuples, et contribua aussi, à un plus haut degré, à assurer la durée de l'empire égyptien, comme à fonder et à perpétuer sa renommée. Essayons maintenant de remonter à son origine, et de mesurer les temps qui lui furent accordés par la Providence.

§ XIX. CHRONOLOGIE.

En traitant cette partie de l'histoire ancienne de l'Égypte, nous ne pouvons pas oublier la haute portée d'un tel sujet, par rapport à l'histoire générale de l'esprit humain. La civilisation égyptienne est pour nous une institution primitive. Son antiquité sera donc celle de la raison même appliquée avec succès à l'organisation de la société. Cette recherche intéresse au plus haut degré la philosophie de l'histoire, la dignité humaine, la vérité. Nous ne parlons pas de l'origine du monde, de l'époque de sa création, du premier homme, questions oiseuses, comme le prouve le très-grand nombre de systèmes qu'elles ont enfantés, systèmes également incertains pour leur généralité même, et d'autant plus qu'ils ont affecté une autorité plus grande ou plus absolue.

Pour l'Égypte en particulier, elle a toujours joui, dans l'opinion unanime des nations civilisées de l'Occident, d'une renommée d'ancienneté qui leur faisait rechercher avec empressement et vénération ses souvenirs et ses exemples. Platon n'hésitait pas à lui accorder une existence sociale de plusieurs milliers d'années, et il parlait de faits importants qui ne lui paraissaient nullement douteux, quoiqu'il les crût de dix mille années antérieurs à son époque. L'opinion d'un homme de cet ordre n'a pas été sans influence sur celle des siècles les plus éclairés.

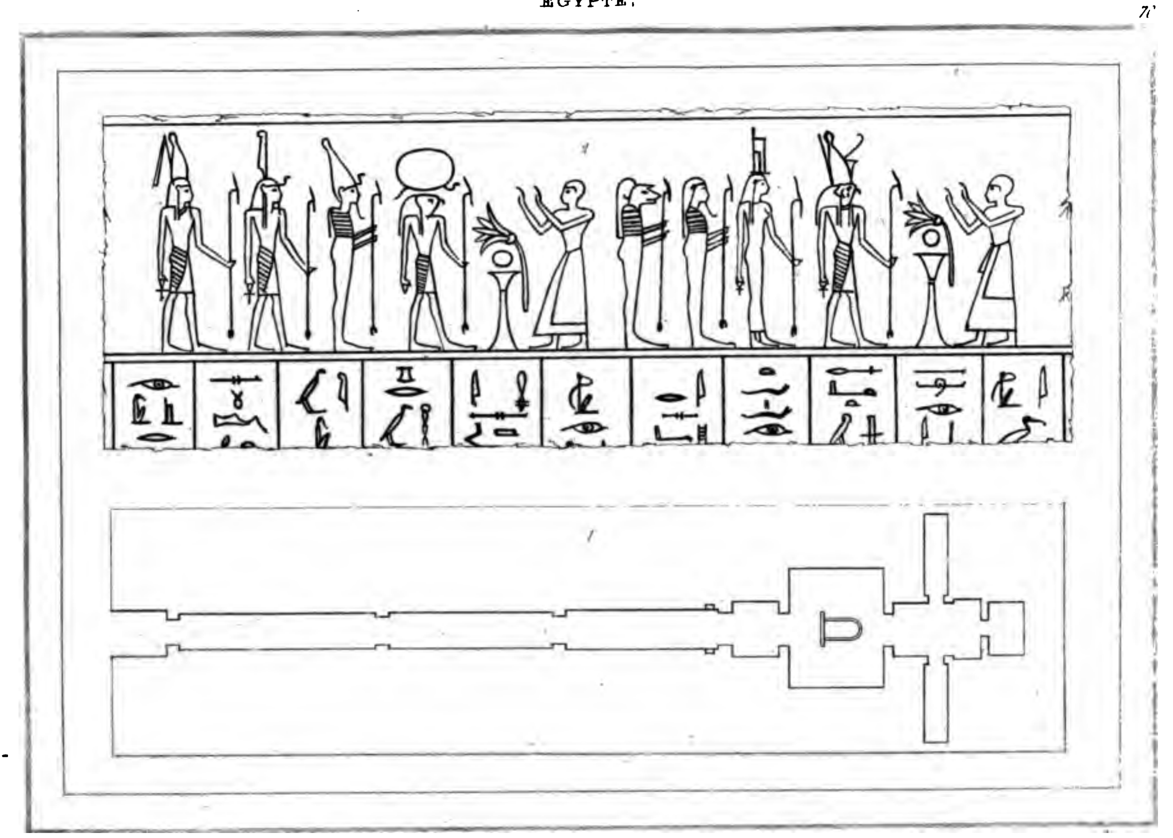
Il est vrai que bien des doutes s'élevaient dans les esprits les plus sages sur ce fait qui paraissait isolé au milieu des vastes champs de l'histoire, où rien de si antique ne se montrait avec une apparence de réalité dans les annales d'aucun autre peuple, si ce n'est dans des systèmes ou des prétentions également inadmissibles. La critique moderne n'avait pas examiné les faits de ses yeux clairvoyants, et elle flottait incertaine, soumise à des influences dont elle ne scrutait guère l'origine. Le temps est ensuite venu où elle a pu voir elle-même, fouiller de ses mains expérimentées dans les décombres de l'Égypte, interroger ses ruines si riches de notions écrites, de preuves monumentales, de témoignages imposants par leur évidente véracité; elle a pu comparer ces notions et ces témoignages avec l'opinion des anciens sages, avec les traditions des anciens livres, et, tout armée de sa



THEBES.



S. Cherubini del.





puissance d'examen, d'analyse, de rapprochement, de comparaison et de logiques déductions, conclure et exposer avec méthode les éléments certains de la chronologie égyptienne, échelle immense de jours et de siècles, sur laquelle peut se placer par d'instructifs synchronismes l'histoire entière de l'intelligence humaine, et celle de toutes les nations qui l'ont cultivée, honorée, avancée par leurs pensées ou par leurs actions.

Il est donc connu par les relations, par les faits observés, que les Égyptiens fondaient leur chronologie nationale sur des documents authentiques soigneusement réunis dans les archives des temples, et sur l'autorité des monuments publics dont l'Égypte était couverte; et cette assertion est hautement justifiée par les recherches dont cette contrée célèbre a été le sujet de notre temps. Malgré les ravages qu'elle subit depuis deux mille ans, aucun État moderne, à son plus haut degré de splendeur, ne peut lutter de magnificence avec les vénérables ruines de l'Égypte. On y a recueilli récemment des monuments chronologiques proprement dits, des listes de rois, des tableaux généalogiques de dynasties souveraines. Quand donc ses historiens affirment qu'ils ont travaillé d'après les documents nombreux existant de leur temps, il n'est pas possible de suspecter leurs dires. Nous avons encore sous les yeux la plupart de ces documents. La critique moderne y reconnaît les faits mêmes qu'en avaient tirés les historiens anciens. C'est donc retrouver tout ensemble les annales d'un grand peuple, l'historien qui les a dressées, et les pièces qui en sont les preuves authentiques.

Ceci, dans sa généralité, exige cependant une distinction. Ces annales remontent à une époque très-reculée, et le témoignage direct ou contemporain de ces documents n'atteint pas jusqu'au même terme. Il y a donc dans la chronologie égyptienne deux choses très-distinctes, 1° le système général de cette chronologie historique tel que les Égyptiens se l'étaient fait, et tel que leurs annalistes nous l'ont transmis; 2° le témoignage de monuments encore connus qui confirment et mettent hors de tout doute la véracité d'*une partie* de cette même chronologie. Nous nommerons donc *partie historique* tous les temps de la chronologie égyptienne pour lesquels nous connaissons des monuments contemporains de ces mêmes temps, et *partie systématique*, tous les temps de ces annales pour lesquels nous ne connaissons pas de monuments contemporains. Les certitudes de l'histoire de l'Égypte commencent donc là où des monuments existants et contemporains des faits, viennent unir leur témoignage à ceux des annales écrites.

Celles-ci consistent en deux pièces principales : 1° la Vieille Chronique, 2° les Listes des dynasties royales égyptiennes rédigées par Manéthon.

Il est aussi des monuments analogues à ces relations écrites; ce sont des listes d'anciens rois d'Égypte tracées sur papyrus en caractères hiéroglyphiques, des tables généalogiques de ces mêmes rois, plus ou moins complètes, pour des époques différentes, gravées parmi les bas-reliefs de plusieurs temples, et la plus célèbre de ces *tables généalogiques* est celle que M. Cailliaud a découverte et copiée au nord d'Abydos, table dont le dernier roi en liste est Sésostris, l'un des grands rois de la dix-huitième dynastie; et dont les premiers remontaient au delà de la quinzième même. Ces listes et ces tables, quant à leur témoignage à l'égard des temps antérieurs à l'époque où elles ont été exécutées, nous leur reconnaissons la même valeur historique qu'à la Vieille Chronique et aux Listes de Manéthon; en ajoutant cependant que la concordance de tous ces monuments ensemble donne à chacun d'eux une autorité individuelle qui procède de leur autorité commune, et la critique historique, surtout pour des époques si éloignées, ne fonde pas toujours sa foi sur un tel concours d'autorités aussi probantes. Il en résulte, sans difficulté et sans opposition, que, dès la plus haute

antiquité, l'Égypte avait un système d'annales nationales uniformes dans leur ensemble et dans leurs détails, et que Manéthon nous avait fidèlement transmis ce système égyptien dans son intégrité. Voilà l'idée générale qu'on peut se faire de la chronologie historique de l'Égypte.

Quant à sa certitude pour nous, et c'est ici que commencent les droits du critique, libres de croire ou de ne pas croire à ce système égyptien, nous appelons les monuments au secours de notre bonne foi, et, classant, comme nous l'avons fait déjà, parmi les traditions écrites ceux de ces monuments qui rapportent des faits antérieurs à leur propre époque, nous n'interrogeons les autres monuments que sur les faits mêmes dont ils sont contemporains. Ainsi la dédicace inscrite sur la porte d'un temple, comme partie intégrante de la décoration de cette porte, annonce-t-elle qu'un roi qu'elle nomme a fait construire ce temple à une époque désignée de son règne, je tire de cette inscription, gravée en relief sur un monument public, plusieurs faits également certains; 1° l'existence de ce roi dont le nom se lisait dans les listes écrites; 2° la certitude en ce point du témoignage tiré de ces listes; 3° la preuve que ce même temple a été élevé par ce même roi; 4° et que ce roi a régné au moins un nombre d'années égal à celui qu'indique la date de cette dédicace. Si nous avions un ou plusieurs témoignages de cet ordre pour chacun des princes nommés dans les Listes de Manéthon, il serait difficile de refuser un grand degré de certitude à ces mêmes Listes, et de vérité aux conséquences qui en découleraient très-naturellement. Mais ces témoignages manquent pour la partie la plus ancienne de ces mêmes Listes; ils existent au contraire pour les époques subséquentes. C'est donc avec ces époques que commenceront les certitudes des annales égyptiennes fondées sur les monuments contemporains.

Après ces explications, peut-être nécessaires à plusieurs égards, nous devons faire connaître au lecteur les documents principaux du système général de chronologie historique tel que l'Égypte l'avait adopté pour ses propres annales.

La *Vieille Chronique* nous a été conservée en grec par George le Syncelle, chronographe du huitième siècle chrétien, et avec des noms grecs qui certainement n'étaient pas dans le texte égyptien, où les dieux devaient porter leur véritable nom. Il y est dit :

Héphaïstos (Vulcain) régna d'abord, mais on ignore combien de temps.	
Hélios (le soleil), fils d'Héphaïstos, règne ensuite	30,000 ans.
Cronos avec les douze autres dieux régnèrent ensemble..................	3984
Les huit rois demi-dieux régnèrent ensemble..............	217
Après eux, quinze générations (ou races, ou maisons), furent inscrites dans le cycle sothiaque jusqu'à l'année.....	443
La 16e dyn. les Tanites de 8 gén., régna	190
La 17e.... les Memphites de 4	130
La 18e.... les Memphites de 14	348
La 19e.. . les Diospolites de 5	194
La 20e.... les Diospolites de 8	228
La 21e.... les Tanites de 6	121
La 22e.... les Tanites de 3	48
La 23e.... les Diospolites de 2	19
La 24e.... les Saïtes de 3	44
La 25e.... les Éthiopiens de 3	44
La 26e.... les Memphites de 7	177
La 27e.... les Perses de 5	124
La 28e.... (lacune).................	»
La 29e...........................	39
La 30e.... les Tanites, 1er roi.........	18
Somme totale donnée par le texte grec, y compris les règnes de la 28e dyn.	36,525 ans.

Sur quoi Georges le Syncelle fait remarquer que ce nombre de 36,525 ans, divisé par 1,461, donne juste 25 périodes sothiaques, cette période étant en effet composée de 1,461 années vagues de 365 jours.

Il est certain que cette rencontre infirme singulièrement l'autorité de la Vieille Chronique égyptienne, et l'on peut se demander combien serait grand le hasard qui produirait 25 périodes justes entre le commencement du règne du soleil et la fin de celui du roi Nectanèbe, le premier roi de la 30e dynastie. Toutefois, deux choses nous paraissent assez certaines dans ce rapprochement : 1° la Chronique égyptienne, qualifiée de *vieille* (παλαιὸν χρονικὸν) par le Syncelle, pourrait bien

avoir été inventée après le règne de Nectanèbe, et même de ses deux successeurs, puisque l'auteur savait qu'il y avait eu plusieurs rois à la trentième dynastie : il ne comprend en effet dans son calcul que le premier des princes Tanites qui composent cette dynastie ; 2° c'est sur les nombres antérieurs à la seizième dynastie qu'a pu porter l'arbitraire au moyen duquel on est arrivé à la somme des années nécessaires pour former les 25 périodes sothiaques. Il était en effet indifférent que le soleil, les dieux et les demi-dieux eussent régné quelques centaines d'années de plus ou de moins : la partie réellement historique de cette Chronique ne commence donc qu'avec l'article relatif aux quinze générations postérieures aux demi-dieux.

Cet article nous semble avoir tous les caractères d'une précieuse indication chronologique ; et quand l'auteur de cette Vieille Chronique dit qu'après les demi-dieux vinrent quinze familles (ou dynasties, puisqu'il mentionne immédiatement la XVIe dynastie), lesquelles quinze dynasties sont inscrites dans 443 années du cycle sothiaque, il veut évidemment nous apprendre que, dans son opinion, ces *quinze* premières dynasties s'étendirent, depuis une époque dont il ne dit pas le point initial, jusqu'à l'année 443 du cycle, et qu'en conséquence la XVIe dynastie commença de régner l'an 444 de ce même cycle. Or, ce cycle est celui dont la première année répond à l'an 2782 Julien avant l'ère chrétienne : ce serait donc à l'an 2339 que la première année de la XVIe dynastie serait indiquée par cette Chronique. Il y a donc là, je crois, un souvenir, une véritable tradition historique ; et il est bien digne de remarque en un tel sujet, que si l'on ajoute à l'année 443 du cycle, laquelle fut la dernière de la XVIe dynastie, 1° 190 ans pour la durée des règnes de la XVIe dynastie ; 2° les 178 ans qui manquent, avec les 6 ans de la XXVIIIe dynastie, dans les détails numériques de la Chronique pour arriver au nombre total de 36,525 ans qu'elle donne formellement à l'addition des règnes, on obtiendra, à 11 ans près, les mêmes résultats que j'ai déjà tirés d'autres documents pour fixer à l'an 2082 l'invasion des Pasteurs et le commencement de la XVIIe dynastie, et à 1822 la première année de la XVIIIe dynastie : et pour des époques aussi éloignées de nous, une si minime différence ne saurait être ni attaquée ni défendue. Il y aurait donc, dans ce que la Vieille Chronique contient au sujet des quinze premières dynasties et de la seizième, une tradition historique bien propre à donner à ce document, quelle que soit son origine, un intérêt qui s'accroît par la rareté de pareils renseignements.

Les Listes de Manéthon, dans leur ensemble, ont néanmoins un autre caractère. Elles nous ont été conservées et transmises par des écrivains chrétiens, Jules l'Africain, du troisième siècle de J. C., et Eusèbe, du quatrième. Le Syncelle avait heureusement recueilli les extraits de Manéthon insérés dans l'ouvrage de Jules l'Africain, qui est perdu ; il les a rappochés de ceux que donne Eusèbe, dont la Chronique nous est parvenue. Ainsi les Listes des rois d'Égypte par Manéthon nous sont connues par le Syncelle, qui les avait tirées de Jules l'Africain et d'Eusèbe, et par Eusèbe lui-même. Résumons les rapports de ces trois auteurs grecs.

Manéthon, né à Sébennytus, grand prêtre et scribe sacré pour les archives des temples de l'Égypte, sous le règne de Ptolémée Philadelphe, rédigea en grec, par les ordres de ce roi, des annales tirées des monuments historiques, tels que les stèles et autres écrits en hiéroglyphes. Son ouvrage était composé de trois volumes ou trois parties. A la relation des événements, il joignit le tableau des dynasties royales de l'Égypte. Le premier volume comprenait les temps des onze premières dynasties d'hommes, qui fournirent 292 règnes, dont la durée fut de 2,350 ans 70 jours selon l'Africain, et de 2,300 ans et 70 jours selon Eusèbe. La douzième dynastie et les sui-

vantes, jusqu'à la dix-neuvième inclusivement, qui donnèrent 96 rois selon l'Africain, et 92 selon Eusèbe, dans l'espace de 2,121 ans selon les deux chronologistes, étaient le sujet du second volume. Dans le troisième, on trouvait l'histoire des dynasties suivantes, depuis la vingtième jusques et y compris la trente et unième, qui finit avec la conquête de l'Égypte par Alexandre, et la durée de ces douze dernières dynasties est portée à 1,050 ans par l'Africain, et à 833 ans par Eusèbe. Du grand ouvrage de Manéthon il ne nous reste donc que quelques fragments de sa relation historique, et le tableau des dynasties royales, tableau qui indique, pour chacune d'elles, le nombre des rois, le nombre des *générations* que ces rois ont formées dans la même dynastie, la durée du règne de chaque roi avec son nom et son origine paternelle; enfin la durée totale de la dynastie; et, lorsqu'il abrége ces indications pour les dynasties de rois fainéants, il n'omet jamais les données principales et les plus importantes pour la chronologie, le nombre des rois et la durée totale de leurs règnes; c'est du moins dans cet état que ses Listes nous sont parvenues; et ce n'est peut-être pas condamner injustement leurs abréviateurs, que de leur reprocher le tort que font à l'histoire leurs malheureuses suppressions.

Ces Listes sont reproduites dans le tableau qui suit ce paragraphe; il contient la liste des trente et une dynasties égyptiennes qui précédèrent l'invasion d'Alexandre, selon le texte d'Eusèbe, et nous l'avons préféré parce qu'il n'existe qu'une seule copie des Listes de Jules l'Africain, et que celles d'Eusèbe nous sont connues par trois copies différentes, par le grec qu'a recueilli le Syncelle, par la version arménienne et par la traduction latine qu'en fit saint Jérôme depuis la seizième dynastie; et nous ne nous arrêterons pas à discuter ici quelques différences qui s'aperçoivent entre Jules l'Africain et Eusèbe au sujet de ces Listes, et entre les trois copies mêmes de celles d'Eusèbe comparées entre elles, puisque le résultat de cet examen serait de peu d'importance à l'égard de la durée totale de ces trente et une dynasties. Nous ne comprendrons dans notre tableau que le règne des hommes : le premier fut Ménès; mais il paraît que Manéthon désignait aussi comme prédécesseurs de Ménès les demi-dieux, les dieux et Héphaïstos, ainsi que le faisait la Vieille Chronique. Manéthon était l'historiographe de l'Égypte selon les doctrines nationales égyptiennes : il dut donc dresser la liste des rois d'après les archives des temples et les documents publics, comme il affirme l'avoir fait, et comme des monuments qui nous sont parvenus, et que Manéthon a vraisemblablement vus et étudiés, ne permettent plus d'en douter. Ceci est donc un peu plus concluant que les mauvais propos que le Syncelle se permet contre Manéthon, et que les explications même qu'Eusèbe a cherchées de bonne foi pour des nombres d'années qui n'intéressent aucunement ni le déluge, ni Abraham, ni l'histoire, ni la chronologie positive, puisqu'ils sont le produit arbitaire de spéculations astronomiques ou mythologiques.

(*Suit le Tableau des Dynasties égyptiennes selon Manéthon.*)

Ordre des dynasties.	Leur origine.	Nombre des rois.	Durée de leurs règnes.	Commencèrent avant J. C.
1re dynastie...	Tinite-Thébaïne....	8 rois......	252 ans......	5867
2e	Tinite-Thébaïne....	9	297.........	5615
3e	Memphite.........	8	197.........	5318
4e	Memphite.........	17	448.........	5121
5e	Éléphantine........	9 (*).......	248 (*)......	4673
6e	Memphite.........	6 (*).......	203.........	4425
7e	Memphite.........	5	75.........	4222
8e	Memphite.........	5	100.........	4147
9e	Héliopolite	4	100.........	4047
10e	Héliopolite	19	185.........	3947
11e..........	Thébaïne..........	17	59.........	3762
12e..........	Thébaïne..........	7	245.........	3703
13e..........	Thébaïne..........	60	453.........	3417
14e..........	Xoïte.............	76	484.........	3004
15e..........	Thébaïne..........	»	250.........	2520
16e..........	Thébaïne..........	5	190.........	2270
17e..........	Pharaons Thébains..	6	260.........	2082
	Pasteurs..........	6		
18e..........	Thébaïne..........	17	348.........	1822
19e..........	Thébaïne..........	6	194.........	1473
20e..........	Thébaïne..........	12	178.........	1279
21e..........	Tanite............	7	130.........	1101
22e..........	Bubastite..........	9 (*).......	120 (*)......	971
23e..........	Tanite............	4 (*).......	89 (*)......	851
24e..........	Saïte.............	1	44.........	762
25e..........	Éthiopienne........	3	44.........	718
26e..........	Saïte.............	9	150 (*)......	674 (**)
27e..........	Persane...........	8	120.........	524 (***)
28e..........	Saïte.............	1	6.........	404
29e..........	Mendésienne.......	5	21.........	398
30e..........	Sébennitique.......	3	38 (*)......	377
31e..........	Persane...........	3	8 (**)......	339
	Fin de son règne.........			331

Et la conquête de l'Égypte par Alexandre le Grand est fixée par les chronologistes à l'an 332 avant J. C.

(*) Selon l'Africain.
(**) Selon l'Africain, Eusèbe et le Canon des rois, conférés.
(***) La conquête de l'Égypte par Cambyse est fixée à l'an 525 avant J. C.

Quelques observations sont nécessaires au sujet de ce tableau.

1° Eu égard à la certitude historique, ce tableau doit être divisé en deux parties; l'une comprend les quinze premières dynasties. Pour le nombre des rois et la durée de chacune, nous avons suivi Eusèbe ou l'Africain, et il n'y a, pour le moment, aucun intérêt à discuter les différences qui se trouvent entre les chiffres de ces nombres, puisqu'il s'agit d'époques pour lesquelles les monuments contemporains avec date manquent presque absolument. L'autre partie du tableau a un autre caractère : les monuments existants donnent à la seizième dynastie et aux suivantes une suffisante authenticité; et si, tout en suivant Eusèbe, nous avons quelquefois préféré l'Africain; si encore quelques-uns de nos nombres ne sont exactement ni ceux d'Eusèbe ni ceux de l'Africain, c'est que des documents, que nous ne pouvons ni rapporter ni discuter ici, nous ont induits soit à opter avec quel-

que fondement entre l'un ou l'autre de ces chronologistes, soit à ne suivre précisément aucun des deux.

2° Ce n'est qu'à compter de cette même seizième dynastie que la concordance des époques égyptiennes avec des années juliennes antérieures à l'ère chrétienne est revêtue de quelque certitude. Selon nos aperçus, la vingt-septième dynastie, qui fut celle des Perses, commença avec l'an 524 avant J. C., et l'on sait d'autre part que ce fut en 525 que Cambyse, chef de cette dynastie, s'empara de l'Égypte. C'est aussi à l'an 331 que se rapporterait la conquête d'Alexandre, et elle est unanimement fixée à l'an 332 avant J. C. Mais nous ne pouvons discuter ni trancher ici cette différence d'une année à l'égard de ces deux époques. Nous nous sommes donc tenus ici au texte même des auteurs, et nous nous contenterons de faire remarquer qu'en pareille matière, et pour des temps aussi éloignés, la concordance de nos supputations, à une année près, avec des événements d'une époque connue, et qui servent de contrôle à ces mêmes supputations, est un résultat assez important, et qui peut lever un assez grand nombre de doutes, embarrassants encore pour les annales de l'antiquité.

3° J'ai borné ce tableau des dynasties égyptiennes à la conquête d'Alexandre, qui, avec les rois grecs dont j'ai dressé la chronologie dans mes *Annales des Lagides*, forme la trente-deuxième, à laquelle succéda la puissance romaine; car là où il n'y a point d'incertitudes, il n'est pas besoin de discussions.

Tel est donc l'ouvrage célèbre de Manéthon, l'une des plus précieuses compositions qui nous soient parvenues de l'antiquité, et qui tire un lustre nouveau de son accord parfait avec les monuments authentiques et originaux que l'Égypte a récemment restitués à nos vœux, et que nous devons faire connaître aussi, comme de nouveaux fondements de sa chronologie.

Ces monuments originaux sont des manuscrits sur papyrus, et des tables généalogiques des dynasties royales.

C'est dans le musée de Turin que l'existence de ces manuscrits historiques nous a été révélée pour la première fois. Un fragment, portant le cartouche royal de Sésostris, attira d'abord l'attention de mon frère sur des feuilles ou des rouleaux dénués de peintures; et, explorant aussitôt tous les fragments semblables qu'il avait sous les yeux, il reconnut les noms de presque tous les rois de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, ordinairement accompagnés de dates en années, mois et jours, tirées du règne de chacun d'eux. C'étaient des débris de registres de comptabilité des temples, où les recettes et les dépenses étaient écrites à leur date précise, ou bien des actes isolés de l'autorité de ces rois, et les uns et les autres portaient en eux-mêmes tous les caractères intrinsèques et extrinsèques des plus authentiques documents originaux de l'histoire. Les dates y avaient cette forme : « Dans l'année 5e et le 5e jour du mois de *toby*, de la direction du roi du peuple obéissant, *soleil stabiliteur du monde* (prénom royal), Dieu, fils du soleil, *Thouthmès* (nom propre), » et ce roi est le Thouthmosis-Mœris de la XVIIIe dynastie. On trouve des dates semblables des années 4 et 24 d'Aménophis II; 6, 10 et 24 de Rhamsès-Méïamoun, et l'abondance des papyrus historiques recueillis depuis en Égypte, a multiplié ces dates, et en a procuré un tel nombre, qu'il y a peu de règnes, depuis la XVIe dynastie, pour lesquels on n'en ait recueilli une ou même plusieurs.

A ces faits isolés, mais importants, le même examen en ajouta un plus général et d'une autorité considérable pour la certitude des annales de l'Égypte : mon frère reconnut en effet et rassembla près de cinquante fragments d'un autre manuscrit, et il y reconnut un véritable *canon royal*, ou tableau chronologique des rois et des dynasties de l'Égypte, dont la forme rappelle celui des Listes de Manéthon; ces fragments réunis contenaient les noms de

de cent rois, et il paraissait ne escendre au-dessous de ceux de la ᵉ dynastie.

ı très-grand nombre de stèles, soit ·aires, soit religieuses, dont les iptions contiennent des dates, des témoignages, toujours con- ɔrains des faits, qui ne sont pas : moindre autorité pour l'histoire emps anciens de l'Égypte. D'au- nonuments, d'une espèce et d'une nation très-variées, portent aussi lates d'époques qui ne le sont pas s, et l'on peut dire qu'il n'existe aucun autre peuple de l'antiquité, ›rtionnellement à sa durée, un l nombre de données de cet ordre, ıssi utiles pour asseoir les bases, er les développements les plus ılets de ses annales, sans lacune et merveilleux.

fin, des tableaux généalogiques aces royales existent encore dans nonuments publics du premier :, et le plus célèbre de tous est qui occupe, sculpté en bas-relief, ıroi d'une des salles du temple é dans le rocher, au nord de la d'Abydos. Ce bas-relief est repro- ›ur notre planche 47.

se compose de trois séries hori- les de cartouches royaux, placés uche à droite. La série d'en bas ɔmposée de dix-huit cartouches, ınt neuf groupes de deux cartou- lifférents, qui sont le nom propre prénom royal de Sésostris neuf épétés; ce sont les mêmes qui se uvent sur les deux inscriptions ıles de trois faces de l'obélisque ıris, et sur les trois inscriptions face qui est tournée vers le palais éputés.

ı ligne intermédiaire d'Abydos ıence par un cartouche nom pro- qui se lit *Amon-Maï-Rhamsès*, d'un cartouche prénom, *soleil ien de vérité;* ce sont ceux du ›cesseur même de Sésostris, de ısès II, qui avait commencé l'obé- ɜ de Paris, et ses deux cartou- s'y lisent en effet dans les inscrip- médiales de trois de ses faces. : autres cartouches différents for- ment cette seconde série de la Table d'Abydos, qui n'est pas complète à sa droite, le monument étant détruit sur ce côté.

La ligne d'en haut contenait un égal nombre de cartouches différents; ils ont été, pour le plus grand nombre, détruits ou mutilés; notre planche re- présente ce qui en reste, et on annonce que notre honorable consul général en Égypte, M. Mimaut, a recueilli, dans les ruines du monument, quatre car- touches de plus, et qu'il a été assez heu- reux pour sauver d'une destruction imminente ce vénérable livre des races royales égyptiennes, en le transpor- tant à Paris.

En l'état où nous le reproduisons, il est constant pour tous qu'il se compo- sait d'une série de noms royaux au nombre de plus de quarante; et comme celui de Sésostris y est écrit le dernier, immédiatement après celui de son pré- décesseur, nommé aussi dans l'inscrip- tion verticale qui encadre cette liste, il en faut conclure aussi que ce tableau a été dressé sous le règne de Sésostris, et que les noms qui précèdent le sien sont ceux des rois qui le précédèrent aussi sur le trône.

La preuve peut en être facilement donnée.

Après les deux cartouches, le nom propre et le prénom royal de Rham- sès II (en tête de la ligne intermé- diaire), on n'a inscrit dans cette Table des règnes que les cartouches prénoms des autres princes; les noms propres ne s'y lisent pas : on peut donc con- cevoir quelques doutes sur l'ordre même dans lequel ces prénoms y sont placés.

Mais les monuments qui, à l'égard des cartouches prénoms de la ligne in- termédiaire, à la droite du nom de Rhamsès II, contiennent à la fois et le même prénom exprimé par les mêmes signes idéographiques, et le nom pro- pre composé de signes phonétiques, sont très-nombreux. On a donc pu placer ces noms propres à côté de ces prénoms; et, en y conservant l'ordre dans lequel ils sont inscrits dans la Table, on aura le nom propre des rois

pharaons, prédécesseurs du roi Sésostris, dans l'ordre même où ils sont inscrits dans les Listes de Manéthon.

La Table d'Abydos contenait donc une série de plus de quarante rois, classés dans l'ordre même de leur règne; elle est conforme aux Listes de Manéthon en tous les points dont d'autres monuments ont permis de faire la comparaison; enfin, cette Table a été dressée du temps même de Sésostris, au seizième siècle avant l'ère chrétienne. Quel est le peuple, ancien ou moderne, dont les annales primitives sont fondées sur des documents d'une telle authenticité?

La Table d'Abydos nous offre donc, dans un ordre admirable pour ses conséquences historiques, la série, dans l'ordre de leur succession, des rois prédécesseurs de Sésostris; d'abord son frère Rhamsès II (ligne intermédiaire), et les dix rois qui, avant lui, appartinrent à la XVIII[e] dynastie; ensuite (toujours de gauche à droite) les six rois pharaons de la XVII[e]; la lacune qui suit contenait les rois de la XVI[e]; la ligne supérieure désigne les dynasties antérieures; et, pour un certain nombre de rois des dynasties antérieures à la XVIII[e], il nous est parvenu des monuments isolés dont l'intérêt est parfois augmenté par des dates.

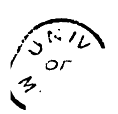
Ce n'est pas tout : de semblables listes royales, moins étendues, se trouvent dans d'autres monuments publics, dans des temples du premier ordre, dans les palais de la vieille Thèbes; et ces listes diverses, où le nom de Ménès, le fondateur de la monarchie égyptienne, est inscrit le premier de tous, non-seulement sont parfaitement identiques avec elles-mêmes et avec la grande Table d'Abydos, mais encore elles en complètent la lacune pour la XVI[e] dynastie et le commencement de la XV[e]; et ces vénérables archives de ses antiques dynasties, l'Égypte les avait consacrées et accréditées à la fois, en les déposant dans les sanctuaires des dieux, et en leur donnant une publicité facilement contrôlée par les monuments nombreux qui ornaient toutes les cités, et même de mo lieux de l'Égypte et de la Nubie tienne.

Les éléments de la chronologi tienne se retrouvent donc revêtu évidente authenticité dans les li la Vieille Chronique, dans les Li Manéthon, dans ses manuscrits ordre et d'époques diverses, le royal sur papyrus du musée de la Table royale d'Abydos, les analogues de Carnak et des ton de la Thébaïde; dans les dates breuses qui se lisent sur les stèl temples, les palais, sur les monu isolés de tout ordre et en tout tière: et tous ces éléments, infi variés d'époque et d'objet, conc unanimement à composer, à dém et à confirmer un seul et mêm tème chronologique pour l'histo l'antique Égypte; système qui co dans la liste de ses rois rangé une série de dynasties succes entre lesquelles se partage inégale mais d'après un même principe, des computs naturels, par des uniformément employés dans l nales vraies de tous les peuples co toute la durée de celles de l'e égyptien, depuis sa fondation j son abaissement au rang de province romaine.

Avec une telle abondance de ments, on appelait avec ardeur mière qui devait éclairer et rév durée et les périodes successive temps qu'ils embrassent; il fallai tout y découvrir des synchroi certains avec les annales des p qui existèrent en même temps, e cet accord, fortifier la confiance les annales de l'Égypte et celles contemporains.

Les deux points extrêmes de immense échelle des temps histo étant connus, et celui qui est l près de nous avec une pleine certi dès lors l'appréciation des temps médiaires n'était plus une ins difficulté; et, en plaçant la dur dynasties antérieures à celle des I au-dessus de l'an 525 avant l'ère tienne, époque précise de l'in

Champollion — Lemaitre direxit



de l'Égypte par Cambyse qui fut le chef de cette dynastie, on trouvait la place successive de toutes les dynasties antérieures à ce conquérant, et, par suite de ces premières données, la place de chacun des rois de chacune de ces dynasties. Mais, pour réaliser ce précieux résultat, on devait désirer aussi, comme moyen de critique et de comparaison, quelques faits d'une certitude évidente et intime, qui se placeraient comme des jalons lumineux dans ce long espace d'années, pour diriger et raffermir en même temps la curiosité et les recherches de l'historien. Ces jalons n'ont pas manqué à ses justes désirs; le mathématicien Théon en a laissé un fort évident, en un livre de ses commentaires sur l'Almageste de Ptolémée : il résulte, en effet, d'un passage plusieurs fois publié, que le renouvellement d'une période sothiaque s'opéra sous le règne d'un roi que Théon nomme *Ménophrès*, et que ce renouvellement fut celui qui arriva l'an 1322 avant l'ère chrétienne; or, dans les listes des rois d'Égypte, dressées, d'après Manéthon, sur les données qui précèdent, le règne d'*Aménophis*, troisième roi de la XIXe dynastie, renferme en effet dans sa durée cette même année 1322.

Pour une époque moins ancienne, la Bible rapporte qu'un roi d'Égypte, qu'elle nomme *Schéchôk*, attaqua et prit Jérusalem d'où il enleva les boucliers d'or de Salomon, et que cela arriva dans la cinquième année du règne de Roboam : or, on voit parmi les sculptures du palais de Karnac à Thèbes, la représentation des conquêtes du pharaon Schéchonk (le Sésonchis des listes de Manéthon), dans des contrées diverses, limitrophes de l'Égypte; il conduit aux pieds de la trinité de Thèbes les chefs des nations qu'il a vaincues; parmi eux est figuré le royaume de Juda, peut-être Roboam lui-même (voy. *pl.* 76) : et notre liste chronologique des rois d'Égypte nous montre le pharaon Schéchonk régnant à l'époque même où les listes de la chronologie sacrée ont inscrit Roboam; nouveau synchronisme, dont la critique la moins crédule ne peut rejeter l'imposante autorité.

Si l'on remonte aux temps de la XVIIIe dynastie, on la voit s'établir après l'expulsion des Pasteurs qui composèrent la XVIIe, conquérants étrangers, Scythes très-vraisemblablement, qui détruisirent tant qu'ils le purent l'ordre politique auquel l'Égypte devait déjà des siècles de prospérité, régnant par la force, réunis en hordes farouches, ignorantes de toute culture, incapables de tout ordre, et vrais fléaux de toute civilisation. Venus par l'Est, ils se rendirent maîtres de la basse Égypte et de l'Égypte moyenne; ils s'établirent dans une ville fortifiée nommée Aouaris, et se donnèrent un chef qui eut cinq successeurs; le troisième se nommait Apophis. C'est de ce chef, disent unanimement les chroniqueurs chrétiens, que Joseph, fils de Jacob, fut le premier ministre; et Joseph, en effet, élevé de la civilisation particulière aux tribus arabes, devait paraître un habile administrateur aux yeux d'un chef de hordes qui n'étaient pas même parvenues à la sociabilité de l'état pastoral; et ce n'était que sous un tel chef en Égypte qu'on pouvait trouver un pareil ministre.

Or, dans notre tableau des dynasties de Manéthon, la XVIe, contemporaine d'Abraham, et la XVIIe, qui fut celle des Pasteurs dont Joseph fut un des ministres, sont en parfaite concordance avec ce que la chronologie sacrée rapporte encore des deux patriarches, et avec l'époque de la XVIIIe dynastie pharaonique, dont la restauration est assez clairement indiquée par ces mots de la Bible : *Et tunc surrexit rex novus qui ignorabat Joseph.*

Il est vrai qu'il existe contre ces résultats une objection grave par elle-même et par l'autorité du savant qui la produit; la voici : Les Pasteurs détruisirent tous les monuments de la civilisation et des arts de l'Égypte, dans la basse Égypte surtout, leur séjour habituel; il est certain aussi que les monuments antérieurs à la XVIIIe dynastie, subsistants à leur place, sont d'une extrême rareté; cependant on

voit encore à Héliopolis, sur son piédestal, un obélisque qui porte le nom du roi Osostasen Ier, l'un des princes de la XVIe dynastie (*pl.* 74); et puisque ce monument est encore sur pied, on peut en conclure que l'invasion des Pasteurs fut *antérieure* à cette XVIe dynastie. On trouve, en effet, un ancien texte qui paraît rapporter cette invasion aux temps de la XVe dynastie. Mais il est à observer que les meilleurs critiques s'accordent unanimement à considérer la dynastie des Pasteurs comme contemporaine de la XVIIe des Pharaons; que l'obélisque d'Héliopolis est le seul monument entier de cette XVIe dynastie, qui subsiste encore; qu'on n'en trouve en Égypte que très-peu de la XVIIe; et que, pour expliquer cette circonstance absolument unique, cette objection unique aussi, tirée de l'obélisque d'Héliopolis, il suffira de penser que cet obélisque, renversé d'abord, et conservé dans les ruines de la ville où il fut primitivement érigé, à Héliopolis ou toute autre, fut ensuite réédifié à Héliopolis, après le rétablissement de l'ancienne autorité en Égypte. C'est ainsi qu'on voit encore à Alexandrie, ville toute grecque, un obélisque qui avait été exécuté dans une ville toute égyptienne, au nom du roi Moeris, antérieur de douze siècles à Alexandre, et cet obélisque ne put être élevé à Alexandrie, où il est aujourd'hui placé, que dans des temps bien postérieurs.

Un autre fait d'une haute autorité peut aussi corroborer notre opinion: c'est l'existence, comme simples matériaux, dans les ruines des monuments actuels de Thèbes élevés par des rois de la XVIIIe dynastie, de débris sculptés provenant des édifices de la XVIe dynastie et des dynasties antérieures, que détruisirent ces mêmes Pasteurs. Les six rois de cette origine sont inscrits dans la XVIIe dynastie; mais il exista synchroniquement une XVIIe dynastie de Pharaons qui s'étaient retirés en haute Égypte et vers les côtes de la mer Rouge, fuyant devant les déprédations commises par ces étrangers, maîtres de Memphis. L'histoire écrite mentionne ces ravages des Pasteurs et leur durée; l'histoire écrite mentionne aussi les Pharaons contemporains, et un certain nombre de monuments encore existants prouvent invinciblement le succès de leurs efforts pour maintenir, sur un point quelconque du sol égyptien, l'antique autorité et les antiques institutions nationales. Ces monuments portent des dates, et nous instruisent de la durée du règne de quelques-uns de ces Pharaons. Ils n'élevèrent pas des édifices aux dieux de l'Égypte, à Thèbes ni ailleurs, parce que des étrangers avaient envahi la basse et la moyenne Égypte; que toutes les ressources de ces Pharaons étaient tournées vers l'expulsion de ces barbares : il faut donc laisser à la XVIIe dynastie les Pasteurs, qui ne furent définitivement chassés que par le premier roi de la XVIIIe. Ce triomphe mémorable est fixé, par l'autorité des meilleurs documents, vers l'an 1822 avant l'ère chrétienne, et cette date est comme un jalon intermédiaire auquel on peut avec certitude rapporter les dates antérieures et les dates postérieures de l'histoire de l'Égypte; elle est comme la clef de sa chronologie, et le point initial ou médiat d'une échelle sur laquelle se placeront comme d'eux-mêmes tous les événements connus et à connaître des annales égyptiennes. On ne saurait raisonnablement exiger plus de certitudes, et il serait à désirer, pour celles de l'histoire ancienne en général, et même pour les annales des premiers siècles des temps modernes, qu'une égale réunion de documents authentiques vînt jeter de semblables lumières sur leurs trop nombreuses obscurités.

L'ancienne Égypte jouira donc, à juste titre, des avantages qu'elle attendait de l'attention religieuse avec laquelle elle faisait recueillir les faits importants de son histoire, du zèle éclairé et persévérant de ses annalistes à inscrire ces faits dans les registres déposés aux archives des temples, à les graver sur les édifices publics. Les savants de la Grèce virent tous ces documents historiques; Manéthon les com-



ne Champollion.

Lemaitre direxit

Obélisque d'Héliopolis.

pulsa, les traduisit en langue grecque. De ces mêmes documents, quelques-uns subsistent encore, et nous les avons aussi étudiés et traduits dans les idiomes modernes. Une foule de monuments isolés corroborent de leur naïf témoignage les témoignages de ces mêmes monuments publics : la chronologie des temps historiques de l'Égypte est donc fondée sur des certitudes, et nous venons d'en résumer ici l'exposé très-conséquent. Nous pouvons donc dès à présent, essayer de présenter, dressé dans l'ordre même des temps, un tableau sommaire, un précis historique des événements politiques ou militaires, de l'état des principales institutions publiques, de l'origine et de l'époque des plus remarquables productions des arts en Égypte, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin de la domination romaine en Orient. Tel sera le sujet du paragraphe suivant de cet ouvrage.

§ XX. PRÉCIS HISTORIQUE.

On a exposé sommairement, dans les paragraphes qui précèdent celui-ci, les opinions et les usages de la nation égyptienne en ce qui concerne ses principales institutions; ce qu'elle pensa de ses origines, de son antiquité, et de la terre qu'elle habita; de Dieu, et comment elle l'adora; de l'univers, et comment elle le connut; d'elle-même, enfin, et comment elle s'organisa, se nourrit, s'habilla, régla sa police et ses lois, donna des préceptes et des types aux arts divers qu'elle cultiva; comment elle les appropria au culte des dieux, à l'ornement des cités, à tous les établissements d'utilité publique, tels que les veut une civilisation successivement perfectionnée par les conseils d'une longue expérience, et par les méditations habituelles de ce peuple sage, réfléchi, moral et laborieux. On a également essayé de donner une idée précise et complète de la littérature de l'ancienne Égypte, de l'origine et de la constitution de sa langue, de celle de son écriture, agent général de la pensée partout où cet art fut connu. Il nous reste, pour compléter cette faible esquisse d'un si grand sujet, à retracer un précis historique des principaux événements, intérieurs et extérieurs, qui figurent dans les annales égyptiennes, durant l'intervalle borné entre l'invasion de l'Égypte par les Arabes, sous la conduite d'Omar second, successeur de Mahomet leur prophète, et les plus anciennes époques mentionnées pour l'Égypte dans les ouvrages des hommes.

Pour la première fois on trouvera dans ce précis le résumé des témoignages que renferment et les écrits authentiques qui nous sont restés de l'antiquité classique, et les monuments égyptiens encore subsistants, revêtus de cette inaltérable autorité que les siècles ont consacrée, et que leur étude impartiale confirme de plus en plus. Ces monuments publics, temples ou palais, ont excité au plus haut degré l'admiration de tous les hommes qui les ont vus; ils sont couverts sur toutes leurs parois de tableaux sculptés et d'inscriptions retraçant en un grave langage les traits divers de l'histoire des rois qui les élevèrent aux dieux ou les édifièrent pour y faire leur demeure; et ces sculptures contiennent une foule de *noms* et de *dates*. D'autres ouvrages moins considérables, également authentiques, originaux, non moins dignes de l'attentive confiance de l'historien, ajoutent à cette première série de données, d'autres renseignements égaux en nombre comme en autorité, et les uns et les autres concourent à constituer cet ensemble de notions historiques qui donnent aux annales d'un peuple toute leur valeur, en y répandant à la fois la lumière et la certitude. Celles de l'Égypte en retireront inévitablement cet avantage; et pour une grande partie de ces annales, ces mêmes monuments se trouvent en un accord trop constant avec les listes chronologiques des dynasties égyptiennes de Manéthon, pour que l'on veuille, pour que l'on puisse séparer ou isoler des témoignages d'un tel ordre; car nous croyons à la véracité de ces listes d'hommes, comme à l'autorité des autres monuments qui n'ont rien non plus de sur-

humain. Le lecteur sait donc déjà que nous prendrons pour guides dans ce précis historique les listes de Manéthon et les monuments originaux.

Pour un long intervalle de temps ils se corroborent réciproquement; quand on s'enfonce plus avant dans les anciennes époques, Manéthon est seul, car la barbarie a aussi ses antiquités dans l'histoire de ses œuvres; mais nous recueillerons religieusement tous les indices que pourront fournir, pour les anciens temps, les monuments de tout âge, même les plus modestes.

Diodore de Sicile a tracé en quelques lignes un résumé assez exact de l'histoire générale de l'Égypte, et il est remarquable que ce résumé peut, à quelques différences numériques près, convenir à notre propre travail, à nos propres idées, comme si Diodore avait acquis par son voyage en Égypte la science ou la conviction de la concordance des monuments avec Manéthon. Et comme pour prévenir toute méprise à ce sujet, Diodore a exactement séparé la cosmogonie des Égyptiens, dans laquelle figurent leurs dieux et leurs héros, de leurs annales qui ne s'occupent que des hommes, en un mot, leur mythologie de leur histoire.

Il s'exprime ainsi (liv. I, 2e partie, chap. 44) : « Suivant leur mythologie, quelques Égyptiens prétendent qu'en premier lieu les dieux et les héros régnèrent en Égypte pendant un espace de temps qu'ils n'estiment pas beaucoup au-dessous de dix-huit mille ans, et que le dernier des dieux qui fut roi est Horus, fils d'Isis.

« Depuis, le pays a été gouverné par des hommes qui régnèrent un peu moins de cinq mille ans, jusqu'à la 180e olympiade (60 ans avant l'ère chrétienne). Parmi cette longue série de souverains, dont le plus grand nombre était indigène, l'on en trouve à peine quelques-uns d'origine éthiopienne, perse ou macédonienne, et l'on compte seulement quatre rois éthiopiens qui n'ont pas même régné de suite, mais de loin à loin, un peu moins de 36 ans. Depuis Cambyse, qui soumit par les armes la nation égyptienne, les Perses régnèrent sur elle 135 ans, auxquels il faut ajouter le temps des diverses révoltes des Égyptiens, qui ne purent tolérer ni la dureté des gouverneurs établis par les rois de Perse, ni l'impiété que les conquérants manifestaient envers les dieux du pays; enfin, les Macédoniens tinrent le sceptre en Égypte pendant 270 ans. Dans tout le reste du temps, le pays n'eut pour souverains que des rois indigènes : l'on en compte 470 et 5 reines. Les prêtres conservaient dans des livres sacrés, qu'ils transmettaient à leurs successeurs, les annales historiques de tous ces rois, en remontant jusqu'aux époques les plus reculées. On y trouvait consigné quelle avait été la puissance de chacun de ces souverains, quel était son caractère, ce qu'il avait fait pendant la durée de son règne; mais pour nous, ajoute Diodore de Sicile, il serait superflu et trop long de donner des uns et des autres une histoire séparée qui embrasserait nécessairement une foule d'objets inutiles : nous essayerons donc seulement d'exposer en abrégé les faits principaux et dignes d'être conservés dans la mémoire des hommes. »

Cette dernière réflexion de Diodore ne peut manquer d'exciter quelques regrets; malheureusement on n'en est plus, de notre temps, en ce qui concerne les annales de l'antique Égypte, à la nécessité d'abréger, car non-seulement l'ensemble des documents connus jusqu'à ce jour ne contient rien de superflu ni de trop long; il y reste au contraire d'immenses lacunes, et les écrivains modernes en sont réduits aux abrégés d'Hérodote, de Manéthon, de Diodore, aux abrégés même des monuments, puisqu'ils sont tous ou mutilés ou détruits.

Parmi les documents historiques, le tableau des dynasties égyptiennes est celui qui nous reste le plus entier, du moins par rapport au système général qui présida à sa rédaction. Cette liste, par les noms des rois qui s'y succèdent dans l'ordre du temps, et par l'indication du nombre des années du règne de chaque prince ou de chaque dynastie, forme une véritable échelle chronologi-

que sur laquelle les noms et les faits ont d'avance leur place marquée : suivons ce fil conducteur dans l'ensemble des temps et des événements que nous entreprenons de raconter.

« Après le règne des demi-dieux, dit Manéthon, et celui des Manes, vint la première dynastie, composée de huit rois qui régnèrent ensemble pendant 252 ans. Ménès fut le premier de ces rois : il était originaire de This; il porta les armes égyptiennes dans les pays étrangers et se rendit illustre; il fut enlevé par un hippopotame, après un règne de 62 ans. »

Menès, chef de la caste militaire, opéra heureusement la révolution qui substitua le gouvernement civil à la théocratie; il fut revêtu le premier du titre de roi; et de ce nouvel ordre de choses, sortit le gouvernement royal héréditaire. Quoique occupé de conquêtes au dehors par la guerre, Ménès (ou plutôt Ménei d'après les monuments) ne négligea pas les établissements de la paix. Il jeta les fondements de Memphis, prévoyant avec raison que la grande Thèbes, ville toute sacerdotale, pourrait demeurer sous des influences plus puissantes que celles du gouvernement nouveau. Il fortifia et garantit la nouvelle ville par des chaussées, redressa le coude du Nil pour le porter plus au midi, fit creuser un lac pour la défendre au nord, et éleva le temple de Phtha, édifice célèbre à toutes les époques de la monarchie égyptienne. Sous son règne, le luxe, jusque-là réservé pour les demeures et le culte des dieux, s'introduisit dans les habitations et les usages des hommes; moyen d'un effet puissant pour adoucir les mœurs de la nation, exciter son génie, la fortifier et l'enrichir; circonstance toutefois qui nuisit à la mémoire de Ménès dans l'estime de la postérité.

Les monuments ont cependant conservé le nom du fondateur de la monarchie égyptienne, et c'est à ce titre qu'il se trouve inscrit le premier dans les listes royales qu'on voit gravées dans divers temples de l'Égypte encore subsistants. Ménès est le premier nom de la table royale du Memnonium de Thèbes, table sculptée dans ce temple durant le règne de Sésostris; imitant en cela tant d'autres rois égyptiens qui, pour honorer leurs ancêtres par un culte ou des offrandes, rappelaient d'abord dans ces tableaux historiques leurs plus proches aïeux, et inscrivaient toujours Ménès en tête de ces listes, plus ou moins nombreuses, de leurs pères et prédécesseurs. La table royale sculptée dans la *chambre des rois* du palais de Karnac à Thèbes, ne renferme pas moins de 60 figures de rois égyptiens, accompagnées de leurs noms; ils reçoivent les offrandes et les adorations de Thouthmosis III (Mœris), leur successeur vers l'an 1700 avant l'ère chrétienne. Enfin, le célèbre canon chronologique des dynasties égyptiennes, écrit sur papyrus en caractères hiératiques, composé vers le XV[e] siècle avant notre ère, et appartenant au musée de Turin, s'ouvre par le nom même du roi Ménès, en ces termes : *Stn Mnei nphr nnecooutniou*.... Le roi Ménès exerça les attributions royales.... années. (*Manuscrits de Champollion le jeune.*)

A Ménès succéda son fils Athothis (Athôth), qui fit bâtir le palais des rois à Memphis, cultiva les sciences physiques, écrivit un ouvrage d'anatomie, et mourut après 27 ans de règne.

L'histoire ne mentionne pas de ce prince d'autre action mémorable. Six autres lui succédèrent de père en fils : Cencènes, qui régna 31 ans; Ouanéphis, dont le règne dura 42 ans, et fut marqué par une famine qui désola l'Égypte; Ousaphès et Niébaïs, qui occupèrent le trône sans lustre et sans gloire, s'il faut en juger par le silence des historiens, le premier pendant 20 ans, le second pendant 26; Mempsès (ou Simempsis), qui régna 18 ans, période féconde en grands crimes, et pendant laquelle une peste cruelle ravagea l'Égypte; enfin, Oubienthis ou Vibithis qui régna 26 ans, et fut le dernier des rois de la première dynastie.

La seconde fut composée de neuf princes, d'origine thinite-thébaine, comme ceux de la première, et elle régna en Égypte pendant 297 ans. Le

humain. Le lecteur sait donc déjà que nous prendrons pour guides dans ce précis historique les listes de Manéthon et les monuments originaux.

Pour un long intervalle de temps ils se corroborent réciproquement; quand on s'enfonce plus avant dans les anciennes époques, Manéthon est seul, car la barbarie a aussi ses antiquités dans l'histoire de ses œuvres; mais nous recueillerons religieusement tous les indices que pourront fournir, pour les anciens temps, les monuments de tout âge, même les plus modestes.

Diodore de Sicile a tracé en quelques lignes un résumé assez exact de l'histoire générale de l'Égypte, et il est remarquable que ce résumé peut, à quelques différences numériques près, convenir à notre propre travail, à nos propres idées, comme si Diodore avait acquis par son voyage en Égypte la science ou la conviction de la concordance des monuments avec Manéthon. Et comme pour prévenir toute méprise à ce sujet, Diodore a exactement séparé la cosmogonie des Égyptiens, dans laquelle figurent leurs dieux et leurs héros, de leurs annales qui ne s'occupent que des hommes, en un mot, leur mythologie de leur histoire.

Il s'exprime ainsi (liv. I, 2e partie, chap. 44) : « Suivant leur mythologie, quelques Égyptiens prétendent qu'en premier lieu les dieux et les héros régnèrent en Égypte pendant un espace de temps qu'ils n'estiment pas beaucoup au-dessous de dix-huit mille ans, et que le dernier des dieux qui fut roi est Horus, fils d'Isis.

« Depuis, le pays a été gouverné par des hommes qui régnèrent un peu moins de cinq mille ans, jusqu'à la 180e olympiade (60 ans avant l'ère chrétienne). Parmi cette longue série de souverains, dont le plus grand nombre était indigène, l'on en trouve à peine quelques-uns d'origine éthiopienne, perse ou macédonienne, et l'on compte seulement quatre rois éthiopiens qui n'ont pas même régné de suite, mais de loin à loin, un peu moins de 36 ans. Depuis Cambyse, qui soumit par les armes la nation égyptienne, les Perses régnèrent sur elle 135 ans, auxquels il faut ajouter le temps des diverses révoltes des Égyptiens, qui ne purent tolérer ni la dureté des gouverneurs établis par les rois de Perse, ni l'impiété que les conquérants manifestaient envers les dieux du pays; enfin, les Macédoniens tinrent le sceptre en Égypte pendant 270 ans. Dans tout le reste du temps, le pays n'eut pour souverains que des rois indigènes : l'on en compte 470 et 5 reines. Les prêtres conservaient dans des livres sacrés, qu'ils transmettaient à leurs successeurs, les annales historiques de tous ces rois, en remontant jusqu'aux époques les plus reculées. On y trouvait consigné quelle avait été la puissance de chacun de ces souverains, quel était son caractère, ce qu'il avait fait pendant la durée de son règne; mais pour nous, ajoute Diodore de Sicile, il serait superflu et trop long de donner des uns et des autres une histoire séparée qui embrasserait nécessairement une foule d'objets inutiles : nous essayerons donc seulement d'exposer en abrégé les faits principaux et dignes d'être conservés dans la mémoire des hommes. »

Cette dernière réflexion de Diodore ne peut manquer d'exciter quelques regrets; malheureusement on n'en est plus, de notre temps, en ce qui concerne les annales de l'antique Égypte, à la nécessité d'abréger, car non-seulement l'ensemble des documents connus jusqu'à ce jour ne contient rien de superflu ni de trop long; il y reste au contraire d'immenses lacunes, et les écrivains modernes en sont réduits aux abrégés d'Hérodote, de Manéthon, de Diodore, aux abrégés même des monuments, puisqu'ils sont tous ou mutilés ou détruits.

Parmi les documents historiques, le tableau des dynasties égyptiennes est celui qui nous reste le plus entier, du moins par rapport au système général qui présida à sa rédaction. Cette liste, par les noms des rois qui s'y succèdent dans l'ordre du temps, et par l'indication du nombre des années du règne de chaque prince ou de chaque dynastie, forme une véritable échelle chronologi-

que sur laquelle les noms et les faits ont d'avance leur place marquée : suivons ce fil conducteur dans l'ensemble des temps et des événements que nous entreprenons de raconter.

« Après le règne des demi-dieux, dit Manéthon, et celui des Manes, vint la première dynastie, composée de huit rois qui régnèrent ensemble pendant 252 ans. Ménès fut le premier de ces rois : il était originaire de This; il porta les armes égyptiennes dans les pays étrangers et se rendit illustre; il fut enlevé par un hippopotame, après un règne de 62 ans. »

Menès, chef de la caste militaire, opéra heureusement la révolution qui substitua le gouvernement civil à la théocratie; il fut revêtu le premier du titre de roi; et de ce nouvel ordre de choses, sortit le gouvernement royal héréditaire. Quoique occupé de conquêtes au dehors par la guerre, Ménès (ou plutôt Méneï d'après les monuments) ne négligea pas les établissements de la paix. Il jeta les fondements de Memphis, prévoyant avec raison que la grande Thèbes, ville toute sacerdotale, pourrait demeurer sous des influences plus puissantes que celles du gouvernement nouveau. Il fortifia et garantit la nouvelle ville par des chaussées, redressa le coude du Nil pour le porter plus au midi, fit creuser un lac pour la défendre au nord, et éleva le temple de Phtha, édifice célèbre à toutes les époques de la monarchie égyptienne. Sous son règne, le luxe, jusque-là réservé pour les demeures et le culte des dieux, s'introduisit dans les habitations et les usages des hommes; moyen d'un effet puissant pour adoucir les mœurs de la nation, exciter son génie, la fortifier et l'enrichir; circonstance toutefois qui nuisit à la mémoire de Ménès dans l'estime de la postérité.

Les monuments ont cependant conservé le nom du fondateur de la monarchie égyptienne, et c'est à ce titre qu'il se trouve inscrit le premier dans les listes royales qu'on voit gravées dans divers temples de l'Égypte encore subsistants. Ménès est le premier nom de la table royale du Memnonium de Thèbes, table sculptée dans ce temple durant le règne de Sésostris; imitant en cela tant d'autres rois égyptiens qui, pour honorer leurs ancêtres par un culte ou des offrandes, rappelaient d'abord dans ces tableaux historiques leurs plus proches aïeux, et inscrivaient toujours Ménès en tête de ces listes, plus ou moins nombreuses, de leurs pères et prédécesseurs. La table royale sculptée dans la *chambre des rois* du palais de Karnac à Thèbes, ne renferme pas moins de 60 figures de rois égyptiens, accompagnées de leurs noms; ils reçoivent les offrandes et les adorations de Thouthmosis III (Mœris), leur successeur vers l'an 1700 avant l'ère chrétienne. Enfin, le célèbre canon chronologique des dynasties égyptiennes, écrit sur papyrus en caractères hiératiques, composé vers le XVe siècle avant notre ère, et appartenant au musée de Turin, s'ouvre par le nom même du roi Ménès, en ces termes : *Stn Mnei nphr nnecooutniou*.... Le roi Ménès exerça les attributions royales.... années. (*Manuscrits de Champollion le jeune.*)

A Ménès succéda son fils Athothis (Athôth), qui fit bâtir le palais des rois à Memphis, cultiva les sciences physiques, écrivit un ouvrage d'anatomie, et mourut après 27 ans de règne.

L'histoire ne mentionne pas de ce prince d'autre action mémorable. Six autres lui succédèrent de père en fils : Cencènes, qui régna 31 ans; Ouanéphis, dont le règne dura 42 ans, et fut marqué par une famine qui désola l'Égypte; Ousaphès et Niébaïs, qui occupèrent le trône sans lustre et sans gloire, s'il faut en juger par le silence des historiens, le premier pendant 20 ans, le second pendant 26; Mempsès (ou Simempsis), qui régna 18 ans, période féconde en grands crimes, et pendant laquelle une peste cruelle ravagea l'Égypte; enfin, Oubienthis ou Vibithis qui régna 26 ans, et fut le dernier des rois de la première dynastie.

La seconde fut composée de neuf princes, d'origine thinite-thébaine, comme ceux de la première, et elle régna en Égypte pendant 297 ans. Le

premier de ses rois porta le nom de Bôchos, et régna 38 ans. Durant ce règne, un gouffre s'ouvrit auprès de Bubaste, et occasionna la mort de plusieurs personnes. A Bôchos succéda Choüs, qui régna 39 ans et régla le culte des trois animaux sacrés, Apis à Memphis, Menévis à Héliopolis, et le bouc à Mendès.

Biophis, qui régna 47 ans, fut le troisième roi de la seconde dynastie. C'est à lui que l'histoire fait honneur d'une loi nouvelle en Égypte, celle qui appela les femmes à la succession de l'autorité royale; institution fondamentale, propre à tout État où la loi est toute-puissante, le pouvoir pondéré par l'influence des castes ou les priviléges des corps politiques, et que l'Égypte conserva jusqu'aux derniers moments de son existence sociale.

L'histoire nomme à peine les trois successeurs de Biophis, Tlas, Sethinès, Chœrès; elle se borne à dire qu'ils ne firent rien de remarquable; jugement dont le laconisme augmente encore la sévérité.

Après eux, Népherchérès régna 25 ans; et si la tradition recueillie dans les annales publiques ne cache pas quelque allusion, il faudra croire que pendant onze jours les eaux du Nil furent mêlées de miel.

Le règne suivant, celui de Sésochris, qui dura 48 ans, fut marqué par un autre prodige: le roi était d'une corpulence extraordinaire; il avait cinq coudées de haut (2 mètres et demi) et trois coudées de large. Son successeur se nomma Chénérès; ce nom est tout ce qui nous reste de son histoire. Il fut le dernier roi de la II[e] dynastie.

La troisième dynastie fut originaire de Memphis; composée de huit rois, elle occupa le trône pendant 197 ans. Néchérophès en ouvre la liste, et on attribue 28 ans à son règne. Il fut troublé par la guerre : les Libyens attaquèrent l'Égypte; mais, effrayés par une grandeur en apparence extraordinaire de la lune, ils se soumirent d'eux-mêmes et rentrèrent dans l'ordre. Néchérophès eut pour successeur Sésorthos, qui régna 29 ans; il fut très-habile en médecine, et c'est pour cela que les Égyptiens le considérèrent comme leur Esculape. On lui attribue aussi l'art de tailler les pierres pour la construction des édifices; tradition incomplète sans doute, puisque Thèbes et Memphis existaient avant le règne de Sésorthos; et c'est peut-être plus légitimement qu'on pourrait lui faire honneur de l'application de la scie à la coupe des pierres employées dans les édifices, la figure de ce précieux instrument existant sans nul doute sur les plus anciens monuments de l'Égypte. Ce fut enfin ce même roi, disent les chroniques, qui s'appliqua à donner aux signes de l'écriture des formes exactes et élégantes; contribuant ainsi par ses propres études à perfectionner les institutions publiques, à faciliter dans sa patrie le progrès de la civilisation.

Les six successeurs de Sésorthos sont nommés dans les annales égyptiennes; mais ils régnèrent sans éclat: Tyris 7 ans, Mésochris 17 ans, Sôuphis 16 ans, Tosertasis 19 ans, Achès et Séphuris 72 ans à tous deux, et Kerphérès 26 ans.

Ce fut cependant par des rois de cette dynastie que furent bâties les pyramides de Sakkarah et de Dahschour; elles sont pour nous les plus anciens monuments sortis de la main des hommes, dans le monde connu.

La quatrième dynastie fut remarquable par le nombre des princes qui la composèrent et la longue durée de leurs règnes. Originaire de Memphis, elle fournit dix-sept rois qui occupèrent le trône pendant 448 ans.

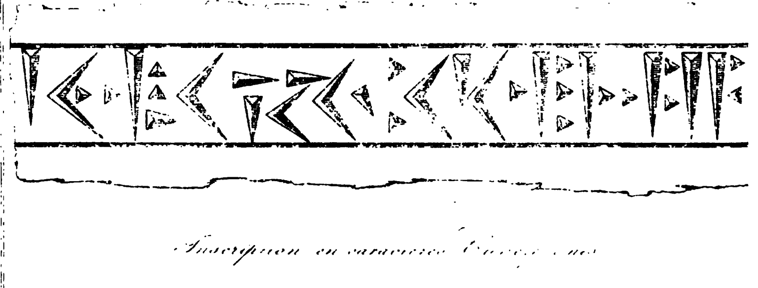
Le premier de cette liste fut nommé Souphi. Il est mentionné dans les annales égyptiennes comme un prince impie et orgueilleux; revenu toutefois au sentiment de ses devoirs, il écrivit sur les choses sacrées un livre que les Égyptiens eurent en grande estime. Après un règne de 63 ans, il eut pour premier successeur Sensaouphi, qui régna aussi 66 ans, et après celui-ci, Manchérès, dont le règne fut encore de 63 ans. On nomme aussi Sôris, Ratoeses, Bichères, Seberchères et

Memphis.

Memphis.



Intérieur de la grande Pyramide de Memphis.



Inscription en caractères Cunéiformes

ıhtis, parmi les successeurs de
'ois princes; mais il y a de l'in-
ude sur la vérité de ces noms,
eur ordre de succession; et ces
titudes naissent du silence des
iateurs de Manéthon, dont un
a mentionné ces cinq derniers
dans la liste abrégée de cette
ième dynastie.

; pyramides de Ghizé furent édi-
par les trois premiers rois de
dynastie, et leur servirent de
eau. Autour de ces immenses
ıments s'élèvent d'autres pyrami-
e moindres proportions, et des
eaux construits en grandes pier-
ui ont servi de sépulture aux prin-
e la famille de ces anciens rois.
' a peu de distance entre les py-
les de Sakkarah au nord et celles
ıizé au sud, et elle est occupée
: désert.

Sakkarah est l'antique cimetière
emphis, appelé la Plaine des mo-
, parsemée de pyramides et de
eaux. Son aspect est aujourd'hui
et affligeant. La rapacité des
eurs y a répandu la dévastation;
mbeaux ornés de sculptures sont
és; le sol est couvert de monti-
de sable produits par les boule-
ments, et il est tout parsemé
ements humains à découvert,
his par le temps, restes des plus
es générations.

Ghizé, sont les pyramides les
célèbres par leurs masses; ces
eilles ont besoin d'être étudiées
ès pour être bien appréciées; el-
emblent diminuer de hauteur à
re qu'on en approche, et ce n'est
touchant les blocs de pierre
elles sont formées, qu'on acquiert
idée juste de leur masse et de
mmensité.

le lecteur doit attendre la des-
on des pyramides; nous ne par-
s toutefois que de la plus grande,
lle de Ghizé, celle de toutes qui
la plus étudiée et qui est la plus
ıe.

tre planche 10 donne l'aspect gé-
des pyramides des environs de
phis, entre la rive gauche du Nil et la chaîne libyque, et du sphinx, qui s'élève au-dessus du sol de la même plaine. Dans la planche 39, ces pyramides surgissent à l'horizon au milieu des palmiers, des Turcs et des ruines de l'antique capitale; la planche 60 offre la véritable physionomie de la grande pyramide et du sphinx qui l'avoisine. Enfin l'entrée et l'intérieur de cette même pyramide sont géométriquement figurés sur notre planche 75. Quelques mots encore, consacrés à sa description, feront connaître complétement ce merveilleux monument.

La première assise de pierre repose sur le rocher même qui forme la plaine, et cette assise y est placée dans une ligne parfaitement dressée et creusée verticalement de sept à huit pouces. Au-dessous de cette première assise encastrée, le rocher est taillé en socle régulier, ayant cinq pieds huit pouces et demi de hauteur. Le rocher qui fournit le socle, est naturellement élevé de près de cent pieds au-dessus des plus grandes eaux du Nil, et il forme un solide dont on n'a pas trouvé la base à deux cents pieds de profondeur. A sa surface, c'est un désert privé de toute espèce de végétation : l'homme ne s'y manifeste que par ses ossements impitoyablement exhumés de leurs tombeaux.

Au-dessus de la première assise encastrée, on en compte deux cent deux autres placées successivement en retraite, la supérieure sur l'inférieure, d'environ neuf pouces et demi par pied d'élévation, mesure moyenne, et formant autant de gradins. Ces deux cent trois gradins, au-dessus du socle qui les porte, donnent à la pyramide pour hauteur verticale quatre cent vingt-huit pieds trois pouces et quelques lignes (139 mètres 117 millim.); mais, dans l'état actuel du monument, on voit que deux assises au moins ont été abattues à son sommet : en tenant compte de cette destruction et du socle pris dans le rocher, la hauteur totale et primitive de la grande pyramide devait être de quatre cent cinquante pieds moins quelques pouces;

c'est plus de deux fois la hauteur des tours de l'église Notre-Dame de Paris.

La base du monument a été mesurée à la ligne d'encastrement de la première assise, et elle a été reconnue longue de sept cent seize pieds et demi (232 mètres 747 millimètres) : il en résulte un volume d'un million quatre cent quarante-quatre mille six cent soixante-quatre toises cubes, en ne tenant pas compte des vides peu considérables qui existent dans l'intérieur.

Les matériaux d'une si colossale construction furent tirés des carrières de Thorrah, sur la rive droite du Nil, précisément en face de Memphis. Ces carrières de calcaire blanc furent exploitées du temps des Pharaons, des Perses, des Ptolémées, des Romains et des Arabes; de nombreuses inscriptions tracées durant ces époques diverses en rendent encore témoignage : les derniers voyageurs français en Egypte y ont découvert les noms d'Auguste, de Ptolémée, d'Achoris; et deux stèles sculptées dans les deux carrières les plus vastes de toutes, leur ont appris que ces deux carrières furent ouvertes en l'année 22 du règne d'Amosis, le Pharaon prédécesseur de la dix-huitième dynastie, et que les matériaux qui en furent extraits furent employés à la réparation des temples d'Apis, Phtha et Ammon à Memphis. En examinant les pierres du parement des galeries et de la chambre inférieure de la pyramide, on est aussitôt convaincu que ces pierres ont été en effet tirées des carrières de Thorrah et de Messarah, dans la petite chaîne arabique nommée aujourd'hui le Mokattam.

L'emploi de ces matériaux est remarquable en ce qu'on reconnaît sans peine qu'il est difficile d'appareiller avec plus d'exactitude, d'établir des lignes plus droites, et des joints plus parfaits que ceux que présente la construction intérieure de la grande pyramide. Chaque pierre des quatre arêtes est incrustée dans la suivante; la pierre inférieure, creusée de deux pouces, reçoit une saillie égale de la pierre supérieure, et chaque arête est ainsi liée de toute sa hauteur : aussi n'a-t-on remarqué sur aucun point ni le plus léger écart ni la moindre dégradation.

Selon des traditions d'époques diverses, la grande pyramide aurait été revêtue extérieurement de manière que les gradins étaient couverts par des pierres en forme de prisme triangulaire, qui remplissaient les vides de chaque degré, et la surface de chaque côté de la pyramide était ainsi un plan incliné. Tel a été le dire d'Hérodote et de plusieurs autres écrivains qui ont adopté son avis. Il paraît même que des fragments de granit de forme prismatique, trouvés auprès d'une autre pyramide, servaient à appuyer cette opinion. Mais les difficultés et le défaut de solidité d'une telle construction, en ont fait rejeter l'idée par d'autres écrivains qui ont pensé que le revêtement extérieur de la grande pyramide consistait seulement dans l'emploi d'une pierre plus dure, plus égale, plus susceptible de recevoir un beau poli, que la pierre de la chaîne Libyque, dont on s'est servi pour l'intérieur du monument. Enfin, comme il a fallu niveler la plaine pour asseoir la pyramide, on pense aussi que le noyau du rocher, plus élevé en approchant du centre du monument, a seulement été coupé pour s'ajuster aux pierres du parement. Du reste, rien n'est plus variable que les renseignements sur les pyramides, qui sont consignés dans les écrits des anciens, soit sur leur origine, leur époque ou leur destination, soit sur la dépense qu'elles occasionnèrent et les motifs qui portèrent les rois à les élever. Les auteurs de ces écrits en ont rapporté tout ce qu'ils pouvaient dire d'un monument célèbre qui les frappait d'admiration quand ils le visitaient, mais dont ils ignoraient complétement l'histoire, et dont ils ne pouvaient apprendre de leur temps que les plus fabuleuses traditions. Les écrivains orientaux, venus après les Grecs et les Latins, n'ont fait qu'enchérir sur leurs douteuses assertions. Nous n'entreprenons pas de les conci-

nous ne consignons ici que des recueillis et authentiqués par le ours des plus exactes observations ›s opinions les plus dignes de con- :e.

ı grande pyramide est exactement ›tée, chacun de ses quatre angles face à l'un des quatre points car- ıx; ce n'est encore aujourd'hui ‹ec de grandes difficultés qu'on sirait à tracer une méridienne e aussi grande étendue sans dé- , et de cette orientation de la de pyramide on a tiré ce fait d'une e importance pour l'histoire phy- e du globe : c'est que depuis plu- 's milliers d'années la position de terrestre n'a pas varié d'une ma- e sensible : et la grande pyramide e seul monument sur la terre qui, son antiquité, puisse fournir l'oc- ›n d'une semblable observation.

ı face nord-est de la grande pyra- : est celle où se trouve son entrée elle, au niveau de la quinzième e et à quarante-cinq pieds environ vation au-dessus de la base. Le rd l'a fait découvrir; à l'époque on a cherché à pénétrer dans la mide, l'enlèvement du parement mis à découvert une construc- différente de tout le reste; c'était qui formait l'entrée de l'étroite 'ie du canal incliné, exactement é sur notre planche 75; ce pre- canal a douze toises trois pieds ›ngueur : il aboutit à un autre de ıes proportions (trois pieds cinq es de haut et de large), mais as- ant et de cent deux pieds de lon- r. Un gros bloc de granit le ferme tement vers le coude de jonction leux canaux, et il a fallu tourner obstacle en brisant les pierres tendres qui forment le massif sur 'oite du canal, et parallèlement à rection. On entre ainsi dans le se- canal; à son extrémité on se trouve ın palier, et on a à sa droite l'en- d'un puits profond taillé dans le Là aussi commence un canal ho- ıtal, de dix-neuf toises et demie ndue. Il conduit à une chambre ı a nommée Chambre de la Reine, qui a dix-sept pieds dix pouces de long sur seize pieds un pouce de large. Elle est vide.

En retournant à l'entrée du canal horizontal, on monte dans une nouvelle galerie, longue de cent vingt-cinq pieds, et qui en a vingt-cinq de hauteur et six et demi de largeur. De chaque côté sont des banquettes de vingt et un pouces sur dix-neuf de large. Vingt-huit trous, de douze pouces sur six et demi de profondeur, ont été pratiqués sur chaque banquette. Huit assises de pierre en encorbellement forment les murs de cette galerie et donnent l'aspect d'une voûte à son plafond. A son extrémité on arrive sur un palier, de là dans un vestibule qui conduit à une ouverture de trois pieds trois pouces de large, sur trois pieds cinq pouces de haut, et sept pieds dix pouces de longueur; c'est l'entrée de la chambre supérieure nommée la Chambre du Roi, entrée primitivement fermée et cachée par des blocs de pierre.

Cette chambre est entièrement construite en larges blocs de granit, parfaitement dressés et polis; voici ses dimensions :

Hauteur	18 pieds	0 pouce	5 lignes.
Largeur N.	32	2	8
S.	32	2	10
Largeur O.	16	1	5
E.	16	0	1

A l'extrémité ouest de la chambre, on voit le sarcophage, aussi en granit, de sept pieds un pouce de long sur trois pieds un pouce de large et trois pieds six pouces de haut : il est placé dans la ligne du nord au sud; son couvercle n'a pas été vu. Un vide existe au-dessus de cette chambre sépulcrale: il n'est élevé que de trois pieds; les pierres qui forment cette enceinte, également en granit, sont dressées sans être polies, et celles du plancher, qui est le revers du plafond de la chambre royale, sont brutes et d'une hauteur inégale; il résulte de ce vide un double plafond pour la chambre royale, propre à la préserver des effets de la surcharge supérieure.

Le puits, déjà indiqué à l'entrée

de la galerie horizontale, est en grande partie creusé dans le rocher, dans des dimensions tellement étroites (vingt-deux pouces sur vingt-quatre), qu'un homme peut s'y accroupir mais non pas s'y courber; c'est cependant un travail de main d'homme, et à une grande profondeur qu'on a reconnue jusqu'à deux cents pieds. Des entailles irrégulières pratiquées dans les parois, rendent la descente moins pénible et moins périlleuse. On n'est point parvenu au fond, mais, dans la partie reconnue, on est descendu jusqu'à cinquante pieds au-dessous du niveau du Nil.

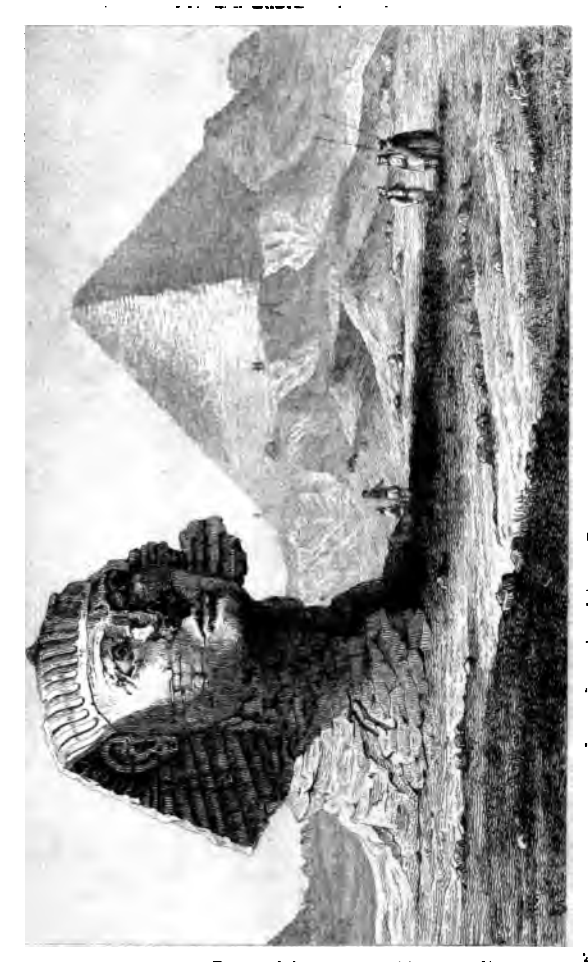
C'est dans la partie de la chaîne Libyque qui s'avance à l'est vers la plaine, qu'existe la figure du sphinx (*Voir notre planche* 60); c'est dans une des faces de la coupure de la chaîne qu'il a été taillé; il adhère au sol; et son élévation de quarante pieds au-dessus de ce sol, est le *témoin* et comme la mesure de la quantité de pierres enlevée à la superficie pour dresser cette partie de la plaine. La longueur totale du sphinx monolithe est de trente-neuf mètres (cent dix-sept pieds); contour de la tête au front, vingt-sept mètres (quatre-vingt-un pieds); hauteur depuis le ventre jusqu'au sommet de la tête, dix-sept mètres (cinquante et un pieds). Une excavation de quelques pieds a été pratiquée sur la tête : elle servait à y fixer les ornements et la coiffure royale ou religieuse qui déterminaient l'expression symbolique de ce sphinx.

A cette description, dont l'exactitude fera peut-être excuser la monotonie, nous n'avons à ajouter que quelques observations critiques ou historiques, dans l'intention de fixer l'opinion du lecteur sur l'objet et l'époque de ces monuments immuables, destinés dès leur origine à frapper d'une admiration non interrompue toutes les générations d'hommes qui devaient se succéder sur la terre, et à s'offrir à elles enveloppés d'énigmes, de grandeur et de souvenirs. Que le génie de l'homme veille religieusement à la conservation de ces ouvrages merveilleux : ce sont des témoignages de son existence, de ses actions et de son antiquité, antérieurs à toutes les traditions de l'histoire, et aussi les titres les plus certains et les plus anciens que puisse invoquer le généalogiste des œuvres de l'intelligence humaine.

Depuis le voyage scientifique et militaire de l'armée française en Égypte, et la publication des observations recueillies sur ce pays, il s'est ouvert à la civilisation européenne, et de nouvelles recherches y ont été faites, qui compléteront celles que le commencement de ce siècle avait produites. Le sphinx des pyramides a été étudié; le sable qui l'encombrait momentanément détourné, et il a été reconnu que ses colossales dimensions avaient permis de pratiquer entre le haut de ses jambes antérieures et son cou, une entrée qu'indiquent d'abord les montants d'une porte; elle conduisait à des galeries souterraines creusées dans le rocher sur une très-grande distance, et enfin on se trouvait en communication avec la grande pyramide. Ceci expliquerait 1° ce que disaient les écrivains arabes, savoir : qu'il y avait plusieurs puits et galeries souterraines dépendants de la grande pyramide; 2° qu'il y avait dans la *tête* du sphinx une ouverture qui menait à ces galeries et à la pyramide; enfin, on comprend pourquoi on ne pouvait entrer dans la pyramide par une porte extérieure, et comment les galeries indiquées sur notre planche étaient extérieurement fermées par des blocs de granit.

La grande pyramide, comme toutes les autres qui subsistent dans la basse Égypte, était un tombeau. Le sarcophage royal occupait la chambre sépulcrale; la chambre inférieure pouvait être une chapelle destinée aux cérémonies périodiques ordonnées envers les dieux ou envers le défunt, et accomplies par ses successeurs.

D'après les historiens arabes, on aurait autrefois recueilli une grande quantité d'objets précieux dans cette pyramide, même beaucoup de monnaies d'or. Mais cette tradition est bien nouvelle pour mériter quelque confiance, et les Arabes sont de trop récente



ıe en Égypte pour avoir appris ce e sut aucun des anciens Grecs qui t ce pays avec la plus attentive sité. Les Arabes, un seul excepté, llatif, ont parlé si étourdiment, ːrveilleusement des antiquités de pte, qu'il est difficile de leur ac- r la moindre foi, si ce n'est quand ɔns observateurs nous certifient s faits énoncés sont vrais, quoique rabes les aient racontés. Il est n qu'il ne reste dans la pyramide sarcophage en granit, sépulture ıire des rois.

is ce sarcophage n'est orné d'au- ĩgure, ne porte aucune inscrip- et jamais on n'en a reconnu au- trace sur aucune des parties de ramide. Hérodote raconte, ce- nt, que son interprète lui expli- ɪe inscription gravée sur une des de la pyramide, et qui contenait ıpte des dépenses faites en raves res légumes pour les ouvriers qui t travaillé à la construction de ce ment; on disait aussi que cette ption était tracée sur le revête- de la pyramide, mais l'on a fait quer avec toute raison que le ment primitif, s'il fut contem- du temps de la pyramide, put ɪstérieurement restauré, et aussi, roi qui avait fait faire cet ou- (que ses contemporains ni la ité ne lui pardonnèrent pas), ; aucun intérêt à braver la haine ue, en proclamant avec une ıtion sans bénéfice, ces détails dépense qui l'avait rendu odieux sellement. Un fait domine toutes ısidérations; il n'y a jamais eu l trait d'écriture dans la grande ide; le sarcophage en granit en olument dépourvu sur toutes ses ‹térieures et intérieures; les plus ; tombeaux de Thèbes, et tous cophages qui s'y sont trouvés, ıêmes de personnages de con- secondaires, en sont absolu- ːouverts : l'antiquité des pyra- expliquera suffisamment cette nce. Il paraît donc qu'à l'époque s ont été élevées, l'usage de re n'était pas connu, que le sys- tème graphique n'était pas constitué; enfin, qu'on ignorait encore l'art de « fixer la parole et de parler aux yeux. » Bien d'autres considérations tirées de faits de divers ordres appuieraient cette opinion assez généralement adoptée, qui nous montre, approximativement il est vrai, le temps où commença l'une des plus grandes institutions de la civilisa- tion égyptienne; et l'on doit inévitable- ment subordonner à cette observation tout ce qui peut être dit de l'invention et de l'usage de l'écriture chez l s an- ciens Égyptiens; on peut aussi ajouter qu'elle y était inconnue du temps du roi Souphi, le premier des dix-sept princes de la quatrième dynastie.

A quelle époque remonte donc ce règne mémorable par l'exécution de tels monuments? Réunissons ici quel- ques faits propres à éclaircir les doutes qui environnent la solution de cette question. Hérodote place le roi qui fit bâtir la grande pyramide, après un Sésostris, et au cinquième règne avant l'Éthiopien Sabaccon. Quant à Sésos- tris, on est enclin à croire que ce nom, ou celui de Sésoosis, fut porté par plusieurs princes célèbres pour leurs faits militaires, dans les annales de l'Égypte : et s'il s'agissait du Sésostris qui avait sur les monuments le nom de Rhamsès (III), ce serait entre le milieu du XV[e] siècle avant l'ère chré- tienne, temps du règne de Sésostris, et le commencement du VIII[e] siècle avant la même ère, époque du roi Sabaccon, qu'il faudrait placer la cons- truction des pyramides. Une telle opi- nion n'aurait aucun fondement, et le déplacement évident des noms et de leurs époques relatives, dans le texte d'Hérodote qui cite quelques noms cé- lèbres sans avoir l'intention de rappor- ter la liste complète et chronologique des dynasties égyptiennes, concourt à faire rejeter une telle indication. On peut appliquer la même considération à ce qu'a dit sur le même sujet un autre écrivain grec, Diodore de Sicile, car Champollion le jeune a découvert, dans le fossé même de la seconde pyramide, près de l'angle et de face nord, le tom- beau d'un officier de Sésostris; de plus,

il est avéré qu'il se trouve sur le grand sphinx une inscription hiéroglyphique datée du règne de Thouthmosis IV, qui précéda Sésostris de plus de deux cent cinquante années. On sait aussi qu'on a recueilli dans les tombeaux creusés dans le roc au voisinage des pyramides, des noms de rois qui ne se trouvent pas dans la série successive, et règne par règne, des dynasties égyptiennes, à commencer par le premier roi de la dix-septième dynastie, dont le règne remonte à un peu plus de deux mille ans avant l'ère chrétienne. Il faut donc, sur l'antiquité des pyramides, suivre l'opinion des écrivains nationaux qui pouvaient être bien instruits par des recherches consciencieuses dans les archives publiques, et laisser avec Manéthon, la grande pyramide de Ghizé dans le tableau des faits mémorables du premier roi de la IV[e] dynastie.

Il paraît aussi que des tombeaux creusés peu de temps après, pour des parents ou des officiers des rois de cette époque, offrent déjà des preuves de la pratique de la peinture, car ces tombeaux en sont décorés; et aussi de l'écriture, car on y a recueilli des inscriptions. Enfin, une dernière observation nous est suggérée par les monuments, et elle nous semble très-importante : le nom de la ville de Memphis, écrit phonétiquement dans les textes hiéroglyphiques, et qui se prononçait *Mannophré* ou bien *Mannoufi*, a pour caractère déterminatif *spécial*, la figure d'une *pyramide* placée avant même le caractère déterminatif *générique* qui signifie *ville* ou *contrée;* on peut en induire que lorsque l'orthographe du nom vulgaire de la ville de Phtha, ou *demeure de Phtha,* nom sacré de Memphis, fut réglée, les pyramides voisines de cette ville existaient déjà, et qu'elles pourraient avoir précédé l'usage de l'écriture, au moins l'introduction de l'écriture alphabétique dans le système hiéroglyphique; et il n'existe pas de monument connu dans lequel on puisse remarquer l'absence de cette écriture alphabétique. Dans un des plus anciens tombeaux de l'Égypte, creusé dans le roc au-dessous de la surface du sol, au milieu des pyramides de Sakkara, mon frère a recueilli le cartouche-prénom d'un très-vieux roi dont il n'existe pas de mention dans les tables généalogiques qui remontent à l'invasion des Pasteurs; et à côté du cartouche-prénom, est placé le nom propre du même roi, écrit en caractères alphabétiques, et qui se lit *Osei* ou *Asso*. Mais nous serions forcés d'étendre cet exposé au delà des bornes que nous devons lui imposer ici, s'il nous fallait énumérer tous les motifs qui peuvent porter le lecteur à considérer, en toute conscience, les pyramides de Sakkara et de Ghizé, comme les plus anciens ouvrages sortis de la main des hommes, comme les plus anciens monuments de la terre, et antérieurs à toutes les autres preuves connues de l'antiquité des sciences, des efforts et des succès de l'intelligence humaine. Celles que la grande pyramide porte en soi, et que des hommes habiles ont développées sous les rapports astronomiques et géométriques, témoignent de l'avancement de la civilisation égyptienne, dans la pratique des arts les plus utiles aux hommes, à l'époque de l'établissement de la IV[e] dynastie des rois héréditaires. Souphi en fut le vingt-sixième depuis Ménès.

Sensaouphi, son successeur, éleva aussi, pour lui servir de tombeau, une grande pyramide près de celle de Souphi ; Mankherri, troisième roi, imita l'exemple de ses prédécesseurs. Les trois grandes pyramides de Ghizé sont les trois tombeaux de ces trois souverains ; les deux plus récentes des trois ne paraissent pas avoir été ouvertes.

On compte depuis Ménès jusqu'à la fin de la IV[e] dynastie, quarante-deux règnes et 1194 années.

Dès lors, Memphis perdit temporairement l'avantage de voir sur le trône d'Égypte des familles originaires de ses murs. La V[e] dynastie sortit en effet d'Éléphantine, île située aux frontières méridionales de l'Égypte vers l'Éthiopie.

Cette cinquième dynastie eut pour chef Ouserchérès, et l'on ignore par

;s circonstances il fut appelé à lacer sur le trône d'Égypte l'héri- les deux familles memphites qui ent de l'occuper pendant plus de iècles. On n'est pas plus instruit ;s événements de son règne, sur ces ou sur ses vertus; on sait seu- ıt qu'il régna 28 ans. Il eut huit sseurs qui régnèrent, savoir : Sé- 13 ans, Népherchérès 20, Sisi- Chérès 20, Rathouris 44, Men- s 9, Tanchérès 44 années aussi, nos 33. La durée totale de la Ve tie fut ainsi de 248 ans et de 9 s.

a pu remarquer, dans la liste de ıis, plusieurs noms terminés par ux syllabes *chérès;* il en est de mê- ıur les princes de la dynastie pré- te, et nous arrêterons un moment teur sur cette particularité, afin nformer en même temps qu'on ɜ, parmi les plus anciens rois d'É- de la liste qui résulte du Canon ologique fourni par le papyrus ique de Turin, plusieurs noms ; vieux Pharaons terminés aussi ; mêmes syllabes *chérès,* des noms absolument identiques avec ceux s abréviateurs de Manéthon nous ınt comme appartenant à des rois V^e^ et de la Ve dynastie : et une telle ;ie peut un jour acquérir quelque dans l'ensemble des preuves pour ıire des premiers temps de la mo- ie égyptienne. Du reste, l'exa- ıttentif des monuments, et en ulier celui des cartouches-pré- des rois, nous porte à croire, et ınalogie des signes graphiques et analogie d'expression qui en est séquence, qu'on s'attacha à mul- ces rapports, pour un motif qui est inconnu, par respect peut- our un ancêtre ou pour un grand ɜ qui multiplia ainsi la désinence ;, et les deux bras élevés en signe ation, qui en sont le signe gra- ɜ dans les cartouches des rois des ınciennes dynasties, et ensuite ;eux de la XVIe et de la XVIIe. marque de même dans les cartou- ırovenant des rois de la XVIIIe, ıe du monde, le scarabée, six fois adopté pour les prénoms royaux d'autant de princes qui se succédèrent dans cette même dynastie. Ce qui s'est passé dans les temps modernes fournirait des exemples analogues, de pratiques inspirées par des motifs humains ou religieux.

A la mort du dernier roi de la cinquième dynastie, une famille nouvelle parvint au trône : nous ignorons par quelle voie; mais on sait que la ville royale de Memphis récupéra son ancien privilége et le conserva pendant plusieurs siècles; la VIe dynastie et les deux qui lui succédèrent furent en effet originaires de cette célèbre capitale.

Othoès fut le premier roi de la VIe dynastie; il fut mis à mort par ses propres gardes; voilà tout ce que l'on sait de sa vie. L'histoire écrite garde un silence non moins regrettable sur les quatre premiers successeurs d'Othoès : elle les nomme Phios, qui régna pendant 53 ans; Méthousouphis, pendant 7 ans; Phiôps, qui vécut jusqu'à l'âge de cent ans; et Menthesouphis, qui n'occupa le trône que pendant une année.

C'est à ce roi que succéda la reine Nitocris, la femme la plus belle et la plus distinguée de son temps, la première aussi qui porta la couronne royale en Égypte, à la faveur de la loi par laquelle Biophis, roi de la IIe dynastie, avait modifié en ce point les règles antérieuremeut établies.

L'histoire et la fable ont également célébré les actions de Nitocris; Hérodote apprit des prêtres égyptiens, que le frère de cette reine fut précipité du trône et égorgé par ses propres sujets. Un tel événement s'accorde avec la courte durée d'une année que Manéthon donne au règne de Menthésouphis. Appelée à lui succéder, par la loi comme par le vœu public, Nitocris ne voulut cependant pas laisser sans châtiment les instigateurs du crime dont Menthésouphis venait d'être la victime. Occupée à faire élever divers édifices publics, elle attira dans une galerie souterraine les coupables qu'elle voulait punir, et pendant les joies d'un repas que la reine leur

avait fait servir, les eaux du Nil, conduites par un canal inconnu, les y noyèrent tous. Nitocris se fit aussi construire une pyramide pour lui servir de tombeau. Hérodote ajoute à son récit, que cette reine se donna la mort en se précipitant dans une chambre remplie de cendres, échappant ainsi à la vengeance des partisans de ses ennemis. La durée du règne de cette femme illustre est portée à 12 ans dans les listes de Manéthon. Sa figure était, selon les uns, d'une rougeur éclatante; selon d'autres, elle avait le teint jaune et les joues d'un rouge incarnat. Et si l'histoire écrite nous a transmis ce fait et cet éloge, c'est sans doute parce que cette rubicondité devait être un rare mérite et un avantage très-recherché dans un climat où la race blanche qui l'habitait se colorait constamment d'un rouge cuivré. Les monuments nous montrent sous cet aspect tout le nu des figures d'hommes; les figures de femmes sont en jaune, et cette couleur indique pour elles, par sa teinte plus douce, l'effet des voiles, des ombrelles et de la retraite, qui les exposaient moins aux effets de l'ardeur du climat. Il reste toujours que la reine Nitocris fut considérée par les Égyptiens comme la plus belle femme de son époque.

Les séditions qui se passèrent à Memphis, et qui mirent fin à la VIe dynastie, après une durée de 203 ans, approchèrent du trône et y firent monter, après Nitocris, une autre famille memphite; elle fournit 5 rois qui ne régnèrent que 75 ans, et composèrent la VIIe dynastie. On ne connaît pas même leurs noms; l'obscurité de leur vie royale est même très-ancienne, car les prêtres égyptiens, malgré leur piété envers leurs rois, dirent à Hérodote que les premiers successeurs de Nitocris ne firent d'ailleurs aucune entreprise remarquable.

Il parlait aussi sans doute de ceux qui, au nombre de cinq, formèrent la VIIIe dynastie, également originaires de Memphis; ils régnèrent cent ans en tout, et disparurent de la terre, inaperçus vraisemblablement, comme ils le sont dans l'histoire, qui les mentionne tous les cinq en une seule ligne.

Il paraît que cette longue succession de rois fainéants pendant deux siècles compromit les plus grands intérêts de l'État, excita les craintes et le patriotisme des principales classes, et lassa la patience de toutes. Une famille nouvelle, étrangère à Memphis, et venue du nome de Hnès, dans l'Égypte moyenne, le nome Héracléopolite des Grecs, monta sur le trône, et donna 4 rois qui régnèrent cent ans. Le portrait que Manéthon a tracé du premier de ces princes (IXe dynastie) nous donne l'idée d'un homme capable de se faire roi par son courage et par son caractère : il se nommait Achthoès; mais, parvenu au trône, il se livra à ses inclinations violentes, tyrannisa ses sujets, et surpassa tous ses prédécesseurs qui s'étaient fait un renom de cruauté; enfin, frappé de démence, il fut dévoré par un crocodile.

Une autre famille d'Héracléopolis (*) occupa le trône après le troisième successeur d'Achthoès; elle forma la Xe dynastie, composée de 19 rois, qui régnèrent moins de dix années chacun, 185 ans seulement tous ensemble. Cette dernière donnée n'est point indigne d'attention, car elle révèle hautement de fréquents changements de règne, signes certains de désordres dans l'État ou de troubles dans la nation. Une famille nouvelle, et d'une autre origine, succéda en effet aux deux dynasties d'Héracléopolis.

En résumant les indications numériques consignées jusqu'ici dans ce précis historique, on trouvera que ce tableau si succinct des dix premières dynasties égyptiennes, comprend 90 règnes successifs, qui embrassent un espace de 2105 années, ce qui donne un terme moyen de 23 ans et quatre mois et demi pour chaque règne.

Memphis fut pendant tout ce temps le séjour des familles royales, et cette ville, la capitale civile et militaire de

(*) Dans le tableau qui est à la page 269, on a imprimé deux fois *héliopolite,* au lieu de *héracléopolite :* le lecteur est supplié de s'en souvenir.

ire, acquit successivement par la ficence des rois et le concours de tion, une splendeur qui en fit le et la rivale de Thèbes toute dotale. Des édifices tels que les nides, accessoires funéraires de phis, disent assez ce que devaient dans la même ville, les demeures es, et celles des classes domis s'empressant d'imiter le souveour l'embellissement de la principité. Elle s'agrandit en même temps, alisa sous ce rapport avec les plus es villes de notre Europe; quand it ravagée par Cambyse, sa circone égalait celle de Paris. Après avoir du plus vif éclat, la destinée de ville opulente fut de rester enseet ignorée pendant une longue de siècles : il y a à peine cine ans que l'Europe savante a reé les ossements de ce vaste co- Mais tandis que les ruines de es inspirent encore l'enthoue et l'admiration aux peuples et oldats, et que ses temples et ses s'élèvent très-haut au-dessus du t le dominent comme dans les nciens âges, les ruines de Mem-n'offrent plus, au contraire, que ct d'une tombe violée et néglinent recouverte d'un peu de terre : est nu, brûlé, uni, et les mons de débris qui y surgissent de en place, y sont isolés de tout général, et n'en laissent deviner , tant l'arrasement de cette ca- a été profondément opéré par rbarie. Il est vrai qu'elle eut à toutes les invasions venues de ; la position plus méridionale de es, la préserva de quelques connts. La fondation d'Alexandrie à Memphis le dernier coup; le couvert les ruines de son limon, sable du désert les a ensuite ensed'un double linceul. Mais, sem- à une de ces grandes images ames qui nous viennent de l'ané, et que notre esprit admire et e à la fois, l'image de Memphis, six cents ans, inspirait encore êmes sentiments aux Arabes qui isitaient. Abdallatif, l'un des meilleurs esprits de l'Orient moderne, homme doué de science et de bon sens, disait des ruines de Memphis, après les avoir vues : « Malgré l'immense étendue de cette ville et la haute antiquité à laquelle elle remonte, nonobstant toutes les vicissitudes des divers gouvernements dont elle a successivement subi le joug, quelques efforts que différents peuples aient faits pour l'anéantir, et en faisant disparaître jusqu'aux moindres vestiges, effaçant jusqu'à ses plus légères traces, transportant ailleurs les pierres et les matériaux dont elle était construite, dévastant ses édifices, mutilant les figures qui en faisaient l'ornement; enfin, en dépit de ce que quatre mille ans et plus ont dû ajouter à tant de causes de destruction, ses ruines offrent encore aux yeux des spectateurs une réunion de merveilles qui confond l'intelligence, et que l'homme le plus éloquent entreprendrait inutilement de décrire. Plus on la considère, plus on sent augmenter l'admiration qu'elle inspire; et chaque nouveau coup d'œil que l'on donne à ses ruines, est une nouvelle cause de ravissement. A peine a-t-elle fait naître une idée dans l'âme du spectateur, qu'elle lui suggère une idée encore plus admirable; et quand on croit en avoir acquis une connaissance parfaite, elle vous convainc au même instant que ce que vous aviez conçu est encore bien au-dessous de la vérité.

« Du nombre des merveilles qu'on admire parmi les ruines de Memphis, est la chambre, ou niche, que l'on nomme *la chambre verte*. Elle est faite d'une seule pierre de neuf coudées de haut sur huit de long et sept de large. On a creusé dans le milieu de cette pierre une niche, en donnant deux coudées d'épaisseur, tant à ses parois latérales qu'aux parties du haut et du bas : tout le surplus forme la capacité intérieure de la chambre. Elle est entièrement couverte, par dehors comme par dedans, de sculptures en creux et en relief, et d'inscriptions en anciens caractères. Sur le dehors, on voit la figure du soleil dans la partie

avait fait servir, les eaux du Nil, conduites par un canal inconnu, les y noyèrent tous. Nitocris se fit aussi construire une pyramide pour lui servir de tombeau. Hérodote ajoute à son récit, que cette reine se donna la mort en se précipitant dans une chambre remplie de cendres, échappant ainsi à la vengeance des partisans de ses ennemis. La durée du règne de cette femme illustre est portee à 12 ans dans les listes de Manéthon. Sa figure était, selon les uns, d'une rougeur éclatante; selon d'autres, elle avait le teint jaune et les joues d'un rouge incarnat. Et si l'histoire écrite nous a transmis ce fait et cet éloge, c'est sans doute parce que cette rubicondité devait être un rare mérite et un avantage très-recherché dans un climat où la race blanche qui l'habitait se colorait constamment d'un rouge cuivré. Les monuments nous montrent sous cet aspect tout le nu des figures d'hommes; les figures de femmes sont en jaune, et cette couleur indique pour elles, par sa teinte plus douce, l'effet des voiles, des ombrelles et de la retraite, qui les exposaient moins aux effets de l'ardeur du climat. Il reste toujours que la reine Nitocris fut considérée par les Égyptiens comme la plus belle femme de son époque.

Les séditions qui se passèrent à Memphis, et qui mirent fin à la VIe dynastie, après une durée de 203 ans, approchèrent du trône et y firent monter, après Nitocris, une autre famille memphite; elle fournit 5 rois qui ne régnèrent que 75 ans, et composèrent la VIIe dynastie. On ne connaît pas même leurs noms; l'obscurité de leur vie royale est même très-ancienne, car les prêtres égyptiens, malgré leur piété envers leurs rois, dirent à Hérodote que les premiers successeurs de Nitocris ne firent d'ailleurs aucune entreprise remarquable.

Il parlait aussi sans doute de ceux qui, au nombre de cinq, formèrent la VIIIe dynastie, également originaires de Memphis; ils régnèrent cent ans en tout, et disparurent de la terre, inaperçus vraisemblablement, comme ils le sont dans l'histoire, qui les men
tous les cinq en une seule ligne

Il paraît que cette longue succ
de rois fainéants pendant deux
compromit les plus grands inté
l'État, excita les craintes et le
tisme des principales classes, e
la patience de toutes. Une famill
velle, étrangère à Memphis, et
du nome de Hnès, dans l'Égypte m
ne, le nome Héracléopolite des (
monta sur le trône, et donna 4 r
régnèrent cent ans. Le portrai
Manéthon a tracé du premier
princes (IXe dynastie) nous donne
d'un homme capable de se faire r
son courage et par son caractè
se nommait Achthoès; mais, pa
au trône, il se livra à ses inclin
violentes, tyrannisa ses sujets, e
passa tous ses prédécesseurs qu
taient fait un renom de cruauté;
frappé de démence, il fut dévo
un crocodile.

Une autre famille d'Héracléopo
occupa le trône après le troisièm
cesseur d'Achthoès; elle forma
dynastie, composée de 19 rois, q
gnèrent moins de dix années chacu
ans seulement tous ensemble. Cett
nière donnée n'est point indigne
tention, car elle révèle hauteme
fréquents changements de règne, s
certains de désordres dans l'État
troubles dans la nation. Une fa
nouvelle, et d'une autre origine,
céda en effet aux deux dynasties
racléopolis.

En résumant les indications n
riques consignées jusqu'ici dan
précis historique, on trouvera qu
tableau si succinct des dix prem
dynasties égyptiennes, comprend 9
gnes successifs, qui embrassent u
pace de 2105 années, ce qui donn
terme moyen de 23 ans et quatre
et demi pour chaque règne.

Memphis fut pendant tout ce te
le séjour des familles royales, et
ville, la capitale civile et militair

(*) Dans le tableau qui est à la page
on a imprimé deux fois *héliopolite,* au
de *héracléopolite :* le lecteur est su
de s'en souvenir.

ire, acquit successivement par la ficence des rois et le concours de tion, une splendeur qui en fit le et la rivale de Thèbes toute dotale. Des édifices tels que les nides, accessoires funéraires de his, disent assez ce que devaient dans la même ville, les demeures es, et celles des classes domi- s s'empressant d'imiter le souve- our l'embellissement de la princi- ité. Elle s'agrandit en même temps, alisa sous ce rapport avec les plus les villes de notre Europe; quand it ravagée par Cambyse, sa circon- e égalait celle de Paris. Après avoir du plus vif éclat, la destinée de ville opulente fut de rester ense- et ignorée pendant une longue de siècles : il y a à peine cin- e ans que l'Europe savante a re- é les ossements de ce vaste co- Mais tandis que les ruines de es inspirent encore l'enthou- e et l'admiration aux peuples et oldats, et que ses temples et ses s'élèvent très-haut au-dessus du t le dominent comme dans les nciens âges, les ruines de Mem- n'offrent plus, au contraire, que ct d'une tombe violée et négli- ent recouverte d'un peu de terre : l est nu, brûlé, uni, et les mon- s de débris qui y surgissent de en place, y sont isolés de tout général, et n'en laissent deviner , tant l'arrasement de cette ca- a été profondément opéré par rbarie. Il est vrai qu'elle eut à toutes les invasions venues de ; la position plus méridionale de es, la préserva de quelques con- nts. La fondation d'Alexandrie à Memphis le dernier coup; le couvert les ruines de son limon, sable du désert les a ensuite ense- d'un double linceul. Mais, sem- à une de ces grandes images ames qui nous viennent de l'an- é, et que notre esprit admire et e à la fois, l'image de Memphis, six cents ans, inspirait encore êmes sentiments aux Arabes qui isitaient. Abdallatif, l'un des meilleurs esprits de l'Orient moderne, homme doué de science et de bon sens, disait des ruines de Memphis, après les avoir vues : « Malgré l'immense étendue de cette ville et la haute anti- quité à laquelle elle remonte, nonobs- tant toutes les vicissitudes des divers gouvernements dont elle a successive- ment subi le joug, quelques efforts que différents peuples aient faits pour l'anéantir, et en faisant disparaître jusqu'aux moindres vestiges, effaçant jusqu'à ses plus légères traces, trans- portant ailleurs les pierres et les ma- tériaux dont elle était construite, dé- vastant ses édifices, mutilant les figures qui en faisaient l'ornement; enfin, en dépit de ce que quatre mille ans et plus ont dû ajouter à tant de causes de destruction, ses ruines offrent encore aux yeux des spectateurs une réunion de merveilles qui confond l'intelli- gence, et que l'homme le plus éloquent entreprendrait inutilement de décrire. Plus on la considère, plus on sent augmenter l'admiration qu'elle inspire; et chaque nouveau coup d'œil que l'on donne à ses ruines, est une nouvelle cause de ravissement. A peine a-t-elle fait naître une idée dans l'âme du spec- tateur, qu'elle lui suggère une idée encore plus admirable; et quand on croit en avoir acquis une connaissance parfaite, elle vous convainc au même instant que ce que vous aviez conçu est encore bien au-dessous de la vé- rité.

« Du nombre des merveilles qu'on admire parmi les ruines de Memphis, est la chambre, ou niche, que l'on nomme *la chambre verte*. Elle est faite d'une seule pierre de neuf cou- dées de haut sur huit de long et sept de large. On a creusé dans le milieu de cette pierre une niche, en donnant deux coudées d'épaisseur, tant à ses parois latérales qu'aux parties du haut et du bas : tout le surplus forme la ca- pacité intérieure de la chambre. Elle est entièrement couverte, par dehors comme par dedans, de sculptures en creux et en relief, et d'inscriptions en anciens caractères. Sur le dehors, on voit la figure du soleil dans la partie

du ciel où il se lève, et un grand nombre de figures d'astres, de sphères, d'hommes et d'animaux. Les hommes y sont représentés dans des attitudes et des postures variées.

« Quant aux figures d'idoles que l'on trouve parmi ces ruines, soit que l'on considère leur nombre, soit qu'on ait égard à *leur prodigieuse grandeur*, c'est une chose au-dessus de toute description et dont on ne saurait donner une idée; mais ce qui est encore plus digne d'exciter l'admiration, c'est l'exactitude de leurs formes, la justesse de leurs proportions et leur ressemblance avec la nature. Nous en avons mesuré une qui, sans son piédestal, avait *plus de trente coudées*. Sa largeur, du côté droit au côté gauche, portait environ dix coudées, et du devant au derrière elle était épaisse en proportion. Cette statue était d'une seule pierre de granit rouge. Elle était recouverte d'un vernis rouge, auquel son antiquité semblait ne faire qu'ajouter une nouvelle fraîcheur..... Il y a quelques-unes de ces figures que l'on a représentées tenant dans la main une espèce de cylindre d'un empan de diamètre, qui paraît être un volume... La beauté du visage de ces statues, et la justesse de proportion qu'on y remarque, sont ce que l'art des hommes peut faire de plus excellent, et ce qu'une substance telle que la pierre peut recevoir de plus parfait. Il n'y manque que l'imitation des chairs et du sang... J'ai vu deux lions placés en face l'un de l'autre, à peu de distance; leur aspect inspirait la terreur. On avait su, malgré leur grandeur colossale et infiniment au-dessus de la nature, leur conserver toute la vérité des formes et des proportions; ils ont été brisés et couverts de terre. » (ABDALLATIF, *traduit de l'arabe en français, par M. le baron de Sacy.*)

Il est douteux que les monuments décrits par Abdallatif remontent par leur antiquité aux premiers temps de l'existence de Memphis; trop d'infortunes alors avaient frappé cette ville célébrée dans les annales de tous les peuples policés de l'Orient, rivale de Tyr et de Babylone, qui fut si hospitalière pour Abraham et Jacob, fit la fortune de Joseph, et en éduquant Moïse donna un législateur aux Hébreux : illustration presque sans égale, qui protége encore les ruines de la cité de Ménès, consacre à jamais à la vénération des hommes le génie du fondateur de la monarchie égyptienne, et la munificence de ses successeurs durant les dix plus anciennes dynasties

Comme nous l'avons dit, la XIe dynastie fut originaire de la plus vieille capitale de l'Égypte, de Thèbes, florissantes malgré la magnificence de Memphis, et chef-lieu de la hiérarchie religieuse, séjour de la caste sacerdotale qui était riche de ses propres biens et des offrandes pieuses des citoyens de l'Égypte entière. Ce ne serait peut-être pas trop s'écarter de la vérité au sujet des causes de ce nouveau changement dans l'origine des dynasties, que de l'expliquer par la rivalité des deux villes capitales. Depuis l'établissement du pouvoir monarchique civil, aucune famille purement thébaine n'avait occupé le trône; Memphis et ses environs, pays nouveau relativement à la Thébaïde, avaient au contraire donné sept dynasties sur les dix qui s'étaient élevées depuis la même époque; Thèbes et la caste sacerdotale n'avaient pas renoncé librement à leur ancienne influence, et devaient s'efforcer de la ressaisir: tout changement était favorable à ces graves desseins, mûris dans le silence du sanctuaire, et favorisés par l'opinion d'une vaste cité presque descendue au second rang, après avoir si longtemps occupé, seule, le premier. Elle réussit enfin à réaliser ses désirs; et, après un veuvage du trône qui durait depuis près de deux mille ans, elle l'occupa de nouveau par une de ses familles qui donna un assez grand nombre de rois. On le porte jusqu'à 17, quoique l'ensemble de leurs règnes n'ait embrassé que 59 ans. Ce résultat extraordinaire fait penser que des événements qui le furent aussi, suivirent ce changement de dynastie; dans les temps des discordes civiles, des riva-

s provinces et des villes princi- surtout dans les États forte- organisés, où les classes de la tion sont intimement agglomé- ır l'influence de la loi, de leurs ces ou de leurs préjugés, les divi- s'opèrent par grandes masses; e d'elles se considère comme la uissante, comme le centre na- fait des lois ou exalte des chefs ; autres s'empressent d'abolir; rès un petit laps de temps, le rentré sous l'autorité des lois es, apprend qu'il a été gou- par une foule de souverains éphé- dont il n'a pas même connu les

furent peut-être les 16 pre- rois de la XI[e] dynastie égyp- , dont les règnes ne durèrent ans, moins de 31 mois cha- ; dont les annalistes de l'Égypte as pris la peine de conserver les Ces annalistes ont fait plus pour ıccesseur : ils nous apprennent nommait Amménémès, et qu'il endant 16 ans.

ıps de temps put permettre à ce de rétablir l'ordre en Égypte et listinguer par quelques services s: car c'est, dans l'histoire égyp- , un fait constant et qui se re- le à toutes les périodes de sa que les événements les plus ables, l'élévation des plus grands ;, l'origine des institutions les tiles, et toutes les actions il- appartiennent à des règnes ı longue durée s'étendit au delà me commun à tous les autres . Les trois rois qui succédèrent ıénémès en fournissent une nou- reuve; chacun d'eux régna près ans; et les temps de la gran- t de la prospérité de l'Egypte se elèrent sous leurs règnes.

ıppartiennent à la XII[e] dynas- iginaire aussi de Thèbes. Sésô- fils d'Amménémès, en fut le :r roi; il régna 46 ans. Un autre némès, ou Amménémôph, suc- Sésôchris, et occupa le trône ıt 38 ans; il périt assassiné par ıuques. Les listes de Manéthon nomment ensuite pour 3[e] roi de cette dynastie, un Sésostris, qui régna 48 ans, et qui serait, si les textes sont fidèles, Sésostris l'ancien, souvent confondu, par l'analogie de leurs grandes actions, avec le prince de même nom de la XVIII[e] dynastie. On donne à Sésostris l'ancien une taille colossale; on dit qu'il conquit toute l'Asie dans l'espace de neuf années, et qu'il pénétra même en Europe par la Thrace, laissant partout, inscrits sur des colonnes de pierre, les souvenirs de ses victoires. Labarès succéda à ce Sésostris; et c'est à ce prince qu'on attribue la construction du célèbre labyrinthe (appelé *labarinthe* par les anciens écrivains français), (*suprà*, page 36); Labarès et ses deux successeurs, Amméréès et Amménémès, régnèrent chacun 8 ans; une femme, Scenniophrès, sœur du dernier Amménémes, lui succéda, mais ne régna que durant quatre années.

Malgré les incertitudes qui existent sur le nom et les actions de ce premier Sésostris, il est cependant avéré qu'à cette époque les arts s'étaient développés en Égypte; que cette monarchie était puissante; que de beaux et vastes édifices, enrichis par la peinture et la sculpture, ornaient ses villes principales; que les rois de cette époque, notamment Sésôchris, Aménémès et Aménémôph, firent avec succès de grandes entreprises militaires au dehors; enfin on a reconnu, dans les ruines des plus anciens monuments de Thèbes, où ils sont employés comme matériaux de construction, des débris d'édifices portant, sculpté, le nom d'un des rois de cette XII[e] dynastie. Dès cette même époque, en effet, et quelque reculée qu'elle soit en arrière des origines de nos annales occidentales, les monuments contemporains, où sont inscrits les noms de ces vieux rois, surgissent des entrailles de la terre, et viennent, de leur antique autorité, corroborer et mettre hors des atteintes du doute, les monuments des temps postérieurs où ces mêmes rois sont inscrits par les mêmes noms et pour les mêmes époques; succes-

sion admirable de témoignages originaux en faveur de l'identité des hommes, des temps et des événements.

Tous les textes des listes de Manéthon s'accordent à donner soixante rois à la XIIIe dynastie, et à fixer la durée de leurs règnes réunis à 453 ans. Mais les abréviateurs de ces antiques annales ont négligé de nous conserver les noms des rois de cette troisième famille thébaine; il paraît toutefois que l'obscurité de leurs actions a justement enveloppé à jamais leur nom et leur vie. Diodore de Sicile a dit de quelques autres souverains égyptiens également demeurés inconnus: « Ces rois vécurent tous dans une profonde oisiveté, et ne s'occupèrent que de leurs plaisirs. Aussi, les chroniques sacrées ne nous transmettent sur leur compte le souvenir d'aucun monument magnifique, ni d'aucune action digne de trouver place dans l'histoire. » Mais il est vraisemblable que l'Égypte jouit, pendant cette longue succession de rois, d'une paix profonde; l'obscurité de la vie de ces princes fut la véritable cause du bonheur des peuples.

La XIVe dynastie fut originaire de Skôou (Xoïs), grande ville de la basse Égypte, et qui enleva momentanément à Thèbes l'honneur d'être le berceau de la famille régnante, si toutefois il y eut quelque honneur à fournir une longue série d'hommes inconnus, quoique devenus rois; car on ne retrouve plus, dans les annales écrites, ni leurs noms, ni le plus fugitif souvenir des actions de leur vie ou de leur règne: misérable condition pour des êtres humains, que d'être élevés par le hasard au premier rang, pour s'y dissiper comme de vains fantômes privés de sens, de pensée et de mouvement. On porte à soixante-seize le nombre de ces ombres de rois qui traînèrent, pendant 484 ans, leur nullité sur le trône d'Égypte.

La XVe dynastie fut thébaine, et la ville sacerdotale s'assura dès lors, pour près de quinze siècles, l'avantage qu'elle venait de reprendre sur Xoïs; ce fut de Thèbes, en effet, que sortirent aussi les familles dont se formèrent les cinq dynasties qui succédèrent à la]

Celle-ci eut plusieurs rois, on connaît pas exactement le nombre régnèrent pendant 250 ans. On ig aussi ce qui se passa pendant règne, et il dut être calme et mod puisque l'histoire n'en a recueilli cun événement digne d'être transn l'avenir.

Il est très-vraisemblable que la l supérieure de la table historiqu généalogique d'Aydos (voy. *pl.* ‹ contient, rangés de la gauche droite, les cartouches-prénoms rois de cette XVe dynastie: l'exa attentif de ce précieux monument, ‹ comparaison avec d'autres docum semblables qui ont permis de le com ter en partie, ont fait reconnaître eı fet que la ligne intermédiaire se teı nait à droite, quand le bas-relief ‹ entier, par la suite des noms des de la XVIIe dynastie, et successı ment par ceux des rois de la X' qu'ainsi la série des rois de la XV trouvait à la ligne supérieure, le ‹ nier cartouche à gauche étant ‹ du dernier roi de cette XVe dyna: Les noms et prénoms du roi qu sculpter ce précieux bas-relief (Sé tris), occupent, plusieurs fois répı la ligne inférieure toute entière. A les annales écrites par Manéthon les listes qui en furent extraites ses abréviateurs qui nous les ont ‹ servées, entrent déjà en commun. de témoignages pour l'histoire, ; les monuments des arts; double et cieux avantage peu commun dans annales de l'antiquité, même pour temps bien postérieurs à l'époque é; tienne où nous sommes parvenus.

En supposant, comme des an gies nous y autorisent, que les années de la XVe dynastie furent parties entre sept rois au moins, n connaissons, encore subsistant de jours, un monument contempoı d'un des rois de cette même dynas du VIIe, tel qu'il est inscrit d la table d'Abydos. Ce monument voit sur la route de Cosséir, scu sur un des rochers qui la bord‹ c'est un bas-relief soigneusement

Table Généalogique d'Abydos.

Genealogische Inschrift zu Abydos.



é; l'enseigne du roi, surmontée épervier mitré, en occupe le mi-; et à droite et à gauche est son om, précédé de son titre de roi et autres qualifications honorifiques le protocole égyptien fut habi-ement assez prodigue; le vœu *vi-à toujours* y complète les pieux ıeurs rendus à ce roi · il se nom-Mérenrhès.

: fait, qui intéresse l'histoire des mes à un si haut degré, n'est pas lument isolé, quoique apparte-à une époqne où il n'y a pas en-d'histoire ni peut-être d'existence le pour les plus anciennes et les illustres nations de l'Occident. ı recueilli en effet, auprès des py-des, dans les vallées sépulcrales Thèbes, sur les côtes de la mer ge, dans les grottes des lieux nom-El-Tell, Zaoyet-el-Maïetin, et d'autres localités, des noms de et de reines, gravés sur des mo-ents contemporains, antérieurs à que du septième roi de la XVe dy-e; et même aux six rois connus de Ve; toutefois ces noms antérieurs e trouvent point parmi ceux qui istent encore sur la table d'Aby-Mérenrhès, de la XVe dynastie, t vers l'an 2500 avant l'ère chré-ıe.

est dans la même dynastie qu'on placer le règne du roi Osyman-, dont Diodore de Sicile, d'après torien grec Hécatée, a décrit les ıns si merveilleuses, et le tom-plus digne encore du nom de veille par son étendue, par les ıtures et les peintures dont il fut , et qui en feraient l'un des plus nifiques édifices de la magnifique ɔes. On y avait représenté les ɔagnes de ce roi contre les Bac-ıs, le siége d'une ville défendue ɔus côtés par une rivière, le roi battant lui-même du haut de son , et secondé par son lion appri-é; enfin toutes les circonstances e grande campagne heureusement eprise par une armée de quatre mille hommes, conduite par un valeureux; à la suite des salles décorées de ces tableaux militaires, on voyait un sanctuaire pour l'adoration des dieux, un promenoir, une bibliothè-que intitulée : *Remède de l'âme;* enfin, le tombeau même du roi : et toutes ces notions topographiques sur le tombeau d'Osymandyas, ont porté les derniers voyageurs en Égypte à reconnaître les analogies les plus frappantes entre le plan du Rhamesséum, encore subsis-tant à Thèbes (connu aussi sous la dé-nomination inexacte de *Memnonium*, puisqu'il a été élevé par Rhamsès III, Sésostris), et le tombeau d'Osyman-dyas décrit dans l'ouvrage de Diodore de Sicile; les proportions du Rhames-séum sont seulement inférieures en tout point à celles qu'on donnait au tombeau d'Osymandyas.

C'est sur le sommet de ce même édi-fice que ce roi avait fait placer le fa-meux cercle d'or, de 365 coudées de circonférence (environ 500 pieds), et dont chacune de ses divisions, affec-tée à un jour de l'année, portait écrite l'indication de l'heure du lever et du coucher des astres, ainsi que les pro-nostics sur les variations de l'atmos-phère : indications plus oiseuses en-core que les mesures d'un tel ouvrage en or massif; puisqu'un tel cadran an-nuaire eût été complétement inutile en raison de l'absence de tout rapport vrai de ses divisions, avec la longueur réelle de l'année solaire et le mouve-ment des astres; ce qui fait supposer à cette narration de l'histoire quelques exagérations, ou dans les écrivains qui l'ont tracée, de l'inexactitude ou de l'ignorance.

Il ne reste rien de ces merveilleuses constructions, si toutefois elles ont jamais existé; et jusqu'ici on n'a pas été plus favorisé à l'égard des monu-ments originaux de la XVe dynastie; on en connaît bien peu qui puissent lui être attribués avec toute certitude. Un de ses rois est cependant nommé dans le tombeau du prêtre Othoès, creusé auprès des grandes pyramides; Othoès étant au service personnel de ce roi, dont le nom se trouve aussi rappelé dans la table royale du temple de Karnac : c'est le quatrième cartouche

de la première rangée inférieure, sur la partie droite du temple.

Ces souvenirs historiques de la XVe dynastie nous rapprochent de la grande époque des annales égyptiennes, de celle où une invasion de barbares arrêta et détruisit presque de fond en comble la civilisation de l'Égypte, et en dessécha pour trois siècles les germes les plus précieux.

Cela arriva aux temps de la XVIe dynastie, originaire de Thèbes, composée de plusieurs rois dont les règnes successifs durèrent 190 ans. Les chronologistes qui ont pu lire l'ouvrage de Manéthon, n'y ont pas recueilli pour nous les noms des princes de cette dynastie; mais des monuments élevés durant leur règne, nous ont révélé les noms de quelques-uns de ces rois, et l'ordre de leur succession, suppléant ainsi, en partie, au silence absolu des historiens.

Il paraît qu'un roi nommé Osortasen, l'un des derniers de cette dynastie, fut aussi un prince illustre, et que son règne dura près d'un demi siècle, circonstance favorable aux bons vouloirs de la fortune et à la fécondité du génie. Osortasen éleva l'obélisque qui est encore debout à Héliopolis (voy. *pl.* 74). Son prénom royal (le cartouche supérieur) et son nom propre (le cartouche au-dessous du premier) se lisent sur les quatre faces de l'obélisque, et font partie des quatre inscriptions, en l'honneur d'Osortasen, qui décorent ce monument; le cartouche-prénom est répété au bas de l'inscription, et les caractères alphabétiques qui composent le nom propre (cartouche au milieu de la hauteur), se lisent OSRTSN; ailleurs ce même nom est écrit *Osortsn.* Nous avons dit plus haut (page 274) comment il nous semble que peut s'expliquer l'existence actuelle de ce précieux monument élevé par un roi qui régna avant l'invasion et les affreux ravages des Hyksos.

D'autres monuments originaux, contemporains de ce même roi, datés des années de son règne, consacrés à sa mémoire, ou rappelant ses mémorables actions, sont également parvenus jusqu'à nous, et, comme l'obélisque d'Héliopolis, doivent servir à faire placer au rang des princes illustres par leurs hauts faits, à la tête d'une nation puissante par sa parfaite civilisation plus de vingt-trois siècles avant l'ère vulgaire, Osortasen l'un des derniers rois de la XVIe dynastie.

Son nom est inscrit dans les tables généalogiques du temple de Karnac à Thèbes; il a disparu de celle d'Abydos, où il se serait trouvé le deuxième à la droite du cartouche qui borne la ligne intermédiaire du côté fragmenté. Des stèles funéraires isolées, élevées dans les tombeaux de particuliers de classes diverses, et dont quelques-unes sont remarquables par la beauté du travail ou par leur volume, portent les dates des années 13, 17, 25 et 43 du règne d'Osortasen; sur l'une d'elles, le père du roi est nommé, c'était Ptahawtep. Le nom du roi se lit aussi sur des monuments de plus petite proportion, des scarabées, des figurines: mais cette série de témoignages, malgré leur intérêt évident, n'est plus qu'un utile accessoire du monument principal qui nous reste de ce règne et de ce roi.

Les ruines de l'antique ville égyptienne de *Béhéni,* aujourd'hui occupées par le village arabe de Ouadi-Halfah, en Nubie, près de la seconde cataracte du Nil au midi de l'Égypte, se composent des restes de plusieurs édifices publics. La position de cette ville était importante pour l'Égypte, toujours intéressée à maintenir dans l'obéissance les populations fixées entre les deux cataractes. C'est là que le roi Osortasen fit édifier un temple en l'honneur de la grande divinité de l'Égypte, de *Horammon,* ou Ammon générateur.

Cette antique origine donnait aux ruines de ce temple une importance sans égale; Champollion le jeune les fouilla religieusement; il reconnut que les murs qui subsistent ont été construits en grandes briques crues; que l'intérieur était soutenu par des piliers ou des colonnes en grès, ouvrages du

règne d'Aménophis II, de la XVIIIe dynastie; que ce temple fut enrichi par Rhamsès Ier et Méneplitha Ier, princes de la même dynastie; et une stèle historique, arrachée de ces ruines par notre voyageur, et déposée par lui au Musée du Louvre, contient la liste des dons et des offrandes faites à ce temple par ces deux rois. Mais il reconnut aussi que cet édifice religieux avait été primitivement fondé par Osortasen de la XVIe dynastie, et il en recueillit la preuve en arrachant aussi de ces mêmes ruines, et de la place qu'occupait d'abord le sanctuaire du temple, une autre stele encastrée autrefois dans ce sanctuaire même, monument sans prix par son antiquité, par son importance historique, également recueilli avec un zele patriotique pour le Musée du Louvre, mais que d'occultes manœuvres ont dirigé à l'étranger.

Le champ de cette stèle est occupé par un bas-relief; le roi Osortasen, armé de la masse et coiffé en Ammon, est debout devant le dieu Month, qui lui livre, avec l'emblème de la vie stable, les peuples de la Libye, dont les noms sont inscrits dans des cartels placés auprès de douze figures d'hommes, et ces figures sont attachées à des liens dont le dieu réunit les extrémités dans ses mains. C'est la représentation, en style religieux, de la conquête de la Nubie par Osortasen, qui fit ainsi rentrer sous le joug les peuplades révoltées entre les deux cataractes. « Je te livre, dit le dieu, toutes les contrées de la terre de Kenous; » et dix noms, d'autant de ces peuplades, sont encore lisibles sur le monument. Dans le texte de l'inscription, le roi est qualifié de taureau blanc, qui a mis en fuite les peuples de Phot (les Libyens); et ce monument, d'une victoire utile à la sécurité de l'Égypte, était religieusement déposé dans le sanctuaire du temple de Béhéni, qui eut pour fondateur le mê[illegible] dont la stèle enlevée à la Fra[illegible]smis jusqu'à nous, à trave[illegible] quarante siècles, le nom [illegible]

[illegible]e la XVIe dynastie, succèda un autre roi qui se nomma Amenhemhé; il est également inscrit dans les listes royales de Karnac; il se trouve aussi dans le texte d'un monument contemporain sculpté sur le milieu de la route de Cosséir; enfin sa légende complète se lit dans un des antiques tombeaux de Béni-hassan-el-Qadin; les inscriptions, dont cette légende n'est qu'une partie, font dire au roi Amenhemhé qu'il a entrepris plusieurs guerres, notamment contre les Éthiopiens. Il paraît ainsi que cette partie des frontières de l'Égypte ne cessait d'exciter la sollicitude du gouvernement égyptien, et l'histoire prouve assez, par le succès de quelques invasions éthiopiennes en Égypte, que cette sollicitude devait être permanente comme le danger qui la faisait naître.

Les voisins de l'Égypte à l'orient semblaient plus tranquilles, peut-être parce qu'ils étaient plus divisés, ou qu'une civilisation plus analogue, et surtout de grands intérêts commerciaux réciproquement avantageux, portaient ces voisins orientaux à des relations pacifiques. Le peuple hébreu, illustre branche de la grande famille arabe, n'habitait pas loin de l'Égypte. Encore à l'état de pasteurs, soumis au gouvernement patriarcal, à l'autorité de l'ancien, campant sous la tente, dans de gras pâturages avec leurs troupeaux, Bedouins primitifs pieux et hospitaliers, les Hébreux connaissaient les richesses de l'Égypte, et ne semblaient pas lui porter envie. Ils s'unissaient en mariage avec les Égyptiens; Agar, femme d'Abraham, était née en Égypte, et elle choisit pour l'épouse de son fils une autre femme de la même nation. Ils y descendaient quand la famine frappait leur pays. La famine y conduisit Abraham, âgé de soixante-quinze ans, et cet événement, le plus ancien de ceux que la Bible mentionne à l'égard de l'Égypte, se passa, d'après les époques connues de l'histoire sainte, pendant le règne d'un des rois de la XVIe dynastie.

La Bible raconte comment Abraham, ayant avec lui Sara, et craignant

que la beauté de sa femme ne portât les Égyptiens à le tuer pour la lui ravir, l'engagea à se dire sa sœur. Sara fut enlevée et conduite au palais du roi, mais Abraham fut très-bien traité; les Égyptiens lui donnèrent des brebis, et des bœufs, et des ânes, et des esclaves, et des servantes, et des ânesses, et des chameaux. Bientôt la maison de Pharaon fut frappée de la main de Dieu; le roi fit venir Abraham : « Pourquoi, lui dit-il, as-tu annoncé que Sara était ta sœur, afin que je la prisse pour épouse? Voilà ta sœur, prends-la et va-t'en; » et Abraham se retira avec tout ce qu'on lui avait donné, et remonta en Chanaan, possesseur de beaucoup d'or et d'argent; *dives valde*, dit la Bible, *in possessione auri et argenti;* nouveau témoignage de la prospérité de l'Égypte aux temps de la XVIe dynastie.

Le dernier des rois de cette famille est appelé Timaos par Manéthon; l'historien juif Josèphe nous a conservé, au sujet de ce roi, quelques fragments du récit de l'annaliste égyptien; il rapporte textuellement un court extrait de la seconde partie de l'histoire de Manéthon, dans laquelle se trouvait la narration de l'événement mémorable qui changea subitement la face des choses en Égypte : une barbarie farouche y remplaça l'habitude des lois, et la civilisation de l'Égypte aurait été entièrement détruite, si elle avait reposé sur de débiles fondements; mais elle résista à deux siècles et demi d'inouïes calamités. Laissons parler Manéthon.

« Sous le règne de Timaos, Dieu fut irrité, on ignore pourquoi, et des hommes de race ignoble, venant à l'improviste des régions orientales, envahirent l'Égypte, pénétrèrent dans la contrée et s'en emparèrent en peu de temps, presque sans combat; ils opprimèrent les chefs du pays, brûlèrent les villes avec fureur, et renversèrent les temples des dieux. Ils se conduisirent en ennemis cruels contre les habitants de l'Égypte, réduisirent en esclavage une partie des femmes et des enfants; et, ce qui mit le comble aux malheurs de l'Égypte, ils choisirent un d'entre eux, nommé Salathis, et ils le firent roi. Salathis se rendit maître de Memphis, sépara par là la haute Égypte de la basse, leva des impôts, plaça des garnisons dans les lieux convenables, et fortifia particulièrement la partie orientale du pays. Méditant une entreprise contre les Assyriens, alors très-puissants, Salathis se rendit dans le nome Méthraïte, releva une ancienne ville située à l'orient de la branche bubastique du Nil, nommée Aouaris, la ferma de fortes murailles, et il y rassembla deux cent quarante mille hommes; il les visitait dans la belle saison; il les nourrissait, les comblait de présents, et les exerçait aux manœuvres militaires, afin d'inspirer le respect et la crainte aux nations étrangères. Salathis mourut après avoir régné pendant dix-neuf ans. »

Tel est le récit de Manéthon. Le roi Timaos fut le témoin des premières entreprises de ces barbares; il tenta vainement de leur résister; son courage lui coûta la vie; il la perdit après six années de règne, vers l'année 2082 avant l'ère chrétienne.

Alors finit la XVIe dynastie, et la XVIIe commença. Les étrangers qui avaient envahi l'Égypte et la tenaient courbée sous leur joug sanguinaire et dévastateur, sont désignés par Manéthon sous le nom de *Hyksos;* on les appelle dans notre langue les *Pasteurs*, et l'usage a accrédité cette dénomination. Leur origine n'est pas connue avec certitude; Josèphe, pour exalter les antiquités de sa nation, les considère comme des Juifs, et il en conclut que les ancêtres de sa race ont ainsi régné sur l'Égypte, en brigands armés il est vrai, mais Josèphe ne répudie pas ces souvenirs. D'après ce que les monuments nous apprennent de ces hordes incultes et farouches, on voit qu'elles appartenaient, par leur constitution physique, à la race blanche, que les individus étaient en général d'une taille haute et grêle; on a cru y retrouver les traits principaux de la race scythique, et l'on sait que ses incursions armées sur les pays ri-

, parce qu'ils étaient civilisés, da-
d'une très-haute antiquité dans
oire de l'Asie.

ırès la mort de Timaos (nommé
Concharis), les principales fa-
s du pays, fuyant devant l'en-
, se retirèrent dans la haute
te, en Nubie, au-dessus de la
ière cataracte, et sur les côtes de
:r Rouge où l'Égypte possédait
ortants établissements. Timaos
les successeurs tirés du sang
, légalement revêtus, par droit
édité, de la souveraineté, mais
l'abord n'eurent vraisemblable-
que peu d'occasions de l'exercer
ıvantage. Ils s'établirent dans la
Égypte.

r eut donc alors deux royaumes
gypte et deux autorités contem-
ıes et rivales : les Pharaons, sou-
ıs légitimes, résidant dans la
Égypte; et les Pasteurs, bar-
conquérants, occupant Mem-
la moyenne et la basse Égypte.
ıinsi que la XVII[e] dynastie égyp-
se compose de deux listes de rois
ırent contemporains, et dont
ence, à peu près d'une durée
est un synchronisme historique
:estable, quoique fondé sur des
ɜs différentes; car les textes
ont conservé l'histoire des Pas-
et les monuments des arts celle
haraons : la barbarie n'écrit ses
:s sur les édifices qu'en les dé-
nt par le fer et la flamme.

Pasteurs s'y appliquèrent avec
plorable succès, et de tous les
nents élevés en Égypte avant
ıvasion, il en reste à peine un
ıcore entier, tout le reste a été
t, et il a fallu, singulière desti-
ne nouvelle série de catastrophes
lestructions, pour qu'il nous ait
nné de rencontrer dans les rui-
s monuments élevés sur le sol de
s et de Memphis par les grands
ɜ la XVIII[e] dynastie, les ruines
historiques des monuments
par les ancêtres de ces grands
vant l'invasion des Pasteurs :
ıu Scythes, ils détruisirent tout
leur fureur aveugle put attein-
dre, et des grands édifices de l'Égypte, aucun ne fut épargné.

Il paraît qu'ils pénétrèrent jusqu'à la cataracte de Syène, limite méridionale de l'Égypte; car jusque-là les deux rives du Nil, sur toute la longueur de la vallée, sont également dépourvues de traces de monuments antérieurs à l'autorité des Pasteurs ou *Hyksos*. Mais dès que la prévoyance de leur premier roi Salathis eut fait du lieu nommé Aouaris, dans la basse Égypte, un camp retranché ou une enceinte fortifiée, qui devint le séjour habituel de l'armée, le chef de ces hordes dut se tenir à leur portée, pour les visiter fréquemment, comme le dit Manéthon; car sur cette armée reposait réellement son pouvoir. Le lieu qu'elle occupait assurait naturellement la défense de l'Égypte, qui était exposée, par le chemin que ces conquérants venaient de faire, aux entreprises des grandes monarchies de l'Asie, dès longtemps les rivales de l'Égypte. L'armée à Aouaris et le gouvernement à Memphis, Salathis gardait tout à la fois les avenues de l'Egypte à l'est et au nord, et surveillait le midi, qui ne devait pas lui donner de craintes fondées, quoique les Pharaons s'y fussent réfugiés.

Les successeurs de Timaos surent en effet se maintenir dans la Thébaïde, et les autres dépendances de l'Égypte soustraites à l'occupation des Hyksos; les Pharaons ne purent toutefois y exercer qu'une autorité très-précaire, et presque nominale; ils songèrent d'abord à maintenir leurs droits par ces droits eux-mêmes, par la fidélité de leurs serviteurs les plus dévoués, par l'adhésion aussi de la population tout entière, des castes supérieures surtout, dont tous les intérêts avaient péri du même coup qui avait frappé à mort le dernier roi de la XVI[e] dynastie.

On ne peut s'empêcher de remarquer, avec quelque surprise, que, de tous les abréviateurs de Manéthon qui ont copié ses listes des dynasties et des rois, aucun n'a inscrit, pour la XVII[e] dynastie, les noms des souverains de droit, des Pharaons; que tous, au

contraire, portant à six le nombre des règnes de cette dynastie, y ont inscrit les noms des rois Pasteurs occupant l'Égypte de fait en l'accablant de calamités, et qu'ils ont ainsi abandonné à l'oubli les noms et les actions des souverains de la race égyptienne, qui ne cessèrent de lutter contre les barbares, et qui, après deux siècles et demi de combats, purgèrent enfin le sol de la patrie de ces immondes vainqueurs. La surprise que cette remarque a fait naître cessera en se rappelant l'origine de ces abréviateurs de Manéthon et de leurs listes. Le plus ancien de tous est le Juif Josèphe; il considérait les Pasteurs comme les ancêtres de sa nation; il les inscrivit de préférence dans sa liste des rois d'Égypte; il en rejeta les Pharaons, les véritables rois; et les chroniqueurs venus après Josèphe ont copié ses listes, quoique étrangers à des intérêts, à des préjugés, et à des prétentions que l'histoire n'a pu justifier.

Il en est tout autrement dans la table d'Abydos et dans les autres monuments de la piété des rois et des peuples de l'Égypte : immédiatement avant le prénom royal du premier prince de la XVIII[e] dynastie, on trouve les cartouches de six Pharaons de la XVII[e]. Dans les monuments égyptiens, les Pasteurs ne sont rappelés que sous des formes propres à entretenir la haine universellement vouée à cette race d'impurs, la véritable plaie de l'Égypte.

On compte six règnes de Pharaons entre la mort de Timaos et l'expulsion des barbares; ces Pharaons formèrent la XVII[e] dynastie qui régna 260 ans. Le cartouche du premier roi est le premier, de droite à gauche, de la ligne intermédiaire de la table d'Abydos; d'autres monuments ont fait connaître la légende entière de ce roi; il se nommait Aménemdjôm. Plusieurs stèles, dont quelques-unes sont peintes, et d'autres se distinguent par une exécution soignée, portent des dates tirées du règne de ce roi. Une de ces stèles est datée de l'an 3, et le roi Aménemdjôm I[er], et un Osortasen, l'un et l'autre de la XVII[e] d
sont mentionnés dans les ins
de ce monument. D'autres st
tent des dates de la 3[e], de
de la 19[e], et de la 29[e] année
de cet Aménemdjôm, qui e
de ce nom. A Beni-Hassan-el
la légende entière du mêm
trouve deux fois dans les ins
du tombeau de Névôth, avec
de l'an 9 de son règne; enfin
au musée de Genève une au
qui est relative à une campag
prise par ce même roi, en l'
son règne, contre les Éthiopi
les antiques époques, les enn
plus menaçants pour l'Égypt
à ses frontières du midi : à ch
gne, on voit se renouveler le
tives pour les repousser ou le
nir; Aménemdjôm II eut
devoir à remplir; la durée du
ce roi, le premier de la XVII
tie, fut au moins de 29 ans.

Il eut pour suceesseur u
Osortasen, qui fut ainsi Osor
Son prénom est, sur la table d'
à la gauche de celui de son p
seur; trois autres monuments
porains font connaître son n
pre, écrit des mêmes signes
du premier Osortasen. On
musée du Louvre une jolie
de ce roi, en cornaline, avec c
cription : le roi Osortasen, fil
Aménemdjôm. Une belle stèl
caire blanc porte la date de la
de son règne. Les tombeaux
Hassan renferment aussi la
entière de ce roi; un scribe ro
sente à son supérieur une table
l'inscription porte la date de l
règne d'Osortasen II : ce rè
donc au moins cette durée.

Il paraît toutefois qu'elle fut
car Osortasen II eut pour su
son frère, qui porta aussi
d'Osortasen. Son cartouche
est à son rang dynastique sur
d'Abydos, et la légende entiè
roi existe encore sur un grand
de monuments contemporain
l'inscription de l'un d'eux, le
du cartouche-prénom sont pré

titre de fils de roi. C'est dans la Nubie principalement que les souvenirs d'Osortasen III se sont conservés sur les monuments. Dans le temple de Semné, au-dessus de la seconde cataracte, la légende de ce Pharaon est sculptée dans le sanctuaire, et les tableaux qui ornent ce lieu représentent le roi adoré en même temps que le Nil; ce qui a fait supposer, non sans vraisemblance, que ce souverain était le roi Nilus des historiens; on le voit, en effet, adoré comme une divinité, et placé parmi les dieux, dans une des stèles sculptées à Maschakit, lieu situé au sud d'Ibsamboul. Dans le même temple de Semné, le roi Mœris, de la XVIII[e] dynastie, rend ses hommages au dieu Nil et à Osortasen III en même temps. Un autre bas-relief du même temple représente ce même roi portant les titres : *Le fils du soleil qui l'aime, Osortasen vivificateur,* et figuré en pied, revêtu du costume d'Osiris, et assis dans un naos sur la barque du soleil; enfin une inscription du même temple prouve que cet édifice fut dédié au dieu Nil et au roi Osortasen divinisé, circonstances plus que suffisantes pour que cette communauté d'adorations et d'hommages ait établi une communauté de dénomination entre le dieu et le roi. Ce prince n'a pas été oublié dans la table royale de Karnac à Thèbes; on y lit son nom au rang qui lui était assigné. On ignore quelle fut la durée de son règne.

Le successeur d'Osortasen III fut un autre Amènemdjôm, le III[e] de ce nom; et si nous avons oublié de le faire, c'est à l'occasion des princes qui viennent d'être nommés, que nous devons rappeler l'usage adopté de toute antiquité en Égypte, et dont les monuments égyptiens de tous les temps fournissent des exemples, celui de donner habituellement le nom du grand-père au petit-fils; c'est pour ce motif sans doute que les Osortasen et les Amènemdjôm se succèdent si régulièrement dans la liste des princes de la XVI[e] et de la XVII[e] dynastie. Le prénom d'Amènemdjôm III se trouve sur beaucoup de monuments : dans la table d'Abydos comme dans celle de Karnac, sur une stèle funéraire de la bibliothèque royale, un amulette en terre émaillée de la galerie de Florence, et une autre stèle où se lit la date de l'an 25 de ce roi. D'autres monuments encore, revêtus du plus haut caractère historique, concourent à compléter ces données sur cet ancien Pharaon, et ne permettent pas de douter qu'il ne fût resté le maître des possessions égyptiennes en Arabie. De riches mines de cuivre existaient à El-Magarah, dans cette province; Sabout-el-Kadim y était également situé; et l'on a retrouvé dans ces deux lieux des stèles sculptées sur les rochers mêmes, et qui portent des dates des années 3, 31, 41, 42 et 44 du règne d'Amènemdjôm III.

On ne connaît de son successeur, après son prénom royal inscrit à son rang dans les tables royales d'Abydos et de Karnac, que quelques monuments isolés, sur lesquels ce même prénom est figuré, deux scarabées, et une stèle funéraire qui existe à Paris. Mais aucun d'eux ne nous donne ni le nom que porta ce roi, ni la durée de son règne; espérons dans les monuments pour faire cesser notre ignorance.

Le sixième roi de la XVII[e] dynastie se nomma Ahmôs (le *fils du dieu Lune*), dont les Grecs ont fait Amosis; son prénom signifiait *le soleil seigneur de la vigilance.* Avant de dire comment il justifia ce beau titre, et accomplit les devoirs qu'il lui imposait envers sa patrie, revenons aux Pasteurs que nous avons laissés maîtres de Memphis, soumettant toute la contrée à leur brutale autorité, et régularisant en quelque sorte l'odieux exercice de leur pouvoir, en déférant à l'un de leurs chefs, à Salathis, le titre de roi.

Tout ce que nous savons de ses successeurs dans la lignée des barbares, c'est leurs noms et la durée de leurs règnes, grâce à la vaniteuse attention de Josèphe pour ces étrangers qu'il voulait bien considérer comme ses ancêtres en Israël. Il nous en donne cette

liste : après Salathis qui régna 19 ans, les Pasteurs eurent pour chefs Boeon, 44 ans; Apachnas, 36 ans 7 mois; Apophis, 61 ans; Anan, 50 ans 1 mois; Assès ou Assèth, 49 ans 2 mois; total, pour le règne des 6 rois pasteurs, 259 ans 10 mois.

On ne doit chercher ni dans les manuscrits ni dans l'histoire de l'Égypte, les noms ou les actions de ces prétendus rois, d'origine inconnue: il ne resta d'eux, dans le pays, que la haine profonde qui anima, à toujours, toutes les classes. Ils n'édifièrent rien; l'écriture sacrée ne pouvait pas conserver leurs noms sur le frontispice des temples, ils rejetèrent la religion nationale; ni sur les palais, ils habitaient les camps et détruisaient les cités. Ils permettaient la culture des champs, afin d'en tirer des tributs onéreux au peuple asservi, mais suffisants pour l'entretien de l'armée, les besoins des chefs, et les exigences de la guerre. C'est donc un fait d'une grande singularité, que le nom d'un des rois pasteurs se trouve dans un texte égyptien, écrit à la gloire d'un des Pharaons, proche descendant de celui qui les chassa; le nom d'Apophis, tracé dans le cartouche consacré, et précédé du cartouche-prénom dont le premier signe est aussi le disque du soleil, se trouve dans un manuscrit en écriture hiératique, relatif au règne et aux victoires de Sésostris.

Josèphe convient que tous ces rois nouveaux ne cessèrent de ravager le pays par leurs incursions et leurs pillages, s'efforçant avec persévérance de détruire la race égyptienne tout entière. Il avoue aussi que la première syllabe du mot *Hyksos* par lequel on les désignait, exprime, en langue égyptienne, l'idée de captif; et la vérité de cette étymologie (*) indique, sans nul doute, que cette dénomination, modifiée par Josèphe en celle de *Pasteur*, leur fut donnée par les Égyptiens. Manéthon, à qui l'historien des Juifs emprunte ces curieuses données, ajoute, selon le même historien, qu'en effet c'est à l'état de captif qu'on avait figuré ces étrangers sur les temples des dieux en Égypte: l'étude des monuments confirme pleinement l'assertion de Manéthon; la figure des Pasteurs enchaînés y fut très-fréquemment reproduite par la peinture et la sculpture : c'était une idée nationale que le gouvernement s'appliquait à entretenir dans toutes les classes; toutes avaient sous leurs yeux des tableaux multipliés des actions les plus funestes à leurs intérêts: les femmes et les hommes trouvaient partout cette leçon sous leurs yeux.

Ce fut aussi durant le règne de ces étrangers que Joseph, fils du patriarche Jacob, parut en Égypte, d'abord comme esclave acheté par un des principaux officiers du roi, et successivement comme intendant de la maison de cet officier; ensuite condamné aux fers comme ravisseur; plus tard, honoré comme devin interprète des songes, et enfin premier ministre et favori du roi.

D'après le texte de la Bible, qui contient la naïve narration de la vie ou de la légende de Joseph, les marchands ismaélites qui l'avaient acheté de ses malheureux frères, l'emmenèrent en Égypte, et le vendirent à un Égyptien nommé Putiphar. Ce nom, ramené à sa véritable orthographe, *Pétéphré*, est en effet un nom égyptien qui signifie celui qui appartient à Phré (le dieu soleil), et il est analogue à d'autres noms égyptiens, tirés aussi de ceux de divinités, tels que Pet-Ammon, et Pet-Isis. On sait comment, par la malice de la femme de Pétéphré, Joseph, investi d'abord de la confiance entière de ce chef des troupes égyptiennes, fut bientôt après jeté dans une prison, où, comme par l'effet d'une certaine prédestination au gouvernement des hommes, le geôlier lui remit une partie de son autorité et la surveillance de tous les autres prisonniers. Parmi eux se trouvaient le pannetier et le sommelier du roi: ils eurent des songes, Joseph les expliqua, et les prédictions de Joseph se réalisèrent.

(*) ϩΗΚ, en égyptien, signifie, en effet, lié, attaché, captif.

aux années après, le roi d'Égypte aussi des songes, que ses devins les savants du roi n'expliquèrent Sur l'avis du pannetier, qui avait réintégré dans sa charge, comme ph l'avait prédit, le jeune Hébreu tiré de la prison; et, après lui coupé les cheveux et changé d'habit on le conduisit auprès du roi. Joseph expliqua ses songes, et n'épargna u Pharaon de sages conseils: « Il lui dit-il, que le roi donne à un ne habile et probe l'administration rritoire de l'Égypte; que ses dé-s dans toutes les provinces lèvent, ant les sept années de fertilité qui se succéder, un cinquième des tés; que ces approvisionnements t fermés dans les greniers publics, u'ils y restent, dans toutes les , sous l'autorité royale: on pré-a ainsi les ressources nécessaires re les sept années de stérilité qui nt frapper l'Égypte. » Ce conseil au Pharaon; et ce roi fut assez eusement inspiré pour confier ution de ce sage dessein à l'homme 'avait conçu. Il donna à Joseph inistration supérieure de l'Égypte; mit l'anneau royal, le revêtit de nique de byssus, et du collier changea son nom hébreu en ce-e sauveur du monde, selon la langue égyptienne; le présenta au peuple, à ses côtés dans son char royal, maria avec la fille d'un prêtre liopolis, nommée Asséneth, autre égyptien d'une étymologie très-ière. Joseph, qui était d'une belle e et d'une physionomie agréable, 30 ans quand il fut conduit au-du roi: il se passa à peine un jour son abjecte prison et son élé-n à la plus éclatante fortune. s écrivains grecs, commentateurs Bible, et parmi eux les plus sa-, reconnaissent unanimement les malheurs et le triomphe de ph en Égypte se passèrent pen-le règne du roi Apophis, le qua-e de la XVIIe dynastie, de celle Pasteurs, qui avaient fait de Memphis le lieu de la résidence royale. Ces es écrivains fixent à la 17e année du règne d'Apophis l'élévation de Joseph au gouvernement de l'Égypte. Les dates historiques, tirées des monuments originaux précédemment exposés, nous paraissent convenir avec ces mêmes indications: nous devons au lecteur de le rendre juge de ce sentiment.

Selon le tableau des dynasties égyptiennes, qui se trouve à la page 269 de ce précis, la 17e année du règne d'Apophis répondait à l'an 1967 avant l'ère chrétienne: Joseph était alors âgé de 30 ans; si, à ce dernier nombre, on ajoute 91 ans pour l'âge de Jacob à la naissance de Joseph, 60 ans pour l'âge d'Isaac à la naissance de Jacob, et les 25 ans dont la venue d'Abraham en Égypte précéda la naissance d'Isaac, on aura un total de 206 années qui, ajoutées à l'an 1967 qui répondait à la 17e année d'Apophis de la XVIIe dynastie, donnent l'année 2173. Or, cette année 2173, d'après le même tableau précité, appartient à la XVIe dynastie égyptienne; et c'est en effet durant le règne de cette même dynastie que nous avons déjà indiqué (page 293) la venue d'Abraham en Égypte: les temps de Joseph, premier ministre du Pasteur Apophis, s'accordent ainsi très-bien avec les temps d'Abraham et avec l'ordre généralement reconnu des dynasties d'Égypte pour les époques qui précédèrent son invasion.

Il en est de même pour les temps qui la suivirent; aux sept années de fertilité succéda, en Égypte et dans les contrées voisines, une famine générale. Les frères de Joseph se rendirent en Égypte pour acheter des grains; la seconde année de la famine, ils amenèrent Jacob auprès de leur frère qui s'était fait connaître; et 17 ans après Jacob mourut; Joseph comptait alors la 56e année de son âge, et Apophis la 43e de son règne. Ce roi parvint jusqu'à la 61e; et, à sa mort, l'an 1922 avant J. C., Joseph était âgé de 74 ans. Or, qu'on prolonge sa vie jusqu'à 110 ans, comme le disent les écrivains bibliques, ou qu'on lui donne âge d'homme comme

liste : après Salathis qui régna 19 ans, les Pasteurs eurent pour chefs Boeon, 44 ans; Apachnas, 36 ans 7 mois; Apophis, 61 ans; Anan, 50 ans 1 mois; Assès ou Assèth, 49 ans 2 mois; total, pour le règne des 6 rois pasteurs, 259 ans 10 mois.

On ne doit chercher ni dans les manuscrits ni dans l'histoire de l'Égypte, les noms ou les actions de ces prétendus rois, d'origine inconnue : il ne resta d'eux, dans le pays, que la haine profonde qui anima, à toujours, toutes les classes. Ils n'édifièrent rien; l'écriture sacrée ne pouvait pas conserver leurs noms sur le frontispice des temples, ils rejetèrent la religion nationale; ni sur les palais, ils habitaient les camps et détruisaient les cités. Ils permettaient la culture des champs, afin d'en tirer des tributs onéreux au peuple asservi, mais suffisants pour l'entretien de l'armée, les besoins des chefs, et les exigences de la guerre. C'est donc un fait d'une grande singularité, que le nom d'un des rois pasteurs se trouve dans un texte égyptien, écrit à la gloire d'un des Pharaons, proche descendant de celui qui les chassa; le nom d'Apophis, tracé dans le cartouche consacré, et précédé du cartouche-prénom dont le premier signe est aussi le disque du soleil, se trouve dans un manuscrit en écriture hiératique, relatif au règne et aux victoires de Sésostris.

Josèphe convient que tous ces rois nouveaux ne cessèrent de ravager le pays par leurs incursions et leurs pillages, s'efforçant avec persévérance de détruire la race égyptienne tout entière. Il avoue aussi que la première syllabe du mot *Hyksos* par lequel on les désignait, exprime, en langue égyptienne, l'idée de captif; et la vérité de cette étymologie (*) indique, sans nul doute, que cette dénomination, modifiée par Josèphe en celle de *Pasteur*, leur fut donnée par les Égyptiens. Manéthon, à qui l'historien des Juifs emprunte ces curieuses données, ajoute, selon le même historien, qu'en effet c'est à l'état de captif qu'on avait figuré ces étrangers sur les temples des dieux en Égypte : l'étude des monuments confirme pleinement l'assertion de Manéthon; la figure des Pasteurs enchaînés y fut très-fréquemment reproduite par la peinture et la sculpture : c'était une idée nationale que le gouvernement s'appliquait à entretenir dans toutes les classes; toutes avaient sous leurs yeux des tableaux multipliés des actions les plus funestes à leurs intérêts : les femmes et les hommes trouvaient partout cette leçon sous leurs yeux.

Ce fut aussi durant le règne de ces étrangers que Joseph, fils du patriarche Jacob, parut en Égypte, d'abord comme esclave acheté par un des principaux officiers du roi, et successivement comme intendant de la maison de cet officier; ensuite condamné aux fers comme ravisseur; plus tard, honoré comme devin interprète des songes, et enfin premier ministre et favori du roi.

D'après le texte de la Bible, qui contient la naïve narration de la vie ou de la légende de Joseph, les marchands ismaélites qui l'avaient acheté de ses malheureux frères, l'emmenèrent en Égypte, et le vendirent à un Égyptien nommé Putiphar. Ce nom, ramené à sa véritable orthographe, *Pétéphré*, est en effet un nom égyptien qui signifie celui qui appartient à Phré (le dieu soleil), et il est analogue à d'autres noms égyptiens, tirés aussi de ceux de divinités, tels que Pet-Ammon, et Pet-Isis. On sait comment, par la malice de la femme de Pétéphré, Joseph, investi d'abord de la confiance entière de ce chef des troupes égyptiennes, fut bientôt après jeté dans une prison, où, comme par l'effet d'une certaine prédestination au gouvernement des hommes, le geôlier lui remit une partie de son autorité et la surveillance de tous les autres prisonniers. Parmi eux se trouvaient le pannetier et le sommelier du roi : ils eurent des songes, Joseph les expliqua, et les prédictions de Joseph se réalisèrent.

(*) ϨΗΚ, en égyptien, signifie, en effet, lié, attaché, captif.

eux années après, le roi d'Égypte aussi des songes, que ses devins es savants du roi n'expliquèrent Sur l'avis du pannetier, qui avait réintégré dans sa charge, comme ph l'avait prédit, le jeune Hébreu tiré de la prison; et, après lui coupé les cheveux et changé d'haon le conduisit auprès du roi. Joexpliqua ses songes, et n'épargna u Pharaon de sages conseils: « Il , lui dit-il, que le roi donne à un me habile et probe l'administration erritoire de l'Égypte; que ses dés dans toutes les provinces lèvent, ant les sept années de fertilité qui se succéder, un cinquième des ltés; que ces approvisionnements nt fermés dans les greniers publics, u'ils y restent, dans toutes les , sous l'autorité royale: on préra ainsi les ressources nécessaires re les sept années de stérilité qui ent frapper l'Égypte. » Ce conseil au Pharaon; et ce roi fut assez eusement inspiré pour confier cution de ce sage dessein à l'homme l'avait conçu. Il donna à Joseph ministration supérieure de l'Égypte; emit l'anneau royal, le revêtit de inique de byssus, et du collier ; changea son nom hébreu en cee sauveur du monde, selon la langyptienne; le présenta au peuple, à ses côtés dans son char royal, maria avec la fille d'un prêtre liopolis, nommée Asséneth, autre égyptien d'une étymologie trèslière. Joseph, qui était d'une belle e et d'une physionomie agréable, 30 ans quand il fut conduit audu roi: il se passa à peine un jour son abjecte prison et son élén à la plus éclatante fortune. s écrivains grecs, commentateurs Bible, et parmi eux les plus sas, reconnaissent unanimement les malheurs et le triomphe de ph en Égypte se passèrent penle règne du roi Apophis, le quaie de la XVIIe dynastie, de celle Pasteurs, qui avaient fait de Memle lieu de la résidence royale. Ces es écrivains fixent à la 17e année du règne d'Apophis l'élévation de Joseph au gouvernement de l'Égypte. Les dates historiques, tirées des monuments originaux précédemment exposés, nous paraissent convenir avec ces mêmes indications: nous devons au lecteur de le rendre juge de ce sentiment.

Selon le tableau des dynasties égyptiennes, qui se trouve à la page 269 de ce précis, la 17e année du règne d'Apophis répondait à l'an 1967 avant l'ère chrétienne: Joseph était alors âgé de 30 ans; si, à ce dernier nombre, on ajoute 91 ans pour l'âge de Jacob à la naissance de Joseph, 60 ans pour l'âge d'Isaac à la naissance de Jacob, et les 25 ans dont la venue d'Abraham en Égypte précéda la naissance d'Isaac, on aura un total de 206 années qui, ajoutées à l'an 1967 qui répondait à la 17e année d'Apophis de la XVIIe dynastie, donnent l'année 2173. Or, cette année 2173, d'après le même tableau précité, appartient à la XVIe dynastie égyptienne; et c'est en effet durant le règne de cette même dynastie que nous avons déjà indiqué (page 293) la venue d'Abraham en Égypte: les temps de Joseph, premier ministre du Pasteur Apophis, s'accordent ainsi très-bien avec les temps d'Abraham et avec l'ordre généralement reconnu des dynasties d'Égypte pour les époques qui précédèrent son invasion.

Il en est de même pour les temps qui la suivirent; aux sept années de fertilité succéda, en Égypte et dans les contrées voisines, une famine générale. Les frères de Joseph se rendirent en Égypte pour acheter des grains; la seconde année de la famine, ils amenèrent Jacob auprès de leur frère qui s'était fait connaître; et 17 ans après Jacob mourut; Joseph comptait alors la 56e année de son âge, et Apophis la 43e de son règne. Ce roi parvint jusqu'à la 61e; et, à sa mort, l'an 1922 avant J. C., Joseph était âgé de 74 ans. Or, qu'on prolonge sa vie jusqu'à 110 ans, comme le disent les écrivains bibliques, ou qu'on lui donne âge d'homme comme

[illegible] ces hommes [illegible] ... [illegible]

[illegible] ... on [illegible] ... ainsi la forme de [illegible] jours; mais les monuments [illegible] subsistants indiquent [illegible] une époque bien antérieure au règne [illegible] cette importante réformation (voy. page 2[illegible] ci-dessus). D'ailleurs les habitudes des barbares ne se tournent pas d'ordinaire vers le perfectionnement des institutions publiques.

Pendant que tous ces événements se passaient à Memphis et dans la [illegible] et la basse Égypte, les Pha[raons] au midi de Thèbes ne cessaient [illegible] et d'agir contre ces étran[gers] maîtres d'une partie de leurs [illegible] Josèphe, dans son livre contre [illegible] rapporte, d'après Manéthon, [illegible] rois de la Thébaïde faisaient aux Pasteurs une guerre continuelle [illegible] poussée avec vigueur [illegible] les Pharaons [illegible] repousser [illegible] les divers points de l'É[gypte] [illegible] ... [illegible]

[illegible] Pharaon [illegible] Amosis; [illegible] les Pasteurs furent [illegible] ... [illegible] Pharaon [illegible] plusieurs [illegible] livres [illegible] ... [illegible] les guerres durent [illegible] année du règne [illegible] dans les années [illegible] il se rendit en Éthiopie [illegible] les tributs.

[illegible] repous[ser] l'ennemi [illegible] les [illegible] Amosis [illegible] entreprises, avant [illegible] cette guerre sacrée.

Son fils [illegible] Aménophis [illegible] Manéthon, continua le siége [illegible] ... [illegible] les Pasteurs [illegible] leurs [illegible] familles [illegible] en Assyrie [illegible] désert.

[illegible] en Égypte, le peuple [illegible] après en avoir [illegible] une grande partie [illegible] 260 ans. Le prince qui [illegible] le pays [illegible] Amosis, [illegible] de la XVIIIe dynastie, [illegible] seigneur de la vigilance, [illegible] déjà nommé [illegible] page 2[illegible]. Le [illegible] cartouche de [illegible] intermédiaire [illegible] royal; et ce [illegible] son nom propre, [illegible] pas très-rare sur les monuments. On les trouve sur une stèle et

sur un cercueil de momie du Musée de Turin, dans un manuscrit qui contient les litanies des rois, au temple de Semné dans la haute Nubie, et dans un des tombeaux de Thèbes. Deux autres monuments essentiellement historiques, rappellent encore le nom et les actions du roi Ahmôsis : ce sont deux stèles sculptées à même dans les deux plus vastes carrières de la montagne de Massarah; les inscriptions de ces stèles annoncent que ces carrières ont été ouvertes l'an 22 du règne d'Ahmôsis, et que les pierres qui en ont été extraites ont été destinées à la réparation des temples de Phtha, d'Apis et d'Ammon à Memphis : souvenirs mémorables de la piété d'Ahmôsis qui, venant de délivrer Memphis de l'occupation des Pasteurs, et de les refouler dans leur camp retranché, relève aussitôt les temples des dieux, et les implore pour qu'ils protégent ses nouveaux efforts contre les impies. Cette date, la seconde connue du règne de ce roi, remonte vers l'an 1825 avant l'ère chrétienne.

La femme d'Ahmôsis est aussi désignée dans les inscriptions de Massarah; elle s'appelait Ahmôs-Nofré-Atari, et son nom est accompagné des titres: la royale épouse principale, royale mère, la dame du monde. Une autre femme du même nom est mentionnée dans le même monument, avec les qualifications de fille de roi et sœur de roi; ce fut la sœur du roi Ahmôsis qui est l'Amosis des listes de Manéthon, le dernier de la XVIIe dynastie des rois égyptiens.

Après les glorieux succès de ce grand prince, les actions des rois de la XVIIIe dynastie, régnant sur l'Égypte délivrée d'une odieuse invasion, seront encore remarquables dans les fastes historiques. De mémorables événements s'accomplirent alors en Égypte, et l'on ne refusera pas cette qualification à l'expulsion complète des Pasteurs, à la restauration de l'antique monarchie, à la construction des plus beaux édifices de Thèbes et de la Nubie, à la sortie des Hébreux conduits par Moïse, à l'émigration en Grèce des colonies égyptiennes, enfin à des conquêtes plusieurs fois renouvelées en Afrique et en Asie. Et, comme si l'éclatant triomphe obtenu enfin sur les barbares avait agrandi la puissance des esprits, les ressources publiques, et multiplié les inspirations du génie et du goût, la splendeur de l'Égypte, parvenue dès lors au plus haut point, se révèle dans tous les ouvrages de cette époque, et les témoignages historiques, temples, palais, colosses, obélisques, s'offrent encore à nos yeux dans des proportions grandioses comme le siècle qui les a produits, et comme les rois qui le dominèrent. Nous n'aurons ainsi, dans l'histoire des arts, que des merveilles à décrire, et les actions des hommes ne resteront pas au-dessous de ces admirables productions.

Aménophis, le premier de ce nom, ouvre la liste des princes de cette XVIIIe dynastie. Manéthon nous apprend que ce roi régna 25 ans et 4 mois, après que les Pasteurs eurent quitté l'Égypte; indication qui porte la durée du règne d'Aménophis Ier à près de trente années. Le même Manéthon nous dit, en effet, qu'après la mort d'Ahmôsis, Aménophis, à la tête d'une armée de 480 mille hommes, continua à pousser vivement la guerre contre les Pasteurs renfermés dans Aouaris; qu'il essaya vainement d'emporter cette place d'assaut, et qu'il n'en reconnut l'impossibilité que par d'infructueuses tentatives plusieurs fois renouvelées : un traité mit fin à cette guerre et à cette cruelle invasion.

Le trône national fut dès lors relevé; l'Égypte entière et toutes ses dépendances se trouvèrent de nouveau réunies sous l'autorité protectrice d'un seul prince, descendant des anciens rois, et ramenant avec lui dans le pays les anciens dieux et les anciennes lois de la monarchie. La restauration fut opérée dans toutes les branches de l'administration publique; tous les efforts furent réunis pour rétablir les lieux saints, les édifices publics, la police des cités, l'influence des coutumes et des croyances nationales, et

particulièrement les anciennes règles d'aménagement du fleuve sacré, le père nourricier de l'Égypte; car l'incurie des rois pasteurs à l'égard des canaux du Nil suffit pour expliquer la famine qui fit la fortune de Joseph.

Le règne d'Aménophis Ier fut d'environ 30 ans; il nous reste de ce prince de nombreux monuments contemporains, et un plus grand nombre encore, consacrés à sa glorieuse mémoire par les rois ses successeurs, qui l'honorèrent d'un culte presque divin. Son nom est inscrit dans les litanies royales dont des manuscrits sur papyrus nous ont conservé le texte; sur une foule de bas-reliefs, l'image de ce Pharaon est placée au milieu de celles des divinités de l'Égypte, et associée aux actes de piété, qui sont accomplis par des rois, des princes ou des personnages de diverses castes. Une statue d'Aménophis Ier, divinisé, en calcaire blanc, est au Musée de Turin; au Musée égyptien de Paris, on voit, sur des monuments de formes et de matières diverses, ce même Pharaon combattant contre des peuples étrangers ennemis de l'Égypte, ou bien porté sur un palanquin à côté de la déesse Thméi, la justice et la vérité, qui le couvre de ses ailes; enfin recevant en même temps que le dieu Osiris les offrandes de fruits et de fleurs, présentées par une famille du pays.

La reine sa femme est habituellement associée aux honneurs du roi. Elle se nommait Ahmos-Nofré-Ari, l'*engendrée du dieu Lune, la bienfaisante Ari;* on pourrait s'autoriser de quelques données monumentales pour croire qu'elle fut Éthiopienne; et le séjour en haute Égypte des rois de la XVIIe dynastie, d'Aménophis lui-même pendant sa jeunesse, expliquerait cette alliance du fils d'Ahmôsis avec la fille de quelque personnage puissant en Éthiopie. La reine Nofré-Ari est aussi inscrite dans les litanies royales; une statuette en bois peint, du Musée de Turin, représente cette reine; et l'inscription tracée sur la base lui donne les titres de royale épouse d'Ammon, royale épouse principale, dame du monde, tutrice de la région d'en haut et de la région d'en bas (la haute et la basse Égypte). Son nom fut aussi conservé dans les actes d'adoration adressés à la mémoire de son mari par les rois et les reines qui leur succédèrent sur le trône. Notre planche 67 donnera une idée de ces pieuses pratiques : une reine, nommée Nofré-Ari, est à genoux en acte d'adoration devant le roi Aménophis II, à côté de qui est assis le prince son fils; au-dessus d'eux sont assis Thouthmosis III, Mœris, la tête casquée; puis en avant, Thouthmosis II, coiffé en dieu Sockaris; et à droite, sur deux siéges séparés, Aménophis Ier et sa femme Ahmos-Nofré-Ari, dont la tête est ornée d'une coiffure divine. Les noms de tous ces personnages sont inscrits dans des cartouches auprès de leurs images.

On pourrait aussi penser, d'après un tableau qui se voit dans un des tombeaux de Gournah, à Thèbes, que le roi Aménophis Ier aurait eu une seconde femme, nommée Ahôthph, et de race blanche; elle a les titres de royale fille, royale épouse, royale mère; elle ne fut peut-être que la fille d'Aménophis; et l'on voit au Musée du Louvre une statuette de cette princesse, dont les deux derniers titres peuvent être des qualifications religieuses.

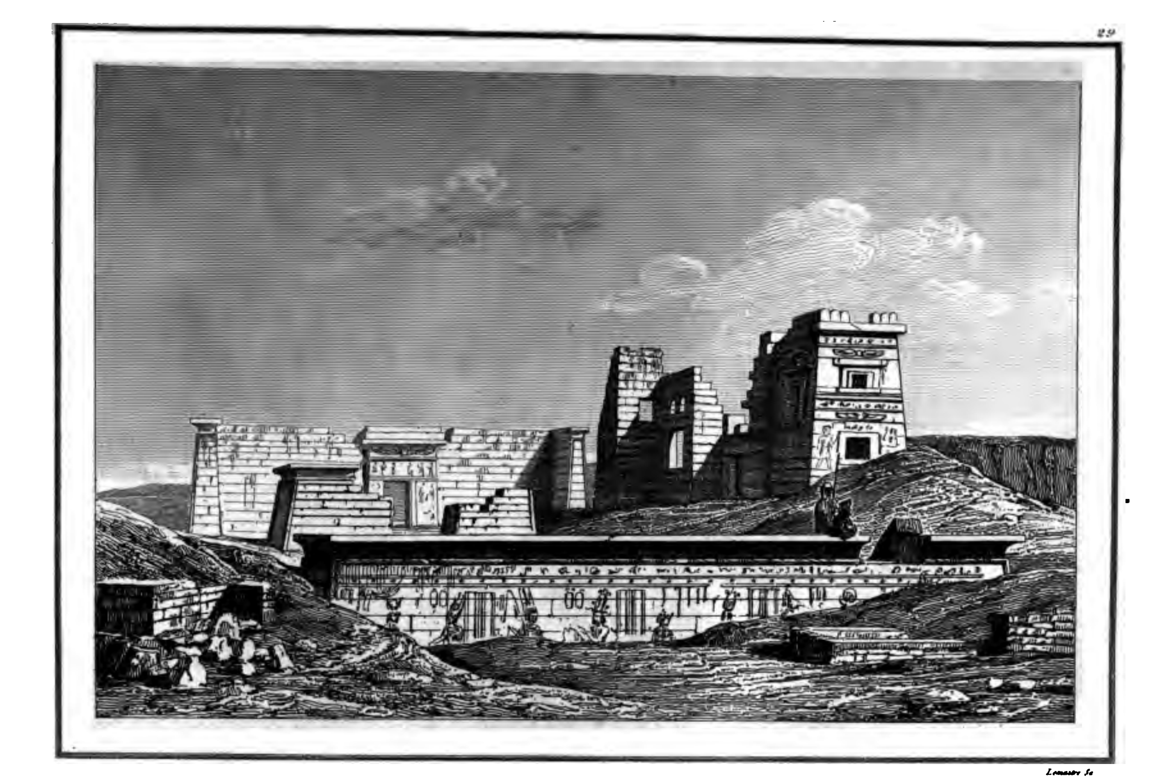
Le tombeau d'Aménophis Ier n'a pas été reconnu dans la vallée funéraire de Biban-el-Molouk, où les dynasties thébaines choisirent leur dernière demeure; c'est dans la vallée de l'Ouest que le chef de la XVIIIe dynastie avait fait creuser son tombeau, ainsi que ses premiers successeurs; mais d'immenses déblayements, opérés au pied des grands rochers à pic dans lesquels ces tombeaux furent creusés, seraient nécessaires pour rendre ces sépultures royales aux arts et à l'histoire : il nous reste assez d'autres monuments de l'illustre renommée d'Aménophis Ier, qui mourut après avoir tiré la monarchie égyptienne des mains impies des barbares.

Son fils lui succéda; il se nomma

Lemaître Sc.

Propylæen. *Propylées (Médinet Abou.)* Пропылеи





Lemaitre Sc.

8 Fg.

Palast zu Medinet-Abou — *Palais à Médinet-Abou.* — Замокъ въ Мединетъ Абу.

hmès, *le fils de Thôth*; c'est un
'houthmosis des écrivains grecs.
prénom est le onzième cartouche
ı table d'Abydos (*planche* 47),
intermédiaire, en commençant
e premier cartouche à gauche.
construction des grands édifices
édinet-Habou, à Thèbes, remonte
'au règne de ce Pharaon; il s'oc-
, comme son père, à relever pieu-
nt les temples des dieux du pays.
ırtie la plus ancienne de ces édi-
monument qui présente à la fois
ıble caractère de temple et de pa-
consiste en un sanctuaire envi-
: de galeries formées de piliers ou
lonnes, et de huit salles de di-
ions diverses. Toutes les parties
chargées de sculptures en relief,
rquables par l'exacte correction
/le et par la finesse du travail: ce
à des travaux de la plus belle épo-
e l'art en Égypte. On voit à Ibrim,
ıbie, lieu nommé Primis par les
'aphes grecs, un Spéos, ou temple
é dans le rocher, exécuté pendant
gne de ce Thouthmosis, le pre-
des princes qui portèrent ce nom.
ınd de ce Spéos est occupé par
e figures assises, dont deux sont
de ce Pharaon qui est placé entre
eu seigneur d'Ibrim (une des
es du dieu Thôth, à tête d'éper-
, et la déesse Saté, dame de Nu-
)ans le temple d'El-Assasif, non
du Rhamesséum de Thèbes, ce
ıon est adoré par ses successeurs
ıi font les mêmes offrandes qu'aux
. Sur d'autres monuments il est
ié au culte d'Aménophis Ier, son
Une magnifique statue colossale
houthmosis Ier orne le Musée de
ı; et, sur ce bel ouvrage en granit
à taches blanches, on a inscrit
:res de dieu gracieux, soleil grand
onde, etc., aimé d'Ammon, vi-
teur à toujours, fils du soleil
hmès, chef semblable au soleil,
d'Ammon-Ra, roi des dieux, etc.;
ıuta aussi à ces divers titres la
ication particulière d'image du
; et ce Pharaon est ainsi désigné
: premier obélisque du palais de
ac à Thèbes, et dans les tableaux
de la troisième cour du même édifice.

Dans le temple d'El-Assasif, on voit, dans un bas-relief, ce même Pharaon accompagné de la reine sa femme; elle se nommait Ahmôs, et portait les titres de royale sœur, royale épouse principale, dame du monde; et, auprès du couple royal, se voit leur jeune fille, nommée Sotennofré. D'autres monuments nous ont conservé le nom d'un prince ou gouverneur d'Éléthya, attaché au service personnel de la reine Ahmôs, et celui d'un officier supérieur de la marine de Thouthmosis Ier: ce roi mourut après un règne de treize ans.

Il eut pour successeur son fils, qui s'appela aussi Thouthmosis, et fut le deuxième de ce nom de la XVIIIe dynastie. Comme ses prédécesseurs, il s'occupa particulièrement de relever les monuments religieux dans la capitale et les grandes villes de l'Égypte. Il existe encore à Esnèh, en beau granit rose, des débris des édifices qu'il y avait fait construire, et qui portent son nom. Il contribua aussi à la décoration de la partie la plus ancienne du palais de Médinet-Habou à Thèbes, principalement des six dernières salles; et ces ouvrages sont également remarquables par leur belle exécution. Sa piété s'étendit sur les édifices même de la Nubie; et ceux de Semné et de Contra-Semné conservent encore les preuves de sa munificence. Le nom de ce roi est plusieurs fois tracé au milieu de leurs sculptures, et les titres de dieu gracieux, seigneur du monde, chef des biens, sont plusieurs fois mêlés aux signes qui expriment phonétiquement le nom de Thouthmosis; enfin il se trouve à son rang dynastique dans les litanies royales. Il régna vingt ans et sept mois, selon les listes de Manéthon.

La reine sa femme porta le nom d'Amon-Maï, et les titres ordinaires de royale fille, royale épouse principale, dame du monde, tutrice de la haute et de la basse Égypte. Le nom de cette princesse se retrouve dans une des excavations funéraires de la vallée des Reines à Thèbes; il se lit

aussi dans les inscriptions peintes sur une des momies de Turin, et enfin à Éléthya, si toutefois ce n'est pas une autre reine du même nom que mentionne le monument de ce lieu. Des amulettes en terre émaillée portent sur l'une de leurs faces le prénom royal du roi, et sur l'autre le titre de chéri d'Amon-Ra : il ne faut pas, à l'imitation de ceux qui débitent par habitude les plus aventureuses interprétations, voir dans ce dernier titre le nom même de la reine au revers de celui du roi; la reine se nommait Amon-Maï; et on lit, sur les amulettes, Amon-Ra-Maï, le chéri d'Ammon-Ra, qualification ordinaire des rois, et signe constant de l'efficace protection que leur accordait le grand dieu de Thèbes et de l'Égypte.

Avec le règne du successeur de Thouthmosis II, surgissent les premières difficultés qui procèdent d'un désaccord manifeste entre les données tirées des écrivains anciens, et les notions non moins précises que fournissent les monuments historiques; entre les listes de Manéthon et les monuments; entre les monuments eux-mêmes attentivement comparés.

D'une part, la table d'Abydos, la liste royale du Rhamesséum, celle de Médinet-Habou, et les tombeaux de Gournah, donnent pour successeur à Thouthmosis II, le roi dont le cartouche est immédiatement placé à la gauche du sien. Dans ces listes généalogiques, ce cartouche est reconnu, sans opposition, pour être celui de Thouthmosis III.

D'un autre côté, les monuments d'El-Assasif, les propylons et l'obélisque de Karnac, nomment évidemment trois personnages royaux, qui existèrent et régnèrent entre Thouthmosis II et Thouthmosis III; enfin Manéthon rapportait que Thouthmosis II avait eu pour successeur immédiat la reine Amensé sa sœur, fille, comme lui, de Thouthmosis Ier, et qu'elle régna vingt-deux ans.

Voici toute l'explication de ces énigmes historiques, explication tirée de l'examen même des monuments originaux, par Champollion l[e]

« La vallée d'*El-Assasif*, s[...] nord du Rhamesséum, se [...] brusquement au pied des roch[...] caires de la chaîne libyque : là [...] les débris d'un édifice au nord [...] beau d'Osymandyas. Mon but [...] était de constater l'époque en[...] connue de ces constructions, [...] assigner la destination primi[...] m'attachai à l'examen des sc[...] et surtout des légendes hiér[...] ques inscrites sur les blocs isol[...] pans de murailles épars sur u[...] grand espace de terrain.

« Je fus d'abord frappé de l[...] du travail de quelques restes [...] reliefs martelés à moitié par [...] miers chrétiens; et une porte d[...] rose encore de bout au milieu [...] ruines en beau calcaire bla[...] donna la certitude que l'édific[...] appartenait à la meilleure ép[...] l'art égyptien. Cette porte, c[...] propylon, est entièrement cou[...] légendes hiéroglyphiques. On a [...] sur les jambages, en relief trè[...] fort délicat, deux images en [...] Pharaons revêtus de leurs i[...] Toutes les dédicaces sont dou[...] faites contemporainement au [...] deux princes : celui qui tient c[...] ment la droite ou le premier r[...] nomme Aménenthé; l'autre ne [...] qu'après, c'est Thouthmosis III [...] mé *Mœris* par les Grecs.

« Si j'éprouvai quelque surp[...] voir ici et dans tout le reste d[...] fice, le célèbre Mœris orné de [...] les marques de la royauté, céd[...] le pas à cet Aménenthé qu'on c[...] rait en vain dans les listes roy[...] dus m'étonner encore davantag[...] lecture des inscriptions, de [...] qu'on ne parlât de ce roi barbu [...] costume ordinaire de Pharaon [...] employant des noms et des ver[...] féminin, comme s'il s'agissait [...] reine. Je donne ici pour exe[...] dédicace même des propylons.

« L'Aroëris soutien des dévo[...] roi seigneur, etc., soleil dévo[...] vérité! (*Elle*) a fait des constr[...] en l'honneur de son père (le père

-Ra, seigneur des trônes du e; *elle* lui a élevé ce propylon mmon protége l'édifice!) en pierre anit: c'est ce qu'*elle* a fait (pour vivifiée à toujours. »
utre jambage porte une dédicace gue, mais au nom du roi Thouth- IIIe, ou Mœris. En parcourant te de ces ruines, la même singu- se présenta partout. Non-seule- je retrouvai le prénom d'Amé- é précédé des titres *le roi sou- ne du monde*, mais aussi son propre lui-même à la suite du *a fille du soleil*. Enfin, dans tous is-reliefs représentant les dieux sant la parole à ce roi Aménen- on le traite en reine comme dans mule suivante:
oici ce que dit Amon-Ra, sei- des trônes du monde, *à sa fille e*, soleil dévoué à la vérité: L'é- que tu as construit est semblable emeure divine. »
nouveaux faits piquèrent encore na curiosité; j'observai surtout les légendes du propylon de gra- que les cartouches-prénoms et propres d'Aménenthé, avaient artelés dans les temps antiques, nplacés par ceux de Thouthmo- I, sculptés en surcharge.
leurs, quelques légendes d'Amé- é avaient reçu en surcharge aussi du Pharaon Thouthmosis IIe. urs autres enfin offraient le pré- d'un Thouthmosis encore in- , renfermant aussi dans son uche le nom propre de femme usé, le tout encore sculpté aux s des légendes d'Aménenthé, iblement martelées. Je me rap- alors avoir remarqué ce nouveau iouthmosis, traité en reine, dans it édifice de Thouthmosis IIIe à iet-Habou.
st en rapprochant ces faits et ces ses circonstances, de plusieurs vations du même genre, premiers ats de mes courses dans le grand et dans le propylon de Karnac, e suis parvenu à compléter mes iissances sur le personnel de la ère partie de la XVIIIe dynastie.

Il résulte de la combinaison de tous les témoignages fournis par ces divers monuments, et qu'il serait hors de propos de développer ici:

1° Que Thouthmosis Ier succéda immédiatement au grand Aménothph Ier, le chef de la XVIIIe dynastie, l'une des Diospolitaines; 2° Que son fils Thouthmosis II occupa le trône après lui, et mourut sans enfants; 3° Que sa sœur Amensé lui succéda comme fille de Thouthmosis Ier, et régna 22 ans en souveraine; 4° Que cette reine eut pour premier mari un Thouthmosis, qui comprit dans son nom propre celui de la reine Amensé son épouse; que ce Thouthmosis fut le père de Thouthmosis III ou Mœris, et gouverna au nom d'Amensé; 5° Qu'à la mort de ce Thouthmosis, la reine épousa en secondes noces Aménenthé, qui gouverna aussi au nom d'Amensé, et qui fut régent pendant la minorité et les premières années de Thouthmosis III ou Mœris; 6° Que Thouthmosis III, le Mœris des Grecs, exerça le pouvoir conjointement avec le régent Aménenthé, qui le tint sous sa tutelle pendant quelques années.

La connaissance de cette succession de personnages explique tout naturellement les singularités notées dans l'examen minutieux de tous les restes de sculptures existant dans l'édifice de la vallée d'*El-Assasif*. On comprend alors pourquoi le régent Aménenthé ne paraît dans les bas-reliefs que pour y recevoir les paroles gracieuses que les dieux adressent à la reine Amensé, dont il n'est que le représentant; cela explique le style des dédicaces faites par Aménenthé, parlant lui-même au nom de la reine, ainsi que les dédicaces du même genre, dans lesquelles on lit le nom de Thouthmosis, premier mari d'Amensé, qui joua d'abord le premier rôle passif, et ne fut, comme son successeur Aménenthé, qu'une espèce de figurant du pouvoir royal exercé par la reine.

Les surcharges qu'ont éprouvées la plupart des légendes du régent Aménenthé, démontrent que sa régence

fut odieuse et pesante pour son pupille Thouthmosis III. Celui-ci semble avoir pris à tâche de condamner son tuteur à un éternel oubli. C'est en effet sous le règne de Thouthmosis III que furent martelées presque toutes les légendes d'Aménenthé, et qu'on sculpta à la place soit les légendes de Thouthmosis III, dont il avait sans doute usurpé l'autorité, soit celles de Thouthmosis, premier mari d'Amensé, le père même du roi régnant. J'ai observé la destruction systématique de ces légendes dans une foule de bas-reliefs existant sur divers autres points de Thèbes. Fût-elle l'ouvrage immédiat de la haine personnelle de Thouthmosis III, ou une basse flatterie du corps sacerdotal? C'est ce qu'il nous est impossible de décider; mais le fait nous a paru assez curieux pour le constater. (Voyez *Lettre* XVe.)

Cette curieuse explication d'une difficulté à la fois historique et généalogique, est tirée d'une lettre de Champollion le jeune, datée de Thèbes, le 18 juin 1829, et rendue publique peu de temps après: néanmoins, il s'est trouvé quelqu'un, en 1832, qui, par une habitude de plagiat, protégé devant la loi, mais non pas devant l'honneur, par une frontière étrangère, s'est approprié cette explication sans en nommer le véritable auteur, dans un livre, il est vrai, où sont fréquemment remarqués de pareils oublis que nous aurons bientôt l'occasion d'indiquer à l'équité publique.

En reprenant notre narration, delaquelle nous nous sommes détournés en cédant à un impérieux devoir, nous voyons que, à sa mort, le Pharaon Thouthmosis II n'ayant pas laissé de successeur en ligne directe, la constitution politique appela au trône la ligne collatérale, dont le chef fut la princesse Amensé, sœur du roi défunt, fille, comme lui, de Thouthmosis Ier: et, si l'on se représente quel est le caractère spécial des listes royales d'Abydos, du Rhamesséum et de Médinet-Habou, on comprend aussitôt pourquoi la reine Amensé ne fut pas mentionnée dans ces listes, qui étaient généalogiques par les *générations*, et non pas dynastiques par les *règnes* successifs; ces listes devaient donc nommer Thouthmosis III immédiatement après Thouthmosis II, parce que la reine Amensé, sœur du dernier roi, ne formait avec lui qu'une seule génération, selon les règles de tout temps adoptées par les généalogistes. Mais Manéthon, qui donnait la liste successive des règnes, n'eut garde d'oublier celui de la reine Amensé; il le place au quatrième rang dans l'ordre de ceux de la XVIIIe dynastie, comme on le voit dans la copie des listes conservée par Jules l'Africain; et comme Eusèbe a omis ou bien oublié ce même règne d'Amensé, le Syncelle ne s'est pas dispensé de relever cette méprise de l'évêque de Césarée.

La durée du règne de la reine Amensé est fixée à vingt et un ans et neuf mois, ou vingt-deux années en nombre rond: ce qui vient d'être dit de la vie de cette princesse, revêtue du pouvoir souverain, porte l'historien à diviser la durée totale de ce règne en deux portions distinctes, le temps du premier mariage de cette reine, et les temps du second.

Quelques monuments nous portent à croire que la fille du roi Thouthmosis Ier ne régna que bien peu de temps avant son premier mariage: ce règne en effet ne dura que vingt-deux ans, et le fils d'Amensé, Thouthmosis-Mœris, paraît sur un monument élevé durant ce règne, à El-Assasif, dans une cérémonie religieuse, où il est accompagné d'un jeune enfant que l'inscription dit être sa fille.

Ces détails paraîtront peut-être bien minutieux, mais ils ne sont pas inutiles pour nous éclairer avec certitude sur l'état véritable de quelques-unes des plus importantes institutions publiques de l'Égypte, la succession à la couronne royale, et aussi sur les signes officiels que la loi avait consacrés comme marques de l'autorité suprême. Amensé, à son avénement, adopta le prénom royal, soleil dévoué à la vérité; et le second cartel renferma son

propre : Amensé (*la fille d'A-*
):
le épousa, en premières noces, un
ıthmosis, qui fut peut-être de la
lle royale de ce nom, un parent
ı reine. Ce Thouthmosis prit le
om royal de: soleil grand du
le; et, dans le second cartel de la
ıde royale, il inscrivit à la fois le
de la reine et le sien, Amensé-
ıthmosis; c'est dans cet état que
eux cartouches subsistent encore
linet-Habou. Enfin, Amensé ayant
acté un second mariage, son nou-
mari n'eut pas d'autre prénom
que celui de la reine même, so-
lévoué à la vérité; et son nom
re, Aménenthé, n'est inscrit, dans
nonuments, qu'au second rang,
le cartel de la reine.
y eut une différence sensible dans
ndition comparée des deux maris
ı reine; et ce qu'il y a de plus
, de plus royal en quelque sorte
celle du premier, s'explique par
issance d'un fils qui, devant suc-
à la reine Amensé, donna à
thmosis, le premier mari, la qua-
t le privilége de père du roi. Il
t que le droit de legende royale
un de ces priviléges: mais, pour
faut-il inscrire ce Thouthmosis
la liste des rois de la XVIIIe dy-
e? Nous ne le pensons pas, puis-
'est dans la personne de la reine
ésidait le droit d'hérédité de la
ınne, qu'elle en conféra quelques
nstances honorifiques seulement
re de l'enfant-roi à qui elle venait
ınsmettre ce droit avec la vie, et
'houthmosis son père, qui n'avait
ı titre au pouvoir royal, ne put
que des honneurs secondaires
és au père du roi, qui n'était pas
Ce Thouthmosis ne peut donc pas
nscrit dans la liste des rois d'É-
; aussi c'est le nom d'Amensé
e lisait dans les annales sacrées
ltées et copiées par Manéthon,
es attribuèrent à cette reine les
-deux années entières de son rè-
quoique ce règne comprît tout le
s qu'elle vécut avec son premier
ec son second mari, celui même de la minorité du jeune roi. Nous ne donnerons donc ni à l'un ni à l'autre le titre de roi; et, ayant nommé Thouthmosis II le frère de la reine Amensé, nous reconnaîtrons, comme le troisième roi de ce nom, le jeune roi, fils d'Amensé et de son premier mari, et Mœris restera le Thouthmosis III, comme l'a dit Manéthon.

Le nom de la reine Amensé se lit au-dessous de son image qui est peinte sur le premier cercueil d'une belle momie du musée royal de Turin. On voit, à Ombos, les restes d'un petit propylon qu'elle avait fait construire, et que l'inscription qualifie de « Porte de la reine Amensé, conduisant au temple de Sévek-Ra. » La même divinité avait, dans la ville d'Éléthya, un autre temple construit et décoré par la même reine, qui y avait associé au culte du Saturne égyptien, celui de la déesse Sowan ou Lucine. Dans le temple de Médinet-Habou, les témoignages de sa piété envers les grandes divinités de Thèbes, subsistent encore; on les retrouve dans la portion la plus ancienne des vastes édifices de ce lieu. La plupart des bas-reliefs qui la décorent portent le nom de la reine, et sont remarquables par leur parfaite exécution; il en est de même des sculptures exécutées par l'ordre d'Amensé, dans les dernières salles du palais de ce même quartier de Thèbes, de Médinet-Habou.

S'il était possible d'en juger avec certitude par le plus grand nombre de monuments subsistants, on serait autorisé à croire que Thouthmosis mourut peu de temps après son mariage avec la reine, et après la naissance de leur fils, le nom du second mari, qui se nomma Aménenthé, se trouvant bien plus fréquemment que celui du premier, sur ces monuments de divers ordres, et toujours associé au prénom royal de la souveraine: on les voit l'un et l'autre inscrits dans la légende royale qui décore une belle stèle du Vatican, et sur un amulette en terre émaillée du Cabinet du roi, à Paris.

On sait aussi que les édifices d'El-Assasif furent l'ouvrage de cette reine

pendant son second mariage : cela résulte en effet des inscriptions encore subsistantes, où le prénom royal de la princesse et le nom du régent Aménenthé se trouvent souvent répétés; le jeune Thouthmosis III y est aussi nommé quoique encore mineur; et les dédicaces qui subsistent dans des salles moins maltraitées, par le temps ou par les hommes, que l'édifice intérieur, annoncent que cet édifice était un temple consacré à la grande divinité de Thèbes, à Amon-Ra, le roi des dieux, qu'on y adorait sous la figure spéciale de Amon-Ra seigneur des trônes et du monde. Ce temple, d'une étendue considérable, était décoré de sculptures du travail le plus précieux, précédé d'un dromos, vraisemblablement aussi d'une longue avenue de sphynx; il s'élevait au fond de la vallée d'El-Assasif, et son sanctuaire pénétrait dans les rochers à pic de la montagne. Des offrandes faites aux dieux ou aux ancêtres du Pharaon fondateur du temple, sont les sujets des tableaux sculptés dont cet édifice religieux est orné. On y voit aussi le jeune Thouthmosis-Mœris rendant de pieux hommages à son père qui ne fut pas roi, et à son oncle le Pharaon Thouthmosis II. Les plafonds de quelques-unes de ces salles sont remarquables, ayant la forme d'une voûte; enfin, c'est dans une de ces salles que l'on voit un grand bas-relief peint, occupant toute la paroi de gauche, dans lequel on a figuré la grande *bari* sacrée, ou arche d'Amon-Ra. Ce dieu du temple est adoré par le régent Aménenthé, marchant avant son pupille Thouthmosis-Mœris, qui est suivi d'une très-jeune enfant, richement parée, nommée Rannofré, et que l'inscription qualifie de fille du roi. En arrière de la bari sacrée, et comme recevant une portion des offrandes faites par les deux rois agenouillés, sont les images en pied du Pharaon Thouthmosis Ier, de la reine Ahmosis et de leur fille Sotennofré; l'histoire écrite n'avait pas conservé les noms des trois princesses qui figurent dans ce [illegible]ableau de l'époque et du règne d'Amensé. Mais les grands obélisques du temple de Karnac à Thèbes doivent être considérés comme les plus beaux monuments qui nous restent du règne de cette reine, comme ils sont aussi au nombre des plus admirables productions de l'art égyptien.

Celui de ces deux obélisques qui est encore sur pied, est le plus beau de tous ceux qui subsistent sur le sol de l'Egypte; il est en granit rose, haut de 90 pieds au moins, et d'un seul bloc, comme le sont tous les obélisques égyptiens antiques. Cet obélisque fut érigé par la reine Amensé en l'honneur d'Amon-Ra et à la mémoire de son père Thouthmosis Ier; le régent Aménenthé est nommé dans le texte relatif à l'érection du monolithe. Les images de la reine, de son mari, et de son fils Mœris, se voient dans les scènes des offrandes, et le monument n'a reçu aucune addition postérieure, à l'exception de la figure d'un des rois successeurs de Mœris, qui s'y trouve représenté en acte d'adoration devant le dieu auquel l'obélisque est consacré. Il repose sur une base ornée de belles inscriptions dédicatoires, dont le texte s'exprime au nom de la reine désignée par cette phrase remarquable : *le roi du peuple obéissant* (*soleil dévoué à la vérité*), *la fille du soleil* (Aménemhé) : nouvelle preuve de la condition singulière des reines exclues comme femmes de certaines attributions expressément dévolues à leur mari, quoiqu'ils ne jouissent pas de l'autorité royale.

L'autre obélisque, malheureusement renversé et brisé, était aussi un magnifique monument de la piété de la reine Amensé : dans les tableaux du pyramidion, c'est encore le régent Aménembé aux pieds d'Amon-Ra; et, dans ces tableaux religieux, on reconnaîtrait, sans le secours des inscriptions, la figure de ce même régent, tant l'art égyptien a su faire ressemblantes celles de ce personnage qui se voient encore et sur l'édifice d'El-Assasif, et sur cet obélisque de Karnac. Le jeune roi Mœris y est aussi représenté, associé aux offrandes faites par son tuteur; et

pendant son second mariage : cela résulte en effet des inscriptions encore subsistantes, où le prénom royal de la princesse et le nom du régent Améněnthé se trouvent souvent répétés; le jeune Thouthmosis III y est aussi nommé quoique encore mineur; et les dédicaces qui subsistent dans des salles moins maltraitées, par le temps ou par les hommes, que l'édifice intérieur, annoncent que cet édifice était un temple consacré à la grande divinité de Thèbes, à Amon-Ra, le roi des dieux, qu'on y adorait sous la figure spéciale de Amon-Ra seigneur des trônes et du monde. Ce temple, d'une étendue considérable, était décoré de sculptures du travail le plus précieux, précédé d'un dromos, vraisemblablement aussi d'une longue avenue de sphynx; il s'élevait au fond de la vallée d'El-Assasif, et son sanctuaire pénétrait dans les rochers à pic de la montagne. Des offrandes faites aux dieux ou aux ancêtres du Pharaon fondateur du temple, sont les sujets des tableaux sculptés dont cet édifice religieux est orné. On y voit aussi le jeune Thouthmosis-Mœris rendant de pieux hommages à son père qui ne fut pas roi, et à son oncle le Pharaon Thouthmosis II. Les plafonds de quelques-unes de ces salles sont remarquables, ayant la forme d'une voûte; enfin, c'est dans une de ces salles que l'on voit un grand bas-relief peint, occupant toute la paroi de gauche, dans lequel on a figuré la grande *bari* sacrée, ou arche d'Amon-Ra. Ce dieu du temple est adoré par le régent Aménenthé, marchant avant son pupille Thouthmosis-Mœris, qui est suivi d'une très-jeune enfant, richement parée, nommée Rannofré, et que l'inscription qualifie de fille du roi. En arrière de la bari sacrée, et comme recevant une portion des offrandes faites par les deux rois agenouillés, sont les images en pied du Pharaon Thouthmosis Ier, de la reine Ahmosis et de leur fille Sotennofré; l'histoire écrite n'avait pas conservé les noms des trois princesses qui figurent dans ce riche tableau de l'époque et du règne d'Amensé. Mais les grands obélisques du temple de Karnac à Thèbes doivent être considérés comme les plus beaux monuments qui nous restent du règne de cette reine, comme ils sont aussi au nombre des plus admirables productions de l'art égyptien.

Celui de ces deux obélisques qui est encore sur pied, est le plus beau de tous ceux qui subsistent sur le sol de l'Egypte; il est en granit rose, haut de 90 pieds au moins, et d'un seul bloc, comme le sont tous les obélisques égyptiens antiques. Cet obélisque fut érigé par la reine Amensé en l'honneur d'Amon-Ra et à la mémoire de son père Thouthmosis Ier; le régent Aménenthé est nommé dans le texte relatif à l'érection du monolithe. Les images de la reine, de son mari, et de son fils Mœris, se voient dans les scènes des offrandes, et le monument n'a reçu aucune addition postérieure, à l'exception de la figure d'un des rois successeurs de Mœris, qui s'y trouve représenté en acte d'adoration devant le dieu auquel l'obélisque est consacré. Il repose sur une base ornée de belles inscriptions dédicatoires, dont le texte s'exprime au nom de la reine désignée par cette phrase remarquable : *le roi du peuple obéissant* (*soleil dévoué à la vérité*), *la fille du soleil* (Aménemhé) : nouvelle preuve de la condition singulière des reines exclues comme femmes de certaines attributions expressément dévolues à leur mari, quoiqu'ils ne jouissent pas de l'autorité royale.

L'autre obélisque, malheureusement renversé et brisé, était aussi un magnifique monument de la piété de la reine Amensé : dans les tableaux du pyramidion, c'est encore le régent Aménemhé aux pieds d'Amon-Ra; et, dans ces tableaux religieux, on reconnaîtrait, sans le secours des inscriptions, la figure de ce même régent, tant l'art égyptien a su faire ressemblantes celles de ce personnage qui se voient encore et sur l'édifice d'El-Assasif, et sur cet obélisque de Karnac. Le jeune roi Mœris y est aussi représenté, associé aux offrandes faites par son tuteur; et



Inneres des Tempels Intérieur (Medinet Abou.) Внутренное

rieurement un autre Pharaon, t faire quelques ouvrages dans ce e temple, s'y est substitué dans nages et les inscriptions, aux perges nommés primitivement dans bélisque : Mœris lui-même, deroi, n'y épargna pas non plus le m royal du second mari de sa : il remplaça par son nom celui énembé (ou Aniénenthé) qui fut lé.

ignore si ce même Aménemhé cut à la reine Amensé : dans tous s, ses honneurs durent finir avec de la reine, dont le tombeau encore dans la vallée funéraire èbes. Elle mourut vers l'an 1736 l'ère chrétienne.

i fils lui succéda immédiatement, ta le nom de Thouthmosis, l'ené de Thôth, surnommé Mœris *ré, qui aime Phré*, le dieu soon lui donne aussi d'autres sur: bienfaiteur des mondes (à Karserviteur du soleil, président de emière des dix régions (sur un que de Rome); approuvé par le (obélisque de Constantinople); rateur de justice (Amada). Son m royal, formé de trois signes, que du soleil, le mur crénelé, le ée, et signifiant soleil stabilie l'univers, est quelquefois augé d'un quatrième signe, la ligne écrite avant le scarabée; on le ainsi sur les monuments de la ; et dans les listes en écriture ique, le prénom de ce Thouth-III contient toujours quatre .

règne de Mœris n'eut pas une e durée; il fut de moins de treize s (12 ans et 9 mois); mais il dut lorieux; il y a peu de souverains iens dont il reste autant de monts, dont l'antiquité ait autant la gloire et proclamé le renom. is ces souvenirs, tous ces tralu règne de Mœris sont empreints caractère particulier : tous les ments de sa piété sont édifiés à eux de la paix; toutes ses grandes is sont des faits d'administration : la sagessse de l'Égypte se révélerait-elle aussi dans la renommée immortelle de ce grand prince, ami de la paix et des arts?

L'Égypte et la Nubie sont encore couvertes de magnifiques ruines provenant des belles constructions élevées durant le règne de Mœris; et de riches villes modernes, Rome elle-même, en ont recueilli des débris qui dominent encore par leur éclat les chefs-d'œuvre des arts renouvelés.

Parvenu à la suprême puissance, Mœris donna d'abord ses soins à faire terminer les ouvrages publics commencés pendant le règne de sa mère; il en haïssait le second mari, Aménemhé, dont la tutelle avait pu lui être incommode ou oppressive; et, comme pour le punir d'une usurpation, Mœris fit marteler soigneusement, sur tous les édifices publics, le prénom et la figure en pied de son beau-père, y substituant quelquefois les siens à côté de celle de sa mère. L'obélisque de Karnac, les édifices d'El-Assasif et de Médinet-Habou portent encore les traces de ces royales récriminations. Mœris fut plus respectueux envers son père : il s'occupa d'assurer la conservation de ses honneurs presque souverains; et, dans quelques salles du palais dont il commença la construction à Médinet-Habou, il fit inscrire, dans deux cartouches accolés, le nom de Thouthmosis son père à côté de son cartouche royal.

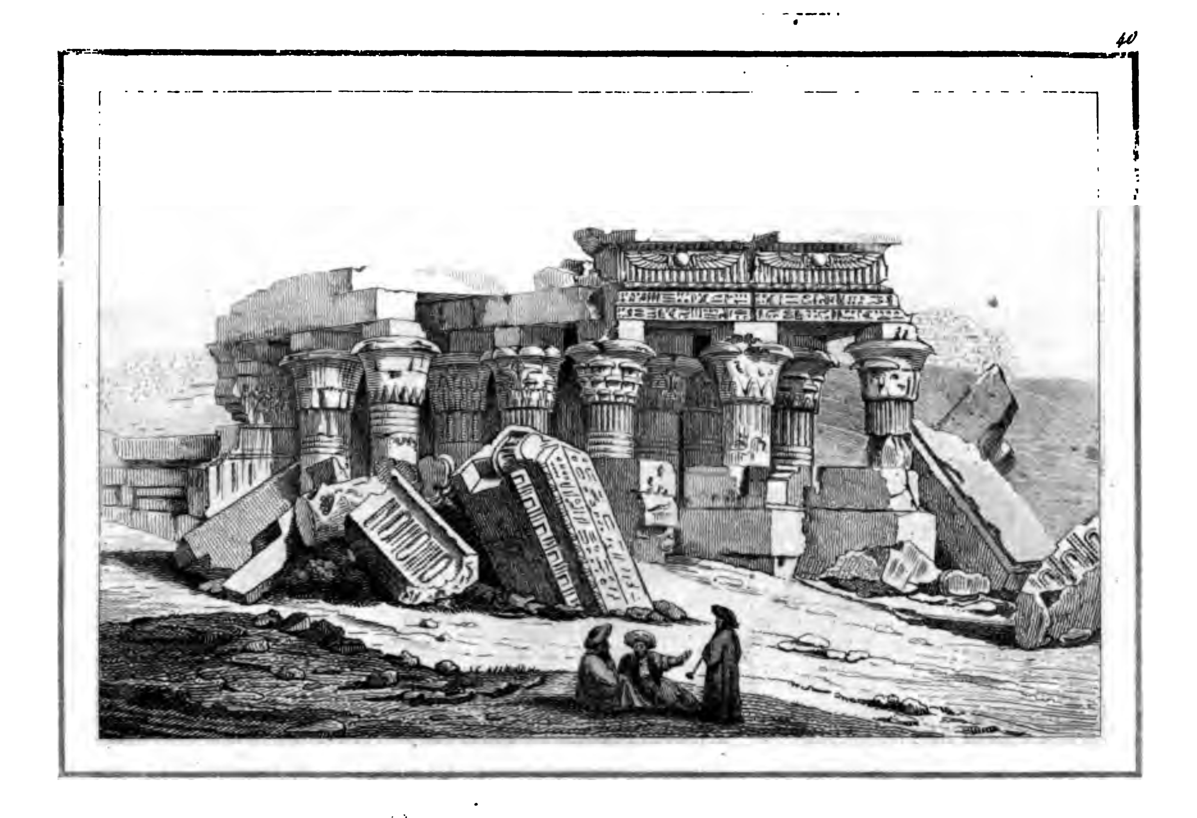
Mœris construisit ensuite la plupart des édifices sacrés qui s'élevèrent en Égypte et en Nubie après l'expulsion des Pasteurs, effaçant ainsi, avec une pieuse persévérance, les traces profondes de la barbarie. La ville d'Éléthya ne fut pas oubliée; il orna Esnèh, ville importante en ce temps-là, d'un temple au dieu Chnouphis, le seigneur du pays, créateur de l'univers, principe vital des essences divines, soutien de tous les mondes; il associa au grand dieu les deux autres personnages qui complétaient la triade du nome d'Esnèh, Nèith, et le jeune Haké, représenté sous la forme d'un enfant; et la dédicace de ce temple au nom de Mœris était encore, du temps des

Ptolémées, au nombre des fêtes commémoratives célébrées dans ce temple.

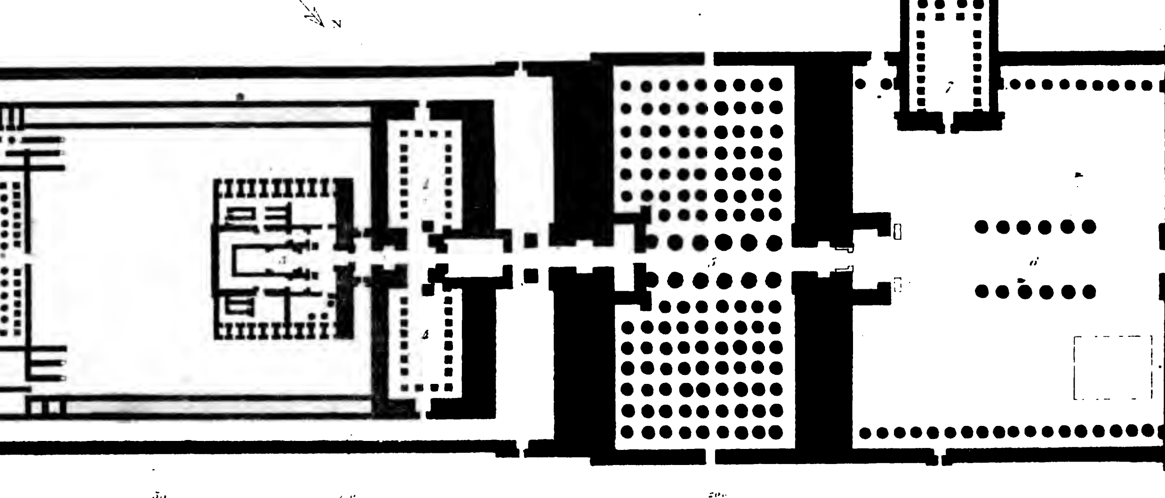
A Edfou, Mœris éleva un temple au grand dieu Har-Hat, qui était aussi le seigneur liturgique du lieu. A Ombos, il contribua à la construction du mur général d'enceinte; une porte, ornée de son nom, subsiste encore. Il éleva les propylées du grand temple de Memphis, et Diodore de Sicile assure qu'ils surpassaient en magnificence tous les autres ouvrages de ce genre. A Éléphantine, un mur du quai, de construction romaine, renferme des débris des édifices consacrés aux dieux de cette ville par Mœris. Thèbes surtout nous montre les témoignages de son inépuisable munificence : un palais à Médinet-Habou, une grande partie des immenses constructions de Karnac, le temple d'El-Assasif terminé, en ont consacré le souvenir. C'est en effet par les soins de Mœris que la plus ancienne partie de l'édifice de Médinet-Habou reçut sa décoration. Les dédicaces portent son nom; et celle qui se lit encore sous la galerie de droite s'exprime ainsi : « La vie! l'Horus puissant, aimé de Phré, le souverain de la haute et de la basse région, grand chef de toutes les parties du monde, l'Horus resplendissant, grand par sa forme, celui qui a frappé les neuf arcs (les peuples nomades); le dieu gracieux, seigneur du monde, soleil stabiliteur de l'univers, le fils du soleil, Thouthmosis, bienfaiteur du monde, vivifié aujourd'hui et à toujours. Il a fait exécuter ces constructions en l'honneur de son père Amon-Ra, roi des dieux; il lui a érigé ce grand temple dans la partie occidentale du Thouthmoséïum d'Amon, en belle pierre de grès : c'est ce qu'a fait le roi, vivant toujours. » La plupart des bas-reliefs qui décorent les galeries et les chambres, représentent ce roi Mœris rendant des hommages aux dieux, ou recevant d'eux des dons et des grâces. Sur la paroi de gauche de la grande salle ou sanctuaire, ce Pharaon casqué est conduit par la déesse Athôr et par le dieu Amon, qui se donnent la main, vers l'arbre mystique de la vie. Le roi des dieux, Amon-Ra, assis, trace avec un pinceau le nom de Thouthmosis sur l'épais feuillage de cet arbre, en disant : « Mon fils, stabiliteur de l'univers, je place ton nom sur l'arbre Oscht, dans le palais du soleil. » Cette scène se passe devant les vingt-cinq divinités secondaires adorées à Thèbes, rangées sur deux files; une inscription les annonce en ces termes : Voici ce que disent les autres grandes divinités d'Opht (Thèbes) : « Nos cœurs se réjouissent à cause du bel édifice construit par le roi soleil stabiliteur de l'univers. » Les hommes et les dieux célébrèrent ainsi la gloire du roi Mœris.

Les ruines historiques de la Nubie en rendent encore témoignage. Le plus grand des temples construits à Ouadi-Halfa, l'antique Béhéni, auprès de la seconde cataracte au sud de Thèbes, fut aussi un ouvrage de Mœris. Il fut construit en briques, orné de piliers-colonnes d'ordre dorique primitif, et de portes en grès; il était dédié aux dieux Amon-Ra et Phré. A Ibrim, un spéos ou chapelle creusée dans la montagne, remonte au règne de Mœris; sa statue, assise entre celles du dieu seigneur d'Ibrim et de la déesse de Nubie, occupe la niche du fond; et ce spéos a été creusé par un prince nommé Nahi, qui prend le titre de gouverneur des terres méridionales (la Nubie). Ce prince est debout devant le roi assis sur un trône, et accompagné de plusieurs autres fonctionnaires publics; il présente à Mœris les tributs en or, en argent et en grains, provenant des terres méridionales dont il a le gouvernement.

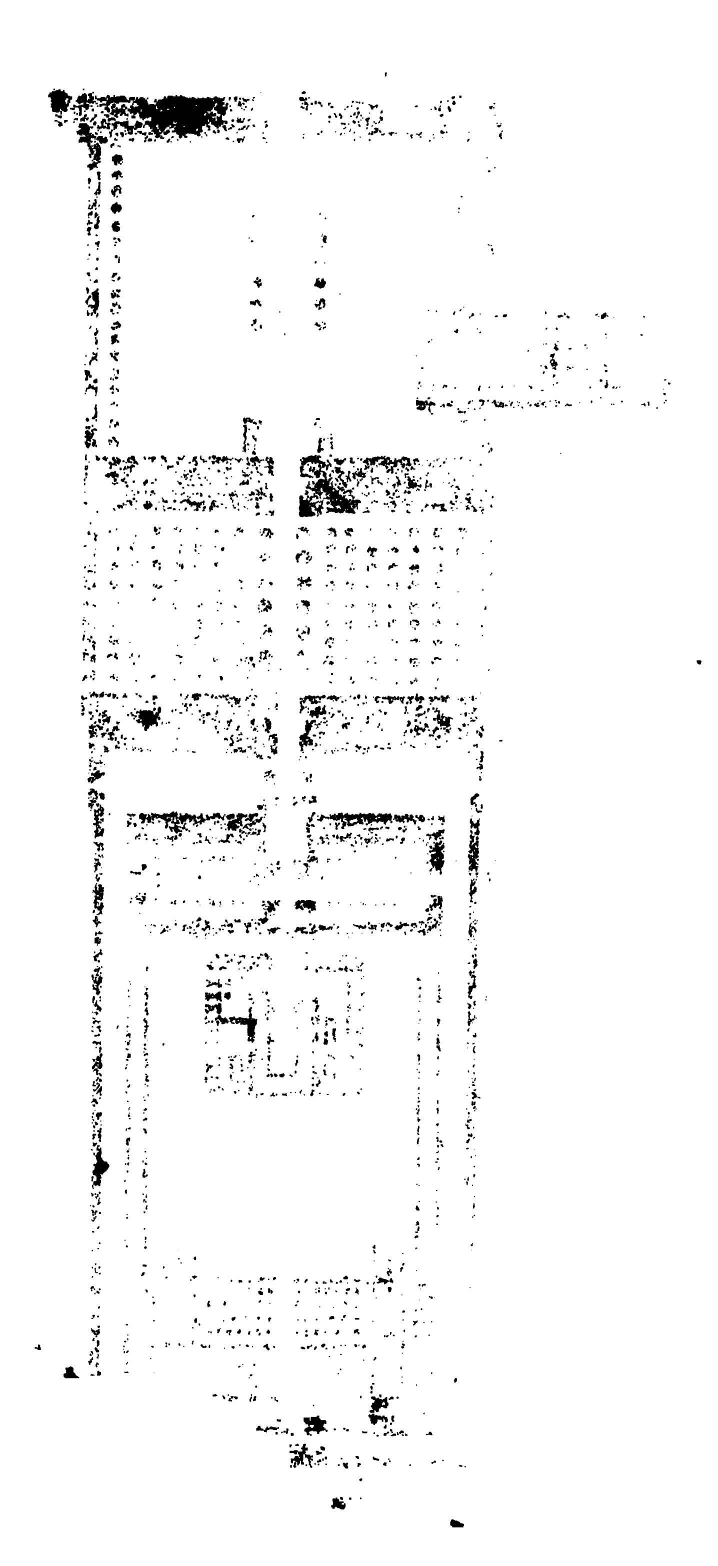
Les bas-reliefs du sanctuaire du temple d'Amada nous apprennent que cet édifice fut aussi le fruit de la piété de Mœris, et le nom du roi se lit encore dans le texte des dédicaces ainsi conçues : « Le dieu bienfaisant, seigneur du monde, le roi stabiliteur de l'univers, le fils du soleil, Thouthmosis, modérateur de justice, a fait ses dévotions à son père le dieu Phré, le dieu des deux montagnes célestes, et lui a élevé ce temple en pierre dure;



Ombos   Ombos.



Palast von Karnak. Palais de [illegible]. [illegible] Карнакскій.



fait pour être vivifié à toujours.»
.s mourut avant que cet édifice fût
iné ; ses premières vües de restau-
n s'étaient naturellement portées
Égypte : la Nubie n'en était qu'une
ıdance, et ne tenait que le se-
rang dans l'ordre des fondations
es ordonnées par ce roi. Eguisse et
.é, autres villes de Nubie, eurent
leur part dans ses bienfaits.
ıbélisque de Saint-Jean de Latran
me, l'un des plus considérables
ıments de cet ordre, l'obélisque
xandrie, et celui de Constantino-
sont aussi au nombre des admi-
ı ouvrages d'art du règne de
s ; et c'est à lui qu'il faut faire
ernel honneur de la plus vaste et
plus hardie entreprise d'utilité
que, que le génie de l'homme ait
s conçue et exécutée, le lac qui
son nom, et qui maîtrisait pour
dire, selon l'intérêt de l'État,
rodigieuses inondations du plus
fleuve de la terre. (Voyez à la
12, la Description du lac Mœris.)
e statue colossale de Mœris, en
t noir, à taches blanches, est au
e de Turin. Plusieurs stèles du
e égyptien de Paris rappellent
ctions ou des époques du règne
grand roi ; et son nom royal
plus fréquent de tous sur les
t et les amulettes.
in, ce prince honorait ses an-
ı à l'égal des dieux, selon la foi
ys ; il a laissé de ce respect un
ment non moins utile à l'histoire
a propre gloire. C'est Mœris en
qui orna le palais de Karnac de
le historique et généalogique des
ui, avant lui, occupèrent le trône
pte. Les voyageurs modernes
onné le nom de salle des rois à
e celles de ce temple, laquelle est
quable par sa décoration et sa
ıation également singulières, com-
aux autres parties analogues dans
lifices de l'Égypte. Les trois cô-
ıd-est, sud-ouest et nord-ouest
tte vaste salle sont occupés par
e files de figures assises, placées
derrière l'autre ; les files sont
ées l'une au-dessus de l'autre ; chacune est de quinze personnages ; mais, dans chaque file, les huit premières figures regardent le sud-est, et les sept suivantes le nord-ouest : à ces deux points opposés le roi Mœris est debout, devant le premier personnage de chaque file ; une table chargée d'offrandes s'élève entre le roi et la première figure ; leur pose et leurs insignes annoncent que ce sont des rois ; le cartouche-prénom qui est à côté de chaque figure ne laisse aucun doute à cet égard : ce riche et précieux Tableau nous représente donc le roi Mœris faisant des offrandes et des prières à soixante rois, ses prédécesseurs sur le trône d'Égypte. On reconnaît dans cette longue série plusieurs des princes de la XVIIe et de la XVIe dynastie, qui sont déjà nommés à leur place dans notre précis historique ; mais le plus grand nombre des noms de la Table royale de Karnac s'élève à des époques où la critique historique n'a pas encore pénétré. Mœris consacra ce monument à la mémoire de ses ancêtres, vers l'année 1725 avant l'ère chrétienne.

C'est au règne de ce même roi, et à l'année 1732 avant la même ère, qu'appartient le plus ancien manuscrit égyptien connu avec une date précise : ce manuscrit existe au musée de Turin ; c'est un contrat daté de la cinquième année du règne de Mœris.

Dans les bas-reliefs du temple de Médinet-Habou, le roi associe à ses offrandes la reine sa femme ; elle porte les titres ordinaires de royale épouse principale, et a le nom de Rhamaïthé. Dans le tombeau d'Amensé, mère du roi, on le voit accompagné de sa jeune fille, nommée Réninofré, soleil des bienfaits. Mœris eut aussi de ce mariage un fils qui lui succéda, et il mourut après un règne trop court, tout rempli de grandes et de bonnes actions dont les témoignages éclatants subsistent encore. Les plus célèbres historiens de l'antiquité grecque en ont, à l'envi, célébré la gloire ; et ils en ont raconté des merveilles que l'autorité des monuments a fait inscrire parmi les vérités de l'histoire.

dans l'Oph du midi ; il les a fait exécuter en pierres dures et bonnes, afin d'ériger un édifice durable ; c'est ce qu'a fait le fils du soleil Aménophis, chéri d'Amon-Ra. »

Ces inscriptions lèvent donc toute espèce de doute sur l'époque précise de la construction et de la décoration de cette partie de Louqsor.

Les bas-reliefs qui décorent le palais d'Aménophis sont, en général, relatifs à des actes religieux faits par ce prince aux grandes divinités de cette portion de Thèbes, qui étaient 1° Amon-Ra, le dieu suprême de l'Égypte, et celui qu'on adorait presque exclusivement à Thèbes, sa ville éponyme ; 2° sa forme secondaire, Amon-Ra-Générateur, mystiquement surnommé *le mari de sa mère*, et représenté sous une forme priapique ; c'est le dieu Pan égyptien, mentionné dans les écrivains grecs ; 3° la déesse Thamoun ou Tamon, c'est-à-dire Amon femelle, une des formes de Neïth, considérée comme compagne d'Amon générateur ; 4° la déesse Mouth, la grand' mère divine, compagne d'Amon-Ra ; 5° et 6° les jeunes dieux Khons et Harka, qui complètent les deux grandes triades adorées à Thèbes, savoir :

Pères.	*Mères.*	*Fils.*
Amon-Ra.	Mouth.	Khons.
Amon générateur.	Thamoun.	Harka.

Le Pharaon est représenté faisant des offrandes, quelquefois très-riches, à ces différentes divinités, ou accompagnant leurs *bari* ou arches sacrées, portées processionnellement par les prêtres.

L'une des dernières salles du palais, d'un caractère plus religieux que toutes les autres, et qui a dû servir de chapelle royale ou de sanctuaire, n'est décorée que d'adorations aux deux triades de Thèbes par Aménophis ; et, dans cette salle, dont le plafond existe encore, on trouve un second sanctuaire emboîté dans le premier, et dont voici la dédicace qui en donne très-clairement l'époque tout à fait récente, en comparaison de celle du grand sanctuaire : « Restauration de l'édifice faite par le roi (chéri de Phré, approuvé par Amon), le fils du soleil, seigneur des diadèmes, Alexandre, en l'honneur de son père Amon-Ra, gardien des régions de Oph (Thèbes) ; il a fait construire le sanctuaire nouveau en pierres dures et bonnes à la place de celui qui avait été fait sous la majesté du roi Soleil, seigneur de justice, le fils du soleil Aménophis, modérateur de la région pure.

Ainsi, ce second sanctuaire remonte seulement à l'origine de la domination des Grecs en Égypte, au règne d'Alexandre, fils d'Alexandre le Grand, comme le prouve la figure enfantine du roi : et l'on ne trouve que cette partie moderne dans le magnifique palais d'Aménophis.

Au Memnonium plusieurs statues colossales furent érigées en l'honneur de ce roi ; les bas-reliefs où se montrait la protection des dieux pour ce grand prince, ornaient toutes les parties de l'édifice ; et deux grandes inscriptions annonçaient la dédicace du Memnonium aux dieux de Thèbes par ce roi reconnaissant.

La forme et la rédaction de cette dédicace sont d'un genre tout spécial ; on en jugera par une courte analyse.

Cette consécration du palais est rappelée d'une manière dramatique ; c'est d'abord le roi Aménophis qui prend la parole dès la première ligne et la garde jusqu'à la treizième. « Le roi Aménophth a dit : Viens, ô Amon-Ra, seigneur des trônes du monde, toi qui résides dans des régions de Oph (Thèbes) ! contemple la demeure que nous t'avons construite dans la contrée pure, elle est belle : descends du haut du ciel pour en prendre possession ! » Suivent les louanges du dieu mêlées à la description de l'édifice dédié, et l'indication des ornements et décorations en pierre de grès, en granit rose, en pierre noire, en or, en ivoire et en pierres précieuses, que le roi y a prodigués, y compris deux grands obélisques dont on n'aperçoit plus aujourd'hui aucune trace.

Les sept lignes suivantes renferment le discours que tient le dieu Amon-Ra, en réponse aux courtoisies

du Pharaon. « Voici ce que dit Amon-Ra, le mari de sa mère, etc. : Approche, mon fils, soleil seigneur de vérité, du germe du soleil, enfant du soleil, Aménothph ! J'ai entendu tes paroles et je vois les constructions que tu as exécutées ; moi qui suis ton père, je me complais dans tes bonnes œuvres, etc., etc., etc.

Enfin vers le milieu de la 20e ligne commence une troisième et dernière harangue ; c'est celle que prononcent les dieux en présence d'Amon-Ra, leur seigneur, auquel ils promettent de combler de biens Aménothph son fils chéri, d'en rendre le règne joyeux en le prolongeant pendant de longues années, en récompense du bel édifice qu'il a élevé pour leur servir de demeure, palais dont ils déclarent avoir pris possession après l'avoir bien et dûment visité.

L'identité du Memnonium des Grecs et de l'Aménophium égyptien n'est donc plus douteuse ; il l'est bien moins encore que ce palais fût une des plus étonnantes merveilles de la vieille capitale. Des fouilles en grand, exécutées par un Grec nommé Iani, ancien agent de M. Salt, ont mis à découvert une foule de bases de colonnes, un très-grand nombre de statues léontocéphales en granit noir ; de plus, deux magnifiques sphinx colossals et à tête humaine, en granit rose, du plus beau travail, représentant aussi le roi Aménophis IIIe. Les traits du visage de ce prince portant une empreinte de physionomie un peu éthiopienne, sont absolument semblables à ceux que les sculpteurs et les peintres ont donnés à ce même Pharaon dans les tableaux des stèles du Memnonium, dans les bas-reliefs du palais de Louqsor, et dans les peintures du tombeau de ce prince dans la vallée de l'Ouest à Biban-el-Molouk : nouvelle et millième preuve que les statues et bas-reliefs égyptiens présentent de véritables portraits des anciens rois dont ils portent les légendes.

A une petite distance du Rhamesséum existent les débris de 2 colosses en grès rougeâtre : c'étaient encore deux statues ornant probablement la porte latérale nord de l'Aménophium ; ce qui peut donner une juste idée de l'immense étendue de ce palais dont il reste encore de si magnifiques vestiges. C'est cet Aménophis III que représentait la statue vocale dont des témoins nous ont certifié les miraculeuses vertus. Nous avons tout dit sur cette merveille (à la page 70), sur la description de la statue (aux pages 71 à 77), pour l'histoire de l'antique miracle, diversement expliqué.

Il nous reste encore d'autres monuments propres à jeter quelques lumières sur les circonstances principales du règne d'Aménophis III : nous en devons au lecteur un résumé sommaire.

Une inscription qui existe aujourd'hui sur un des rochers des environs de Philæ, rappelle, dans une relation de quatorze lignes de texte, que le Pharaon Aménophis III passa dans ces contrées et y tint une panégyrie, dans la cinquième année de son règne, au retour d'une guerre dans laquelle il venait de soumettre les Éthiopiens. Ces guerres d'Éthiopie étaient fréquentes, et amenées par la nécessité de maintenir par la force les populations nomades répandues sur les rives du Nil supérieur.

Le nom d'Aménophis III se retrouve aussi dans d'autres inscriptions, monuments isolés, mais contemporains de son règne : dans l'île de Beghé, l'ancienne Snem, près de Philæ, on lit encore un proscynéma, ou acte d'adoration adressé à notre Pharaon par un basilico-grammate, nommé Aménémoph, l'un des commandants des troupes du roi ; un prince éthiopien, nommé Mémosis, employé aussi au service du roi, lui adresse les mêmes hommages. L'intendant du domaine royal d'Aménophis s'appelait Aménôthph ; il était en même temps grand prêtre de la déesse Anouké ; il fit aussi un pèlerinage dans l'île sainte de Snem ; et sa supplique aux dieux de l'île pour en obtenir tous les bienfaits dont ils peuvent disposer, existe encore en ce lieu.

Aménophis III avait élevé un temple au grand dieu Chnouphis dans une autre île, celle d'Éléphantine; mais il a été récemment détruit; une caserne et des magasins ont été construits des antiques matériaux de cet édifice religieux.

Ce prince éleva de grands édifices publics; il paraît que ce fut par l'effet de cette pieuse munificence que les belles et vastes carrières de Silsilis, sur la rive orientale du Nil, furent ouvertes. Deux stèles, qui s'y voient encore de nos jours, nous donnent, par leurs inscriptions, la plus ancienne date certaine des exploitations successives de ces riches carrières, qui ont presque suffi à tous les monuments de la Thébaïde édifiés, depuis le règne d'Aménophis-Memnon.

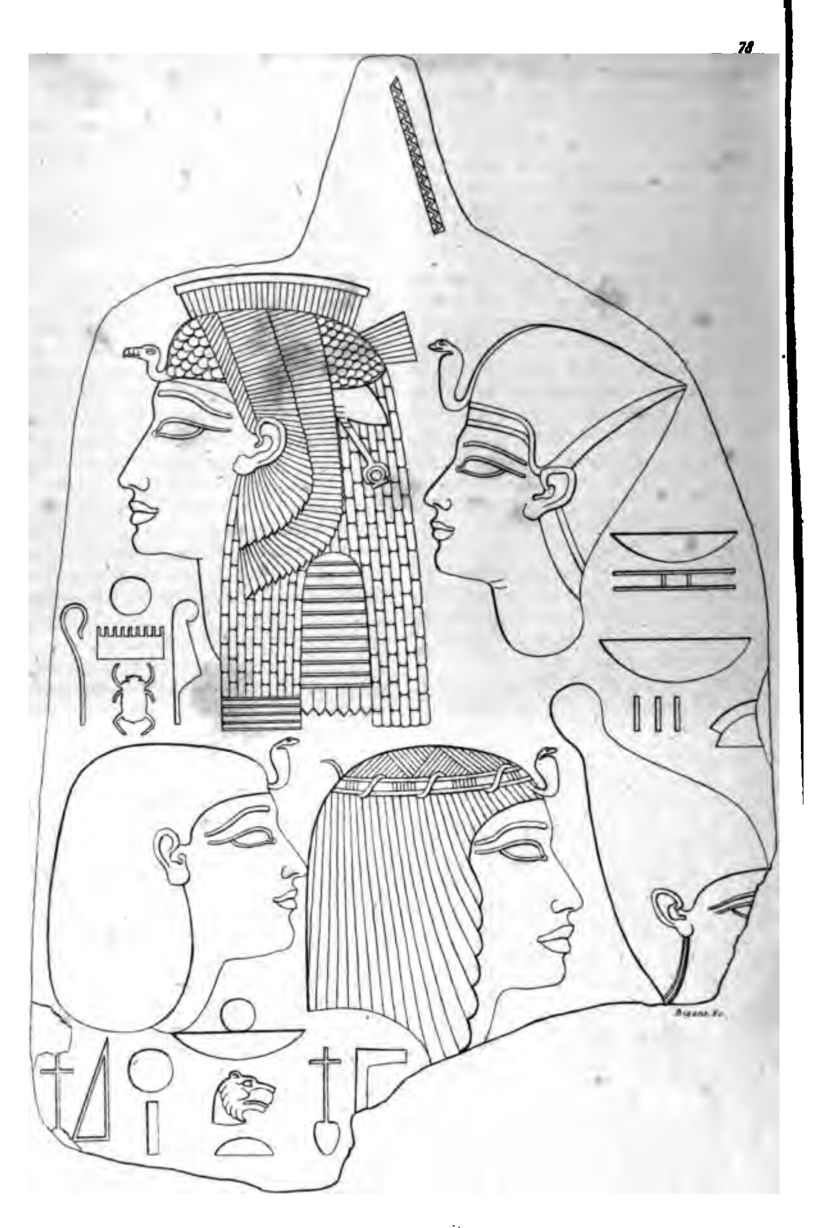
Quand Sésostris voulut orner son grand temple d'Amon-Ra, à Thèbes, du tableau généalogique de ses ancêtres, il se garda d'y oublier Aménophis III, dont le règne glorieux par des victoires au dehors, et de grands établissements au dedans, avait été comme le précurseur prophétique du sien. La statue d'Aménophis s'y montre à la suite de celles des Mènès, des Amosis, des Thouthmosis, et d'autres grands rois prédécesseurs de Sésostris.

Ce que nous avons déjà rapporté des magnificences du Memnonium (l'*Aménophium* ou palais d'Aménophis-Memnon) à Thèbes (*supra*, pages 69, 70, 71 et 314), de la statue *parlante* de ce Memnon (*idem*), ne peut suffire à en donner une idée bien complète : les ruines modernes en révèlent encore la grandeur. L'Aménophium était un des plus importants édifices de la ville royale. Il égalait en étendue l'immense palais de Karnac, et quelques débris s'élèvent à peine aujourd'hui au-dessus du sol! En exhaussant celui de la plaine par ses inondations, le Nil a tout enseveli, la brèche, le granit, les noms des dieux et des hommes; les barbares ont converti en chaux toutes les constructions susceptibles de subir cette éternelle transformation. Il ne reste d'entier de ce magnifique édifice, et dans son voisinage, que les tombeaux des nombreux officiers chargés de sa garde ou de son service.

On voit, dans les riches portefeuilles du musée de Turin, un contrat manuscrit daté de l'an 24 du règne d'Aménophis-Memnon, et au Vatican, une statue léontocéphale qui porte le cartouche de ce roi, qui est ici une époque de son règne.

Dans la haute Nubie, à Sohleb, les derniers voyageurs ont retrouvé les ruines des grandes constructions que ce grand prince y avait élevées; les édifices portaient fréquemment répétée la commémoration des victoires d'Aménophis; les noms de quarante-trois peuplades vaincues et soumises, se lisent encore sur ces tableaux historiques; sur les débris des colosses de l'Aménophium de Thèbes on lit aussi dix-sept noms de peuplades conquises, presque tous différents de la grande liste de Sohleb, appartenant très-vraisemblablement à une contrée différente, et à des pays où, pour la plupart, la barbe était en usage.

On peut, du reste, se faire une idée des monuments publics destinés, en Égypte, à célébrer la gloire des rois conquérants, en jetant les yeux sur les restes d'un colosse de ce même Aménophis III, qui décorent le musée de Paris. Ces restes, tirés de l'Aménophium même de Thèbes, ne consistent que dans les pieds et la base de sa statue colossale en granit rose. Mais on voit, sur les côtés de cette base, sculptés en relief dans le creux, une série de captifs, les mains liées, agenouillés, et dont tous les traits portent l'empreinte de la physionomie africaine, ou nègre, très-prononcée. Leur tête est ceinte d'un diadème, et, auprès de chaque figure, se trouve un bouclier renfermant le nom de la contrée où commandait chacun de ces chefs vaincus par le roi. Ce sont là autant de noms de régions de la vieille Afrique où Aménophis-Memnon porta ses armes victorieuses : ces noms y sont au nombre de vingt-trois; ceux de la Nubie et de l'Éthiopie s'y lisent sur la face antérieure, et l'on ne re-



Carton pour Portraits.

trouve que deux ou trois de ces noms dans la nomenclature bien plus nombreuse de Sohleb.

Assez loin des colosses de l'Aménophium de Thèbes (*supra*, page 70), du côté de la montagne libyque, et vers la limite du désert, gisent renversées deux grandes stèles historiques (*supra*, page 70), d'environ trente pieds de hauteur, et de même matière que ces gigantesques statues. La partie cintrée (le haut) des stèles est occupée par des scènes religieuses. Dans la première, le grand dieu de Thèbes, Amon-Ra, tient par la main le roi Aménophis, et lui pose très-près de sa bouche le symbole de la vie pure et de toutes les joies pour chaque jour. Le roi est accompagné de la reine sa femme, coiffée en déesse Athôr, la tête ornée de plumes; dans la seconde scène, c'est le dieu Phtha-Socharis qui renouvelle le même don au roi, suivi de la reine dans le même costume. Une grande inscription de 24 lignes, en partie mutilées, complète ce tableau; et le travail de sculpture de ce beau monument est d'une élégance et d'une perfection très-remarquables.

De ces deux grandes stèles, celle de droite est brisée, et une partie de l'inscription a disparu : mais une circonstance particulière donne au bas-relief de ce monument un intérêt du premier ordre, qui touche par plusieurs points à l'antique histoire de l'Orient. On a rappelé plus haut que, dans les sculptures historiques et religieuses de l'Aménophium, les traits du visage d'Aménophis sont ceux de la race éthiopienne. Dans les deux stèles que nous venons de décrire, ce roi a les mêmes caractères de figure très-prononcés, tirant visiblement vers ceux de la race nègre. Or, les monuments ont prouvé que la mère d'Aménophis III, femme de Thouthmosis IV, nommée Tmau-Hemva, était noire et originaire d'Abyssinie : il n'y a donc plus lieu de s'étonner que le fils de cette femme porte sur sa figure les marques de cette origine africaine, d'après une loi de la nature, qui est vraisemblablement aussi ancienne que l'espèce humaine, les enfants mâles participant, en général, des traits physiques de la mère, et les filles plus généralement de ceux du père. Voilà donc un témoignage bien antique à l'appui de cette observation physiologique; et, quant à l'union d'un roi d'Égypte avec une femme africaine, il y en a d'autres exemples dans les annales et dans les monuments pharaoniques.

Ici, dans les stèles de Thèbes, la flatterie sacerdotale a ingénieusement découvert un moyen de se faire jour; elle a donné à la reine, femme d'Aménophis, une physionomie un peu africaine aussi, quoiqu'elle ne fût pas de cette race; les prêtres en ont revêtu jusqu'au dieu lui-même : le profil d'Amon-Ra est exactement modelé sur celui d'Aménophis, et il est peut-être fort heureux pour le dieu que ce roi ne fût ni borgne ni bossu. On voit, à la bibliothèque royale de Paris, un portrait de ce roi, peint en profil, à fresque, et qui a été tiré de son propre tombeau. Des figures de sa mère et de sa femme accompagnent souvent celle de ce roi, ou ne forment qu'un groupe avec elle; les colosses du Memnonium sont ainsi composés.

La légende royale d'Aménophis III s'exprimait en ces termes : « Le dieu gracieux, le lion des rois, le roi du peuple obéissant, *soleil seigneur de vérité* (prénom royal), le chéri de Phré, le bien-aimé de Socharis, seigneur de Schoti, le fils du Soleil, le dévoué aux dieux, *Aménothph* (nom propre), le bien-aimé d'Amon-Ra, roi des dieux. Or, cette légende existe sur les débris du colosse d'Aménophis, au musée du Louvre.

On voit, dans le même musée, des statuettes funéraires, en serpentine et en basalte, représentant le même Pharaon, et qui ont été recueillies dans sa catacombe royale, à Thèbes; et les souvenirs historiques d'Aménophis-Memnon sont répandus dans tous les lieux de la domination égyptienne; les rochers de granit des environs de Syène portent encore la représentation des hommages rendus par des princes

éthiopiens au roi Aménophis, à sa femme, et à son chiffre royal.

Le tombeau de ce prince justement célèbre, a été découvert vers le commencement de ce siècle par un membre de la commission des sciences et des arts, qui partagea la gloire de l'armée française en Égypte. Champollion le jeune a visité ce même tombeau, et nous en a laissé les notions suivantes :

« Tous les tombeaux des rois de Thèbes, situés dans la vallée de Biban-el-Molouk et dans la vallée de l'Ouest, sont décorés, soit de la totalité, soit seulement d'une partie des tableaux consacrés, selon que ces tombeaux sont plus ou moins vastes et surtout plus ou moins *achevés*.

« Les tombes royales véritablement achevées et complètes, sont en très-petit nombre; celle d'Aménophis III (Memnon) est de ce nombre, mais sa décoration est presque entièrement détruite : elle existe dans la vallée de l'Ouest.

« Quelques parois conservées de ce tombeau sont couvertes d'une simple peinture, mais exécutée avec beaucoup de soin et de finesse. La grande salle contient encore une portion de la course du soleil dans les deux hémisphères; mais cette composition est peinte sur les murailles sous la forme d'un immense papyrus déroulé, les figures étant tracées au simple trait comme dans les manuscrits, et les légendes, en hiéroglyphes linéaires, arrivant presque aux formes *hiératiques*. »

L'examen attentif de ce tombeau a mis en évidence une observation digne de l'intérêt des historiens modernes. Il n'y a qu'un petit nombre de ces catacombes royales qui soient réellement terminées; celles des plus célèbres Rhamsès, par exemple. Toutes les autres sont incomplètes. Les unes se terminent à la première salle, changée en grande salle sépulcrale; d'autres vont jusqu'à la seconde salle des tombeaux complets; quelques-unes même se terminent brusquement par un petit réduit creusé à la hâte, grossièrement peint, et dans lequel on a déposé le sarcophage du roi, à peine ébauché. Cela prouve invinciblement que ces rois ordonnaient de creuser leur tombeau en montant sur le trône; et si la mort venait les surprendre avant qu'il fût terminé, les travaux étaient arrêtés et le tombeau demeurait incomplet. On peut donc juger à coup sûr de la longueur du règne de chacun des rois, par l'achèvement ou par l'état plus ou moins avancé de l'excavation destinée à sa sépulture. Il est à remarquer à ce sujet, que les règnes d'Aménophis III, de Rhamsès le Grand et de Rhamsès V, furent, en effet, selon Manéthon, de plus de 30 ans chacun, et leurs tombeaux sont aussi les plus étendus.

De nombreux amulettes, en matières diverses, quelquefois très-riches, portent le nom et les titres d'Aménophis III. On voit, au musée du Louvre, un certain nombre de scarabées ornés de ce nom. Un de ces scarabées, qui appartient à un musée public, porte la date de l'an douze de ce roi. Enfin il existe aussi des figurines, des amulettes et des scarabées de la reine épouse de ce Pharaon.

Elle est représentée auprès du roi dans les divers tableaux religieux et les cérémonies publiques où le monarque occupe le premier rang. Cette reine se nommait Taïa.

Son tombeau existe encore dans la vallée des tombeaux des reines à Thèbes, dans la montagne libyque. L'avenue qui lui sert d'entrée est à ciel ouvert; les décorations de la porte ont été détruites, il n'en reste que certaines parties. Dans les représentations intérieures, la reine, en rapport avec diverses divinités, accomplit en leur honneur les cérémonies prescrites par le rituel, joue du cistre en leur présence, leur fait des offrandes, et les invoque avec tous les signes du respect.

Des dates des années 24 et 27 du règne d'Aménophis-Memnon existent sur des monuments parvenus jusqu'à nous, et confirment assez directement l'opinion des annalistes de l'antiquité,

Ianéthon, de tous, le plus digne en cette matière, qui fixent la du règne de ce roi à 30 ans et les mois.

it plusieurs enfants : une stèle isée de Florence, qui porte en légende royale d'Aménophis III, 'ait connaître une fille de ce roi, ée Amenset; l'un des person- qui figurent dans ce monument te, en effet, le titre de royal de la maison de la fille royale set : c'était sans doute l'admi- ;eur ou l'intendant des biens et is de la princesse.

énophis Memnon laissa aussi un ıi lui succéda à la couronne : c'est le roi Horus des listes de hon et des monuments.

roi Horus monta sur le trône à rt de son père, vers l'an 1650 l'ère chrétienne. Ce roi porta le u dieu fils d'Isis et d'Osiris ; la les simples particuliers les en- t assez communément à se mettre a tutelle d'une des divinités lo- en adoptant son nom, ou des cations dont ces noms étaient le rincipal.

cartouche-prénom du roi Horus 5° de la ligne intermédiaire de e d'Abydos (voyez notre planche gauche à droite), et ce prénom exprimer les idées *Soleil direc- les mondes, approuvé par le* Le nom propre se lit *Amon-Men em-Neb. Le serviteur d'Amon,* ... Le texte arménien de la chro- d'Eusèbe assure que ce prince la fois le successeur et le fils nophis-Memnon, et aucun té- ıge historique ne contredit cette on écrite.

ıme tous ses prédécesseurs, la lu roi Horus se manifesta par gnifiques édifices élevés pour le des dieux ; et sa munificence s'étendit même au delà de l'É- à Ghébel-Addèh, en Nubie, voit encore les restes. C'est un emple creusé dans le roc. Par ınde singularité, que l'histoire oigneusement annoter, la plu- s bas-reliefs du temple, qui fut l'ouvrage de Pharaon Horus, ont été couverts de mortier par des chrétiens qui, sur cette frêle surface, sous laquelle se trouvaient ensevelis les tableaux de l'ancienne religion, peignirent des sujets de la nouvelle, les grandes actions des saints, et surtout de saint George le cavalier. C'est en détruisant ce badigeonnage qu'on a retrouvé ces bas-reliefs primitifs, et sur tous le nom du roi Horus.

Le temple était dédié à Thôth, le dieu des sciences et des lettres. Un de ses bas-reliefs représente le roi Horus enfant, allaité par la déesse Anouké, en présence du dieu Chnouphis à tête de bélier. Le prénom royal et le nom propre du roi font partie des inscriptions qui accompagnent cette scène mythique. Dans un autre bas-relief, une divinité protectrice présente le roi Horus enfant au dieu Horus son homonyme, qui lui remet le signe de la vie divine. Dans une autre scène, malheureusement incomplète, le même roi figurait avec les dieux Thôth à tête d'ibis, et Horus à tête d'épervier.

Nous avons donné plus haut (page 153) la description détaillée du grand spéos de Silsilis, consacré à la grande divinité de Thèbes, Amon-Ra, au dieu Nil, et à Sévek, crocodilocéphale, et qui, par la suite des temps et par la diversité des monuments, est devenu une sorte de musée historique pour les annales de la XVIII° et de la XIX° dynastie.

Horus contribua aussi à orner la partie du palais de Louqsor, qui fut édifiée par son père Aménophis-Memnon ; plusieurs des grandes colonnes sont ornées de bas-reliefs qui portent le nom du roi Horus. Son nom et son image furent religieusement placés par Sésostris dans le tableau de ses illustres ancêtres. Le temple d'Amon-Ra, dans la vallée d'El-Assasif à Thèbes, fut aussi l'objet des soins de ce roi ; on y fit, pendant son règne, des embellissements et des restaurations.

Mais les plus beaux, les plus précieux monuments historiques du règne

du roi Horus sont réunis dans le riche musée égyptien de Turin. Nous en donnons l'exacte description à nos lecteurs, qui y trouveront une preuve de plus de l'application constante de tous les monarques égyptiens à multiplier en leur honneur, comme à la gloire des dieux et des ancêtres, les monuments des arts : comme s'ils avaient pensé à multiplier les preuves de leur grandeur, et les documents de leur propre histoire, que tant de munificence seule pouvait faire parvenir jusqu'au sein de la civilisation moderne, pour y séduire l'esprit et la raison, pour y exciter à la fois l'intérêt et l'admiration, pour y faire chercher avec fruit les annales certaines des premiers temps de l'intelligence humaine.

Le premier des deux monuments du roi Horus, que nous avons à décrire, est un groupe de deux figures, de pierre calcaire blanche cristallisée (voyez notre planche 85, n° 1). La figure principale est celle du dieu Amon-Ra; quoique assise, elle n'avait pas moins de huit pieds de hauteur. Le roi des dieux est figuré avec une tête humaine dont les traits, pleins de grandeur, sont exécutés avec une admirable finesse de travail. Sa poitrine est ornée d'un collier à huit rangs, terminé par des grains en forme de perles. Les deux bras, portant des bracelets, reposent sur les cuisses; et, de la main gauche, ce dieu tient le signe de la vie divine.

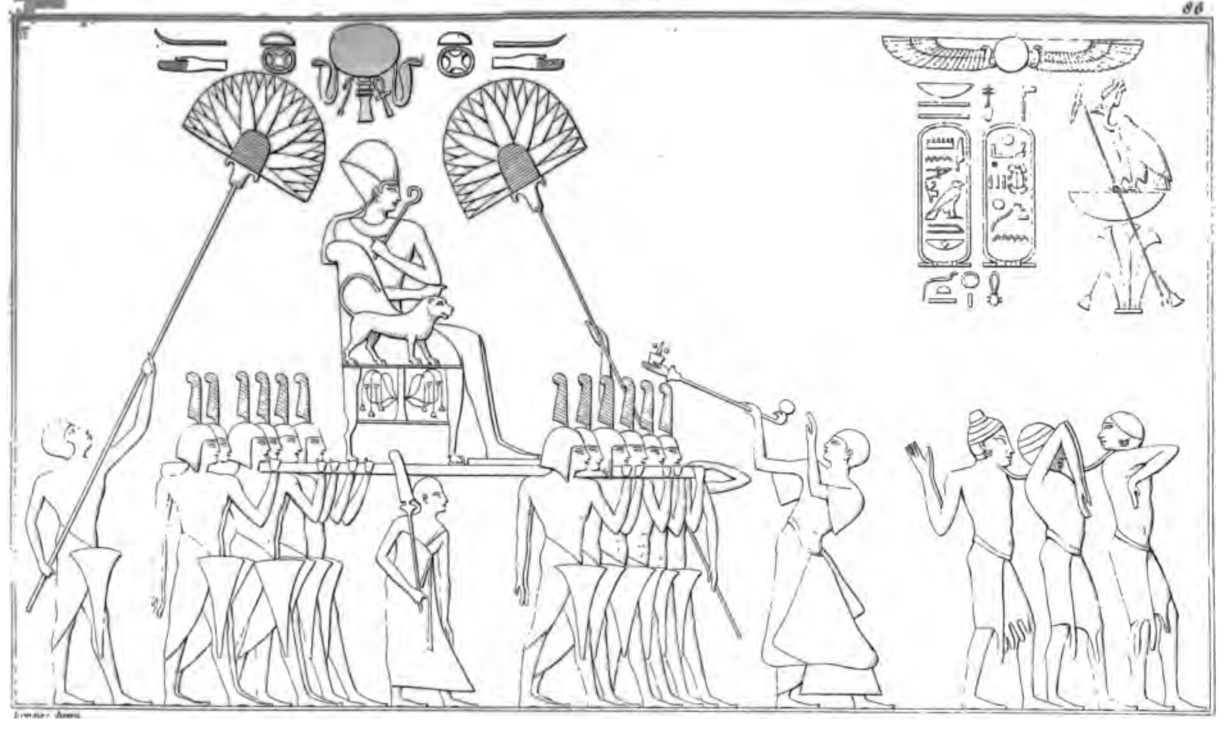
A côté du trône du dieu, et debout, est le Pharaon Horus, taillé dans la même masse, et n'ayant que quatre pieds de hauteur; mais cette figure est exécutée avec la même finesse. Le bras droit du roi repose sur l'épaule gauche d'Ammon; la coiffure royale est distinguée par l'Uræus, symbole de la puissance suprême; une ceinture soutient le vêtement court et léger qui le couvre, et un cartouche horizontal, placé en forme d'agrafe (A), sur le milieu de la ceinture, contient les titres et les prénoms du prince : le dieu vivant et gracieux, soleil directeur des mondes, approuvé par Phré, chéri d'Amon-Ra. Cette légende royale est répétée à droite et à gauche du trône qui porte le souverain des dieux, ainsi que dans un grand tableau carré (B), gravé sur le dossier de ce trône. Cet encadrement renferme deux colonnes perpendiculaires de très-beaux hiéroglyphes exprimant les idées suivantes : Le roi du peuple obéissant, seigneur de l'univers, le soleil directeur des mondes, l'approuvé par Phré, le fils du soleil, dominateur des régions, le chéri d'Ammon Hôr-Nem-Neb, vivificateur comme le soleil pour toujours. Le roi Horus prend, dans ces diverses légendes, le titre de chéri d'Ammon, parce qu'il se trouve là en rapport avec ce dieu, comme, sur les statues de la déesse gardienne, il prenait le titre de chéri de cette déesse.

Le second monument du musée royal de Turin que nous devons faire connaître, est non moins intéressant que le premier sous le rapport de l'art, et l'est davantage pour la science. Il est en granit noir, et ses proportions étaient de six à sept pieds avant qu'il fût gravement offensé à son sommet. C'est aussi un groupe de deux figures; l'une représente aussi le roi Horus assis sur un trône; une femme est assise à ses côtés. La main gauche en repos porte le signe de la vie divine, et son bras droit relevé contre sa poitrine, porte son sceptre, symbole de la vigilance des dieux et des rois sur les choses humaines. La coiffure de la femme caractérise cette figure comme étant celle d'une reine; elle a son bras gauche sur l'épaule du roi; un vautour, les ailes pendantes, couvre la tête de la princesse, jadis ornée aussi de deux longues plumes : coiffure et insignes particuliers à toutes les reines d'Égypte figurées sur les temples et les palais. On voit ainsi caractérisée la reine Taïa, mère du roi Horus, sur les monuments d'Éléphantine, offrant des fleurs et des fruits au dieu Chnouphis; à Philæ, la reine Cléopâtre, femme de Ptolémée Évergète II, et à Dendérah une impératrice romaine : c'est la coiffure consacrée à la déesse Athyr.



Lemaitre direxit

Statue du Pharaon Horus et de la Reine sa fille.



Triomphe du Roi Horus.

La légende hiéroglyphique gravée sur le devant du trône, à côté de la statue du roi Horus, a disparu en entier; mais il reste de celle qui est du côté de la reine dix-neuf signes parmi lesquels se trouve heureusement son nom propre. Cette princesse, qualifiée de chérie d'Isis, la puissante mère divine, se nommait Tmahumot, la mère de la grâce, ou la mère gracieuse.

Le derrière du trône sur lequel ces deux figures sont assises était orné d'une grande scène sculptée qui occupait tout le haut du dossier; il n'en subsiste plus que des fragments. Au-dessous de ce bas-relief est une longue inscription hiéroglyphique, composée de 26 lignes et sculptée avec un très-grand soin. Les premières lignes de ce décret rendu par une autorité publique, contiennent les louanges du roi seigneur de l'univers, *soleil directeur des mondes*, approuvé par Phré, fils du soleil, chéri d'Amon-Ra, Hôr-Nem-Neb (le roi Horus), qui a reçu des dons de Néïth, sa puissante mère, et d'Amon-Ra, roi des dieux. Ce Pharaon est en outre qualifié d'image d'Harsiési, qui l'a dirigé; et le dieu Horus lui donna la souveraineté sur la région inférieure. On énumère ensuite les bienfaits du roi Horus envers l'Égypte; on le compare aux dieux Phré, Thôth et Phtha. On ordonne aussi de placer dans un lieu distingué des temples la statue de ce roi, ainsi que celle de *sa fille*, la reine Tmahumot, *image de la grande mère* (Néïth), et dont les louanges paraissent mêlées à celles des déesses Saté, Sonteb, Bouto, Isis et Nephthys. On institue de grands honneurs à rendre au roi Horus, parmi lesquels on indique les panégyries liées à celles du dieu Phré; les titres décernés au roi et qui doivent accompagner ses images sont relatés dans la suite du texte; il est ordonné d'inaugurer de semblables images dans les temples de l'Égypte, et divers ordres de prêtres sont chargés du service de ces images royales, consacrées à des cérémonies religieuses dont elles doivent être l'objet : texte important par ses dispositions, et d'un intérêt qui n'est pas moindre pour la philologie; car ses formules principales rappellent immédiatement à l'esprit le texte de l'Inscription de Rosette, et les deux décrets nous donnent l'idée des mêmes honneurs rendus à deux rois d'Égypte, à douze cents ans de distance, au roi Horus et à Ptolémée-Épiphane; témoignage mémorable de la perpétuité des usages de l'Égypte, jusqu'au moment où elle ne fut plus qu'une province du grand empire, et où elle disparut, avec l'ancien Orient tout entier, devant la civilisation nouvelle et secondaire, fondée et propagée par l'épée romaine.

Les signes qui se rapportent à la figure de la femme du même groupe nous ont appris qu'elle se nommait Tmahumot, *la mère de la grâce;* associée ici aux honneurs royaux rendus au Pharaon Horus, elle dut, par son rang, avoir quelques droits à cette suprême distinction : or, Manéthon nous apprend que le roi Horus eut pour successeur immédiat sa propre fille, qui régna pendant douze ans après lui. La figure de femme du groupe de Turin est donc celle de cette reine, fille d'Horus; son nom est inscrit dans le cartouche royal qui se lit dans le bas-relief sculpté sur un des côtés du même groupe.

Ainsi Tmahumot succéda au roi Horus son père, et, après avoir été associée à ses honneurs; Manéthon lui accorde douze années de règne; on croit que le successeur de cette reine était son frère, fils aussi du roi Horus : on peut donc conjecturer que Tmahumot monta sur le trône parce que le jeune âge de son frère ne lui permettait pas de porter la couronne. On assigne trente-huit ans et demi aux deux règnes successifs d'Horus et de sa fille.

La belle coudée du musée royal de Turin, habilement décrite par le savant Gazzera, remonte au règne d'Horus, et tire un nouveau prix de sa haute antiquité par rapport aux institutions modernes.

Rhamsès Ier fut le successeur d'Horus, son père, et de sa sœur Tmahumot; il monta sur le trône vers l'an 1619 avant l'ère chrétienne. La table

royale d'Abydos et les autres monuments analogues placent immédiatement après le cartouche royal du roi Horus, un autre cartouche qu'on retrouve, sur beaucoup d'autres monuments, constamment accompagné du nom propre Rhamsès : ce fut le premier des princes de ce nom, dont quelques-uns ont été placés par l'histoire au nombre des plus grands rois de l'antiquité.

Rappelons en passant que la reine Tmahumot ne fut pas inscrite dans ces tables royales, et ne dut pas l'être : ces tables généalogiques par génération appelaient le nom du fils à la suite de celui du père : Tmahumot et Rhamsès ne formaient qu'une seule génération; Rhamsès y fut donc inscrit après son père Horus.

Le cartouche de Rhamsès Ier est le quinzième de la ligne intermédiaire de la Table d'Abydos; on le voit aussi dans les tableaux du Rhamesséum et de Médinèt-Habou, et ce prénom royal signifie *soleil stable et vigilant*. On le retrouve à Louqsor, à Karnac, à Ouadi-Halfa, et dans son propre tombeau, suivi du nom propre Rhamsès.

Son règne n'eut pas une longue durée; cependant il nous est parvenu plusieurs témoignages de la piété de ce prince. Les quatre dernières grandes colonnes du temple de Louqsor furent terminées et décorées par Rhamsès Ier, et les bas-reliefs qui s'y sont conservés portent son prénom royal et son nom propre.

La Nubie égyptienne participa aussi aux bienfaits du prince : le temple construit par Aménophis II, l'un des prédécesseurs de Rhamsès Ier, à Ouadi-Halfa, et dédié à Horammon (Ammon générateur), éprouva les effets de sa munificence. En fouillant dans les ruines de cet édifice, les voyageurs français trouvèrent, engagée dans une muraille en briques de ce temple, une grande stèle sur laquelle sont écrits l'acte d'adoration des divinités du temple, et la liste des dons qui lui sont faits en même temps par Rhamsès Ier. Cela se passa le 20 du mois de méchir de la deuxième annee de son regne : cette date se lit en tête du monum

Cette inscription historique est (posée de sept lignes, et j'en ai sou yeux la traduction suivante de la ı de mon frère, qui en a aussi resl la plupart des lacunes.

Texte de l'inscription.

1re *ligne*. L'an II, le 22 du moi méchir, vivant le dieu puissant commandant des rois, le seigneu la région supérieure et de la ré inférieure, dominant en roi comm = 2e le roi SOLEIL STABLE ET VI LANT (chéri) de Harsiési (dieu qui side dans Behni (*)... = 3e domir sur le trône du dieu de la vie con son père le dieu Phré, supérieur à t Voici que Sa Majesté étant d Ibrim (**) accomplit divers actes d = 4e piété envers le père Amon- Phtha qui préside au mur du midi, gueur de la vie du monde terre (et envers) tous les dieux de l'Égyp c'est pourquoi ils lui accordèrent qu = 5e soumis dans le cœur... pour dorer; que toutes les parties de la t entière lui servent toute espèce d frandes; que les Neuf-arcs fussent ı versés (sous les sandales)... = 6e (fut ordonné de *servir* Sa Majesté le SOLEIL STABLE ET VIGILANT, le vifié, qui a gracieusement présenté offrandes à son père Horammon réside (dans Behni)... = 7e dans : temple, des liqueurs précieuses (d' tres offrandes sont désignées avec l quantité en chiffres), et en même ten (il a comblé de biens) les prophètes les prêtres, remplissant le trésor dieu d'hommes et de femmes de ra pure, pris parmi les captifs de Sa M jesté le roi SOLEIL STABLE ET VIG LANT, vivifié aujourd'hui comme toujours).

La date égyptienne de ce monume remonte à l'année 1618 avant l'è chrétienne.

Le nom de Rhamsès Ier se retrou aussi sur des scarabées et plusieu

(*) Nom égyptien de la ville de Oua Halfa.

(**) Lieu voisin de Behni.

autres objets portatifs exécutés durant son règne.

Nous avons dit qu'il eut une courte durée; il ne dépassa pas neuf années, et, au défaut d'autres renseignements plus directs, on aurait pu déduire cette courte durée de l'état du tombeau de ce Pharaon. Il existe dans la vallée de Biban-el-Molouk à Thèbes. Creusée dans le roc comme toutes les autres catacombes royales, celle de Rhamsès Ier était enfouie sous les décombres de la montagne. Mon frère la fit déblayer au mois de mai 1829, et il reconnut qu'elle ne consistait qu'en deux corridors sans sculptures, se terminant par une salle peinte seulement, mais encore d'une étonnante conservation. C'est dans cette salle unique qu'est placé le sarcophage du Pharaon. Ce sarcophage est en granit, mais il n'est orné que de peintures : Rhamsès Ier régna trop peu de temps pour que son tombeau pût être décoré par les sculptures. Nous avons déjà averti que la magnificence des sculptures royales dans les tombeaux est toujours proportionnée à la durée des règnes; le premier édifice qu'ordonnait un roi, au moment où il montait sur le trône, c'était son tombeau.

On ne connaît pas le nom de la reine femme de Rhamsès Ier; il en eut une cependant, puisque son successeur était son fils : ce fait historique est mis hors de doute par une courte inscription généalogique copiée par M. Wilkinson, et qui se lit : *le soleil gardien de la vérité approuvé par le soleil* (Rhamsès III), *fils du soleil stabiliteur de justice* (Ménephtha Ier), *fils du soleil stable et vigilant* (Rhamsès Ier); monument d'un très-haut intérêt, qui se traduit par le tableau généalogique suivant, donnant quatre rois et trois générations d'une incontestable filiation.

RHAMSÈS Ier.
|
MÉNEPHTHA Ier.
RHAMSÈS II, RHAMSÈS III.

Il est donc hors de doute que le successeur de Rhamsès Ier fut aussi son fils, héritier de la couronne royale par sa naissance. Il monta sur le trône vers 1610 avant l'ère chrétienne.

Son prénom royal est le seizième cartouche de la ligne intermédiaire de la table d'Abydos : dans la table royale du Memnonium ou Rhamesséum, Sésostris a fait placer ce cartouche le premier dans la série de ceux de ses prédécesseurs. Dans le tableau de Médinet-Habou, le prénom royal de Ménephtha Ier a le même rang, et, dans les trois listes, le cartouche royal de son père le précède immédiatement : ces filiations et l'époque du règne du fils de Rhamsès Ier ne sauraient donc être plus certainement déterminées.

Le plus célèbre monument du règne de Ménephtha c'est son tombeau : bien des personnes encore se souviennent d'en avoir vu, à Paris, le modèle dans les proportions du monument même; il fut découvert par l'infortuné Belzoni, mort victime de son zèle pour les découvertes historiques : c'est lui qui en avait reproduit les principales salles au rez-de-chaussée d'une maison de Paris, au moyen du moulage en plâtre des bas-reliefs de ce tombeau, dont les empreintes coloriées représentaient toutes les sculptures originales.

Les critiques modernes, à l'exemple des premiers investigateurs des noms royaux des souverains égyptiens, ont donné plusieurs prénoms à ce même prince, selon la diversité des monuments où son nom se trouvait reproduit avec quelques signes différents. Champollion le jeune le nomma d'abord *Ousiréi*, et lui supposa un frère, qui, usant du même cartouche prénom, lui succéda, et se nomma *Mandouéi*. Le savant français fut conduit à cette supposition : 1° par la conformité des cartouches prénoms unis à des cartouches noms propres différents; 2° par l'autorité même de Manéthon, qui, dans ses listes, telles qu'elles nous sont parvenues, donne deux frères, tous deux nommés Therrès ou Achersès, pour successeurs à Rhamsès Ier, accordant à chacun d'eux douze années successives de règne. Mais l'examen

attentif des grands monuments de la Thébaïde a fait reconnaître que ces cartouches noms propres, quoique variables dans quelques-uns de leurs signes, et unis constamment au même prénom royal, n'appartenaient qu'à un seul et même prince, et que l'arrangement le plus ordinaire des signes qui composent son nom propre, le fait lire Phtahmen-Boréï, et plus euphoniquement *Ménephthah-Boréï*, le serviteur de Phtha. Le nom d'Osiris se trouve aussi dans les cartouches sculptés, soit dans le tombeau du prince, soit sur d'autres édifices; on y lit aussi le nom d'Ammon à la place de celui du dieu Phtha, quand ce prénom est écrit sur les temples de Thèbes, et c'était presque une obligation imposée par la hiérarchie divine. Le nombre des variantes de ce nom propre s'élève jusqu'à cinq; mais le cartouche prénom, consacré par la religion, celui qui faisait foi dans les annales sacrées, est invariable : le soleil stabiliteur de justice. Ce même souverain adopta plusieurs légendes pour ses enseignes : celle qui est sculptée sur les piliers du Spéos-Artemidos le qualifie de *Haroéris, le puissant vivificateur du monde.*

L'histoire écrite ne nomme pas même ce prince, dont le règne paraît avoir été illustré par des faits mémorables; elle se tait sur son nom comme sur ses actions; le langage des monuments peut heureusement suppléer à ce silence : Ménephtha Ier mérita par lui-même une place honorable dans les annales égyptiennes, et, de plus, il fut le père de Sésostris.

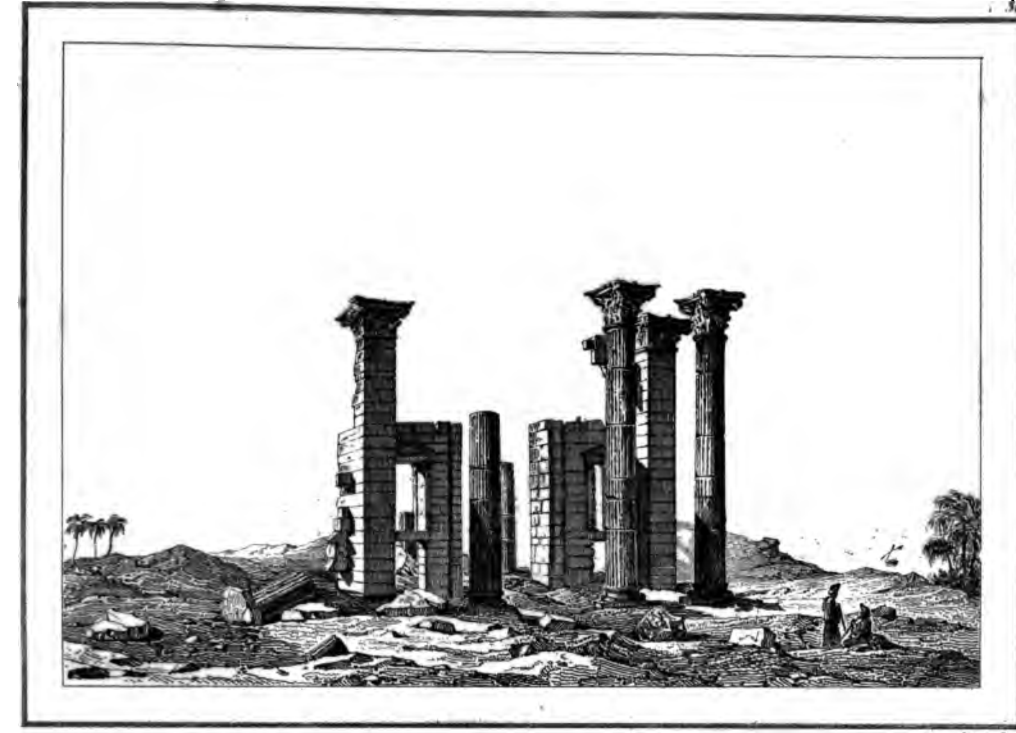
Les monuments du règne et de la puissance de Ménephtha subsistent encore dans toutes les parties de l'empire égyptien, dans la basse et dans la haute Égypte, sur la mer Rouge ainsi que dans la Nubie, et quelques grandes villes de l'Europe sont ornées des débris de la magnificence de ce grand roi.

C'est aussi à l'exploration des savants français que l'histoire est redevable de la connaissance d'un des plus intéressants monuments du règne de Ménephtha Ier. Je transcris ici le passage de l'*Itinéraire* inédit de Champollion le jeune, qui a, le premier, reconnu et décrit cette intéressante localité.

« 6 *novembre* 1828. — Notre travail dans les hypogées de Beni-Hassan-el-Gadim étant terminé, j'ordonnai de faire voile sur Beni-Hassan-el-Aamar, où nous arrivâmes à onze heures du soir pour mouiller dans un bras du Nil, au milieu de deux rives couvertes de palmiers, qui donnaient à cette localité l'aspect d'un lac environné de plantations. Le village se cache dans ce fouillis de palmiers, et on le nomme Beni-Hassan-el-Aamar, Beni-Hassan *le nouvel habité*, parce que c'est un village nouvellement bâti après la destruction et l'incendie du Beni-Hassan-el-Gadim (*le vieux*), par les ordres d'Ibrahim-Pacha, qui voulait détruire ce repaire de brigands; aussi ce pays est aujourd'hui aussi sûr que le reste de l'Égypte.

« J'avais fait amarrer les mâasch devant ce village, dans le dessein de visiter un monument curieux qu'on nous avait dit exister dans la montagne. Nous partîmes donc de bonne heure, le 7, à pied, en nous dirigeant droit à l'est sur la montagne arabique, et vers l'ouverture d'une vallée que nous apercevions devant nous. Quittant bientôt le terrain cultivé, nous entrâmes dans le désert, et après vingt minutes de marche sur la droite (nord) du ravin, ou Ouadi, qui sort de la vallée, on nous montra deux grands emplacements dans lesquels on trouve une quantité incroyable de *momies de chats*, enveloppées une à une, ou plusieurs à la fois, dans de simples nattes. On reprit le chemin de la vallée en repassant sur la rive gauche du *Ouadi*, et nous arrivâmes en peu de temps à son entrée qui est fort pittoresque, quoiqu'elle présente un grand tableau de sécheresse et d'aridité. C'est du désert tout pur, et des murailles de roches fort élevées, percées à jour sur la droite par les nombreux hypogées et les puits qu'on y a creusés, non pour recevoir des momies humaines, mais des momies de chats

36



[illegible] les Th[illegible]



Lemaître sculp.

Arc de Triomphe à Antinoé



et de quelques autres quadrupèdes. La montagne formant le côté gauche de la vallée est aussi percée de quelques grottes, mais qui n'offrent aucun intérêt; celles de droite ne portent aucune sculpture ni inscription, si l'on en excepte la porte d'un grand *hypogée de chats*, qui a été décorée sous le règne d'*Alexandre*, fils d'Alexandre le Grand, c'est-à-dire de 317 à 297 avant l'ère chrétienne.

« C'est à une courte distance de cet hypogée, et du même côté de la montagne, après avoir tourné une roche qui avance sur la vallée, qu'on trouve une grande excavation soutenue par huit piliers en partie détruits, décorés de sculptures peintes et de grandes inscriptions hiéroglyphiques. C'est un temple dédié à la déesse *Pascht* (Bubastis), et dont les ornements ont été commencés par le roi Thouthmosis IV, et continués sous son descendant, le Pharaon Ménephtha, dans le nom duquel, ici comme ailleurs, on a effacé une figure, qui est restée très-visible dans le dernier cartouche à gauche de la frise décorant la paroi ouest du couloir. Cette grotte n'est autre que la localité même nommée *Speos-Artemidos, grotte de Diane* (Bubastis), appellation donnée par les géographes anciens à une position occupant la place de l'une des *Beni-Hassan* d'aujourd'hui.

« La journée entière se passa à dessiner les bas-reliefs et les inscriptions de ce lieu sacré, et à developper une foule de momies de chats et de chiens. Je suis persuadé que tous les trous et excavations pratiqués dans cette montagne n'ont eu pour objet que la conservation et le dépôt des momies de l'animal consacré à Bubastis, le chat, qu'on y trouve en si grande abondance. Le fond de la vallée, entre le Ouadi et la grotte de Pascht, est encore une nécropole de chats disposés par bancs et pliés pour la plupart dans des nattes, les chats d'*un rang élevé* étant renfermés dans les nombreux hypogées creusés dans la montagne, et en particulier dans celui du temps d'*Alexandre*, dont les couloirs sont encombrés de débris de momies de cette espèce d'animal.

« Nous ne rentrâmes au mâasch qu'à la nuit close, et après souper on partit pour *Antinoé*, où nous arrivâmes dans la nuit. »

Ce spéos, dédié à la déesse Pascht ou Bascht (Bubastis, Artemis, Diane), creusé dans la montagne, fut donc commencé par le Pharaon Thouthmosis IV, continué, décoré et terminé par Ménephtha Ier. Il est orné de beaux bas-reliefs coloriés, dont les sujets rappellent le culte de cette déesse, à laquelle le chat était consacré comme son emblème vivant. Dans un tableau sculpté et peint, le roi Ménephtha est l'objet spécial de la protection de la déesse; elle le présente au dieu Ammon, et lui départit en plusieurs scènes tous les dons que les dieux pouvaient accorder aux rois. Les inscriptions attribuent la construction finale du temple à Ménephtha, qui consacra aussi un sanctuaire aux dieux seigneurs du lieu: toutes les dédicaces portent le nom de ce roi.

A Silsilis, sur la rive gauche du Nil, on voit encore une chapelle creusée dans le rocher sous le règne de ce prince, et il en reste deux bas-reliefs qui témoignent, par leur finesse et leur élégance, de l'avancement et du perfectionnement de l'art à l'époque de Ménephtha.

Le palais de Kourna, à Thèbes, fut fondé par ce roi, édifié en partie par lui, terminé par Sésostris, et ce palais est, sous le rapport de l'art, un des édifices les plus remarquables de l'Égypte.

Quoique très-inférieur par l'étendue aux grands édifices de Thèbes (le Rhamesséum et les masses de Médinet-Habou), le palais de Kourna, nommé *Ménephthéum*, du nom de son fondateur, mérite cependant un examen particulier, puisqu'il appartient aux temps pharaoniques et remonte à l'époque la plus glorieuse des annales de la monarchie égyptienne. Son ensemble présente un aspect tout nouveau, et si son plan général réveille l'idée d'une habitation particulière et semble cacher la forme

d'un temple, la magnificence de la décoration, la profusion des sculptures, la beauté des matériaux et la recherche dans l'exécution prouvent que cette habitation fut jadis celle d'un souverain riche et puissant.

Ce qui reste de ce palais occupe seulement l'extrémité d'une belle façade, sur laquelle existaient aussi jadis d'autres constructions liées sans doute avec l'édifice encore debout. Sur le même axe que ces arrachements de constructions rasées, au milieu de bouquets de palmiers et de masures modernes en briques crues, s'élève un portique ayant plus de cent cinquante pieds de long, trente de hauteur, et soutenu par dix colonnes, dont le fût se compose d'un faisceau de tiges de lotus, et le chapiteau des boutons de cette même plante tronqués pour recevoir le dé. Cet ordre, qui n'est point particulier aux constructions civiles, puisqu'on le retrouvait dans les temples d'Éléphantine et d'Éléthya, appartient sans nul doute aux vieilles époques de l'architecture égyptienne, et ne le cède, sous le rapport de l'antiquité, qu'aux seules colonnes cannelées, semblables au vieux dorique grec dont elles sont le type évident, et que l'on trouve presque exclusivement employées dans les plus anciens monuments de l'Égypte.

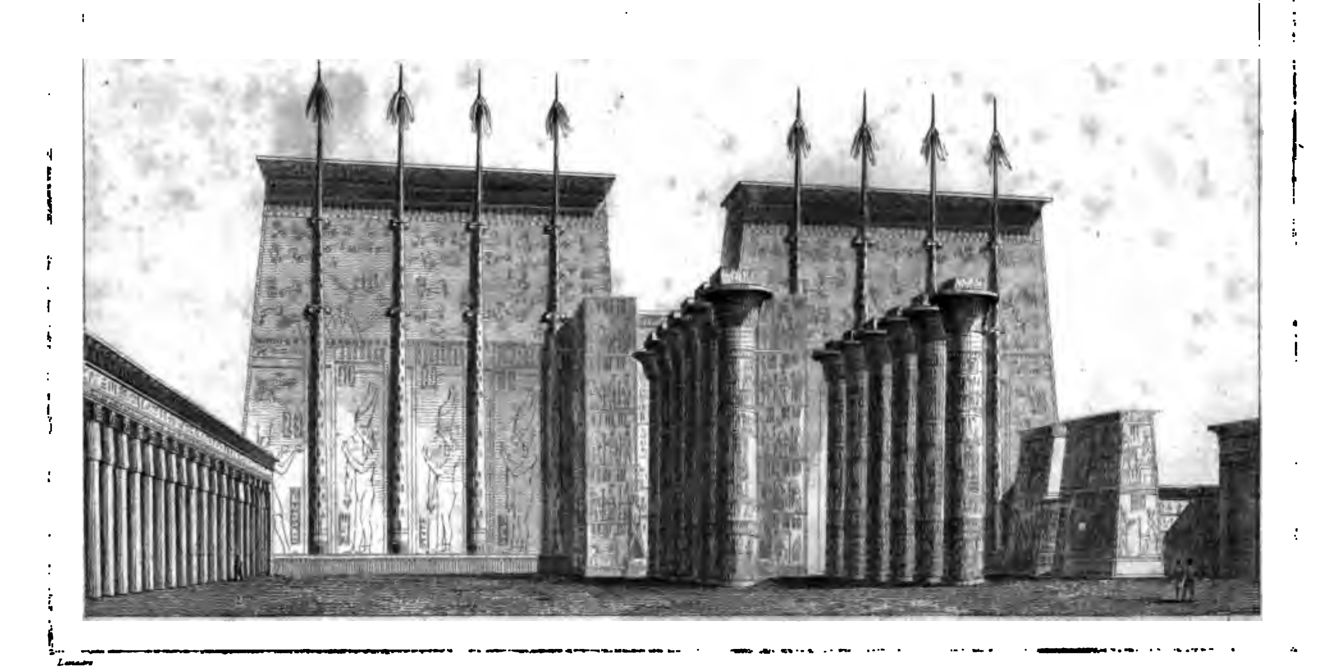
La sculpture n'était pas moins perfectionnée sous le règne de Ménephtha Ier; les bas-reliefs de ce temps sont remarquables par la simplicité du style, la finesse d'exécution et l'élégante proportion des figures. Un peu plus tard, sous le règne de Sésostris, fils de Ménephtha, la sculpture, traitée avec moins de soins, annonce la prochaine décadence de l'art : le Ménephthéum favorise ce rapprochement, cette comparaison, cette déduction, et elle se révèle surtout par la différence qui existe entre les bas-reliefs de la salle hypostyle et ceux de la première salle de droite, et en général par toute la partie du palais à droite de la salle hypostyle décorée durant le règne de Sésostris. Ces faits importent beaucoup à l'histoire de l'art en général, surtout lorsqu'il s'agit d'époques bien antérieures aux premiers essais des maîtres immortels qu'a produits l'inépuisable génie des Grecs.

Nous résumons ici, sur cet important sujet, les observations et le jugement de Champollion le jeune : nous lui empruntons aussi la suite de la description du Ménephthéum.

Sur les quatre faces du dé des chapiteaux du portique existent, sculptées avec beaucoup de recherche, les légendes royales de Ménephtha ou celles de son fils : les noms et prénoms de ces deux Pharaons sont également inscrits sur le fût des colonnes, mais accolés et renfermés dans un tableau carré; témoignage précieux de la piété obséquieuse de Rhamsès le Grand envers Ménephtha son père.

Le rapprochement de ces deux noms royaux trouve son explication naturelle dans la double légende dédicatoire qui décore l'architrave du portique sur toute sa longueur : cette inscription est ainsi conçue : « L'Aroëris puissant, ami de la vérité, le seigneur de la région inférieure, le régulateur de l'Égypte, celui qui a châtié les contrées étrangères, l'épervier d'or, soutien des armées, le plus grand des vainqueurs, le roi *soleil gardien de la vérité, l'approuvé de Phré*, le fils du soleil, l'ami d'Ammon, *Rhamsès*, a exécuté des travaux en l'honneur de son père Amon-Ra, le roi des dieux, et embelli le palais de son père, le roi *soleil stabiliteur de justice*, le fils du soleil *Ménephtha-Boreï*. Voici qu'il a fait élever... (grande lacune) les propylons du palais, et qu'il l'a entouré de murailles de briques, construites à toujours : c'est ce qu'a exécuté le fils du soleil, l'ami d'Ammon, *Rhamsès*. »

Cette dédicace annonce sans incertitude que le palais de Kourna fut fondé et construit par Ménephtha Ier, et que ce fut Sésostris qui le termina. Plusieurs des bas-reliefs qui décorent l'intérieur du portique et l'extérieur des trois portes par lesquelles on pénètre dans les appartements du palais, représentent en effet le roi Ménephtha rendant hommage à la divinité thé-



Vue du Palais de Karnak

et aux autres divinités de l'É-
, ou recevant de la munificence
ieux les pouvoirs royaux, et des
précieux qui doivent embellir et
nger la durée de sa vie mortelle.
porte médiale du portique con-
lans une salle d'environ quarante-
pieds de long sur trente-trois de
; c'est la plus considérable du
: six colonnes, semblables à
du portique, soutiennent le pla-
subsistant encore en très-grande
; deux longues inscriptions,
s deux au nom de Ménephtha Ier,
nt d'encadrement aux vautours
ui décorent ce plafond. L'inscrip-
e droite exprime la dédicace gé-
e du palais faite par son fonda-
à la plus grande des divinités de
pte :
. . Le seigneur du monde, *soleil
liteur de justice,* a fait ces cons-
ions en l'honneur de son père
1-Ra, le seigneur des trônes du
le, et qui réside dans la divine
ure du fils du soleil *Ménephtha-*
à Thèbes, sur la rive gauche:
roi) a fait construire l'*habita-*
des années (le palais) en pierre
ès blanche et bonne, et un sanc-
pour le seigneur des dieux. »
l'on apprend, par cette inscrip-
le nom même de ce grand édi-
e Kourna : les habitants de Thèbes
elèrent la demeure de Ménephtha,
énephthéum, du nom de son fon-
ır, et elle explique le double ca-
re de temple et de palais qu'on
rque dans cet édifice, qui, par
position de son plan, annonce
itation d'un homme, et, par ses
ations, celle d'une divinité.
seconde inscription de ce même
nd, celle de gauche, avertit que
grande salle fut le *manôskh,* la
d'honneur, le lieu où se tenaient
semblées religieuses et politiques,
égeaient les tribunaux de justice :
aux salles de cet ordre qu'on a
é le nom vulgaire de salle hypo-
. De nombreux tableaux sculptés
ent celle du Ménephthéum : le
teur du palais se voit dans tout
as-reliefs, offrant des parfums, des
fleurs, ou l'image de son prénom mystique à la triade thébaine, et particulièrement au chef de cette triade, Amon-Ra, sous sa forme primordiale et celle de générateur. Les parois, moins étendues, à droite et à gauche de la porte principale, sont couvertes de bas-reliefs représentant les membres de cette triade adorés par un autre roi, l'un des successeurs de Ménephtha.

A Karnac, les souvenirs de la gloire de Ménephtha sont aussi retracés dans une foule de bas-reliefs concernant les guerres de ce roi en Asie; monuments au moins aussi parfaits de style et d'exécution que ceux d'Ibsamboul même, et qui rendent témoignage de la sollicitude de ce prince pour le perfectionnement des arts en les protégeant.

Il consacra aussi un temple au dieu Phré dans le lieu nommé aujourd'hui Wadi-el-Moyé, situé à deux journées du Nil, dans le désert, sur la route de Bérénice.

Le quai moderne d'Éléphantine est construit avec des débris d'antiques monuments, parmi lesquels se trouvent des fragments des édifices élevés dans cette île par Ménephtha Ier. Une stèle de Sabout-el-Kadim est datée du 1er tôbi de la VIIe année du règne de ce roi; et à Silsilis, un temple monolithe porte la date de l'an XXIIe de ce même règne.

On voit au musée du Vatican une statue d'Amon-Ra dédiée par Ménephtha Ier, dont le nom se lit à la base du monument.

Le magnifique obélisque de la place du peuple, à Rome, est aussi un ouvrage de Ménephtha. Le cartouche nom propre *Ménephtha-Borei,* est conservé intact dans les bas-reliefs du bas des faces septentrionale et occidentale; mais la figure assise, à bec crochu, qui termine ce nom propre et précède les deux feuilles, est martelée sur trois faces de l'obélisque; toutefois elle y est encore visible. Cette singularité a été remarquée aussi sur d'autres monuments de ce même roi, existants encore en Égypte; l'image de ce même dieu, gravée sur des monu-

ments d'époques diverses, en a été anciennement effacée : c'est un fait remarqué jusque dans les lieux les plus dignes de respect, les tombeaux, notamment dans celui du roi Ménephtha lui-même.

Ce tombeau existe dans la vallée de Biban-el-Molouk; il attire principalement l'attention du voyageur par l'étonnante fraîcheur des peintures et la finesse des sculptures qui le décorent. Il fut découvert par le voyageur Belzoni, et nous avons déjà donné (*page* 30) un extrait de la description de cette magnifique sépulture royale, où l'on a recueilli des données positives sur les connaissances que les Égyptiens avaient, à cette époque reculée, des peuples étrangers plus ou moins éloignés de l'Égypte.

Un des nombreux bas-reliefs coloriés de ce tombeau en a été détaché, et il enrichit le musée égyptien du Louvre. Il existe aussi, dans les cabinets des curieux, comme dans ce même musée, un grand nombre de statuettes funéraires de ce roi, en bois ou en porcelaine, recueillies dans son tombeau.

Quand Belzoni en fit la découverte, il jugea, à la difficulté d'en retrouver l'entrée et de la rendre praticable, que ce tombeau était intact, et il espéra retrouver enfin un roi d'Égypte en repos dans la dernière demeure que lui avait assurée la piété de sa famille et de ses peuples. La première salle était en effet intacte; un long couloir venait après, et encore hermétiquement fermé à son extrémité; cette ouverture pratiquée de nouveau, un puits très-profond la séparait de plusieurs autres salles, également peintes et d'une parfaite conservation : enfin, le voyageur parvint à la salle du sarcophage, la plus spacieuse de toutes; mais le sarcophage avait été violé; le couvert violemment jeté à terre, y gisait en deux morceaux; l'intérieur était vide, et une crevasse dans un des coins du sol annonçait qu'on avait très-anciennement pénétré dans cette salle par un souterrain dont on ne pouvait pas suivre les traces dans la montagne, et dont la direction [illegible] opposée à celle de l'entrée véri[table] du tombeau. Belzoni a publié e[n] grand atlas les principaux sujets s[culp]tés et peints dans ce tombeau, [dont] l'étendue donne une assez longue [du]rée au règne de Ménephtha Ier; [on] peut la porter, en effet, jusqu'[à ...] années et 8 mois.

C'est aussi dans le tombeau d[e ce] roi (Ménephtha Ier) que Champol[lion] le jeune observa et recueillit la [plus] ancienne représentation d'un fait [as]tronomique et civil d'un très-haut [in]térêt dans l'histoire des instituti[ons] égyptiennes : la représentation, [dans] les peintures du plafond, de l'int[er]liaison du lever héliaque de l'étoile [Si]rius, avec le premier jour de l'an[née] égyptienne (le 1er thôth); témoign[age] important d'une coïncidence et [d'un] usage qui donnent à la science mode[rne] la clef de toutes les difficultés que présentait, à l'égard de l'anti[que] Égypte, l'ensemble des règles adm[ises] pour la division du temps dans [les] usages civils, et la source origin[elle] de ces règles (*suprà*, *page* 236).

On voit aussi, à Turin, un con[trat] en écriture hiératique, daté du 16 [de] choïak, de la 2e année du règne d[e ce] roi.

Les monuments nous apprenn[ent] que ce roi eut deux femmes, dont l'[une] se nomma Tsiré, et l'autre Twéa. [La] première est mentionnée dans les i[ns]criptions du tombeau du roi, avec [ces] titres : L'osirienne (la défunte) épo[use] royale, l'épouse divine, la royale mè[re], la grande dame du monde, tutr[ice] de la haute et de la basse Égyp[te], TSIRÉ.

De la seconde, Twéa, il nous re[ste] plusieurs monuments intéressants; [on] voit, à Rome, au Capitole, une sta[tue] colossale en basalte noir, qui est l'image de cette reine : l'inscription g[ra]vée sur le colosse la qualifie en [ces] termes : « La reine du peuple obé[is]sant, mère d'un roi du peuple obé[is]sant, la royale mère de l'Horus, fo[rt] dominateur du monde, seigneur [du] monde, *soleil gardien de la véri[té] approuvé par le soleil*, seigneur

monde, *Amon-Mai Rhamsès*, vérificateur, la divine épouse, la royale épouse principale, la dame du monde, Twéa. »

Cette reine fut donc la mère de Sésostris, et cette circonstance peut aider à fixer avec quelque certitude le rang des deux reines, femmes de Ménephtha Ier. En considérant, en effet, que la reine Tsiré est mentionnée avec le titre d'osirienne (défunte) dans le tombeau du roi son mari, qui doit ainsi lui avoir survécu, que Sésostris, dont le règne dura 68 ans, dut parvenir au trône fort jeune, et que, cependant, il ne fut que le second successeur de son père, on peut considérer la mère de Sésostris, la réine Twéa comme la seconde femme de Ménephtha, comme ayant survécu à ce roi, et ayant même vu les premiers temps du règne de Sésostris, puisque la statue colossale du Capitole est un monument de la piété de ce prince envers sa mère, et que la légende gravée sur le monument indique une reine encore vivante, et jouissant des titres et des honneurs de la royauté. La reine Tsiré fut donc la première femme de Ménephtha Ier, et Twéa la seconde.

Dans les sculptures de l'intérieur du Rhamesséum de Thèbes, on retrouve des groupes où Sésostris est représenté entre sa mère Twéa et la reine sa femme.

On connaît aussi, par la statue colossale du Capitole, qui vient d'être citée, une fille de la même reine, qui dut être la sœur de père et de mère de Sésostris, et fille, comme lui, de Ménephtha Ier; son image est sculptée sur le colosse de la mère, et l'inscription qui l'accompagne signifie: la royale fille, la royale épouse Hont-Réché, vivante; elle eut au moins le rang et les honneurs d'une reine: il dépendait de son frère de les lui déférer.

Ménephtha Ier eut pour successeur son fils aîné, que les monuments nous font connaître par le nom et le rang de Rhamsès II.

C'est par son cartouche prénom *soleil gardien de la vérité*, et par son nom propre *Amon-Maï Rhamsès*, que se termine, à gauche, la ligne intermédiaire de la Table d'Abydos. Ce même prénom royal se retrouve dans l'inscription verticale de la même Table royale; et elle désigne ce roi Rhamsès comme le successeur immédiat de Ménephtha Ier.

Cependant ce cartouche ne se voit pas à ce même rang de succession dans la table royale du Rhamesséum de Thèbes, ni dans la série des figures de Médinet-Habou.

D'autre part, les monuments historiques du roi Rhamsès, dont le prénom fut *soleil gardien de la vérité*, et les cartouches où ce prénom est inscrit, sont nombreux et d'une grande autorité par le sujet, l'étendue et l'exécution de ces monuments, comme par les faits historiques du premier ordre que leur sujet rappelle.

Mais l'omission du cartouche prénom royal de ce roi dans les tables du Rhamesséum et de Médinet-Habou s'explique par la nature même de ces tables : il est prouvé, sans contestation, que ce Rhamsès II et son successeur Rhamsès III (Sésostris) furent frères, tous deux fils de Ménephtha Ier, et ils ne forment à eux deux qu'une seule et même génération. Dans ces tables par génération, on n'a donc inscrit qu'un seul des deux frères, Sésostris, le plus célèbre des deux, celui dont le règne jeta le plus d'éclat par les événements contemporains comme par sa durée; et si le nom de Rhamsès II se lit sur la table d'Abydos, quoique également généalogique, c'est parce qu'elle a été dressée de l'ordre même de Sésostris, qui, dans la liste de ses prédécesseurs, ne pouvait omettre son propre frère.

Le roi Ménephtha Ier eut donc pour successeur son fils aîné, qui porta le nom de Rhamsès et fut le deuxième de ce nom.

Le lecteur a déjà eu sous les yeux, à la page 152 de cet ouvrage, la description détaillée des monuments du règne de Rhamsès II, qui subsistent encore à Beit-Oually en Nubie, qui rappellent les entreprises militaires de ce roi et ses victoires en Asie et en Afri-

que, et dont les tableaux historiques représentent le riche butin qu'il en rapporta, soit en animaux rares et curieux, soit en productions et métaux de grand prix.

Rhamsès II ajouta à la décoration du Ménephthéum de Kourna, à Thèbes, élevé par son père; les petites parois à droite et à gauche de la porte principale de la salle hypostyle sont couvertes de bas-reliefs représentant l'adoration de la triade thébaine par ce Pharaon, et le bas-relief inférieur, à la gauche de la même porte, représente son sacre après la mort de son père Ménephtha Ier. Le jeune roi, présenté par la déesse Mouth et le dieu Khons, fléchit le genou devant le souverain de l'univers, Amon-Ra; le dieu suprême lui accorde les attributions royales et les périodes des grandes panégyries, c'est-à-dire un très-long règne, en présence de Ménephtha, père du nouveau roi, et qui, représenté debout derrière le trône d'Ammon, tient à la fois les emblèmes de la royauté terrestre qu'il vient de quitter, et l'emblème de la vie divine dont il jouit déjà dans la compagnie des dieux.

Plus loin, on a figuré l'enfance de Rhamsès II; le jeune roi est embrassé par Mouth, la grand' mère divine qui lui offre le sein. La légende qui accompagne cette scène s'exprime ainsi: Voici ce que dit Mouth, dame du ciel: « Mon fils qui m'aime, seigneur des diadèmes, Rhamsès chéri d'Ammon, moi qui suis ta mère, je me complais dans tes bonnes œuvres; nourris-toi de mon lait. »

Les dés et les ornements de la base des colonnes de cette même salle sont ornés des cartouches nom et prénom de Rhamsès II, mêlés avec ceux de son père, et les architraves portent plusieurs inscriptions dédicatoires, mais au nom de Ménephtha qui fonda l'édifice, et les autres au nom de Rhamsès II, qui en acheva la décoration.

C'est au règne de ce même prince qu'appartient l'obélisque égyptien de Paris; on a déjà vu (pages 81 et suivantes) quelle part il prit à l'édification de ce magnifique monument, qui fut terminé et érigé par son successeur.

A Silsilis, une des chapelles qui sont creusées dans le roc l'a été aussi par l'ordre de Rhamsès II. Les tableaux qui décorent les parois de droite et de gauche nous font connaître à quelle divinité ce petit édifice avait été dédié par le Pharaon. Il y est représenté adorant d'abord la triade thébaine, les plus grands dieux de l'Égypte, Amon-Ra, Mouth et Khons, ceux qu'on invoquait dans tous les temples, parce qu'ils étaient le type de tous les autres; plus loin, il offre le vin au dieu Phré, à Phtha, seigneur de justice, et au dieu Nil, nommé dans l'inscription hiéroglyphique *Hapi-moou*, le père vivifiant de tout ce qui existe. C'est à cette dernière divinité que la chapelle de Rhamsès II fut particulièrement consacrée; cela est constaté par une très-longue inscription hiéroglyphique datée de « l'an IV, le 10e jour de mésori, sous la majesté de l'Aroéri puissant, ami de la vérité et fils du soleil, *Rhamsès*, chéri d'Hapi-moou, le père des dieux. » Le texte qui contient les louanges du dieu Nil (ou Hapi-moou) l'identifie avec le Nil céleste *Nen-moou*, l'eau primordiale, le grand Nilus, que Cicéron dit être le père des principales divinités de l'Égypte, même d'Ammon, ce qui est attesté ailleurs par des inscriptions monumentales. Il était également naturel que les chapelles de Silsilis fussent dédiées à Hap-moou (le Nil terrestre), parce que c'est le lieu de l'Égypte où le fleuve est le plus resserré, et qu'il semble y faire une seconde entrée, après avoir brisé les montagnes de grès qui lui fermaient ici le passage, comme il a brisé les rochers de granit de la cataracte pour faire sa première entrée en Égypte.

Les souvenirs historiques du même Rhamsès II se retrouvent encore sur les monuments de Calabschi, en Nubie, et dans la salle hypostyle du palais de Karnac, à Thèbes, et l'on n'aura pas de peine à reconnaître dans son nom l'*Armès* ou l'*Armésès*, que les listes de Manéthon donnent pour le frère d'un autre Rhamsès (Rhamsès III Sésostris), qui régna plus de soixante

ans, tandis qu'elles n'attribuent au règne de Rhamsès II que cinq années de durée.

Les monuments connus sont d'accord avec cette indication, et la seule date qui subsiste de ce règne est de sa quatrième année; elle est à Silsilis; nous l'avons textuellement rapportée, et c'est avec une fausseté évidente, et afin de soutenir d'absurdes systèmes ou de voiler d'indignes plagiats, qu'un écrivain étranger à la France porte cette date de Silsilis jusqu'à l'an XIV du règne de Rhamsès, parce qu'il a besoin de donner, contre la vérité de l'histoire, quatorze ans de durée à ce même règne. Les listes de Manéthon dans tous ses abréviateurs, et le texte des monuments donnent unanimement cinq années seulement au règne de Rhamsès II. Il mourut vers l'an 1571 avant l'ère chrétienne.

D'après certaines données monumentales, il aurait été marié à la reine Nofré-Teri, de laquelle il aurait eu deux fils dont on a recueilli les noms; mais le sort de ces trois personnages nous serait resté inconnu, celui des deux fils particulièrement, qui étaient les successeurs légitimes de leur père. Ce fut, au contraire, leur oncle qui régna après lui : c'est ce fait incontestable qui domine au milieu de ces incertitudes sur la fin du règne de Rhamsès II.

Après sa mort inopinée, qui arriva avant le terme ordinaire de la vie humaine, et qui interrompit de grandes entreprises, laissant inachevés de grands édifices, son frère, le second fils de Ménephtha Ier, monta sur le trône d'Égypte, et prit, comme l'avait fait son prédécesseur, le nom de Rhamsès, d'après l'usage égyptien déjà rappelé plus haut, qui faisait donner au petit-fils le nom du grand-père; et la dix-huitième dynastie égyptienne nous en fournit un nouvel exemple par les cinq rois qui se succédèrent immédiatement, portant alternativement, à chaque génération, le nom de Rhamsès et de Ménephtha : Rhamsès Ier, Ménephtha Ier, Rhamsès II, Rhamsès III (les deux frères), Ménephtha II, etc.

Ce Rhamsès fut le troisième de ce nom; il est plus généralement connu sous le nom de Sésostris ou Rhamsès le Grand, et à ce nom seul tous les grands souvenirs de l'Égypte se présentent, à la fois, à l'esprit de l'historien : à ce nom, en effet, et au règne du grand roi qui le porta, est irrévocablement attachée l'époque de la plus haute splendeur, de la plus grande puissance de l'Égypte. Quand Sésostris succéda à son frère (vers l'an 1571 avant l'ère chrétienne), l'Égypte était engagée dans des guerres extérieures, que le soin de sa défense ou de légitimes intérêts avaient rendues inévitables. Les tableaux historiques de l'édifice du Béit-Oually retracent les victoires de Rhamsès II, et Rhamsès III, encore prince, y figure lui-même comme ayant pris une part active à ces actions : on l'y voit, dans le costume de prince, présenter au roi un groupe de prisonniers arabes asiatiques. Dans une autre scène, pendant que le roi sur son char poursuit les Arabes, le prince frappe avec une hache la porte d'une ville ennemie, et il emmène ensuite de nouveaux prisonniers. Ainsi Sésostris, avant d'être roi, aurait pris une part active et digne de mémoire à la défense de la patrie et à ses triomphes.

Il nous reste encore un autre monument de la jeunesse de Sésostris : ces souvenirs d'un prince illustre doivent être attentivement recueillis par l'histoire. On les retrouve sur une petite stèle du musée égyptien de Paris; elle est a double face : d'un côté, un jeune enfant est assis sur un coussin; sa tête est ornée d'une riche coiffure royale, et son corps à demi couvert d'une tunique en étoffe transparente par sa finesse; son bras gauche est appuyé sur ses genoux, et il porte à sa bouche un des doigts de la main droite. Un cartouche prénom est gravé près du personnage, et ce cartouche est celui de Sésostris : on voit donc ici une représentation de ce roi enfant dans le costume ordinaire de Horus, et assimilé à ce dieu dans une des circonstances de sa naissance; car les

mystères sacrés de l'Égypte disent que le dieu Horus, comme le dieu Phré, son père, naquit en portant le doigt à la bouche. L'objet de notre stèle est donc de rappeler la même tradition à l'égard de Sésostris. Les mêmes mystères disaient aussi qu'à la naissance de ce roi, son père avait vu en songe le dieu Phtha qui lui prédit que cet enfant serait le maître de toute la terre. Les monuments prouvent aussi la particulière dévotion de Sésostris pour ce dieu Phtha. Les temples de Memphis sont redevables à ce roi d'immenses et magnifiques accroissements; enfin, au revers de la stèle de Sésostris enfant, est aussi une adoration au dieu Phtha par un personnage dont le nom a disparu de ce curieux monument.

La longue durée du règne de Sésostris, et les glorieuses actions qui en marquèrent les diverses époques, en ont inscrit le souvenir dans les annales humaines en traits ineffaçables : dans l'ordre moral, la vie d'un grand roi demeure, comme le font dans l'ordre physique, les traces d'un grand phénomène naturel, indélébiles à la surface de la terre. Hérodote et Diodore de Sicile ont donné une large place, dans leurs récits historiques, à la vie et aux actions de Sésostris; leurs narrations suffiraient pour immortaliser sa renommée; l'autorité plus imposante encore des monuments contemporains s'unit aussi intimement à leurs assertions pour la célébrer. C'est un devoir pour nous de prouver la véracité des deux historiens grecs et celle des mémoires qu'ils avaient consultés, par l'heureux accord de ces écrits avec les monuments du règne même de Sésostris, qui subsistent encore.

Le plus simple rapprochement du texte de Diodore de Sicile de celui d'Hérodote convaincra la critique la plus difficultueuse que, lorsque Hérodote rapporte (livre second, chap. 102 et 103, 106 à 109) ce que les prêtres de l'Égypte, qu'il a consultés, lui ont dit de Sésostris, et quand Diodore de Sicile raconte (livre premier, 2e partie, chap. 53 à 57) les faits mémorables de la vie de Sésoosis, d'après les Égyptiens aussi, les deux écrivains grecs ont écrit l'histoire du même roi, généralement connu sous le nom de Sésostris, le Rhamsès III des listes de Manéthon et des monuments. L'identité des deux relations dans leurs circonstances principales confirme hautement celle des deux noms désignant le même personnage. Les deux historiens ont donc retracé à grands traits l'histoire de Sésostris : la science moderne a fourni à ces deux textes grecs de précieux commentaires; et ils sont écrits dans les nombreux monuments du règne de Sésostris, où ont été contemporairement retracées les actions mémorables de sa vie. Remettons sous les yeux du lecteur les traits principaux de la narration des historiens, rapprochée des témoignages analogues des monuments; et, à la faveur d'une trop rare concordance de telles autorités historiques, évoquons du domaine de la fable, et inscrivons au nombre des faits les plus certains dans l'ensemble des annales humaines, la vie et les actions d'un grand roi qui, au XVIe siècle avant l'ère chrétienne, remplit l'Orient du bruit de ses victoires, menaça notre Occident encore barbare, et enrichit sa patrie de bonnes lois, d'institutions nouvelles, des tributs de vingt peuples soumis, et d'immortels monuments dignes encore de notre admiration.

Sept générations après Mœris, Sésostris fut roi : c'est Diodore de Sicile qui s'exprime ainsi. Or, en remontant de quelques pages dans notre récit, on s'assurera sans peine qu'après Mœris ou Thouthmosis III, Sésostris est en effet la septième génération, les rois Aménophis II, Thouthmosis IV, Aménophis III, Horus, Rhamsès Ier et Ménephtha Ier formant exactement les six générations intermédiaires.

Le même historien voulant ne rapporter, de ce qu'on dit de Sésostris, que ce qui lui paraîtra le plus croyable et le plus conforme aux indices qui *en subsistent encore* dans le pays, rappelle d'abord que, à la naissance de ce prince, son père rassembla tous les enfants mâles nés en Égypte le même

jour que son fils, et ordonna qu'ils fussent tous élevés avec les mêmes soins, afin que, habitués à vivre familièrement ensemble, ils fussent d'excellents compagnons d'armes à la guerre, soumis et dévoués à son fils. Il débuta par une guerre contre les Arabes; tous ses compagnons l'y suivirent, et, malgré les dures privations qu'ils eurent à souffrir, et auxquelles leur mâle éducation les avait préparés, ils revinrent vainqueurs, après avoir porté la désolation parmi ces peuplades et les avoir soumises à un joug qui ne leur avait pas encore été imposé. De retour de cette campagne, Sésostris se rendit en Libye par l'ordre de son père, et, quoique très-jeune, il soumit la plus grande partie de cette contrée africaine.

Les entreprises militaires du père de Sésostris sont représentées sur les diverses parties de son magnifique palais de Thèbes, le Ménephthéum; son fils n'y figure pas particulièrement, les convenances de la royauté ne pouvaient pas le permettre; mais les victoires de Ménephtha en Asie et en Afrique fournissent le temps et le lieu pour placer les hauts faits de son fils Sésostris, tels que Diodore de Sicile nous les a transmis.

Bientôt après, parvenu au trône d'Égypte, il convoita celui de la terre habitable; il s'occupa des soins nécessaires pour s'assurer du dévouement de ses compagnons et de la fidélité de la nation; il se montra prodigue de biens et de grâces, pourvut à quelques points importants de l'administration publique, et leva une armée qu'on portait à six cent mille hommes de pied, vingt-quatre mille cavaliers et vingt-sept mille chars de guerre. Il soumit d'abord les Éthiopiens voisins de l'Égypte, et leur imposa un tribut annuel de bois d'ébène, d'or et de dents d'éléphant. Il envoya ensuite sur la mer Rouge une flotte de trois cents vaisseaux, qui s'empara de toutes les îles et des pays situés sur la côte jusqu'à l'Inde; et, dans ce même temps, il soumit, à la tête de son armée, l'Asie entière; il passa ensuite le Gange, s'avança dans l'Inde jusqu'à l'Océan, et dans le pays des Scythes jusqu'au Tanaïs; successivement, il s'empara des Cyclades, entra en Europe, et pénétra dans la Thrace, qui fut le terme de son expédition. Partout le roi se montra humain et modéré, n'imposant aux nations soumises que des tributs annuels proportionnés à leurs ressources. Cette expédition fut terminée dans l'espace *de neuf années*, et, dans les diverses contrées qu'il avait soumises, Sésostris avait fait élever des colonnes et d'autres monuments commémoratifs de son passage et de ses victoires.

Que disent les monuments d'analogue à ce récit? D'abord le manuscrit Sallier déjà décrit (*suprà*, page 169), relate les victoires de Sésostris en Asie, en Afrique, en Europe; il a soumis les Ioniens, les Syriens, les Éthiopiens, les Arabes, les Scythes, et Bactres, leur établissement principal, et ces victoires étaient accomplies dès la *neuvième année* de son règne. Le manuscrit porte en effet cette même date, qui est celle que Diodore a recueillie et nous a conservée. De plus, le monument qui subsiste encore à Beïrouth, en Syrie (*suprà*, page 61), est un de ces monuments commémoratifs de ses victoires, que Sésostris faisait élever dans les contrées étrangères qui se soumettaient à ses armes.

De retour dans ses États, Sésostris, selon les mêmes historiens, orna les temples de l'Égypte d'offrandes magnifiques, y consacra les prémices des dépouilles des nations soumises; l'Égypte entière fut enrichie des fruits de cette grande expédition, et toutes les pensées du héros se tournèrent, dès lors, vers le bien intérieur du pays. Il entreprit des ouvrages admirables pour la pensée, prodigieux pour la dépense; ils ont assuré à ce prince une gloire immortelle, et à l'Égypte la sécurité et le bonheur. — Il reste peu de traces reconnaissables de ces institutions; mais les ouvrages admirables ou prodigieux subsistent encore en partie; le nom de Sésostris se retrouve dans tous les lieux de l'Égypte qui eurent de son temps quelque impor-

tance; et ce sont là autant de témoignages en faveur des assertions des deux historiens grecs.

Il fit bâtir, continuent-ils, il fit bâtir dans chaque ville un temple à la divinité principale du lieu; défendit d'y employer aucun Égyptien, et imposa ces travaux aux prisonniers qu'il avait ramenés. — Le nombre des anciennes villes de l'Égypte où subsistent encore des édifices plus ou moins ruinés, évidemment élevés, fondés ou agrandis par Sésostris, est considérable; les voyageurs en ont reconnu dans les trois contrées principales de l'Égypte, ainsi que dans la Nubie : les deux anciennes capitales, Memphis et Thèbes, furent redevables à ce roi des principaux édifices, témoignages de leur antique splendeur : outre les travaux immenses exécutés au temple de Phtha, à Memphis, par Rhamsès le Grand, un autre temple en calcaire blanc, orné de colonnes à pilastres accouplées et en granit rose, y fut construit par son ordre, et dédié à Phtha et à Athôr, les deux grandes divinités de ce lieu. A Thèbes, le Rhamesséum seul aurait suffi à la gloire d'un grand roi : mais la pieuse munificence de Sésostris se retrouve encore écrite dans les constructions de Karnac, le temple, les colosses et les obélisques de Louqsor, les tableaux historiques de Kourna, et sur divers autres points des restes de cette ville immortelle. Partout ailleurs, toutes les ruines nomment encore Sésostris; à Tanis, Aouara et Bubaste, à Dendéra comme à Éléphantine, dans les carrières de Silsilis comme sur les rochers voisins de Syène. La Nubie n'est pas moins favorable à la renommée de Sésostris; son nom est partout comme un jalon propice au voyageur dans ce désert si fertile pour l'histoire; et il le retrouve à Beit-Oually, Ghirsché, Ouadi-Esséboua, Derri, Ibrim et Ibsamboul. Ce dernier lieu témoigne plus qu'aucun autre de la munificence de Sésostris : le grand temple est une merveille qui conserverait tout son prix au milieu même de celles de Thèbes; quatre colosses assis, monolithes de 60 pieds de hauteur, décorent son entrée; et l'intérieur, creusé dans montagne, est digne par son étend et la profusion des ouvrages d'a de ce frontispice merveilleux. Le pe temple, dont la face est décorée de autres colosses, fut dédié à la dée Athôr par la reine femme de Sésostr

Ce prince fit élever par les mêm moyens des chaussées exhaussées a dessus des inondations du Nil, et y fit transporter les villes dont sol était atteint par ces eaux. — L observations modernes s'accorde aussi en ce point avec les rappo de l'histoire. L'état variable du de l'Égypte et son exhausseme annuel se révélèrent bientôt à l'a ministration publique, et elle s pourvoir à cette nécessité en faisa élever des chaussées, des denticul factices, pour asseoir les villes et construire les palais et les templ L'examen des lieux dans leur état a tuel ne permet aucun doute sur c deux points, ni sur la prévoyance Sésostris : le palais de Thèbes qui por son nom, le Rhamesséum, est con truit sur une butte factice très-sen blement élevée encore aujourd'hui a dessus du niveau de la plaine de Thèb après l'exhaussement que le sol a re depuis que Sésostris y employa a travaux publics les prisonniers qu avait ramenés de l'Arabie, de Bab lone ou des plages africaines.

L'historien ajoute : Sésostris sillon la basse Égypte de canaux, facilita ainsi le transport des denrées, re dant les relations des habitants pl promptes et plus commodes, porta l'eau potable dans tous les lieux, rendant aussi le pays, ainsi coupé inaccessible aux ennemis; il ferm l'Égypte orientale par une grande m raille qui traversait le désert depu Péluse jusqu'à Héliopolis. — Les ca naux de la basse Égypte sont en eff les véritables sources de sa fertilité l'existence de l'Égypte dépend de le entretien régulier, de leur attenti surveillance : cette vérité était do reconnue du temps même de Séso tris : l'Égypte a péri dès qu'une adm nistration imprévoyante a négligé cet

:e première de sa prospérité. sostris, continue l'historien, dé-u grand dieu de Thèbes, Amon-ıne *bari* sacrée, en bois de cèdre, ue de lames d'or à l'extérieur, de ; d'argent à l'intérieur, et d'une ıeur considérable. Sésostris éleva des obélisques très-remarquables eurs dimensions. Il fit faire de ls travaux au temple de Vulcain, nphis, et il l'orna de plusieurs es monolithes; la sienne et celle reine avaient trente coudées de ur.—Les monuments subsistants ment encore cette partie de la rela-grecque; plusieurs obélisques de tris sont encore debout; celui a France oublie à Louqsor, et qui, enlevé des mêmes ruines à es, s'élève aujourd'hui sur la de la Concorde, à Paris; les ques Flaminien, de Saint-Jean tran, de la Rotonda et de la villa i, à Rome; un petit obélisque de nce, sont aussi des ouvrages du Pharaon, et servent à confir-la véracité des deux historiens

Memphis, tout se retrouve con-aux renseignements donnés à lote par les prêtres de l'Égypte. oit dans les carrières de Silsilis euves des grands travaux exécu-ır l'ordre de Sésostris pour en re les matériaux employés à plu-des grands édifices construits son règne. Le grand temple de ı (Vulcain), à Memphis, est de le plus célèbre : les rois étaient ; dans ce riche et magnifique édi-La plupart des statues dont l'his-ı grec dit que cet édifice religieux né par Sésostris, subsistent en-ces statues, dit Hérodote, sont ıonuments de sa reconnaissance sa piété. Et quant à la statue de ce grand roi, voici ce que ıpollion le jeune en a vu, et il xplique comme l'a fait Hérodote ême, qui a vu aussi cette statue lithe de Sésostris : « Ce colosse magnifique sculpture, et dont it dessiner avec soin la tête et tails, était renversé la face contre terre, circonstance qui a garanti sa parfaite conservation; il représente Rhamsès le Grand, coiffé du claft strié, surmonté du pschent. Son cou est orné d'un collier à sept rangées qui se terminent par un rang de perles. Deux cordons soutiennent un riche pectoral dont la corniche est surmontée d'un rang d'uréus, la tête ornée du disque. Le centre du pectoral est occupé par une composition anaglyphique montrant le prénom de Rhamsès spécialement protégé par le dieu Phtha et la déesse Pascht, léontocéphale. La ceinture est serrée par une agrafe qui porte aussi les nom et prénom du prince; et un grand et beau poignard, ou glaive court, dont la poignée est décorée de deux têtes d'épervier adossées, est passé dans la ceinture et dans une position très-inclinée : la lame paraît renfermée dans un fourreau orné de baguettes, et qui se termine par un bouton en fer de lance. Ses poignets sont ornés de bracelets fort simples, et le roi tient un papyrus roulé dans sa main gauche. »

Nous ne craignons pas d'importuner le lecteur ni d'offenser le bon goût en inscrivant ici la proportion détaillée de cette antique statue, dont la matière est un calcaire blanc cristallisé :

Hauteur totale, dans son état actuel, 34 pieds 6 pouces; du bord de la coiffure à la naissance de la barbe, 4 pieds 5 pouces; longueur du cou, 1 pied 5 pouces; des clavicules au nombril, 7 pieds 1 pouce; longueur du nez, 1 pied 9 pouces; du bas du nez au bord de la lèvre, 5 pouces 4 lignes; du bord de la lèvre inférieure au-dessous du menton, 8 pouces; longueur de la barbe, 1 pied 6 pouces; bouche ouverte, 1 pied 6 pouces 6 lignes; longueur de l'œil, 10 pouces 6 lignes; largeur, 4 pouces; longueur du bras, de l'épaule au poignet, 12 pieds 8 pouces; longueur de la main jusqu'à la première phalange, 1 pied 6 pouces; première phalange, 1 pied 3 pouces 6 lignes; longueur du pouce, 2 pieds 4 pouces 6 lignes; ongle du pouce, 4 pouces 6 lignes; largeur de la main, 2 pieds 7 pouces; largeur d'une épaule,

4 pieds 2 pouces; oreille, 1 pied 8 pouces; largeur de l'oreille, 11 pouces.

Le Pharaon était coiffé du claft strié, et au-dessus s'élevait le pschent qui est à moitié détruit; il manque aussi une petite portion des jambes, les pieds et la plinthe de la statue. Diodore de Sicile savait que la statue monolithe de Sésostris, élevée devant le temple de Memphis, avait de hauteur trente coudées, environ 45 de nos pieds, et le colosse de Memphis, mesuré par Champollion le jeune, a encore 34 pieds 1/2, malgré les mutilations de la coiffure, d'ordinaire très-élevée, et celles de la base de ce monolithe. L'appui de la statue du roi était orné de la figure de sa femme et de celle de son fils. Plusieurs autres colosses, en granit rose, mais de plus petites dimensions, existent encore sur le même emplacement. Le musée du Louvre possède, de ce même roi, une belle statue en albâtre oriental, et de grandes proportions, quoique assise; parmi celles qui ornent le musée de Turin, il y en a une qui mérite aussi une grande attention comme production de l'art et comme monument historique : Champollion le jeune en a donné la description suivante :

« Ce chef-d'œuvre de la sculpture égyptienne, provenant de la collection Drovetti, arriva à Turin brisé en plusieurs pièces (il a été rétabli depuis dans son intégrité primitive); il est en granit noir, et de 6 à 7 pieds de hauteur. Le roi est représenté en habit militaire et assis sur son trône : c'est le costume des rois guerriers assis sur leur char au milieu des champs de bataille. La tête de la statue de *Rhamsès le Grand* porte le casque royal, armure qui, d'après la couleur *verte* qu'on lui applique dans les bas-reliefs peints, devait être en bronze orné de métaux plus précieux : des sortes de *clous* ou de petits *disques* en relief, semblables au caractère figuratif qui, dans les textes hiéroglyphiques, exprime l'idée *soleil*, couvrent toute la surface du casque, à l'exception d'une espèce de rebord ou plutôt de visière qui fait saillie sur tout le contour du front; au-dessus de cette visière, s'élève l'insigne royal, l'*urœus*, dont le corps forme d'abord plusieurs enroulements, et s'étend ensuite en ligne droite vers la partie la plus élevée du casque.

« La face de cette statue, travaillée comme toutes les autres parties avec un soin extrême, est d'une perfection que je ne m'attendais point à rencontrer dans un ouvrage égyptien d'aussi ancien style. L'expression en est à la fois douce et fière, et un examen très-rapide suffit pour convaincre que c'est là un véritable portrait. Les yeux, d'une grandeur moyenne, sont moins saillants que ceux de la plupart des autres statues; les sourcils sont fortement marqués; l'angle externe des yeux n'est point exagéré comme à l'ordinaire; le nez est long et aquilin, et la bouche petite, quoique les lèvres soient toujours un peu fortes. Des joues pleines et un menton arrondi donnent à l'ovale de la face une élégance et une grâce dignes de remarque. Les oreilles, d'une excellente forme, mais dont l'extrémité supérieure dépasse toujours la ligne de l'œil, caractère essentiel de toute figure de véritable style égyptien, sont percées comme pour y suspendre quelque ornement précieux. Rhamsès le Grand est sans barbe, ainsi que l'est son aïeul sur l'un des bas-relief de Médinet-Habou.

« Un riche collier, à six divisions terminées par une rangée de perles pendantes, couvre la poitrine du Pharaon : l'artiste l'a représenté habillé d'une ample et longue tunique à larges manches, rayée et plissée, et dont toutes les ouvertures ainsi que le bas sont brodés et ornés de franges, et c'est là sans doute cette célèbre espèce de tunique égyptienne connue sous le nom de *calasiris*. La manche droite, relevée au-dessus du coude, donne passage au bras qui, replié contre la poitrine, soutient le sceptre en forme de crochet, aussi souvent placé dans la main des rois que dans celle de certaines divinités; le bras gauche étendu le long du flanc et reposant sur la cuisse, est recouvert presqu'en entier

manche de la tunique, dont les es descendent jusque vers le poi- la main fermée tient un corps lrique, tout à fait semblable à ouleau de papyrus déprimé par t des doigts qui le serrent. Des sures imitant, jusque dans les petits détails, ces sandales en s de palmier, si finement tres- qu'on trouve encore dans les hy- s, sont fixées aux pieds de la sta- qui sont d'ailleurs d'une très-belle et d'une juste proportion. L'exé- des mains ne laisse rien à dé- sous ces mêmes rapports. Je remarquer aussi que l'artiste, e pour exprimer que les pieds haraon reposent sur une *natte*, é au-dessous et au simple trait, surface du marchepied du trône, gues feuilles de plantes analo- celles de certains roseaux. Enfin, te et à gauche des jambes de la , sont deux figures de plein-re- puyées contre le devant du trône lées dans sa masse : l'une repré- une reine parée des insignes *yr*, et l'autre un jeune homme né comme le dieu Horus et por- 'emblème de la *Victoire;* deux es d'hiéroglyphes, gravées près te dernière statuette, nous ap- ent que le colosse a été *dédié fils du roi qu'il aime*. La lé- qui accompagne la statuette de e, consiste seulement en ces : *Sa royale et puissante épouse ime;* elle se rapporte sans doute reine, femme de Rhamsès et d'*Amonhé*... : ces deux figures, ied de hauteur, et chaussées de s sandales comme le colosse, l'un travail très-fin et très-soi-

e nom propre *Rhamsès*, gravé sur ture de la grande statue, le *pré- articulier de Rhamsès le Grand*, nom propre, sculptés, l'un sur t-bras droit, l'autre sur l'avant- gauche, prouveraient assez que belle statue représente le plus x des conquérants égyptiens, même une longue inscription, t de l'agrafe de la ceinture et descendant jusqu'au bas de la tunique, ne nous dirait point que c'est là en effet l'image du *dieu vivant et bienfaisant, le représentant d'Ammon, de Mars, du soleil dans la haute région, le roi soleil*, GARDIEN DE LA VÉRITÉ, APPROUVÉ PAR PHRÉ, le directeur et le gardien de l'Égypte, l'enfant des dieux, le fils du soleil, le CHÉRI D'AMMON, RHAMSÈS, *vivificateur éternel*.»

Du reste, des statues de Sésostris existent dans toutes les collections européennes, et le nombre, qui nous est parvenu, des monuments en tous genres de son règne ou de ses actions, est dans une proportion telle que devaient la produire la supériorité du génie de ce héros à la fois guerrier et législateur, et la durée de son règne. Notre narration en a rappelé fréquemment les circonstances principales, et nous y avons déjà parlé des tableaux sculptés qui représentent l'institution royale de Sésostris (page 56), sa présence aux panégyries (page 58), les honneurs qu'il a rendus à ses ancêtres (*idem*), la marche de son armée sous ses ordres, ses victoires, ses triomphes, et les actions de grâces qu'il en rend aux dieux (pages 58, 68, 151, 160, 161), ses entreprises maritimes (page 205), les relations commerciales qu'il établit avec l'Inde (page 162), les grands édifices qu'il éleva à Thèbes, le Rhameséum (pages 68, 154, 243, 249), le palais de Louqsor (57, 79), les embellissements de Karnac, les constructions d'Ibrim (page 164), les merveilles d'Ibsamboul (page 151), et nous avons résumé (page 83) l'opinion de l'antiquité, et celle des temps modernes sur la vie et les travaux de ce prince illustre.

Il eut deux femmes, vingt-trois enfants mâles et sept filles au moins : ces renseignements sont fournis par des monuments authentiques. La première épouse de Sésostris, celle qui se voit souvent aux côtés du roi dans les monuments des premiers temps de son règne, se nommait Tmaoumen-Nofré-Ari, *la servante de Mouth, Nofré-Ari*. Ce nom se lit dans diverses localités, au Rhamesséum, à Ibsamboul,

et notamment sur le temple élevé par cette reine dans ce même lieu de la Nubie, et consacré par elle à la déesse Athôr. Sur les monuments des temps postérieurs, le nom de la reine est Isénofré (*Isis bienfaisante*). On voit à Silsilis, auprès d'un prince qui est en compagnie de Sésostris et de sa seconde femme, cette inscription : *Le royal fils du* SOLEIL GARDIEN DE LA VÉRITÉ, APPROUVÉ PAR LE SOLEIL, *né de la royale épouse principale* ISÉNOFRÉ ; ce prince se nommait Schohemkémi, et il présida aux panégyries dans les dernières années de son père. Avec eux est aussi une jeune princesse nommé *Bathianti*, qui paraît avoir été la fille chérie, la benjamine de la vieillesse de Sésostris.

Les souvenirs historiques de Nofré-Ari, première femme de Sésostris, surnommée quelquefois Ahmosis-Nofré-Ari (l'enfant de la lune), sont plus nombreux que ceux de la seconde; elle prend part à la dédicace que Sésostris fait du Rhamesséum de Thèbes au grand dieu Amon-Ra.

Les enfants de Sésostris et des deux reines ses épouses sont mentionnés et parfois figurés sur plusieurs monuments, dans des combats, et notamment sur les colonnes du temple d'Athôr à Ibsamboul, élevé par la reine Nofré-Ari. A Derri, subsiste aussi une liste, par rang d'âge, des fils et des filles de Sésostris, très-utile pour compléter celle d'Ibsamboul. Le plus intéressant de ces tableaux et le plus complet en même temps est celui qui existe encore au Rhamesséum, dans la salle hypostyle, au-dessous des deux grands tableaux sculptés qui s'y sont conservés jusqu'à ce jour.

Le soubassement de ces deux tableaux est occupé par la série, figurés en pied et dans un ordre rigoureux de primogéniture, des enfants mâles de Rhamsès le Grand. Ces princes sont revêtus du costume réservé à leur rang; ils portent les insignes de leur dignité, le pedum et un éventail formé d'une longue plume d'autruche fixée à une élégante poignée, et sont au nombre de vingt-trois : famille nombreuse, il est vrai, mais qui ne doit point prendre si l'on considère d'abord Rhamsès eut, à notre connaissa au moins deux femmes légitimes reines Nofré-Ari et Isénofré, et est, de plus, très-probable que enfants donnés au conquérant pa concubines ou des maîtresses pren rang avec les enfants légitimes, u dont fait foi l'ancienne histoire o tale tout entière. Quoi qu'il en soit a sculpté au-dessus de la tête de ch des princes, d'abord le titre qui est commun à tous, savoir : le fil roi et de son germe; et pour quelq uns (les trois premiers et les plus par conséquent), la désignation hautes fonctions dont ils se trouva revêtus à l'époque où ces bas-re furent exécutés. Le premier se tr ainsi qualifié : porte-éventail à la che du roi, le jeune secrétaire r (basilico-grammate), comman en chef des soldats (l'armée), le mier-né et le préféré de son ger Amenhischôpsch; le second, nom Rhamsès comme son père, était p éventail à la gauche du roi, et se taire royal commandant en chef soldats du maître du monde (les t pes composant la garde du roi); troisième, porte-éventail à la gauch roi, comme ses frères (titre donn général à tous les princes sur d'au monuments), était de plus secrét royal, commandant de la cavale c'est-à-dire, des chars de guerre l'armée égyptienne. On se dispense transcrire ici les noms propres des vi autres princes; on ajoute seulem que les noms de quelques-uns d'e eux font certainement allusion, aux victoires du roi, au moment leur naissance, tels que Nébenscl (le maître du pays de Schari), Né thonib (le maître du monde enti Sanaschtenamoun (le vainqueur Ammon); soit à des titres nouve adoptés dans le protocole de Rham le Grand, comme, par exemple, tavéamoun (Ammon est mon père) Setpenri (approuvé par le soleil), t qui se retrouve dans le prénom roi.

r une autre partie du soubasse-
t de la même salle hypostyle, on
présenté les filles de Sésostris; il
ste que la mention de six, le reste
ableau ayant été détruit. Élégam-
vêtue, chacune d'elles porte un
e à la main, et son image est pré-
de ce titre : La fille du roi, née
on germe et qu'elle aime. Parmi
noms, on remarque ceux de
-men-Tmaou, Isénofré, Amen-
i, que portèrent aussi d'autres
esses égyptiennes.
antiquité classique nous a con-
sur Sésostris quelques particula-
dont les monuments ne peuvent
contrôler la véracité. Ainsi elle
dit que Sésostris, à son retour
grande expédition, rencontra à
e son frère, qui, tout en fêtant
retour, entreprit de le faire périr
cendiant le palais, et que le roi
pa à ce péril, ainsi que sa femme
enfants, par la protection du
Phtha; et selon quelques criti-
, ce frère de Sésostris serait le
us qui conduisit les colonies égyp-
es dans la Grèce au XVᵉ siècle
l'ère chrétienne, époque en effet
ue contemporaine du règne de
stris. Diodore ajoute à son pre-
récit, que Sésostris ayant perdu la
se donna volontairement la mort
un règne de trente-trois années.
aimons mieux croire aux paroles
ntes du même écrivain :
La gloire de ce roi fut telle et sub-
si longtemps dans la postérité,
la suite d'un grand nombre de
ations, l'Égypte étant tombée
la puissance des Perses, et Da-
père de Xercès, voulant faire
r à Memphis sa propre statue au-
s de celle de Sésostris, le grand
e, dans le collége sacerdotal,
osa à cette prétention, et se
sur ce que le roi de Perse n'a-
pas encore surpassé les grandes
s de Sésostris. Loin de s'irriter
tte opinion hardie, Darius y prit
r, et se borna à dire qu'il s'effor-
, s'il vivait autant que Sésostris,
pas rester au-dessous de lui. »
tte remarque de Darius au sujet
de l'âge de Sésostris, porte à croire
peu fidèle le nombre d'années indiqué
par Diodore de Sicile, comme celui de
la durée du règne de Sésostris. Darius
régna 36 ans; et quel que fût son âge lors-
qu'il prononça ces paroles, la durée du
règne de Sésostris, portée à 33 ans, ne
pouvait pas être pour lui l'objet d'un
vœu, ni exprimer la pensée d'une assez
longue suite d'années, pour qu'il eût le
temps d'accomplir les grandes actions
qui avaient illustré le règne de Sésos-
tris. C'est donc avec une grande ap-
parence de certitude que les listes de
Manéthon, dans Eusèbe, portent la
durée de ce règne jusqu'à 68 ans.
Les monuments confirment pleinement
cette indication : les papyrus hiéra-
tiques du musée de Turin donnent des
dates de la 3ᵉ et de la 4ᵉ année de ce
règne; les 29 athyr, 3 méchir et 4
mésori de l'an 8; le papyrus d'Aix porte
une date du 5 payni de l'an 9; un au-
tre papyrus de Turin, celle de l'an 14;
les stèles sculptées à Silsilis, les années
30 et 34; le 3 de tobi de l'an 35 est
écrit dans le grand temple d'Ibsam-
boul; l'an 37 à Silsilis encore; l'an 38
dans le même temple d'Ibsamboul;
les années 40 et 44 à Silsilis aussi;
enfin l'année 62 se lit sur une stèle du
musée de Florence : voilà des dates
authentiques et contemporaines; on
peut donc adhérer avec confiance au
sentiment des critiques modernes, qui
ont fixé à 68 ans et 2 mois la durée du
règne de Sésostris.

Son tombeau existe dans la vallée
des rois à Biban-el-Molouk, à Thèbes;
c'est le troisième à droite dans la val-
lée principale (voyez *pl.* 71); mais la
sépulture de Sésostris a été en butte
à la fois aux ravages, à la cupidité des
barbares, et à l'invasion des torrents ac-
cidentels qui l'ont comblée presque jus-
qu'aux plafonds. Il a fallu, aux der-
niers voyageurs français, faire creuser
un boyau au milieu des éclats de pierre
et des décombres qui remplissent ce
tombeau, pour parvenir, en rampant
et sous le poids d'une extrême chaleur,
jusqu'à la première salle seulement.
Cet hypogée, d'après ce qu'il est pos-
sible d'en voir, fut exécuté sur un

plan très-vaste, et décoré de sculptures du meilleur style, à en juger par les petites portions encore subsistantes. Des fouilles en grand permettraient de pénétrer plus avant, et peut-être jusqu'à la salle du sarcophage de l'illustre conquérant, sans espoir toutefois d'y retrouver des corps religieusement embaumés : les Perses ont fouillé et dépouillé tous les tombeaux qu'ils ont pu découvrir, et la succession des cupides entreprises a engendré celle des brutales profanations : il ne reste de Sésostris que son nom, sa gloire, et les magnifiques monuments des arts qui les proclament d'une voix qui ne peut jamais s'éteindre.

Le règne de cet illustre Pharaon se rattache aussi à l'un des plus grands événements de l'histoire hébraïque : Moïse, qui a écrit la partie la plus ancienne de ces annales, fut le héros et l'historien de ce fait mémorable. Le peuple hébreu était dans l'état de servitude en Égypte depuis que, par l'effet de l'heureuse expulsion des Pasteurs, l'ancienne race des rois égyptiens était remontée sur le trône des ancêtres. Moïse assure que le nouveau monarque, redoutant la nombreuse population israélite, qui était plus forte que la population égyptienne, résolut de la soumettre à de dures lois, de l'opprimer par l'effet d'une police attentive et sévère ; il craignait que, si une nouvelle invasion étrangère menaçait l'Égypte, l'ennemi ne trouvât, dans les Israélites, des auxiliaires et des alliés. Les Israélites passèrent par les plus cruelles vicissitudes de l'esclavage ; les travaux les plus fatigants et les plus abjects leur furent réservés ; leurs enfants mâles étaient frappés de mort à leur naissance : Dieu, enfin, ordonna à Moïse de délivrer les Hébreux de cette servitude, et Moïse les délivra.

On a déjà relaté (*suprà*, page 17), les circonstances les plus marquantes de cet événement ; les lieux où il se passa, où il s'accomplit, ont été signalés : c'est ici que nous devons en indiquer l'époque.

Nous la tirerons du récit mêm[e de] Moïse ; il a dit, dans son livre inti[tulé] Exode ou *Sortie* (*chap.* XII, v[ers. 40] et 42), que la durée de la demeur[e des] enfants d'Israël en Égypte fut de q[uatre] cent trente années, et que ce fu[t le] jour même où ce nombre d'années [s'ac]complissait, que l'armée du Seig[neur] sortit de la terre d'Égypte. Elle y [était] entrée avec le patriarche Jacob, e[t ses] enfants y avaient grandi et miracu[leu]sement multiplié. Quand Joseph, [mi]nistre du roi Apophis, accueillit [son] père, ses frères, sa race et sa na[tion] en Égypte, il en dirigeait déjà l'a[dmi]nistration depuis 9 ans, et Apo[phis] comptait la 26e année de son rè[gne,] qui répondait à l'an 1958 avant l['ère] chrétienne. C'est de là que date ré[elle]ment la demeure des Israélites [en] Égypte ; ils en sortirent donc vers [l'an] 1528 avant l'ère chrétienne, aprè[s un] séjour de quatre cent trente ann[ées,] partagées en périodes diverses de [li]berté et d'esclavage. Sésostris é[tait] alors à la 43e année de son règne : c['est] le temps même où il consacrait [aux] dieux les merveilleux ouvrages d['Ip]samboul. Les riches carrières de g[rès] à Silsilis annoncent encore, par le[urs] inscriptions, que, dans ce m[ême] temps, Sésostris en faisait extr[aire] des matériaux pour les nombreux [édi]fices dont il orna les villes princip[ales] de l'Égypte : c'était le temps des gra[nds] ouvrages publics ordonnés par ce gr[and] prince, et celui aussi où les Israélit[es,] plus accablés par ces ouvrages, par [les] travaux des carrières, la fabrication [des] briques, la construction des bu[ttes] factices, plus opprimés en un m[ot,] durent être plus désireux du repo[s et] de la liberté. Les exigences du maî[tre] donnèrent de la résolution aux esclav[es;] le génie de Moïse coordonna ces d[eux] grands moyens d'action, et les H[é]breux sortirent heureusement de l['É]gypte.

Quelques critiques ont fait cette [re]marque : la relation de Moïse ne pa[rle] plus de Sésostris, de ce grand roi [qui] fit la conquête de l'Orient tout enti[er,] sans jamais rencontrer les Hébr[eux] sur ses pas. Les textes hébreux et

ıments égyptiens satisfont à cette vation qui renferme en elle-même oute historique : selon les Hé-, Moïse, sorti d'Égypte, se renıns le désert de Sinaï, et ce déıe se trouva point sur la route de tris, qui n'eut pas, ainsi, à penıx Hébreux, et ne les rencontra)e plus, les Hébreux demeurèpendant quarante ans dans ce ;; ils y étaient inconnus à Sésosı l'Égypte entière qu'ils n'inquiépas. Enfin, les monuments égypnous apprennent que les grandes ›rises militaires de Sésostris s'o-:nt dans les premières années de :gne, et alors les Hébreux étaient és sous le poids de ses lois, sur même de l'Égypte. Ils s'en échapt vers la 43e année de son règne; ès cette époque, on ne connaît ;ostris que les effets de sa vigipour l'ordre, la police intérieure États, et ceux de sa pieuse muıce qui orna l'Égypte de tant de ments dignes encore de notre ation; et, si Sésostris fit pourles Hébreux emportant les vases ux et d'autres richesses qu'ils t frauduleusement empruntées ;yptiens, il put trouver quelque ction à savoir confinée dans le d'Arabie une peuplade toujours :te et toujours offensive tant : demeura sur le sol de l'Égypte. 'avait pas encore quitté ce désert Sésostris mourut, environ vingtns après qu'elle s'y fut réfugiée. successeur de Sésostris (année avant Jésus-Christ) ne conas non plus les Hébreux. La ›yale de Médinet-Habou, à Thèıous donne le prénom royal de ıveau roi, le fils de Sésostris. nom signifie soleil aimé d'Amonıphis, et il est joint sur les moıts à un cartouche où se lit le propre Ménephtha : c'est Méıa II, qui a porté le nom de son ·père Ménephtha Ier, selon un déjà constaté par plusieurs exem-Jne variante du cartouche-préqui signifie soleil esprit aimé eux, revient toutefois au même sens que le premier cartouche, au moyen de l'analogie mystique du dieu Chnouphis avec l'esprit, le souffle créateur des dieux.

Ménephtha II fut le treizième fils de Sésostris. Nous avons informé le lecteur que les sculptures du soubassement de la salle hypostyle du Rhamesséum de Thèbes sont occupées par des tableaux sculptés où sont représentés en pied, et dans un ordre rigoureux de primogéniture, les enfants de Sésostris; nous ajoutons que l'on observe dans ce tableau, composé des images des fils de ce roi, qu'on y a caractérisé d'une manière très-significative celui de ses vingt-trois fils qui monta sur le trône après lui. Ces caractères sont attachés au nom et à la figure du treizième dans l'ordre du tableau. Tous les princes y sont figurés avec le costume réservé à leur rang; le costume du treizième personnage était en tout semblable à celui des autres, qui appartiennent à la même série; mais après l'exécution de ce tableau, des modifications visibles ont été faites au costume de cette treizième figure; sa courte sabou a été changée en une longue tunique royale; l'uræus a été ajouté sur son front, et à côté de sa primitive inscription, portant : le royal fils de son germe Phthamen ou Ménephtha, on a inscrit le cartouche royal signifiant soleil esprit aimé des dieux : union de prénom royal et de nom propre qui se retrouve sur les monuments de ce même roi, et que ce tableau nous démontre avoir été le treizième fils et le successeur de Sésostris. C'est le Ménephtha II de la liste de Médinet-Habou, d'accord en ces deux points essentiels avec les tableaux de la famille de Sésostris, sculptés au palais de Kourna.

Les monuments du règne et de la piété de Ménephtha II ne sont pas rares en Égypte; ses nom et prénom se lisent sur le beau groupe monolithe de Tanis. On voit à Silsilis une petite chapelle dédiée à ce roi par l'intendant du nom Ombite, et qui porte la date de l'an 2 de son règne; une stèle, dont la date est effacée, est dédiée par le même

intendant nommé Pnahasi, et constate qu'on a tiré des carrières de Silsilis les pierres qui devaient servir à la construction du palais de ce roi à Thèbes, palais dont il ne reste aucune trace connue, ou plutôt que la courte durée du règne de ce roi ne permit pas de construire. Une autre stèle du même lieu, avec la date aussi de l'an 2 du règne de Ménephtha II, du 5ᵉ jour du mois de mésori, rappelle qu'on a tiré de ces mêmes carrières les matériaux de ce palais, et pour les additions ou réparations faites au Rhamesséum de Sésostris son père. On trouve encore à El-Assasif les preuves que ce même roi concourut à l'embellissement du temple d'Amon-Ra, dont les ruines subsistent dans ce lieu.

Ménephtha II n'oublia pas son aïeul Ménephtha Iᵉʳ, et il honora sa mémoire par quelques ouvrages ajoutés au Ménephthéum de Thèbes que Sésostris avait fait terminer. Les légendes royales du petit-fils de Ménephtha Iᵉʳ se lisent sur l'épaisseur des portes ou sur leur soubassement, à la suite de celles de Sésostris. Le fils et le petit-fils associèrent successivement leurs pieux hommages envers leur illustre prédécesseur.

Le tombeau de Ménephtha II subsiste non loin de celui de son père, au fond d'un embranchement de la vallée; une petite chapelle en l'honneur de Sésostris se voit dans une salle isolée. Ce tombeau est très-soigné, mais il n'est pas terminé. Le règne de ce prince dut être court, c'est ce que porte à croire l'état de cette excavation funéraire; c'est aussi ce que prouvent les monuments, qui ne portent pas la durée de son règne au delà de trois ou quatre années : nous la portons jusqu'à cinq, en raison des travaux dont les traces subsistent encore.

On apprend par la stèle de Silsilis, déjà citée, que Ménephtha II eut pour épouse la reine Isénofré, et qu'ils eurent trois fils. L'aîné se nommait Phthamen, d'après cette même liste : ce fut le troisième Pharaon du nom de Ménephtha, fils et successeur de son père.

Mais avant le règne de ce roi, monuments désignent clairement d'un autre personnage du nom Siphtha-Ménephtha, le *fils de Ph* *serviteur de Phtha*, et qui fut l'é de la reine Thaoser. Il est vrai qu liste royale de Médinet-Habou n'in pas le nom de ce roi dans la série successions royales; mais on trou Biban-el-Molouk, parmi les tomb des rois, celui d'une reine Thao qui est représentée suivie, en seco ligne, par son mari, nommé Siph Ménephtha. A Silsilis, le cartouch ce Siphtha-Ménephtha est inscrit e deux bas-reliefs, dont le supérieur du roi Horus, et l'inférieur de Sé tris. A Kourna, on voit sur d stèles le même Siphtha rendre hommages à quelques rois ses pré cesseurs, et Sésostris est du nom de ces rois défunts; enfin un autre qu'on sait être le dernier de la XV dynastie, usurpa le tombeau de Th ser et de son mari Siphtha, le fit c vrir de stuc, et y fit sculpter ses no à la place de ceux de ses prédéc seurs; mais le temps ayant causé chute du stuc appliqué sur les scu tures primitives de certaines parties tombeau, on distingue sur la po principale les légendes d'une re nommée *Thaoser*, et le temps fais aussi justice de la couverte dont avait masqué les premiers bas-reli de l'intérieur, a mis en évidence tableaux représentant la reine fais les mêmes offrandes aux dieux, et cevant des divinités les mêmes p messes et les mêmes assurances les Pharaons eux-mêmes dans les b reliefs de leurs tombeaux, et occup la même place que ceux-ci. Il devi donc évident que c'est une catacom creusée pour recevoir le corps d'u reine, et d'une reine ayant exercé elle-même le pouvoir souverain, pu que son mari, quoique portant le ti de roi, ne paraît qu'après elle d cette série de bas-reliefs, la reine se se montrant dans les premiers et plus importants, et *Ménephtha-Si tha* est le nom de ce souverain.

Il résulte de toutes ces données q

;ne de la reine Thaoser précéda du roi de la XVIII[e] dynastie qui a son tombeau, et le précéda au s d'un règne : il n'aurait pu violer la sépulture de son prédécesseur ;diat. Fondé sur ces faits, sur ces dérations, sur le silence de la table édinet-Habou, qui ne mentionne a reine Thaoser, parce que cette ne constitue pas une génération, la considérons comme la fille de ;phtha II et la sœur de Méneph-II, qui est inscrit sur cette même Les tables royales fournissent eurs exemples parfaitement sem-es à l'appui de notre explica-

;nephtha II eut donc pour succes-immédiat (l'an 1498) sa fille, à sans doute du bas âge de son fils : cette fille porta le nom de Thao-se maria à Siphtha-Ménephtha, fut son mari sans être roi. On re à Silsilis quelques traces de ce de peu de durée, et le monument is considérable qui nous en reste, le tombeau déjà mentionné.

;nephtha III, qui paraît avoir été ère de la reine Thaoser, fut le fils énephtha II, et le seizième roi de VIII[e] dynastie égyptienne. Son uche-prénom suit immédiatement de Ménephtha II son père dans la royale de Médinet-Habou, et ce uche signifie soleil gardien des des, aimé d'Ammon; son nom pro-se lit Ousireï-Ménephtha. On le uve sur une partie des édifices de iac, qui d'abord avait paru anté-e à toutes les portions de ce tem-édifiées par les rois de la XVIII[e] istie, opinion rectifiée par l'examen lieux, et qui avait fait attribuer uvrages à Osymandias. Les souve-gravés sur le temple de Louqsor ellent aussi Ménephtha III et sa envers les dieux. Son tombeau a visité par plusieurs savants voya-s; il est le dernier au fond de la e de Biban-el-Molouk; il est resté un état complet d'imperfection. premiers bas-reliefs sont achevés écutés avec une finesse et un soin irable : la décoration du reste de la catacombe, formée de trois longs corridors et de deux salles, a été seulement tracée en rouge, et l'on rencontre enfin les débris du sarcophage du Pharaon, en granit rose, dans un très-petit cabinet dont les parois à peine dégrossies sont couvertes de quelques mauvaises figures de divinités dessinées et barbouillées à la hâte. Le règne de ce roi fut cependant de dix-neuf années, d'après les listes de Manéthon. On expliquera facilement et la durée de ce règne et l'imperfection de son tombeau par le règne même de sa sœur Thaoser, qui est confondu dans les dix-neuf années accordées à Ménephtha III, et qui, de fait, ne régna pas assez longtemps pour faire convenablement terminer sa sépulture : ces deux considérations s'appuient réciproquement.

Les listes de Manéthon nomment ce roi comme le dernier de la XVIII[e] dynastie. La liste de Médinet-Habou, qui a bien plus d'autorité, porte à cette place le cartouche d'un autre Pharaon, dont le titre royal était : Soleil gardien des chefs, aimant Ammon; son nom propre, qui est écrit avec plusieurs variantes, se lit communément Rhaméri : il monta sur le trône vers l'an 1479 avant l'ère chrétienne. C'est ce roi qui avait usurpé le tombeau de la reine Thaoser et de Siphtha-Ménephtha. Rhaméri, au lieu de se faire creuser un tombeau, trouva plus simple de s'attribuer celui d'un des rois ses prédécesseurs, catacombe voisine de celle de Ménephtha III, et à laquelle il ajouta cependant deux corridors et sa salle sépulcrale, afin de ne pas troubler les cendres de ses deux ancêtres. Mais au lieu d'une usurpation réfléchie, le court règne de Rhaméri peut expliquer cet empiétement, surtout s'il s'opéra sur le tombeau d'une reine sa parente, sa tante, qui ne fut pas comptée, dans les annales sacrées, parmi les générations de rois. Dans ce tombeau, qu'on peut qualifier de *palimpseste*, l'image de Rhaméri est substituée à celle de la reine Thaoser, qu'on y a affublée d'un casque, de vêtements et d'insignes convenables seulement à

un roi, mais les discours s'adressent toujours à une reine. Cette précipitation ne laisse pas une longue durée au règne de Rhaméri. On ne lui attribue en effet que quelques années (5 ans 3 mois). On croit qu'il fut marié à la reine Ahmos-Nofréï; elle est figurée dans un bas-relief où le roi et la reine font l'offrande du vin aux divinités de Thèbes.

Du reste, l'incertitude qui résulte du silence des monuments au sujet de la durée réelle de ce dernier règne de la XVIIIe dynastie, nous autorise à lui attribuer approximativement les 5 années et 3 mois qui complètent, avec les règnes précédents, la durée totale de cette XVIIIe dynastie, fixée à 348 années. Le lecteur jugera, comme nous, que, en pareille matière, les approximations ont un mérite réel, et peut être suffisant.

Toutefois, nous nous sommes sou-mis dans nos appréciations chronolo-giques, à l'autorité des monuments pour chaque règne, comme à celle des écrivains anciens pour le nombre des souverains qui composèrent cette XVIIIe dynastie, porté à dix-sept d'après le texte même de Manéthon conservé par Josèphe, et pour la durée totale de leurs règnes, portée à 348 ans, comme l'ont dit Eusèbe et d'autres chronologistes.

La certitude suffisante de toutes ces indications chronologiques, et l'antiquité des temps auxquels elles se rapportent, nous engagent à mettre sous les yeux du lecteur le tableau suivant qui les résume en quelques lignes.

TABLEAU DE LA XVIIIe DYNASTIE.

RÈGNES SUCCESSIFS.	NOMS ET FILIATIONS.	DURÉE DU RÈGNE.		COMMENCENT AVANT J. C.
1	Aménophis Ier, fils d'Amosis..................	30 ans.	7 mois.	l'an 1822e.
	Reine *Ahmos-Nofréi-Ari.*			
2	Thouthmosis Ier, son fils......................	13		1791e.
	Ahmos.			
3	Thouthmosis II, son fils......................	20	7	1778e.
	Amon-Maï.			
4	Amensé (reine régnante, sa sœur)..............	21	9	1757e.
	Thouthmosis, 1er mari.			
	Aménenthé, 2e mari.			
5	Thouthmosis III, Mœris, fils d'Amensé..........	12	9	1736e.
	Rhamaïté, femme de Mœris.			
6	Aménophis II, fils de Mœris....................	25	10	1723e.
	....			
7	Thouthmosis IV, son fils.......................	9	8	1697e.
	Thmau-Hemwa.			
8	Aménophis III, Memnon, son fils...............	30	5	1687e.
	Taïa.			
	Horus, son fils................................			
9	....	38	5	1657e.
	Tmauhmot, fille d'Horus........................			
10	Rhamsès Ier, fils d'Horus......................	9		1619e.
	....			
11	Ménephtha Ier..................................	32	8	1610e.
	1re *Tsiré.*			
	2e *Twéa.*			
12	Rhamsès II, son fils...........................	5	5	1577e.
	Nofré-Téri.			
13	Rhamsès III, Sésostris, fils de Ménephtha Ier, et de Twéa..	68	2	1571e.
	1re *Nofré-Ari.*			
	2e *Isénofré.*			
14	Ménephtha II, son fils.........................	5		1503e.
	Isénophé.			
15	Thaoser, sa fille..............................			
	Siphtha-Ménephtha, mari de la reine.	19	6	1498e.
16	Ménephtha III, fils de Ménephtha II............			
17	Rhaméri..	5	3	1479e.
	Nofréï.			
		348		
	La XIXe dynastie commença l'an............................			1474e.

La dix-neuvième dynastie fut, comme les précédentes, originaire de Thèbes. Le premier roi de la XIXe était le fils du dernier de la XVIIIe : il y a quelques incertitudes sur les motifs qui guidèrent les Égyptiens dans la distinction des dynasties, et ce mot paraît avoir eu pour eux et pour leurs annalistes une acception différente de celle que les écrivains de nos temps lui ont unanimement donnée. Les meilleures autorités fixent à six le nombre des rois de la XIXe dynastie; le premier de tous porta le nom de Rhamsès; il fut surnommé *Méiamoun*, Rhamsès aimant Amon. Son cartouche-prénom se lit en effet : Soleil gardien de vérité, aimant Amon.

De graves événements troublèrent les premières années du règne de ce prince, dont, toutefois, la durée fut extraordinaire, et il fut illustré par de grands succès dans de grandes entreprises militaires.

Les écrivains grecs des premiers siècles du christianisme nous ont conservé quelques passages textuellement extraits de l'ouvrage de Manéthon, où ces événements étaient consignés. D'après un de ces passages, l'Égypte fut de nouveau envahie par les Pasteurs durant le règne d'un Aménophis, père de Séthos, appelé aussi Rhamsès. Aux premières menaces des Pasteurs, le roi pourvut d'abord à la sûreté de son fils encore en bas âge; et bientôt après, incapable de résister aux efforts des barbares, il se retira en Éthiopie. Il fut contraint d'y demeurer pendant 13 ans; Séthos grandit, leva une forte armée, la mena en Égypte, il avait alors 18 ans; il vainquit l'ennemi, le chassa de nouveau vers la Syrie, et il jouit dès lors sans trouble de l'autorité royale.

Pour appliquer au règne de Rhamsès-Méiamoun cette narration de Manéthon, il suffit de considérer que ce roi porte dans les listes de ce même Manéthon ce même nom de Séthos, et sur les monuments celui de Rhamsès; double dénomination par laquelle Manéthon désigne ainsi le prince dont il raconte l'histoire. Le père de ce prince, le dernier de la XVIIIe dynastie, régna bien peu d'années; les Pasteurs l'avaient chassé de son trône; à sa mort, il n'avait pas de tombeau; il fut placé dans celui de ses ancêtres : son séjour forcé en Éthiopie explique naturellement cette circonstance remarquable de la vie de ce roi.

Le second passage de Manéthon est relatif à un événement d'un autre ordre. Ce même Pharaon Séthos avait réuni de grandes forces de terre et de *mer*. Il entreprit de lointaines conquêtes; et, en partant, il laissa à son frère Armaïs l'administration de l'Égypte, lui déléguant l'autorité royale, à la condition toutefois de ne pas ceindre le diadème royal, et avec la recommandation expresse de respecter la reine, mère de ses enfants, et les autres femmes du palais. Le roi cingla vers Chypre, attaqua ensuite la Phénicie, les Assyriens, les Mèdes, et, enhardi par d'éclatants succès, il se dirigea vers les nations de l'Orient. Il apprit alors par des lettres du grand prêtre, que son frère Armaïs avait méprisé tous ses ordres, et était en révolte ouverte contre son autorité. Séthos retourna en Égypte, y rentra par Péluse, et reprit la couronne et le pouvoir; Armaïs s'enfuit devant lui, et cet Armaïs se nommait aussi Danaus.

Ces circonstances conviennent encore au règne de Rhamsès-Méiamoun; ce prince fut un grand conquérant; les monuments subsistants nous en instruisent sans équivoque; les seuls tableaux historiques où figurent des entreprises navales, des combats sur mer, sont aussi de son règne; enfin, si l'on compte dans le règne de ce prince les 13 années passées en Éthiopie (puisqu'on ne les comprend pas dans le règne de son père, qui n'a été porté qu'à 5 ans et 3 mois), et qu'on y ajoute quelques années pour le temps de ses campagnes sur terre et sur mer, son règne ayant commencé en l'année 1474 avant l'ère chrétienne, la fuite d'Armaïs-Danaus sera fixée vers l'année 1450, et c'est le temps même où l'antiquité classique place la venue en

Grèce des colonies égyptiennes de Danaus.

Rhamsès-Méiamoun fut le quatrième de ce nom ; depuis qu'il avait été illustré par le plus glorieux des règnes, celui de Rhamsès le Grand, ce nom fut adopté par les rois thébains qui lui succédèrent.

Aucun autre édifice de l'Égypte n'égale en étendue le gigantesque palais de Médinet-Habou (Thèbes), élevé par le roi Rhamsès-Méiamoun. Le lecteur a déjà eu sous ses yeux la description de quelques parties de cette merveilleuse construction (voy. *suprà*, pages 58, 59, 155 à 158, et 241). Autour de ce grand monument s'étaient groupés les édifices élevés par des rois postérieurs : les siècles s'y étaient groupés aussi, et les arts y trouvent retracée toute leur histoire dans une réunion d'ouvrages d'époques très-diverses, comme le sont, sur le même sol et dans un espace circonscrit, un temple de l'époque pharaonique la plus brillante ; un immense palais de la période des conquêtes ; un édifice de la première décadence sous l'invasion éthiopienne ; une chapelle élevée par un des princes qui avaient secoué le joug des Perses ; un propylon de la dynastie grecque ; des propylées de l'époque romaine, et, comme pour réunir les deux points extrêmes de cette chaîne chronologique, dans une des cours du palais pharaonique, des colonnes qui jadis soutenaient le faîte d'une église chrétienne ; ajoutons à tant de confusions de temps et de noms, que les propylées élevés par l'empereur Antonin, et les propylons de Ptolémée-Soter II, sont construits avec les débris retournés du palais de Sésostris, démoli par les Perses, et que le nom du roi éthiopien Taraka y a été martelé par l'ordre du Pharaon Nectanèbe : ainsi les nations et les hommes s'y sont successivement éliminés : éphémères triomphes dont un peu de temps montre toute la misère !

Les plus anciennes constructions de Médinet-Habou remontent au règne de Thouthmosis Ier. Mœris fit exécuter la plus grande partie des décorations ; mais toutes les sculptures façades supérieures, sud et no furent ordonnées par Rhamsès-M moun ; et il paraît que ce roi se p posa, par ces travaux, de lier le ten de Mœris avec le grand palais doi couvrit la butte de Médinet-Hab Ces scènes nombreuses, civiles, n taires et religieuses, tableaux où l' toire égyptienne est écrite à gra traits et se manifeste à tous les ye ont été décrites dans les sections o variété de leurs sujets avait mar leurs places.

C'est aussi à ces admirables bleaux qu'on doit rapporter ce p sage des Annales de Tacite (liv. ch. 60).

« Germanicus se rendit en Égy pour en examiner les antiquités... Canope il arriva bientôt à Thèbes, en contempla les immenses vestig des inscriptions en caractères ég tiens, gravées sur de grands édific rappelaient l'ancienne opulence de l gypte. Il en demanda l'interprétat à l'un des anciens parmi les prêtr qui lui dit « que ces inscriptions a nonçaient que l'Égypte avait eu aut fois sept cent mille hommes en é de porter les armes ; que le roi Rha sès, à la tête de cette armée, av subjugué la Libye, l'Éthiopie, Mèdes, les Perses, la Bactriane et Scythie, et tenu sous sa dominati l'Arménie, la Cappadoce qui en voisine, ainsi que la Bithynie d' côté et la Lycie de l'autre, s les deux mers. On y lisait, da l'état des tributs imposés à c nations, le poids en or et en a gent, le nombre d'armes et de ch vaux, la quantité d'ivoire et de pa fums pour les temples, celle des grai et autres objets que chacune d'el devait payer, et ces tributs égalaie ceux qui sont imposés aujourd'hui par les armes des Parthes ou par puissance romaine. »

Germanicus, ajoute Tacite, vit au d'autres merveilles, la statue de Me non, les Pyramides, le lac (Mœris) les canaux, réceptacles des superfl tés du Nil ; enfin Éléphantine

Cherubini del.

Spéos d'Ethyr.



e, limites alors de l'empire ro-
; et ces merveilles de l'Égypte du
s de Germanicus excitent encore,
dix-neuf siècles, l'admiration
euples modernes: privilége à tou-
assuré aux chefs-d'œuvre de la
e et à ceux des beaux-arts.

construction de l'incomparable
e de Médinet-Habou fut dirigée
e basilico-grammate Phori; cet
er en a consigné le souvenir
une des inscriptions religieuses
téos de Silsilis. Trois autres ins-
ons en caractères sacerdotaux,
es dans ce même lieu, annon-
que le même officier s'est rendu
ilis au mois de paschom, de la
née du règne de Rhamsès-Méia-
; il venait diriger l'exploita-
les carrières pour les construc-
de Médinet-Habou. Dans un
l bas-relief du même spéos, le roi
ême fait ses adorations au dieu
a et à la déesse Pascht (Bubastis).
une grande stèle représente ce
e Pharaon adorant les dieux de
s; et ce monument fut exécuté
l'ordre du basilico-grammate
, qui prend les qualités de sur-
dant des bâtiments de Rhamsès-
moun, intendant de tous les pa-
u roi en Égypte, et chargé de la
ruction du temple de Phré, bâti à
phis par le Pharaon.

xiste aussi quelques traces d'édi-
élevés par le même prince non
du Rhamesséum de Sésostris, à
sor; et à Kourna, une inscrip-
royale où son nom est tracé; à
ac, il est écrit sur un autre tem-
l existe encore à Qôus, l'ancienne
inopolis-Parva, les restes d'une
datée du 1er paoni, de la 16e an-
u règne de ce Rhamsès, et rela-
son retour d'une expédition mi-
e: il conduit des captifs dont il
ire hommage aux dieux. Enfin
emarque parmi les papyrus du
e de Turin, des actes portant des
des années 6, 10 et 24 du règne
[éiamoun. Ce prince fut un des
illustres; il fit de vastes con-
s en Asie, et ses grandes actions
ait quelquefois confondre les cir-
constances de son histoire avec celles de la vie de Sésostris: ce que l'antiquité a rapporté de l'un et de l'autre les place également au premier rang parmi les plus grands hommes des premiers temps.

Le tombeau de Rhamsès-Méiamoun est le plus grand et le plus magnifiquement orné des tombeaux qui existent encore dans la vallée de Biban-el-Molouk; mais aujourd'hui le temps ou la fumée a terni l'éclat des couleurs qui le recouvrent; il est remarquable aussi d'ailleurs par huit petites salles percées latéralement dans le massif des parois du 1er et du 2e corridor, cabinets ornés de sculptures du plus haut intérêt. L'un de ces petits boudoirs contient, entre autres choses, la représentation des travaux de la cuisine; un autre celle des meubles les plus riches et les plus somptueux; un troisième un arsenal complet d'armes de toute espèce et d'insignes militaires des légions égyptiennes: ailleurs on a sculpté les barques et les canges royales avec toutes leurs décorations. L'un d'eux aussi nous montre le tableau symbolique de l'année égyptienne, figurée par six images du Nil et six images de l'Égypte personnifiée, alternées, une pour chaque mois et portant les productions particulières à la division de l'année que ces images représentent. Dans l'un de ces jolis réduits sont les deux fameux joueurs de harpe copiés par tous les voyageurs. D'anciens Grecs visitant ce tombeau, y ont gravé sur les murs leurs noms et les motifs de leur visite: c'est ce qu'attestent plusieurs anciennes inscriptions grecques encore subsistantes dans ce tombeau.

Son entrée est à ciel ouvert sans sculptures, et à l'extrémité de ce couloir le plafond est soutenu, à son origine, par quatre piliers à tête de taureau, de face, en demi-relief et peintes. Quelques plafonds sont peints en bleu et parsemés d'étoiles blanches; des inscriptions sont tracées en bleu sur un fond jaune; les scènes religieuses y sont variées et nombreuses; la longue durée du règne de ce roi permit

de compléter et d'orner sa dernière demeure.

Cette vaste catacombe a donné lieu à une observation singulière. Elle a été levée par des ingénieurs de l'expédition d'Égypte, et Champollion le jeune en a reconnu un plan antique parmi les papyrus du musée de Turin. Voici la relation de ce fait unique dans les annales de l'archéologie :

« J'ai remarqué parmi tous ces papyrus des fragments chargés de lignes tracées dans diverses directions; je n'en voyais pas d'abord le sujet. Après avoir rapproché tous les morceaux, qui font une grande feuille de plus de deux pieds, j'y ai reconnu sans nul doute le *plan lavé* d'une catacombe royale; le revers est presque entièrement écrit. Le dessin est très-proprement fait, et l'on y distingue quelques *repentirs* d'une couleur très-pâle, comme avec un crayon de plomb. Cette catacombe est celle du roi Rhamsès-Méiamoun, et en voici la preuve. La commission d'Égypte a levé le plan de plusieurs tombeaux, et l'un de ceux qu'elle a publiés se rapporte exactement avec celui que donne ce papyrus; c'est le cinquième de Biban-el-Molouk, à l'ouest de Thèbes, et les bas-reliefs de ce tombeau offrent un grand nombre de fois le nom de ce Rhamsès-Méiamoun; de plus, on sait en Angleterre que des inscriptions grecques tracées sur les parois de cette catacombe annoncent que diverses personnes sont venues visiter ce tombeau de Rhamsès-Méiamoun; enfin la grande salle du plan sur papyrus présente le dessin à vol d'oiseau d'un sarcophage très-bien peint en granit rose ; le couvercle est orné de trois personnages portant des attributs divers : et c'est encore là tout juste la forme, par la pose, les proportions et les détails, du couvercle en granit rose aussi, tiré de ce même cinquième tombeau de l'ouest, rapporté par Belzoni, et qui porte en effet les noms et prénoms de ce Rhamsès-Méiamoun. Le rapprochement du plan sur papyrus avec celui de la commission d'Égypte, offrira quelques observations qui ne seront pas sans intérêt. Il est remarquable que les conto de la montagne, indiqués sur les d plans, se rapportent encore parfa ment; et ce qui mérite encore d'attention, c'est que chaque coul chaque chambre du plan sur papy porte une inscription hiératique, su de chiffres donnant des nombres t variés : ce sont là sans doute les mensions de chaque partie de l'exc tion royale, et la commission ay levé ces mêmes détails exprimés mètres, on a ainsi un nouvel élém de la grande question des mesu égyptiennes. »

Mais quelque intérêt que prése cet antique dessin, le lecteur en ac dera encore davantage au sarcoph même de Rhamsès-Méiamoun, qui aujourd'hui un des ornements du m sée égyptien du Louvre : il y est en avec la collection Salt, dont il fai partie. C'est un magnifique monoli en granit rose, de sept pieds de haut sur quatorze de longueur, d'une geur proportionnée, creusé pour re voir la momie royale enfermée d plusieurs riches cercueils, et couv de sculptures sur toutes ses surfa intérieures et extérieures. Le couve de ce beau sarcophage, en granit r également, était aussi orné de scu tures et d'inscriptions ; trois figures bas-relief occupaient la partie supéri re ; le nom du roi est souvent répété toutes les parties du monument. sarcophage est à Paris et le couve en Angleterre; il appartient à l'u versité de Cambridge. Il ne reste cune trace de la momie du roi; tombeau est de ceux qui ont été verts très-anciennement. Le musée Louvre possède aussi plusieurs fi rines funéraires du même roi; e sont en granit rose, en bois peint en bronze.

Rhamsès IV Méiamoun mourut ap un règne de cinquante-cinq ans. femme se nommait Isis; elle lui s vécut. Le tombeau de cette reine l'effet de la pieuse attention de son aîné.

Ce prince se nomma aussi Rham (le cinquième de ce nom); il succéd

son père vers l'année 1419 avant l'ère chrétienne.

Rhamsès IV avait laissé une nombreuse lignée : elle est, on peut dire, régulièrement enregistrée dans le temple de Médinet-Habou. On a déjà vu (page 157) la mention des tableaux où les dix fils du roi sont figurés en pied, en costume de prince (voy. *pl.* 25, nº 3), dans leur ordre de primogéniture, et les inscriptions qui accompagnent ces figures coloriées indiquent les noms et les qualités de chacun de ces princes au nombre de dix.

C'est sur ces précieux tableaux que reposent toutes les certitudes de l'histoire à l'égard de la descendance et de la succession royale de Rhamsès IV, à l'égard même de la XIXe dynastie tout entière. Les listes des abréviateurs de Manéthon contiennent pour cette époque peu de renseignements intelligibles. Les tableaux de Médinet-Habou y suppléent avec une incontestable autorité : il suffira de les décrire pour en donner au lecteur l'intime conviction.

Il est en effet arrivé pour le fils de Rhamsès IV ce qui s'était passé pour le fils de Rhamsès III. Ce fils fut le treizième de ses enfants, celui qui, par le hasard des événements, succéda au roi son père; il était figuré à son rang, dans le tableau des vingt-trois fils de Sésostris; et, lorsqu'il eut été appelé au trône, on le signala dans ce même tableau, en changeant son costume de prince en habit royal, en gravant à côté de son nom de famille le cartouche qu'il adopta quand il fut roi. On en a agi de même à l'égard des fils de Rhamsès IV; à côté du nom et de la figure de chacun des quatre premiers, on a gravé un cartouche royal prénom ou nom propre, parce que ces quatre fils occupèrent successivement le trône après la mort de leur père. Sur les six rois qui composèrent la XIXe dynastie, les tables de Médinet-Habou en nomment ainsi cinq à l'histoire.

Le règne du fils aîné, qui est le Rhamsès V de nos listes, fut long, mais il en reste peu de souvenirs historiques. Son cartouche-prénom, *soleil gardien de la vérité, approuvé par Ammon*, suivi du cartouche nom propre Rhamsès, et accompagnés de quelques titres particuliers, tels que ceux de *semblable au soleil pour toujours, modérateur de la vérité*, se lit encore sur quelques monuments, sur une porte votive en bois de sycomore, l'une des plus belles pièces du musée de Turin; sur des stèles déposées dans d'autres musées; dans les inscriptions du temple de Chnouphis à Éléphantine; sur quelques parties de Karnac. Ce roi figure aussi, n'étant encore que prince, dans les pompes triomphales de son père à Médinet-Habou. La figure de Rhamsès V se voit dans la salle hypostyle de Karnac, dans les bas-reliefs des grandes colonnes; il y est représenté en pied, faisant à Amon-Ra l'offrande de son propre prénom royal : seigneur gardien de la vérité.

Le tombeau de Rhamsès V a été reconnu dans la vallée de Biban-el-Molouk : il est un des plus complets, des plus riches (preuve évidente de la longue durée du règne de ce roi), et nous en avons donné la description détaillée, pages 51 à 54, au treizième paragraphe relatif à l'état de la famille royale. C'est dans ce tombeau que se trouve la confession négative à laquelle l'âme était soumise en présence des ministres de Dieu. On y voit aussi, parmi les scènes symboliques relatives à la marche du soleil dans les deux hémisphères, image de la vie de l'homme, à la seconde heure, apparaître les âmes des rois, ayant à leur tête celle de Rhamsès V lui-même, allant au-devant de la *bari*, ou barque sacrée de Dieu, pour adorer sa lumière; et aux quatrième, cinquième et sixième heures, le même Pharaon prendre part aux travaux des dieux, qui font la guerre au grand serpent Apophis caché dans les eaux de l'Océan. C'est aussi parmi ces peintures qu'on reconnaît un tableau des constellations et de leurs influences, pour toutes les heures de chaque mois de l'année, sur les diverses parties du corps humain qui étaient placées dans leur dépendance.

Le tombeau de Rhamsès V est un

des plus complets de tous ceux qui existent dans la vallée de Biban-el-Molouk et dans la vallée de l'ouest : il est comme un type auquel on peut comparer tous les autres.

Les listes de Manéthon donnent à ce second roi de la XIXe dynastie plus de soixante ans de règne. Ce fut lui qui assura à sa mère les honneurs d'un tombeau royal. Il faut conclure de la longue durée de son règne qu'il naquit peu d'années avant la mort de son père Rhamsès-Méiamoun, et qu'Isis, sa mère, ne fut peut-être pas la première femme de ce roi : elle lui survécut. Le nom de son mari ne se lit pas dans son tombeau ; on n'y trouve que celui de son fils Rhamsès V.

Dans les listes de Manéthon déjà publiées, le successeur de Rhamsès-Méiamoun est nommé Rapsis ou Rapsakes ; mais un manuscrit de la bibliothèque royale le nomme positivement Rhamsès, et ce manuscrit est d'accord avec les monuments : c'est le Rhamsès V de nos listes. Il eut pour successeur un autre prince du même nom, qui fut Rhamsès VI.

Frère du précédent et second fils de Méiamoun, il parvint à la couronne vers l'année 1358 avant l'ère chrétienne.

Rapproché des listes de Manéthon, le tableau des dix fils de Méiamoun, dont les quatre premiers portèrent successivement la couronne, ne peut point être mis d'accord avec ces listes. Elles donnent, en effet, soixante et une années au règne du fils aîné, quatre-vingt-cinq ans à celui des trois autres frères suivants, et il en résulterait que le dernier aurait cessé de vivre et de régner cent quarante-six ans après la mort de leur père commun. Il y a donc du désordre et des erreurs dans la série des noms et dans les chiffres des listes qui nous sont venus des copistes de Manéthon, et l'ordre naturel de la vie des hommes y commande de sensibles rectifications. En le prenant pour règle, sans trop nous écarter des chiffres consignés dans la diversité de ces listes, et accordant au fils aîné, Rhamsès V, soixante et un ans de règne, vingt ans au second, cinq ans au troisième et autant au quatrième, il [illegible] résulterait que la mort du dernier [illegible] rait arrivée quatre-vingt-onze ans apr[ès] celle du père, mort à l'âge de soixan[te] ans, ce qui ne suppose pas au derni[er] de ses fils une longévité extraordi[-] naire ; il faudrait aussi porter le règ[ne] du dernier roi de cette dynastie à qu[a-] rante-huit ans. Mais les autorités no[us] manquent pour accréditer ce systèm[e,] quelque conforme qu'il soit aux pre[s-] criptions de l'histoire, dont la véracit[é,] quand il s'agit de l'homme, ne peut [se] fonder sur des exceptions aux lois g[é-] nérales de la nature.

Dans cet ensemble de doutes, no[us] n'avons à indiquer ici que les nom[s] des successeurs de Rhamsès V ; le[s] trois premiers furent ses frères, [et] portèrent aussi le nom de Rhamsès, et ce sont les VIe, VIIe et VIIIe de [ce] nom. Leur successeur, le sixième r[oi] de la XIXe dynastie, fut aussi [un] Rhamsès (Rhamsès IX) ; il s'appel[ait] Thoûoris, selon les listes de Mané[-] thon.

Il nous reste peu de monuments d[u] règne de Rhamsès VI. Avant qu'il f[ût] roi, il remplit les fonctions de athl[o-] phore à la gauche du roi, basilico[-] grammate commandant de cavalerie, ajoutant à l'indication de ces charge[s] militaires les titres de fils du roi, en[-] fant de son germe et le chérissant. Son prénom royal signifiait soleil ga[r-] dien de vérité, ami d'Ammon. On l[e] trouve au-dessus d'une porte, dans l[a] deuxième cour du palais de Karnac, [à] Thèbes, sur les débris d'un obélisque, sur la fleur de lotus qui surmonte u[n] sceptre appartenant au cabinet du roi à Paris, sur une stèle de Sabout-el-Kadim, et très-fréquemment dans so[n] propre tombeau.

Ce tombeau existe dans la vallée de[s] rois, à Biban-el-Molouk ; son entré[e] est à ciel ouvert ; il est creusé à un[e] petite hauteur au-dessus du fond de l[a] vallée, dans une masse calcaire d'un[e] couleur jaunâtre. Ce tombeau est u[n] des plus conservés ; les peintures abon[-] dent en sujets astronomiques reli[-] gieux : les courses du soleil, les heure[s] du jour et de la nuit, les luttes contr[e]

loutable Apophis, des tables de et d'influence des constellations, cènes de métempsycoses, des li- s en l'honneur du roi, la félicité ons, les châtiments des méchants, t figurés en des tableaux multi- qui ne permettent pas de refuser gne de ce roi une durée appro- de celle qui nous a paru comme née par les considérations précé- ment exposées.

amsès VII fut le quatrième roi de X[e] dynastie; ce rang lui est as- par le tableau de la famille de msès IV, à Médinet-Habou. Au troi- de ses fils est en effet affecté le uche-prénom qui signifie soleil en de vérité, chéri d'Ammon et uvé par le soleil. Ce cartouche- m était constamment uni au nom e Rhamsès, divin modérateur, e lit auprès de la figure en pied même prince dans ce tableau. amsès est inscrit au même rang s ce même nom dans les listes néthon.

tombeau de ce roi est presque le monument qui nous reste de sa de son règne. Il est creusé dans nc des montagnes de Biban-el- k, non loin de celui de son frère msès VI : c'est le premier qu'on ntre en venant de Kourna; il est che, au fond d'un petit vallon. venue est à ciel ouvert, d'une r remarquable; elle avait été stu- avec soin. L'inscription tracée listel qui surmonte le bandeau de ée contient deux fois le prénom et le nom propre du roi, dans deux uches tels que ceux qui viennent décrits. L'étendard royal orne mbages de la porte; mais cette iption est peinte et coloriée, et culptée, premier indice du court de ce roi. Les tableaux qui dé- t cette catacombe sont, pour la rt, semblables à ceux du tombeau amsès V. Ces scènes symboliques puissance du soleil, symbole lui- de la puissance des rois, étaient crées par la religion, et se repro- ient comme des types que l'im- seule aurait pu altérer; les tables pour inscrire les levers et les influences des constellations sont tracées, mais le texte n'y a pas été écrit. Le plafond de la salle principale est taillé en ber- ceau, et la sépulture du roi existe dans la salle funéraire; toutefois ce n'est qu'un énorme monolithe en granit rose, ayant la forme d'un couvercle, tra- vaillé à la hâte, posé seulement sur le sol, qui a été creusé pour recevoir la momie royale. L'inscription funéraire de l'osirien roi y est grossièrement tra- cée, nouveau témoignage de la courte durée de son règne.

Son quatrième frère lui succéda : ce fut Rhamsès VIII. Son cartouche-pré- nom est tracé auprès de sa figure en pied, dans le tableau de Biban-el-Mo- louk, et ce cartouche contient, comme ceux de ses frères, les premières qua- lifications de soleil gardien de la vé- rité, etc. Dans son cartouche nom propre, il est qualifié de Rhamsès, chéri par Phré, et par une autre di- vinité jusqu'ici inconnue. On a re- trouvé les noms de ce roi sur deux stèles du musée de Berlin, mais avec une variante dans les signes, qui an- nonce la protection des dieux. Ce prince fut le dernier des fils de Rhamsès- Méiamoun, qui composent cette ex- traordinaire succession de quatre fils à leur père : ces deux générations, qui vécurent cent cinquante et un ans, comprenant cinq individus, peuvent avoir occupé le trône d'Égypte durant cent quarante-six ans. L'histoire des temps modernes n'a recueilli nulle part le souvenir d'un semblable phénomène; il a pu toutefois se réaliser dans les li- mites des lois naturelles.

Le dernier roi de la XIX[e] dynastie fut aussi un Rhamsès (Rhamsès IX), mais on ignore à quel degré de parenté et à quel titre il succéda à son prédé- cesseur sur le trône; toutefois de bons motifs de critique historique ont assi- gné à ce roi la place qu'il a dans notre relation. Son nom se lit sur des monu- ments de Thèbes, et à des places qu'il n'occupe que parce que des rois re- connus pour ses prédécesseurs les ont laissées libres, ou bien sur des por- tions d'édifices construites d'ordinaire

les premières, et dont les portions suivantes sont signées du nom des princes postérieurs à la XIXe dynastie. Le prénom de ce roi exprimait les idées de soleil modérateur de justice, approuvé par Ammon, et son nom propre se lisait Ammon-Maï-Rhamsès; il est accompagné de deux plumes, symboles ordinaires de la justice et de la vérité : quelquefois ce prénom et ce nom propre se trouvent abrégés sur quelques monuments.

Champollion le jeune a publié un registre de recettes sacrées faites dans un temple de Thèbes, pendant le règne de Rhamsès IX. Ce registre est distribué par années, et le nombre des années entières, dans cet antique papyrus, ne s'élève pas au delà de six. Les listes de Manéthon indiquent aussi à la septième année la fin du règne du sixième roi de la XIXe dynastie.

Son nom se retrouve cependant sur plusieurs édifices de Thèbes, sur le sanctuaire du temple du dieu Khons, sur diverses portions des édifices de Karnac, et dans la salle hypostyle. Quelques amulettes portent aussi ce nom. Enfin le tombeau de ce roi existe encore dans la vallée de Biban-el-Molouk, à Thèbes; c'est le second à droite en entrant dans le vallon; il est situé sur le penchant de la montagne, à peu de hauteur au-dessus du fond de la vallée.

C'est dans ce tombeau que Champollion le jeune se logea et s'établit pendant les trois mois qu'il consacra à l'exploration de cette vallée des tombeaux des rois. Il écrivait de ces lieux mêmes, le 25 mars 1829, ce qui suit :

« Nous passâmes sur la rive gauche du Nil, le 23 mars, et, après avoir envoyé notre gros bagage à une maison de Kourna, nous avons tous pris la route de la vallée de Biban-el-Molouk, où sont les tombeaux des rois de la XVIIIe et de la XIXe dynastie. Cette vallée étant étroite, pierreuse, circonscrite par des montagnes assez élevées et dénuées de toute espèce de végétation, la chaleur doit y être insupportable aux mois de mai, juin et juillet; il importait donc d'exploiter cette riche et inépuisable mine à u[ne] époque où l'atmosphère, quoique d[éjà] fort échauffée, est cependant enc[ore] supportable. Notre caravane s'y [est] donc établie le jour même, et no[us] occupons le meilleur logement et [le] plus magnifique qu'il soit possible [de] trouver en Égypte. C'est un roi Rha[m]sès de la XIXe dynastie qui nous don[ne] l'hospitalité; car nous habitons to[us] son magnifique tombeau, le second q[ue] l'on rencontre à droite en entrant da[ns] la vallée de Biban-el-Molouk. Cet h[y]pogée, d'une admirable conservatio[n], reçoit assez d'air et assez de lumiè[re] pour que nous y soyons logés à me[r]veille; nous occupons les trois pr[e]mières salles qui forment une longue[ur] de soixante-cinq pas; les parois, [de] quinze à vingt pieds de hauteur, et l[es] plafonds sont tout couverts de scul[p]tures peintes, dont les couleurs co[n]servent presque tout leur éclat; c'e[st] une véritable habitation de prince, [à] l'inconvénient près de l'enfilade d[es] pièces; le sol est couvert en entier [de] nattes et de roseaux; enfin les de[ux] *kaouas* (nos gardes du corps) et l[es] domestiques couchent dans deux tent[es] dressées à l'entrée du tombeau. Tel e[st] notre établissement dans la vallée d[es] rois, véritable séjour de la mort, pui[s]qu'on n'y trouve ni un brin d'herb[e] ni êtres vivants, à l'exception des ch[a]cals et des hyènes. »

L'avenue de ce tombeau est à ci[el] ouvert; les parois furent dressée[s] mais non polies; un mur supérieur [de] pierres sèches prévient les éboulemen[ts] partiels. Une grande porte de bel[le] proportion y donne entrée, et, comm[e] dans tous les autres tombeaux qui n[e] sont pas du premier rang par le[ur] étendue, on trouve dans celui-ci u[ne] partie des représentations religieus[es] qu'on observe dans les autres sépu[l]tures royales. La figure du roi s[e] trouve de proportions colossales, [la] tête ornée de la coiffure de dive[rs] dieux; il remplit envers eux les devoi[rs] prescrits par le rituel, et les légend[es] le disent chéri de tous. La salle sépu[l]crale est soigneusement ornée des pei[n]tures consacrées; le sarcophage en o

le milieu. Ce cercueil est en granit son couvercle est encore en , mais brisé; sa partie supérieure rnée de la figure du roi couché; ıscriptions et des sujets sculptés 'ent le reste du monument; mais nt d'un travail grossier et peints ert. Les parois d'un des corri- principaux sont occupées par la ssion négative du roi; il n'est ıble d'aucun des péchés qui le pri- ent de la miséricorde des dieux.

ıtat de ce tombeau suppose un d'une durée plus longue que celle papyrus de Turin et les listes de thon accorderaient au roi Rham- X. On voit aussi que le nombre ɔis de cette XIX[e] dynastie ne pou- être porté au delà de six, leur totale s'étant élevée à cent qua- ngt-quatorze années, et les cinq iers rois ayant employé les cent nte-six premières, il en reste nte-huit pour le sixième. L'éten- l'élégance et la belle construction mbeau de Rhamsès IX nous por- à croire ce nombre d'années de ègne approximativement exact.

XIX[e] dynastie, qui occupa le trône ınt cent quatre-vingt-quatorze s, finit donc de régner vers l'an- 279 antérieure à l'ère chrétienne. écrivains grecs rapportent aux de cette même dynastie deux ments importants pour l'his- : le renouvellement du cycle so- ıe et la chute de Troie. Il est ant, par les résultats des travaux ıathématiciens anciens et moder- ju'un renouvellement de ce cycle, la période de 1460 ans (voyez age 237 ci-dessus), s'opéra le 20 de l'année 1322 avant l'ère chré- , et cette année appartient en à la XIX[e] dynastie. Selon notre un Rhamsès régnait alors, et ı le mathématicien, qui parle de ıouvellement du cycle, nomme ce énophrès. Ce nom est bien égyp- il signifie le *serviteur de Phré* leil); ce fut, sans doute, le sur- du Rhamsès qui régnait alors.

ıst constant aussi que l'époque la généralement assignée par les chronologistes à la prise de Troie, est contemporaine du dernier roi de cette XIX[e] dynastie, et Pline dit formellement que ce roi, contemporain de la prise de Troie, se nommait Rhamsès : c'est bien notre Rhamsès IX de notre XIX[e] dynastie.

Toutefois les noms de ces rois, selon les monuments et selon les listes de Manéthon, sont assez variables ou même différents. Nous ne répéterons pas à ce sujet des explications généralement admises : les rois d'Égypte avaient plusieurs surnoms, et d'après cet usage ces surnoms, différents dans les divers écrivains, n'en désignent pas moins le même personnage. Pour la XIX[e] dynastie, nous nous sommes guidés à la lumière des monuments; nous invoquerons le même secours au sujet de la dynastie suivante, la XX[e].

Elle fut aussi originaire de Thèbes, et reposa dans les sépultures thébaines. Ses tombeaux se retrouvent encore pour la plupart dans les vallées réservées aux catacombes royales, et les rois qui les occupent sont tous encore des Rhamsès, de la grande famille à jamais illustrée par Sésostris.

Ces indications sont ici d'un grand prix pour l'histoire d'une dynastie dont les abréviateurs de Manéthon ont indiqué le nombre des rois, douze, et la durée totale de leurs règnes réunis, cent soixante et dix-huit ans, sans ajouter à ces deux chiffres aucun autre renseignement.

Dans ce silence de l'histoire écrite, et, d'autre part, dans l'abondance des monuments originaux, la critique se guide par de sages analogies : ici l'on en trouve dans les dénominations, dans les titres royaux consacrés par la renommée des ancêtres, dans le lieu occupé par des tombeaux dont le voisinage et la réunion font considérer leur ensemble comme le tombeau commun d'une nombreuse famille.

On a donc attribué à la XX[e] dynastie les princes dont la formule, *soleil gardien de la vérité*, est inscrite la première, parmi quelques autres, dans leur prénom royal; dont le nom propre est Rhamsès ou Raméri avec divers

surnoms, cette formule et ces noms propres étant communs dans la XVIIIe et la XIXe dynastie; enfin les princes dont la sépulture est mêlée à celle des rois de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, ce qui les fait supposer leurs descendants et leurs successeurs; et si l'on ne trouve point à Thèbes les tombeaux des rois de la dynastie suivante, la XXIe, ce fut sans doute parce qu'elle était étrangère aux trois précédentes: elle tira en effet son origine de la ville de Tanis. On peut donc inscrire dans la XXe dynastie les souverains dont les monuments nous révèlent les noms placés dans les circonstances qui viennent d'être exposées.

Pour l'époque contemporaine de la fin de la XIXe dynastie et de l'élévation de la XXe, Diodore de Sicile et Hérodote racontent quelques merveilles, entre autres les immenses richesses de Rhamphis ou Rhampsinite (premier roi de la XXe dynastie, et successeur de Protée-Thouoris, notre Rhamsès IX sous le règne duquel Troie fut prise par les Grecs), et les tours surprenants de deux voleurs qui puisaient à pleines mains dans les trésors accumulés par le roi, et dont les aventures seraient plus dignes de la plume des conteurs arabes que de celle des deux grands écrivains grecs. Mais il y a dans cette narration une confusion d'époques telle, que des personnages des beaux siècles de la littérature grecque s'y trouvent contemporains de la construction des pyramides. Diodore de Sicile dit vrai quand il ajoute: « Les rois qui succédèrent à Rhampsis pendant l'espace de sept générations vécurent tous dans une profonde oisiveté, et ne s'occupèrent que de leurs plaisirs. Aussi les chroniques sacrées ne nous transmettent sur leur compte le souvenir d'aucun monument magnifique, ni d'aucun acte digne de trouver place dans l'histoire; » et il est juste d'ajouter que les travaux archéologiques des modernes confirment les rapports de Diodore sur cette série de rois fainéants qui occupèrent pendant près de deux siècles le trône d'Égypte, et qui négligèrent assez les soins de l'administration publique pour qu'un de leurs successeurs, surnommé N se soit fait quelque renommée l'histoire pour les grands travaux venus indispensables, sur les ca du Nil, qu'il fit exécuter durant règne. Une telle incurie et les lâcl de l'oisiveté sont des malheurs pu quand les rois s'en rendent coupal en Égypte, ces vices cruels port avec eux leur châtiment; la famill Rhamsès, dégénérée de son gén de ses vertus, perdit le trône, e remplacée par une famille nouvell

Les listes de Manéthon porte douze le nombre de ces derniers Rl sès, formant la XXe dynastie. chroniqueurs des anciens temps or daigné de transcrire leurs noms: il été excusables, si leur silence e jugement. Douze rois qui passent un trône sans y laisser la trace d bonne action ou d'un grand ser méritent au moins d'être oubliés.

Il reste cependant de quelques d'entre eux quelques rares souve et ils sont presque tous tirés de l tombeaux, triste commémoration digne de l'inutilité de leur vie: ordre même de descendance, leur dans leur propre famille, les nor leurs pères et de leurs enfants seront inconnus.

Nous indiquerons donc ici l noms (c'est tout ce qui nous rest leur fugitive existence), dans le objet de ne pas laisser une lacune l'histoire.

Nous appellerons Rhamsès X souverain dont le tombeau, sit Biban-el-Molouk, porte des cartou qui se lisent: Soleil bienfaiteur offrandes, approuvé par le soleil. du soleil, dominateur de la régio pureté et de justice, chéri d'Amn Rhamsès. Ces titres se lisent aussi une inscription hiératique, sur partie des édifices de Karnac, et le tombeau d'un membre de la cl sacerdotale, à Elethya, mort dar quatrième année du règne de ce r

Un autre roi du même nom notre Rhamsès XI: c'est celui do tombeau existe aussi à Biban-el-louk, et dont les nom et prénom ro

fient : Soleil de vérité dans le
ie terrestre, approuvé par Phré,
s du soleil, Ammon..., Rhamsès.
ombeau de ce roi est le troisième
le second embranchement de gau-
le la vallée de Biban-el-Molouk.
nue est spacieuse; à l'entrée, le
ait ses adorations, étant casqué
enouillé; mais les applications de
se sont détériorées dans le pre-
et le deuxième corridor; les
tures ont été détruites également;
tombeau n'a jamais été achevé.
re roi, qui fut enterré comme il
vécu, en toute hâte.
n successeur, Rhamsès XII, es-
t être plus heureux. Son tombeau,
existe dans l'embranchement à
he de cette même vallée des rois
s, avait été entrepris sur de vastes
; l'excavation est des plus éten-
, grandiose dans son ensemble,
elle est entièrement dénuée d'or-
nts et de sculptures; les tableaux
t tracés en rouge sur la muraille;
fut préparé pour le ciseau ou la
e: la mort du roi fit laisser ina-
e cette spacieuse sépulture. On y
nnaît à peine son nom figuré par
aits fugitifs du crayon; ce Rham-
disait soleil établi par Thméï et
a, approuvé par Nèïth, fils du so-
dominateur de la région de vé-
chéri d'Amon, dieu modérateur,
nsès.
souverain inhumé dans un autre
eau voisin de ceux qui viennent
indiqués, le quatrième à gauche,
tulait soleil établi des....., ap-
vé par Phré, le fils du soleil,
mses, modérateur, etc. Ce se-
n nouvel Aménemsès, nom déjà
u dans les listes thébaines, et le
ième roi de la XXe dynastie. On
arqué dans son tombeau la men-
de sa mère Tascha, et celle de la
son épouse, qui lui survécut;
st figurée rendant au roi des hon-
funéraires.
cinquième roi de cette même dy-
e fut encore un Rhamsès, et le
e du nom. Il se qualifia de soleil
en de vérité, soleil du monde, le
u soleil, chéri d'Amon qu'il aime,
Rhamsès. Sa légende royale se retrouve dans le sujet d'une petite stèle des carrières de Silsilis.

Amon-Maï Rhamsès fut le nom propre du Rhamsès XIV, dont le prénom officiel signifiait soleil gardien de vérité, approuvé par Phré; imitation intentionnelle des titres et du nom du grand Sésostris, par un de ses descendants les plus inconnus, et dont le nom n'est conservé, avec la date de l'an 33 de son règne, que par un fragment gisant sur le sable dans les environs des murailles de Karnac.

Le septième roi de la XXe dynastie fut plus heureux ou moins fainéant: quelques monuments recommandables de son règne sont parvenus jusqu'à nous. Son cartouche-prénom signifiait: soleil stabiliteur de la vérité, approuvé de Phtha, et son nom propre, le dominateur dans la région de pureté, le chéri d'Amon, divin modérateur de la région... Rhamsès Rameri. Ce sera Rhamsès XV. Son souvenir subsiste dans un des temples de Thèbes, celui du dieu Khons, qui avait été fondé par Rhamsès IX, et qu'on appelle vulgairement le grand temple du sud. La salle hypostyle, celle qui précède le sanctuaire, fut décorée par les soins de notre Rhamsès XV. Cette salle est soutenue par huit colonnes dont les quatre de la rangée du milieu sont plus hautes que celles des deux rangées de droite et de gauche. Celles du milieu sont à chapiteaux en forme de campane ou de houppe de papyrus lotiforme, et les autres à chapiteaux à bouton de lotus tronqué. Les titres du roi ornent les jambages de la porte, et se lisent dans les dédicaces gravées sur les architraves, ainsi que sur les dés et les corniches. Dans les tableaux qui ornent cette salle, le Pharaon accomplit ses devoirs envers les dieux, et leur fait des offrandes, notamment au grand dieu de Thèbes, son protecteur.

En sortant de la salle hypostyle, dans la direction de la porte principale de ce temple de Khons, on se trouve dans le pronaos, et on s'aperçoit bien vite, à sa décoration, qu'elle est l'effet

de la piété d'un souverain autre que notre Rhamsès XV, surnommé Rameri; et, comme il est constant que l'accroissement soit des constructions, soit de la décoration des édifices religieux, avait lieu en Égypte en commençant par le sanctuaire, et se succédait par les salles contiguës, il en résulte que le roi qui a décoré la salle hypostyle qui vient après le sanctuaire, vint aussi après le roi qui avait terminé ce sanctuaire, partie primitive de l'édifice; et les inscriptions nombreuses qui décorent le pronaos nous apprennent que ce roi fut un grand prêtre d'Amon nommé Pahôr-Amonsé; ce nom est écrit dans son deuxième cartouche, et le premier contient seulement la qualification de prêtre principal d'Amon.

Ces circonstances nous révèlent aussi un fait remarquable dans les annales royales de l'Égypte, un grand prêtre ceignant le diadème, et cumulant ainsi des titres et des fonctions depuis bien des siècles attentivement distinctes les unes des autres.

Nous ignorons entièrement les causes de cette singulière révolution dans le gouvernement égyptien; elle ne fut que temporaire; mais elle révélait un relâchement dans l'administration civile, qui favorisa les vœux toujours rancuniers de la caste sacerdotale, et le grand prêtre monta sur le trône des rois. Pahôr-Amonsé est représenté dans les tableaux historiques dont le pronaos du temple de Khons est décoré, faisant ses offrandes aux dieux, et accomplissant envers eux tous les devoirs prescrits aux rois; ce pontife couronné n'avait garde de manquer à aucune des obligations de son titre: dans tous les temps l'usurpation fut une source de zèle et un grand véhicule à l'exactitude. Amonsé paraît tantôt avec le costume de pontife, recouvert de la peau de panthère, et tantôt en costume civil, avec tous ses insignes, mais la tête entièrement rasée comme le prescrivait le rituel. La reine sa femme figure dans les cérémonies; elle se nommait Ahmôs-Nofré-Atari; dans un autre tableau, plusieurs enfants du pontife-roi sont en s[...] ayant chacun la qualification de [...] enfant de son germe. Ces divers [...]sonnages accompagnent une proce[...] dans laquelle on porte les bar[...] barques sacrées d'Amon-Ra, M[...] et Khons. La figure en grand [...] roi, tirée du bas-relief d'une de[...]lonnes du pronaos, nous a donn[...] portrait.

Une autre circonstance est dig[...] remarque dans ce même pronaos [...] les parties les moins apparente[...] voit la figure et le nom d'un [...] pontife se qualifiant d'abord de [...] principal d'Amon-Ra, roi des d[...] Pihmé; ensuite s'offre, sur un [...]point, une enseigne royale où ce [...] Pihmé se donne le titre de roi; [...] sur la troisième colonne de la deu[...] rangée de droite, ce même g[...] prêtre est désigné par les deux ca[...]ches royaux; ils se lisent, soleil d[...]nateur du monde, approuvé par A[...] le fils du soleil, le chéri d'Amon, Pi[...] et ils sont accompagnés de toute[...] autres formules royales. Pihmé [...] donc encore un grand prêtre qu[...]vint roi, et après Pahôr-Amonsé [...] occupe les places honorables da[...] pronaos du temple. Toutefois, le [...]lange des ouvrages des deux por[...] dans cette même salle permet d[...] inscrire tous deux parmi les roi[...] connus de notre XX[e] dynastie: i[...] furent vraisemblablement les dern[...] Ils portent à dix le nombre des [...] de la XX[e] dynastie. Deux des so[...]rains de cette famille nous demeu[...] donc inconnus. La durée totale de [...] autorité fut de cent soixante et dix-[...] ans.

Son existence politique n'a laiss[...] cune trace dans l'histoire; on r[...] connaît que par sa chute du trône[...] ceci nous porte à remarquer qu[...] avait peut-être quelque chose d'a[...]rablement conçu, de profondém[...] combiné, ou d'heureusement ins[...] dans l'établissement monarchique d[...] puissante nation, où la perte d[...] couronne était l'effet inévitable de [...]capacité ou de l'incurie de la fam[...] qui l'avait reçue du vœu public. [...]

de la piété d'un souverain autre que notre Rhamses XV, surnommé Rameri; et, comme il est constant que l'accroissement soit des constructions, soit de la décoration des édifices religieux, avait lieu en Égypte en commençant par le sanctuaire, et se succédait par les salles contiguës, il en résulte que le roi qui a décoré la salle hypostyle qui vient après le sanctuaire, vint aussi après le roi qui avait terminé ce sanctuaire, partie primitive de l'édifice; et les inscriptions nombreuses qui décorent le pronaos nous apprennent que ce roi fut un grand prêtre d'Amon nommé Pahôr-Amonsé; ce nom est écrit dans son deuxième cartouche, et le premier contient seulement la qualification de prêtre principal d'Amon.

Ces circonstances nous révèlent aussi un fait remarquable dans les annales royales de l'Égypte, un grand prêtre ceignant le diadème, et cumulant ainsi des titres et des fonctions depuis bien des siècles attentivement distinctes les unes des autres.

Nous ignorons entièrement les causes de cette singulière révolution dans le gouvernement égyptien; elle ne fut que temporaire; mais elle révélait un relâchement dans l'administration civile, qui favorisa les vœux toujours rancuniers de la caste sacerdotale, et le grand prêtre monta sur le trône des rois. Pahôr-Amonsé est représenté dans les tableaux historiques dont le pronaos du temple de Khons est décoré, faisant ses offrandes aux dieux, et accomplissant envers eux tous les devoirs prescrits aux rois; ce pontife couronné n'avait garde de manquer à aucune des obligations de son titre : dans tous les temps l'usurpation fut une source de zèle et un grand véhicule à l'exactitude. Amonsé paraît tantôt avec le costume de pontife, recouvert de la peau de panthère, et tantôt en costume civil, avec tous ses insignes, mais la tête entièrement rasée comme le prescrivait le rituel. La reine sa femme figure dans les cérémonies; elle se nommait Ahmôs-Nofré-Atari; dans un autre tableau, plusieurs enfants du pontife-roi sont en sc[è]n[e] ayant chacun la qualification de ro[i] enfant de son germe. Ces divers p[er]sonnages accompagnent une processi[on] dans laquelle on porte les baris [ou] barques sacrées d'Amon-Ra, Mo[ut] et Khons. La figure en grand de [ce] roi, tirée du bas-relief d'une des c[o]lonnes du pronaos, nous a donné s[on] portrait.

Une autre circonstance est digne [de] remarque dans ce même pronaos : s[ur] les parties les moins apparentes, [on] voit la figure et le nom d'un aut[re] pontife se qualifiant d'abord de prêt[re] principal d'Amon-Ra, roi des dieu[x], Pihmé; ensuite s'offre, sur un aut[re] point, une enseigne royale où ce mê[me] Pihmé se donne le titre de roi; enf[in] sur la troisième colonne de la deuxièm[e] rangée de droite, ce même gra[nd] prêtre est désigné par les deux carto[u]ches royaux; ils se lisent, soleil dom[i]nateur du monde, approuvé par Amo[n], le fils du soleil, le chéri d'Amon, Pihm[é], et ils sont accompagnés de toutes l[es] autres formules royales. Pihmé f[ut] donc encore un grand prêtre qui d[e]vint roi, et après Pahôr-Amonsé q[ui] occupe les places honorables dans [le] pronaos du temple. Toutefois, le m[é]lange des ouvrages des deux pontif[es] dans cette même salle permet de l[es] inscrire tous deux parmi les rois i[n]connus de notre XX[e] dynastie : ils [en] furent vraisemblablement les dernier[s]. Ils portent à dix le nombre des ro[is] de la XX[e] dynastie. Deux des souv[e]rains de cette famille nous demeure[nt] donc inconnus. La durée totale de so[n] autorité fut de cent soixante et dix-hu[it] ans.

Son existence politique n'a laissé au[]cune trace dans l'histoire; on ne l[a] connaît que par sa chute du trône : e[t] ceci nous porte à remarquer qu'il [y] avait peut-être quelque chose d'admi[]rablement conçu, de profondémen[t] combiné, ou d'heureusement inspir[é] dans l'établissement monarchique d'un[e] puissante nation, où la perte de l[a] couronne était l'effet inévitable de l'in[]capacité ou de l'incurie de la famill[e] qui l'avait reçue du vœu public. Un

lle thébaine la conserva pendant
:e siècles consécutifs, et fournit
dynasties qui donnèrent plus de
iante rois : les premiers subirent
nvasions étrangères, et accom-
nt la pesante mission de conser-
a transmission de la couronne, de
urer ensuite toutes les branches
idministration publique, de réta-
es temples, les ouvrages d'utilité
rale; ils créèrent de nouveau
es, Memphis, les cités princi-
, le lac Mœris et les canaux de
sse Égypte; eux et leurs succes-
portèrent leurs armes victorieuses
:s terres et sur les mers lointaines;
aie des arts grandit sous les ailes
victoire; la prospérité publique
la s'accroître en proportion de
l'héroïques efforts, et la famille
nte devenir plus puissante et
t affermie par tant de grands tra-
L'inaction succéda un jour à tant
le; dix rois se montrèrent sans
: sur le trône; les derniers en fu-
:hassés par les prêtres; la consti-
ı, favorisée par la force des cho-
ɔourvut à ce désordre : une fa-
nouvelle fut appelée à régner.
e était originaire de Tanis, ville
sur la rive orientale du Nil, dans
:se Égypte, et dont l'origine re-
ɜ aux plus anciens temps de l'his-
d'Égypte. Moïse l'a mentionnée
:on histoire de l'Exode, à propos
spions qu'il avait envoyés pour
naître la terre sainte. Tanis avait
étendue considérable; son en-
renfermait des monuments im-
nts, et leurs ruines nous montrent
e les restes de sept obélisques,
ılumineux monolithes, de co-
et d'édifices de grandes dimen-

ɔn les listes de Manéthon, la nou-
lynastie, la XXIe, originaire de
, fut composée de sept rois qui
rent ensemble cent trente années;
lévation arriva vers l'an 1100
l'ère chrétienne.
monument apporté d'Égypte à
, se classe avec un ordre singu-
ıns cette série de circonstances
iques. C'est une stèle funéraire,
remarquable par sa belle exécution, et provenant d'Abydos; elle est consacrée à la mémoire d'un nommé Aasen, simple particulier sans qualité aucune; et la personne qui consacra ce pieux monument est un Pharaon, un roi d'Égypte dont les qualifications et le nom propre, environné du cartouche royal, remplissent la première ligne tracée en haut de la stèle, et qui se lit : La vie divine! l'Aroeris bienfaiteur du monde, seigneur de la région d'en haut et de la région d'en bas, le bienfaiteur du monde, roi du peuple obéissant, le fils du soleil Mandouftep, toujours vivant. Le défunt Aasen assis à côté de Hapévé, son épouse, reçoit les offrandes funéraires de ses enfants ou petits-enfants au nombre de cinq; et, parmi les enfants, le roi Mandouftep lui-même est désigné par ces mots : Son fils qui l'aime, Mandouftep; il est le second dans l'ordre de la naissance; son frère, l'aîné, se nomme Osortasen; et son autre frère, le troisième, Mandousé.

Cette stèle nous apprend donc que le roi Mandouftep, le deuxième fils d'Aasen, parvint au trône sans que son père eût joui des honneurs royaux, qu'il fut un chef de dynastie nouvelle, et l'on peut reconnaître en lui le Mendès ou Smendès des listes de Manéthon, chef de la XXIe dynastie.

Un autre beau monument du musée de Turin, provenant également d'Abydos, se classe à côté de celui qui vient d'être décrit; ces deux stèles se prêtent un mutuel appui. Celle de Turin porte une inscription de la 46e année du règne du roi soleil, seigneur grand, fils du soleil, Aasen. Or, le successeur de Mandouftep, dans les listes de Manéthon, est appelé Psousennès, avec les variantes Phunesès et Phusénès; il n'est pas difficile d'y reconnaître le roi Aasénès ou Aasen de notre stèle, qui, fils de Mandouftep, aura, selon un antique usage déjà remarqué, porté le nom de son aïeul Aasen. Une autre coïncidence est non moins digne d'attention : J. Africain fixe, d'après Manéthon, la durée du règne du Pharaon Phusénès à 46 ans; et la stèle que nous

citons est précisément datée de l'an 46 du règne d'Aasen.

Du reste, le nom propre Mandouftep se retrouve dans une inscription gravée sur les rochers de la route de Cosséir, et sur le circuit d'une momie du musée de Berlin.

Mandouftep et Aasen sont les seuls rois, le 1er et le 2e, de la XXIe dynastie dont nous connaissions jusqu'ici quelques monuments; leurs cinq successeurs ne nous sont révélés que par les listes de Manéthon, savoir: Nephercherès, qui règne 4 ans; Aménophthis, 9 ans; Osochôr, 6 ans; Psinachès, 9 ans, et Psousennès ou Aasen II, 30 ans. Cette dynastie vécut et mourut sans gloire; on ne cite rien de digne de ces sept princes; leur nom ne se trouve sur aucun monument de l'Égypte: le dernier mourut vers l'an 970 avant l'ère chrétienne.

On voit sur un des rochers de granit de l'île de Philæ, une inscription hiéroglyphique, acte d'adoration à la déesse Néïth et au dieu Mandou pour la conservation du Pharaon Mandouftep de la XXIe dynastie.

Quelques personnages connus par l'histoire sainte furent contemporains de cette même dynastie: le roi David; le jeune Adad qui, de l'Idumée, se sauva en Égypte pour échapper aux fureurs du saint roi, et qui s'y maria avec la sœur de la reine, femme du Pharaon; enfin, si l'on y croit, c'est d'un des rois de cette XXIe dynastie que Salomon épousa une fille. Les pays soumis à l'autorité du fils de David touchaient aux frontières de l'Égypte; le temple et les murs de Jérusalem n'étaient pas encore élevés; mais, bientôt après, les fondements du temple furent jetés, et l'édifice fut terminé dès la onzième année du règne de Salomon. On a remarqué ailleurs l'analogie des formes du temple du Seigneur avec celles des temples de l'Égypte. La Syrie prenait aussi ses modèles en Égypte. L'histoire des rois de Juda va se mêler avec celle des Pharaons.

L'incapacité de ces Pharaons ouvrit encore la voie à un nouveau changement de dynastie. Une famille nouvelle, originaire de Bubastis, chassa du [...] la famille de Tanis: hélas! de tel[...] nements annoncent bien haut l[...] sordre des affaires publiques, e[...] des causes secrètes minent les [...] cipes de la vie du corps social: q[...] une nation se divise en deux c[...] qui se disputent par des révolu[...] successives la possession du pou[...] le jour ne tarde pas d'arriver c[...] sages des deux partis s'aperço[...] qu'ils ont travaillé mutuellement [...] l'avantage d'un commun ennemi.

Le chef de la nouvelle dynast[...] XXIIe, s'éleva dans la ville de B[...] tis, l'une des plus anciennes de [...] de la basse Égypte. Ce chef se [...] mait Scheschonk, dont les Grecs [...] Sésonchis: c'est ainsi que ce no[...] écrit dans les listes de Manéthon. [...] cartouche-prénom signifiait sole[...] monde méridional, approuvé p[...] soleil; et son cartouche nom prop[...] lit: Amon-Maï (le chéri d'A[...] Scheschonk.

Ces deux cartouches se trou[...] dans les inscriptions de deux st[...] léontocéphales dont une apparties[...] musée égyptien de Turin, et l'aut[...] musée de Paris; dans une inscri[...] des carrières de Silsilis de l'an 2[...] son nom propre est quelquefois a[...] quand il est écrit sur des monu[...] de petites proportions.

Ce même Pharaon Scheschonk [...] nommé Schischak et Sisac dans le[...] vers textes de la Bible. Il exerça [...] grande influence sur les destinées [...] tiques de la Judée. Ce fut aupr[...] lui, en effet, que chercha un pr[...] teur et un refuge Iéroboam, me[...] par Salomon. Salomon, dit la [...] (liv. III des rois, et Paralipomèn[...] voulut tuer Iéroboam, qui se l[...] s'enfuit en Égypte auprès de S[...] chak, roi d'Égypte, et il y dem[...] tant que vécut Salomon.

Ayant appris sa mort, Iérob[...] quitta l'Égypte, se fit le compét[...] de Roboam, et de cette lutte pro[...] rent le démembrement des État[...] David et la création du royaume d[...] raël. Roboam et Iéroboam ne ce[...] rent de se faire la guerre. Le Phar[...]



chonk ne resta pas neutre; il se 'a pour le réfugié qu'il avait favonent accueilli; et, dans la cinie année du règne de Roboam, le Égypte se présenta devant Jérusa'en empara, et enleva les trésors naison de Jéhovah, ceux de la mai-ı roi, et tous les boucliers d'or ıit faits Salomon. Roboam régna tribu de Juda, et Iéroboam sur :e d'Israël. Le roi d'Égypte conen Judée une armée de douze chars, de soixante mille cavaet d'une foule innombrable de sins égyptiens, libyens, trogloet éthiopiens.

monuments égytiens encore subts confirment hautement ces ré- la Bible: la première cour du palais de Karnac à Thèbes, est, tie, ornée de bas-reliefs. L'un des tendus représente un roi de prons colossales, menaçant de ses un groupe de prisonniers étranu'il tient par les cheveux, d'une mains. Le même roi conduit devant la trinité thébaine les le plus de trente nations qu'il a es; ils sont liés par le cou, et d'eux a près de lui un boucrénelé, dans lequel son nom scrit. Or, un de ces princes de uples vaincus, à barbe pointue ysionomie asiatique, est nommé son bouclier *Iouda Hamalek*, aume de Juda, et le roi qui l'a s à ses armes, porte, dans même scène, le nom de Sches-; c'est le Sésac vainqueur de Juda salem, et le Sésonchis des listes néthon.

mauvais état de la grande inson qui accompagne ce tableau, ble monument historique, ne t pas d'assigner, dans la durée gne de Sésonchis, à quelle an- ce règne répondait la cinquième boam, année où ceci se passa, chronologie comparée est par vée d'un important synchronise l'histoire sainte avec l'hiségyptienne. Roboam régna à lem 17 ans; Iéroboam 22 ans, et chis 22 ans aussi: ces trois règnes furent contemporains dans la plus grande partie de leur durée. Sésonchis mourut vers l'an 948 avant l'ère chrétienne.

On ne peut pas fixer la durée de son règne à moins de 22 ans; cette date se lit dans une grande stèle de Silsilis, qui nous apprend en même temps que ce prince y fit faire de grandes exploitations destinées à des constructions dans la grande demeure d'Amon, constructions que l'on reconnaît encore dans celles qui forment le côté droit de la première cour de Karnac, à Thèbes, près du second pylone: monument qui est en effet du règne de Sésonchis, et que ses successeurs les Bubastites s'occupèrent de terminer.

On connaît par les monuments un fils de ce roi, qui l'accompagne dans les représentations figurées sur les bas-reliefs de Karnac; ce prince porte les titres de prêtre d'Amon-Ra, chef des archers, et se nomme Ouschiopt, royal fils du seigneur des mondes Scheschonk; mais ce prince ne se voit nulle part revêtu des attributions royales. Les listes de Manéthon nomment Osorthôn le successeur du chef de la XXII[e] dynastie; les monuments lui donnent en effet le nom plus régulier de Osorchôn.

L'ordre des travaux d'embellissement de la grande cour de Karnac nous montre le nom de ce Pharaon Osorchôn placé immédiatement à la suite de celui de Sésonchis; et, en ce point, les listes et les monuments se trouvent en un parfait accord. Le cartouche-prénom signifie soleil gardien de vérité, approuvé par Amon, et le cartouche nom propre: Amon-Maï, (le chéri d'Amon), Osorchôn; il est souvent répété sur les bas-reliefs de la première cour de Karnac; sur les colonnes et les murs du grand temple de Bubastis, ville natale de la XXII[e] dynastie, la légende entière de ce roi se lit: l'Aroëris puissant, ami de la vérité, le soleil gardien de vérité, approuvé d'Amon, vivificateur, le fils du soleil, l'aimé d'Amon, Osorchôn, semblable au soleil.

Le nom de ce Pharaon se lit aussi

dans les restes d'un manuscrit sur papyrus publié par le baron Denon : manuscrit qui est une partie du rituel funéraire, ornée de dessins, et portant plusieurs fois répétée la légende du défunt dont il accompagnait la momie. Celle-ci reçoit entre ses bras étendus le dieu créateur Phtha, caractérisé par un scarabée placé sur sa tête. Cette momie reparaît vers l'extrémité opposée du rouleau, couchée dans une espèce de sarcophage ou de cercueil, sur lequel repose l'image symbolique d'une âme mâle (l'épervier à tête humaine barbue); à côté de la momie et de l'âme sont une enseigne sacrée et un de ces grands et longs éventails portés en signe de suprématie autour des dieux et des rois figurés sur les bas-reliefs égyptiens. A côté, et sur un riche piédestal en forme d'entre-colonnement, est couché un chacal noir, emblème ordinaire du dieu Anubis, un des ministres d'Osiris son père dans l'Amenthi. Au-dessus de la momie on lit cette légende : Le prêtre d'Amon-Ra, roi des dieux, Osorkôn, fils de Scheschonk. Une autre inscription du même papyrus, est plus explicite encore au sujet de ces personnages; elle porte : Le prêtre d'Amon-Ra, roi des dieux, Osorchôn défunt, fils du grand-prêtre d'Amon-Ra, roi des dieux, Scheschonk défunt, royal fils du seigneur du monde, Amon-Maï-*Osorchôn*, vivificateur comme le soleil, pour toujours.

Ces inscriptions nous apprennent donc que le grand prêtre d'Amon Osorchôn était fils du grand prêtre d'Amon Scheschonk, qui était fils d'un roi nommé Osorchôn : or, d'après l'usage égyptien, qui faisait passer l'appellation des grands-pères aux petits-fils, le roi Osorchôn, père du grand prêtre Scheschonk, devait être le fils d'un roi nommé Scheschonk : ce sont là en effet la généalogie des rois de la XXIIe dynastie, et leur ordre de succession selon les listes de Manéthon : le premier roi eut pour successeur son fils Osorchôn, et les monuments nous font connaître cette race jusqu'à la quatrième génération; le fils du deuxième roi, qui se nomma Scheschonk, fut vêtu des fonctions de grand prê d'Amon, et le petit-fils fut nom Osorchôn, et revêtu aussi du mê sacerdoce.

Ces deux grands prêtres furent vêtus de ces fonctions sacerdotal parce que le rang de primogénitur les appelait pas au trône qui était l'a nage des premiers-nés; mais ces fa historiques nous démontrent aussi q l'époque de ces rois, on n'avait oublié en Égypte que la monarch avait été fondée sur les ruines du go vernement théocratique, qu'il ét utile de prévenir toute réaction d'u caste puissante et nombreuse, et qu' conséquence de ces principes, les haut dignités sacerdotales étaient dévolu aux plus proches parents du roi : no velle preuve de la fausseté de l'opini des écrivains qui présentent les Ph raons comme perpétuellement courb sous l'autorité des pontifes.

Osorchôn ne fut pas inconnu a Hébreux; et d'habiles critiques r trouvent en lui le roi Zoroch de l Bible, qui vint camper à Marésa av une armée très-nombreuse, sous l règne d'Asa, petit-fils de Roboam Ces deux personnages furent du moi contemporains.

Le nom d'Osorchôn se lit aussi su un magnifique vase en albâtre orien tal, du cabinet des antiques de Paris Il porte sur sa panse une inscriptio dédicatoire à Amon-Ra par le ro Osorchôn. Dans des temps postérieurs ce vase fut apporté d'Égypte à Rome où il fut destiné à renfermer les cen dres d'un membre de l'illustre famill Claudia : l'épitaphe de ce patricien es gravée en grandes lettres latines su la partie de la panse opposée à la plac qu'occupe l'inscription hiéroglyphiqu et ce vase est, par le double usage auqu le destina le prix de la matière dont est fait, un monument doublemen historique. Le roi Osorchôn mouru après un règne de quinze ans.

Il eut pour successeur son fils nom mé comme son père Scheschonk; et c nom indique à la fois sa descendanc et sa place dans la liste des rois. Ses ca

ıes existent encore dans la grande
du palais de Karnac : le cartouche-
›m se lit : Soleil gardien de vérité,
›uvé par le soleil, et son car-
ıe nom propre, Amon-Maï Si-
ıt-Scheschonk, c'est-à-dire le
d'Amon, fils de Pascht Sches-
ι; c'est le Sésonchis II de la XXII[e]
stie. La déesse Pascht était la
le divinité de Bubaste; elle de-
ltre honorée par la famille royale
ıaire de cette ville, et Séson-
I était un des princes de cette
le; il régna 29 ans au moins;
ription précitée de Karnac porte
date : c'est tout ce qu'il est pos-
jusqu'ici de savoir de sa vie et
n règne.

s listes de Manéthon lui donnent
successeurs qu'elles ne nomment
es monuments ne fournissent au-
ıdice de leur existence; la durée
des règnes de la XXII[e] dynastie,
avoir laissé à Scheschonk II les
s que l'inscription de Karnac lui
ıe irrévocablement, exclut la sup-
on de leur existence : on peut donc
lérer le roi nommé après Osor-
dans la liste de Manéthon, comme
cesseur de Scheschonk II.

›n ces listes, ce roi porta le nom
kelôthès. C'est à Karnac encore,
la cour à juste titre nommée des
Bubastites, puisque les monu-
ı de la piété de ces rois y abon-
qu'on trouve la mention de Ta-
ıès. Il est figuré faisant des
ıdes à Amon-Ra; son prénom
ie : le soleil du monde méridio-
pprouvé par Amon; et son nom
e se lit : l'aimé d'Amon et d'Isis
ôt. Les monuments de son règne
très-rares, et les souvenirs de
tions plus rares encore. Il nous
rvenu un tableau peint sur bois
omore, dont une partie se voit
ısée de Turin, et l'autre au Vati-
ı Rome. On y a représenté un
prêtre, la tête rase et la tunique
rte de la peau de panthère; il est
e d'offrande, et la légende écrite
s de sa figure annonce qu'il est
al fils de Takelòt et de Tampedj,
ɜ l'aimé des dieux Horus défunt.

Cette femme de Takelôthès se nomma donc Tampedj, et leur fils occupa, selon l'usage, un des premiers emplois du sacerdoce. Mais un autre monument qui subsiste à Karnac nous fait connaître une autre femme et un autre fils de Takelôthès; et ce fils, qui porte des titres de fonctions civiles et militaires, succéda à son père au trône d'Égypte : il s'ensuit que la femme mère du jeune prince qui devint roi, fut la première femme de Takelôthès, et son fils leur premier-né, puisqu'il porta la couronne royale; et que l'autre prince fut le fils d'une seconde femme, et destiné au sacerdoce, ne pouvant pas être roi, ce titre étant dévolu au premier-né. Ce premier-né se nommait aussi Osorchôn, et sa mère la chérie de Mouth, Keromamas. L'inscription précitée de Karnac porte une date de la 25[e] année du règne de Takelôthès.

Son fils Osorchôn II lui succéda; on trouve les légendes de ce roi dans les décorations de la grande cour du temple de Karnac, dans les parties que ses prédécesseurs ne firent pas terminer : le cartouche-prénom signifie soleil gardien du monde, approuvé par le soleil; et son nom, le chéri d'Amon-Osorchôn. On voit aussi la légende complète de ce roi dans les ruines du grand temple de Bubaste. Les rois de la XXII[e] dynastie n'avaient pas oublié que cette ville était leur berceau, et ils l'avaient ornée de grands édifices.

Selon les listes de Manéthon, Osorchôn II aurait eu deux successeurs : elles ne donnent pas leurs noms, et ils sont d'ailleurs inconnus à toutes les sources de l'histoire. Eusèbe avait, on ne sait pourquoi, réduit à trois le nombre des rois de cette dynastie que Jules l'Africain porta à neuf.

Nous avons retrouvé sur les monuments les trois princes que ces deux abréviateurs de Manéthon nomment également; nous y avons reconnu aussi deux autres rois qu'ils ne nomment pas, et que leurs noms et leur filiation placent sans difficulté dans cette même dynastie; elle fut donc composée au moins de cinq rois; la

durée connue de leurs règnes réunis ne s'élève qu'à 91 ans ; celle de la dynastie entière est portée à 120 ans dans la liste de l'Africain ; il faut donc supposer deux ou trois rois inconnus pour la lacune de 30 ans que le silence des monuments ne nous permet pas de remplir : la XXIIe dynastie cessa donc de régner après une durée de 120 ans, vers l'année 851 avant l'ère chrétienne.

Si, comme il paraît, Osorchôn II eut un ou plusieurs successeurs, ils furent de ces pauvres rois qui perdent les dynasties : le silence de l'histoire est peut-être à leur égard un haut témoignage d'indulgence, s'il ne l'est d'un grand mépris : il est certain qu'après ces pauvres rois il s'éleva une famille nouvelle qui forma la XXIIIe dynastie : elle était originaire de la ville de Tanis.

C'est un fait bien digne de remarque : après la fin de la XXe dynastie, Thèbes et la haute Égypte paraissent épuisées : elles ne produisent plus ni rois ni merveilles des arts, et la vieille capitale théocratique ne conserve presque plus d'autre privilége que celui des grandes cérémonies. La basse Égypte semble en même temps croître et s'élever en intelligence et en autorité : ses villes principales, Tanis, Bubaste, Saïs, Mendès, Sébennytus, engendrent les familles royales ; mais la puissance de l'Égypte semble comme attachée par son origine aux sources du Nil ; elle s'affaiblit et s'abaisse, comme les forces d'un vieillard qui s'éteint, à mesure que le fleuve s'approche de la mer qui l'engloutit.

La XXIIIe dynastie fut originaire de Tanis, composée de 4 rois qui régnèrent ensemble 89 ans. Voilà tout ce qu'il est possible de savoir de ces temps là de l'histoire égyptienne : c'est tout ce que nous ont dit les abréviateurs de Manéthon.

On peut, toutefois, attribuer au premier roi de cette dynastie et à ses descendants, quelques monuments que la critique archéologique a interprétés avec certitude.

On voit en effet sur le célèbre monolithe de Tanis, ville qui fut la pat[rie] de la XXIIIe dynastie, les cartouch[es] d'un roi dont aucun autre monum[ent] n'assigne ailleurs la place, et qui lisent : Soleil esprit aimé des dieu[x], fils du soleil, Ptahavtep ; et le prem[ier] nom des listes de Manéthon est Pt[u]bastis.

Sur deux belles stèles du musée [du] Louvre, on retrouve un Osortas[en] fils de Ptahavtep, et un Amen-He[m]-Djam ou Djom, fils d'Osortasen : les mêmes listes de Manéthon dis[ent] que Petubastis eut pour successeur [le] roi Osorthôn, et celui-ci le roi Psa[m]mus ; noms fort analogues, Osorth[ôn] à Osortasen, et Amen-Hem-Djam Psamm ou Pjamm, devenu Psamm[us] pour les Grecs et les Latins. Enfin [une] statue d'une collection de Rome por[te] le nom de la reine Ranofré, femme [du] roi Amen-Hem-Djom.

C'est au règne d'un de ces rois Osor[]tasen que remonte le bel hypogée [de] Béni-Hassan qui s'annonce par [un] portique en colonnes doriques, modè[le] antique de cet ordre de l'architectu[re] grecque. Ce tombeau est celui d'[un] chef militaire nommé Amenthé. L[es] inscriptions sculptées sur les jamba[ges] et le bandeau de la porte sont [du] règne de cet Osortasen.

La XXIVe dynastie s'éleva à Saï[s], autre grande et célèbre ville de la bas[se] Égypte. Mais elle ne put fournir qu'[un] seul roi, nommé Bocchoris : les d[é]sordres publics multipliaient les f[a]milles nouvelles, portaient la divisi[on] dans les esprits, affaiblissaient le p[a]triotisme, favorisaient l'anarchie, [et] ouvraient la voie à tous les malheu[rs] publics. Le temps des invasions étra[n]gères et celui de la complète décaden[ce] de l'Égypte était arrivé : la destin[ée] commune aux institutions humain[es] s'accomplissait : l'empire égyptien to[u]chait à sa vieillesse, intérieureme[nt] miné par les maux précurseurs de [la] mort.

Diodore de Sicile rapporte que le [roi] Bocchoris était d'une taille et d'u[ne] figure tout à fait abjectes, mais su[pé]rieur, par la pénétration de son esp[rit] et par sa prudence, à ceux qui l'avaie[nt]

é sur le trône. Ses grandes qua-
peuvent être prouvées par son
nent au trône, sur lequel il se
comme chef d'une dynastie nou-
et par la longue durée de
gne : mais les malheurs des temps
plus puissants que lui : l'Éthio-
leva contre l'Égypte, l'envahit
empara : Bocchoris fut pris et
vif après un règne de 44 ans.
chef éthiopien, maître de l'É-
se nommait Sabacôn : il fut
ateur d'une dynastie nouvelle,
Vᵉ, dite des Éthiopiens.
ne sait comment accorder sa
é à l'égard de Bocchoris, selon
non, avec sa piété envers les
et sa bienfaisance envers les
s, qui, selon Diodore de Sicile,
uèrent ce roi éthiopien des rois
ls il succédait. C'est à ce roi
même historien fait honneur de
ion de la peine de mort, ainsi
grandes chaussées, de nom-
canaux, et d'autres vastes tra-
utilité commune. Toutefois, il
ile de croire à cette dernière
lu récit : les désordres intérieurs
aient la ruine des établisse-
publics, et quand l'ordre re-
t par la présence d'un monarque
ı puissant, sa première pensée
être de les réparer : l'état de
e après son invasion imposa ce
au vainqueur, et Sabacôn ne
igea point. Du reste, l'Éthiopie
pas assez étrangère à l'Égypte
u'un chef éthiopien ignorât l'état
ministration publique de ce der-
ys : il y avait, entre la population
x contrées, confraternité d'origi-
ntité de race, et plus d'un usage
ristique devaient être communs
ıx régions : des rois de l'Éthio-
ontemporains de la XXVᵉ dy-
égyptienne formée aussi de
hiopiens, élevaient dans leur
s monuments à des dieux qui
les mêmes que ceux de l'É-
en style égyptien, et les ins-
ns de ces monuments étaient
dans le même idiome, dans la
écriture que l'étaient les ins-
ns des monuments de l'Égypte.

Aussi les édifices religieux de l'Égypte conservent-ils encore les témoignages du soin que Sabacôn et ses successeurs se donnèrent pour les réparer ou les embellir.

A Louqsor, par exemple, où tout révélait la munificence de Sésostris, on reconnaît des restaurations faites par l'ordre de l'Éthiopien Sabacôn. Il paraît que, du temps de ce roi, l'ancienne décoration de la grande porte, située entre les deux massifs du pylone, était en mauvais état, et les masses entières furent alors refaites à neuf; mais les anciens bas-reliefs de Sésostris furent remplacés par des nouveaux, et Sabacôn s'y mit à la place de Rhamsès le Grand. On l'y voit encore faisant les offrandes d'usage aux dieux du palais et de la ville de Thèbes; et quoique le nom de ce roi ait été postérieurement martelé, ces bas-reliefs n'en sont pas moins d'un très-grand intérêt par leur style : les figures en sont fortes et très-accusées; leurs muscles vigoureusement prononcés, mais sans avoir rien de la lourdeur des ouvrages des temps postérieurs. Le roi y est figuré dans des proportions colossales. Il adopta les nom et prénom royaux usités par les Pharaons; ses cartouches se lisaient : Le roi, soleil bienfaisant des offrandes, le fils du soleil, le chéri d'Amon, Schabak. On retrouve sa légende royale sur une des portes du palais de Karnac, sur un des monuments de Thèbes avec la date de l'an 12, où M. Wilkinson l'a recueillie le premier; enfin le nom propre du roi, Sabacôn, se trouve aussi sur la base d'une statue en plasme d'émeraude, d'un pied environ de hauteur, et d'un bon travail, représentant ce roi assis; morceau précieux qui orne un des appartements supérieurs de la villa Albani, à Rome. Ce nom se lit encore, comme date, sur quelques amulettes et autres monuments de petites proportions du musée du Louvre. Sabacôn mourut après un règne de douze années.

Les listes de Manéthon lui donnent pour successeur un autre Éthiopien, qu'elles nomment Sévéchos; et l'on

trouve à Abydos le cartouche d'un roi qui se lit Sévékowtph. Deux stèles du musée égyptien du Louvre portent le même nom propre précédé du cartouche : Soleil, gardien régulateur du monde. Mais ces deux monuments, ainsi que le véritable nom de ce roi, sont restés jusqu'ici inconnus ; et c'est par erreur que certains critiques, peu sévères dans leurs déductions, ont cru reconnaître ce nom dans d'autres monuments qui appartiennent réellement au prédécesseur de Sévéchos.

La plus grande des deux stèles du musée royal, et un autre monument du même genre, du musée de Vienne, nous font connaître plusieurs personnes de la famille du roi Sévéchos, sa femme, deux de ses filles, sa mère, ses fils et son petit-fils. Il nous reste peu de souvenirs historiques de son règne ; on lui rapporte, toutefois, ce que dit la Bible du roi d'Israël, nommé Osée, qui, pour résister au roi d'Assyrie Salmanasar, implora le secours et l'alliance d'un roi d'Égypte que la Bible nomme Sua ; et si l'on a remarqué que le nom de ce roi est emprunté de celui d'une divinité nommée indifféremment Sew ou Sevk, on ne trouvera plus une absolue différence entre le nom du roi d'Égypte nommé par la Bible, et notre Sévéchos : ce fait historique se passa d'ailleurs, selon la Bible, peu de temps avant le règne d'un roi nommé Tahraka ; et les listes de Manéthon nomment ainsi le successeur de Sévéchos.

On trouve en effet sur plusieurs monuments de l'Égypte les cartouches d'un roi, qui se lisent : Soleil Atmou, bienfaisant....., le fils du soleil Tahraka : ils sont ainsi sur un édifice qui fait partie des constructions de Médinet-Habou à Thèbes ; pylone de médiocre étendue, dont les massifs, d'une belle proportion, ont souffert dans plusieurs de leurs parties. Le nom, le prénom, les titres, les louanges de Tahraka avaient été le sujet des bas-reliefs et des inscriptions qui décoraient les faces des deux massifs et la porte qui les sépare ; mais, plus tard, des rois d'origine égyptienne firent marteler ces décorations, et plus soigneusement le nom de l'Éthiopien Tahraka, leur prédécesseur : le nom de Sabacôn reçut le même affront sur les édifices de Louqsor ; et cependant l'Éthiopien avait donné a ses successeurs des exemples d'une piété modeste qu'ils n'imitèrent pas dans leurs fastueuses dédicaces : Tahraka n'avait mis que ces mots dans celle du pylône qu'il avait élevé : « La vie ! le roi Tahraka, le bien-aimé d'Amon-Ra, seigneur des trônes du monde. »

On lui attribue toutefois, mais il n'en reste pas de tradition écrite, la conquête de toute l'Afrique septentrionale, jusqu'aux colonnes d'Hercule : sur les bas-reliefs de Médinet-Habou, ce roi est en effet symboliquement figuré de proportions colossales, tenant, d'une main robuste, les chevelures réunies en groupe de plusieurs peuples vaincus qu'il menace de sa masse d'armes. Son nom se lit aussi sur les monuments voisins du mont Barkal, dans la haute Nubie ; on le trouve, enfin, sur plusieurs amulettes du musée royal.

M. Cailliaud a copié aussi le nom de la reine, épouse de ce roi ; elle se nommait Amentéh ; on connaît aussi deux de leurs filles. On ignore s'ils eurent des descendants mâles ; mais on sait avec certitude que le règne de Tahraka finit après une durée de vingt ans : les listes de Manéthon nous l'apprennent et les inscriptions de Barkal confirment leur témoignage : ces inscriptions sont en effet datées de la vingtième année de Tahraka.

La Bible, dans l'histoire des rois rapporte que, lorsque Sennachérib roi des Assyriens, attaqua Ézéchias roi de Juda, l'Éthiopien Tahraka allié d'Ézéchias, conduisit une armée à son secours : l'Assyrie et l'Égypte nourrissaient d'antiques rivalités, mutuellement haineuses, et les régions intermédiaires des deux grands royaumes étaient le théâtre habituel de leurs dissensions armées : l'Assyrie ne pouvait se mouvoir vers les bords orientaux de la Méditerranée sans que l'Égypte s'avançât à sa rencontre pour l'en tenir écartée ; c'est ainsi que l'I

se trouvait l'alliée naturelle des
es et des villes de la Syrie et de
lestine. Hérodote dit quelques
de Sennachérib ; mais il confond
nps et les lieux ; il paraît n'avoir
lli sur ces circonstances que d'in-
nes traditions. La Bible ne dit
que Sennachérib alla attaquer
)te ; il fut défait par l'ange du
eur dans les environs de Jérusa-
et il ne descendit pas jusqu'à Pé-
comme le suppose le récit d'Hé-
e. Il dit, d'ailleurs, que ceci se
sous le règne d'un roi nommé
n . prêtre de Phtha, divinité qui
ır ce roi un grand miracle, car
ı suscita une innombrable quan-
e rats des champs, qui se répan-
; pendant la nuit dans le camp
ıi, et rongèrent si bien les cordes
rcs, les carquois, et jusqu'aux
ıes des boucliers, que l'armée,
: de toute espèce d'armes, fut
ıinte de prendre la fuite dès le
nain. En mémoire de cet événe-
ajoute Hérodote, on plaça, dans
ıple de Phtha, une statue du roi
n, tenant un rat dans sa main, et
ette inscription : « En me voyant,
nez à révérer les dieux. »

l'on pouvait s'en remettre aux
d'Hérodote, la mort du troi-
roi de la dynastie éthiopienne
été suivie de troubles qui au-
fait succéder l'anarchie à l'auto-
)yale : mais cette partie du récit
odote abonde tellement en con-
ıs de temps et de noms, elle est
ntraire, dans ses circonstances
us clairement exprimées, aux in-
ons tirées et des abréviateurs
ınéthon et de l'autorité des mo-
nts, qu'il est difficile à l'historien
é par toutes ces lueurs de la cri-
d'adopter la relation de l'élégant
in d'Halicarnasse. Selon lui, le
sammétichus était le fils du roi
)s, que l'Éthiopien Sabacôn avait
ıourir ; mais, selon Manéthon et
)numents, ce Psammétichus était
ı roi Néchao qui fut le cinquième
sseur de Sabacôn, au lieu d'en
le prédécesseur. Nous n'inscri-
lonc pas, après le règne de Tah-
raka, ni un période d'anarchie, ni un gouvernement composé d'un conseil de douze rois, que Psammétichus abolit à son avantage personnel en s'emparant seul de la royauté.

Nous nous arrêterons toutefois à une autre circonstance qui pourrait nous porter à croire que la dynastie éthiopienne d'Égypte ne fut pas supplantée et remplacée sur le trône par une famille nouvelle, sans que l'Égypte en fût troublée. Cette famille nouvelle était originaire de Saïs. Le premier de ses rois se nommait Stéphinatès, selon les listes de Manéthon, conservées par Jules l'Africain ; mais, selon ces mêmes listes, d'après Eusèbe, le règne de Stéphinatès, premier roi de la dynastie saïte, aurait été précédé de celui d'un quatrième Éthiopien, nommé Ammerris. On trouve en effet, sur les monuments de style égyptien des environs du mont Barkal, les cartouches prénom et nom propre, en caractères hiéroglyphiques, d'un roi Amonasô, précédés du titre de fils du soleil, et de tous les signes honorifiques du protocole égyptien. Ces noms se lisent sur le piédestal d'un lion en granit rose ; cet Amonasô régna en Éthiopie quand les Éthiopiens furent rejetés hors de l'Égypte par les Saïtes qui leur succédèrent ; Amonasô put ainsi aller continuer son règne dans sa patrie ; et la liste d'Eusèbe nous conserverait la tradition de ce règne de peu de durée, auquel mit fin l'avénement du premier Saïte. On connaît aussi par les monuments du mont Barkal deux autres rois d'Éthiopie, nommés Piônchéi, et Asplt ou Asphrt ; mais il est difficile de déterminer précisément l'époque à laquelle ils régnèrent. On peut toutefois considérer leur existence comme la suite de l'occupation du trône d'Égypte par des Éthiopiens qui durent d'abord réunir sous un sceptre commun l'Éthiopie et l'Égypte, être relégués ensuite dans l'Éthiopie seule, et y régner tant qu'un roi égyptien ne la soumit pas de nouveau à son autorité : nous verrons d'autres exemples de ces vicissitudes dans l'existence politique de l'Éthiopie,

habituellement rangée sous l'autorité des rois d'Égypte, et quelquefois temporairement indépendante, se donnant des rois qui inscrivaient leurs noms sur des monuments en langage et en style de l'Égypte, la métropole de l'Éthiopie.

Quoi qu'il en soit, l'Égypte, qui devait ne supporter qu'avec amertume une race étrangère sur le trône de ses anciens rois, fit d'heureux efforts pour les en chasser, et y réussit par l'influence d'une famille originaire de la ville de Saïs.

Cette cité célèbre par la somptuosité de ses édifices et par le collége de prêtres que les philosophes de la Grèce venaient si religieusement visiter, cette cité, berceau même d'Athènes, selon les traditions grecques, n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines, mais de ruines monumentales par leur immensité. Champollion le jeune les a étudiées et décrites en ces termes :

« Le 16 septembre (1828), à six heures du matin, nous nous trouvâmes amarrés dans le voisinage de Ssa-el-Hagar ; je voulus visiter les ruines de l'antique Saïs.

« Nos fusils sur l'épaule, nous gagnâmes le village qui est à une demi-heure du fleuve. Nous nous dirigeâmes sur une grande enceinte que nous apercevions dans la plaine depuis le matin. L'inondation qui couvrait une partie des terrains nous obligea de faire quelques détours, et nous passâmes sur une première nécropole égyptienne bâtie en briques crues. Sa surface est couverte de débris de poterie, et j'y ramassai quelques fragments de figurines funéraires : la grande enceinte n'était abordable que par une porte forcée tout à fait moderne. Je n'essayerai point de rendre l'impression que j'éprouvai après avoir dépassé cette porte, et en trouvant sous mes yeux des masses énormes de 80 pieds de hauteur, semblables à des rochers déchirés par la foudre ou par des tremblements de terre. Je courus vers le milieu de cette immense circonvallation, et reconnus encore des constructions égyptiennes en briques crues, de 15 pouces de long, 7 de large, et d'épaisseur. C'etait aussi une néc pole, et cela nous expliqua une ch jusqu'ici assez embarrassante, sav ce que faisaient de leurs momies villes situées dans la basse Égypte loin des montagnes. Cette seconde cropole de Saïs, dans les débris col saux de laquelle on reconnaît enc plusieurs étages de petites chamb funéraires (et il devait y en avoir nombre infini), n'a pas moins de 1,4 pieds de longueur, et près de 500 largeur. Sur les parois de quelqu unes des chambres, on trouve enco un grand vase de terre cuite, qui se vait à renfermer les intestins des mort et faisait l'office des vases nommés nopes. On trouve du bitume au fo de quelques-uns de ces vases.

« A droite et à gauche de cette n cropole existent des monticules, s l'un desquels nous avons trouvé d débris de granit rose, de granit gri de beau grès rouge, et aussi du ma bre blanc, dit de Thèbes. Des légend de Pharaons sont sculptées sur ce ma bre blanc, matière rare en Égypte.

« Les dimensions de la grande e ceinte qui renfermait ces édifices so véritablement étonnantes. Le parall logramme, dont les petits côtés n'o pas moins de 1,440 pieds, et l grands 2,160, a ainsi 7,000 pieds tour. La hauteur de cette muraille pe être estimée à 80 pieds, et son épai seur, mesurée, a été trouvée de pieds : on pourrait donc y compter l briques par millions.

« Cette circonvallation de géants paraît avoir renfermé les principa édifices de la ville de Saïs. Tous ce dont il reste des débris étaient des n cropoles ; et, d'après les indicatio fournies par Hérodote, l'enceinte q j'ai visitée renfermerait les tombea d'Apriès et des rois saïtes de la XX dynastie, ses ancêtres. De l'autre c serait le monument funéraire d'Am sis. La partie de l'enceinte vers le a pu aisément contenir le temple Néïth, la grande déesse de Saïs.

« A quelques centaines de toises l'angle voisin de la porte forcée, ex

›s collines qui couvrent une troi- nécropole. Elle était celle des ›s familles, et on en a tiré un sarcophage en basalte vert, qui ›elui d'un gardien des temples › roi Psammétichus. »

ɔdote et Strabon, qui ont vu ville avant sa décadence, don- des monuments publics dont elle ›rnée, des descriptions qui nous ssent une grande opinion. Le › de Nëith était le plus somptueux édifices; son frontispice était de grands obélisques, et un bassin, revêtu en pierres, était uprès. Une grande fête annuelle ait un grand concours de monde: celle des lampes ardentes, qui brait pendant la nuit, et qui était ée par de grandes cérémonies uses. Les Grecs disaient que Cé- était originaire de Saïs.

lynastie que cette ville vit sortir sein fut composée de neuf rois, ous reste de leur règne des mo- its nombreux et variés. Ces rois, océdaient à une dynastie de con- its étrangers, semblaient s'effor- multiplier les monuments, comme nanifester leur ardent amour du sentiment né de leur origine

premier des rois de cette XXVI[e] ie, celui qui en fut le chef, est é Stéphinatis dans les listes de hon: il parvint au trône vers e 674 avant l'ère chrétienne. gne dura sept années, voilà tout il nous est possible de savoir de istence. Il en est de même de ses uccesseurs Néchepsôs et Néchaô; ne du premier est porté à six an- celui du second à huit dans ces s listes de Manéthon.

istoire, par les faits, de cette I[e] dynastie ne commence qu'avec ne de Psammétichus. Ses car- es prénom et nom propre se sur plusieurs monuments; le er signifie : Soleil bienfaiteur ›ur, et le second *Psamétik*. Cette le royale se voit sur l'obélis- e Monte Citorio, à Rome, sur inture d'une statue en basalte vert, représentant ce roi, et appartenant au cabinet des antiques à Paris; sur un petit naos du musée de Marseille; dans les inscriptions d'une statue naophore, en basalte vert, du musée du Vatican, et sur un vase canope de Florence, comme sur plusieurs scarabées et autres monuments de petites proportions.

Les édifices de Thèbes et d'autres lieux de l'Égypte conservent aussi les souvenirs historiques du règne de Psammétichus. On les trouve sculptés sur les grandes colonnes de la première cour du palais de Karnac; dans l'île de Snem, près de Philæ: ses légendes royales rappellent, soit que ce prince se rendit dans cette île, soit qu'il fit faire, dans les belles carrières de granit rose de cette localité, de grandes exploitations pour servir aux édifices qu'il construisit ou qu'il répara. On voit aussi dans les carrières de grès à Thorrah, près de Memphis, un monolithe tracé à l'encre rouge sur les parois, avec une finesse extrême et une admirable sûreté de main; la corniche de ce monolithe, qui n'a existé qu'en projet, porte la légende royale de Psammétichus. Le musée des Studi, à Naples, possède un beau morceau de granit, portant les cartouches de Psammétichus : c'est un fragment de la base de l'obélisque de Monte Citorio. Il y a aussi, au Vatican, un papyrus daté de la 20[e] année du règne de ce roi; plusieurs figurines portent aussi le nom de ce roi.

Le règne de Psammétichus est fort célébré dans les écrivains de la Grèce, parce qu'il fut le premier des rois d'Égypte qui, s'affranchissant du joug des anciennes coutumes, rendit l'accès de ce pays plus facile aux étrangers. Selon les relations d'Hérodote, Psammétichus accueillit les Cariens et les Ioniens qui se rendirent en grand nombre dans ses États; il leur donna des terres, les traitant à l'égal de la caste militaire dont il les prit pour auxiliaires; il leur donna de jeunes Égyptiens à élever, afin que ces enfants apprissent la langue grecque et servissent d'interprètes aux deux nations: c'est depuis

cette époque, ajoute Hérodote, que nous autres Grecs, dans nos relations commerciales avec les Égyptiens, avons pu nous instruire exactement, par le secours de ces interprètes, de l'histoire d'Égypte à dater du règne de Psammetichus, et sous les rois qui lui ont succédé ; car ces Grecs sont les premiers étrangers qui, parlant une langue différente de celle du pays, l'ont habité librement.

Psammétichus fit construire les propylées méridionaux du temple de Phtha, à Memphis, ainsi que le promenoir du bœuf Apis. Ce promenoir était situé en face du péristyle ; le mur d'enceinte était couvert de sculptures, et au lieu de colonnes, on y avait employé des statues colossales de 12 coudées de hauteur.

Psammétichus fit aussi la guerre aux nations voisines de l'Égypte ; Hérodote prétend qu'il assiégea, durant vingt-neuf ans consécutifs, une ville de Syrie qu'il nomme Azotus. Le règne de ce roi fut en effet très-long ; les listes de Manéthon et le texte d'Hérodote le fixent également à cinquante-quatre ans.

Cet historien et Diodore racontent presque dans les mêmes termes une grande émigration de troupes égyptiennes en Éthiopie ; ils en portent le nombre à deux cent quarante mille hommes, mais les motifs de leur mécontentement sont diversement exposés : la préférence que le roi montra pour les troupes grecques fut un de ces motifs ; un autre provenait de ce que Psammétichus avait négligé de relever les Égyptiens des garnisons méridionales après le terme fixé par l'usage. Ce fut en vain que le roi, par ses généraux et par ses propres exhortations, pressa ces troupes de rentrer ; elles s'établirent en Éthiopie ; le chef du pays leur donna des terres, et la contrée en prit le nom de pays des transfuges égyptiens.

Diodore, qui a pris le récit d'Hérodote pour guide, ajoute que Psammétichus, de retour en Égypte, se livra aux soins de l'administration, assura la perception de ses revenus, contracta des alliances avec les Athéni[ens et] quelques autres peuples de la Gr[èce ;] qu'il reçut et traita très-favorabl[ement] les étrangers qui venaient visiter l'[É]gypte : qu'affectionnant les Grecs p[ar]ticulièrement, il fit donner à [ses] fils une éducation toute grecque, [et] qu'il fut le premier des rois d'Ég[ypte] qui ouvrit aux étrangers des com[ptoirs] dans diverses parties de ses É[tats,] donnant les plus essentielles gara[nties] aux navigateurs qui y abordaient.

Par de telles alliances Psammétic[hus] nous semble prévoir déjà les inte[ntions] des Perses, vouloir les prévenir, et [pré]parer à les faire avorter en s'a[lliant] avec les peuples qui devaient les [arrê]ter aussi : mais la nation égyptie[nne,] qui ne comprit pas la portée de [ces] alliances, murmura contre son [roi et] le désapprouva : la nouvelle in[fluence] étrangère n'était pas alors imm[inente] à tous les yeux.

Du reste, l'art, sous le règne [de] Psammétichus, recouvra quelque ch[ose] de son antique perfection ; ce roi c[on]tribua à cette renaissance par [les] grands ouvrages qu'il fit exécuter[; ce] qui nous est parvenu de cette ép[oque] justifie pleinement notre assert[ion :] c'était au VII[e] siècle avant l'ère c[hré]tienne, et on ne connaît rien de beau [dans] ces temps-là chez les Grecs alors [pres]que inconnus dans l'histoire des [arts.]

Hérodote nous dit que Nécos, [fils de] Psammétichus, succéda à son pè[re ; en] effet, les listes de Manéthon nom[ment] Néchaô II comme successeur de [Psam]métichus I[er] ; de plus, deux belles [stèles] de l'ancienne collection de M. d'[Anas]tasi nomment ce roi Néchaô et l[e qua]lifient de fils de ce Psammétichu[s. Ces] stèles commencent par cette i[nscrip]tion : « Dans l'année 1[re], du mo[is d'É]piphi le 1[er] jour, sous le sacerd[oce du] roi *soleil... du cœur,* le fils du [soleil] *Néchaô*, etc. »

Les deux cartouches du roi se r[etrou]vent, avec deux variantes rem[arqua]bles, dans un dessin fait à Roset[te en] l'année 1777, par un nommé Cl[...] et appartenant depuis longtem[ps au] cabinet des estampes de la bibliot[hèque] royale de Paris. Champollion le

ette remarque importante,
ces variantes dans son ma-
les dynasties égyptiennes,
:re plagiaire n'a pas hésité
de cette remarque comme
lui-même à Rosette. Que
l à un honnête homme qui
le lui indiquer le lieu, *la*
ces deux cartouches exis-
o scolpiti? Une note écrite
n dit qu'ils étaient sur un
re isolé; et qu'est devenu
; depuis l'année 1777?
; aussi dans le même ma-
non frère le dessin et la
l'une stèle funéraire qu'il a
ndrie, dans laquelle le roi
nommé, et dont les dates
ibres seront d'une utilité
pour l'ordre chronologique
la XXVIe dynastie égyp-
:i le texte de la portion im-
ce précieux monument :
tre Psammétichus naquit
nt l'an III, le 1er jour du
ôni, sous le règne du fils
échaô. La durée de sa vie
I ans, IV mois et VI jours,
: l'an XXXV, le 6e jour du
ni du règne du fils du so-
. »
e de la troisième année du
:chaô est la plus élevée que
sse; il est porté à huit an-
:s listes de Manéthon. Hé-
bue à Néchaô les premiers
ır établir le canal de com-
entre les deux mers, la
ée et la mer Rouge.
ance commerciale et poli-
canal fut connue de l'anti-
ouvrage fut plusieurs fois
: plusieurs fois abandonné.
dote, Néchaô y aurait vu
vingt mille hommes em-
:reuser. Il fut ouvert sur le
trouve la moindre distance
et la mer Rouge. Il tirait
: de la branche pélusiaque
dont il était une dérivation,
baste, se dirigeant de là, à
à l'entrée de l'Ouady actuel;
l'Ouady en était la prolon-
si à l'est, sur une longueur de quinze lieues; le canal traversait ensuite les lacs amers par une inflexion au sud-est, sur huit à neuf lieues d'étendue; enfin, par une autre inflexion vers le sud, et cinq lieues de longueur, il atteignait le golfe Arabique : ce canal avait donc vingt-cinq lieues de développement, et la navigation totale du Nil au golfe Arabique était de trente-trois lieues, y compris le trajet des lacs. Hérodote ajoute que la traversée exigeait quatre journées, ce qui fait supposer qu'elle se faisait à la rame ou à la cordelle. La largeur du canal était variable selon la nature du terrain; sa profondeur ne devait pas être moindre que celle qu'exigent des bâtiments tirant de douze à quinze pieds d'eau, et sa pente devait être plus considérable durant les hautes eaux du Nil que dans l'état ordinaire du fleuve. Il reste, toutefois, quelques doutes sur la complète exécution de ce canal dès le temps des Pharaons, et les traditions sont diverses sur ce point important. Aristote rapporte que les Pharaons discontinuèrent les travaux de ce canal après qu'ils eurent été informés que la mer Rouge était plus élevée que les terres d'Égypte; et, sur cet avis, l'entreprise n'aurait été conduite que jusqu'aux lacs amers. La mer Rouge est, en effet, plus élevée de trente pieds au moins que la Méditerranée : les nivellements exécutés par les géomètres de l'expédition française en Égypte ne laissent subsister aucun doute sur ce sujet : que ceux qui voudront l'approfondir s'éclairent, comme nous venons de le faire, aux savantes investigations de M. l'ingénieur Le Père : nous y avons cherché les vestiges de la grande entreprise attribuée par Hérodote au Pharaon Néchaô II.

Il est certain que ce même roi porta la guerre en Syrie; il s'y prépara en faisant d'abord construire des vaisseaux; les traces de ses chantiers subsistaient encore quand Hérodote visita l'Égypte. Néchaô conduisit ensuite son armée par terre, et défit les Syriens près de Magdole, ou plutôt Mageddo selon la Bible. On lit en effet, dans le quatrième livre des Rois, que du temps

cette époque, ajoute Hérodote, que nous autres Grecs, dans nos relations commerciales avec les Égyptiens, avons pu nous instruire exactement, par le secours de ces interprètes, de l'histoire d'Égypte à dater du règne de Psammétichus, et sous les rois qui lui ont succédé; car ces Grecs sont les premiers étrangers qui, parlant une langue différente de celle du pays, l'ont habité librement.

Psammétichus fit construire les propylées méridionaux du temple de Phtha, à Memphis, ainsi que le promenoir du bœuf Apis. Ce promenoir était situé en face du péristyle; le mur d'enceinte était couvert de sculptures, et au lieu de colonnes, on y avait employé des statues colossales de 12 coudées de hauteur.

Psammétichus fit aussi la guerre aux nations voisines de l'Égypte; Hérodote prétend qu'il assiégea, durant vingt-neuf ans consécutifs, une ville de Syrie qu'il nomme Azotus. Le règne de ce roi fut en effet très-long; les listes de Manéthon et le texte d'Hérodote le fixent également à cinquante-quatre ans.

Cet historien et Diodore racontent presque dans les mêmes termes une grande émigration de troupes égyptiennes en Éthiopie; ils en portent le nombre à deux cent quarante mille hommes, mais les motifs de leur mécontentement sont diversement exposés : la préférence que le roi montra pour les troupes grecques fut un de ces motifs; un autre provenait de ce que Psammétichus avait négligé de relever les Égyptiens des garnisons méridionales après le terme fixé par l'usage. Ce fut en vain que le roi, par ses généraux et par ses propres exhortations, pressa ces troupes de rentrer; elles s'établirent en Éthiopie; le chef du pays leur donna des terres, et la contrée en prit le nom de pays des transfuges égyptiens.

Diodore, qui a pris le récit d'Hérodote pour guide, ajoute que Psammétichus, de retour en Égypte, se livra aux soins de l'administration, assura la perception de ses revenus, contracta des alliances avec les Athénie[n]
quelques autres peuples de la G[r]
qu'il reçut et traita très-favorable
les étrangers qui venaient visite[r]
gypte : qu'affectionnant les Grecs
ticulièrement, il fit donner à
fils une éducation toute grecqu[e]
qu'il fut le premier des rois d'Ég
qui ouvrît aux étrangers des comp
dans diverses parties de ses É
donnant les plus essentielles gara
aux navigateurs qui y abordaient

Par de telles alliances Psamméti
nous semble prévoir déjà les inten
des Perses, vouloir les prévenir, et s[e]
parer à les faire avorter en s'asso
avec les peuples qui devaient les re
ter aussi : mais la nation égyptie
qui ne comprit pas la portée de
alliances, murmura contre son r
le désapprouva : la nouvelle inv[a]
étrangère n'était pas alors immin
à tous les yeux.

Du reste, l'art, sous le règn[e]
Psammétichus, recouvra quelque c
de son antique perfection; ce roi
tribua à cette renaissance par
grands ouvrages qu'il fit exécuter
qui nous est parvenu de cette ép[o]
justifie pleinement notre asserti
c'était au VII[e] siècle avant l'ère c
tienne, et on ne connaît rien de beau
ces temps-là chez les Grecs alors p
que inconnus dans l'histoire des

Hérodote nous dit que Nécos, fil
Psammétichus, succéda à son père.
effet, les listes de Manéthon nomm
Néchaô II comme successeur de Ps
métichus I[er]; de plus, deux belles st
de l'ancienne collection de M. d'A[n]
tasi nomment ce roi Néchaô et le
lifient de fils de ce Psammétichus.
stèles commencent par cette insc[r]
tion : « Dans l'année 1[re], du mois
piphi le 1[er] jour, sous le sacerdoce
roi *soleil... du cœur*, le fils du sol
Néchaô, etc. »

Les deux cartouches du roi se retr
vent, avec deux variantes remarq
bles, dans un dessin fait à Rosette
l'année 1777, par un nommé Cloq[u]
et appartenant depuis longtemps
cabinet des estampes de la biblioth[è]
royale de Paris. Champollion le je[une]

signé cette remarque importante, ɔliqué ces variantes dans son ma- 'it sur les dynasties égyptiennes, n illustre plagiaire n'a pas hésité nparer de cette remarque comme ıt faite lui-même à Rosette. Que :drait-il à un honnête homme qui erait de lui indiquer le lieu, *la* *a*, où ces deux cartouches exis- *stanno scolpiti?* Une note écrite : dessin dit qu'ils étaient sur un le pierre isolé; et qu'est devenu ıgment depuis l'année 1777?

trouve aussi dans le même ma- it de mon frère le dessin et la ction d'une stèle funéraire qu'il a Alexandrie, dans laquelle le roi ıô est nommé, et dont les dates s nombres seront d'une utilité diate pour l'ordre chronologique ois de la XXVIe dynastie égyp- e. Voici le texte de la portion im- nte de ce précieux monument :

‹e prêtre Psammétichus naquit usement l'an III, le 1er jour du de paôni, sous le règne du fils leil Néchaô. La durée de sa vie : LXXI ans, IV mois et VI jours, nourut l'an XXXV, le 6e jour du de paôni du règne du fils du so- masis. »

:te date de la troisième année du de Néchaô est la plus élevée que onnaisse; il est porté à huit an- lans les listes de Manéthon. Hé- e attribue à Néchaô les premiers ıx pour établir le canal de com- :ation entre les deux mers, la :erranée et la mer Rouge.

mportance commerciale et poli- de ce canal fut connue de l'anti- : cet ouvrage fut plusieurs fois pris et plusieurs fois abandonné. Hérodote, Néchaô y aurait vu cent vingt mille hommes em- s à le creuser. Il fut ouvert sur le où se trouve la moindre distance le Nil et la mer Rouge. Il tirait ›rigine de la branche pélusiaque uve, dont il était une dérivation, le Bubaste, se dirigeant de là, à jusqu'à l'entrée de l'Ouady actuel; ırs de l'Ouady en était la prolon- ı, aussi à l'est, sur une longueur de quinze lieues; le canal traversait ensuite les lacs amers par une inflexion au sud-est, sur huit à neuf lieues d'étendue; enfin, par une autre inflexion vers le sud, et cinq lieues de longueur, il atteignait le golfe Arabique : ce canal avait donc vingt-cinq lieues de développement, et la navigation totale du Nil au golfe Arabique était de trente-trois lieues, y compris le trajet des lacs. Hérodote ajoute que la traversée exigeait quatre journées, ce qui fait supposer qu'elle se faisait à la rame ou à la cordelle. La largeur du canal était variable selon la nature du terrain; sa profondeur ne devait pas être moindre que celle qu'exigent des bâtiments tirant de douze à quinze pieds d'eau, et sa pente devait être plus considérable durant les hautes eaux du Nil que dans l'état ordinaire du fleuve. Il reste, toutefois, quelques doutes sur la complète exécution de ce canal dès le temps des Pharaons, et les traditions sont diverses sur ce point important. Aristote rapporte que les Pharaons discontinuèrent les travaux de ce canal après qu'ils eurent été informés que la mer Rouge était plus élevée que les terres d'Égypte; et, sur cet avis, l'entreprise n'aurait été conduite que jusqu'aux lacs amers. La mer Rouge est, en effet, plus élevée de trente pieds au moins que la Méditerranée : les nivellements exécutés par les géomètres de l'expédition française en Égypte ne laissent subsister aucun doute sur ce sujet : que ceux qui voudront l'approfondir s'éclairent, comme nous venons de le faire, aux savantes investigations de M. l'ingénieur Le Père : nous y avons cherché les vestiges de la grande entreprise attribuée par Hérodote au Pharaon Néchaô II.

Il est certain que ce même roi porta la guerre en Syrie; il s'y prépara en faisant d'abord construire des vaisseaux; les traces de ses chantiers subsistaient encore quand Hérodote visita l'Égypte. Néchaô conduisit ensuite son armée par terre, et défit les Syriens près de Magdole, ou plutôt Mageddo selon la Bible. On lit en effet, dans le quatrième livre des Rois, que du temps

de Josias, roi de Juda, Néchaô ayant marché contre le roi d'Assyrie vers l'Euphrate, Josias alla au-devant du Pharaon et fut tué à Mageddo; que son fils Joachaz fut élu roi à sa place. A peine Joachaz régnait depuis trois mois, qu'il fut détrôné par Néchaô, qui lui substitua Éliachim, autre fils de Josias, et envoya Joachaz prisonnier en Égypte, après avoir mis à contribution Jérusalem et le royaume de Juda. Éliachim, nommé aussi Ioacim, demeura tributaire de l'Égypte, jusqu'à l'époque où le roi d'Assyrie se substitua, par la force des armes, au roi d'Égypte dans la perception de ces tributs, et ceci arriva, selon les prophéties de Jérémie, dans la quatrième année du règne de Ioacim.

La courte durée de celui de Néchaô II, qui n'est porté qu'à six années dans les listes de Manéthon, s'accordera-t-elle avec les indications chronologiques de la Bible? Aucun doute ne peut s'élever à ce sujet; car Néchaô attaqua Josias, et celui-ci perdit la vie dans cette rencontre. Joachaz succéda à son père, mais il ne régna que trois mois. Ioacim vint après, et c'est à la quatrième année de son règne que Néchaô perdit sa conquête en Syrie, par suite d'une bataille donnée sur l'Euphrate, et gagnée contre lui par Nabuchodonosor, qui le repoussa dans la frontière ordinaire de l'Égypte : ces rapports historiques se corroborent donc réciproquement.

A Néchaô succéda Psammétichus II. Les rapports de la Grèce avec l'Égypte étaient devenus de plus en plus fréquents; les Éléens y envoyèrent des députés chargés d'étudier ses institutions publiques comparées avec celles de la Grèce. Ils reçurent de sages conseils des prêtres égyptiens.

Les nom et prénom du second Psammétichus se trouvent sur un assez grand nombre de monuments encore subsistants. Le nom y est écrit avec les mêmes caractères que celui de son aïeul; mais le prénom royal diffère par un signe, et il signifie soleil se réjouissant dans le cœur. Il avait élevé un propylon pour un des temples de Memphis, et les matériaux de l'édifice ph raonique ont servi à la construction la citadelle arabe du Caire; on y v encore un bas-relief représentant Psa métichus II faisant la dédicace de propylon; d'autres blocs épars, prov nant aussi de Memphis, offrent cet particularité vraiment historique, porter encore une légende royale gr vée dans une aire carrée et creus annonçant sous quel roi le bloc a tiré de la carrière, et pour quel édifi il était destiné : plusieurs de ces blo sont signés du règne de Psammé chus II. Des inscriptions de l'île Snem, à l'extrémité méridionale l'Egypte, contiennent le nom de même roi; il se voit aussi sur un be sarcophage, sur une figure thalam phore et sur la base d'une autre figu en bronze du musée du Louvre; on l aussi recueilli dans quelques tombea des environs de Memphis. L'obélisq de la Minerva, à Rome, fut élevé Égypte par Psammétichus II. Ce roi honoré d'un sacerdoce; une statuette basalte vert porte une inscription qui lit : Aménowthph, fils d'Horus, prê de Nèïth et de Psammétichus, ch de Nèïth, né de l'adoratrice de Nèït dame de la région de Sésaw, Tsanis Une autre figure en basalte noir, q était à Florence, porte la date s vante : l'an XI, de phaménoth le 1 du roi soleil, etc., Psammétichus. Pl sieurs recueils archéographiques f connaître d'autres monuments iso du même règne, et le nom de ce n'est pas rare sur les scarabées et amulettes; on le voit même accomp gné d'une inscription en caractères c néiformes (de Babylone) sur un cyli dre : un prêtre est à genoux devant cartouche royal.

Le règne de Psammétichus II fut dix-sept ans selon tous les textes d'E sèbe tirés de Manéthon; Hérodot qui nomme ce roi Psammis, et la lis de Jules l'Africain, ne lui assigne que six années; on verra, par qu ques chiffres tirés de quelques stè égyptiennes, que le nombre 17, don par Eusèbe, est confirmé par les m numents.

restes de Médinet-Habou, à
, et les excavations d'El-Assa-
urnissent plusieurs renseigne-
sur la famille de Psammétichus.
it, d'après ces renseignements,
nom de Nitocris (Nèïth victo-
fut adopté pour les femmes de
ice royale; il fut porté en effet
pouse de Psammétichus Ier, par
Psammétichus II, et peut-être
ar une de ses filles, comme on
it le conclure de réparations
aux colonnes protodoriques du
de Médinet-Habou, sous le Pha-
coris, au moyen de pierres pro-
d'un petit édifice élevé par cette
sse, qui est nommée avec son
El-Assasif. On trouve aussi le
e la Nitocris, femme de Psam-
us II, sur un amulette de por-
émaillée, ayant la forme d'un
che royal, et sur les débris d'une
te de bronze, l'un et l'autre ob-
partenant au musée royal de
Les deux cartouches de cette
se lisent : La mère dame des
, la chérie de Mouth, Nitocris.
urons bientôt l'occasion de par-
ne de ses filles, qui devint la
de l'usurpateur Amasis; et
n rappelant quelques circons-
du règne de ce dernier, que
etrouverons le lieu d'indiquer
uelque certitude, la durée du
le Psammétichus II, et de celui
successeur.
listes de Manéthon nomment ce
eur Vaphris, Vaphrès; la Bible
a ou Hophra, et Hérodote
, en le disant fils de Psammé-
II. Diodore de Sicile n'est pas
formel à l'égard du rang que
riès doit occuper dans la dynas-
Saïtes, lorsqu'il le comprend
es quatre règnes (Saïtes) qui
rit la mort de Psammétichus Ier;
fournit le troisième de ces
, et Amasis le quatrième, qui fut,
, le dernier, Cambyse occupant
e portion de l'Égypte à la mort
sis.
dote dit aussi que le Pharaon
fut, après Psammétichus II,
aïeul, le plus heureux de tous

les rois ses prédécesseurs, pendant une partie de son règne. Il fit la guerre contre Sidon, vainquit les Tyriens sur mer; il obtint les mêmes succès sur les Cypriotes et les Phéniciens réunis, si l'on s'en rapporte à l'assertion de Diodore de Sicile. Apriès prêta aussi quelque secours à Sédécias, roi de Juda, contre le roi d'Assyrie et ses Chaldéens; mais ces secours ne furent point efficaces; le roi de Juda perdit la vie, Jérusalem fut prise, le temple du Seigneur dépouillé de ses richesses en or et en bronze; et libre un instant au sein de ces calamités, le peuple des Juifs s'enfuit en Égypte, malgré les lamentations et les menaces de Jérémie. Du reste, le prophète annonça que Dieu avait mis Apriès dans les mains de ses ennemis, de ceux qui cherchaient son âme. Les succès d'Apriès, en effet, touchèrent bientôt à leur terme.

Il avait pris pour prénom un cartouche qui peut signifier soleil qui se réjouit dans le cœur, et pour nom propre le cartouche-prénom de Psammétichus II, son père. On trouve ces signes onomastiques et royaux dans une inscription de l'île de Philæ, où ils ont été recueillis par le savant voyageur anglais Wilkinson; on les voit aussi réunis ou isolés sur une statue thalamophore du musée royal du Louvre, sur un fragment de revêtement en bronze d'une antique porte en bois, ornée d'un mufle de lion, remarquable par la perfection du travail; on les lit de même sur deux faces de l'obélisque de la Minerva à Rome, qui porte aussi les noms du père de ce Pharaon. Les cartouches d'Apriès existent de même parmi les nombreuses inscriptions commémoratives gravées sur les rochers de l'île de Snem, près de Philæ; enfin, sur les débris de constructions égyptiennes employés par le grand Saladin pour élever la citadelle du Caire.

Tous ces monuments appartiennent aux temps où les affaires du roi Apriès prospérèrent. Ces succès l'engagèrent à porter une armée contre Barce et la Cyrénaïque; elle fut défaite. Ce qui survécut vit dans cette entreprise une

trahison ; cette opinion s'accrédita, et les troupes égyptiennes se mirent en pleine révolte. Le roi, pour les apaiser et les ramener au devoir, dépêcha vers elles Amasis, homme considéré parmi les Égyptiens. Amasis haranguait les troupes mutinées ; il remplissait ce devoir, mais sans succès ; un soldat qui se trouvait derrière lui pendant qu'il discourait, lui mit un casque sur la tête, en s'écriant : Qu'il soit notre roi ! Et la volonté d'Amasis se trouva tout aussitôt d'accord avec ce vœu confirmé par l'assentiment général. Amasis fut salué roi par l'armée ; ce fut en vain qu'Apriès tenta par ses envoyés de le rappeler au devoir et à la soumission : l'objet de la contestation fut remis à la force des armes. Les soldats égyptiens se réunirent sous les enseignes d'Amasis : les mercenaires cariens et ioniens vendirent leurs secours à Apriès ; ils furent vaincus dans un combat livré près de Momemphis, la Manouf-Elseffly, ou Manouf l'inférieure, des nomenclatures arabes.

Amasis triomphant entra dans Saïs, résidence des rois saïtes ses prédécesseurs, et s'établit dans leur palais. Il y conduisit avec lui Apriès, qui continua d'habiter cette demeure royale où il fut quelque temps fort bien traité. Mais les clameurs populaires imposèrent à Amasis une rigoureuse résolution ; il fallut livrer Apriès à la populace qui l'étrangla. Il fut ensuite, par les soins d'Amasis sans doute, inhumé dans les tombeaux royaux de sa famille.

Hérodote dit que ces tombeaux existaient dans l'enceinte de l'Hiéron de Nëith, auprès du principal édifice, le temple proprement dit, à main gauche en entrant. On a vu, par la description de l'état actuel des ruines de Saïs, que la vaste étendue de la grande enceinte suffisait à tous ces édifices, et qu'une attentive restauration y marquait distinctement la place de chacun.

Telle fut la fin du Pharaon Apriès. Il paraît que la haine publique s'attacha à sa mémoire, que l'humanité d'Amasis ne put pas l'en préserver ; et l'on a cru en reconnaître les preuves trop évidentes sur quelques monuments, notamment sur une stèle o[ù] parmi plusieurs rois nommés, on trou[ve] immédiatement avant le nom d'Am[a]sis celui d'un prince qualifié de [...]mesto, mot qui emporte étymolo[gi]quement l'idée de haine profonde. [Le] même cartouche se retrouve sur u[ne] statue naophore du Vatican ; et, comm[e] la stèle est d'une époque postérieu[re] au règne même d'Amasis, et date [du] règne de Darius, on a présumé que [ce] cartouche outrageant pour le roi Apri[ès] avait été substitué au cartouche co[n]sacré durant sa prospérité, et adop[té] dans les inscriptions publiques : [les] rois perses n'avaient aucune inclin[a]tion à protéger l'honneur des rois égy[p]tiens saïtes.

Le règne d'Apriès fut de 19 ans s[e]lon Jules l'Africain, et de 25 ans sel[on] Eusèbe et Hérodote. La même ince[r]titude subsiste à l'égard de la dur[ée] du règne de Psammétichus II, port[é] à 17 ans par les uns, et à 6 anné[es] seulement par d'autres critiques. D[e] précieux monuments vont décider d[e] tous ces doutes, et compléter nos re[n]seignements sur l'état, les actions e[t] les règnes de la XXVI[e] dynastie. L[e] lecteur verra, par un exemple, quell[e] est la valeur historique des monument[s] égyptiens, de ceux même des moyenne[s] castes, quand les inscriptions égyp[tiennes] qui nous les expliquent re[n]ferment des dates clairement expri[mées].

On a vu plus haut la traduction d[e] quelques lignes de la stèle funérair[e] d'un prêtre nommé Psammétichus qui naquit le 1[er] paôni, de la 3[e] anné[e] du règne de Néchaô II, mourut le [...] de paôphi, de la 35[e] année du règn[e] d'Amasis, ayant vécu 71 ans, 4 mois et 6 jours.

J'ai sous les yeux le dessin d'un[e] autre stèle de la même famille : c'es[t] encore un Psammétichus qui naqui[t] le 1[er] épiphi de l'an 1[er] du règne d[e] Néchaô II ; mourut le 28 pharmouth[i] de la 27[e] année du règne d'Amasis, ayant vécu 65 ans, 10 mois et [...] jours.

La première stèle a déjà été men-

tionnée, et même expliquée par un écrivain italien qui explique tout hardiment, et qui ne s'est pas toutefois aperçu qu'il y a un déficit de cinq jours dans la somme de la durée de la vie du défunt Psammétichus; car les plus simples notions du calendrier égyptien démontrent que 71 ans, 4 mois et 6 jours donnent 26,041 jours, et qu'il y a réellement cinq jours de plus du 1er jour du 10e mois égyptien de la 3e année de Néchaô, au 6e jour du 2e mois de la 71e année suivante, qui était la 35e d'Amasis. Le biographe égyptien a oublié de compter les cinq jours complémentaires, qui, après la 71e année révolue, se trouvèrent entre le 1er paôni, où commençait la 72e, et le 6 paôphi que mourut Psammétichus; et le savant italien n'en a pas moins trouvé la parfaite explication de ce nombre erroné. La seconde stèle est exacte dans ses déductions : elles nous apprennent, par leur commun témoignage, qu'il s'était écoulé 65 années entières entre la 1re du règne de Néchaô II et la 27e du règne d'Amasis, et aussi qu'un intervalle de 71 années entières séparait la 3e année de ce même Néchaô, de la 35e de ce même Amasis.

Si donc, sur les 65 ans du premier compte, on soustrait 5 ans pour le reste du règne de Néchaô, et les 26 déjà écoulés du règne d'Amasis, il restera 34 ans pour les deux règnes successifs de Psammétichus II et Apriès, et il sera dès lors difficile d'accorder à l'un 17 ans, et à l'autre 25 selon Eusèbe, ou bien de ne donner aux deux règnes réunis que 25 ans, selon Jules l'Africain.

Si encore, sur les 71 ans de l'autre stèle, nous laissons à Néchaô II 3 ans pour le reste de son règne, et à Amasis les 34 années déjà révolues, il nous restera encore 34 ans, comme par les supputations de l'autre stèle, pour les deux règnes successifs de Psammétichus II et d'Apriès.

C'est donc à ce nombre, tiré de deux monuments que leur espèce place au nombre des plus authentiques, comme leur texte au nombre des plus précieux, c'est à ce nombre 34 qu'on doit se fixer pour la durée des règnes successifs de Psammétichus II et Apriès; et comme la liste d'Eusèbe, dans ses divers textes, s'accorde à fixer la durée du règne de Psammétichus II à 17 ans, nous adopterons ce nombre, et nous laisserons une durée égale au règne d'Apriès, qui n'est porté qu'à 19 ans dans les listes de l'Africain.

Nous nous abstenons d'examiner ici les notions précises que ces deux dates renferment sur l'état du calendrier égyptien au sixième siècle avant l'ère chrétienne, et particulièrement sur la manière alors en usage de compter les années du règne des rois, notions du plus haut intérêt pour la supputation de la chronologie égyptienne : nous n'avions en vue que d'éclaircir les difficultés qui subsistaient encore sur quelques points de l'histoire des rois de la XXVIe dynastie.

Amasis en fut réellement le dernier, l'enfant qui lui succéda de droit ayant à peine touché aux marches du trône.

Amasis était originaire de la petite ville de Siouph, dans le voisinage de Saïs. Son origine plébéienne ne le mit pas d'abord en grande considération parmi ses sujets; il sut se relever par sa prudence et son habileté : il se compara, dans une occasion solennelle, à un vase d'or, employé d'abord à de vulgaires usages, et qui, changé en statue de dieu, fut en grande vénération parmi les Égyptiens. Il passait pour savoir concilier les plaisirs et le commerce familier de ses amis avec les devoirs et la dignité de son rang.

Comme tous les rois nouveaux venus, Amasis déploya une grande magnificence, fit élever ou réparer un grand nombre d'édifices, orna les temples de riches ouvrages, et l'histoire écrite a rapporté comme véridique tradition que jamais l'Égypte ne fut dans un état aussi florissant qu'elle l'était sous le règne d'Amasis; que le fleuve ne fut jamais si bienfaisant, ni la terre plus féconde : on y comptait jusqu'à vingt mille villes, toutes habitées.

Memphis et Saïs furent les deux villes plus particulièrement embellies par

Amasis. Dans la première, il éleva un temple à Isis, remarquable par sa grandeur et sa magnificence; il fit placer devant le temple de Phtha un colosse couché, de 75 pieds de longueur, et deux statues en granit rose de 20 pieds de hauteur. A Saïs, les propylées du temple de Néïth furent son ouvrage, et l'antiquité les signala pour leur magnificence. Hérodote pensait que ces propylées surpassaient en élévation et en étendue tous les autres monuments du même genre, particulièrement par la masse et la qualité des pierres. Amasis y ajouta des colosses de proportions extraordinaires, des sphynx à tête humaine également colossals; et les matériaux de ces belles constructions furent tirés ou des carrières en face de Memphis (les carrières de Thorrah), ou des environs d'Éléphantine (les carrières de granit): Saladin les employa aussi à sa citadelle du Caire, où la science moderne reconnaît ces blocs doublement historiques, au nom d'Amasis qui est gravé dans une aire en creux sur une de leurs faces intérieures.

Amasis fit aussi tirer des carrières de Syène le célèbre naos monolithe qu'il consacra à la déesse Nëith dans son temple de Saïs. On mit, dit Hérodote, trois années à le transporter; deux mille mariniers y furent employés; ses dimensions étaient de 21 coudées (11 mètres) en longueur; 14 (7 mètres $\frac{1}{2}$) en largeur, et 8 (4 mètres $\frac{1}{6}$) en hauteur. Le même historien a vu ce temple d'une seule pierre à la porte du grand temple; on ne l'avait pas placé dans l'intérieur; l'entreprise avait été interrompue par des circonstances sur lesquelles l'histoire s'est diversement exprimée: de plus grandes masses de granit ont été extraites, transportées et employées dans la basse Égypte par les Égyptiens. On voit aussi, au musée royal de Paris, un magnifique naos monolithe en granit rose, où a vécu l'oiseau sacré de Nëith (la chouette) dans le temple même de Saïs, ouvrage admirable par sa masse comme par l'excellence du travail et des sujets mythologiques dont il est orné. Amasis fut un ami sincère des arts l'on veut juger de l'efficacité de forts et de son influence pou venir leur décadence, il suf comparer, au Louvre, le mo d'Amasis qui vient d'être indiqu un ouvrage du même genre Philæ et exécuté du temps d lémées. C'est donc sans en êt pris qu'on lit sur les rochers g ques des environs de Philæ, l d'Amasis parmi ceux des Pharac les firent exploiter pour les édifi blics qu'ils élevèrent.

Les monuments de son règne pas rares dans les collections d'E Une statue en basalte noir de l Albani, à Rome, conserve enc traces du nom de ce roi. Au Va le même nom se lit sur une naophore, en basalte noir: c'est l d'un chantre du roi Amasis. Cell des prophètes, autre classe de pı du même roi, existe à Florenc est aussi naophore, en basalte Un vase, dit canope, se voit d même ville, portant aussi le p royal du même roi. On reconı nom sur un grand nombre de scar d'amulettes et d'ouvrages de proportions. Sa légende compl lit à Éléphantine et les îles voi et le cartouche nom propre se co indifféremment de trois ou de signes. Dans ce dernier cas, la de la chouette s'y trouve le troisiè gne; il est ainsi composé dans la lé royale d'Éléphantine, et sur un phage du musée britannique; mai ordinairement le prénom royal se pose du disque du soleil, d'un une seule anse vu de profil, et d à deux anses vu de face. Le cart nom propre se lit *Se-rè Aahms*, du soleil Ahmasis, ou bien *Nt-ce A* le fils de Nëith Ahmasis: ces deux v tes sont constatées par les monum et à ces titres Amasis ajoute quefois celui de modérateur du m un scarabée du musée de Turin e foi.

Amasis laissa un fils qui lui suc mais l'histoire n'avait pas conser nom de la reine son épouse: C

n le jeune l'a retrouvé dans les ; de Karnac à Thèbes, où il est sur un petit édifice situé hors de ande enceinte, entre la porte par le roi Ménephtha et le pro- du nord. La reine est figurée a frise sculptée qui orne ce mo- it; le roi Amasis, son époux, fait endant dans le même sujet de frise. Les deux cartouches de la contiennent son nom *Onk-nas*, gnes du cartouche prénom de nétichus Ier, et l'indication qu'elle rtie de sa royale race. Si ce té- age unique avait laissé quelques ; sur la généalogie et l'état de princesse, un autre monument, ment découvert, servirait à les re.

voyage fait à Thèbes par le bâti- français le *Luxor* avait fait dé- ir par un officier de l'équipage, re le Rhamesséum de Sésostris, fond d'un puits funéraire creusé e roc à 125 pieds de profondeur, rcophage du plus beau basalte couvert d'inscriptions hiérogly- es et de sculptures sur toutes ses extérieures et intérieures; son rcle est également chargé d'ins- ons, le dessus étant occupé par la en relief de la déesse Athyr. Ce hage est celui de la reine Onk- elle y est nommée comme fille oi Psammétichus et d'une reine is; et le témoignage des monu- nous fait reconnaître dans ce ammétichus II. Ce prince avait eu de la reine Nitocris deux en- Apriès, qui lui succéda, et une ommée Onk-Nas, qui fut l'épouse isis, usurpateur de la couronne sur Apriès; le même Amasis, du trône, épousa la sœur du trôné, n'oubliant pas que les succédaient à la couronne à dé- 'enfants mâles, et se garantis- insi des embarras éventuels des idants. La reine Onk-Nas mourut nt les temps prospères du règne isis, qui la fit inhumer à Thèbes, profondeur du puits funéraire ne cependant pas la garantir des ges d'un conquérant étranger. Ceux qui ont recueilli le sarcophage de la reine ont remarqué que ce puits avait été violé très-anciennement; que le sarcophage avait été ouvert, que la momie en avait été arrachée et brûlée près du sarcophage même, où exis- taient encore des débris d'ossements charbonnés, dont quelques-uns con- servaient des traces de dorure.

Tous ces outrages au corps em- baumé d'une reine révèlent une fureur impie; et les souvenirs de l'histoire désignent Cambyse, roi de Perse, comme s'en étant rendu coupable. On sait que ce conquérant, maître de Saïs, fit retirer du tombeau la momie d'Amasis, la fit battre de verges et percer de coups d'aiguille; il voulut aussi qu'on lui arrachât les cheveux et qu'elle fût brûlée. Dans l'année d'après, maître de Thèbes, il viola les tom- beaux, voulut voir les corps qu'ils ren- fermaient, et il n'oublia pas celui de la femme du roi dont il avait profané les restes à Saïs : tel fut le sort de la dépouille mortelle de cette reine, dont le sarcophage, déposé momentanément à Paris, a passé dans le musée royal de Londres. Les historiens parlent d'une autre femme d'Amasis, native de Cyrène, nommée Ladicè, que Cambyse trouva encore vivante, et renvoya honorablement à sa famille : mais les expressions d'Hérodote et le silence des monuments ne permettent pas de reconnaître dans la Grecque de Cyrène une seconde femme d'Amasis.

On cite, il est vrai, les Cyrénéens parmi les peuples dont Amasis recher- cha l'alliance : leur voisinage de l'É- gypte rendait nécessaires de pacifiques relations entre ces deux peuples. Du reste, Amasis continua de favoriser les Grecs; il leur accorda la ville de Naucratis pour résidence, leur con- céda des enceintes consacrées, et la li- berté d'y adorer leurs dieux; les villes grecques les plus commerçantes s'asso- cièrent pour y élever un Hellénium; d'autres villes consacrèrent des temples à des divinités particulières; et Ama- sis, s'identifiant de plus en plus avec les intérêts de la Grèce, contribua pour mille talents à l'édification du

nouveau temple de Delphes. Il donna lui-même plusieurs statues et des ouvrages de prix à divers temples de la Grèce : Hérodote nous affirme les avoir vus lui-même dans ces temples. Il dit aussi que, pour la première fois, l'île de Chypre fut soumise et réunie à l'Égypte par Amasis.

Rien n'est plus connu, parmi les faits singuliers de l'antiquité, que l'histoire de l'anneau de Polycrate, tyran de Samos. Il était le plus heureux des hommes, et entretenait ses relations d'affection, et vraisemblablement aussi de politique, avec Amasis. On a conservé la copie d'une lettre que le roi d'Égypte écrivit au chef samien, pour l'engager à se défier de la fortune et à se préparer à ses revers, en s'imposant lui-même les plus pénibles privations. Selon ce sage conseil, Polycrate fit jeter dans la mer cet anneau qu'il aimait par-dessus tout, et la fortune le lui rendit : il avait été avalé par un magnifique poisson qui fut jugé digne de la table de Polycrate, et l'anneau fut retrouvé en le préparant pour son repas. Le temps des revers arriva cependant pour Polycrate et pour Amasis.

L'histoire grecque a aussi fait connaître les relations de Solon, l'un des sept sages de la Grèce, avec le roi d'Égypte.

Ce roi, qui s'est fait dans la mémoire des hommes une juste renommée, mourut après un règne de 44 ans, selon les témoignages historiques les plus dignes de foi, accrédités directement par un bas-relief égyptien, qui porte pour date de ce règne ce même nombre d'années : Amasis fut inhumé dans le tombeau qui lui avait été préparé dans l'enceinte de l'Hiéron de Nèïth à Saïs. Ce tombeau était situé dans la cour extérieure du temple; il consistait en une très-grande salle soutenue par des colonnes à chapiteau imitant le palmier; un naos fermé par deux portes contenait le sarcophage et la momie du roi.

Amasis eut pour successeur son fils qui porta le nom de son aïeul maternel le roi Psammétichus : il fut le Psammétichus III de la dynastie saïte. Les historiens et les listes de Manéth[on] nomment Psammachérites, Psamm[é]nite, et les monuments Psammétiq[ue] comme ses aïeux. Son cartouche p[ré]nom, qui signifie soleil vivificateur d[es] offrandes, se trouve, suivi de s[on] nom propre, sur un des édifices d[e] Karnac, sculpté à côté de celui de s[on] père Amasis. Mais l'histoire ne r[ap]porte de ce prince que les infortu[nes] qui signalèrent son règne, pres[que] inaperçu, de six mois. Alors les de[s]tins de l'antique royaume des Ph[a]raons s'accomplissaient; Cambyse a[r]mait contre l'Égypte : le torrent d[é]vastateur allait déborder sur elle et l'e[n]gloutir. La XXVI[e] dynastie avait fi[ni] son temps après une durée de 1[5.] années, pendant lesquelles huit r[ois] s'étaient succédé sur le trône. On é[t]ai[t] à l'an 525 avant l'ère chrétienne.

Il y avait alors à peine douze anné[es] qu'une peuplade de l'Asie occidentale presque inconnue et presque incult[e] quittant inopinément les bords d[e] l'Araxe, et entraînant avec elle d'i[n]nombrables auxiliaires plus incult[es] encore et tirés des régions limitr[o]phes, s'avançait, invincible, vers l[e] nord-ouest de ce vaste contine[nt] conduite par Cyrus déjà chef de tout[es] les tribus et suivi de ses mages, [et] commandée par les princes Achém[é]nides et la caste privilégiée des Pasa[r]gades. Le Tigre et l'Euphrate avaie[nt] été franchis; Suse, Babylone et l[es] vastes provinces dont ces splendid[es] cités furent l'ornement, étaient so[u]mises et occupées; la Syrie, dont [le] patriotisme mercantile, nativement i[n]différent sur la personne du maîtr[e], avait acheté du vainqueur, à assez b[as] prix, la permission de continuer e[n] paix ses trafics et son lucre avec l'E[u]rope et l'Asie, avait aussi accepté sa[ns] murmure le titre de satrapie persan[e] et ses rois celui de vassaux tributair[es] de la nouvelle puissance. Ainsi l[es] Perses étaient à la porte de l'Égyp[te] lorsque Cyrus mourut.

Cambyse, son fils, continua so[n] règne, l'exécution de ses vues et s[es] conquêtes. Les historiens grecs o[nt] cherché et recueilli avec grand soin l[es]

de l'invasion de l'Égypte par
se; et ils racontent, à ce sujet,
ain nombre d'anecdotes, réelle-
ıdignes de la gravité de l'his-
:ambyse aurait demandé au Pha-
masis sa fille pour épouse, et
; lui aurait envoyé la fille d'A-
engageant ainsi le roi de Perse
ne inégale alliance. Cambyse
emandé un habile oculiste; et le
ien envoyé par Amasis, consi-
sa mission comme un exil, au-
luit Cambyse à marcher contre
e. Cambyse serait aussi le petit-
priès, et serait venu venger son
ɔère contre l'usurpateur Ama-
ı descendance. Cambyse, enfin,
voulu venger sa mère à laquelle
son père, avait préféré une es-
;yptienne: ces historiettes n'ont
mérite que celui, si c'en est
nous prouver qu'il y avait aussi
ntiquité des bons esprits dispo-
ɔut croire: l'histoire du beau
de la duchesse de Malborough
:ut-être pas bien moderne.
'asion de l'Égypte par les Perses
que la conséquence nécessaire
ıarche d'une peuplade barbare,
de la vie nomade à la vie con-
te; se portant, comme toutes
ısions des nomades asiatiques,
à l'ouest, et rencontrant l'É-
iche et puissante sur son che-
ımbyse avait succédé à Cyrus
cinq ans.
ıit pour auxiliaires des Perses
ɔs d'Ioniens et un corps d'Éo-
ı'il regardait comme les esclaves
père. Un traité avec les Arabes
erva de tous les inconvénients
rt; et il s'avança vers Péluse.
énite s'y était établi avec l'ar-
yptienne; elle fut défaite, et
en désordre se jeter dans Mem-
ɔes parlementaires envoyés par
se furent massacrés; mais, après
z long siége, les Égyptiens n'eu-
ıutre ressource que de se ren-
lemphis et son château furent
ux Perses, et Psamménite des-
du trône après un règne de
is: l'Égypte fut dès lors sou-
l'étranger vainqueur; l'histoire a dit comment l'insensé Cambyse usa de sa victoire.

Ce chef persan fut le premier roi de la XXVII[e] dynastie: il occupa et gouverna l'Égypte militairement; la barbarie y fit une guerre ouverte à la civilisation, et le fanatisme des mages de la Médie porta la désolation dans les sanctuaires de l'Égypte. Psamménite, dépouillé de la royauté, fut exposé à toutes les douleurs, à toutes les humiliations de sa cruelle condition; il vit sa fille réduite au service des esclaves, son fils conduit au supplice; mais il ne s'en émut pas: ces malheurs domestiques, disait-il, étaient trop grands pour être pleurés. Sa noble contenance intéressa un moment Cambyse et ses Perses; et des historiens ont cru que Psamménite en aurait obtenu le gouvernement de l'Égypte, s'il n'avait préféré la mort en essayant de lui rendre l'indépendance, au misérable honneur d'en être le satrape. Convaincu de patriotisme, c'est-à-dire, de complot et de tentatives de révolte envers les Perses, il fut condamné à boire du sang de taureau, et il en mourut sur-le-champ.

Dans l'enivrement de sa toute-puissance, Cambyse se rendit de Memphis à Saïs, pour se donner le plaisir d'insulter aux restes d'Amasis, qu'il fit arracher du tombeau. Héliopolis ne fut point épargnée; le Perse en ravagea par le fer et par le feu les édifices sacrés; il les mutila avec une féroce attention. Strabon vit encore de ses yeux les traces manifestes de ces ravages. La grande capitale de l'Égypte en révélait de non moins profondes: la plupart de ses édifices publics furent maltraités. A Memphis, la célébration de la fête d'Apis occasionna la mort des magistrats de la ville; ses prêtres furent battus de verges; et, pour prouver que le bœuf Apis n'était pas un dieu, Cambyse le frappa de son poignard. Contre l'usage des Perses, Cambyse épousa deux de ses propres sœurs. Il entreprit à la fois trois expéditions; l'une contre Carthage: elle échoua par la désobéissance d'une partie de la flotte; l'autre contre les Éthiopiens

macrobiens, qui déjouèrent ses projets en ne se méprenant point sur la véritable mission des ichthyophages d'Éléphantine, parlant la langue des Éthiopiens, qui étaient chargés des présents de Cambyse ; la troisième expédition, par terre, fut dirigée de Thèbes contre l'Oasis d'Ammon ; et l'histoire rapporte que les soldats de cette expédition ne revirent jamais l'Égypte, ayant été ensevelis dans le sable du désert soulevé par un vent tempêtueux du midi.

Cambyse envoya à Suze une colonie de six mille Égyptiens : ainsi l'Égypte éprouva toutes les calamités que pouvait engendrer une invasion de barbares, fanatisés par l'ignorance et par une intolérante crédulité. La Perse n'avait pas triomphé sans combats et sans payer ses succès du sang de ses soldats. Hérodote visita le champ de bataille près de Péluse, et il y vit amoncelés séparément les ossements des hommes qui y avaient péri de part et d'autre. C'est là qu'il remarqua ces singuliers caractères physiques qui différenciaient les Perses des Égyptiens : les crânes des premiers, minces et sans résistance, pouvaient être facilement percés en les frappant légèrement avec un caillou, tandis que les crânes des Égyptiens étaient si durs qu'on parvenait péniblement à les fendre en y employant une grosse pierre : et l'on expliquait ce phénomène par l'usage de la tiare, qui, dès leur enfance, enveloppe et garantit de l'air la tête des Perses, tandis que les Égyptiens, au sortir de l'enfance, se faisant raser la tête, elle était exposée à l'air et à la chaleur qui la durcissent. L'examen des momies a fait récemment reconnaître que les os des têtes égyptiennes étaient épais, solides et très-durs.

Le règne de Cambyse sur l'Égypte ne dura que trois années : Aryandès en avait été nommé gouverneur ; mais ce règne y laissa de bien longs souvenirs, et la haine nationale les a rendus durables jusque dans les temps modernes. Un des chrétiens coptes, dont les écrits nous sont parvenus, parlant d'un lieu de la haute Égypte qu'il nomme *le temple*, s'exprime ainsi : « P[...] bourg que Cambyse détruisit p[...] feu. »

On trouve cependant sur quel[...] monuments égyptiens le nom de [...] byse tracé en caractères sacrés (v[...] notre planche 87, cartouche is[...] droite) : on le comprend, son r[...] était un fait, et son nom devenait [...] date. C'est à ce titre qu'il se lit [...] l'inscription d'une statue naophor[...] musée du Vatican : ce nom est [...] KMBOTH ou KMBATH, et il est [...] cédé du titre royal égyptien, le r[...] peuple obéissant. On cite aussi le [...] de Cambyse dans une inscription [...] vée sur un rocher, dans la rou[...] Qéné à Cosséïr ; nous aurons l'[...] sion de revenir sur cette inscrip[...]

Quand la Providence eut mi[...] terme à la vie et aux fureurs inse[...] de Cambyse, dont la cruauté n'[...] pas épargné ses plus proches, le [...] sordre régnait dans les pays soum[...] son autorité. Un mage se don[...] pour Smerdis, frère de Cambyse, [...] il portait par hasard le nom, s'[...] emparé du trône de Perse, et il [...] cupa pendant quelques mois en[...] Durant cette usurpation, l'Égypt[...] gouvernée par un autre mage [...] l'autorité dura, dit-on, pendant [...] mois : le succès de la conjuration [...] tête de laquelle se mit Darius, [...] d'Hystaspe, gouverneur de la Pe[...] rétablit l'autorité royale, et l'Ég[...] eut un nouveau roi. Ce fut le pre[...] essai et le premier fruit de la riv[...] et des efforts des Mèdes pour rep[...] dre la supériorité sur les Perses [...] vainqueurs.

C'est du règne de Darius que l[...] toire date l'établissement de qu[...] ordre dans l'administration des v[...] pays dont Cyrus et Cambyse ven[...] de faire la conquête en moins de [...] années. Darius les divisa en ving[...] trapies ou gouvernements ; et il [...] cupa si particulièrement d'enrichi[...] trésor, que les Perses l'avaient [...] nommé le banquier, parce qu'il s[...] tirer de l'argent de tous, donna[...] Cambyse l'épithète de *maître*, [...] Cyrus celle de *père*. L'Égypte, la [...]

le la Libye qui lui confine, et les
nces de Cyrène et de Barcè en
ue, réunies en un seul gouverne-
, formaient la sixième satrapie :
:tait imposée à sept cents talents
oniens ou d'argent; les produits
)êche du lac Mœris appartenaient
au fisc : ils étaient d'un talent par
pendant les six mois où le Nil
dans le lac, et de vingt mines
nent durant le reste de l'année.
lus l'Égypte fournissait annuel-
it la quantité de mesures de
jui était nécessaire pour nourrir
vingt mille hommes, Perses
ıxiliaires, occupant le château
de Memphis; quantité qui ne
t pas s'élever au-dessous de
e cent mille boisseaux, dont un
pouvait suffire à la nourriture
homme pendant un mois. Après
one et l'Assyrie, qui formaient le
ème gouvernement, l'Égypte était
le plus imposé de tous en argent.
peut conclure de plusieurs cir-
ances historiques, que la portion
Nubie sur laquelle les rois d'É-
• avaient conservé l'autorité,
ıe annexe de l'Égypte, s'en dé-
lors de l'occupation des Perses.
; des gouvernements du grand
'e de Darius n'indique, en effet,
ıe partie de territoire au sud de
d'Éléphantine; et le pays des
piens limitrophes de l'Égypte,
ntribuait, comme la Perse elle-
:, aux charges de l'État, que par
ons volontaires. Les Éthiopiens
habitants de Nyse envoyaient,
les trois ans, deux boisseaux
ıatif, deux cents troncs de bois
ne, cinq jeunes Éthiopiens et
défenses d'éléphant. Les mo-
nts des victoires des Pharaons
prouvent que ces mêmes peuples
ent les mêmes tributs à Sésostris
t grands rois ses ancêtres et ses
ndants.
rius fit frapper à son nom des
aies en or, qui eurent cours dans
ıes États; ce furent les premières
l'Égypte connut l'usage; elles se
nent encore *dariques*, et on en
dans les collections numismati-
ques. Aryandès, à qui Darius avait continué le gouvernement de l'Égypte auquel Cambyse l'avait élevé, imitant son maître, fit frapper des monnaies d'argent, et Darius le fit condamner comme coupable de projets de révolte.

Ces établissements de Darius lui ont fait attribuer la volonté de faire régner l'ordre dans ses vastes possessions par l'influence d'une administration régulière. On en a conclu que l'Égypte respira plus heureuse, quoique soumise et gouvernée par des rois étrangers : elle subissait le sort commun à tout l'Orient, et dévorait, sans l'oublier, l'affront d'avoir été vaincue. Des mages intolérants y professaient une religion étrangère; et si le gouvernement laissa aux Égyptiens l'usage public et privé de leur système d'écriture sacrée, lui et ses Perses se servaient, en Égypte même, de leur écriture nationale, ou devenue telle pour eux, quoique d'emprunt : des monuments en caractères cunéiformes, originaires de l'antique Babylone, à qui les Mèdes, instituteurs des Perses, les avaient aussi empruntés, ont été trouvés en Égypte. On a même cru y lire les noms de quelques-uns des rois perses conquérants.

Le règne de Darins Ier fut heureusement d'une longue durée ; il compta 36 années : il en reste, dans les ouvrages des Égyptiens, de nombreux souvenirs. Ce roi est nommé dans les inscriptions de la statue naophore du Vatican déjà indiquée au sujet de Cambyse. Le musée de Turin possède cinq contrats en écriture démotique, datés de l'an 5, au mois de pharmouti; de l'an 15, même mois; de l'an 16, mois de paôphi; de l'an 31, mois de méchir; enfin de l'an 35, au mois de phaménoth, du règne du roi Darius. Des monuments religieux furent aussi élevés sous son règne aux dieux de l'Égypte : l'inscription suivante subsiste encore sur l'entablement des colonnes du grand temple de l'Oasis d'El-Khardjeh : Le dieu bienfaisant, seigneur du monde, le chéri d'Amon-Ra, seigneur de la région Héb-Osch, le fils du soleil *Nt-Triouch* (Darius), toujours

vivant. Et, dans cette Oasis d'Ammon que Cambyse voulait ravager et qu'il ne lui fut pas donné d'atteindre, des temples à Amon-Ra s'élevèrent sous les auspices du même roi perse, dont le nom se lit encore sur les débris de ces édifices. Notre planche 87 nous montre Darius faisant l'offrande du feu (adoré par les Perses), à plusieurs des dieux de l'Égypte.

L'intolérance des mages se serait-elle montrée moins absolue pour les îles des déserts de l'Égypte, et aurait-elle politiquement, à cause des grandes voies suivies par le commerce, ménagé les pratiques religieuses de leurs habitants? Quoi qu'il en soit, on n'a lu sur aucun monument public de l'Égypte le nom d'aucun des rois perses, ses conquérants. Ils s'emparèrent habilement de toutes les ressources qu'offraient au fisc royal les provinces occupées, et ils s'appliquèrent à ne pas affaiblir les sources des revenus publics. La route de l'Égypte en Asie, de Coptos ou d'Apollinopolis-Parva à Cosséir, sur la mer Rouge, fut particulièrement entretenue; et il y reste encore écrites sur les rochers les preuves de l'attention que les rois perses donnèrent à l'entretien de cette communication importante : les noms de Cambyse, Darius et Xercès y sont gravés avec des dates de leur règne : l'an 6 pour le premier (la 1re année de son règne en Égypte); l'an 36 pour Darius, et l'an 12 pour Xercès. Strabon dit aussi : « Darius Ier fit reprendre les travaux du canal du Nil à la mer Rouge, commencé par Sésostris avant la guerre de Troie, continué et non terminé par Néchaô, fils de Psammétichus. Darius abandonna aussi cette entreprise au moment de la mener à fin, cédant à la crainte sans fondement que la mer Rouge étant plus élevée que l'Égypte, le pays ne fût submergé si l'isthme était rompu. » Hérodote, Diodore de Sicile et Pline, comme Strabon, rendent témoignage des travaux ordonnés par Darius pour terminer ce canal; entreprise que l'impuissance de l'art, à cette époque, ne pouvait pas sûrement exécuter; et c'est dans le voisinage du lit de ce canal que M. de l
a trouvé les débris d'un mo
orné d'une inscription en car
cunéiformes. La route de Coss
devenir plus importante, et l'o
l'attention particulière du go
ment dès que les travaux du
furent abandonnés.

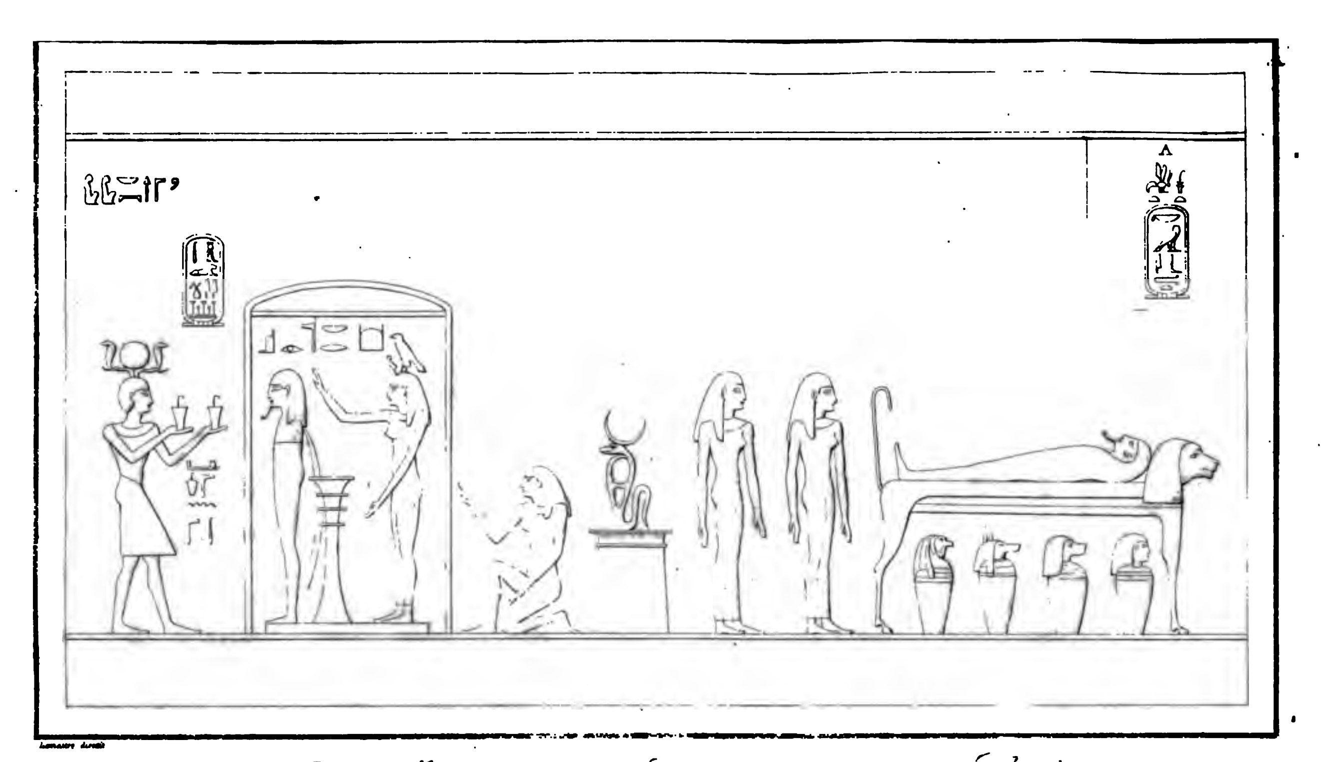
Du reste, Darius n'habitait
Égypte. Les grandes villes
étaient les lieux de sa résidenc
naire; néanmoins il avait des
tiens pour médecins, d'après la
tation que l'Égypte s'était acqui
l'art de guérir.

Quand Darius, faisant sa r
devant les Scythes, voulut re
l'Isther dont les Ioniens avaient
une partie du pont, il se trouv
l'armée persane un Égyptien f
par l'étendue et la force de s
Du rivage il appela Hystiée de
qui l'entendit au premier cri, fit
cer les bateaux, rétablit le pont,
livra Darius de ses vives alarm

Darius avait aussi fait en Ég
guerre de la conquête, servant d
gardes de Cambyse. On connaît
contre à Memphis avec le Samien
son, couvert d'un manteau coul
feu, que Darius lui enviait. L
donna son manteau au Perse; et c
devenu roi, témoigna par sa gén
envers Sycoson qui s'était re
Suze, qu'il n'avait pas oublié l
tesse et le don qu'il en avait
n'étant encore que simple ga
roi.

Mais, malgré la sévérité et l
potence des satrapes, les peupl
quis n'acceptaient pas leur jou
retour. Non loin de la ville ca
demeure du roi, les Babylonien
clamèrent leur liberté, et la défe
avec vigueur pendant un siége d
mois : la ruse en triompha, et
rétablit son autorité dans la spl
Babylone.

L'Égypte imita l'Assyrie : ell
aussi de secouer le joug des P
Hérodote dit que ceci arriva d
35e année du règne de Dariu
mourut l'année d'après, en s
çant de rétablir son autorité en É



Darius officiant selon le culte Égyptien.　　A. Cambyse.

it précité, du mois de pha-
e l'an 35 de Darius, ne con-
ce récit d'Hérodote; ce mois
de l'année; l'insurrection
ie dut donc se déclarer dans
derniers mois qui, pour ces
selon le calendrier vague,
s mois de l'été et de l'au-
eux mêmes où l'inondation
e du Nil couvrant la basse et
ne Égypte, opposait d'invin-
stacles à la marche des ar-
la facile communication des
re elles.

Darius mourut, l'Égypte n'é-
icore soumise: son fils Xercès
a vers l'année 486 avant l'ère
e. Peu de mois après son avé-
il avait rétabli l'autorité per-
Égypte: il la punit de sa ré-
une complète oppression, et
son frère Achéménès pour

te étant soumise, Xercès em-
itre années à organiser son
se mit en campagne l'année
Il fit faire en Égypte une très-
iantité de câbles en papyrus
construction des ponts. Les
s établirent un pont de cette
qui joignit Abydos à la côte

'armée de Xercès, l'Égypte
ni deux cents vaisseaux; les
qui les montaient avaient la
erte d'un casque en mailles
leurs boucliers creux étaient
d'un très-grand cercle de fer;
ent pour armes des lances
iux combats de mer, et des
fer très-fortes. Le plus grand
vait des cuirasses et de lon-
s.

encore à Cosséïr le nom de
ainsi que sur un beau vase
du Cabinet des antiques de
il se lit *Schéarcha;* une
n en caractères cunéiformes
essous de l'inscription égyp-
e même nom du roi s'y lit
il est résulté du rapproche-
nparatif de cette inscription
publiée par Champollion le
1824, quelques certitudes
dans l'ensemble des doutes qui envelop-
pent encore les études qui ont pour objet
la connaissance des éléments graphiques
des divers alphabets en caractères cu-
néiformes. A Cosséïr, le nom de Xercès
est précédé du titre de *dieu bienfai-
sant, seigneur du monde*, expressions
du protocole qui ne peuvent témoigner
ni de la félicité, ni de l'affection de
l'Égypte pour cette autorité étrangère
et oppressive. La fin du règne même
de Xercès est une preuve du contraire.
Dès que les Égyptiens apprirent sa
mort, ils essayèrent encore une fois
de ressaisir leur indépendance: cou-
rageuse persistance qui prenait sa
source dans l'amour de la patrie,
l'amour de ses lois et des institutions
nationales, dans cette foi aux dieux
et au culte du pays, qui, dans tous
les temps, a fait des peuples de héros
prêts à tous les sacrifices; car l'his-
toire le proclame de toutes ses voix,
il n'y a rien à attendre d'une nation
qui n'éprouve pas la vive et invincible
influence des convictions ou des pré-
jugés. La prédominance des intérêts
matériels n'a-t-elle pas ouvert à tout
ennemi qui apportait des bénéfices, les
portes de toutes les villes où la bourse
est le temple du dieu du pays?

A son avénement au trône de Perse,
Artaxercès, fils de Xercès, dut d'abord
songer à rétablir son autorité dans
l'Égypte insurgée. La Perse menaçait
la Grèce; et la Grèce s'allia avec l'É-
gypte: elle éloignait de ses bords un
ennemi retoutable, en le chassant de
l'Égypte. Les Athéniens mirent leur
flotte en mer contre celle des Perses;
ils envoyèrent une armée alliée à celle
de l'Égypte, et leurs premiers efforts
réunis furent couronnés d'un plein
succès. L'armée d'Artaxercès fut battue
et se retira du côté de Memphis, où
l'armée égyptienne poursuivit les vain-
cus. Mais Artaxercès ayant réussi à
séparer les troupes athéniennes de
celles des Égyptiens, vint plus facile-
ment à bout des unes et des autres, et
l'autorité persane fut rétablie sur les
rives du Nil: l'Égypte fut de nouveau
soumise à une dure condition; Aché-
ménès, frère de Xercès, lui fut donné

pour gouverneur, et le joug du vainqueur fut encore plus pesant.

Les historiens les plus renommés de la Grèce sont presque contemporains de ces événements, et les narrent avec leurs plus particulières circonstances : il paraît toutefois que la succession des divers rois qui portèrent le même nom, les Xercès et les Darius, a jeté, dans le récit de ces historiens, quelque confusion dans l'ordre chronologique des faits ; on accorderait difficilement Hérodote et Thucydide sur ce qu'ils en rapportent ; Diodore de Sicile y ajoute encore quelques variations : nous continuerons à prendre pour guide l'annaliste le plus instruit des affaires de l'Égypte, Manéthon, dont les monuments accréditent si positivement les témoignages.

Après avoir rétabli son autorité en Égypte, Artaxercès régna encore 38 ans (én tout 40 ans); pour ce laps de temps, les écrits de l'antiquité ne relatent aucun fait particulier relatif à l'Égypte : elle était immobile et soumise comme l'esclave courbé sous le poids de ses fers. Le nom d'Artaxercès fut cependant tracé en écriture sacrée égyptienne; il existe encore, avec le titre de *roi, seigneur du monde*, *Artakhschsech*, gravé sur les rochers qui bordent une partie de la route de Qéné à Cosséïr.

Il eut pour successeurs un Xercès II, qui régna deux mois; Sogdianus, sept mois, et Darius-Nothus, fils de Xercès II, qui régna 19 ans.

Si l'on consulte la liste des rois de la Perse, telle qu'elle a été adoptée et conservée par les chronologistes et les astronomes de l'antiquité, on n'y retrouvera ni ce Xerxès II, ni ce Sogdianus. La table chronologique des rois, placée en tête de l'Almageste de Ptolémée, et dont les années des règnes servent à la date des observations astronomiques, nomme pour l'intervalle de temps qui s'est écoulé pour l'histoire d'Égypte, depuis la mort de Psamménite jusqu'à ce point où nous sommes parvenus, Cyrus, Cambyse, Darius I[er], Xercès, Artaxercès et Darius II. C'est dans la liste de Manéthon, soigneusement dressée p[our] l'Égypte, que sont mentionnés l[es] règnes éphémères d'un Xercès I[I et] de Sogdianus. Ce Darius II est qu[alifié] de *nothus*, ou enfant illégitime.

Il paraît que c'est au règne d'[Ar]taxercès qu'il faut rapporter les [nou]velles entreprises des Égyptiens [unis] avec les Athéniens contre l'occup[ation] persane. Thucydide et Ctésias [nous] ont transmis les détails les plus [cir]constanciés de ces nouvelles guer[res], auxquelles se mêla aussi, comme [chef] des Égyptiens, un chef libyen, [que] ces historiens nomment Inarus. [La] flotte des Perses fut détruite ou p[rise] par celle des Athéniens : les Grecs [re]montèrent le Nil et débarquèrent le[urs] troupes sous le commandement [de] Charitimès. Achéménès, à la tê[te de] trois cent mille hommes, fut [défait] par les alliés et perdit le tiers de [son] armée; lui-même périt dans ce [san]glant combat. Le reste de l'armée [se] réfugia dans les fortifications de M[em]phis. Les Égyptiens les y assiégè[rent] pendant trois années, les y t[inrent] étroitement enfermés. Mais une [se]conde armée persane s'avançait, c[om]mandée par Artabaze, satrape d[e] Cilicie, et par Mégabyze, qui l'était [de] Syrie. Battus par ces nouvelles for[ces], malgré leur vigoureuse résistance, le chef libyen ayant reçu de gr[aves] blessures, les Égyptiens et les At[hé]niens se retirèrent dans l'île de Pr[oso]pitis, baignée par deux branches [du] Nil : dans l'une d'elles, la flotte ég[yp]tienne et la flotte athénienne trouvè[rent] un refuge et un abri. Les Perses [les] attaquèrent, et les alliés s'y dé[fen]dirent pendant une année et de[mie]. Mais les Perses mirent à sec la b[ran]che du Nil où la flotte athénienne é[tait] mouillée; ces forces navales devin[rent] inutiles, et les Perses s'ouvrirent [un] chemin de terre dans l'île. Alors In[arus] se rendit avec les siens à la condi[tion] de la vie sauve; mais les Athéni[ens], au nombre de six mille, mirent le [feu] à leurs vaisseaux, préférant la [mort] glorieuse du combat à l'ignominie [de] l'esclavage: des conditions honor[ables] offertes par les Perses sauvèrent

iens d'une mort prochaine.
le flotte envoyée par les
it attaquée et prise par les
eur triomphe fut complet.
: encore une fois soumise;
i fut donné pour gouver-
éroïque Inarus, conduit à
mis en croix contre la foi
narus passait pour être le
mmétichus.
tes ne lassèrent point le
atriotisme des Égyptiens :
-Nothus, ils arborèrent
la bannière de l'indépen-
Égyptien était à leur tête;
it Amyrtée, originaire de
te de Saïs. D'après quel-
nages fugitifs de l'histoire,
rait secondé les premiers
rus; et, après sa défaite,
nu en repos dans les con-
ngeuses de la basse Égypte,
tience de ses concitoyens
nouveau rappelé pour la
e la patrie.
ésista aux troupes du lieu-
Darius-Nothus; et, à la
ernier, Amyrtée se trouva
on de toute l'Égypte : il y
ncienne domination des
avec les anciennes lois et
dieux du pays.
emière dynastie des Perses,
a XXVII[e] dynastie égyp-
eignit après une durée de

, roi d'origine égyptienne,
de l'ancienne race royale,
seul la XXVIII[e] dynastie.
que six ans, à compter de
nt l'ère chrétienne.
ère pensée eut pour objet
les désastres de l'occupa-
ère, et de rétablir les hon-
eux; les temples d'Éléthya,
ek (Saturne), et à Sowan
onstruits et décorés sous
de la reine Amensé et
œris et Memnon, muti-
Perses, furent réparés par
Amyrtée. D'autres monu-
Égypte conservent encore
s de ces pieuses restaura-
ourt règne d'Amyrtée, qui
ne commença qu'après que cet illustre Égytien, à la suite de longs combats, eut réussi à délivrer son pays de l'occupation persane, laissa peu de temps à ses soins réparateurs. Une famille originaire de la ville de Mendès lui succéda et forma la XXIX[e] dynastie, qualifiée de Mendésienne à cause de son origine.

Le premier roi se nomma Nouphrôuthph, dont les Grecs ont fait Néphérités. Son nom se lit sur les deux côtés du trône d'une statue de ce roi, en basalte noir, haute d'un empan et demi, dans la collection de l'Institut de Bologne. Le nom de ce roi n'a pas été aperçu sur les monuments encore subsistants en Égypte; mais le malheur des temps et toutes les causes de destruction qui se sont succédé depuis, expliquent ce résultat négatif.

Ce roi d'Égypte ne cessait pas d'être menacé par le roi de Perse et par ses innombrables soldats. De son côté, Néphéritès ne négligeait aucun des soins qu'exigeait le salut du pays : à cet effet, il conclut avec Sparte un traité d'alliance que cette cité grecque lui avait proposé contre l'ennemi commun. Diodore de Sicile donne pour époque à ce traité la première année de la quatre-vingt-seizième olympiade, ou l'an 395 avant l'ère chrétienne. Néphéritès, parvenu au trône dès l'an 398, régnait en effet à l'époque assignée par Diodore de Sicile à ce traité. On trouve aussi son nom sur les rochers des environs de Philæ, dans un proscynéma ou acte d'adoration à Horammon, à Saté et à Mandou, fait à ces divinités pour le salut de ce roi Néphérôthph. Toutefois son règne ne dura que six années.

Il eut pour successeur un roi nommé Hâkôr; les Grecs ont écrit ce nom Achoris. La durée de son règne est portée à 13 années par les listes de Manéthon. Ce règne fut très-laborieux; sans cesse menacée par la Perse, l'Égypte eut à s'occuper de sa défense, et elle forma, à cet effet, d'utiles alliances. Achoris amena dans une ligue défensive Evagoras, roi de Chypre, les Arabes, les Tyriens et les Libyens

de Barcè; un Égyptien qui avait passé au service des Perses, Gaüs, dont la famille avait été cruellement traitée par Psammétichus, mécontent du chef perse sous les ordres duquel il se trouvait dans l'expédition contre Chypre, déserta ce service, emmenant avec lui une partie de la flotte et de l'armée. Il se réunit à Achoris; les Lacédémoniens entrèrent aussi dans cette alliance: la mort de Gaüs et de quelques autres chefs des alliés en amenèrent la dissolution.

Achoris en forma une nouvelle avec plusieurs peuples de la Grèce qui se rendirent en Égypte sous le commandement de l'Athénien Chabrias. De leur côté, les Perses, occupés à de plus grands desseins, poussèrent mollement la guerre contre l'Égypte : sur ces entrefaites, Achoris mourut.

Les soins de la défense du pays ne l'avaient pas détourné de ceux qu'exigeait la réparation des outrages faits aux temples des dieux par les étrangers dont l'Égypte était délivrée. On voit encore sur l'édifice de Médinet-Habou, à Thèbes, les preuves des réparations qu'Achoris fit faire aux colonnes protodoriques qui soutiennent les plafonds des galeries, et pour lesquelles on employa des matériaux d'un petit temple édifié par l'ordre de la princesse Nitocris, femme de Psammétichus II, et que la barbarie des Perses avait très-vraisemblablement détruit.

Achoris fit réparer aussi quelques-uns des dégâts qu'avait éprouvés le temple d'Éléthya : on voit encore dans les carrières de Thorrah, près de Memphis, que, dans la seconde année de son règne, Achoris en fit extraire des matériaux employés dans les édifices qu'il fit élever ou restaurer. Enfin le musée égyptien de Paris possède un sphynx dont la base porte le nom de ce roi en caractères hiéroglyphiques, avec le titre de chéri de Chnouphis. On a remarqué quelques variantes dans les signes des deux cartouches : mais ces signes variés sont toujours des homophones; et Champollion le jeune a donné de ces variétés des explications que ses plagiaires se sont appropriées.

A Achoris succéda, selon Manéth[illegible] un roi nommé Psammuthès, qu[illegible] régna qu'une année. Le nom d[illegible] prince se trouve cependant encore [illegible] les sculptures du palais de Karn[illegible] Thèbes, et auprès de celui d'Acho[illegible] son prédécesseur. Sa légende ro[illegible] signifie : Soleil gardien approuvé [illegible] Phtha, le fils du soleil, Psimouth: [illegible] existe aussi dans les ruines d'un [illegible] édifice entre deux des propylées de [illegible] nac, où Champollion le jeune l'a [illegible] piée le 23 novembre 1828.

Ce roi eut pour successeur, s[illegible] les listes de Manéthon dans Eus[illegible] Muthis, qui régna une année, et [illegible] phéréus, qui ne régna que qu[illegible] mois. Il ne reste du premier a[illegible] souvenir sur les monuments; et [illegible] possède, du règne du second, [illegible] sphynx qui orne le musée royal [illegible] Paris. Son cartouche prénom est [illegible] d'un des anciens Pharaons, et son [illegible] propre se lit Naïfroué. Un savant [illegible] glais a aussi recueilli la légende d[illegible] roi de quatre mois sur les restes [illegible] édifice égyptien. Ce prince fut le [illegible] nier de la XXIX[e] dynastie égyptien[illegible] laquelle ne subsista que pendant [illegible] ans.

La XXX[e] dynastie fut originaire [illegible] Sebennitus, autre ville de la b[illegible] Égypte : les cités de la haute n'étai[illegible] plus nommées dans l'histoire; [illegible] paraissaient alors ensevelies dans [illegible] stupeur de l'esclavage et la douleu[illegible] voir s'éteindre les antiques honn[illegible] de la patrie.

Le règne de Nectanèbe, premier [illegible] de cette nouvelle dynastie, ne fut [illegible] plus paisible que celui des rois ég[illegible] tiens, ses éphémères prédécesse[illegible] Dès la seconde année de son autor[illegible] il eut à repousser les nouvelles te[illegible] tives d'invasion faites par les Per[illegible] Leur armée et leur flotte se pré[illegible] tèrent devant Péluse : Nectanèbe, [illegible] avait réuni des moyens suffisant[illegible] défense, résista avec succès. La [illegible] corde se mit aussi parmi les Per[illegible] ils entrèrent toutefois dans la bra[illegible] mendésienne du Nil, après s'être [illegible] parés de la forteresse qui la défend[illegible] Mais Nectanèbe, après avoir pour[illegible]

ervation de Memphis, entra en
;ne, poursuivit vivement Phar-
, général en chef des Perses;
ıondation périodique du Nil les
nodant sur tous les points, ils
obligés de se rendre après avoir
beaucoup de monde. L'Égypte
si de nouveau délivrée.
ques années après, le roi Agé-
rendit en Égypte à titre d'am-
ıur; il venait demander à Nec-
, de la part des Lacédémoniens,
:ours contre les Thébains qui
ient réduits aux dernières ex-
:s.
uite du règne de Nectanèbe fut
:; et il reste de nombreux té-
ıges des soins qu'il donna à l'ad-
:ation et aux affaires de son
ıe.
'oit parmi les débris d'ouvrages
ns amassés à la citadelle du
un bas-relief représentant le roi
èbe faisant une offrande aux
à Keft, l'ancienne Coptos, dans
lise copte bâtie avec les restes
es égyptiens, la légende royale
ıême prince; à Médinet-Habou,
ice d'une exécution assez élé-
qu'il y a fait élever, et dont
-reliefs le représentent adorant
Amon-Ra, et recevant les dons
bienfaits des autres dieux de
; à Philæ, un petit temple dé-
Iathôr, et un propylon engagé
e premier pylone du temple

.tres monuments isolés appar-
ıt aussi au même règne: une
gurine funéraire en terre émail-
ısée, trouvée à Pompéi, et dépo-
musée des *Studi*, à Naples, porte
nde royale de Nectanèbe; cette
: a été aussi copiée sur un mono-
ui existe à Sœft, l'ancienne Ta-
ı. Enfin, il existe à Rome une
'un grand intérêt pour l'histoire
ne de ce roi, qui dura 10 ans
:ertains textes, et 18 selon d'au-
a stèle décide cette importante
ın; elle porte la date de l'an XIII
;ne de Nectanèbe, et accrédite
: nombre 18 des textes anciens.
ès Nectanèbe Ier régna, pen-
dant deux ans, un autre prince que les listes de Manéthon nomment Téos ou Tachos. Occupé aussi de la défense de l'Égypte contre les Perses, il resserra l'alliance avec les Lacédémoniens, qui lui envoyèrent une armée sous les ordres d'Agésilas, à qui Tachos avait promis le commandement suprême de toutes les forces réunies de terre et de mer. Mais le roi d'Égypte, jugeant malheureusement Agésilas, non d'après sa renommée, mais sur la simplicité de ses habits et de ses manières, ne lui donna que le commandement des troupes de terre, laissa à Chabrias celui de la flotte, et se réserva le titre et les droits de généralissime. Contre l'avis d'Agésilas qui voulait attendre les Perses en Égypte, Tachos alla les attaquer en Phénicie.

Dès qu'il eut franchi les limites du royaume, les Égyptiens se soulevèrent contre lui, et proclamèrent pour leur roi un autre Nectanèbe, son neveu. Dans ces conjonctures difficiles, Agésilas, pour se venger peut-être de Tachos, se déclara pour Nectanèbe II: il ne resta au roi détrôné qu'à chercher un refuge auprès du roi de Perse; il s'y rendit en traversant l'Arabie. On ne trouve de Tachos aucun souvenir sur les monuments égytiens connus.

Bientôt se leva un compétiteur de Nectanèbe II, un chef issu de la ville de Mendès, secondé par une armée nombreuse. Agésilas engagea le roi à dissiper les rebelles par une attaque vigoureuse, avant qu'ils eussent le temps de se former en armée régulière: mais ce conseil parut suspect; bientôt après le roi fut contraint de s'enfermer dans une de ses villes principales, et il y fut assiégé par les rebelles. Agésilas ne fit rien pour le secourir. Toutefois, dans un moment opportun, il lui conseilla de faire une sortie; elle fut couronnée de succès; les assiégeants furent repoussés; et bientôt après, poursuivis par Agésilas, ils furent complétement défaits; leur chef fut fait prisonnier, et Nectanèbe II rentra enfin dans la paisible possession de l'autorité royale.

Dans la douzième année de son

règne, il fit une alliance avec les Sidoniens et les Phéniciens : les Perses les mettaient dans un commun péril, et les obligeaient à une commune défense. Les Perses furent arrêtés dans leur marche contre l'Égypte par la guerre de Phénicie. Nectanèbe y avait envoyé un corps de quatre mille Grecs qu'il avait à sa solde, et commandés par le Rhodien Mentor. Les Cypriotes se mirent aussi dans l'alliance : mais le roi de Perse, irrité de la défaite de ses lieutenants, se mit lui-même à la tête de l'expédition contre l'Égypte. Alors effrayé par la grandeur de ses préparatifs militaires, le Rhodien Mentor passa du côté de celui qu'il considéra comme le plus fort, le roi de Perse. Darius-Ochus l'accueillit comme un transfuge à qui était bien connu le pays qu'il allait attaquer.

Nectanèbe prépara aussi les moyens de défense nécessaires contre un si puissant ennemi : il se mit à la tête d'une armée composée de vingt mille Grecs, vingt mille Libyens et soixante mille Égyptiens; les principaux passages et les places les plus importantes étaient gardés par de bonnes garnisons : Péluse renfermait cinq mille hommes. Diophante d'Athènes, et Lamias de Lacédémone, secondaient Nectanèbe de leur prudence et de leur valeur. Mais d'autres Grecs guidaient aussi les Perses. Leur premier corps était commandé par Lacharis le Thébain; le second, embarqué sur la flotte, par Nicostrate, et le troisième par le déserteur Mentor. Nicostrate remonta le Nil bien en avant dans le pays, débarqua ses troupes et s'y retrancha. Clinias, de l'île de Cos, rassembla toutes les garnisons égyptiennes du voisinage, attaqua Nicostrate, et fut tué et battu dans ce combat opiniâtre où cinq mille Égyptiens restèrent sur la place. Nectanèbe, à cette nouvelle, courut à la défense de Memphis, qu'il craignait de voir attaquée et prise par Nicostrate. Sur l'avis du départ de Nicostrate des environs de Péluse, les Grecs, en garnison dans cette ville, se croyant abandonnés et perdus, se rendirent à condition d'être transportés dans leur patrie; et Mentor profita de cette [défection] pour occuper la basse Égy[pte et] y répandre ses troupes, avec l'avis, [de] la part du roi de Perse, de la gr[âce] pleine et entière à tous ceux qui [se] soumettraient, et de l'extermin[ation] de tout coupable de résistance. La p[lus] humble soumission se manifesta [de] tout côté; les Grecs d'Égypte et [les] Égyptiens naturels rivalisèrent d'[hu]milité devant les lieutenants du roi [de] Perse : il ne resta d'autre ressource [à] Nectanèbe, battu, trahi et détr[ôné] que de s'enfuir avec son trésor en Éth[io]pie, d'où il ne revint jamais. Il fu[t le] dernier roi de la XXX[e] dynastie ég[yp]tienne, le dernier roi de race ég[yp]tienne qui régna sur l'Égypte, et l'as[ser]vissement de cette grande et imm[or]telle nation à un sceptre étranger d[ure] encore depuis les malheurs de Nec[ta]nèbe II, c'est-à-dire, depuis vingt et [un] siècles complets : la nouvelle occu[pa]tion de l'Égypte par les Perses date [de] l'an 338 avant l'ère chrétienne.

Ce fut Darius-Ochus qui rétab[lit] l'autorité des Perses en Égypte. E[lle] avait échappé à ce joug des barba[res] pendant soixante-cinq ans. Cet inte[r]valle est exactement donné par [les] listes des règnes des rois de Perse, [et] par celles des rois égyptiens assez h[eu]reux pour leur avoir résisté avec [un] plein succès. Le Pharaon Amyrtée r[é]tablit en effet l'administration ég[yp]tienne à la mort de Darius II. A [ce] prince succédèrent sur le trône de Pe[rse] Artaxercès II, dont le règne fut de [...] ans selon le canon des rois, placé [en] tête de la Grande Composition de P[to]lémée, et Ochus, qui rétablit l'aut[o]rité persane en Égypte dans la 20[e] ann[ée] de son règne, ce qui arriva quelqu[es] mois après l'accomplissement de [la] 65[e] année depuis la mort de Darius et l'avénement d'Amyrtée : or, Amyr[tée] et ses successeurs, formant [la] XXVIII[e], la XXIX[e] et la XXX[e] dyna[s]tie égyptienne, ont régné ensem[ble] 65 ans et 4 mois. Les rapports rem[ar]quables de ces deux supputations e[xi]gent que le règne du dernier Phara[on] qui occupa le trône d'Égypte, N[ec]tanèbe II, soit porté à 18 ans, com[...]

ılent les listes de Manéthon, se-
Jules l'Africain. Ce roi avait
:é le cartouche-prénom de Necta-
Ier, considérant son règne comme
ıtinuation de celui de son deuxième
:cesseur dont il portait le nom, et
nant pas grand compte du règne
nère de Tachos, obligé de s'enfuir
erse : la différence tranchée des
s employés à écrire le nom propre
eux Nectanèbe les fait facilement
ıguer, malgré l'identité du car-
ıe-prénom.
inqueur de Nectanèbe II à la ba-
de Péluse, Ochus remit les trou-
:rsanes en possession de l'Égypte,
donna Ferendate pour satrape;
épouilla de ses richesses et en com-
le trophée de sa victoire. Le nom
ɔi perse, écrit *Okouch*, existe
noins dans une inscription hiéro-
ique avec une date qui, dépassant
année, est évidemment comptée
n avénement au trône de Perse.
:cupait en effet depuis vingt ans
ı'il remit l'Égypte sous son obéis-
; cette 20e année fut la première
ın règne en Égypte; il mourut
ée d'après : Manethon n'a donc
onner que deux ans au règne
ıus en Égypte. Manéthon nomme
ıe son successeur Arsès, son
qui régna aussi deux années, et
les monuments égyptiens, à notre
ıissance, n'ont fait aucune men-
Il en est de même du dernier roı
'erses, de l'infortuné Darius III;
na 4 ans sur l'Égypte comme sur
ste du vaste empire des Perses.
cet empire s'écroulait de toutes
: Alexandre le Grand étant dési-
ɪar la Providence comme le ven-
des peuples subjugués par le grand
s, et comme son héritier, mais
oraire.
s successeurs de Cyrus avaient
u la Grèce, et appris par elle de
était capable une nation euro-
ıe peu nombreuse, mais animée
lus pur amour de la patrie, se-
ée par les nobles inspirations et
ɔnseils industrieux de la civilisa-
En Grèce, un des peuples de la
:dération était arrivé à son tour de
suprématie, et son origine septentrionale semblait avoir imprimé à son caractère, comme à son courage, la vigueur et l'âpreté du climat des lieux qu'il habitait. La Macédoine gouvernait la Grèce; et, au génie politique de Philippe, avait succédé l'épée valeureuse d'Alexandre. Ce jeune héros ne connut pour bornes à ses victoires que les mers impraticables ou les déserts. Il traversa toute l'Asie et pénétra dans l'Inde : il détruisit l'empire des Perses et en hérita. L'Égypte fut pour lui une conquête facile : l'Égypte, soumise à un sceptre de fer, au despotisme intolérant de l'Asie, reçut Alexandre comme un libérateur : il y établit son autorité en l'an 332 avant l'ère chrétienne. Huit années après, en l'an 324, Alexandre mourut à Babylone, au centre de ses conquêtes : les dieux, qui l'avaient comblé de tous les biens, de toutes les gloires humaines, ne le préservèrent pas du poison des hommes ou de celui de l'intempérance. Ainsi la domination de fait ou de droit des Perses dura, en Égypte, autant de temps que l'empire de Cyrus dans les mains de ses successeurs, depuis Cambyse jusqu'à la mort de Darius III.

Les effets de cette domination ennemie se révèlent encore aux yeux de l'observateur attentif à l'interprétation des grands faits archéologiques consignés sur le sol antique et dans les ouvrages de l'Égypte. Depuis Thèbes jusqu'à Dakkêh en Nubie, sur une ligne de plus de soixante lieues, les édifices élevés par les Ptolémées et par les Romains sont fréquents; et, de ceux des Pharaons, il n'en reste que des ruines : ceci s'explique par les ravages des Perses remontant la vallée du Nil pour se rendre en Éthiopie, abandonnant le fleuve à la hauteur de Sébouâ, et prenant en ce point la route du désert, plus courte que celle du Nil qui était d'une difficile pratique pour une armée, à cause de ses fréquentes cataractes. C'est cette même route que suivent de nos jours les caravanes et les voyageurs. Ainsi le temple bâti par Mœris à Amada, un peu au midi de Sébouâ, existe encore; et,

règne, il fit une alliance avec les Sidoniens et les Phéniciens : les Perses les mettaient dans un commun péril, et les obligeaient à une commune défense. Les Perses furent arrêtés dans leur marche contre l'Égypte par la guerre de Phénicie. Nectanèbe y avait envoyé un corps de quatre mille Grecs qu'il avait à sa solde, et commandés par le Rhodien Mentor. Les Cypriotes se mirent aussi dans l'alliance : mais le roi de Perse, irrité de la défaite de ses lieutenants, se mit lui-même à la tête de l'expédition contre l'Égypte. Alors effrayé par la grandeur de ses préparatifs militaires, le Rhodien Mentor passa du côté de celui qu'il considéra comme le plus fort, le roi de Perse. Darius-Ochus l'accueillit comme un transfuge à qui était bien connu le pays qu'il allait attaquer.

Nectanèbe prépara aussi les moyens de défense nécessaires contre un si puissant ennemi : il se mit à la tête d'une armée composée de vingt mille Grecs, vingt mille Libyens et soixante mille Égyptiens; les principaux passages et les places les plus importantes étaient gardés par de bonnes garnisons : Péluse renfermait cinq mille hommes. Diophante d'Athènes, et Lamias de Lacédémone, secondaient Nectanèbe de leur prudence et de leur valeur. Mais d'autres Grecs guidaient aussi les Perses. Leur premier corps était commandé par Lacharis le Thébain; le second, embarqué sur la flotte, par Nicostrate, et le troisième par le déserteur Mentor. Nicostrate remonta le Nil bien en avant dans le pays, débarqua ses troupes et s'y retrancha. Clinias, de l'île de Cos, rassembla toutes les garnisons égyptiennes du voisinage, attaqua Nicostrate, et fut tué et battu dans ce combat opiniâtre où cinq mille Égyptiens restèrent sur la place. Nectanèbe, à cette nouvelle, courut à la défense de Memphis, qu'il craignait de voir attaquée et prise par Nicostrate. Sur l'avis du départ de Nicostrate des environs de Péluse, les Grecs, en garnison dans cette ville, se croyant abandonnés et perdus, se rendirent à condition d'être transportés dans leur patrie; et Mentor profita de cette d[...] fection pour occuper la basse Égypt[...] y répandre ses troupes, avec l'avis, [...] la part du roi de Perse, de la gr[...] pleine et entière à tous ceux qui [...] soumettraient, et de l'exterminati[...] de tout coupable de résistance. La pl[...] humble soumission se manifesta [...] tout côté; les Grecs d'Égypte et l[...] Égyptiens naturels rivalisèrent d'h[...] milité devant les lieutenants du roi [...] Perse : il ne resta d'autre ressource [...] Nectanèbe, battu, trahi et détrô[...] que de s'enfuir avec son trésor en Éthi[...] pie, d'où il ne revint jamais. Il fut [...] dernier roi de la XXX[e] dynastie ég[...] tienne, le dernier roi de race ég[...] tienne qui régna sur l'Égypte, et l'ass[...] vissement de cette grande et imm[...] telle nation à un sceptre étranger da[...] encore depuis les malheurs de Nect[...] nèbe II, c'est-à-dire, depuis vingt et [...] siècles complets : la nouvelle occup[...] tion de l'Égypte par les Perses date [...] l'an 338 avant l'ère chrétienne.

Ce fut Darius-Ochus qui rétabl[...] l'autorité des Perses en Égypte. El[...] avait échappé à ce joug des barbare[...] pendant soixante-cinq ans. Cet inte[...] valle est exactement donné par l[...] listes des règnes des rois de Perse, [...] par celles des rois égyptiens assez heu[...] reux pour leur avoir résisté avec [...] plein succès. Le Pharaon Amyrtée r[...] tablit en effet l'administration ég[...] tienne à la mort de Darius II. A [...] prince succédèrent sur le trône de Per[...] Artaxercès II, dont le règne fut de [...] ans selon le canon des rois, placé [...] tête de la Grande Composition de Pt[...] lémée, et Ochus, qui rétablit l'aut[...] rité persane en Égypte dans la 20[e] ann[...] de son règne, ce qui arriva quelqu[...] mois après l'accomplissement de [...] 65[e] année depuis la mort de Darius [...] et l'avénement d'Amyrtée : or, Amy[...] tée et ses successeurs, formant [...] XXVIII[e], la XXIX[e] et la XXX[e] dyna[...] tie égyptienne, ont régné ensembl[...] 65 ans et 4 mois. Les rapports rema[...] quables de ces deux supputations e[...] gent que le règne du dernier Phara[...] qui occupa le trône d'Égypte, Ne[...] tanèbe II, soit porté à 18 ans, comm[...]

lent les listes de Manéthon, se-
Jules l'Africain. Ce roi avait
é le cartouche-prénom de Necta-
I[er], considérant son règne comme
tinuation de celui de son deuxième
cesseur dont il portait le nom, et
ıant pas grand compte du règne
ıère de Tachos, obligé de s'enfuir
erse : la différence tranchée des
; employés à écrire le nom propre
eux Nectanèbe les fait facilement
guer, malgré l'identité du car-
e-prénom.
nqueur de Nectanèbe II à la ba-
de Péluse, Ochus remit les trou-
rsanes en possession de l'Égypte,
donna Ferendate pour satrape ;
épouilla de ses richesses et en com-
e trophée de sa victoire. Le nom
i perse, écrit *Okouch*, existe
noins dans une inscription hiéro-
ique avec une date qui, dépassant
année, est évidemment comptée
ı avénement au trône de Perse.
cupait en effet depuis vingt ans
ı'il remit l'Égypte sous son obéis-
; cette 20e année fut la première
n règne en Égypte ; il mourut
e d'après : Manethon n'a donc
onner que deux ans au règne
ıus en Égypte. Manéthon nomme
ıe son successeur Arsès, son
ļui régna aussi deux années, et
es monuments égyptiens, à notre
ıissance, n'ont fait aucune men-
Il en est de même du dernier roi
erses, de l'infortuné Darius III ;
na 4 ans sur l'Égypte comme sur
ste du vaste empire des Perses.
cet empire s'écroulait de toutes
: Alexandre le Grand étant dési-
ar la Providence comme le ven-
les peuples subjugués par le grand
s, et comme son héritier, mais
raire.
; successeurs de Cyrus avaient
ı la Grèce, et appris par elle de
était capable une nation euro-
ıe peu nombreuse, mais animée
us pur amour de la patrie, se-
e par les nobles inspirations et
nseils industrieux de la civilisa-
En Grèce, un des peuples de la
dération était arrivé à son tour de suprématie, et son origine septentrionale semblait avoir imprimé à son caractère, comme à son courage, la vigueur et l'âpreté du climat des lieux qu'il habitait. La Macédoine gouvernait la Grèce ; et, au génie politique de Philippe, avait succédé l'épée valeureuse d'Alexandre. Ce jeune héros ne connut pour bornes à ses victoires que les mers impraticables ou les déserts. Il traversa toute l'Asie et pénétra dans l'Inde : il détruisit l'empire des Perses et en hérita. L'Égypte fut pour lui une conquête facile : l'Égypte, soumise à un sceptre de fer, au despotisme intolérant de l'Asie, reçut Alexandre comme un libérateur : il y établit son autorité en l'an 332 avant l'ère chrétienne. Huit années après, en l'an 324, Alexandre mourut à Babylone, au centre de ses conquêtes : les dieux, qui l'avaient comblé de tous les biens, de toutes les gloires humaines, ne le préservèrent pas du poison des hommes ou de celui de l'intempérance. Ainsi la domination de fait ou de droit des Perses dura, en Égypte, autant de temps que l'empire de Cyrus dans les mains de ses successeurs, depuis Cambyse jusqu'à la mort de Darius III.

Les effets de cette domination ennemie se révèlent encore aux yeux de l'observateur attentif à l'interprétation des grands faits archéologiques consignés sur le sol antique et dans les ouvrages de l'Égypte. Depuis Thèbes jusqu'à Dakkêh en Nubie, sur une ligne de plus de soixante lieues, les édifices élevés par les Ptolémées et par les Romains sont fréquents ; et, de ceux des Pharaons, il n'en reste que des ruines : ceci s'explique par les ravages des Perses remontant la vallée du Nil pour se rendre en Éthiopie, abandonnant le fleuve à la hauteur de Sébouâ, et prenant en ce point la route du désert, plus courte que celle du Nil qui était d'une difficile pratique pour une armée, à cause de ses fréquentes cataractes. C'est cette même route que suivent de nos jours les caravanes et les voyageurs. Ainsi le temple bâti par Mœris à Amada, un peu au midi de Sébouâ, existe encore ; et,

au nord de ce lieu, jusqu'à Thèbes, il n'y a que des édifices élevés ou relevés par les Grecs ou les Romains, effaçant les traces des ravages des Perses. Et, si les monuments pharaoniques de Ghirsché et de Bet-Oualli subsistent encore, comme exception à ce qui vient d'être dit, ce ne fut pas la faute des Perses; ces temples sont des spéos creusés dans des montagnes qu'ils ne pouvaient pas démolir : ils se contentèrent de mutiler ces deux temples.

Le gouvernement des Pharaons, modéré à la fois et par le contrepoids des castes et par la douceur des mœurs, qui naissait de l'aisance générale, fut remplacé par le despotisme oriental, hiérarchie de satrapes de tout rang, exerçant, chacun dans sa sphère, la plus absolue autorité, et foulant ainsi, chacun à son tour, le sol conquis et sa population; ainsi l'Égypte n'était plus qu'une province du grand empire perse, occupée et pressurée militairement.

Les mages, prêtres d'une doctrine religieuse qui n'était pas celle des Égyptiens, n'élevèrent à leurs propres dieux ni à leurs génies aucun temple sur le sol de l'Égypte; mais ils firent détruire les temples des dieux égyptiens, et ne laissèrent à la piété religieuse des habitants d'autre refuge que leur foi et les oratoires de famille. Les propriétés de la classe sacerdotale ne durent pas être épargnées par le fisc conquérant; et les fausses divinités de l'Égypte durent subir de fortes amendes au profit des véritables dieux qui sont toujours ceux des vainqueurs. Du reste, ni le plan ni l'architecture des temples, ni les symboles des deux cultes n'avaient entre eux aucun rapport dans les formes. Les écritures des deux peuples étaient essentiellement différentes, dans leur origine comme dans leurs formes. L'Égypte avait créé la sienne par l'effet d'inventions successivement perfectionnées, conduites de la figure d'un objet qui en donnait l'idée à l'esprit, jusqu'aux signes alphabétiques qui en exprimaient le nom par la parole : les Perses avaient adopté celle des Mèdes, qui l'avaient empruntée des antiques Babyloniens, système non pas rationnel dans ses s cessives formations, mais de forn tion arbitraire, qui a voulu que combinaisons variées d'un seul et u que signe ayant la forme d'un co représentassent toutes les voix et articulations nécessaires pour exp mer par la parole les mots de la lang Les deux écritures se mêlèrent qu quefois par l'effet d'un caprice plu que par besoin : sur des cylindres ég tiens, en terre cuite, portant des i criptions égyptiennes, on a ensu ajouté des inscriptions cunéiform Les deux langues différaient radica ment l'une de l'autre. L'idiome p san, comme la nation qui le parla n'avait rien de primitif, était u branche d'une puissante famille : langue égyptienne n'a jamais laissé viner son origine; elle existait pa qu'elle existait.

Les Perses conservèrent leur c tume national en Égypte; les Ég tiens ne paraissent pas avoir été tro blés dans la conservation de celui q leur était propre : on n'a trouvé a cune figure persane sur les monumen égyptiens : mais des Mèdes sont rep sentés dans les triomphes des plus a ciens Pharaons.

Aucun des successeurs de Cyrus mourut et ne fut enterré en Égypt on croit avoir reconnu leurs to beaux dans les dépendances du pal de Persépolis. Le respect des Per pour le feu, selon les préceptes tra tionnels de Zoroastre, leur fais inhumer les corps de leurs rois, et détournait de l'usage de les brûler. loi exigeait aussi qu'ils eussent leur s pulture dans la Perse même, quelq part qu'ils finissent leurs jours. Ca byse fit transporter le corps de Cyr à Parsagada, où Alexandre le visit Alexandre fit aussi enterrer Dari auprès de ses ancêtres. Comme Égyptiens, et peut-être à leur exem ple, les tombeaux de ces rois fure creusés dans une montagne qui avait pris le nom de *montagne roya* A l'imitation encore de l'Égypte, D rius Ier ordonna de son vivant les tr vaux nécessaires pour son tombeau,

ıurait visité si les devins ne l'en
ent détourné.

a civilisation paraissait proportion-
:ment répandue dans les diverses
:s égyptiennes : chez les Perses, à
eption de la tribu noble des Ache-
ides, le reste de la population
inculte et barbare, presque sans
loppement intellectuel, ignorant
rts et le luxe, ne connaissant que
:rvice militaire et ne pratiquant
la guerre. Cyrus devança par les
ıes moyens le triomphe de Gengis-
n; il avait aussi à ses ordres ses
es de Mongols aguerris, toujours
; à marcher à des conquêtes qui
ıient réellement que des migrations
:uplades vers de meilleurs climats.
ı forme perfectionnée du gouver-
ent égyptien dut exciter l'attention
›rincipaux personnages de la cour
ımbyse; cette remarque peut faire
idérer comme moins extraordi-
: la délibération et les discours des
ırés contre le faux Smerdis, au
de la forme de gouvernement à don-
la Perse. L'un des orateurs propo-
une monarchie pure, l'autre une
ocratie, et le troisième une démo-
e toute populaire. Du reste, la divi-
de l'empire en satrapies par Darius
l'imitation peut-être de l'Égypte
ée en nomes, où l'action de l'auto-
suprême pénétrait si facilement
›ut par le concours des fonction-
:s de divers rangs, fut le premier
qui donna une organisation régu-
aux possessions persanes, et en
ıit l'administration à une loi gé-
le, première base d'un gouverne-
: civil et politique, séparé du gou-
ement militaire.

ıfin, s'il fallait faire ressortir les
tages que conservèrent les nations
›lus civilisées conquises par les
es, sur leurs propres conquérants,
dirions que la civilisation ne cessa
ıiner les plus solides fondements
:tte conquête, et que le grand em-
despotique des Perses périt, mal-
es cinq millions d'hommes armés
Xercès, par l'effet des révoltes de
'pte et de l'héroïque résistance de
rèce.

La destruction de la domination persane ouvre dans l'histoire de l'Égypte une ère nouvelle: la conquête qui succéda aux Perses fut plus légère à l'Égypte; la nation la plus spirituelle devait facilement s'entendre avec la plus sage de ces vieux temps: d'anciennes alliances les avaient déjà réunies; la culture des arts et de la philosophie, qui a produit de part et d'autre tant d'admirables ouvrages, était pour elles un lien de plus et une cause d'intimes rapprochements.

Alexandre, roi de Macédoine, vainqueur à la bataille d'Issus, qui fut si fatale à Darius III, souverain de l'empire perse, marcha vers la Phénicie, prit Tyr, Gaza, pénétra dans l'Égypte, et l'occupa tout entière. Ses historiens nous ont conservé le souvenir de sa modération. Toute la politique du conquérant, tout son système se révèle par cette courte phrase de son historien latin Quinte-Curce: Parvenu par la voie du Nil jusqu'à Memphis, il s'avança dans l'intérieur du pays, et, en ayant réglé l'administration de telle sorte qu'il ne fut rien changé aux anciens usages des Égyptiens, il se dirigea vers l'oracle de Jupiter Ammon.

Alexandre voulut en effet le consulter; il se rendit donc à l'Oasis de ce nom : les prêtres le reconnurent et le proclamèrent le fils d'Amon-Ra, la grande divinité de l'Égypte, dont le temple principal était à Thèbes, d'où l'emblème du dieu avait été transporté dans le sanctuaire de l'Oasis. Il n'y subsiste aujourd'hui aucune trace du voyage du vainqueur.

Il fut frappé de la belle disposition d'un isthme formé par le lac Marœotis et la Méditerranée à l'ouest du Nil, et il le destina à l'emplacement d'une ville à laquelle il donna son nom. Sur ce même emplacement se trouvait une bourgade égyptienne nommée Rhacotis; elle fut comprise dans l'enceinte de la ville; elle donna son nom au quartier qui lui succéda. Alexandre traça lui-même le plan de la nouvelle cité; il lui donna la forme de la chlamyde macédonienne. La farine destinée à l'approvisionnement du soldat servit

à marquer la place des murailles ; l'enceinte n'eut pas moins de quatre-vingts stades de diamètre ; l'architecte Dinarque fut chargé de diriger l'exécution de ce vaste plan. Alexandre désigna lui-même l'emplacement des places publiques, celui des temples à construire, soit pour des divinités grecques, soit pour des divinités égyptiennes, témoignage remarquable de tolérance, qui n'était pas venu à l'esprit des Perses ; une haute civilisation pouvait seule l'inspirer. Ces temples aux dieux de l'Égypte étaient nécessaires dans la nouvelle ville ; le fondateur la peupla en y appelant une partie de la population des autres villes égyptiennes. Il y laissa une garnison macédonienne, permit à un grand nombre de Grecs et d'Asiatiques de s'y établir, l'ouvrit à tous les peuples, et il en fit dans sa pensée comme dans la réalité l'entrepôt nouveau de tout le commerce entre l'orient et l'occident de la terre. Alexandre laissant en Égypte Cléomène pour gouverneur, remonte en Syrie, poursuit le cours de ses conquêtes, pénètre aux confins de l'Asie, retourne à Babylone malgré les prédictions des devins, y reçoit des députations de presque tous les peuples de la terre, et les honneurs funèbres qu'il fait rendre à Hephæstion ne sont que les préludes de ceux qu'il va recevoir. Il meurt du poison ou d'intempérance, le 24 mai de l'an 324 avant l'ère chrétienne.

Le nom d'Alexandre le Grand ne se lit sur aucun édifice de l'Égypte ; le seul monument qui reste de lui en ce pays, c'est la ville qui porte son nom, et qui n'a pas cessé de réaliser les vues et les espérances de son fondateur : elle est encore le lien essentiel du commerce de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. Un autre conquérant, dont le nom est aussi immortel, avait préparé de plus hautes destinées à cette ville, et la renaissance de son antique gloire sous l'égide de la France : le temps, sur les traces de l'intelligence, paraît devoir bientôt réaliser les grandes pensées d'Alexandre et de Napoléon ; et l'Europe reconnaissante va rendre à l'ancien monde les lumières q en a reçues.

La mort surprit Alexandre au lieu de ses conquêtes, lorsque soumise l'admirait comme homn l'adorait presque à l'égal d'un Vivant et vainqueur, son autori vait lui garantir la fidélité ou du la soumission des peuples subju A sa mort, le prestige cessait d même, et les droits acquis par la périssaient avec celui qui s'étai un jeu de violer les plus légitim dépendances : jeu cruel que la P dence a puni quelquefois dans même qui se complurent à ses ch redoutables.

Alexandre ne laissa pas aupr son trône un héritier qui pût de succéder, sinon à sa toute-puiss du moins à l'empire qu'il avait de Philippe, et dont la possessi pouvait lui être contestée. Alex avait un frère, fils, comme lu Philippe, mais qui était né d'une seuse nommée Philline ; il laissait de Barsine, fille de Darius, un nommé Hercule ; enfin Roxan veuve, fille du roi de la Bactr était enceinte, le terme même grossesse très-avancé ; elle po donner le jour à l'héritier si néce pour l'accomplissement des p d'Alexandre.

Mais l'incapacité d'Aridée son f l'inexpérience du fils de Barsine, certaine espérance d'obtenir autre un rejeton du sang royal, la faiblesse d'une régence pouv elles suffire aux graves circonst où la mort prématurée du vain de tant de rois plaçait ses peup son armée ? Pour conserver son pire, il eût fallu un second Al dre ; l'union intime de tous ses raux pouvait rendre l'état des c moins périlleux sans doute, ma vait-on l'attendre de leur ambi Tous distingués par leur naissan d'éclatants services, ils joignaien noblesse des formes corporelles, vation des sentiments et la puis de la sagesse et de la raison ; c'éta parmi plusieurs autres, Perdi

ıat, Antipater, Lysimaque, Py-
Peuceste, Ptolémée.
lendemain de la mort d'Alexan-
ils se réunirent autour de son
, sur lequel on avait placé ses
es et ses armes. Perdiccas se dé-
ɔour le fils que Roxane pouvait
: au monde; Néarque pour celui
rsine, et Ptolémée contre l'un
tre. « N'aurions-nous vaincu les
es, dit-il, que pour les placer sur
ône de Macédoine? » et il pro-
e déférer le gouvernement à un
l formé des principaux lieute-
d'Alexandre. Mais une voix s'é-
e la foule dont l'assemblée était
nnée, et proclama roi le frère
, Aridée, sous le nom de Phi-
nom chéri des Macédoniens.
ȝre, soutenu de toute l'infante-
'attacha à son parti. En vain
ıcas, secondé par Léonnat, et
tolémée à la tête de la garde
, essaye de s'y opposer, appuyé
s troupes à cheval. Aridée se
e revêtu des ornements royaux,
ıt salué roi par la majorité du
et de l'armée. Les gouverne-
des provinces, ainsi que les
s de la cour, furent distribués
fficiers ou aux favoris les plus ré-
et l'on s'occupa enfin de faire
mer le corps d'Alexandre dé-
jusque-là et privé de soins et
ıeurs, quoique depuis sept jours
eût cessé de vivre.
ut ce même jour et dans le même
l que le gouvernement de l'É-
, de la Libye et de la portion de
ie limitrophe de l'Égypte, fut
à Ptolémée. Ce gouvernement
ensuite le royaume d'Égypte,
prouva aucun démembrement.
ıes possessions éloignées, telles
ıypre et la Cyrénaïque, y furent
s par la guerre, et la guerre
es en détacha quelquefois. Mais
'aume proprement dit, et tel
ubsista pendant trois siècles, se
, renfermé dans les limites na-
s de l'Égypte.
émée songea bientôt à se rendre
ɔon gouvernement. Pendant le
qu'il passa encore à Babylone, Cléomène, laissé par Alexandre en Égypte en qualité de trésorier, y réunit celle de lieutenant du gouvernement, et l'exerça jusqu'à l'arrivée de Ptolémée.

L'époque précise n'en est pas connue; mais l'intérêt que Ptolémée devait mettre naturellement à jouir d'un titre auquel il pouvait déjà peut-être rattacher de plus hautes espérances, dut l'amener sans retard dans la capitale de ses provinces. Sa libéralité, sa justice et la douceur de son autorité attirèrent bientôt, de toutes parts, ceux que la guerre et les dissensions publiques éloignaient des pays qui en étaient le théâtre.

Le titre de sous-gouverneur donné à Cléomène qui était en Égypte depuis sa conquête par Alexandre, permet néanmoins de supposer l'absence temporaire du gouverneur lui-même. Il paraît que Ptolémée passa quelque temps encore à Babylone où sa présence pouvait être nécessaire pour régler, selon ses vues et les nouveaux intérêts qu'il venait de se créer, beaucoup de difficultés que l'état des affaires devait faire naître; et comme la fin de l'été, dans ces régions asiatiques, favorisait, bien mieux que les mois de juin et juillet, le long voyage d'un personnage nécessairement accompagné de beaucoup de monde, ce dut être vers l'automne que Ptolémée quitta la Chaldée pour se rendre en Egypte, vraisemblablement vers le mois d'octobre qui suivit la mort d'Alexandre.

Ses premiers soins eurent pour but de mériter l'affection des habitants de l'Égypte, et il se la concilia par la douceur de son administration. Bientôt instruit que Perdiccas formait secrètement le dessein de lui ravir par les armes un titre qu'il devait à la foi des traités, il se prépara à le défendre. Il leva par ses agents une contribution de huit mille talents, et mit une armée sur pied. En même temps il contracta une alliance avec Antipater déjà engagé dans une guerre contre les Grecs, que le rappel des exilés par Alexandre à son retour de l'Inde, avait sourde-

ment excités contre lui, et que sa mort arma aussitôt contre Antipater, gouverneur de la Macédoine et de la Grèce pour Aridée, successeur d'Alexandre.

Après cette alliance, et pendant qu'Antipater opposait ses forces et celles de ses alliés, sur terre et sur mer, aux Grecs confédérés pour échapper au joug macédonien, Ptolémée donnant tous ses soins au gouvernement de l'Égypte, s'attachait de plus en plus ses habitants, et jetait ainsi les fondements de sa future souveraineté. Une circonstance que sa politique sut s'approprier, rangea la Cyrénaïque sous ses ordres, en l'année 323.

Au commencement de l'année suivante, Antipater, Cratère et Antigone résolurent d'envoyer un message à Ptolémée, pour l'engager dans une alliance où leurs communs intérêts et l'imminente obligation de résister à Perdiccas devaient sûrement le faire entrer; et Ptolémée n'hésita pas à s'y engager. Perdiccas, de l'avis de ses généraux, envoya Eumène sur l'Hellespont, pour arrêter Antipater et Cratère s'ils tentaient de passer en Asie. Il partit de la Pisidie pour attaquer l'Égypte dont la conquête devait le laisser sans inquiétude sur ce point, lorsqu'il entreprendrait celle de la Macédoine.

Mais cet espace de temps qui s'était écoulé depuis la mort d'Alexandre, et que ses généraux ont consumé à se disputer par les armes les provinces de son empire, Arrhidée, l'un d'eux, qui fut ensuite gouverneur de la Phrygie, l'avait consacré tout entier à de plus honorables soins, à l'accomplissement d'un pieux devoir, en faisant construire le char funèbre d'Alexandre et transporter son corps en Égypte. Ces soins l'occupèrent deux années, et la magnificence du char mortuaire du triomphateur, si l'histoire ne l'a point exagérée, ne dut pas demander moins de temps. Arrhidée partit de Babylone et se rendit en Égypte par Damas. Perdiccas ne voulait pas laisser à Ptolémée ces précieuses dépouilles, confiant peut-être dans les prop d'Aristandre, qui promettaie bonheur éternel à la contrée q posséderait. Polémon, lieutena Perdiccas, tenta de s'opposer au jets d'Arrhidée, mais celui-ci r malgré lui à se réunir à Ptolém se rendit en Syrie avec des tro pour honorer la mémoire du ro Diodore de Sicile, mais plutôt protéger Arrhidée contre les p de Perdiccas. Ceci se passait au temps de l'année 322.

L'été suivant, l'entreprise de diccas contre l'Égypte, et les pr tifs d'Antipater secondé par Ant et Cratère, étaient déjà parvenu point de maturité qui annonce u chain dénoûment. Eumène fut he et repoussa avec succès les effo ces trois chefs alliés, pendant qu diccas parvenait à Damas à la d'une armée nombreuse souten rendue plus dévouée par la pré des deux jeunes rois. Perdiccas verse la Syrie, se dirige sur Pél établit son camp près de cette la clef de l'Égypte vers l'Orient. A imprudemment fait repurger u cien canal du Nil, une subite irru des eaux du fleuve détruisit se vrages militaires et mit le décou ment et la désertion parmi ses tro Il essaya de les ramener par de monstrations de bienveillance, pa discours que la hauteur et la dure son caractère pouvaient démenti il donna l'ordre de se tenir prêt à cher. A l'entrée de la nuit il le camp; on se mit en marche et o riva vers la pointe du jour sur le non loin d'une petite ville nomm *Mur des Chameaux*, que Perd fit attaquer. Il essaya vainement prendre de force: Ptolémée qui tout prévu et s'était même défai Cléomène qu'il croyait attaché à diccas, se trouva là à la tête corps de cavalerie pour défend ville. Convaincu de l'inutilité de entreprise, Perdiccas y renonça s soir, et profita de la nuit pour se ger vers une île que formait le N côté opposé à Memphis, vraisem

ınt l'île de Myecphoris formée par ınche de Péluse, un peu à l'orient ıbaste. Il tenta bien malheureuse- le passage des eaux, deux mille ıes y perdirent la vie : la sédition ıara de tous les esprits, et Per- ; fut égorgé dans sa tente. Pto- s'empressa de traverser le Nil se rendre au camp macédonien s des jeunes rois, de leur offrir résents et ses hommages, et de ir aux plus pressants besoins de ée, de protéger même les plus es amis de Perdiccas contre le ıtiment des soldats.

fut alors que Ptolémée reçut en te les deux jeunes rois dont il lui t été facile de se faire donner la e; mais il la jugea au moins inu- ses projets sur l'Égypte, et il la corder à Python et Arrhidée, le ; qui lui avait livré le corps d'A- ıre.

; deux rois continuèrent leur vers la Macédoine; ils firent alors ouvelle distribution des gouver- nts. Ptolémée conserva celui de pte, qu'il eût été difficile d'ailleurs i enlever, tant son courage et it de justice de son administra- ui en assuraient la possession.

ns cette dernière distribution des ırnements, Laomédon de Mity- ıvait obtenu celui de la Syrie; il attaqué par Ptolémée qui avait ı de réunir à l'Égypte la Célé-Sy- la Phénicie. Nicanor, l'un de ses aux chargé de cette expédition et te conquête, y réussit complète- , emmena même Laomédon pri- er en Égypte, après avoir mis son dans toutes les villes des pro- ; conquises. Jérusalem fut de ce re. Ainsi, à la fin de la troisième ; de son gouvernement, Ptolémée réuni à l'Égypte, Cyrène, la Sy- a Célé-Syrie et la Phénicie.

ısandre cherchait à mettre Pto- ; dans ses intérêts; il lui dépêcha le même temps un messager sûr, lui demander, avec son alliance, envoyât sa flotte de la Phénicie l'Hellespont. Il s'y rendit lui- ;, et de là il passa auprès d'Antigone en Asie, lui donnant l'assurance que Ptolémée seconderait son entreprise. Mais Polysperchon, tuteur des jeunes rois, pour rendre leur alliance illusoire, voulut pouvoir compter sur celle des républiques grecques, et, de l'avis des plus considérables personnages de la cour, il fit porter un décret qui leur rendait à toutes leur liberté avec la jouissance des lois et coutumes qui les régissaient avant leur conquête par Philippe ou par Alexandre.

En même temps qu'il proclamait la liberté des villes grecques, Polysperchon en appelait à la fidélité d'Eumène, mettant à sa disposition de l'argent et des troupes, et tâchait, par toutes sortes de prévenances, de ramener à la cour Olympias, mère d'Alexandre, qui s'en était éloignée du vivant d'Antipater.

Eumène se voua courageusement à la défense de la cause des jeunes rois, quitta la Phrygie, passa le mont Taurus, entra en Cilicie et chargea ses amis les plus intelligents et les plus dévoués de faire des levées d'hommes et d'argent chez les Pisidiens, dans la Lycie et en Chypre. Quelques-uns même parvinrent jusqu'en Célé-Syrie et dans la Phénicie, dépendantes du gouvernement de Ptolémée.



Celui-ci se rendit dès lors avec sa flotte à Zéphyrion en Cilicie, vis-à-vis de l'île de Chypre, et tenta sans succès d'ébranler la fidélité des chefs qui suivaient la fortune d'Eumène. Mais Ptolémée fut bientôt rappelé de ces parages par l'entreprise d'Eumène contre la Phénicie soumise à Ptolémée.

En attendant, la reine Olympias cherchait à reprendre à la cour de Macédoine l'influence que lui donnaient son nom, son rang et le respect profond qu'inspirait encore tout ce qui touchait de près à la mémoire d'Alexandre.

Polysperchon entreprit de reconduire en Macédoine la reine Olympias et le fils d'Alexandre. Eurydice, femme du roi Philippe Aridée, redoutant l'influence d'Olympias, osa solliciter contre elle Cassandre qui était sur l'Hellespont, et se porta elle-même

gone. Ptolémée s'y rendit en personne, punit exemplairement l'infidèle gouverneur, le remplaça par Nicocréon, détruisit Marium, en transporta les habitants à Paphos, se dirigea ensuite sur les côtes de Syrie, où il débarqua son armée, prit Posidium ainsi que Potamos, et, poussant jusqu'en Cilicie, arriva dans Mallos, ravagea les contrées voisines, et rentra enfin à Chypre. Cette expédition était déjà terminée lorsque Démétrius, qui l'apprit en Syrie, arrivait en Cilicie pour s'y opposer. C'était trop tard, et Démétrius alla reprendre sa station en Syrie, pendant que Ptolémée rentrait en Égypte.

Dans l'automne de la même année 314, Tyr se rendit aux troupes d'Antigone, après avoir été bloquée par mer pendant quinze mois.

L'hiver suivant, celui de l'an 313, Ptolémée était rentré en Égypte. Séleucus s'y trouvait, et l'excita pour attaquer Démétrius qui l'observait toujours dans ses cantonnements de Syrie. Cédant à ces insinuations, Ptolémée réunit une armée nombreuse, quitte Alexandrie, se rend à Péluse, et de là se dirige vers Gaza. Instruit de ses desseins, Démétrius rappelle ses troupes de leurs quartiers d'hiver, et leur assigne Gaza pour le lieu du rendez-vous.

Contre l'avis des généraux les plus expérimentés, Démétrius engagea la bataille à Galama, en avant de Gaza; il fut vaincu et alla en toute hâte prendre position sous les murs de la ville avec sa cavalerie; mais le désordre fut tel que le soir même les troupes de Ptolémée entrèrent à Gaza. Démétrius se retira par la Syrie jusqu'à Tripolis; de là, il envoya demander du secours à son père Antigone qui avait passé l'hiver dans la Propontide, et, en attendant, il se renforça de quelques troupes venues de la Cilicie, et des garnisons qu'il rappela de quelques places fortes éloignées.

Ptolémée s'occupa de poursuivre ces premiers succès, s'avança dans la Syrie, prit Sidon, occupa Tyr, et donna à Séleucus, qui l'avait secondé, un corps de troupes avec lequel il devait tenter de rentrer dans son gouvernement de Babylone. Il y réussit en peu de temps : la douceur de son administration pendant les quatre années de sa durée était son plus utile auxiliaire. En même temps Ptolémée, étant parvenu jusqu'en Célé-Syrie, apprit que Démétrius, de retour de la Cilicie, campait dans la Syrie supérieure. Il chargea le Macédonien Cillès de l'y attaquer; mais Démétrius, profitant de l'imprévoyance de ce général, le surprit lui-même à Myounta et le fit prisonnier avec son armée. Antigone était alors en Phrygie; il y apprend ce succès de Démétrius, traverse de nouveau le mont Taurus, et opère sa jonction avec son fils.

Ptolémée ne trouva pas prudent de se mesurer avec des forces aussi supérieures, et, de l'avis de ses généraux, il résolut de retourner en Égypte. Il quitta donc la Syrie, démantela les villes principales qu'il abandonnait, Acès, Joppé, Samarie, Gaza, et, chargé d'un immense butin, il rentra dans son gouvernement : il se prépara à s'y défendre.

Bientôt après, Cassandre, Lysimaque et Ptolémée, firent avec Antigone une paix qui ne fut pas de longue durée : Cassandre devait commander en Europe, Ptolémée en Égypte et dans les contrées voisines, Lysimaque en Thrace, Antigone à toute l'Asie; mais les prétextes ne manquèrent pas pour rompre le traité. Cassandre plus qu'aucun autre pouvait le désirer, car son pouvoir et son influence devaient bientôt décroître, cesser peut-être entièrement par la prochaine majorité du jeune Alexandre, fils d'Alexandre le Grand et son successeur au trône de la Macédoine, et déjà ses habitants demandaient hautement que le nouveau roi fût proclamé. Cassandre convoitait ce trône; il ne pouvait y parvenir que par des crimes : il chargea donc Glaucias, jusque-là gardien du jeune Alexandre et de Roxane sa mère, de les égorger secrètement et de faire disparaître leurs dépouilles. Ce forfait rendit pour Cassandre le trône de Ma-

ıs rivales de la leur. Léonnat, ın, Perdiccas, Antipater, Eu-, Polysperchon, n'avaient déjà l'intérêt dans ces suprêmes dis-ɔns : ils avaient cessé d'exister. i ceux qui leur survivaient, An-ɜ restait alors le plus puissant. les autres devaient le redouter : liguèrent contre lui. C'étaient ndre, qui, en assassinant la mère épousant la nièce d'Alexandre, ɔprochait de plus en plus du trône Macédoine où il commandait ainsi lans la Grèce; Lysimaque, chef ɔupes aguerries et des peuplades ıi sauvages de la Thrace; Ptolé-maître de l'Égypte, de Cyrène, Syrie et de la Phénicie; Séleucus, qui ne renonçait pas à son gou-ıment de Babylone : ces quatre signèrent contre la puissance tigone une alliance qui devait y 'e fin.

printemps de l'année 315, An-e reprit sa marche par la Cilicie, arvenu dans la haute Syrie, il y int par les envoyés de Cassandre, 'simaque et de Ptolémée, chargés í demander le partage des pro-s et de l'argent qui étaient le fruit ; guerre à laquelle ils avaient con-ı. Ces propositions furent mal 's par Antigone, qui se mit en re de soutenir par les armes un aussi formel, en cherchant des et des secours à Chypre, à Rho-faisant ses dispositions en Cap-ɔe et sur l'Hellespont, se portant hénicie, campant devant Tyr, et issant dans ses mers trois points 'union pour la flotte qu'il pensait nstruire. Mais les chefs ligués 'e lui ne préparaient pas leur at-ɜ avec moins de soins, avec moins ·omptitude, et bientôt Séleucus, ınt la mer de Syrie avec cent vais-ɩ, vint attiédir le zèle des parti-d'Antigone. Celui-ci chercha à le ɔnir, en leur annonçant que dans même il tiendrait la mer avec une ; de cinq cents voiles.

ıtigone se porta aussi pour allié éfenseurs du trône de Macédoine, ɾe les entreprises de Cassandre. Il le fit proclamer l'ennemi de l'État, s'il ne rendait la liberté à Roxane et au jeune roi son fils qu'il tenait enfermés, et s'il ne reconnaissait Antigone comme régent du royaume. Pour se faire encore de plus nombreux partisans, il se déclara le protecteur de la liberté des villes grecques, renvoya Alexandre, fils de Polysperchon, dans le Péloponèse, et, ayant reçu des galères de l'île de Rhodes, il cerna la ville de Tyr du côté de la mer.

Ptolémée reconnut aussi la liberté des villes grecques, ayant pour but, sans doute, de les désintéresser dans une lutte où leur intervention pouvait efficacement servir le parti qu'elles se décideraient à soutenir.

En attendant, un autre Cassandre, gouverneur de la Carie, s'était déclaré pour Ptolémée, et avait envoyé à Chypre des troupes commandées par Polyclitus. Celui-ci se réunit d'abord à Séleucus, soutint heureusement plusieurs combats contre les navarques d'Antigone, retourna à Chypre, et se rendit à Péluse en Égypte, où Ptolémée le combla d'honneurs et de présents.

Parmi les prisonniers de marque faits par Polyclitus était Périlaüs, l'un des généraux d'Antigone, qui sollicita sa délivrance et celle de plusieurs autres officiers. Ptolémée les lui rendit, et eut alors, même avec Antigone, une entrevue à Écregma où il ne refusa pas de se rendre, toutefois sans obtenir ce qu'il espérait d'Antigone.

Au commencement de l'hiver suivant, Antigone, pour s'opposer à Cassandre de Carie, fut surpris par les neiges en traversant le mont Taurus.

Dans l'été de l'année julienne 314, Cyrène, réunie depuis quelque temps au gouvernement de Ptolémée, cherchait à s'y soustraire et à chasser la garnison qui occupait la citadelle. Ptolémée tenta de ramener Cyrène à l'obéissance par des envoyés qu'elle ne respecta pas. Il chargea Agis de la soumettre, et ses vues furent heureusement remplies. L'exemple de Cyrène agitait Chypre, et Pygmalion, son gouverneur, communiquait avec Anti-

gone. Ptolémée s'y rendit en personne, punit exemplairement l'infidèle gouverneur, le remplaça par Nicocréon, détruisit Marium, en transporta les habitants à Paphos, se dirigea ensuite sur les côtes de Syrie, où il débarqua son armée, prit Posidium ainsi que Potamos, et, poussant jusqu'en Cilicie, arriva dans Mallos, ravagea les contrées voisines, et rentra enfin à Chypre. Cette expédition était déjà terminée lorsque Démétrius, qui l'apprit en Syrie, arrivait en Cilicie pour s'y opposer. C'était trop tard, et Démétrius alla reprendre sa station en Syrie, pendant que Ptolémée rentrait en Égypte.

Dans l'automne de la même année 314, Tyr se rendit aux troupes d'Antigone, après avoir été bloquée par mer pendant quinze mois.

L'hiver suivant, celui de l'an 313, Ptolémée était rentré en Égypte. Séleucus s'y trouvait, et l'excita pour attaquer Démétrius qui l'observait toujours dans ses cantonnements de Syrie. Cédant à ces insinuations, Ptolémée réunit une armée nombreuse, quitte Alexandrie, se rend à Péluse, et de là se dirige vers Gaza. Instruit de ses desseins, Démétrius rappelle ses troupes de leurs quartiers d'hiver, et leur assigne Gaza pour le lieu du rendez-vous.

Contre l'avis des généraux les plus expérimentés, Démétrius engagea la bataille à Galama, en avant de Gaza; il fut vaincu et alla en toute hâte prendre position sous les murs de la ville avec sa cavalerie; mais le désordre fut tel que le soir même les troupes de Ptolémée entrèrent à Gaza. Démétrius se retira par la Syrie jusqu'à Tripolis; de là, il envoya demander du secours à son père Antigone qui avait passé l'hiver dans la Propontide, et, en attendant, il se renforça de quelques troupes venues de la Cilicie, et des garnisons qu'il rappela de quelques places fortes éloignées.

Ptolémée s'occupa de poursuivre ces premiers succès, s'avança dans la Syrie, prit Sidon, occupa Tyr, et donna à Séleucus, qui l'avait secondé, un corps de troupes avec lequel il dev[...] tenter de rentrer dans son gouvern[...] ment de Babylone. Il y réussit en p[...] de temps : la douceur de son admin[...] tration pendant les quatre années [...] sa durée était son plus utile auxiliai[...] En même temps Ptolémée, étant p[...] venu jusqu'en Célé-Syrie, apprit q[...] Démétrius, de retour de la Cilic[...] campait dans la Syrie supérieure. [...] chargea le Macédonien Cillès de l'y[...] taquer; mais Démétrius, profitant [...] l'imprévoyance de ce général, le s[...] prit lui-même à Myounta et le fit p[...] sonnier avec son armée. Antigone ét[...] alors en Phrygie; il y apprend ce suc[...] de Démétrius, traverse de nouveau [...] mont Taurus, et opère sa jonction av[...] son fils.

Ptolémée ne trouva pas prudent [...] se mesurer avec des forces aussi sup[...] rieures, et, de l'avis de ses généra[...] il résolut de retourner en Égypte. [...] quitta donc la Syrie, démantela l[...] villes principales qu'il abandonna[...] Acès, Joppé, Samarie, Gaza, e[...] chargé d'un immense butin, il rent[...] dans son gouvernement : il se prépa[...] à s'y défendre.

Bientôt après, Cassandre, Lysim[...] que et Ptolémée, firent avec Antigo[...] une paix qui ne fut pas de longue d[...] rée : Cassandre devait commander [...] Europe, Ptolémée en Égypte et da[...] les contrées voisines, Lysimaque [...] Thrace, Antigone à toute l'Asie; ma[...] les prétextes ne manquèrent pas po[...] rompre le traité. Cassandre plus qu'a[...] cun autre pouvait le désirer, car s[...] pouvoir et son influence devaient bie[...] tôt décroître, cesser peut-être entiè[...] ment par la prochaine majorité [...] jeune Alexandre, fils d'Alexandre [...] Grand et son successeur au trône [...] la Macédoine, et déjà ses habitan[...] demandaient hautement que le no[...] veau roi fût proclamé. Cassandre co[...] voitait ce trône; il ne pouvait y p[...] venir que par des crimes : il charg[...] donc Glaucias, jusque-là gardien [...] jeune Alexandre et de Roxane sa mèr[...] de les égorger secrètement et de fai[...] disparaître leurs dépouilles. Ce forfa[...] rendit pour Cassandre le trône de M[...]

e d'un plus facile accès, et les
généraux, Lysimaque, Anti-
Séleucus, Ptolémée, libres de
dépendance, se trouvèrent in-
dès lors de la suprême autorité
:ur gouvernement.
était l'état des choses aux pre-
ours de l'été de l'an 311 de l'ère
'e, treize ans après la mort
andre.
second successeur venait de
ictime de l'ambition effrénée des
qu'il avait élevés par ses bien-
'tolémée ne s'était point détaché
idélité qu'il devait au jeune roi
idre, et c'était en son nom qu'il
exercé en Égypte son autorité
aire; les monuments en font foi.
-Hassan se trouve l'ancien spéos
ine, la Bubaste des Égyptiens.
iple est cerné par des hypogées
'ent déposés les chats sacrés,
qui fut le symbole de la déesse,
de ces hypogées, visité par
iollion le jeune, le 6 novembre
porte la légende royale de cet
dre, fils d'Alexandre le Grand.
touche prénom est le même que
de son prédécesseur Philippe
, le roi chéri d'Amon-Ra, ap-
: par Phré, le fils du soleil
idre (*Alksantrs*). On trouve tou-
quelques variantes dans son pré-
Éléphantine. A Louqsor, un
aire, habilement exécuté en gra-
.t construit dans le temple par
et avec le nom du même roi.
ond sanctuaire est emboîté dans
nier élevé par le Pharaon Amé-
; il porte l'inscription suivante :
auration de l'édifice faite par le
éri de Phré, approuvé par Am-
le fils du soleil, seigneur des
nes, Alexandre, en l'honneur de
ère Amon-Ra, gardien des ré-
le Oph (Thèbes). Il a fait cons-
le sanctuaire en pierres dures
nes à la place de celui qui avait
t sous la majesté du roi soleil,
ur de justice, le fils du soleil,
ophis, seigneur de la région
» Et le jeune roi, au visage en-
, est représenté sur les sculptu-
sanctuaire, à l'extérieur comme

à l'intérieur, faisant ses adorations aux triades de Thèbes. Dans un de ces bas-reliefs, la déesse Thamoun est remplacée par la ville de Thèbes, personnifiée sous la forme d'une femme, avec cette légende :

« Voici ce que dit Thèbes (Oph), la grande tutrice du monde : Nous avons mis en ta puissance toutes les contrées (les nomes); nous t'avons donné Kémé (l'Égypte), terre nourricière. » C'est au jeune roi Alexandre que la déesse adresse ces paroles; Ammon, générateur, dit en même temps au prince : « Nous accordons que les édifices que tu élèves soient aussi durables que le firmament. »

Tous ces monuments déposent du respect de Ptolémée pour l'autorité des rois qu'il représentait en Égypte; c'est en leur nom, et quoiqu'ils ne fussent point présents en Égypte, que tous les monuments publics étaient élevés ou restaurés.

Dans les ruines des deux temples d'Éléphantine, il reste celles d'une porte en granit, dédiée au nom du même prince, aux dieux du lieu, Chnouphis, Saté et Anouké.

Bientôt après la mort du jeune roi, les hostilités entre Antigone et Ptolémée recommencèrent. Le traité conclu entre les quatre généraux avait reconnu l'indépendance des villes grecques, et cependant Antigone mettait des garnisons dans quelques-unes d'elles. Ptolémée le désapprouva et chargea Léonis de faire une invasion en Cilicie. En même temps il engageait Cassandre et Lysimaque à se réunir à lui, afin de s'opposer à l'accroissement de la puissance d'Antigone. Celui-ci envoya son second fils Philippe sur l'Hellespont, et Démétrius à la défense de la Cilicie. Léonis, lieutenant de Ptolémée, fut vaincu; dans le même temps, Ptolémée, à qui Chypre obéissait, informé que Nicoclès, qui régnait à Paphos, avait de secrètes intelligences avec Antigone, chargea Callicrate et Argée de le faire mourir. Ménélas, qui commandait en Chypre, leur donna des troupes, et le résultat de cette expédition fut la destruction

totale de la race royale de Paphos.

Ptolémée, apprenant bientôt après les revers éprouvés en Cilicie, réunit une flotte et une armée, va débarquer à Phaselis, et, côtoyant la Lycie, s'empare de Xanthe, ensuite de Caune et de sa citadelle, successivement d'Héraclée, enfin de l'île de Cos, occupée par un autre Ptolémée, neveu d'Antigone, parenté qui ne le rendit pas plus dévoué, et ne l'empêcha pas de se jeter dans le parti de Ptolémée d'Égypte. Celui-ci, partant ensuite de Myndus en Carie, et parcourant l'Archipel avec une flotte considérable, réduisit la garnison d'Andros, et, arrivant dans l'isthme, s'empara de Sicyone et de Corinthe; il prit enfin Mégare, où il chercha, par des présents, à s'attacher Stilpon le philosophe, qui préféra se retirer à Ægine. Le but de Ptolémée, dans cette expédition, était de laisser moins d'alliés au parti d'Antigone à mesure qu'il rendrait plus de villes grecques à l'indépendance. Il fut en cela d'accord avec Cassandre, convint avec lui que chacun d'eux garderait les villes qu'il occupait, et il retourna en Égypte.

Peu d'années s'étaient écoulées depuis que Ptolémée avait ramené Cyrène sous son obéissance; Ophella y commandait pour lui depuis la mort de Thimbron. Les dissensions qui divisaient les généraux d'Alexandre, et surtout leur exemple, faisaient naître le désir de l'indépendance dans chaque chef qui gouvernait des provinces isolées. Ophella, commandant de la Cyrénaïque pour Ptolémée, avait aussi conçu le projet de s'élever à une plus haute fortune. Agathocle de Syracuse faisait alors la guerre contre les Carthaginois; il lui envoya quelqu'un, qui, le flattant d'une future domination sur l'Afrique, l'entraîna dans une alliance bien fatale. Arrivé après deux mois de marche et de fatigues inouïes auprès d'Agathocle, Ophella fut traité en ennemi, attaqué et tué dans le combat. Cyrène, sans défense, rentra facilement sous les ordres de Ptolémée.

La guerre, sans changer de but, avait changé de théâtre; l'expédition de Ptolémée dans l'Archipel attiré toutes les forces des (tants. Démétrius, qui avait p les généraux de Ptolémée dan licie, arriva bientôt devant A défendue par Denys, qui com à Munychia, et par Démétrius lère, gouverneur de la ville de ans. Les succès du fils d'Antig dirent Athènes à la liberté, et trius de Phalère se retira d' Thèbes de Béotie, ensuite en] auprès de Ptolémée (l'an 307).

Démétrius reçut à Athènes tigone, son père, l'ordre d'a l'île de Chypre et de l'enlever mée. Pour l'exécuter, il se ren bord en Carie, et engagea les Rh mais sans succès, à se déclarer Ptolémée. Parvenu ensuite en où il trouva des soldats et d seaux, il alla débarquer à C ayant trois mille hommes sous dres, pendant qu'Antigone occ Syrie supérieure. Démétrius f reux dans cette entreprise. M commandant en Chypre pour mée, essuya plusieurs échecs renferma dans Salamis; Démét entreprit le siége. Ptolémée, q en Égypte, ayant appris la f position de Ménélas à Chypre, pressa d'arriver à Paphos, sur u de l'île opposé à Salamis, av flotte nombreuse et des forces dérables. Il envoya trois mille sins à Ménélas, et, après l'av formé de son plan d'attaque rendit à Citium, peu distant d mis. Bientôt la bataille s'engag mer et sur terre; elle eut pour r la défaite totale de Ptolémée, s tour en Égypte, et l'occupation entière par Démétrius.

Antigone, en apprenant (grands succès, ne douta plus d chain accomplissement de ses vu ne reconnaissant point de pui qui lui fût supérieure, il prit l de roi et le donna aussi à son fi métrius. Ptolémée vaincu ne (pas y avoir moins de droits qu gone triomphant: il ne voulut p sacrer en quelque sorte sa défai

ınt son rival prendre seul un titre
n'ambitionnait pas moins que lui,
se le donna comme lui. Séleucus,
naque et Cassandre n'hésitèrent
ı l'imiter; mais, tant qu'il res-
n héritier d'Alexandre, ils s'abs-
ıt tous de revêtir les ornements
insignes du pouvoir royal.
ns l'année suivante (l'an 306
: l'ère vulgaire), Antigone, qui
ıt enfin d'attaquer l'Égypte, rap-
auprès de lui Démétrius alors à
re, et lui assigna pour rendez-
la ville d'Antigonia, qu'il avait
e dans la Syrie supérieure sur
nte. Il prend le commandement
ırmée de terre, et donne celui de
tte à Démétrius : sous leurs or-
se trouvaient réunis quatre-vingt
fantassins, huit mille hommes
ıvalerie, quatre-vingt-trois élé-
:s, cent cinquante galères avec
vaisseaux de transport. Il se di-
par la Célé-Syrie, après avoir
ıné à la flotte de côtoyer le rivage
régler sa marche sur celle de
ée. Néanmoins, les navarques
; dit qu'il fallait avoir égard au
ıer des Pléiades, qui devait avoir
ıuit jours après, il blâma haute-
leur prévoyance qu'il taxait de
ité, et porta son camp à Gaza,
nt y prévenir l'arrivée des forces
olémée.
s troupes de terre, munies de
sions pour dix jours, s'avancèrent
: désert. La flotte sortie de Gaza
heureusement la mer pendant
ue temps, mais l'influence des
des se fit bientôt sentir; les vents
ord se levèrent, et un certain
ıre des plus grandes galères fut
ıur la côte de Raphia. Les vais-
: de transport furent submergés
ontraints de rentrer à Gaza; les
x gouvernés parvinrent jusqu'à
m, non loin du Nil, mais d'un
ile accès. Antigone arriva bientôt
l'armée, opéra sa jonction avec la
, et campa à deux stades du Nil,
à-dire, de la branche de Péluse.
olémée avait fortifié les places
ipales de l'Égypte inférieure. Il fit
ıdre parmi les soldats d'Antigone
qu'il récompenserait ceux qui l'abandonneraient. Ces promesses produisaient leur effet; la désertion était dans l'armée. Antigone disposa sur les bords du canal du Nil des archers et des frondeurs pour en défendre l'approche aux agents de Ptolémée, et il se dirigea, avec les vaisseaux qui étaient arrivés tard, vers le lieu nommé *Pseudostoma* (fausse embouchure), où il avait l'intention de placer un poste. L'ayant trouvé fortifié, l'approche de la nuit le força de se retirer; il recommanda aux navarques de se guider par les feux du vaisseau principal, et il se dirigea vers l'embouchure de la branche phathmétique (la branche du milieu).

Mais Ptolémée, ayant eu le temps d'en être averti, se hâta de conduire des renforts à ses troupes et s'établit avec son armée sur le rivage même. Démétrius, jugeant le débarquement impossible, la plage du Nil voisine du point qu'il occupait étant naturellement défendue par des lacs et des marais (les marais de Thennêsi, qui sont devenus le lac Menzaleh), se retira avec toute la flotte. Un vent du nord la surprit, et jeta à la côte d'Égypte plusieurs vaisseaux qui furent pris par Ptolémée; le reste parvint à rejoindre ceux d'Antigone. Ptolémée avait fortifié toutes les embouchures du fleuve et réuni une grande quantité de bateaux prêts à porter du secours sur tous les points; ces dispositions contrariaient fort Antigone, car la bouche de Péluse étant défendue, les forces de mer lui étaient inutiles, et les forces de terre, empêchées par la largeur du fleuve, restaient inactives.

Le temps s'écoulait, et les provisions étaient près de manquer. Antigone réunit ses généraux pour décider si l'on devait continuer la guerre ou se retirer en Syrie, y préparer plus convenablement une nouvelle expédition, attendu que pendant ce temps les eaux du fleuve baisseraient. Ce dernier parti fut jugé le meilleur, et l'armée et la flotte retournèrent en Syrie. Ptolémée remercia les dieux de ce nouveau succès, s'empressa d'en informer Lysi-

maque, Séleucus et Cassandre, et rentra dans Alexandrie (l'an 306).

Antigone entreprit alors son expédition contre l'île de Rhodes, et en confia l'exécution à son fils Démétrius, qui réunit à cet effet plus de deux cent voiles et de quarante mille hommes. Les Rhodiens se préparèrent à résister à cette attaque; en même temps ils demandèrent du secours à Lysimaque, à Cassandre et à Ptolémée. Celui-ci leur envoya cinq cents hommes, parmi lesquels se trouvaient plusieurs Rhodiens déjà à son service. Ce renfort arriva après les premiers succès obtenus par les habitants de l'île contre les attaques réitérées de Démétrius. Il n'avait pas réussi dans ses manœuvres par mer, et il résolut de prendre la ville du côté de terre. Ptolémée eut le soin de l'approvisionner, et lui envoya d'abord trois cent mille mesures de grains. Cassandre et Lysimaque imitèrent l'exemple de Ptolémée, qui, peu de mois après, fournit de nouveaux approvisionnements en grains, et quinze cents hommes commandés par le Macédonien Antigone: en même temps il donnait aux Rhodiens le conseil secret de ne pas laisser échapper l'occasion de faire la paix avec Démétrius. Antigone avait envoyé les mêmes avis à son fils, et le traité fut conclu à cette condition, entre autres, que les Rhodiens seraient les alliés d'Antigone, excepté dans la guerre contre Ptolémée. Démétrius se dirigea ensuite vers la Béotie, après avoir été retenu devant Rhodes pendant une année.

Cette dernière indication de Diodore de Sicile nous porte aux premiers mois de la quatrième année de la CXVIIIe olympiade, à l'automne de l'an 305 avant l'ère vulgaire, dix-neuf ans complets après la mort d'Alexandre.

Les Rhodiens reconnaissants accordèrent de grands honneurs à Ptolémée (l'an 305), consultèrent l'oracle d'Ammon pour savoir s'ils ne devaient pas l'adorer comme un dieu, lui dédièrent un bois sacré, un portique, et, s'il faut en croire Pausanias, lui décernèrent le surnom de Soter, *Sauveur*, que l'histoire lui a conservé.

Alors Ptolémée avait obtenu sur s puissant rival Antigone des suc éclatants; sa formidable expédit contre l'Égypte avait été pour Ptolén une grande occasion de prouver q pouvait la défendre. Antigone av reconnu les effets de sa puissance vant Rhodes même qu'elle avait sauv Des trois héritiers du nom et de couronne d'Alexandre, il n'en exis plus un seul; trop d'intérêts, trop d' probes ambitions conspiraient cor leur vie pour qu'ils pussent la con ver. Philippe Aridée, Alexandre, de Roxane, avaient été assassinés Cassandre; il avait aussi acheté de lysperchon la vie d'Hercule, fils Barsine; et les autres généraux, i moins ambitieux que lui, profil comme lui du défaut d'héritier légit de l'empire, se trouvaient associé tous les succès de Cassandre, sans l'a à ses forfaits.

Les Perses avaient détrôné la r légitime des rois d'Égypte : Alexan avait conquis ce trône sur les Per et Alexandre n'était plus. Les til que deux siècles avaient pu faire successeurs de Cambyse n'étaient clamés par personne. Dans les circo tances où se trouvait l'Égypte, nation n'entreprit pas de placer couronne royale sur la tête d homme de son choix. Depuis la m d'Alexandre, l'Égypte n'avait co que Ptolémée; il avait été son ma et son protecteur; elle payait de affection et de son dévouement bienfaits d'une administration re lière et bienveillante : Ptolémée e en Égypte le père du peuple, il en vint le roi; il en prit le titre, en vêtit les insignes, les consacra par cérémonies de la religion, se fit c ronner à Alexandrie, et sans de introniser à Memphis, selon l cienne coutume des rois du pays; frapper des monnaies à son non son image, et, rattachant à la m même d'Alexandre l'origine d'un p voir dont cette mort avait été la sou il se considéra comme roi depuis c époque mémorable, et l'année mêm il prit la couronne fut comptée cor

tième de son règne : il l'inscri-
ses premières monnaies.
se passait à la fin de l'été ou au
ncement de l'automne de l'an
ınt l'ère vulgaire, entre le mois
et le mois de novembre juliens
nême année.
i s'ouvrit encore une ère nou-
»ur l'Égypte : une dynastie d'o-
grecque venait s'asseoir sur le
es Pharaons, revêtir leurs insi-
»yaux, continuer leur autorité
gide des mêmes lois, des mêmes
ıes, sous la protection des
dieux. Remontons à l'origine
heureux de cette nouvelle dy-
qui fut la XXXIIe, et voyons
ı court résumé les noms, la suc-
et le caractère des princes de
ace royale qui devait continuer
du plus grand des héros de
ıité.
om patronymique des rois suc-
s immédiats d'Alexandre au
e l'Égypte, et qui l'occupèrent
l'asservissement du royaume
guste, fut celui de PTOLÉMÉE.
d'eux eut encore un surnom
lier; ils composèrent ensemble
lle royale des LAGIDES, déno-
»n dérivée du mot grec *Lagos*,
le surnom que porta le père du
r des Ptolémées.
t originaire de la Macédoine, le
le surnom de cette race royale
appartenir à la langue et au
qui furent en usage dans cette
. Le nom de Ptolémée avait la
ation de *guerrier, belliqueux*.
latterie ne manqua pas d'envi-
de prodiges et de mensonges
ıe de cette famille. Ptolémée, le
r des rois lagides, fut donc à sa
ıce, et comme par une prophé-
naugurations, élevé sur un bou-
airain; un aigle prit soin de le
r de l'ardeur du soleil, de l'in-
ce de l'atmosphère, et des ani-
ıuisibles; il déchirait ses proies
nourrir de sang au lieu de lait.
e qu'on a raconté de lui lorsque
ıée fut puissante et redoutée.
a cependant pas entièrement
la vérité, ce qui du moins lui

ressemble davantage, et l'on sait encore qu'une Arsinoé, fille de Méléagre, fut unie à Ptolémée, surnommé Lagus, et qu'elle accoucha d'un fils qui fut le chef de la race royale des Lagides.

Ptolémée, fils de ce Lagus, naquit à Eordée, petite ville de la province de Mygdone en Macédoine, dans la CIIIe olympiade. On ne sait rien sur son éducation; mais la faveur même dont il jouit d'abord à la cour de Philippe donne quelque fondement à la tradition qui rapporte qu'il n'était pas étranger à ce roi. Il fut exilé ensuite, soupçonné de trop de dévouement à Alexandre, qui était devenu suspect à Philippe après la répudiation de la reine Olympias. Ptolémée, à la nouvelle de la mort de Philippe, se hâta de se rendre auprès d'Alexandre, qui, devenu roi, le plaça au nombre des sept lieutenants qu'il nommait ses gardes, le compta au nombre de ses plus affidés compagnons, l'associa aux vastes entreprises où lui-même devait trouver une mort prématurée, et le favori une couronne qu'il n'espérait pas. C'était ainsi que le fils de Lagus se préparait aux soins de la royauté par les travaux de la guerre : ses rares qualités et d'éclatants exploits avaient rendu sa personne et son nom plus dignes du diadème.

Sa race fut puissante, compta de nombreux descendants et d'illustres alliances. Elle ne prépara pas sa perte par sa propre ambition; ce fut assez de celle de Rome, favorisée par des dissensions intestines qui firent arriver comme médiateur un peuple qui, bientôt, voulut rester comme maître. Une femme qui porta toutes les passions à l'excès, et fut douée d'un courage viril, ne put pas réparer, par la force de son caractère, les brèches que le temps et la fausse politique de quelques rois ses prédécesseurs avaient faites à cette puissante monarchie grecque, et cette monarchie périt après avoir subsisté près de trois siècles dans une contrée où rien cependant n'était grec, ni la langue, ni la religion, ni les mœurs, ni les opinions, ni les préjugés. Sous tous ces rapports, l'Égypte

resta libre de la domination macédonienne établie par Ptolémée, fils de Lagus.

Après un très-long règne et âgé de plus de quatre-vingts ans, celui-ci s'occupa de se donner un successeur au trône qu'il avait conquis. L'ordre de succession à la couronne de Macédoine, constaté par les historiens, prouve que les fils du roi en étaient les héritiers de droit selon l'ordre de primogéniture, et qu'au défaut de mâles les femmes héritaient de la couronne. Si l'on examine ce qui s'est passé à cet égard parmi les successeurs du fils de Lagus, on y trouvera la véritable cause des dissensions qui troublèrent cette famille, et mirent fin à l'empire égyptien en la précipitant du rang suprême. Un tableau sommaire de la succession royale dans cette race mettra cette assertion dans tout son jour.

Le premier des Ptolémées, qui porta le surnom de Soter, *Sauveur,* eut quatre femmes et onze enfants. Il choisit pour lui succéder le fils qui naquit le premier de la quatrième, nommée Bérénice, et il le fit asseoir sur son trône, qu'il quitta deux années avant de mourir. Eurydice, en effet, fille d'Antipater, avait donné plusieurs enfants à Ptolémée avant qu'il épousât Bérénice. Le fils aîné d'Eurydice protesta contre le choix du fils de Bérénice, revendiqua ses droits et prit les armes pour les faire valoir. Céraunus, c'était son nom, perdit la vie dans un combat. Un second frère de Ptolémée, fils de Soter, né comme lui de Bérénice, mais d'un autre père, fut accusé de conspiration et mis à mort, et le nouveau roi, qui combattit ses deux frères et les vit mourir, porta le surnom de Philadelphe, comme s'il les avait tendrement chéris.

Il eut pour successeur le fils qui lui était né d'Arsinoé, fille de Lysimaque, roi de Thrace, laquelle, étant fille d'une sœur du roi Ptolemée, était tout à la fois sa nièce et sa femme. Aucune dissension ne vint troubler l'élévation au trône de ce fils connu par le surnom d'Évergète, la seconde femme du roi, qui fut tout à la fois aussi sa sœur, sa femme et la mère de la première, lui ayant point donné d'enfants.

Bérénice, fille de Magas, roi de Cyrénaïque et de la Libye, avait mariée à Ptolémée Évergète, et de mariage naquirent plusieurs enfan le premier-né des deux princes succ à son père, qu'il aima beaucoup, si surnom de Philopator est une pre de son affection. Philopator épousa sœur Arsinoé, et fit mourir son fr Magas dont il redoutait l'influence.

Il eut assez tard d'Arsinoé un fant unique, et mourut bientôt apr A peine âgé de cinq ans, ce fils succéda au trône, en butte aux diss sions intestines et aux ambitions étr gères. Le fils de Philopator leur sista, et régna vingt-quatre ans ave surnom d'Épiphane, ou Illustre, q portait déjà, quoiqu'à peine âgé quatorze ans.

En mourant, il laissa de sa fem Cléopâtre de Syrie, qui lui survéc deux fils et une fille, tous trois en b âge. L'aîné, appelé au trône, reçut surnom de Philométor, et il le méri s'il reconnut par les témoignages de tendresse les services que lui rendit mère, qui, en qualité de régente royaume, l'administra pendant h ans avec une sagesse dont l'histoire voulu conserver le souvenir. Après mort, des tuteurs inconsidérés en gèrent Philométor dans une gue contre Antiochus Épiphane, roi Syrie, guerre dont le résultat fut tr funeste au roi, qui fut fait prisonn la onzième année de son règne. S frère, qui prit le surnom d'Évergète l connu aussi sous celui de Physcon cause de son excessif embonpoint, o cupa le trône vacant, appelé par l vœux des Égyptiens. Six années se pa sèrent dans la plus grande confusio Antiochus, qui, en faisant prisonni Ptolémée Philométor, avait ouvert son frère Évergète II le chemin d trône, entreprit une nouvelle guer pour en chasser son protégé. Philométo l'occupa de nouveau, le partagea quel que temps avec Évergète, jusqu'à c qu'une décision des envoyés de Rom fit rentrer Évergète dans la Cyrénaï

dont ils lui avaient assigné la
ssion, et Philométor régna seul
e pendant dix-huit ans. Il mourut
nt deux filles déjà mariées, et un
ı bas âge sous la tutelle de sa
Cléopâtre, sœur et veuve du roi.
rgète II, surnommé encore Ca-
tès à cause de son improbité,
it de la mort de Philométor, son
se hâta de quitter Cyrène, et
ir, à la tête d'une armée, deman-
tutelle du jeune roi Eupator, et la
ce du royaume. Il obtint l'une et
, à la condition d'épouser la
mère, qui était de plus sa sœur.
ébra son hymen par l'assassinat
une prince, et devint, par un
, possesseur du sceptre et de la
nne. Il eut de Cléopâtre, sa sœur,
s né à l'époque de son inaugura-
Memphis, et de là appelé Mem-
; il le fit tuer et répudia la reine
nme, pour épouser une autre
âtre, fille de celle-ci et de Philo-
, son frère. Il en eut deux fils et
filles, Triphæne, mariée à An-
s Épiphane, roi de Syrie, Cléo-
née la seconde, et Sélène née la
me. Un autre fils, né d'Irène,
cubine, eut la Cyrénaïque pour
ge.

fils aîné de Cléopâtre la jeune,
le femme d'Évergète II, déjà
à Cléopâtre, qui était sa sœur
e et de mère, relégués l'un et
dans l'île de Chypre, y apprit
rt de son père Évergète II. Par
stament, ce roi avait transmis la
nne à la reine, sa veuve, et à
le ses deux fils qu'elle désigne-
Elle aurait préféré voir sur le
son second fils, qui lui était plus
é; mais l'ordre de succession ne
sant pas ses vœux, elle appela de
Chypre le fils aîné, que l'usage
l'héritier légitime de la cou-
, et lui imposa l'obligation de
er sa femme Cléopâtre pour
à Sélène, la plus jeune de ses
. A ces conditions, Ptolémée,
it le surnom de Soter II, fut
ıré, selon l'usage du pays, à
his. Son jeune frère Alexandre
it aussitôt à Chypre, que Cléo-
pâtre, femme répudiée de Soter II, venait de quitter en épousant Antiochus Philopator. Mais la haine de la reine mère ne cessa de poursuivre Soter II, et son ambition lui faisant tout espérer de la condescendance qu'elle supposait dans son second fils Alexandre, elle parvint à le placer sur le trône, en soulevant la populace contre Soter, qui se sauva sur un vaisseau après dix années de règne, et se retira à Chypre seul, séparé de Sélène, sa femme, dont il avait déjà deux enfants, et que Cléopâtre donna ensuite en mariage au même Antiochus Épiphane de Syrie, déjà veuf de Tryphæne.

Alexandre couronné trompa les coupables projets de sa mère Cléopâtre. Il se sépara d'elle d'abord pour aller à Chypre, d'où Soter était parti; mais, rappelé peu après, Alexandre prit, selon les ordres de sa mère, le commandement de la flotte, et la conduisit en Phénicie, pendant qu'elle-même attaquait avec son armée la ville que son fils Soter était venu défendre. Mais ces dissensions, intimement liées à celles qui divisaient la famille royale de Syrie, s'étant calmées par la rentrée de Soter II à Chypre, Cléopâtre fut tout entière à son ardent désir de régner seule : elle tramait la mort de son fils Alexandre au moment où celui-ci la prévint en la faisant périr, dix-huit ans environ après l'expulsion de Soter.

Mais le peuple, irrité par tant de crimes, tourna naturellement les yeux vers celui qui en avait été la première victime, et rappela Soter II au trône; il venait d'en chasser Alexandre, qui périt bientôt après dans un combat naval, laissant un fils retiré alors à Co, et plus tard, connu, comme son père, par le surnom d'Alexandre. Après un nouveau règne de sept années et demie, Soter II mourut, ne laissant de ses deux femmes qu'un seul enfant, Bérénice, qui lui succéda, à l'exclusion des deux fils et d'une autre fille, non légitimes, qui survécurent aussi au roi.

Mais le jeune Alexandre, fils de Ptolémée Alexandre, s'était jeté entre les bras de Mithridate, roi de Pont, et

bientôt après dans ceux de Sylla, qui le prit sous sa protection, et à ce titre le conduisit à Rome. Instruit de la mort de Soter II, le dictateur voulut placer son pupille sur le trône des Ptolémées, et le fit passer en Égypte entouré d'un cortége royal. Bérénice régnait seule depuis six mois, lorsque, à la satisfaction générale, elle reçut Alexandre II pour époux et pour roi. Il paya les généreuses résolutions de la reine par un crime; il la fit assassiner dix-neuf jours après l'avoir épousée, et régna seul dès lors quelques années encore. Les fils de Sélène, sœur et seconde femme de Soter II, et par là tante d'Alexandre II, élevèrent des prétentions au trône de l'Égypte, étant, comme cet Alexandre, neveux de Soter et germains de Bérénice, sa fille, héritière de l'empire. En même temps les Alexandrins, irrités contre Alexandre II, et ne pouvant lui pardonner la mort de Bérénice, leur reine, se soulevèrent contre lui et le chassèrent du trône. Il se réfugia à Tyr, où il mourut, et, disposant d'une couronne qui ne lui appartenait pas, il la légua, par son testament, au peuple romain.

Les Égyptiens, peu empressés de hâter l'époque d'un asservissement qu'ils ne devaient pas éviter, et que préparait leur recours trop fréquent à de fallacieuses protections, cherchèrent à prévenir les effets du testament d'Alexandre II. Ils appelèrent donc les deux fils illégitimes de Soter II, placèrent le premier sur le trône de l'Égypte, et donnèrent Chypre au second. Le nouveau roi d'Égypte prit le surnom de *Néos Dionysos*, nouveau Denys ou Bacchus, et Rome n'hésita pas à le reconnaître, refusant la couronne que lui léguait le testament de Ptolémée Alexandre II, parce qu'elle aurait dû la conquérir par les armes, et n'acceptant que les trésors réunis à Chypre, qu'il ne fallait que faire transporter en Italie. Mais Sélène, comme seconde femme de Ptolémée Soter II, et plus encore comme fille d'Évergète II et petite-fille de Philométor, chassée par Tigrane du trône de Syrie, où l'avait

placée son mariage avec Anti(
Épiphane, voulut faire reconnaît
droits qu'elle avait au trône d(
gypte, et envoya ses deux fils à I
pour chercher dans le sénat que
défenseurs. Les tentatives des
princes syriens furent sans su
Ptolémée Denys les prévint en
point, et resta paisible possesse
la couronne, oubliant les devoirs
royauté pour obtenir d'ignobles t
phes dans l'art de jouer de la
d'où lui vint le surnom d'*Aulétès*
lui donna. Avec de l'argent, i
faire que Jules César, devenu co
ne soutint plus la validité du testa
de Ptolémée Alexandre II, dont
César, édile, avait demandé l'exéc
Effrayé néanmoins des hostiles
sitions de ses sujets, excitées pa
constantes exactions, Denys
l'Égypte, alla s'exposer aux sé
dédains de Caton, envoyé comme
teur et préteur à Chypre, et cou
Rome solliciter la pitié publique.
rant son départ pour l'Italie
croyant mort, les Alexandrins d(
rent le gouvernement de l'Égy
l'aînée des enfants du roi fugitif
rénice, qui appela, pour le placer
elle sur le trône, Antiochus de S
dont on ignorait la mort, et apr
son frère Séleucus, tous deux fi
Sélène, fille de Ptolémée Évergè
les mêmes qui avaient déjà cher
récupérer le trône de leurs aïeux
ternels. Séleucus arriva en Ég
épousa Bérénice, qui, impatiente
sordide avarice du roi, l'étrangla
tôt après. Elle épousa ensuite A
laus, compagnon de Gabinius,
consul en Syrie, qui se donna au
d'elle pour le fils de Mithridate E
tor. Six mois après, Archélaus mo
dans le combat qu'il livra pour défe
sa couronne contre Marc-Antoine
menant, sous les ordres de Gabin
commandant en Syrie, Ptolémée D
en Égypte. Ce roi remonta su
trône après une absence de plu
deux années, pendant lesquelles B
nice avait régné jusqu'au retour de
père; il la punit de ce succès en la
sant mettre à mort, régna trois

et mourut, laissant pour lui
r quatre enfants, Cléopâtre,
le, tous, et avec laquelle de-
nir l'empire et la race des La-
ne autre fille qui porta le nom
ıé, et deux fils plus jeunes
Il désigna pour lui succéder
iers-nés de ses deux fils et de
filles, qui devaient s'unir en-
et, dans le testament qui con-
s royales volontés, Rome était
ıppelée à protéger leur exécu-

ître monta sur le trône avec
e son frère aîné, qu'on croit
rté le surnom de Denys; mais
ırd ne fut pas de longue durée.
rets conseillers de Ptolémée
nineur, l'entraînèrent à une
, et le conduisirent à Péluse
nd Pompée réclama sans bon-
protection, quoiqu'elle dût lui
ırée par les services qu'il avait
rendus à Ptolémée Denys,
jeune roi, lorsqu'il implorait
l'assistance du sénat. Jules
qui poursuivait Pompée, des-
Alexandrie, et au nom du
omain, exécuteur testamen-
nmé par Ptolémée Denys, il
de régler les différends qui
t les enfants de ce souverain,
naissant pour rois d'Égypte
e et son frère l'aîné. Mais les
la faction populaire, excitée
r du jeune Ptolémée contre sa
opâtre, restèrent à la tête des
; Arsinoé, sœur de Cléopâtre,
tenir par sa présence les ef-
ces rebelles qui la déclarèrent
Égypte, et bientôt après de-
nt le jeune roi, promettant
soumettre s'ils l'obtenaient.
sar, qui ne pouvait mécon-
ut ce que cette demande avait
ıble à ses secrètes préférences
opâtre, livra le jeune roi qui
ntôt, après trois ans et quel-
is de règne, à la suite d'un
combat engagé malgré leurs
s par les insurgés. Cléopâtre
, et César la proclama de
reine d'Égypte, lui associant
le jeune, qu'elle épousa. Mais ce prince, âgé de onze ans, ne fut ni époux ni roi; Cléopâtre s'en défit bientôt et resta seule enfin maîtresse d'un trône qui devait cesser d'exister avant qu'elle cessât de vivre. La jeunesse et la minorité des deux rois qu'elle avait vus mourir, ayant laissé à Cléopâtre seule, pendant tout le temps de leur existence, les soins de l'administration de l'empire, Cléopâtre fut reine en effet depuis la mort de Ptolémée Denys, son père.

Mais il devait arriver que Rome, qui avait si souvent réglé les destinées de l'Égypte, verrait les siennes propres décidées en Égypte même. La guerre civile qu'alluma la mort de Jules César porta souvent sur cette contrée les regards des triumvirs. Cléopâtre ne s'en inquiétait point; elle espérait d'en triompher, confiante moins dans ses armées de terre ou de mer, dans sa politique ou dans ses trésors, que dans la puissance des charmes accomplis dont la nature l'avait libéralement dotée. Elle avait vu à ses pieds le fils aîné du grand Pompée; Jules César auprès d'elle avait oublié pendant plusieurs mois et sa gloire et ses devoirs; enfin le triumvir Antoine qui avait mandé la reine à Tarses, subjugué à son tour, courut bientôt après sur ses traces à Alexandrie, laissant son armée prendre les quartiers d'hiver en Phénicie. Rappelé à Rome par ses différends avec Octave, il les termine en épousant Octavie, la sœur de son rival; mais, ramené bientôt par les souvenirs de Cléopâtre, il retourne en Orient, et semble ne faire combattre les armées de Rome que pour accroître les possessions de cette reine. Vaincu en Arménie, moins peut-être par les armes des Parthes que par les regrets que lui causait son éloignement de Cléopâtre, et cédant à leur entraînement, il s'enfuit en Syrie, va aussitôt oublier en Égypte ses nouvelles résolutions sur l'Arménie, et ne se décide à marcher contre Artabaze, son roi, que lorsque Cléopâtre se résout aussi à l'accompagner. Bientôt elle voit amener à ses pieds ce roi couvert de chaînes qui, pour être d'argent, n'é-

taient pas moins humiliantes, et cette femme, livrée à toutes les passions humaines, y mit enfin le comble en osant se revêtir des ornements de la divinité, et prendre le nom de nouvelle Isis. Mais Antoine paya bientôt de sa vie un dévouement qui ne fut estimé que tant qu'il fut profitable : Octave pouvait-il en connaître les effets sans qu'Antoine fût exposé aux suites de son jaloux ressentiment? Au nom de l'intérêt public Octave excita le sénat contre Cléopâtre : la guerre lui fut déclarée, et Antoine sacrifia les intérêts de sa patrie à une femme qui n'hésitait pas de le sacrifier lui-même à sa sûreté. Cléopâtre le seconda mal à Actium; et, assez téméraire pour croire au succès de ses artifices à l'égard d'Octave vainqueur, elle le flatta par des présents secrètement envoyés, et ne consola point d'un seul regret la mémoire d'Antoine qui se donna la mort, croyant qu'elle l'avait déjà reçue. Elle ne lui survécut que peu de jours : trompée dans ses espérances sur Octave, qui voulait l'attacher à son char de triomphe et non lui obéir, elle ne supporta pas l'idée de l'humiliation, et lui préféra une mort volontaire. Avec elle finit l'empire des Lagides, les fils que laissa Cléopâtre n'ayant succédé ni à son nom ni à son rang. Le premier-né fut nommé Césarion, de Jules César dont on le disait le fils; il avait porté le titre de roi des rois, mais il ne fut jamais roi, et mourut assassiné. Deux autres fils, et une fille nommée Cléopâtre comme sa mère, nés tous les trois du triumvir Antoine, conduits à Rome parmi les dépouilles de l'Égypte, ornèrent avec elles le triomphe d'Octave. Ce royaume fut inscrit au nombre des provinces romaines, et celui qui venait enfin de l'asservir en méprisa assez les derniers rois pour refuser de voir leurs froides reliques, n'accordant cette marque de respect qu'à la mémoire et aux dépouilles d'Alexandre, comme lui vainqueur de l'Égypte, et comme lui réglant, mais non pour toujours, son sort et ses destinées.

Telle fut la lignée de Ptolémée, fils de Lagus, surnommé Soter, qui en Égypte l'héritier des conqu d'Alexandre le Grand.

Dès la première année de son nement, considérant les deux rè qui le séparaient d'Alexandre co nominaux, et comme inconn l'Égypte, si ce n'est dans les v formules du protocole, il rattacha l gine de son autorité royale à la même du héros dont il avait é lieutenant : et, de fait, l'Égypte avait point connu d'autre.

Ptolémée Soter fit donc frapper monnaies d'or, d'argent et de br à son nom, à son effigie; et il inscrire la vingtième année de règne.

Le calendrier égyptien était du n bre des institutions publiques qu génie d'Alexandre avait protégées calendrier, dans sa forme antique cessa pas d'être en usage pen toute la durée de la domination Ptolémées. Nous avons déjà dit représentait une année vague de jours (*suprà*, page 234). C'est d'a ce calendrier que les années des rè sont comptées; et, pour la durée tière de ces règnes des Lagides, dant près de 300 ans, il ne se tro qu'une différence de 74 jours succe vement absorbés par le rapprochem des dates selon le calendrier Jul Les dates des monnaies des Pt mées offrent encore cette singulari à l'avénement d'un prince, on co tait la première année de son règne jour même de cet avénement; e deuxième année dès le renouvellem de l'année, quelque rapproché q fût du jour de l'avénement On par là qu'une médaille portant la d de la deuxième année d'un règne, p avoir été frappée peu de mois ou de jours après que le prince dont porte l'effigie est réellement mo sur le trône. Cette règle singulière constamment pratiquée pendant to la durée des règnes de Ptolémée So et de ses successeurs.

Ce Ptolémée, en se plaçant en sur le trône d'Égypte, voyait auto de lui des héritiers qui pouvaient

perpétuer la possession dans sa descendance. Il avait épousé en troisièmes noces Eurydice, fille d'Antipater, et quelques temps après Bérénice, venue en Égypte en même temps qu'Eurydice. Il avait, entre autres enfants, un fils d'Eurydice, surnommé Céraunus, et de Bérénice, celui qui lui succéda et qui porta le surnom de Philadelphe: ce sont les seuls dont les noms se rattachent à l'histoire d'Égypte, le sort des autres, au nombre de neuf, ne l'intéressant point spécialement. Ainsi le fils de Lagus, Ptolémée Soter, réunissait alors en lui tout ce qui peut assurer le succès d'une entreprise aussi importante que la fondation d'une dynastie souveraine, un nom illustré par de grandes actions militaires, une réputation de sagesse éprouvée par de graves circonstances, vingt ans d'une administration essentiellement bienveillante et protectrice, la confiance des corps de l'État, l'amour du peuple, enfin plusieurs héritiers qui ne laissaient aucune incertitude sur la transmission de la couronne royale.

En attendant, Démétrius parcourait l'Archipel, et attaquait Sicyone gardée par les troupes de Ptolémée, qui capitulèrent et retournèrent en Égypte.

Cassandre ne voyait pas sans effroi les succès de Démétrius; et il tenta de s'associer Lysimaque, en lui faisant partager les craintes qu'inspiraient la puissance et l'ambition d'Antigone. Lysimaque ne s'y refusa pas, et, d'un commun accord, ils proposèrent à Ptolémée et à Séleucus de se réunir à eux, dans l'intérêt même de leur couronne que menaçaient également les projets d'Antigone; car, s'il parvenait au trône de Macédoine, se considérant dès lors comme le successeur d'Alexandre, il voudrait réunir sous sa domination toutes les provinces de l'ancien empire. Séleucus et Ptolémée consentirent à cette alliance, bien convaincus qu'elle serait funeste à Antigone qui jusque-là avait été vainqueur.

A la suite d'événements et de succès divers en Asie et en Europe, Séleucus s'était avancé de la Babylonie, s'était porté en Cappadoce où il avait pris ses quartiers d'hiver, et Ptolémée, parti de l'Égypte avec une armée nombreuse, avait occupé les principales villes de la Syrie et de la Célé-Syrie. Sidon résistait, et il en faisait le siége lorsqu'on lui annonça qu'à la suite d'une grande bataille Séleucus et Lysimaque, vaincus par Antigone, s'étaient retirés à Héraclée, et qu'Antigone s'avançait avec une armée considérable vers la Syrie. Trop confiant dans ce rapport qui était sans fondement, Ptolémée fit avec Sidon une trêve de quatre mois, laissa des garnisons dans les villes qu'il avait prises, et rentra précipitamment en Égypte où il passa aussi l'hiver.

C'était celui de l'année 301 avant l'ère vulgaire. L'état où étaient alors les affaires des généraux d'Alexandre se disputant l'héritage de son empire, annonçait, pour le printemps qui suivrait, le dénoûment de cette sanglante tragédie: c'étaient cinq gouverneurs militaires qui s'étaient faits rois, et qui, sur cette scène de crimes et de malheurs, entraînaient presque tous les peuples de l'Europe et de l'Asie, non comme spectateurs désintéressés, mais comme acteurs involontairement associés à la fortune du chef qui les avait conquis.

La journée d'Ipsus décida du sort d'Antigone. Ce fut auprès de la ville de ce nom, en Phrygie, qu'il livra aux quatre rois alliés la bataille où il perdit la vie de la main même de Séleucus; son armée fut détruite, et Démétrius son fils alla, avec une poignée de soldats, chercher à Éphèse, ensuite à Chypre, une retraite et des ressources nouvelles contre cette catastrophe inattendue.

Les provinces et les villes où ils avaient commandé devinrent le prix de la victoire, et les quatre rois songèrent à se les diviser; mais leurs prétentions particulières pouvaient-elles laisser espérer qu'ils régleraient amiablement ce partage? Leur intérêt commun les avait réunis contre Antigone, leur commune ambition les divisa; le sort des armes devait encore en décider. Séleucus s'unit à Démé-

trius qui trouva un secours inespéré dans cette alliance; un traité associa Lysimaque à Ptolémée, et de nouvelles guerres furent le résultat de ces nouveaux succès.

Ptolémée pensa dès lors à reprendre l'île de Chypre, à s'assurer la possession de la Syrie que ses troupes occupaient en partie depuis près d'une année, enfin à remettre aussi sous son obéissance Cyrène qui, depuis quelque temps, méconnaissait son autorité. Démétrius, contre son attente, vit ses affaires se relever; Séleucus épousa sa fille Stratonice; et il retourna à Antioche. Déidamie, l'une des femmes de Démétrius, étant morte, Séleucus lui fit accorder par Ptolémée la main de Ptolémaïs, l'une de ses filles. Démétrius, bientôt après, attaqua Athènes, qui souffrit une cruelle famine, quoique Ptolémée lui eût envoyé cent cinquante galères pour la soutenir. Mais Démétrius en avait déjà réuni trois cents venues du Péloponèse ou de Chypre qu'il tenait encore; la flotte de Ptolémée se retira, et Lacharès ayant abandonné Athènes, Démétrius y entra. Il attaqua ensuite la Laconie, défit Archidamas à Mantinée, et poussa droit à Lacédémone. Ce fut alors qu'il fut informé que Séleucus avait pris plusieurs de ses villes d'Asie, et que Ptolémée occupait l'île de Chypre, à l'exception de la ville de Salamis où étaient ses enfants et leur mère.

Bientôt après, Démétrius apprit que Ptolémée les lui renvoyait comblés de présents et d'honneurs.

Tel était l'état des choses dans ces contrées, la trentième année après la mort d'Alexandre. A cette époque, Ptolémée avait repris possession de l'île de Chypre, de Cyrène, et commencé la construction du phare dans l'île qui porta ce nom.

Deux ans après, Ménandre, fils de Diopithès, cessa de vivre : une inscription grecque, trouvée à Rome, dit que cela arriva dans la trente-deuxième année du règne de Ptolémée Soter, et sous l'archontat de Philippe à Athènes.

Ptolémée, tranquille possesseur de l'Égypte, profitait des loisirs de la paix pour embellir Alexandrie [illegible] faire construire plusieurs tem[illegible] Lorsqu'il voulut les consacrer, un s[illegible] mystérieux d'abord négligé, écout[illegible] suite à cause des circonstances [illegible] frayantes qui l'accompagnaient, l[illegible] termina à envoyer consulter Ap[illegible] Pythien et à demander au roi de [illegible] nope les images du dieu qu'il avai[illegible] en songe; il lui fit offrir en m[illegible] temps de riches présents. Trois a[illegible] passèrent sans que cette négocia[illegible] eût un résultat; elle avait comm[illegible] dans la trente-cinquième anné[illegible] règne de Ptolémée.

Sur ces entrefaites, Démétrius [illegible] réuni une armée de cent dix mille [illegible] mes et une flotte de cinq cents [illegible] seaux; on en construisait enco[illegible] Chalcis, à Corinthe, à Pella, et l[illegible] dimensions n'étonnaient pas m[illegible] que leur nombre. Effrayés par d[illegible] grands préparatifs, Lysimaque, [illegible] leucus et Ptolémée jugèrent que [illegible] serait pas trop de leur alliance [illegible] résister à Démétrius : ils la cont[illegible] tèrent et y entraînèrent Pyrrhus. I[illegible] chargèrent de surveiller la Macédo[illegible] Ptolémée parcourut la Grèce avec [illegible] nombreuse flotte pour s'y faire de[illegible] liés; et bientôt Démétrius perdi[illegible] trône de Macédoine après l'avoir [illegible] cupé sept années.

Ce fut après ces événements qu[illegible] négociation de Ptolémée avec le [illegible] de Synope traînant trop en long[illegible] au gré du dieu qui en était le suje[illegible] dieu quitta lui-même brusquement [illegible] temple, monta sur une galère, mi[illegible] mer, et, après une traversée qui [illegible] dura que trois jours, entra dans [illegible] port d'Alexandrie à la grande satis[illegible] tion de Ptolémée. C'était Apis.

L'année suivante, la trente-neuvi[illegible] de Ptolémée, fut aussi la dernière [illegible] son règne; ce fut dans le courant [illegible] cette année que Ptolémée, déjà t[illegible] avancé en âge, s'occupa d'assurer [illegible] famille la jouissance d'une couro[illegible] qu'il avait conquise par sa valeur [illegible] méritée par sa sagesse. Il voulut, [illegible] son vivant, placer lui-même son s[illegible] cesseur sur le trône qu'il se décida[illegible] quitter. Tout secondait ce noble proj[illegible]

ımée était en paix avec ses an-
; compagnons d'armes qui avaient
ppé à quarante années de guerres
; malheurs : des traités ou des al-
es de famille l'attachaient à Lysi-
ıe, à Séleucus, à Pyrrhus même;
étrius, que ses hauts faits ren-
ıt le plus redoutable, expiait sa
e prisonnier de Séleucus auquel
tait volontairement livré; Ptolé-
jouissait enfin des fruits de son
ıge, de sa prudence et de sa mo-
:ion. Constant, dès le premier
de son gouvernement en Égypte,
s'occuper que de cette riche con-
il songea non pas à acquérir,
à posséder. Attaqué dans l'É-
:, il sut la défendre et la préser-
e toute invasion. L'attachement
reconnaissance des peuples affer-
ıt sur sa tête la couronne royale,
:omme s'il ne devait rien faire
tile à sa gloire, il n'ajouta pas
s à sa renommée en cédant volon-
nent la couronne à son fils, qu'il
avait acquis en la prenant.

s deux femmes que Ptolémée avait
ıées depuis qu'il était le maître de
pte, il lui restait alors trois fils:
Eurydice, que la violence de son
ge avait fait surnommer Cérau-
et deux de Bérénice, dont le pre-
fut surnommé Philadelphe, dont
:ond, Argæus, mourut quelque
; après, soupçonné de conspira-
:ontre le roi.

ılémée consulta ses amis sur le
d'un héritier, qu'il se proposait
ire avant de mourir. L'usage dé-
it le fils d'Eurydice, parce qu'il
l'aîné des trois. Démétrius de
:re le dit au roi qui lui préféra le
ier-né des enfants de Bérénice;
ıroclama son successeur à la cou-
: d'Égypte, et cette exception à
ɡle généralement suivie dans ces
;, dut contribuer à la détermina-
que prit Ptolémée de descendre
ône, pour y affermir par sa pré-
l'héritier de son choix qu'il ve-
l'y placer.

ıutorité de Ptolémée Soter avait
onstamment secondée de l'assen-
ıt public, de l'amour des peuples et du concours empressé de toutes les classes. Sous son règne, l'Égypte avait reconquis son antique splendeur, et les arts de la Grèce avaient uni leurs riches produits à ceux des arts nationaux. Les preuves de la magnificence de Ptolémée, de sa piété envers les dieux du pays, de son active attention à encourager les arts et les lettres, subsistent encore sur les monuments et dans les témoignages de l'histoire. Nous ne pouvons les indiquer ici que bien sommairement, tant ces preuves sont multipliées.

On croit avoir reconnu le nom de Ptolémée Soter et celui de la reine Bérénice, sa femme, dans quelques parties des édifices religieux de Karnac à Thèbes, et sur le couronnement du temple de Bohbaït, l'ancienne Isidis-Oppidum. La légende royale de Ptolémée est renouvelée des Pharaons; ce roi grec y est aussi *approuvé d'Amon et de Phré, le gardien de la vie, Ptolémée vivant à toujours et chéri de Phtha*. Le nom de la reine Bérénice est sculpté à côté de celui du roi, avec le titre de *dominatrice du monde*. Il faut, sans doute, accuser le temps et les événements, de la rareté des monuments signés du nom de Ptolémée Soter : ayant ceint le diadème royal vingt ans après la mort d'Alexandre le Grand, et jusque-là n'ayant inscrit sur les monuments que les légendes de l'autorité légitime, possédée par le frère et le fils du conquérant, il n'eut aussi, et pour les mêmes motifs, à placer son propre nom que dans la dédicace des édifices publics qu'il fit construire ou réparer après s'être déclaré roi.

Le *phare* était une haute tour en pierres blanches et à plusieurs étages, élevée dans l'île de Pharos, que Ptolémée réunit à Alexandrie par une chaussée. Ce phare, qui devait faciliter la navigation dans le voisinage du port d'Alexandrie, est un des plus utiles monuments entrepris par Ptolémée Soter. Chaque étage allait en se rétrécissant, et avait une galerie extérieure prise sur la fabrique de dessous. On dit qu'il eut d'abord mille coudées de haut; il n'en reste plus rien aujourd'hui de visible.

trius qui trouva un secours inespéré dans cette alliance; un traité associa Lysimaque à Ptolémée, et de nouvelles guerres furent le résultat de ces nouveaux succès.

Ptolémée pensa dès lors à reprendre l'île de Chypre, à s'assurer la possession de la Syrie que ses troupes occupaient en partie depuis près d'une année, enfin à remettre aussi sous son obéissance Cyrène qui, depuis quelque temps, méconnaissait son autorité. Démétrius, contre son attente, vit ses affaires se relever; Séleucus épousa sa fille Stratonice; et il retourna à Antioche. Déidamie, l'une des femmes de Démétrius, étant morte, Séleucus lui fit accorder par Ptolémée la main de Ptolémaïs, l'une de ses filles. Démétrius, bientôt après, attaqua Athènes, qui souffrit une cruelle famine, quoique Ptolémée lui eût envoyé cent cinquante galères pour la soutenir. Mais Démétrius en avait déjà réuni trois cents venues du Péloponèse ou de Chypre qu'il tenait encore; la flotte de Ptolémée se retira, et Lacharès ayant abandonné Athènes, Démétrius y entra. Il attaqua ensuite la Laconie, défit Archidamas à Mantinée, et poussa droit à Lacédémone. Ce fut alors qu'il fut informé que Séleucus avait pris plusieurs de ses villes d'Asie, et que Ptolémée occupait l'île de Chypre, à l'exception de la ville de Salamis où étaient ses enfants et leur mère.

Bientôt après, Démétrius apprit que Ptolémée les lui renvoyait comblés de présents et d'honneurs.

Tel était l'état des choses dans ces contrées, la trentième année après la mort d'Alexandre. A cette époque, Ptolémée avait repris possession de l'île de Chypre, de Cyrène, et commencé la construction du phare dans l'île qui porta ce nom.

Deux ans après, Ménandre, fils de Diopithès, cessa de vivre : une inscription grecque, trouvée à Rome, dit que cela arriva dans la trente-deuxième année du règne de Ptolémée Soter, et sous l'archontat de Philippe à Athènes.

Ptolémée, tranquille possesseur de l'Égypte, profitait des loisirs de la paix pour embellir Alexandrie e faire construire plusieurs temp Lorsqu'il voulut les consacrer, un so mystérieux d'abord négligé, écouté suite à cause des circonstances frayantes qui l'accompagnaient, le termina à envoyer consulter Apol Pythien et à demander au roi de nope les images du dieu qu'il avait en songe; il lui fit offrir en m temps de riches présents. Trois an passèrent sans que cette négocial eût un résultat; elle avait comme dans la trente-cinquième année règne de Ptolémée.

Sur ces entrefaites, Démétrius a réuni une armée de cent dix mille h mes et une flotte de cinq cents v seaux; on en construisait encor Chalcis, à Corinthe, à Pella, et le dimensions n'étonnaient pas mc que leur nombre. Effrayés par de grands préparatifs, Lysimaque, leucus et Ptolémée jugèrent que ce serait pas trop de leur alliance p résister à Démétrius : ils la conti tèrent et y entraînèrent Pyrrhus. Il chargèrent de surveiller la Macédoi Ptolémée parcourut la Grèce avec i nombreuse flotte pour s'y faire des liés; et bientôt Démétrius perdit trône de Macédoine après l'avoir cupé sept années.

Ce fut après ces événements que négociation de Ptolémée avec le de Synope traînant trop en longu au gré du dieu qui en était le sujet dieu quitta lui-même brusquement temple, monta sur une galère, mit mer, et, après une traversée qui dura que trois jours, entra dans port d'Alexandrie à la grande satisf tion de Ptolémée. C'était Apis.

L'année suivante, la trente-neuviè de Ptolémée, fut aussi la dernière son règne; ce fut dans le courant cette année que Ptolémée, déjà tr avancé en âge, s'occupa d'assurer à famille la jouissance d'une couron qu'il avait conquise par sa valeur méritée par sa sagesse. Il voulut, son vivant, placer lui-même son su cesseur sur le trône qu'il se décidai quitter. Tout secondait ce noble proj

mée était en paix avec ses an-
compagnons d'armes qui avaient
ıpé à quarante années de guerres
malheurs : des traités ou des al-
:s de famille l'attachaient à Lysi-
e, à Séleucus, à Pyrrhus même;
:trius, que ses hauts faits ren-
t le plus redoutable, expiait sa
: prisonnier de Séleucus auquel
ait volontairement livré; Ptolé-
ouissait enfin des fruits de son
ge, de sa prudence et de sa mo-
ion. Constant, dès le premier
le son gouvernement en Égypte,
s'occuper que de cette riche con-
il songea non pas à acquérir,
à posséder. Attaqué dans l'É-
, il sut la défendre et la préser-
e toute invasion. L'attachement
reconnaissance des peuples affer-
ıt sur sa tête la couronne royale,
omme s'il ne devait rien faire
:ile à sa gloire, il n'ajouta pas
; à sa renommée en cédant volon-
:nent la couronne à son fils, qu'il
ıvait acquis en la prenant.

; deux femmes que Ptolémée avait
ées depuis qu'il était le maître de
ɔte, il lui restait alors trois fils :
Eurydice, que la violence de son
ge avait fait surnommer Cérau-
:t deux de Bérénice, dont le pre-
:ut surnommé Philadelphe, dont
ond, Argæus, mourut quelque
après, soupçonné de conspira-
ontre le roi.

lémée consulta ses amis sur le
d'un héritier, qu'il se proposait
re avant de mourir. L'usage dé-
t le fils d'Eurydice, parce qu'il
l'aîné des trois. Démétrius de
re le dit au roi qui lui préféra le
er-né des enfants de Bérénice;
roclama son successeur à la cou-
d'Égypte, et cette exception à
;le généralement suivie dans ces
:, dut contribuer à la détermina-
jue prit Ptolémée de descendre
ɔne, pour y affermir par sa pré-
l'héritier de son choix qu'il ve-
'y placer.

utorité de Ptolémée Soter avait
ınstamment secondée de l'assen-
t public, de l'amour des peuples
et du concours empressé de toutes les classes. Sous son règne, l'Égypte avait reconquis son antique splendeur, et les arts de la Grèce avaient uni leurs riches produits à ceux des arts nationaux. Les preuves de la magnificence de Ptolémée, de sa piété envers les dieux du pays, de son active attention à encourager les arts et les lettres, subsistent encore sur les monuments et dans les témoignages de l'histoire. Nous ne pouvons les indiquer ici que bien sommairement, tant ces preuves sont multipliées.

On croit avoir reconnu le nom de Ptolémée Soter et celui de la reine Bérénice, sa femme, dans quelques parties des édifices religieux de Karnac à Thèbes, et sur le couronnement du temple de Bohbaït, l'ancienne Isidis-Oppidum. La légende royale de Ptolémée est renouvelée des Pharaons; ce roi grec y est aussi *approuvé d'Amon et de Phré, le gardien de la vie, Ptolémée vivant à toujours et chéri de Phtha*. Le nom de la reine Bérénice est sculpté à côté de celui du roi, avec le titre de *dominatrice du monde*. Il faut, sans doute, accuser le temps et les événements, de la rareté des monuments signés du nom de Ptolémée Soter : ayant ceint le diadème royal vingt ans après la mort d'Alexandre le Grand, et jusque-là n'ayant inscrit sur les monuments que les légendes de l'autorité légitime, possédée par le frère et le fils du conquérant, il n'eut aussi, et pour les mêmes motifs, à placer son propre nom que dans la dédicace des édifices publics qu'il fit construire ou réparer après s'être déclaré roi.

Le *phare* était une haute tour en pierres blanches et à plusieurs étages, élevée dans l'île de Pharos, que Ptolémée réunit à Alexandrie par une chaussée. Ce phare, qui devait faciliter la navigation dans le voisinage du port d'Alexandrie, est un des plus utiles monuments entrepris par Ptolémée Soter. Chaque étage allait en se rétrécissant, et avait une galerie extérieure prise sur la fabrique de dessous. On dit qu'il eut d'abord mille coudées de haut; il n'en reste plus rien aujourd'hui de visible.

Des escaliers habilement construits conduisaient dans de nombreux appartements; des bêtes de somme pouvaient y monter, tant les pentes étaient artistement ménagées. Au douzième siècle de notre ère, il restait encore cent cinquante coudées des constructions du phare. Il est figuré sur plusieurs médailles; les poëtes célébrèrent cette merveille des arts; en élevant le phare d'Ostie, l'empereur Claude prit pour modèle celui d'Alexandrie.

Ptolémée ne dédaigna pas les productions de l'art égyptien; il donnait par là une satisfaction à l'opinion nationale; les restes de l'antique Alexandrie rendent témoignage de cette attention. Un des obélisques encore debout dans les ruines de la ville grecque, avait été d'abord érigé par un Pharaon devant un des temples de la ville d'Héliopolis; il fut transporté dans la ville nouvelle.

Mais le plus mémorable établissement pour lequel l'humanité doive le plus se montrer reconnaissante envers Ptolémée Soter, c'est l'école savante qui porte encore le nom d'*école d'Alexandrie*.

Au milieu des exigences de la guerre, Ptolémée avait du temps à donner aux jouissances de la paix. Il savait la puissance des arts et des lettres sur la prospérité des empires : il les appela auprès de lui de toutes les régions où ils florissaient, de la Grèce surtout, la patrie du génie et du bon goût, déjà riche de tant de chefs-d'œuvre de l'intelligence : il réussit à former une intime et durable union entre eux et l'étude des plus riches productions de la nature, dont l'Égypte était si féconde. Ptolémée y attira les savants de la Grèce, et Alexandrie devint la nouvelle patrie des lettres et le sanctuaire de la science. Le roi ouvrit son palais aux philosophes, cultiva leur société, et fit amasser pour eux une immense bibliothèque. Les hommes les plus distingués de tous les pays affluèrent en Égypte, et Alexandrie conserva pendant six siècles le titre de métropole des sciences et des lettres.

On a donné le nom d'*éco*
centre de toutes les études,
les progrès dans la culture d
les sciences. Non-seulement ell
au domaine général de l'inte
par de nouvelles découvertes
encore elle prit soin de conse
conquêtes déjà faites, en don
nouvelles éditions des écrits l
remarquables : des fragment
mère, des livres d'astronom
compositions poétiques, écrits
pyrus, recueillis en Égypte et
à Paris, rappellent les travaux
tiques grecs de cette école.

Toutes les branches des sci
furent cultivées : la cosmograp
mathématiques, l'histoire na
la médecine et la grammaire : l
sophie eut aussi son tour, qu
peu plus tard; et il suffira à
nelle gloire de cette école d
parmi ceux qui l'illustrèrent,
trius de Phalère, Zénodote e
tarque pour la critique gramm
Hérophile et Érasistrate pour
decine; Timarque, Aristille, Hip
et Ptolémée pour l'astronomi
clide, Apollonius de Perga, Diop
pour la géométrie; Ératosth
Strabon pour la géographie;
dème, Sextus l'empirique, Pot
Ammonius Sakkas parmi les
sophes; enfin l'influence dura
cette école s'étendit par la sui
temps sur les Juifs, les chréti
les Grecs d'Alexandrie tout à l
Aristobule et Philon font hon
l'école judaïque; saint Pantène e
Clément d'Alexandrie à l'école
tienne. La poésie et l'histoire n
tèrent rien de marquant aux
d'œuvre que les Grecs avaien
produits.

La destinée de cette admirabl
titution fut celle de toutes les cré
humaines : sa gloire brilla ou s'o
cit comme celle des rois grecs
succédèrent sur le trône d'É
Sous les trois premiers Ptole
l'éclat de leurs règnes rejailli
l'école qu'ils avaient fondée pa
munificence et agrandie par leur
faits. Les trois règnes suivants



Tour des Romains et l'Obélisque à Alexandrie

Des escaliers habilement construits conduisaient dans de nombreux appartements; des bêtes de somme pouvaient y monter, tant les pentes étaient artistement ménagées. Au douzième siècle de notre ère, il restait encore cent cinquante coudées des constructions du phare. Il est figuré sur plusieurs médailles; les poëtes célébrèrent cette merveille des arts; en élevant le phare d'Ostie, l'empereur Claude prit pour modèle celui d'Alexandrie.

Ptolémée ne dédaigna pas les productions de l'art égyptien; il donnait par là une satisfaction à l'opinion nationale; les restes de l'antique Alexandrie rendent témoignage de cette attention. Un des obélisques encore debout dans les ruines de la ville grecque, avait été d'abord érigé par un Pharaon devant un des temples de la ville d'Héliopolis; il fut transporté dans la ville nouvelle.

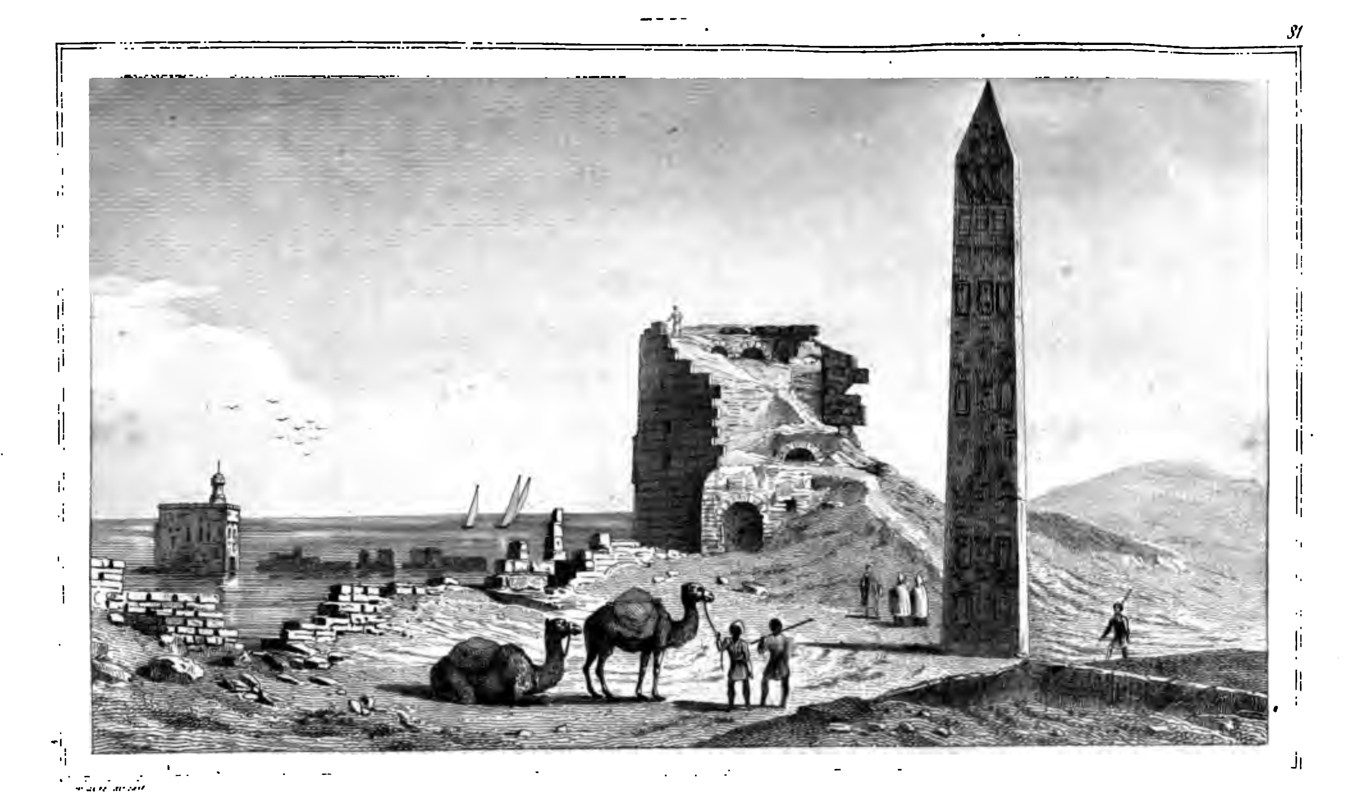
Mais le plus mémorable établissement pour lequel l'humanité doive le plus se montrer reconnaissante envers Ptolémée Soter, c'est l'école savante qui porte encore le nom d'*école d'Alexandrie*.

Au milieu des exigences de la guerre, Ptolémée avait du temps à donner aux jouissances de la paix. Il savait la puissance des arts et des lettres sur la prospérité des empires: il les appela auprès de lui de toutes les régions où ils florissaient, de la Grèce surtout, la patrie du génie et du bon goût, déjà riche de tant de chefs-d'œuvre de l'intelligence: il réussit à former une intime et durable union entre eux et l'étude des plus riches productions de la nature, dont l'Égypte était si féconde. Ptolémée y attira les savants de la Grèce, et Alexandrie devint la nouvelle patrie des lettres et le sanctuaire de la science. Le roi ouvrit son palais aux philosophes, cultiva leur société, et fit amasser pour eux une immense bibliothèque. Les hommes les plus distingués de tous les pays affluèrent en Égypte, et Alexandrie conserva pendant six siècles le titre de métropole des sciences et des lettres.

On a donné le nom d'éco[...] centre de toutes les études, [...] les progrès dans la culture d[...] les sciences. Non-seulement el[...] au domaine général de l'inte[...] par de nouvelles découverte[...] encore elle prit soin de conse[...] conquêtes déjà faites, en don[...] nouvelles éditions des écrits [...] remarquables: des fragment[...] mère, des livres d'astronom[...] compositions poétiques, écrit[...] pyrus, recueillis en Égypte e[...] à Paris, rappellent les travaux [...]tiques grecs de cette école.

Toutes les branches des sc[...] furent cultivées: la cosmogra[...] mathématiques, l'histoire na[...] la médecine et la grammaire: [...] sophie eut aussi son tour, qu[...] peu plus tard; et il suffira [...] nelle gloire de cette école [...] parmi ceux qui l'illustrèrent, [...] trius de Phalère, Zénodote [...] tarque pour la critique gramm[...] Hérophile et Érasistrate pour [...] decine; Timarque, Aristille, Hi[...] et Ptolémée pour l'astronomi[...] clide, Apollonius de Perga, Dio[...] pour la géométrie; Ératost[...] Strabon pour la géographie; [...] deme, Sextus l'empirique, Po[...] Ammonius Sakkas parmi les [...] sophes; enfin l'influence dur[...] cette école s'étendit par la su[...] temps sur les Juifs, les chrét[...] les Grecs d'Alexandrie tout à l[...] Aristobule et Philon font hon[...] l'école judaïque; saint Pantène [...] Clément d'Alexandrie à l'écol[...] tienne. La poésie et l'histoire [...] tèrent rien de marquant aux [...] d'œuvre que les Grecs avaie[...] produits.

La destinée de cette admirab[...] titution fut celle de toutes les cr[...] humaines: sa gloire brilla ou s'[...] cit comme celle des rois grecs [...] succédèrent sur le trône d'É[...] Sous les trois premiers Ptol[...] l'éclat de leurs règnes rejaill[...] l'école qu'ils avaient fondée pa[...] munificence et agrandie par leur[...] faits. Les trois règnes suivants



Colonne de Pompée à Alexandrie



moi
Gri
et
de
B
in
et
di
R
ca
lé
l'é

pr
po
le
ti
av
à l
sa
uc
nc
le

ux, l'école déclina et la
;alme, offrit aux maîtres
les un théâtre plus digne
ice et de leurs efforts.
s, les désordres publics
les Muses amies du repos
ité; les savants d'Alexan-
nt et allèrent enseigner à
Grèce et en Syrie. Les
inèrent le trône des Pto-
rent aussi l'existence de
andrie.
Ptolémée Soter était un
il passe pour avoir com-
ition des conquêtes d'A-
se plaisait à la fréquenta-
:es et des philosophes; il
une portion de son palais
nt: il l'avait comme con-
uses, en lui donnant le
æum qui est venu jusqu'à
enfermait les collections
; au progrès de toutes les
iotamment les principaux
sés en Grèce, en Asie et
.es savants qu'il ne pou-
rès de lui, il les recher-
: bienfaits, et plusieurs
:prouvèrent les effets de
:e. Il entretenait une cor-
suivie avec le célèbre
C'est Ptolémée qui réalisa
xandre sur Alexandrie: il
ance de cette grande cité,
une importance qui dure
rna aussi de magnifiques
: il ne subsiste plus que
;: tant de maîtres se sont
lé dans cette ville! Pto-
lui avait attentivement
retenu les plus fructueuses
rciales avec le monde en-
stronomes secondaient,
:s navigateurs: il nous
quelques-unes des obser-
: à Alexandrie par Timo-
nment celles de plusieurs
pales et des Pléiades dans
5, 294, et 283 avant l'ère
ntiques observations très-
>putations comparées des
modernes.
Soter avait confié au phi-
iton, disciple de Théophraste; et à Philétas de Cos, poëte imité par Théocrite, l'éducation de son fils Ptolémée Philadelphe: de telles leçons fructifièrent; le règne de Philadelphe est un de ceux qui ont jeté le plus d'éclat dans l'histoire; et, tout en faisant une juste part aux exagérations des poëtes, il reste encore assez de sérieux témoignages des soins de ce grand prince pour la prospérité et la gloire de son empire.

Ptolémée Philadelphe succédait à son père encore vivant. Après avoir quitté le trône, Ptolémée Soter jouissait en quelque sorte des honneurs réservés à sa mémoire; il voyait sa propre apothéose, son image et son nom associés dans les cérémonies publiques à ceux du grand Alexandre: préludes du culte dont il devint l'objet, et qui lui fit consacrer des autels, des chapelles et des prêtres. Il assista avec Bérénice, sa femme, mère de Philadelphe, à la magnifique cérémonie qui fut comme l'inauguration du règne de leur fils. Cette fête publique, que rien n'égala jamais dans notre Occident, et où l'Égypte avait comme accumulé toutes les richesses de l'Asie, de l'Afrique, est connue du lecteur par la description qui a été mise sous ses yeux.

Cette fête eut lieu au milieu de l'hiver qui suivit l'abdication de Ptolémée Soter, au commencement de l'année 284 avant l'ère vulgaire.

Dès que le choix fait par Ptolémée Soter fut déclaré, Céraunus, son fils, né d'Eurydice, appelé au trône par l'ordre de primogéniture, ne voulut pas rester dans une cour où ses droits venaient d'être si publiquement méconnus: il quitta l'Égypte et se retira auprès de Lysimaque, roi de Thrace, dont le fils, Agathocle, avait épousé sa sœur Lysandra, née comme lui d'Eurydice. Mais Lysimaque, déjà avancé en âge, avait aussi épousé une fille de Ptolémée Soter et de Bérénice, Arsinoé, sœur de Philadelphe. Celle-ci craignant, disent les historiens, que ses enfants, après la mort de Lysimaque, ne devinssent les sujets d'Agathocle, trama la perte du jeune prince son

beau-fils. Elle réussit à devenir criminelle sans que Lysimaque s'occupât de l'empêcher, et Lysandra, sœur de Céraunus, veuve d'Agathocle, effrayée d'un tel attentat, courut chercher un refuge non pas à la cour de Ptolémée Philadelphe, son frère de père, devenu roi d'Égypte, mais auprès de Séleucus, entraînée d'ailleurs par les conseils de Céraunus qui ne la quitta pas, et qui l'accompagna, ainsi que ses enfants, un autre frère de Céraunus, appelé Méléagre, et Alexandre, fils de Lysimaque, né d'une femme odrysienne.

Arrivés à la cour de Séleucus, ce roi refusa de seconder leurs vues ou leurs prétentions sur l'Égypte; ses traités le liaient avec Ptolémée Soter; mais il se décida à faire la guerre à Lysimaque. Celui-ci se hâta de passer en Asie pour prendre lui-même l'offensive; il perdit la vie dans une bataille qu'il avait engagée, et qui se livra auprès de Coroupédion, dans la grande Phrygie. Cette victoire rendait Séleucus le maître du trône de Macédoine, et il pensait à s'y asseoir. Il ne restait plus que lui des anciens compagnons d'Alexandre : Ptolémée Soter avait cessé de vivre.

Séleucus céda donc ses États d'Asie à son fils Antiochus, et se mit en marche pour la Macédoine à la tête d'une armée composée de troupes grecques et de troupes étrangères. Ptolémée Céraunus l'accompagnait et secondait son entreprise avec un zèle que la bienveillance de Séleucus pour ce prince fugitif ne devait pas faire soupçonner d'infidélité. Cependant, parvenu à Lysimachia avec son armée, Séleucus fut trahi par Ptolémée Céraunus, qui lui donna la mort, abandonna aux soldats le pillage du trésor royal, s'empara du royaume de Macédoine, et le gouverna comme roi jusqu'au moment de son invasion par les Gaulois, qui le tuèrent dans un combat.

Lysimaque, Séleucus et Ptolémée, périrent presque en même temps, et survécurent peu à Ptolémée Soter. Tous les historiens sont d'accord que ce prince vécut deux ans encore après son abdication, ce qui porte sa mo[r]
la fin de l'an 283.

C'est à l'époque de l'avénem
son fils que durent être frapp
monnaies qui portent les têtes
lées de Soter et de Philadelphe
celle de Bérénice au revers.

Philadelphe était né dans l'î
Cos, lorsque Soter, son père, f
expédition dans les Cyclades, et l
que en a été fixée à l'année 308
l'ère vulgaire. Théocrite, qui a d
en poëte la naissance de Philadel
dit que Bérénice fut surprise dans
île par le terme de sa grossesse, e
nous apprend qu'elle accompa
Soter dans cette expédition milit
se croyant peut-être plus en sûret
milieu des hasards de la guerre qu
cour même d'Alexandrie, si Eur
y était restée. Ce fut donc après
trois années entières, et lorsque
ladelphe était parvenu à la vingt-
trième de son âge, qu'il fut appel
trône d'Égypte par l'abdication vo
taire de Soter, au mois de nove
de l'an 285.

Dès qu'il fut informé que son f
Céraunus avait quitté la cour de L
maque, il envoya demander en
riage, à ce roi, sa fille Arsinoé.

Aussitôt après la mort de Ptol
Soter, Philadelphe, qui n'avait p
oublié que Démétrius de Phalère,
sulté par son roi sur le choix d'un
cesseur, n'avait pas hésité d'un
voix à ce que prescrivait l'usage,
appelait à la couronne Ptolémée
raunus, exila ce sage conseiller
une province, où il traîna que
temps encore une vie languissa
Dans la même année, la 282e a
l'ère vulgaire, Arsinoé, fille de L
maque, se rendit en Égypte et de
l'épouse de Philadelphe.

Alors Sostrate de Gnide termi
construction de la tour du phare
d'Alexandrie, qu'il avait comme
par l'ordre de Soter. Sa constru
dura douze années entières, et ce
gnifique édifice fut célébré dan
hymnes des poëtes. On raconte q
roi ne voulant pas permettre que
trate mît son nom sur l'édifice.

ien avisé, l'y grava profon-
couvrit ensuite l'inscription
ui le cachait, espérant que,
;emps aurait détruit le stuc,
;rait connu de la postérité.
contemporains honorèrent
publiquement Sostrate et
e.

nées plus tard, Céraunus,
trône de Lysimaque par
de Séleucus, tenta de s'en
ɔossession en captant les fa-
ılaires, et dans le dessein
ı bienveillance de Philadel-
·ère, il lui envoya des am-
chargés de lui faire con-
par respect pour la mémoire
:e, il oubliait l'offense qui
:é faite en le privant de la
Mais il n'eut vraisemblable-
; temps de connaître les ré-
Philadelphe, car neuf mois
rdit la vie dans un combat
}aulois, ainsi que nous ve-
dire.

s, en prenant la couronne
ine, avait simulé un grand
t pour Arsinoé, veuve de
, et pour ses deux fils; mais
fait égorger en célébrant
ı avec Arsinoé, et celle-ci
ée dans l'île de Samothrace.
ort de Céraunus, Ptolémée
: s'empressa d'appeler au-
Arsinoé, sa sœur.

s, ce prince, Philadelphe
ses frères), ne justifia pas
par un heureux accord avec
frères qui vivaient encore
lus jeune de tous, Argæus,
lui de Bérénice, accusé de
n contre le roi, fut mis à
son ordre; Méléagre, qui
pre, éprouva le même sort
poussé à l'insurrection les
e cette île. Philadelphe ne
: mieux sa femme Arsinoé,
'simaque, soit qu'elle eût
ɪntre lui, excitée par la ja-
lui inspirait la présence de
inoé, veuve de Lysimaque
:t sœur de Philadelphe, soit
:u par les charmes de sa
adelphe ne conservât pour elle aucune affection : il la répudia et l'exila à Coptos, dans la Thébaïde, en ayant déjà trois enfants, deux fils et une fille, et il épousa Arsinoé, sa sœur de père et de mère, ce qui était contraire aux lois des Macédoniens.

C'est à cette même époque du règne de Philadelphe que se place ce que l'on a dit de la traduction grecque des livres des Hébreux, si longtemps attribuée à ce roi. Le grand nombre de Juifs amenés successivement en Égypte, ou qui y furent attirés par la douceur du gouvernement de Soter, leur mélange avec les Macédoniens, dont il leur devint nécessaire de connaître la langue, qui était aussi celle du gouvernement, durent rendre indispensable la version de ces livres hébreux en langue grecque. Si l'on s'en rapporte à la lettre attribuée à Aristéas, ce fut Ptolémée Philadelphe qui, d'après l'avis de Démétrius de Phalère et sur les pressantes sollicitations d'Aristéas, ordonna d'en faire une traduction complète. Josèphe, l'historien des Juifs, n'a élevé aucun doute sur l'authenticité de cette lettre; Philon, autre Juif, raconte à ce sujet des choses analogues; mais la chronique samaritaine d'*Aboul-Phatach* attribue aux Samaritains tout ce que la lettre d'Aristéas dit des Juifs, et ajoute que la traduction à laquelle concoururent les Samaritains fut faite dans la dixième année du règne de Philadelphe.

On peut remarquer sur ce sujet que puisque, au rapport de Plutarque, Démétrius de Phalère engagea Ptolémée Soter à recueillir les livres de législation connus chez divers peuples et dans diverses contrées, ceux des Juifs ne purent pas être oubliés.

Il faut remarquer aussi que dès la 3e année de son règne, Philadelphe avait exilé le philosophe Démétrius de sa cour, où il ne pouvait plus se trouver sept années plus tard.

Philadelphe ne donna pas moins d'attention à se faire de bonnes relations au dehors, à contracter de puissantes alliances, et il rechercha celle des Romains : leur réputation militaire, leurs guerres avec divers peuples de la grande Grèce, et surtout celle qu'ils

venaient de soutenir avec succès contre Pyrrhus, roi d'Épire, que le père de Philadelphe avait replacé peu d'années avant sur son trône, contribuèrent à l'y déterminer; il envoya des ambassadeurs à Rome; le sénat romain envoya aussi à Philadelphe quatre députés, et l'alliance fut conclue.

Elle fut la première relation directe entre le gouvernement d'Alexandrie et celui de Rome: il eût mieux valu pour l'Égypte qu'elle eût toujours été ignorée des Romains, car elle devait redouter les effets de ces alliances.

Dans l'année suivante, la treizième du règne de Philadelphe, Timocharis s'occupait à Alexandrie des deux observations de Vénus, qui furent faites les 12 et 16 octobre de l'an 272.

Deux années après sa défaite en Italie, Pyrrhus perdit la vie devant Argos.

Après la mort de Pyrrhus, Antigone menaçait la Grèce entière de sa toute-puissance. Athènes et Lacédémone se liguèrent contre lui et demandèrent du secours à Ptolémée Philadelphe, qui envoya une flotte sous le commandement de Patrocle, laquelle, si l'on en croit Pausanias, ne fut pas fort utile aux Athéniens; néanmoins ils donnèrent à une de leurs tribus le nom de ce Ptolémée.

Bientôt après, l'un des enfants que Bérénice avait eus avant qu'elle fût la femme de Soter, Magas, frère de mère avec Philadelphe, et depuis plusieurs années gouverneur de Cyrène, y avait pris un tel empire sur les habitants, qu'il les poussa à la révolte envers leur roi Philadelphe, et les conduisit contre l'Égypte. Philadelphe leur opposa des forces suffisantes, parmi lesquelles se trouvaient quatre mille Gaulois : Magas fut bientôt ramené à Cyrène par l'insurrection de quelques peuplades de la Libye, et Philadelphe dut renoncer à le poursuivre parce qu'il fut informé que les troupes étrangères qu'il avait à sa solde conspiraient contre lui. Il les fit enfermer dans une île du Nil où elles périrent toutes. Magas parvint ensuite à entraîner son beau-père Antiochus, roi de Syrie, dans son entreprise contre l'É[illegible] mais Ptolémée la rendit encor[illegible] succès en jetant ses propres t[illegible] dans les provinces d'Antioch[illegible] moins bien défendues. Cependa[illegible] gas fit proposer la paix à Philad[illegible] et voulut la cimenter par une a[illegible] de famille. L'union de Bérénic[illegible] unique de Magas, avec le fils [illegible] de Philadelphe, fut convenue[illegible] Cyrénaïque se trouva par cette [illegible] de plus en plus attachée à l'É[illegible] Magas étant mort, Apamé, sa [illegible] qui n'avait pas consenti à ce [illegible] d'union, tâcha de la rompre en [illegible] lant de la Macédoine Démétrius [illegible] du roi Antigone; mais ce prin[illegible] plut tant et sitôt par son orgue[illegible] famille de Magas, au peuple et [illegible] mée, qu'il fut la victime des em[illegible] qu'on lui tendit, et Bérénice de[illegible] femme du jeune Ptolémée qui [illegible] ensuite sous le nom d'Évergète.

Les soins que Philadelphe d[illegible] au gouvernement ne laissèrent p[illegible] année de sa durée sans qu'elle [illegible] naître quelque institution utile, [illegible] der quelque établissement public [illegible] ver un monument aux arts, enc[illegible] ger ceux qui les cultivaient. [illegible] quoique le souvenir en soit cons[illegible] l'époque en est toujours ignoré[illegible] c'est ici qu'il est permis de renou[illegible] le regret qu'excite si vivement l[illegible] lence des médailles, quoique cepen[illegible] leurs dates marquent les année[illegible] règne de Philadelphe selon une ère [illegible] remonte à la première année de S[illegible] comptée depuis la mort d'Alexan[illegible] ère qui, si elle eût été conservée, [illegible] rait fourni un guide certain pou[illegible] temps des Lagides.

Mais son usage ne fut pas imm[illegible] ble; il s'opéra à cet égard un chan[illegible] ment qu'il entre dans notre plan d[illegible] diquer d'abord, afin de l'expliquer [illegible] est possible.

Soter, en prenant la couronne d[illegible] gypte, avait fait marquer sur [illegible] monnaies les années de son règ[illegible] dont la première remontait à celle [illegible] la mort d'Alexandre. Philadelphe [illegible] succéda de son vivant même, et il c[illegible] tinua de marquer ses monnaies s[illegible]

remontait à la première an-
gne de son père. Ainsi, on a
lles de Ptolémée Soter avec
: 36 : celles qui portaient les
37, 38 et 39, ne sont pas
La première, frappée pour
ie, dut porter le nombre 40;
ue aussi : mais celle qui fut
nnée suivante, la 41e de l'ère
qui était la 2e du règne de
ie, nous est parvenue. Elle
'un côté la tête jeune et dia-
deuxième Ptolémée, et au
nom avec un aigle debout
udre; dans le champ de la
a date de l'an 41. Cette ma-
later ses monnaies fut con-
Philadelphe jusqu'à l'année
e, et même jusqu'à l'année
, viennent les monnaies de
ie avec des dates qui se rap-
une autre ère, et dont le
mbre connu est 19. Ce chan-
ns la manière d'inscrire les
son règne sur ses monnaies,
dès lors par Philadelphe, a
ié avec toute raison par la
roi de se faire une ère
poque même où il était par-
couronne, de la compter du
nent de son règne, et non
lui de Soter. Cette explica-
pas nouvelle; elle a été ad-
us ceux qui ont voulu rendre
ce changement dans la ma-
laquelle les années de Phi-
ont comptées sur ses mon-

ut l'occasion d'un tel chan-

tablissement de l'ère diony-
nsi appelée du nom de son
enys l'astronome.
re était purement astrono-
composée d'années solaires
une de douze mois, portant
es douze signes du zodiaque.
alement connu que l'époque
cette ère était l'avénement
lphe à la couronne d'Égypte;
observations astronomiques
on l'ère de Denys, conser-
l'Almageste, étant, au
leurs dates égyptiennes correspondantes, transportées sur le calendrier Julien, montrent en effet que l'ère de Denys commence au solstice d'été qui précéda immédiatement l'avénement de Philadelphe, et il y a entre le solstice et l'avénement (du 24 juin au 2 novembre) un intervalle de 130 jours environ. Si l'on suppose que Denys ayant composé son ère a voulu lui donner une époque radicale historique, la première année du règne d'un prince qui faisait tout pour encourager les recherches savantes, pour les astronomes surtout, se présentait naturellement à son esprit. De plus, on ne peut pas croire que Denys ait établi son ère avant le règne de Philadelphe, puisqu'il eût fallu en prédire le commencement.

Peu d'années après, la 24e du règne de Philadelphe, Antiochus Théos succéda à son père Antiochus Soter. Sa sœur Apamé, veuve de Magas, obtint sur lui plus d'ascendant que sur son père Soter qu'elle avait en vain sollicité de renouveler la guerre contre Philadelphe. Antiochus Théos l'entreprit avec des forces immenses, et le résultat fut pour lui l'obligation de répudier sa femme Laodice, d'épouser Bérénice, fille de Philadelphe, et d'assurer aux enfants qui en naîtraient la couronne de Syrie.

Mais les soins de la guerre n'empêchaient pas Philadelphe de protéger les arts de la paix. Il augmenta de beaucoup la bibliothèque déjà très-considérable que Soter avait fondée à Alexandrie, et qui offrait les plus sûrs et les plus vastes moyens d'étude au grand nombre de savants que les Lagides y avaient attirés par la plus libérale protection. Elle fit d'Alexandrie, pendant plusieurs siècles, le centre commun de toutes les connaissances et le foyer unique des lumières que répandirent pour toujours sur le monde l'étude des sciences, la culture des lettres et celle des arts. Avant cette époque, Philadelphe avait déjà donné un témoignage public de son vif attachement pour Arsinoé sa sœur, qui était aussi sa femme, en permettant qu'il fût frappé des monnaies d'or, d'argent et

de bronze, qui portaient le nom et l'image de la reine; et cela fut fait dans la 33e année du règne de Philadelphe, inscrite sur une de ces monnaies.

Plusieurs autres établissements utiles fondés par Philadelphe recommandent son nom à la mémoire et à la reconnaissance des savants.

Philadelphe régna 38 ans, et mourut vers la fin de l'été de l'an 247 avant l'ère vulgaire.

L'éclat du règne de Ptolémée Philadelphe répondit à sa longue durée, et fut digne de son illustre origine. Il forme une des époques les plus mémorables dans l'histoire de la philosophie. Alexandrie, a-t-on dit, grande, riche et puissante, devint la cité des Grecs de toutes les régions, le centre du commerce des trois mondes, l'asile commun des lettres et des arts. Le poëte Théocrite, l'un des ornements de la littérature grecque, composa un hymne en l'honneur de Ptolémée Philadelphe. Il y célèbre à la fois la gloire de son père Ptolémée Soter, les grâces et la beauté de sa mère Bérénice, enfin les suprêmes mérites de son héros Ptolémée Philadelphe, qu'il égale aux dieux. Le poëte s'exprime dans le style le plus noble; il proclame Philadelphe illustre à la fois dans la paix et dans la guerre, par sa magnificence envers les dieux auxquels il élève des temples ornés de statues d'or et d'ivoire; par sa générosité envers les poëtes et les artistes qu'il attira auprès de lui; enfin par sa piété envers son père et sa mère, auxquels il consacra des temples, des autels et des prêtres. Les prospérités inouïes de l'Égypte sont décrites dans ce poëme avec un poétique enthousiasme; le nombre des villes qui la couvrent y est porté à 33,339 : enfin, indépendamment de l'Égypte, la Libye, l'Éthiopie, la Syrie, la Phénicie, Chypre et les Cyclades, la Lycie, la Carie et la Pamphylie, sont rangées sous le sceptre de Philadelphe. Ce roi étudia l'histoire naturelle et la botanique. Il fit amener à Alexandrie les animaux rares des pays étrangers; il les y envoyait chercher à grands frais, et il en
ou ses jardins ou ses musées
que le goût de la poésie dra
s'affaiblissait, et il institua le
d'Apollon pour le ranimer.
l'école d'Alexandrie prit son es
l'association, dans un but de p
sous la protection royale, des
les plus distingués qui étaient
fixer dans cette nouvelle cap
l'empire égyptien; c'est sur
égyptien que se formèrent les n
disciples de Platon, d'Aristote
non et de Pythagore : les éc
géomètres, des astronomes et
graphes y luttaient d'une h
rivalité avec celles des philosop

Les preuves de la munific
Ptolémée Philadelphe subsist
core sur les monuments de l'
Ce roi fit construire le grand
d'Isis à Philæ, et en commença
exécuter les sculptures. C'est l
a trouvé les preuves d'une c
égyptienne, qui consistait à
au dieu du temple les traits de l
du roi qui le faisait bâtir. Su
de Philæ, la déesse Isis est le p
de la reine Arsinoé, femme de
delphe. Le même prince fonda l
temple du sud, dans la mêm
consacré à la déesse Athôr, et
construire le sanctuaire et les
adjacentes. Le nom de la rein
noé est associé à celui du roi d
nombreuses inscriptions de ces é
On les voit aussi inscrits sur l
d'Edfou, où ils ne sont qu'une
commémoration par leur tr
successeur Épiphane. Parmi les
monuments contemporains du
de Philadelphe, il faut citer un
statue colossale de ce roi, en
rose, qui se voit au musée du
tole, dans le *cortile dei Conser*
où Champollion le jeune l'a, le pr
indiquée. Une autre statue se
la *Villa Albani*, et les inscri
contiennent le prénom royal et l
propre du roi. Du reste, les n
Ptolémée Philadelphe, des deux
noé ses deux femmes, ne sont pa
rares sur les monuments égyp
une inscription du musée du I

onne une des reines; et quant nonuments d'origine grecque, les belles médailles en or de ces sses, qu'il est facile de discer-'une de l'autre par les traits r visage, on peut rappeler que nice, fille de Démétrius, roi de oine, consacra une statue à la Arsinoé, fille de Soter et de Bé-, sœur et femme de Philadelphe: iscription du musée de Naples apprend cette curieuse particu- historique; mais on ignore quel porta Stratonice à cet hommage Arsinoé. Les médailles de Pto- Philadelphe et des deux Arsi- particulièrement celles qui sont es en or, sont remarquables par tyle et leur belle exécution: on observé jusqu'ici aucune trace mboles religieux particuliers au égyptien.

t au règne de Philadelphe qu'ap- nt un des événements mémo- de l'histoire des contrées méri- es voisines de l'Égypte. Diodore le rapporte, parmi les singulières nes des Éthiopiens, celle-ci: le des prêtres, séant à Méroé, ait, quand il le jugeait à propos, i régnant l'ordre de quitter le et de se donner la mort. Cet émanait des dieux, et nul mor- vait le droit de s'y soustraire. mps de Ptolémée Philadelphe, pie ne dépendait plus de l'É-; nous avons avancé qu'elle s'en séparée très-vraisemblablement vénement des Perses; et il pa- e l'Éthiopie avait repris son an- forme de gouvernement tout atique. Le roi contemporain de lelphe se nommait Ergamène: il ssouvint peut-être de l'exemple en Égypte par Ménès; et, au obéir à l'ordre des prêtres qui mandaient le trône et la vie, il à la tête de ses troupes, mar- ntre le *Temple d'or*, situé sur uteur presque inaccessible, s'en a, fit mettre à mort tous les s, et établit par son triomphe le rnement civil qui dura quelque après lui en Éthiopie.

Des monuments encore subsistants portent le nom de ce roi courageux, et prouvent en même temps qu'en ré- duisant l'ordre sacerdotal au service des temples et du culte public, il n'ou- blia pas ses devoirs envers les dieux du pays. On voit encore à Dakkèh, en Nubie, les restes d'un temple dont la partie la plus ancienne a été construite et sculptée par Ergamène. De pareilles notions sur ce prince existent aussi sur le temple de Dèboud: dans les ins- criptions de ces monuments éthio- piens, on retrouve le système d'écri- ture hiéroglyphique égyptienne sans aucune variation; le nom d'Ergamène est accompagné des titres de toujours vivant, chéri d'Isis, d'approuvé par le soleil: nouvelle confirmation des rap- ports de l'antiquité classique sur l'uni- formité des principales institutions publiques, du culte et de l'écriture, en Égypte et en Éthiopie. Le temple de Dakkèh fut dédié au dieu Thôth par le roi d'Éthiopie.

A Dèboud, autre lieu de la Nubie, un autre roi éthiopien, nommé Athar- rammon, éleva un temple à d'autres dieux de l'Égypte, à Amon-Ra, sei- gneur de Dèboud, à la déesse Athôr, et aussi à Osiris et à Isis: prince d'ail- leurs inconnu dans l'histoire, qui fut peut-être un des prédécesseurs d'Er- gamène, ou son successeur immédiat et durant peu d'années, puisque Pto- lémée Évergète réunit de nouveau l'É- thiopie à l'Égypte, l'ayant conquise par les armes.

Ce Ptolémée *Évergète*, qui porta le premier ce surnom dont le sens exprime l'idée de la bienfaisance, était le fils unique de Ptolémée Philadelphe et d'Ar- sinoé sa première femme, la fille du roi Lysimaque. Quand Philadelphe eut pris sa sœur Arsinoé pour sa seconde femme, celle-ci adopta Ptolémée Éver- gète, fils de son mari: ce fut donc sans obstacle que le nouveau roi succéda à son père.

Le règne d'Évergète Ier fut très- glorieux pour l'Égypte, et assura au pays de nouveaux avantages. De grandes expéditions militaires portè- rent au cœur de l'Asie sa renommée

et les armes égyptiennes : Évergète renouvela les entreprises de Sésostris, et avec un égal succès. Les événements de son règne furent nombreux et éclatants; l'antiquité classique nous en a transmis quelques détails : ils sont consignés dans les ouvrages des écrivains du premier rang, ainsi que sur des monuments également utiles à consulter par l'art et par l'histoire.

Évergète fut appelé en Syrie, à la tête d'une armée considérable, par un intérêt de famille qu'un prince puissant ne pouvait point négliger sans quelque honte.

On sait que le roi de Syrie, Antiochus Théos, avait épousé en secondes noces Bérénice, fille de Ptolémée Philadelphe, et sœur d'Évergète Ier. Après la mort d'Antiochus, sa première femme Laodice voulut se venger de Bérénice qui, restée à Antioche de Syrie, s'y renferma en vain dans Daphné. Ce ne fut point pour elle un asile inviolable; elle y fut assassinée avec le jeune enfant qu'elle avait eu d'Antiochus.

Le roi Ptolémée Évergète était accouru de l'Égypte au secours de sa sœur : il arriva trop tard; mais il vengea sa mort en portant la guerre dans les États de Séleucus, s'emparant successivement des provinces de l'empire d'Asie situées sur la rive droite de l'Euphrate; et passant ensuite ce fleuve, il parcourut en conquérant la Babylonie, la Susiane, la Perse, et poussa même jusqu'à la Bactriane, soumettant les peuples et leurs chefs, leur imposant des tributs, et reprenant en Perse un grand nombre d'images des dieux que Cambyse avait enlevées à l'Égypte. Rappelé dans son royaume par des dissensions domestiques, il rapporta de son expédition un immense butin, et ramena son armée en Égypte. Il laissa de bonnes garnisons dans la Syrie, à Séleucie même qui était encore occupée par les troupes égyptiennes lorsque plus tard Antiochus le Grand fit la guerre à Ptolémée Philopator. Tripolis de Syrie resta aussi sous ses ordres, comme le prouvent les monnaies d'Évergète qui furent frappées dans cette ville selon l'opini des numismatistes, et qui portent date de la 7e année de son règne cette époque, son expédition en A était terminée.

Ce fut vraisemblablement à son tour de cette expédition, qu'Éverg passant à Jérusalem y fit des sacrif dans le temple des Juifs, si l'on croit leur historien. Peu de ten après il s'était déclaré le chef de ligue achéenne, à la tête de laqu était alors Aratus de Sicyone. Ara avait pris Corinthe et Mégare que g daient les troupes du roi de Macédo (Antigone Gonatas). Trézène avait le même sort que Mégare, et de Aratus s'était rendu en Attique, avait obtenu l'alliance d'Évergète (fut, en effet, déclaré le chef de la lig sur terre et sur mer.

Pendant ce temps, Séleucus av voulu punir les villes de l'Asie (s'étaient déclarées contre lui, céd à l'horreur que leur avait inspirée l' sassinat de Bérénice et de son fils. avait armé contre elles une flotte no breuse, qui fut dispersée par la te pête. Les villes d'Asie rentrèr d'elles-mêmes sous son obéissance, il alla porter la guerre sur les poss sions mêmes de Ptolémée Évergè Vaincu, il chercha un refuge dans A tioche, d'où il appela son frère Ant chus Hiérax à son secours. P(n'avoir pas deux ennemis à repous à la fois, Ptolémée conclut avec S leucus une trêve de dix années. M Hiérax, croyant l'occasion favora pour s'emparer du trône de Syr combattit son frère avec des Gaul qu'il avait à sa solde; Séleucus vaincu, et les Gaulois tournèrent le armes contre le vainqueur même, les ramena à leur devoir à force d' gent, et qui eut aussitôt après à défendre contre Eumène, roi de P game, ambitieux aussi de régner l'Asie. Il vainquit Antiochus Hiéra Sardes, et mourut bientôt après, p qu'en même temps qu'Antigone de M cédoine.

Pendant que les deux fils d'Ant chus Théos se disputaient par les arn

session de la couronne de Syrie; tiochus Hiérax, vaincu à son par Séleucus, se livrait de lui-à Ptolémée Évergète, celui-ci, ille sur son trône, s'occupait lministration intérieure de ses , ou plutôt des jouissances que ing lui rendait plus faciles. Il beaucoup de soins à la chasse phants, qu'il élevait ensuite pour rre, soins tout à fait paisibles, ne prouvent point la réalité des es conquêtes que l'on a supposé été faites par ce roi bien loin au le l'Égypte et dans des régions ie inconnues. D'ailleurs cette n n'a pour fondement que le d'une inscription étrangère à ète, et qui, quoique trouvée dans ne lieu, est aujourd'hui recon-our n'avoir jamais fait partie de l'Adulis dont nous avons donné te (*suprà*, page 67).

Grèce, Aratus, chef de la ligue ne, avait été défait par Cléo-Le vaincu entraîna dans son Antigone, régent de la Macé-, qui se hâta de se rendre dans oponèse. Après avoir passé l'hi-Argos, il en sortit au commen-it du printemps et marcha sur ontières de l'Argolide, vers les-s Cléomène se dirigeait. Parve-à Sellasia, les deux armées se itrèrent, en vinrent aux mains; le Cléomène fut complétement , et le roi lui-même, s'étant re-abord à Sparte qui était derrière 'embarqua dès le lendemain à um, et se rendit en Égypte au-e Ptolémée Évergète.

roi d'Égypte le traita avec beau-d'égards; par là il eut occasion naître et d'apprécier les qualités ntes qui le distinguaient; il lui t de le replacer sur le trône de lémone; mais la mort ayant sur-Évergète déjà vieux, sa bienveil-pour Cléomène fut pour ce roi aucun résultat. Antigone, en ef-près avoir assisté aux jeux Né-, rentra en Macédoine, et y ut: en même temps Antiochus da à Séleucus, son frère, au trône de Syrie. Trois rois cessèrent de vivre dans la CXXXIXe olympiade, l'an 222 avant l'ère chrétienne.

De toutes les actions remarquables du règne de Ptolémée Évergète, aucune ne fut plus agréable aux Égyptiens que l'attention religieuse que ce roi apporta à reprendre en Perse, et à renvoyer triomphalement en Égypte, les images des divinités égyptiennes que Cambyse avait enlevées; ce serait même de là, selon quelques auteurs, qu'aurait été tiré le surnom que porta le troisième des Ptolémées: opinion peu fondée, si le surnom officiel était donné aux rois d'Égypte à l'époque même de leur sacre à Memphis.

Évergète réunit de nouveau à l'Égypte une portion de l'Éthiopie jusqu'à Ibrim; et il laissa dans cette contrée conquise des marques de sa pieuse munificence, en y faisant construire ou terminer des édifices religieux. C'est ainsi qu'il fit continuer le temple de Dakkèh, commencé par les rois éthiopiens Ergamène et Atharrammon. En Égypte, les ruines du temple situé au nord d'Esnèh offrent encore plusieurs bas-reliefs dont quelques-uns portent les noms de Ptolémée Évergète et de la reine Bérénice. Le nom de la reine se lit aussi sur quelques portions des édifices de Philæ: les inscriptions proclament « le seigneur du monde, les dieux frères, le fort par Ammon, l'approuvé du soleil, le gardien de la vie, le seigneur des dominateurs, *Ptolémée* toujours vivant, chéri de Phtha, et la dame du monde, *Bérénice*, femme et sœur du fils du soleil Ptolémée. » On trouve aussi, dans les monuments de Thèbes, le souvenir écrit de ces deux souverains.

Cette Bérénice est une des reines les plus célèbres parmi celles de l'Égypte: la poésie l'a célébrée et nous a transmis son nom environné de gloire. Ce fut cette Bérénice qui voua sa belle chevelure pour l'heureux retour du roi son époux, qui faisait la guerre en Asie, et pour l'entière conquête de cette vaste contrée. Cette chevelure fut déposée dans le temple de Vénus Zéphyrite; elle en fut enlevée, et le génie

et les armes égyptiennes : Évergète renouvela les entreprises de Sésostris, et avec un égal succès. Les événements de son règne furent nombreux et éclatants; l'antiquité classique nous en a transmis quelques détails : ils sont consignés dans les ouvrages des écrivains du premier rang, ainsi que sur des monuments également utiles à consulter par l'art et par l'histoire.

Évergète fut appelé en Syrie, à la tête d'une armée considérable, par un intérêt de famille qu'un prince puissant ne pouvait point négliger sans quelque honte.

On sait que le roi de Syrie, Antiochus Théos, avait épousé en secondes noces Bérénice, fille de Ptolémée Philadelphe, et sœur d'Évergète Ier. Après la mort d'Antiochus, sa première femme Laodice voulut se venger de Bérénice qui, restée à Antioche de Syrie, s'y renferma en vain dans Daphné. Ce ne fut point pour elle un asile inviolable; elle y fut assassinée avec le jeune enfant qu'elle avait eu d'Antiochus.

Le roi Ptolémée Évergète était accouru de l'Égypte au secours de sa sœur : il arriva trop tard; mais il vengea sa mort en portant la guerre dans les États de Séleucus, s'emparant successivement des provinces de l'empire d'Asie situées sur la rive droite de l'Euphrate; et passant ensuite ce fleuve, il parcourut en conquérant la Babylonie, la Susiane, la Perse, et poussa même jusqu'à la Bactriane, soumettant les peuples et leurs chefs, leur imposant des tributs, et reprenant en Perse un grand nombre d'images des dieux que Cambyse avait enlevées à l'Égypte. Rappelé dans son royaume par des dissensions domestiques, il rapporta de son expédition un immense butin, et ramena son armée en Égypte. Il laissa de bonnes garnisons dans la Syrie, à Séleucie même qui était encore occupée par les troupes égyptiennes lorsque plus tard Antiochus le Grand fit la guerre à Ptolémée Philopator. Tripolis de Syrie resta aussi sous ses ordres, comme le prouvent les monnaies d'Évergète qui furent frappées dans cette ville selon l'opinion des numismatistes, et qui portent la date de la 7e année de son règne : à cette époque, son expédition en Asie était terminée.

Ce fut vraisemblablement à son retour de cette expédition, qu'Évergète passant à Jérusalem y fit des sacrifices dans le temple des Juifs, si l'on en croit leur historien. Peu de temps après il s'était déclaré le chef de la ligue achéenne, à la tête de laquelle était alors Aratus de Sicyone. Aratus avait pris Corinthe et Mégare que gardaient les troupes du roi de Macédoine (Antigone Gonatas). Trézène avait eu le même sort que Mégare, et de là Aratus s'était rendu en Attique, et avait obtenu l'alliance d'Évergète qui fut, en effet, déclaré le chef de la ligue sur terre et sur mer.

Pendant ce temps, Séleucus avait voulu punir les villes de l'Asie qui s'étaient déclarées contre lui, cédant à l'horreur que leur avait inspirée l'assassinat de Bérénice et de son fils. Il avait armé contre elles une flotte nombreuse, qui fut dispersée par la tempête. Les villes d'Asie rentrèrent d'elles-mêmes sous son obéissance, et il alla porter la guerre sur les possessions mêmes de Ptolémée Évergète. Vaincu, il chercha un refuge dans Antioche, d'où il appela son frère Antiochus Hiérax à son secours. Pour n'avoir pas deux ennemis à repousser à la fois, Ptolémée conclut avec Séleucus une trêve de dix années. Mais Hiérax, croyant l'occasion favorable pour s'emparer du trône de Syrie, combattit son frère avec des Gaulois qu'il avait à sa solde; Séleucus fut vaincu, et les Gaulois tournèrent leurs armes contre le vainqueur même, qui les ramena à leur devoir à force d'argent, et qui eut aussitôt après à se défendre contre Eumène, roi de Pergame, ambitieux aussi de régner sur l'Asie. Il vainquit Antiochus Hiérax à Sardes, et mourut bientôt après, presqu'en même temps qu'Antigone de Macédoine.

Pendant que les deux fils d'Antiochus Théos se disputaient par les armes

la possession de la couronne de Syrie; qu'Antiochus Hiérax, vaincu à son tour par Séleucus, se livrait de lui-même à Ptolémée Évergète, celui-ci, tranquille sur son trône, s'occupait de l'administration intérieure de ses États, ou plutôt des jouissances que son rang lui rendait plus faciles. Il donna beaucoup de soins à la chasse des éléphants, qu'il élevait ensuite pour la guerre, soins tout à fait paisibles, et qui ne prouvent point la réalité des grandes conquêtes que l'on a supposé avoir été faites par ce roi bien loin au midi de l'Égypte et dans des régions presque inconnues. D'ailleurs cette opinion n'a pour fondement que le texte d'une inscription étrangère à Évergète, et qui, quoique trouvée dans le même lieu, est aujourd'hui reconnue pour n'avoir jamais fait partie de celle d'Adulis dont nous avons donné le texte (*suprà*, page 67).

En Grèce, Aratus, chef de la ligue achéenne, avait été défait par Cléomène. Le vaincu entraîna dans son parti Antigone, régent de la Macédoine, qui se hâta de se rendre dans le Péloponèse. Après avoir passé l'hiver à Argos, il en sortit au commencement du printemps et marcha sur les frontières de l'Argolide, vers lesquelles Cléomène se dirigeait. Parvenues à Sellasia, les deux armées se rencontrèrent, en vinrent aux mains; celle de Cléomène fut complétement battue, et le roi lui-même, s'étant retiré d'abord à Sparte qui était derrière lui, s'embarqua dès le lendemain à Gythium, et se rendit en Égypte auprès de Ptolémée Évergète.

Le roi d'Égypte le traita avec beaucoup d'égards; par là il eut occasion de connaître et d'apprécier les qualités éminentes qui le distinguaient; il lui promit de le replacer sur le trône de Lacédémone; mais la mort ayant surpris Évergète déjà vieux, sa bienveillance pour Cléomène fut pour ce roi sans aucun résultat. Antigone, en effet, après avoir assisté aux jeux Néméens, rentra en Macédoine, et y mourut: en même temps Antiochus succéda à Séleucus, son frère, au trône de Syrie. Trois rois cessèrent de vivre dans la CXXXIX^e olympiade, l'an 222 avant l'ère chrétienne.

De toutes les actions remarquables du règne de Ptolémée Évergète, aucune ne fut plus agréable aux Égyptiens que l'attention religieuse que ce roi apporta à reprendre en Perse, et à renvoyer triomphalement en Égypte, les images des divinités égyptiennes que Cambyse avait enlevées; ce serait même de là, selon quelques auteurs, qu'aurait été tiré le surnom que porta le troisième des Ptolémées: opinion peu fondée, si le surnom officiel était donné aux rois d'Égypte à l'époque même de leur sacre à Memphis.

Évergète réunit de nouveau à l'Égypte une portion de l'Éthiopie jusqu'à Ibrim; et il laissa dans cette contrée conquise des marques de sa pieuse munificence, en y faisant construire ou terminer des édifices religieux. C'est ainsi qu'il fit continuer le temple de Dakkèh, commencé par les rois éthiopiens Ergamène et Atharrammon. En Égypte, les ruines du temple situé au nord d'Esnèh offrent encore plusieurs bas-reliefs dont quelques-uns portent les noms de Ptolémée Évergète et de la reine Bérénice. Le nom de la reine se lit aussi sur quelques portions des édifices de Philæ: les inscriptions proclament « le seigneur du monde, les dieux frères, le fort par Ammon, l'approuvé du soleil, le gardien de la vie, le seigneur des dominateurs, *Ptolémée* toujours vivant, chéri de Phtha, et la dame du monde, *Bérénice*, femme et sœur du fils du soleil Ptolémée. » On trouve aussi, dans les monuments de Thèbes, le souvenir écrit de ces deux souverains.

Cette Bérénice est une des reines les plus célèbres parmi celles de l'Égypte: la poésie l'a célébrée et nous a transmis son nom environné de gloire. Ce fut cette Bérénice qui voua sa belle chevelure pour l'heureux retour du roi son époux, qui faisait la guerre en Asie, et pour l'entière conquête de cette vaste contrée. Cette chevelure fut déposée dans le temple de Vénus Zéphyrite; elle en fut enlevée, et le génie

et les armes égyptiennes : Évergète renouvela les entreprises de Sésostris, et avec un égal succès. Les événements de son règne furent nombreux et éclatants ; l'antiquité classique nous en a transmis quelques détails : ils sont consignés dans les ouvrages des écrivains du premier rang, ainsi que sur des monuments également utiles à consulter par l'art et par l'histoire.

Évergète fut appelé en Syrie, à la tête d'une armée considérable, par un intérêt de famille qu'un prince puissant ne pouvait point négliger sans quelque honte.

On sait que le roi de Syrie, Antiochus Théos, avait épousé en secondes noces Bérénice, fille de Ptolémée Philadelphe, et sœur d'Évergète Ier. Après la mort d'Antiochus, sa première femme Laodice voulut se venger de Bérénice qui, restée à Antioche de Syrie, s'y renferma en vain dans Daphné. Ce ne fut point pour elle un asile inviolable ; elle y fut assassinée avec le jeune enfant qu'elle avait eu d'Antiochus.

Le roi Ptolémée Évergète était accouru de l'Égypte au secours de sa sœur : il arriva trop tard ; mais il vengea sa mort en portant la guerre dans les États de Séleucus, s'emparant successivement des provinces de l'empire d'Asie situées sur la rive droite de l'Euphrate ; et passant ensuite ce fleuve, il parcourut en conquérant la Babylonie, la Susiane, la Perse, et poussa même jusqu'à la Bactriane, soumettant les peuples et leurs chefs, leur imposant des tributs, et reprenant en Perse un grand nombre d'images des dieux que Cambyse avait enlevées à l'Égypte. Rappelé dans son royaume par des dissensions domestiques, il rapporta de son expédition un immense butin, et ramena son armée en Égypte. Il laissa de bonnes garnisons dans la Syrie, à Séleucie même qui était encore occupée par les troupes égyptiennes lorsque plus tard Antiochus le Grand fit la guerre à Ptolémée Philopator. Tripolis de Syrie resta aussi sous ses ordres, comme le prouvent les monnaies d'Évergète qui furent frappées dans cette ville selon l'opinion des numismatistes, et qui portent la date de la 7e année de son règne : à cette époque, son expédition en Asie était terminée.

Ce fut vraisemblablement à son retour de cette expédition, qu'Évergète passant à Jérusalem y fit des sacrifices dans le temple des Juifs, si l'on en croit leur historien. Peu de temps après il s'était déclaré le chef de la ligue achéenne, à la tête de laquelle était alors Aratus de Sicyone. Aratus avait pris Corinthe et Mégare que gardaient les troupes du roi de Macédoine (Antigone Gonatas). Trézène avait eu le même sort que Mégare, et de là Aratus s'était rendu en Attique, et avait obtenu l'alliance d'Évergète qui fut, en effet, déclaré le chef de la ligue sur terre et sur mer.

Pendant ce temps, Séleucus avait voulu punir les villes de l'Asie qui s'étaient déclarées contre lui, cédant à l'horreur que leur avait inspirée l'assassinat de Bérénice et de son fils. Il avait armé contre elles une flotte nombreuse, qui fut dispersée par la tempête. Les villes d'Asie rentrèrent d'elles-mêmes sous son obéissance, et il alla porter la guerre sur les possessions mêmes de Ptolémée Évergète. Vaincu, il chercha un refuge dans Antioche, d'où il appela son frère Antiochus Hiérax à son secours. Pour n'avoir pas deux ennemis à repousser à la fois, Ptolémée conclut avec Séleucus une trêve de dix années. Mais Hiérax, croyant l'occasion favorable pour s'emparer du trône de Syrie, combattit son frère avec des Gaulois qu'il avait à sa solde ; Séleucus fut vaincu, et les Gaulois tournèrent leurs armes contre le vainqueur même, qui les ramena à leur devoir à force d'argent, et qui eut aussitôt après à se défendre contre Eumène, roi de Pergame, ambitieux aussi de régner sur l'Asie. Il vainquit Antiochus Hiérax à Sardes, et mourut bientôt après, presqu'en même temps qu'Antigone de Macédoine.

Pendant que les deux fils d'Antiochus Théos se disputaient par les armes

la possession de la couronne de Syrie; qu'Antiochus Hiérax, vaincu à son tour par Séleucus, se livrait de lui-même à Ptolémée Évergète, celui-ci, tranquille sur son trône, s'occupait de l'administration intérieure de ses États, ou plutôt des jouissances que son rang lui rendait plus faciles. Il donna beaucoup de soins à la chasse des éléphants, qu'il élevait ensuite pour la guerre, soins tout à fait paisibles, et qui ne prouvent point la réalité des grandes conquêtes que l'on a supposé avoir été faites par ce roi bien loin au midi de l'Égypte et dans des régions presque inconnues. D'ailleurs cette opinion n'a pour fondement que le texte d'une inscription étrangère à Évergète, et qui, quoique trouvée dans le même lieu, est aujourd'hui reconnue pour n'avoir jamais fait partie de celle d'Adulis dont nous avons donné le texte (*suprà*, page 67).

En Grèce, Aratus, chef de la ligue achéenne, avait été défait par Cléomène. Le vaincu entraîna dans son parti Antigone, régent de la Macédoine, qui se hâta de se rendre dans le Péloponèse. Après avoir passé l'hiver à Argos, il en sortit au commencement du printemps et marcha sur les frontières de l'Argolide, vers lesquelles Cléomène se dirigeait. Parvenues à Sellasia, les deux armées se rencontrèrent, en vinrent aux mains; celle de Cléomène fut complétement battue, et le roi lui-même, s'étant retiré d'abord à Sparte qui était derrière lui, s'embarqua dès le lendemain à Gythium, et se rendit en Égypte auprès de Ptolémée Évergète.

Le roi d'Égypte le traita avec beaucoup d'égards; par là il eut occasion de connaître et d'apprécier les qualités éminentes qui le distinguaient; il lui promit de le replacer sur le trône de Lacédémone; mais la mort ayant surpris Évergète déjà vieux, sa bienveillance pour Cléomène fut pour ce roi sans aucun résultat. Antigone, en effet, après avoir assisté aux jeux Néméens, rentra en Macédoine, et y mourut: en même temps Antiochus succéda à Séleucus, son frère, au trône de Syrie. Trois rois cessèrent de vivre dans la CXXXIX^{e} olympiade, l'an 222 avant l'ère chrétienne.

De toutes les actions remarquables du règne de Ptolémée Évergète, aucune ne fut plus agréable aux Égyptiens que l'attention religieuse que ce roi apporta à reprendre en Perse, et à renvoyer triomphalement en Égypte, les images des divinités égyptiennes que Cambyse avait enlevées; ce serait même de là, selon quelques auteurs, qu'aurait été tiré le surnom que porta le troisième des Ptolémées: opinion peu fondée, si le surnom officiel était donné aux rois d'Égypte à l'époque même de leur sacre à Memphis.

Évergète réunit de nouveau à l'Égypte une portion de l'Éthiopie jusqu'à Ibrim; et il laissa dans cette contrée conquise des marques de sa pieuse munificence, en y faisant construire ou terminer des édifices religieux. C'est ainsi qu'il fit continuer le temple de Dakkèh, commencé par les rois éthiopiens Ergamène et Atharrammon. En Égypte, les ruines du temple situé au nord d'Esnèh offrent encore plusieurs bas-reliefs dont quelques-uns portent les noms de Ptolémée Évergète et de la reine Bérénice. Le nom de la reine se lit aussi sur quelques portions des édifices de Philæ: les inscriptions proclament « le seigneur du monde, les dieux frères, le fort par Ammon, l'approuvé du soleil, le gardien de la vie, le seigneur des dominateurs, *Ptolémée* toujours vivant, chéri de Phtha, et la dame du monde, *Bérénice*, femme et sœur du fils du soleil Ptolémée. » On trouve aussi, dans les monuments de Thèbes, le souvenir écrit de ces deux souverains.

Cette Bérénice est une des reines les plus célèbres parmi celles de l'Égypte: la poésie l'a célébrée et nous a transmis son nom environné de gloire. Ce fut cette Bérénice qui voua sa belle chevelure pour l'heureux retour du roi son époux, qui faisait la guerre en Asie, et pour l'entière conquête de cette vaste contrée. Cette chevelure fut déposée dans le temple de Vénus Zéphyrite; elle en fut enlevée, et le génie

et les armes égyptiennes : Évergète renouvela les entreprises de Sésostris, et avec un égal succès. Les événements de son règne furent nombreux et éclatants; l'antiquité classique nous en a transmis quelques détails : ils sont consignés dans les ouvrages des écrivains du premier rang, ainsi que sur des monuments également utiles à consulter par l'art et par l'histoire.

Évergète fut appelé en Syrie, à la tête d'une armée considérable, par un intérêt de famille qu'un prince puissant ne pouvait point négliger sans quelque honte.

On sait que le roi de Syrie, Antiochus Théos, avait épousé en secondes noces Bérénice, fille de Ptolémée Philadelphe, et sœur d'Évergète Ier. Après la mort d'Antiochus, sa première femme Laodice voulut se venger de Bérénice qui, restée à Antioche de Syrie, s'y renferma en vain dans Daphné. Ce ne fut point pour elle un asile inviolable; elle y fut assassinée avec le jeune enfant qu'elle avait eu d'Antiochus.

Le roi Ptolémée Évergète était accouru de l'Égypte au secours de sa sœur : il arriva trop tard; mais il vengea sa mort en portant la guerre dans les États de Séleucus, s'emparant successivement des provinces de l'empire d'Asie situées sur la rive droite de l'Euphrate; et passant ensuite ce fleuve, il parcourut en conquérant la Babylonie, la Susiane, la Perse, et poussa même jusqu'à la Bactriane, soumettant les peuples et leurs chefs, leur imposant des tributs, et reprenant en Perse un grand nombre d'images des dieux que Cambyse avait enlevées à l'Égypte. Rappelé dans son royaume par des dissensions domestiques, il rapporta de son expédition un immense butin, et ramena son armée en Égypte. Il laissa de bonnes garnisons dans la Syrie, à Séleucie même qui était encore occupée par les troupes égyptiennes lorsque plus tard Antiochus le Grand fit la guerre à Ptolémée Philopator. Tripolis de Syrie resta aussi sous ses ordres, comme le prouvent les monnaies d'Évergète qui furent frappées dans cette ville selon l'opinion des numismatistes, et qui portent la date de la 7e année de son règne : à cette époque, son expédition en Asie était terminée.

Ce fut vraisemblablement à son retour de cette expédition, qu'Évergète passant à Jérusalem y fit des sacrifices dans le temple des Juifs, si l'on en croit leur historien. Peu de temps après il s'était déclaré le chef de la ligue achéenne, à la tête de laquelle était alors Aratus de Sicyone. Aratus avait pris Corinthe et Mégare que gardaient les troupes du roi de Macédoine (Antigone Gonatas). Trézène avait eu le même sort que Mégare, et de là Aratus s'était rendu en Attique, et avait obtenu l'alliance d'Évergète qui fut, en effet, déclaré le chef de la ligue sur terre et sur mer.

Pendant ce temps, Séleucus avait voulu punir les villes de l'Asie qui s'étaient déclarées contre lui, cédant à l'horreur que leur avait inspirée l'assassinat de Bérénice et de son fils. Il avait armé contre elles une flotte nombreuse, qui fut dispersée par la tempête. Les villes d'Asie rentrèrent d'elles-mêmes sous son obéissance, et il alla porter la guerre sur les possessions mêmes de Ptolémée Évergète. Vaincu, il chercha un refuge dans Antioche, d'où il appela son frère Antiochus Hiérax à son secours. Pour n'avoir pas deux ennemis à repousser à la fois, Ptolémée conclut avec Séleucus une trêve de dix années. Mais Hiérax, croyant l'occasion favorable pour s'emparer du trône de Syrie, combattit son frère avec des Gaulois qu'il avait à sa solde; Séleucus fut vaincu, et les Gaulois tournèrent leurs armes contre le vainqueur même, qui les ramena à leur devoir à force d'argent, et qui eut aussitôt après à se défendre contre Eumène, roi de Pergame, ambitieux aussi de régner sur l'Asie. Il vainquit Antiochus Hiérax à Sardes, et mourut bientôt après, presqu'en même temps qu'Antigone de Macédoine.

Pendant que les deux fils d'Antiochus Théos se disputaient par les armes

ion de la couronne de Syrie;
hus Hiérax, vaincu à son
Séleucus, se livrait de lui-
'tolémée Évergète, celui-ci,
sur son trône, s'occupait
nistration intérieure de ses
plutôt des jouissances que
lui rendait plus faciles. Il
aucoup de soins à la chasse
nts, qu'il élevait ensuite pour
, soins tout à fait paisibles,
prouvent point la réalité des
onquêtes que l'on a supposé
faites par ce roi bien loin au
Égypte et dans des régions
inconnues. D'ailleurs cette
n'a pour fondement que le
ne inscription étrangère à
, et qui, quoique trouvée dans
ieu, est aujourd'hui recon-
n'avoir jamais fait partie de
ulis dont nous avons donné
suprà, page 67).
ce, Aratus, chef de la ligue
, avait été défait par Cléo-
vaincu entraîna dans son
igone, régent de la Macé-
i se hâta de se rendre dans
nèse. Après avoir passé l'hi-
os, il en sortit au commen-
u printemps et marcha sur
ères de l'Argolide, vers les-
léomène se dirigeait. Parve-
ellasia, les deux armées se
rent, en vinrent aux mains;
Cléomène fut complétement
t le roi lui-même, s'étant re-
rd à Sparte qui était derrière
barqua dès le lendemain à
, et se rendit en Égypte au-
tolémée Évergète.
d'Égypte le traita avec beau-
ards; par là il eut occasion
tre et d'apprécier les qualités
s qui le distinguaient; il lui
e le replacer sur le trône de
ne; mais la mort ayant sur-
gète déjà vieux, sa bienveil-
r Cléomène fut pour ce roi
n résultat. Antigone, en ef-
s avoir assisté aux jeux Né-
'entra en Macédoine, et y
en même temps Antiochus
Séleucus, son frère, au trône
de Syrie. Trois rois cessèrent de vivre dans la CXXXIX[e] olympiade, l'an 222 avant l'ère chrétienne.

De toutes les actions remarquables du règne de Ptolémée Évergète, aucune ne fut plus agréable aux Égyptiens que l'attention religieuse que ce roi apporta à reprendre en Perse, et à renvoyer triomphalement en Égypte, les images des divinités égyptiennes que Cambyse avait enlevées; ce serait même de là, selon quelques auteurs, qu'aurait été tiré le surnom que porta le troisième des Ptolémées: opinion peu fondée, si le surnom officiel était donné aux rois d'Égypte à l'époque même de leur sacre à Memphis.

Évergète réunit de nouveau à l'Égypte une portion de l'Éthiopie jusqu'à Ibrim; et il laissa dans cette contrée conquise des marques de sa pieuse munificence, en y faisant construire ou terminer des édifices religieux. C'est ainsi qu'il fit continuer le temple de Dakkèh, commencé par les rois éthiopiens Ergamène et Atharrammon. En Égypte, les ruines du temple situé au nord d'Esnèh offrent encore plusieurs bas-reliefs dont quelques-uns portent les noms de Ptolémée Évergète et de la reine Bérénice. Le nom de la reine se lit aussi sur quelques portions des édifices de Philæ: les inscriptions proclament « le seigneur du monde, les dieux frères, le fort par Ammon, l'approuvé du soleil, le gardien de la vie, le seigneur des dominateurs, *Ptolémée* toujours vivant, chéri de Phtha, et la dame du monde, *Bérénice*, femme et sœur du fils du soleil Ptolémée. » On trouve aussi, dans les monuments de Thèbes, le souvenir écrit de ces deux souverains.

Cette Bérénice est une des reines les plus célèbres parmi celles de l'Égypte: la poésie l'a célébrée et nous a transmis son nom environné de gloire. Ce fut cette Bérénice qui voua sa belle chevelure pour l'heureux retour du roi son époux, qui faisait la guerre en Asie, et pour l'entière conquête de cette vaste contrée. Cette chevelure fut déposée dans le temple de Vénus Zéphyrite; elle en fut enlevée, et le génie

de la poésie proclama, sur la foi de l'astronome Conon de Samos, qu'elle avait été ravie au firmament pour y briller parmi les étoiles, où elle forme encore, auprès de la constellation du Lion, celle qu'on nomme plus communément la Gerbe, et aussi de son véritable nom de chevelure de Bérénice. Callimaque, poëte grec de Cyrène, avait chanté cette fiction; il ne nous reste de son ouvrage que l'imitation latine de Catulle.

On sait aussi, par une inscription gravée sur une plaque d'or, mince, flexible et luisante, trouvée dans les ruines de Canope, que « le roi Ptolé« mée, fils de Ptolémée et d'Arsinoé, « dieux Adelphes, et la reine Béré« nice, sa sœur et sa femme, élevèrent « un temple à Osiris » dans cette même ville de Canope. Nous verrons bientôt que cette même reine Bérénice recevait, dans les temples de l'Égypte, un culte particulier, et que des prêtresses spéciales étaient chargées de ce culte sous le titre d'Athlophores; titre qui, désignant les insignes de la victoire, a fait rappeler que Bérénice aimait à faire élever des chevaux pour concourir dans les jeux Olympiques de la Grèce.

Les solennités de la Grèce n'étaient plus étrangères à l'Égypte, à Alexandrie surtout, ville toute grecque par ses établissements littéraires, dont la prospérité avait été portée au plus haut point sous le règne de Philadelphe, et qu'Évergète s'efforça de maintenir à la même perfection. Ce prince éclairé et libéral fit chercher les livres avec passion, et les fit acheter à tout prix. Callimaque, Lycophron, Apollonius lui restaient des poëtes du règne précédent, et avec eux Conon, Aristarque et Aristophane de Byzance, distingués comme savants. Ce dernier avait succédé à Zénodote dans les fonctions de bibliothécaire à Alexandrie; il eut lui-même Ératosthène pour successeur ou pour collègue: Aristille, Conon, Timocharis, cultivaient en même temps et avançaient l'étude et la science des astres: Aristarque donna pour cette étude des méthodes dignes du suffrage des plus habiles. Il soutenait *le mo[uvement de la terre]*, opinion qui l'[ex]posa à une accusation d'irréli[gion]. Apollonius de Perge faisait, en mê[me] temps, presque oublier ses prédéc[es]seurs dans la culture des mathé[ma]tiques : tant de progrès à la fois f[la]taient le goût et les intentions [de] Ptolémée Evergète, qui les honorai[t et] les encourageait. Il mourut au mil[ieu] de tant de prospérités littéraires, ap[rès] un règne de 25 ans.

Ptolémée *Philopator* (qui aime s[on] père), fils unique de Ptolémée Éverg[ète] I[er], en montant sur le trône, avait aup[rès] de lui sa mère Bérénice, sa sœur Ar[si]noé et Magas son frère. La voix public[que] accusa Philopator d'avoir empoison[né] son père, et la cruauté de son car[ac]tère put servir, plus tard, à confirm[er] ce soupçon infamant. D'après les co[n]seils de Sosibe, l'un de ses minist[res] les plus affidés, il fit d'abord mou[rir] Magas, dont il craignait l'influence s[ur] les troupes mercenaires. Bientôt apr[ès] Bérénice, sa mère, perdit aussi la [vie] par ses ordres. Cléomène enfin, à q[ui] Ptolémée Évergète avait accordé u[ne] honorable hospitalité, ne devait p[as] échapper à ses atroces volontés. A[u]tant Évergète témoignait d'intérêt [au] roi de Sparte fugitif et lui avait accor[dé] d'égards, autant il en recevait peu [de] Philopator livré à toute la fougue d[es] passions les plus criminelles. Cléomè[ne] le pressa néanmoins d'accomplir l[es] promesses d'Évergète, qui devait le r[e]placer sur son trône : il devint susp[ect] et fut mis sous la garde de quelqu[es] affidés. Pendant que Philopator assi[s]tait aux grandes cérémonies du cul[te] de Sérapis à Canope, Cléomène ten[ta] de s'évader et de soulever les Alexa[n]drins contre leur roi; ce projet n[e] réussit pas, et Cléomène avec ses pa[r]tisans ne trouvèrent d'autre refug[e] que la mort. Elle n'assouvit pas tou[t] à fait la vengeance que Philopator vo[u]lut tirer de cette coupable tentative: il fit mettre en croix le cadavre d[e] Cléomène, et égorger à ses pieds l[a] femme, la mère et les enfants de c[e] roi malheureux. Ceci se passait seiz[e] ans après que Cléomène était parven[u]

à la couronne, la seconde année du règne de Ptolémée Philopator, la 219e avant l'ère vulgaire.

Dès l'année suivante ; ce surnom se lisait sur ses monnaies ; mais on n'en était pas plus convaincu de sa tendresse pour son père, et le peuple lui donnait, avec plus de raison peut-être, le surnom de Tryphon. Ses monnaies portèrent toujours celui de Philopator.

Pendant que cela se passait en Égypte, Antiochus, qui fut surnommé le Grand, s'occupait à reprendre la Syrie sur Ptolémée. Antiochus était parvenu au trône presque en même temps que le roi de l'Égypte. Il passa la première année de son règne à régler les affaires des diverses provinces du royaume ; et, quoique les gouverneurs de la Médie et de la Perse, Molon et Alexandre, se fussent déclarés indépendants, Antiochus, suivant les conseils d'Hermias, se résolut à attaquer Ptolémée, dont la mollesse et les déréglements promettaient à son entreprise un succès presque certain. Antiochus se rendit à Séleucie sur l'Euphrate, où arriva bientôt, avec Diognètes et la flotte, la fille de Mithridate, qui lui était promise en mariage et qu'il épousa. Il passa quelque temps dans cette ville, donna la régence de ses États à la reine, et se dirigea ensuite sur Antioche. Il y apprit les succès de Molon, qui avait passé le Tigre et marchait vers Séleucie. Antiochus pensait à abandonner l'entreprise contre la Syrie et à courir sur Molon ; mais Hermias l'en dissuada et l'engagea de continuer sa marche sur la même rive de l'Oronte. Le roi se rendit à Apamée, ensuite à Laodicée (Cabiosa) ; et, parvenu à l'entrée de la gorge du Liban, il y trouva Théodote, général de Ptolémée, qui lui en fermait le passage en tenant Gerra, place qu'Antiochus ne jugea pas devoir tenter de prendre d'assaut. Instruit alors des nouveaux succès de Molon, qui était venu jusqu'en Mésopotamie, il renonça à son projet contre la Syrie, retourna sur l'Euphrate, marcha au nord-est jusqu'à Antioche de Mygdonie, s'arrêta dans cette contrée quarante jours environ, et arriva à Apollonia, où il défit entièrement l'armée de Molon, qui se tua. En même temps qu'il obtenait ces grands succès, Antiochus reçut aussi la nouvelle de la naissance d'un fils dont la reine était accouchée. Restait Artabazane dont les intentions étaient très-suspectes ; et le roi voulant s'assurer de lui, conduisit son armée contre la province qu'Artabazane gouvernait. Celui-ci traita aux conditions dictées par le roi, qui consentit ensuite à se défaire d'Hermias par un assassinat, rentra aussitôt après à Séleucie sur l'Euphrate, et envoya ses troupes en quartiers d'hiver. Au commencement du printemps suivant, Antiochus réunit ses forces dans Apamée, et l'attaque de Séleucie (sur la mer) y fut résolue. Depuis les premières années de Ptolémée Évergète, cette ville maritime était occupée par une garnison égyptienne. Antiochus s'y rendit, et y entra bientôt après par la trahison de quelques officiers subalternes ; un autre traître, Théodote, général au service de Ptolémée, lui fit aussi la proposition secrète de livrer la Syrie. Antiochus cependant, suivant la même route qu'il avait déjà faite dans sa première campagne, remonta la rive gauche de l'Oronte et parvint aux gorges du Liban et de l'Anti-Liban, dont les soldats de Ptolémée tentèrent en vain de lui fermer le passage. Les ayant franchies, il alla aussitôt occuper Tyr et Ptolémaïs, où il s'empara des vaisseaux et des approvisionnements qui s'y trouvaient réunis.

En attendant, Ptolémée, qui avait enfin quitté Memphis, s'était rendu à Péluse avec son armée, avait fait ouvrir les canaux et inondé les environs de cette place de guerre. Informé de ce moyen de défense, Antiochus renonça au projet d'attaquer Péluse, se contenta de ravager les pays environnants et d'amener sous son obéissance, par la force ou par l'adresse, les villes de la Syrie qu'il lui restait à occuper. Ptolémée ne pouvait pas les secourir ; son imprévoyance, ou plutôt celle d'Agathocle et de Sosibe qui gouvernaient

réellement le royaume et le roi, ne leur laissa d'autre ressource que de proposer une trêve à Antiochus; et celui-ci, obligé de renoncer au siége de Doura, voyant que l'hiver s'approchait, fit faire aussi de son côté des propositions à Ptolémée, consentit à quitter la Syrie, à se retirer à Séleucie (sur la mer), et il s'y rendit en effet, laissant des garnisons dans quelques-unes des places de cette province qu'il avait déjà prises. Les négociations pour une paix définitive ayant été sans résultat, dès le printemps suivant Antiochus réunit de nouveau ses troupes, et Ptolémée renforça celles de Nicolaos, qui commandait pour lui dans les environs de Gaza. Celui-ci s'avança de quelques marches, pendant qu'Antiochus, côtoyant la mer, quittait Séleucie, descendait à Berytus, prenant ou brûlant les villes qu'il trouvait sur sa route, et venait enfin en présence de l'armée égyptienne. La bataille s'engagea, et Nicolaos vaincu dut chercher un refuge dans Sidon. Antiochus ne songea point à une attaque sérieuse contre cette place, s'occupa des villes voisines de l'Arabie, qu'il soumit l'une après l'autre, et enfin de Ptolémaïs, où il établit ses quartiers d'hiver.

Vers le même temps arriva une éclipse de lune mentionnée par l'historien Polybe: ce fut celle du 12 septembre 218; et bientôt après, au commencement du printemps, la campagne s'ouvrit. Ptolémée avait profité de la trêve conclue avec Antiochus, et de l'éloignement de celui-ci, qui avait passé près d'une année à la conquête de l'Arabie, pour se préparer à soutenir la guerre avec succès. Il partit d'Alexandrie à la tête de soixante et dix mille hommes soutenus par cinq mille cavaliers et soixante et treize éléphants. Antiochus l'attaquait avec soixante-deux mille fantassins, six mille cavaliers et cent deux éléphants. Ptolémée se rendit d'abord à Péluse, distribua des provisions à son armée, la fit avancer par le mont Casius et les Baratra, et cinq jours après jusqu'à cinquante stades de Raphia au nord-est de Rhinocorura. Antiochus dépassa Raphia, campa d'abord à dix stades, ensuite à seulement de Ptolémée, perdit la taille et s'enfuit à Antioche, d'où voya demander la paix au roi gypte (l'an 217). Ptolémée la lui acc pour une année, et chargea Sosibe régler les conditions. Satisfait d prendre la Syrie et la Phénicie, lémée passa trois mois dans ces vinces pour en régler l'administra séjourna à Jérusalem dont il fut péché de profaner le temple, et r bientôt après à Alexandrie ave sœur Arsinoé qui ne l'avait pas qu même sur le champ de bataille.

Polybe a décrit dans tous leur tails tous ces événements des prem années d'Antiochus, lesquelles fu aussi les premières de Ptolémée lopator.

Après que celui-ci fut rentré à Ale drie, il reçut les envoyés des Rho qui demandaient les secours du pour réparer les ravages occasio par un grand tremblement de te Philopator leur accorda une 1 somme d'argent, des ouvriers de to les professions, des bois, des co ges, et une très-grande quantit blé (l'an 216).

Peu de temps après arrivèrent ambassadeurs de Rome, offrant à lémée des secours contre Antioc La fin de la guerre dispensa Philop de les accepter. C'est pendant son r que quelques auteurs disent que Ma Attilius et Marcius Acilius furent voyés par le sénat romain pour re veler l'alliance avec le roi d'Égy mais Tite-Live, qui rapporte ce f donne à la femme du roi d'Égypt nom de Cléopâtre; celle de Philop était sa sœur Arsinoé, et Cléopâ fille du roi de Syrie, fut celle de l lémée Épiphane, fils et successeu Philopator. Ce ne fut donc que du le règne suivant que se fit le renou lement des traités avec les Roma

Tranquille dans sa capitale, Ph pator s'y livrait à tous ses goûts p les plus honteuses dissolutions. Ce soumis aux volontés d'Agathocle e Sosibe, ne savait rien faire par même qu'assouvir ses brutales p

; il ne s'apercevait pas même du
eureux état et des murmures de
ujets.
pendant Arsinoé, jusque-là sté-
mit enfin un fils au monde. Jus-
it qu'il naquit cinq ans ou la 5e
e avant la mort du roi ; selon d'au-
uteurs, le jeune prince n'aurait
gé que de 4 ans lorsque Philopa-
essa de régner et de vivre. Mais
non des rois, placé en tête de
ageste, Polybe et l'inscription de
tte, fournissent à ces doutes une
ation qui donnera une date pré-
la naissance du fils de Philopator,
nt il nous sera permis d'exposer
s éléments, comme une nouvelle
e de l'importance chronologi-
les monuments exactement expli-

ns le canon des rois ce fils, qui
 sous le nom d'Épiphane, est ins-
compter du 1er thoth de l'an 544
e de Nabonassar, année qui com-
a le 13 octobre de l'an 205 avant
chrétienne : il faut en conclure
sairement que Ptolémée Philopa-
nourut avant ce jour, puisque
ane, qui lui succéda, régnait
lors.
nscription de Rosette dit qu'à
ue où le décret qu'elle conserve
orté, l'usage s'était déjà établi
toute l'Égypte d'appeler du nom
phane (ou jour éponyme) le 30
ois de mésori, qui était celui de
ssance du roi Épiphane. La même
ption dit encore que le 18 du
égyptien méchir était le jour où
ane avait reçu la couronne de
ère.
décret que cette inscription con-
est daté du même jour 18 méchir,
té rendu à l'occasion du couron-
nt d'Épiphane à Memphis, la 9e
de son règne.
ybe, enfin, nous apprend qu'à
d de Ptolémée Épiphane il fut dé-
 l'usage qui, en Égypte, fixait
jorité des jeunes rois à 14 ans,
ne permettait de les couronner
et âge ; que cette exception pour
mée Épiphane fut motivée par l'é-
heux des affaires du royaume ; que
la prolongation de la tutelle du prince ne faisant que l'aggraver, il fut couronné à Memphis, quoiqu'il n'eût pas encore atteint cet âge de sa majorité.

Pour satisfaire au rapport formel de Polybe, en se servant des dates précises que donne l'inscription de Rosette, la naissance d'Épiphane doit être indiquée au 30 mésori d'une année qui, comptée jusqu'au 18 méchir de celle de son couronnement, laquelle était la 9e de son règne, donne cependant à ce prince moins de 14 ans à cette époque.

Il suffit pour cela, 1° de remonter, depuis la date de l'inscription, de huit années entières à compter du 18 méchir, qui est le premier jour de la 9e année du règne de Ptolémée; 2° de cinq années entières à compter de ce dernier jour, et de là jusqu'au 30 mésori le plus prochainement antérieur, qui sera nécessairement celui de sa naissance.

Or, le canon des rois en comptant la 544e année de Nabonassar à Épiphane, enseigne que Philopator était mort dans l'année précédente 543; l'inscription de Rosette en donne le jour, qui est celui de l'avénement d'Épiphane; Philopator mourut donc le 18 méchir de la 543e année égyptienne de Nabonassar.

En remontant de cinq années, on arrive au 18 méchir 538, et le 30 mésori le plus prochainement antérieur est celui de la 537e année de la même ère : c'est donc à ce jour même que doit être fixée la naissance de Ptolémée Épiphane; car cette date remplit toutes les conditions qu'exigent les rapports de Justin, de Polybe, et les dates de l'inscription de Rosette.

On trouve en effet :

Du 30 mésori 537, jour de la naissance d'Épiphane, au 18 méchir 543, jour de la mort de Philopator..............	5 ans 5 mois 23 jours.
Plus, 8 années entières depuis ce 18 méchir jusqu'à celui qui fut le premier jour de la 9e année du règne d'Épiphane, et qui est la date du décret.........	8 » »
Total.....	13 ans 5 mois 23 jours.

Et ce résultat satisfait à ce que Polybe fait entendre que Ptolémée Épiphane n'avait pas encore 14 ans lorsqu'il fut couronné à Memphis, et à ce que dit Justin, que, lorsque Philopator mourut, il laissa son fils âgé seulement de 5 ans. On ne saurait mettre plus heureusement en rapport des éléments aussi précis que les termes de Polybe et de Justin, aussi absolus que les dates données par l'inscription de Rosette et appliquées à la recherche des certitudes historiques.

Épiphane vint donc au monde le 30 mésori de l'an 537 de l'ère de Nabonassar, et ce jour répond au 9 octobre de l'an 212 avant l'ère vulgaire.

La naissance de ce fils si désiré n'attacha pas davantage Philopator à sa femme Arsinoé; s'abandonnant même de plus en plus aux excès que lui inspirait une passion désordonnée pour Agathoclée, il fit mettre à mort Arsinoé, et se livra entièrement aux directions que lui donnèrent le frère de cette courtisane, et Sosibe, qui avait toujours sur l'esprit et les volontés du roi l'empire le plus absolu.

Si l'on en croit Appien, on pensa un instant à cimenter la paix entre Antiochus de Syrie et Philopator, par le mariage de Cléopâtre, fille du roi de Syrie, avec ce roi d'Égypte; mais ce projet ne s'accomplit pas, et bien peu d'années après l'assassinat d'Arsinoé, Ptolémée Philopator mourut, peu regretté, le 18e jour du mois de méchir de la 543e année égyptienne de Nabonassar, comme le prouvent les dates précitées de l'inscription de Rosette; et ce jour, selon le calendrier égyptien, correspond au 29 mars de l'an 205 avant l'ère vulgaire, ce qui donne au règne de Philopator dix-sept années presque complètes.

La mort de ce prince fut tenue quelques jours secrète par les compagnons de ses déréglements, qui en profitèrent pour piller le trésor royal et se diviser le gouvernement du royaume; mais la nouvelle étant parvenue enfin à la connaissance du peuple d'Alexandrie, il se vengea bientôt des maux qu'il avait soufferts, mais sans s'assurer un meil-
leur avenir; car, à la faiblesse e
désordres de la régence, s'unis
encore les certitudes d'une g
étrangère : Antiochus, enhardi
l'incurie de Philopator, avait con
projet de reprendre la Syrie.

Les guerres presque continuelle
Ptolémée Philopator eut à sou
durant son règne, les désordres
rieurs du palais, qui tiraient leur
mière origine de la fougue invin
des mauvaises passions du roi, m
fin pour l'Égypte à la succession
règnes glorieux dans la famille
Ptolémées. Les turbulences de la
s'introduisirent dans la nation, p
de paix à l'extérieur, d'ordre e
bonne administration à l'intérieur
sources de la prospérité publique
faiblirent, et dès lors se formè
pour croître et grandir, ces germ
décadence qui mirent l'Égypte à l
crétion de l'ambition romaine.

Ptolémée Philopator attacha ce
dant son nom à quelques édifice
blics : les plus méchants prince
sont pas ceux qui s'abstiennent le
des démonstrations de la piété en
les dieux. Philopator fit constru
Akhmin (l'ancienne Panopolis)
temple dédié à Ammon générateu
similé au dieu Pan dans les myth
condaires. Philopator fit conti
aussi le temple de Dakkeh, en N
commencé par le roi Ergamèn
dédié à Thôth, l'Hermès deux
grand. Sous le rapport myth
gique, ce monument offre un in
particulier par ses bas-reliefs où
représentées les diverses transfi
tions de ce dieu, qui s'y voit en in
liaison avec sa propre forme pri
diale, le dieu Har-Hat, le grand
mès trismégiste, ou trois fois
grand, et qui était la personnifica
de la sagesse divine, l'esprit mêm
Dieu. Thôth, le second Thôth,
l'Hermès deux fois grand, est lui-m
la pensée ou la raison.

A Edfou, lieu où s'élève un des
beaux édifices subsistant encore
Égypte, on voit aussi les preuve
ce que put faire pour les dieux le
Philopator. La partie la plus ancie

Tempel von Edfu

Temple d'Edfou.

Храмъ Эдфуйскій



Allgemeine Ansicht von Edfou.   Edfou, vue générale.   Эдфу. общее предъявленіе.

ons du grand temple d'Ed-
·ieur du naos et le côté
eur, sont du règne de ce
du temple est à ses succes-
pator ne négligea pas non
difices pharaoniques. Le
n de Louqsor conserve les
.elques réparations qu'il y
fit remplacer trois pierres
trave et le chapiteau de la
lonne gauche du péristyle.
ıtion en caractères hiéro-
:appelle et constate ces tra-
s termes : « Restauration
faite par le roi Ptolémée
vant, chéri d'Isis et de
r la dominatrice du monde,
eux Philopators aimés par
roi des dieux. »
etit temple, d'une conser-
ite, qui se voit aujourd'hui
ménophium de Thèbes, et
cédé d'un petit propylon
s souvenirs de Ptolémée
ne sont point effacés. Le
temple est divisé en trois
;uës, qui forment trois vé-
:tuaires. Celui du milieu,
pal, entièrement sculpté,
s tableaux d'offrandes à
ıx adorés dans le temple,
riades, celle de Thèbes,
Mouth et Chons, et celle
is, ville voisine, Mandou,
épouse, et leur fils Har-
incipalement aux déesses
hmeï, qui paraissent dans
ıtes les scènes. Ces deux
ıt seules nommées dans la
ıanctuaire; et ces dédicaces,
· la frise de droite et sur
:he, ne portent que le nom
Philopator : on y lit, pour
toutes les parties du vieux
:s Pharaons : « L'Horus,
'Égypte, celui qui a em-
nples comme Thôth deux
le seigneur des Panégyries
ha, le chef semblable au
rme des dieux fondateurs,
: Phtha, etc.; le fils du so-
ıée toujours vivant, bien
l'ami de son père (Philo-
'ait cette construction en

l'honneur de sa mère Hathôr, la tutrice de l'Occident. »

Presque toutes les sculptures de ce premier sanctuaire remontent au règne de ce même roi qui s'y trouve figuré, accompagné de la reine Arsinoé, adorant les deux déesses : c'est à la déesse Hathôr qu'est plus particulièrement consacré le sanctuaire de droite, et cette puissante divinité y est représentée, sous des formes variées, recevant les hommages de Ptolémée Philopator.

Tels sont les témoignages de sa piété envers ces deux grandes divinités, Hathôr et Thmeï, à cause du rôle que celle-ci jouait dans l'Amenthi ou enfer égyptien; la scène du jugement de l'âme devait se trouver dans son temple, comme elle y est en effet dans le sanctuaire de gauche : et c'est cette représentation qui avait, mal à propos, fait considérer ce temple comme un tombeau.

On trouve aussi la mention de Ptolémée Philopator sur un édifice au nord d'Esnèh, et sur une porte d'enceinte de l'édifice à gauche du grand temple de Karnac.

Le nom de la reine Arsinoé se lit aussi sur les monuments de Dakkèh en Nubie, et d'Antéopolis en Égypte.

Les monuments nous ont encore conservé un autre fait remarquable, relatif à Ptolémée Philopator; ils nous induisent, en effet, à penser que ce prince porta aussi le surnom de *Eupator*. Ce surnom, dans le contrat de Ptolémaïs, dont le protocole est tout à fait analogue à celui du décret de Rosette, est donné à une reine Arsinoé, que son rang désigne comme la femme de Philopator. Il en résulterait qu'une inscription grecque de Paphos se rapporterait à ce même roi.

La pierre sur laquelle cette inscription est gravée faisait partie de la base d'une statue, ou bien était placée au-dessous d'un bas-relief; le texte complet de l'inscription porte : « La ville de Paphos honore par ce monument le roi Ptolémée, dieu Eupator, et le consacre à Vénus. » On voit, par cette interprétation que j'emprunte au savant ouvrage où M. Letronne a consigné tant de

précieuses notions pour servir à l'histoire de l'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains, que c'est la ville même de Paphos qui honora Ptolémée, qui le consacra à Vénus; et c'était un usage, bien connu de l'antiquité, de déposer dans un temple et de dédier à la divinité la statue de celui qu'on voulait honorer.

Ainsi ce roi grec d'Égypte, Ptolémée, fidèle à la fois à la religion de sa patrie originelle et à celle du pays qu'il gouvernait, agréait la protection des dieux de la Grèce, pendant qu'il élevait sur les bords du Nil des temples aux dieux de l'Égypte, dont il invoquait aussi la bienveillance. La religion était profondément mêlée aux idées, aux institutions égyptiennes, et à un degré tel qu'il fut peut-être sans exemple et sans imitation dans les autres États de l'ancien monde. En Égypte, les gouvernements étrangers que la conquête y transporta furent dans l'obligation ou de pratiquer publiquement le culte national, comme le firent les Lagides, d'après les conseils et l'exemple d'Alexandre, ou de détruire les temples et la caste sacerdotale comme les Perses tentèrent de le faire d'abord, se courbant ensuite sous la loi commune à tous les rois étrangers à l'Égypte, comme le prouvent les monuments déjà cités, où Darius et Xerxès sacrifient à Ammon et aux autres dieux du pays.

Ptolémée *Épiphane*, fils unique de Ptolémée Philopator, âgé seulement de cinq ans et demi, fut appelé au trône d'Égypte par l'ordre de succession en usage dans ce royaume. En faisant connaître la mort de Philopator, Agathocle annonça en même temps qu'il avait été nommé par lui tuteur du jeune roi; à la faveur de cette supposition, et cherchant à se rendre l'armée favorable par le rétablissement de sa solde, il se livra de nouveau à toute la fougue de ses passions : son orgueil, ses exactions allaient croissant chaque jour, et le mécontentement général cherchait sur qui reposer ses vœux et ses espérances.

Pourquoi, dit Polybe, le roi Philopator ne porta-t-il pas l'attention ju[...] prévoir ces malheurs? Heureus[...] pour l'Égypte que l'ambition [...] homme la délivra en partie du m[...] résultait de l'imprévoyance d[...] Tlépolème, jaloux de la fortune d'[...]thocle, excita, favorisa le so[...]ment du peuple; et, après trois [...] des plus grands désordres, le [...] Épiphane, qu'Agathocle avait en[...] avec lui dans l'arsenal du palais [...] livré à la populace d'Alexandrie [...] le plaça sur un tribunal et lui fi[...]noncer la condamnation à mort d[...]thocle et de ses affidés. Sa sœur [...] mère devinrent aussi les victime[s] [...] fureurs populaires.

Tlépolème fut le successeur d['Aga]thocle dans la tutelle du jeune r[oi] [...] était propre aux choses de la g[uerre] [...] mais le plus inepte des hommes [...] l'administration civile. Sosibe [...] pas cessé d'être chargé des scea[ux de] l'État ou de l'anneau du roi : so[...] de retour d'une mission auprès d[e Phi]lippe, roi de Macédoine, tâcha d[...]ter l'opinion contre Tlépolème. [...] celui-ci triompha de ses insinua[tions] et obtint en même temps que [...] lui remît l'anneau royal, ce qui [...] tout le gouvernement dans ses [...]

Tlépolème n'était pas né pou[r] [...] importants devoirs; et bientô[t] [...] encore Polybe, non-seulement [...] perdit lui-même, mais encore [...] en péril l'existence de la mon[archie]. On lui substitua pour tuteur du [...] roi ou régent du royaume, [Aristo]mène, Acarnanien de naissanc[e] [...] des anciens amis d'Agathocle, [...] vécut jusqu'après l'époque où [...] minorité du roi, Épiphane lu[i] [...] accordé longtemps encore be[aucoup] de confiance et beaucoup d'[...]ment, le respectant presqu'à [...] d'un père. Aristomène régent [...]rir Scopas immédiatement a[...] couronnement d'Épiphane.

Ainsi la minorité du jeune r[oi] [...] dura huit années depuis la [mort de] Philopator jusqu'à l'époque de s[on cou]ronnement, fut gouvernée p[ar ...] régents qui se succédèrent : A[gathocle] d'abord, ensuite Tlépolème

qui, plus heureux que ses
cesseurs, ne perdit pas la
nt ses fonctions.
ce temps, Antiochus, roi
t, contre l'Égypte, de nou-
prises.
r ayant cessé de vivre, dit
tiochus, enhardi par la mi-
me roi d'Égypte, entreprit
lle expédition contre ce
t s'empara des villes de la
de celles de la Syrie qui
nises aux Égyptiens.
qu'ils n'avaient opposé
ile résistance aux troupes
jusqu'au moment où Sco-
tent de ce que les Étoliens
nt pas continué la préture,
xandrie, fit agréer ses ser-
artit pour aller faire une
oupes chez les Étoliens
thocle ramena en Égypte,
ans l'année suivante, six
nes qu'il avait levés dans

même temps arriva la dé-
Rome, où se trouvait
s Lepidus, annonçant la
nibal et ayant aussi pour
urer des dispositions de la
andrie à l'égard des entre-
Rome méditait contre Phi-
cédoine; car on ne remer-
me roi des services qu'il
rendus, que pour s'assu-
x que l'on pouvait en at-

automne de la même année
donnés aux dispositions
à la grande campagne qui
ée contre Antiochus, et ce
l'hiver que Scopas se mit
Scopas, en effet, prit aussi-
d nombre de villes de la
de la Célé-Syrie.
tiochus, pour réparer les
venait d'éprouver sur ce
ta de renoncer à son en-
tre Attalus, et au prin-
nt il reprit l'offensive en-
, le rencontra bientôt sur
u Jourdain, lui livra ba-
de la ville de Pania, et le
létement. Antiochus passa ce même hiver en Asie, attaqua ensuite les possessions d'Attalus, y renonça bientôt sur l'invitation du sénat romain, et d'autant plus volontiers qu'il venait d'apprendre que Scopas avait profité de ce temps pour reprendre la Célé-Syrie.

Scopas se jeta dans Sidon avec dix mille hommes, et Antiochus vint l'y attaquer. Trois généraux et des troupes accoururent vainement d'Égypte pour le secourir : il capitula, à la seule condition de la vie sauve.

Antiochus, poursuivant ses succès, soumit les principales villes de la Syrie; enfin, Samarie et Jérusalem. Si le témoignage de Josèphe est fidèle, Antiochus, maître de cette dernière ville, y publia un édit qui accordait quelques priviléges à ceux qui y faisaient leur résidence ou qui viendraient l'y fixer avant la fin de l'année. La Syrie fut réoccupée par Antiochus vers l'été de l'année 200, et dès l'automne de cette même année, Antiochus avait repris toutes les villes de la Célé-Syrie et de la Palestine.

Ce roi, engagé dans d'autres entreprises contre Philippe et Rome, consentit à traiter avec les tuteurs du roi d'Égypte. Il promit sa fille Cléopâtre pour femme au jeune Ptolémée, et pour dot lui assigna les provinces même qui avaient été le sujet de la guerre terminée par ce traité. Saint Jérôme assure que ce mariage fut conclu dans la 7e année du règne d'Épiphane, c'est-à-dire dans l'année 199 avant l'ère chrétienne.

L'état malheureux de l'Égypte, attaquée au dedans par les vices d'une administration dévastatrice, et au dehors par un roi puissant, n'avait cependant pas entièrement détourné de leurs études et de leurs travaux les philosophes que l'école d'Alexandrie y avait rassemblés. Hipparque y continuait ses immortelles recherches sur les lois de l'univers, et inscrivait dans ses tablettes les faits astronomiques sur lesquels il devait établir ses théories. Il observait l'éclipse de lune qui arriva le 22 septembre de l'an 201 avant l'ère vulgaire; celle du 19 mars

suivant, qui appartiennent l'une et l'autre à la 5ᵉ année du règne d'Épiphane; enfin celle du 12 septembre de l'an 200, qui arriva au milieu de la 6ᵉ année du règne de ce prince, avant le traité de paix conclu avec Antiochus.

Les malheurs de cette guerre et les désordres de la régence n'avaient pas peu contribué à troubler l'intérieur du royaume. Épiphane cependant, ou ses tuteurs, avait cherché à combiner les effets de la clémence avec l'appareil militaire; il avait accordé des amnisties, et placé aussi sur divers points du royaume des forces de terre et de mer qui devaient assurer la tranquillité générale. La ville de Lycopolis était devenue un foyer de rébellion ouverte; le jeune roi alla en faire le siége; et, comme une crue extraordinaire du Nil pouvait en détruire les ouvrages, il fit fortifier les ouvertures des canaux pour en prévenir les effets; bientôt après il prit la ville de vive force et fit mettre à mort les chefs de la sédition. Cela se passa dans la 8ᵉ année de son règne, comme le dit textuellement le décret inscrit sur la pierre de Rosette, dont le texte entier a été déjà rapporté dans cet ouvrage (*suprà*, page 61).

Polybe ajoute que lorsque Ptolémée assiégea Lycopolis, les principaux habitants, frappés de terreur, se confièrent d'eux-mêmes à sa clémence, et qu'il n'en usa pas moins sévèrement à leur égard. Polybe ajoute ensuite : «Quelque chose de semblable à ce qui s'était passé dans cette occasion arriva aussi lorsque Polycrate soumit les rebelles. » «Il restait encore des plus considérables, dit-il, Athinis, Pausiris, Chésouphos et Irobaste qui, cédant à la force des choses, vinrent à Saïs se mettre d'eux-mêmes entre les mains du roi; mais Ptolémée, abjurant toute clémence, les fit attacher nus à des chars, et s'en vengea en les faisant ainsi mourir. » «Le roi, continue encore Polybe, s'étant rendu de Saïs à Naucratis avec son armée, et Aristonicus lui amenant pour le secourir des troupes mercenaires de la Grèce, il descendit par eau à Alexandrie pour les y attendre, n'ayant rien appris de ce qui l'art de la guerre, à cause de l' orgueil de Polycrate, et cepen était alors âgé de 25 ans. »

Ce Polycrate avait reçu de Pl tor, père d'Épiphane, le gou ment de l'île de Chypre; il av assez heureux dans ces temps cordes pour conserver cette jeune roi et pour y amasser une considérable d'argent qu'il lui a et il ne vint à Alexandrie qu'à l même de la sédition de Scop quelle fut l'occasion du couron du jeune roi. Polycrate contribu coup par lui et les siens à faire cer la majorité d'Épiphane, ce qu'il acquit un très-grand crédit du roi après son couronnement.

Cette sédition de Scopas écl sein même de la cour du roi to mineur. Ce chef insoumis tenait crètes conférences auxquelles taient ses nombreux amis. Aristo régent du royaume, l'accusa de piration, de désobéissance aux du roi, et le fit mettre à mort. D que partagea la destinée de Sc et les Étoliens furent licenciés écrivains de l'antiquité rapporte le sort des Étoliens étant réglé qui dirigeaient les affaires de s'occupèrent du couronnement non pas qu'il eût atteint l'âge où vait prendre la couronne, mais que l'on espéra que lorsque le r vernerait par lui-même, l'ét choses pourrait s'améliorer et nistration publique avoir une pl direction; en conséquence on préparatifs nécessaires pour qu grande cérémonie eût lieu ave la magnificence convenable. L mencement de la 9ᵉ année du jeune roi approchait, et le profiter de cet anniversaire di contribuer à faire hâter l'exécu ce projet.

Le roi fut couronné en effet mier jour de la 9ᵉ année, le pondait au 27 mars de la 197 avant l'ère chrétienne.

C'est à l'occasion de cette s tout à la fois civile et religieu

que nous devons faire re-
: nouvel usage introduit par
imité quelquefois par ses
s, de prendre deux surnoms
in seul, comme l'avaient fait
s ancêtres. On remarque,
ription de Rosette, que le
iane, surnom de ce Ptolé-
toujours et immédiatement
idjectif *Euchariste*. On a pu
bord que ce dernier mot
: l'une des épithètes honori-
t les prêtres de l'Égypte, au-
ette inscription, y ont envi-
om de ce roi, que renferme
ie formule bien souvent ré-
oi Ptolémée, toujours vivant
), *le bien-aimé de Phtha,*
phane, très-gracieux, et
qu'elle a été traduite par le
imentateur de cette inscrip-
a donné au mot *Euchariste*
'il a généralement ailleurs.
n fait attention que ce mot,
ix passages du décret où on
n'est jamais séparé de celui
ie, surnom du roi, que le
i formule au contraire est
oins complet dans ces mêmes
que l'ordre des qualifications
is régulièrement le même,
es *toujours vivant, le bien-*
Phtha, s'y trouvent indiffé-
après ou avant le nom *Pto*
le titre de roi, on peut con-
i constante réunion du mot
e au mot *Épiphane*, que,
ntion des auteurs du décret,
a un sens analogue à celui
, et qu'ils forment ensemble
i royal que porta Ptolémée
ilopator. Cette opinion est
ir cette autre considération,
t *dieu* précède toujours les
Épiphane-Euchariste comme
onsacrer, et l'inscription de
ainsi que toutes celles qui
ent des autres Ptolémées,
voir que ce mot *dieu* n'y est
ue pour caractériser le sur-
es princes, et de la même
u'il l'est ici. Enfin toute sorte
i ce sujet doit céder à l'auto-
scription grecque tracée sur
la frise du temple d'Antæopolis, inscription où Ptolémée Philométor, fils de Ptolémée Épiphane, est désigné comme *le fils de Ptolémée et de Cléopâtre, dieux Épiphanes et Euchariſtes*. Il est vrai que cette inscription a été restituée du temps des empereurs Antonin et Verus, qui firent réparer à la même époque l'entrée ou la toiture de ce même temple; mais, en plaçant avant leur nom celui du roi Philométor, les deux empereurs romains ne firent sans doute que respecter ce qui existait avant eux à cet égard. Philométor avait consacré le temple égyptien d'Antæopolis au dieu Antée; cette consécration fut constatée selon l'usage par une inscription; des dégradations survenues dans cette partie du temple furent réparées par les ordres des empereurs Antonin et Verus; ils voulurent aussi faire constater ces soins religieux, et ils placèrent leur nom à la suite de celui de Philométor : c'est ce que font assez voir la forme et le lieu de l'inscription d'Antæopolis. Elle justifie donc ce qui vient d'être dit sur les mots *Épiphane-Euchariste*, considérés comme les surnoms du roi fils de Philopator, de la même manière que l'inscription de Rosette justifie à son tour, sur ce point, l'inscription d'Antæopolis. L'une et l'autre servent à prouver que Ptolémée Épiphane donna le premier l'exemple de prendre deux surnoms, et qu'il porta ceux de Épiphane-Euchariste. On verra qu'il fut imité par ses successeurs.

Délivré de sa tutelle par son couronnement, Épiphane, selon Diodore de Sicile, gouverna d'abord ses sujets de manière á mériter leur reconnaissance; mais bientôt corrompu par la flatterie et les désordres de la cour, on lui inspira une telle haine contre Aristomène qu'il avait dans les premiers temps honoré comme un père, qu'il le condamna à mourir par la ciguë.

Peu après le couronnement d'Épiphane, le temps arriva d'accomplir les conditions du traité fait en son nom avec Antiochus, et d'épouser sa fille Cléopâtre. Antiochus la fit venir à Ra-

phia, et conduire en Égypte où elle s'unit à Ptolémée. Il était alors dans la 19e année de son âge, vers le mois de janvier 192. Dès la même époque, Ptolémée reprit possession des provinces syriennes qu'Antiochus lui rendait comme dot de sa fille.

La politique du roi de Syrie demandait que l'Égypte restât neutre dans ses différends avec Rome; mais, dès que la guerre eut été déclarée, Ptolémée, sans égard pour ses liens de famille avec Antiochus, envoya offrir au sénat romain des secours de tous genres contre le roi de Syrie, et cela se passa sous le consulat de M. Acilius Glabrio et P. Cornelius Scipio.

Le consul Acilius avait réuni ses troupes à Brindes pour le 15 du mois de mai suivant; et peu après, dans l'été de la même année, Antiochus fut complétement défait par Acilius aux Thermopyles, sa flotte prise ou détruite en même temps auprès d'Andros par Atilius, amiral romain, qui conduisit à Athènes les vaisseaux pris dans ce combat; et cela arriva l'été de l'an 191 avant l'ère vulgaire.

Après la défaite totale d'Antiochus, qui eut lieu à Magnésie l'année suivante, Épiphane, rassuré contre lui, s'occupa de renouveler les traités qui existaient avec les Athéniens. Bientôt après Antiochus cessa de vivre et laissa la couronne à son fils Séleucus Philopator, dans la 16e année du règne d'Épiphane.

Deux années après ou environ, Cléopâtre mit au monde un fils qu'on croit être celui dont parle l'historien Josèphe. A l'occasion de sa naissance, les villes de la Syrie envoyèrent des députés à Alexandrie pour complimenter le roi et lui offrir des présents. Si l'indication que l'on peut tirer du passage de Josèphe est exacte, la naissance du fils du roi se rapporterait à la 18e année de son règne.

A cette époque, et d'après le témoignage de Polybe, consigné dans un fragment précédemment cité, le royaume ne jouissait pas d'une paix profonde; une mauvaise administration et de trop fréquents abus de pouvoir avaient lassé la patience de [...] tion; plusieurs provinces avaien[t] [...] d'obéir, et l'on en était venu à ce [...] indiqué par Diodore, où le roi, [...] nant chaque jour plus cruel e[t] [...] absolu, avait attiré sur lui to[ute la] haine de son peuple et couru le [risque] de perdre la couronne.

C'est ce qu'explique cet autre [frag]ment de Polybe, déjà connu, qu[i nous] apprend que, pour apaiser les ins[urrec]tions, le roi fut contraint de [...] une armée aux ordres de Polycra[te] [...] se rendre à Saïs, ensuite à Nauc[ratis], d'où il revint à Alexandrie pour [...] voir les troupes mercenaires q[ue ame]nait de la Grèce l'eunuque Arist[on], qui, élevé à la cour du roi, lui fu[t tou]jours très-dévoué. Ces insurre[ctions] furent apaisées la 25e année de l'[âge du] roi, ce qui porte à la 20e de son [règne].

Épiphane vécut encore quatre [ans; il] eut un second fils de Cléopâtre, [re]nouvela l'alliance avec les Achéens [et] faisait des préparatifs secrets [contre] Séleucus, roi de Syrie, lorsqu[e sa] cruauté et ses exactions ne la[issant] plus de sûreté pour personne, il [devint] la victime de ses propres fure[urs. Il] périt par le poison, à peine parv[enu à] la 29e année de son âge et à la [24e de] son règne, à la fin de l'hiver d[e l'an] 181 avant l'ère chrétienne.

C'est saint Jérôme qui nous ap[prend] que ce roi mourut au milieu de[s pré]paratifs de guerre qu'il faisait c[ontre] Séleucus.

Malgré les effets, si calamiteux [pour] l'Égypte, des désordres qui carac[téri]sèrent profondément le règne de [Pto]lémée Épiphane, un nombre remar[qua]ble d'édifices publics furent const[ruits] ou réparés : ils ont conservé ju[squ'à] nos jours le nom et les souvenirs [offi]ciels d'Épiphane honorant atten[tive]ment les dieux, et affligeant en m[ême] temps son pays de tous les maux [qu'engendrent] les mauvaises pas[sions] des princes.

A Esnèh, la porte, le fond [de la] *cella* et le portique du grand tem[ple], métamorphosé aujourd'hui en ma[gasin] de coton, en sont la partie la pl[us an]cienne; elle fut construite par l'[...]

: Épiphane. A Edfou égale-
ırtie la plus ancienne et la
recte en même temps parmi
'es de décoration du grand
l'ouvrage du même roi. Le
le d'Ombos fut aussi com-
ıt le même règne. A Philæ,
es du grand édifice consacré
de même commencées sous
ıiladelp continuées par
ɔiphane; s portent tous
ɔs de ce temps de décadence
ı voit aussi dans le même
les deux pylônes de ce
le, et placés à droite et à
ıx beaux édifices d'un genre
Celui de gauche est un
iptère, dédié à la déesse
à la délivrance d'Isis qui
anter Horus; la plus an-
ie de ce temple est aussi de
piphane.
ssi sous le règne de ce roi
: la dédicace du petit temple
re l'Aménophion de Thèbes.
de cet édifice est formé de
ıes et de deux piliers ornés
nboliques de la déesse Ha-
ıelle ce temple fut consacré.
ıx qui couvrent le fût des
eprésentent des offrandes
te déesse et à sa seconde
néï], ainsi qu'aux dieux
Mandou, Thmou (Escu-
usieurs formes tertiaires de
Iathôr, adorée par le roi
Épiphane, nommé dans la
ı temple.
icace consiste dans une gran-
on hiéroglyphique sculptée
a longueur de la frise du
ette formule dédicatoire est
ties affrontées, selon l'usage
néthode propre à l'écriture
que et à elle seule, les signes
t indifféremment dans les
ions opposées. La partie de
dédicace porte (1re *ligne*) :
ieu Épiphane, que Phtha-
rouvé, image vivante d'A-
le chéri des dieux et des
res, le bien-aimé d'Amon-
ɔour être vivifié à toujours.
La divine sœur de Ptolé-
mée toujours vivant, dieu aimé de Phtha, chéri d'Amon-Ra, l'ami du bien... » (le reste est détruit.)

On lit sur la partie de gauche (1re *ligne*) : « Le fils du soleil Ptolémée toujours vivant, dieu aimé de Phtha, chéri des dieux et des déesses mères, bien-aimé d'Hathôr, a fait exécuter cet édifice en l'honneur de sa mère la tutrice de l'Occident, pour être vivifié à toujours. (2e *ligne*) : La royale épouse Cléopâtre, bien-aimée de Thméï, tutrice de l'Occident, a fait exécuter cet édifice... » (le reste manque.)

Les bas-reliefs encore existants sur les parois de droite et de gauche du pronaos, ainsi que sur la façade du temple formant le fond de ce même pronaos, appartiennent tous au règne d'Épiphane, et tous se rapportent aux déesses Hathôr et Thméï, ainsi qu'aux grandes divinités de Thèbes et d'Hermonthis. On voit aussi dans ce sanctuaire deux tableaux sculptés où figure l'image de Ptolémée Épiphane. Son nom se retrouve aussi à Karnac, à Dendéra; à Philæ il est qualifié de roi semblable au soleil, chéri des dieux, aimé d'Imouth, fils de Phtha, et approuvé par Phtha. Le monument de Philæ porte aussi une inscription grecque au nom du roi et de la reine, annonçant la consécration du temple à Esculape. Une autre inscription grecque, relative à Ptolémée Épiphane, nous fait connaître d'autres particularités de son histoire; elle est gravée sur une plinthe de basalte vert, et elle porte ce qui suit : « La communauté des Lyciens honore par ce monument (un cippe ou une statue) Ptolémée, commandant des gardes du corps, grand veneur, fils de Ptolémée, un des premiers amis et grand veneur, à cause de sa vertu et du dévouement qu'il manifeste sans cesse envers le roi Ptolémée, la reine Cléopâtre sa sœur, dieux Épiphanes et Eucharistes, et leurs enfants, et envers la communauté des Lyciens. » On voit par là que la Lycie reçut de grands services de la part du roi d'Égypte, dont elle honore, par un monument public, un des principaux officiers. Cet officier porte le

titre de grand veneur, et l'on se rappelle, à ce sujet, que Polybe nous apprend que Ptolémée Épiphane fut un chasseur ardent et habile; il voulut être représenté sur ses monnaies avec l'arme dont il se servait contre les bêtes féroces.

Le lecteur a pu remarquer, au sujet des reines femmes des cinq premiers Ptolémées, qu'elles portèrent toutes l'un des trois noms de Bérénice, Arsinoé ou Cléopâtre, outre le nom patronymique de Ptolémée. On sait aussi que, dans les nomenclatures de la géographie ancienne de l'Orient, il se trouve un assez grand nombre de noms de lieux tirés de celui de la famille même ou de ceux de ces reines; et il est naturel de penser que ces noms ont été donnés à ces villes, fondées ou agrandies, dans l'intention d'honorer les personnages qui les portaient.

Ainsi le lieu nommé *Theôn Sôterôn Portus*, le port des dieux sauveurs, dans la troglodytique, paraît avoir reçu ce nom de Ptolomée Philadelphe pour honorer la mémoire de son père et de sa mère, surnommés les dieux sotères ou sauveurs.

Ptolémaïs, dans la même contrée, fut fondée par l'ordre du même roi Philadelphe, et surnommée *Épi-Theras*, pour la chasse, à cause de la destination de ce lieu qui devait être le centre de la chasse aux éléphants, ordonnée par ce prince.

Il y eut aussi trois autres villes nommées Ptolémaïs, l'une située au sud de Panopolis, sur la rive gauche du Nil, et qui, avant, porta d'abord le nom égyptien de Psôi; une autre dans la Cyrénaïque, dépendance de l'Égypte; et la troisième en Syrie, célèbre dans l'histoire moderne sous le nom de Saint-Jean d'Acre.

Il y eut aussi quatre villes nommées du nom de Bérénice: celle qui était située sur le détroit par lequel le golfe Arabique communiquait avec la mer Érythrée, et qui fut surnommée Épi-Déra, du nom du promontoire de Déra, dont la ville était voisine. L'autre Bérénice, sur le golfe Arabique, était surnommée Panchrysos, *toute d'or*, à cause des riches mi
métal qui existaient dans son
que les Ptolémées firent expl

La Bérénice de la Thébaïd
port sur le golfe Arabique, à
latitude que Syène; elle fut f
Ptolémée Philadelphe, qui l
le nom de sa mère; ville in
où abordaient les marchan
l'Arabie heureu[illegible]t celles
transportées de[illegible]Coptos. C
dans le voisinage de cette vill
taient les riches mines d'émer
ploitées par les rois d'Égypte
récemment cherchées, par l'
vice-roi Méhémet-Ali, et l
ment retrouvées M. Cailliau
vu sur place les outils et le
siles employés dans les anti
ploitations. La quatrième vill
rénice existait dans la Cyrén

Une province entière de l'
le nome du Fayoum, porta le
la reine Arsinoé, et fut nomm
Arsinoïte; la ville principale
nom d'Arsinoé. Une autre vi
nom était située au fond du g
roopolite. C'est là que venait
le canal des deux mers que P
Philadelphe fit terminer, et il
cette ville en l'honneur de l'
deux reines qui portèrent ce
Plus tard, cette ville, restau
agrandie par la dernière Cléo
porta aussi le nom de Cléopâtr
autre Arsinoé était en Cyrénaïq
la mer; on donna ce nom à l'an
Tuchira; enfin l'île de Chyp
aussi une ville du nom d'Arsino
croit même que ce nom fut com
plusieurs lieux de la même île, q
une des dépendances de l'Égypte
séjour habituel, volontaire ou for
plusieurs princes de la race des
gides.

Nous avons dû rappeler ici ces
venirs essentiellement historique
se sont, pour la plupart, cons
sur les lieux jusqu'à nos jours,
d'ailleurs trouvent des analogies
les annales des pays voisins de l'Ég
ces sept ou huit villes d'*Antioche*
Séleucie, non moins nombreuses
vent aussi que la famille des Séle

ıa pas ce genre de gloire ou
ême satisfaction de la vanité
bien rare dans les temps
excepté, parfois, dans les
ıarbares nouvellement con-
civilisation. L'état de l'O-
par ses richesses, plus favo-
rois qui héritèrent des
tés fondées par le courage
de Séleucus et de Ptolémée.
ıième des princes de ce nom
rent au trône, fut surnom-
ane - Eucharisté; il laissa
ıt, avec la reine Cléopâtre
deux fils et une fille, tous
ı bas âge. Le premier-né lui
: fut surnommé *Philométor,*
i prouverait qu'il eut pour
ıe bien vive tendresse.
·e de Philométor, quoique
ıx qui eurent une plus lon-
, n'offre cependant qu'un
ıre de faits historiques d'une
rtaine. A peine âgé de cinq
'il parvint à la couronne à
 əmier-né des deux fils d'Épi-
ı père et son prédécesseur,
Philométor resta, pendant
res années, sous la protec-
régence qui fut moins ora-
ɛ celle d'Épiphane, parce
cessa d'être immédiatement
r la sagesse de Cléopâtre,
ɛune roi d'Égypte.
ınt Séleucus, qui avait hé-
désir d'Antiochus son père
ɛr la Syrie, et qui ne se con-
ɜ de la moitié des revenus
t réservée, faisait, pour re-
cette province sur les enfants
r, des préparatifs qui alar-
Égypte. Ce dut être dans
ɔnstance que les ministres
oi réclamèrent la protection
le sénat ne la refusa point,
ta, pour cet effet, Marcus
Lepidus, qui connaissait la
xandrie où déjà il avait été
ıdant la minorité même d'É-
ɔère de Philométor; et ce fut
: cette mission que M. Æmi-
crire sur un denier de sa fa-
ɛre de tuteur du roi (TVTOR
Romain était tribun mili-

taire à la bataille de Magnésie; Séleucus, qui attaquait Philométor, trouvait ainsi dans Æmilius le vainqueur de son père: cette circonstance put être un des motifs qui contribuèrent à fixer sur M. Æmilius le choix du sénat.

Séleucus fut surpris par la mort au milieu de ses projets : il cessa de vivre la 7e année du règne de Philométor; Antiochus Épiphane lui succéda et occupa aussitôt une portion de la Célé-Syrie.

Peu de temps après, Cléopâtre, mère de l'enfant roi d'Égypte, mourut aussi, et ce fut à l'eunuque Eulaïus et à Leneus que sa tutelle fut confiée.

Les menaces d'Antiochus contre l'Égypte devenaient chaque jour plus sérieuses, méprisant la jeunesse du roi et l'inertie de ses tuteurs. Néanmoins, le roi de Syrie fit donner au sénat de Rome des explications à ce sujet, tandis que les tuteurs de Ptolémée pensaient à reprendre la Célé-Syrie. Selon le rapport de Tite-Live, cela se passait sous le consulat de Publius Licinius Crassus et C. Cassius Longinus, nommés au mois de mai de l'an 171 avant l'ère vulgaire, et en même temps Ptolémée, qui avait atteint sa majorité, était alors couronné. Il fit frapper des monnaies à son nom l'année même où sa minorité cessa, la 14e de son âge, et la 9e de son règne, qui est en effet marquée sur les monnaies qu'on lui attribue, et qui répond aux premiers mois de l'an 172 avant l'ère chrétienne.

Les tuteurs du jeune roi ne furent pas doués de la sagesse de sa mère Cléopâtre à laquelle ils succédaient. Ils allèrent attaquer Antiochus dans la Syrie, acceptèrent une bataille qui se livra entre Péluse et le mont Casius, et dont le résultat fut la défaite totale de l'armée égyptienne, défaite qui mit le jeune roi entre les mains d'Antiochus, lui ouvrit les portes de Memphis, de la plupart des villes de l'Égypte, et même de Péluse : son humanité à l'égard des vaincus lui en facilita la conquête.

Cette catastrophe arriva la 11e année du règne de Philométor. Il paraît, d'après Porphyre, que les Alexandrins, aussitôt qu'Antiochus fut le maître de Memphis, où il retenait le jeune Philométor âgé de 16 ans seulement, placèrent sur le trône son frère Évergète afin de prévenir les incertitudes d'un interrègne; que cette substitution de roi dura pendant les années 11 à 15 du règne de Philométor; qu'à cette époque Antiochus, ayant renoncé à l'occupation de l'Égypte, Philométor revint à Alexandrie, et consentit à partager le trône avec son frère dont la présence avait certainement contribué à le conserver; qu'ils régnèrent ainsi jusqu'à la 17e année comptée toujours de l'époque de Philométor; et que, par l'intervention des Romains, Évergète cessant de partager le trône, il accepta le gouvernement de la Libye, après quoi Philométor régna 18 ans encore, qui portent la totalité de son règne à 35 ans.

Saint Jérôme ajoute qu'Antiochus, maître de Memphis, traita le jeune Ptolémée Philométor avec beaucoup d'égards; et, sous le prétexte spécieux de le rétablir dans ses droits, mais avec l'intention réelle de s'emparer du trône d'Égypte, il en occupa militairement les villes les plus importantes. Ayant cependant éprouvé beaucoup de résistance, et même des échecs, il fit un traité avec le jeune roi, repassa en Syrie, et, deux ans après, il revint assiéger les deux fils d'Épiphane, Philométor et Évergète II, dans Alexandrie, jusqu'à ce que les envoyés de Rome qui arrivèrent dans ces conjonctures l'obligèrent à rentrer dans ses États.

Tite-Live dit aussi qu'Antiochus ayant tenté mais sans succès de prendre Alexandrie, il laissa Philométor à Memphis, lui promettant son assistance pour le replacer sur le trône qu'Évergète occupait à Alexandrie. Il espérait sans doute que les deux frères en venant aux mains, il lui serait plus facile de soumettre le vainqueur; il se retira donc en Syrie, laissant néanmoins une garnison à Péluse. Mais Philométor se réunit à Évergète: tiochus, que cette réunion aura satisfaire s'il avait sincèrement c replacer Philométor sur le trône c aïeux, en fut péniblement affect fit contre les deux frères des pré tifs plus formidables que ceux précédente guerre. Il envoya une contre Chypre, et, dès les prei jours du printemps, il se mit lui-i à la tête de son armée, marcha c l'Égypte, traversa la Célé-Syrie, a à Péluse par terre et par mer, dirigea par les plus courts chemin Alexandrie. Parvenu à quatre r de cette ville il rencontra C. Pop: et cet envoyé lui montra, en tr son cercle, comment le sénat de I notifiait ses ordres à un puissant narque qui n'eut à répondre que c de mots : Je ferai ce qui plaît au nat. Antiochus quitta l'Égypte un très-court délai, à compter du même de cette conférence.

Il résulte de tous ces témoigr réunis, que ce fut la onzième ann son règne que Philométor fut pri la couronne par les conquêtes d'A chus; qu'en son absence son frère I gète fut placé sur le trône pa Alexandrins, et qu'il l'occupa pen quatre années; qu'il envoya dema des secours à Rome; que, dan: intervalle, Évergète essaya vaine de traiter avec Antiochus qui r de lui reconnaître le droit de fai paix, et vint l'assiéger dans Alexa même; que, rappelé en Syrie par événements imprévus, il laissa lométor à Memphis, Evergète Alexandrie, esperant que les frères se feraient la guerre; que deux frères se réunirent, occupè ensemble le trône pendant deux an et qu'alors, dans la 17e du règn Philométor, Antiochus venant de veau attaquer l'Égypte et assi Alexandrie, C. Popilius l'obligea nom du sénat, à retourner dans propres États.

Ce fut donc C. Popilius qui vint livrer l'Égypte des armées et d présence d'Antiochus, régla aussi différends qui s'étaient élevés e

x frères rois, et les jugea selon
était prescrit par les lois du
ie. En conséquence, Philométor
eul possesseur de la couronne;
te reçut le gouvernement de la
et de la Cyrénaïque, où les Ro-
, peu de temps après, l'obligè-
: rester.

ine Antiochus fut-il de retour
es États qu'il y mourut, et la
année de sa malheureuse expé-
contre les fils de sa sœur, an-
i fut, comme le dit Porphyre,
ème et la dernière de son règne.
bassadeurs étaient allés à Rome
éclarer au sénat combien l'ar-
ient dicté par Popilius lui était
le: ceux de Ptolémée témoi-
t en même temps sa gratitude
le sénat et le peuple romain,
xprimaient sans doute des sen-
s plus vrais que ceux que mon-
ntiochus.

ttendant, la discorde renaissait
Évergète et Philométor. Le pre-
peu satisfait de la décision qui
it descendre du trône pour le
à Philométor seul, et lui don-
ur apanage la Cyrénaïque avec
e, se rendit à Rome pour de-
r qu'elle fût réformée par le
Il était à pied; il fut reconnu
vant par Démétrius, fils de Sé-
, qui lui offrit les moyens d'en-
Rome, et d'y vivre d'une ma-
lus convenable à son rang et à
sance.

gète réclamait auprès du sénat
le partage qui avait été fait par
ilius entre son frère et lui; il
it qu'il ne lui suffisait pas de la
et de la Cyrénaïque, et que l'île
ypre devait être ajoutée à son
e. Le sénat y consentit; mais
létor refusa d'exécuter sa déci-
t des envoyés de Rome partirent
mettre Évergète en possession
ypre. Le sénat avait voulu que
: fît sans employer de soldats,
voyant pas l'opposition de Phi-
r. Dès qu'il la connut, les en-
de Rome engagèrent Évergète
endre en Libye pendant qu'ils
; demander à Philométor son
assentiment à ce que le sénat venait de régler.

Évergète attendit longtemps en Libye l'issue de cette négociation; il se disposait à marcher à la tête d'une armée contre l'Égypte, lorsqu'il fut informé que les Cyrénéens venaient de se révolter; et, ne voulant pas risquer à l'acquisition incertaine de Chypre la possession de Cyrène, il se dirigea sur cette province d'où les habitants, impatients de son gouvernement tyrannique, cherchaient à le repousser par la force des armes. Il venait d'éprouver un échec assez considérable lorsque Cn. Merula lui apprit que Philométor refusait de consentir à la cession de l'île de Chypre. Évergète envoya de nouveaux ambassadeurs à Rome; Philométor y fit aussi défendre ses droits, mais le sénat persista dans sa bienveillance pour Évergète. On lui en porta la nouvelle à Cyrène où il était rentré; et, au moment où il préparait une attaque sérieuse contre Chypre, il faillit d'être la victime de quelques embûches auxquelles il n'échappa point sans recevoir plusieurs blessures. Il courut de nouveau à Rome, et Philométor y envoya de nouveaux ambassadeurs. Le sénat refusa de les entendre, chargea ses députés de conduire Évergète à Chypre, et demanda aux alliés de la Grèce de seconder cette expédition; mais Philométor alla lui-même défendre cette île, livra bataille à son frère, l'enferma dans la ville de Lapethus, où il l'assiégea et le réduisit à la dernière extrémité : toutefois, loin de se prévaloir de ce succès, Philométor lui accorda une bonne capitulation, lui rendit son gouvernement de Cyrène, et lui donna quelques villes de Chypre avec un revenu annuel d'une certaine quantité de blé.

Ainsi se termina cette guerre entre les deux frères rois; elle dura quatre années, et jusqu'à la 22[e] du règne de Philométor, laquelle commença au printemps de la 160[e] année avant l'ère vulgaire.

Dès que l'accord fut rétabli entre eux, Philométor, tranquille sur son trône, reprit l'occupation ordinaire

des rois d'Égypte qui n'étaient point engagés dans de plus sérieuses entreprises. Il attaqua sourdement le roi de Syrie Démétrius, entretint des intelligences dans la ville de Ptolémaïs occupée par les soldats syriens, encouragea la défection d'Antioche, et favorisa enfin les prétentions au trône de Syrie manifestées par Alexandre, fils d'Antiochus Épiphane, qui fut reçu à Ptolémaïs de Syrie comme roi.

Deux années après, vers l'an 149, Démétrius ayant été vaincu et tué, ce même Alexandre fut reconnu et proclamé roi de Syrie, la 30e année du règne de Philométor.

Alexandre demanda que Philométor lui accordât sa fille Cléopâtre en mariage; le roi d'Égypte y consentit, et se rendit à Ptolémaïs où ce mariage fut célébré.

Ce fut vers le même temps que Onias, fils d'un grand prêtre juif de ce nom, retiré depuis quelques années en Égypte, entreprit de demander à Philométor la permission d'affecter au culte des Juifs le temple de Bubaste. Le roi n'hésita pas de la lui accorder, ce qui donne lieu de remarquer la singulière destinée des temples égyptiens qui, survivant au culte même pour lequel ils avaient été élevés, furent successivement consacrés aux cérémonies des religions qui succédèrent en Égypte à celle des Pharaons. Les Lagides établirent les premiers cet usage que les Romains ne manquèrent pas d'imiter, et ces lieux sacrés, destinés d'abord au culte des dieux, le furent ensuite au culte des hommes.

Le règne de Philométor fournit des exemples de la dédicace des temples égyptiens aux dieux de la Grèce: d'abord celui de la ville égyptienne de Kos-Berbir dans la Thébaïde, ville que les Grecs nommèrent Apollinopolis-Micra (*parva*), et à laquelle les Arabes ont conservé son nom égyptien en l'appelant Qouss. Ce temple, qui existe encore, offre sur le listel du couronnement de la porte du sud, les traces lisibles de l'inscription grecque qui constate que la reine Cléopâtre et le roi Ptolémée, dieux Philométors, ont consacré ce temple. Rien n'i
l'époque de cette dédicace; n
nom de la reine Cléopâtre, qu
dans cette inscription, prouve
fois que la dédicace qu'elle rapp
postérieure à la seconde invasior
tiochus Épiphane en Égypte, pu
pendant la première, Cléopâtr
dans Alexandrie avec Ptolémée
gète II, tandis que Philométo
comme prisonnier retenu à Me
et qu'après la seconde invasion
rangement fait par Popilius, Év
quittant le trône, Philométor l'
seul.

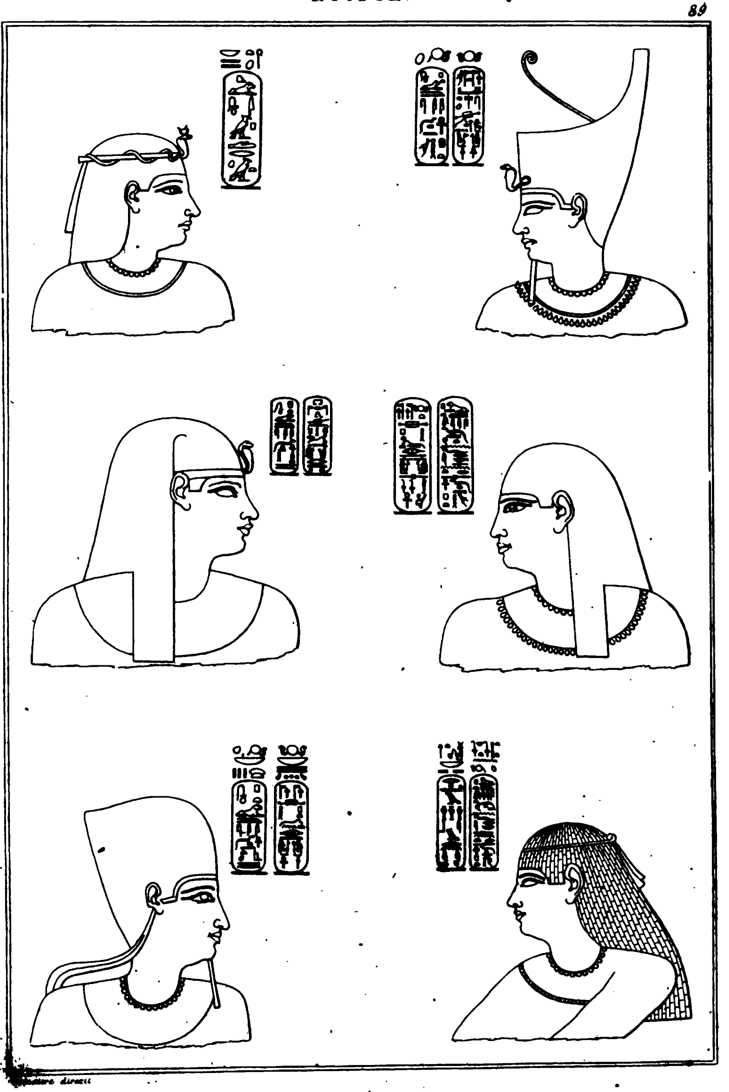
Ce fut alors qu'il s'unit à Clé
sa sœur, et dans la 17e année
règne, puisque treize ans aprè
30e de ce même règne, il ava
fille qui devint la femme d'Alexa
roi de Syrie. Ainsi la dédicace d
ple égyptien de Qouss ou Apolli
lis-Parva fut postérieure à l
année du règne de Philométor.
impossible d'arriver à une plus g
certitude sur l'époque de l'inscr
de Qouss. Il en est de même
autre inscription gravée dans le
tuaire du temple d'Ombos : elle
tate aussi que Ptolémée Philo
et la reine Cléopâtre qui était sa
dédièrent ce sanctuaire à Apoll
aux autres dieux honorés dans c
ple. La même incertitude fait d
la même époque approximative à
cription du grand temple d'Ant
lis, et qui énonce la dédicace q
mêmes souverains firent de so
pylée au personnage mythologiq
tée. Enfin on ne peut pas mieu
naître le temps d'une autre inscr
trouvée à Citium dans l'île de Ch
et qui rappelle que cette ville l
de ce monument l'un de ses cito
Hégias, fils de Damothétas, à
de son dévouement au roi Ptolé
à la reine Cléopâtre sa sœur,
Philométors, et à leur descend
Cette inscription est postérieure
à la 17e année du règne de Philom
et de quelques années, puisque
enfants y sont mentionnés.

Deux ans après avoir placé sa
Cléopâtre sur le trône de Syrie,



Lemaitre direxit.

Ptolémée et Cléopatre.



Roi et Reines Ptolémées.

or s'engagea dans une alliance vait pour but de le ravir à son Lę fils aîné de Démétrius re- qua des droits qu'il disait tenir ı père dont la mort n'avait pu les ire : soutenu par les Crétois, il ndit en Syrie. Ptolémée, dans ıtion de secourir Alexandre, ar- ans cette province avec des forces ·re et de mer, et en occupa les principales pour les maintenir .e devoir ; mais, ayant été exposé nir la victime d'un complot tramé ɜ sa vie à Ptolémaïs, convaincu qu'Alexandre en était l'instiga- il tourna ses armes contre lui, ;ocia à l'entreprise de Démétrius, ɔnna en mariage sa fille Cléo- qu'il rappela de la cour de Syrie, déclarer pour lui Antioche et ;e. Alexandre étant venu l'atta- ıuprès de cette dernière ville, sur ıte, Ptolémée mit son armée en te, secondé par Démétrius qui levenu son gendre. Peu de jours , Alexandre qui avait cherché uge en Arabie, y trouva la mort, tête fut apportée à Philométor. rénements, selon Josèphe et le er livre des Machabées, prirent nce dans la 165e année des Sé- es, et cette guerre dut se faire commencement de la 35e année ilométor, et se terminer à l'au- ; de la même année, celle de l'an ʼant Jésus-Christ.

mort de Philométor se rattache ɜ même époque ; car, ayant été d'une chute de cheval pendant aille qu'il livrait à Alexandre, il ıurut sur les lieux mêmes quel- jours après. Tous les chronolo- lui donnent 35 ans de règne. monuments qui rappellent quel- :irconstances du règne de Ptolé- hilométor sont assez nombreux, ıous sont fournis à la fois par les ɔtions grecques et les inscrip- égyptiennes, qui s'accréditent llement par leur autorité particu- Le premier pylone du petit ; du sud à Philæ fut construit t le règne de Philométor. On ra alors ce pylone dans un pro- pylon dédié à Isis par le Pharaon Nectanèbe, et l'existence de ce propylon prouve qu'avant le grand temple d'Isis actuel, il en avait été antérieurement édifié un autre sur le même emplacement; les Perses de Darius-Occhus l'avaient vraisemblablement détruit, et c'est avec ses débris, encore reconnaissables, que certaines parties du pronaos actuel du grand temple furent édifiées. Le second pylone de ce grand temple est aussi de Ptolémée Philométor, ainsi que le bel édifice de droite qui se voit entre les deux pylones. La galerie de gauche du grand temple d'Edfou, de même que toutes les sculptures des deux massifs du pylone, remontent aussi au règne de Philométor. Le grand temple d'Ombos fut élevé par Ptolémée Épiphane, et continué par Philométor. Ce grand édifice, dont les ruines ont un aspect très-imposant, présente cette singularité qu'il est dédié à deux triades qui se partagent le temple, divisé longitudinalement en deux parties bien distinctes, l'une passant presque toujours dans le massif de la construction. La partie de droite, la plus honorable, était consacrée à Sévek-Ra, la forme primordiale de Saturne, Kronos, à tête de crocodile; à la déesse Athôr et à leur fils Khons-Hâr. La seconde partie du temple était vouée à une triade moins élevée dans la hiérarchie divine, à Aroëris, à la déesse Tsonénoufré, à leur fils Pnevtho, qui étaient les dieux seigneurs d'Ombos; et voilà pourquoi les médailles romaines du nome ombite portaient la figure du crocodile, l'animal sacré du dieu principal du nome. Une inscription grecque en l'honneur de Philométor se lit dans le même temple; c'est un hommage des troupes cantonnées dans ce nome : l'inscription s'exprime ainsi : « Pour la conservation du roi Ptolémée et de la reine Cléopâtre sa sœur, dieux Philométors, et de leurs enfants, à Aroëris, dieu grand, et aux divinités adorées dans le même temple, les fantassins, les cavaliers, et autres personnes stationnées dans le nome d'Ombos, ont fait ce sécos à cause de la bienveillance

de ces divinités envers eux. » Le nome d'Ombos étant le plus méridional de tous ceux de l'Égypte; des troupes nombreuses devaient y être établies, chargées de garder ce côté des frontières du pays. A Antæopolis, il existe une seconde inscription grecque du règne de Ptolémée Philométor; elle constate, en ces termes, que ce roi fit élever le pronaos du temple de ce lieu, et qu'il le consacra à Antée : « Le roi Ptolémée, fils de Ptolémée et de Cléopâtre, dieux Épiphanes et Euchariste, et la reine Cléopâtre, sœur du roi, dieux Philométors, ont fait ce pronaos à Antée et aux dieux adorés avec lui dans le même temple. » Il paraît que la corniche de ce pronaos éprouva de graves dommages, et elle fut réparée par les soins des empereurs romains, qui ajoutèrent cette seconde inscription à la première qu'ils restituèrent : « Les empereurs Césars Aurèle Antonin et Verus, Augustes, en ont réparé la corniche, l'an 4 des Augustes, le 9 du mois de payni. » Un édifice de Parembolé, en Nubie, porte aussi cette commémoration de Ptolémée Philométor, dans une dédicace ainsi conçue : « Pour le salut du roi Ptolémée et de la reine Cléopâtre, sa sœur et sa femme, les dieux Philométors, à Isis et aux dieux adorés dans le même temple. » Dans une autre dépendance territoriale de l'Égypte, l'île de Chypre, qui resta toujours sous l'autorité de Philométor, malgré les démarches de son frère Évergète auprès du sénat romain, on a trouvé aussi un souvenir officiel de Philométor et de l'attachement que lui conservaient les habitants d'une des principales cités de l'île : on lit sur ce marbre grec : « La ville (de Citium) honore Hégias, de Crète, fils de Damothète, commandant des gardes du corps et gouverneur de la ville, pour sa vertu et pour son dévouement envers Ptolémée, la reine Cléopâtre sa sœur, dieux Philométors, et leurs enfants; et pour ses bienfaits envers elle-même. »

Du reste, le roi grec Ptolémée Philométor ne se priva d'aucune des formules honorifiques et religieuses consacrées par le protocole égyptie[n] grand temple d'Ombos porte auss[i] grande dédicace en écriture hiér[o]phique, au nom de ce même r[oi] comme si elle était pour l'illustr[e] sostris, elle dit : « La vie ! le bienfaisant, soleil seigneur du m[onde] approuvé par Phtha, image vi[vante] d'Amon-Ra, chéri des dieux, d'Aroëris, tuteur de la région... grand, seigneur suprême, dieu sant dans... La vie ! le dieu grac soleil seigneur des seigneurs, Ptol vivant toujours, aimé de Phtha, des dieux, et de Sewek, seigne la région d'or dans le disque sol bienfaiteur, etc. » Le musée roy Louvre possède des contrats origi[naux] sur papyrus, en écriture démot[ique] datés du règne d'Alexandre, fils lexandre, de la 22ᵉ année de Ptol Évergète Iᵉʳ, de la 7ᵉ année de P pator, de la 8ᵉ et de la 21ᵉ année phane; mais on n'y voit aucune d transactions entre particuliers, q partienne au règne de Philom Les pièces de ce genre ne sont c dant pas rares, et il en existe au l'époque romaine : comme la rel et le culte, les règles de l'admin tion publique restèrent les mêmes l'Égypte soumise à des souve d'origines diverses.

Le protocole de ces contrats p nous en donne la certitude; il apprend aussi qu'il existait à Al drie un culte public en l'honneur lexandre le Grand, et que les Ptolé qui succédèrent au grand roi ne f faute de s'y faire associer. Ainsi avait à Alexandrie un prêtre d'Al dre, qui l'était aussi des dieux So des dieux Adelphes, des dieux l gètes, des dieux Philopators, des Épiphanes, et ensuite du dieu P métor, quand ce roi eut quitté la espèce d'apothéose religieuse da quelle les reines ne furent pas oubl On voit, en effet, par le texte de cription d'Adulis, de l'inscriptio Rosette, du contrat de Ptolémaï des deux contrats du règne d'Épipl que j'ai publiés, qu'une prêtress l'ordre des canéphores avait été c

ι culte de la reine Arsinoé Phila-
:, une athlophore de celui de
ce Évergète Ier, et une prêtresse,
noé Philopator. D'autres prêtres
t chargés de desservir les hon-
divins rendus à Ptolémée Soter,
dateur de la dynastie, dans la
e Ptolémaïs d'Égypte.
voit aussi, par ces protocoles,
espèce d'invocation de l'autorité
ue, comme symbole de protec-
en tête des actes passés, pour
térêts privés, par les officiers
s, remonte à une haute anti-
Nous pouvons ajouter, qu'à
nême antiquité, l'usage de l'*en-*
rement de ces actes était établi;
: cette formalité donnait à ces
comme elle le fait aujourd'hui,
ite certaine et une sanction lé-
qui en garantissait l'exécution.
quité alla encore plus loin : aux
, prénoms et qualités des parties
ctantes, elle ordonna d'ajouter
gnalement : voici, comme preu-
une singulière curiosité, d'un
ge, le texte traduit d'un contrat
'un des derniers jours du mois
i de l'an 105 avant l'ère chré-
:
us le règne de Cléopâtre et de
iée son fils, surnommé Alexan-
eux Philométors-Soters, en l'an
i est aussi l'an IX (le règne de
tre ayant commencé 3 ans avant
iation de son fils), sous le prêtre,
: à Alexandrie, d'Alexandre, et
eux Soters, et des dieux Adel-
et des dieux Évergètes, et des
Philopators, et des dieux Épi-
;, et du dieu Philométor, et du
Eupator, et des dieux Éver-
II) : sous l'athlophore de Béré-
vergète (Ier), et sous la canéphore
noé Philadelphe et de la déesse
ié Eupator, qui sont à Alexan-
:t à Ptolémaïs de la Thébaïde,
es prêtres (des deux sexes) de
iée Soter, lesquels et lesquelles
Ptolémaïs; le 29 du mois de
ous Apollonius préposé à l'Ago-
ie pendant ce mois, pour l'ad-
ration des fonds de terre nus,
e nome Tathyrite, = a vendu

Pamonthis, de couleur noire, beau, long de corps, visage rond, nez droit; ainsi que Enachomneus, de couleur jaune, aussi visage rond, nez droit; et Semmouthis Persinei, laquelle est de couleur jaune, visage rond, nez un peu aquilin, bouffie; et Melyt Persinei, laquelle est de couleur jaune, visage rond, nez droit; avec leur maître Pamonthis, covendeur; tous quatre de la corporation des Pétôliostes, parmi les ouvriers en cuir memnoniens; = un fonds de terre nu, à eux appartenant dans la partie du sud du quartier des Memnoniens, un espace de cinq mille cinquante coudées d'étendue : les voisins du sud, la rue Royale; du nord et du levant, le fonds de Pamonthis et de Bokon-Ermios, son frère, et les terres communales; du couchant, la maison de Taphis, fils de Chalomis, passant au milieu... Tels sont les voisins de toutes parts; = a acheté le champ, Néchoutis, petit, de couleur jaune, agréable, visage long, nez droit, une cicatrice au milieu du front, six cent une pièces de monnaie de cuivre : les vendeurs étant les courtiers et les garants de ce qui est relatif à cet achat. = A accepté Néchoutis l'acheteur. (*Ici les signatures.*) *On lit à la marge :* En l'an XII qui est aussi l'an IX, le 20... de pharmouthi, *Diocsis?* étant préposé aux contributions, Chotsemphis préposé en second; Héracléide contrôleur de l'achat; Néchoutis, petit; = un fonds de terre nu, de 5050 coudées, situé dans la partie sud du quartier des Memnoniens, qu'il a acheté de Pamonthis et aussi d'Enachomneus, lequel a signé avec ses sœurs; pour 601 pièces de cuivre, etc., etc. »

On voit, par le texte de ce contrat, que les formules actuellement prescrites dans les actes des transactions privées, sont aujourd'hui en quelques points moins compliquées qu'elles ne l'étaient il y a près de deux mille ans; le contrat que nous venons de relater remonte à cette antique date; il est de peu postérieur à l'époque de la mort de Ptolémée Philométor.

Ce roi, en cessant de vivre et de

régner, laissait, avec la reine Cléopâtre sa veuve, deux filles et un fils encore en très-bas âge.

Enhardi par cette circonstance, qui ne devait lui faire craindre que cette inactive opposition propre aux temps où les rois sont en tutelle, et peut-être aussi par l'exemple récent de Démétrius, frère d'Antiochus le Grand, qui lui avait succédé à l'exclusion de son fils mineur Antiochus Eupator, le frère de Ptolémée Philométor, qui prit le surnom d'Évergète II, apprenant la mort du roi, s'empressa de quitter Cyrène et de venir, les armes à la main, s'emparer de la couronne d'Égypte au détriment du jeune fils de Philométor. Incapable de résister, Cléopâtre lui envoya des députés qui réglèrent avec lui qu'elle deviendrait sa femme, et qu'Évergète prendrait la tutelle du jeune roi. Il entra dans Alexandrie avec ce titre, épousa la reine mère, et, le jour même de son union, il fit égorger le jeune héritier du trône dont il devint le possesseur par ce crime. Le jeune prince avait été reconnu comme roi; il porta le surnom d'Eupator, et il est mentionné sous ce nom, et au rang dynastique qui lui est assigné comme successeur légitime de son père, dans le contrat de vente dont le texte est ci-dessus rapporté. Son règne ne dura que quelques mois, et il périt dans l'âge de l'enfance.

Son oncle, Évergète II, préludait ainsi aux atrocités dans lesquelles il sembla toujours se complaire. Bientôt après, arrivé à Memphis pour son inauguration religieuse, la reine y mit au monde un fils, qui, de cette circonstance, reçut le nom de Memphite. Cette naissance et l'inauguration du roi eurent lieu vers la fin de la première année de son règne, peut-être même, et comme pour Epiphane, le jour anniversaire de celui où il était parvenu au trône.

Au milieu des fêtes célébrées à l'occasion de la naissance d'un héritier de la couronne royale, le roi fit mettre à mort plusieurs Cyrénéens qui l'avaient accompagné en Égypte, et qui se rendirent coupables de quelques [illegible] teries sur ses relations avec une nommée Irène. Aussi les Égyp[tiens se] souvenaient-ils avec plus de [regret et] plus de respect de la bienfaisan[ce et de] la modération de Philométor, [et la] comparaison qu'ils faisaient d[es deux] princes rendait plus vif enco[re le] désir de se soustraire à tant d[e tyran]nie. Ptolémée avait pris le [surnom] d'*Évergète* ou Bienfaiteur; le [peuple] le nomma avec plus de raison [*Kakér*]*gète* ou Malfaiteur. Rien d[e ce qui était] dans sa personne ne contribu[ait à lui] concilier la faveur publique : s[on corps] était aussi hideux que son ca[ractère;] et Posidonius le Stoïcien, qui [accom]pagnait en Égypte P. Scipion Æ[milien,] visitant avec Spur. Merula et I[...] mius les États des rois alliés[, et qui] vit Évergète, a fait de sa confo[rmation] un tableau repoussant, ce qu[i a fait] dire à Justin qu'Évergète II pa[raissait au]tant ridicule aux Romains qu['il était] odieux à ses sujets; ils le s[urnom]maient aussi Physcon, le *Ven[tru]*.

Les envoyés de Rome arrivè[rent en] Égypte à l'époque où Éverg[ète était] forcé d'appeler, par des actes p[ublics,] des étrangers dans son royaum[e, car] les supplices ou la crainte d'y [être ex]posé avait diminué la populati[on d'A]lexandrie. Il ne renonça pas po[ur cela] à ses funestes pratiques, et la [licence] qu'il tolérait dans les troupes [merce]naires ne fit qu'accroître encore [le dé]sordre.

Il n'avait pas été moindre dan[s l'in]térieur du palais que dans l'inté[rieur] du royaume; car, épris de la [jeune] Cléopâtre, fille de son frère et [de sa] femme, Évergète avait répudié [celle-]ci pour épouser l'autre.

Cet état de choses dura quinze [ans,] à compter de la fin du règne de P[hilo]métor, comme le rapporte Diodo[re de] Sicile; mais à cette époque, jug[eant] qu'il avait tout à redouter d'un pe[uple] que d'atroces injustices avaient po[ussé] à l'insurrection, le roi s'échappa [d'A]lexandrie et alla lever des troupes ét[ran]gères pour reconquérir son trône. [Ceci] se passait en l'an 132 avant l'ère [vul]gaire.

ôt le peuple d'Alexandrie ren- détruisit les images du roi. nt que Cléopâtre la mère l'ex- ette action, Évergète en était é à la vengeance, et bientôt narcha contre Alexandrie. Il nettre à mort son jeune fils et e motif que l'intention d'affli- re, l'ayant emmené avec lui, qu'en son absence les Alexan- sent le placer sur le trône.

tre, secondée par les sujets e préparait à lui résister; elle ni une armée sous le com- nt de Marsyas, qui en vint s avec les troupes d'Évergète, lées par Hégélochus. Marsyas risonnier et conduit au roi, rdonna, voulant, par ce pre- de clémence, faire oublier é.

ces conjonctures, Cléopâtre du secours au roi de Syrie is, qui était l'époux de sa ait au temps où il venait de r d'Antiochus Sidétès chez les et qu'il remontait sur son ès un interrègne de neuf an- 130.

rius n'hésita pas d'embrasser de Cléopâtre, et d'ordonner une armée en Égypte; mais et plusieurs autres villes de venaient de se déclarer indé- de son autorité. N'espérant ecours en Égypte, Cléopâtre , emportant de grandes ri- et se retira auprès de Démé- ne. En attendant, Ptolémée, isait la défection des villes , suscitait aussi un compéti- émétrius; il soutenait de son de son armée les fourberies e Égyptien, qui se prétendit ptif d'Antiochus Sidétès, et e nom d'Alexandre. La haine étrius avait inspirée à ses su- son orgueilleuse domination es prétentions du faux Alexan- oi de Syrie se vit bientôt dé- sa femme même et ses fils, irèrent à Ptolémaïs; il cher- ment un asile dans le temple y fut mis à mort, et Alexan- dre monta sur le trône de Syrie. Bientôt il oublia jusqu'à son bienfaiteur, et menaça l'Égypte et son roi Évergète II. Celui-ci, qui ne trouvait aucune garantie dans les intentions du faux Alexandre, se réconcilia d'abord avec Cléopâtre sa sœur et sa première femme, donna sa fille Tryphène à Antiochus, surnommé Grypus, l'un des fils de Démétrius Soter, et, lui fournissant en même temps une nombreuse armée, il le plaça sur le trône de Syrie, où le faux Alexandre ne fit qu'apparaître.

L'avénement d'Antiochus Grypus au trône de Syrie, en l'an 127, ramena la tranquillité dans le royaume. Tryphène, fille d'Évergète II, en était la reine; cette alliance contribua aussi à rendre à l'Égypte le repos dont elle avait besoin.

Ptolémée Évergète II, n'étant plus distrait par la nécessité de défendre son royaume au dehors, s'adonna aux lettres et aux arts : il prit le soin d'en ranimer l'étude, que les malheurs publics avaient fait négliger. Il appela de nouveau les savants et les artistes à sa cour, protégea efficacement les institutions littéraires qui existaient à Alexandrie, et, disciple d'Aristarque le grammairien, il se plaça lui-même parmi les auteurs de son siècle qui rédigèrent de longs ouvrages. Il écrivit des Commentaires en vingt-quatre livres : la zoologie en fut le sujet spécial, si l'on en juge par les fragments qui nous restent, et qui traitent de quelques animaux ou curieux ou utiles, entre autres des poissons d'une rivière de Libye, du paon, du faisan, etc. Ce goût de Ptolémée pour les recherches savantes lui fit aussi donner le surnom de Philologue, qu'il mérita moins peut-être que celui de Kakergète.

Ce prince approchait par son âge du terme de sa carrière, et la reine voulut prévenir les effets d'une mort inopinée : des deux fils qui restaient à Ptolémée, elle haïssait profondément le premier-né, celui que l'usage appelait à succéder à son père. Elle eut assez d'ascendant sur le roi pour le déterminer à le

faire partir pour l'île de Chypre, espérant que son éloignement donnerait à Alexandre, son second fils, le temps et l'occasion de prendre la couronne lorsque la fin du règne et de la vie de leur père serait arrivée. Elle eut lieu peu de temps après, et dans la 29e année du règne d'Évergète II.

Malgré les continuelles agitations intérieures et extérieures dont le règne de ce prince fut traversé, il en est peu dans l'histoire d'Égypte dont il nous reste aujourd'hui de si nombreux et de si importants monuments, comme si les honneurs à rendre aux dieux, et l'agrandissement, l'ornement ou l'édification des édifices sacrés, étaient mis en Égypte hors de l'influence des plus sinistres événements, moins puissante que la piété profonde dont la nation était animée.

Un des plus curieux monuments de cette époque est, sans contredit, le petit temple de Thôth, près de Médinet-Habou, à Thèbes, élevé par Ptolémée Évergète II, et dédié en son nom et en celui de Cléopâtre sa première femme. Nous mettons sous les yeux du lecteur la description de ce curieux édifice, telle qu'elle a été rédigée sur les lieux, en 1829, par Champollion le jeune.

« Dans le quartier sud-ouest de la vieille capitale pharaonique s'élèvent deux édifices sacrés dignes d'intérêt sous les rapports historiques et mythologiques.

« L'une de ces constructions s'élève au milieu de broussailles et de grandes herbes, en dehors de l'angle sud-est et à une très-petite distance de l'énorme enceinte carrée, en briques crues, qui environnait jadis le palais et les temples de Médinet-Habou. C'est un édifice de petites proportions, et qui n'a jamais été complétement terminé; il se compose d'une sorte de pronaos et de trois salles successives, dont les deux dernières seulement sont décorées de tableaux soit sculptés et peints, soit ébauchés, ou même simplement tracés à l'encre rouge. Ces tableaux ne laissent aucun doute sur la destination du monument, ni sur l'époque de sa construction. Il appartient au r
Lagides, comme le prouve u
dédicace d'un travail barbare
intérieurement autour du sa
et les noms royaux inscrits c
personnages figurant dans to
bleaux d'adoration.

« La dédicace annonce expı
que le *roi Ptolémée Évergète*
sœur la reine Cléopâtre, ont
cet édifice, et l'ont consacré *à*
le dieu *Thôth*, ou Hermè
phale.

« C'est ici le seul des templ
existants en Égypte qui soit
ment dédié au dieu protec
sciences, à l'inventeur de l'é
de tous les arts utiles, en u
l'organisateur de la société.
On retrouve son image dans l
des tableaux qui décorent les
la seconde salle, et surtout
sanctuaire. On l'y invoquait
nom ordinaire de *Thôth*, qu
constamment soit le titre de
qui exprime la suprême dire
choses sacrées, soit la qua
Ho-en-Hib, c'est-à-dire, *qu*
face d'Ibis, oiseau sacré, do
les figures du dieu, sculptées
temple, empruntent la tête, c
coiffures variées.

« On rendait aussi dans ce
un culte très-particulier à *No*
ou *Nohamouo*, déesse que ca
sent le vautour, emblème de la
nité, formant sa coiffure, et
d'un petit propylon s'élevant au
de la coiffure symbolique. Les lé
tracées à côté des nombreuses
sentations de cette compagne d
Thôth, qui, d'après son nom r
paraît avoir présidé à la *conser*
des germes, l'assimilent à la
Saschfmoué, compagne habitu
Thôth, régulatrice des périodes
nées et des assemblées sacrées.

« Ces deux divinités reçoivent,
leurs titres ordinaires, celui de
dant à MANTHOM; nous appı
ainsi le nom antique de cette p
de Thèbes où s'élève le tem
Thôth.

« Le bandeau de la porte qui

ıns la dernière salle du tem-
nctuaire proprement dit, est
ʝuatre tableaux représentant
faisant de riches offrandes,
ux grandes divinités protec-
Thèbes, *Amon-Ra, Mouth* et
ʒénéralement adorées dans
ıense capitale, et en second
ivinités particulières du tem-
th et la déesse *Nohamouo.*
:érieur du sanctuaire, on re-
ı images de la grande triade
et même celles de la triade
ıns le nome d'Hermonthis,
ıençait à une courte distance
. Deux grands tableaux, l'un
'oi de droite, l'autre sur la
gauche, représentent, selon
ı Bari ou *Arche sacrée* de la
laquelle appartient le sanc-
arche de droite est celle de
EHO-EN-HIB (*Thôth à face*
; l'arche de gauche celle de
SOTEM (Thôth, le surinten-
choses sacrées). L'une et
distinguent par leurs proues
oupes décorées de têtes d'é-
urmontées du disque et du
à tête symbolique du dieu
ı fils aîné d'Ammon et de
ı troisième personne de la
baine, dont le dieu *Thôth*
ne forme secondaire.
omme dans la salle précé-
retrouve toujours le roi Pto-
rgète II, faisant des offran-
riches présents aux divinités
ıis quatre bas-reliefs de l'in-
sanctuaire, sculptés deux à
deux à droite de la porte,
ıs particulièrement mon at-
e ne sont plus des divinités
ıt dites auxquelles s'adres-
ons pieux du Lagide : ici,
I, comme le disent textuel-
inscriptions qui servent de
bas-reliefs, *brûle l'encens*
ur des pères de ses pères et
de ses mères. Le roi accom-
ɜt diverses cérémonies reli-
ı présence d'individus des
ɜ, classés deux par deux,
des insignes de certaines
Les légendes tracées devant chacun de ces personnages achèvent de démontrer que ces honneurs sont adressés aux rois et aux reines Lagides, ancêtres d'Évergète II en ligne directe; et, en effet, le premier bas-relief de gauche représente Ptolémée Philadelphe, costumé en Osiris, assis sur un trône à côté duquel on voit la reine Arsinoé sa femme, debout, coiffée des insignes de Mouth et d'Hathôr. Évergète II lève ses bras en signe d'adoration devant ces deux époux, dont les légendes signifient : *Le divin père de ses pères*, PTOLÉMÉE, *dieu* PHILADELPHE; *la divine mère de ses mères*, ARSINOÉ, *déesse* PHILADELPHE.

« Plus loin, Évergète II offre l'encens à un personnage également assis sur un trône, et décoré des insignes du dieu Socarosiris, accompagné d'une reine debout, la tête ornée de la coiffure d'Hathôr, la Vénus égyptienne; leurs légendes portent : *Le père de ses pères*, PTOLÉMÉE, *dieu créateur; la divine mère de ses mères*, BÉRÉNICE, *déesse créatrice.* On peut donc reconnaître ici soit Ptolémée Soter Ier, et sa femme Bérénice, fille de Magas, soit Ptolémée Évergète Ier, et Bérénice sa femme et sa sœur. L'absence totale du cartouche prénom dans la légende du Ptolémée, objet de cette adoration, autoriserait l'une ou l'autre de ces hypothèses. Mais si l'on observe que ces deux époux reçoivent les hommages d'Évergète II à la suite des honneurs rendus en premier lieu à Ptolémée et à Arsinoé Philadelphes, on se persuadera que le second tableau concerne les enfants et les successeurs immédiats de ces Lagides, c'est-à-dire, Évergète Ier et Bérénice sa sœur. Le titre de Pther-mounk, dieu créateur, dieu fondateur ou fabricateur, conviendrait beaucoup mieux, il est vrai, à Ptolémée Soter Ier, fondateur de la domination des Lagides; mais j'ai la pleine certitude que ce titre est prodigué sur les monuments égyptiens à une foule de souverains autres que des chefs de dynasties.

« Deux bas-reliefs, sculptés à droite de la porte, nous montrent Évergète II rendant de semblables honneurs aux

images de ses autres ancêtres et prédécesseurs, et toujours en suivant la ligne généalogique descendante : ainsi, dans le premier tableau, le roi répand des libations devant *le divin père de son père*, PTOLÉMÉE, *dieu* PHILOPATOR, *et la divine mère de sa mère*, ARSINOÉ, *déesse* PHILOPATORE ; enfin, dans le second tableau, il fait l'offrande du vin à *son royal père* PTOLÉMÉE, *dieu* ÉPIPHANE, et à *la royale mère* CLÉOPATRE, *déesse* ÉPIPHANE. Son père et son aïeul sont figurés dans le costume du dieu Osiris ; sa mère et son aïeule dans le costume d'Hathôr. Quant aux titres Philadelphe, Philopator et Épiphane, ils sont placés à la suite des cartouches noms propres, et exprimés par des hiéroglyphes phonétiques (représentant les mots coptes équivalents). Ces quatre tableaux nous donnent donc la généalogie complète d'Évergète II, et l'ordre successif des rois de la dynastie des Lagides à partir de Ptolémée Philadelphe.

« C'est toujours ainsi que les monuments nationaux de l'Égypte servent pour le moins de confirmation aux témoignages historiques puisés dans les écrits des Grecs ; et cela toutes les fois qu'ils ne viennent point éclaircir ou coordonner les notions vagues et incohérentes que ce même peuple nous a transmises sur l'histoire égyptienne, surtout en ce qui concerne les anciennes époques. L'usage constamment suivi par les Égyptiens de couvrir toutes les parois de leurs monuments de nombreuses séries de tableaux représentant des scènes religieuses ou des événements contemporains, dans lesquels figure d'habitude le souverain régnant à l'époque même où l'on sculptait ces bas-reliefs ; cet usage, disons-nous, a tourné bien heureusement au profit de l'histoire, puisqu'il a conservé jusqu'à nos jours un immense trésor de notions positives qu'on chercherait inutilement ailleurs. On peut dire, en toute vérité, que, grâce à ces bas-reliefs et aux nombreuses inscriptions qui les accompagnent, chaque monument de l'Égypte s'explique par lui-même, et devient, si l'on peut s'exprimer ainsi, son propre interpr[...] suffit, en effet, d'étudier quelqu[...] tants les sculptures qui ornent le [...] tuaire de l'édifice situé à cô[...] l'enceinte de Médinet-Habou, la [...] portion du monument véritabl[...] terminée, pour se convaincre a[...] qu'on se trouve dans un templ[...] sacré au dieu Thôth, construit s[...] règne d'Évergète II, et de sa so[...] première femme Cléopâtre, mais [...] les sculptures ont été terminées [...] rieurement à l'époque du m[...] d'Évergète II avec Cleopâtre sa [...] et sa seconde femme, mentionnée [...] les légendes royales qui décore[...] plafond du sanctuaire.

« Le style mou et lourd des ba[...] liefs, la grossièreté d'exécution [...] hiéroglyphes, et le peu de soin d[...] à l'application des couleurs su[...] sculptures, s'accordent trop bien [...] les dates fournies par les inscrip[...] dédicatoires, pour ne pas reconn[...] dans le petit temple de Thôth un [...] duit de la décadence des arts é[...] tiens, devenue si rapide aux derni[...] époques de la domination grecque.

Les autres constructions du m[...] règne rendent le même témoignag[...] il se vérifiera partout où les traces [...] travaux ordonnés par Évergète II [...] sistent encore : à Edfou, sur la p[...] droite du pronaos qui fut terminé [...] ce prince ; au mammési du même [...] où sont représentées l'enfance et l'[...] cation du jeune Har-Sont-Tho, fil[...] Har-Hat et d'Athôr, auquel la flatt[...] a associé Évergète II, représenté a[...] comme enfant, et partageant les [...] resses que les dieux de tous les or[...] prodiguent au dieu nouveau-né ; à [...] bos, dont Évergète II fit agrandi[...] grand et le petit temple ; à Dakkèh [...] Nubie, où le même roi fit continue[...] temple de Thôth fondé par le roi ét[...] pien Ergamène ; à Philæ, au tem[...] d'Hathôr élevé par Ptolémée Épiph[...] et orné par son second fils, [...] toutefois, s'attribue les honneurs [...] la dédicace dans les longues insc[...] tions de la frise. A El-Asassif, le s[...] tuaire du temple d'Amon-Ra fut [...] réparé par Évergète II, en son no[...]

la reine Cléopâtre, répara-
le style contraste par leur
avec l'élégance du style des
:ies du monument fondé
:aon Thouthmosis Ier. Le
ıthôr, situé derrière l'amé-
: Thèbes, fut aussi l'objet
pieux d'Évergète II. Les
constatent encore aujour-
en fit terminer une partie
ions, et ces inscriptions
ainsi : « Bonne restaura-
lifice, exécutée par le roi
lieux lumineux, l'éprouvé
etc., Ptolémée toujours vi-
sa royale sœur, la modé-
reraine du monde, Cléo-
par sa royale épouse, la
souveraine du monde,
dieux grands chéris d'A-
Enfin à Médinet-Habou le
se fit restaurer les portes
on du plafond de la grande

plus précieux monuments
ui nous restent du règne
e Évergète II, est, sans
la stèle en granit qui se
de la porte, sur le pylone
grand temple de Philæ; ins-
caractères hiéroglyphiques,
l'acte d'une donation faite
et une date ainsi conçue :
, au mois de peritios, qui
s Égyptiens, le mois d'épi-
ignement d'un bien grand
la concordance du calen-
donien, auquel appartient
peritios, avec le calendrier
ont le mois d'épiphi est le
inscription de Rosette four-
ple analogue, et on y trouve
concordance des jours des
L'indication de la 24e année
Évergète II fixe la date de
onation à l'année 123 avant
nne.
royal du Louvre possède
rats en écriture démotique,
nt le règne de Ptolémée
; le plus ancien est de l'an
ègne; deux autres portent
l'an 41 et de l'an 45. Éver-
pendant, ne régna réelle-
ment que 29 ans; mais ayant été appelé un moment au trône, lorsque son frère Philométor fut détrôné par le roi de Syrie, ce qui arriva 24 ans avant son propre avénement, Évergète II compta les années de son règne éphémère à la place de Philométor, et se donna ainsi 53 années de règne, quoiqu'il n'ait réellement régné que 29 ans depuis la mort de son frère Philométor, et y compris la courte existence de son neveu Eupator, assassiné par ses ordres. Les médailles de ce roi, connues jusqu'à ce jour, ne portent pas de date postérieure à l'an 27 de son règne. D'autres monuments en langue grecque se rapportent aussi au règne et à l'histoire d'Évergète II.

On lit sur les listes du pronaos du temple d'Hathôr à Philæ, une inscription qui porte : « Le roi Ptolémée et la reine Cléopâtre sa sœur, et la reine Cléopâtre sa femme, dieux Évergètes, à Vénus. » Une autre inscription grecque était gravée sur un des temples de Dakkèh en Nubie, annonçant un vœu en l'honneur du roi Ptolémée, et des reines, vraisemblablement, dieux Évergètes. On a trouvé au Caire, sur une pierre isolée, la mention d'un monument élevé à Évergète II par un fonctionnaire public du temps, comme l'annonce le texte de l'inscription ainsi conçue : « Apollodore, fils d'Aétès, un des premiers amis, épistate et greffier du corps des cavaliers du pays, honore, par ce monument, le roi Ptolémée, dieu Évergète, fils des dieux Épiphanes. » L'usage de ces honneurs rendus au roi régnant par leurs propres employés ou par les corporations civiles et militaires, paraît avoir été général en Égypte pendant la domination des rois grecs. On en tire une preuve nouvelle de l'inscription grecque découverte près de la première cataracte, qui contient un hommage aux divinités locales pour les rendre favorables au roi, et qui s'exprime ainsi : « Pour la conservation de Ptolémée et de la reine Cléopâtre sa sœur, dieux Évergètes, et de leurs enfants, Héroïde, fils de Démophon, natif de Bérénice, commandant des gardes du corps, et stratége,

et les Basilistes qui tiennent leurs réunions à Sétis, l'île de Bacchus, dont les noms sont inscrits ci-dessous, = à Chnoubis, appelé aussi Ammon; à Satis, appelée aussi Junon; à Anucis, appelée aussi Vesta; à Pétempamentis, appelé aussi Bacchus; à Pétensétès, appelé aussi Saturne; à Petensénès, appelé aussi Hermès, dieux grands, et aux autres divinités adorées à la cataracte, = consacrent cette stèle, et les sommes fournies par chacun d'eux pour les frais des sacrifices et libations qui auront lieu dans le synode, pendant les premiers neuvièmes jours de chaque mois, et pendant les autres jours éponymes; Papias, fils d'Ammonius, étant prostate, et Denys, fils d'Apollonius, étant grand prêtre du synode. » (*Traducion de M. Letronne.*) Les noms des Basilistes suivent le texte de cette inscription, où l'érudition a recueilli avec avantage une précieuse assimilation de quelques divinités égyptiennes à autant de dieux de la mythologie grecque et latine.

Il y eut, du reste, quelque chose de plus que le mélange des dieux dans les rapports de l'Égypte avec la Grèce et avec Rome. Évergète II s'était fait des amis parmi les Romains, ou plutôt s'était fait leur ami et leur client; et une autre inscription grecque, trouvée dans l'île de Délos, prouve qu'un Romain fut revêtu par Évergète II du titre d'ami du roi (titre d'une charge de cour), et que le roi lui donna aussi le gouvernement d'une province de l'Égypte : cette inscription, en effet, s'exprime ainsi : « Lucius Pedius et Caius Pedius, fils de Caius Pedius, Romains, ont honoré pour sa vertu, ses qualités éminentes et sa bienveillance envers eux, Marcus Pedius, parent du roi Ptolémée Évergète et de la reine Cléopâtre, et épistratége. Ils consacrent cette statue à Apollon et à Diane. »

Enfin, un autre monument en langue grecque, du règne d'Évergète II, nous a été conservé, et il est, sans nul doute, le plus curieux parmi tous les autres, par les faits importants que l'histoire de l'administration des Ptolémées en Égypte, sous l[...] ports religieux, civil et mi[...] doit y recueillir. Les prêtres ég[...] de l'île de Philæ adressent au r[...] plaintes contre la plupart des f[...] naires du pays et les troupes [...] rendent, en ces termes : « Au [...] lémée, à la reine Cléopâtre s[...] à la reine Cléopâtre sa femme [...] Évergètes, salut : Nous, les [...] d'Isis, adorée dans l'Abaton et à [...] déesse très-grande : considér[...] les stratéges, les épistates, l[...] barques, les greffiers royaux, l[...] tates des corps chargés de ga[...] pays, tous les officiers publ[...] viennent à Philæ, les troupes [...] accompagnent, et le reste d[...] suite, nous contraignent de leu[...] nir de l'argent; et qu'il résulte [...] abus que le temple est appau[...] que nous courons le risque de [...] plus de quoi suffire aux dépen[...] glées par les lois, des sacrifice[...] bations qui se font pour la co[...] tion de vous et de vos enfants [...] vous supplions, dieux très-g[...] de charger, s'il vous plaît, Nu[...] votre parent et épistolographe, [...] à Lochus, votre parent et stra[...] la Thébaïde, de ne point exe[...] notre égard, de ces vexations [...] permettre à nul autre de le fa[...] nous donner, à cet effet, les [...] et autorisations d'usage, da[...] quelles nous vous prions de co[...] la permission d'élever une st[...] nous inscrirons la bienfaisan[...] vous aurez montrée à notre ég[...] cette occasion, afin que cett[...] conserve éternellement la mém[...] la grâce que vous nous aurez [...] dée. Cela étant fait, nous et le [...] ple, en ceci, comme nous le so[...] en d'autres choses, vos très-o[...] Soyez heureux. » (*Traduction de* [...] *tronne.*)

Les faits historiques abonden[...] ce texte, et il a eu sur les études [...] tiennes la plus haute influenc[...] stèle que les prêtres se proposent [...] ver en l'honneur du roi Pto[...] fut en effet exécutée; cette stèl[...] était un obélisque en écriture [...]

e, a été trouvée près de l'ins- grecque; elle a ainsi mis à la on de la critique philologique d texte hiéroglyphique se rap- à un texte grec, et analogue u précieux texte de Rosette, l'autre contenant des noms absolument semblables : c'est Champollion le jeune a pu par l'inscription de Philæ, ctions qu'il avait tirées de ion de Rosette, et l'alphabet oglyphes a été découvert. La Philæ est en Angleterre; l'ins- grecque s'y trouve aussi : ce x conquêtes du plus haut in- r la science, et qui serviront s à conserver le souvenir de faits intéressants du règne de Évergète II.

l ce prince mourut, il laissa nne à Cléopâtre sa veuve, et e ses deux fils qu'elle choisirait gner avec elle. La reine eût e plus jeune des deux, qu'elle plus dévoué à ses volontés; sage encore l'emporta, et les blics avec lui placèrent le pre- sur le trône. Cléopâtre le rap- l'île de Chypre où il comman- e exigea de lui qu'il répudiât Cléopâtre, à laquelle il était is quelques années, et qu'il son autre sœur nommée Sé- ces conditions le fils aîné d'É- II monta sur le trône et prit m de *Soter II*, vers l'an 117 ésus-Christ. Mécontente de ce reine Cléopâtre excita contre pulace d'Alexandrie, le sépara e dont il avait deux enfants, de déposer la couronne, et la la tête de son second fils qui urnom d'Alexandre. Celui-ci, té bientôt par les fureurs de , la quitta subitement et se re- hypre. Elle le rappela, en mé- e projet de s'en défaire; mais la prévint en la faisant assas- xcité enfin par tant d'atrocités, e d'Alexandrie chassa Alexan- trône, et y rappela Soter II, it assez respecté les liens du ur ne pas essayer de se réta- blir dans ses droits au prix d'une guerre contre sa mère et contre son frère.

Tel est le triste tableau des événements qui suivirent la mort de Ptolémée Évergète II, et caractérisèrent le règne de ses successeurs immédiats durant trente-six ans, divisés en trois règnes successifs : Soter II, Alexandre Ier, et Soter II rappelé.

Soter II, à son avénement, fut contraint par sa mère de répudier sa femme Cléopâtre qui resta seule dans l'île de Chypre.

Alors les deux prétendants au trône de Syrie, Antiochus Grypus et Antiochus Cyzicenus, n'avaient pas encore terminé leurs sanglantes querelles. Le premier avait épousé Tryphène, fille de Ptolémée Évergète II, et sœur de Cléopâtre qui gouvernait à Chypre. Celle-ci quitta bientôt cette île pour s'unir à Antiochus Cyzicenus, et lui porta pour dot une armée qu'elle avait levée et qu'elle conduisit en Syrie. Chypre étant alors sans gouverneur par le départ de Cléopâtre, Ptolémée Alexandre s'y rendit: cela arriva la troisième année du règne de Soter II.

Le souvenir de Cléopâtre qui subit une si cruelle mort à Antioche, avait attaché Ptolémée Soter II aux intérêts d'Antiochus Cyzicenus dont Cléopâtre avait été si peu de temps l'épouse; et dans la guerre intestine que cet Antiochus soutenait contre son frère, Ptolémée, malgré l'opposition de Cléopâtre sa mère, avait envoyé à Cyzicenus un secours de six mille hommes. Mais les sujets de ces rois n'étaient point dispensés d'être solidairement engagés dans ces calamiteuses controverses, et ils s'en trouvaient tout à la fois les défenseurs et les victimes. Les deux filles d'Évergète II s'étaient mutuellement égorgées dans l'intérêt de ces prétentions; Soter II protégeait Antiochus Cyzicenus : c'en fut assez pour que Cléopâtre la mère prêtât son assistance à Antiochus Grypus; elle fit davantage encore, et voulant à tout prix se débarrasser de l'active opposition de Soter II qui partageait le trône, elle lui supposa l'intention de la faire

a été trouvée près de l'ins-
ecque; elle a ainsi mis à la
.de la critique philologique
exte hiéroglyphique se rap-
ın texte grec, et analogue
précieux texte de Rosette,
utre contenant des noms
solument semblables : c'est
hampollion le jeune a pu
ır l'inscription de Philæ,
ions qu'il avait tirées de
n de Rosette, et l'alphabet
yphes a été découvert. La
ilæ est en Angleterre; l'ins-
'ecque s'y trouve aussi : ce
conquêtes du plus haut in-
la science, et qui serviront
à conserver le souvenir de
its intéressants du règne de
Évergète II.

e prince mourut, il laissa
e à Cléopâtre sa veuve, et
es deux fils qu'elle choisirait
er avec elle. La reine eût
plus jeune des deux, qu'elle
is dévoué à ses volontés;
ge encore l'emporta, et les
cs avec lui placèrent le pre-
r le trône. Cléopâtre le rap-
e de Chypre où il comman-
exigea de lui qu'il répudiât
léopâtre, à laquelle il était
quelques années, et qu'il
n autre sœur nommée Sé-
s conditions le fils aîné d'É-
monta sur le trône et prit
de *Soter II*, vers l'an 117
s-Christ. Mécontente de ce
ne Cléopâtre excita contre
llace d'Alexandrie, le sépara
dont il avait deux enfants,
déposer la couronne, et la
tête de son second fils qui
'nom d'Alexandre. Celui-ci,
bientôt par les fureurs de
a quitta subitement et se re-
pre. Elle le rappela, en mé-
rojet de s'en défaire; mais
prévint en la faisant assas-
té enfin par tant d'atrocités,
l'Alexandrie chassa Alexan-
ône, et y rappela Soter II,
assez respecté les liens du
ne pas essayer de se réta-
blir dans ses droits au prix d'une guerre contre sa mère et contre son frère.

Tel est le triste tableau des événements qui suivirent la mort de Ptolémée Évergète II, et caractérisèrent le règne de ses successeurs immédiats durant trente-six ans, divisés en trois règnes successifs : Soter II, Alexandre Ier, et Soter II rappelé.

Soter II, à son avénement, fut contraint par sa mère de répudier sa femme Cléopâtre qui resta seule dans l'île de Chypre.

Alors les deux prétendants au trône de Syrie, Antiochus Grypus et Antiochus Cyzicenus, n'avaient pas encore terminé leurs sanglantes querelles. Le premier avait épousé Tryphène, fille de Ptolémée Évergète II, et sœur de Cléopâtre qui gouvernait à Chypre. Celle-ci quitta bientôt cette île pour s'unir à Antiochus Cyzicenus, et lui porta pour dot une armée qu'elle avait levée et qu'elle conduisit en Syrie. Chypre étant alors sans gouverneur par le départ de Cléopâtre, Ptolémée Alexandre s'y rendit : cela arriva la troisième année du règne de Soter II.

Le souvenir de Cléopâtre qui subit une si cruelle mort à Antioche, avait attaché Ptolémée Soter II aux intérêts d'Antiochus Cyzicenus dont Cléopâtre avait été si peu de temps l'épouse; et dans la guerre intestine que cet Antiochus soutenait contre son frère, Ptolémée, malgré l'opposition de Cléopâtre sa mère, avait envoyé à Cyzicenus un secours de six mille hommes. Mais les sujets de ces rois n'étaient point dispensés d'être solidairement engagés dans ces calamiteuses controverses, et ils s'en trouvaient tout à la fois les défenseurs et les victimes. Les deux filles d'Évergète II s'étaient mutuellement égorgées dans l'intérêt de ces prétentions; Soter II protégeait Antiochus Cyzicenus : c'en fut assez pour que Cléopâtre la mère prêtât son assistance à Antiochus Grypus; elle fit davantage encore, et voulant à tout prix se débarrasser de l'active opposition de Soter II qui partageait le trône, elle lui supposa l'intention de la faire

a été trouvée près de l'ins-
ecque; elle a ainsi mis à la
de la critique philologique
exte hiéroglyphique se rap-
n texte grec, et analogue
précieux texte de Rosette,
tre contenant des noms
olument semblables : c'est
hampollion le jeune a pu
r l'inscription de Philæ,
ons qu'il avait tirées de
n de Rosette, et l'alphabet
yphes a été découvert. La
ilæ est en Angleterre; l'ins-
ecque s'y trouve aussi : ce
conquêtes du plus haut in-
la science, et qui serviront
à conserver le souvenir de
its intéressants du règne de
vergète II.
e prince mourut, il laissa
e à Cléopâtre sa veuve, et
es deux fils qu'elle choisirait
r avec elle. La reine eût
lus jeune des deux, qu'elle
s dévoué à ses volontés;
e encore l'emporta, et les
es avec lui placèrent le pre-
r le trône. Cléopâtre le rap-
de Chypre où il comman-
xigea de lui qu'il répudiât
éopâtre, à laquelle il était
quelques années, et qu'il
n autre sœur nommée Sé-
conditions le fils aîné d'É-
monta sur le trône et prit
de *Soter II*, vers l'an 117
s-Christ. Mécontente de ce
ne Cléopâtre excita contre
lace d'Alexandrie, le sépara
dont il avait deux enfants,
déposer la couronne, et la
tête de son second fils qui
nom d'Alexandre. Celui-ci,
bientôt par les fureurs de
a quitta subitement et se re-
pre. Elle le rappela, en mé-
rojet de s'en défaire; mais
prévint en la faisant assas-
té enfin par tant d'atrocités,
l'Alexandrie chassa Alexan-
ône, et y rappela Soter II,
assez respecté les liens du
ne pas essayer de se réta-
blir dans ses droits au prix d'une guerre contre sa mère et contre son frère.

Tel est le triste tableau des événements qui suivirent la mort de Ptolémée Évergète II, et caractérisèrent le règne de ses successeurs immédiats durant trente-six ans, divisés en trois règnes successifs : Soter II, Alexandre Ier, et Soter II rappelé.

Soter II, à son avénement, fut contraint par sa mère de répudier sa femme Cléopâtre qui resta seule dans l'île de Chypre.

Alors les deux prétendants au trône de Syrie, Antiochus Grypus et Antiochus Cyzicenus, n'avaient pas encore terminé leurs sanglantes querelles. Le premier avait épousé Tryphène, fille de Ptolémée Évergète II, et sœur de Cléopâtre qui gouvernait à Chypre. Celle-ci quitta bientôt cette île pour s'unir à Antiochus Cyzicenus, et lui porta pour dot une armée qu'elle avait levée et qu'elle conduisit en Syrie. Chypre étant alors sans gouverneur par le départ de Cléopâtre, Ptolémée Alexandre s'y rendit : cela arriva la troisième année du règne de Soter II.

Le souvenir de Cléopâtre qui subit une si cruelle mort à Antioche, avait attaché Ptolémée Soter II aux intérêts d'Antiochus Cyzicenus dont Cléopâtre avait été si peu de temps l'épouse; et dans la guerre intestine que cet Antiochus soutenait contre son frère, Ptolémée, malgré l'opposition de Cléopâtre sa mère, avait envoyé à Cyzicenus un secours de six mille hommes. Mais les sujets de ces rois n'étaient point dispensés d'être solidairement engagés dans ces calamiteuses controverses, et ils s'en trouvaient tout à la fois les défenseurs et les victimes. Les deux filles d'Évergète II s'étaient mutuellement égorgées dans l'intérêt de ces prétentions; Soter II protégeait Antiochus Cyzicenus : c'en fut assez pour que Cléopâtre la mère prêtât son assistance à Antiochus Grypus; elle fit davantage encore, et voulant à tout prix se débarrasser de l'active opposition de Soter II qui partageait le trône, elle lui supposa l'intention de la faire

a été trouvée près de l'ins-
ecque; elle a ainsi mis à la
de la critique philologique
texte hiéroglyphique se rap-
un texte grec, et analogue
précieux texte de Rosette,
utre contenant des noms
solument semblables : c'est
Champollion le jeune a pu
ar l'inscription de Philæ,
ions qu'il avait tirées de
n de Rosette, et l'alphabet
lyphes a été découvert. La
ilæ est en Angleterre; l'ins-
recque s'y trouve aussi : ce
conquêtes du plus haut in-
la science, et qui serviront
à conserver le souvenir de
its intéressants du règne de
Évergète II.

ce prince mourut, il laissa
e à Cléopâtre sa veuve, et
ses deux fils qu'elle choisirait
er avec elle. La reine eût
plus jeune des deux, qu'elle
us dévoué à ses volontés;
ge encore l'emporta, et les
ics avec lui placèrent le pre-
r le trône. Cléopâtre le rap-
le de Chypre où il comman-
exigea de lui qu'il répudiât
léopâtre, à laquelle il était
s quelques années, et qu'il
n autre sœur nommée Sé-
s conditions le fils aîné d'É-
monta sur le trône et prit
de *Soter II*, vers l'an 117
is-Christ. Mécontente de ce
ine Cléopâtre excita contre
llace d'Alexandrie, le sépara
dont il avait deux enfants,
e déposer la couronne, et la
tête de son second fils qui
rnom d'Alexandre. Celui-ci,
bientôt par les fureurs de
la quitta subitement et se re-
pre. Elle le rappela, en mé-
projet de s'en défaire; mais
prévint en la faisant assas-
ité enfin par tant d'atrocités,
d'Alexandrie chassa Alexan-
ône, et y rappela Soter II,
assez respecté les liens du
ne pas essayer de se réta-
blir dans ses droits au prix d'une guerre contre sa mère et contre son frère.

Tel est le triste tableau des événements qui suivirent la mort de Ptolémée Évergète II, et caractérisèrent le règne de ses successeurs immédiats durant trente-six ans, divisés en trois règnes successifs : Soter II, Alexandre Ier, et Soter II rappelé.

Soter II, à son avénement, fut contraint par sa mère de répudier sa femme Cléopâtre qui resta seule dans l'île de Chypre.

Alors les deux prétendants au trône de Syrie, Antiochus Grypus et Antiochus Cyzicenus, n'avaient pas encore terminé leurs sanglantes querelles. Le premier avait épousé Tryphène, fille de Ptolémée Évergète II, et sœur de Cléopâtre qui gouvernait à Chypre. Celle-ci quitta bientôt cette île pour s'unir à Antiochus Cyzicenus, et lui porta pour dot une armée qu'elle avait levée et qu'elle conduisit en Syrie. Chypre étant alors sans gouverneur par le départ de Cléopâtre, Ptolémée Alexandre s'y rendit : cela arriva la troisième année du règne de Soter II.

Le souvenir de Cléopâtre qui subit une si cruelle mort à Antioche, avait attaché Ptolémée Soter II aux intérêts d'Antiochus Cyzicenus dont Cléopâtre avait été si peu de temps l'épouse; et dans la guerre intestine que cet Antiochus soutenait contre son frère, Ptolémée, malgré l'opposition de Cléopâtre sa mère, avait envoyé à Cyzicenus un secours de six mille hommes. Mais les sujets de ces rois n'étaient point dispensés d'être solidairement engagés dans ces calamiteuses controverses, et ils s'en trouvaient tout à la fois les défenseurs et les victimes. Les deux filles d'Évergète II s'étaient mutuellement égorgées dans l'intérêt de ces prétentions; Soter II protégeait Antiochus Cyzicenus : c'en fut assez pour que Cléopâtre la mère prêtât son assistance à Antiochus Grypus; elle fit davantage encore, et voulant à tout prix se débarrasser de l'active opposition de Soter II qui partageait le trône, elle lui supposa l'intention de la faire

mourir, souleva contre lui le peuple d'Alexandrie en lui montrant ses eunuques blessés à dessein, et le peuple crédule, se portant l'auxiliaire des fureurs de Cléopâtre contre Ptolémée Soter, obligea ce roi de chercher son salut dans la fuite. Il se retira a Chypre, d'où Ptolémée *Alexandre* fut rappelé pour s'asseoir sur le trône avec sa mère Cléopâtre, qui réalisa enfin par cet attentat l'un de ses vœux les plus chers. En même temps, et toujours en haine de ce fils roi, elle sépara encore Cléopâtre Sélène de Soter son mari, quoiqu'elle eût déjà de lui deux enfants mâles, et la donna bientôt après à Antiochus Grypus, le compétiteur d'Antiochus Cyzicenus que Soter protégeait.

Par cette criminelle intrigue, Soter fut donc chassé du trône, séparé de Sélène sa femme et de ses deux fils, et son premier règne finit alors. Sa durée fut de dix ans entiers.

L'année suivante commença avec l'été de l'an 108[e] avant l'ère vulgaire. Le second fils de Cléopâtre fut alors placé sur le trône, et prit le surnom d'*Alexandre*. Les premiers soins de Cléopâ re furent de poursuivre encore son autre fils Soter retiré à Chypre, sans que cette distance pût le délivrer des cruels effets de sa haine; et la guerre qui se ralluma plus active que jamais entre les deux Antiochus de Syrie, fournit à cette passion un nouvel aliment.

Soter avait constamment secondé de ses moyens et de ses vœux Antiochus Cyzicenus; il quitta Chypre et se rendit en Syrie pour le soutenir contre Grypus; mais Cléopâtre, aussi active dans sa haine que Soter pouvait l'être dans ses affections, craignit aussi les effets de l'alliance de Soter avec Cyzicenus qui aurait pu le seconder un jour pour remonter sur le trône d'Égypte; elle voulut assurer de tous ses moyens le triomphe de leur ennemi commun, et l'y intéresser par une alliance. Elle fournit donc à Grypus de puissants secours en hommes et en argent, et lui fit épouser sa fille Sélène, qu'elle avait séparée de Soter II.

Néanmoins, Soter s'était ren
Syrie appelé par les habitants d
lémaïs assiégée par Alexandre
næus, roi des Juifs. Josèphe ra
que les habitants de cette ville
voulaient pas se soumettre à
nouveau venu, ne pouvant pas att
de secours des deux Antiochus
rie, occupés à vider leurs propre
relles par les armes, s'adressè
Ptolémée Lathurus qui, chassé du
d'Égypte par sa mère Cléopâtre
alors à Chypre.

Soter se rendit donc en Syrie
trente mille hommes, vers le print
de la 103[e] année avant l'ère vul

En attendant, les habitants de
lémaïs, ne doutant pas que Cléo
d'Égypte ne vînt les attaquer parc
Soter venait les défendre, hésitè
recevoir les troupes de Ptolémé
fusèrent même son alliance. Ma
habitants de Gaza la recherch
aussitôt, et le roi des Juifs fut
traint d'abandonner son entre
contre cette ville. Il feignit dès lo
désirer l'amitié de Ptolémée, to
liant de secrètes intelligences
Cléopâtre. Ptolémée, qui crut un
ment à ses trompeuses assurance
rejeta bientôt après, entra dans l
dée, prit deux villes que Jo
nomme Asochis de Galilée et Se
ris, défit complétement sur le J
dain l'armée de Jannæus, rava
Judée et occupa enfin Ptolém
Gaza.

Il touchait aux frontières de
gypte : Cléopâtre s'en alarma, e
voya des corps nombreux de tro
en Syrie et en Célé-Syrie, tandis
son fils Alexandre faisait une ex
tion maritime contre Ptolemaïs
Phénicie. Soter se porta inopiné
sur l'Égypte, d'où il fut repous
revint à Gaza, où il passa l'hiver
même année il rentra à Chypre
presque en même temps Cléopâ
qui ne le voyait plus sur le chemi
l'Égypte, ramena son armée dans
États, et y rappela celle de son
Alexandre.

Peu d'années après, les fils d'A
chus Grypus disputaient à Antio

nus, leur oncle, la couronne de Ptolémée Soter favorisa le qua- fils de Grypus, Démétrius Eu- ; il l'emmena de Gnide à Da- et le proclama aussi roi de

espect que Ptolémée Soter ne de témoigner à sa mère Cléo- le portait à ne rien entreprendre l'Égypte, et il restait paisible- Chypre pendant que de nou- atastrophes se préparaient sour- t à Alexandrie. Le caractère renant de Cléopâtre ne promet- s une longue durée à son accord n fils Alexandre, si des guerres ères cessaient un jour de l'occu- éjà la mésintelligence s'était ma- e entre eux dans le temps que faisait son expédition de Syrie eur de la ville de Ptolémaïs; car dre, croyant avoir tout à redou- l'ambition de sa mère, avait Alexandrie et s'était réfugié à ; mais leur danger commun it alors réunis de nouveau contre et cela dura autant que ce dan- rut imminent. Bientôt après, tre, qui fut surnommée Cocce, tente d'Alexandre, forma le pro- 'en défaire; elle pensait à l'exé- lorsqu'Alexandre lui-même sut enir, et la fit mettre à mort, t ans après l'association de Pto- Alexandre au trône d'Égypte. l'assassinat de la reine sa mère, dre resta seul maître de la cou- d'Égypte. C'est à lui que l'on tribuer l'enlèvement du cercueil i renfermait le corps d'Alexan- Grand.

bon a conservé le souvenir de rofanation. Il dit à ce sujet, que s d'Alexandre, ravi à Perdiccas olémée, fils de Lagus ou Soter, fit transporter et inhumer à drie, y était encore de son temps, on pas dans le même cercueil; cercueil était alors de verre, celui dans lequel Soter avait cer le corps d'Alexandre était u'un Ptolémée fils de (Cléopâtre) , et surnommé Parisactus, qui de Syrie, l'avait enlevé, mais que, chassé bientôt après, cette proie lui avait été inutile.

La spoliation du tombeau d'Alexandre dut avoir lieu dans le court espace de temps pendant lequel Ptolémée régna seul après avoir fait assassiner Cléopâtre sa mère, et dans la 19[e] et dernière année de son règne.

Car l'attentat d'Alexandre ne resta pas longtemps impuni. Bientôt après, voyant son crime découvert, Alexandre prit la fuite pour se soustraire à la fureur du peuple, et aussitôt les Alexandrins rappelèrent Ptolémée Soter.

Pendant que Soter reprenait le gouvernement des affaires publiques, et que le peuple témoignait la joie que lui causait son retour en lui donnant le surnom de *Désiré*, Alexandre s'était réfugié dans l'île de Cos. Peu d'années auparavant, et lorsque Soter, relégué à Chypre et faisant son expédition de Syrie, menaça un moment l'Égypte, Cléopâtre avait envoyé dans cette île la plus grande partie de ses trésors, son testament et la famille d'Alexandre, son fils. Celui-ci, après sa fuite d'Alexandrie, s'empara de cette île et voulut faire servir les richesses qu'il y trouvait à se replacer sur le trône. Il tenta un débarquement à Alexandrie, mais il fut repoussé par Tyrrhus qui était du sang royal; sur mer, il fut battu par Chæréas, et il perdit la vie dans ce combat auquel sa famille ne survécut pas. Il avait eu plusieurs enfants de Cléopâtre, fille de son frère Soter; et un seul, bien jeune encore, qui avait été laissé à Cos, resta de cette catastrophe.

Les Thébains avaient refusé de reconnaître de nouveau Soter II, et ils se révoltèrent contre lui. Mais Soter qui les fit attaquer parvint à les ramener à l'obéissance dans la 3[e] année de leur rébellion, la 87[e] avant l'ère vulgaire, et la 31[e] de son règne total compté de son premier avénement. Thèbes fut ravagée, et ses monuments éprouvèrent de grands dommages.

Mithridate était alors en guerre avec les Romains qui ne négligaient aucun moyen d'entrer enfin en possession de

tout l'empire d'Alexandre. Ils occupaient une partie de la Cyrénaïque depuis que Ptolémée Appion, fils illégitime d'Évergète II, la leur avait léguée par son testament. Les habitants de cette contrée s'étaient révoltés contre les Romains : Sylla, qui était dans la Grèce et qui assiégeait alors Athènes prise par Mithridate, chargea Lucullus d'aller ramener les Cyrénéens à l'obéissance.

Plutarque rapporte que Lucullus partit au milieu de l'hiver ; que durant la traversée sa flotte souffrit beaucoup de cette saison ; qu'il arriva enfin à Cyrène, en réorganisa l'administration, et que s'étant de là rendu en Égypte les pirates inquiétèrent encore sa marche. Parvenu à Alexandrie, il y fut reçu par Ptolémée d'une manière très-distinguée. Le roi fit pour lui ce qui n'avait jamais été fait à la cour d'Alexandrie pour aucun envoyé étranger. L'ayant quittée après un court séjour, Lucullus fut comblé de présents, parmi lesquels se trouvait une bague de prix ornée du portrait du roi.

Ce voisinage des armées romaines devenait de plus en plus funeste à l'Égypte qui n'avait plus à craindre que cet ennemi. La Syrie, presque tout l'Orient prenaient une nouvelle face, et la Grèce éprouvait déjà les terribles effets des armées romaines. Elle avait eu avec les rois d'Égypte des relations dont elle consacra plusieurs fois le souvenir par des monuments publics : Athènes en particulier orna l'entrée du théâtre, ou l'Odéon, des statues des Ptolémées ; et cette ville, reconnaissante des bienfaits nombreux qu'elle avait reçus de Soter II, lui érigea une statue en bronze, et une autre à sa fille Bérénice ; et l'on est porté à croire que le décret par lequel les Athéniens firent placer la statue de Soter II à l'entrée du théâtre, fut postérieur à sa mort.

Elle arriva après que Soter eut régné de nouveau pendant 7 ans et 6 mois, ce qui fait un total de 35 années et demie depuis la mort d'Évergète II, et porte la mort de ce roi à la 82e année avant l'ère vulgaire.

Les monuments du règne de P[tolé]mée Soter II, d'Alexandre Ier [et de] leur mère Cléopâtre, qui partagea [en même] temps avec eux l'autorité royal[e, ne] sont pas fort nombreux. Les s[culp]tures du propylon qui subsiste e[ncore] dans les ruines d'Apollinopolis-[Magna] représentent les adorations adr[essées] au dieu Aroëris par la reine Cléop[âtre] qui fut surnommée Cocce, et pa[r son] fils Soter II ; ils prennent l'un et l'[autre] le surnom de Philométor. La fa[ce su]périeure de ce même propylo[n est] l'ouvrage de Ptolémée Alexandr[e,] qui prend le même surnom. Un[e ins]cription grecque, tracée sur u[n des] murs du temple d'Isis à Philæ [rap]pelle un hommage religieux re[ndu à] cette déesse par Ptolémée Alexa[ndre]. On lit aussi sur le grand temple d['Ed]bos et sur le Mammisi du même [lieu,] ou petit temple, les noms de Cléo[pâtre] et de son fils aîné Soter II ; ces m[êmes] noms subsistent encore parmi le[s dé]corations du mur d'enceinte du [naos] du temple d'Edfou ; Alexandre [y] est aussi désigné, ainsi que sa f[emme] Bérénice. Soter II seul est ra[ppelé] dans les tableaux du temple situ[é der]rière l'Aménophium de Thèbes [; le] grand pylone de Médinet-Habo[u est une] porte dont les faces sont couvert[es de] bas-reliefs religieux, représente[nt des] sacrifices aux sept grandes div[inités] élémentaires et aux dieux des n[omes] thébain et hermonthite : c'est So[ter] qui préside à ces sacrifices, et qui [a bâti] ce majestueux édifice, mais ave[c les] débris d'édifices pharaoniques, ra[vagés] par la fureur des Perses. Une ins[crip]tion, sculptée sur une partie du m[ême] édifice, s'exprimait en ces ter[mes :] « Cette belle réparation a été fait[e par] le roi seigneur du monde, le g[rand] germe des dieux grands, celui [que] Phtha a éprouvé, image vivante [d'A]mon-Ra, le fils du soleil, le seig[neur] des diadèmes, Ptolémée toujours [vi]vant, le dieu aimé d'Isis, le dieu s[au]veur, en l'honneur de son père Am[on-]Ra, qui lui a concédé les périodes [des] panégyries sur le trône d'Horus. » [On] voit, par ce texte contemporain, [que] Ptolémée Soter II ne répugnait à [...]

:s titres que consacrait l'ancienne)n de l'Égypte : la décadence de t national les prodiguait sans 'c à des rois de race étrangère. m de la reine Bérénice, femme »lémée Alexandre Ier, s'est con- sur les bas-reliefs du temple »u, auprès de celui du roi son et il n'est pas rare de reconnaître ; des cartouches de ces quatre ımages les signes phonétiques hié- hiques, exprimant le mot égyp- *maumaï*, traduction exacte du n de Philométors que portèrent is successeurs d'Évergète II, sa- 3a veuve Cléopâtre Cocce, et ses fils Soter II et Alexandre Ier. dissensions et leurs crimes rem- ; l'Égypte de troubles et de ca- s; l'autorité royale s'affaiblis- 'antique et puissant empire des »ns périssait par l'effet des plus bles désordres suscités par les isérables passions.

: mort de Soter II, toute la fa- 'oyale était réduite à une fille 'oi, héritière légitime de la cou- et au fils d'Alexandre Ier : ce it été laissé très-jeune dans l'île , et survivait seul à son père, ıère et à leurs autres enfants lans le combat naval qu'Alexan- ait soutenu contre l'Égyptien ıs. Il restait aussi deux fils et une lle, tous trois enfants illégitimes :r II, et qui cependant furent pla- la suite sur le trône d'Égypte. nice succéda immédiatement à 'e, et son règne commença dès ıt de la mort de Soter II. Par estinées de l'empire égyptien, jà subissaient l'ambitieuse in- de Rome, se trouvaient com- ı une femme.

:une fils d'Alexandre Ier était à Cos lorsque Mithridate s'en . Le roi de Pont s'intéressa au rince, le mit sous sa tutelle et a que son éducation fût faite nanière convenable à sa nais- :l s'appropria en même temps »ya dans son royaume une partie des richesses que Cléo- :uve d'Évergète II et grand'mère du jeune prince, avait accumulées dans cette île. Peu de temps après, Sylla ayant reçu du sénat le gouvernement de l'Asie, se trouva chargé de la guerre contre Mithridate qui la ravageait. Il s'y rendit, et le jeune Alexandre fuyant Mithridate chercha dans le chef romain un nouveau protecteur : Sylla s'empressa de l'accueillir, et il l'avait emmené à Rome après la fin de la guerre. Dès qu'il y apprit que la mort de Soter II laissait la couronne d'Égypte à une femme, il protégea ouvertement le jeune Alexandre et entreprit de le placer sur le trône. Alexandre se rendit en Égypte, et, pour prévenir les dissensions que sa présence et ses projets pouvaient faire naître, il épousa Bérénice et fut ainsi associé à la souveraine puissance; mais bientôt, pressé d'en jouir seul, il assassina Bérénice à laquelle il devait la couronne, dix-neuf jours seulement après être devenu époux et roi.

Le règne d'Alexandre II, dans l'état où se trouvait l'Égypte, ne pouvait être illustré par aucun événement mémorable; au dedans, les intrigues et les ambitions de la cour épouvantaient les peuples, et les cruautés qui en étaient la suite préparaient pour l'histoire d'horribles souvenirs. Au dehors, l'Égypte, comme cernée par les forces romaines qui occupaient la Syrie, la Grèce, la Libye et Cyrène, voyait se rétrécir de plus en plus le cercle de son ancienne puissance, et, refoulée sur elle-même par ces Romains qui l'honoraient de leur fatale amitié, elle semblait ne pouvoir plus exister que sous leur protection. Au nom de Rome, Sylla lui avait donné un roi qu'elle ne cessa de repousser de tous ses vœux et de poursuivre de toute sa haine. Cette haine s'exhala, plus active encore, lorsque peu de temps après être monté sur le trône le roi perdit le protecteur qui l'y avait placé, et cela arriva vers la fin de la troisième année de son règne. Appien rapporte que Sylla, quoique dictateur, accepta le consulat de l'année d'après celle où il avait placé Alexandre sur le trône d'Égypte; que dans l'année suivante, s'étant dépouillé

de ce titre imposant, il se retira à la campagne et qu'il y mourut dans les premiers temps de ses successeurs M. Æmilius Lepidus et Q. Lutatius Catulus, élus au mois de janvier de l'an 78 avant l'ère vulgaire. Dans l'année même du second consulat de Sylla, Ptolémée Alexandre avait obtenu à Rome les titres d'ami et d'allié du peuple romain, qui le protégeaient en Égypte.

Mais la mort du dictateur encouragea en quelque sorte la résistance des Alexandrins aux volontés du roi qu'ils refusaient de reconnaître, même de respecter, quoiqu'il ne négligeât aucun moyen de se rendre agréable à son peuple : il célébrait avec une grande magnificence toutes les fêtes dès longtemps consacrées par la religion des Égyptiens, et de préférence peut-être à celles du culte macédonien.

Mais ces soins religieux ne faisaient pas oublier aux Égyptiens le meurtre de la reine. Il paraît même que ce crime ne fut pas le seul que l'on put justement reprocher à Alexandre. L'histoire l'a peint comme cruel, et a expliqué par la férocité de son caractère l'insurrection du peuple et de l'armée, qui le chassa du trône et d'Alexandrie. Il se réfugia par mer à Tyr, et il pensait à réclamer du sénat de Rome les secours que le titre d'allié lui permettait d'espérer, lorsque, surpris par une grave maladie, et n'ayant point de successeur direct, il mourut après un règne de 8 années complètes, et légua par un testament le royaume d'Égypte au peuple romain. Cicéron, dans son discours sur la loi agraire, contre Servilius Rullus, rappelle à ce sujet qu'il est assez public qu'Alexandre fit un testament en faveur du peuple romain, et que le sénat donna à cet acte quelque sorte d'autorité, lorsqu'après la mort de ce roi, il envoya plusieurs personnes à Tyr avec la mission d'y recueillir l'argent qu'Alexandre y avait déposé.

Vers ce même temps arrivaient à Rome deux princes syriens, fils de Cléopâtre Sélène, fille de Ptolémée Évergète II, et femme de Ptolémée Soter II, qui demandaient l[...] d'Égypte ; Ptolémée Denys ou y allait aussi pour se faire rec[...] roi par le sénat romain ; enfin [...] sait au sénat la proposition de [...] valoir du testament d'Alexand[...] prince qui lui succédait n'ét[...] fils légitime de l'un de ses [...] qui ne peut s'entendre que [...] lémée Denys succédant à Ale[...] enfin, le sénat refusait de don[...] à ce testament quant à l'Égy[...] de s'épargner le reproche qu'o[...] rait lui faire de convoiter [...] royaumes, ceux de Cyrène et [...] thynie venant d'être réunis à l'[...] Mais les Alexandrins avaient [...] pour leur roi Ptolémée surnom[...] nys ou Bacchus, enfant illégi[...] Soter II.

Le peuple romain était deve[...] bitre suprême des dissensions [...] et c'est devant lui que les fils d[...] allèrent plaider eux-mêmes leu[...] cause ; mais le roi élu par les [...] drins y fit aussi défendre la si[...]

Dans le quatrième discours [...] Verrès, Cicéron indique le voy[...] princes syriens à Rome comme [...] récent. Ils y passèrent près [...] années, et l'un d'eux, en ret[...] en Syrie, voulut voir la Sicil[...] trouva le préteur C. Verrès qu[...] torqua, par la ruse et la violenc[...] autres meubles précieux, un [...] labre enrichi de pierreries.

Le sénat n'accueillit pas la r[...] tion des princes de Syrie ; il ne [...] pas, et Cicéron dit aussi que [...] cause des circonstances où se t[...] alors la république : vraisem[...] ment la guerre contre Mithr[...] contre Sertorius, et celle des es[...] qui troublaient l'Italie.

Ptolémée Denys, appelé au [...] par les Alexandrins, et ne po[...] ignorer les tentatives des princ[...] Syrie à Rome, y faisait aussi sol[...] pour être reconnu par le sénat ; il ne l'était pas encore à l'é[...] même où Cicéron accusait Verrès [...] 71 avant l'ère chrétienne.

D'ailleurs, entre la demand[...] princes syriens et celle de Pto[...]

se plaçait encore l'opinion de
ıi proposaient d'adhérer au tes-
d'Alexandre II, et de réunir
e à l'empire. Moins occupée au
et plus tranquille au dedans,
'aurait pas ajourné d'un demi-
ette riche acquisition. Ceux qui
ient la validité du testament
ndre II, disaient qu'elle avait
ɔnnue lorsqu'on avait envoyé
à Tyr les trésors de ce roi;
plus, son successeur n'était
e la famille royale: tel était
rmel du sénateur L. Philippus.
ıbles qui agitèrent le règne d'A-
ɜ ne lui permirent pas d'en
les souvenirs sur les monu-
ɔublics: le nom de ce roi ne
, du moins évidemment, sur
édifice d'origine égyptienne.
is, quelques critiques ont cru
ınaître parmi les bas-reliefs du
d'Edfou. Enfin, les monuments
ɔnnus gardent un complet si-
ur ce prince cruel qui vécut
's dans des temps mauvais pour
ɜ.

ɔlémée Alexandre succéda Pto-
surnommé nouveau Bacchus
ıys), fils de Ptolémée Soter et
l'infortunée Cléopâtre, fille et
ɜ de Soter II, que Pausanias,
ıs de raison, appelle Bérénice,
l avec les médailles de cette
e.

née, nouveau Bacchus ou De-
t aussi surnommé *Nothus* à
e sa naissance, étant fils non
de Soter II.

faut d'autres descendants de
is, les Alexandrins l'appelèrent
e d'Égypte. Ils donnèrent en
ɜmps à son frère puîné le gou-
ɜnt de l'île de Chypre, dont un
ɔnstant de la monarchie avait
anage des frères ou des fils des
ıgypte.

on place ce Ptolémée Denys au
des plus méchants rois. Il lui
e, entre autres défauts, sa pas-
ır la flûte, qui le portait jusqu'à
la majesté royale pour soutenir
sa cour des combats sur cet
ent et y disputer le prix à des
musiciens de profession: ce fut là l'occasion et le motif du surnom d'*Aulétès* qui lui fut donné.

Mais Rome qui, on pourrait dire, avait transporté tous ses intérêts en Orient, ne cessait de s'occuper de l'Égypte, et le testament du second Alexandre en était toujours le nouveau prétexte. Diverses tentatives pour la rendre tributaire furent faites dans le sénat, et l'une des plus actives fut celle du censeur M. Crassus. Heureusement pour Ptolémée, M. Crassus trouva une aussi forte résistance dans la modération de son collègue Lutatius Catulus, et l'asservissement de l'Égypte fut ajourné.

En même temps, dans la même année et sous le même consulat, Jules César, étant édile, secondait de toute son autorité les propositions de M. Crassus contre Ptolémée, en faisant faire auprès du peuple romain les mêmes tentatives que M. Crassus faisait personnellement dans le sénat.

Jules César soutenait la validité du testament d'Alexandre II, et il fit demander par les tribuns un plébiscite qui lui conférât le gouvernement de l'Égypte, se fondant sur ce que les Alexandrins avaient chassé leur roi, qui était l'ami et l'allié du peuple romain. Mais les tentatives de César auprès du peuple, comme celles de M. Crassus auprès du sénat, n'eurent aucun succès, et bientôt après César protégea lui-même de tout son crédit le roi qu'il voulait alors dépouiller.

Ces tentatives du censeur M. Crassus et de Jules César, édile, remontent à l'année 66 avant l'ère vulgaire, à la 8e et à la 9e du règne de Ptolémée Denys.

Deux années après et sous le consulat de Cicéron, Ptolémée courut de nouveau le danger d'être dépouillé de ses États, la loi agraire proposée par Rullus comprenant implicitement l'Égypte parmi les possessions romaines que cette loi devait livrer à l'arbitraire des décemvirs; mais l'éloquence de Cicéron sauva Rome et l'Égypte de cette calamité: c'était la 11e année du règne de Denys.

Dans le même temps, Pompée commandait en Asie, et, après avoir défait complétement Mithridate, il se rendit en Syrie et marcha sur Jérusalem, dont il s'empara. Pompée attaqua ensuite et prit aussi quelques autres villes de la Syrie, et toucha pour ainsi dire aux frontières de l'Égypte, dont le roi lui envoya plusieurs députés chargés de lui offrir des présents et des secours, beaucoup d'argent, et ce qui était nécessaire pour habiller son armée.

Pompée s'abstint toutefois d'entrer en Égypte; il résista même aux sollicitations du roi, qui réclamait son assistance contre les insurrections auxquelles son royaume était en proie; car les germes de la rébellion existaient toujours, et le peuple, qui avait plusieurs fois témoigné son mécontentement au sujet des taxes extraordinaires que le roi employait à payer ses défenseurs et ses agents à Rome, était resté constant dans sa haine et dans son opposition. On doit remarquer aussi que les discussions hostiles qui avaient lieu dans le sénat à Rome, et qui chaque jour menaçaient de nouveau l'indépendance de l'Égypte, ne contribuaient pas peu sans doute à maintenir cet état si déplorable, et ordinairement si fécond en malheurs pour les princes et pour les peuples.

Diodore de Sicile visita l'Égypte dans ces mêmes temps, et, quoiqu'il ne parle pas des troubles qui l'agitaient alors, ils n'en sont pas moins certains, puisque bientôt après le roi en éprouva les cruels effets.

Il faisait solliciter depuis longtemps, à prix d'argent, les titres d'ami et allié du peuple romain, et par tous les moyens qui pouvaient le conduire à les obtenir, espérant les opposer avec fruit à la malveillance de ses sujets.

Le consulat de Jules César lui fut très-favorable. Ses deux envoyés, Dioscoride et Sérapion, réussirent auprès du consul. Le roi d'Égypte fut enfin honoré par le peuple romain de ce titre d'allié qui lui fut conféré par une loi et par un sénatus-consulte.

Dans l'année suivante, P. Clodius Pulcher, après avoir fait exiler (fit porter la loi qui réunissait Chypre à l'empire romain. C la gouvernait, Ptolémée, frère d'Egypte, tenta sans succès d ter à cette invasion; obligé d à la puissance de Rome, il ne pas survivre à la perte de son a et il se donna la mort. La m par laquelle Rome s'emparait de Chypre en donna l'admini à Caton. Il fut chargé en même de ramener les exilés de B Mais, peu empressé de rempl portante mission qui lui était lui déférée, Caton envoya d'ab nidius à Chypre, chargé de dét Ptolémée à céder l'île sans com lui persuader qu'il pouvait y c sans ignominie, lui promettan faire conférer par le peuple le prêtre de la déesse à Paphos. C rendit ensuite à Rhodes, et y l'issue de la négociation de C

Ptolémée Denys l'y trouva lorsque, ayant quitté Alexandr décida à se rendre à Rome; Alexandrins, fatigués de ses ex qu'il employait à payer un cré soire qui n'avait pu prévenir l'e sement de Chypre depuis lon l'un des apanages des princes d mille royale, firent éclater leur tentement; et le roi, ne pouvant tenir par la force, voulut se sou par la fuite aux effets redoutal cette insurrection. Il partit pour se plaignit de l'insulte qu'il a çue, et demanda que le consul ther, fût chargé de le ramener d États. Ptolémée comptait alors année de son règne.

Il sollicita longtemps à Rom qu'il considérait comme ses ami ticulièrement César et Pompée. pandait aussi beaucoup d'argent empruntait de tous ceux qui vou se confier à ses espérances, ent tres de C. Rabirius Posthumus, Cicéron voulut plus tard faire r naître la créance.

Pendant que Ptolémée chercha protecteurs, les Alexandrins, ign le parti qu'il avait pris et le cr

, reconnurent pour reines ses filles Cléopâtre ou Tryphène, et nice. Elles régnèrent ensemble innée, et, après la mort de Tryhe, Bérénice régna seule deux anencore. Les Alexandrins appet en même temps de la Syrie un in Cybiosactès qui prétendait indre de ses rois, et qui était un ls d'Antiochus Grypus. Ce prince n, fils d'Antiochus Grypus, fut ié comme roi à la reine Bérénice peuple d'Alexandrie; mais il ne pas longtemps de sa fortune, car nice l'étrangla bientôt après, à de la sordide avarice qui le doit, épousa plus tard Archélaüs, agnon de Gabinius en Syrie, qui nna pour le fils de Mithridate tor, et qui régnait encore en te au retour de Ptolémée Au-

oique informée du voyage de son à Rome, Bérénice ne songea pas rendre volontairement la cou-; elle envoya au sénat une déion qui fut composée de cent nnes, dirigée par Dion, chargée iser le roi devant le peuple ou le , et de défendre les Alexandrins e ses insinuations, s'il y en avait eur fussent contraires. Mais le re des envoyés n'assura pas le succès de cette ambassade: is grande partie de ces députés sassinée dans la route ou à Rome par les soins de Ptolémée; le fut gagné à force d'argent, ou é de terreur. Dion n'osa pas comtre devant le sénat, qui voulait ir de lui des renseignements exacts es assassinats dont M. Favonius ndait instamment la punition; Dion lui-même périt bientôt après ie des mêmes intrigues. Tel fut ne l'état des choses tant que Ptoy demeura.

rivalité qui existait alors entre incipaux personnages de la répu-, était peu favorable à un prompt iplissement des vœux de Ptolé-La protection publique de Pomi conciliait des suffrages, mais ait aussi des oppositions dans le sénat. On décida de consulter les livres des Sibylles, et l'on y lut cette réponse non équivoque: « Si un roi d'É« gypte, dans le malheur, vient un jour « vous demander des secours, ne lui « refusez pas votre alliance, mais ne « lui accordez point de soldats. » Les partisans de Ptolémée rendirent publique la réponse de l'oracle; le tribun C. Caton força les prêtres de la communiquer au peuple avant que le sénat l'eût permis; elle fut l'objet de diverses interprétations, et Ptolémée crut satisfaire à ce qu'elle ordonnait en demandant qu'il fût ramené par Pompée, suivi seulement de deux licteurs. Mais le sénat qui craignait d'accroître, par cette importante mission, l'influence de Pompée, s'occupa plutôt de l'en détourner, et le chargea de l'introduction des blés à Rome. Pompée partit aussitôt pour l'Afrique, et Ptolémée, désespéré par cette subite résolution, se rendit à Éphèse, pour y attendre les décisions du sénat. Pendant ce temps, Cicéron avait été rappelé de son exil après une absence de seize mois.

Dès les premiers jours de l'année suivante, P. Cornelius Lentulus Spinther, en sortant du consulat, ayant été nommé proconsul en Cilicie où était encore Gabinius, le sénat s'occupa de nouveau du roi d'Égypte.

En quittant Rome, Ptolémée Denys y avait laissé Ammonius qui cherchait publiquement des suffrages qu'il pût acheter. Mais ceux qui favorisaient faiblement les vœux du roi d'Égypte, ceux surtout qui lui étaient opposés, hésitaient à prendre un parti, affectant un grand respect pour les conseils de l'oracle. Au contraire, Cicéron et ses amis soutenaient avec chaleur que le roi devait être rétabli sur son trône; et, bien convaincus qu'il n'était possible d'y réussir que par l'assistance de l'armée, ils cherchaient les moyens de concilier les défenses des dieux avec cette nécessité. On lit encore dans Cicéron le subtil accommodement qu'il proposait pour que l'armée de Cornelius Spinther, proconsul en Cilicie, pût être employée au rétablissement

de Ptolémée sans pour cela offenser l'oracle, comme si, dans les choses divines, ainsi que trop souvent peut-être dans les intérêts humains, la bonté de la forme pouvait sauver l'immoralité du fond : aussi, et par suite du même système d'interprétations, lorsque Gabinius, qui replaça Ptolémée sur le trône de vive force et après avoir livré bataille aux Égyptiens, fut accusé de sacrilége devant le peuple romain, Pompée, César et leurs affidés voulurent-ils faire décider que la Sibylle avait entendu parler pour d'autres temps et d'un autre roi que de Ptolémée Denys.

Cicéron mettait un intérêt particulier à ce que la mission de réintégrer Ptolémée Denys fût confiée à Cornelius Spinther. Il prononça pour ce roi un discours qui ne nous est point parvenu, et qui dut contribuer au succès de la cause qu'il défendait. Le sénat enfin prit une de ces résolutions si communes dans les discussions où des partis opposés, mais également puissants, s'attaquent et se défendent avec une pareille activité : il consentit que Ptolémée fut replacé sur son trône; et, après avoir exprimé cette seule volonté, il s'en remit au proconsul de Cilicie pour son exécution, sans lui en prescrire aucunement le mode. Ainsi le sénat, qui ne disait pas d'y employer l'armée, ne devenait pas sacrilége si Lentulus Spinther s'en servait : il s'abstint même de rendre un sénatus-consulte, et se contenta de faire connaître son avis à Lentulus par une simple lettre. Cicéron écrivit aussi au proconsul; il lui conseille de conduire d'abord le roi à Ptolémaïs ou dans quelque autre lieu voisin, de se rendre ensuite avec sa flotte et l'armée à Alexandrie, et, après y avoir ramené l'ordre et placé une garnison, d'y rappeler le roi : « Ce sera donc vous, ajoute-t-il, qui rétablirez le roi, ainsi que le sénat l'a d'abord voulu; et comme il arrivera sans troupes, les religieux observateurs des ordres de la Sibylle seront satisfaits..... Votre voisinage de l'Égypte vous permet d'ailleurs bien mieux qu'à nous de juger de ce qu'il convient de faire. Notre avis serait cependant que s'il vous paraît que vous pouvez facilement occuper ce royaume, il ne faut pas hésiter : s'il y a le moindre doute, il ne faut pas l'entreprendre. »

Quelque incertaine que fût à cet égard la volonté du sénat, quelque positive qu'eût été sa décision pour qu'il n'y fût point employé de troupes, Pompée, alors consul, n'hésita pas de prendre sur lui d'en décider autrement. Il engagea le roi à partir et à se rendre auprès de Gabinius, commandant en Syrie : en même temps il écrivit à celui-ci de ramener le roi sur le trône à la tête de son armée, et de ne s'arrêter ni aux ordres du sénat ni aux défenses de la Sibylle. Ptolémée fit distribuer beaucoup d'argent aux soldats, en promit encore davantage, paya la coopération de Gabinius, et l'expédition fut entreprise. Gabinius confia la Syrie à l'inexpérience de son fils jeune encore, et partit avec son armée. Il arriva devant Péluse dont les Juifs lui facilitèrent l'occupation; et, secondé par le courage d'Antoine qui commandait la cavalerie, par sa modération même, car Antoine s'opposa aux vengeances de Ptolémée rentré à Péluse, Gabinius fut simultanément le maître de l'Égypte par terre et par mer, avant, pendant que sa flotte côtoyait le Nil et en maîtrisait les embouchures, mis en fuite l'armée égyptienne qui s'opposait à sa marche. Archélaüs, le mari de Bérénice qui avait été placée sur le trône depuis le départ de Ptolémée, fut tué dans ce combat; et le roi signala sa réintégration en faisant mourir sa fille qui avait usurpé la couronne, et les plus riches des partisans qui l'avaient secondée, afin de payer les siens aux dépens de leur fortune. Ceci se passait l'an 55 avant l'ère vulgaire, et la 19[e] du règne de Ptolémée Denys, qui fut ainsi éloigné du trône pendant plus de deux ans entiers.

L'histoire n'a conservé le souvenir d'aucun événement remarquable qui appartienne au reste du règne de Ptolémée Denys : trop lent pour rien en-

ndre au dehors, son caractère
'e et l'expérience que l'on avait
le son gouvernement, ne per-
ient d'espérer de lui aucune ac-
igne de louange; il se vengea de
ui avaient abandonné son parti,
écompenser ceux qui lui étaient
fidèles; il ne reconnut même
s services qu'il avait reçus, et
l'oubli de la justice jusqu'à re-
à C. Rabirius le payement des
es considérables qu'il lui avait
ntées pendant son exil. Gabi-
qui l'avait replacé sur le trône,
pas plus heureux : traduit deux
levant les tribunaux suprêmes
avoir outrepassé les ordres du
, il fut acquitté d'abord et puis
mné à l'exil : on ne se souvenait
olémée que par le malheur de
connu.

ourut trois années après son ré-
ement sur le trône, et la 21e de
ègne compté depuis la fin du
d'Alexandre II. Son nom ne sub-
sur aucun monument du style
en; mais des inscriptions grecques
pellent, et nous font connaître
c le surnom de nouveau Denys,
porta aussi ceux de Philopator
Philadelphe.

i est prouvé par l'inscription
le que j'ai publiée en 1819, et
exprime ainsi : « Au nom du roi
née, dieu, nouveau Bacchus,
ator et Philadelphe, et de ses
s, l'hommage religieux à notre
sse Isis et aux dieux adorés
e même temple, a fait Théodote,
Agésiphon, achéen de la ville de
. » Cette inscription se lit, écrite
re rouge, sur le socle en granit
n des deux obélisques de Philæ,
le propylon du temple d'Isis du
lieu; le même roi et le même
age à la déesse sont rappelés
leux autres épigraphes tracées
même temple. Il y a loin de ces
ins actes d'adoration aux grandes
gnifiques constructions qui rap-
encore tant de glorieux règnes
ypte : celui de Ptolémée Denys
vant-dernier de l'Égypte indé-
nte; ses enfants et l'ambition de
Rome hâtèrent à l'envi l'époque de son asservissement.

Ptolémée Denys, qui avait vu sa fin s'approcher, imita l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, et fit un testament par lequel il régla pour ses enfants l'ordre de la succession au trône. Il en laissait quatre de vivants, deux filles, Cléopâtre et Arsinoé, et deux fils, tous deux plus jeunes qu'elles. L'aîné de ceux-ci et Cléopâtre la plus âgée des deux filles, furent institués héritiers de la couronne, et les deux autres à leur défaut. L'exécution de ces volontés royales était recommandée à la foi et à l'amitié du peuple romain. On les respecta d'abord; mais des dissensions domestiques les firent bientôt oublier, et les vingt-deux années pendant lesquelles l'empire égyptien subsista encore, furent partagées en plusieurs règnes successifs.

Le fils aîné du roi mort et sa fille aînée Cléopâtre montèrent paisiblement sur le trône. L'usage voulait que la minorité du jeune roi fût confiée aux soins d'un tuteur, et l'eunuque Pothinus fut choisi. Mais Cléopâtre, qui avait sur son frère l'avantage d'être majeure, devait exercer dans l'administration de l'État une influence que son caractère, au défaut d'autre prétexte, rendait inévitable. Elle prit le titre de reine aussitôt après la mort de son père; et, comme sur ce trône où elle résista pendant vingt-deux années à tant de catastrophes, elle ne vit que passagèrement s'asseoir avec elle le premier-né de ses frères et ensuite le second; comme elle sauva ce trône de l'ambition de César, qu'elle le fit respecter par Antoine, et du moins ne survécut pas à sa perte sous Auguste, c'est à elle seule que l'histoire donne les vingt-deux dernières années des Lagides, ne nommant en quelque sorte les deux rois ses frères que pour nous apprendre que, même étant rois, ils moururent sans régner.

Déjà l'Égypte était tellement romaine, que l'histoire des événements qui se passèrent pendant ce dernier période de son existence politique, l'intéresse on pourrait dire moins que

[illegible]

Pompée arrive sur les côtes [illegible] [illegible] [illegible] de lui des [illegible] [illegible]

[illegible] un grand nombre de soldats [illegible] pour la faciliter. [illegible] grande action [illegible] engagée entre les deux parts

mis; les armées égyptiennes furent
s en fuite, et le jeune roi lui-même
; dans le Nil.

s événements retinrent César en
te pendant neuf mois; ils étaient
nplis au mois de mars de l'an 48
t l'ère vulgaire. Alors mourut,
s un règne de moins de quatre an-
, le jeune Ptolémée qui porta
ne son père le surnom de Denys.
rès sa mort, son frère fut mis
e trône par l'ordre de César. On
ıte en effet que Jules César, maître
xandrie et de l'Égypte, au lieu de
emparer au nom du peuple ro-
, s'empressa d'exécuter le testa-
; du roi, père de Cléopâtre, qu'il
la Ptolémée le jeune, l'unit à cette
et les plaça sur le trône pour ré-
ensemble. Bientôt après il quitta
pte, n'emmenant avec lui qu'une
légion, et y laissant le reste de
ırmée en garnison.

ıoique son frère et son mari,
ıt les auteurs anciens, dût parta-
e pouvoir royal, Cléopâtre, néan-
ıs, forte de la protection de Jules
r, gouvernait par elle seule. Peu
mps après son second mariage,
nit au monde un fils qui fut nommé
rion, comme pour perpétuer le
lale de son origine. Il est vrai que
onneurs que César rendait à Cléo-
, même à Rome, devaient natu-
nent exciter de plus en plus son
eil et la rendre fière de ses torts.
r, en effet, l'associait en quelque
au culte de la divinité; et, lors-
ı jour de ses quatre triomphes,
âtre étant alors à Rome avec le
Ptolémée son mari, César con-
un temple à Vénus génératrice,
placer une statue de Cléopâtre à
le celle de la déesse (l'an 47).

ıns la même année de son règne,
âtre faisait frapper des monnaies
ortaient son image, son nom et
iffre 6 qui en marquait l'époque;
rien n'y rappelle le roi qui parta-
le trône avec elle : peut-être
it-il pas encore majeur ni cou-
é; du moins l'histoire nous le
ı ignorer. Elle nous apprend que
ıne prince mourut victime de l'in-
vincible ambition de Cléopâtre qui s'en
débarrassa par de criminelles menées,
dans la 8e année de son règne.

Maîtresse alors du trône, sans par-
tage et sans opposition, Cléopâtre
voyait ainsi s'accomplir ses vœux les
plus ardents. Ce succès lui coûta des
fautes et peut-être des crimes; mais
seule enfin, et comme si son caractère
avait dû suffire aux grands événements
qui se préparaient, elle ne fut pas ef-
frayée de son isolement. Ce fut comme
femme et non comme reine qu'elle es-
péra résister à la puissance de Rome,
et l'on peut dire que la monarchie
égyptienne n'aurait pas péri, si cette
monarchie avait pu être sauvée par un
grand roi. Cléopâtre avait un fils qu'elle
aimait et pour lui et pour son père.
Il porta, jeune encore, le titre de roi
des rois; cependant il ne régna jamais
et mourut sans honneurs.

L'Égypte n'était plus qu'un camp
romain : les légions y étaient comme
en pleine campagne, et servaient suc-
cessivement aux entreprises dont les
dissensions civiles portaient le théâtre
en Syrie ou dans d'autres contrées
voisines de l'Égypte. Octave, Antoine
et Lépide se réunirent pour convenir
du mémorable triumvirat que Publius
Titius leur fit conférer par une loi. Ils
se partagèrent le gouvernement de
toutes les provinces, à l'exception de
celles que Brutus et Cassius occupaient
encore, et qu'ils défendaient par la
force des armes contre les triumvirs
même qui les firent attaquer. Dola-
bella, attaché au parti d'Antoine, char-
gea Albienus de prendre en Égypte les
légions que Jules César y avait laissées,
et de se rendre de là en Syrie; mais
Cassius l'y surprit et le força de se reu-
nir à lui. Dolabella s'avançait vers
l'Ionie, poussant vers l'Orient. Cassius
voulut, mais sans succès, s'opposer à
sa marche; il fut battu sur les côtes
de Syrie, et, pour réparer ses pertes,
il exigea de nouveaux secours des îles,
des pays voisins, et même de Cléo-
pâtre. Cette reine favorisait Dolabella
comme ancien ami de Jules César;
elle avait une flotte nombreuse prête
à partir pour le seconder : elle s'ex-

cusa donc de son refus auprès de Cassius sur les calamités qui ravageaient l'Égypte, alors en proie à la peste et à la famine. Cassius agréa ces motifs, et, plus heureux dans un second combat qu'il ne l'avait été dans le premier, il battit Dolabella sur mer, prit ses légions et la ville de Laodicée où il s'était établi. Cassius se disposait même à marcher sur l'Égypte, lorsqu'il fut instruit que Octave et Antoine, avec une flotte considérable, s'avançaient contre lui. Il dut préférer de se rendre en Macédoine pour combiner avec Brutus l'emploi de leurs communs efforts, rendus nécessaires par leurs périls communs. En attendant, Cléopâtre envoyait sa flotte pour seconder Antoine et Octave; Cassius qui l'apprit à Rhodes plaçait Murcus en station à la hauteur du promontoire de Ténare; mais cette précaution fut inutile, une tempête ayant dispersé et presque entièrement détruit la flotte de Cléopâtre. Après diverses expéditions partielles, les troupes des deux partis se réunirent dans les plaines de Philippes, où se livra la bataille qui assura la victoire au triumvirat et décida du sort de la république. Cela arriva pendant le consulat de L. Munatius Plancus et M. Æmilius Lepidus II, l'an 42 avant l'ère vulgaire, dans la 11[e] année du règne de Cléopâtre.

En même temps, les triumvirs, reconnaissants des secours que Cléopâtre avait donnés à Dolabella contre Cassius, consentirent que son jeune fils, Ptolémée Césarion, portât le titre de roi d'Égypte.

Après la victoire de Philippes et la mort de Brutus, Octave retourna en Italie; Antoine se rendit en Asie, resta quelque temps à Éphèse, passa de là en Phrygie, en Cappadoce, et s'arrêta dans la Cilicie.

Cléopâtre s'y rendit pour répondre aux accusations dont elle était le sujet. Elle rappela au triumvir ce qu'elle avait fait pour Dolabella, ce qu'elle avait refusé aux ordres de Cassius qui le combattait; elle parla aussi de la flotte qu'elle avait envoyée à Octave malgré la station de Murcus: mais Antoine donna moins d'attention à la dé[l]
de la reine qu'aux charmes dont
était douée; et, cédant à leur [
sance, il ne put résister à aucun
ses volontés. Elle partit triompha
et aussitôt Antoine, après avoi[r]
voyé un corps de cavalerie sur
myre, distribua le reste de l'a[r]
dans les quartiers, laissa le com[man]
dement de l'Asie à Plancus, cel[ui]
la Syrie à Saxa, et se rendit lui-m[ême]
en Égypte pour y passer l'hiver (
41).

Pendant qu'Antoine oubliait au[près]
de Cléopâtre et Rome et l'Italie,
vie sa femme crut voir dans le re[nou]
vellement des dissensions civiles
moyen assuré de le ramener au[près]
d'elle.

Antoine avait reçu en Égypte le[s]
voyés des colonies, et il les avait r[e]
nus auprès de lui soit à cause de l'hi[ver]
soit afin que ses desseins fussent
ignorés. Dès les premiers jours
printemps il quitta l'Égypte, se re[ndit]
à Tyr, ensuite à Athènes où il ren[con]
tra Fulvie qu'il n'hésita pas à blâ[mer]
ainsi que son frère Lucius, et Ma[nius]
surtout; il laissa Fulvie malade à [Si]
cyone, et, après sa mort surve[nue]
peu de mois après, il épousa Octa[vie]
sœur d'Octave, et ce mariage term[ina]
leurs dissensions. Après ces év[éne]
ments, Antoine distribua ses lég[ions]
en Illyrie, en Épire, en Afrique
passa l'hiver à Athènes avec Octa[vie]
sa nouvelle épouse. Ce fut celui
l'an 40 avant l'ère vulgaire.

L'histoire n'a conservé le souv[enir]
d'aucun événement relatif à l'Ég[ypte]
pendant cette première absence d'[An]
toine, si ce n'est l'arrivée auprès
Cléopâtre de Hérode, fils d'Antipa[ter]
qui se rendit à Rome et fut reco[nnu]
roi des Juifs par les soins et sou[s la]
protection d'Antoine.

La paix entre Octave, Sext. Pom[pée]
et Antoine, n'avait duré que peu
temps: dès la fin de l'hiver Ant[oine]
se rendit à Tarente pour seconder [Oc]
tave qui ne s'y trouva pas, et (
ayant continué seul la guerre a
malheureusement, fut obligé de s[olli]
citer de nouveau le concours d'Anto[ine]

:i ne le refusa pas et employa
Octavie à ramener vers lui Oc-
ıi lui témoignait peu de bien-
ce.

:riumvirat fut renouvelé pour
tres années, et les guerres ne
inuèrent pas. L'Égypte ne ces-
s d'être le centre de ses opéra-
ıilitaires; et, comme l'influence
's croissante de Cléopâtre diri-
ıs les desseins du triumvir An-
c'est leur accomplissement qui
les faits et les époques des der-
années de la monarchie égyp-
; mais ces dernières pages de
re politique d'un grand empire
t plus que la fin des aventures
emme passionnée.

ıine fit la guerre en Arménie
ıtenir de succès bien marqués:
l'y surprit, et, se proposant de
ıer la campagne à l'entrée du
ıps, il plaça ses troupes dans
tonnements, leur distribua l'ar-
ıe Cléopâtre lui envoya, et se
ıussitôt après en Égypte (l'hiver
38). Antoine fit ensuite la paix
roi des Mèdes; et, considérant
lliance comme très-favorable à
ojets sur l'Arménie, il tenta
l d'en attirer le roi en Égypte
s propositions amicales. Elles
suspectes, conséquemment sans
, et Antoine rentra en cam-
annonçant une seconde guerre
les Parthes. Il avait déjà quitté
:e lorsqu'il y fut ramené par la
e de la prochaine arrivée d'Oc-
ui venait de Rome se réunir à
réussit à la faire demeurer à
s, et passa le reste de l'année
pte, occupé à réunir les moyens
s faciles et les plus certains
'assurer la conquête de l'Ar-

le printemps de l'année sui-
Antoine quitta l'Égypte et se
à Nicopolis. Sous de spécieux
es, il y attira le roi Artabaze,
gea de chaînes qui furent faites
t par respect pour la majesté
, s'empara du reste de l'Armé-
la persuasion ou par les armes;
santses légions dans ce royaume,
il retourna en Égypte avec un butin immense, emmenant prisonniers le roi d'Arménie, sa femme et ses enfants qu'il fit marcher devant lui, avec d'autres captifs, lors de son entrée triomphante à Alexandrie. Antoine les fit aussi comparaître devant Cléopâtre assise sur un tribunal en présence du peuple; il proclama ensuite cette femme reine des rois, et son fils Césarion roi des rois, soutenant qu'il était le fils légitime de Jules César, moins peut-être pour relever sa naissance que pour désobliger Octave qui n'était que son fils adoptif. En même temps il confirma Cléopâtre et Césarion dans la possession de l'Égypte et de Chypre, donnant aux enfants qu'il avait eus de la reine le reste de ses conquêtes, c'est-à-dire tout le pays jusqu'à l'Euphrate à son fils Ptolémée, à sa fille Cléopâtre la Cyrénaïque, et à l'autre Ptolémée, leur frère, l'Arménie et les contrées au delà de l'Euphrate jusqu'à l'Indus, lorsqu'elles seraient conquises.

Cette année, la 16[e] de son règne, fut, pour Cléopâtre, la plus mémorable de sa vie. Antoine avait soumis l'Arménie et plusieurs autres contrées de l'Orient; il était en paix avec Octave et avec Rome; son union avec Cléopâtre devenait de jour en jour plus intime; des fêtes brillantes et la pompe d'un triomphe militaire, à l'exemple de ceux qui étaient en usage à Rome, donnaient à Alexandrie un éclat jusqu'alors inconnu; toutes les passions étaient exaltées par la victoire; et Cléopâtre, que ne satisfaisaient plus les hommages qu'elle recevait comme reine, voulut être honorée comme une divinité. Elle prit en public le nom avec les attributs d'Isis, et sur la monnaie qu'on fit à cette occasion, le titre de *nouvelle déesse;* Antoine même y laissa inscrire son nom à côté de celui de cette princesse, faisant douter par là s'il était roi d'Égypte ou triumvir de la république romaine.

Antoine alors semblait n'avoir plus rien à conquérir en Orient, ou du moins ne plus s'en occuper. Entièrement subjugué par Cléopâtre, il ne

pouvait se résoudre à la quitter; et, s'il fût contraint d'entreprendre de nouvelles campagnes, il obtenait d'être accompagné par la reine, de sorte que l'appareil et le luxe qui y présidaient en faisaient plutôt des voyages d'agrément que des expéditions militaires. Livré à toutes les jouissances des cours dans une contrée où l'Afrique et l'Asie étalaient alors toutes leurs séductions, Antoine ne se souvenait plus de Rome qui, pour lui, était toute dans Alexandrie. Mais sa femme Octavie, délaissée et vivant, depuis son second retour d'Athènes, dans une profonde retraite, ne cessait toutefois d'accueillir avec distinction et de seconder de son crédit auprès d'Octave ceux qui, de l'Égypte, venaient à Rome pour les affaires publiques ou pour leurs intérêts privés; elle résista même à de secrètes insinuations d'Octave, repoussant avec une vertueuse fermeté l'idée de consentir que, pour les intérêts d'une femme, les Romains tournassent encore leurs armes contre des Romains.

Octave cherchait des prétextes pour accuser Antoine; son ambition souffrait de l'existence de cet heureux compétiteur. Antoine le savait, il se défendait par ses lettres ou par ses amis. Un certain temps se passa dans ces réciproques explications, souvent portées devant le sénat même, mais sans espoir d'accommodement, car Octave et Antoine prévoyant également une guerre prochaine s'y préparaient en secret.

Pour la faire avec plus de succès, Antoine quitta l'Égypte, se rendit dans l'Asie Mineure, et de là en Grèce. Il s'arrêta d'abord à Éphèse et vint ensuite à Samos qu'il indiqua pour rendez-vous de guerre à tous ses alliés. Il y appela aussi des musiciens et des histrions, y passa quelque temps dans les plaisirs, et arriva enfin à Athènes où il prit part, avec Cléopâtre qui ne l'avait pas quitté, à tous les jeux olympiques célébrés cette même année, la 33e avant l'ère vulgaire.

Antoine, comblé d'honneurs par les Athéniens, donnait aux préparatifs de la guerre tout le temps que les jeux les fêtes lui laissaient de libre. Enf déguisant moins ses vues hostile l'égard d'Octave et de tout ce qui appartenait, il envoya quelqu'un à Ro chargé de faire sortir de sa maison femme et ses enfants.

Antoine fit demander aussi que sénat voulût confirmer tout ce q avait fait en Égypte; il espérait y ré sir au moyen de ses intimes relatic avec Cn. Domitius Ahenobarbus C. Sossius qui lui étaient très-dévou et qui parvinrent au consulat dès mois de janvier suivant (l'an 32).

Dès le commencement de ce moi Sossius engagea publiquement ce mémorable discussion en demand un édit contre Octave; mais Octave défendit devant le sénat, accusa h tement Sossius et Antoine, et assig un jour pour soutenir devant eux accusations. Effrayés par ce prem résultat, les consuls avec plusieurs nateurs sortirent secrètement de Ro et se rendirent auprès d'Antoine. O tave continua de l'accuser devant sénat et devant le peuple; il parvi même à le rendre odieux en lui supp sant le projet de transférer le siége l'empire romain en Égypte, et à faire priver du consulat pour lequel était désigné pour la troisième fo Enfin, sans faire proclamer Antoi l'ennemi du nom romain, Octave réu sit à faire déclarer la guerre à Clé pâtre, bien certain par là d'oblig Antoine à la quitter ou à combatt pour elle contre Rome qui ne décida rien contre lui.

On fit toutes les cérémonies rel gieuses usitées dans ces circonstance Octave lui-même remplit les fonctio de flamine fécial; on leva beaucoc d'argent et beaucoup d'hommes. To les alliés, toutes les provinces, l'Itali la Gaule, l'Espagne, l'Afrique, la Sa daigne, la Sicile, durent fournir le contingent au parti d'Octave, tand que celui d'Antoine était défendu pa l'Asie, la Thrace, la Macédoine, l Grèce entière, Cyrène et l'Égypte, le îles voisines, les princes et les roi qui, en Orient, étaient aussi les allié

mains : il en chercha pour lui,
l'argent, jusque dans l'Italie.
mmenses préparatifs occupaient
ment les deux chefs et ceux qui
it associés à leur fortune. An-
qui avait emmené les flottes et
ions de l'Orient, qui disposait
sors et des soldats de Cléopâtre,
êt à commencer la guerre, tandis
ave en était réduit à craindre
enir aux mains dans l'été de
nême année. La lenteur d'An-
ervit efficacement Octave, et ce
que vers la fin de l'automne
oine se décida à tenter une in-
dans l'Italie. Arrivé à Corcyre,
dit que des vaisseaux d'Octave
paru à la hauteur des monts
iens : ce n'était qu'une flottille
vation, mais Antoine la prit
s forces navales d'Auguste réu-
l se rendit dans le Péloponèse,
a l'hiver à Patræ.
printemps suivant, les disposi-
ilitaires devinrent plus actives.
réunit sa flotte à Tarente et à
. Il fit proposer à Antoine de
mbattre en Italie, et Antoine,
our, lui indiqua les champs de
le, même un combat singulier.
endant, il courait la mer Io-
et réunissait toutes ses forces
m. Octave s'y rendit ; la bataille
ea, et, lorsque le sort en était
incertain, on vit tout à coup
re se retirer du combat, em-
ses soixante vaisseaux et se por-
un vent favorable, vers le Pé-
e. Antoine, cédant à sa passion
u'aux forces d'Octave, ne put
rtir Cléopâtre sans la suivre,
ndonna à son rival une vic-
e ses amis, sa flotte et son ar-
putaient encore après qu'il les
si ignominieusement quittés.
le résultat de la bataille d'Ac-
vrée le 2 septembre de l'an 31
ère vulgaire, la 22e année du
e Cléopâtre.
ne et la reine se retirèrent
dans le Péloponèse. Divisés
catastrophe qu'ils venaient de
Cléopâtre se rendit seule en
déguisant sa défaite par des chants de victoire. Antoine fit donner à Pinarius Scarpus, commandant l'armée d'Afrique, des ordres que ce chef refusa d'exécuter, et ce contre-temps l'engagea de se rendre en Égypte où, de concert avec Cléopâtre, il fit de nouveaux préparatifs de guerre sur terre et sur mer, sollicitant encore une fois le concours de leurs alliés.

Octave, après la victoire d'Actium, vit l'armée d'Antoine passer sous ses drapeaux ; il put ainsi, n'ayant plus de résistance à craindre, s'emparer de la Macédoine et s'occuper de régler les affaires de la Grèce. Après avoir assisté à Athènes à la célébration des mystères, il passa dans l'Asie, observant les démarches ultérieures d'Antoine. Mais bientôt rappelé par des troubles survenus en Italie, Octave s'y rendit au milieu de l'hiver.

La présence d'Octave rétablit l'ordre à Rome : trente jours après son arrivée en Italie il en repartit, et fut de retour en Asie avant même qu'Antoine et Cléopâtre eussent été informés de son départ.

Les préparatifs se continuaient de part et d'autre avec une égale ardeur. Cléopâtre et Antoine firent proposer la paix à Octave, et tentèrent de corrompre son armée avec de l'argent. En même temps Cléopâtre envoyait secrètement son sceptre et sa couronne à Octave ; elle sollicitait sa bienveillance, et Octave la lui promettait à la condition de se défaire d'Antoine. Il renvoyait à celui-ci ses premiers députés sans réponse ; il recevait avec le même dédain une seconde et une troisième ambassade, refusant de répondre à Antoine et renouvelant ses secrètes promesses à Cléopâtre, sous les mêmes conditions. Il envoya même à la reine l'affranchi Thyrsus, pour la décider à ce qu'il souhaitait, et lui persuader même qu'il était tout épris de sa beauté.

Les événements se hâtaient : Antoine marcha sur Parætonium pour y prendre de gré ou de force l'armée que Cornelius Gallus y commandait. Il croyait trouver des amis : mais il fut reçu et traité en ennemi, et il éprouva

plusieurs échecs sur terre comme sur mer. En attendant, Octave s'emparait de Péluse, soit faute d'avoir été suffisamment défendue, soit que Cléopâtre, confiante dans les assertions de Thyrsus, facilitât les succès d'Octave.

En vain, accourant de Paratonium, Antoine voulut couvrir Alexandrie; Octave prit cette ville le 1er du mois d'août, et Antoine vaincu chercha inutilement de nouveaux moyens ou un refuge dans la flotte qui l'abandonna; Cléopâtre même, toute occupée de sa conservation, s'enferma dans un tombeau avec ses trésors, et fit répandre à dessein la nouvelle de sa mort. Antoine, qui ne voulut pas lui survivre, se blessa lui-même assez dangereusement pour en mourir, mais non pas sans avoir eu le temps et le regret de connaître l'affreuse supercherie de Cléopâtre.

La reine, quoique seule avec son courage et sa renommée, croyait fermement qu'Octave lui laisserait la vie et la couronne; elle demandait des garanties pour l'une et pour l'autre, espérant soumettre par ses charmes celui qu'elle n'avait pu vaincre par ses soldats.

Mais Octave voulait attacher Cléopâtre à son char de victoire, et bientôt elle reconnut la vanité de ses espérances. Captive là où elle avait été souveraine, elle ne voulut pas continuer de vivre après avoir cessé de régner, et se donna la mort, vers le 15 du mois d'août de l'an 30 avant l'ère vulgaire, après un règne de 22 années entières.

Ce jour fut le dernier de la race royale des Lagides et des successeurs d'Alexandre le Grand en Égypte.

Ils y régnèrent depuis le 30 mai de l'an 223, jusqu'au 15 août de l'an 30 avant l'ère vulgaire.

Cet intervalle contient 294 années juliennes et 78 jours, ou 294 années égyptiennes et 152 jours.

Il se divise en seize rois ou reines qui occupèrent successivement le trône d'Égypte, et fournirent vingt et un règnes différents.

Les fils de Cléopâtre et d'Antoine ne leur succédèrent pas. Athyll
Césarion furent mis à mort; les a
furent confiés par Octave à Juba
de Mauritanie : l'histoire n'a plus
pelé leurs noms.

L'Égypte devint une provinc
maine dont Cornelius Gallus f
premier préfet.

L'époque de son asservissemer
pour l'Égypte même celle d'un
nouvelle, comme si cet asservisse
eût été un bienfait.

Elle avait vu la dernière race d
Pharaons attaquée et détruite p
conquérant étranger. Accoutumé
puis à l'obéissance, l'Égypte écrivi
ses monuments et dans ses annale
bliques le nom d'Auguste et cel
ses successeurs, à la suite des
de Cambyse, de Darius, d'Alex
et des Ptolémées. Elle a vérifié
même jusqu'à nos jours, une an
tradition qui ne lui laissait plus
pérance de voir sur son trône des
ces d'origine égyptienne, trad
conservée dans ces paroles d'Ézé
*Et dux de terrâ Ægypti non
ampliùs.*

La splendeur, la durée et les é
ments du règne de Cléopâtre perme
de supposer que cette grande rei
négligea rien de ce qui pouvait acc
son illustration : les monument
couvrent encore le sol de l'Égyp
portent de nombreux et d'écla
témoignages; et la tendresse de
pâtre pour le fils de Jules César, q
appelait nouveau César, s'y mani
presque partout. Le petit temple d'
monthis fut construit en commém
tion de la naissance de cet enfan
main; elle y est symbolisée en
du dieu Harphré né de la déesse I
et du dieu Mandou. La reine Cléo
porte, dans les inscriptions de ce
ple, ce titre fastueux : La modéra
souveraine du monde, Cléopâtre, d
Philopatore; = l'Aroëris, puis
souveraine des biens, la président
Panégyries, la souveraine du mo
= la modératrice, la fille aînée du
Sev (Saturne), etc. Le jeune roi
aussi nommé et qualifié Ptolémé
sar, vivant toujours, aimé de P

ıis ; = Ptolémée, surnommé Cé-
tc.; le seigneur du monde Pto-
, le fils du soleil, seigneur des
nes, César, dieu Philopator; et
vail de décoration de ce temple
meuré imparfait. Auguste et ses
seurs, qui ont terminé tant d'édi-
ommencés par les Lagides, ne
ient pas être très-empressés
ver celui qui rappelait la nais-
d'un enfant-roi dont ils ne res-
ent pas les droits. Aujourd'hui,
nument si royal dans son ensem-
dans son objet, est occupé par
hef qui s'y est fait une maison,
our et un pigeonnier, en mas-
et coupant le temple de miséra-
urs de limon blanchis à la chaux.
partie la plus ancienne du temple
ndérah, à son extrémité, appar-
u règne de Cléopâtre et de Pto-
Césarion : ils y sont figurés de
rtion colossale, et les noms de
ître et de Ptolémée César ou Pto-
surnommé nouveau César, qui
nt dans les inscriptions qui ac-
gnent ces tableaux historiques,
sent aucun doute à ce sujet.
sont là les dernières reliques de
ıdeur égyptienne; elle se mani-
u monde civilisé il y a aujour-
plus de six mille ans : les noms
phis, de Mycérinus, nouvelle-
découverts dans les pyramides
que l'antiquité tout entière sa-
ès-bien être les tombeaux de ces
ois, nous en donnent la convic-
l'histoire de l'intelligence hu-
, légitimement orgueilleuse de
tiquité, enregistrera attentive-
ans ses fastes de tels documents.
uguée par les Romains, l'É-
ne fournit plus aux annales
nes que son contingent des mal-
et des dures vicissitudes qui
sent l'histoire générale des peu-
ı monde romain : des guerres
nes, des invasions étrangères,
nge confus de toutes les idées et
les principes, l'oubli des pré-
de l'ancienne sagesse, le vrai et
, le passé, le présent et l'ave-
és pêle-mêle dans un creuset
: d'où sortirent les éléments
d'une société nouvelle, d'une civilisation qui refit ses anciennes conquêtes et leur en ajouta de nouvelles.

Nous avons déjà exposé les vues que la politique d'Auguste réalisa pour l'administration de l'Égypte (*suprà*, pages 49 et 50), et sur quelles règles elle fut assise. Il en nomma pour premier préfet Cornélius Gallus, chevalier romain de médiocre naissance, mais de mœurs douces et paisibles. Auguste le choisit lui seul, parce que l'Égypte était à lui, sa première conquête, et elle resta province impériale lorsque l'empereur voulut bien partager l'empire avec le sénat et le peuple. Il créa pour l'Égypte une forme particulière d'administration; aussi le préfet avait-il le titre de préfet augustal, réunissant tous les pouvoirs, et recevant de son maître toutes les directions pour les exercer. Aucun conseil pris dans le pays ne fut appelé à y concourir, ce préfet y tenant la place des rois, et ce royaume appartenant à l'empereur. Cet état de l'administration romaine en Égypte éprouva peu de changements jusqu'au siècle de Constantin.

Le préfet de l'Égypte, Cornélius Gallus, s'appliqua d'abord à réparer les malheurs nés des dernières dissensions et des dernières guerres : les canaux du Nil attirèrent surtout son attention. Plusieurs villes se soulevèrent contre le nouveau régime; Gallus les ramena à l'obéissance; Thèbes même, qu'il pilla, disent les historiens anciens, qu'il épuisa, et d'où il détourna une grande quantité de choses précieuses. Il paraît que, enivré de son autorité et de ses succès, le préfet se laissa traiter comme un Pharaon, qu'il permit qu'on lui élevât des statues, et que ses exploits fussent gravés sur les monuments publics. Mais de tels succès ne furent pas de longue durée : Cornélius Gallus accueillit en Égypte un grammairien disgracié par l'empereur; il fut révoqué, envoyé en exil, et il s'y donna la mort.

Pétronius lui succéda; les Alexandrins se révoltèrent, et furent bientôt après soumis de nouveau. Auguste fit faire une expédition en Arabie, com-

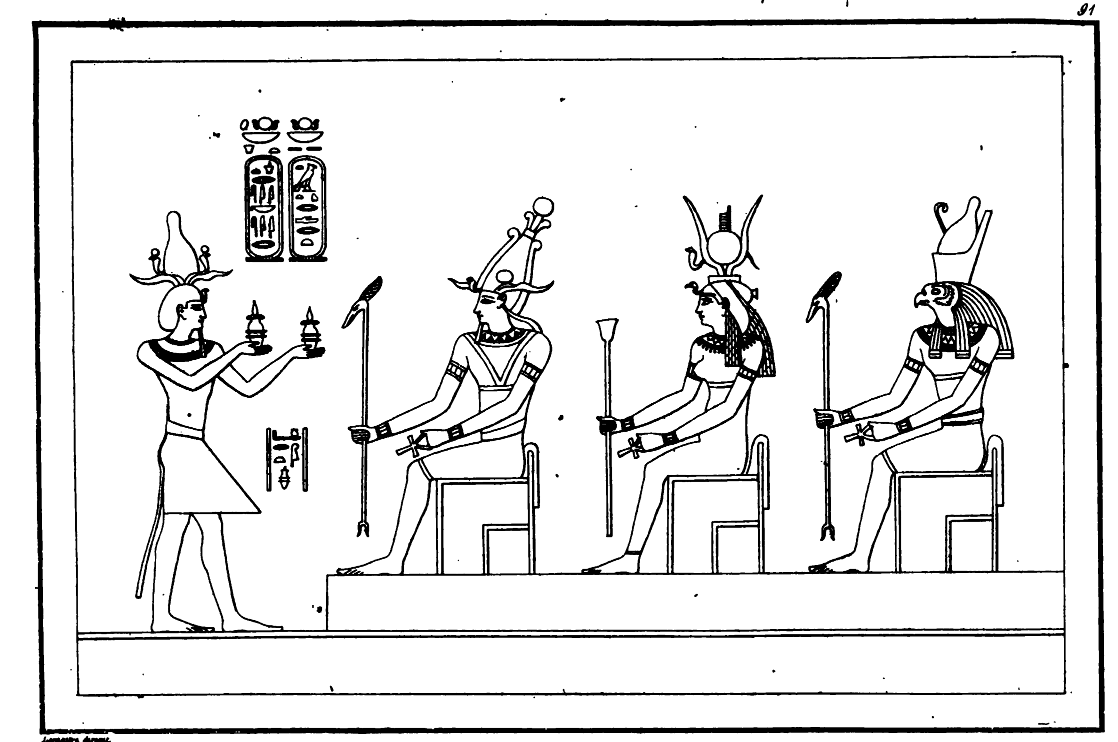
mandée par Ælius Gallus à la tête d'une armée romaine, renforcée de cinq cents soldats fournis par le roi Hérode qui les avait choisis parmi ses gardes. L'armée romaine triompha des Arabes, mais elle fut vaincue par le climat; après une année de fatigues, de privations et de maladies, elle rentra, misérablement réduite, en Égypte, sans avoir atteint le but marqué par l'empereur, la possession des riches contrées où naissaient les aromates, où étaient entreposées les plus precieuses productions de l'Inde.

Les Éthiopiens avaient profité de l'absence des troupes habituellement stationnées dans la haute Égypte, pour y faire une invasion. Leur reine Candace s'empara de Syène, d'Éléphantine, de Philæ; ravagea la Thebaïde, et emporta un riche butin. Le préfet Pétronius songea aussitôt à punir tant d'audace, pénétra dans l'Éthiopie, jusqu'à Napata, capitale des États de la reine, et lui accorda la paix à la condition de payer un tribut annuel, et d'envoyer une ambassade à Auguste pour en obtenir la ratification du traité. Les nouvelles de ces événements parvenues à Rome avaient alarmé l'empereur. Il partit aussitôt pour l'Égypte; mais il apprit à Samos les succes de Petronius, y attendit les envoyés éthiopiens, et leur accorda la ratification du traité avec l'exemption du tribut stipulé par Pétronius. Dès son retour en Égypte, ce préfet continua de donner ses soins à ce qu'exigeait la prospérité du pays; les travaux sur les canaux du Nil furent conduits avec une telle intelligence que la crue du fleuve jusqu'à douze coudées suffisait pour assurer la plus grande fertilité; avant Pétronius, quatorze coudées étaient nécessaires.

Pétronius, après huit années d'administration, eut Ælius Gallus pour successeur comme préfet. Le nouvel administrateur visita la haute Égypte ayant avec lui le géographe Strabon; et il était encore en fonctions à la mort d'Auguste.

La conquête de l'Égypte par les Romains causa à l'école d'Alexandrie des pertes qui ne lui furent pas moins [s]ensibles que l'incendie de sa riche bi[bl]iothèque; la plupart de ses princi[paux] professeurs allèrent chercher à R[ome] la faveur des Césars. Toutefois, [un] nouveau musée s'était formé; les [em]pereurs en désignaient les présid[ents] et les membres; mais la faveur pu[bli]que ne s'attachait plus à leurs trav[aux] depuis que la faveur royale les pr[oté]geait moins directement: l'Égy[pte], avant tout, était le grenier de l'[em]pire; Alexandrie le foyer d'un gr[and] commerce; et le musée ne passait [que] pour l'asile des sophistes de la Gr[èce]. Cette école continua cependant de p[ro]duire des hommes utiles, dont les [ou]vrages sont encore étudiés, occu[pent] une place distinguée dans l'histoire [des] sciences et de la littérature; et com[me] ils se rattachent aux travaux des p[re]miers docteurs chrétiens, ils ser[vent] ainsi de lien entre les productions [les] plus anciennes et celles des temps m[o]dernes. Du reste, il en arriva dans [le] temps de la domination romaine [en] Égypte ce qui arrive à toutes [les] époques: l'étude des connaissa[nces] humaines prospéra en Égypte en [rai]son de la protection qu'elle reçut [de] l'autorité impériale.

Auguste imita la politique d'Ale[xan]dre le Grand en ce qui concerne la [re]ligion et le culte nationaux de l'Égy[pte]. On continua d'élever, de réparer [les] temples des dieux de chaque nome [en] Nubie comme en Égypte; et le n[om] d'Auguste, qualifié d'*empereur Cés[ar]*, se lit sur les édifices de Talmis, [Ka]labschè, Deboud, Dandour, Phila[e], Dendérah. Dans ce dernier temple, célèbre par ses deux zodiaques, a[près] les constructions faites durant le rè[gne] de Cléopâtre et de son fils Ptolé[mée] Césarion, on reconnaît que les [bas-]reliefs supérieurs sont du temps d'[Au]guste, ainsi que les murailles latér[ales] du naos, à l'exception de quelques [pe]tites portions qui sont de l'époque [de] Néron; le pronaos est tout entier c[ou]vert de légendes impériales de Tib[ère], de Caius, de Claude et de Néron; [les] sculptures de tout l'intérieur du n[aos] et des édifices construits sur la terr[asse]



Lemaître direxit.

Tibère faisant des offrandes aux Dieux Égyptiens.

ne paraissent pas remonter au delà du temps de Trajan et d'Antonin. Le propylon sud-ouest est d'Antonin; le grand propylon est couvert des images des empereurs Domitien et Trajan. Enfin, le typhonium de Dendérah fut décoré sous Trajan, Hadrien et Antonin le Pieux. On voit, par ces détails, tous les soins donnés aux édifices de Dendérah par les empereurs romains; le grand temple était dédié à la déesse Hathôr, la Vénus des Romains: il y avait là une double dédicace dont s'arrangeait facilement l'orthodoxie romaine. Les carrières de Thorrah portent des dates d'exploitation de la 4e année du règne d'Auguste. Son nom se lit aussi sur le temple d'Isis, au sud de l'hippodrome de Thèbes; l'image d'Auguste se voit aussi sur la plupart de ces édifices, et l'empereur romain y est figuré avec le même costume, accomplissant les mêmes cérémonies envers les dieux de l'Égypte que les Pharaons eux-mêmes. Notre planche 91 représente Tibère faisant ses offrandes à trois divinités égyptiennes assises; les deux cartouches tracés auprès de sa coiffure se lisent *autocratôr Tiberios Caesar*. Ces indications monumentales peuvent être considérées comme étant communes à tous les souverains romains; le lecteur nous dispensera donc de les reproduire. La civilisation occidentale, armée de l'épée romaine, s'introduisit ainsi dans les croyances de l'antique Orient, sous le costume des Pharaons et les couleurs d'Osiris et d'Ammon.

A Dendérah, c'est sous le règne d'Auguste que le propylon du grand temple fut édifié: une inscription grecque (car, durant la domination romaine, la langue grecque resta aussi la langue des actes publics) qui existe encore, et que j'ai publiée il y a trente-trois ans, nous apprend que, pour la conservation de l'empereur César, fils du divin César, dieu libérateur, Auguste, les habitants de la métropole du nome (de Tentyris) élevèrent ce propylon à Isis, déesse très-grande, et aux dieux adorés dans le même temple, l'an 31 du règne de César, au mois de thôth.

Le nom de Tibère, successeur d'Auguste, se lit souvent répété à Philæ, à Esnèh, et à Karnac de Thèbes. Les empereurs romains avaient aussi adopté les deux cartouches des Pharaons; mais, au lieu d'un prénom religieux, on écrivait pour les empereurs leur titre même, le mot grec autocratôr; ils ajoutaient à leur nom propre les titres consacrés: toujours vivant, chéri d'Isis et de Phtha; et il est à remarquer qu'en général, à mesure que l'on s'éloigna des temps anciens, des antiques institutions, les noms des divinités du premier ordre devinrent moins communs sur les monuments comme dans la pensée des hommes; et ceci se passa au profit des divinités du dernier ordre, de celles qui, produit des dernières incarnations et revêtues des plus vulgaires attributions, étaient en quelque sorte plus populaires: ce qui pourrait rendre raison de l'extraordinaire durée des noms d'Isis, d'Osiris et de Typhon, qui ont en quelque sorte survécu à toutes les générations du panthéon égyptien.

Tibère fit continuer la construction du temple de Déboud en Nubie, la sculpture du portique couvert et d'une salle du grand temple de Thèbes. On sait qu'il écrivit à Æmélius Aulus, préfet d'Égypte, qui lui avait envoyé au delà des taxes mises sur l'Égypte par les règlements d'Auguste, qu'il voulait bien tondre ses brebis, mais non les égorger. Du reste, ce préfet eut plusieurs successeurs du vivant même de Tibère. Parmi eux figura quelque temps le père de Séjan: ce fut alors que Germanicus visita l'Égypte (*supra*, page 346), bannissant, dit Tacite, bannissant de la grandeur suprême l'orgueil qui la fait haïr, pour n'en conserver que la dignité qui la rend imposante.

Des troubles sérieux se déclarèrent à Alexandrie durant le règne de Caligula; Avillius Flaccus fut en bute à la haine des juifs; Philon, un de leurs écrivains, a tracé la narration, à sa manière, de ces démêlés; Flaccus périt misérablement après avoir été révoqué de sa préfecture. Le nom de ce préfet se lit encore sur le pronaos de Den-

dérah, dans une inscription grecque qui rappelle que sous Publius Avillius Flaccus les habitants de la métropole et du nome élevèrent ce pronaos à Vénus, déesse très-grande, la... année de César Tibère. A la mort de Caligula, les juifs, heureux de ce nouveau règne, attaquèrent les Grecs dans Alexandrie. L'empereur Claude les apaisa en leur rendant le droit d'élire un ethnarque. Les sciences reçurent aussi de grands services du nouveau chef de l'empire: il fonda un nouveau musée, et l'école d'Alexandrie se trouva encore une fois dans une situation favorable à ses progrès; mais le zèle des savants ne répondit point à la munificence du prince. Les noms de Caius Caligula et de Claude se lisent encore sur les édifices publics de l'Égypte: celui du premier à Philæ, à Dendérah en Égypte, à Talmis en Nubie; celui de Claude dans les mêmes lieux en Égypte, et aussi à Esneh, Edfou. Sa légende impériale, composée de deux cartouches, se lit Tibère Claude, César-Auguste Germanicus, empereur. Cette légende affecte même parfois le style pharaonique, et le premier cartouche se lit: L'éprouvé des dieux moderateurs, l'empereur Tibère Claude, seigneur de la région haute et basse du monde, le fils du soleil, seigneur des chefs.

Ces mêmes titres, si propres à inspirer le respect aux peuples, furent aussi portés par Néron, qui se disait de plus l'aimé de Phtha et d'Isis, le dominateur bienfaisant des régions supérieure et inférieure, le seigneur des mondes, l'éprouvé des dieux modérateurs, le fils du soleil, seigneur des seigneurs, l'empereur Néron. Enfin une inscription, copiée autrefois dans le voisinage du sphynx des pyramides, et inhumée depuis, donne à Néron, au nom de l'Égypte, le titre de nouvel agathodémon (le bon génie). Cette inscription est un décret rendu au nom des habitants de la ville de Busiris, qui proclament dans un monument public que Néron est l'agathodémon de la terre, qu'il a répandu de grands biens sur l'Égypte; que, pour prendre soin de son bonheur, il a envoyé Balbillus pour préfet, lequel la combla de grâ[ces] et de bienfaits, particulièrement d'u[ne] juste inondation du Nil, d'où les d[ons] du fleuve doivent s'accroître de plus [en] plus chaque année. On éleva donc u[ne] stèle en l'honneur de Balbillus, de q[ui], au surplus, Sénèque fait un gra[nd] éloge. Il est vrai que Sénèque dit au[ssi] que Néron était un amant passion[né] de la vérité comme de toutes les aut[res] vertus, et que ce fut en conséquen[ce] de ces nobles sentiments qu'il fit fa[ire] un voyage aux sources du Nil (*supr[a]*, page 8). Néron, du reste, s'occu[pa] assez particulièrement de l'Égypte pe[n]dant son règne. Il forma le projet [de] la visiter, annonça par des officiers [sa] prochaine arrivée, et l'Égypte lui pr[é]para une réception digne de son ran[g]; elle fit construire pour l'empereur d[es] bains magnifiques; mais il mourut la veille de son départ, non pas sa[ns] avoir fait mettre à mort Tuscus, fils [de] sa nourrice et préfet d'Égypte, q[ui] s'était oublié jusqu'à se servir des bai[ns] édifiés pour la bonne venue et l'usa[ge] de l'empereur.

Les regnes de Galba, d'Othon et de V[i]tellius, n'eurent aucune influence pa[r]ticulière sur l'état de l'Égypte: auc[un] événement marquant ne se rattache [à] leur époque. Le nom d'Othon exis[te] encore sur neuf bas-reliefs de la déc[o]ration intérieure du grand propylon d[es] ruines au sud de l'hippodrome de Th[è]bes; et l'existence de ce nom, qui f[ut] celui d'un empereur qui régna si peu d[e] temps, ne doit point trop surprendr[e], puisque l'Égypte fut la première q[ui] reconnut l'autorité d'Othon, et frap[pa] des monnaies à son nom (l'an 69 d[e] l'ère chrétienne). Les noms de Gal[ba] et de Vitellius ne subsistent pas e[n] Égypte; mais celui de Vespasien se l[it] fréquemment sur ses édifices.

A l'avénement de Vitellius, un ju[if] égyptien, neveu de l'écrivain Philon, nommé Tibère Alexandre, était préf[et] d'Égypte depuis trois années; il s'éta[it] associé aux secrets projets de Muci[en] et de Vespasien; aussi est-ce da[ns] Alexandrie que Vespasien fut d'abor[d] proclamé empereur par les soins de c[e] même Tibère Alexandre, qui le fit re[-]

connaître par ses légions. Peu d'années après, ce préfet entreprenant n'existait plus. Il eut pour successeur Lupus en l'année 71. Pendant que Titus achevait la conquête de la Judée, des révoltes de juifs jetaient le trouble dans Alexandrie; des partis qui s'élevaient contre l'autorité de l'empereur étaient réduits par la force; les juifs furent moins favorisés à mesure qu'ils se montraient plus rebelles; la mort et les confiscations furent employées pour réduire une nouvelle insurrection. Les grandes qualités de Vespasien ne préservèrent pas l'Égypte de beaucoup d'exactions; l'empereur établit de nouveaux impôts, et employa pour les percevoir des hommes indignes de sa confiance : il est aussi accusé d'avoir répondu par d'odieuses plaisanteries aux plaintes trop fondées des habitants de l'Égypte. Son nom se trouve cependant sur le portique d'Esnèh, sur un obélisque de Rome, sur l'édifice au sud de l'hippodrome de Thèbes. Le nom de Titus, successeur de Vespasien, est plus fréquent encore sur les édifices qui subsistent de nos jours en Égypte, sur un pronaos d'Esnèh, dans l'oasis de Dakhèh au temple de Deir-el-hadjar; enfin sur l'obélisque Pamphili à Rome avec le titre de *divin*, que Domitien y donne à son père et à son frère, quoiqu'il nourrît envers eux la haine la plus profonde. Domitien fut leur successeur, et les édifices publics exécutés en Égypte pendant son règne se reconnaissent encore à son nom inscrit parmi leurs sculptures sacrées. On le retrouve à Philæ, à Dendérah, et souvent à Esnèh, s'honorant des mêmes titres que les Pharaons, et souvent qualifié de ami de la contrée, enfant du soleil, seigneur des diadèmes, Cæsar Domitien Auguste, aimé de Phtha et d'Isis, vivant comme le soleil, seigneur du monde, né du soleil, directeur, seigneur des diadèmes. L'obélisque Pamphili à Rome a été érigé en son honneur; les obélisques de Bénévent portent aussi son nom, et nous apprennent que Domitien fit construire dans cette ville d'Italie un temple à la déesse Isis; enfin l'empereur est figuré sur les tableaux du pylon de l'édifice au sud de l'hippodrome à Thèbes.

Le nom de Nerva, successeur de Domitien, ne se lit qu'une seule fois en Égypte, c'est à Syène, où cet empereur fit élever un petit temple dédié aux dieux du pays et de la cataracte, Chnouphis, Saté (Junon), et Anoukis (Vesta), et ce monument révèle déjà l'extrême décadence de l'art en Égypte.

Durant ces trois derniers règnes, l'histoire est muette à l'égard de l'Égypte. Fut-elle heureuse? On est disposé à le croire. Le premier de ces trois règnes fut celui de Titus, mais il fut suivi de celui de Domitien.

C'est dans ces temps-là que le christianisme jeta ses premières racines en Égypte. Saint Marc les arrosa de son sang, et les patriarches de l'Église chrétienne d'Égypte, ou Église copte, se disent ses successeurs. Alexandrie fut d'abord le siége du patriarche depuis saint Marc, qui a eu près de soixante et dix successeurs; mais l'appauvrissement du nombre des chrétiens coptes a porté le patriarche à résider au Caire. Aucun évêque, aucun prêtre ne convoite ces fonctions : les principaux de la nation désignent trois personnages parmi les plus recommandables. Ceux qui se supposent inscrits dans cette liste de candidats, s'enfuient aussitôt dans le désert; mais le pacha prête des janissaires, fait saisir les fuyards et les fait conduire au Caire, dans l'assemblée, avec les fers aux pieds et aux mains, dont ils ne sont délivrés qu'après que l'élection est faite. A cet effet, on écrit les noms des trois personnes sur autant de billets séparés; on les dépose durant trois jours consécutifs sous le calice pendant la messe, et chaque jour, après la consécration, un jeune garçon tire au hasard un de ces billets de dessous le calice : celui des trois candidats dont le nom est venu deux fois pendant les trois jours est élu patriarche : titre de suprématie et d'humilité tout à la fois, d'autorité et de privations, les moyens d'existence étant extrêmement restreints, les devoirs étant multipliés; ayant pour siége d'honneur une simple peau de mouton;

étant soumis à une abstinence continuelle, et n'ayant pour tout mobilier que des plats de terre commune et des ustensiles en bois. Les commencements de cette religion remontent donc à Domitien.

Son successeur Nerva n'a rien laissé dans son histoire qui intéresse éminemment l'Égypte; son règne fut d'ailleurs très-court. Il reste, au contraire, sur les monuments égyptiens un grand nombre de souvenirs du règne de Trajan, successeur de Nerva. Les juifs continuèrent à se montrer turbulents comme sous les deux règnes précédents; ils luttèrent contre la force publique, réussirent même à mettre en fuite le préfet Lupus, et Trajan se vit dans la nécessité d'envoyer de Rome, avec des forces considérables, Martius Turbo, qui eut longtemps à lutter contre de perpétuelles séditions et des guerres intestines, causes continues de désolation dans Alexandrie. L'inimitié réciproque des Grecs et des juifs en était toujours la source. Ils ne détournèrent pas le gouverneur de l'Égypte de favoriser la construction des nouveaux édifices publics, ou de continuer celle des anciens. Le grand temple de Philæ porte les inscriptions de « l'empereur César, Nerva, Trajan, Auguste, toujours vivant, aimé d'Isis; » à Ombos, l'empereur prend de plus le titre de Germanique et de Dacique; son nom se lit aussi à Dendérah; à Philæ, il a de plus, sur un autre monument, les titres de soleil seigneur des deux mondes, fils du soleil, seigneur des seigneurs, aimé de Phtha et d'Isis.

Le règne d'Hadrien (l'an 117) fut bienfaisant pour l'Égypte; Martius Turbo termina la guerre des juifs; il eut le rhéteur Héliodore pour successeur dans cette préfecture. L'esprit turbulent des Alexandrins remplaça les juifs dans les entreprises de désordre. Les Égyptiens même ne furent pas toujours étrangers à ces causes de trouble. Un nouveau bœuf Apis fut découvert; et les divergences d'opinion au sujet du lieu où il devait être placé occasionnèrent des séditions armées. Hadrien en fut informé pendant qu'il visitait la Gaule. Bientôt après il rendit lui-même en Égypte.

Arrivé à Péluse, il fit restaurer embellir le monument funéraire Pompée. Il visita toutes les parties l'Égypte; on frappa des monnaies bronze commémoratives de ce voya On y voit la ville d'Alexandrie personifiée, allant au-devant de l'empere qui arrive monté sur un quadrige; l'empereur recevant les hommages de ville; l'union de la ville et du prin se donnant la main; la pompe trio phale d'Hadrien dans Alexandrie, les sacrifices qu'il y fit aux dieux. Il représenté sur une autre de ces m dailles voyageant sur le Nil, dans u galère dont la proue est ornée d'u corne d'abondance. D'autres monnai de ce prince portent l'effigie ou figure de l'impératrice Sabine, et le date est de la fin de l'an 14 et du com mencement de l'an 15 du règne d'H drien, compté selon la méthode égy tienne, ce qui revient à la fin de l'é de l'an 130 de l'ère chrétienne.

Ælius Spartianus raconte ce q suit : « Pendant sa navigation sur Nil, Hadrien perdit son Antinoüs, il le pleura comme l'aurait fait u femme. » Antinoüs en effet se no dans le Nil; Hadrien lui fit décern des honneurs presque divins, et fon une ville en son honneur, nommée A tinoé, construite et gouvernée sel les usages des Grecs (voyez notre pla che 36). Hadrien, ami des arts, lais en Égypte des traces nombreuses son goût et de la protection qu'il le accordait. Le pronaos du temple d'E nèh; le temple au nord de cette vill les édifices de Dendérah; une des port de Medinet-Habou à Thèbes; le san tuaire du temple au sud de l'hipp drome; et l'obélisque qui est aujou d'hui au Monte-Pincio à Rome, so des ouvrages de son règne; et c obélisque porte à la fois le nom d'H drien, celui de l'impératrice Sabine et celui d'Antinoüs. A ces documen de l'histoire d'Égypte sous Hadrier on peut en ajouter un autre non moi curieux, et qui est une lettre écri d'Égypte par l'empereur lui-même

conservée, dit-on, dans les écrits de Phlégon, son affranchi.

Hadrien écrivait au consul Servianus : « J'ai bien étudié, mon cher Servianus, cette Égypte que vous me vantiez, et je l'ai trouvée légère, inconstante, empressée de toute espèce de bruit. Ceux qui adorent Sérapis sont chrétiens; ceux qui se disent les évêques de Christ sont aussi des dévots à Sérapis; il n'y a pas de chef de synagogue juive, de prêtre des chrétiens, de devins, d'aruspices, de baigneur qui n'adore Sérapis. On croit même que lorsque le patriarche vient en Égypte il adore Sérapis; d'autres disent le Christ. C'est ici une race d'hommes très-portée à la sédition, à la vanterie, à l'injure; la ville (Alexandrie) est opulente, riche, productive, et personne n'y est oisif. Il y a beaucoup de tisseurs de lin; tous prennent et exercent une profession. Les goutteux, les aveugles y sont occupés; les estropiés même n'y restent pas oisifs. Ils ont tous le même dieu, et les chrétiens, et les juifs, et toutes les autres peuplades. Plût à Dieu que la ville en fût mieux policée! digne toutefois, et par son ensemble et par son étendue, d'être la capitale de toute l'Égypte. Je ne lui ai rien refusé, je lui ai rendu ses anciens priviléges, j'en ai ajouté de nouveaux pour leur faire bénir le temps présent. Mais à peine en suis-je sorti qu'il n'est sorte de propos qu'on n'ait tenus sur mon fils Vérus; et vous devinerez facilement ce qu'on a pu dire d'Antinoüs. Tout ce que je leur souhaite, c'est de se repaître de leurs poulets qu'ils fécondent d'une manière que j'aurais honte d'indiquer ici. Je vous ai envoyé des vases de couleurs diverses que m'a offerts le prêtre du temple, et que je destine expressément à vous et à ma sœur; je désire que vous vous en serviez avec vos convives aux jours de fêtes. Prenez garde cependant que notre Africanus n'en use trop à son aise. »

Hadrien parcourut toute l'Égypte; il alla voir et écouter la statue parlante de Memnon; l'impératrice Sabine la visita aussi; et deux inscriptions gravées sur cette statue certifient que l'empereur et l'impératrice entendirent la voix harmonieuse du fils de l'Aurore.

Le règne des Antonins fut tempéré pour l'Égypte comme pour le reste de l'empire. Néanmoins l'esprit turbulent à l'excès des Alexandrins rendit presque perpétuelles les séditions et les désordres; ils assassinèrent le préfet, et Antonin se rendit en Égypte à la tête d'une armée qui entra victorieuse dans Alexandrie. Durant ce règne, la construction ou l'agrandissement des édifices religieux ne se ralentit pas. On voit encore parmi les sculptures de la porte d'enceinte de Médinet-Habou, à Thèbes, la figure en pied de l'empereur Antonin, représenté en adoration devant la triade de Thèbes à droite, et devant la triade d'Hermonthus à gauche, et la légende hiéroglyphique le désigne par ces mots : l'empereur Cæsar, Titus, Ælius, Hadrianus, Antoninus pius. Ce mur d'enceinte et les propylées de Médinet-Habou sont en effet l'ouvrage d'Antonin. Son nom est très-fréquent sur les monuments de l'Égypte; on le retrouve à Dendérah, Esnèh, Philæ, et à l'Oasis del Khardjeh. Plusieurs inscriptions grecques d'Égypte datent du règne de ce prince. L'une d'elles annonce que le *secos* et le *pronaos* du temple de Kasz-Zayan, dans la grande Oasis, ont été construits dans la 3[e] année de son règne.

Les noms des empereurs Marc-Aurèle et Lucius-Vérus se lisent aussi sur quelques édifices égyptiens, notamment sur la corniche du petit temple de Philæ. Sous leur règne, des bandes armées troublaient la tranquillité de l'Égypte; un homme intrépide, nommé Isidore, secondé par un prêtre égyptien, les conduisait, et elles répandaient partout le désordre et la désolation. Elles attaquèrent même Alexandrie à force ouverte; mais Avidius Cassius réussit à les vaincre et à les exterminer. Fier de ses victoires, et la fin de Marc-Aurèle approchant, excité même, dit-on, par l'impératrice Faustine, Avidius se fit proclamer empereur; mais il fut bientôt après mis à mort, ainsi que son fils Métianus, gou-

verneur d'Alexandrie. La magnanimité de Marc-Aurèle ne put les sauver ; mais l'empereur pardonna à leurs partisans, et il fit brûler tous les actes de l'autorité de ce rebelle, sa correspondance même, sans la lire. Arrivé à Alexandrie, Marc-Aurèle se concilia le respect de tous par sa clémence et par sa sagesse. Néanmoins l'état de l'Égypte sous les Antonins ne fut pas un état de paix et de bonheur. Les douceurs de leurs règnes lui furent presque inconnues ; l'Égypte s'en priva par sa propre turbulence. Le règne de Commode ne pouvait lui promettre plus de bonheur ; le nom de cet empereur se retrouve cependant sur un petit temple à Contra-Lato, ainsi que sur la partie postérieure du pronaos d'Esnèh. Dans ces mêmes circonstances, les chrétiens se multipliaient, et ils obtenaient quelque tolérance pour leur culte, quand d'ailleurs l'antique religion égyptienne était encore la religion de l'État, la seule protégée, Isis et Osiris conservant leurs divines attributions dans l'Égypte habitée par les Grecs, les Romains, les juifs, et les peuplades venues de toutes les parties de l'Orient.

On ne sait rien des premiers successeurs de Commode qui puisse intéresser l'histoire de l'Égypte. On frappa à Alexandrie des monnaies à l'effigie de Pertinax et de Tatiana sa femme ; mais on n'en connaît point des chefs éphémères qui vinrent après lui, jusqu'à Septime-Sévère.

Cet empereur, vainqueur de ses rivaux, resta maître de l'empire ; Pescennius Niger tenait cependant encore en Orient, et l'Égypte s'était déclarée pour lui. Alexandrie avait fait écrire sur ses portes : Niger est le maître de cette ville. Septime-Sévère marcha en personne pour la soumettre, et le peuple d'Alexandrie alla au-devant de lui, et s'écriant : Niger est le maître de cette ville, mais tu es le maître de Niger. L'empereur se contenta de ce subterfuge ; et, par une innovation remarquable et contraire aux principes établis par Auguste, il donna un sénateur pour préfet à l'Égypte, et à Alexandrie un sénat particulier. En même temps (l'an 202), les chréti[ens] furent persécutés en vertu d'un é[dit] du même souverain. Le père et [les] disciples d'Origène y trouvèrent [la] mort ; Origène, comme chef de l'éc[ole] d'Alexandrie, entama ses démêlés a[vec] Démétrius qui en était le patriarch[e ;] l'empire et l'Égypte en ressentirent l[es] cruels effets ; et Aëtus et Aquila [se] succédèrent comme préfets.

Les deux fils de Septime-Sévère pa[r]vinrent à l'empire ; mais Géta fut i[m]molé par son propre frère Caracall[a ;] on trouve cependant à Esnèh, parm[i] les sculptures du pronaos, les nom[s] de ces deux souverains. Caracalla [fit] proscrire le nom de son frère dans to[ut] l'empire, et il ordonna que ce nom f[ût] effacé des monuments publics ; c[et] ordre s'exécuta en Égypte même : su[r] le pronaos d'Esnèh le nom de Géta e[st] martelé, mais il y est encore lisible [au] moyen des traces évidentes des sign[es] primitivement sculptés. C'est, on do[it] le remarquer, le dernier empereur do[nt] le nom subsiste dans les inscriptio[ns] hiéroglyphiques. On en trouve enco[re] la trace sur une inscription grecq[ue] relative à l'ouverture de nouvelles ca[r]rières de granit près de Philæ.

Du reste, le préfet d'Égypte n'ava[it] garde de désobéir aux édits de l'empe[]reur ; il connaissait la fougue cruel[le] de son caractère. Caracalla se rend[it] en Égypte, averti des épigrammes qu[e] les Alexandrins débitaient contre lui et, à peine entré dans Alexandrie, [il] livra la ville entière à la brutalité d[e] ses soldats ; un grand nombre de ci[]toyens sont égorgés dans un massacr[e] qui dura une nuit et un jour (l'an 216).

Sous les règnes d'hommes tels qu[e] Macrin et Hélogabale, l'empire n[e] pouvait jouir d'aucune paix, d'aucun[e] félicité. Les fureurs intestines redou[]blèrent d'ardeur. Le règne d'Alexan[]dre-Sévère en suspendit temporaire[]ment les effets ; aussi trouve-t-on so[n] nom dans une inscription grecque d'An[]tinoé, qui nous annonce que le séna[t] de cette ville, dont l'administratio[n] était toute grecque, a élevé une co[]lonne en l'honneur de ce sage empe[]reur, qu'elle qualifie de pieux, heu[]

auguste, et à Julia Mamméa-
ta, mère de l'empereur et des
ibles armées. Les lettres et la phi-
ie furent florissantes en Égypte
ce règne.
ant les règnes suivants, tous
ères, il n'y eut de durable que
alheurs publics; ils naissaient
efois de la persévérance des
iens dans leurs anciennes croyan-
t des efforts que faisaient les
ces nouvelles pour parvenir à la
ation. Un prophète égyptien ex-
s partisans contre les chrétiens;
maisons des chrétiens, déjà en
nombre, furent pillées : la ville
andrie en fut profondément trou-
e nouveaux désordres éclatèrent
règne de Décius (l'année 250);
étiens furent de nouveau persé-
ils se réfugièrent dans les dé-
de la Thébaïde, et donnèrent
es premiers exemples de la vie
e et monastique. Saint Denis,
d'Alexandrie, a raconté lui-
des événements semblables, et
lésigne pour auteur un archi-
gue, un magicien ou chef de
ens; ce qui ferait supposer l'asso-
des Juifs et des Égyptiens contre
iples du Christ, et nous mon-
l'autorité romaine favorisant
isions qui la rendaient plus puis-

ttendant, quelques formes de
nement étaient changées en
au gré des volontés du chef de
il y eut un commandant en chef
ite un comte d'Égypte, le préfet
ant toujours; mais ces créations
es devaient, par la suite, por-
n autorité des atteintes qu'il est
d'apprécier aujourd'hui. Du-
s mêmes temps, la fureur reli-
des dévots à Isis et à Osiris ne
tissait pas; on en a recueilli la
dans les inscriptions encore
ntes, datées du règne des Gor-
des Philippe, et qui rappellent
s d'adoration aux antiques di-
du pays, accomplis par des fa-
gyptiennes dans les temples de
e et dans ceux de la Nubie égyp-
Ce sentiment religieux n'était
chez les Égyptiens qu'une des nombreuses preuves de leur opposition à la conquête romaine, et, faute de mieux, ils secondaient toutes les usurpations sur l'autorité impériale. Ils s'associèrent à Émilius et à Macrin; de profonds désordres, la guerre, la famine et des maladies contagieuses, en furent la conséquence; et, selon des recensements qui pourraient être authentiques, le nombre des individus de l'âge de quatorze ans à quatre-vingts ans, dans la population réduite par ces fléaux, ne dépassait pas le nombre des individus de quarante à soixante et dix, constaté dans l'ancienne population. La succession des petits tyrans à l'autorité souveraine en Égypte ou sur l'empire même ajoutait à la violence de ces calamités. En l'année 269, la reine Zénobie, favorisée par l'empereur Gallien, s'essaya à de plus hautes destinées; elle entreprit la conquête de l'Égypte, secondée par les immenses richesses accumulées par elle et par ses sujets à Palmyre, devenue l'un des entrepôts du commerce de l'Orient. L'Égypte, impatiente du joug romain, ne voulait pas se prêter à être asservie par une nouvelle invasion, et tenta de résister à Zénobie. La reine vainquit l'armée égyptienne, s'empara d'Alexandrie, en fut bientôt après chassée, et y rentra de nouveau avec le secours d'une nouvelle armée amenée de Palmyre. Mais la reine, vaincue enfin par Aurélien dans sa propre capitale, servit à l'ornement du triomphe de l'empereur (l'année 272). Bientôt après, un commerçant d'Alexandrie se déclara le chef de l'Égypte, se vantant de pouvoir entretenir une armée avec les seuls bénéfices de sa fabrique de papyrus. Son influence s'étendit sur toute l'Égypte; les Blemmyes et les Arabes étaient étroitement liés avec lui par les relations de commerce. Firmus prit donc la pourpre, le titre d'Auguste, et frappa des monnaies à son effigie : les Alexandrins le secondèrent; il les insurgeait au nom et par l'espoir de la liberté; mais il se défendit en vain dans trois batailles, il fut vaincu, pris et mis à mort : l'Égypte rentra de nou-

veau sous les ordres de l'empereur. Aurélius Probus y commanda en son nom, et il tâcha de réparer les effets des dernières catastrophes, en rétablissant les édifices publics, et assurant la navigation du Nil par des travaux exécutés par l'armée. Mais la haute Égypte n'était pas encore pacifiée quand Aurélien, et Tacite son successeur, furent assassinés. Aurélius Probus prit la couronne impériale, réduisit la haute Égypte à l'obéissance, punit exemplairement les villes de Coptos et de Ptolémaïs, et donna le commandement de l'Orient à l'un de ses généraux, Sextus Julius Saturninus, originaire de la Gaule. Aussitôt que Probus eut quitté l'Égypte, Saturninus se proclama ou fut proclamé empereur par le peuple d'Alexandrie; mais il périt bientôt après, laissant l'Égypte tout entière soumise à l'autorité de l'empereur. Néanmoins Saturninus eut un successeur dans Achillee, préfet de l'Égypte.

Dioclétien et Maximien étaient parvenus au trône, et l'Égypte, avec le reste de l'Orient, était échue au premier de ces deux empereurs associés au trône. Dioclétien entreprit de réduire l'Égypte, plaça le siége devant Alexandrie, coupa les canaux du Nil qui approvisionnaient cette ville immense, et s'en rendit maître après une tranchée ouverte pendant huit mois. Rien n'égala jamais la cruauté du vainqueur : la ville fut soumise au fer et au feu, ses habitants furent livrés à la fureur de la soldatesque, toutes les propriétés au pillage et à la destruction. Un auteur chrétien raconte que Dioclétien avait donné l'ordre à ses soldats de ne faire cesser le carnage que lorsque son cheval aurait du sang jusqu'aux genoux. Heureusement, ajoute l'historien, le cheval s'abattit, ses genoux furent teints de sang et le carnage cessa. C'est du règne de Dioclétien que date l'ère de son nom qui fut établie en Égypte, et qu'on appelle aussi l'ère des martyrs : elle commença le 13 juin de l'an 284 de l'ère chrétienne.

La victoire de Dioclétien sur Achillée fut comme une seconde conquête de l'Égypte par l'aigle romaine. Revenu à des sentiments plus humains, qu[and] son autorité fut partout reconnu[e], Dioclétien s'occupa du rétablisseme[nt] de l'ordre et des lois en Égypte. Il [fit] un traité avec les Blemmyes, et le[ur] céda une grande étendue de territ[oire] au midi de Syène et de la première [ca]taracte; il leur promit une solde à [la] condition qu'ils défendraient la fro[n]tière de l'Égypte. Mais les persécutio[ns] contre les chrétiens recommencère[nt], quoique une certaine communauté d['in]fortune eût ralenti les haines mutuel[les] que nourrissaient les chrétiens et l[es] sectateurs des croyances opposées, ra[p]prochés, pour ainsi dire, par leur o[p]position commune à l'autorité r[o]maine : on vit des dévots égyptie[ns] sauver les dévots chrétiens qui se co[n]fiaient à leur foi. Cependant les di[vi]sions par les croyances religieuses s'e[n]venimaient par les discussions et l[es] écrits des hommes instruits des de[ux] opinions; les supplices infligés au no[m] de l'autorité impériale n'arrêtèrent p[as] les progrès du christianisme. Sur c[es] mêmes entrefaites, et quand de no[u]velles carrières de granit furent o[u]vertes à Syène, on en tira une colon[ne] de très-grandes proportions qu'on é[ri]gea à Alexandrie en l'honneur de D[io]clétien, comme le prouve l'inscripti[on] grecque tracée sur le piédestal de ce[tte] colonne : c'est celle qu'on appelle v[ul]gairement colonne de Pompée (*pl.* 8[...]).

Toutefois, le nouveau partage de l'e[m]pire fait par Dioclétien affaiblit de pl[us] en plus l'autorité souveraine; des ch[efs] indépendants se montraient partou[t], les guerres intestines, les guerres étr[an]gères s'ajoutaient à toutes les aut[res] calamités, et les empereurs passaie[nt] aussi sur le trône comme une au[tre] sorte de calamité ajoutée à tant d'a[u]tres. Ainsi s'écoulèrent les années d[e]puis Dioclétien jusqu'à Constant[in]. Celui-ci transporta le siége de l'emp[ire] à Byzance, qu'il nomma Constanti[no]ple; il modifia sensiblement le gouv[er]nement de l'Égypte, comme il av[ait] modifié par ce grand acte de polit[ique] le gouvernement de Rome et de l'e[m]pire. Les usages et le climat de l'[O]rient eurent la plus grande influe[nce]

changements. Le préfet du de l'Orient avait l'Égypte dans ibutions, mais ce préfet n'avait commandement des troupes : ce ndement appartenait à une des es placées auprès de l'empe- 'Égypte était une des provinces es; un comte était chargé de té sur ces frontières; les con- ns qu'on levait étaient parta- tre le trésor public et le fisc ou du prince; le préfet augustal presque plus à s'occuper que vaux du Nil et du transport des Constantinople. Les présidents vinces contrariaient plutôt qu'ils ndaient son autorité : le prési- la Thébaïde fut bientôt l'égal et. On poussa l'esprit d'innova- qu'à changer le nom des prin- contrée; l'Heptanomide fut ap- *Arcadie*, d'Arcadius, fils de se, et la partie orientale de la Égypte reçut le nom d'*Augus- ue;* on multiplia ensuite le des provinces afin de les gou- plus facilement; mais on ne fit ltiplier les moyens d'exaction, a les motifs de mécontentement.

scissions éclataient en même dans l'Église chrétienne, et qui ne fut point élu à l'évêché ndrie, fonda une doctrine qui, nom d'Arianisme, troubla long- a paix de l'Église; et, quand un fut assemblé à Nicée (l'an 325) xaminer cette doctrine, près de êques de l'Égypte ou de la Libye uvèrent réunis; mais l'état de on dans les affaires de l'Égypte a pas pour cela, et quoique la sion de Constantin eût donné influence au christianisme. Les itions publiques du blé étaient e devenues dépendantes de l'au- les évêques, et elles les assimi- en quelque sorte aux préfets mais les évêques n'échappaient à la peine d'un tel privilége, et l'injustice les accusaient, et e partialité de leur part envers déles put exciter aussi de justes s. Saint Athanase fut accusé, et réduit à se justifier devant un con- cile qui le releva de ces accusations (l'année 340). Mais le temps vint où ces dissensions dogmatiques dégénérè- rent en anarchie, le peuple et l'armée ayant été admis et même appelés à y prendre part. Aussi l'épiscopat de Gré- goire le Cappadocien fut-il une suite de calamités pour l'Égypte : Grégoire poursuivit pendant cinq années entières les partisans de saint Athanase. Les doctrines de ce prélat furent condam- nées par le concile de Milan (en l'année 351), et l'empereur Constance sévit contre les condamnés. L'Égypte devint bientôt après la proie de tous les délé- gués de l'empereur, et les chrétiens, après avoir échappé aux fureurs des païens, succombaient sous les coups de leurs propres frères : on s'égorgeait déjà pour de subtiles doctrines.

Un nouvel évêque fut envoyé par l'empereur; cet évêque se nommait George, et telle fut l'autorité dont il était investi, qu'il réussit à faire établir une taxe sur chaque maison d'Alexan- drie, parce que la ville, rebâtie par Hadrien aux dépens du fisc, apparte- nait, disait-il, aux Césars. Cet évêque se livra en même temps à de lucratives spéculations sur le salpêtre (le natron vraisemblablement) et sur les manu- factures de papyrus. Les opprimés n'a- vaient pour consolation que la faculté de consulter l'oracle d'Abydos sur la durée probable de la vie de l'empereur; les plus curieux furent exilés et con- damnés à mort.

Le règne de Julien fut plus favorable pour les Égyptiens demeurés fidèles à l'ancien culte maternel, et le préfet d'Égypte annonça comme une heu- reuse nouvelle, à l'empereur, qu'on ve- nait, après de longues recherches, de découvrir un nouveau bœuf Apis. La religion égyptienne était ouvertement favorisée par Julien, et le christianisme en ressentit une réaction qui lui fut funeste. Julien témoignait de la dévo- tion pour Sérapis, et c'est par ce dieu qu'il jura, en écrivant au préfet Ec- dice, que si Athanase, qui était rentré à Alexandrie, n'en sortait pas sans délai, les troupes aux ordres du préfet

payeraient une amende de cent livres d'or.

Durant les règnes suivants, toutes les affaires de l'Égypte ont la couleur que devait leur donner la suite des dissensions religieuses qui agitaient cette contrée depuis tant de cruelles années, et qui se compliquaient par les faveurs que les empereurs, qui se succédaient rapidement sur le trône, accordaient tantôt aux Ariens, tantôt aux catholiques; les païens même eurent leur tour avec leur Sérapis, la seule des antiques divinités dont ils paraissent conserver encore le souvenir, le nom et le culte. Du reste, les patriarches chrétiens n'épargnaient pas les païens, et si un préfet persécutait les moines et les solitaires de la Thébaïde, un évêque chassait les prêtres de leur temple de Sérapis et faisait démolir le temple de Canope.

Le règne de Théodose (379 à 395) apporta quelques adoucissements à tant de maux divers; cependant le nouvel empereur ordonnait de faire fermer les temples des dieux égyptiens, et l'Égypte demandait un roi pour elle seule; l'empereur lui envoyait des lois sévères pour maintenir les habitants dans le devoir, en même temps qu'une certaine tolérance, commandée par la nécessité, laissait quelque relâche aux prêtres d'Osiris et de Sérapis. Un nouvel évêque, Théophile, patriarche d'Alexandrie, dominé d'un zèle ardent, mais peu éclairé, s'alarma de cette tolérance; il obtint un nouvel édit de l'empereur, qui ordonna la destruction des temples égyptiens, et l'exécution en fut confiée à Théophile seul, le préfet et le comte étant, à cet effet, mis sous ses ordres. L'autorité de Théophile seconda son zèle fanatique; les autres évêques d'Égypte se livrèrent à la même opération dans leurs ressorts, et, du même coup, l'ancienne religion de l'Égypte était plus persécutée, et les évêques chrétiens obtenaient plus d'influence et d'autorité. Déjà, depuis Constantin, la police des mœurs leur avait été confiée; il fut ordonné aux magistrats de faire exécuter leurs sentences. En l'année 408, l'empereur voulut et prescrivit que la sentenc l'évêque, en matière temporelle, exécutée sans appel, comme l'éta les sentences du préfet du prétoire. débris des temples égyptiens serv à l'édification des édifices chréti quelquefois de simples badigeon suffisaient à cette métamorphose, existe encore des chapelles d'Am ou d'Osiris qui sont devenues des pelles de la foi chrétienne, et ont consacrées à saint George ou à d tres saints, au moyen d'une couch chaux passée sur les anciennes sc tures égyptiennes, et de la figure saint misérablement peinte sur le plâtrage. Toutes les institutions de gypte prirent ainsi les couleurs christianisme; le nilomètre d'Ale drie fut établi dans une église; les fices de Canope servirent au monast qui conserva l'antique droit d'asile les Égyptiens y avaient institué, et moines de Syrie et d'Égypte parcou rent les villes, dont jusqu'ici l'ent leur avait été interdite. On rappor la même époque la cessation de l'us des anciennes écritures égyptienn elles ne furent plus pratiquées que les Égyptiens encore fidèles à l'an culte, et dont la race s'éteignit p toujours au septième siècle de l chrétienne, ne laissant pour hérit de leur science que des affiliés dans sociétés secrètes, peu fidèles eux-mê aux anciennes doctrines.

Des désordres du Bas-Empire, affligèrent toutes les possessions im riales en Orient et en Occident, l gypte en eut sa bonne part. Ce domine tous les faits de cette épo de transmutations politiques et r gieuses, c'est le christianisme s'élev dominateur sur toutes les ancien croyances, s'insinuant peu à peu d l'action de l'autorité civile, s'en em rant successivement, se substituar elle, et la faisant agir enfin a toute l'ardeur que donne la convict de travailler pour la félicité publiq Mais ce qui n'est pas moins digne remarque, c'est la persévérance dévots égyptiens dans leur culte mal les persécutions, l'exil et la mort

ste de dire aussi que l'autorité
ue se montra temporisante, et
it du temps ce que le temps
ouvait réaliser.
ès le partage de l'empire entre
ius et Honorius, fils de Théo-
les désordres ne cessèrent pas,
que la tyrannie du fisc entraînait
es déprédations toutes les autres
ies; on avait beau faire de
s lois pour la police de l'Égypte,
nistration des canaux du Nil; il
d'abord que la population fût
se et par conséquent paisible, et
pouvait être ni l'un ni l'autre,
comme elle l'était aux exactions
te nature : une loi ordonnait de
vif quiconque serait convaincu
r percé une des digues du Nil;
en même temps, l'empereur dé-
it les habitants de leurs terres
e faire des domaines impériaux.
premières années du cinquième
de grands esprits ravivaient par
écrits l'ardeur des controverses
uses. Alors luttaient entre eux
hile, saint Jean Chrysostôme,
;piphane, saint Jérôme, au sujet
rits d'Origène. Les théologiens
stantinople se battaient contre
l'Alexandrie; on en venait aux
; des morts restaient sur le
de bataille; d'immenses ri-
s étaient dépensées dans ces dé-
les contestations.
ouvoir des évêques s'accroissait
oins, et les empereurs y contri-
t par leur condescendance pour
iciers ecclésiastiques. Les cor-
ons qui se formaient sous leur
:ion étaient de puissants auxi-
de leurs entreprises, et contre-
ient l'autorité du préfet et des
s à ses ordres. La jalousie écla-
proportion de ces avantages
les autres nations ou les autres
ces établies en Égypte : le sang
dans Alexandrie, par suite de
:s et de guet-apens entre les
ns et les juifs, à cause d'un dan-
1 théâtre. Saint Cyrille chassa
:s de la ville, secondé par les
du désert, qui étaient accourus
troupes auxiliaires, et qui,
rencontrant le préfet de l'empereur, l'accablèrent de pierres et l'obligèrent à prendre la fuite ainsi que les hommes de sa suite, la plupart couverts de blessures et de sang. Mais le peuple vola au secours du préfet; le meneur de la sédition fut arrêté et condamné; il expira sous les verges des licteurs, mais saint Cyrille prononça publiquement son éloge et l'honora du titre de martyr.

Alors brillait de tout l'éclat d'une rare beauté et d'un grand talent Hypathia, fille du mathématicien Théon, qui enseigna publiquement Aristote et Platon aux écoles d'Athènes et d'Alexandrie, et sa vertu ne le cédait pas à sa science. Les affidés de saint Cyrille, les troupes auxiliaires fournies par les corporations religieuses, s'attroupèrent un jour auprès du char d'Hypathia, l'en arrachèrent de force, la mirent en pièces et jetèrent ses lambeaux dans les flammes. Les *parabolans*, séïdes de saint Cyrille, furent les auteurs de cet horrible assassinat, conduits par Pierre, lecteur de l'Église d'Alexandrie, et ce meurtre ne fut pas vengé : les lois et l'empereur restèrent muets; seulement, il fut défendu aux clercs de prendre part aux affaires publiques; le nombre des parabolans fut limité à cinq cents, et le préfet fut revêtu du droit de les nommer; concessions de pure circonstance! Deux années après, la nomination de ces clercs-soldats, capables de toutes les violences et de tous les excès, fut rendue aux évêques (l'an 418).

Pour les temps postérieurs à l'épiscopat de Cyrille, le tableau de l'état de l'Égypte n'est pas moins affligeant; la vénalité était l'âme des conseils de l'empereur, le brigandage était legalement organisé dans les provinces; les querelles religieuses ajoutaient leur venin et leurs douleurs a tant d'autres plaies publiques; Nestorius attaquait saint Cyrille et se faisait condamner au concile d'Éphese (431); l'Église d'Alexandrie s'endettait de quinze cents livres d'or pour acheter ce jugement. Avec le successeur de saint Cyrille, la chrétienté devenait sectaire d'Eutichès

en Égypte, et était destinée à se maintenir telle jusqu'à nos jours; le concile d'Éphèse, par sa turbulence, recevait le titre de brigandage d'Éphèse; Dioscore, patriarche d'Alexandrie, défendait publiquement le ravisseur de la femme d'un honorable sénateur; l'empereur Marcien déposait le patriarche; et, pendant que ces affreux désordres ruinaient les affaires publiques à l'intérieur, les Sarrasins se jetaient sur la Syrie, et les Blemmyes faisaient avec succès de nouvelles incursions armées dans la haute Égypte : l'ennemi extérieur venait ajouter par ses conquêtes à cet ensemble de germes de désordre et de destruction. Les Blemmyes furent repoussés, mais ils demeurèrent toujours menaçants et prêts à toute entreprise contre l'Égypte.

La rapide succession des empereurs sur le trône de Constantinople, et les variations plus rapides encore qui en résultaient dans les principes de l'administration publique à l'égard de l'empire d'Orient en général; d'autre part, les inextinguibles querelles sans cesse renaissantes à Alexandrie entre les partisans et les antagonistes des doctrines d'Eutychès, querelles soutenues à main armée, révélaient assez haut le malheureux état de l'Égypte durant la seconde moitié du cinquième siècle. Les empereurs s'efforçaient en vain de ramener tous les Orientaux à la même croyance; leurs décrets d'union ne faisaient que rendre plus profondes les divisions et les haines; nulle part on ne reconnut l'empereur pour l'arbitre et le juge de la foi : le nombre des sectes différentes de l'hérésie des Acéphales eutychéens ne s'élevait pas à moins de dix. Que dire ensuite des six prélats qualifiés d'*hérétiques* qui occupèrent le siége d'Alexandrie depuis le règne de Zénon, et de l'édit par lequel cet empereur avait porté à cinq cents les cinquante livres d'or que l'Égypte avait payées jusque-là annuellement?

Son successeur Anastase perfectionna la levée des impôts, c'est-à-dire les rendit plus productifs pour le fisc, plus accablants pour le peuple. Des calamités nouvelles fondirent à la fois sur la malheureuse Égypte : les
ques ravageaient la Libye et une
du territoire égyptien; une nu
traitants insatiables, à la tête de
étaient les parents de Marin, d
de l'empereur, exploita le pay
affreuse sécheresse se déclara; l
terelles, plus affreuses encore,
gèrent la Palestine, et l'Égyp
chargée de payer les impôts que
ne pouvait pas lever dans la Pal
enfin une famine et une peste s
rent et durèrent jusqu'à la fin
règne : et des séditions religie
ajoutèrent leur cruel concours.

L'avénement de Justin ne r
pas les effets de tant de maux;
vrit la voie à de nouvelles réac
Justin, catholique déclaré, pro
ouvertement les antagonistes
tychès; les émeutes et le meurt
furent toujours la suite, et cette
des disputes, trait caractéristiq
Alexandrins, ne permet pas d
refuser cette vivacité d'esprit q
trop justifiée par leurs propres
heurs, et par cette particularité
édit de l'empereur Justin, qui, b
sant les comédiens et les danseu
toutes les villes d'Orient, en e
la ville d'Alexandrie; et cepe
c'était au théâtre que prenaient
sance les disputes et les révoltes.

En nommant les empereurs su
seurs de Justin, et en rappela
plupart de leurs actions, on sera
souvent autorisé à les cons
comme ayant oublié leur autorité
veraine pour descendre au rôle
de chefs de sectes religieuses.

Durant le règne de Justinien
entreprises des Perses dans le
nage de l'Égypte, et les allian
l'empereur d'Orient avec le roi d'I
pie dans l'intention d'attirer à A
drie le commerce de la soie; le
de Narsès pour s'opposer en
aux incursions des Sarrasins
Blemmyes, font quelque diver
la destruction du temple d'Isis à
par ordre du même empereur
violences exercées par son ordre
les prêtres de la déesse, à l'enlèv
de sa statue envoyée à Constanti

sévérité du fisc forçant à s'exiler toyens qui ne pouvaient satisfaire taxes exorbitantes, à la suppres- de l'école de droit existante à andrie, à l'incendie de la ville, née par Narsès, parce que les de métiers, les nobles et le peu- efusaient de reconnaitre pour ie Théodose protégé par Théo-, d'abord comédienne, et alors ratrice et chef de secte. Cette pro- on ne défendit cependant pas Théo- ; il fut chassé, remplacé par Zoïle, it chassé à son tour, qui proposa yer quatorze cents marcs d'or sa égration, et qui eut pour succes- Apollinaire, l'un des généraux stinien, évêque guerrier, qui en- Alexandrie dans un appareil tout aire; et, ôtant tout à coup son de chef des troupes, se montra tôt revêtu de la robe de patriarche. , assailli par la multitude, il la fit er par ses soldats, et se vengea la mort d'un grand nombre de iens égorgés par ses satellites.
stin II (l'an 565), parvenu au trône, ya son propre neveu comme pré- Égypte; il le fit bientôt après re à mort, soupçonné de conspira-

us Tibère Constantin, la secte acobites s'établit définitivement, née à survivre à toutes les autres, onstituer l'Église réelle des chré- d'Égypte, qui subsiste encore de ours.

n successeur Maurice rétablit sur ne le roi de Perse qui devait, peu ées après, s'emparer de l'Égypte. rté sur le trône par le succès de rimes, Phocas rend un édit qui it les Égyptiens des honneurs et harges de l'État. Une sédition en a conséquence; mais l'empereur aptiser par force tous les juifs xandrie.

éraclius lui succéda sans rien di- er de sa rigueur contre les juifs; cte jacobite était animée de l'es- égyptien, éminemment opposé à orité romaine, et il servait de à toutes les résistances. Le Jaco- fut regardé comme le véritable citoyen égyptien; et cette qualification était comme un mot de ralliement contre toute autorité étrangère. Ces Jacobites ou Coptes avaient conservé l'antique langue nationale; leurs livres liturgiques étaient écrits dans cet idiome, autre élément d'agrégation qui devait puissamment fortifier leur union, et les séparer plus profondément des autres associations qui parlaient et écrivaient les langues grecque, hébraïque ou syriaque, idiomes consacrés par la religion et l'usage. La population égyptienne, par l'effet inévitable du temps, se retrouvait ainsi maîtresse de son propre sol, et pouvait y dominer par le nombre, la force et la richesse : elle pouvait facilement reprendre son indépendance, et la conquérir sur la frêle et caduque existence de l'empire d'Orient : mais un autre maître survint, jeune et vigoureux, qui déjà remplissait l'Orient de ses succès, et qui priva pour longtemps l'Égypte des avantages de la liberté.

Les Perses conquirent la Syrie (an 614) : les fugitifs se rendirent à Alexandrie; et le patriarche, possesseur de sommes immenses perçues sur la piété des fidèles, possédait en outre quatre mille livres d'or, trouvées dans le trésor épiscopal lors de son exaltation; trésor dont l'origine remontait à la spoliation des riches temples de l'Égypte égyptienne. Il envoya au patriarche de Jerusalem, qui manquait de tout, mille pièces d'or, mille sacs de froment, mille sacs de légumes, mille livres de fer, mille caisses de poissons secs, mille vaisseaux de vin, et mille ouvriers. Mais, deux années après, les Perses s'emparèrent d'Alexandrie, secondés peut-être par les juifs toujours secourables à ceux qui les payaient, et peut-être par les Coptes, qui pensaient à se débarrasser d'abord de l'antique domination des Romains. Mais les deux peuples étrangers à l'Égypte devaient l'avoir quelque temps encore en partage.

Néanmoins un Copte d'une noble origine, et l'un des plus riches citoyens, fut chargé du gouvernement de l'Égypte : il se nommait Makaukas;

et, s'il était de la destinée de l'empire de préparer lui-même la perte de cette province, rien ne pouvait mieux concourir à ce résultat que de confier l'Égypte, dans ces circonstances, à un Égyptien puissant parmi ses compatriotes. Ses entreprises ne réussirent pas d'abord; mais Makaukas fut un des instruments de la nouvelle révolution qui s'opéra en Égypte. Vers l'an 630, le patriarche George mourut et fut remplacé par un prêtre nommé Cyrus, sectateur du monothélisme, homme d'ailleurs inquiet et brouillon. Le patriarche des Jacobites fut constamment son rival, et ses brebis n'en furent pas moins portées à la rébellion. Cyrus lia des intelligences secrètes avec Omar, le lieutenant de Mahomet; il avait pour but d'éloigner ce câlife de l'Égypte au moyen d'un tribut annuel, dont Makaukas fournit le premier payement envoyé à Médine. Héraclius s'indignait de telles menées.

L'empereur ne trouva d'autre expédient contre les malheurs qui le menaçaient, que celui de donner à ce même Cyrus l'autorité suprême en Égypte. Makaukas y conservait son pouvoir, mais secondaire, étant à la tête de la population copte; Benjamin, patriarche copte, ne haïssait pas moins l'empire: Cyrus, Makaukas et Benjamin étaient, dans leur cœur, les alliés des Arabes qui devaient les délivrer du joug des Romains.

Amrou battit les troupes de l'empereur, s'avança triomphant en Égypte, et s'empara de la ville de Mesrah où Makaukas commandait. De ce lieu Amrou, lieutenant d'Omar, s'avança vers Alexandrie: la population accourait fournissant des vivres, témoignant toute sa joie, proclamant sa défection. Les Grecs, fidèles à eux-mêmes et abandonnés par les Égyptiens, résistèrent en désespérés. Ils subirent les horreurs d'un siége de quatorze mois dans Alexandrie, qui fut prise en l'année 641, et avec elle le rest l'Égypte devint la proie du vainqu Reprise par les Grecs, la ville to de nouveau au pouvoir des Arabes fut en vain que Constant II, fil Constantin, envoya en Égypte flotte et une armée pour rétablir torité impériale dans Alexandrie; vue de la flotte, les Grecs qui se t vaient dans la ville prirent les a et en chassèrent les Arabes. Am avait été remplacé par Abdallah Coptes redemandèrent Amrou, com seul capable de les défendre: ils ava un pressant intérêt à ne pas ret ber dans les mains des Grecs. Am revint; Makaukas le reçut avec j réunit à l'armée arabe une multi de Coptes; et les Arabes et les Cop musulmans et chrétiens alliés, a quèrent Alexandrie, l'enlevèrent, démolirent les fortifications, et l'i misme s'établit souverainement Égypte, où il domine encore par l'e des mémorables victoires d'Amrou condé par les Égyptiens qui pensa à rendre quelque indépendance à l patrie, et ne lui donnèrent qu'un r veau maître.

L'occupation de l'Égypte entière les Arabes marque la fin de la tâ que je m'étais imposée. Elle embra tous les temps historiques anciens s'étend jusqu'à l'époque où le méla confus, opéré par la main du hasa de toutes les doctrines de la philo phie ancienne, donna naissance à monde nouveau destiné, dans no Occident, à survivre à tous les é blissements du monde ancien, e Rome elle-même, qui, concentrant soi tous les temps antérieurs, de enfanter pour les temps à venir le t de l'unité sociale qui est le véhicul la vie même de la civilisation mode

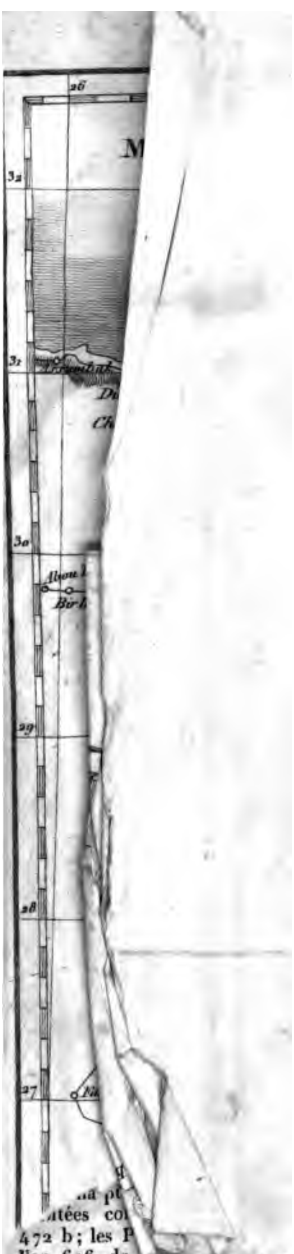
Notre planche 92 est un modèl l'architecture arabe en Égypte; c une des principales portes de la du Kaire.

FIN.



Lemaitre direxit

Porte Arabe du Kaire.



...ntées co... 472 b; les P... l'an 616 de ... Grecs y soutiennent un long siége contre Amrou, chef des Arabes, prise de la ville et soumission du reste de l'Égypte, 480 a, b. (V. Alexandre).

... et ses premiers successeurs : leur politique et leurs précautions à l'égard de l'Égypte, 50 a, 465 b — 467 a ; ils font transporter à Rome plusieurs obélisques, 78 a, b; Alexandre Sé-

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'ÉGYPTE.

A

D

E

H

I

J

K

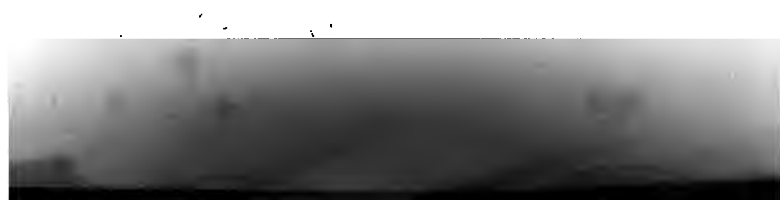
L

M

N

O

P



R

S